



**HAL**  
open science

**Pour une géographie nomade. Perspectives anthropogéographiques à partir de l'expérience des Touaregs Kel Ewey (Air – Niger).**

Laurent Gagnol

► **To cite this version:**

Laurent Gagnol. Pour une géographie nomade. Perspectives anthropogéographiques à partir de l'expérience des Touaregs Kel Ewey (Air – Niger).. Géographie. Université Joseph-Fourier - Grenoble I, 2009. Français. NNT: . tel-00504021

**HAL Id: tel-00504021**

**<https://theses.hal.science/tel-00504021>**

Submitted on 19 Jul 2010

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**UNIVERSITE J. FOURIER – GRENOBLE I**

*Institut de Géographie Alpine*

**Laboratoire PACTE - Territoires UMR 5194**

*École Doctorale 454 « Sciences de l'homme, du politique et du territoire »*

THÈSE

pour obtenir le grade de

**DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ J. FOURIER**

Discipline : Géographie

présentée et soutenue publiquement par

**Laurent GAGNOL**

le vendredi 30 octobre 2009

Pour une géographie nomade.

Perspectives anthropogéographiques à partir de  
l'expérience des Touaregs Kel Ewey (Aïr-Niger)

*Sous la direction de M. Olivier SOUBEYRAN (directeur)*

*et de M. Ibrahim BOUZOU MOUSSA (co-directeur)*

COMPOSITION DU JURY

**M. BERDOULAY Vincent**

Professeur de géographie – Université de Pau et des pays de l'Adour (rapporteur)

**M. RETAILLE Denis**

Professeur de géographie – Université Montaigne de Bordeaux III (rapporteur)

**M. BOURGEOT André**

Directeur de recherches émérite CNRS – Laboratoire d'anthropologie sociale – EHESS (examineur)

**M. GRATALOUP Christian**

Professeur de géographie – Université Diderot de Paris VII (examineur et président du jury)

**M. BOUZOU MOUSSA Ibrahim**

Maître de conférences HDR en géographie – Université A. Moumouni de Niamey (Niger)

**M. SOUBEYRAN Olivier**

Professeur de géographie - Université Joseph Fourier, Grenoble I

## SOMMAIRE

<i>Avant propos et remerciements</i> .....	5
<i>Note sur la transcription des termes temajeq</i> .....	9
INTRODUCTION GENERALE .....	13
<b>PARTIE 1 – LA DISCIPLINARISATION DU DISCOURS SUR L’AILLEURS OU L’INVENTION DE L’ESPRIT GEOGRAPHIQUE</b> .....	<b>31</b>
INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE.....	33
CHAPITRE I – FONDEMENTS, FILIATION ET FORTUNE D’UNE DOCTRINE GEOGRAPHIQUE EN CREUX : LA DOCTRINE CHOROLOGIQUE .....	36
<i>A- De la « doctrine des articulations littorales » à « l’hypothèse de la thalassographie articulée » ou la réapparition d’un serpent de mer des temps héroïques</i> .....	39
<i>B- De la doctrine chorologique ou les fondements modernes et antiques de la doctrine des articulations littorales (et de la géographie)</i> .....	91
<i>Conclusion : la doctrine chorologique comme creuset disciplinaire</i> .....	152
CHAPITRE II – DU BON USAGE DE LA DOCTRINE RITTERIENNE DES ARTICULATIONS LITTORALES DANS L’ÉCOLE FRANÇAISE DE GEOGRAPHIE A LA DELICATE EMERGENCE DE L’ANTHROPOGEOGRAPHIE .....	165
<i>A- La bataille des articulations littorales dans les Annales de géographie</i> .....	168
<i>B- La rhétorique de l’ailleurs : contrastes et analogies des formes terrestres dans la géographie de Vidal de la Blache</i> .....	196
<i>C- La délicate émergence de l’anthropogéographie</i> .....	224
<i>Conclusion : l’interminable diversité géographique ou l’impossible anthropogéographie</i> .....	250
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE.....	252
<b>PARTIE 2 – LA SEDENTARISATION DES TOUAREGS KEL EWEY : POUR UNE ANTHROPOGEOGRAPHIE DE LA NOMADITE ET DU SEDENTARISME</b> .	<b>255</b>
INTRODUCTION DE LA SECONDE PARTIE.....	257
CHAPITRE I - L’ IMAGINAIRE DISCIPLINAIRE SAHARIEN REVISITE A LA LUMIERE DU CONTRE-EXEMPLE KEL EWEY .....	259
<i>A- L’anatomie du désert ou l’imaginaire disciplinaire d’un individu géographique extrême</i> .....	260

<i>B- Les spécificités des Touaregs Kel Ewey ou l'imaginaire disciplinaire d'un contre-exemple.....</i>	<i>328</i>
<i>Conclusion.....</i>	<i>342</i>
<b>CHAPITRE II- MICRO-GEOGRAPHIE COMPAREE DE LA SEDENTARISATION DES TOUAREGS</b>	
<b>KEL EWEY.....</b>	<b>344</b>
<i>A- La sédentarisation Kel Ewey : de la morphologie à la micro-géographie.....</i>	<i>347</i>
<i>B- La sédentarisation Kel Ewey : de la tente à la maison et du campement au village ? .....</i>	<i>373</i>
<i>C. La sédentarisation Kel Ewey : du pastoralisme caravanier au jardinage irrigué ? .....</i>	<i>411</i>
<i>D. Le nomadisme en question : savoirs géographiques et territorialité Kel Ewey....</i>	<i>449</i>
<i>Conclusion : le paradoxe territorial Kel Ewey ou l'impossibilité de parler en terme classique de sédentarisation.....</i>	<i>524</i>
<b>CHAPITRE III COMMENT PEUT-ON ETRE NOMADE ?.....</b>	<b>527</b>
<i>A- L'actualité géopolitique de l'Aïr ou l'avènement des conditions de la disparition du nomadisme.....</i>	<i>529</i>
<i>B- L'illusion nomadique : de l'opposition à la complémentarité des spatialités nomade et sédentaire .....</i>	<i>592</i>
<i>C- L'impensé nomadique d'un rapport spécifique du pouvoir nomade à l'espace ...</i>	<i>638</i>
<b>CONCLUSION GENERALE : POUR UNE GEOGRAPHIE NOMADE.....</b>	<b>655</b>
<i>Bibliographie.....</i>	<i>666</i>
<i>Table des figures.....</i>	<i>707</i>
<i>Table des photographies.....</i>	<i>709</i>
<i>Table des cartes.....</i>	<i>710</i>
<i>Table des matières.....</i>	<i>711</i>
<i>Annexe .....</i>	<i>717</i>



## *Avant propos et remerciements*

En hommage au vénérable « maître », Claude Lévi-Strauss

Et à mon « patron », Olivier Soubeyran.

Je hais les thèses et les doctorants. Et voici que je m'apprête à soutenir ma thèse. Mais que de temps pour m'y résoudre ! Sept ans ont passé depuis que j'ai débuté mes recherches et, pendant toutes ces années, j'ai souvent projeté d'en entreprendre la rédaction ; chaque fois une sorte de honte et de dégoût m'en ont empêché. Et quoi ? Faut-il formuler encore et toujours par le menu tant de choses déjà dites, tant de postures vite épuisées et partielles, tant de détails insignifiants en rapport avec tout ce qui a été laissé dans l'ombre ? Les états d'âmes n'ont par leur place dans la rédaction d'une thèse.

« La thèse est un suicide permanent ». C'est au minimum un rabâchage incessant et un renoncement interminable ; l'ultime étant de renoncer à ne pas l'écrire. Comment en effet s'astreindre et s'immobiliser à écrire, à ne pas tout lire, à ne pas tout dire, à ne pas en rire ? Tout part d'une curiosité et d'un étonnement et s'achève dans la frustration et dans la certitude feinte de les avoir réduits. La thèse, c'est devoir faire vivre grâce à la reconnaissance d'un grade l'illusion de l'aboutissement d'une volonté de connaissance. Mais, comme Sam Peckinpah l'a fait dire à Pat Garrett, venant de tuer son ami Billy the kid, « *what you want and what you get are two different things* ». Ceci étant dit, faisons comme si la boucle était bouclée, la thèse terminée et l'entente, lors du clin d'œil du chat, volontaire.

La position de recherche que nous soutenons est multiple. Elle possède une strate épistémologique, une itinérance empirique et une ligne de fuite théorique. Cette recherche a parcouru l'histoire de l'imaginaire disciplinaire géographique : son épistémè, ses inerties, ses transformations et ses reconstructions. Elle a tenté de mettre en lumière ce qui nous paraissait toujours en partie ténébreux. Comment, en effet, expérimenter de nouvelles formes d'entendement de la géographie et de l'espace sans chercher à lever une partie du voile, sans chercher à (se) mettre à l'épreuve et parfois à se distancier des approches classiques ? Cette recherche est ainsi, également et indissolublement, l'aboutissement d'une expérience de vie

au sein de campements et de villages Touaregs Kel Ewey, de l'Aïr au Nord-Niger. La finalité d'une pratique longue d'un terrain miné (scientifiquement parlant et, malheureusement, à proprement parler aujourd'hui) a toujours été celle d'une formulation théorique renouvelée du vieux thème géographique du rapport entre les circonstances naturelles et les hommes, plus précisément celui, exemplaire, du nomadisme et de la sédentarisation.

Pour ce qui est des conditions matérielles de la réalisation de cette thèse, j'ai débuté sans ressources financières. Ce qui est une « chance » devenue rare aujourd'hui. J'ai donc pu choisir librement le sujet et les méthodes de recherche, en intelligence avec mes directeurs de thèse. J'ai heureusement pu bénéficier en deuxième année de la bourse Eurodoc d'aide à la mobilité du conseil régional de Rhône-Alpes et eu la bonne surprise en troisième année d'être lauréat d'une bourse de la fondation Cetelem. Des vacances à l'Institut de Géographie Alpine puis un demi-poste d'ATER à l'université P. Mendès France m'ont permis de continuer les recherches et d'avoir mes premières expériences d'enseignement. Etant donné qu'à la date de ma première inscription en thèse en 2002, l'Université de Abdou Moumouni de Niamey ne pouvait pas encore décerner le grade de docteur en géographie, nous n'avons pas pu mettre en place une co-tutelle de thèse mais une co-direction entre Olivier Soubeyran et Ibrahim Bouzou Moussa. J'ai eu la chance d'avoir reçu leur visite pendant une semaine sur mon terrain, à Tabelot, Gorset et sur le mont Bagzan. Cette thèse témoigne de la vitalité de la coopération inter-universitaire qui, depuis plus de vingt-cinq ans (1982-), lie les universités de Grenoble I et de Niamey à travers l'Institut de Géographie Alpine et le département de Géographie de l'Université A. Moumouni.

Le terrain : terme devenu fétiche et dont la signification est quelquefois galvaudée. Dans le cadre académique d'une thèse de géographie, nous ne pouvons insister sur ce qui a été en quelque sorte une seconde forme d'apprentissage. Quatre séjours au Niger m'ont permis d'aller et de retourner sur les lieux de mes enquêtes, de rencontrer et de revoir des personnes dont une partie infime seulement est figurée dans ces remerciements. Il a fallu que j'apprenne la patience et la persévérance (*tezaydert*), à poser les bonnes questions pour ne plus passer pour un agent de développement, un touriste ou un fou. Plus j'en savais, plus mes interlocuteurs eux-aussi en savaient. Les questionnaires formels se sont vite transformés en lieux d'échanges, de débats et de plaisanteries autour du thé.

A l'incomparable chef du village de Tabelot, Abdo Aboulkas, dont la famille m'a « adopté » depuis ce jour d'août 2000 où je débarquais pour la première fois à Tabelot sans

savoir vraiment au devant de quelles satisfactions et de quelles difficultés j'allais me diriger, je ne peux que témoigner ma gratitude et mon affection à l'égard de sa sollicitude (et celle de sa famille), toujours bienveillante à mon égard. Tounkouché, son grand-frère, semi-nomade à la mode Kel Ewey au pied de la dune de Gorset, m'a initié aux subtilités et à la complexité de la culture Kel Ewey. Mon apprentissage du monde touareg a été à son école. Il a été un de mes premiers interviewés. Il s'est avéré être la plus humble et la plus précise mémoire de l'histoire orale akelewey. Je tiens à remercier ici tous ceux qui m'ont permis de constater le sens de l'hospitalité, de la générosité, de la patience, de la vitalité, de la roublardise et de la joie de vivre des femmes et des hommes Kel Ewey, particulièrement Tinna, Timata, Ballala, Ajja, Udju, Azahara, Fatimata, Fati, Ekatab, Assalo, Ghaïchatou ; Elh. Aghali, Amoumoune, Elh. Bidin, Eggur, Enusra, Elh. Elka, Ghabda, Ghissa dit Ambassadeur, Ibana, Kamodi, Elh. Khado, Menta, Noma, Seydi ; Abda, Adam dit Gérant, Addu, Ahmed dit Khomeyssa, Ahmed d'*Emesli wan Bagzan*, Ahmed dit Américain, Akhmudutan, Alhassane, Amou dit Gourgou, Amoumoune, Bachena, Ghabdu, Hadatan dit Premier ministre, Hamadan, Himan, Kariman, Kulallé, Mohamed dit Agnaw, Mussana, Samaghul dit D.G., Sidi, Wanagheli à Tabelot et dans les environs ; Aghali, Alhusseyeni, Hamadan, Makhmud, Salekhu, Suleyman, à Bagzan ; Assalo, Doua et Sidi à Agadez ; Abdoulaye, Hajjia, Kamil, Tchima à Niamey ; je n'oublie pas aussi les habitants de Timia et Azzel ainsi que tous ceux qui ont répondu à mes questions et m'ont accueilli chez eux. Une pensée aussi à l'égard de ceux qui ne sont plus là, notamment Aghali, Amoumoune dit Australien et au regretté Uballa, « sage autoproclamé » de Nabaro-ouest, qui lui aussi a pu être « espion » à Grenoble.

Je suis extrêmement redevable à Alain Morel d'avoir su attirer ma curiosité pour l'Aïr et les Touaregs. Sa ferveur communicative et son aide m'ont été précieuses dès la réalisation de la maîtrise. Je lui dois aussi ma première conférence à un colloque, devenue par la suite ma première publication. Ibrahim Bouzou, qui a été son doctorant, est devenu tout naturellement mon co-directeur de thèse. Son aide matérielle à Niamey, sa disponibilité, ses encouragements et nos discussions m'ont également été très précieux. Je sais aussi tout ce que je dois au privilège d'avoir été encadré ou plutôt éclairé par Olivier Soubeyran.

Je tiens vivement à remercier Vincent Berdoulay, André Bourgeot, Christian Grataloup et Denis Retaillé d'avoir accepté de siéger à ce jury de thèse.

A Niamey, toute ma gratitude va à Aboubacar Adamou et aux étudiants en master ou en thèse Abdoulaye, Goda, Hadiara, Kabirou, Kader, Maïga et Sani. J'ai pu rencontrer à Agadez ou dans l'Aïr les chercheurs André Bourgeot, Franck Giazzi, Moulaye Hassane, Gerd



Spittler, Rouslan Maratbek, Amantur Japarov, ainsi que Virginie, Julien et Sarah, dont les discussions ont été riches d'enseignements. En France, je suis allé à la rencontre d'Edmond Bernus, aujourd'hui malheureusement décédé, Jean Bisson, André Bourgeot, Dominique Casajus et Denis Retailié. Je tiens ici à les remercier de m'avoir ouvert leur porte. J'ai pu suivre à l'INALCO un semestre de cours de tamasheq donné par Mohamed Aghali Zakara.

Je remercie en particulier le personnel de l'IGA, les enseignants et les chercheurs du laboratoire PACTE-Territoires, ceux notamment du séminaire « Suds ». Une mention spéciale pour les relecteurs, les cartographes et autres conseillers : Adeline, Adrien, Alain, Amandine, Aurélie, Boris, Camille, Coralie, Daisy, Damien, Ghoumour, Hélène, Julie, Kader, Maelenn, Marlène, Mohamed, Myriam, Olivier, Sébastien, Xavier. Ma gratitude se porte en particulier sur ma mère et ma sœur pour leur soutien ; Amélie, pour l'intensif mois d'août 2009 ; Bambino, dont les enregistrements musicaux ont bercé mes heures d'écriture ; les thésards ou ex-thésards Petschri, Alexandre, Aurélien, Benoît, Catherine, Cécile, Claire, Isabelle, Kamila, Laurence, Lionel, Maud ; à tous les autres, en particulier mon oncle et ma tante, Caroline, Dayane, Cécile, Stéphanie et Thierno ; et à tout ceux que j'oublie seulement par écrit.

Je suis enfin infiniment reconnaissant vis-à-vis des sacrifices qui témoignent de l'amitié indéfectible que me portent Adrien et Mohamed dit Taghalo, et qui est réciproque. Cette thèse leur doit beaucoup ; tout le reste bien plus encore.

à M., J.-C. et P.

## *Note sur la transcription des termes temajeq*

Les termes temajeq sont notés en italique dans le texte. Leur transcription en français suit habituellement celle fixée par Karl Prasse dans son dictionnaire (2003), sauf quand la prononciation Kel Ewey est quelque peu différente ou si le terme n'est pas présent dans le dictionnaire (ce qui est toutefois rare). Quelques aménagements ont néanmoins été réalisés en vue de simplifier la transcription et de faciliter la lecture : les voyelles brèves ou longues ne sont pas notées. Les linguistes distinguent habituellement sept voyelles, cinq longues a, é, o, i, u (prononcé « ou ») et deux brèves e, ä. Il est parfois très difficile de les distinguer pour des oreilles peu aguerries à la linguistique et surtout la prononciation est très variable et dépend de l'origine de l'individu et de sa tribu. Dans ce travail, il n'est pas distingué le ä (« a » bref) du « e » muet qui seul est noté. Ce qui correspond d'ailleurs souvent à la façon de parler de la *takeloweyt*. La temajeq étant une langue consonantique, les voyelles sont instables et l'essentiel est de bien noter les consonnes. Il existe trois consonnes emphatiques qu'il importe de différencier : « d » et « d » ; « t » et « t » ; « z » et « z ». Les phonèmes sont : b d d f g gh (q) h j k kh l m n gn r s sh t t w y z z. Il n'existe pas de « p » et de « v » en temajeq et les termes français sont souvent prononcés respectivement par la consonne « f » et « b ».

« gh » la vélaire constrictive sonore ( $\gamma$ , le « r » grasseyé),

« q » l'uvulaire occlusive sourde (« gh » noté au féminin qui n'est pas un phonème),

« r » note l'apicale vibrante (le « r » roulé),

« kh » la vélaire constrictive sourde ( $x$ , celui de la *jota* espagnole),

« gn » la dorso-palatale sonore ( $\eta$ , d' « agneau »),

« sh » la consonne fricative chuintante ( $\check{s}$ , le « ch » de « cheval »),

« e » la voyelle centrale ( $\partial$  « shva », « e » muet),

« é » (le *e* dans l'alphabet international),

« u » (le « ou » de « outarde »).

« w » (le « w » de « watt »)

« y » (le « y » de « yoga »).

La temajeq ou plutôt la tamasheq (terme générique parfois utilisé pour désigner la langue des Touaregs) se décompose principalement en tamahaq (*tahaggart* des Kel Ahaggar), en tamashaq (*tadghaq, tawellemmet, tudalt*, etc. des groupes touaregs maliens et burkinabais, ainsi que des Iwellemmeddan du Niger) et en temajeq (*tayert*). Selon les Kel Ewey, la *tayert* se décompose dans l’Aïr en *takéloweyt* (parler des Kel Ewey), *tameghit* (des Kel Ferwan, Kel Fadey, Ifoghas, etc.), *tamesgerest* (des Kel Gress) et *tendez* (parler de l’ouest, issu des anciennes populations de l’Aïr). Mais chaque tribu peut avoir des particularités linguistiques et des « accents », comme par exemple les Itegeyan Kel Bagzan dont se moquent parfois les Igermadan Kel Bagzan. Certains termes viennent de l’arabe, du hawsa (haoussa) et du français ou d’origine plus lointaine (latine, punique, etc.). Sauf indications contraires, les noms temajeq sont donnés au masculin singulier, même si le terme correspondant en français est au pluriel, ceci encore afin de faciliter la lecture. Les termes commençant et finissant par un « t » sont généralement féminins, ceux qui débutent par la désinence en « i » et finissent en « an » (au masculin) ou « en » (au féminin) sont habituellement pluriels. Par exemple *emajegh*, devient *temajeq* au féminin, *imajeghan* au masculin pluriel et *tshimajeghen* au féminin pluriel.

Quelques précisions sont utiles à faire à propos des noms géographiques ou des noms de groupes sociaux. La transcription des termes temajeq en français est très souvent fautive ; sur les cartes mais aussi dans les noms officiels de communes et de villages. Nous avons choisi de conserver l’orthographe officielle pour les noms de communes mais nous avons respecté autant que possible la prononciation Kel Ewey pour les autres lieux. Nous écrivons Timia, Tabelot et Iférouane mais il faudrait noter Tymya, Tabellot et Iferwan.

Nous avons opté pour la transcription « Kel Ewey ». Depuis Hornemann et Barth, la dénomination des Kel Ewey a été très variable : Kelouvy, Kel Oui, Kel Away, Kel Owey, etc. Il en est de même pour le terme « Aïr » qui désigne une région géographique et une « confédération » touarègue. On peut trouver dans la littérature Ayar, Ayer, Ayir, Ahir, etc. Lorsque nous évoquerons la région, nous noterons Aïr ; pour la catégorie sociale Kel Ayer.

Le terme « Touareg » est issu de l’arabe et il n’est pas une auto-définition. Nous l’avons conservé puisqu’il est désormais consacré ; il suit l’orthographe française. Les Kel Ewey se disent *imajeghan*. Au sens strict, il signifie un individu issu d’une « tribu » considérée comme « noble ». Au sens élargi, il désigne tout individu qui en applique les valeurs et parlent la temajeq. La terminologie utilisée classiquement pour décrire les catégories sociales touarègues n’est pas sans posée de problèmes. Les catégories

*emajegh/imajeghan*, *eneslem/inesleman*, *ameghid/imghad*, *éghawel/ighawélan*, *ekli/iklan*, *énad/inadan*, etc. sont traduites habituellement par les termes de « nobles », « marabouts », « vassaux », « affranchis », « esclaves », « forgerons/artisans ». Il va sans dire que l'héritage de la métaphore médiévale employée par les explorateurs et les militaires coloniaux persiste à travers ce vocabulaire. Il faudrait plutôt parler des « aristocrates-guerriers », des « religieux », des « tributaires », etc. Nous les emploierons par facilité de langage mais sans présager d'un quelconque contenu les assimilant à celles des sociétés féodales européennes du moyen-âge. De même, il ne faudrait pas écrire « tribu » pour traduire la catégorie *tawshit*, plutôt « groupe de descendance réel ou fictif ».

Le terme *hawsa* (« haoussa » ou « hausa ») de *kori*, très utilisé par les Touaregs mais aussi par tous les Nigériens parlant français, est pris comme un terme français, synonyme d'oued. Il n'y a pas de terme générique *temajeq*, même si le terme d'*éghazer* s'en rapproche. Ce dernier peut désigner dans certains contextes tout type de *kori* mais il a la signification de « mare », « marigot » dans l'Azawagh. Il est peu employé par les Kel Ewey puisque ces derniers utilisent préférentiellement le terme d'*agoras* pour désigner les grands *koris* (aux lits mineurs bien marqués et à la végétation arborée relativement abondante sur les rives, etc.) ; celui de *talat* pour les petits *koris* ; d'*azza* ou *tyzzé* pour les ravins escarpés comme la « faille » d'Ighalabelaben.



# Introduction générale

Octobre 2001, je descendais pour la première fois de la remorque du camion de la coopérative agricole de Tabelot, à plus de 1000 kilomètres au nord de la capitale du Niger, Niamey, et à plus de 140 kilomètres au nord-est d'Agadez, la ville principale de l'Aïr, aux confins sahélo-sahariens. J'ai attendu avec impatience l'arrivée sur le terrain, dont j'avais très souvent imaginé les paysages et les gens. Tabelot : une oasis, sorte d'îlot verdoyant qui devait contraster avec le désert stérile alentour, dont les sables menaceraient les premiers palmiers. Les descendants d'esclaves s'activeraient nonchalamment dans les petites parcelles irriguées sous la palmeraie, vivant dans l'ombre des nomades, pasteurs nobles et hiératiques, qui rassembleraient non loin de là leurs chameaux après une dure journée de nomadisation. Le soleil qui décline puis disparaît, les foyers qui illuminent les campements de tentes animés par les cris des enfants et des animaux parqués après la traite du crépuscule... L'objectif initial de la recherche était d'étudier le nomadisme « traditionnel » et les transformations probablement irrémédiables opérées par la sédentarisation ; celle-ci étant engagée avec les processus de « modernisation » liés notamment aux pratiques de développement et à l'insertion dans la mondialisation. Les résultats attendus porteraient sur une typologie des causes et des conséquences de la sédentarisation pour, en dernier lieu, définir la condition nomade par opposition à un état sédentaire ; l'hypothèse étant que la sédentarisation est la marque du processus qui conduit à la destruction des sociétés nomades.

Alors même que mes compagnons de voyage m'assurèrent que j'étais bien arrivé à Tabelot, il m'était difficile de le concevoir. Mais quoi ! Les Touaregs Kel Ewey rencontrés portaient bien des turbans mais où étaient les chameaux, où étaient le désert et ses dunes, où étaient l'oasis et ses sources ? Comment qualifier le lieu où j'étais censé mettre à l'épreuve et affûter mon regard de géographe ? Où étais-je ? La géographie de Tabelot ne m'était pas qualifiable de façon immédiate. Cette réalité nouvelle, au-delà du choc, m'apparaissait comme un bloc. Où commencent et où finissent l'oued, l'oasis, le village ? Comment décrire ces quelques habitations légères ou « en dur » qui parsèment de loin en loin des espaces

dénudés de part et d'autre de jardins et de bras d'un oued, dont je n'arrivais pas à comprendre le tressage de ses différents lits de sable ? Où était cette île luxuriante contrastant avec le dénuement de la mer de sable qui l'entourne et la menace ? Point de véritable palmeraie, peu de tentes, pas de dunes, peu d'animaux même ! Je ne distinguais pas d'esclaves noirs, ni de nomades nobles blancs ; mis à part quelques femmes dont le regard se dérobait, il n'y avait presque personne, tous les hommes étaient au jardin. Où étaient les nomades ? Mon premier sentiment, en arrivant dans ce qui allait être « mon village » pendant plusieurs mois, fut de l'incompréhension.

La première dune isolée est à Gorset, à deux heures de marche, où se trouvent aussi les plus proches familles de pasteurs semi-nomades. Les chameaux sont aux pâturages encore plus loin. Les dattiers sont peu nombreux dans les jardins. A la vue de ces « chambres » de boue séchée (banco) qui s'égrainent en ordre dispersé, étais-je même dans un village ? Cette oasis n'en est pas vraiment une ; elle ne répond pas à l'image assimilable que je m'en faisais, d'un lieu clos et plein, nettement identifié par opposition au désert. Ce n'est qu'une sorte de chapelet de jardins : un long cordon parfois interrompu de part et d'autre des bras du *kori* (oued en hawsa) au bord duquel s'égrainent des tentes en nattes, des « chambres » en banco, des cases en paille, des « hangars » de branchages formant des « concessions », elles-mêmes regroupées en quartiers, hameaux et/ou villages. Comment classer et hiérarchiser ces formes d'habitat et d'établissement appartenant à ce que je m'imaginais être des néo-sédentarisés ? Était-ce là où vivaient ces fameux et fiers guerriers touaregs dont je ne distinguais pas la hiérarchie interne, ni n'apercevais l'apparence folklorique des « seigneurs du désert » ? Seul le voile de tête, même négligemment porté, me prouvait pourtant qu'il s'agissait de Touaregs. La rencontre avec cet ailleurs lointain était loin de correspondre aux images et aux attentes que je me faisais avant de partir. Il me fallait donc trouver des clefs de compréhension pour se départir de ce malentendu initial. Je pressentais que cet écran à l'appréhension géographique de Tabelot était l'effet de la persistance en mon esprit de clichés et de stéréotypes propres à l'exotisme des « hommes bleus » et du désert. Je me doutais aussi que les catégories géographiques traditionnelles ne pouvaient s'adapter à ce qui m'était donné de découvrir. Mais je ne m'attendais pas à ce que les catégories exotiques ne se conformassent point à ce qui s'offrait à ma vue. Aujourd'hui encore, il me paraît étonnant de parler de désert et d'oasis, de villages sédentaires et de campements nomades à propos de l'Air.

Les spécificités des Kel Ewey contrastaient avec l'image attendue des Touaregs mais aussi avec l'opposition nomade/sédentaire. J'étais venu étudier le nomadisme résiduel et les

conséquences probablement désastreuses de la sédentarisation et je me retrouvais avec des jardiniers mais aussi des pasteurs et des caravaniers, sans rupture nette entre ces genres de vie, plus ou moins sédentaires ou semi-nomades. Les Kel Ewey échappaient aux distinctions classiques.

Je n'avais donc pas le lieu et les Touaregs que j'espérais. Cette recherche a été le fruit de cette déconvenue initiale et a cherché à réduire ce sentiment diffus de malentendu face à une réalité qui me dépassait. Certes, l'expérience de l'ailleurs réserve toujours des surprises et des désillusions par rapport aux horizons d'attente. Et le retour a cela de constructif qu'il atténue le sentiment de déception et qu'il peut permettre de réviser certains jugements hâtifs. Tout cela peut paraître banal si ce n'était à mon sens que ce malentendu trouvait très probablement son origine dans les catégories géographiques traditionnelles d'appréhension de la diversité saharienne. Les disqualifiaient-elles ? Après un premier séjour sur le terrain, je me suis senti démuni face à la diversité irréductible à mes propres catégories descriptives et analytiques. Pourtant, pour débiter l'écriture, il était nécessaire que je me raccroche à ces dernières. Une première ébauche opposait ainsi les oasis aux pâturages, le jardinage au pastoralisme, les villages aux campements, la sédentarité au nomadisme, etc. en expliquant la spécificité Kel Ewey par une adaptation spécifique à un milieu montagnard jugé favorable car permettant une diversification des activités économiques. A la limite, je pensais avoir à faire à des métis acculturés, des anciens nomades dont la misère, liée notamment aux sécheresses consécutives, les avait contraints à se sédentariser pour survivre. Bien entendu, il me fallait des catégories intermédiaires : les Touaregs Kel Ewey étant des agro-pasteurs, des semi-nomades en voie de sédentarisation ou sédentarisés. Toute une gradation et un passage d'une catégorie à une autre opéraient déjà un glissement vers une relativisation des catégories disciplinaires binaires. Car certaines lectures plus poussées et certaines indications issues de ce premier travail sur le terrain me paraissaient contredire les principes mêmes de la méthode employée.

Je me résolus donc d'une part à approfondir de l'intérieur ma connaissance de la société touarègue, en particulier les Kel Ewey, et d'autre part à mieux faire ressortir les fondements et les inerties des catégories géographiques d'appréhension de l'ailleurs, notamment sahariennes, afin de mettre en distance celles constitutives de mon approche. Une longue pratique de terrain m'a paru indissociable et complémentaire d'une forte réflexivité disciplinaire.



Je me doutais que cette recherche de terrain me ferait progresser à petits pas, qu'il n'y aurait pas de grands mystères à résoudre. Il me fallait être curieux pour des faits apparemment anodins. J'optais pour une approche circonspecte du terrain, selon l'expression de Vincent Battesti (1998). Le quotidien devenait plus sobrement exotique à mesure que des relations étroites se tissaient avec ceux que je côtoyais. Les étonnements se faisaient plus menus et laissaient place peu à peu à des interrogations plus construites. Avec cette imprégnation, s'éveillaient des hypothèses à mesure que le sentiment de profusion de la réalité s'estompait.

Deux indices, fruits du terrain, ont servi de points de départ à l'analyse. Ils ont été pour moi deux grandes « révélations ». Elles ont conduit à ce travail de mise en doute des catégories géographiques qui a été un déblocage pour cette recherche. La première découverte a été de comprendre que l'Air n'est pas à proprement parler, pour les Touaregs qui y vivent, un massif montagneux. Plutôt qu'une région naturelle, l'Air est un secteur d'orientation situé au nord<sup>1</sup>. Pour ses habitants, l'Air est donc considéré comme un espace géographique, mais de façon relative, non pas absolument délimité. Pourtant, c'est aussi un espace politique sur lequel s'exerçait un pouvoir (celui du « sultan » de l'Air). Ces deux espaces ne chevauchent pas les limites « naturelles » des géographes. Je ne pouvais plus faire comme s'il existait une superposition d'une unité naturelle et d'une unité culturelle, l'Air et les Touaregs<sup>2</sup>. La seconde découverte a été de m'apercevoir que les Touaregs n'ont pas de termes pour désigner le nomadisme et la sédentarité. Cette opposition conceptuelle est étrangère à leurs catégories de pensée. Ils traduisent dans leur langue, la *temajeq*, le terme de « nomade » par celui d'*amawal*, qui signifie littéralement « celui qui surveille », le « gardien » (de troupeau), par extension le « pasteur » ; le terme de « sédentaire » par celui de *anasfarag*, littéralement « celui de l'enclos », par extension du jardin, c'est-à-dire le jardinier<sup>3</sup>. Ces deux seules informations ont remis en cause ce que je croyais être les deux objets géographiques de cette recherche : la relation entre une unité naturelle, l'Air, et un couple socio-culturel, les nomades et les sédentaires. Je compris alors peu à peu que cet outillage conceptuel se révélait être un obstacle à l'appréhension d'une ailleurs aussi spécifique. Les Kel Ewey étaient sans aucun doute bien des Touaregs et s'ils n'étaient certes pas des « vrais » nomades, étaient-ils pour autant des « purs » sédentaires ? Nomades, ils ne le sont pas, mais pire, l'ont-ils déjà été ?

---

<sup>1</sup> Cette idée sera précisée plus loin. Voir aussi L. Gagnol et A. Morel (2003).

<sup>2</sup> Le travail de Jean Gallais (1967) et de Denis Retaillé (1983) ont contribué à l'éclatement de la notion de région et de cette superposition au fondement de la géographie et de l'ethnologie classiques.

<sup>3</sup> Nous utiliserons par la suite le seul terme de jardinier qui est appliqué traditionnellement aux travailleurs soigneux des petites parcelles irriguées des « oasis ». De même, nous utiliserons le terme de pasteur

Semi-nomades ? Ou plutôt plus ou moins nomades et sédentaires à la fois ? Il fallait soupçonner bien des catégories pour décrire cette réalité ambiguë.

Pour lever ces blocages à la compréhension du terrain, il me fallait reposer des questions que je trouvais de plus en plus mal posées. Il devenait alors indispensable d'interroger à nouveau frais les catégories géographiques, et avant tout celles de nomade et de sédentaire. Plus qu'un simple détour historique, cet intérêt fondamental pour l'épistémologie de la pensée géographique a été nécessaire et capital pour mettre à distance un imaginaire disciplinaire qui a instruit le regard géographique sur le Sahara et les Touaregs<sup>4</sup>.

J'entrepris donc une histoire disciplinaire du traitement du nomadisme en général et de l'imaginaire disciplinaire saharien en particulier. Là aussi je découvrais qu'il fallait lever beaucoup d'ambiguïté. Pourquoi par exemple parler de sédentarité et non pas de « nomadité » ? Pourquoi existe-il un nomadisme et non pas un « sédentarisme » ? Tout se passe comme si le suffixe en *-ité* suffisait à qualifier la sédentarité comme condition humaine « normale », un état de choses complet et achevé. Tandis que le suffixe en *-isme* suffisait à rejeter le nomadisme dans une idéologie singulière, teintée de particularisme, de marginalité et d'inachèvement. Pourquoi conceptualise-t-on uniquement le passage de l'état nomade à la sédentarité et non pas le passage de l'état sédentaire à celui de nomade puisque les sens de sédentarisation et de nomadisation ne sont pas ou plus équivalents<sup>5</sup> ? Pourquoi continuer à opposer aussi facilement nomade et sédentaire alors que l'on sait très bien que cette opposition est par trop manichéenne et que, dans le « réel », tout se joue dans l'entre-deux, tout étant « semi » ? Depuis le néolithique il n'y a pas de nomades sans sédentaires, de nomades sans relations de complémentarité avec des sociétés sédentaires ou des Etats (D. Retaillé, 1998 et A. M. Khazanov, 1994). Comment le sédentaire en est-il venu à s'opposer progressivement au nomade ? Pourquoi le pasteur nomade a été détaché de ses animaux pour n'être plus que sans domicile fixe<sup>6</sup>, en compagnie du vagabond, du bohémien, du forain et du chasseur-pêcheur-collecteur ?

---

préférentiellement à celui d'éleveur, du fait de la haute valeur économique mais aussi sociale, culturelle, esthétique, etc. qui est associée au bétail dans la société touarègue.

<sup>4</sup> Sur les stéréotypes et les phantasmes de l'exception africaine qui percolent en géographie, voir D. Retaillé (2004).

<sup>5</sup> La sédentarisation désigne aujourd'hui un processus d'évolution dans le temps, tandis que la nomadisation est un processus d'évolution dans l'espace. Pourtant là encore il s'agit d'une restriction de sens du terme de nomadisation : dans certains textes de la première moitié du XXe siècle, on peut trouver le sens symétriquement inverse à celui de sédentarisation, de passage de l'état sédentaire à l'état de nomade.

<sup>6</sup> La définition du nomade comme un peuple « sans habitation fixe », reprise dans tous les dictionnaires et toutes les encyclopédies, est présente dès la première édition du dictionnaire de l'Académie française en 1694.

Voici par exemple ce que dit Hippocrate au début du Ve siècle avant J.-C. dans son célèbre *Traité des airs, des eaux et des lieux* à propos des Scythes, barbares considérés par les Anciens comme étant le prototype même du peuple nomade, à tel point qu'ils les appelaient par métonymie les Nomades (F. Hartog, 1980) : « *Les Scythes sont flasques et trapus ; premièrement, parce qu'ils ne sont pas, comme les Egyptiens emmaillotés [dans leur enfance], usage qu'ils n'ont pas voulu adopter, afin de se tenir plus aisément à cheval ; secondairement, parce qu'ils mènent une vie sédentaire. Les garçons, tant qu'ils ne sont pas en état de monter à cheval, passent la plupart du temps assis dans les chariots, et ne marchent que fort rarement, à cause des migrations et des circuits [de ces hordes nomades]* »<sup>7</sup>. Des nomades qui mènent une « vie sédentaire » ! Oxymore ! Ou plus précisément, une traduction qui aurait été moins savante et moins sensible à l'étymologie n'aurait pas transcrit par exemple « des nomades qui mènent une vie sédentaire » mais plutôt des « pasteurs en position assise », puisqu'en grec ancien, le terme d'où dérive celui de « nomade » désignait à strictement parler un « pasteur », un « berger » ; celui de « sédentaire », « celui qui est en position assise ». Les pasteurs Scythes qui étaient des cavaliers et dont l'habitation principale était un chariot, sont qualifiés ainsi de pasteurs, qui se tiennent la plupart du temps en position assise. Hippocrate explique d'ailleurs leur mollesse sexuelle par ce genre de vie particulier. Les Scythes sont donc bien des nomades sédentaires. Par conséquent, un glissement et une extension sémantiques se sont produits depuis le temps d'Hippocrate<sup>8</sup> : ce qui était pour les Grecs anciens tout à fait recevable, est en effet considéré aujourd'hui comme un contresens. Nomade et sédentaire sont aujourd'hui deux notions antonymes qui désignent des réalités incompatibles.

Ce passage d'Hippocrate me rappelait alors que les Touaregs eux-mêmes emploient le terme *gewer* (s'asseoir, être en position assise) pour désigner le fait d'installer le campement, ou de s'établir dans un village ou dans une ville. S'asseoir, c'est se fixer, temporairement ou définitivement. Se lever (*enker*), c'est lever le camp et partir en migration pastorale<sup>9</sup>. La métaphore est identique. Et comme chez les Grecs anciens, elle n'oppose pas celle du villageois à celle du pasteur qui « est sur » (*ewer*) sa monture et donc en position assise. Chez les Touaregs, la métaphore de la position assise et debout, l'opposition entre le pasteur et le

---

<sup>7</sup> Dans les œuvres complètes (1853 : 215).

<sup>8</sup> Voir E. Laroche, 1949

<sup>9</sup> *Tenekkert* désigne la migration pastorale, la transhumance et la nomadisation. C'est aussi le nom temajeq employée pour la « cure salée » de la région des Tegidda et d'In Gall.

jardinier, ne recourent pas parfaitement celle entre le nomade et le sédentaire. Ce que l'on appelle aujourd'hui en français « nomadisme » et « sédentarité » n'est pas lexicalisé et sémantisé par les Touaregs et ne l'était pas au temps d'Hérodote ou d'Hippocrate par les Grecs : l'opposition entre nomades et sédentaires n'est pas perçue ou du moins est subordonnée à une conception autre et plus large de l'identité et de l'altérité. Les notions de sédentaire et de nomade sont donc plus complexes qu'il n'y paraît. Si les Touaregs ne se disent pas et surtout ne se pensent pas comme nomades par opposition à un état sédentaire, ou s'ils ne perçoivent pas leur différenciation interne par cette opposition, le discours géographique ne plaque-t-il pas alors des catégories sur une réalité touarègue qui lui échappe ? Les malentendus auxquels je me confrontais à mon arrivée à Tabelot ne sont-ils pas le fruit de l'inertie d'un imaginaire disciplinaire toujours prégnant en géographie ? Car au moins depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, cette opposition de genres de vie va de soi. Les classifications se sont certes complexifiées, l'opposition devenant moins nette à mesure que les gradations et les évolutions entre ces deux pôles étaient définies. Les géographes classiques, notamment vidaliens puis tropicalistes, se sont attelés à cette tâche. Des suspensions et une relativisation de l'opposition certes, mais pas de réelle mise en question de la réduction en deux genres de vie objectivement identifiables.

Des lectures plus averties m'incitèrent à continuer sur cette voie, déjà en bonne partie balisée par Denis Retaille (1998), André Bourgeot (1995) et d'autres. C'est, semble-t-il, le travail précurseur de Gilles Deleuze et Félix Guattari (1980) dans le *Traité de nomadologie* qui ont le plus contribué à fissurer le couple conceptuel nomade-sédentaire. Les catégories réifiées, héritées du positivisme et de l'évolutionnisme du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup> se sont depuis trouvées mises à mal et l'opposition s'en est trouvée complètement brouillée. L'idée du rôle dans l'histoire du conflit séculaire entre le sédentaire et le nomade, entre le laboureur et le berger, entre Caïn et Abel, n'est plus tout à fait d'actualité. Aujourd'hui, la métaphore du nomadisme enfle. Elle colle à l'air du temps et voit son sens s'étendre jusqu'à devenir synonyme de mobilité, d'adaptation et de transformation perpétuelles, en tant qu'attribut essentiel de notre condition « postmoderne »<sup>11</sup>. La lutte du nomade et du sédentaire se ferait en nous-même, travaillerait en profondeur nos propres sociétés : et au moment où se réveilleraient nos « pulsions » nomades<sup>12</sup>, disparaîtraient malencontreusement les « derniers

---

<sup>10</sup> « *La première révolution humaine, le passage de la vie nomade à la vie sédentaire, demeure inachevée* » (A. Comte, 1852 : 316).

<sup>11</sup> Par exemple M. Maffesoli (1997) et J. Attali (2003).

<sup>12</sup> Selon M. Maffesoli (1997) ; il est vrai qu'il est difficile d'affirmer en retour qu'une pulsion casanière ait poussé les nomades à la sédentarisation...

nomades »<sup>13</sup>. Par un retournement du sens de l'histoire, c'est comme si le nomadisme portait en lui et annonçait par-là les réalités du futur ; et la sédentarité, legs du passé, ne serait qu'un modèle dépassé symbole d'archaïsme. Pourquoi les nomades deviennent-ils, presque aussi subitement qu'ils disparaissent, sinon un modèle à suivre, du moins une image et une leçon certes dépassées mais simultanément prémonitoires des changements en cours et à venir, comme déjà suradaptés à une condition postmoderne qui se dessine à l'échelle mondiale ? La métaphore de l'espace fluide, de la circulation généralisée et du nomadisme, appliquée à la vie métropolitaine et à la mondialisation, n'est-elle pas un discours qui suppose pour le moins de savoir ce qu'est le nomadisme traditionnel et ce sur quoi repose cette métaphore ou comparaison ? Bien au contraire, c'est en tant que signifiant flottant<sup>14</sup> que le nomadisme semble permettre d'évoquer pour certains les évolutions actuelles de notre (post)modernité. Travailler de près cette question peut révéler bien des enjeux contemporains, enfouis sous la métaphore du nomadisme.

Mais pourquoi définit-on aujourd'hui encore les Touaregs comme des nomades, alors que ces derniers semblent représenter aujourd'hui une minorité ? Parce que les catégories ont la vie dure, parce qu'on a besoin du nomade en tant qu'il permet de dire des choses sur nous-mêmes. Pour se départir de cet imaginaire qui construit notre regard de géographe, il fallait mettre à distance le terrain en s'armant d'épistémologie critique. La mise à jour des fondements, des transformations et de l'inertie de cet imaginaire devant nous permettre de jeter un regard plus neuf sur le terrain et en retour de mettre à l'épreuve ses catégories constitutives. D'autres questions ont surgi : les Touaregs ne peuvent-ils être que nomades ? Qu'est-ce qu'alors que des Touaregs sédentarisés ? Si le nomadisme comporte des éléments de sédentarité, et inversement la sédentarité des éléments mobiles, comment les définir ? A partir de quels critères peut-on définir le genre de vie nomade ? La mobilité et la flexibilité suffisent-elles ? Mais alors pourrait-on dire qu'un homme d'affaire est plus nomade qu'un pasteur semi-nomade qui est casanier sur son terrain de parcours ou qui est fixé à sa palmeraie pendant quelques mois ? Quelles sont les conditions de la sédentarisation ? Ses effets ? Le développement, même durable, ne peut-il être que sédentaire ? Existe-t-il un développement durable possible du nomadisme ? Comment intervenir en milieu nomade ? L'aménagement ne peut-il être que sédentaire ?

---

<sup>13</sup> P. Denis (1989).

Face à cette profusion de questionnements, le parti pris de cette recherche a été de faire jouer les éléments de réponse à toutes les échelles, du local au global. Mais, résolument, une primauté heuristique a été donnée à l'apport empirique du terrain, issu d'une étude « micro-géographique » des Touaregs Kel Ewey. Plusieurs séjours sur le terrain ont donc cherché à dissoudre ces malentendus, reposer les questions en soulevant de nouveaux problèmes et suggérer de nouvelles réponses. Le questionnement central s'est resserré autour de cette notion de sédentarisation, paraissant à la fois évidente, mais aussi ambiguë et par certains aspects tautologique : les éléments qui garantiraient des conditions d'apparition de la sédentarisation ne sont ainsi pas autre chose que ceux qui témoignent des conséquences de la sédentarisation, à savoir la maison fixe, le village, le jardin. Mais si l'on s'aperçoit que le nomadisme incorpore ces éléments sédentaires, qu'est-ce qui fait que l'on peut encore parler de sédentarité (et de nomadisme) ? Comment dès lors concevoir le nomadisme à partir du moment où il produirait en interne un processus continu ou cyclique de sédentarisation qui n'implique pas forcément de ruptures socio-culturelles nettes et brutales, tandis qu'un retour à la vie « purement » nomade, sans maisons ni jardins, est toujours possible ? L'hypothèse centrale s'appuie sur le postulat selon lequel ces signes manifestes de la sédentarisation sont trompeurs et que le seuil de rupture, s'il existe, est ailleurs.

Pour répondre à ce questionnement central, aux faits empiriques dégagés par le terrain, s'ajoutent de façon complémentaire une « archéologie » de la géographie pour comprendre les nœuds de blocage disciplinaire et une « archéologie » du nomadisme pour comprendre les conditions de construction du fait nomade en opposition au fait sédentaire. Ces deux « fouilles » épistémologiques ont été réalisées dans le but final de passer d'une géographie du nomadisme et de la sédentarisation à une géographie nomade.

Il peut en outre sembler paradoxal de consacrer toute une première partie, c'est-à-dire près de la moitié de la thèse, à une histoire et à une épistémologie de la pensée géographique. Cette recherche, nous en avons conscience, mobilise différents champs et thèmes de recherche qu'il n'est a priori peut-être pas si évident de croiser. Il semble difficile de concevoir ce qu'Hippocrate peut nous apprendre sur les Touaregs : en quoi évoquer cette doctrine oubliée des articulations littorales, vieille de deux siècles voire de deux millénaires, peut aider à la compréhension du nomadisme saharien ? Parce que cette réflexivité a été la condition de possibilité heuristique de cette micro-géographie. Cet engagement dans une démarche abductive, qui ne dissocie pas la démarche empirique d'une réflexion sur les catégories

---

<sup>14</sup> Selon l'expression de C. Lévi-Strauss (1950) qui évoque un trop plein de signifié pour la pensée.

d'analyse, n'a ainsi pas fait l'économie d'une forte réflexivité sur la construction du savoir géographique, pour au moins deux raisons.

D'une part parce que nous n'avons pas cherché à réaliser une monographie sur les Touaregs Kel Ewey. L'horizon d'une reconstruction théorique du nomadisme a toujours été le but ultime de cette recherche. Il est alors indispensable de disposer d'un recul disciplinaire et de clefs de comparaison et de construction théorique. Mais plutôt que de chercher à faire une « géographie générale et comparée » ou « globale », en réduisant la diversité initiale, nous avons réalisé le pari inverse selon lequel l'expérience Kel Ewey contient des éléments riches d'enseignements et qui peuvent nous faire remonter jusqu'aux enjeux théoriques globaux. L'idée générale à laquelle se tient et qu'applique cette thèse est que seule une démarche abductive peut contenir des éléments de mise à l'épreuve de nos catégories d'appréhension du réel, à condition qu'elle se réalise dans un cadre réflexif général. Le terrain est un test pour valider l'ajustement à l'échelle locale des catégories descriptives et explicatives employées à l'échelle globale. Mais les enseignements du terrain ne sauraient être pertinents sans une réflexion poussée sur les fondements épistémologiques de la connaissance géographique. La construction de la généralisation ne doit pas échapper à l'épreuve des faits, lesquels doivent être eux-mêmes mis en doute. Il s'agit donc de comprendre les fondements des catégories géographiques parce qu'Olivier Soubeyran (1997) a appelé l' « imaginaire disciplinaire ». La mise à distance des fondements constitutifs du savoir géographique a permis d'identifier les nœuds de blocage d'une connaissance empirique de l'expérience géohistorique et de la territorialité Kel Ewey.

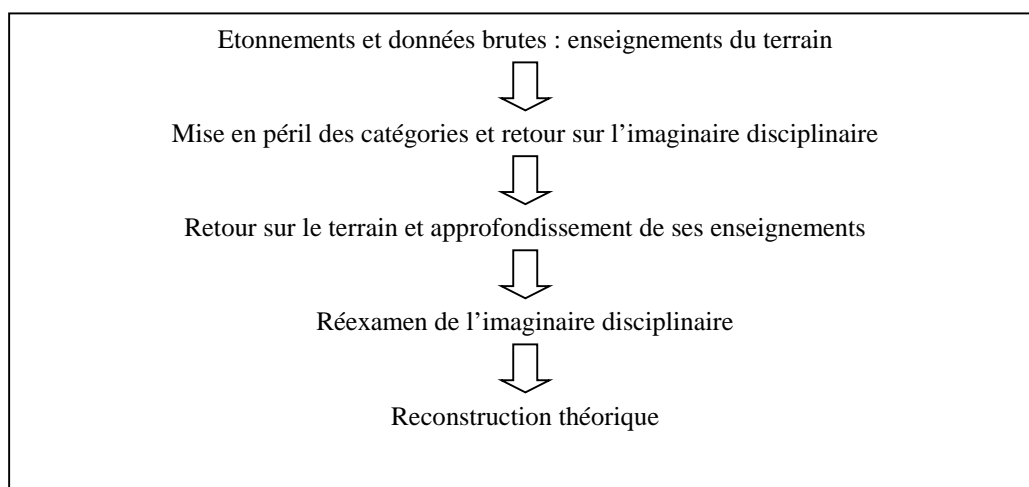


Figure 1 : Tableau méthodologique de la thèse : un mode réflexif de la construction du savoir géographique.

Cette gymnastique intellectuelle entre épistémologie et « réalité » empirique, pouvant passer pour une succession de grands écarts hasardeux, a contribué à mettre en doute ce qui paraissait aller de soi ou même ce qui paraissait être le postulat de base à partir duquel se développerait l'interprétation. Ce qui était non questionnable est devenu le nœud du problème : l'opposition nomade-sédentaire et plus particulièrement l'explication des changements en terme de sédentarisation.

D'autre part, les Touaregs sont un exemple des plus pertinents pour aborder les fondements imaginaires du savoir géographique. Quel meilleur exemple en effet que celui des « hommes bleus », nomades du désert saharien, pour évoquer cet imaginaire de l'ailleurs et pour aborder ces enjeux à l'heure du post-colonialisme, du développement durable et des revendications des peuples autochtones ? Les Touaregs en général cristallisent cette attirance/répulsion pour l'ailleurs. Mais plus qu'à l'imaginaire exotique et aux imageries coloniales, qui ont eu leur part dans l'élaboration de la géographie saharienne, nous nous intéresserons plus précisément aux conditions de la construction disciplinaire du savoir géographique. Le Sahara, en tant qu'il a été considéré comme un milieu extrême et simple, a été un laboratoire pour le savoir géographique qui a pu mettre en application ses doctrines. Y sont plus facilement décelables les continuités, les transformations, les strates de savoir qui se superposent, les passages des unes aux autres, etc. Nous nous proposons ainsi de faire une sorte d'archéologie du savoir géographique saharien, à la lumière de l'évolution des doctrines géographiques. De plus, les Kel Ewey nous offrent un cas particulièrement exemplaire d'un genre de vie irréductible à l'opposition nomade-sédentaire. Nous verrons en quoi les spécificités Kel Ewey ont toujours été considérées comme un contre-exemple dans l'imaginaire disciplinaire. Le topos de la sédentarisation qui s'est progressivement imposé dans l'analyse géographique a pu être mis à l'épreuve de l'expérience géohistorique et de la territorialité Kel Ewey, objet principal de notre travail de terrain. L'étude du cas Kel Ewey possède ainsi en propre une portée subversive qui s'est accordée précisément aux objectifs de cette recherche. Ces derniers se sont progressivement affinés par le contact du terrain : ce sont les enseignements contre-intuitifs issus du terrain qui ont favorisé et même exigé l'élaboration d'une démarche épistémologique critique.

Cette recherche articule donc plusieurs ambitions, épistémologique mais aussi descriptive, théorique mais avec une dimension stratégique. Sa démarche est le fruit d'une réflexivité disciplinaire, d'un travail empirique, d'une construction théorique et d'un horizon stratégique dont les enjeux portent sur les conditions de l'action en milieu nomade. Chacune



de ces dimensions aurait pu constituer séparément une recherche autonome. Mais l'idée-force est de les considérer comme complémentaires et qu'elles s'alimentent entre elles. L'esprit géographique, pour reprendre une expression chère à Vidal de la Blache, insufflé à cette recherche et qui qualifie le mieux cette démarche peut être plus précisément défini par le vocable d'*anthropogéographie*. Ce terme, créé par Ratzel dans son ouvrage éponyme (1882-1891), a été repris plus récemment par Jean Malaurie<sup>15</sup>. En proposant d'actualiser cette expression, il ne s'agit pas de se placer directement dans l'héritage de Ratzel. De la même manière que la géopolitique a pu être expurgée de ces présupposés et être ainsi réhabilitée, cette recherche consiste à étudier dans la profondeur historique le programme constitutif de la géographie dès ses origines grecques, celui des rapports des sociétés humaines à l'écoumène. Nous pensons que ce programme, lié en partie aux théories du milieu en géographie, est aujourd'hui assez largement abandonné par la discipline. Les rapports hommes/milieus ne sont-ils pas toujours traités avec suspicion ? Ne sont-ils pas souvent considérés à partir d'une image poussiéreuse de la géographie, hantée par le spectre du déterminisme ? Pourtant, depuis quelques années, les approches par le milieu n'ont paradoxalement jamais été aussi centrales et novatrices dans les sciences humaines. De même, la géographie physique s'est très largement ouverte sur les problématiques de l'aménagement et du développement (I. Bouzou Moussa, 2000). Certains auteurs néanmoins ont fait valoir la légitimité scientifique de la géographie à appréhender les enjeux des questions environnementales soulevées par le changement climatique et le développement durable<sup>16</sup>. Ce potentiel novateur est aussi reconnu par certains auteurs qui réinscrivent la démarche géographique au sein des théories du milieu et particulièrement de la géohistoire<sup>17</sup> pour comprendre les logiques spatiales et environnementales de la mondialisation sur la longue durée.

L'anthropogéographie est donc la perspective à partir de laquelle cette recherche a tenté de s'inscrire dans les débats actuels qui gravitent autour de la géohistoire, des théories du milieu, de l'histoire globale et connectée qui traverse les sciences humaines et stimulent la géographie. Autant d'appellations qui désignent un champ faisant à nouveau surface dans les sciences humaines et sociales et qui est en voie de stabilisation. Cette recherche, par sa réflexivité disciplinaire et sa méthode, entend apporter sa contribution à ces thèmes

---

<sup>15</sup> J. Malaurie (1971). J. Malaurie est géomorphologue de formation. Ses premiers travaux géographiques ont porté sur le désert saharien, en particulier l'Ahaggar. Par la suite, ses recherches en Arctique, qu'il a qualifiées d'anthropogéographiques, ont souvent associé l'ethnologie, l'histoire, l'archéologie et la géographie.

<sup>16</sup> Voir notamment les travaux de V. Berdoulay et d'O. Soubeyran (2000).

<sup>17</sup> Représentée en particulier par les travaux de Ch. Grataloup (1996 et 2007).

d'actualité, en cherchant à faire valoir la légitimité de la géographie. En outre, elle se situe clairement au sein de la géographie culturelle et des études dites postcoloniales.

L'anthropogéographie constitue, selon le point de vue développé dans cette thèse, le socle fondamental sur lequel s'est bâti un programme disciplinaire propre à la géographie, considéré comme savoir sur l'ailleurs. Ce terme d'anthropogéographie désigne ainsi le discours sur la mise en relation de la diversité géographique avec la multitude des expériences spatiales des sociétés humaines. Le discours anthropogéographique a certes évolué depuis ses racines grecques et, à travers la mise en exergue de sa généalogie, nous montrerons ses transformations et ses inerties. En outre, l'utilisation de ce vocable traduit un certain glissement de la perspective classique en géographie concernant l'appréhension des rapports des hommes à leurs milieux. L'approche anthropogéographique classique, qualifiée de chorologique, est ainsi reconsidérée à partir d'une méthode qui se fonde sur une étude de terrain « micro-géographique », à savoir une ethnogéographie.

Si l'anthropogéographie s'apparente au programme scientifique constitutif de la géographie en tant que savoir disciplinaire, l'ethnogéographie apparaît comme une méthode alternative à l'approche classique chorologique. Le point crucial de divergence entre les deux approches repose sur le statut du découpage terrestre, c'est-à-dire de l'unité spatiale de référence pour la mise en relation des conditions géographiques et des faits sociaux. L'histoire de l'anthropogéographie tient dans la définition en creux qui parcourt toute la discipline, celle de fonder sur des bases scientifiques le meilleur découpage possible de l'espace pour en inférer des bases interprétatives des particularités des sociétés humaines. Cette recherche toujours recommencée du découpage terrestre pertinent est marquée par des auteurs tels que Strabon, Buache, Ritter et Vidal de la Blache, qui ont transmis, tout en la transformant, ce que nous avons appelé la doctrine chorologique. En nous arrêtant sur ces auteurs clefs, nous montrerons comment l'approche chorologique<sup>18</sup> a été le postulat indispensable et irrécusable de l'anthropogéographie jusqu'à très récemment et qu'elle se perpétue dans l'imaginaire disciplinaire, notamment dans l'opposition nomade-sédentaire. L'approche ethnogéographique tente, quant à elle, d'aborder l'irréductible diversité géographique à partir des sociétés qui l'appréhendent et la vivent différemment. Ce qui était un postulat est considéré comme un problème ou plus précisément un blocage à contourner.

Cette dialectique entre anthropogéographie et ethnogéographie se fonde sur les distinctions établies par C. Lévi-Strauss (1958). Depuis que ce dernier a importé ce terme des

Etats-Unis, l'anthropologie se rapporte à une connaissance globale des sociétés humaines dans toute son extension géographique et historique. L'ethnographie correspond au premier stade de la recherche par un travail sur le terrain (observation participante et description). L'ethnologie est le premier pas vers la synthèse, opérée dans trois directions : géographique, historique, systématique. C'est la comparaison des expériences des sociétés dans leurs différences et leurs ressemblances (C. Lévi-Strauss, 1973). De la même façon, l'anthropogéographie se rapporte à une connaissance globale des rapports des sociétés humaines à leurs habitats terrestres, tandis que l'ethnogéographie est l'approche décentrée (D. Retaillé, 1995) par laquelle sont mis en lumière les caractères spécifiques des sociétés relatifs à l'appréhension et l'exploitation de leur habitat, au sens le plus général de milieu. La mise en parallèle des discontinuités naturelles et spatiales avec et du point de vue des discontinuités culturelles (inter- et intra-sociaux), fondée sur une posture comparatiste, permet de prendre véritablement en compte les distances relatives, aussi bien spatiales que culturelles. Pour résumer, la méthode ethnogéographique considère l'ailleurs, en tant que mode d'objectivation du matériel, sans présager d'une unité spatiale délimitée. Cela d'autant plus que notre objet d'étude porte sur la société touarègue pastorale et caravanière et dite nomade ou semi-nomade.

La prise en compte des différenciations spatiales appréhendées du point de vue de la société étudiée rompt avec l'a priori classique fondé sur la délimitation d'un objet d'étude se mouvant dans un cadre spatial. Cette possibilité nouvelle de penser la superposition et l'indifférenciation spatiales, ainsi que la mobilité, permet d'imaginer une « géographie nomade » qui ne soit plus une géographie appliquée au nomadisme. Des auteurs comme J. Gallais, E. Bernus et plus tard D. Retaillé ont ouvert la voie en ce sens. Elle permet en outre de questionner l'opposition nomade/sédentaire et le fait d'analyser les changements en terme de sédentarisation (et inversement de considérer la sédentarisation uniquement dans une perspective de changement). L'objectif plus général est d'être mieux à même de décrire des réalités spatiales mouvantes et flexibles, chez les nomades « traditionnels » eux-mêmes, mais aussi dans nos sociétés contemporaines. Le nomadisme peut être un modèle exemplaire pour tester la fécondité de nouveaux concepts et outils qui ont pour ambition de rendre intelligible les rapports qui s'instaurent ou se transforment entre territoires et pouvoirs. Il s'agit donc de contribuer à construire une « géographie nomade » de façon contrôlée, circonspecte et précise à nos sociétés dites postmodernes ; l'idée essentielle étant de penser la territorialité hors de

---

<sup>18</sup> Cette notion est également en passe de revenir au centre de la réflexion géographique, comme par exemple

l'impératif territorial (D. Retaillé, 1996), c'est-à-dire du territoire de l'Etat, de l'administration des hommes au sein d'un espace borné, démembré, figé. La « géographie nomade » pourrait rendre compte d'autres types de spatialité où s'inscrivent des dispositifs de pouvoir fondés sur la maîtrise de la distance et du contrôle de la circulation des corps, des biens et de l'information.

En ce qui concerne la méthodologie qui a permis de mettre en œuvre ce programme de recherche, il reste à préciser quelques modalités du travail de terrain qui a été réalisé : en plus des trois mois passés à Tabelot et sur le mont Bagzan pour un travail de maîtrise (de novembre 2000 à janvier 2001) et d'un séjour d'un mois en août 2002, deux autres séjours consacrés à la recherche de thèse, de longue durée (dix mois de juillet 2003 à avril 2004 et cinq mois d'août à décembre 2005), ont permis de mener des enquêtes de terrain dans l'Aïr pendant un an et demi. L'espacement sur cinq ans des séjours sur le terrain a été bénéfique dans le cadre de notre démarche réflexive mais aussi riche d'enseignements puisque des transformations importantes s'y sont produites (tandis que tout semble bloqué dans l'Aïr depuis 2007). Outre une douzaine d'entretiens formels à Niamey, Iférouane et surtout Agadez, des enquêtes plus approfondies ont été menées en Aïr dans la vallée du Telwa (Alaghses et Azzel), dans celle d'Abardakh (de Tokedé à Berjé), d'Atkaki (à Atkaki et Infug), de Nabaro, de Tabelot (de Tadara à Barghot), d'Afassas (d'Ajiru à Anu Zégren), sur le mont Bagzan (quasiment tous les villages), autour de Timia (de Téselwet et Gidé à Abarakan et Krib-Krib) et dans les campements de l'est de Tabelot et de Timia (dont Gorset, Tamannit, Tshigeyen, Tagora, Tatagort, Tshighezeren, Tafidet, Takelokuzet, etc.). Les enquêtes à Tabelot ont été les plus minutieuses puisqu'il a été choisi comme village de référence et comme lieu de séjour prolongé. Certaines enquêtes ont été menées depuis Tabelot (déplacements la journée en moto) mais nous avons stationné aussi plusieurs jours à Azzel, Telat, Infug, Ilyalan, Gorset, Tshighezerin (la mosquée à l'est de Tabelot) et plusieurs semaines sur le mont Bagzan et à Timia. A pied avec un âne ou monté sur un chameau, nous avons parcouru à différentes reprises, pendant plusieurs jours ou quelques semaines, les villages et les campements éloignés, à la recherche de nomades ou d'un informateur que l'on m'avait recommandé. Les Kel Ewey ont été la population ciblée par cette étude mais des entretiens ont été conduits avec des Immikitan, Isherrifan, Immaqoran, Kel Tadek, etc. Des hommes et des femmes, des « aristocrates » mais aussi bien que des « forgerons », des

---

chez V. Berdoulay (2007), même si ce dernier l'utilise dans une perspective un peu différente de la nôtre.

« marabouts » et des anciens « esclaves » ont été interrogés. J'ai enfin participé à la caravane (*taghlamt*) qui traverse le Ténéré pour se rendre au Kawar, depuis Ajiru jusqu'à Aney en passant par Tarakat, Ejiwa et Ashegur. La partie « ethnogéographique » de cette thèse a donc consisté en une démarche classique d'imprégnation, d'observation participante et d'entretiens formels et informels. Les questionnaires se sont révélés inefficaces à l'usage de par la méthode qualitative de notre recherche mais aussi et surtout de par la méfiance des Touaregs à l'égard de ce type de collecte d'informations. Les entretiens ont été réalisés en français lorsque cela était possible<sup>19</sup>, mais la plupart ont été effectués en temajeq. L'office d'un traducteur<sup>20</sup> a été nécessaire puisque ma connaissance de la langue ne me permettait généralement pas de mener seul un entretien approfondi, même si je pouvais comprendre les réponses de mes interlocuteurs et poser certaines questions. Les entretiens les plus fructueux ont été établis sur la base d'un échange informel régulier avec quelques personnes, basé sur la confiance et l'échange. Plus j'en apprenais, plus on consentait à m'en apprendre davantage. Il m'a fallu faire mes preuves et surtout faire preuve de patience (*tezaydert*), un des maîtres-mots parmi les valeurs primordiales des Kel Ewey. A Niamey, les archives concernant l'Aïr ont été consultées mais sans avoir pu les exploiter de manière systématique ou exhaustive. Les bibliothèques de Niamey, Grenoble et Paris<sup>21</sup> ont été mises à profit.

La première partie de la thèse traite des fondements de la géographie comme science de l'ailleurs (anthropogéographie), depuis ses origines antiques jusqu'à sa disciplinarisation au début du XXe siècle. Son objectif est de comprendre par une vision rétrospective (à rebours d'un historique disciplinaire), la continuité et les transformations de ce que nous avons appelé l'anthropogéographie. Cette méthode d'exposition de l'histoire de la géographie permet à notre sens de mieux faire ressortir l'inertie de l'imaginaire disciplinaire. Remonter aux fondements même des postulats et des justifications disciplinaires, c'est prendre suffisamment de recul pour mettre à distance ces partis pris, souvent implicites, et qui peuvent constituer des points aveugles de l'analyse ou des nœuds de blocage pour la géographie actuelle.

---

<sup>19</sup> Mes interlocuteurs parlant français habitent essentiellement les villes et les gros villages où se trouve une école.

<sup>20</sup> A titre amical, rémunéré indirectement par des petits « cadeaux » comme l'achat de thé, le plein d'essence, etc., ou rémunéré en argent pour la journée de travail, la location de la monture, etc.

<sup>21</sup> A Niamey celles de l'IRSH, du département de géographie et de l'université de Lettres ; à Grenoble celle de l'Institut de géographie alpine et de Droit-lettres ; à Paris celle du Laboratoire d'anthropologie sociale, du Musée de l'homme, du Muséum d'histoire naturelle, de la BNF, etc. Comme cela est mentionné dans l'avant-propos, des enseignants-chercheurs ont été consultés.

La fondation de la géographie moderne est située en particulier chez Ritter et ses contemporains français qui ont défini une méthode, un objet, un cadre d'analyse, descriptif et explicatif qui lui sont propres. Il a notamment été mis à jour une doctrine, que nous pensons fondatrice pour l'anthropogéographie : la doctrine chorologique. Un de ses avatars, dont les racines plongent jusqu'aux fondements antiques de la géographie et qui est connu sous le nom de doctrine des articulations littorales, a été retenu comme exemple significatif et central. Le possibilisme vidalien est ensuite considéré comme révélateur de l'impasse dans laquelle a été confronté le discours géographique qui lui préexistait. Il est précisé comment cet esprit géographique, conforté par les critiques (histoire, morphologie sociale et ethnologie), a abandonné à d'autres disciplines les fondements anthropogéographiques de la géographie. La querelle du déterminisme géographique peut à cet égard soulever ces questions. La pensée chorologique, qui a servi de fondement sous-jacent à la géographie classique vidalienne, n'a ainsi pas survécu à la critique du déterminisme. Enfin, est abordé comment certaines ouvertures (la géographie psychologique puis tropicale) ont néanmoins abouti à l'émergence d'une méthode ethnogéographique, dont se réclame cette recherche de thèse. Cette histoire revisitée de la pensée géographique a pour objectif final de mettre à jour les fondements du traitement scientifique de la diversité terrestre. Cette mise au jour des inerties et des blocages constitutifs de cet imaginaire disciplinaire constitue à la fois un aboutissement à part entière de la thèse mais aussi un résultat intermédiaire à partir de laquelle peut être reconsidérée la question du nomadisme et de la sédentarisation.

La méthode chorologique, adoptée en vue d'un découpage rationnel de l'écoumène, s'est en effet trouvée appliquée à l'espace saharien de façon particulièrement saillante. La seconde partie traite de cet imaginaire disciplinaire saharien qui s'est transformé mais dont la résilience est telle qu'il contribue aujourd'hui encore à sous-tendre et à bloquer l'évolution de nos schèmes d'appréhension du nomadisme en général et des spécificités Kel Ewey en particulier. Le propos descriptif du chapitre suivant est une mise en œuvre de la méthode ethnogéographique pour repenser sur des bases empiriques l'opposition nomade/sédentaire et la question de la sédentarisation chez les Touaregs en particulier. Après avoir abordé la sédentarisation d'un point de vue morphologique, il est question plus particulièrement de l'habitat et du jardinage irrigué, considérés classiquement comme les marqueurs de la sédentarisation, pour comprendre leur incorporation dans le contexte social, territorial et géohistorique Kel Ewey et les transformations éventuelles qu'ils impliquent. La question des savoirs géographiques et de la territorialité nomade constituent le dernier aspect traité par ce chapitre.

Le dernier chapitre entend être plus théorique. Informé à la fois par les données empiriques issues de l'expérience géohistorique Kel Ewey et de la mise à l'épreuve des catégories classiques de l'imaginaire disciplinaire saharien, il se propose de présenter une construction conceptuelle et théorique alternative du nomadisme. Celle-ci peut notamment aider à comprendre ce pour quoi les politiques de développement, qui s'adressent aux nomades en imposant plus ou moins intentionnellement la sédentarisation, sont soit si destructrices soit si inefficaces. L'enjeu est de comprendre les conséquences non intentionnelles des actions dont les effets, souvent performatifs et sur le long terme, figent les capacités d'adaptation (en l'occurrence de mobilité et de flexibilité) des sociétés nomades.

# Partie 1 - La disciplinarisation du discours sur l'ailleurs ou l'invention de l'esprit géographique

*« En énumérant les causes qui peuvent nous porter vers l'étude scientifique de la nature, nous devons rappeler aussi que des impressions fortuites et en apparence passagères ont souvent, dans la jeunesse, décidé de toute l'existence. Le plaisir naïf que fait éprouver la forme articulée de certains continents ou des mers intérieures sur les cartes géographiques, l'espoir de contempler ces belles constellations australes que n'offre jamais à nos yeux la voûte de notre ciel, les images des palmiers de la Palestine ou des cèdres du Liban que renferment les livres saints, peuvent faire germer au fond d'une âme d'enfant l'amour des expéditions lointaines. »*

Alexander von Humboldt, Cosmos II





# Introduction de la première partie

La première partie de cette thèse peut se lire de deux façons. Le lecteur peut de prime abord y voir une histoire de la pensée géographique revisitée. Elle traite de la géographie en tant que discours sur l'ailleurs, sur l'unité terrestre et la diversité de ses habitats. Elle tente de porter un regard nouveau sur cette géographie pré-vidalienne (et donc pré-universitaire) encore relativement peu explorée par les historiens de la discipline. Une connaissance renouvelée des fondements disciplinaires pourrait pourtant permettre de considérer sous un jour nouveau les théories du milieu vidaliennes et actuelles. Cette thèse peut ainsi se comprendre comme une réhabilitation de la portée des œuvres de Strabon, Buache, Ritter, etc., à l'heure où se multiplient les essais généraux qui s'appuient sur des considérations géographiques et écologiques pour expliquer, au moins en partie, l'évolution différentielle des sociétés humaines. Ces essais mobilisent, le plus souvent de façon inconsciente ou « sauvage », les clés explicatives de certains de ses auteurs. Il appartient à la géographie de ne pas jeter le voile sur la richesse de ce qui constitue ses fondements même.

Mais cette recherche doit aussi se lire comme la mise en lumière des conditions épistémologiques d'un savoir sur l'ailleurs et plus précisément d'une anthropogéographie des Touaregs et du nomadisme. Nous considérons qu'il est utile et qu'il nous a même été indispensable de passer par une épistémologie critique pour en arriver à une compréhension renouvelée des relations des hommes à l'espace ; tout l'enjeu de cette première partie étant de mettre à distance et de se déprendre des catégories descriptives et analytiques classiques en géographie. Plutôt que de refaire une histoire des connaissances relatives au Sahara et aux Touaregs ou plus généralement aux nomades et aux milieux désertiques, plutôt que d'insister après tant d'autres sur l'imaginaire occidental lié aux « hommes bleus » du désert ou au mysticisme du désert, plutôt que de refaire l'histoire des explorations, des conquêtes et des études scientifiques, nous avons privilégié un retour réflexif (et un peu décalé par la généralité du propos) sur l'histoire et l'épistémologie de la géographie pour comprendre les racines de la construction du savoir disciplinaire sur le Sahara et les Touaregs Kel Ewey. Sur quels

principes le discours géographique, conçu comme un savoir sur l'ailleurs, est-il devenu une discipline et un instrument de maîtrise de la diversité ? Comment cette construction disciplinaire a-t-elle permis l'émergence d'un savoir sur l'ailleurs tout en anesthésiant par ses postulats les conditions de régénération de ce savoir ?

Par ailleurs, nous voulons montrer le rôle du déterminisme comme fondement du discours disciplinaire à partir du milieu du XIXe siècle. L'esprit géographique repose sur le problème insurmontable du déterminisme, à la fois support et repoussoir de ce discours sur l'ailleurs. Cette problématique du déterminisme a ainsi rendu possible mais a aussi retardé l'émergence d'une anthropogéographie, à laquelle cette thèse veut contribuer. Elle a en effet permis l'émergence d'un faisceau d'explications qui ne relèvent pas de l'ordre de la nature mais de faits proprement humains, ceux considérés par la géographie vidalienne, la géographie psychologique (Brunhes, Gautier, Hardy, Monbeig, etc.) et la géographie tropicale (Gourou, Gallais, Sautter, Bernus, P. Péliissier, etc.). Mais elle les a aussi longtemps empêchés, les considérant comme des résidus dont la discipline n'avait pas à s'occuper. Le renversement de l'ordre des facteurs a eu lieu progressivement avec la volonté d'en finir avec le déterminisme géographique. Ce n'est que plus tard que la question du déterminisme a été évacuée au profit de la remise en cause du dualisme nature/culture<sup>22</sup>.

Pour traiter du déterminisme, consubstantiel aux fondements scientifiques de la discipline en tant que savoir sur l'ailleurs, nous évoquerons une doctrine géographique assez largement méconnue, plus souvent implicite qu'explicite, puisqu'elle a été exprimée sous des formes et des expressions différentes depuis au moins Strabon. A travers la lecture d'auteurs clés, nous montrerons que cette doctrine toujours mobilisée mais toujours mise en péril par la question du déterminisme est sous-tendue par une rhétorique qui la dépasse. C'est en effet un cas exemplaire de ce qui constitue les fondements anthropogéographiques de la géographie : un discours sur l'ailleurs qui repose à la fois sur des principes que nous appellerons chorologiques et sur une diversité géographique interminable, irréductible au déterminisme. Cette question du discours sur l'ailleurs est abordée en montrant que la tradition géographique, depuis l'Antiquité jusqu'aux Lumières, culminant avec les œuvres de Montesquieu et de Herder, de Ritter et de Humboldt, ne put aboutir à la constitution d'une

---

<sup>22</sup> Sur cette question très vaste, nous renvoyons, entre autres auteurs, à V. Berdoulay et O. Soubeyran (2005), A. Berque (2001), J. Bonnemaïson (1996) ou M. Lussault (2007), aux perspectives différentes, mais cherchant à déconstruire cette opposition entre l'Homme et son milieu, entre nature et culture qui a été structurante pour la géographie.

anthropogéographie lors de sa fondation en tant que discipline moderne à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Parce que le repoussoir déterministe fut trop fort et que le partage disciplinaire se fit au profit d'autres disciplines naissantes ou renouvelées.

# Chapitre I - Fondements, filiation et fortune d'une doctrine géographique en creux : la doctrine chorologique

*« L'Europe deviendra-t-elle ce qu'elle est en réalité, c'est-à-dire : un petit cap du continent asiatique ? Ou bien l'Europe restera-t-elle ce qu'elle paraît, c'est-à-dire : la partie précieuse de l'univers terrestre, la perle de la sphère, le cerveau d'un vaste corps ? »*

(P. Valéry, 1919, La crise de l'esprit)

*« L'ASEAN, par la richesse de ses cultures, par la diversité de ses peuples, par sa géographie même faite de caps et d'archipels, est un peu l'Europe de l'Asie. »*

(Discours du Président J. Chirac à Singapour, le jeudi 29 février 1996)

Il est une doctrine géographique qui, à l'image de la théorie des climats, ne peut être décrite qu'en creux dans l'histoire de la géographie. Spécifique et somme toute complémentaire de la théorie des climats, elle constitue une de ces théories du milieu, toujours suspecte de déterminisme naturel, mais qui a formé et forme parfois encore un substrat théorique pour la géographie et pour d'autres disciplines. Elle provient d'une très ancienne tradition théorique qui associe dans une chaîne analogique les hommes à la configuration et à la position des lieux dans lesquels ils vivent. Le plus souvent implicite, sans désignation particulière et donc sans élaboration conceptuelle jusqu'à Carl Ritter au début du XIXe siècle, cette doctrine est cependant repérable chez certains géographes et certains savants sous des appellations différentes : théorie des habitats ou des lieux, du sol, de la nature du terrain, doctrine tellurique, doctrine des articulations littorales ou de la thalassographie articulée, etc. Pour notre part, nous considérons ces notions comme des transformations épistémologiques et historiques d'un même thème scientifique. Nous les rassemblons donc sous une appellation générique : *la doctrine chorologique*. Ce livre a pour principal objectif d'en rechercher les traces éparses dans le discours géographique, d'en comprendre les fondements, d'en établir l'unité génétique, d'en saisir les transformations et d'en dégager la portée à la fois sur un plan épistémologique et sur un plan plus proprement disciplinaire.

Pourquoi l'exemple de cette doctrine ? Cette doctrine tire ses racines des fondements antiques les plus anciens de la géographie, liés aux théories du microcosme/macrocosme. L'objectif ici n'est pas seulement la mise au jour d'une théorie oubliée ou qui ne dit pas son nom et qui n'intéresserait que l'histoire des idées géographiques : cette doctrine nous intéresse en ce qu'elle est constitutive de la fondation de la géographie en tant que discours descriptif et explicatif sur la Terre et en tant que discipline scientifique. Parce qu'ambiguë, cette doctrine montre de façon exemplaire la nature ambivalente du fondement déterministe qui la constitue. Le déterminisme de la doctrine chorologique est, sur un plan épistémologique, non suffisant et non nécessaire. Le déterminisme, ni direct et linéaire, ni total, est au fondement d'une doctrine géographique qui est définie comme ambiguë, car difficilement saisissable et définissable de façon univoque ; ambivalente car n'excluant pas des déterminations contraires ; et souvent tautologique car ne répondant vraisemblablement pas au principe de non-contradiction. Ainsi, le déterminisme naturel serait selon, N. Mathieu le « *pseudo-péché originel* » (M. Jolivet et N. Mathieu, 1989 : 145) de la géographie classique. Il a été érigé en repoussoir par la géographie à partir des années 1950, en oubliant

un peu vite qu'il a constitué un socle doctrinal et méthodologique qui a permis l'émergence de la géographie en tant que discipline scientifique à part entière.

*A- De la « doctrine des articulations littorales » à « l'hypothèse de la thalassographie articulée » ou la réapparition d'un serpent de mer des temps héroïques*

*« Descriptif : " C'est un roc !... c'est un pic !... c'est un cap !  
Que dis-je, c'est un cap ?...  
C'est une péninsule !" »*

(E. de Rostand, 1897, *Cyrano de Bergerac*)

*1- L'empreinte rittérienne : un héritage qui ne dit pas son nom*

Voici, selon David Cosandey<sup>23</sup>, les deux types de causalités fondamentales qui expliquent la supériorité des progrès scientifiques et techniques accomplis par l'Occident européen. D'abord des conditions politiques et économiques favorables, en particulier une

---

<sup>23</sup> Docteur en physique théorique de l'université de Berne, il travaille actuellement en modélisation mathématique financière dans une banque à Zurich. Depuis 1997 et la parution de la première édition du *Secret de l'Occident*, il se consacre à une « théorie générale du progrès scientifique et technique ». Une deuxième édition plus remarquée et remaniée de son essai est parue en 2007. Ce sous-chapitre est une version largement modifiée d'un compte-rendu critique publié en 2007 par la revue de géographie en ligne *Cybergéo* [<http://www.cybergegeo.eu/index15663.html>].

Ce qui tient lieu de réfutation aux critiques que nous lui avons adressées est consultable sur son site Internet personnel. [<http://www.riseofthewest.net/dcfr/iso2007fr/dc874cybergegeo21dec07fr.htm>].



division politique stable assise sur un nombre suffisant d'Etats prospères en concurrence (plutôt qu'un Empire), ce qu'il a appelé une « *méreuportie* » (1997) ou plus simplement dans une deuxième édition un « *système d'Etats prospère* » (2007). Ce système d'Etats rivaux, mais au sein d'une même aire de civilisation, participe à l'amplification massive d'échanges de biens, de personnes et d'informations. Stimulés par une compétition constante, ces échanges alimentent une croissance économique continue. Mais il existe aussi des causalités « *plus profondes* » qui rendent possible l'émergence et la pérennité de ce système d'Etats prospère. Ce sont « *les lois fondamentales de la géographie* » (p. 500), précisément ce que D. Cosandey désigne par le néologisme de « *thalassographie articulée* » : une morphologie territoriale marquée par la compénétration des terres et des mers, telle que la présente la péninsule européenne richement dotée en détroits, isthmes, baies, presqu'îles, îles ou archipels, golfes et mers intérieures, etc. Cette configuration géographique prédisposerait au progrès. Elle offre les conditions favorables à partir desquelles peut émerger et durer le système d'Etats prospère. Autrement dit, c'est dans les seules thalassographies articulées que jouent à plein les effets positifs du système d'Etats prospères. La présence de mers et d'océans est favorable au commerce (avantages en terme de liberté, débit, confort, vitesse, coût), elle l'est moins pour ce qui touche aux opérations militaires (en tant que meilleures frontières et défenses naturelles qui soient) : « *la mer est le milieu par excellence du commerce, la terre celui de la guerre* » (p. 509). L'« *optimum géographique* », qui avantage idéalement l'essor économique et la division politique stable, est donc l'interpénétration des terres et des mers qu'offre un profil côtier très irrégulier, autrement dit une thalassographie articulée : « *la grande ouverture sur la mer favorise le commerce. Un profil côtier sinueux délimite des domaines à l'intérieur desquels des Etats peuvent se former et se consolider* » (p. 501). Et c'est bien sûr l'Europe qui se rapproche le plus de cet optimum : « *Avec sa silhouette arborescente, ses nombreuses péninsules et bras de mer, l'Europe est à la fois vaste, soudée en un seul bloc et très articulée. Elle offre des domaines distincts pour ses Etats et un accès rapide à la mer pour tous ses habitants* » (p. 510). La valeur civilisatrice de l'articulation littorale se mesure par la longueur de la côte rapportée à la superficie de la région correspondante. Cette mesure est rendue plus « *objective* » en y ajoutant une « *dimension fractale* ». Elle est donc un « *indice de développement* » qui lui permet d'« *affirmer, chiffres à l'appui, que l'Europe occidentale a réellement un profil plus articulé, plus complexe, que le Moyen-Orient, l'Inde et la Chine* ». Par conséquent, chiffres à l'appui, il est montré que la

civilisation européenne a inventé la science, le capitalisme et la démocratie, indirectement certes, grâce au dessin de son littoral<sup>24</sup>. Dès lors, « *l'hypothèse thalassographique repousse la problématique du miracle scientifique européen du domaine des sciences humaines aux sciences exactes, de l'histoire à la géologie* » (p. 581).

Le rôle bénéfique de ce que D. Cosandey a appelé la « méreuporie » a déjà été mis en avant dans les travaux d'historiens comme Jean Baechler et Fernand Braudel (A. Parienty, 1998). Nous reviendrons plus tard sur ces idées qui ont une beaucoup plus longue généalogie. Nous nous attacherons ici à discuter de la seconde causalité, à savoir la « *thalassographie articulée* », qui intéresse plus particulièrement notre propos. Là encore, il paraît une impression de déjà-vu. Sous la « *thalassographie articulée* », se cache en effet la « *doctrine des articulations littorales* » de Carl Ritter (1852 et 1859), même si l'illustre savant allemand n'est jamais mentionné par D. Cosandey. Christophe Brun, dans sa longue présentation de l'essai de D. Cosandey (« Une géohistoire de l'innovation », pp. 13-94), nous offre une utile défense et illustration de sa théorie. Selon lui, le thème de la thalassographie articulée est un lieu commun en géographie et en histoire, que tenterait de dépoussiérer et de renouveler D. Cosandey. Il s'agit d'un « *serpent de mer vieux de près de deux siècles* » qui nous vient d'un « *grand ancêtre momifié* » (p. 45), Ritter, qu'exhumerait l'hypothèse de D. Cosandey. Il est alors d'autant plus surprenant que D. Cosandey ne s'y réfère pas ; ni à lui, ni d'ailleurs à ses continuateurs ou critiques, ni même à des géographes du XIXe ou du début du XXe siècle. En dépit de ce que dit Ch. Brun, tout se passe pour D. Cosandey comme si, mis à part quelques vagues, brèves et rares intuitions, le thème des articulations littorales n'existait pas avant lui et que sa notion de thalassographie articulée soit sortie du néant<sup>25</sup>. Par exemple, lorsqu'il cite de façon anecdotique Strabon, dont s'est inspiré Ritter, ce n'est que par la lecture d'un ouvrage de synthèse sur l'histoire de l'Europe d'A. Conte en 1979 (p. 527). Entre Hume, Montesquieu et les auteurs contemporains qu'il convoque en tant qu'ils esquissèrent quelques idées indécises approchant de l'hypothèse thalassographique, il ne cite que E. Granger, auteur peu

---

<sup>24</sup> « *A ma connaissance, Le Secret de l'Occident est le premier ouvrage à présenter la théorie du système d'Etats prospère avec sa base géographique de façon globale, cohérente et complète, du profil littoral jusqu'aux institutions scientifiques, avec à la clé une confirmation empirique couvrant trois millénaires d'histoire des civilisations* » (D. Cosandey, 2001).

<sup>25</sup> Par exemple lorsqu'il affirme « *Aucun n'a jamais affirmé ni démontré que la thalassographie articulée de l'Europe a été la cause exclusive, bien qu'indirecte, de son triomphe techno-scientifique* » (p. 527) ; « *cette notion de dessin des côtes n'ayant pas encore de nom, il faut lui en inventer un, j'utiliserai dans ce livre le terme de thalassographie* » (p. 509). Est-ce par ignorance ou par une volonté délibérée de masquer ses sources pour faire preuve d'innovation ? Il est piquant d'apprendre que, selon Ch. Brun, la valeur scientifique des travaux de Cosandey tient aussi « *dans une posture imitative dont le manque d'originalité est un sérieux gage de validité* » (p. 38). L'argumentaire s'inverse allègrement, celui du mimétisme de la part du thuriféraire peut être remplacé à bon compte par celui de l'innovation de l'auteur.

connu d'une encyclopédie de géographie grand public chez Hachette en 1922 (p. 530). On s'aperçoit d'ailleurs que ses références bibliographiques ne remontent guère avant les années 1970. Cosandey se sert en effet essentiellement d'œuvres récentes et très synthétiques, des essais généraux d'historiens et d'économistes. Face à ce désert épistémologique, frappant pour un essai de sciences humaines de cette ambition, il nous faut nous tourner vers l'introduction de Ch. Brun qui comble heureusement ce vide. Ch. Brun a partiellement raison : Ritter est à ce point tellement oublié – et même par les géographes – que D. Cosandey, travaillant depuis plus de 10 ans sur l'« *hypothèse thalassographique* », parvient à passer à côté ! Il est vrai que, hormis la traduction et la présentation très utile de G. Nicolas-Obadia (1979) et l'article d'I. Lefort<sup>26</sup>, la doctrine des articulations littorales a été rayée de la mémoire disciplinaire depuis une cinquantaine d'années. Et Cosandey de reprendre, sans le savoir semble-t-il, des idées maintes fois émises et maintes fois combattues<sup>27</sup> mais qui continuent toujours leur chemin de par le monde. Cette « *tradition bâtarde* », pour reprendre les termes cinglants de L. Febvre (1922), dont les lieux communs sont bien présents mais restés implicites depuis une cinquantaine d'années, se voit donc remise au goût du jour et réactualisée par la réponse donnée au « secret de l'Occident » par D. Cosandey.

Reprenons la défense de Ch. Brun qui consiste à replacer la « théorie générale » de D. Cosandey dans l'histoire disciplinaire de la géographie et à légitimer par-là même sa valeur scientifique. Cet argumentaire est serré : il observe que trois obstacles sont à surmonter pour une bonne réception du *Secret de l'Occident* : l'indifférence, le déjà-vu et le risque de l'écueil déterministe. Le premier obstacle est vite surmonté, il ne peut s'agir que de l'inertie du carcan disciplinaire face à un ovni transdisciplinaire. L'économiste J. Brasseul (1998), par ailleurs très élogieux, affirme néanmoins : « *on peut critiquer dans les derniers chapitres l'approche économique de l'auteur, plus au fait des questions scientifiques et historiques que des bases de l'analyse économique. Son optique en reste à un mercantilisme qui, bien qu'encore largement répandu dans l'opinion et les sphères politiques, est tout à fait étonnant dans un ouvrage aussi lumineux sur les autres plans* ». Il n'est pas inopportun d'entendre cet économiste, si enthousiaste par ailleurs sur l'œuvre de Cosandey, en nuancer la pertinence sur un plan disciplinaire, celui de l'économie. De même, un anthropologue peut à juste titre se sentir agacé de la méconnaissance et du traitement particulièrement outreucidant de l'œuvre

---

<sup>26</sup> I. Lefort (1994). Cet article sera commenté par la suite.

<sup>27</sup> « *Tout cela, exposé cent fois, avec plus ou moins de talent et d'ingéniosité ; tout cela aussi, réfuté cent fois, avec une multitude d'exemples à l'appui* » (Febvre, 1922 : 231).

de Claude Lévi-Strauss<sup>28</sup>. Le géographe est lui aussi en bon droit de critiquer les insuffisances et l'utilisation quelque peu caricaturale qu'il fait des objets et des méthodes géographiques contenus dans le livre. L'indifférence est donc surtout du côté d'un auteur qui prétend faire œuvre originale et générale en évitant toute réflexivité disciplinaire. Car c'est tout un pan de la réflexion géographique qu'il restitue tout en l'ignorant. Et ce qui a été occulté par D. Cosandey sert avec Ch. Brun à légitimer sa théorie, puisque c'est au nom de la géographie qu'est justifiée la pertinence de l'œuvre.

Passons au deuxième obstacle, celui du déjà-vu. La difficulté de l'argumentaire de Ch. Brun réside dans ce paradoxe : oui c'est du déjà-vu pour qui connaît l'histoire et l'épistémologie de la géographie (le problème étant que D. Cosandey ne les connaît pas) ; mais non pas tout à fait, puisque Cosandey innove. Quelles sont ces innovations ? Ch. Brun explique qu'elles tiennent à ce qu'elles ressortissent à une approche « *proprement empirique, dégagée du substrat philosophique qui rend en effet aujourd'hui obsolète tout un pan des perspectives et du travail du géographe allemand [Ritter]* » (p. 56). D. Cosandey adopterait une approche expérimentale de type « science dure », alors que Ritter en est resté à une vaine « *mystique déterministe* ». Ch. Brun reprend ici la réduction déterministe et finaliste de l'œuvre de Ritter opérée en France dans l'imaginaire disciplinaire depuis Lucien Febvre (1922). En outre, les moyens mathématiques plus perfectionnés de D. Cosandey garantiraient l'objectivité des mesures. Les hypothèses avancées sont longuement vérifiées à travers des exemples pris dans l'histoire européenne, islamique, indienne et chinoise ; mais aussi à d'autres échelles (de l'échelle régionale à celle de la constellation). La théorie se veut universelle, puisqu'elle s'applique en tout lieu et en tout temps, et objective, puisqu'elle s'appuie sur des calculs savants et non pas sur une quelconque philosophie de l'histoire. Mais

---

<sup>28</sup> D. Cosandey réduit la conception lévi-straussienne du progrès à une résignation intellectuelle : « *Lorsqu'on n'a plus aucune idée, on peut toujours baisser les bras devant l'énigme et invoquer le hasard* » (p. 168). Pour Lévi-Strauss la notion de progrès est relative, elle « *n'est jamais que le maximum de progrès dans un sens prédéterminé par le goût de chacun* ». Il le définit aussi de façon précise et concrète : puisqu'il n'y a pas de « *société cumulative en soi et par soi* », « *tout progrès culturel est fonction d'une coalition entre les cultures* », en nombre suffisant et selon une diversité maximale. Mais l'entropie guette : « *pour progresser, il faut que les hommes collaborent ; et au cours de cette collaboration, ils voient graduellement s'identifier les apports dont la diversité initiale était précisément ce qui rendait leur collaboration féconde et nécessaire* » (C. Lévi-Strauss, 1952). D. Cosandey a sans doute manqué l'occasion d'appuyer son hypothèse méreuporique sur le sens lévi-straussien de la diversité. C. Lévi-Strauss s'interdit de penser à partir d'une conception située du progrès et de comparer des sociétés à l'aune de celle-ci. Le progrès n'est que relatif à l'idée que s'en fait toute société donnée (J., Pouillon, 1993). Et si l'on veut comparer les progrès matériels de nos civilisations prométhéennes alors évitons la comparaison avec les sociétés dites primitives dont les progrès se situent (ou se situaient) à un autre niveau à partir de matériaux différents et selon des finalités distinctes. C'est ce que C. Lévi-Strauss a montré dans la *Pensée sauvage* (1962).

à trop vouloir se dégager hâtivement de la réflexivité épistémologique, n'y a-t-il pas des risques de voir ressurgir les fantômes scientifiques du passé ?

Ainsi, face au spectre de l'accusation déterministe, Ch. Brun cherche bien à s'en défaire<sup>29</sup>, non sans convoquer pêle-mêle la lignée plus ou moins prestigieuse des Montesquieu, Ratzel, Demolins, Vidal de la Blache, Semple, Huntington puisque évidemment « *la thalassographie articulée n'est pas sans rappeler aux géographes le souvenir des temps héroïques de leur reconnaissance disciplinaire* » (p. 42). Et il s'attarde sur Ritter en rétablissant la justesse de vue de la doctrine des articulations littorales. Pourtant, comme on l'a vu, il nuance sa portée en la réduisant à des intuitions<sup>30</sup>, dont la « *mystique déterministe* » lui a valu d'être « *proprement exécutée* ». Le bourreau qui les a « *rouées vives* » étant Lucien Febvre. Ses critiques « *sont formulées dans ce style polémique, péremptoire et cassant, qui rend savoureux ses propres égarements* » (p. 53). Et étonnamment, Ch. Brun s'attache à démonter l'argumentaire critique de Febvre (1922), visant pourtant la mystique et le déterminisme rittériens. Par une inversion de perspective, en opposant Ritter à Febvre en vue de défendre D. Cosandey, il identifie ce faisant l'hypothèse de Cosandey à la doctrine de Ritter. Drôle de paradoxe par lequel Ch. Brun en arrive à défendre Cosandey contre Febvre ! On est loin de l'ignorance (ou du soit-disant refus volontaire) de Ritter par D. Cosandey.

Ch. Brun fait donc comme si les objections de Febvre à Ritter s'adressaient à D. Cosandey. Voilà ce qu'il reproche aux critiques virulentes de Febvre : « *Febvre ne prend pas garde aux effets d'échelle géographique lorsqu'il confond allègrement tous les niveaux spatiaux d'analyse* » (p. 54). Nous ne voyons pas bien en quoi Febvre confond les niveaux d'analyse. L'interprétation que Ch. Brun fait d'une citation de Febvre est erronée (p. 231). Il s'agit plus précisément d'une extrapolation puisque celle-ci est elle-même une citation faite par Febvre d'un autre auteur. Febvre reprend ces faux arguments pour s'en détacher ! De toute façon, l'échelle n'intervient que partiellement dans l'explication de D. Cosandey, puisque, à échelle différente, les effets de la thalassographie articulée sont similaires : à n'importe quelle époque historique, les articulations littorales sont favorables au

---

<sup>29</sup> Ce qui ne l'empêche malheureusement pas de montrer la relation entre les articulations littorales et l'adoption du christianisme (en utilisant les travaux de R. Girard). Il détourne également les travaux d'E. Todd pour conclure sur le fait qu'« *il semble légitime d'établir un lien entre la structuration des types familiaux et sociaux et les formes territoriales qui supportent les sociétés humaines* » (p. 31).

<sup>30</sup> Ses « *intuitions sont proches de ce que Cosandey a, lui, montré avec bien plus d'ampleur, d'acuité et d'arguments, près de deux siècles plus tard* » (p. 50). Notons en passant ce bel euphémisme, comme si cette proximité ne saurait être que le fruit du hasard. « *La thalassographie articulée est à Ritter et Cosandey ce que la découverte du Nouveau Monde fut respectivement aux Vikings et aux Ibériques : tout d'abord, un audacieux et fragile établissement bientôt presque déserté et qui sombre dans un oubli quasiment complet ; puis, bien plus*

développement humain (même si leurs effets jouent sur des échelles différentes), prédestinent au progrès, même si ces avantages peuvent rester virtuels car non « exploités ». Sinon pourquoi évoquerait-il les lois fondamentales de la géographie ? Il réduit d'ailleurs la non-exploitation des potentialités géographiques latentes à l'absence d'innovations techniques (liées à la guerre surtout). Tandis que Febvre cherche à montrer l'importance de ce qu'il appelle les idées et la civilisation. D. Cosandey semble nous dire, mais d'une façon qui n'est pas explicite dans le chapitre 6, que les effets de la thalassographie fonctionnent à l'échelle régionale pendant l'antiquité, continentale avec la révolution industrielle ; elle est aujourd'hui mondiale avec la globalisation et intersidérale dans le futur. Cet accroissement historique des échelles est un lieu commun en géographie depuis la géographie antique, en passant par Ritter ou Camille Vallaux (1911), jusqu'à Jacques Lévy (1997) par exemple. Cette idée selon laquelle le rapport à l'espace d'une humanité d'abord cloisonnée et qui aurait élargi graduellement son horizon géographique, en arrive à la limite à justifier un autre travers simplificateur de l'analyse de l'évolution historique : un sens donné au progrès. Le finalisme rittérien guette...

Deuxième argument contre Febvre et en faveur de Cosandey : la critique de Febvre serait un coup d'épée dans l'eau puisque D. Cosandey ne prétend pas décrire de quelle manière émergent les civilisations et il n'avance pas davantage que tel ou tel territoire, pour une quelconque raison, ne « *joue aucun rôle dans l'histoire. Etudiant spécifiquement chez les plus fécondes et les plus puissantes des civilisations leur capacité de production scientifique et technique, il s'efforce simplement d'identifier les facteurs discriminants, d'une part des variations historiques de leur dynamique innovante, d'autre part, des écarts de puissance qui se sont dessinés entre elles au fil du temps* » (p. 54-55). Ce deuxième argument nous paraît bien fallacieux : quelques pages plus loin, Ch. Brun n'évoque-t-il pas le rôle de la thalassographie articulée dans la « *morphogenèse géohistorique des Etats européens* » (p. 66) ? En outre, Febvre ne critique pas D. Cosandey mais Ritter, et même plus encore la relecture faite par Ratzel et ses disciples français comme Brunhes et Vallaux (voir le chapitre II). D'ailleurs Ch. Brun oublie au passage les objections faites à la doctrine des articulations littorales par les géographes allemands (Peschel, Ratzel etc.) et les géographes français (Dubois, Vidal de la Blache, Blanchard, Sion, Gottmann, Gourou, etc.).

---

*tard, une nouvelle découverte qui doit fort peu à la première et qui, pourvue de moyens bien plus considérables, ouvre à une mise en valeur effective* » (p. 55). Beau tour de passe-passe pour ne pas faire aveu d'ignorance.

D. Cosandey se défend lui aussi de l'accusation déterministe. S'il invoque une « *causalité déterministe* » (celle politique et économique), elle n'est que « *probabiliste* » en matière géographique. La valeur de l'articulation littorale ne détermine pas mais rend possible l'émergence et la persistance d'un système d'Etats prospère, lequel détermine le progrès. La thalassographie articulée est une condition nécessaire mais non suffisante au développement. Ses effets au niveau socio-économique n'apparaissent ainsi qu'au-delà d'un certain seuil de densité, qu'à partir d'une capacité technique de mise en valeur et en raison de conditions naturelles. Et il est évident que les conditions géographiques, qui ont permis les miracles grecs puis ceux de l'Europe occidentale à partir de la Renaissance, n'ont plus aujourd'hui le même rôle. D. Cosandey en revient alors exactement aux propositions vidaliennes encensées par Febvre : les conditions géographiques sont nécessaires mais non suffisantes pour expliquer le développement inégal des sociétés humaines. L'avantage comparatif de la configuration géographique européenne, qui n'aurait pu rester que virtuel, a été exploité. Car ce qui compte, c'est le rapport entre les conditions géographiques et la capacité technique des sociétés à les maîtriser et à les mettre en valeur. Fondamentalement, il s'agit de l'idée de la perfectibilité des milieux par l'action humaine<sup>31</sup>. Sur ce point, D. Cosandey est en cela plus proche des idées de Febvre que ne le laisse penser la présentation de Ch. Brun. D. Cosandey en arrive donc à utiliser sans le savoir les arguments possibilistes pour justifier l'hypothèse thalassographique. Mais là encore, nous butons sur l'aporie proprement possibiliste : si en dernière instance, l'optimum géographique fourni par les articulations littorales est relatif aux capacités techniques, alors comment expliquer autrement que par la tautologie que les conditions géographiques rendent possible un état de fait technique si et seulement si cet état technique préexiste ? On en revient alors à une co-détermination, sans « dernière instance », qui n'est pas sans rappeler la *Naturphilosophie* dont s'inspire Ritter.

En approuvant et en voulant conforter l'argumentaire de Cosandey, Ch. Brun pointe néanmoins une autre difficulté, à savoir que les deux séries causales sont étudiées séparément : il n'est pas expliqué en profondeur comment la thalassographie articulée est la

---

<sup>31</sup> I. Lefort (*op. cit.*) Cette idée est certes très présente chez Reclus mais Ritter en est proprement un des inventeurs (voir ci-après). C'est pourtant par ce thème qu'I. Lefort oppose Reclus à Ritter : elle érige Reclus en figure moderne et précurseur opposée à celle, déterministe, de Ritter. De même que contrairement à ce que veut nous faire croire Febvre, les idées que celui-ci défend sont sur ce point beaucoup plus proches de celles de Ritter qu'il ne le prétend. Mais il est vrai que Febvre s'en prend plutôt à Ratzel et aux ratzéliens.

condition de possibilité de l'émergence et de la pérennité de la « méreuporie »<sup>32</sup>. En quoi le compartimentage géographique produit un compartimentage politique et la multiplication des échanges ? Nous touchons là au cœur du raisonnement de Cosandey et également aux fondements de la géographie politique des philosophes des Lumières (Hume, Montesquieu, Turgot, Volney, etc.) et de la géographie générale classique (rittérienne et vidalienne) qui concernent les causes géographiques du développement historique : les contrastes naturels, la diversité des milieux géographiques, offrent des potentialités démultipliées aux groupes humains qui s'y établissent, et dont les genres de vie se cristallisent en profitant des avantages que leur procure leur milieu d'adoption. La contiguïté de milieux contrastés offre des conditions d'isolement mais permet à la fois de stimuler par leurs différences les échanges et la circulation, ouvrant le milieu aux influences extérieures. Cette dialectique géographique de l'ouverture ou de la fermeture des milieux en fonction de leur configuration est centrale pour ce qui concerne le trait commun de l'épistémologie de la géographie ancienne et moderne. Ce faisant, même si Ch. Brun le dénie, D. Cosandey réhabilite les lieux communs de l'explication rittérienne et possibiliste voire même parfois déterministe et/ou finaliste en géographie, ceux notamment contre lesquels Lucien Febvre affûta sa verve critique : la fatalité, la prédestination et le déterminisme géographiques<sup>33</sup>.

D. Cosandey traite ainsi de la valeur des faits géographiques en eux-mêmes, des atouts et des inconvénients de telle forme géographique<sup>34</sup>. Il est des avantages thalassographiques suppléés par des « *avantages topographiques* », de nature « *géomorphologique* » (sic) : les fleuves encouragent les transports et le commerce, les montagnes « *améliorent la définition d'espaces naturels* » et forment des frontières naturelles protectrices, nécessaires pour la constitution et le maintien d'Etats. Les faveurs et les limites naturelles qu'offre la nature généreuse de l'Europe ont donc permis la constitution et la stabilisation d'un système Etats multiples. Ainsi « *les Pyrénées complètent à merveille les frontières maritimes dont dispose la péninsule ibérique pour déterminer l'espace hispano-portugais (...). Les Pyrénées, les Alpes et le Jura s'adjoignent aux mers pour délimiter ce qu'on appellera la France* » (p. 518). Les destinées historiques des Etats semblent vouées à se mouler dans des cadres naturels

---

<sup>32</sup> Ch. Brun le consent au détour d'une phrase : « *Cosandey ne s'est pas étendu outre-mesure sur cette question des modalités géographiques de la formation durable du système d'Etats prospère portée par la thalassographie articulée européenne* » (p. 65-66).

<sup>33</sup> Enumération citée dans le compte-rendu agacé d'Albert Demangeon (1923) de l'ouvrage de Febvre.

<sup>34</sup> Ce que Febvre dénonce en tant que « *préjugé graphique* ». « *La forme n'est pas créatrice par elle-même* » (op. cit. : 233) ; « *Car l'idée que les peuples (...) se font de leur situation géographique et de ses caractéristiques et de ses avantages ou inconvénients, c'est elle en définitive qui importe* » (op. cit. : 246).



prédestinés<sup>35</sup>. Ce faisant, la notion de frontière naturelle est réhabilitée. Ainsi « *tout laisse à penser que la thalassographie articulée de l'Europe est responsable de sa division politique stable. Les Etats partiels les plus anciens, les premiers formés et les plus durables du continent, se situent tous en des zones prédéterminées par les contours du littoral, c'est-à-dire en des péninsules, des presqu'îles ou des îles* » (p. 514-515). Enfin, l'isolement explique l'archaïsme<sup>36</sup>, l'ouverture et l'échange prédisposent au progrès. Les pays enclavés restent à l'écart des mouvements commerciaux et donc du progrès. A l'inverse « *la thalassographie européenne a accru la circulation des hommes et des idées. Elle a mis chaque région en contact avec toutes les autres, concourant ainsi au développement harmonieux de la civilisation occidentale entière* » (p. 513). Tout se passe dans cette synthèse rétrospective comme si cela ne pouvait pas se passer autrement ; si l'Europe est supérieure techniquement et scientifiquement, si l'humanité est une et que les cultures sont toutes aptes au progrès, alors ce sont les conditions géographiques qui président au développement inégal des civilisations<sup>37</sup>. Puisque l'Europe présente un littoral articulé, alors il suffit de détailler comme avantage décisif toutes les particularités de sa configuration géographique. La démonstration devient prospective en changeant d'échelle, puisque l'évolution de l'humanité serait une découverte progressive de la Terre puis de l'Espace. Il suffit alors « *d'analyser les qualités géomorphologiques de notre environnement spatial* », de juger de la qualité de la configuration du système de planètes, en somme d'analyser la « *planétographie articulée* » de

---

<sup>35</sup> On est proche ici de la « *mystique* » rittérienne, de cette harmonie naturelle entre le Tout terrestre et les individualités géographiques. Ce que Febvre critique en tant que « *préjugé de prédestination* » : « *Qui dit limite naturelle dit limite prédestinée – idéal à conquérir ou à réaliser* » (op. cit. : 325). Dans son commentaire de l'œuvre de D. Cosandey, le général P. M. Gallois (2003) réhabilite d'ailleurs explicitement cette idée de prédestination géographique de la France. Il conclut en outre sur son opposition à l'élargissement de l'Union européenne en légitimant scientifiquement son souverainisme par la théorie de D. Cosandey : « *Adieu à la diversité enrichissante, aux rivalités stimulantes évoquées par David Cosandey pour faire place à la grisaille « babelisante » agissant sous une demi-volonté. Triste siècle et bien mélancolique pavane pour une République défunte* ». Les justifications idéologiques que l'on peut tirer aisément du *Secret de l'Occident* ne sont sans doute pas pour rien dans sa bonne réception médiatique et politique.

<sup>36</sup> « *La notion d'ouverture n'a qu'une valeur relative en géographie puisque l'action de l'homme peut rendre mobile et ouvert ce qui jadis semblait naturellement immobile et fermé* » (Demangeon, op. cit. : 166).

<sup>37</sup> J. Brasseul (op. cit.) ne dit pas autre chose dans son apologie déterministe de l'essai de D. Cosandey : « *La théorie de Cosandey comporte un socle extrêmement solide parce qu'il est permanent. Ce socle est la géographie, les conditions naturelles initiales. Si les diverses civilisations de la planète sont différentes, comment expliquer ces différences sinon par des conditions variées du milieu physique ? L'aspect torturé de la géographie européenne rend compte de la diversité des nations du continent; la forme de cercle immense de la Chine explique la domination des tendances centripètes et centralisatrices, la permanence au cours de trois mille ans d'histoire d'empires unifiés, et l'impossibilité pour diverses "nations chinoises" de s'affirmer ; les conditions géographiques difficiles de l'Afrique noire et son isolement sont de même à l'origine du retard technique et économique ; le caractère aride des régions dominées par l'Islam et leur disposition géographique expliquent aussi en grande partie l'évolution des pays musulmans, etc. La géographie est intemporelle et le face à face des peuples avec des milieux différents constitue un excellent point de départ pour expliquer les divergences dans l'évolution des civilisations créées par l'humanité* ».

notre système solaire, puisque « *l'interface continent-océan se convertit assez naturellement en interface planète-espace* » (p. 817). Alors qu'il n'y a plus de socle thalassographique à découvrir et exploiter sur Terre, que l'articulation planétographique n'est pas favorable dans notre système solaire, D. Cosandey nous invite à conclure qu'il faudra compter plutôt sur un système stellaire voisin plus articulé, où « *il se peut même que des créatures intelligentes y vivent* » (p. 836).

A trop vouloir détacher les sciences humaines de leurs fondements épistémologiques en les réduisant à une pseudo-démarche expérimentale, D. Cosandey en arrive à réhabiliter les anciennes apories auxquelles il croit pouvoir échapper. Les néologismes n'y font rien : noyer la réflexion dans le flot des exemples historiques, sans refonte épistémologique, conduit aux mêmes impasses. Enfin, en utilisant les arguments possibilistes pour contrer les accusations de déterminisme, Ch. Brun, qui vise à légitimer dans le discours disciplinaire les ambitions synthétiques trop imprudentes de D. Cosandey, en revient alors à la vieille lune qui veut que l'on dénonce ce dont on ne peut pas se passer. « *Ainsi continuent de se poser dans la forme traditionnelle des problèmes que le temps rajeunit* » (Febvre, *op. cit.* : 71).

Nous avons déjà évoqué dans notre compte-rendu critique le succès de l'ouvrage de D. Cosandey dans la presse. Selon le philosophe R.-P. Droit, le *Secret de l'occident* est d'une « *grande originalité* » ; sa « *théorie du développement culturel [est] tout à fait singulière* » et n'a « *rien à voir avec un déterminisme strict* »<sup>38</sup>. D'ailleurs D. Cosandey n'est-il pas, selon E. Le Roy Ladurie, le « *fidèle continuateur de Braudel* »<sup>39</sup> ? Pour l'économiste J. Brasseul (1998), « *il s'agit donc d'un travail brillant et original qui permet une meilleure compréhension de l'évolution historique, qui fournit une réponse séduisante à la question : comment en est-on arrivé là ?* » et qui fournit « *une bibliographie, très complète sur la question* ». La réception a toutefois été plus critique dans des revues scientifiques telles que *New Scientist* et *La Recherche*<sup>40</sup>, dont les comptes-rendus dénoncent la réduction de l'analyse historique à quelques facteurs généraux. Depuis la parution de notre compte-rendu, la revue *Sciences Humaines* s'est fait l'écho du *Secret de l'occident* à plusieurs reprises. Il a eu droit à deux recensions, deux interviews et une invitation à un colloque à Cerisy en septembre 2008 sur le thème des philosophies de l'histoire. Sa contribution était intitulée : « *La théorie du*

---

<sup>38</sup> *Le Monde des livres* du 05-10-2007 (p.8).

<sup>39</sup> « La conquête de l'Ouest de Braudel » *Le Figaro Littéraire* du 13-03-98.

<sup>40</sup> Voir les objections d'A. Parienty parues dans *La Recherche* (1998) et celle de P. Fara dans *New Scientist* : « *This zany attempt at a triumphalist Plato to NATO account provides a salutary reminder that finding new ways of writing scientific history is not always such a good idea* » (1998 : 49).

*système d'États stable et prospère: une philosophie de l'histoire réussie ?* »<sup>41</sup>. Il n'est évidemment pas le seul auteur à proposer des synthèses historiques dont les fondements explicatifs relèvent en partie des théories des milieux. En témoignent les nombreuses références actuelles que lui-même et surtout son préfacier convoquent. Depuis une quinzaine d'années, essentiellement dans le monde anglo-saxon, il existe tout un courant de recherche de « *world history* », « *global history* », « *big history* », qui domine les ventes de livres d'histoire, dont l'expression équivalente en français s'impose comme celle d'« *histoire globale* ». Ce courant s'attache notamment, dans la tradition braudélienne, à comprendre les racines historiques de la mondialisation et des écarts de niveaux de développement. Le courant de la « *connected history* » s'en distingue en s'amarrant plutôt dans les « *postcolonial studies* ». Il faut aussi y ajouter des ouvrages généraux de géopolitique ou plus sensibles à l'environnement, par exemple les livres à succès d'Huntington (1997) et de J. Diamond (2000 et 2006). Un numéro spécial de la revue *Sciences Humaines*, de la *Revue d'histoire contemporaine* et du *Débat* ont proposé une vision d'ensemble très récemment<sup>42</sup>. Ce courant multiforme semble donc intéresser depuis peu les sciences humaines françaises.

Tous ces auteurs ne mobilisent pas de façon centrale une explication géographique de l'histoire. Mais il est frappant de constater que le contexte est aujourd'hui encore plus favorable pour le retour des théories du milieu, au détriment des thèses d'un Huntington par exemple<sup>43</sup>. Les débats sur le changement climatique, sur la question environnementale et sur le développement durable sont pour beaucoup dans leur retour en force. Ils ont rendu possible l'émergence de ces questionnements historiques liés aux effets géographiques et environnementaux sur les sociétés. Ainsi, après une première parution passée quasi complètement inaperçue en 1997, le livre de D. Cosandey connaît aujourd'hui une très bonne réception médiatique. Avec cet esprit du temps, la doctrine rittérienne retrouve une deuxième jeunesse.

---

<sup>41</sup> Publié dans L. Testot (2008). Voir aussi le compte-rendu de Ch. Grataloup paru dans la revue *EspacesTemps.net* (2008).

<sup>42</sup> La revue *Sciences humaines* (2008, n° spécial, 12), la *Revue d'histoire moderne et contemporaine* (2007, n° 54-4) et la revue *Le Débat* (2009, n° 154).

<sup>43</sup> Il est intéressant de constater que les théories du milieu ont eu le mérite de se superposer ou de se substituer aux arguments évolutionnistes ou culturalistes tant ressassés du choc des civilisations, qui expliquent l'évolution de l'humanité à partir de mondes religieux et culturels qui s'affrontent.

Jared Diamond<sup>44</sup> est de loin le plus connu de tous ces auteurs. Il semblerait qu'on lui doive ce retour actuel aux grandes synthèses historiques à la Toynbee et à la Braudel en centrant le curseur explicatif sur le milieu (les conditions écologiques et géographiques). Avant d'écrire son best-seller mondial *Effondrement*, il s'est fait connaître par un autre succès éditorial planétaire *Du fondement de l'inégalité*<sup>45</sup> dans lequel il entend à son tour porter un « regard neuf » sur le thème des « effets » géographiques sur l'histoire (p. 22-23). Nous ne ferons pas une analyse aussi fouillée de son ouvrage paru la même année que celui de D. Cosandey et qui présente de nombreux points communs. Ces ressemblances ne doivent pas masquer de profondes divergences à la fois de ton et de contenu. L'humilité, la contextualisation historique et l'esprit d'ouverture à un pluri-déterminisme qui n'entend pas épuiser la réalité, sont à mettre au crédit de l'œuvre de J. Diamond. Ceci étant dit, il reprend lui aussi certaines idées chères à Ritter. Ce dernier n'est pas cité ; mais Semple l'est. Elle est d'ailleurs une des seules références purement géographiques (avec Sauer) ou antérieures à la seconde guerre mondiale de la bibliographie du livre de J. Diamond. Et c'est à travers Semple, disciple de Ratzel, que les idées de Ritter sont parvenues jusqu'à J. Diamond.

La production alimentaire est, selon le géographe et biologiste américain, la « cause lointaine » la plus importante de l'évolution inégale des sociétés. La révolution néolithique est ainsi la clef pour comprendre le rythme différentiel de l'évolution historique. La production et l'accumulation alimentaires ont marqué un seuil au-delà duquel s'engage toute une chaîne d'effets cumulatifs. C'est en ce sens que découlent pour J. Diamond des facteurs plus immédiats et qui engendrent eux-mêmes d'autres boucles de rétroaction positives : les fusils, les germes et l'acier comme il est dit dans le titre ou plus précisément l'innovation technologique, le perfectionnement de l'écriture, l'accroissement de la densité et de la résistance aux germes. C'est ici que J. Diamond se fait le plus convaincant et sans doute le plus original. Mais une question reste posée : comment dès lors expliquer les causes initiales de cette force cumulative à l'origine du mouvement de l'évolution historique ? On en revient aux facteurs explicatifs de la révolution néolithique. Il propose plusieurs facteurs qui sont surtout liés à la richesse biologique du croissant fertile, où se trouvent les principales espèces animales et végétales domestiquées par l'homme<sup>46</sup>. Il insiste surtout sur le phénomène de

---

<sup>44</sup> Biologiste de l'évolution et aujourd'hui professeur de géographie à l'université de Los Angeles. Cité par N. Sarkozy, commenté par B. Gates, ces ouvrages seraient les livres de chevet de B. Clinton.

<sup>45</sup> Pour une bonne présentation de ce livre, voir la recension de Nicolas Duvaux (2007). Pour *Effondrement* voir la critique controversée mais stimulante de D. Tanuro (2007) dans le *Monde Diplomatique*.

<sup>46</sup> J. Diamond se garde de mentionner le renversement épistémologique de l'approche du néolithique qui a été opérée par Cauvin (1998) : ce dernier montre qu'une « révolution des symboles » a précédé les transformations

diffusion de l'agriculture et de l'élevage. C'est alors qu'intervient la configuration des continents : l'Eurasie se déploie principalement sur un axe latitudinal contrairement à l'Amérique ou l'Afrique qui s'étirent essentiellement sur un axe longitudinal. L'axe latitudinal permet beaucoup plus le déploiement des espèces animales et végétales, utiles pour la révolution néolithique, et le renforcement des contacts et des échanges entre groupes humains. Les sociétés européennes ont su à la fois faire développer et s'immuniser contre les armes, les virus et l'acier. L'Amérique, l'Afrique et l'Océanie, restés isolés, n'ont pu produire autant puis résister à ces derniers lors des conquêtes des Européens. A la manière de Ritter, J. Diamond considère l'histoire comparée de l'humanité selon une division géographique en continents. Il distingue quatre continents et, fait notable, il ampute l'Afrique du nord (Maghreb et Egypte) du reste du continent en la rattachant à l'Eurasie ; de même que Ritter qui la considérait comme un membre détaché du corps africain. Par la lecture de Semple, outre cette perspective rittérienne, il y ajoute une dimension ratzélienne en terme d'expansion spatiale : les configurations des continents formant obstacle ou facilitant les phénomènes de diffusion. En n'abordant pas les aspects culturels de la révolution néolithique (par exemple les thèses de Cauvin, 1998), il met en avant les prédispositions géographiques et environnementales de l'Eurasie qui auraient préparé la complexification croissante des populations qui y vivent. Par ailleurs, la topographie européenne a conduit à la fragmentation politique. L'impossibilité d'une domination hégémonique et d'une homogénéité des populations a rendu nécessaires les échanges et a engendré une concurrence entre les peuples, facteur de progrès. Il en revient à la méreuporie de D. Cosandey. Lui aussi plaide pour une inscription de l'histoire dans le champ des sciences dures ; la méthode comparative faisant office de test expérimental. La géographie générale comparée qui étudie les rapports entre la nature et l'histoire humaine (titre de l'ouvrage de Ritter) a de beaux jours devant elle.

Rares sont les géographes qui critiquent ou s'inscrivent dans ce retour en force de l'histoire globale mobilisant les théories du milieu. Le délit de déterminisme géographique est encore chose grave. Les géographes français ont donc été discrets quant à leur positionnement par rapport aux idées de Diamond<sup>47</sup>. Seule la géohistoire de Ch. Grataloup (1996) se confronte

---

matérielles. De même le travail de N. Waechtel (1971) aurait pu guider celui de J. Diamond vers une prise en compte de facteurs culturels qui sont minimisés ou évacués dans son étude : il réduit ainsi le contact entre les Amérindiens et les conquistadors au seul rapport de force technique et militaire, en dehors de toute considération mythologique et eschatologique, même s'il insiste sur la nouveauté que représente le cheval pour les Incas.

<sup>47</sup> Par exemple, C. Bataillon (2006) a fait un compte-rendu plutôt positif des thèses de J. Diamond. Ch. Grataloup, tout en dénonçant le parti pris déterministe de J. Diamond utilise son travail à de nombreuses reprises

et se conforte à ce nouveau courant anglo-saxon. Mobilisant la chorématique dont il est un des théoriciens avec Roger Brunet, sa géohistoire entre en résonance avec la démarche rittérienne. Les individus terrestres sont devenus des « *corps spatiaux* » (p. 21) ou des « *êtres géographiques* » (p. 78) ; les articulations littorales des « *synapses littorales* » (p. 112). Ces entités spatiales sont séparées par des barrières naturelles qui bloquent le phénomène de diffusion et renforcent l'isolement et l'homogénéité spatiale. A l'inverse, les positions sur un axe ou un carrefour naturel facilitent la diffusion, à l'image de Bagdad au cœur isthmique de l'Asie du sud-ouest, et prédisposent au développement. Mais pour Ch. Grataloup les effets historiques de ces êtres géographiques sont relatifs voire réversibles<sup>48</sup>, interagissent entre eux et s'interpénètrent. En mettant sur le même plan la géographie comparée de Ritter et la combinatoire de la chorématique appliquée à la géohistoire, nous n'entendons pas qualifier d'archaïsme et de déterminisme ces auteurs, mais seulement mettre en évidence un certain nombre de difficultés ou de contractions sur lesquelles bute la géographie humaine depuis ses fondements mêmes, mais qui fondent simultanément la légitimité de la géographie à s'emparer de ces questions. La comparaison de la valeur civilisatrice des formes et de leurs positions dépend notamment de leurs échelles d'identification et l'évaluation de leurs effets procède de nos propres critères de conception du progrès et de la civilisation. C'est en quelque sorte, sur un plan différent (historique plutôt que géographique), ce que J. Goody (2006) critique chez les tenants de la « *world history* » dans son dernier essai sur le « *vol de l'histoire* » : en admettant une histoire rétrospective, parfois téléologique, du point de vue du « vainqueur », on en revient à imposer ses cadres de pensée au reste du monde et à juger l'histoire des autres selon son propre modèle. N'est-ce pas aussi revenir, sur un plan analogue, à cette mystique rittérienne tant décriée qui confirme le dessein divin dans l'harmonie et la supériorité géographiques de l'Europe posée comme postulat ? L'eurocentrisme ne doit pas voler la géographie de l'ailleurs. C'est également le point de vue que défend l'anthropologie historique de M. Sahlins (1976a et 1989), les historiens de la « rencontre » ou de la « situation » coloniale, du métissage ou de l'hybridation des mondialisations (le courant de la « *connected history* »).

---

dans sa *Géohistoire de la mondialisation*. Je n'ai trouvé que l'historien Jean-Pierre Chauveau qui a déconstruit de façon isolée en 1986 le rôle du facteur écologique et de la morphologie côtière dans l'histoire maritime africaine : « Une histoire maritime africaine est-elle possible ? Historiographie et histoire de la navigation et de la pêche africaines à la côte occidentale depuis le 15<sup>ème</sup> siècle », *Cahiers d'Etudes Africaines*, vol. 26, n° 101, pp. 173-235.

<sup>48</sup> Ch. Grataloup prend alors l'exemple de l'Atlantique qui n'est plus un obstacle avec les progrès de la navigation à partir du XV<sup>e</sup> siècle. Rappelons qu'il s'agit du même exemple pris par Ritter mais aussi par

Quasiment aucun de tous les auteurs contemporains signalés ne mentionne la doctrine de Ritter. Anonyme, la doctrine chorologique poursuit néanmoins son chemin. En fait, dès la seconde guerre mondiale, la référence à Ritter disparaît en géographie comme en histoire. Ainsi vers 1950, à la suite de Lucien Febvre (1922), Maurice Le Lannou (1949), Jean Gottmann (1952), et surtout Pierre Gourou (1947) critiquèrent les présupposés déterministes des théories du milieu. Ils ne citent plus Ritter et ne distinguent plus la doctrine des climats de la doctrine de Ritter. Depuis cette époque, les théories du milieu sont devenues quasi taboues en géographie, car suspectes de déterminisme. Elles ont été laissées aux historiens, politologues, économistes, biologistes, etc. qui s'en délectent. Et aujourd'hui encore, en dépit de la traduction de G. Nicolas-Obadia qui date de 1974, l'œuvre de Ritter est oubliée ou n'est considérée qu'à partir de la reconstruction de l'imaginaire disciplinaire opérée par Lucien Febvre. Tout cela est révélateur de l'impasse et du désintérêt des théories du milieu en géographie. Etudions de plus près l'œuvre de Ritter.

---

Humboldt, Malte-Brun et Reclus pour montrer l'arrachement des hommes aux déterminations du milieu par les progrès techniques.

## 2- *L'anatomie terrestre ou la constitution rittérienne de la doctrine des articulations littorales*

Le géographe allemand Carl Ritter<sup>49</sup> (parfois orthographié Karl en anglais et Charles ou Karl en français) est considéré, avec son compatriote Alexander von Humboldt, comme le fondateur de la géographie moderne (figure 2). Il s'est fait connaître comme pédagogue et enseignant<sup>50</sup>, ainsi que par la publication de son œuvre majeure *Die Erdkunde* de 1817 jusqu'à sa mort en 1859, la même année que celle de Humboldt. L'œuvre de Ritter, dépassant celle de Reclus, a été considérée comme la plus vaste jamais réalisée par un auteur seul en littérature géographique. Il connut le succès dès 1817-1818 en publiant les deux premiers volumes de l'*Erdkunde* sur l'Afrique, auxquels il consacra une deuxième édition en 1822, plus fournie, avec en outre une introduction générale (en un volume de 1084 pages). Il complètera sa géographie universelle avec les tomes sur l'Asie qui resteront inachevés. A partir de 1832, presque chaque année un tome d'environ mille pages est publié : en 1832, 1833 et 1834 trois tomes sur la Haute-Asie ; en 1835 et 1836 deux sur le monde indien ; en 1837 un sur l'Asie

---

<sup>49</sup> Né en 1779 à Quedlinburg en Saxe prussienne, il fut d'abord précepteur, pédagogue et voyageur. Membre de l'*Académie des sciences* et du *Conseil supérieur de l'instruction publique* prussiens, il fut nommé au poste de directeur de la *Société de géographie* de Berlin lors de sa fondation en 1828. Professeur d'histoire et de géographie du prince Albert de Prusse et du prince de Bavière, il a été également membre correspondant à l'*Académie des inscriptions et belles-lettres*, à la *Société asiatique* et à la *Société de géographie* de Paris et de Londres. Nommé d'abord professeur d'histoire au gymnase de Frankfort en 1819, puis chargé de cours à l'université de Berlin en 1820, il est devenu ensuite titulaire de la première chaire de professeur extraordinaire de géographie à l'université de Berlin en 1825 où il enseigna jusqu'à sa mort en 1859 ; tout en étant professeur d'histoire et de statistique à l'Ecole de guerre (*Allgemeine Kriegsschule* de 1823-1836) et directeur des études des cadets à l'académie royale militaire de Berlin (1826-1831). Il enseigna la géographie à de nombreux futurs officiers, généraux et ministres prussiens dont A. von Roon et H. von Moltke. Ces derniers, qui sont considérés comme les artisans de l'unification allemande avec Bismarck, ont été formés à la géographie par Ritter à l'école de guerre, dirigée par K. von Clausewitz. En outre, von Roon enseigna la géographie militaire et publia plusieurs traités de géographie qui connurent un grand succès, dont ses *Principes de Géographie, d'Ethologie et de Politique des États* en 1832, préfacés par Ritter. De là viennent sans aucun doute les arguments de ceux en France qui virent dans la défaite de 1870 une victoire de la géographie allemande. Sa chaire à l'université est restée longtemps vacante après sa mort. Pour plus de détails biographiques, voir H. Beck (1979).

<sup>50</sup> En 1820, il n'y avait aucun étudiant pour assister à son premier cours ; le 4 novembre, ils étaient 60 ; puis, régulièrement 300 à 400 pendant presque quatre décennies. A ses cours assistent la noblesse cultivée prussienne et allemande : on y voit, parmi les étudiants, le roi de Bavière Maximilien II, Alexander von Humboldt (cf. figure 3) Mentionnons encore d'autres étudiants de Ritter devenus célèbres comme les anarchistes Reclus et Max Stirner ; Karl Marx ; les poètes Raabe et von Fallersleben, l'économiste W. Roscher, l'historien F. Gregorovius et les géographes allemands, suisses et russes Ferdinand von Richthofen, Arnold Guyot, Frédéric de Rougemont, A. P. Jefremow et P. Petrowitsch Semenow-Tianschanski (voir la liste donnée par H. Beck, 1979 : 7).



occidentale ; en 1838 et 1840 deux sur le monde iranien ; en 1843 et 1844 deux sur les pays en gradins du Tigre et de l'Euphrate ; en 1846 et 1847 deux sur la péninsule d'Arabie ; en 1848 un sur la péninsule sinaïtique ; en 1850-1851-1852 un tome en trois volumes sur la Palestine ; 1854-1855 un tome en deux volumes sur la Syrie ; en 1858 et 1859 deux tomes sur l'Asie Mineure ; soit 20 000 pages en dix-neuf tomes, le reste de l'Asie et l'Europe devant suivre. Un atlas en trois fascicules paru pour l'Afrique de 1824 à 1831 ; un autre pour l'Asie en quatre fascicules (H. Beck, 1979 : 76-81). Mais il ne faut pas oublier que Ritter est aussi l'auteur de cartes et d'ouvrages plus anciens, notamment de deux volumes sur l'Europe (en 1804 et 1807) et des études d'histoire ancienne en 1820 et 1838<sup>51</sup>.



De cette immense œuvre qui a tant frappé ses contemporains, seule la seconde édition de sa description de l'Afrique a été traduite en français de son vivant, en 1836, soit cinq ans après la prise d'Alger, sous le titre de *Géographie générale comparée*<sup>52</sup>. Les principes de la géographie générale comparée sont abordés dans les 114 pages de l'introduction et des observations préliminaires du premier tome ; le reste étant leurs applications au continent africain. Nous évoquerons sa description de l'Afrique dans le premier chapitre de notre deuxième

Figure 2 : Portrait de Ritter (source : H. Beck, 1979)

<sup>51</sup> En 1804 et 1807, paraissent les deux volumes de *L'Europe, tableau géographique, historique et statistique* accompagnés en 1806 de l'atlas composé de six cartes thématiques qui ont fait date (ont-ils eu une quelconque influence sur le *Tableau* de Vidal de la Blache ?) ; en 1820 *Les propylées de l'histoire des peuples européens avant Hérodote*, ouvrage cité notamment par Cuvier dans son fameux *Discours sur les révolution du globe* ; en 1838, *Les Stupas (Topes) ou les monuments architectoniques sur la route royale indo-bactrienne, et les colosses de Bamiyan ; mémoire pour servir à la connaissance des antiquités de l'Orient*, qui est une étude philologique sur les bouddhas géants afghans (qui ont été détruits récemment par les Talibans) et dont Letronne a fait un compte-rendu élogieux dans le *Journal des savants* en 1938. Aucun de ces ouvrages n'a été traduit en français, mais ils sont bien connus des savants de l'époque. Leurs titres sont d'ailleurs donnés en français lorsqu'ils sont cités. Quelques articles ont de Ritter ont enfin été publiés dans le *Bulletin de la société de géographie*.

<sup>52</sup> 1836, *Géographie générale comparée, ou étude de la terre dans ses rapports avec la nature et avec l'histoire de l'homme, pour servir de base à l'étude et à l'enseignement des sciences physiques et historiques*, Paris, Paulin, trois tomes, trad. E. Buret et E. Desor. Les traductions anglaises de W.L. Gage ne paraissent qu'après sa mort avec la *Comparative Geography*, les *Geographical Studies* et même une biographie. Elles comprennent ainsi une grande partie de l'œuvre de Ritter et elles paraissent presque simultanément à Londres et à Boston ou Philadelphie.

partie. A sa mort, ses cours et conférences furent publiés en Allemagne<sup>53</sup>. Seul Reclus, qui assista à ses cours, traduira en 1859 la plus célèbre de ses lectures publiques. Il faudra attendre 1974 et la traduction de G. Nicolas-Obadia<sup>54</sup> pour que paraisse le recueil de ses principaux écrits académiques.

Depuis la traduction en français de la deuxième édition de l'*Erdkunde* et jusqu'à aujourd'hui encore, les géographes français en font le co-fondateur de la géographie moderne. Il l'a érigée en véritable discipline scientifique. Selon Humboldt, son *Erdkunde* a été « nommé avec raison » par Guignaut comme « un des plus vastes et des plus magnifiques monuments élevés de nos jours à la science »<sup>55</sup>. En 1855, dans une séance de la Société de Géographie de Paris, E. F. Jomard le désignait comme le « patriarche de la géographie »<sup>56</sup>. Selon L. Vivien de Saint-Martin dans son *Année géographique*, « la voix de l'Allemagne, ratifiée par l'Europe, [l'] a proclamé le premier géographe du siècle »<sup>57</sup>. Il faudrait aussi rajouter la voix des Etats-Unis. Jusqu'au début du XXe siècle, son œuvre est incontournable pour les géographes qui tentent d'instituer un programme scientifique à la géographie et de revendiquer une place dans les institutions scientifiques pour leur discipline. Selon son traducteur le plus récent G. Nicolas-Obadia (1974), Ritter est celui qui conçut pour la première fois en géographie un véritable langage formalisé qui lui soit propre. De son vivant jusqu'à nos jours, il a continûment été célébré en tant que père fondateur de la géographie moderne. Les historiens de la discipline sont tous unanimes sur ce point. Ce qui a été oublié, c'est qu'il doit aussi sa renommée, jusque dans la première moitié du XXe siècle, à la doctrine des articulations littorales dont on lui a toujours attribué la paternité. N'y a-t-il pas une relation nécessaire à lui décerner ces deux gestes fondateurs ? En outre, même si la doctrine des articulations littorales est loin d'être le point central de son œuvre, on l'a souvent réduit à cela dans les années 1890 à 1950. En effet, depuis la refondation disciplinaire vidalienne, la lumière qu'il a apportée à la géographie à sa face sombre et coupable : le pli qu'il donna serait marqué du sceau devenu condamnable du déterminisme.

---

<sup>53</sup> *Geschichte der Erdkunde* (1861), *Allgemeine Erdkunde* (1862), *Europa* (1863).

<sup>54</sup> *Introduction à la géographie générale comparée*, qui est à la traduction d'un recueil de ses conférences et de ses articles les plus importants, parus en allemand en 1852 sous le titre *Einleitung zur allgemeinen vergleichenden Geographie*.

<sup>55</sup> Humboldt (1843, p. XLIX). L'opinion de Ritter envers le titulaire de la chaire de géographie historique de la Sorbonne est moins flatteuse. Vidal de la Blache citera deux fois un mot de Ritter à propos de Guignaut : en visite à Paris, Ritter aurait déclaré « qu'il en avait assez entendu pour se convaincre que c'était un homme très savant, mais qui n'entendait pas grand'chose à la géographie » (Vidal 1906 : 479).

<sup>56</sup> Dans les « Actes de la Société. Extrait des procès-verbaux des séances », *Bulletin de la société de géographie de Paris*, 1855, t. X, p. 388

Avant de détailler cette doctrine, il convient de préciser qu'elle ne consiste pas en un corps conceptuel et théorique explicite, et annoncé comme tel. Comme nous le verrons plus tard, l'expression même de « *doctrine des articulations littorales* » est inventée par Dubois (1891) et Ratzel (1899) dans leurs articles donnés aux *Annales de géographie*. Cette doctrine est présente tout au long de l'œuvre de Ritter, en tant que partie intégrante d'une axiomatique (Nicolas-Obadia, 1974) : il s'agit d'un des éléments d'un schéma descriptif et explicatif général du rôle du facteur géographique dans l'évolution humaine. Si la doctrine des articulations littorales s'apparente à l'exemple le plus révélateur, on ne peut en aucun cas réduire son œuvre géographique à cette dernière, comme l'a fait Ratzel ou comme le feront les disciples plus ou moins fidèles de Vidal de la Blache et en premier lieu Lucien Febvre. À l'inverse, ce serait un anachronisme de penser comme D. Cosandey que la doctrine, puisqu'elle n'est pas exposée selon les canons actuels de la publication scientifique, n'existe pas ou du moins ne relève que d'une intuition vague et mystique, en somme insignifiante<sup>58</sup>. L'essentiel étant selon nous de constater que la doctrine nourrit toute l'œuvre de Ritter, qu'elle oriente bon nombre de descriptions et fournit à la fois un des fondements et un des aboutissements de sa géographie. Les idées systématisées par Ritter ont été reconnues de fait comme constituant une doctrine essentielle par ses continuateurs, aussi bien dans l'histoire disciplinaire de la géographie qu'en philosophie et en histoire, tels Hegel, Gobineau et Febvre qui le citent. Nombreux sont les géographes qui tout au long du XIXe siècle et de la première moitié du XXe font référence à Ritter et à sa doctrine qui a constitué un cadre à partir duquel ont été appréhendés les rapports entre l'histoire et la géographie. Aujourd'hui, malgré les travaux de G. Nicolas-Obadia, Ritter est tombé dans l'oubli ou ne sert plus que de repoussoir déterministe à la discipline<sup>59</sup>. Et l'on peut pourtant considérer comme toujours actuel ce que disait voilà bientôt un siècle Febvre (1922) sur les « *vieux restes* » des idées rittériennes, qui réapparaissent parfois aujourd'hui encore aux détours d'une phrase ou d'un livre entier.

---

<sup>57</sup> *Année géographique* 1864, 2<sup>ème</sup> année, p. 27.

<sup>58</sup> Voir la réponse de D. Cosandey sur son site Internet (op. cit.) ; dans sa réponse à ma critique, il justifie l'absence de Ritter non par ignorance mais en affirmant que la doctrine de Ritter est une « *vague intuition, la brève esquisse de [son] idée* ». Ch. Brun est du même avis puisqu'il ne serait qu'un maillon négligeable qui relie Hume à Cosandey (communication personnelle). Puisque Cosandey dit connaître son oeuvre et que tout porte à croire qu'il ne s'agit pas de plagiat aux vues de l'incomplétude de ses sources bibliographiques et de son désintérêt pour la géographie, au minimum aurait-il dû la citer en justifiant son insignifiance. Et il aurait également dû expliquer d'où lui vient cette expression métaphorique d'articulation pour désigner les littoraux découpés.

<sup>59</sup> Nous évoquerons plus tard l'article d'I. Lefort mais nous pourrions aussi citer la présentation qui en est faite dans *Wikipédia*, dans *Universalis*, dans les principaux dictionnaires et encyclopédies de la discipline, dans les manuels de l'histoire de la géographie, etc.

Présentons plus précisément l'œuvre de Ritter et plus particulièrement sa doctrine des articulations littorales. Bien que Ritter ait été très tôt connu en France grâce aux comptes-rendus dans les revues<sup>60</sup> et à sa traduction en français de l'*Erdkunde* sur l'Afrique en 1836, c'est surtout à travers la traduction et la courte présentation faites par Reclus du mémoire paru dans le *Revue germanique* en 1859<sup>61</sup> que ses idées ont été diffusées en France (du moins hors des cercles de la Société de Géographie de Paris). Reclus nous dit que Ritter lui-même a choisi ce texte de 1850 « *qu'il désirait vivement présenter au public français* » et qui fut « *traduit sur sa demande et sous ses yeux* ». Il s'agit du seul texte publié en français qui ne soit pas destiné au seul public des cercles géographiques habituels. Il n'est donc pas anodin que cet écrit porte en grande partie sur ce qui deviendra la doctrine des articulations littorales. C'est ce mémoire qui rendra célèbre Ritter en France et c'est à travers lui que sera lue la doctrine des articulations littorales. Etudions-le de plus près.

Ce travail consiste avant tout à observer la distribution des terres et des mers et plus significativement de comparer la forme des continents. Son point de vue est celui du cosmographe commentant la surface terrestre depuis un globe imaginaire. Son texte commence d'ailleurs en des termes classiques : « *Si nous jetons les yeux sur une sphère...* ». Toutefois il se débarrasse d'emblée de considérations d'ordre mathématique, rejetant par-là toute une tradition de géographie mathématique héritée de l'Antiquité : « *Point de symétrie, point de figures géométriques, point de lignes droites continues* » (p. 242). Il rejette ensuite la tradition statistique et pédagogique qui réduit la géographie à n'être qu'une énumération rébarbative pour la mémoire. Car à son époque « *la géographie est restée une nomenclature fatigante, et ne s'est pas encore élevée jusqu'à ces rapports généraux, jusqu'à ces lois fécondes qui élèvent les sciences à la hauteur de l'unité première* » (p. 243). Puis Ritter annonce ce qui informe fondamentalement la connaissance géographique : derrière l'« *apparence* » des choses de la nature se cache une « *réalité* » complexe et « *lorsqu'on pénètre attentivement dans le chaos apparent des œuvres de la nature, quelle harmonie, quelle délicate organisation ne voit-on pas se dégager peu à peu du prétendu désordre* » (p. 243). Il s'inscrit ici dans la tradition classique de la science du XVIIe et XVIIIe siècles, notamment de l'histoire naturelle, qui est de rechercher l'ordre derrière l'apparence de la diversité chaotique du monde. Ritter entend aller plus loin et précise, en des termes et des

---

<sup>60</sup> Essentiellement le *Bulletin de la société de géographie* et les *Nouvelles annales des voyages* de C. Malte-Brun.

<sup>61</sup> « De la configuration des continents sur la surface du globe et de leurs fonctions dans l'histoire », introduit et traduit par E. Reclus. Une courte notice biographique du « *noble vieillard* » que connut Reclus avait paru dans la précédente livraison de cette même revue, en hommage posthume.

exemples choisis, qu'il existe « *une unité organique et intérieure* » de la nature ; et les éléments qui la constituent sont organisés et se combinent de façon harmonieuse. Cela vaut pour l' « *admirable disposition des cellules de la plante* » comme pour le « *plus grand des corps que nous connaissons, pour notre Terre elle-même* » ainsi que pour ses « *parties élémentaires* » que sont les continents. La Terre est donc considérée comme un organisme vivant. D'après cette perspective anthropomorphique ou du moins organiciste, la Terre est un corps dont les parties constitutives, ses membres, sont les cinq continents<sup>62</sup>. Le postulat géographique est donc le suivant : « *En nous appuyant sur l'histoire et sur les sciences naturelles, nous reconnâtrons dans l'ordonnance extérieure de notre planète une harmonie élevée et un rapport intime des parties qui semblaient jetées au hasard* » (p. 244). Cette harmonie, ce rapport intime entre la Terre (le Tout) et les continents (ses parties élémentaires), fonctionnent donc de la même manière que le rapport des membres au corps humain. L'organicisme est au fondement de la démarche rittérienne, cette axiomatique dont le modèle naturaliste sous-jacent est, nous le verrons, l'anatomie comparée.

Dans l'imaginaire disciplinaire, la géographie comparée rittérienne a été décrite comme marquée à la fois par un finalisme de la nature (la « mystique ») et par un déterminisme (le « fatalisme »). Ce procès fait en une ou quelques lignes suffit généralement pour discréditer toute l'œuvre. G. Nicolas-Obadia (1974 : 6) a montré pourtant que la célèbre expression de « *l'influence fatale de la nature* » sur les hommes, toujours repris pour dénoncer la pente déterministe de l'œuvre de Ritter (par exemple P. Claval, 1962 et J. Scheibling, 1994 qui la citent), n'est en réalité qu'une mauvaise traduction française de l'œuvre originale, cherchant sans doute à rapprocher la pensée rittérienne du positivisme de l'époque. Or, nous savons que sa pensée est très éloignée du positivisme. G. Nicolas-Obadia, qui a étudié les sources d'inspiration rittériennes, a montré l'influence de la philosophie de la nature d'un Schelling et d'un Herder. Insistons après lui sur le fait que ce déterminisme n'est nullement mécaniciste. Selon nous, il est (si l'on peut dire) surdéterminé par une conception analogique et finaliste du monde qui s'exprime dans l'idée du Tout terrestre, ce « *grand cercle de la vie du monde* ». Sur ce point, nous allons donc plus loin que G. Nicolas-Obadia, pour qui Ritter demeure en dernière instance déterministe. Tout dépend bien sûr de ce que l'on entend par déterminisme. Sans entrer dans des discussions qui nous amèneraient trop loin, constatons, qu'en ce qui concerne Ritter, le principe de causalité s'efface au profit du

---

<sup>62</sup> A une autre échelle, les continents sont des corps dont les membres sont les péninsules.

principe de la réciprocité des parties et de l'harmonie des parties avec le tout. Cette indétermination et cette non-hiérarchisation des faits entre le tout et la partie vont à l'encontre des principes analytiques cartésiens et positivistes puisque l'harmonie fait unité, puisque la complémentarité entre les parties potentiellement opposées est postulée. Cette vision cosmologique, d'un système qui peut-être dynamique mais clos, a des aspects nettement tautologiques. Comme le remarque Jankélévitch (qui commente Schelling) : « *si donc nous considérons enfin la Nature comme un tout, elle se présente à nous sous deux aspects opposés : celui d'un mécanisme, c'est-à-dire d'une série régressive de causes et d'effets, et celui de la finalité, c'est-à-dire de l'indépendance de tout mécanisme, d'une simultanéité de causes et d'effets. En réunissant ces deux extrêmes nous obtenons l'idée d'une finalité du tout, la Nature devenant une ligne circulaire, revenant sur elle même, un système clos. La série des causes et effets se trouve interrompue, et on obtient à la place une réciprocité de moyens et de fins. Les parties ne peuvent se réaliser sans le TOUT, ni le Tout sans les parties* »<sup>63</sup> C'est donc par cette conception téléologique que la diversité terrestre est dès lors réduite, maîtrisable par la pensée. La connaissance géographique est rendue possible : « *La connaissance total du Tout ne peut donc venir du particulier si le Tout lui-même n'est pas connu dans un même temps. De même que c'est le Tout qui fait la partie, de même le particulier n'a d'existence propre que dans la mesure où il est observé en fonction de la loi qui le constitue en individu [...] Quand une telle unité conceptuelle se fait jour dans notre esprit où elle introduit la clarté, la diversité s'ordonne d'elle-même* » (p. 45).

Cette dernière expression résume à elle-seule le projet rittérien : la géographie trouve son fondement dans le principe de l'unité terrestre et son aboutissement dans la réduction de l'interminable diversité terrestre. Ce projet est le fondement de la géographie depuis Eratosthène. C'est l'idée centrale du *Cosmos* d'Humboldt. Vidal dans son évocation de la portée de l'œuvre de Ritter évoquera toujours cette idée d'unité terrestre. Ritter appréhende ce principe premier de la géographie par une pensée vitaliste et téléologique, pré-déterministe, pré-positiviste et pré-évolutionniste<sup>64</sup>. L'inspiration herderienne y est pour beaucoup.

Le projet de la géographie comparée rittérienne consiste, en quelque sorte, à écrire une histoire naturelle des individus de la surface terrestre, à une mise en ordre de la diversité terrestre. Pour Linné (1707-1778) « *dans l'extrême confusion apparente des choses, se découvre l'ordre souverain de la Nature* » (cité dans Foucault, 1966). Cet ordre se découvre à

---

<sup>63</sup> Dans sa préface aux essais de Schelling, (cité dans Nicolas-Obadia, p. 10).

<sup>64</sup> Comme l'a relevé O. Soubeyran (1997), Darwin publie l'*Origine des espèces* en 1859, l'année même de la mort de Ritter et d'Humboldt.

partir des différences apparentes des structures visibles des choses. M. Foucault et bien d'autres ont souligné qu'à l'âge classique, l'appréhension de l'ordre de l'univers se fait par l'aspect visible des choses, l'unité de la « *grande chaîne du vivant* » linnéenne se comprenait par le « *réseau général des différences* » (Foucault, 1966 : 157). L'histoire naturelle est une vaste entreprise de dénomination et de classification du visible. Selon Linné, le naturaliste est celui qui « *distingue par la vue les parties des corps naturels, il les décrit convenablement selon le nombre, la figure, la position et la proportion, et il les nomme* » (Foucault, op. cit.). De la même manière, pour Buffon (1735 : 1794), sa « *méthode d'inspection se portera sur la forme, sur la grandeur, sur le port extérieur, sur leur nombre, sur les différentes parties, sur leur nombre, sur leur position, sur la substance même de la chose* »<sup>65</sup>. Et la géographie, par les découvertes et les explorations, se conçoit comme cette vaste entreprise de mise en ordre de la diversité terrestre, à partir des formes visibles. On ne peut mieux définir la géographie rittérienne qu'en tant que dénomination et analyse des figures, de leur grandeur et de leur proportion, de leur position, ainsi que de leurs effets en terme qualitatifs. L'axiomatique de la géographie (de la fin du XVIIIe et du début du XIXe siècle) relève bien en partie d'une « *géographie naturelle* », au sens de l'histoire naturelle. Mais plus qu'à l'influence d'une économie de la nature d'un Linné ou de l'histoire naturelle d'un Buffon et à l'intérêt pour les structures visibles, c'est la physiologie et l'anatomie comparée de son temps qui constitue le modèle fondamental pour la géographie de l'époque. Il existe par exemple une proximité forte entre Ritter et Cuvier, un des plus célèbres scientifiques de son temps. Ritter se réfère d'ailleurs explicitement au modèle de l'anatomie comparée tel que l'a défini Cuvier (et d'autres savants allemands comme Blumenbach), en résumant sa méthode comme une géographie comparée. En ce sens la géographie rittérienne peut être comprise comme une anatomie terrestre. Cette expression n'a pas été utilisée à l'époque. A notre connaissance, elle ne sera employée que plus tard<sup>66</sup>.

Cuvier a défini l'anatomie comparée comme étant la science des lois de l'organisation du vivant. Ses principes de « *corrélations des formes* » et sa « *loi des corrélations*

---

<sup>65</sup> La « *substance* » signifie à cette époque « *constitution* », « *configuration* ».

<sup>66</sup> Voir Drapeyron dans la *revue de géographie* (1883 : 72), qui qualifie l'ouvrage de Vidal (1883) de « *petit chef-d'œuvre d'anatomie terrestre* ». Autre mention : « *Geography was, to use his own expression, a kind of physiology and comparative anatomy of the earth : rivers, mountains, glaciers, &c., were so many distinct organs, each with its own appropriate functions; and, as his physical frame is the basis of the man, determinative to a large extent of his life, so the structure of each country is a leading element in the historic progress of the nation. [...] The earth is a cosmic individual with a particular organisation, an ens sui generis with a progressive development : the exploration of this individuality of the earth is the task of geography* » (*Encyclopedia Britannica*, 11<sup>th</sup> Ed., 1911, vol. 23, p. 370).

organiques »<sup>67</sup>, possèdent de fortes affinités avec la loi de la cohésion du tout et des parties, de l'harmonie du Tout terrestre de Ritter. Il ne faut cependant pas voir dans la doctrine rittérienne une conception fixiste de la nature, s'opposant à toute idée de changement. Cette nature fondamentalement harmonieuse ne se résume pas à la stabilité. L'exemple de la nature saharienne le montre bien. En cela Ritter est proche du catastrophisme d'un Cuvier. Ce qu'il convient d'apprécier, c'est l'ambivalence fondamentale de la doctrine rittérienne qui, sans interdire la causalité, peut néanmoins s'en passer dans l'explication tout en la préparant (à l'image de la « transformation Cuvier » analysée par Foucault, 1970). C'est pourtant cette « mystique déterministe » s'opposant à des vues génétiques fondées sur les théories de l'évolution qui a été tant reproché à Ritter par les vidaliens (voir chapitre 2). Ritter ne peut pas être déterministe puisqu'il n'a pas une conception génétique des choses. Sa conception est idéaliste et finaliste (la Terre comme l'expression de l'harmonie divine) mais elle porte en elle les fondements d'une conception matérialiste du monde avec la corrélation établie entre l'évolution humaine et le milieu naturel. La transformation Ritter a consisté notamment à faire passer la géographie du modèle physique mécanique (illustré par Varénius, Buffon, Bourguet, Buache) à un modèle physiologique (celui de Cuvier, Blumenbach, Sommering, etc.).

Nous n'entrerons pas dans la description des tenants et des aboutissants de la doctrine puisque nous le ferons en détail à partir de l'exemple saharien. Retenons le principe explicatif : plus les formes géographiques contrastées se concentrent en un espace donné, plus les stimulations de contact et d'échanges se multiplient et plus l'organisme social correspondant sera développé. Pour Ritter, les formes géographiques de base sont les continents : ces « individus terrestres » ont chacun une forme et une position géographique particulière qui engendre des effets correspondants sur l'évolution historique. La démarche de Ritter tient dans cette recherche de contrastes et d'analogies que réalisent des formes (des parties) qui se comprennent dans leur relation de complémentarité et dans l'harmonie avec le tout terrestre. Les « individus terrestres » sont ainsi composés d'un tronc, de membres et de leurs articulations. Il n'évoque pas les articulations littorales mais des articulations verticales

---

<sup>67</sup> Selon Cuvier, les organes d'un animal ne sont pas seulement juxtaposés, mais agissent les uns avec les autres et coopèrent à une action commune par une réaction réciproque. Alors, étant donné la forme d'un organe, il est possible d'en déduire celle des autres. Autrement dit, certains traits d'organisation s'appellent nécessairement les uns aux autres, tandis qu'il en est d'autres qui s'excluent par incompatibilité physiologique, d'où la loi des corrélations organiques. La loi de subordination des caractères lui permet d'établir une classification naturelle de l'organisation la plus simple à la plus complexe.



(qui forment des gradins entre les basses et les hautes terres) et des articulations horizontales (liées au contact terre/mer et qui correspondent donc aux articulations littorales). Nous voyons ici que l'idée d'articulation littorale ne se détache pas d'une conception organique plus générale, d'une démarche de comparaison des formes terrestres et de leurs contacts verticaux et horizontaux ainsi que d'une démarche explicative par leurs effets historiques.

### *3- L'emprise rittérienne : la postérité de sa doctrine au XIXe siècle*

Sans prétendre à l'exhaustivité, nous retiendrons quelques auteurs clefs en Allemagne et en France qui s'emparèrent et diffusèrent la pensée rittérienne : Humboldt, Hegel, Gobineau et les géographes français du XIXe siècle (Malte-Brun, Reclus, etc.). Pour mémoire retenons qu' Arnold Guyot, géographe suisse formé en Allemagne (il a suivi les cours de Ritter à Berlin), émigra aux Etats-Unis et y importa la géographie rittérienne (V. Berdoulay, 1981, pp. 35-36). *The Earth and Man*, publié en 1860, est une discussion autour des rapports de l'histoire avec la « *géographie physique comparée* » de Humboldt et surtout de Ritter. La géographie américaine, avec E.C. Semple et E. Huntington reprendra aussi le programme de la géographie rittérienne mais déjà transformée par la critique et la reformulation de Ratzel. Nous n'avons pu consulter le fameux livre tout ratzélien de Miss Semple<sup>68</sup>, paru en 1911, et si vertement critiqué par Febvre. Ch. Brun, en lisant sans doute N. Broc, donne quelques titres significatifs de paragraphes<sup>69</sup>. Malheureusement il n'a pas vu que Semple ne fait que reprendre les objections ratzéliennes de la doctrine des articulations littorales lorsqu'elle insiste sur le fait que Ritter omet la variété des modelés côtiers ainsi que la mise en valeur et l'occupation différenciées du littoral et de son hinterland par les hommes. Plus tard encore, en suivant les leçons de son lointain prédécesseur, R. Hartshorne (1939) proposera de définir la géographie comme une science chorographique en faisant l'histoire et les principes du découpage régional ou « *areal differentiation* ». H. J. Mackinder en Angleterre s'intéressa aussi beaucoup à la géographie rittérienne et y apporta des vues originales sur le rôle distinct des mers et des terres en géopolitique (en 1904 dans son *Geographical Pivot of History*).

---

<sup>68</sup> A l'origine ce livre devait être une traduction de la géographie politique de Ratzel. Mais la mort de ce dernier lui permit d'écrire un ouvrage actualisé (voir Broc, 1981). Pour l'anecdote, Semple suivit les cours de Ratzel ; mais les femmes étant exclues des amphithéâtres de l'université allemande, il fût convenu de lui laisser ouverte une porte par laquelle elle pouvait voir et entendre Ratzel. C'est donc depuis le couloir qu'elle assista aux cours sur deux années différentes.

<sup>69</sup> « les articulations littorales des continents » ; les « meilleures conditions historiques de développement des espaces péninsulaires » ; « la longueur des lignes côtières » ; « la compénétration des terres et des mers » ; « la longueur de la ligne de rivages relativement à la surface des terres » (op. cit. p. 46).

### 3.1. Humboldt : un double si différent

Alexander von Humboldt, de dix ans l'aîné de Ritter, l'évoque en ces termes : « *Il était réservé à notre temps et à ma patrie de voir tracer par Charles Ritter le tableau de la géographie comparée dans toute son étendue et dans son intime relation avec l'histoire de l'homme* ». Compatriotes, ils se sont rencontrés dès 1807 et se sont appréciés malgré leurs mœurs et leurs idées politiques opposées. Humboldt, quand il était à Berlin, manquait rarement d'assister, parmi les étudiants, à ses cours (figure 3). il l'appelle « *mon ancien et illustre ami* » (1843), Ritter qualifie Humboldt de « *héros de notre science* » et assiste à ses funérailles peu avant de décéder à son tour<sup>70</sup>.

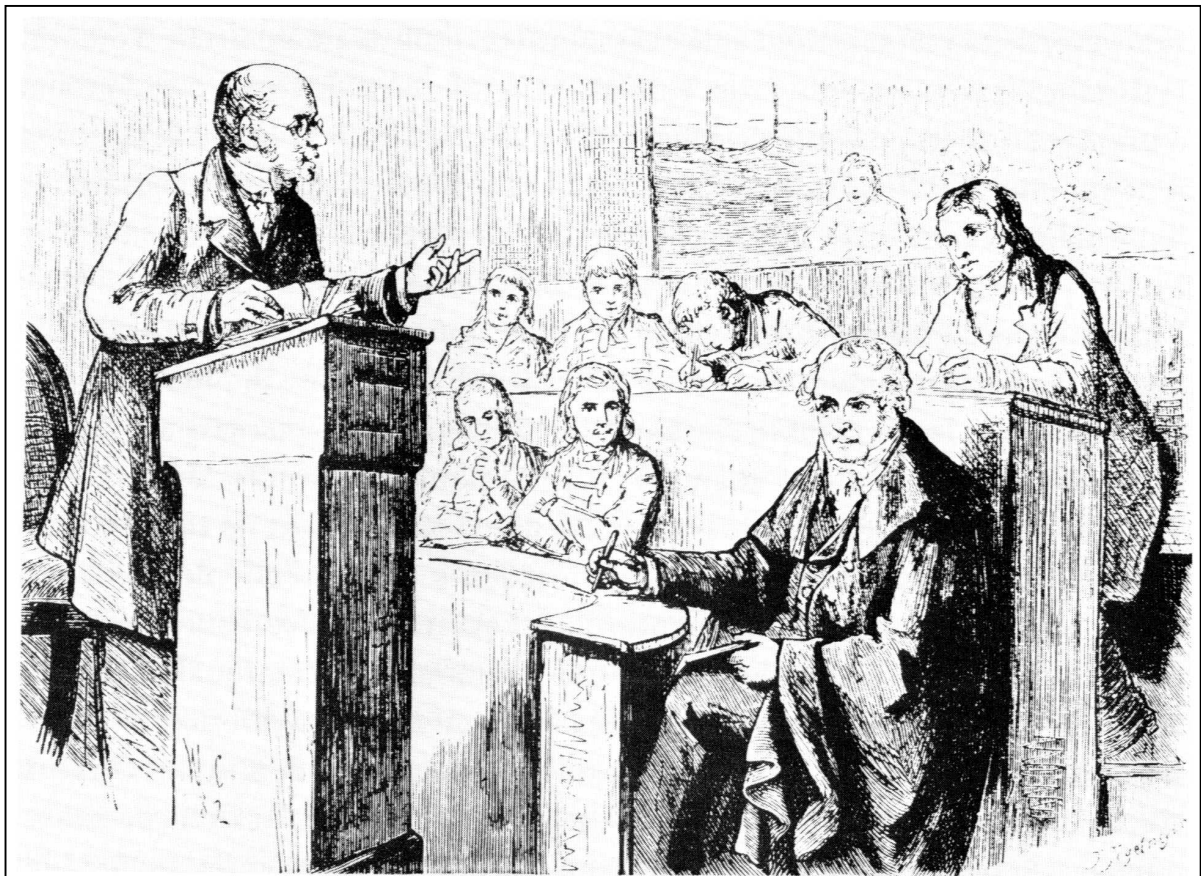


Figure 3 : Gravure représentant Humboldt parmi les étudiants dans le cours de Ritter (source : H. Beck, 1979)

<sup>70</sup> Cité par H. Beck (1979 : 68).

Les deux hommes font l'éloge mutuel de leurs travaux respectifs. Et tout se passe comme s'ils avaient séparé leur domaine de recherche d'un commun accord et comme s'ils s'étaient partagé la Terre : à Humboldt, le nouveau monde, terrain neuf pour ses observations et à Ritter l'Ancien monde qui nécessite plus d'érudition historique ; à Humboldt, le travail de terrain et la recherche empirique du naturaliste, et à Ritter le travail de synthèse en cabinet, sur les cartes, les textes des Anciens et la compilation des récits des voyageurs.

Les historiens de la discipline sont unanimes pour considérer Ritter et Humboldt comme les co-fondateurs de la géographie moderne. Mais leurs avis divergent quant à leur importance respective. Selon Vincent Berdoulay (1981), « *le principal dénominateur commun des travaux géographiques français du XIXe siècle est leur désir constant de se placer dans le cadre fixé par le grand géographe allemand* » (p. 34). Ainsi, « *la référence de base était presque invariablement Ritter, regardé comme le fondateur de la géographie moderne. Ce désir de suivre les principes de Ritter, et le fait-même que Humboldt était moins cité, doivent être rapprochés de l'emprise de l'histoire sur les sciences sociales de l'époque* » (p. 35). La figure de Ritter, à partir de 1818, fait marcher à plein le complexe français à l'égard du modèle allemand, quant à son ambition institutionnelle et quant à son défi scientifique et impérialiste : celui de stimuler, suivre et synthétiser les progrès géographiques liés aux explorations. Nous suivons ici les vues de V. Berdoulay, tout en les nuanciant. Ritter constitue en effet la figure tutélaire de la géographie au XIXe siècle. La plupart ont reconnu dans sa méthode, sa démarche comparative et son système explicatif, les fondements de la géographie moderne. Tout en définissant de façon large la géographie, il a su fixer aussi les rapports avec les autres disciplines, notamment l'histoire et les sciences naturelles. Il n'en est pas moins vrai que son style, son finalisme trop explicite et surtout l'aspect « métaphysique » de son œuvre, ont suscité des réserves. Aussi est-ce la figure d'Humboldt qui domine dans les honneurs. Savant complet issu de l'esprit des Lumières, Humboldt semble à la fois intouchable et inimitable et s'accorde mieux avec le modèle positiviste qui a prévalu en France dans les deux derniers tiers du XIXe siècle. Mais se placer dans l'héritage humboldtien et dans sa vision unificatrice des sciences de la nature, c'est aussi être en porte-à-faux vis-à-vis du mouvement de spécialisation et d'institutionnalisation des sciences qui s'amorcent au début du XIXe siècle. Avec l'autonomisation progressive des sciences de l'univers (l'astronomie), de la terre (géologie, etc.), de l'air (climatologie, etc.), de l'eau (océanographie, etc.) et de l'homme (histoire, sociologie, économie, etc.), la figure de Ritter est bien plus utile pour la disciplinarisation de la géographie. Et ce n'est qu'à partir du début du XXe siècle, lorsque la géographie se stabilise et quand elle est reconnue définitivement comme une discipline

scientifique, que la figure de Humboldt s'imposera comme la référence dominante ; celle qui a bâti les fondations de la géographie sur un socle empirique et vraiment scientifique. Ritter devenant en effet moins utile avec l'affermissement de la conception réaliste/naturaliste (dont le terrain est partie constitutive) ainsi qu'avec le détachement progressif de la géographie universitaire du mouvement colonial et des explorations.

Depuis lors, la postérité a souvent retenu comme très distinctes voire opposées les perspectives de recherche des deux fondateurs de la géographie moderne, au détriment de Ritter. Max. Sorre (1957) résume bien cet imaginaire disciplinaire partagé : « *le premier est un naturaliste et un voyageur. Il possède toute la science de son temps, physique, géologie, botanique, économie. Comme le dit Baulig, il a été un géographe complet ; mais son vrai titre de gloire est d'avoir fondé la géographie sur de solides assises. (...) L'œuvre de Ritter est d'une inspiration très différente. Celui-ci n'est point un naturaliste attentif à la liaison des faits, de tournure d'esprit synthétique, sans doute, mais avant tout observateur des réalités concrètes. C'est un historien et surtout un philosophe* ». Plus loin, Sorre lui adresse la critique habituelle de finalisme (1957 : 24-27). Humboldt a largement gagné la bataille de la mémoire sélective de l'imaginaire disciplinaire. Humboldt est un naturaliste, donc d'esprit plus scientifique. Son sens de l'observation et des réalités concrètes l'ont éloigné des spectres du finalisme (et, dira-t-on plus tard, du déterminisme) de son compatriote plus attaché à fonder sur des bases géographiques un système de philosophie de l'histoire. Outre l'intérêt porté à l'astronomie et à la géographie mathématique (desquelles Ritter s'est désintéressé), l'œuvre d'Humboldt, est certes tournée résolument vers les sciences naturelles ; elle se rapprocherait plus d'une géographie des climats, des terrains géologiques, de la végétation, des milieux et du paysage, bref d'une « géographie de la vie » (au sens de Vidal de la Blache) plus que d'une géographie comparée des formes à laquelle on réduit souvent l'œuvre de Ritter. Mais outre que l'œuvre de Ritter ne se limite pas à cela, Humboldt se montre aussi très ouvert à l'histoire, à la philologie, à la géographie ancienne<sup>71</sup>, à l'économie et à la politique.

Sa grande œuvre, *Cosmos* (1845-1862 en 3 volumes), ne peut être envisagée comme une cosmographie ou même une géographie universelle. Humboldt ne décrit pas les parties constitutives du corps terrestre, mais s'attache à dégager ce qu'il appelle les « *lois de l'univers* ». Cet ouvrage associe la géographie descriptive et historique à l'astronomie et à la

---

<sup>71</sup> En 1836 Humboldt a consacré un ouvrage à la découverte du Nouveau monde, de la question des antipodes jusqu'aux grandes découvertes : *Examen critique de l'histoire de la géographie du nouveau continent et des progrès de l'astronomie nautique aux quinzième et seizième siècles*.

géographie mathématique. Il s'agit à proprement parler d'une cosmologie, qu'il définit comme « *l'étude de l'unité appliquée aux phénomènes et aux forces simultanées de l'univers* ». Le tome II est consacré à l'histoire de l'émergence de cette idée qui a rendu possible la clarification progressive des lois de l'univers<sup>72</sup>. Il s'agit donc du pendant humboldtien du principe rittérien du Tout terrestre, à savoir cette idée fondamentale et maintes fois réaffirmée par Vidal de la Blache de l'unité et de la finitude terrestre. Cette idée n'est certes pas nouvelle : Jean-Marc Besse (1999) en a étudié l'émergence et l'évolution chez les cosmographes de la Renaissance à la suite de la découverte du Nouveau Monde<sup>73</sup>. Ce qui est nouveau, c'est le sentiment que l'horizon géographique est sinon définitivement clos, du moins en voie de se clore. Les grandes découvertes sont maintenant achevées. Les formes majeures de la surface terrestre sont connues ; ne reste que l'intérieur des continents. Les terres et les mers sont donc maintenant connues en gros, depuis que les trois voyages de Cook (de 1768 à 1779) ont invalidé l'hypothèse de l'existence d'un vaste continent austral, l'antichtone des Anciens. La géographie ne peut plus être uniquement une synthèse des découvertes progressives de la Terre<sup>74</sup> : le moment est venu pour elle d'en étudier les lois universelles.

Là où Ritter se place sur un plan métaphysique (le principe du Tout), Humboldt se place sur un plan physique (les lois astronomiques). Il s'intéresse beaucoup à l'astronomie (tome 3), à l'océanographie et à la géologie (tome 4) et aux sciences naturelles et finalement la géographie proprement dite, même botanique, ne tient que très peu de choses dans son *Cosmos* : seul le tome 1 est un exposé synthétique des phénomènes naturels à la surface terrestre. Il est aisé d'y remarquer des similitudes avec l'approche rittérienne. Il est d'ailleurs intéressant de noter que cette proximité se joue en particulier sur ce qui constituera le cœur de la discipline, la géographie physique. Dans le *Cosmos*, la géographie physique correspond à l'étude rittérienne des formes terrestres considérées dans leur structure et leur permanence et qui sert de base à l'étude des fluides aériens et marins. Voici le programme qu'il fixe à cette

---

<sup>72</sup> Selon Humboldt, trois types d'impulsions peuvent faire émerger la « *doctrine du cosmos* » : des idées nouvelles, des voyages agrandissant le monde connu et le perfectionnement des instruments d'observation.

<sup>73</sup> La géographie descriptive des Anciens se réduisait à la partie qu'ils considéraient comme habitée de la sphère terrestre. Ce parti pris est justifié par la cosmologie antique qui ne peut concevoir une humanité au-delà des zones tempérées. La zone glaciale et la zone torride sont proprement inhabitables, même si certains auteurs tel Polybe l'ont contesté. Pythéas ne peut être qu'un menteur pour Strabon. La connaissance des zones éloignées de la Méditerranée est dès lors inutile. Avec les grandes découvertes, les Modernes ont considérablement élargi l'horizon géographique et c'est la terre entière qui est conçue alors à peu de choses près comme habitable. Ainsi pour Ritter et Humboldt, c'est la connaissance de la Terre dans sa totalité qui prime, d'où l'importance des notions de cosmos et de tout terrestre, remplaçant celle d'écoumène.

<sup>74</sup> On constate ici la différence entre cette histoire humboldtienne et rittérienne de la géographie qui se confond avec l'idée de cosmos et celle de Malte-Brun qui se réduit avec le remplissage des vides de la carte.

branche de la géographie : « *En première ligne, doit figurer l'évaluation de la quantité de terres soulevées au dessus du niveau de la mer<sup>75</sup> ; ensuite vient l'examen de la configuration particulière de chaque grande masse dans le sens horizontal (forme articulée des continents), et dans le sens vertical (hypsométrie des chaînes de montagne) ; enfin le tableau se complète par la description des deux enveloppes que notre planète possède ; l'une est générale : c'est l'atmosphère composée de fluides élastiques ; l'autre est locale, c'est-à-dire restreinte à certaines régions : c'est la mer qui délimite la terre ferme et en détermine la figure* » (Cosmos, pp. 334-335). La géographie physique d'Humboldt s'apparente à une description rittérienne des formes terrestres avec notamment les configurations horizontales (articulations littorales) et verticales, la distinction entre plaines, plateaux et montagnes ; les notions d'harmonies, d'analogies et de contrastes ; les analogies de la configuration des côtes opposées de l'Ancien et du Nouveau continent ; la forme pyramidale des extrémités méridionales des continents. Ailleurs, il affirme qu'il a « *depuis longtemps insisté sur la grande influence qu'exerce la forme des contours d'un continent, sa masse ou compacte et inarticulée, ou divisée par golfes en péninsules de différentes formes, sur le climat et la distribution des végétaux* ». Il cite ensuite les géographes grecs qui l'ont devancé notamment Eratosthène et Strabon. Il en vient alors à Ritter qui « *a développé avec une grande sagacité les analogies qu'offrent, sous les rapports physiques et politiques, trois péninsules de l'Asie, l'arabique, l'indienne et l'indo-chinoise, avec les trois péninsules de l'Europe* ». Humboldt est donc au même titre que Ritter, le fondateur de la doctrine des articulations littorales. Mais Humboldt réduit l'étude des articulations littorales (ou plus généralement des rapports terres/mers) à leur rôle concernant la distribution des climats, des végétaux et des animaux. Il fonde donc sa biogéographie à deux échelles différentes. Soit la relation entre la surface terrestre et l'enveloppe atmosphérique est considérée d'un point de vue général en définissant des zones climatiques à partir des divisions astronomiques. C'est donc la constitution d'une climatologie qui analyse principalement les effets climatiques sur la surface terrestre. Soit cette relation est considérée d'un point de vue local ou régional, en fonction des articulations horizontales et verticales : à partir donc d'un découpage chorologique et non pas astronomique. C'est l'invention de l'idée de régions ou de milieux naturels.

Tout se passe donc, en matière de doctrine chorologique du moins, comme si Humboldt s'en tenait aux rapports des formes terrestres avec le climat, la végétation et la

---

<sup>75</sup> Humboldt a fondé l'analyse synthétique et comparée de l'hypsométrie des continents.

géologie tandis que Ritter s'occupe des conséquences historiques et politiques de la présence des dites formes. Ce qui n'empêche pas Humboldt de vanter à de nombreuses reprises les mérites des études de Ritter et d'approuver en passant la justesse de ses vues sur les effets historiques positifs des articulations littorales. Il en fait une vérité générale : « *Les articulations nombreuses, la forme richement accidentée d'un continent exercent une grande influence sur les arts et la civilisation des peuples qui l'occupent : déjà Strabon préconisait, comme un avantage capital, la forme variée de notre petite Europe* ». Lui aussi oppose la bigarrure de l'Europe à l'uniformité de l'Afrique et de l'Amérique du sud.

Il y a donc un paradoxe étonnant à constater que Humboldt soit épargné lorsque Febvre (1922) et d'autres s'en prennent à la doctrine des articulations littorales. Seul Ritter (et plus encore ses successeurs) subit les foudres de l'historien. D'ailleurs Humboldt est quasiment absent de la *Terre et l'évolution humaine*. Les œuvres des deux savants allemands se répondent plus par une inspiration commune<sup>76</sup> que ce par ce que l'imaginaire disciplinaire a retenu. S'il n'est pas question de nier leur divergence, on peut néanmoins remarquer de fortes similitudes. Dans son *Cosmos*, une grande partie de la présentation générale de la géographie physique communique avec celle de Ritter. Avec ce primat accordé à la géographie physique, Ritter est beaucoup plus géographe au sens moderne du terme ou du moins s'en tient à une définition disciplinaire plus limitée et plus stricte qu'Humboldt, héritier d'une tradition antique (qui intègre la dimension mathématique et astronomique) et encyclopédique (la géologie, la climatologie, la botanique, etc. peuvent l'ériger également en père fondateur). Mais l'apport essentiel de Humboldt, l'innovation qui le distingue le plus radicalement de Ritter, tient dans la mobilisation des méthodes empiriques et instrumentales des sciences de la vie et de la terre qui le font s'éloigner progressivement du modèle de l'anatomie comparée dans l'élaboration de la géographie physique. Et, de fait, c'est surtout le Humboldt de l'essai sur la géographie des plantes plus que celui de l'Asie centrale, des Essais politiques et du Cosmos qui marquera la mémoire disciplinaire à partir de Vidal de la Blache. Ritter, quoique toujours considéré comme un des pères fondateurs de la géographie moderne, depuis les vidaliens, arrive toujours après l'œuvre d'Humboldt, plus solidement ancrée dans les sciences naturelles. L'héritage de Ritter a donc été sous-estimé par les historiens de la discipline car sous-évalué par les géographes eux-mêmes, du fait de leur parti pris naturaliste et surtout empirique et positiviste. Humboldt et Ritter meurent en 1859. A l'inverse de Humboldt, aucune notice nécrologique ne paraît sur Ritter dans le *Bulletin de la société de géographie de*



Paris. Il est vrai que Humboldt fut un de ses membres fondateurs en 1821, mais sauf erreur de notre part, il n'est même pas fait mention de la mort de Ritter dans le dernier numéro de l'année (il meurt en septembre). Une courte notice est parue dans les *Nouvelles Annales des voyages* de V.A. Malte-Brun. L'amnésie de Ritter n'est donc pas le fait des géographes vidaliens mais de ceux de la seconde moitié du XIXe siècle, plus attachés à une vision empirique de la géographie, contre les « systèmes ».

### 3.2. La géographie française : Malte-brun comme plagiaire, Reclus comme passeur

Géographe danois exilé en France, créateur et directeur des *Annales des voyages* en 1807, membre fondateur de la Société de géographie de Paris en 1821, Conrad Malte-Brun fit beaucoup pour la popularisation de la géographie hors des cercles savants. Il inscrivit durablement la marche de la géographie dans le pas des explorateurs et dans le rythme des découvertes. Même si la comparaison des Anciens et des Modernes reste inévitable (chaque découverte géographique est resituée par rapport à celle des Anciens), il n'accorda qu'une place d'importance secondaire à la géographie ancienne et à la philologie pour mieux se nourrir des explorations et suivre les « progrès géographiques » de son époque. La tradition antique des études astronomiques et cartographiques est, elle aussi, fort réduite dans son œuvre, au profit de la description des espaces nouvellement découverts. Son *Précis de géographie universelle* connut un très grand succès de librairie et de nombreuses rééditions jusqu'à la *Géographie universelle* de Reclus. On loua son style littéraire et son empirisme opposé à tout esprit de système. Ce sont autant de points qui vont le séparer de Ritter, si éloigné de l'esprit et du style français. Même si l'on apprécie et retient surtout son esprit de synthèse et son érudition, pointent des critiques sur ce qui est parfois qualifié de « *géographie systématique et transcendante* », de « *géographie philosophique* » ou « *métaphysique* » voire « *dogmatique* »<sup>77</sup>. Ainsi tout semble opposer Malte-Brun et Ritter. Conrad Malte-Brun publia

---

<sup>76</sup> Cette géographie physique s'inspire de la géognosie professée par Werner. Humboldt est un de ses disciples mais s'en détachera au profit du platonisme, sans s'engager dans des querelles de système.

<sup>77</sup> Voir par exemple la critique de Vivien de Saint-Martin sur « *l'introduction péniblement dogmatique du premier volume de son Erdkunde (1822)* » (*Année Géographique*, 1864 : 394) ; « *De même que toutes les œuvres humaines, la géographie générale de Carl Ritter a ses imperfections, sans doute ; au point de vue de notre esprit français, qui exige de la clarté dans l'ordre, de la simplicité dans l'exposition, de la sobriété dans les détails, on peut lui reprocher ses développements excessifs et son manque de proportions ; mais le mérite immense qu'il faut reconnaître dans ce grand ouvrage, c'est la pensée même qui a présidé à sa composition, c'est l'esprit*

la première édition de son *Précis de géographie universelle* en 1810, soit sept ans avant la première parution de l'*Erdkunde* en 1817. Malte-Brun ne semble pas avoir eu connaissance des premiers travaux de Ritter en 1810. Même si nous n'avons pas pu consulter cette première édition, une polémique scientifique et éditoriale l'atteste. En effet, le nom de Ritter y est absent. Cette polémique ne nous intéresse qu'indirectement et nous la résumerons rapidement. Aujourd'hui oubliée par les succès des rééditions de son *Précis*, elle jeta néanmoins un voile sur la carrière du « *littérateur* » Malte-Brun, dont le nom fut accueilli avec parfois quelques suspicions dans le monde savant. Cette polémique fut d'autant plus forte qu'elle éclata sur la scène publique, ce qui est assez rare dans le monde savant, aux disputes plus feutrées. Malte-Brun fut ainsi accusé de plagiat par un éditeur et l'affaire fut renvoyée devant les tribunaux.

A la suite de la parution en 1810 de son *Précis*, l'éditeur J.-G. Dentu publia contre lui en 1811 un pamphlet qui fit grand bruit : « *Moyen de parvenir en littérature, ou Mémoire à consulter sur une question de propriété littéraire, dans laquelle on prouve que le sieur Malte-Brun, se disant géographe danois, a copié littéralement une grande partie des œuvres de M. Gosselin, ainsi que de celles de MM Lacroix, Walckenaer, Pinkerton, Puissant, etc., etc., et les a fait imprimer sous son nom* ». Malte-Brun répondit aussitôt dans un opuscule intitulé : « *Analyse fidèle d'une diatribe de Jean-Gabriel Dentu, se disant éditeur de la géographie de Pinkerton, contenant des lettres de désaveu contre J.-G. Dentu, et des témoignages de plusieurs savans illustres, entr'autres de M. Banks, président de la Société royale de Londres ; de M. le sénateur comte François de Neufchâteau, de MM. Biot, de Châteaubriand, de Humboldt, Langlès, P.C. Lévesque, Mentelle, membres de l'Institut de France, etc. etc.* ». Dentu l'accusa d'avoir « *imprimé et débité sous son nom* »<sup>78</sup> rien de moins que les deux-tiers de son ouvrage. Pour le prouver, il montra sur deux colonnes une partie des passages incriminés de Malte-Brun et le texte original copié. C'est surtout dans les domaines de la géographie ancienne et mathématique que Malte-Brun fut accusé de « *voler* » d'autres auteurs, notamment Gosselin dont nous reparlerons plus tard à propos de Strabon. Une revanche teintée de nationalisme pointe également : il est reproché à Malte-Brun, qu'après avoir accusé les géographies françaises d'être les « *plus pitoyables* »<sup>79</sup> d'Europe, il n'a lui-même composé la sienne qu'en

*éminemment scientifique qui le remplit et le soutient* » (op. cit. p. 28). L'imaginaire disciplinaire a toujours insisté sur les aspects jugés dogmatiques de la pensée rittérienne : P. Claval par exemple affirme que « *ce qui compte surtout chez lui, c'est la doctrine, c'est le système, et c'est par-là qu'il pèse dans l'histoire de la pensée géographique* » (1964 : 20). De Malte-Brun et Vivien de Saint-Martin à P. Claval et I. Lefort, la critique est la même.

<sup>78</sup> Cité dans J.M. Quérard (1850 : 186).

<sup>79</sup> Cité par B.M. (1811).

pillant des savants pour la plupart français. Sa défense ne convainc personne : outre les arguments d'autorité (les lettres de savants européens qui attestent de sa valeur), il tenta d'incriminer son secrétaire qui était aussi le scribe d'une partie de son ouvrage, à l'exemple de ce que pratiquait Buffon (Malte-Brun, op. cit. p. 414). Dentu porta plainte pour contrefaçon. Il fut néanmoins débouté dans sa tentative de faire passer le délit de plagiat pour contrefaçon mais « *se consola en faisant insérer à la tête de toutes les nouveautés publiées par lui, l'arrêt qui déclarait sa partie adverse plagiaire et copiste servile* » (Quérard, op. cit.). Ainsi les rééditions de son *Précis*, complétés et réaménagés et qui connurent un grand succès, furent publiés sous son nom mais de façon posthume par Huot, pour éviter sans doute cette déshonorante décision de justice. Il conviendrait d'estimer plus précisément le tord que cette affaire fit à la reconnaissance institutionnelle et savante de la géographie. Reste qu'elle n'est pas isolée. Déjà Strabon ne sait qui d'Eudore ou d'Ariston a copié l'autre dans leurs livres sur le Nil<sup>80</sup>. La Renaissance et la découverte du Nouveau-monde est une période faste d'accusations réciproques de plagiat. Peu nombreux sont les non-ibériques à avoir foulé le sol des Nouvelles-Indes et une dispute opposa André Thevet à Jean de Léry (Lestringant, 1991). Les Sanson durent se résoudre à ne pas s'approprier le monopole de l'édition de cartes malgré les privilèges accordés par le titre de « *géographe du Roy* ». Ils déplorèrent que « *rien n'est si commun aujourd'hui que ce nom [de géographe] tandis que la capacité s'y rencontre si peu* » ; ainsi des cartes « *sortent journellement de la main des Plagiaires & des Copistes* » (Sanson, 1743, XIII-XIV). Pour Delisle « *la profession de géographe est devenue un véritable brigandage* »<sup>81</sup>. L'affaire la plus retentissante est celle qui opposa Delisle père et fils à Nolin de 1700 à 1706<sup>82</sup>. Après une série de diatribes parues dans le *Journal des savants*, Nolin fut convaincu de plagiat au verdict du procès. Le jeune Guillaume Delisle réussit surtout à faire admettre que Nolin, géographe ordinaire du roi, ignorait « *les premiers principes de la géographie* ». Fort de ses connaissances astronomiques, il fut reçu deux ans après à l'Académie des sciences, enseigna l'astronomie et la géographie à Louis XV et devint le « *Premier géographe du roi* ». Buache à la fin du XVIIIe siècle eut aussi maille à partir avec des éditeurs de cartes et ceux qui s'emparèrent de ces idées relatives à sa théorie des bassins hydrographiques (notamment Desmarest). Dans la première moitié du XIXe siècle, les tensions n'ont pas disparu : le lexique, la méthode et la doctrine en géographie ne sont pas fixés et certains auteurs n'hésitent pas à

<sup>80</sup> « *Si l'on excepte l'ordre des matières, tout le reste chez ces deux auteurs est tellement semblable, on retrouve tellement chez l'un et chez l'autre les mêmes phrases, les mêmes raisonnements, qu'ayant à vérifier un jour divers passages dans un de ces deux traités je pus, à défaut d'une double copie de ce même traité, le collationner avec le texte de l'autre. Lequel des deux maintenant était le plagiaire ? Allez le demander à Ammon. Eudore, je le sais, a accusé Ariston de plagiat, il m'a semblé pourtant que le style de l'ouvrage était plus dans la manière d'Ariston* ». (Strabon, 17-1-5).

<sup>81</sup> Cité par Numa Broc (1970).

accuser de plagiat. Vivien de Saint-Martin et Balbi attaquèrent ou furent victime de telles affaires. Peut-être retardèrent-elles la reconnaissance scientifique et institutionnelle de la géographie, demandée tout au long du XIXe siècle ? La géographie souffrit longtemps de n'être considérée que comme une science de synthèse faite par des compilateurs qui utiliseraient autant les ciseaux que la plume. Toutes ces affaires attestent du défaut de professionnalisation dénoncé par ceux qui se réclament de cette science.

Mais revenons aux rapports de la géographie de Malte-Brun avec celle de Ritter. Malte-Brun a considéré son travail sur l'Afrique comme « *très intéressant* »<sup>83</sup> mais il n'a jamais commenté l'œuvre d'un des plus célèbres géographes de son temps. Cependant on retrouve de nombreuses traces rittériennes dans les rééditions successives de son *Précis*. Sa description du Sahara repose en grande partie sur celle de Ritter. En témoigne aussi le livre XXIe sur la géographie physique qui est, de l'aveu même de l'auteur, la partie « *la plus intéressante peut-être de notre ouvrage* », mais « *nécessairement la plus imparfaite, car une bonne géographie physique ne peut être que l'ouvrage des siècles et des nations. Cette science pour naître et fleurir, a besoin d'observations continuelles, multipliées, faites sur tous les points du globe, et combinées de manière à ne laisser aucun interstice ni aucun vide* » (p. 363). On est loin ici de Ritter pour qui les progrès de la géographie ne vont de pair qu'avec une rénovation dans le domaine des idées (et, rajoute Humboldt, dans l'amélioration des instruments d'observation). La géographie de Malte-Brun consiste en cette posture réaliste qui vise essentiellement à combler les vides de la carte. Il s'emploie à critiquer les systèmes des géographes de cabinet, notamment celui de Buache. Il poursuit en des termes proches de Buffon dénonçant les méthodes classificatrices de Linné : « *il n'en est pas de la géographie naturelle comme de la minéralogie, de la chimie, de la botanique. Les arrangements, les classifications, les méthodes subtiles et rigoureuses ne lui sont guère applicables, et ne feraient la plupart du temps que nuire à ses progrès, en l'encombrant d'un appareil de notions illusives. Les montagnes, les vallées, les eaux, les climats, les régions physiques, se présentent aux yeux d'un sincère ami de la vérité sous un aspect très compliqué, très irrégulier, et qu'il est plus facile de dépeindre que de définir ; la grandeur et la majesté de la Nature échappent à la subtilité de nos combinaisons et à la petitesse de nos règles. (...) Dans les cabinets tout est cristal, dans la nature, presque tout est sans figure déterminée* ». Cette

---

<sup>82</sup> Voir N.-M. Dawson (2000) et N. Broc (1970).

longue citation nous permet de voir qu'il interdit tout emprunt de méthode aux sciences naturelles. La référence aux cristaux et donc à la minéralogie n'est pas fortuite. C'est sans doute une critique masquée aux ambitions de la géographie comparée issue de celle de Ritter et qui s'inspire de la géographie minéralogique de Cuvier et Brongniart. Cependant, il poursuit sa description de géographie physique en reprenant la vieille tradition chorologique, celle de la description des symétries entre formes terrestres et maritimes, celle des tableaux de classification des formes géographiques, celle de la comparaison de la distribution inégale des terres et des mers dans les deux hémisphères et enfin celle de la comparaison des formes des continents. Il critique aussi la doctrine du climat en la personne de Montesquieu (livre XLVIIe) en affirmant que « *la nature du pays a plus d'influence que la température* » (p. 588). En fait, il fait sienne la doctrine du déterminisme inversé de Montesquieu et celle de Ritter : « *L'audace, la constance, la présence d'esprit, qui élèvent en général les peuples de l'Europe au-dessus du reste des humains, sont peut-être dues à notre sol plus entre-coupé, plus âpre et plus stérile* » (p. 589). Il reprend ensuite la doctrine des articulations littorales en insistant surtout sur la présence de mers et la navigation (pp. 589 à 591)<sup>84</sup>. La description générale de chaque continent est marquée du sceau de la doctrine. N'insistons pas<sup>85</sup>. Hormis la théorie de Buache, les systèmes et les méthodes de classification qu'ils dénoncent, organisent malgré tout sa description. Par exemple ses développements sur le nomadisme paraphrasent ceux de Ritter. Malte-Brun, malgré son bon sens réaliste critiquant l'esprit de système, ne se dégage aucunement des doctrines et des méthodes mais plutôt, pour ne pas s'enfermer dans une seule, les additionnent. Si Malte-Brun cite Ritter dans sa première édition, il est négligé dans les rééditions successives.

Mais tous les géographes de l'époque ne sont pas de l'avis de Malte-Brun et de son désintéret pour le discours sur la méthode. Il existe une constellation d'auteurs, dans la première moitié du XIXe siècle, qui ont été effacés de la mémoire disciplinaire (voir nos

---

<sup>83</sup> Dans les *Nouvelles Annales des voyages* (1837). Pour les citations suivantes, nous utilisons son *Précis de géographie universelle* publié par Huot à partir de 1832.

<sup>84</sup> « *Les nations africaines se sont comme engourdies au milieu d'un grand continent dépourvu de golfes et de bras de mer ; cette circonstance, qui empêchait la navigation d'y porter l'industrie, a puissamment contribué à abrutir les peuples d'Afrique* » ; « *L'océan Atlantique est devenu la Méditerranée nouvelle, la grande route commune qui rapproche entre eux les peuples civilisés* » (p. 591).

<sup>85</sup> Un exemple, livre XLVIIIe : « *Les mers et les golfes nombreux qui baignent la péninsule européenne sont un des traits caractéristiques de notre partie du monde ; ces grandes masses d'eau, interposées parmi les terres, manquent à l'Asie, à l'Afrique, à la Nouvelle-Hollande, et même à la majeure partie de l'Amérique ; elles influent sur la température, qu'elles rendent humide et variable : sur le commerce, dont elles multiplient les communications, et sur la liberté des nations, auxquelles, conjointement avec les chaînes de montagnes, elles offrent des remparts naturels trop souvent négligés* ».

paragraphes sur Buache et ses continuateurs). Ils ont poursuivi les travaux de Buache en les transformant et en rapportant la géographie au modèle de l'anatomie comparée de Cuvier. A partir de 1818, ils se rangèrent progressivement sous l'autorité, le lexique, les méthodes de description et d'explication de Ritter. Vivien de Saint-Martin évoque même une « école »<sup>86</sup>. Ce renouvellement de la doctrine chorologique vécut jusqu'à la révolution évolutionniste de la fin du XIXe siècle en géographie, marquée par les premiers articles doctrinaux de Vidal de la Blache et la recomposition de la méthode que ce dernier propose autour de la notion de milieu. Seule l'œuvre unique de Reclus connut le succès, mais populaire plus que savant, et les honneurs tardifs de la postérité. Quoi qu'il en soit, c'est elle qui joua en France la figure dominante de cette tradition chorologique d'inspiration rittérienne.

Il n'est pas besoin de revenir ici sur le personnage d'Elisée Reclus, redécouvert depuis une trentaine d'années. Nous allons chercher à faire valoir la dette intellectuelle de ce dernier à l'égard de Ritter (malgré leurs opinions politiques opposées). Reclus l'a reconnu d'ailleurs lui-même à maintes reprises. La seule formation de géographie qu'il reçut fut les cours de Ritter qu'il suivit à Berlin. La géographe I. Lefort (1994) est la seule à notre connaissance à avoir investi assez récemment le thème des articulations littorales. Elle a mis en évidence sa présence dans la *Géographie Universelle* (1885) : ce thème a été repris et assimilé mais relativisé en tant que facteur géographique par Reclus. Grâce à sa conception plus diachronique des rapports entre les hommes et les milieux, il n'aurait pas versé dans le déterminisme véhiculé par cette doctrine : « *Au déterminisme rittérien, Reclus oppose la perfectibilité des milieux, porté par sa foi dans l'amélioration constante des œuvres humaines* »<sup>87</sup>. Ce point de vue nous semble abusif puisque le thème de la perfectibilité des milieux par l'action humaine vient de Ritter lui-même et il est très présent dans sa géographie comparée. En témoigne notamment la conclusion de l'article traduit et introduit par Reclus lui-même : « *Du reste, la haute perfectibilité du globe, qui met en œuvre tous les éléments de développement qu'il reçoit, nous convainc que l'industrie saura, d'une manière aussi grandiose que par le passé, transformer la nature pour les nouvelles phases d'une humanité*

---

<sup>86</sup> « *Une école nouvelle de géographie savante s'est élevée sous la puissante inspiration d'Alexandre de Humboldt ; le célèbre Carl Ritter, de Berlin, en est le grand maître, et son œuvre, l'Erdkunde, en a été saluée comme le Code et l'Évangile : évangile un peu volumineux et malheureusement inachevé, mais où les principes sont posés d'une main ferme et savante* » (1873 : 583). Vivien de Saint-Martin montre que Ritter est le réformateur de la géographie, s'opposant à la réduction à la nomenclature ou à la théorie des bassins de Buache. Il se range sous les catégories rittériennes de description générale de la variété terrestre en plaines, gradins et vallées, plateaux et montagnes.

*toujours nouvelle* » (Ritter, 1858 : 267). Faut-il, pour réhabiliter Reclus, que Ritter serve inévitablement de repoussoir ? Si Reclus est sans aucun doute plus sensible encore que Ritter aux contingences historico-politiques et à l'action transformatrice des hommes, comment pourrait-il échapper totalement au dit déterminisme rittérien dans la mesure où son discours est tout imprégné de ses principes ? Même si I. Lefort insiste surtout sur ses divergences idéologiques d'avec Ritter, Reclus n'évite pas les raccourcis déterministes. De nombreux passages de cette même GU pourraient être cités, par exemple lorsqu'il compare la Grèce antique à la Grande-Bretagne actuelle, les civilisations les plus brillantes de leur temps (p. 56) : « *Les mêmes avantages géographiques ont, dans un autre milieu et dans un autre cycle de l'histoire, amené des résultats de même nature ; de la mer Egée aux eaux de l'Angleterre, une sorte d'harmonie s'est produite à travers les temps et l'espace* » (Reclus, 1885). Mais allons plus loin : ne doit-on apprécier (et ainsi rejeter) le thème des articulations littorales qu'en tant que « *conception fondamentalement déterministe dans l'analyse des relations entre un milieu particulier, celui du littoral, et les sociétés qui y vivent* » (I. Lefort, 1994) ? Nous avons vu qu'il est abusif et anachronique de réduire la pensée de Ritter au déterminisme.

Nous ne pouvons pas ici développer outre mesure les principes de la géographie de Reclus. On aurait pu retenir deux exemples particulièrement révélateurs : d'abord sa conception de la géographie physique est avant tout une géographie comparée (1868, *La Terre, description des phénomènes de la vie du globe*, tome 1) ; ensuite son explication de l'hégémonie de l'Europe est toute rittérienne (Reclus, 1894).

Le travail de Reclus est loin d'être isolé. En 1857 J.-C. Houzeau de Lahaie proposa une histoire du sol de l'Europe à partir des catégories rittériennes<sup>87</sup>. Nous avons déjà cité les appréciations de Vivien de Saint-Martin et nous aurions pu aborder celles d'Hyppolite Passy<sup>89</sup>. Prenons l'exemple de l'essai caractéristique de Jules Duval. Il est intéressant de comparer la méthode et la rhétorique toutes rittériennes de Reclus avec celles de Duval qui lui sont contemporaines. En 1863, alors qu'il était secrétaire de la Société de géographie de Paris, ce dernier proposa un long mémoire d'une centaine de pages (publié en deux parties) et qui concerne les « *Rapports entre la géographie et l'économie politique* ». Il nous intéresse

---

<sup>87</sup> P. Claval est du même avis : « *Il avait sans doute pris à Ritter l'idée d'un certain déterminisme. Mais il avait trop voyagé pour ne pas voir le rôle de l'homme comme agent de transformation de la planète* » (1964 : 49).

<sup>88</sup> *Histoire du sol de l'Europe*, Bruxelles, Librairie internationale, 501 p.

<sup>89</sup> Nous n'avons malheureusement pas pu consulter son mémoire paru en 1847 « *Des causes qui ont influé sur la marche de la civilisation dans les diverses contrées du globe* », t. V des mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques.

particulièrement en ce qu'il est révélateur d'un changement de rhétorique tout en confirmant en grande partie les idées de la doctrine chorologique rittérienne. En partie seulement, car avant même la mort de Ritter, les présumés finalistes de la géographie comparée semblent avoir vécu (voir les critiques de Peschel). L'empirisme et le positivisme ont par ailleurs rendu pré-scientifiques les théories des climats<sup>90</sup>. Mais la méthode de la géographie comparée, qui consiste à repérer les analogies et les contrastes entre les formes terrestres, semble ne pas trop avoir subi de contre-coups. Et cela malgré l'avènement du darwinisme qui portera un coup fatal au modèle physiologique et comparé de Cuvier. Incontournable dans les années 1820-1850, le modèle rittérien n'apparaît qu'en partie caduque dans la rhétorique géographique de la seconde partie du XIXe siècle en France. La critique se concentre surtout sur le finalisme et la réduction de la méthode comparée à l'échelle des continents. Ainsi, la doctrine chorologique est reformulée à partir du déterminisme érigé en modèle scientifique. La méthode elle-même demeure, la recherche des contrastes et des analogies devant permettre de remonter vers les causes géographiques. Nous comprenons alors pourquoi Humboldt devient la figure dominante de par sa conception empiriste, dont l'objectif est l'élaboration de lois. Dans l'article de Duval, Ritter n'est cité qu'une seule fois tandis que Humboldt l'est à de nombreuses reprises. Tout se passe comme si Humboldt était le fondateur et le principal tenant de la doctrine des articulations littorales. Nous assisterons plus tard avec la géographie vidalienne à une inversion de la mémoire disciplinaire. Car Ritter redeviendra la référence obligée de la doctrine (chapitre II).

A la suite de Vivien de Saint-Martin, Duval (1863) identifie la géographie à « *la science inépuisable des rapports de la terre et de l'homme* » et son étude consiste à montrer la « *solidarité des faits économiques et des faits géographiques* ». Il fait alors un fastidieux inventaire de formes et de phénomènes géographiques qui sont autant de conditions de possibilités de la chose économique<sup>91</sup>. On s'attendrait à y voir la réciproque, à savoir la part d'économique dans la chose géographique. Or elle est quasiment absente. Malgré tout, ce

---

<sup>90</sup> Après un retour en force dans les années 1820-1830 d'essais traitant de l'influence des climats sur les hommes, ils disparaissent progressivement par la suite. Cette évolution positiviste est mieux discernable en Allemagne. Elle a conduit à la création et à l'autonomisation de la géographie physique avec les successeurs et critiques de Ritter comme F. von Richthofen.

<sup>91</sup> Il évoque respectivement les continents, les parties du monde, les contours, les isthmes, les caps, les presqu'îles, les mers, les détroits, les îles, les « *montagnes, vallées, plaines* », « *les fleuves, les rivières, les lacs* », les forêts, les steppes, les déserts et oasis, les bancs sous-marins, « *les climats, la température* », les vents, « *les eaux du ciel, les pluies, neiges, rosées, grêles* », la lumière, le magnétisme terrestre, l'électricité, les tempêtes, les volcans, les tremblements de terre, les minéraux, les végétaux, les animaux, l'homme et les races humaines, « *les langues, les monnaies, poids et mesures, les routes* » et enfin les centres de population.



travail annonce sur d'autres points la géographie vidalienne « possibiliste » qui s'est érigée sur ce socle rittérien.

### 3.3. *La philosophie géo-historique de Hegel*

Les livres et les conférences de Ritter ont eu un large écho, qui a dépassé la seule géographie. De nombreux philosophes allemands de la première moitié du XIXe siècle ont écouté ou lu Ritter. Hegel fut l'un d'eux. On a sous-estimé l'importance qu'Hegel accordait à la géographie rittérienne. F. Châtelet (1976) ou G. Nicolas-Obadia (1974) n'y font pas référence. Il faut attendre M. Hulin (1979) et surtout les débats récents d'historiens et de philosophes africains (ou d'origine africaine) qui ont travaillé sur les racines géographiques de la conception hégélienne de l'Afrique. Celle-ci a servi par la suite de base à bon nombre de travaux légitimant une infériorité raciale des africains. P.-F. Tavarès (1990) et à sa suite A. A. Dieng (2006) et G. Zuè-Nguéma (2006), ont montré récemment ce que sa philosophie de l'histoire doit à Ritter, en particulier lorsqu'il traite de l'Afrique<sup>92</sup>. Ils en concluent qu'il n'est pas possible de considérer la pensée hégélienne comme fondamentalement raciste, puisque sous l'influence rittérienne, il s'agit surtout pour lui de montrer ce que l'esprit africain doit aux désavantages de la configuration des formes géographiques du continent africain<sup>93</sup>.

Remarquons dans la *Philosophie de la nature* (Hegel, 1969), que la Terre est appréhendé comme un « être organique » ou un « organisme ». Il reprend aussi, dans un chapitre consacré à la « géographie physique », les conceptions rittériennes selon lesquelles l'« organisme terrestre » est un tout dont les parties, les continents, forment les membres. Ces « individualités géographiques » peuvent être étudiées comme des figures (*Gelstat*) suivant leurs formes géométriques approximatives<sup>94</sup>. Il traite de l'opposition des deux hémisphères, la concentration des terres au nord et la dispersion des terres au sud. Ainsi, le Nouveau monde se déploie comme un fer à cheval. De ces formes, il tire les conséquences du point de vue de l'histoire, pour dégager une « philosophie de l'histoire » : « *Notre point de*

---

<sup>92</sup> Dans ses cours prodigués entre 1822 et 1830. Des fragments ont été publiés sous le titre *La raison dans l'histoire* (Hegel, 1979).

<sup>93</sup> Ritter est donc stratégique pour les tenants d'une philosophie de l'histoire africaine voulant déconstruire l'invention européenne de l'Afrique et l'imaginaire colonial. Ritter et partant Hegel, à la suite de Volney ou de l'Abbé Grégoire, insistent par ailleurs sur les racines éthiopiennes (noires) de la civilisation égyptienne, thème qui sera repris par Cheikh Anta Diop.

<sup>94</sup> Hegel, à la suite de Ritter, reprend ainsi une longue tradition qui remonte à Eratosthène et à Strabon et qui consiste à donner une figure parfois géométrique aux parties constitutives de la Terre.

départ est l'affirmation générale que l'histoire universelle montre l'idée de l'Esprit se réalisant comme une suite de figures extérieures. Chaque étape de l'évolution de la conscience de l'Esprit apparaît dans l'histoire comme l'esprit d'un peuple concrètement existant (...) Elle se manifeste donc dans l'espace et le temps, à la manière d'une existence naturelle » (1979 : 216). Dans la *Philosophie de l'esprit*, G. Zuè-Nguéma (2006 : 92) affirme que sa description de « la configuration générale de la terre et la caractérisation physique et intellectuelle des populations (...) ne sont que le condensé des exposés de K. Ritter ». Hegel évoque aussi le rôle historique des articulations : « Dans ces articulations de l'individu qu'est la terre, règne quelque chose de nécessaire, dont l'analyse plus détaillée est du ressort de la géographie ». Ce thème appartient donc en propre à la géographie.

Il est très significatif que, selon P.-F. Tavarès (1990), Ritter permet à Hegel de récuser la théorie des climats issue des Lumières au profit de celle des « formes géographiques ». Sans la récuser, nous pensons plutôt qu'il la tient comme secondaire. Par exemple lorsqu'il affirme qu'il « ne faut pas s'en tenir à ce qu'on dit généralement et attribuer au climat des effets et des influences trop particulières » (1979 : 219). Seuls « les extrêmes ne sont pas favorables au développement spirituel » ; « le gel qui rassemble les Lapons ou la chaleur torride de l'Afrique sont des forces trop puissantes par rapport à l'homme pour que l'esprit puisse se mouvoir librement parmi elles et parvienne à la richesse qui est nécessaire à la réalisation d'une forme développée de vie » (1979 : 220). Si pour Hegel l'Afrique ne fait pas « partie intégrante de la civilisation », l'homme africain étant resté dans un « état de barbarie et de sauvagerie », « cela tient non seulement à sa nature tropicale, mais essentiellement à sa constitution géographique » (1979 : 247). L'emprise des formes géographiques sur l'esprit humain l'emporte sur celle du climat (seuls les climats extrêmes sont incompatibles au développement de l'esprit). Selon Hegel, cette « constitution géographique » se décompose, d'après les catégories de description de l'Afrique de Ritter, selon trois formes majeures : en hauts pays continentaux (le plateau de la Haute-Afrique de Ritter) ; en plaines fluviales et bassins alluviaux (les gradins de Ritter) ; en pays côtiers et îles (les bordures du plateau et les membres détachés de Ritter). C'est un point capital : dans le « *fondement géographique de l'histoire universelle* », Hegel distingue la théorie des climats de la théorie des formes géographiques et prend partie pour la seconde, suivant en cela Ritter. Tandis qu'il loue Montesquieu en tant que premier grand penseur de la totalité, il est frappant de constater qu'il ne le suit pas lorsqu'il s'agit de la primauté que ce dernier accorde aux climats au sein des causes physiques.

D'après F. Châtelet (1976), l'action géographique s'exerce chez Hegel selon trois aspects généraux qui individualisent des continents aux caractéristiques particulières. Il s'agit du climat, de l'opposition terre/mer et de l'opposition couchant/levant. Il montre que le vrai théâtre de l'histoire universelle est constitué par la zone tempérée, marquée par une modération et un équilibre où l'esprit se développe naturellement, alors que l'excès de froid ou de chaud l'empêche. Mais F. Châtelet ne voit pas que la théorie des climats est reléguée au second plan. De même dans son chapitre consacré à l'opposition terre/mer, il ne généralise pas son propos aux trois formes géographiques, d'inspiration rittérienne (il oublie d'ailleurs les hauts pays). Quant à l'opposition levant/couchant, il s'agirait de la partie considérée comme la plus originale de la conception hégélienne de la philosophie de l'histoire du séjour terrestre. Il y aurait un sens orienté du voyage de l'Esprit (« noodyssée »), de l'orient vers l'occident, qui correspond aux grandes étapes de l'histoire universelle et de la marche de la civilisation vers le progrès. Dans cet ordre géographique qui est aussi mouvement et développement de l'Esprit, l'Australie représente l'extrême lointain immature, l'Asie le passé où se produisit les premiers progrès de l'Esprit, l'Afrique le « hors-histoire » et le « hors-progrès », l'Europe le présent où rayonne l'esprit et l'Amérique immature mais qui représente l'avenir. C'est à peu de choses près les considérations de Ritter que nous avons déjà évoquées sur le sud et le nord, l'ouest et l'est de la Terre.

Reprenons l'exemple de l'Afrique pour fonder de façon plus approfondie l'influence rittérienne. Hegel considérait la partie africaine de la *Géographie générale comparée* de Ritter comme « la meilleure description d'ensemble de l'Afrique » (1979 : 145). Ritter est pour Hegel la principale source d'inspiration historique et géographique. Il est le seul auteur mentionné même s'il utilisa probablement d'autres auteurs antiques, arabes et contemporains (voyageurs, missionnaires, trafiquants, captifs, etc.). Mais Ritter n'est pas seulement cité comme source d'informations géographiques dans laquelle puise la description hégélienne de l'Afrique : « C'est à Ritter que revient le mérite d'avoir décrit les aspects divers de ces trois continents et de les avoir rendus clairement sensibles. A ces considérations géographiques se trouvent jointes aussi de pénétrantes remarques sur le développement historique postérieur » (p. 245).

Le continent noir est décrit comme un corps sans membres ; un tronc massif et régulier, sans articulations littorales. L'intérieur du continent noir est monotone, uniforme et éloigné de l'Océan. Véritable « *Sud de la Terre* » selon l'expression célèbre de Ritter, brûlant et sec, l'Afrique n'est vivifiée d'aucun contraste géographique. Elle est dénuée de membres

qui forment des individualités géographiques, lesquels sont pourtant caractéristiques d'autres continents, singulièrement l'Europe. Si les formes géographiques sont si pauvres alors, par analogie, les formes de l'esprit ne peuvent être qu'uniformes et engourdies : « *c'est l'esprit encore enveloppé, et qui ne s'élève pas à la conscience* » (1979 : 377). Cet état de fait est différent de la démesure géographique et des contrastes inharmonieux de l'Asie qui ne lui permettent pas une maîtrise d'elle-même et s'opposent surtout à l'Europe qui « *représente la conscience et la région rationnelle de la terre, cet équilibre de rivières, de vallées et de montagnes, où l'Allemagne occupe le centre* » (1979 : 377). Mais c'est dans la *Raison de l'histoire* que Hegel développe plus encore cette réflexion sur les conditions naturelles de sa philosophie de l'histoire. L'Afrique est « *un continent sans histoire, sans philosophie, sans religion* » ; « *Des siècles semblent s'interposer entre l'Afrique et son avenir encore mystérieux ... Les progrès individuels y restent inconnus, qu'il s'agisse de plantes, d'animaux, de peuplades ou même d'hommes isolés... Presque partout la race dominante des Nègres, répandue en masse compacte comme le pays lui-même. Tout progrès y est à peine sensible, sans individualité apparente de civilisation, de politique ni même de langue... Si quelques progrès se montrent isolément sur quelques étroites bandes de côtes, c'est qu'ils viennent de civilisations étrangères* ». L'analogie rittérienne entre les formes géographiques et l'aptitude au progrès est donc reprise intégralement par Hegel. Il faut surtout retenir que Hegel, comme Ritter, ne mobilise pas de façon déterministe le sol en le considérant comme cause géographique fatale de l'histoire. Par exemple, en évoquant la théorie des climats, lorsqu'il en arrive à la conclusion que « *la zone chaude et la zone froide ne sont donc pas le théâtre de l'histoire universelle* », il ajoute aussitôt, « *sur ce plan, l'esprit libre a rejeté ces extrêmes* » (1979 : 221). L'ordre des deux séries mises en relation, que l'on aurait pu penser comme causal, est inversé. Les deux aspects de la détermination sont donc présents et « *immédiatement contenus* ». La condition de possibilité de la conscience de soi, de l'esprit libéré, du progrès, est indissociable d'une configuration géographique particulière et d'une volonté naturelle du peuple, de sa manière d'être subjective (1979 : 217-218) et le « *terrain sur lequel l'esprit se meut, c'est essentiellement et nécessairement une base* ». A une forme spirituelle, à un degré de développement de l'esprit, correspond une configuration géographique, entendue comme une « *possibilité(s) particulière(s) d'où l'esprit s'extériorise* ». Il n'y a pas à proprement parler de déterminisme puisque selon ce principe

d'immanence, il n'y a pas de relation de causalité linéaire possible mais coïncidence immédiate<sup>95</sup>.

La conformation de la géographie et de l'histoire dans la philosophie de Hegel et son concept d'esprit africain sont toujours d'actualité puisqu'ils ont largement été mobilisés dans le fameux discours de Dakar du président de la république française en 2007 (soit 170 ans après le cours professé par Hegel). De nombreux auteurs dont A. Mbembé (2007), O. Pironet (2007), la rédaction de la revue *Politique africaine* (2007) ont souligné qu'il avait repris « *presque mot à mot* » (A. Mbembé) des passages de la *Raison dans l'histoire*<sup>96</sup>.

Marx, disciple infidèle d'Hegel, a également connu Ritter et même suivi son cours à Berlin au cours de l'année 1839. Il a sans doute été influencé dans un sens matérialiste (Cornu, cité dans A. A. Dieng, 2006 : 78). De même que sa description du mode de production asiatique doit sans doute beaucoup à celle de Hegel sur les plaines alluviales et indirectement ou directement à celle de Ritter sur les systèmes d'eau. Wittfogel (1964) reprendra cette tradition devenue matérialiste avec Marx dans son analyse des sociétés hydrauliques marquées par le despotisme oriental. Nous ne faisons qu'évoquer en passant des thèmes de recherche qui n'ont à notre connaissance que pas ou peu été défrichés en géographie.

### 3.4. *L'anthropologie raciale de Gobineau*

Joseph-Arthur de Gobineau dans son *Essai sur l'inégalité des races humaines* (1853-1855), consacre le chapitre VI du livre premier<sup>97</sup> à la réfutation de ce qu'il appelle la « *doctrine des milieux* », à savoir « *l'influence accordée par plusieurs savants aux climats, à la nature du sol, à la disposition topographique sur le développement des peuples* » (p. 80). Il

---

<sup>95</sup> C'est aussi la conclusion de M. Hulin : « *Cette relation de « correspondance » ne doit pas être interprétée en un sens causal* ». Par une sorte d'harmonie préétablie, ajoute-il, la structure du milieu géographique correspond au mode d'existence spécifique de chaque « *Volksgeist* » (1979 : 43).

<sup>96</sup> « *Le drame de l'Afrique, c'est que l'homme africain n'est pas assez entré dans l'histoire. Le paysan africain, qui depuis des millénaires, vit avec les saisons, dont l'idéal de vie est d'être en harmonie avec la nature, ne connaît que l'éternel recommencement du temps rythmé par la répétition sans fin des mêmes gestes et des mêmes paroles. Dans cet imaginaire où tout recommence toujours, il n'y a de place ni pour l'aventure humaine, ni pour l'idée de progrès. Dans cet univers où la nature commande tout, l'homme échappe à l'angoisse de l'histoire qui tenaille l'homme moderne mais il reste immobile au milieu d'un ordre immuable où tout est écrit d'avance. Jamais il ne s'élance vers l'avenir. Jamais il ne lui vient à l'idée de sortir de la répétition pour s'inventer un destin. Le problème de l'Afrique est là. Le défi de l'Afrique, c'est d'entrer davantage dans l'histoire* ».

<sup>97</sup> A. de Gobineau, 1853-55, « Dans le progrès ou la stagnation, les peuples sont indépendants des lieux qu'ils habitent », in *Essai sur l'inégalité des races humaines*, Livre 1, Chapitre VI, pp. 80-85.

n'évoque pas nommément les dits savants. Reste que l'*Erdkunde* de Ritter sur l'Asie, qu'il a lu en allemand, est cité à des dizaines de reprises. Gobineau se réfère très souvent à « *l'imposante autorité d'hommes tels que M. Ritter et M. A. de Humboldt* ». Les volumes de Ritter sur l'Asie lui fournissent, comme à Hegel, une profusion d'éléments descriptifs qui nourrissent ses réflexions géographiques, ethnologiques, philologiques et historiques.

Les idées de Gobineau ont été essentiellement connues à la suite de leur dévoiement raciste. C. Lévi-Strauss a néanmoins souligné que l'intérêt qu'il porte pour les civilisations non occidentales appelle chez lui une réflexion certes pessimiste mais non pas triomphaliste quant à la valeur civilisatrice de la domination coloniale blanche. Les races ne lui apparaissent pas inégales en valeur absolue, mais relativement à leurs aptitudes particulières. Il n'établit pas une hiérarchie à partir d'une échelle de valeur commune à toutes les races<sup>98</sup>. Sa hiérarchie repose fondamentalement sur les « lois » ambivalentes de répulsion et d'attraction entre les races et en dernière instance du degré de métissage de celles-ci. Rappelons brièvement ce qu'il appelle son « *théorème* » : sa réflexion part, si l'on veut utiliser une expression maintenant consacrée, du constat de l'effondrement universel des civilisations. Ainsi, « *on reconnaît, non sans une certaine épouvante philosophique, avec combien de rigueur la parole des prophètes sur l'instabilité des choses s'applique aux civilisations comme aux peuples, aux peuples comme aux États, aux États comme aux individus, et l'on est contraint de constater que toute agglomération humaine, même protégée par la complication la plus ingénieuse de liens sociaux, contracte, au jour même où elle se forme, et caché parmi les éléments de sa vie, le principe d'une mort inévitable* » (livre 1, p. 41). La « *cause générale* » de ce principe de mort est pour Gobineau la conséquence d'une dégénérescence progressive liée au mélange des races : pour le paraphraser, ce sont les alliances successifs entre les peuples qui modifient graduellement la valeur des civilisations (livre 1, p. 56). La contradiction majeure qu'il soulève réside dans le fait qu'en dépit de la loi de répulsion selon laquelle toute race éprouve une répulsion secrète pour les croisements, certains peuples conquérants (en vertu du principe opposé d'attraction<sup>99</sup>) entrent en contact avec d'autres peuples qu'ils soumettent. Cet élan vital qui leur permet de s'accroître et d'accéder à la civilisation signe à terme aussi leur disparition

---

<sup>98</sup> Sur ce point voir C. Lévi-Strauss (1952 : 32 et 1971 : 125)

<sup>99</sup> « *Ainsi le genre humain se trouve soumis à deux lois, l'une de répulsion, l'autre d'attraction, agissant, à différents degrés, sur ses races diverses ; deux lois, dont la première n'est respectée, que par celles de ces races qui ne doivent jamais s'élever au-dessus des perfectionnements tout à fait élémentaires de la vie de tribu, tandis que la seconde, au contraire, règne avec d'autant plus d'empire, que les familles ethniques sur lesquelles elle s'exerce sont plus susceptibles de développements* ».

future par les croisements qu'ils contractent<sup>100</sup>. Le principe de mort des civilisations consiste en ceci que pour émerger dans la civilisation tout peuple doit se rapprocher d'autres peuples et contracter des alliances avec eux. Ce contact porte en lui le germe de la mort de ce peuple par les croisements qu'il réalise et par là même de la civilisation qu'il a produite<sup>101</sup>. Ainsi, « *l'essence d'une nation s'altère graduellement* » par dégénérescence raciale : toute civilisation porte en elle-même le principe de sa mort<sup>102</sup>. On comprend dès lors que Gobineau s'attache à réfuter les théories du milieu qui explique les inégalités entre les peuples non selon des aptitudes raciales particulières mais par la diversité des climats et des configurations chorologiques à la surface terrestre.

Selon Gobineau, la « *doctrine des milieux* » accorde une influence puissante sur le développement des peuples aux « *climats* », à la « *nature du sol* » et à la « *disposition topographique* ». De même que Hegel (1979), Gobineau distingue la doctrine des climats de la doctrine chorologique, dans laquelle il convient de replacer les notions de nature du sol et de disposition topographique. En effet, la nature du sol est pour Gobineau une notion plus proche de la géographie de Strabon que de la géologie naissante : il s'agit d'un terrain pouvant être fertile ou stérile, égal et accueillant ou âpre, sablonneux ou glacé, riche ou pauvre en métaux, etc. La disposition topographique, telle que l'entend Gobineau, reprend les catégories rittériennes de plaines, vallées et montagnes. S'il distingue les deux doctrines, Gobineau s'emploie à les réfuter simultanément. Même si Ritter, de même que Montesquieu, n'est pas cité nommément dans ce chapitre, il est facile d'y déceler en creux son empreinte. Ainsi lorsqu'il évoque, dans son premier contre-exemple, ce que deviendra la théorie des articulations littorales : « *Nuls pays certainement ne sont plus fertiles, nuls climats plus doux que ceux des différentes contrées de l'Amérique. Les grands fleuves y abondent, les golfes, les baies, les havres y sont vastes, profonds, magnifiques, multipliés ; les métaux précieux s'y trouvent à fleur de terre ; la nature végétale y prodigue presque spontanément les moyens d'existence les plus abondants et les plus variés, tandis que la faune, riche en espèces alimentaires, présente des ressources plus substantielles encore. Et pourtant la plus grande partie de ces heureuses contrées est parcourue, depuis des séries de siècles, par des*

---

<sup>100</sup> « Ainsi, tandis que, d'une part, elles amassent autour d'elles, par le fait même de leur génie civilisateur, des éléments divers où elles doivent s'absorber, elles sont encore victimes d'une cause première, leur petit nombre originel, et d'une foule de causes secondes, qui toutes concourent à les détruire ».

<sup>101</sup> « à dater du même jour, la nation primitivement conquérante, agissante, civilisatrice, a commencé à disparaître : son sang était immergé dans celui de tous les affluents qu'elle avait détournés vers elle ».

<sup>102</sup> Nous reviendrons sur les idées de Gobineau, déjà sous-jacente chez les géographes antiques et Ibn Khaldun, puis reprises par René Grousset (1939), lorsqu'elles s'appliquent aux nomades : les conquérants nomades périssent victimes de leur succès en contractant des alliances avec les peuples sédentaires.

*peuplades restées étrangères à la plus médiocre exploitation de tant de trésors* » (p. 81). Alors qu'il établit clairement la distinction entre les deux doctrines, la plupart de ces exemples les confondent pour mieux les rejeter en bloc. Il s'agit à proprement parler d'une critique du déterminisme géographique. Il résume ces théories et sa position par deux phrases au début de son exposé : si donc, une nation est placée sous un climat tempéré et bénéficiant d'un sol favorable ainsi que d'une disposition topographique avantageuse, alors elle « *sera bien promptement amenée à quitter la barbarie, et, sans faute, se civilisera* » (p. 80) ; selon cette « *hypothèse, l'humanité ne serait perfectible qu'à l'aide du secours de la nature matérielle, et que toute sa valeur et sa grandeur existeraient en germe hors d'elle-même. Pour assez spécieuse, au premier aspect, que semble cette opinion, elle ne concorde sur aucun point avec les réalités nombreuses que l'observation procure* » (p. 80-81). Tout tient dans les expressions de « *promptement* » et de « *sans faute* » et dans la construction grammaticale de la deuxième phrase citée en forme de subordonnée négative. Gobineau crée un déterminisme total des milieux (un fatalisme dirait Febvre) pour mieux le critiquer. C'est aussi un déterminisme illusoire, surtout dans le cas de la pensée rittérienne : ces idées selon lesquelles l'humanité n'est perfectible qu'à l'aide du secours de la nature et que sa valeur et sa grandeur existerait en dehors d'elle-même est contraire à la pensée rittérienne et même à celle de Montesquieu. Il est tout à fait remarquable que Gobineau, du vivant de Ritter<sup>103</sup>, s'emploie à la critiquer par l'accusation abusive de déterminisme, de la même façon que le feront cent cinquante ans plus tard certains géographes actuels.

Gobineau s'emploie également à critiquer le déterminisme inversé de Montesquieu (sans le nommer), selon lequel « *nécessité est mère d'invention* » (p. 82). Plus encore, il ne se borne pas « *à montrer qu'une situation géographique, déclarée convenable parce qu'elle est fertile, ou, précisément encore, parce qu'elle ne l'est pas, ne donne pas aux nations leur valeur sociale : il faut encore bien établir que cette valeur sociale est tout à fait indépendante des circonstances matérielles environnantes* » (p. 83). Ainsi il conclut que « *le hasard n'a eu aucune part à tous ces revirements, que tous s'expliquent par la présence sur le point donné d'une race victorieuse ou prépondérante. Je veux dire que ce n'était pas le lieu qui faisait la valeur de la nation, qui jamais l'a faite, qui la fera jamais : au contraire, c'était la nation qui donnait, a donné et donnera au territoire sa valeur économique, morale et politique* » (p. 85). La conclusion est claire : le pays ne fait pas le peuple, il n'y a aucune prédisposition civilisationnelle par le sol et le climat, aucune détermination par quelques circonstances

---

<sup>103</sup> Nous savons que l'œuvre de Gobineau a d'abord rayonné en Allemagne alors qu'elle est passée inaperçue en



géographiques que ce soit. Néanmoins il est curieux de constater que sa pensée s'infléchit lors de l'ultime paragraphe du chapitre. Lisons-le intégralement : « *Afin d'être aussi clair que possible, j'ajouterai cependant que ma pensée n'est pas de nier l'importance de la situation pour certaines villes, soit entrepôts, soit ports de mer, soit capitales. Les observations que l'on a faites, au sujet de Constantinople et d'Alexandrie notamment, sont incontestables. Il est certain qu'il existe sur le globe différents points qu'on peut appeler les clefs du monde, et ainsi l'on conçoit que, dans le cas du percement de l'isthme de Panama, la puissance qui posséderait la ville encore à construire sur ce canal hypothétique aurait un grand rôle à jouer dans les affaires de l'univers. Mais ce rôle, une nation le joue bien, le joue mal, ou même ne le joue pas du tout, suivant ce qu'elle vaut. Agrandissez Chagres, et faites que les deux mers s'unissent sous ses murs ; puis soyez libre de peupler la ville d'une colonie à votre gré : le choix auquel vous vous arrêterez déterminera l'avenir de la cité nouvelle. Que la race soit vraiment digne de la haute fortune à laquelle elle aura été appelée, si l'emplacement de Chagres n'est pas précisément le plus propre à développer tous les avantages de l'union des deux Océans, cette population le quittera et ira ailleurs déployer en toute liberté les splendeurs de son sort* » (p. 85). Ainsi, par cette pirouette finale, Gobineau entrevoit la justesse de vues de Ritter notamment sur les avantages relatifs de certaines configurations des terres et des mers, des effets bénéfiques de la position géographique pour qui sait tenir l'isthme. Il réhabilite ainsi subrepticement ces théories des milieux (dans leur versant « possibiliste » en ce qui concerne la disposition géographique) qu'il a pu rejeter en bloc en réfutant un déterminisme illusoire.

Malgré ce qu'il dit, son théorème est donc loin de s'opposer en tout point aux doctrines des géographes<sup>104</sup>. Dans sa théorie de la vitalité des peuples, il considère lui aussi les peuples et les civilisations comme des organismes vivants. Même s'il critique les physiologistes, il participe lui aussi de cette conception vitaliste des sociétés : « *Pour faire comprendre ma pensée d'une manière plus claire et plus saisissable, je commence par comparer une nation, toute nation, au corps humain, à l'égard duquel les physiologistes*

---

France et est restée longtemps méconnue. Il serait intéressant de voir si Ritter en a eu connaissance.

<sup>104</sup> D'ailleurs il s'appuie parfois sur les raisonnements géographiques de Ritter : « *Il n'y a pas de philosophie possible là où les rites ont réglé d'avance jusqu'aux plus petits détails de la vie, et où tous les intérêts matériels conspirent également à étouffer la pensée. M. Ritter remarque très bien que la Chine s'est arrangée de façon à former un monde à elle seule et que la nature servait cette pensée. De tous côtés, le pays est peu accessible. Le gouvernement n'a pas voulu changer cette situation en créant des routes. À part le voisinage de Pékin, deux chemins entre le Kuang-toung et le Kiang-si, les passages du Thibet et quelques voies impériales en très petit nombre, les moyens de communication font absolument défaut, et non seulement la politique ne veut pas de rapports avec les autres pays de la terre, mais elle s'oppose même, avec une persistante énergie, à toutes relations suivies entre les provinces. (Ritter, ouvr. cité, p. 727 et passim.)* ».

*professent cette opinion, qu'il se renouvelle constamment, dans toutes ses parties constituantes, que le travail de transformation qui se fait en lui est incessant, et qu'au bout de certaines périodes, il renferme bien peu de ce qui en était d'abord partie intégrante, de telle sorte que le vieillard n'a rien de l'homme fait, l'homme fait rien de l'adolescent, l'adolescent rien de l'enfant, et que l'individualité matérielle n'est pas autrement maintenue que par des formes internes et externes qui se sont succédé les unes aux autres en se copiant à peu près ».*

L'erreur qu'il commet, selon C. Lévi-Strauss (2001), consiste dans la confusion entre la notion de race, considérée comme fait biologique et la notion de civilisation en tant que fait culturel. Néanmoins C. Lévi-Strauss fait siennes les idées pessimistes de Gobineau sur la répulsion et l'attraction (lorsque par exemple il déplore que l'anthropologie tend à se confondre avec une « entropologie »<sup>105</sup>). Ce principe de répulsion et d'isolement est en contradiction avec le mouvement d'attraction qui tend vers une civilisation mondiale, entraînant la disparition des sociétés froides et donc de la diversité culturelle, objet même de l'anthropologie. Toute culture, pour subsister, nécessite un minimum de distance physique et de contacts avec les autres, ainsi qu'une part de rejet de l'autre pour maintenir sa propre différence. Nous verrons que ces idées rejoignent aussi en partie celles en géographie qui sont liées à la conception du progrès et de la civilisation chez Ritter et à sa suite chez Vidal de la Blache. Gobineau était à la recherche d'une chimérique race aryenne dont la pureté est à jamais perdue. Plus optimistes ou dirions-nous « modernes », Ritter et Vidal de la Blache considèrent que des configurations et des positions géographiques, en facilitant la circulation et les contacts entre les peuples, contribuent au développement des échanges, à la création d'Etats et donc au progrès de la civilisation. Ce « *principe de vie* » (Vidal de la Blache, 1922) est fondamental dans la relation de la géographie à l'histoire. Des facteurs géographiques avantageux peuvent permettre une circulation aisée, stimuler les échanges, multiplier les contacts entre peuples aux productions contrastées, bref décroiser les milieux locaux et les ouvrir aux « *courants de la vie générale* ». Ainsi la géographie a fait siennes les principes gobiniens d'attraction (l'ouverture civilisatrice, facteur de progrès) et de répulsion (l'isolement dégénérescent, facteur d'archaïsme). Mais ce qu'on pourrait appeler la morale du sens de l'histoire est inversée : les contacts sont bénéfiques, l'isolement archaïsant. Les « progrès géographiques » réalisés au cours du XIXe siècle (l'exploration et la colonisation) ont contribué, selon les géographes, à l'amélioration du savoir géographique, à augmenter son potentiel descriptif tout en confirmant sa valeur explicative. Le savoir géographique repose

---

<sup>105</sup> « Plutôt qu'anthropologie, il faudrait écrire "entropologie" le nom d'une discipline vouée à étudier dans ses

sur cette dialectique dynamique de découverte des voyageurs-géographes et de synthèse des savants-géographes de cabinet. Ritter est particulièrement frappé par ce moment et ce devoir historique de la géographie. Tandis que selon l'anthropologie de Gobineau ou de C. Lévi-Strauss, l'objet même du savoir ethnologique se dissout à mesure de l'approfondissement des connaissances. Les découvertes et la colonisation ne sont pas considérées comme des contacts bénéfiques signifiant ouverture et échange apportant la civilisation. Au contraire ces contacts ont un revers maléfique, du fait des croisements (Gobineau) et de l'acculturation (C. Lévi-Strauss), entraînant une dégénérescence raciale et culturelle. Le principe de mort des sociétés isolées est également un thème vidalien mais la disparition des sociétés est considérée comme un mal nécessaire dans la marche vers le progrès. C'est plutôt le retournement du progrès contre la civilisation qui la fait naître qui retient l'attention des géographes. Les tendances à l'uniformisation ont bien été repérées et critiquées par Vidal de la Blache mais uniquement en France lorsqu'il critique le centralisme uniformisateur. J. Brunhes (1910) par exemple est un des géographes qui a le plus fait pour dénoncer l'économie moderniste destructrice (un thème de la géographie allemande). V. Berdoulay et O. Soubeyran (2000) ont montré que la géographie, notamment coloniale, peut être considérée à certains points de vue comme précurseur en tant que critique de la modernité triomphante. Ce que l'on peut enfin retenir de commun dans les idées de Gobineau, Vidal de la Blache et C. Lévi-Strauss, c'est l'application des lois de la thermodynamique à l'évolution historique des civilisations. Surtout la deuxième, relative à l'entropie : ce concept est fondamental pour comprendre le principe de mort chez Gobineau et la distinction lévi-straussienne (2001) entre les sociétés froides et les sociétés chaudes<sup>106</sup>. Il a été repris aujourd'hui par un courant critique et écologique de l'économie, représenté par Jacques Grinevald (1978) et Nicholas Georgescu-Roegen (1979). Mais n'anticipons pas sur des discussions à venir concernant les fondements de la pensée vidalienne. Terminons ce chapitre sur les fondements classiques et antiques de la doctrine chorologique en essayant de ne pas nous perdre dans les mythes d'origine.

---

*manifestations les plus hautes ce processus de désintégration.* » (C. Lévi-Strauss, 1955, p. 496).

<sup>106</sup> Les sociétés froides, à entropie minimale, tendent vers l'homéostasie, c'est-à-dire le maximum d'équilibre interne. Au modèle mécanique des sociétés froides s'opposerait le modèle transistatique de la machine à vapeur qui produit une grande quantité de travail en consommant une non moins grande quantité d'énergie ; au prix donc d'un déséquilibre dont la stabilité relative ne se trouve que dans la tension et le mouvement. Les sociétés chaudes ne sont cumulatives qu'en raison d'une entropie élevée.

*B- De la doctrine chorologique ou les fondements modernes et antiques de la doctrine des articulations littorales (et de la géographie)*

*« Ayant divisé la victime membre à membre, il en fit son souper »*  
(Homère, *l'Odyssée*, IX-291)

*« Notre monde vient d'en trouver un autre (...)  
non moins grand, plein et membru, que lui »*  
(Montaigne, *les Essais*, III-VI)

*1- Les trois sources modernes de la doctrine chorologique*

D. Cosandey cite, comme précurseur de sa théorie de la thalassographie articulée, Hume et Montesquieu, avant de s'intéresser aux compilations géographiques, historiques et économiques du XXe siècle qui le font passer à côté de Ritter et des débats disciplinaires en géographie. Ch. Brun, son préfacier, remédie partiellement à cette ignorance en revenant sur Ritter, son détracteur L. Febvre et quelques géographes. Il cite aussi en exergue et sans le justifier Strabon et Malte-Brun. Excepté un très court passage de Strabon relatif à la supériorité de l'Europe que Cosandey évoque indirectement à partir d'un travail de synthèse récent d'un historien (D. Cosandey, 2007 : 527), deux auteurs importants sont donc

convoqués par Cosandey avant Ritter : Hume et Montesquieu. Cosandey les cite en de bien courts passages, sans se soucier de les analyser dans leur logique propre. Il ne se préoccupe pas non plus de nous donner la justification de leur sélection (car il aurait pu citer d'autres passages mais aussi de nombreux autres auteurs). A l'image de ce qu'il dit d'un extrait d'Hume, il ne peut s'agir que d'une « *fulgurante mais brève intuition* » (p. 529) ; de bien vagues réflexions donc, réduites à des intuitions laconiques comme sorties de nulle part, et par là trop révolutionnaires pour être comprises à leur époque. De fait, ce point de vue a le mérite de renforcer la position de novateur que veut se donner D. Cosandey. Après avoir cité Strabon et avant Montesquieu et Hume, il affirme que « *nombreux également sont les auteurs qui ont pressenti l'importance de la géomorphologie (sic) sur le destin de l'Europe. Aucun n'a toutefois senti qu'il s'agissait là du facteur essentiel. Aucun n'a jamais affirmé ni démontré (sic) que la thalassographie articulée de l'Europe a été la cause exclusive, bien qu'indirecte, de son triomphe techno-scientifique*<sup>107</sup> ». En nous opposant à la tentative de *tabula rasa* de D. Cosandey<sup>108</sup>, nous sommes en mesure d'affirmer que sa doctrine de la « thalassographie articulée » (et qu'avec Ritter les géographes ont dénommé avant lui « articulation littorale ») est un lieu commun de l'imaginaire disciplinaire depuis au moins la *Géographie* de Strabon. Vieille lune géographique, cette doctrine semble réapparaître de façon cyclique. Par commodité, nous proposons de désigner les idées de Ritter et de Strabon qui s'y rapportent, par l'expression de « doctrine chorologique »<sup>109</sup>. Il est évident que cette doctrine chorologique n'est pas parfaitement identique à la doctrine des articulations littorales ni à celle de la thalassographie articulée. Nous essaierons donc au maximum d'en dégager les spécificités issues du contexte épistémologique de leur élaboration. Mais ces doctrines font unité tout en se succédant. Les idées fondatrices qui les unissent sont déjà présentes dans la doctrine chorologique et apparaissent au cœur de la fondation de la géographie moderne au moment de

---

<sup>107</sup> D. Cosandey (2007 : 527). C'est l'objet précisément d'un court texte publié par Reclus (1894) expliquant l' « *hégémonie de l'Europe* » en des termes bien cosandiens (c'est-à-dire rittériens).

<sup>108</sup> Les idées développées dans ce chapitre (sur Ritter, Strabon et les débats dans la géographie vidalienne) étaient déjà conçues avant que l'ouvrage de D. Cosandey ne paraisse. Je remercie Sébastien Leroux de me l'avoir fait découvrir.

<sup>109</sup> La chorographie désigne la géographie descriptive et régionale dont l'analyse se fonde sur l'étude de la localisation et de la disposition des lieux et des régions à la surface de la Terre. *Chôra* désignait chez les Grecs le territoire autour de la *polis* et qui en dépend (A. Berque, 2000). Cette tradition chorographique en géographie s'oppose à un versant plus mathématique de la discipline. Le terme de géographie, depuis Eratosthène qui l'a créée, était réservé à la description générale du monde, pour en produire une figure représentative à partir des principes astronomiques et géométriques. Strabon se distinguant de la géographie (plus mathématique) d'Eratosthène ou d'Hipparque, reprendra le terme de géographie en s'inscrivant dans la tradition périégetique (les circuits de la Terre). Au cours de l'histoire, la chorographie s'oppose ainsi à la géographie proprement dite, dans sa dimension mathématique (pour Eratosthène et Ptolémée) ou dans sa dimension périégetique (pour

sa disciplinarisation. Ce chapitre s'intéressera aux trois sources qui ont transmis et augmenté l'héritage strabonien, et ont abouti à la géographie comparée rittérienne et à la doctrine des articulations littorales. Ces trois sources ont connu des destinées variables dans l'imaginaire disciplinaire très sélectif de la géographie. La première source (cosmographique, cartographique et naturaliste) est sans doute celle qui a été la mieux fixée dans la mémoire disciplinaire. Nous verrons que les deux autres l'ont été beaucoup moins. Hormis les grands cartographes et les naturalistes, ceux qui se réclament de la géographie physique ou politique ont été évacués de l'histoire de la géographie. Dans la géographie vidalienne et de Febvre à Paul Claval, la géographie humaine ne débute qu'avec l'œuvre de Humboldt et de Ritter, qui sont d'ailleurs deux précurseurs mais aussi « *deux isolés* »<sup>110</sup>. Il est dit qu'il n'y a eu guère de progrès de Bodin à Montesquieu jusqu'à Humboldt et Ritter, puis jusqu'à Vidal de la Blache. La géographie du XIXe siècle est logée à la même enseigne frustrée et déterministe. Et l'on a placé l'origine de la géographie humaine dans les années 1870, qui correspondent au commencement de sa reconnaissance institutionnelle. La situation a quelque peu évolué aujourd'hui<sup>111</sup> et certains géographes sont sortis de l'ombre. Cependant, dans la mémoire disciplinaire, la source philosophique reste en grande partie dédaignée, la source physique dépréciée et l'anatomie terrestre amnésiée.

### *1.1. La source cosmographique et naturaliste : des cosmographes de la Renaissance à la géographie naturelle et aux premières théories de la terre.*

Nicolas Sanson d'Abbeville (1600-1667), géographe du roi à partir de 1627, est le grand rénovateur de la cartographie en France au XVIIe siècle. Il a enseigné la géographie à Louis XIII et au jeune Louis XIV et a été considéré comme « *le père de la géographie* » par Voltaire. Voyons sa description de *L'Europe*<sup>112</sup> qu'il fait paraître en 1658 avec son fils aîné, lui aussi prénommé Nicolas<sup>113</sup>. Les principes de découpage de la Terre en continents et de

---

Strabon, Mela, etc.), puis s'oppose à la cosmographie à la Renaissance et à la géographie générale depuis Varenus.

<sup>110</sup> Claval P. (1964 : 18).

<sup>111</sup> Voir par exemple H. Blais et I. Laboulais (2006).

<sup>112</sup> *L'Europe, l'Asie, l'Afrique & l'Amérique par les Sieurs Nicolas Sanson père et fils.*

<sup>113</sup> Comme souvent dans les ateliers de cartographie, on ne sait pas très bien qui du père ou du fils est l'auteur de la carte ou du traité. C'est une affaire de famille. Nicolas Sanson eut trois fils qui continuèrent l'activité

ceux-ci en régions sont intéressants à analyser. La Terre est dite formée de deux continents, l'Ancien et le Nouveau Monde (elle le restera jusqu'au début du XIXe siècle). L'ancien est composé de trois parties, l'Europe, l'Asie et l'Afrique séparées respectivement par des fleuves (Don, Volga et Ob), un isthme (celui que nous nommons aujourd'hui par la ville de Suez) et un détroit (Gibraltar). Nous retrouvons ici les trois continents des Anciens et leurs principes de découpage (détroit, isthme ou fleuve). La référence à Strabon (ou Hérodote) est claire lorsque l'on constate que pour Sanson l'Afrique n'est qu'une immense presqu'île rattachée à ce vaste continent. C'est dans la description de l'Europe que se trouve développé ce qui deviendra la doctrine des articulations littorales. Nous verrons que ce n'est pas non plus un hasard (l'auteur suit l'exemple de Strabon). Sanson affirme que « *l'Océan & les diverses Mers qui environnent & qui entrecoupent toutes les Parties de l'Europe, ont donné un si grand avantage à tous les Peuples, qu'ils se sont rendus dès y a long-temps les plus habiles gens du Monde, & dans les Armes, & dans les Arts, et dans toutes les sortes d'Exercices* »<sup>114</sup>. En 1681, dans l'*Introduction à la géographie*<sup>115</sup>, son fils et successeur Guillaume Sanson, définit sa méthode de découpage géographique par la notion de « *géographie naturelle ou division générale de la surface du globe en terre et eau* ».

Avant Sanson, nous aurions pu également citer de nombreux cosmographes de la Renaissance. Le plus grand événement pour la géographie et la cartographie européenne fut la découverte au milieu du XVe siècle des ouvrages des géographes grecs rescapés du naufrage de l'Antiquité par l'intermédiaire des savants grecs fuyant la prise de Byzance. Parmi ces auteurs, deux noms dominent : Ptolémée et secondairement Strabon<sup>116</sup>. Les cosmographes cherchèrent ainsi à s'inscrire dans l'héritage du savoir des Anciens et en même temps à les

---

géographique du père, Nicolas, Adrien et Guillaume. A leur mort, le fonds passa à leur neveu Moulart-Sanson puis en 1730 à Gilles Robert de Vaugondy, petit-fils de Nicolas Sanson père, et enfin au fils de ce dernier Didier Robert de Vaugondy, qui n'est autre que le géographe ordinaire du roi rédacteur de l'article « Géographie » de l'*Encyclopédie*. Au XVIIIe siècle le prestige de la lignée des Sanson-Robert fut progressivement éclipsé par celle des Delisle-Buache puis de Bourguignon d'Anville (1697-1782).

<sup>114</sup> L'Europe est divisée en trois fois trois parties : les trois régions méridionales forment des presqu'îles, les trois du milieu sont contiguës et les trois septentrionales sont diverses puisque constituées en îles, presqu'îles et dans la grande Terre (p. 4). L'Europe est au milieu de la zone tempérée et la France « *est au milieu de ce qui est de plus beau & de plus poli dans l'Europe* ».

<sup>115</sup> L'*Introduction à la géographie* eut au moins cinq éditions, augmentées et mises à jour par chaque successeur de Guillaume Sanson : Adrien Sanson, Moulart-Sanson, puis en 1743 Gilles Robert de Vaugondy et enfin son fils Didier Robert de Vaugondy. Il s'agit des ouvrages de base du XVIII<sup>me</sup> siècle pour ce qui concerne la géographie générale. Deslisle ne put achever son *Introduction à la géographie* ; la mort le surprit. Il faudra attendre Lacroix en 1810 pour qu'une nouvelle *Introduction* soit imprimée.

<sup>116</sup> A la demande du pape Nicolas V, la traduction de la *Géographie* de Strabon en latin fut terminée en 1458 et imprimée en 1469. La première édition latine de la *Géographie* de Ptolémée, parue en 1475 à Vicence, sous le titre de *Cosmographia*.

ordonner aux connaissances nouvelles des Modernes issues des grandes découvertes de la Renaissance. Apian, Finé, Mercator, Munster, Ortélius, Vadian, Waldseemüller (J.-M. Besse, 1999 et Randles, 1980), Thévet ou Belleforest (Lestringant, 1991 et 2003), etc., établirent un ordre terrestre qui se fonde sur les principes de symétrie et de juste proportion entre les parties qui forment le globe. Les formes terrestres et aquatiques sont considérées comme des figures représentant les différentes parties d'une même surface dite terraquée. Sans nécessairement lier la diversité des figures terrestres avec les progrès inégaux de l'humanité, le principe de découpage terrestre s'inscrit dans la lignée de la doctrine chorologique strabonienne mais aussi et surtout sur les principes symétriques ptoléméens. Nous verrons que ces deux traditions se dissocièrent et que celle issue de l'œuvre de Strabon doit être considérée comme celle qui finira par imposer sa définition de la géographie, comme en témoignera la géographie naturelle de Sanson en France.

Ortélius en 1570, dans son célèbre atlas universel *Theatrum orbis terrarum*, avait remarqué le parallélisme entre les côtes opposées de l'Afrique et de l'Amérique en supposant qu'une rupture se produisit et scinda définitivement les deux continents. François Placet en 1668<sup>117</sup>, relia ces observations aux mythes antiques et bibliques de l'Atlantide et du déluge : un cataclysme provoqua l'effondrement de l'ancien bloc continental en son centre, par lequel s'ouvra l'Atlantique et ainsi se formèrent deux continents séparés. Cette tradition cosmographique et cartographique de repérage des similitudes des formes terrestres intéressa également les philosophes puis surtout les naturalistes et les voyageurs savants. Humboldt et Ritter insistèrent sur le rôle de Francis Bacon qui, dans son *Novum Organum*<sup>118</sup> en 1620, remarqua à son tour les « *similitudes physiques* » de la « *configuration du globe terrestre* » : les continents opposés de l'Afrique et du Pérou (Amérique du Sud) « *ont des isthmes et des promontoires tout semblables [ce qui] doit être l'effet d'une cause commune* » ; de plus, « *tous deux sont fort larges vers le nord et fort étendus de l'est à l'ouest, mais au contraire tous deux fort étroits et d'une figure qui va en s'aiguissant de plus en plus vers le midi* ». En outre, l'étude des formes terraquées ne doit pas s'en tenir à la constatation générale de symétrie mais doit aboutir aux lois de l'univers<sup>119</sup>. Il considère l'utilité de l'étude des « *corrélations* » et de « *l'harmonie entre les corps* » puisqu'elle dévoile « *la liaison, l'analogie et l'enchaînement des parties de l'univers ; ils font des membres de ce grand corps* »

---

<sup>117</sup> Dans un mémoire intitulé « *La corruption du grand et du petit monde, où il est montré qu'avant le déluge, l'Amérique n'était point séparée des autres parties du monde* ».

<sup>118</sup> Livre 2<sup>ème</sup> pp. 138-139. C'est à ce titre qu'il est souvent nommé comme lointain inspirateur de la théorie de la dérive des continents de Wegener (d'où est en partie issue celle de la tectonique des plaques).

<sup>119</sup> J'ai utilisé ici l'édition des oeuvres complètes de Bacon parue en 1843.



*une sorte d'anatomie, et par conséquent ils mènent, comme par la main, à des axiomes plus élevés et plus importants, surtout à ceux qui ont pour objet la configuration et le tout ensemble de l'univers, axiomes auxquels ils conduisent plutôt qu'aux natures et aux formes simples* ». S'inspirant sans doute de Strabon, l'anatomie est le modèle fondateur de sa cosmologie : il conçoit le globe terraqué comme un corps unique dont les membres sont les continents. Mais à la seule description des symétries et à l'équilibre des proportions entre les figures terraquées, il oppose la recherche des « *lois générales de l'univers* ».

Poursuivant le programme de Bacon et annonçant Humboldt, le géographe allemand Varenus (qui vécut en Hollande), a signé en latin la première géographie générale moderne en 1650. Sa conception nouvelle de la géographie se détache de l'héritage descriptif et énumératif des cosmographes<sup>120</sup>. Son plan se compose d'une succession de chapitres qui contiennent des « *propositions* ». Celles-ci trouvent leurs fondements dans les principes astronomiques, mathématiques et physiques, qui ont fait de grands progrès en son temps. La géographie se divise pour lui en deux parties : la géographie universelle (ou générale) qui vise à l'élaboration des lois et la géographie particulière (chorographique et topographique<sup>121</sup>) dont l'objet est une description des parties de la terre selon les propriétés célestes, terrestres et humaines issues des principes généraux. Varenus ne traite que de la géographie générale, en négligeant la géographie descriptive et politique d'inspiration strabonienne relevant d'une géographie particulière. Seules les parties physiques et mathématiques méritent le qualificatif de géographie générale. Il la divise plus précisément en trois branches : la géographie absolue, relative et comparée. La géographie absolue est l'étude du corps terrestre du point de vue de la quantité, de ses propriétés et de sa division en parties ; la géographie relative « *comprendra les phénomènes et les accidents qui arrivent par l'influence des causes célestes. Enfin la partie comparative contiendra l'explication des propriétés qui résultent de la comparaison des différentes parties de la terre* » (p. 4). En d'autres termes la partie absolue est la géographie mathématique de la sphère terrestre mais qui traite aussi des propriétés

---

<sup>120</sup> Newton ne s'y trompa pas, puisqu'il fera réimprimer l'ouvrage en anglais 1672 à Cambridge. Varenus définit la géographie comme suit : « *la Géographie est une partie des Mathématiques mixtes, où on explique l'état de la terre et de ses parties, qui regarde la quantité ; à savoir la figure, la position, la grandeur et son mouvement, avec les apparences célestes, etc. Il y a des auteurs qui prenant le mot Géographie dans un sens trop resserré, la définissent comme une description nue des différents pays. D'autres lui donnant trop d'étendue, voudraient y comprendre la constitution politique des Etats. Ceux qui en usent ainsi, sont excusables en ce qu'ils ne le font que pour encourager & amuser agréablement le lecteur. En effet ils n'apporteraient qu'une faible attention à une énumération & à une description simple des pays, si on n'y joignait quelques connaissances des mœurs et des coutumes de leurs habitants* » (nous avons simplifié le texte p. 2). Nous voyons clairement que, comme Ptolémée, il comprend la géographie à partir de la quantité.

physiques (ou météorologiques au sens d'Aristote) et des divisions naturelles des terres et des mers ; la partie relative est la géographie astronomique et climatique à savoir celle des propriétés célestes et de leurs influences sur la surface terrestre ; la partie comparée s'applique aux rapports des lieux entre eux (à la carte et l'itinéraire de navigation). La géographie comparée de Varenus est donc liée à l'élaboration des cartes et aux problèmes de la navigation maritime, c'est-à-dire aux principes de longitude, de position, de distance, etc. Sa géographie comparée diffère en tout point de la géographie comparée de Ritter et c'est plutôt dans sa géographie absolue que l'on trouve les éléments annonciateurs des idées de Ritter. Il faut sans doute y voir un héritage de Ptolémée et de ses principes selon lesquels la qualité est subordonnée à la quantité, la carte étant la finalité et non la description. Quoi qu'il en soit, si le plan et les notions ne sont pas conformes, les idées chorologiques sont bien présentes alors que les idées de proportion et de symétries sont absentes. Ainsi, Humboldt évoque dans son *Cosmos* ce qu'il appelle « *la géographie générale et comparée* » de Varenus. Et parmi les passages remarquables cités par Humboldt, nous retrouvons « *la configuration des côtes, le rapport entre la direction des chaînes de montagne et la forme générale des continents* », soit les deux thèmes au fondement de la doctrine chorologique. Nous constatons en outre la distorsion du sens de l'expression de « géographie comparée » chez Varenus que lui a fait subir Humboldt.

Souvent citée, l'œuvre géographique de Varenus est « *fort estimée mais peu lue* »<sup>122</sup> et n'a pas eu la portée qu'elle aurait méritée. Jugée prématurée, sa géographie générale fait aujourd'hui figure de référence jusqu'aux œuvres d'Humboldt et de Ritter. En négligeant ce que Humboldt avait relevé, Lucien Gallois en fait un précurseur de sa propre conception de la géographie. Varenus annoncerait le développement ultérieur des différentes branches de la géographie physique. Il relève aussi l'idée de Varenus selon laquelle la géographie générale seule permet de dégager les lois et « *peut vivifier les études régionales et les rendre vraiment scientifiques* » (L. Gallois, 1906). On voit pourtant que ce n'est pas à l'école de Varenus que se sont formées les idées de notre doctrine chorologique.

La recherche des homologues des formes terrestres (la structure du globe), s'impose définitivement grâce aux observations des naturalistes de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elles se substituent progressivement aux recherches de symétries entre les parties constitutives de la sphère terrestre et de la sphère aquatique. Par exemple, en 1778, l'abbé Sauri déplore qu'avec

---

<sup>121</sup> Elle traite des « *divisions* », les « *limites* » et « *tout ce qui en elles mérite d'être connu* ».

les nouvelles observations du globe « *l'esprit s'arrête, & voit avec chagrin disparaître toute la symétrie dont il avoit embelli son système de la terre* »<sup>123</sup>. A cette époque, de nombreux naturalistes comme Forster, Pallas, Steffens, T. O. Bergman, R. Kirwan, W. Conybeare, J.C. Delamétherie, etc. firent des observations intéressantes sur la forme et la disposition des continents. Le premier d'entre eux, Georg Forster, naturaliste allemand de la deuxième mission de Cook autour du monde et ami de Humboldt, approfondit les remarques de Bacon et décela trois analogies : les pointes méridionales sont toutes montagneuses, formant comme l'extrémité d'une ceinture terrestre de montagnes. Le côté oriental de toutes ces pointes est flanqué d'une ou plusieurs îles tandis que le côté occidental est toujours creux et échancré par de grands golfes. Prenant modèle sur les théories antiques, il explique ces symétries par l'irruption d'un cataclysme venu du Sud-Ouest : la projection des eaux océaniques contre les continents aurait arraché la terre sur le côté occidental, ne laissant que le squelette (les montagnes), et la déposant de l'autre côté sous formes d'île ou d'archipel. S. Pallas confirme les idées de Forster par ces observations lors de son voyage en Sibérie. Cette région se serait formée à partir du dépôt de terres arrachées de l'Himalaya après l'irruption des eaux et l'inondation des continents. De la sorte, il explique la présence de fossiles de faune tropicale qu'il a découvert en Sibérie (mammouth, rhinocéros, etc.) et montre que la dissymétrie des pentes des continents est un fait général : la pente est resserrée sur un côté du continent entre le littoral et la chaîne de montagnes tandis que l'autre côté, par-delà la montagne, est beaucoup plus large. Son compatriote Heinrich Steffens constate que les masses terrestres sont groupées deux à deux et qu'il existe trois doubles mondes, c'est-à-dire trois grands continents composés chacun de deux divisions de terres réunis par un isthme (les deux Amériques, l'Afrique et l'Europe, l'Asie et l'Océanie). De plus, l'isthme est flanqué d'un archipel sur un côté, d'une péninsule sur le côté opposé. Le type pur est le continent américain dont les deux parties sont équilibrées : égales en taille et similaires par la forme. Les deux autres sont moins symétriques et l'isthme a été remplacé par une chaîne d'îles entre l'Asie et l'Océanie. A la suite de Forster et Pallas, d'autres généralisations ont été faites sur la prédominance de la direction nord-sud des chaînes de montagne dont les escarpements font face à l'ouest et dont les pentes douces descendent à l'est. Le physicien britannique A. Walker en 1833 y voit l'effet de la rotation du globe. Elie de Beaumont, dans sa théorie de formation

---

<sup>122</sup> N. Lenglet du Fresnoy et D. Martineau du Plessis (1716).

<sup>123</sup> Après avoir cité les correspondances entre le nouveau et l'ancien monde (isthmes, archipels, montagnes) où « *on croit voir des terres opposés avec des terres, des eaux qui sont en équilibre avec des eaux* » (p. 35), il donne toute une série de contre-exemples concernant les déséquilibres entre les deux hémisphères et les directions contraires des montagnes entre l'ancien et le nouveau monde (Sauri, 1778).

des cordillères, affirme qu'une relation de symétrie existe entre les grands cercles de chaînes parallèles qui sont de même âge et dont la forme générale est celle du réseau pentagonal (P. Fallot, 1939). Il y aurait toute une histoire de la comparaison des formes des continents et la direction des montagnes à faire. Les déductions géométriques des cartographes sont peu à peu remplacées par les observations plus précises des naturalistes. Les progrès de la géologie aboutirent à la théorie de la dérive des continents de Wegener (d'où est en partie issue celle de la tectonique des plaques). Une longue tradition<sup>124</sup> de la description des homologues et des symétries dans la configuration des continents existe depuis les cosmographes de la Renaissance. Elargie à la comparaison de l'Ancien et du Nouveau monde, elle aboutira à Ritter qui systématisa et formalisa ses observations et en tira les conséquences du point de vue historique mais aussi aux premières théories géologiques sur la formation des montagnes.

Buffon n'est pas le premier moderne à proposer une théorie de la formation de la terre, des continents et des montagnes. Descartes ou Leibniz, par exemple, le précèdent. Il se réfère surtout à l'antique problème du changement de la terre en mer et de la mer en terre même si son approche comparée est l'aboutissement de l'idée de globe terraqué mis au point par les cosmographes de la Renaissance, selon laquelle les parties terrestres et aquatiques de la Terre ne forment qu'une seule et même surface. Dans son *Histoire et théorie de la terre* en 1749<sup>125</sup> et dans les *Epoques de la Nature* en 1778, Buffon reprit donc les observations antérieures mais dans un sens actualiste (et non plus diluvianiste<sup>126</sup>). Sa théorie de la terre de 1749 consiste notamment à révéler les « lois d'organisation » de la forme des continents et de la direction des chaînes de montagne par rapport aux formes des continents. Au constat d'extrême variété du monde, il oppose la découverte de formes régulières : « *Voyageons*

---

<sup>124</sup> Pour cette histoire des observations concernant les homologues entre les continents, nous nous sommes appuyé sur Guyot (1868), Humboldt (1836) et l'article « continent » de M. Lévy (1853) : « *L'apparente irrégularité de la conformation extérieure des continents, de même que la diversité de leur membrure horizontale, disparaissent à un examen plus attentif et obéissent à certaines lois dont les causes sont déjà depuis longtemps l'objet de méditations profondes de la part des savants* ».

<sup>125</sup> Nous utilisons les *œuvres complètes* de 1835.

<sup>126</sup> « *Comme historiens nous nous refusons à ces vaines spéculations, elles roulent sur des possibilités qui, pour se réduire à l'acte, supposent un bouleversement de l'univers, dans lequel notre globe, comme un point de matière abandonnée, échappe à nos yeux & n'est plus un objet digne de nos regards ; pour les fixer il faut le prendre tel qu'il est, en bien observer toutes les parties, & par des inductions conclure du présent au passé ; d'ailleurs des causes dont l'effet est rare, violent & subit, ne doivent pas nous toucher, elles ne se trouvent pas dans la marche ordinaire de la nature, mais des effets qui arrivent tous les jours, des mouvemens qui se succèdent & se renouvellent sans interruption, des opérations constantes & toujours répétées, ce sont là nos causes & nos raisons. Ajoutons-y des exemples, combinons la cause générale avec les causes particulières, & donnons des faits dont le détail rendra sensibles les différens changemens qui sont arrivés sur le globe, soit par l'irruption de l'océan dans les terres, soit par l'abandon de ces mêmes terres lorsqu'elles se sont trouvées trop élevées* » (1853 : 686).

*maintenant sur la partie sèche du globe, quelle différence prodigieuse entre les climats ! Quelle variété de terrains ! Quelle inégalité de niveau ! Mais observons exactement & nous reconnoîtrons que les grandes chaînes de montagnes se trouvent plus voisines de l'équateur que des poles ; que dans l'ancien continent elles s'étendent d'orient en occident beaucoup plus que du nord au sud, & que dans le nouveau monde elles s'étendent au contraire du nord au sud beaucoup plus que d'orient en occident ; mais ce qu'il y a de très-remarquable, c'est que la forme de ces montagnes & leurs contours qui paroissent absolument irréguliers, ont cependant des directions suivies & correspondantes entr'elles, en sorte que les angles saillans d'une montagne se trouvent toujours opposez aux angles rentrans de la montagne voisine qui en est séparée par un vallon ou par une profondeur. J'observe aussi que les collines opposées ont toujours à très-peu près la même hauteur, & qu'en général les montagnes occupent le milieu des continens et partagent dans la plus grande longueur les isles, les promontoires & les autres terres avancées : je suis de même la direction des plus grands fleuves, & je vois qu'elle est toujours presque perpendiculaire à la côte de la mer dans laquelle ils ont leur embouchure, & que dans la plus grande partie de leur cours ils vont à peu près comme les chaînes de montagnes dont ils prennent leurs sources & leur direction » (1835 : 88). Grâce à ces observations concernant les régularités de la structure du globe, Buffon montre que la surface terrestre était autrefois occupée par le fond d'une mer. Trois faits le prouvent : la présence de fossiles jusque sur les sommets des plus hautes montagnes, la constitution horizontale et parallèle des couches des terres et l'existence d'angles qui se correspondent entre les montagnes qui se font face de part et d'autres des vallées<sup>127</sup>. Ces trois faits ne s'expliquent que par l'ancienne présence de la mer sur les terres*

---

<sup>127</sup> « Il nous suffit ici qu'il soit général & universellement reconnu, & que tout le monde puisse s'assurer par ses yeux, que toutes les fois que le bord d'une riviere fait une avance dans les terres, qui se suppose à main gauche, l'autre bord fait au contraire une avance hors des terres à main droite; dès lors les courans de la mer qu'on doit regarder comme de grands fleuves ou des eaux courantes, sujettes aux mêmes lois que les fleuves de la terre, formeront de même dans l'étendue de leur cours plusieurs sinuosités, dont les avances ou les angles seront rentrans d'un côté, & saillans de l'autre côté; & comme les bords de ces courans sont les collines & les montagnes qui se trouvent au - dessous ou au - dessus de la surface des eaux, ils auront donné à ces éminences cette même forme qu'on remarque aux bords des fleuves; ainsi on ne doit pas s'étonner que nos collines & nos montagnes, qui ont été autrefois couvertes des eaux de la mer, & qui ont été formées par le sédiment des eaux, aient pris par le mouvement des courans cette figure réguliere, & que tous les angles en soient alternativement opposés: elles ont été les bords des courans ou des fleuves de la mer; elles ont donc pris nécessairement une figure & des directions semblables à celles des bords des fleuves de la terre; & par conséquent toutes les fois que le bord à main gauche aura formé un angle rentrant, le bord à main droite aura formé un angle saillant, comme nous l'observons dans toutes les collines opposées. Au reste tous ces courans ont une largeur déterminée, & qui ne varie point: cette largeur du courant dépend de celle de l'intervalle qui est entre les deux éminences qui lui servent de lit. Les courans coulent dans la mer comme les fleuves coulent sur la terre, & ils y produisent des effets semblables: ils forment leur lit, & donnent aux éminences entre lesquelles ils coulent une figure réguliere, & dont les angles sont correspondans. Ce sont en un mot ces courans qui ont creusé nos vallées, figuré nos

qui ont donc toutes une origine marine. Il combine et systématise ici les idées de Woodward et les observations de Bourguet relatives aux correspondances entre les angles des montagnes<sup>128</sup>. Là où Buffon innove, c'est aussi en recourant à l'action combinée de causes actuelles, celle des vents, de la marée et surtout des courants marins. Il met alors en lumière les homologues des parties terrestres et aquatiques du globe en montrant que les cours d'eau « *cherchant par leur pente naturelle les endroits les plus bas de la montagne* », ont creusé « *des sinuosités et des contours dont les angles sont correspondans entre eux, en sorte que l'un des bords formant un angle saillant dans les terres, le bord opposé fait toujours un angle rentrant, les montagnes et les collines, qu'on doit regarder comme les bords des vallées qui les séparent, ont aussi des sinuosités correspondantes de la même façon ; ce qui semble démontrer que les vallées ont été les canaux des courans de la mer, qui les ont creusé peu à peu et de la même manière que les fleuves ont creusé leur lit dans les terres* ». Ainsi, « *les courans coulent dans la mer comme les fleuves coulent sur la terre, et ils y produisent des effets semblables* » (p. 61). Buffon rejoint l'idée homérique du fleuve océan<sup>129</sup>. Les fleuves sont aux terres ce que les courants sont aux mers ; les mêmes mouvements et les mêmes forces ont lieu sur terre et sous la mer. Les inégalités du fond de l'océan sont donc homologues à celles de la surface des continents puisque les mêmes phénomènes s'y produisent ou s'y sont produits. Les îles ne sont d'ailleurs pas autre chose que les sommets de montagnes marines immergées ; les montagnes des continents les anciennes côtes ou hauts-fonds, avant que la surface terrestre ne s'assèche. Il observe en outre que le mouvement de l'Océan est constant d'est en ouest : la mer gagne donc sur les terrains des côtes orientales tandis qu'elle se retire sur les côtes occidentales<sup>130</sup>. Si les terres sont beaucoup plus inégales et

---

*montagnes, & donné à la surface de notre terre, lorsqu'elle étoit couverte des eaux de la mer, la forme qu'elle conserve aujourd'hui* » (1853 : 208).

<sup>128</sup> Diderot (1751) reprendra dans l'*Encyclopédie* les idées de Bourguet et Buffon dans son article sur les « *Angles correspondants des montagnes* ».

<sup>129</sup> Le terme de « rivière » désigna longtemps les cours d'eau ainsi que les rivages de la mer (on dit aujourd'hui encore riviera). Au temps de Nicolas Sanson, les rivages sont les bords de mer tandis que les côtes sont des « terres maritimes » (on dirait aujourd'hui la zone côtière) par opposition aux « terres méditerranées » (du milieu, de l'intérieur des terres).

<sup>130</sup> : « *Le mouvement général du flux & du reflux a donc produit les plus grandes montagnes qui se trouvent dirigées d'occident en orient dans l'ancien continent, & du nord au sud dans le nouveau, dont les chaînes sont d'une étendue très-considérable ; mais il faut attribuer aux mouvemens particuliers des courans, des vents et des autres agitations irrégulières de la mer, l'origine de toutes les autres montagnes ; elles ont vrai-semblablement été produites par la combinaison de tous ces mouvemens, dont on voit bien que les effets doivent être variés à l'infini, puisque les vents, la position différente des isles et des côtes ont altéré de tous les temps & dans tous les sens possibles la direction du flux & du reflux des eaux : ainsi il n'est point étonnant qu'on trouve sur le globe des éminences considérables dont le cours est dirigé vers différentes plages : il suffit pour notre objet d'avoir démontré que les montagnes n'ont point été placées au hasard, & qu'elles n'ont point été produites par des tremblemens de terre ou par d'autres causes accidentelles, mais qu'elles sont un effet résultant de l'ordre*

les montagnes plus élevées près de l'équateur<sup>131</sup>, c'est que les vents y sont plus constants, les marées et les courants plus violents.

Il cite à l'appui de son raisonnement une carte de Buache de 1736, la première sur laquelle le géographe du roi montre les reliefs sous-mains et leurs continuités avec les montagnes de la surface des continents. La théorie des bassins hydrographiques paraît trois ans après la parution de *l'Histoire et théorie de la terre*. Considérons d'ailleurs que dans ses *Epoques de la nature*, Buffon utilise l'expression de Buache de « *charpente de la terre* » pour désigner les montagnes. Comme nous le verrons, il y a ainsi une grande communication entre les œuvres du naturaliste et du géographe ; un postulat, les parties de la surface terraquée obéissent aux mêmes lois de la nature, et une méthode comparative commune de recherche des homologues des formes terrestres et maritimes<sup>132</sup>.

## *1.2. La source philosophique dédaignée : théorie des climats, déterminisme inversé et doctrine chorologique dans la géographie politique des philosophes des Lumières.*

Les philosophes des Lumières fondèrent une philosophie politique matérialiste au sein de laquelle prit part un discours proprement géographique, aboutissant à l'élaboration d'une nouvelle géographie politique. Cette tradition des Lumières de la recherche des causes physiques sur les faits moraux, modifia sans pourtant la supprimer l'ancienne géographie politique et statistique qui ne considère que l'histoire des Etats. Les philosophes s'appuyèrent pour cela sur les auteurs antiques pour (re)formuler la théorie climatique et la théorie chorologique. Nous avons affirmé que la tradition chorologique se distingue clairement d'une autre tradition fondatrice pour la géographie, celle qui a été appelée « théorie des climats » et dont l'origine est à rechercher chez d'autres auteurs de l'antiquité grecque. Même si elles sont parfois associées et aujourd'hui indifférenciées, les théories des milieux qui relèvent d'une part de la doctrine chorologique et d'autre part de la doctrine climatique sont nettement

---

*général de la nature, aussi-bien que l'espèce d'organisation qui leur est propre & la position des matières qui les composent* » (1853 : 49)

<sup>131</sup> Cette idée selon laquelle les plus hautes montagnes se trouvent près de l'équateur aura la vie dure et ne tombera définitivement en désuétude qu'à la fin du XIXe siècle.

<sup>132</sup> Mais n'oublions pas qu'un an après la mort de Buache le comte de Buffon revint sur sa théorie de l'origine marine des montagnes. Dans ses *Epoques de la nature*, il distingue les montagnes secondaires formées par les

distinguées jusqu'à la disciplinarisation de la géographie et sa formulation vidalienne. De nombreuses études ont été faites quant à l'importance de la doctrine climatique depuis l'antiquité<sup>133</sup>, pendant la Renaissance<sup>134</sup> et surtout au siècle des Lumières<sup>135</sup>. Nous n'avons pas à la traiter en tant que telle dans cette étude. Même si la première moitié du XVIIIe siècle est marquée par l'importance accordée à la théorie des climats, nous montrerons pour notre part la face double, climatique et tellurique, des doctrines matérialistes des philosophes des Lumières. Nous indiquerons ultérieurement ce qui distingue les deux doctrines.

C'est dans *L'Esprit des lois*, publié pour la première fois en 1748, que Montesquieu reprend la vieille théorie des climats en la remettant au goût du jour en philosophie. Cette analyse n'est pourtant pas novatrice puisque la théorie des climats est en vogue dans la première partie du XVIIIe siècle<sup>136</sup> (Mercier, 1953 ; Ehrardt, 1963 ; et Glacken, 2007). Déjà Jean Bodin avait systématisé, à la fin du XVIe siècle, l'étude des formes de gouvernement en rapport avec les climats<sup>137</sup>. Le point important, sur lequel nous reviendrons, est que Montesquieu, contrairement à Bodin, tend à réduire la notion de climat à celle de température, ignorant les autres influences célestes et astronomiques. Il s'inspire en cela d'un courant néo-hippocratique, très en vogue dans la médecine de son temps.

Ce que l'imaginaire disciplinaire a retenu de la doctrine des climats de Montesquieu est particulièrement réducteur : depuis L. Febvre (1922) et P. Gourou (1963), *L'Esprit des Lois* passe pour être un des exemples les plus représentatifs pour dénoncer le déterminisme dans le discours géographique. Cette idée perdure encore aujourd'hui malgré les travaux d'Ehrardt (1963) et de G. Benrekassa (1983) qui ont montré les distorsions de l'œuvre, opérées aussi bien par les critiques contemporaines du « spinozisme » et du « matérialisme fataliste » que

---

eaux, des montagnes primitives composées par les feux souterrains au cours du refroidissement et de la consolidation du globe.

<sup>133</sup> Chez Hippocrate, Platon, Aristote, Galien, Vitruve, etc. (voir J.-F. Staszak, 1995 et Glacken, 2000)

<sup>134</sup> Le Roy et Jean Bodin, etc. (voir Lestringant, 1991).

<sup>135</sup> Chez Jean Chardin, l'abbé Dubos, Fontenelle, D'Espiard de la Borde, Fénelon, etc. La plupart des philosophes attachés à l'esprit nouveau craignent que la théorie des climats n'affaiblisse les attaques contre les atteintes à la liberté politique. Chez Voltaire, Diderot, d'Holbach, les causes climatiques ne sont pas rejetées mais fortement relativisées et sont sans commune mesure avec les causes morales (la politique, la religion, les mœurs...). Ils émettent des réserves face à l'opposition catégorique d'Helvétius contre l'explication climatique. Ils rejoignent ainsi la philosophie empirique anglaise avec Locke et surtout Hume, qui, sans nier totalement le rôle du climat, l'ont minimisée (voir J. Ehrardt, 1963 ; G. Benrekassa, 1983 et Glacken, 2007). Plus tard les idéologues eurent des avis contraires dans un cadre de pensée similaire : Cabanis (1802) défendit la théorie des climats, Volney (1787) la récusait.

<sup>136</sup> On sait que Montesquieu, outre Hippocrate et Jean Bodin, s'est inspiré du voyageur Jean Chardin et surtout du médecin anglais John Arbuthnot qui publia en 1733 son « *Essai des effets de l'air sur le corps humain* » (traduction française en 1742). Voir Joseph Dedieu (1970) et Febvre (1922)

<sup>137</sup> Voir M.-D. Couzinet (1996), F. Lestringant (1993) et J.-L. Piveteau (1985).



par les positivistes du XIXe qui ont voulu y reconnaître un déterminisme à leur goût. Ainsi, même s'il en nuance la portée générale, tout l'intérêt de *L'Esprit des lois* réside pour Auguste Comte (1804 : 179) dans la théorie des climats : « *Ce qui caractérise à mes yeux la principale force de ce mémorable ouvrage, de manière à témoigner irrécusablement de l'éminente supériorité de son illustre auteur sur tous les philosophes contemporains, c'est la prépondérante qui s'y fait sentir à concevoir désormais les phénomènes politiques comme aussi nécessairement assujettis à d'invariables lois naturelles que tous les phénomènes quelconques* ». Ehrard et G. Benrekassa (*op. cit.*) ont rendu justice à cette réduction déterministe : pour ce dernier la théorie des climats n'invoque pas des causes nécessaires mais une « *circularité variable des systèmes de raisons* » dans la relation entre le monde physique (climatique) et moral (politique, culturel, etc.).

D. Cosandey nous apprend que Montesquieu aurait eu l'intuition vague de son hypothèse thalassographique. Le court passage de Montesquieu qu'il cite n'est certes pas révélateur de la doctrine des climats mais de ce que Gourou (1963) a appelé le déterminisme inversé et Glacken (2000) « *la vieille théorie environnementale (...) variante de l'idée que la nécessité est mère de l'invention* » (p. 80). C'est cette vieille idée (détecté chez Hérodote, Thucydide, Strabon, etc.) que reprendra Toynbee (de 1934 à 1961) dans son *Etude de l'histoire* à travers sa loi de « défi et réponse » (Toynbee, 1996) et que critiquera Febvre (1953) et plus récemment J. Diamond<sup>138</sup>. La citation de D. Cosandey et les exemples de Gourou concernant le déterminisme inversé sont pris dans les livres XVIII et XIX qui sont consacrés aux effets de la nature du terrain, tandis que les livres XIV à XVII s'intéressent aux effets du climat. Nous constatons alors, avec Glacken (2007), que Montesquieu serait « *déterministe* » avant tout lorsqu'il s'agit de l'effet du climat et qu'il inverse son raisonnement quand il s'agit de la nature du terrain : le déterminisme inversé de Montesquieu s'applique foncièrement au facteur tellurique. Sans développer ce thème, retenons simplement l'idée selon laquelle Montesquieu dissocie le facteur climatique du facteur tellurique et qu'ils ont des statuts inversés dans son dispositif discursif. La doctrine chorologique lui permet ainsi de rétablir une place aux facteurs moraux<sup>139</sup>, et de répondre aux contre-exemples dans lesquels l'explication climatique ne fonctionne pas. Nous verrons que le statut accordé par Montesquieu au climat au détriment du sol est loin d'être partagé par les autres philosophes.

---

<sup>138</sup> Dans son chapitre « Nécessité mère d'invention » (J. Diamond, 2000)

<sup>139</sup> L'explication par les facteurs moraux serait alors elle aussi déterministe si l'on suit l'idée de Gourou au sujet du déterminisme inversé. Mais il est vrai qu'aucune dispute n'a eu lieu au sujet d'un quelconque déterminisme moral.

Montesquieu, contrairement à Hume s'attache à établir l'influence des climats sur le moral. Et il inverse son raisonnement (déterminisme inversé) lorsqu'il traite du sol : il rejoint alors les idées de Hume. David Hume en 1742, soit six ans avant Montesquieu, publia un ouvrage dont un passage très bref concerne l'émergence de ce qui deviendra la doctrine des articulations littorales. Hume est un des premiers philosophes modernes (non cosmographe ou géographe) à affirmer de façon explicite le rôle civilisateur des découpages des continents. Dans la deuxième observation de son chapitre intitulé *De la naissance et du progrès des arts et des sciences*, il se fait cosmographe : « Si l'on considère la face du globe, on s'aperçoit que, des quatre parties du monde, l'Europe est celle qui est la plus entrecoupée de mers, de rivières et de montagnes ; et de toutes les contrées d'Europe, aucune ne l'est autant que la Grèce. C'est pourquoi ces régions furent naturellement scindées en plusieurs gouvernements distincts. Et c'est aussi ce qui explique que les sciences se développèrent en Grèce et que l'Europe ait été leur terre d'élection la plus constante ». Cette observation s'insère dans une affirmation plus générale, à savoir que « rien n'est plus propice à la naissance de la politesse et du savoir qu'un certain nombre d'Etats voisins et indépendants, liés entre eux par des relations commerciales et politiques. L'émulation qui apparaîtra naturellement entre ces Etats voisins est une source évidente de perfectionnement » en sachant par ailleurs que des « territoires ainsi délimités réfrènent aussi bien le pouvoir que l'autorité » (2001 : 276-277). Nous avons vu que D. Cosandey y voit un précurseur de sa thalassographie articulée et de sa méreuporie. Plus qu'un annonciateur, Hume est le simple continuateur d'un *topoi* de la philosophie politique depuis l'antiquité qui valorise le modèle des cités grecques démocratiques et commerçantes par rapport aux empires asiatiques despotiques.

Turgot s'emploiera à reprendre le thème des causes physiques sur l'homme. Il est semble-t-il le premier à composer un plan pour leur analyse tout en les revendiquant comme géographiques. Ainsi Turgot composa le plan d'un ouvrage qui porte le titre de « *géographie politique* »<sup>140</sup> en 1750, soit deux ans après la parution de *l'Esprit des Lois*. Cette esquisse d'essai de géographie politique tient en 15 pages. Il définit la géographie politique comme « le rapport de l'art du gouvernement à la géographie physique » (p. 613). Selon Turgot, d'un point de vue général, « les deux éléments variables d'après lesquels il faut résoudre tous les problèmes de la géographie politique » se résument à « la diversité des productions et la facilité des communications. Il faudrait cependant y ajouter encore la division des Etats, qui

---

<sup>140</sup> Jean Gottmann est un des premiers à avoir fait redécouvrir la géographie politique de Turgot (1952).

dépend en partie de ces deux principes, mais qui tient aussi en partie aux événements fortuits qui se sont succédés dans la suite des temps » (pp. 612-613). Les principes de la géographie ne peuvent s'affranchir de contingences historiques et politiques qui les dépassent. D'ailleurs il pressent bien que les idées qu'il développe peuvent échapper à l'ordre du savoir qu'il entend définir : « nous sommes bien loin de penser à examiner les idées que je vais proposer, et peut-être appartiennent-elles plus à la politique prise en général qu'à la géographie politique » (p. 625). Il semble impossible de borner les idées de la géographie politique à une discipline définissant clairement un ordre du savoir particulier. Faute de connaissances précises en géographie physique, l'objectif qu'il donne à la géographie politique est d'être surtout un vaste tableau du passé, une « coupe de l'histoire » : car « chaque moment a son espèce de géographie politique » (p. 613). L'analyse résumée de la succession des sept « mappemondes politiques » ne peut qu'être une émanation des sciences historiques.

Néanmoins, dans les quelques détails de son « esquisse d'un plan de géographie politique », Turgot affirme clairement que deux méthodes proprement géographiques sont possibles pour décrire le globe: soit le premier point de vue qui considère le globe « comme habitable », soit le deuxième point de vue sur le globe « considéré par zones et par climats » (p. 614). Le premier point de vue est celui que pourrait « dresser un habitant de la lune avec de bons télescopes » : il observerait la diversité des terrains et leur fertilité ; s'ils sont en plaine, en vallée ; s'ils occasionnent des divisions et des bornes naturelles ; s'il existe des communications plus ou moins faciles ou des obstacles entre ces divisions ; bref les formes géographiques et leurs effets sur les communications et les divisions politiques des hommes. Le deuxième point de vue est à considérer « par rapport à la différente action du soleil, aux différentes lois que suivent les variations du froid et du chaud », bref aux « effets généraux et non contestés de ces lois sur la terre » (p. 614). Le climat, surtout à travers ses effets directs sur la diversité des productions, influe sur la manière de vivre des hommes et leur répartition à la surface du globe. Turgot distingue donc une méthode, que nous avons nommée chorologique, d'une autre inspirée de la théorie des climats. Plus encore, dans sa « digression sur les climats » (seulement 10 lignes très denses p. 616), Turgot hiérarchise les deux. La critique de la théorie des climats est nette. Il lui est préféré l'explication de type chorologique. Ces remarques s'adressent très probablement à Montesquieu<sup>141</sup>. Si Turgot fait remarquer à propos des climats « combien leur influence est ignorée », il signale aussitôt le « danger qu'il y aurait à faire usage du principe trop adopté sur cette influence ». Pour lutter contre les

---

<sup>141</sup> Voir la présentation faite par Jean Gottmann (1952 : 32-33).

« fausses applications qu'on en a faites au caractère des peuples et de leurs langages, à la vivacité de l'imagination, à la pluralité des femmes, à la servitude des asiatiques » il préconise « la nécessité d'avoir épuisé les causes morales avant d'avoir droit d'assurer quelque chose de l'influence physique des climats ». L'effet des climats semble pour Turgot beaucoup plus indirect que ne le prétend Montesquieu : ils se font sentir essentiellement « par les objets qu'ils nous présentent », la distribution des productions naturelles dont ils avaient déjà affirmé l'importance<sup>142</sup>. Il conclut sa digression sur la primauté qu'il faut accorder à ce que nous appelons doctrine chorologique mais qu'il ne développe malheureusement pas. Ces idées doivent être rattachées aux problèmes de communications développés à la page 614. Ainsi, il achève en soulignant la « différence de l'influence des climats d'avec les effets de la situation, qui sont la première donnée dans tous les problèmes de la géographie politique ». Un exemple significatif de l'application de ces idées chorologiques est donné lorsqu'il évoque le tableau de la Grèce antique, « nécessairement divisée en petits Etats, par la simultanéité de la fondation des Etats, et par la nature du pays que coupent les montagnes et la mer » (p. 617).

D'autres exemples d'utilisation de la doctrine chorologique par les philosophes auraient pu être donnés. Les Idéologues notamment se sont intéressés de près à ce qui touche au domaine de la géographie (1802). Cabanis peut être considéré comme un précurseur de la notion de milieu. Dans son étude d' « histoire naturelle de l'homme », contrairement à son inspirateur Buffon, il traite même de la question de la réaction du moral sur le physique.

L'œuvre de Constantin-François Chassebœuf dit Volney n'aura aucune postérité apparente en géographie. Si son œuvre est évoquée à l'occasion, c'est pour critiquer l'esprit de système des philosophes. Il faut attendre un article de Vallaux (1938) pour le réhabiliter en tant que précurseur de la géographie humaine moderne. Mais cet article est passé inaperçu : de fait, il est publié dans une revue non géographique par un auteur déjà écarté du cercle des vidaliens. Même s'il ne s'est jamais donné le titre de géographe et qu'il n'a jamais identifié certains de ses écrits comme étant de la géographie, Volney a de maintes fois abordé son domaine : notamment dans sa relation de voyages (1787), ses études « d'histoire naturelle et morale », ses leçons d'histoire, etc. Il y a un Volney voyageur et observateur et un Volney savant et pédagogue que l'on ne peut dissocier. Chronologiquement : son voyage en Syrie et

---

<sup>142</sup> Il revient sur cette idée page 626 : c'est « par cette distribution, dont l'immense variété ne présente à nos sens que l'image du désordre, parce que l'ordre réel n'est jamais que dans l'ensemble, et qu'ici l'ensemble est trop vaste pour nos sens, [que] la terre est rendue habitable et fertile ».

en Egypte de 1783 à 1785 fut considéré comme le modèle du récit de voyage savant. Il ne cesse d'opposer l'observateur direct, neutre et impliqué aux idéalizations romanesques des voyageurs pressés de rentrer dans les salons parisiens. Fort de cette expérience, il chercha par la suite à établir une grille d'observations pour les voyageurs ayant des ambitions scientifiques, dans la tradition des recueils d'observations utiles aux explorateurs ; ce sont ses *Questions de statistique à l'usage des voyageurs*<sup>143</sup>. Il dégagait ces principes dans ses leçons d'histoire à l'Ecole normale de l'an III (1794-95)<sup>144</sup>. Il les mit d'ailleurs en application à deux reprises : au sujet de ses études sur les Etats-Unis et la Corse<sup>145</sup>.

Il existe une forte cohérence dans tous ses écrits géographiques, de ceux sur la Syrie jusqu'à la Corse : son plan géographique se divise toujours en deux parties. D'abord l'état physique de la nation considérée, ensuite l'état politique<sup>146</sup> en lien avec cette nature physique. Volney, comme la plupart, sinon comme tous les philosophes des Lumières qui le précèdent, distingue clairement dans la nature physique d'une contrée ce qui relève du climat de ce qui dépend du sol. Dans sa relation de voyage, il s'oppose à Montesquieu, en accordant la primauté au facteur tellurique aux dépens du facteur climatique pour expliquer les spécificités humaines et historiques. Cependant, son ouvrage posthume sur la Corse est moins catégorique. Les divisions naturelles de l'île se fondent sur la fusion des éléments du sol et du climat.

Il serait intéressant d'étudier les notions géographiques employées par les philosophes des Lumières et les idéologues pour y retrouver l'origine de nombreux termes vidaliens : genres de vie, physionomie, combinaison, etc.

---

<sup>143</sup> Dressé, comme il nous l'affirme, « *par ordre du gouvernement français, et spécialement du ministère des relations extérieures* » en 1795, il fut réimprimé en 1813.

<sup>144</sup> Voir D. Nordman (1994).

<sup>145</sup> Il vécut en Corse en 1792. Il y acquit un vaste domaine mais son projet agricole tourna court. Il publia en 1793 un *Précis de l'état actuel de la Corse*. Son *Etat physique de la Corse*, inachevé, paru après sa mort dans ses *Oeuvres complètes*. Il vécut de 1795 à 1798 aux Etats-Unis et son *Tableau du climat et du sol des Etats-Unis d'Amérique* parut en 1803.

<sup>146</sup> Il faut considérer de façon large l'acception du mot « politique », en tant que « *principes de gouvernement* » qui répondent aux circonstances physiques et morales. Il correspond aux lois de Montesquieu. Il s'agit pour Volney de « *la quantité de la population ; sa répartition... sa distribution en genres de travail et d'occupations, les habitudes, c'est-à-dire les moeurs... la combinaison de ces habitudes avec les idées et préjugés de l'origine première* ». Mais, pour des raisons différentes, ce plan en deux parties n'a pas été respecté dans son étude des Etats-Unis et de la Corse puisqu'il y manque les secondes parties comprenant l'état politique. Il mourut avant d'avoir pu achever son étude de la Corse et nous ne connaissons pas les raisons qui l'ont fait abandonner la deuxième partie de son *Tableau des Etats-Unis*. Plus précisément, cinq articles et la préface y font office d'esquisse.

### 1.3. La source géographique dépréciée et amnésiée : de la géographie physique de Buache à l'anatomie terrestre

Philippe Buache (figure 4) est avec Delisle et Bourguignon d'Anville le plus célèbre géographe du XVIII<sup>e</sup> siècle. Portant le titre de « premier géographe du roi », Buache est le gendre posthume et successeur du géographe, astronome, cartographe et académicien, Guillaume Delisle<sup>147</sup>. Contrairement à ces derniers, il ne s'est pas fait connaître uniquement en tant que cartographe. Quatre ans après l'Esprit des lois de Montesquieu et un an après le plan de géographie politique de Turgot, Philippe Buache présenta en 1752 un mémoire devenu célèbre devant l'Académie royale des sciences intitulé *Essai de géographie physique*<sup>148</sup>.



Figure 4 : Portrait de Buache (source : N. Broc, 1990)

---

<sup>147</sup> Guillaume Delisle (1675-1726) a été considéré comme le « réformateur » de la géographie. Si son père Claude Delisle a été l'élève de Nicolas Sanson, lui-même le fut de J.-D. Cassini (1625-1712), à l'origine d'une autre dynastie d'astronomes et cartographes. Grâce à ses connaissances astronomiques, il révisa entièrement les cartes des Sanson qui suivaient encore les coordonnées de Ptolémée, en intégrant les observations astronomiques et les récits des voyageurs de son temps. Il a enseigné la géographie à Louis XV et a obtenu en 1718 le privilège de porter le titre de « premier géographe du roi » qui n'existait pas auparavant. Philippe Buache (1700-1773), avant d'être remarqué par Delisle, se destinait à l'architecture. À la mort de ce dernier, il épousa sa fille qui décéda peu après. Malgré le procès intenté par les autres héritiers de la veuve Delisle, il hérita du fonds cartographique, puis de son titre à 29 ans. Il devint le premier géographe (en tant qu'adjoint) à l'Académie des Sciences, puisque Delisle y était en la qualité d'astronome.

<sup>148</sup> Buache Ph., 1752, « Essai de géographie physique, où l'on propose des vues générales sur l'espèce de Charpente du Globe, composée des chaînes de montagnes qui traversent les mers comme les terres ; avec quelques considérations particulières sur les différens bassins de la mer, & sur sa configuration intérieure » *Mémoire de l'Académie royale des sciences*, pp. 399-418.

C'est dans ce mémoire que Buache énonça ce qui deviendra sa fameuse théorie des bassins hydrographiques ou des bassins fluviaux<sup>149</sup>. Son objectif est ambitieux : ce mémoire est défini comme un « *commencement de système* » et il déclare à deux reprises l'entière nouveauté de la méthode. Elle a d'ailleurs porté ses fruits pour l'Académie, puisqu'il a pu déduire le rapprochement des formes septentrionales des continents américains et asiatiques, ce qui a été confirmé par Béring<sup>150</sup>. Il s'agit bien d'une théorie : une hypothèse qui repose sur un axiome qui dépend des lois de la gravité, une méthode et un raisonnement déductif validé en partie par l'expérience. Ce mémoire signe l'acte de naissance de la géographie physique. L'illustre Compagnie, en introduction, le confirme : « *Cette façon de considérer notre globe ouvre une nouvelle carrière à la géographie* ». La théorie de Buache eut une longue postérité. Sa méthode fut longtemps enseignée et diffusée grâce notamment à son héritier et neveu Buache de la Neuville. En Allemagne Gatterer et d'autres l'adoptèrent. C'est sûrement par l'intermédiaire de ce dernier que Ritter à son tour s'en inspira. Buache, avec Gatterer, est l'un des rares géographes modernes qu'il mentionne. Ritter s'appuie sur la théorie de Buache tout en la critiquant. Il reconnaît que le travail de Buache est précurseur dans l'émergence d'une géographie renouvelée. A l'opposé, Humboldt rejette le système de Buache qui n'est pour lui que « *fictions de géographe* »<sup>151</sup>. Humboldt a lui-même prouvé par l'expérience l'existence du canal naturel du Casiquiare qui relie le bassin de l'Amazonie à celui de l'Orénoque, invalidant définitivement l'idée de continuité des chaînes de montagne (et la confusion qu'il opère en identifiant la ligne de partage des eaux à des montagnes). En France, les vues théoriques de Buache furent assez vite déconsidérées par l'empirisme de certains géographes du début du XIXe siècle et à la suite surtout de nombreux naturalistes (Dolomieu, Saussure, Ramond, Giraud-Soulavie, etc). C. Malte-Brun par exemple, fut l'un des critiques les plus virulents. A ses yeux, Buache représentait par excellence le faiseur d' « *orgueilleux système* » (1832 : 177) en géographie<sup>152</sup>. Aujourd'hui encore sa théorie est considérée comme « *l'expression d'une pensée causale linéaire* » (B. Debarbieux, 2001).

---

<sup>149</sup> Nous ne la détaillerons pas ici. Voir Debarbieux B., 2001, « La montagne : un objet géographique ? », Veyret Y., Les montagnes : discours et enjeux géographiques, Paris, SEDES ; L. Lagarde, 1987, « Philippe Buache, ou le premier géographe français, 1700-1773 », *Mappemonde*, 2, pp. 26-30 et surtout N. Broc, 1971 « Un géographe dans son siècle : Philippe Buache (1700-1773 », *Dix-huitième siècle*, III, pp. 223-235.

<sup>150</sup> Même si le fameux passage du nord-ouest et la prétendue mer de la côte occidentale nord-américaine, sont des chimères géographiques qu'il doit à sa théorie et à la confiance qu'il accorda au récit imaginaire de l'Amiral de Fonte (ou del Fuente). Il imagina également un vaste continent austral lors des découvertes des îles de l'océan Pacifique et Indien.

<sup>151</sup> Cité dans B. Debarbieux (2001).

<sup>152</sup> « *Les montagnes, soit isolées, soit groupées, offrent de côté et d'autre des pentes douces et longues, ou rapides et escarpées (...). Ainsi, il n'y a aucune règle constante ; tout dépend des circonstances locales* » (p. 191). « *Les montagnes n'ont en général aucune direction exactement régulière ; les chaînes serpentent toujours*

Sa théorie, quoique décriée, connut un grand succès. Son œuvre fut poursuivie et systématisée par son neveu et successeur Buache de la Neuville mais aussi d'autres géographes ou non géographes comme Mentelle, Balbi ou Lacroix, celui là même qui systématisa les idées de Buache et qui a été plagié par Malte-Brun<sup>153</sup>. La plus grande portée de son oeuvre tient surtout dans la rationalisation des termes géographiques qu'il a opéré. Il a donné à la géographie des catégories descriptives plus précises et univoques (voir figure 5, page suivante).

Les principes buachiens ont préparé l'adoption des idées rittériennes en France. Si le succès de la doctrine de Ritter a été important, c'est aussi parce qu'il a proposé un système descriptif et explicatif alternatif<sup>154</sup> à celle de Buache, invalidée par l'expérience. Ritter se détache de l'approche buachienne des montagnes : elles ne sont pas toujours continues ; les vallées ne sont pas considérées en tant que bassins hydrographiques mais en tant que gradins successifs. Implicitement, Ritter critique la géographie en deux dimensions de Buache et de ses continuateurs. Ritter n'a pas utilisé l'expression consacrée par Buache de « bassin ». Alors que les montagnes ne sont pour Buache que des chaînes qui ceignent les bassins, seules unités géographiques pertinentes, elles peuvent constituer pour Ritter des groupes de montagnes ou « *Pays d'Alpes* » et des « *plateaux* » qui s'opposent aux grandes vallées fluviales et aux plaines. Surtout la forme du plateau subsume celle de la chaîne de montagne. Dans sa langue imagée Ritter estime qu'« *on néglige souvent le cœur pour ne s'occuper que de la tête (...); on oublie le peuple pour ne songer qu'au prince. De même dans la géographie, les hautes cîmes des montagnes nous font oublier leur base essentielle, le sol qui les unit et les porte* » (1836, III, p. 120). A un espace cartographique en deux dimensions, Ritter substitue une catégorisation des formes selon trois dimensions, grâce notamment à la généralisation de la mesure des altitudes absolues.

---

*et se perdent souvent dans des plateaux. Il n'est donc plus permis, en s'abandonnant à une vive imagination, de nous tracer des chaînes terrestres et sous-marines et une charpente du globe qui n'a point d'existence dans la nature. Il ne suffit pas de voir sur une carte qu'il y a dans tel endroit un partage des eaux ; il y a beaucoup de partages d'eaux dans le monde, qui n'offrent aucune trace de montagnes (...). On peut juger quelle absurdité ferait naître l'usage d'un système général quelconque pour deviner des faits dont l'observation seule peut nous apprendre à connaître l'étonnante variété (...). Une île isolée, un banc de sable, un brisant ou un rocher à fleur d'eau, voilà tout ce qu'il a fallu à Buache pour supposer une chaîne sous-marine entre des parties du monde très éloignées l'une de l'autre » (1832 : 199 à 201, t. II).*

<sup>153</sup> Introduction à la géographie physique et mathématique (1810).

<sup>154</sup> « Il ne s'agit de rien moins que d'un système universel, ou d'une vaste introduction à l'histoire générale de la nature et du genre humain, dont la géographie est à la fois la base et le moyen d'exécution » F.J.P. Aubert de Vitry (1824, « Bulletin des sciences géographiques, économie publique ; voyages ». 6<sup>ème</sup> section du Bulletin universel des sciences et de l'industrie, Paris, pp. 403-408 : p. 406).





Figure 5 : Un exemple de rationalisation du lexique géographique dans un manuel du XIXe siècle (source : *The Agile Rabbit Book of Historical and Curious Maps*)

Cinq ans après la présentation du mémoire de Buache devant l'Académie royale des sciences, l'*Encyclopédie* (1751) publie deux articles sur la géographie en tant que science : l'article très classique de Robert de Vaugondy<sup>155</sup> sur la géographie et celui de Nicolas Desmarest concernant plus spécialement une de ses branches, la géographie physique. On a oublié les textes de Desmarest sur la géographie-physique<sup>156</sup> alors que son travail sur les volcans est passé dans la postérité. Par exemple Cuvier, dans son éloge funèbre n'évoque que son opposition à Werner et aux tenants du neptunisme. Pourtant il a publié dans

<sup>155</sup> Géographe ordinaire du roi, il est le dernier héritier de la dynastie des Sanson, dont il hérita du fonds cartographique.

<sup>156</sup> A l'exception notable d'I. Laboulais-Lesage (2004).

l'*Encyclopédie* et dans l'*Encyclopédie méthodique* des textes programmatiques. Desmarest définit sa « Géographie-physique » par opposition à celle de Buache au niveau de la méthode : « *il a manqué à ce géographe les connaissances du naturaliste observateur* »<sup>157</sup>. A la façon des naturalistes, il valorise la démarche empirique et raisonnée basée sur l'observation directe. Pourtant, en cherchant à s'y opposer, il est en quelque sorte le continuateur de Buache. Il utilise son vocabulaire et surtout, tout en réfutant les hypothèses déductives, il poursuit néanmoins en naturaliste les idées novatrices de Buache. Le trait d'union de « géographie-physique » ne fait pas illusion : c'est aussi une manière de capter le domaine de connaissance de la géographie physique. Il suffit de se référer à ses articles de l'*Encyclopédie méthodique* sur les « plans inclinés », les « bords de la mer », les « côtes » ou sa « *Dissertation sur l'ancienne jonction de l'Angleterre avec la France* » (avec une carte dressée par Buache, qui pourtant l'accusa plus tard de plagiat<sup>158</sup>), dont les idées originales proviennent de ses cartes. Face aux tentatives de captation de la géographie par la géologie en passe de naître, le programme de la géographie comparée de Ritter a permis de repositionner la géographie face aux critiques du système de Buache.

Dans les décennies de 1810-30, cette tradition buachienne rencontra les principes de l'anatomie comparée de Cuvier et le modèle de la géographie rittérienne. A la fois relativisée et affinée, elle donna à la géographie française un principe de méthode descriptive raisonnée et un langage formalisé proprement géographiques. Nous assistons donc à une ébullition géographique aux alentours des années 1820. La création de la société de géographie de Paris est à la fois l'origine et l'effet de celle-ci. Ainsi, la Société lança un concours en attribuant un prix pour un ouvrage établissant une méthode comparée de classification des formes de relief en Europe<sup>159</sup>. Ce prix s'inscrit dans la continuité et le perfectionnement de la méthode de Buache. C'est le rapport de L. Bruguières (1830) qui l'emporta. Le colonel A. Denaix proposa lui aussi en 1827/28 deux volumes géographiques sur la méthode de géographie comparée, ce

---

<sup>157</sup> Encyclopédie méthodique, 1809, t. III Géographie-physique, p. 439.

<sup>158</sup> « *Carte et coupe du Canal de la Manche et d'une partie de la Mer d'Allemagne qui présentent par une nouvelle méthode la pente du fonds de ces deux mers. Dressées par Philippe Buache de l'Académie des Sciences et Premier Géographe du Roy. Sur les cartes manuscrites de son Système physique de la Terre qu'il a présenté à l'Académie des Sciences le 25 May 1737 et le 15 Novembre 1752. Et relatives à la dissertation de Mr. Desmarest sur la jonction de l'Angleterre avec la France* ». Avec un « *Profil ou coupe des différens fonds du Canal de la Manche et d'une partie de la Mer d'Allemagne* ».

<sup>159</sup> Voir le rapport de De Férussac « Sur les moyens de parvenir à la connaissance du relief de la surface terrestre et particulièrement de l'Europe », paru dans le *Bulletin de la société de géographie de Paris* (juin 1825).

qu'il appelle une « anatomie du globe », et son application à l'Europe<sup>160</sup>. Th. Lavallée (1853) ou C.-A. Walckenaer (dont nous reparlerons) sont des géographes représentatifs de ce courant de l'anatomie terrestre. Toutefois, à partir des années 1840, ce dernier s'épuise. Il faut sans doute y voir les effets de l'avènement de la géologie (et des principes positivistes). L'amnésie de Buache et de cette anatomie terrestre ne vient pas seulement de la géographie vidalienne mais aussi des géographes de la société de géographie de la deuxième moitié du XIXe siècle, comme Vivien de Saint-Martin.

Nous avons repéré deux moments cruciaux pour la géographie moderne : la décennie de 1742 à 1752 qui voit l'émergence de la géographie politique (Hume, Montesquieu, Turgot) et de la géographie physique (de Buache) ; la décennie de 1820, pendant laquelle s'épuise la tradition de la philosophie politique matérialiste, la tradition de la géographie physique de Buache et les théories des climats. Mais la géographie se renouvelle sous le modèle de l'anatomie comparée de Cuvier et de la géographie comparée de Ritter. Nous constatons que les deux tournants repérés en géographie coïncident avec ceux des théories de la terre de Buffon et de Cuvier<sup>161</sup>.

Il va sans dire que l'unité de la géographie est loin d'être acquise au tournant des XVIIIe et XIXe siècles. A côté des branches actives de la géographie mathématique à vocation cartographique (représentée par Buache, d'Anville, etc.) et de la géographie ancienne en plein renouveau (avec d'Anville, Gosselin, Letronne, etc.), demeure la vieille géographie descriptive à vocation pédagogique, cette « *géographie des humanistes* »<sup>162</sup> dont Mentelle ou Buache de la Neuville sont les derniers représentants. Même si le programme géographique défini par Volney est particulièrement novateur, il faudra attendre Ritter et Humboldt pour que se réunissent les trois sources que nous avons distinguées : géographique (cosmographique, cartographique et celle de la géographie naturelle ou physique) philosophique et naturaliste. Avec Ritter fusionnent la géographie politique et physique, sans que soit négligée la finalité cartographique de la géographie. La géographie devient la discipline étudiant les rapports entre les conditions de l'habitat terrestre et l'évolution historique, réunissant l'étude descriptive de la Terre par la méthode de la

---

<sup>160</sup> *Introduction à la géographie physique et politique des Etats de l'Europe* (1827) et ses *Essais de géographie méthodique et comparative* (1829).

<sup>161</sup> Buffon publie sa *Théorie de la terre* en 1749, trois avant l'*Essai de géographie physique* de Buache ; le « *Discours sur la théorie de la terre etc.* » de Cuvier est publiée en 1821 tandis que son fameux « *Discours sur les révolutions de la surface du globe etc.* » paraît en 1822 et que sa « *géographie minéralogique* », si elle date de 1811, est republiée en 1822.

géographie naturelle ou physique et les explications de la géographie politique. La méthode de la géographie physique, entendue comme une comparaison des formes terrestres, fournit le cadre à partir duquel sont analysés les effets telluriques sur le développement des civilisations. Captant la source philosophique de la géographie politique, nous avons vu que par un renversement épistémologique, c'est la géographie comparée rittérienne qui fournira des modèles explicatifs aux philosophes et aux historiens au cours du XIXe siècle. Le succès de Ritter, c'est d'avoir fondé ses méthodes et principes sur les sciences naturelles tout en maintenant un lien étroit avec l'histoire. Une discipline scientifique est née : il réussit à faire institutionnaliser son programme géographique en devenant le titulaire d'une chaire de géographie à l'université de Berlin, en formant les explorateurs allemands, et en créant une école de géographes de cabinet (les Berghaus, Petermann, Kiepert, etc.).

Pour conclure, constatons que tous les tenants récents de ce que nous appelons « doctrine chorologique » ou « tellurique » se réfèrent explicitement ou empruntent à la géographie comparée de Ritter. De même que tous les précurseurs de la doctrine du géographe berlinois nous font nous tourner du côté de la géographie grecque de l'antiquité. Toutes les pistes convergent plus particulièrement vers l'un de ses plus illustres représentants, Strabon.

---

<sup>162</sup> F. de Dainville (1940).

## *2- La source chorologique antique : la géographie de Strabon reconsidérée*

### *2.1. Aux origines de la doctrine chorologique : les parties du Monde selon Strabon*

Ritter est l'inventeur de la doctrine des articulations littorales. Cependant, avant lui, il est aisé de remarquer chez les géographes, les cosmographes, les chorographes, mais aussi chez les « philosophes », les historiens ou dans d'autres domaines de la connaissance, des éléments qui sans être aussi systématisés s'en rapportent nettement. La doctrine de Ritter est l'aboutissement, la « systématisation »<sup>163</sup>, d'une longue tradition antique que nous nous proposons d'éclaircir.

Nous ferons émerger la doctrine chorologique de l'œuvre de Strabon<sup>164</sup>. Pour autant, nous ne prétendons pas faire œuvre de philologue ou d'helléniste, ni viser à l'exhaustivité : il est sans doute possible de déceler la trace de cette doctrine chez d'autres Anciens. Nous ne perdons pas de vue que notre objectif est de faire l'archéologie d'une doctrine oubliée et néanmoins constitutive de la fondation de la géographie en tant que science, et enfin révélatrice de ces blocages.

Deux arguments décisifs peuvent être avancés pour élever la figure de Strabon en patriarche de cette doctrine. Le corpus de la géographie antique, dont nous ferons un trop rapide tour d'horizon, est somme toute assez limité. Les œuvres dont s'inspire Strabon sont pour la plupart aujourd'hui perdues. Il est très vraisemblable de pouvoir retrouver l'origine de la théorie chorologique chez les premiers logographes et cartographes ioniens à la suite

---

<sup>163</sup> Nous avons vu que Ritter lui-même ne prétend pas faire œuvre doctrinale et l'expression même de « doctrine des articulations littorales » vient de ses commentateurs. Les géographes vidaliens reprochèrent pourtant l'« esprit de système » de Ritter et plus largement des géographes allemands.

<sup>164</sup> Né à Amasée vers 63 avant J.-C., ancienne capitale du royaume du Pont en Cappadoce, il séjourna à maintes reprises à Rome, voyagea beaucoup et se retira dans sa ville natale où il se fit d'abord historien et continuateur de Polybe avant d'entreprendre sa *Géographie* en 17 volumes. Hormis quelques passages manquant, elle nous est parvenue miraculeusement entière. Il mourra dans sa ville natale vers 25 après J.-C. Pour plus de précisions, voir Aujac (1966).

d'Anaximandre et surtout de Hécatee de Milet jusqu'à l'historien Ephore de Kymé ; chez les premiers philosophes auteurs, après Hécatee, de *Periodos ges*, tels Démocrite, Eudoxe de Cnide et Dicéarque ; chez les Alexandrins et en premier lieu Eratosthène de Cyrène ; chez le philosophe Poseidoniôs d'Apamée et enfin dans le livre 34 des *Histoires* de Polybe consacré spécialement à la géographie. Autant de savants prédécesseurs que Strabon cite et commente tout au long de son œuvre ; autant d'auteurs dont l'essentiel en matière géographique serait perdu, si la *Géographie* avait disparue. La doctrine chorologique est sans doute aussi vieille que la carte. Nous ne chercherons pas à savoir si Strabon est réellement l'inventeur de la doctrine. Nous ne nous hasarderons pas non plus à nous immiscer dans les débats d'érudits qui tentent de démêler dans son œuvre la part d'originalité de celle avant-tout compilatrice. Seule sa logique argumentative propre nous intéresse. Et, pour la première fois dans l'histoire nous pouvons y déceler un système d'idées chorologiques.

Le deuxième argument est plus consistant et plus spécifique à notre propos (et sans doute plus original). Les auteurs fondateurs de la géographie moderne, notamment Humboldt, Ritter, Malte-Brun, Reclus, Ratzel, Vidal de la Blache, Dubois, etc. se placent tous explicitement dans le sillage tracé par Strabon, lorsqu'ils traitent de ce que nous appelons la doctrine chorologique et plus généralement lorsqu'ils éclaircissent les fondements scientifiques de la géographie. Le géographe d'Amasée est en effet l'Ancien et parfois même le géographe le plus cité jusqu'à la fin du XIXe siècle. Ce n'est pas seulement une évocation rhétorique. Tous les fondateurs de la géographie moderne en font l'éloge. D'Anville ou Ritter ont été qualifiés de « *Strabon moderne* ». Reclus ajoute : « *Ainsi que le grand Ritter l'a exposé avec un sentiment pour ainsi dire filial, Strabon est le vrai fondateur de la science géographique et c'est bien son œuvre que les savants modernes ont reprise, après tant de siècles frappés de stérilité par le Césarisme romain et la barbarie du Moyen-Âge* » (1868 : 58-59). Selon Humboldt, « *l'ingénieux géographe d'Amasée n'apporte pas dans ses mesures la précision d'Hipparque ; il ne sait pas appliquer comme Ptolémée les principes mathématiques à la connaissance de la terre ; mais pour la variété des matériaux et la grandeur du plan, son ouvrage dépasse tous les travaux géographiques de l'antiquité* » (*Cosmos* II p. 226). Malte-Brun le considère comme « *le premier géographe de l'Antiquité, sous le rapport historique et littéraire* » (*Nouvelles Annales des voyages*, 1826, p. 36). Lui-même est considéré comme le « *Strabon des temps modernes* » (*Annales géographiques*, 1863, p. 27). Parlant d'Humboldt, Ratzel considère dans son *Anthropogeographie* que « *la géographie devient avec lui une discipline classique, ce qu'elle n'avait jamais été depuis l'époque de Strabon* ». Pour le géographe italien Marinelli, Ritter est « *le continuateur de la*

*conception strabonienne assoupie pendant tant de siècles* »<sup>165</sup>. Nombreux sont les géographes qui ont reconnu en lui un lointain mais direct précurseur. Ce n'est pas un hasard si Dubois a soutenu sa thèse sur Strabon ; Vidal le cite si souvent dans ses ouvrages et dans ses articles doctrinaux qu'il nous semble être le géographe le plus mentionné. Son tableau de la France débute par une invocation de la description de la Gaule par Strabon. Pour M. Sorre, il est « *l'initiateur de la géographie humaine* » (1957, 22), etc. Dans l'imaginaire disciplinaire de la géographie, depuis le début du XXe siècle, une filiation se dessine : elle fait remonter la source de la géographie en tant que science à l'ancêtre précurseur antique Strabon (et Eratosthène...), en passant par le père fondateur moderne Ritter (et Humboldt...) et en aboutissant aux géographes qui l'ont consacrée en tant que discipline scientifique et institutionnalisée Vidal de la Blache (et Ratzel...). Jusque dans les années 1950, dans l'imaginaire disciplinaire de la géographie humaine, tout débute avec Strabon, passe par Ritter et aboutit à Vidal de la Blache. Notre propos consistera à montrer que cet imaginaire disciplinaire ne repose pas seulement sur la volonté d'inscrire la géographie dans une histoire deux fois millénaire mais bel et bien sur une filiation et une base doctrinale communes, aujourd'hui oubliées. Même si Strabon a joui pendant la Renaissance d'une telle autorité qu'on l'appelait « *le Géographe* » (figure 6), de la même manière que l'on nommait Aristote « *le Philosophe* », l'éclat de son oeuvre a longtemps été obscurci par celui de Ptolémée. On doit à la redécouverte de ce dernier le renouveau de l'astronomie et de la cartographie au XVe siècle. Mais sa conception purement mathématique, visant à la représentation cartographique, a asséché la géographie au point de la réduire à n'être plus qu'une liste de noms et de positions géographiques, négligeant ce qu'il conçoit n'être inévitablement qu'un « *fatras de détails relatifs aux peuples* »<sup>166</sup> (*Géographie* : I-1-1).

---

<sup>165</sup> Les deux dernières citations sont tirées de R. Baladié (1980, X et XI).

<sup>166</sup> Selon la traduction vieillie de Letronne. G. Aujac traduit de façon plus neutre : « *une foule de détails mineurs* » (p. 305).



Figure 6 : Gravure de la Renaissance représentant Strabon (Source : Aujac, 1998)

Strabon a été redécouvert un peu plus tardivement que Ptolémée à la Renaissance mais le succès de ses copies et rééditions n'en a été que plus fulgurant. Les éditions imprimées latines et grecques ont été réalisées avant celles de Ptolémée (voir Figure 7). C'est seulement à la fin du XVIIIe et au début du XIXe siècle que la *Géographie* de Strabon est traduite en français<sup>167</sup> et reconsidérée à partir des travaux de Gosselin et de Letronne. L'accès à Strabon n'est dès lors plus réservé aux seuls humanistes. La géographie des Anciens devient au XVIIIe siècle une géographie historique, qui n'est plus considérée comme une base valide ou du moins suffisante pour la connaissance géographique moderne ou pour l'élaboration de cartes. Au moment où d'Anville rénove les principes cartographiques en se détachant de Ptolémée, Buache propose une nouvelle méthode chorologique.

---

<sup>167</sup> La première traduction en français a été réalisée par Coray, Laporte du Theil et Letronne de 1805 à 1819 (5 tomes), à la demande de Bonaparte peu après l'expédition d'Égypte en 1801, alors qu'il était encore consul. Les notes et les éclaircissements furent assurés par Gosselin. Ce dernier avait déjà écrit deux ouvrages sur la géographie ancienne qui ont fait date et qui ont été littéralement pillés par C. Malte-Brun. L'œuvre classique de Letronne, contemporain de Malte-Brun, Humboldt et Ritter, a permis de revenir sur la mise au point de Gosselin, reposant sur des extrapolations à partir d'hypothèses fragiles visant essentiellement à la seule restitution cartographique. Mais l'exégèse de Strabon, comme de celle de quasiment tous les textes de géographie antique, a surtout été réalisée en Allemagne au XIXe siècle.



	Cosmographie de PTOLEMEE	Géographie de STRABON
<b>1<sup>ère</sup> copie byzantine connue en Occident</b>	<b>1394</b> à Venise ; copie personnelle du savant byzantin Manuel Chrysoloras	<b>1423</b> à Constantinople par Georges Chrysococcas à la demande du savant italien Fifelife
<b>1<sup>ère</sup> traduction latine</b>	<b>1406</b> à Rome de Jacopo Angelo, élève de Chrysoloras.	<b>1458</b> à Ferrare de Guarino de Vérone à la demande du Pape Nicolas V
<b>1<sup>ère</sup> édition imprimée en latin</b>	<b>1475</b> à Vicenze ; en 1477 à Bologne avec les cartes	<b>1469</b> à Rome de Guarino et Tifernate
<b>1<sup>ère</sup> édition imprimée en grec</b>	<b>1533</b> à Bâle	<b>1516</b> à Venise
<b>1<sup>ère</sup> édition imprimée en français</b>		<b>1805-1819</b> à Paris par Coray, Laporte du Theil et Letronne à la demande de Bonaparte

Figure 7 : Tableau comparatif des rééditions successives des écrits géographiques de Ptolémée et de Strabon en Europe occidentale (en partie d'après les informations tirées de G. Aujac, 1998).

On a beaucoup glosé sur les sources et l'originalité de Strabon : il a souvent été réduit à un compilateur incohérent. Il est vrai qu'il est impossible de réduire son œuvre à un corps de doctrines nettement circonscrites : s'il est parfois incohérent, il se révèle souvent pragmatique et éclectique<sup>168</sup>. Néanmoins, même les historiens de la géographie antique qui ont réhabilité son oeuvre ont, semble-t-il, parfois sous-estimé l'orientation particulière qu'il a donnée à la géographie. Il a surtout été négligé l'importance de son héritage pour la géographie moderne, en tant que savoir disciplinaire. C'est selon cette perspective, qui n'a encore été que très peu abordée, que nous allons commenter la *Géographie*.

On a particulièrement insisté sur le fait que Strabon a été un géographe descriptif, ayant des considérations essentiellement pratiques (voire impérialistes). Il est vrai que, contrairement à Eratosthène, Poseidoniôs, Hipparque de Nicée, Marin de Tyr et Claude Ptolémée notamment, il ne s'intéresse que peu à la géographie mathématique, aux principes

<sup>168</sup> Ainsi pour Germaine Aujac (1966.) : « A la recherche d'explication, Strabon préfère la simple accumulation d'exemples variés. (...) Strabon adopte le profil bas, préférant la description à l'analyse, mettant au centre de ses préoccupations l'homme, dans sa vie sociale ou sa psychologie individuelle, un homme en quête de bonheur

de la géométrie, de l'astronomie et de la cartographie, à la mesure de la Terre et à la définition des zones et des climats selon les cercles de la sphère, etc. On lui reproche inévitablement d'être dépassé sur des points techniques en physique et en astronomie et, en effet, il coupe court à toute discussion ou toute digression sur des matières scientifiques difficiles (géométrie, physique, etc.). On évoque alors une régression des connaissances en la matière entre les géographes-astronomes alexandrins du temps d'Eratosthène et ceux de l'époque romaine jusqu'à Ptolémée. Mais si la géographie mathématique et astronomique de ses illustres prédécesseurs (Eratosthène et Hipparque notamment) n'est pour lui qu'un préalable, c'est aussi, selon nous, à dessein : il prend volontairement ses distances par rapport à la restriction géométrique de la connaissance de la Terre. Strabon s'oppose fondamentalement au découpage de la surface terrestre selon des axes géométriques qui sont autant de projections astronomiques. Il ne s'agit pas d'une simple incompréhension face à cette science abstraite : pour le géographe d'Amasée, le discours géographique ne saurait prétendre à être totalement réaliste mais aussi explicatif et prédictif, donc utile, en se fondant uniquement sur la géométrie. Les géographes de la Renaissance ne se sont pas trompés : dès le début XVIe, on oppose souvent la cosmographie, issue de Ptolémée, à la géographie (descriptive) héritée de Strabon. Nous reviendrons sur cette idée ; retenons pour l'instant que Strabon entérine la coupure entre une géographie qui procède de la géométrie et dont l'objectif essentiel est la production cartographique, et une géographie chorologique et descriptive, qui a des visées pratiques et stratégiques<sup>169</sup>.

Strabon est essentiel pour comprendre les sources de fondation de la géographie moderne. Soit. Mais son œuvre est-elle pour autant à l'origine d'une méthode et d'une doctrine qui seront reconnues comme spécifiques ? Nous le pensons, même si la tradition géographique est restée implicite en la matière.

Abordons l'œuvre du géographe d'Amasée en insistant sur les principes qu'il avance pour définir la géographie dans ses célèbres *Prolégomènes* (Livre I et II) : le géographe prendra comme point de départ les mesures de la sphère terrestre du géomètre pour « *définir notre monde habité, ses dimensions, son contour, ses caractères naturels, sa position par rapport au globe terrestre : car telle est le domaine propre du géographe. Il doit ensuite, dans*

---

*et d'art de vivre* ». Si Strabon se dit stoïcien, Aujac a montré que son œuvre ne se réduit pas aux idées philosophiques de cette école.

<sup>169</sup> Ce n'est pas un hasard si M. Dubois, chef de file de la géographie coloniale, a soutenu sa thèse sur l'œuvre de Strabon.

*l'étude des différentes régions, terre et mer, donner les explications adéquates* » (II-5-4). Annonçant l'opposition ptoléméenne entre la géographie et la chorographie, Strabon formalise ici ce qui deviendra avec Varenius en 1650 les deux grandes divisions de la géographie pendant trois siècles : il opère la distinction entre la géographie générale et la géographie particulière ou régionale (la chorographie), qui perdurera en France jusqu'à l'éclatement de l'école vidalienne. Selon Strabon, la géographie (générale) a pour mission de déterminer la forme, la dimension et le contour de l'écoumène, ses caractéristiques naturelles et sa position par rapport à la sphère terrestre. Car le géographe ne doit s'occuper que de l'écoumène, la partie habitée de la terre. Le géographe alors se distingue de l'astronome, mais sans s'en affranchir encore totalement. D'ailleurs Ptolémée, dans sa définition de la chorographie et de la géographie, reviendra à cette assimilation du géographe au cartographe-astronome. La géographie (générale) selon Strabon doit surtout énoncer les principes de découpage rationnel de la surface terrestre, en vue de la description chorologique qui suit. C'est ce qui nous paraît fondamental.

Précisons la méthode qu'emploie Strabon pour décrire la Terre et la représentation qu'il s'en fait ; cela nous permettra de comprendre que, bien qu'il nourrisse les principes de sa *Géographie* à la tradition mathématique représentée par Eratosthène de Cyrène et aux astronomes, son ambition est avant tout une description terrestre réalisée presque indépendamment de la sphère céleste. Ce sont les contacts entre les parties terrestres et aquatiques qui informent prioritairement son programme géographique. Ainsi, la terre habitée, l'écoumène<sup>170</sup>, peut être représentée comme un parallélogramme recouvrant un quart seulement de la sphère terrestre. Elle peut se concevoir aussi et surtout comme une île : elle est entourée d'eau (la mer Extérieure ou Océan, dite aussi selon les lieux, Atlantique ou Occidentale, Ethiopienne, Erythréenne, Orientale ou Indienne, Septentrionale) et/ou d'une zone torride ou glaciale inhabitables et inconnues. Comme la plupart des géographes antiques<sup>171</sup>, Strabon considère que la terre habitée est donc une île - ou plus prudemment dit-il, une « pseudo-île », qui a la forme d'une chlamyde<sup>172</sup>. Ainsi, « *en partant soit du levant, soit*

---

<sup>170</sup> Depuis les travaux d'A. Berque, un consensus semble s'instituer en géographie pour écrire ce terme de cette manière à la place d'œkoumène.

<sup>171</sup> Depuis Homère et Thalès, la terre est un disque plat flottant sur l'eau, entouré par le fleuve Océan. L'idée de sphère remonte à Pythagore, laquelle est confirmée empiriquement dans la physique d'Aristote. Mais Hérodote par exemple fait exception, il ne croit pas à l'idée d'île terrestre ; Hipparque aux dires de Strabon semble au moins réticent ; Marin de Tyr et Ptolémée y sont clairement opposés.

<sup>172</sup> La chlamyde est un vêtement macédonien dont la forme serait analogue à celle de l'écoumène puisque la longueur du quadrilatère est le double de la largeur et il se rétrécit encore aux deux extrémités orientales et

du couchant, des deux côtés en un mot, le périple de la terre habitée est possible, à cela près de quelques espaces non encore explorés, et que l'on peut supposer indifféremment bornés par la mer ou par la zone inhabitable. C'est qu'en effet le géographe se propose uniquement de décrire les parties connues de la terre habitée et qu'il en néglige les parties inconnues ni plus ni moins que ce qui se trouve en dehors de ses limites. Cela étant, il suffira de joindre par une ligne droite les points extrêmes, où des deux côtés l'on est parvenu en longeant le littoral, pour compléter la figure de notre prétendue île. » (II-5-5). L'écoumène, objet de la géographie, peut donc être plus aisément décrit par son contour, le rivage. Il suffit d'étudier les différents tronçons du contact mer-terre, de mesurer la longueur et l'étendue des parties continentales correspondantes, d'envisager leurs formes et leurs positions par rapport à l'ensemble. Depuis Homère, l'écoumène s'articule autour du bassin méditerranéen. Strabon en mesure et en étudie les différentes parties en décrivant, comme dans un périple, le tour du rivage méditerranéen. Ce circuit est fait selon un ordre classique, dans le sens des aiguilles d'une montre<sup>173</sup>, en partant et en aboutissant aux colonnes d'Héraclès (actuel détroit de Gibraltar, limite occidentale du monde connu), en longeant le rivage septentrional depuis l'Ibérie jusqu'aux rives asiatiques du Pont-Euxin (mer Noire) et en revenant par la rive opposée méridionale jusqu'à la Maurusie (actuel Maroc), tout en faisant des détours par les confins asiatiques et les dépendances connues et habitées de l'Océan (golfe Caspien, Persique et Arabe notamment). Dans sa *Géographie*, l'ordre descriptif suit le dessin des côtes de *mare nostrum* comme s'il s'agissait du circuit d'un périple de navigation. Ce n'est aucunement chose singulière : sa géographie participe d'une périégèse, suivant le modèle des premiers géographes-cartographes ioniens, notamment Hécatée de Milet<sup>174</sup>. Strabon cite souvent Ephore, dernier périégète ionien selon P. Pédech (1976). Le pseudo-Aristote fit de même ; ses successeurs Denys d'Alexandrie dit le Périégète (Ch. Jacob, 1990), Pomponius Mela dans sa *Chorographie*, Pline l'Ancien dans son *Histoire naturelle* également. Malgré la rupture mathématique instaurée par Eratosthène et Hipparque<sup>175</sup>, la géographie, et notamment celle de Strabon, ne se détache pas totalement d'une tradition ancienne de récits réels ou

---

occidentales. Le plan d'Alexandrie est traditionnellement défini comme étant analogue à la forme de la chlamyde. Il en est déduit que Strabon tient cette comparaison d'Eratosthène, qui vécut à Alexandrie.

<sup>173</sup> Mais inverse des géographes grecs et latins originaires d'Afrique du Nord, tels Eratosthène de Cyrène, de Denys (le Périégète) d'Alexandrie et de Pomponius Mela de Tanger.

<sup>174</sup> Le périégète est une description générale du monde (P. Pédech, 1976), littéralement, un circuit de la Terre, un parcours correspondant au tour du monde habité dont les modèles fondateurs sont ceux des récits mythico-poétiques des voyages d'Hercule, de Jason ou d'Ulysse. Nous ne rentrons pas dans les détails des genres descriptifs en géographie distinguant *periodos ges*, périple et périégète (voir Marcotte, 2000, LX-LXII).

poétiques de périple et d'itinéraires sur le monde connu et ses confins<sup>176</sup>, consacrée par le récit homérique, dont les origines se perdent dans les mythes des thalassocraties méditerranéennes.

Fondamentalement, la doctrine chorologique découle de la méthode descriptive strabonienne qui associe une vision cartographique et hodologique<sup>177</sup>. Au principe du circuit s'associe celui de la chorographie. Le récit géographique est une succession de description chorographique faite à partir d'un itinéraire fictif autour de l'écoumène. La méthode chorologique strabonienne se rattache à la forme descriptive de l'itinéraire en ce que les lieux décrits ne sont pas fondamentalement singuliers et incomparables les uns aux autres. Un principe d'unité subsume l'interminable diversité terrestre. Les lieux composent aussi des figures repérables. Ces formes géographiques vont organiser la description. La rhétorique descriptive de Strabon obéit à une logique chorologique rationnelle : il décrit ainsi en premier lieu la forme des côtes, l'étendue terrestre correspondante et sa situation, enfin il peut se consacrer à l'intérieur des terres à partir des fleuves, des reliefs ou des villes importantes et finit toujours par une partie spéciale pour les îles. C'est ici que la partie proprement énumérative de la géographie commence : description des villes et des monuments, des ressources naturelles, des faits historiques et des traditions, etc. (pour plus de précisions voir Balladié, op. cit.).

De la même façon que les périégètes, la description strabonienne s'effectue donc à partir de la configuration géographique telle qu'elle peut être observée depuis le rivage<sup>178</sup>. Strabon nous dit à plusieurs reprises que sa rhétorique descriptive se conforme à l'ordre géographique, à la « *nature des lieux* ». Les configurations côtières prennent alors toute leur importance dans la description géographique : les saillies que sont les promontoires (caps, presqu'îles et péninsules) et leurs contraires les échancrures (baies, golfes) ; les détroits et leurs inverses les isthmes ; les îles enfin. Par exemple, suivant en cela Ephore, nous dit-il, Strabon décrit la Grèce comme une vaste péninsule elle-même composée de cinq presqu'îles mais qui forment avant tout deux parties : la presqu'île du Péloponnèse est séparée des quatre

---

<sup>175</sup> Leur définition de la géographie sur des bases mathématiques se fait par opposition à une géographie liée à l'histoire et à la tradition d'exégèse du récit homérique. Il n'est pas fortuit que la critique strabonienne adressée à Eratosthène et à Hipparque passe par la réhabilitation d'Homère, en tant que premier géographe.

<sup>176</sup> Voir les périple d'Hannon, des compagnons d'Alexandre, du pseudo Scimnos, du pseudo Scylax, etc.

<sup>177</sup> Parler de méthode hodologique est un pléonisme, *hodos* signifiant aussi « chemin », « voie », mais en grec. La vision hodologique, que l'historien de la géographie F. Prontera oppose systématiquement à la vision cartographique, est liée au mouvement et à l'itinéraire.

<sup>178</sup> « *Dans le rapport de la mer à la terre qu'implique le terme périple, priorité est donnée à la mer, même si celle-ci est enserrée par les continents, car chaque division de la terre reste définie par sa bordure maritime* » (Desanges, 1978, p. 369).

autres par le principal isthme de la Grèce, l'isthme corinthien. « *Trouvant de ce côté le littoral pour lui servir d'échelle comparative de mesure, Ephore avait jugé apparemment ne pouvoir suivre dans ses descriptions topographiques de guide plus sûr que la mer, et c'est pourquoi il y avait pris son point de départ qu'autrement il eût aussi bien pris des frontières de la Macédoine et de la Thessalie. Faisons comme lui et à notre tour accommodons notre description à la nature des lieux en consultant d'abord les indications que nous fournit la mer. Quand, au sortir des parages de la Sicile, la mer rencontre les côtes de Grèce, elle se répand d'un côté dans le golfe de Corinthe, et de l'autre [dans le golfe Saronique], faisant ainsi du Péloponnèse une grande presqu'île fermée par un isthme étroit. De là, en Grèce, deux masses absolument distinctes : la région en deçà de l'isthme et celle qui s'étend au-delà [jusqu'aux] Thermopyles, [voire même] jusqu'aux bouches du Pénée, la Thessalie faisant encore partie [de la Grèce]. Ajoutons que cette dernière région est la plus grande des deux. [L'autre, en revanche, a plus d'importance], et, comme telle, a joué un rôle plus brillant : cela est si vrai qu'on pourrait à la rigueur appeler le Péloponnèse l'Acropole de la Grèce, [et dire qu'il a exercé en Grèce la même prépondérance que la Grèce à son tour a exercée en Europe]. » (VIII-1-3)*

L'ordre descriptif suit ce primat des mers sur les terres, cet ordre géographique commandé par la disposition des terres par rapport aux mers. Il est essentiel pour le géographe de repérer ses formes topographiques du contact mer/terre car elles sont la base descriptive de la géographie et le principe de découpage chorographique de la surface terrestre. C'est pourquoi les formes de contact entre la mer et la terre prennent une si grande place dans la rhétorique descriptive de la géographie antique. On voit ici qu'il les préfère aux frontières politiques entre les peuples (Grèce, Macédoine et Thessalie). C'est une constante. Mais plus encore, à travers ces formes de contact et d'emboîtements, c'est l'ordre explicatif qui peut être inféré. Dans ce passage, il n'est pas fortuit d'apprendre que le Péloponnèse est l'« *acropole* »<sup>179</sup> de la péninsule hellénique, laquelle étant à son tour l'acropole de l'Europe ; et nous apprendrons que Lyon est l'acropole de la Gaule, l'Europe est l'acropole de

---

<sup>179</sup> La racine grecque *akra* désigne le haut, la partie supérieure, le faite, le promontoire, la citadelle (acropole) d'où dérive *aktai* désignant le fait d'être aigu, pointu, l'extrémité d'une montagne (sommet), d'un rivage (cap, promontoire), d'un bateau (proue), du corps (tête, main, pied), d'une rivière (bord). Tout se passe comme si pour les grecs les sites d'acropole seraient à l'intérieur des terres ce que les caps sont aux littoraux et aux presqu'îles : ce sont les formes géographiques premières et supérieures. L'acropole et le promontoire ne correspondent-ils pas aux articulations verticales et horizontales de Ritter ? Ce sont en tout cas, fondamentalement, des hauts-lieux et des formes de contacts, prédisposés à la civilisation. Mais il est intéressant de constater la transformation opérée par Ritter avec qui, de la valorisation heuristique de la partie supérieure qui perdurera jusqu'à Buache, on en arrive à celle de la partie jointive.

l'écoumène : l'hégémonie historique est prédestinée par la géographie des formes, qu'elle que soit l'échelle.

Strabon poursuit en ces termes la description de la configuration de la péninsule hellénique qui s'apparente à un espace gigogne formé de cinq presqu'îles emboîtées, séparés par des isthmes : « *Cette prépondérance, la Grèce ne l'a pas due seulement à la puissance et à la gloire de ses peuples, mais la disposition des lieux l'impliquait déjà nécessairement, tant par la multitude de golfes et de caps qui découpent ses côtes que par cette circonstance si caractéristique de grandes presqu'îles se succédant et s'emboîtant pour ainsi dire l'une dans l'autre* ». Après avoir décrit quatre isthmes avec leurs cinq presqu'îles correspondantes, il conclut : « *La succession de ces diverses presqu'îles indique, on le voit, le meilleur ordre à suivre dans la description de la Grèce, et, comme la plus petite est en même temps la plus célèbre de toutes, c'est par elle naturellement qu'il nous faut commencer* » (VIII-1-3), c'est-à-dire le Péloponnèse. Strabon explique donc très clairement que la supériorité grecque était prédestinée par sa configuration géographique, poly-péninsulaire pourrions nous dire, avec son rivage particulièrement découpé et cette compénétration harmonieuse des mers et des terres. La méthode et la doctrine chorologiques sont fixées à partir du cas exemplaire de l'articulation littorale de la péninsule hellénique. L'exemple du littoral grec devient dès lors le prototype, si souvent repris par la suite, de la méthode et de la doctrine chorologiques. Par exemple, Humboldt n'oublie pas d'évoquer Strabon lorsqu'il traite des articulations des continents. Ce dernier aurait fait « *sentir la liaison de la forme polymorphe de l'Europe avec les avantages d'une civilisation avancée et facile à se communiquer avec d'autres parties du monde* » (Humboldt, 1843 : 67).

L'exemple de la description de la Béotie peut nous permettre de montrer que, chez Strabon, cette doctrine chorologique ne se réduit pas à un simple déterministe direct et total de la configuration géographique. Cette dernière n'est pas exclusive d'autres facteurs explicatifs, aussi bien climatiques que politiques, économiques, philosophiques et moraux : « *Ephore signale encore, comme un grand avantage de la Béotie sur les contrées qui l'avoisinent, cette double circonstance qu'elle est seule à être baignée par trois mers à la fois, seule aussi à posséder tant de ports. Et le fait est qu'en même temps qu'elle reçoit par les golfes de Crissa et de Corinthe les marchandises venant d'Italie, de Sicile et de Libye, à l'opposite, c'est-à-dire vers l'Eubée, où son littoral au-dessus et au-dessous de l'Euripe présente en réalité deux côtes distinctes (...), elle se trouve toucher à la fois à la mer qui baigne l'Égypte, Chypre et les îles, et à cette autre mer qui forme sur les côtes de la Macédoine la Propontide et l'Hellespont. (...) Placée dans des conditions si éminemment favorables, la Béotie, au jugement d'Ephore,*

*semblait naturellement appelée à exercer l'hégémonie sur la Grèce entière, mais, faute d'une culture et d'une éducation philosophique suffisante, les chefs qu'elle se donna successivement ne purent, malgré quelques succès signalés, assurer d'une manière durable sa prépondérance politique » (IX-2-2). N'est-ce pas du possibilisme avant l'heure ? Remarquons au passage que Strabon cite encore Ephore. Nous pourrions mentionner encore bien d'autres extraits illustrant la doctrine chorologique. Prenons un dernier exemple, celui de la botte italienne (qui n'en est pas encore une puisqu'elle aurait pour les Grecs une forme approchant celui d'un triangle). Pour Strabon, l'Italie est une péninsule qui, contrairement à l'Espagne, qui a la forme d'une peau de bœuf, n'est pas une figure facilement repérable ou géométrique. Là encore, il prend en compte des facteurs autres que géographiques. En précurseur inattendu de la méreuporie de D. Cosandey, il montre que les prédispositions topographiques donnent des avantages en terme de sécurité et de commerce. Nous retrouvons en germe tous les thèmes de la géographie rittérienne mais aussi ratzélienne et vidalienne : articulation littorale et verticale, forme et étendue, situation géographique, contrastes géographiques et diversité naturelle, etc. « Après avoir dépeint, trop longuement peut-être, l'aspect physique de l'Italie, nous voudrions indiquer les causes, les causes principales, qui ont élevé si haut la puissance romaine. La première cause, à notre avis, est que l'Italie se trouve être aussi sûrement gardée que pourrait l'être une île, puisque la mer l'entoure presque de tous les côtés et que dans le court intervalle où la mer ne la baigne point un rempart de montagnes infranchissables la protège. Nous ferons remarquer, en second lieu, que l'Italie, dont les côtes sont généralement dépourvues d'abris, possède cependant quelques ports merveilleusement beaux et spacieux, deux conditions excellentes, en ce que l'une préserve le pays des attaques du dehors, pendant que l'autre permet à ses habitants de prendre au besoin l'offensive et facilite en même temps l'importation des marchandises. Enfin l'Italie a un troisième avantage, c'est de réunir en elle différents climats et différentes températures : de là, en effet, l'extrême variété d'animaux et de plantes, soit utiles, soit nuisibles, qu'on y rencontre, et cette richesse qu'elle offre en productions de toute nature pouvant servir aux besoins de la vie. Nous avons déjà dit que la péninsule s'étend en longueur généralement du nord au sud. et que sa longueur, déjà très grande par elle-même, se trouve encore accrue de toute celle de la Sicile, qui fait pour ainsi dire corps avec elle : or, on juge de la douceur ou de la rigueur du climat d'un pays, suivant que la température en est élevée, basse ou moyenne ; il s'ensuit donc nécessairement que l'Italie, j'entends l'Italie actuelle, placée comme elle est à égale distance des températures extrêmes et allongée comme elle est, doit participer surtout de la nature des climats tempérés et en posséder tous les privilèges. Ceci du reste résulte encore pour elle d'une autre cause :*



*comme la chaîne de l'Apennin, en traversant la Péninsule dans toute sa longueur, laisse encore assez de place libre des deux côtés pour que de belles plaines et de fertiles coteaux s'y déploient, il n'y a pas par le fait une seule partie de l'Italie qui ne se trouve jouir à la fois des avantages des pays de montagnes et de ceux des pays de plaine. Ajoutez la multitude et l'importance des cours d'eau et des lacs que l'Italie renferme, la quantité de sources [minérales], chaudes ou froides, qu'on y voit jaillir à la surface du sol, précieux remèdes par lesquels la nature semble avoir voulu venir en aide à la santé de ses habitants et dont l'existence n'exclut pas celle de nombreuses mines riches en métaux de tout genre. Quant à la profusion de matériaux, d'aliments que ce pays met à la disposition de l'homme et des animaux, quant à l'excellence de ses divers produits, il faut renoncer à en parler dignement. Enfin, placée comme elle est, entre la Grèce et les plus riches provinces de la Libye, l'Italie se trouve former pour ainsi dire le centre des plus grands Etats, et, comme sa supériorité, sous le rapport de la fertilité et de l'étendue, semble l'appeler à une sorte d'hégémonie ou de prédominance sur tout ce qui l'entoure, cette proximité des principaux Etats est encore un avantage de plus qui lui facilite l'exercice du pouvoir ». (VI-4-1)*

Le problème essentiel pour Strabon est donc l'éternelle question géographique du découpage de la surface terrestre en unité pertinente. La réponse qu'il donne est fondatrice pour la géographie moderne. Le découpage chorologique de Strabon repose sur un principe de nature proprement géographique, à partir des formes du contact terre-eau. C'est donc sur une base autre que géométrique ou historico-politique qu'il sépare les parties de la totalité terrestre. Même s'il reprend de nombreux éléments de la *Géographie* d'Eratosthène, il s'en détache par ce point capital. S'il réaffirme après tant d'autres que la sphère terrestre est divisée en cinq zones climatiques, le principe de division par latitudes et par climats est secondaire pour Strabon. Plus encore, et c'est là encore fondateur pour la géographie moderne, cette logique du découpage géographique repose sur un principe anatomique, par l'analogie anthropomorphique ou organiciste. La méthode et la doctrine chorologiques sont clairement exposées :

*« Voici en revanche ce qu'on pourrait sérieusement reprocher à Eratosthène. De même qu'en anatomie on distingue la division par membres de la simple division, de la division grossière en parties prises au hasard, la division par membres procédant d'après la délimitation naturelle des parties et suivant leurs articulations et leurs principaux contours,*

*ainsi qu' Homère le dit dans ce vers - « Ayant divisé la victime membre à membre »<sup>180</sup> (Odyssée IX, 291 ; Il. XXIV, 409) - tandis que l'autre méthode n'offre rien de pareil, et de même que l'on emploie l'une ou l'autre méthode en son lieu, suivant la circonstance et le besoin, de même en géographie, où il nous faut procéder aussi à la division complète des parties, nous devons imiter la dissection par membres plutôt que la division en parties prises au hasard, car c'est ainsi seulement que nous pourrons obtenir ces traits ou caractères distinctifs et ces délimitations rigoureuses, dont le géographe a surtout besoin » (II-1-30).*

Ce court extrait de Strabon est fondamental pour la destinée de la science géographique. C'est ici qu'est fondé en raison le principe chorologique, sa métaphore fondatrice et le principe de formalisation de son langage (son axiomatique) : la géographie trouve son modèle dans l'anatomie<sup>181</sup>. On retrouve ainsi le principe du microcosme et du macrocosme. Il apparaît alors le chaînon manquant entre le fondement mythique et les bases scientifiques de la géographie reposant sur la métaphore organiciste, appelée à jouer un si grand rôle dans les sciences humaines au XIXe et au début du XXe siècle.

Strabon se place ainsi sous le prestigieux patronage d'Homère. Sa volonté permanente d'ériger (ou plutôt de rétablir) la figure d'Homère en père fondateur de la science est consubstantiel à sa critique de la géographie astronomique et géométrique ; notamment aux découpages de l'écoumène en sphragides d'Eratosthène.

La doctrine des articulations littorales est donc exposée mais aussi formalisée par Strabon. Elle est déjà-là même si Strabon insiste d'une façon plus générale sur les avantages de l'isthme, de l'emboîtement des formes et non pas seulement sur les découpures des côtes (auquel les critiques ont réduit la doctrine chorologique rittérienne) ; il insiste aussi sur la situation privilégiée de lieux contigus mais contrastés qui stimulent les échanges. Le thème des articulations littorales ne vaut que parce qu'il fait partie intégrante d'un système explicatif plus vaste, d'une doctrine plus générale, reprise plus tard par Ritter. L'expression métaphorique d'articulation pour désigner le littoral est le fait de Ritter. Mais Ritter ne fait qu'ajouter un terme nouveau à un vocabulaire géographique déjà fourni et qui repose sur un même principe anthropomorphique : membre ou membrure, bassin, étranglement, ceinture, écharpe, diaphragme, nombril, tête, etc. Ritter systématisera, de façon plus analytique, un langage géographique formalisé, à partir de la métaphore fondatrice des géographes grecs de

---

<sup>180</sup> C'est en ces termes que Homère décrit le sacrifice d'un des hommes d'Ulysse par un cyclope.

<sup>181</sup> Le terme d'anatomie trouve son étymologie dans l'action de découper. Le géographe opère une division de la surface terrestre à la manière du sacrificateur : rien ne doit être laissé au hasard, le rite du sacrifice consistant en une bonne division de l'être sacrifié et à un juste partage de la viande sur lesquels repose l'ordre et l'équilibre entre les vivants et les morts, le monde profane et le monde sacré.

l'Antiquité. Les cosmographes de la Renaissance puis les géographes des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, notamment Buache, s'attachèrent à proposer des classifications analytiques de ces formes. Il faudra attendre Humboldt et surtout Ritter pour tirer les conséquences historiques systématiques de la comparaison des formes terrestres.

Pour Strabon, on l'a vu, la morphologie terrestre est nécessaire mais non suffisante pour expliquer le développement et la prépondérance historique. Ritter ne fera que reprendre cette tradition que nous appelons chorologique, fondée sur l'ordre descriptif et explicatif de la configuration géographique, de la disposition des lieux et des territoires, notamment de la disposition des terres et des mers. L'explication est contenue dans la description. La disposition des lieux est à la fois le début, le principe et le résultat du raisonnement géographique. Il est difficile d'affirmer que Strabon est le fondateur de cette doctrine géographique. Il mentionne lui-même Ephore dans les passages clés que nous avons cités. Nous savons qu'Ephore est souvent cité de seconde main par Strabon, notamment par l'intermédiaire de Polybe ou de Posidonius (Aujac, 1966). Quoiqu'il en soit, il semblerait qu'il faille remonter aux premiers géographes ioniens, qui sont aussi les premiers cartographes. Cette doctrine doit être resituée par rapport aux moyens de circulation et d'observation de l'époque (la navigation par cabotage) et à un genre discursif qui lui est lié (le périple ou l'itinéraire terrestre). Elle est également indissociable d'une vision cartographique de la surface terrestre. Mêlant conception cartographique et conception hodologique, la périégèse de Strabon peut se lire comme un discours descriptif et explicatif sur le monde. En cela la géographie devient une discipline à part entière, avec une méthode, un objet et un ordre explicatif qui lui sont propres. Les commentateurs ont tous institué sur l'incohérence entre les deux parties de l'œuvre (les énoncés généraux et la partie descriptive). Les principes chorologiques ainsi évoqués sont sans doute le chaînon manquant entre la géographie générale des prolégomènes et le reste de l'œuvre qui relève d'une chorographie.

## *2.2. Le géographe comme tailleur et sacrificateur*

Revenons à la logique du principe du découpage chorographique de Strabon, qui fait lien entre la totalité terrestre et ses parties constitutives, entre l'objet de la géographie (générale) et de la chorographie (géographie régionale). Les unités et limites chorologiques,

selon la « *nature des lieux* », sont analogues aux parties constituantes du corps humain<sup>182</sup>. Nous avons vu que ces découpages en parties de la totalité terrestre par des régions considérées comme naturelles sont aux fondements de la géographie moderne : Buache avec sa théorie des bassins hydrographiques et Vidal de la Blache avec ses régions naturelles renouvelèrent les principes chorologiques.

Pour mieux comprendre la méthode de Strabon, abordons maintenant les différents continents de la terre habitée et leurs subdivisions qu'il décrit. Commençons, en le suivant, par l'Europe. Ressortissant en partie de la tradition périégetique, le discours nous fait débiter par l'Ibérie, passer par la Celtique et aboutir en Italie (Livre I-II-III). Un principe de lecture guide la description de ces trois entités géographiques : d'abord le littoral, ensuite l'arrière-pays, enfin les îles. Une périégèse ne se réduisant pas à une simple fiction de périple, la description ne se fait pas uniquement selon la seule ligne côtière. La logique d'ensemble ne se réduit pas à un itinéraire. Interviennent également des logiques de succession (de localisation de peuples) et surtout de symétries de formes linéaires (à partir notamment des fleuves et des chaînes de montagnes). Ainsi, décrivant ensuite les parties continentales de l'Europe, Strabon procède selon une division de part et d'autre de l'Ister (Danube) : il aborde la Germanie occidentale puis orientale, la Crimée qui sont au-delà de l'Ister ; enfin l'Illyrie, la Thrace et la péninsule hellénique qui sont en deçà. Hormis le principe de continuité des parties de l'Europe décrites tour à tour comme dans un périple et un itinéraire, se superpose un double principe de contiguïté dans la définition des parties constitutives de l'Europe : d'abord le repérage des formes géographiques où prime la configuration spécifique des mers et des terres (les promontoires et les golfes qui déterminent les isthmes et les détroits) ; interviennent ensuite les principes de symétrie ou de succession.

Le contact terre-mer est le principe premier de division terrestre. Mais il ne peut suffire à décrire l'intérieur de vastes terres continentales. Après le découpage des continents par les isthmes<sup>183</sup> et détroits, viennent ensuite les limites que forment les fleuves et les chaînes

---

<sup>182</sup> Il faudrait aussi évoquer que certains cosmographes puis géographes jusqu'au 19<sup>ème</sup> siècle assimilèrent parfois les bassins et les réseaux hydrographiques aux arbres.

<sup>183</sup> Il est révélateur qu'il définisse le chorographe comme celui qui sait détecter et définir précisément les figures et les limites des isthmes. Il dénie le droit à Apollodore de se définir comme chorographe : dans ce passage critique il évoque ainsi le « *faux isthme compris entre Sinope et Issus* » défini par Apollodore alors que « *l'isthme véritable* » a pour points extrêmes Amisus et Issus, « *(car il est à noter aussi qu' Apollodore a mal déterminé l'étranglement ou portion étroite de la presqu'île en préférant les deux premiers points aux deux derniers pour figurer les extrémités de l'isthme). Mais où gît la plus grosse absurdité de ce passage, c'est quand, après avoir attribué à la presqu'île la forme triangulaire, l'auteur vient nous parler des trois côtés extérieurs de la presqu'île. Parlant en effet de trois côtés extérieurs, ne semble-t-il pas exclure le côté de l'isthme, puisque l'isthme, qui forme apparemment un des côtés de la presqu'île, ne peut être qualifié ni de côté extérieur ni de côté maritime ? Ah ! si cet isthme était tellement resserré qu'il ne s'en fallût que de très peu que le côté*

de montagnes et, à défaut, des peuples qui se succèdent. A la partie terrestre ainsi délimitée est éventuellement et avantageusement attribuée une figure, souvent géométrique<sup>184</sup>. Voyons les coupures de l'écoumène selon Strabon.

Strabon observe que ses prédécesseurs ont divisé l'Europe en autant de parties qu'il y a de « *promontoires* », c'est-à-dire de péninsules ou presque-îles. Eratosthène en compte trois, l'Ibérie, l'Italie et celle qui « *porte tous les pays situés entre l'Adriatique, l'Euxin et le Tanais* » (II-4-8). qui enserrent la mer Tyrrhénienne, Adriatique et Egée (entre la péninsule hellénique et celle d'Asie mineure). Strabon ajoute : « *Sur les promontoires qui découpent l'Europe, Polybe a mieux parlé qu' Eratosthène, sans aller assez loin. (...) la division en six parties que Polybe propose pour l'Europe, prêterait aux mêmes critiques, puisqu'elle dérive du nombre de promontoires que Polybe considère* » (II-4-8). Mais sans trancher la question du nombre de promontoires européens, Strabon ne se limite pas à la description de ceux-ci. La Celtique par exemple est considérée comme un isthme (entre les deux golfes galatiques), en configuration de symétrie inverse par rapport aux péninsules ibériques et italiennes et selon les axes montagneux orientés nord/sud des Pyrénées et des Alpes (puis du Rhin). Plus encore, nous verrons qu'il s'agit d'un isthme pluriel (voir carte 2, p. 144). Une autre sorte d'isthme se situe entre l'Adriatique et la Pont-Euxin. Strabon est d'ailleurs le premier à ne pas considérer cette vaste région balkanique comme une « île ». Auparavant les grecs, dont Eratosthène et Hipparque<sup>185</sup>, considéraient en effet qu'une deuxième branche du Danube (Istros en grec, Ister

---

*aboutissant à Issus et le côté terminé à Sinope se rejoignent, on pourrait à la rigueur passer à Apollodore d'avoir dit que la presque-île en question avait la forme d'un triangle ; mais tel n'est pas le cas présent, et, comme la distance entre les deux extrémités de l'isthme est notoirement de 3000 stades, confondre avec un triangle un quadrilatère aussi bien caractérisé est le fait d'un ignorant et non d'un chorographe de profession. Car c'est bel et bien une chorographie qu'on a prétendu nous donner quand on a publié, écrit dans le mètre des poètes comiques, le Période de la terre* » (14-5-22).

<sup>184</sup> Il poursuit ainsi : « *Or, pour qu'une contrée soit bien délimitée, il faut autant que possible qu'elle le soit à l'aide des fleuves, des montagnes ou de la mer, à l'aide encore de la nationalité une ou multiple de ses habitants, à l'aide enfin, si faire se peut, d'une détermination exacte de son étendue et de sa figure. Dans tous les cas, une simple indication à grands traits suffira, sans qu'il faille chercher la précision géométrique. S'agit-il de l'étendue, il suffira d'indiquer le maximum de la longueur et de la largeur, de dire, par exemple, au sujet de la terre habitée, qu'elle a en longueur 70 000 stades, et en largeur un peu moins de la moitié de sa longueur ; s'agit-il de la configuration, il suffira de la comparer soit à une figure géométrique quelconque, comme quand on dit que la Sicile a la forme d'un triangle, soit à telle autre image généralement connue, comme quand on compare l'Ibérie à une peau de bœuf et le Péloponnèse à une feuille de platane. Et plus sera grande la région à partager, plus aussi la division à grands traits se trouvera être de mise* » (II-1-30).

<sup>185</sup> Il cite Hipparque pour qui « *l'Ister, à son point de départ dans la région du Pont, se divise en deux bras, et que, par suite d'une disposition particulière des lieux, il se déverse à la fois dans l'une et dans l'autre mers* ». Il ajoute ce commentaire : « *Mais d'abord, l'Ister n'a pas sa source dans la région pontique, il part d'un point tout opposé situé dans les montagnes au-dessus de l'Adriatique ; en second lieu, il ne se déverse pas à la fois dans l'une et dans l'autre mers, mais seulement dans le Pont, et il ne se bifurque qu'à son embouchure même. Hipparque a donc reproduit là une erreur commune à quelques-uns de ses prédécesseurs, lesquels supposaient l'existence d'un fleuve, portant ce même nom d'Ister, qui se serait jeté dans l'Adriatique après s'être séparé de*

en latin) se jetterait dans l'Adriatique, en Istrie illyrienne. Selon cette logique qu'il dénonce pourtant, cette configuration géographique autorise la description, après celle de l'Italie, du reste de l'Europe avant celle de la Grèce. Les autres parties constitutives de l'Europe sont donc décrites suivant qu'elles sont en deçà ou au-delà de ce prétendu isthme danubien. Le principe de symétrie est encore plus général puisque les montagnes de ces régions sont parallèles à la ligne formée par le cours du grand fleuve : « *On pourrait, du reste, partager aussi cette contrée en deux régions distinctes, car, les montagnes de l'Illyrie, de la Paeonie et de la Thrace étant à peu près parallèles au cours de l'Ister et formant en quelque sorte une seule et même ligne de l'Adriatique au Pont, on se trouve avoir au nord de cette ligne tout le pays compris entre l'Ister et les montagnes, et au midi toute la Grèce avec les pays barbares qui s'étendent depuis ses frontières jusqu'au pied de la même chaîne* » (7-5-1).

Selon Strabon, l'Europe a pour limite orientale le Tanaïs (actuel Don), fleuve qui se jette dans le Pont. Les sources du Tanaïs autrefois débattues<sup>186</sup> sont pour lui très proches de l'Océan qui limite au nord l'Europe. De telle sorte qu'il forme un isthme. Le cours du fleuve est donc aussi une partie de l'isthme entre le Pont et la mer scythique (ou sarmatique pour Ptolémée). En dernière instance, la configuration géographique de l'Europe peut se réduire à la succession de trois promontoires séparés par 3 isthmes dont les 2 parallèles (celtique et Tanaïs), ne sont pas loin de couper perpendiculairement les deux extrémités de l'isthme danubien. Il s'en faut donc de peu pour que Strabon rejoigne ici la géographie fabuleuse dessinée par les routes de navigation de Jason : les Argonautes selon Apollonios de Rhodes ont ainsi pu naviguer par le Danube depuis le Pont jusqu'en Adriatique puis par l'Eridan (le Pô et le Rhône voire le Rhin réunis ?) jusqu'en Méditerranée.

Après l'Europe vient l'Asie, où le rapport entre les terres et les mers s'inverse (elle est massivement continentale). L'Asie n'est pas dépourvue de péninsules et d'isthmes. La région entre l'isthme Tanaïs à l'ouest, qui forme la limite avec l'Europe, la mer et le détroit Caspien à l'est, ce qui est considéré comme un isthme entre le Pont Euxin et la mer Caspienne (l'isthme ponto-caspien) au sud et l'Océan extérieur au nord, est considéré comme une vaste presqu'île. L'Asie (proprement dite, c'est-à-dire l'Asie Mineure) en forme une autre, ainsi que la péninsule arabique. Les autres parties intérieures de l'Asie sont décrites en fonction de l'axe de Taurus. Elles sont constituées de la cis-Taurique et de la trans-Taurique de part et

---

*l'autre Ister, qui aurait même donné à toute cette partie de son bassin la dénomination d'Istrie et que Jason aurait descendu tout entier lors de son retour de Colchide* » (I-3-15).

<sup>186</sup> Selon que l'on considère le Tanaïs comme frontière de l'Europe, on les a vu proches de l'Océan septentrional, dans le Caucase, dans les légendaires monts Riphées. Le Tanaïs fut même considéré comme une branche septentrionale du cours inférieur du Danube.

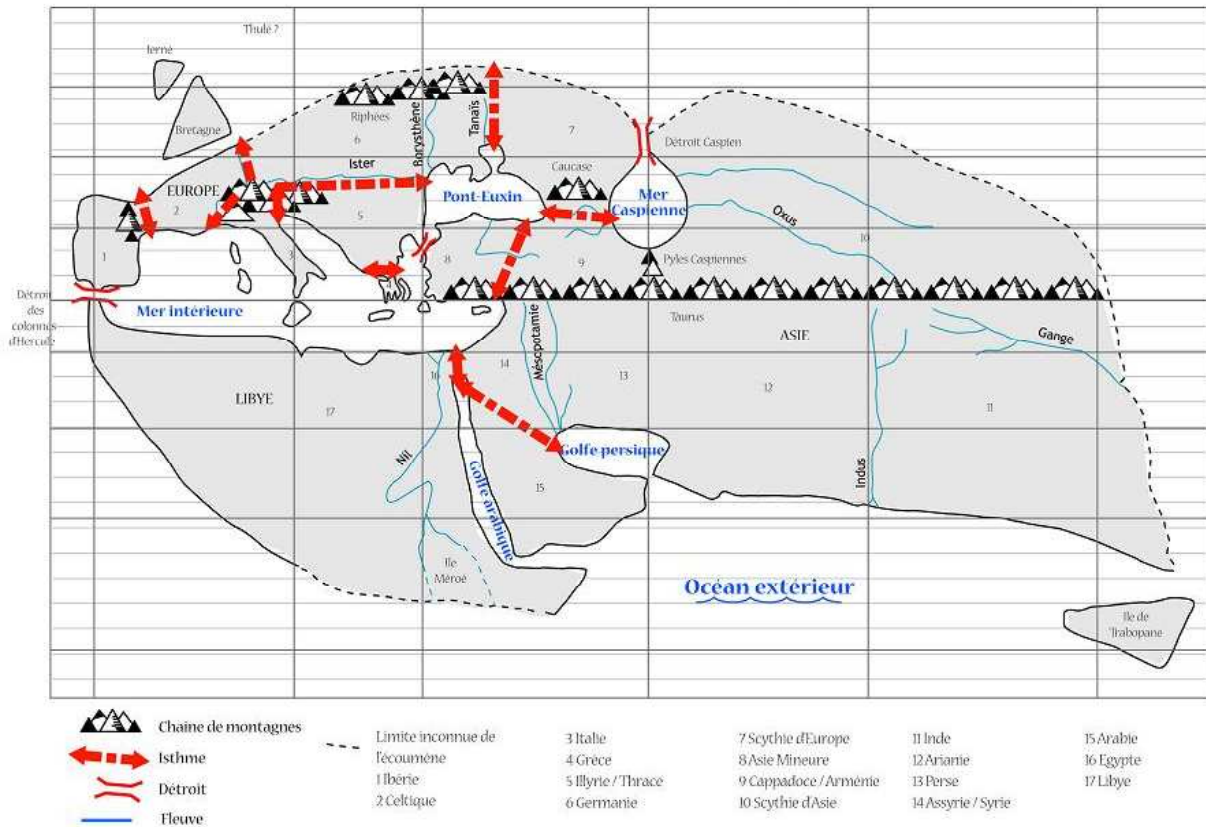
d'autre de la chaîne montagneuse du Taurus. Le Taurus est considéré comme « limite naturelle » car il marque une frontière climatique (le Taurus et le Cis-taurique au nord sont marqués par le froid, le Trans-taurique au sud par le chaud) et une limite de bassin-versant : « *Ajoutons que presque tous les fleuves qui descendent du Taurus coulent (...) dans un sens diamétralement opposé, les uns au nord, et les autres au midi, et que cette direction symétrique est une circonstance heureuse qui vient encore justifier l'emploi que nous avons fait de la chaîne du Taurus comme délimitation naturelle dans notre division de l'Asie en deux grandes régions. N'est-ce pas, au reste, de la même manière que la mer Intérieure qui, dans presque toute son étendue, forme en quelque sorte le prolongement direct de la chaîne du Taurus, nous a fourni le moyen de faire de l'Europe et de la Libye deux continents distincts qui trouvent désormais en elle leur meilleure ligne de démarcation ?* » (XI-1-4). Outre que l'on voit ici en germe les théories de Buache, ressurgissent le diaphragme de Dicéarque, axe géométrique qu'Eratosthène a prolongé avec la chaîne du Taurus et de l'Immaüs jusqu'au promontoire Tammarum en Inde. Cet axe traversant l'Asie n'est autre que le diaphragme de Dicéarque qui partant des colonnes d'Hercule, traverse la mer intérieure, passe par Rhodes, considéré comme l'*omphalos* (nombril du monde), et suit le Taurus jusqu'en Inde. C'est ici qu'Eratosthène adopte le principe des sphragides dont Strabon critique la pertinence. Malheureusement nous ne savons pas si Eratosthène créa des sphragides pour des régions autres que la cis- et la trans-tauriques. Mais il n'est point trop hasardeux de penser qu'Eratosthène l'employa par défaut de configuration géographique en isthme et en promontoires.

Enfin le Nil, aussi bien que la mer rouge<sup>187</sup>, sépare l'Asie de la Libye ; l'Egypte étant comme une île et l'Ethiopie se divisant, comme chez Homère, en partie orientale et occidentale (voir la carte 1, en partie d'après les cartes d'Aujac, 1966 et de d'Anville en 1762 : *Terram secundum Strabonis hypothesim habitam*).

---

<sup>187</sup> Strabon est indécis à ce sujet : il utilise aussi bien le Nil que le golfe arabe (Mer Rouge).

REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE DE L'ÉCOUMÈNE SELON STRABON (D'APRÈS D'ANVILLE ET AUJAC)



Carte 1 : Représentation schématique de l'écoumène selon Strabon (en partie d'après les cartes de géographie ancienne de d'Anville, 1762 et d'Aujac, 1966)

Cette tradition périégetique s'opposerait aux récits d'historiens ; l'*Enquête* d'Hérodote (vers 484-425) fournirait par exemple un modèle opposé, notamment parce qu'il ne conçoit pas l'écoumène comme cerné par l'océan et qu'il critique sans doute les symétries<sup>188</sup>. Il relate que personne ne sait si l'Europe et l'Asie sont entourées d'eau alors qu'il rappelle, et cela même s'il en doute, que les Phéniciens auraient effectué le périple - le tour - de l'Afrique (Libye). Si la Libye est considérée par Hérodote comme un des trois continents, avec le Nil pour frontière, elle est aussi décrite comme un vaste promontoire, sorte de péninsule de l'Asie. De la même manière que Ritter plus tard, et à sa suite nombre de géographes, considéreront l'Europe et l'Afrique comme une vaste péninsule de l'Asie, véritable corps de l'Ancien monde. Hérodote, même s'il raille les périégètes, décrit la configuration des continents à partir du contact terre-mer en repérant les « promontoires » ou « péninsules ». L'Asie elle-même est formée de deux autres promontoires, l'Asie mineure et ce que nous

<sup>188</sup> Le mot célèbre d'Hérodote, sans doute contre les géographes ioniens qui sont aussi les premiers cartographes: « Je ris quand je vois ceux qui décrivent le tour de la terre (et il y en a beaucoup) et qui le font sans s'appuyer d'observations intelligentes. Quelques-uns représentent l'Océan entourant la terre, ronde comme si on l'eût faite au tour ; ils supposent aussi que l'Europe est aussi grande que l'Asie » (IV-36).



appelons aujourd'hui la péninsule arabe<sup>189</sup>, dont la Libye n'est qu'un vaste prolongement (IV-41). Avant les conquêtes orientales d'Alexandre jusqu'en Inde, les informations lui manquent pour décrire une troisième région encore inconnue et considérée comme désertique vers l'est. La configuration des continents est donc décrite aussi chez Hérodote comme un ensemble de promontoires et d'isthmes. De même, la description de l'Europe, se réduisant quasiment à celle des rivages scythes, se fait comme dans un périple : à partir du rivage du Pont-Euxin puis pour l'intérieur, à partir des fleuves qui s'y jettent. Les Celtes, habitant les confins occidentaux, se situent grossièrement aux sources de l'Istros (Danube) dans la ville de Pyrène. Enfin, comme Hérodote pense que la mer Caspienne est fermée et que les régions septentrionales sont peu connues, c'est le fleuve Phase (et l'isthme Ponto-caspien) qui forme la limite entre Europe et Asie. Nous pouvons conclure donc, même s'il s'en défend, que Hérodote procède de la même méthode chorologique que les géographes périégètes quand il se fait géographe. La description géographique, fondée sur la navigation et la cartographie, se fait à partir du rivage et des fleuves, à la fois support de la circulation et de la connaissance, et le découpage prioritairement à partir des formes repérables du contact terre-mer.

Même s'il raille les symétries des cartographes ioniens, Hérodote a poussé l'analogie entre Danube et Nil jusqu'à définir les sources du Nil par symétrie avec celle du Danube. Strabon comme par miroir en vient à comparer le Tanaïs au Nil en s'opposant implicitement à ces jeux hérodotéens de symétries. *« Le Tanaïs vient du nord, mais il n'est pas vrai, comme on le croit généralement, qu'il coule juste à l'opposé du Nil, sous le même méridien : celui sous lequel il coule est plus oriental que le méridien du Nil. Toute l'analogie qu'il offre avec ce fleuve, c'est que, comme lui, il cache ses sources ; seulement, tandis qu'une grande partie du cours du Nil nous est parfaitement connue, grâce à cette double circonstance que la contrée qu'il traverse est partout d'un accès facile et que lui-même peut être remonté très haut, du Tanaïs nous ne connaissons guère que les bouches (il y en a deux, comme chacun sait, qui se déversent dans la partie la plus septentrionale du Palus Maeotis à 60 stades de distance l'une de l'autre). Au-dessus de ces bouches, maintenant, l'excès du froid et le peu de ressources du pays (inconvenients supportables peut-être pour les indigènes qui ne vivent, comme toutes les populations nomades, que de la chair et du lait de leurs troupeaux, mais auxquels les étrangers ne résistent pas) ont toujours entravé le progrès de nos connaissances »* (XI-2-2).

---

<sup>189</sup> L'Asie mineure se situe entre la Phénicie et le Phase. L'autre promontoire qui débute à la mer Caspienne contient la Perse, l'Assyrie et l'Arabie (il ne connaît pas le golfe persique) et aboutit au golfe arabe (mer rouge). En creux se dessinent deux isthmes asiatiques.

Pourtant nous avons vu que Strabon lui aussi adopte quelquefois ce principe de symétrie lorsque les formes chorologiques lui manquent.

Une fois les figures terrestres repérées et nommées, on peut leur attribuer une valeur, selon qu'elles prédisposent ou font obstacle à la civilisation. Strabon résume : « *Rien maintenant ne contribue plus à donner à la terre habitée la figure qu'elle a que la mer, en dessinant, comme elle fait, ses contours au moyen des golfes, des bassins, des détroits, des isthmes, des presqu'îles, et des promontoires qu'elle forme sur ses côtes. Ajoutons que, dans une certaine mesure, les fleuves et les montagnes concourent au même but, en ce qu'ils ont servi à distinguer les continents et les nations qui les habitent et à indiquer pour les villes les emplacements les plus favorables, fournissant ainsi au géographe ces formes et ces détails de toute nature dont il parsème ses cartes chorographiques. N'oublions pas non plus cette multitude d'îles dispersées en pleine mer et sur tout le littoral de la terre habitée. Il peut se faire en outre que les lieux possèdent certaines vertus ou certains vices, certains avantages ou certains inconvénients, les uns naturels, les autres artificiels : or, le géographe mentionnera les premiers, ceux qui sont naturels et par cela même permanents, [quitte à négliger] les autres, qui, ajoutés par la main des hommes, sont sujets à changer (II-5-17) »<sup>190</sup>. Un des principes de sa description de l'écoumène est de débiter par les formes géographiques supérieures<sup>191</sup>. Comme il le répète plusieurs fois, la description géographique suit le cadre imposé par la nature des lieux en commençant par les formes supérieures et en finissant par les îles tout en ignorant les formes les plus insignifiantes. Reprenons son esquisse de la terre habitée tel qu'il le résume dans ses prolégomènes : « *Entourée d'eau, comme elle est, de tous côtés, notre terre habitée offre différents golfes ou enfoncements qui s'ouvrent sur cette mer extérieure, c'est-à-dire sur l'Océan même. Dans le nombre on en distingue quatre d'une très grande étendue : celui du nord a reçu le nom de mer Caspienne, on l'appelle quelquefois**

---

<sup>190</sup> Il ajoute, pour réintroduire l'histoire « *Encore en est-il parmi ces derniers qui persistent davantage, ceux-là il devra les faire connaître également. Il en est même qui, à défaut d'une longue durée, ont eu une notoriété, une célébrité telle, que la postérité, sur leur renommée, a fini par faire de dispositions artificielles, qui ne sont plus, quelque chose d'inhérent à la nature des lieux, il est clair que ces dispositions-là encore devront être rappelées. Bien qu'on puisse dire en effet de beaucoup de villes ce que Démosthène disait d'Olymthe et des villes environnantes, qu'elles avaient si complètement disparu que le voyageur sur les lieux pourrait douter qu'elles eussent jamais existé, néanmoins, on aime encore à visiter ces lieux et tous ceux, en général, où l'on peut espérer de retrouver quelques vestiges de ces travaux naguère si vantés, ainsi que les tombeaux des grands hommes. Nous citons enfin dans notre livre des lois et des institutions depuis longtemps abolies, trouvant à le faire la même utilité qu'à rappeler les événements mêmes de l'histoire, vu que les lois et les institutions offrent aussi de bons exemples à suivre et de mauvais exemples à éviter ».*

<sup>191</sup> Cette méthode, contraire aux principes cartésiens, s'oppose donc aux méthodes analytiques qui seront appliquées en histoire naturelle puis en géographie. Ritter puis Vidal de la Blache feront de la complexité croissante de l'ordre descriptif un des principes de la géographie.

*aussi mer Hyrcanienne ; le second et le troisième, appelés golfe Persique et golfe Arabe, sont formés par la mer du sud et se trouvent situés juste à l'opposé, l'un, de la mer Caspienne, l'autre de la mer du Pont ; quant au quatrième, qui surpasse de beaucoup les autres en étendue, il est représenté par la mer Intérieure, que nous nommons habituellement Notre mer, laquelle commence à l'O. au détroit des Colonnes d'Hercule et se prolonge vers l'E. avec une largeur variable pour se partager à la fin en deux golfes ou bassins distincts, l'un à gauche qui est le Pont-Euxin, l'autre à droite qui comprend lui-même la mer d'Egypte, la mer de Pamphylie et le golfe d'Issus. Les embouchures de ces différents golfes formés par la mer Extérieure sont extrêmement étroites, surtout celle du golfe Arabe et celle de la mer Intérieure, laquelle avoisine les Colonnes d'Hercule ; celles des deux autres le sont comparativement moins. Les terres, maintenant, qui enserrent ces grands golfes se divisent, avons-nous dit, en trois parties : de ces trois parties, l'Europe est celle dont la forme est la plus irrégulière. et la Libye celle dont la forme l'est le moins ; quant à l'Asie, on peut dire qu'à cet égard elle tient le milieu entre les deux autres. Du reste, dans toutes trois, cette forme plus ou moins irrégulière provient du littoral de la mer Intérieure, car les côtes de la mer Extérieure, à l'exception des golfes dont nous avons parlé, sont droites et unies et figurent, on l'a vu, les bords d'une chlamyde, à quelques petites différences près dont il n'y a pas à tenir compte, les petits détails comme ceux-là disparaissant naturellement dans une si grande étendue ».*

Ces quelques lignes auront une immense postérité : tous les traités et toutes les cartes des savants du Moyen-Age et des cosmographes de la Renaissance jusqu'au siècle des Lumières reprendront cette division classique de la Terre (de l'Ancien Monde) en trois continents séparés par quatre golfes ou mers intérieures<sup>192</sup>. C'est ainsi qu'il justifie le fait de débiter sa périégèse par la Méditerranée et par l'Europe, de terminer son circuit par la Libye. Il poursuit en légitimant le fait qu'il commence par le rivage de la Méditerranée, utilisant les mêmes arguments que ceux qui ont fait débiter sa description par le continent européen : « *Mais le géographe ne se borne pas dans ses recherches à déterminer la figure et l'étendue des lieux, il doit aussi, nous l'avons dit plus haut, en fixer la position relative : or, à cet égard-là pareillement [à l'égard des positions géographiques et astronomiques], le littoral de la mer Intérieure offre plus de variété que celui de la mer Extérieure. Ajoutez qu'on le connaît davantage, que la température en est plus douce et qu'il s'y trouve un plus grand*

---

<sup>192</sup> A partir de Ptolémée, la Caspienne a été considérée comme une mer fermée (comme l'avaient annoncé Aristote et Hérodote et comme le constatera le voyageur Guillaume de Rubrouck). Ce sont les historiens et géographes d'Alexandre qui en ont fait un golfe (voir R. Dion 1977).

*nombre de cités et de nations policées, que nous désirons tous, qui plus est, connaître les lieux où règne le plus d'activité, où les formes de gouvernement sont le plus variées et les arts le plus florissants, où se trouve en un mot réuni tout ce qui contribue le plus à éclairer les hommes, et qu'enfin nos besoins nous conduisent naturellement vers les contrées, avec lesquelles nous pouvons espérer de nouer des relations de commerce et de société, c'est-à-dire vers les grands centres de population ou mieux vers les principaux foyers de civilisation. Sous tous ces rapports, disons-le encore, notre mer Intérieure a une grande supériorité ; et l'on ne s'étonnera pas que nous ayons commencé par ses rivages notre description de la terre habitée ». Là encore le tracé découpé des côtes intervient en premier. Il annonce ici la doctrine des articulations littorales, qui sera plus explicite dans la description de la Grèce. Concluons : tout se passe comme si le Péloponnèse est à la péninsule hellénique ce que celle-ci est au continent européen et enfin ce que celui-là est à l'écoumène ; de même que la mer Egée (aux six golfes et six caps) est au bassin méditerranéen ce que ce dernier est à l'Océan.*

Voici le paragraphe célèbre et souvent repris affirmant la supériorité de l'Europe par sa configuration géographique : *« C'est par l'Europe que nous devons commencer, vu sa forme pittoresque et les conditions éminemment favorables dans lesquelles la nature l'a placée pour le développement moral et social de ses habitants, conditions qui lui ont permis de faire participer les autres continents à ses propres avantages. L'Europe, en effet, est tout entière habitable, à l'exception d'une faible portion de son étendue, où le froid empêche qu'on n'habite [...] Il y a bien encore, dans la partie habitable, quelques cantons froids et montagneux, dont les habitants semblent condamnés par la nature à mener toujours l'existence la plus misérable, mais, grâce à une sage administration, ces lieux-là même, ces lieux affreux, vrais repaires de brigands, semblent s'être adoucis. C'est ainsi que les Grecs ont réussi à faire des montagnes et des rochers où ils étaient confinés un beau et agréable séjour, grâce à leur administration prévoyante, à leur goût pour les arts et à leur parfaite entente de toutes les conditions de la vie matérielle. Les Romains, de leur côté, après avoir incorporé à leur empire maintes nations restées jusque-là sauvages par le fait des pays qu'elles occupaient et que leur âpreté naturelle, leur manque de ports, la rigueur de leur climat ou telle autre cause rendait presque inhabitables, sont parvenus à les tirer de leur isolement, à les mettre en rapport les unes avec les autres et à ployer les plus barbares aux habitudes de la vie sociale. Mais, dans le reste de la partie habitable, là où le sol de l'Europe est uni et son climat tempéré, la nature semble avoir tout fait pour hâter les progrès de la*

civilisation. [...] Un autre de ses avantages, c'est qu'elle tire de son sol les produits les meilleurs et les plus nécessaires à la vie et de ses mines les métaux les plus utiles ; restent donc les parfums et les pierres précieuses qu'elle est obligée de tirer du dehors, mais ce sont là des biens dont on peut être privé sans mener pour cela une existence plus misérable que ne l'est en somme celle des peuples qui en regorgent. Ajoutons enfin qu'elle nourrit une très grande quantité de bétail et fort peu de bêtes féroces et nous aurons achevé de donner de la nature de ce continent une idée générale » (II-26). Cette description de l'Europe est à mettre en parallèle avec celle de la Libye qui arrive en dernier dans la description. Ces deux continents s'opposent en tout point : au maximum de diversité de formes et de paysages s'oppose le défaut ou l'insuffisance libyenne (et à l'excès d'isolement, de chaleur et de bêtes fauves). Il ne se dégage d'une ligne de côtes rectilignes (dessinant un trapèze) que deux golfes (des Syrtes) avec leurs promontoires. Pline rejoint Strabon : « *Nous commencerons par l'Europe, nourrice du peuple vainqueur de tous les peuples, et, à beaucoup près, la plus belle portion de la terre. [...] L'Océan [...] découpe les côtes de l'Europe en une multitude d'enfoncements. Il y a creusé quatre golfes principaux* », les quatre mêmes de Strabon ; et concernant l'Afrique : « *L'Afrique a été appelée Libye par les Grecs, et la mer qui la baigne, mer Libyque ; elle a l'Egypte pour limite. Aucune région ne présente moins de golfes* » (III-1-1). Selon une autre image donnée par Strabon, la Libye est comparable à une peau de panthère dont les tâches figurent les oasis qui parsèment ça et là comme des îles les mornes étendues désertiques, « *âpres et sablonneuses* ». Alors que l'Europe présente une faible partie septentrionale en marge de l'écoumène, la majeure partie de la Libye est stérile et se situe dans la zone torride inhabitable. Seule la zone littorale méditerranéenne, et à un moindre degré la zone littorale océanique, de faibles étendues, sont d'une grande fertilité. L'inversion symétrique concerne encore d'autres points : la Maurusie est la partie la plus isolée de l'écoumène ; la Libye est infestée de bêtes féroces et de ce fait semble nous dire Strabon en grande partie peuplée de Nomades.

Concluons sur le fait que Strabon mobilise différents types de découpage. Le découpage chorologique des terres et des mers (isthme et détroit) est employé concurremment à celui utilisant les fleuves et les montagnes qui sont autant d'axes de symétrie ou de succession de peuples. Les principes de division rationnelle et organique sont présents mais pas complètement hiérarchisés : se superposent plusieurs principes de découpage. La Grèce elle-même est définie soit comme un promontoire grec selon des isthmes emboîtés, soit comme ce qui est « cistérien » à la chaîne de montagne illyrienne et thrace. Il faudra attendre

Buache pour la rationalisation complète de la géographie naturelle (les éléments constitutifs de la classification étant hiérarchiquement emboîtés). Mais Strabon a fondé le principe qui consiste à rechercher une division proprement terrestre. Il utilise la métaphore du vêtement : la description géographique doit s'appliquer à la réalité terrestre de même qu'un vêtement doit s'adapter au corps humain. Il définit ainsi sa méthode : « *cousant ainsi en quelque sorte une seconde bande à la première pour nous conformer à l'ordre même et à la division qu'indique la nature des lieux* » (12-3-42). Cette métaphore lui permet de faire comprendre que c'est à la méthode géographique de se plier à la nature des lieux et non l'inverse comme pour les sphragides. Le géographe comme un tailleur, s'emploie à la couture et à la coupure des lieux. L'écoumène n'est-elle pas comme une chlamyde, dont la ceinture est aussi le diaphragme de Dicéarque ? Selon Strabon, le Taurus est aussi la ceinture de l'Asie. Ainsi la ceinture de la mer intérieure et du Taurus semble reproduire à l'échelle de l'écoumène la théorie des ceintures océaniques de Cratès de Mallos (figure 8, p. 150). La mise en ordre de la surface terrestre est une œuvre de découpe et d'assemblage : la couture assure la continuité par des tracés littoraux ou la contiguïté par des successions de peuples, des alignements d'oasis, etc. La coupure assure une solution de continuité et relève de la division chorologique (isthmes, fleuves, montagnes) ou de la division géométrique, celle des axes symétriques qui permettent les inversions, les oppositions.

Nous verrons que ce que nous prenons comme un assemblage incohérent de principes divers de découpage chorologiques (et qui est souvent pris comme la confirmation de l'inconséquence de Strabon), n'est pas tenable : il faut comprendre en effet que pour les anciens Grecs, les fleuves ne sont en quelque sorte qu'un prolongement des mers et s'apparente à des isthmes, tandis que les montagnes, ossature des terres, en sont le symétrique inverse. L'exemple de l'isthme gaulois est à ce titre très révélateur.

### *2.3. L'isthme gaulois et la question du bon découpage chorologique*

La description par Strabon de la Gaule transalpine ou chevelue, semble avoir été considérée comme un modèle fondateur pour la géographie française. Ainsi Vidal de la Blache fait de l'isthme gaulois le pivot de la configuration géographique de la France dans son *Tableau*. Il cite cette phrase fameuse de Strabon sur les prédispositions favorables de la

disposition des fleuves. Victor Bérard, helléniste contemporain de Vidal, l'applique à la Grèce pour sa « loi des isthmes » (V. Bérard, 1902). A la suite de Vidal de la Blache, Fernand Braudel (1986) et tant d'autres géographes et historiens reprendront eux aussi ce lieu commun de l'explication géographique de l'histoire de France. La description strabonienne de ce qui deviendra (en partie) la France, s'articule autour de l'idée de l'isthme celtique (ou galatique, gaulois), plus précisément d'un isthme double. Il s'agit d'une part de celui qui relie les deux golfes galatiques symétriques (IV-2-1<sup>193</sup>), la Narbonnaise à l'Aquitaine, par les vallées de l'Aude et de la Garonne (le futur axe languedocien) par le seuil de Toulouse (i.e. Naurouze). D'autre part, celui qui relie la Celtique proprement dite de Strabon (la Narbonnaise et la Lygistique) à la Belgique (Lyonnaise et Belgique) et qui suit l'axe rhodanien. Ce dernier se déboucle ensuite en se poursuivant par la Loire, par Saône et la Seine, par le Doubs et le Rhin, par la Moselle et le Rhin : la Bourgogne étant implicitement compris comme un seuil<sup>194</sup>. Des emporia associés à ces axes de commerce sont aux débouchés des fleuves. Pour l'exemple de l'isthme galatique, Narbonne<sup>195</sup> se trouve à l'opposé de Bordeaux à la sortie de l'axe sur la mer extérieure. Narbonne est selon Strabon le plus grand marché (emporium) et la ville la plus peuplée de la Gaule ; Arles, l'emporium de l'isthme rhodanien, dédoublé par la présence de Marseille à proximité. La ville de Narbonne est à Marseille ce que l'Aude est au Rhône; c'est à dire à bonne distance du fleuve mais au débouché de l'axe de circulation commandé par sa position isthmique. Narbo ou Narbon<sup>196</sup> désigne d'ailleurs à la fois la ville, le fleuve, l'axe, de même que Tanais (Don) et semble-t-il l'Istros (Danube), comme l'a noté Roger Dion (1977).

Voici la fameuse description de Strabon à propos de la « *la correspondance, en quelque sorte symétrique, qui existe entre les différents fleuves de la Gaule et par suite entre*

---

<sup>193</sup> C'est aussi sur les côtes d'Aquitaine que l'Océan creuse le golfe qui forme, avec le golfe Galatique du littoral de la Narbonnaise, l'isthme dont nous avons parlé : comme celui auquel il correspond, le golfe de l'Océan porte le nom de Galatique (IV-3-1).

<sup>194</sup> Comment comprendre alors le projet romain de canal entre la Saône et la Moselle ? A ce sujet voir Dion, 1977.

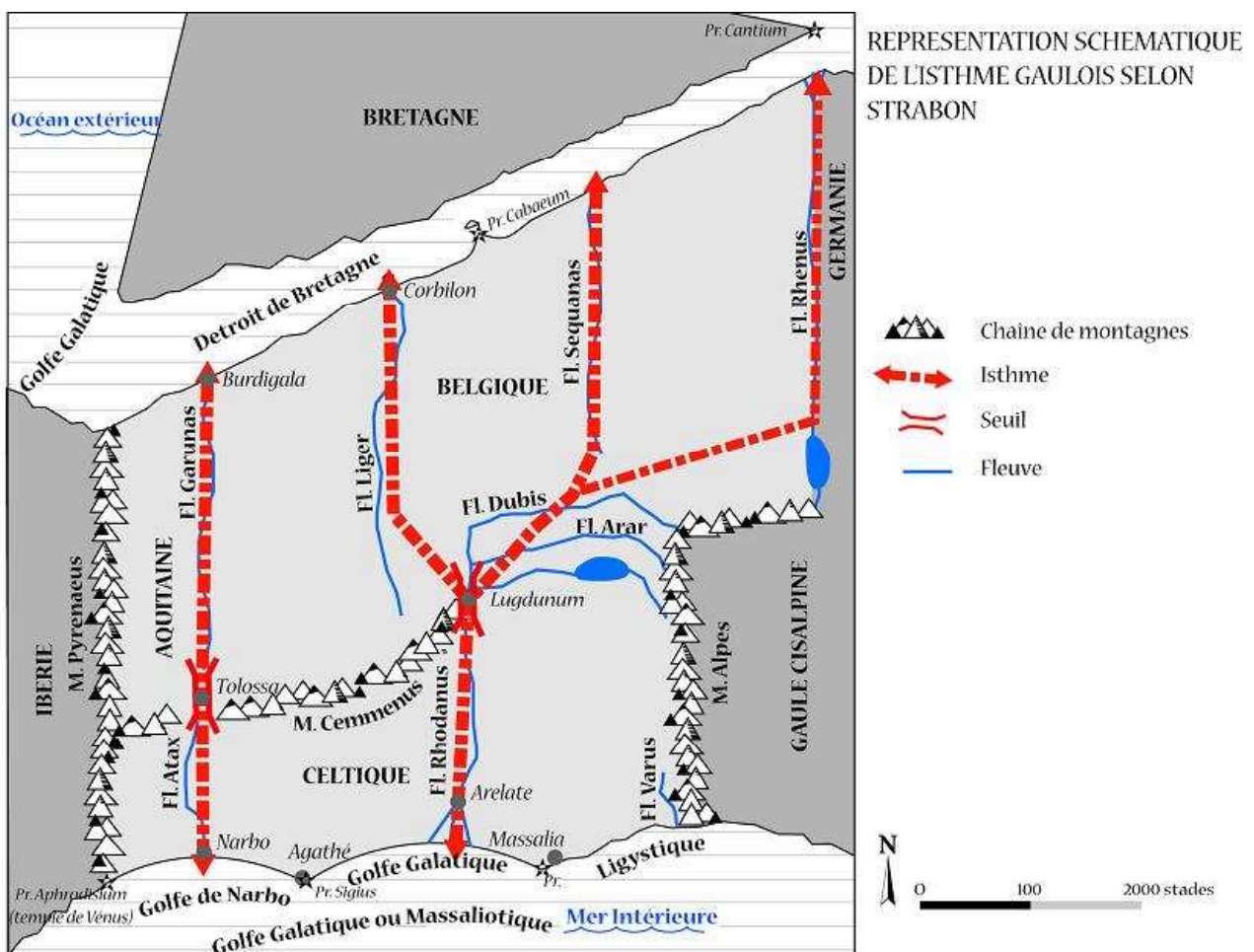
<sup>195</sup> Vidal le dit lui-même : « *Narbonne tient une des extrémités de ce que Strabon appelle l'isthme gaulois* » (p. 504).

<sup>196</sup> C'est à sa position avantageuse au débouché isthmique que Narbonne doit son succès. Il en est de même pour Alexandrie, considéré par Strabon comme le plus grand port et marché du monde : « *ce qui aujourd'hui encore contribue le plus à la prospérité d'Alexandrie, c'est cette circonstance qu'elle est le seul lieu de l'Égypte qui se trouve également bien placé et pour le commerce maritime par l'excellente disposition de son port, et pour le commerce intérieur par la facilité avec laquelle lui arrivent toutes les marchandises qui descendent le Nil, ce qui fait d'elle le plus grand entrepôt de toute la terre. Tels sont les avantages particuliers à la ville d'Alexandrie* » (17-1-13).

*les deux mers Intérieure et Extérieure. On trouve, en effet, pour peu qu'on y réfléchisse, que cette circonstance constitue le principal élément de prospérité du pays, en ce qu'elle facilite entre les différents peuples qui l'habitent l'échange des denrées et des autres produits nécessaires à la vie, et qu'elle établit entre eux une communauté d'intérêts d'autant plus profitable, qu'aujourd'hui, libres de toute guerre, ces peuples s'appliquent avec plus de soin à l'agriculture et se façonnent davantage au genre de vie des nations civilisées. On serait même tenté de croire ici à une action directe de la Providence, en voyant les lieux disposés, non pas au hasard, mais d'après un plan en quelque sorte raisonné. Ainsi, le Rhône, qui peut déjà lui-même être remonté très haut, et l'être par des embarcations pesamment chargées, donne, en outre, indirectement accès dans beaucoup de cantons, par la raison que ses affluents sont également navigables et peuvent aussi transporter les plus lourds fardeaux : les marchandises reçues d'abord par l'Arar passent ensuite dans le Dubis, affluent de l'Arar ; puis on les transporte par terre jusqu'au Sequanas, dont elles descendent le cours, et ce fleuve les amène au pays des Lexoviens et des Calètes, sur les côtes mêmes de l'Océan, d'où elles gagnent enfin la Bretagne en moins d'une journée. Seulement, comme le Rhône est rapide et difficile à remonter, il y a telles marchandises de ces cantons (toutes celles notamment qu'on expédie de chez les Arvernes pour être embarquées sur le Liger), qu'on aime mieux envoyer par terre sur des chariots. Ce n'est pas que le Rhône, en certains points de son cours, ne se rapproche sensiblement de l'autre fleuve, mais, la route de terre étant toute en plaine et peu longue elle-même (elle n'est guère que de 800 stades) invite à ne pas remonter le Rhône, d'autant qu'il est toujours plus facile de voyager par terre. A cette route succède la voie commode du Liger, fleuve qui descend des monts Cemmènes et va se jeter dans l'Océan. Si c'est de Narbonne qu'on part, on commence par remonter le cours de l'Atax, mais sur un espace peu étendu ; le trajet qu'on fait ensuite par terre jusqu'au Garounas est plus long, mesurant à peu près 7 à 800 stades ; après quoi, par le Garounas, comme par le Liger, on atteint l'Océan. Ils sont de plus si heureusement distribués entre eux qu'on peut faire passer aisément les marchandises d'une mer à l'autre : à la vérité, il faut user de charrois dans une partie du trajet, mais c'est sur un espace peu étendu et d'ailleurs tout en plaine, où le chemin, par conséquent, n'offre pas de difficulté, et la plus grande partie du trajet se fait bien par la voie des fleuves, qu'on remonte et qu'on descend alternativement. Le Rhône, à ce point de vue, l'emporte sur tous les autres fleuves ; car, indépendamment du grand nombre d'affluents qui, ainsi que nous l'avons déjà dit viennent de tous côtés grossir son cours, il a le double avantage et de se jeter dans notre mer, laquelle offre de bien autres débouchés que la mer Extérieure, et de traverser la partie la plus riche de la contrée. Dans toute la Narbonnaise, en effet, les productions du sol*



sont identiquement les mêmes qu'en Italie, tandis qu'en avançant vers le nord et dans la direction du mont Cemmène on ne rencontre déjà plus de plantations d'oliviers ni de figuiers ; les autres cultures, il est vrai, continuent de prospérer, mais, pour peu qu'on avance encore dans la même direction, on voit la vigne, à son tour, ne plus réussir qu'avec peine. En revanche, tout le reste de la Gaule produit du blé et en grande quantité, ainsi que du millet, du gland et du bétail de toute espèce, le sol n'y demeurant nulle part inactif, si ce n'est dans les parties où les marécages et les bois ont absolument interdit toute culture ». (IV-1-2). Cette conception géographique de la Celtique peut être représentée schématiquement comme suit (carte 2), à partir de la description et les distances données par Strabon.



Carte 2 : Représentation schématique de l'isthme gaulois selon Strabon

Les isthmes sont des axes de circulation, comme deux courants entre deux pôles contrastés sur l'axe nord-sud, limités de façon symétrique par les chaînes parallèles des Pyrénées et des Alpes sur l'axe est-ouest et séparés par la chaîne perpendiculaire qui relie les deux seuils à l'intérieur de la Gaule. Toulouse et Lyon forment les deux pivots des isthmes

celtiques. Toulouse se situe pour Strabon dans la partie la plus étroite de l'isthme entre l'Océan et la mer de Narbonne. Lyon est l'« *acropole* » de la Gaule, carrefour des axes : « *Comme la ville de Lugdunum s'élève au centre même de la Gaule et que, par sa situation au confluent de deux grands fleuves et à proximité des différentes parties de la contrée, elle en est pour ainsi dire l'acropole ou la citadelle, Agrippa l'a choisie pour en faire le point de départ des grands chemins de la Gaule, lesquels sont au nombre de quatre et aboutissent, le premier, chez les Santons et en Aquitaine, le second au Rhin, le troisième à l'Océan et le quatrième dans la Narbonnaise et à la côte massaliotique* ».

Strabon s'appuie sur la description de César qui la divise en trois parties : l'Aquitaine, la Celtique proprement dite et la Belgique, en les distinguant de la province Narbonnaise déjà sous domination romaine (IV-1-1). Et tout se passe comme si cette division, en un lointain écho à la théorie des bassins hydrographiques de Buache, passait par les seuils des deux isthmes. La Garonne et le seuil de Naurouze sur l'isthme narbonnais distinguant l'Aquitaine de la Celtique et les seuils bourguignons puis la Marne et la Seine sur l'isthme celtique séparant la Belgique de la Celtique. La création de la Narbonnaise sur le pourtour méditerranéen scindant en deux l'ancienne Celtique a renforcé la position de carrefour de Lyon, capitale des Gaules, commandant le passage le plus important entre les deux mers, entre le monde méditerranéen et le monde celtique et germain. Ce n'est que sous Auguste que la division de la Gaule perdit cette correspondance avec les seuils et les bassins des deux isthmes celtiques<sup>197</sup>. Il en est de même pour l'Ibérie : « *Le nom d'Ibérie est de ceux-là, et, suivant certains auteurs, les anciens Grecs l'avaient donné à tout le pays à partir du Rhône et de l'isthme qui se trouve resserré entre les golfes Galatiques, tandis que, aujourd'hui, on regarde le Mont Pyréné comme la limite de l'Ibérie* » (3-4-19). Strabon opte donc dans sa description de la Gaule pour la division plus ancienne proposée par César plutôt que pour le découpage politique qui lui est contemporain opéré par Auguste : parce que le nouveau découpage administratif d'Auguste ne repose pas sur des critères proprement géographiques mais qu'il répond à une rationalité politique. Ainsi des contrées situées entre la Loire et la Garonne sont rattachées à l'Aquitaine qui se voit de beaucoup agrandie. L'unité géographique et ethnique de l'Aquitaine est donc volontairement niée au profit d'un équilibre de grandeur des provinces gauloises à administrer.

---

<sup>197</sup> La Celtique est selon Strabon la contrée comprise entre la mer intérieure et le mont Cemmène jusqu'à Lyon. Au-delà se situe la Belgique, de la Garonne au Rhin. L'Aquitaine est en deçà de la Garonne jusqu'aux Pyrénées. L'administration romaine sous Auguste utilisa les montagnes et/ou les fleuves. L'Aquitaine devenue partie intégrante de la Celtique se voit agrandie en intégrant une bonne partie des contrées entre Garonne et Loire. La Belgique est diminuée au profit de la Lyonnaise.

Dès la géographie de Strabon, la structure du Tableau de Vidal (1904) était posée, même si Strabon regarde depuis le sud et insiste sur la partie narbonnaise de la Gaule et que Vidal, depuis le nord (il débute par la Flandre), insiste sur la partie nord et le bassin parisien. C'est que la géographie politique a changé, ainsi que les grands courants d'échanges.

Outre le cas de la Celtique, Strabon n'adopte pas de façon généralisée ce principe de division géographique plutôt que politique, ethnique ou historique. Il semble néanmoins qu'il applique ce principe quand il le peut, c'est-à-dire quand les connaissances géographiques le lui permettent. Ainsi, il sépare la Macédoine de la Grèce : « *Par le fait, la Macédoine elle-même appartient à la Grèce, mais, pour nous conformer à la nature des lieux et à la configuration du pays, nous avons cru devoir la distraire du reste de la Grèce pour la réunir de préférence à la partie de la Thrace qui lui est contiguë et qui s'étend jusqu'à l'entrée de l'Euxin et à la Propontide* » (7-7-10). On observe de nombreuses discussions sur les bonnes limites géographiques et sur leur évolution au cours du temps. A celles récentes, et dirions-nous en forçant un peu sa logique, « artificielles », puisque faites par l'administration romaine, Strabon préfère mobiliser le découpage plus ancien des géographes et des historiens grecs (Eratosthène, Posidonius, Polybe, Ephore, etc.) qui peuvent découler parfois des savoirs autochtones (ou du moins de Grecs comme les Massaliotes<sup>198</sup>). Strabon nous explicite bien l'évolution des modes de découpage. Tout se passe comme si, aux découpages primitifs des géographes grecs qui reposent sur les configurations géographiques liées au rapport entre les mers et les terres, à savoir les isthmes et les péninsules, prédominant à son époque les découpages prenant pour limites des montagnes et/ou des fleuves<sup>199</sup>. Préférant le premier mode car plus géographique, suivant la « *nature des lieux* », il évite de mouler les cadres géographiques de sa description avec le découpage administratif romain.

Nous avons évoqué rapidement les hésitations de Strabon entre les différentes divisions naturelles. Strabon témoigne de ces « débats » dans la géographie antique entre une

---

<sup>198</sup> 4-1-14 « *j'ai idée que c'est aux habitants de la dite province que les Grecs ont emprunté ce nom de Celtes qu'ils ont ensuite étendu à l'ensemble des populations de la Gaule, soit que ce nom leur ait paru plus illustre que les autres, soit que l'avantage qu'avait le peuple qui le portait d'être si proche voisin des Massaliotes ait contribué surtout à le leur faire choisir.* »

<sup>199</sup> Les fleuves, plus encore que les montagnes ont formé pour les grecs et les romains, les véritables frontières naturelles. Longtemps le Var forma la frontière entre les deux Gaules (cisalpine et transalpine) alors que Nice fut fondé et peuplé par les marseillais.

division des continents par les fleuves ou par les isthmes<sup>200</sup>. Strabon opte, comme Eratosthène, pour une préférence pour les isthmes, ce qui ne l'empêche pourtant pas de prendre, à l'occasion, le Tanaïs ou le Nil comme séparation. Différents types de découpage géographique se chevauchent et se superposent parfois chez lui. Pragmatique, il ne choisit pas, tout en disqualifiant tout découpage unique : *« il n'y a pas à s'inquiéter si, en séparant les continents par des fleuves, on laisse quelques parties de la limite indéterminées : [c'est là en effet un inconvénient inévitable,] les fleuves ne remontant pas jusqu'à l'Océan, et ne pouvant par conséquent enfermer et envelopper les continents comme ils feraient des îles »* (1-4-8). Il critique aussi Eratosthène qui voit dans ce découpage en trois continents un héliocentrisme : Eratosthène montre en effet que les Grecs ont désigné « Asie », la côte opposée de la Grèce et l'ont généralisé par la suite à tout un continent par suite d'une meilleure connaissance de la Terre. Strabon ne voit pas ce coup de force géographique. Et toujours prompt à défendre les Anciens, il affirme que cette division de l'écoumène était déjà l'idée d'Homère : *« Comment concevoir qu'à aucun moment on ait pu déterminer trois parties et désigner chacune de ces parties sous le nom de continent, sans avoir conçu, au préalable, l'idée nette du tout qu'il s'agissait de partager ? »*

Résumons les divisions géographiques de Strabon : en premier lieu, la ligne de côte sépare la partie terrestre de la partie maritime de la sphère terrestre. Cette ligne côtière, qui marque le contact terre/mer, est continue mais peu rectiligne, souvent accidentée : elle présente généralement des découpures formant des saillies terrestres ou des échancrures marines qui individualisent des parties terrestres. Ainsi, l'océan entoure l'écoumène comme une île, de même que les mers séparent les trois continents comme des presqu'îles. La mer Méditerranée et le détroit de Gibraltar sont la séparation la plus nette. Les golfes et les isthmes suppléent aux mers et aux détroits comme par exemple le golfe Arabique et l'isthme de Suez. Mais les fleuves remplacent parfois les isthmes : le golfe Arabique et le Nil sont mentionnés par Strabon comme séparation possible de l'Afrique et de l'Asie. Pour l'Europe aussi nous avons vu que Strabon utilise l'isthme Tanaïs plutôt que le golfe Caspien, l'isthme

---

<sup>200</sup> « A propos, maintenant, des continents, après avoir rappelé combien d'opinions différentes les géographes ont émises sur cette question, et comment la division des uns à l'aide de fleuves, tels que le Nil et le Tanaïs, fait des continents autant d'îles, tandis que la division des autres au moyen d'isthmes, soit de l'isthme qui sépare la Caspienne, de la mer du Pont, soit de cet autre isthme qui se trouve resserré entre la mer Erythrée et l'Ecregma, réduit les continents à l'état de presqu'îles ou de péninsules, Eratosthène ajoute qu'il n'est nullement frappé pour sa part de l'utilité pratique d'une pareille recherche, et qu'il ne saurait y voir qu'un de ces sujets de dispute si chers à l'école de Démocrite » (1-4-7).

ponto-caspien et le Phase comme Hérodote. Pour les géographes antiques, les promontoires sont des appendices des continents dont l'ossature est formée par les chaînes montagneuses. C'est pourquoi les promontoires sont montagneux alors que les isthmes et les vallées fluviales sont plats puisqu'ils ne sont qu'un prolongement des golfes. Ainsi pour Hérodote et Strabon, l'Égypte est un ancien golfe marin comblé par les alluvions du Nil. Les deltas s'opposent aux estuaires en ce que ce sont les terres ou au contraire les eaux qui ont gagné le « combat », à la suite d'un cataclysme. Cette théorie des formes des deux sphères juxtaposées oppose donc deux séries en relation de symétrie inversée. Un cataclysme peut opérer une transformation par inversion des formes des terres et des mers : un tremblement de terre, une inondation et/ou un effondrement peut transformer un isthme en détroit et inversement. C'est précisément ce qui s'est passé pour les détroits des colonnes d'Héraklès, de l'Hellespont et du Bosphore thrace (le détroit de Gadès, aujourd'hui Gibraltar, des Dardanelles et du Bosphore). Strabon rejoint sur ce point Straton de Lampsaque dans sa théorie de la formation du bassin méditerranéen.

Ptolémée n'aura pas les mêmes hésitations que Strabon. L'axiomatique géographique ptoléméenne systématisa ces rapports de symétrie. Sa géographie, quand elle se fait chorologique et non pas géométrique, s'apparente à une combinaison de formes en relation de symétrie inversée. Le contact terre/mer délimite des parties à la fois semblables mais opposées qui définissent des unités géographiques. Les unités aquatiques (les mers et les lacs) sont symétriquement inverses des unités terrestres (les continents et les îles). Les lacs sont aux continents ce que les îles sont aux mers<sup>201</sup>. Les formes de cette ligne de rivage offrent des enfoncements et des saillies qui constituent une deuxième série analogue d'unités géographiques. Des parties terrestres ou maritimes s'individualisent ainsi de part et d'autre des isthmes et de leurs contraires les détroits (euripes, canaux, manches, etc.). Les langues de terre étranglées entre deux bassins maritimes voisins ou les bras de mer garrottés entre deux côtes opposées suppléent ainsi à la ligne de littoral pour former d'autres parties constitutives du corps terrestre. Les isthmes et les détroits ne sont donc qu'une solution de continuité des terres ou des mers. Se détachent ainsi nettement des appendices terrestres ou maritimes nettement individualisés : ce sont les promontoires (et caps, pointes, presque-îles,

---

<sup>201</sup> D'où les expressions qui reviennent souvent en géographie jusqu'au XIXe siècle et qui désignent les lacs comme des « îles aquatiques », les îles comme des « lacs terrestres », les océans comme des « continents aquatiques », etc.

péninsules, etc.), saillies des terres dans la mer ; et les golfes (et ports, anses, baies, mers, etc.), enfoncements de la mer dans les terres.

Les géographes de la renaissance et les classifications géographiques des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles s'inspireront des symétries ptoléméennes dans leur inventaire des formes géographiques. On est loin ici des découpages organiques straboniens. C'est aussi le rapport entre le poids respectif des terres et les mers qui les oppose. Nous avons déjà évoqué l'idée que Ptolémée s'oppose à Strabon<sup>202</sup> en ce qui concerne la conception de l'écoumène comme une île. Les historiens de la géographie antique ont en effet constaté que les géographes antiques admettaient deux figures de l'écoumène en opposant les tenants de la circularité océanique aux tenants des isthmes continentaux<sup>203</sup>. Pour les premiers<sup>204</sup> la Méditerranée, la Mer Rouge, la Caspienne d'aujourd'hui, sont des golfes de l'Océan extérieur. Cette doctrine accorde un primat à la sphère aquatique, l'écoumène étant insulaire. Elle considère comme vrai ou envisageable ce que Cratès de Mallos aurait représenté sur un globe et qui est connu sous le nom de doctrine de l'antipode ou de l'antichtone : à savoir qu'il y aurait non pas un mais quatre écoumènes. Ils se répartissent de façon équilibrée, deux dans chaque hémisphère, et sont séparés par les ceintures océaniques du fleuve-Océan. A notre écoumène correspond un monde habité symétrique dans le même hémisphère, un antichtone dans l'hémisphère opposé et un antipode qui nous est diamétralement opposé<sup>205</sup> (figure 8).

---

<sup>202</sup> Ptolémée ne le cite jamais et il est probable qu'il ne l'ait jamais lu (G. Aujac, 1993).

<sup>203</sup> Hérodote fait exception puisqu'il ne considère pas que l'écoumène soit une île tout en admettant la continuité océanique (le tour de l'Afrique).

<sup>204</sup> Homère, les géographes ioniens, Eratosthène, Polybe, Poseidoniôs, Cratès de Mallos, Strabon, tous les géographes romains, etc.

<sup>205</sup> Dans son traité d'astronomie et de géographie mathématique Géminos aborde les zones terrestres comme projection des zones célestes (les cinq climats glacials, tempérés et le torride) mais aussi les lieux géographiques qui dit-il, « sont répartis en contigus, symétriques, opposés, antipodes. Sont contigus les lieux situés dans la même moitié de la même zone ; sont symétriques les lieux situés dans la même zone, dans l'autre moitié du cercle ; sont opposés ceux situés dans la zone tempérée australe mais dans un même hémisphère [dans le plan méridien] ; sont antipodes ceux situés dans la zone australe mais dans l'autre hémisphère, diamétralement opposés à notre monde habité » (p.75) Géminos, Introduction aux phénomènes, trad. G. Aujac 1975, Paris, Les belles lettres, 215 p.

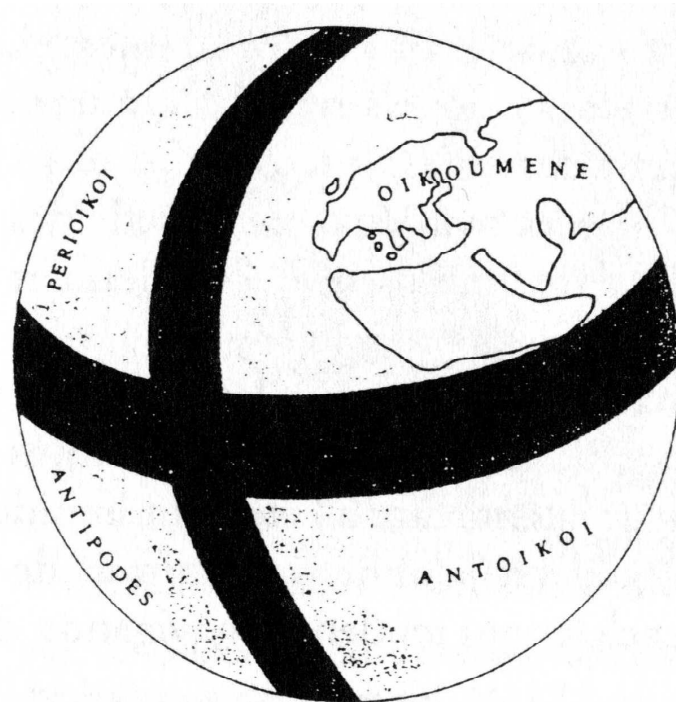


Figure 8 : La terre selon Cratès de Mallos (Source : D. Lecoq et A. Chambard, 1998)

La doctrine opposée considère que des isthmes s'interposent entre les océans, notamment entre l'Océan Atlantique et Indien qui sont des bassins maritimes fermés. Le principe dominant est terrestre, les eaux se rassemblent dans les creux de l'étendue terrestre. Hipparque semble-t-il et surtout Marin de Tyr et Ptolémée supposent que le sud de l'Afrique est uni avec le sud de l'Asie par une longue bande de terre qui fait de l'Océan Indien une mer intérieure.

Strabon évoque l'idée de continuité de l'Océan en opposant Homère à Hipparque : « *Cela étant, il n'est guère vraisemblable que l'Océan Atlantique puisse être divisé en deux mers distinctes par des isthmes aussi étroits qui intercepteraient la circumnavigation, et il paraît beaucoup plus probable que ledit Océan est un et continu* » (I-1-7). Il en a été déduit qu'Hipparque s'oppose à cette idée. La question est sûre pour Ptolémée (voir les cartes médiévales d'inspiration ptoléméenne, la figure 9 notamment).



Figure 9 : La Terre selon Ptolémée (carte dessinée par J. Schnitzer de Armsheim dans la réédition de la *Cosmographia* à Ulm en 1482)

Il reste à montrer sur quels principes ces deux théories s'opposent. Si Ptolémée est revenu sur la doctrine des quatre écoumènes synthésisés par le grammairien Cratès, c'est en raison du fait que les limites de l'écoumène ont été repoussées vers le sud, le nord (Strabon refusait les observations de Pythéas) et l'est (jusqu'à la Chine). C'est toute la connaissance géographique grecque qui a été mise à mal, remettant notamment en cause l'inhabitabilité de la zone torride et de la zone glaciale. La théorie de Cratès ne tient plus. Cela suppose aussi de revoir le principe d'équilibre des masses aquatiques et terrestres. Ce qu'accomplira Ptolémée en faisant de l'océan indien une mer fermée (autre Méditerranée) et en supposant l'existence d'un continent austral que cherchera en vain Cook. Le bassin méditerranéen est alors aux antipodes du bassin érythréen (indien), considéré comme une mer fermée.



## *Conclusion : la doctrine chorologique comme creuset disciplinaire*

A la recherche d'une doctrine géographique oubliée, celle des articulations littorales, nous en avons trouvé une autre, la doctrine chorologique ou tellurique, dite encore théorie des lieux, des habitats, du sol, de la nature des terrains, de la configuration géographique, etc. Si le lecteur nous a suivi jusqu'ici dans notre démarche, nous devons lever encore quelques doutes qui subsistent certainement dans son esprit. C'est à dessein que nous n'avons pas encore défini de façon claire et précise ce qu'il est précisément entendu comme « doctrine des articulations littorales » et « doctrine chorologique ». Car toute définition est une fixation d'un système de références et de positionnements. Il ne peut s'agir donc que d'une reconstruction qui ne se limite pas à une simple rhétorique. Elle laisse dans l'ombre une partie de leurs utilisations possibles, lesquelles sont mouvantes selon le contexte épistémologique envisagé. C'est ce que nous avons voulu souligner dans ce chapitre.

Concernant d'abord la doctrine des articulations, à notre connaissance, nulle part en français, Ritter n'évoque une quelconque « doctrine des articulations littorales » : il n'utilise lui-même que l'expression d' « articulation horizontale ». N'ayant pas une maîtrise suffisante de l'allemand, nous n'avons pas pu nous reporter aux éditions originales, mais seulement à ce qui a été traduit en français. Si, de son vivant, les traductions n'ont pas été très fidèles à l'auteur (pour répondre à l' « esprit » et au « style » français), nous pouvons compter sur le travail précis de G. Nicolas-Obadia (1974). Ici encore, nulle trace d' « articulations littorales », mais des « horizontales » seulement. Si l'expression diffère (littoral vs horizontal), le sens est évidemment le même. Le terme choisi pour le public français est seulement d'apparence moins abstraite. Dans l'attente d'une confirmation, tous les éléments à notre disposition (en français), nous invitent à penser à l'invention par Ritter de l'usage en géographie du terme d' « articulation ». Humboldt emploie l'expression d' « articulation » dans son *Cosmos*, mais à la suite de Ritter. Ni Buache, ni Herder (Gatterer ?), ne semblent l'avoir employé. Tous les géographes étudiés accordent à Ritter la paternité de l'idée, si ce

n'est de l'expression. La doctrine lui est d'ailleurs toujours attribuée. Si au cours du XIX<sup>e</sup> siècle en France, il est évoqué le « *système de Ritter* » (Vivien de Saint-Martin par exemple), l'expression de « *doctrine des articulations littorales* » semble être le fait de Marcel Dubois dans son article éponyme de 1891. Mais ce sont ses continuateurs et critiques allemands qui l'ont inventée (Peschel et Ratzel notamment). Ratzel parle de « *doctrine* » dans son article sur la Corse et d'« *articulations littorales* » (*küstengliederung*) dans sa biographie de Ritter en 1889<sup>206</sup>.

Il est possible que Buffon ait inspiré Ritter pour désigner les lignes de contact et de relief par le terme d'articulation. Dans un passage de son *Histoire et théorie de la Terre*, il compare les formes des basaltes et des laves en observant deux types selon qu'ils ont eu ou non un contact avec l'eau en se cristallisant. Buffon remarque que les « *articulations transversales des colonnes prismatiques* » ne s'observent pas lorsque les masses se cristallisent au contact de l'eau. Elles prennent une « *figure globuleuse et elliptique, ou même tortillée en forme de câbles* » et « *l'on y voit point d'articulations* » (1853 : 406)<sup>207</sup>. Buffon va encore plus loin puisque son explication s'applique aussi à des formes d'une toute autre échelle, les littorales : « *C'est à la rencontre du torrent de lave avec les flots et à sa prompte consolidation, qu'on doit attribuer l'origine de ces côtes hardies qu'on voit dans toutes les mers qui sont au pied des volcans. Les anciens remparts de basalte, qu'on trouve aussi dans l'intérieur des continents, démontrent la présence de la mer et son voisinage des volcans dans le temps que leurs laves ont coulé : nouvelle preuve qu'on peut ajouter à toutes celles que nous avons données de l'ancien séjour des eaux sur toutes les terres actuellement habitées* »<sup>208</sup>. Ce qu'il est intéressant de retenir, c'est que certaines articulations côtières et celles, internes, des montagnes volcaniques de l'intérieur des continents, ont une même origine liée au contact avec l'eau. Avec cette origine commune, il est aussi justifié une

---

<sup>206</sup> F. Ratzel, 1889, « Carl Ritter », *Allemeine Deutshe Biographie*.

<sup>207</sup> Là encore Buffon s'inspire du naturaliste Louis Bourguet. Mais ce dernier réserve le terme d'articulation aux structures animales (par exemple les « *coraux articulés* » p. 28) et ne l'applique pas pour la description de la structure prismatique des cristaux. Car le « *mécanisme organique* » des êtres vivants est irréductible au « *mécanisme géométrique* » de la cristallisation et des autres « *corps organisés* » plus simples du règne de la nature (Bourguet, 1729).

<sup>208</sup> Buffon apparaît ici comme un lointain annonciateur des recherches actuelles qui visent à comprendre le phénomène de la tectonique des plaques en étudiant les mouvements homologues qui ont lieu lors de la sortie du magma dans les lacs de lave des cratères volcaniques. Avant le débat opposant la géognosie des « neptunistes » (Werner) aux « plutonistes » (Hutton), la théorie de la terre de Buffon est inscrite dans la tradition antique du remplacement des terres par les mers (et inversement). Il s'oppose à la doctrine « diluvianiste » de ses dogmatiques prédécesseurs de la théologie naturelle médiévale en attribuant une origine ignée aux « *boursoufflures* » montagneuses et en se faisant précurseur de l'« actualisme ». Il sera par la suite combattu par le catastrophisme de Cuvier : selon cette conception cyclique du temps, les « mondes » disparus se seraient

homologie de structure et de genèse entre les côtes et les montagnes. Les îles sont ainsi considérées comme des montagnes marines qui sont le prolongement des chaînes de montagnes. Buache étendra ce principe avec sa notion de charpente de la terre. Et Ritter recherchera de façon systématique les symétries entre le tracé des côtes et les directions des chaînes de montagne.

Revenons au problème qui nous occupe, à savoir que Ritter n'a jamais employé l'expression d'articulations littorales. Plus encore, Ritter refuse que l'on nomme « doctrine » ou « système » sa méthode comparée. Ainsi dans une lettre adressée à Jomard et publiée par le *Bulletin de géographie de Paris* (en 1848), il répond aux attaques de d'Avezac dans la *Revue des Deux mondes* de 1834 : « *ce n'est pas un système mais une préparation pour un système scientifique ; ce sont des recherches de faits, de proportions, d'analogies ; c'est l'enchaînement même des choses, des lois et des résultats historiques sur l'apparition des hommes dans tous les espaces peuplés du globe* ». Car à ses yeux, ce système « *n'existe pas encore* » en géographie. Son travail ne présente que des « *matériaux sans système, mais dans un ordre et un arrangement géographiques* ». La doctrine des articulations littorales n'est donc pas rittérienne mais elle est attribuée à Ritter par ses commentateurs. Il s'agit d'une reconstruction qui a fait subir des infléchissements au discours rittérien. Si Ritter n'a jamais revendiqué la paternité d'une doctrine, pourquoi ses continuateurs lui ont-ils attribué et surtout pourquoi l'ont-ils réduite aux seules articulations horizontales ? Quels sont les effets associés à cette relecture et quelle est sa portée stratégique ? C'est ce que nous nous proposons d'étudier dans le premier chapitre de la deuxième partie.

Mais auparavant, nous voulons proposer une définition de la doctrine chorologique en prenant en compte la diversité de ses acceptions. Nous avons vu que la géographie (géographie générale) est à la chorographie (géographie particulière) ce que le tout est à la partie. La méthode chorologique<sup>209</sup> (de la géographie naturelle, physique et comparée) repose sur un principe terrestre de découpage en parties qui s'oppose à celui de la cosmographie. Cette dernière repose sur une division par projection géométrique et astronomique sur la surface terrestre. Tandis que la doctrine chorologique est une mise en ordre de l'unité et de la diversité terrestres par un principe proprement géographique, c'est-à-dire terrestre de

---

succédés à la suite de cataclysme. Lamarck est le premier à évoquer l'idée d'évolution, la transformation graduée du monde vivant. Pour plus de précisions, voir G. Gohau (1990).

<sup>209</sup> Depuis Haeckel, la chorologie est en biologie l'étude de la distribution géographique des organismes vivants ; tandis que l'écologie est plus proprement la relation de l'organisme avec le milieu.

découpage de parties élémentaires de la terre. Nous avons insisté sur le fait que Strabon a gagné la bataille épistémologique sur Ptolémée puisque les cosmographes de la Renaissance ont fini par imposer sa conception de la géographie. Depuis l'époque classique, le principe chorologique consiste en une méthode d'identification des formes terrestres (la géographie naturelle ou physique), en une démarche de comparaison de ces formes terrestres (les symétries, les homologues et les analogies de la géographie comparée) et d'une explication des correspondances ou des effets de ces formes sur le développement des civilisations et l'évolution historique des Etats (la géographie politique). Ce principe chorologique est un des fondements essentiels de la géographie : en germe chez Strabon, annoncé au XVIII<sup>e</sup> siècle, consacré avec Ritter, il constitue le fondement même de la géographie en tant que discipline jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

La méthode, la comparaison et le facteur telluriques émanent de l'étude géographique des rapports entre les terres et les mers. Nous avons vu avec Buffon et Buache que les montagnes, l'« *ossature* » ou la « *charpente* » du globe, ne sont qu'un prolongement des côtes et des îles. Elles possèdent des structures homologues et continues, et sont justiciables du même principe d'analyse. Nous l'avons montré à partir de Buffon et de Buache mais il en est autrement pour les géographes antiques. Ce point est primordial. Par exemple lorsque Strabon compare la plaine du Pô à un golfe marin ou lorsqu'il affirme que la vallée du Nil était autrefois un golfe de la Méditerranée, il n'y a pas de continuité entre les parties terrestres et les parties maritimes. Par le remplacement de la mer par les terres une île deviendra une montagne au milieu d'un continent ou, à l'inverse, par l'irruption de la mer dans les terres, une montagne sera changée en île au milieu d'une mer. Les îles ne sont pas des montagnes marines mais elles sont aux mers ce que les lacs sont aux terres. Les terres et les mers sont en relation de symétrie inversée et il n'y a pas de continuité de la surface terrestre. Les parties terrestres et aquatiques ne peuvent être de nature ou d'origine semblables. Un long processus (comme les atterrissements fluviaux) qui aboutit souvent à un cataclysme destructeur, peut renverser l'équilibre des rapports entre la masse terrestre et la masse aquatique et permet le remplacement de l'un par l'autre. Ainsi, la doctrine chorologique a connu une transformation paradigmatique en liaison avec l'avènement chez les cosmographes de la renaissance de la conception du globe terraqué. Rappelons rapidement cette idée que nous avons déjà évoquée. Un des problèmes de la scolastique médiévale visait à concilier le récit biblique de la Genèse avec l'idée grecque de la rotundité de la terre. Si la Terre fut longtemps considérée comme plate ou légèrement convexe, elle était néanmoins conçue comme « *sphérique, au niveau de l'astronomie seulement* » (W. G. R. Randles, 1980 : 9). Les traités physiques d'Aristote

devinrent une autorité irréfutable pour les Pères de l'Eglise. Ils admettaient avec le Stagirite que le cosmos soit composé de sphères élémentaires emboîtées : ceux de la terre, de l'eau, de l'air et du feu (Aristote ajoute l'éther). La partie habitable émerge donc de la sphère de l'eau et constitue seulement 1/10<sup>ème</sup> de la surface de la Terre. Il fallut imaginer (ce que fit Buridan notamment) que la terre possède un « centre de densité » différent de son « centre de grandeur » pour expliquer cette émergence. La redécouverte de Ptolémée et de Strabon, ainsi que les grandes découvertes des navigateurs portugais, portèrent un coup fatal à la cosmologie aristotélicienne médiévale. La grandeur et la rotondité homogène de la terre furent progressivement comprises et admises : plus encore, la terre fut conçue comme un corps unique composé de terre et d'eau. L'homogénéité du globe et la continuité des terres et des mers ne furent acquises qu'au prix de l'abandon des doctrines antiques de l'« infranchissabilité » de l'Océan, de l'« inhabitabilité » de la zone torride. Et tout le problème de la révélation de la découverte de Ptolémée en Europe occidentale fut qu'elle stimula la cartographie mais bloqua l'émergence de la critique de la cosmologie aristotélicienne médiévale. Ptolémée fut essentiel quant au renouveau de l'astronomie, de la géométrie et de la cartographie pendant la Renaissance. Il permit de prendre la mesure de la grandeur nouvelle de la terre et de s'opposer en partie aux vues d'Aristote (sur la grandeur de la Terre et la proportion des eaux). Mais il s'avéra être un frein à l'émergence de la conception terraquée de la terre, par sa théorie des isthmes et des mers fermées et par sa représentation symétrique du monde. Or, il semble que l'influence de Strabon, quoique plus discrète, soit essentielle en matière géographique. De fait, les cosmographes de la Renaissance ont eux-mêmes séparé les deux traditions géographiques. Ils se nommèrent cosmographes, dans le sillage de la voie tracée par Ptolémée : « *Ce que Ptolémée nomme géographie est alors transmis sous le nom de cosmographie* » (J.-M. Besse, 1999 : 174). Ils attribuèrent à la géographie la définition proposée par Strabon. J.-M. Besse y voit une « *subordination du discours géographique par rapport au point de vue cosmographique* ». Nous ne le comprenons pas de la même façon. Il nous semble que les cosmographes donnèrent aussi raison à Strabon puisqu'ils réservèrent le terme de géographie précisément à la définition qu'en a donné Strabon. Il n'y aurait pas subordination, mais plutôt dichotomie. Contrairement à Ptolémée, ils admirent une autonomie de la géographie par rapport à la cosmographie. Et c'est précisément dans la doctrine chorologique qu'elle réside. Nous concédons néanmoins, en suivant d'ailleurs Strabon, que les principes cosmographiques sont un préalable à toute géographie. Mais les deux méthodes sont, dès cette époque, à nouveau distinguées. A partir de la redécouverte de la Renaissance, il faudra attendre pourtant deux siècles avant que

n'aboutissent et ne se réforment les idées chorologiques de Strabon. Car, contrairement à ce que laisse penser le titre de l'ouvrage de W. G. R. Randles (1980), J.-M. Besse (1999 : 87-110) a souligné que le système ptoléméen résista relativement longtemps avant que les cosmographes ne prennent la mesure ontologique des grandes découvertes et que la conception du globe terraque ne s'impose définitivement dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. C'est ce que l'on peut d'ailleurs constater chez les cosmographes de la Renaissance : la conception symétrique ptoléméenne s'imposa malgré tous les démentis de l'expérience des voyageurs quant à sa théorie des isthmes. Tout se passe comme si les cosmographes de la Renaissance s'en tenaient encore à l'idée ptoléméenne d'une commune proportion des parties de la Terre. Les principes ptoléméens des cosmographes en restèrent à une conception ordonnée à l'aune du nombre, de la mesure et de la proportion. Et la conception strabonienne, beaucoup plus proche de l'idée du globe terraque, n'eut pas les effets attendus en matière de description géographique. Il faudra attendre Sanson puis surtout Buache<sup>210</sup> pour que les principes de la continuité et de l'homogénéité de la surface terrestre aboutissent aux premières méthodes de découpage raisonnées et universelles, qui soient proprement géographiques (c'est-à-dire terrestres et non pas astronomiques) et qui ne reposent pas uniquement sur une conception symétrique des parties terrestres et aquatiques du monde<sup>211</sup>. Car c'est bien grâce à Sanson et Buache que la géographie moderne accède à une méthode de découpage de la surface terrestre qui repose sur des principes de continuité et d'homologie. Ces deux œuvres marquent la naissance de la géographie naturelle ou physique, donc de la géographie moderne.

Nous pouvons maintenant conclure sur ce qui distingue la doctrine chorologique de la doctrine climatique. Dans la géographie antique, de même qu'il existe une relation de symétrie entre les configurations des terres et des mers dans la doctrine chorologique, une

---

<sup>210</sup> Même s'il ne s'agit que d'une hypothèse qu'il reste à confirmer et à étayer, l'idée de globe terraque est déjà en germe chez Strabon. Expliquons-nous : tout le problème de la redécouverte de Ptolémée en Europe occidentale est qu'elle aida, mais aussi bloqua l'émergence de la critique de la cosmologie aristotélicienne médiévale. Il semble que l'influence de Strabon, quoique plus discrète, soit essentielle. C'est dans Strabon que Colomb eut sans doute l'idée ou la confirmation qu'en naviguant vers l'ouest il atteindrait les Indes (ce qu'interdisait la géographie ptoléméenne). Surtout, le cosmographe Vadian, à qui l'on attribue généralement la parenté de l'idée du globe terraque, légitime en 1518 sa nouvelle image du globe par Strabon qui, « *au livre III, suppose certainement que la terre et la mer ont une même rondeur, et qu'elle forme avec les eaux une seule et même surface* ». (cité dans Besse, 1999 : 109).

<sup>211</sup> De même en ce qui concerne les théories de la terre qui s'en tinrent longtemps à la vision biblique du remplacement des eaux par les terres consécutif à l'assèchement de la terre après le déluge (diluvianisme). Malgré l'opposition d'un Palissy, il faudra attendre notamment l'anatomiste Sténon qui postule le principe fondateur des premières doctrines de l'origine du globe terraque selon lequel tout solide est issu d'un fluide.

relation de symétrie existe entre les parties de la sphère céleste et celles de la sphère terrestre qui leur correspondent (et dont les effets ne se lassent pas non plus de se faire sentir sur les conditions d'habitabilité des hommes). Cette correspondance des deux sphères porte un nom : c'est le premier sens du terme de climat (*klimata* en grec<sup>212</sup>). La doctrine chorologique s'oppose à la théorie des climats dont la méthode de découpage de l'écoumène (en sphragides, en climats et en zones), la comparaison (des conditions climatiques et astronomiques) et l'explication (le facteur céleste et astrologique) s'opère à partir du rapport terre-ciel. Il est évident que, tout comme l'évolution de la doctrine chorologique, reposant d'abord sur le système de symétrie entre les sphères et qui évoluera avec la conception terraquée du globe, la dimension astrologique de la doctrine des climats (très présente chez Ptolémée ou Bodin par exemple) évoluera vers une dimension essentiellement climatique (au sens moderne du terme)<sup>213</sup>. D'ailleurs, l'évolution sémantique du terme de climat nous le montre : issu des travaux relatifs à la géométrie de la sphère, il perd progressivement son sens premier pour, à partir du XVIIIe siècle et du néo-hippocratisme, ne désigner que les conditions climatiques. Avec l'invention de la mesure de la chaleur, la restriction de sens est encore plus marquée chez Montesquieu qui a tendance à n'y voir que le seul critère de la température. Il faudra attendre les progrès des différentes branches des sciences de la terre pour qu'une nouvelle cosmologie scientifique apparaisse. La géologie fait notamment apparaître les facteurs internes du globe (et un retour du vulcanisme de Strabon et d'autres). En cela, Humboldt prépare une nouvelle ontologie géographique en réunissant par les idées de milieu et de combinaisons ce qui était autrefois considéré comme des sphères indépendantes ou du moins représentait des objets dont l'étude ressortissait de méthodes différentes : les correspondances de la surface terrestre avec la sphère céleste aux tenants de la doctrine des climats, et le globe terraqué aux tenants de la doctrine chorologique : en plus du monde des forces souterraines (la géologie naissante), il voulut en ajouter un autre, la

---

<sup>212</sup> « Zone circulaire, parallèle à l'équateur, qui sépare deux parallèles caractéristiques » (Aujac, 1966 : 168).

<sup>213</sup> Nous nous opposons ici au postulat de Mario Pinna. Publié en italien en 1988, son essai retraçant l'histoire de la théorie des climats porte un titre révélateur et très contestable selon nous : « *La théorie des climats : une doctrine erronée qui ne change pas d'Hippocrate à Hegel* ». Il est évident qu'il observe des transformations de la doctrine, notamment au moment de la diffusion « *des idées absurdes* » de l'astrologique à la fin de l'Antiquité jusqu'au XVIIIe siècle. L'auteur identifie la théorie des climats à un déterminisme, fondé sur des préjugés qui disparurent avec la naissance de la climatologie et l'élaboration de la notion de milieu au cours de la seconde moitié du XIXe siècle. Focalisé sur la question du déterminisme, il nous semble qu'il en vient à sous-évaluer les différences et les transformations qu'a connues la théorie. Nous avons vu par exemple que Herder et Hegel la considèrent comme secondaire par rapport à ce que nous avons appelé la doctrine chorologique. Nous souscrivons néanmoins à sa conclusion selon laquelle la notion de milieu a permis d'invalider la théorie des climats (voir M. Pinna, 1989).

« *sphère des sentiments* »<sup>214</sup>. La synthèse d'Humboldt, qui réunit la climatologie et la géographie botanique, l'associe avec la géographie physique des formes et les forces géologiques ainsi qu'avec l'ontologie humaine, porte bien son nom de *Cosmos*. Il est à la fois l'aboutissement et le couronnement des sciences encyclopédiques des Lumières et le germe fécond d'une nouvelle cosmologie scientifique à venir ; et qui tarda à venir : la géographie rittérienne des formes géographiques marquera en profondeur la discipline au XIXe siècle. La notion de milieu est porteuse de ce changement de paradigme scientifique qui ne sera réalisé qu'à la fin du siècle avec la géographie vidalienne.

Pour conclure, il nous faut revenir sur Hippocrate (vers 460-370), considéré comme le père de la théorie des climats. Dans le *Traité des airs, des eaux et des lieux* (environ 400 av. J.-C.), la doctrine chorologique est inexistante. Car la nature du sol n'est qu'un appendice de celle des climats : les effets de la nature du sol sont analogues et secondaires par rapport à ceux des climats. Ils ne font que les prolonger. Plus encore, le climat désigne les conditions climatiques et avant tout l'effet des saisons. Tout simplement parce que le médecin de Cos est antérieur à Aristote. L'acception astronomique et géométrique du climat lui est également postérieure. Il n'est pas besoin de décrire de façon précise la théorie hippocratique<sup>215</sup>. Résumons en une phrase : les vicissitudes des climats, c'est-à-dire principalement des saisons, et à leur suite des vents, des eaux, de la nature et de la topographie du terrain, concourent à composer une sorte de milieu extérieur dont les effets se font sentir sur les organismes humains à travers l'équilibre des humeurs (sang, phlegme, bilis noire et jaune) et des qualités élémentaires qui les accompagnent (chaud, froid, sec, humide). Par la conception du microcosme-macrocosme<sup>216</sup> le discours glisse, dans la seconde partie du traité, des effets des saisons sur les organismes aux effets des saisons sur les peuples rangés en deux continents (Asie et Europe). Sans concevoir explicitement la Terre comme un organisme, le corps humain et les continents (l'Europe et l'Asie ou leurs peuples respectifs et opposés) sont justiciables d'un même discours. La théorie hippocratique des climats, qui est une théorie

---

<sup>214</sup> Voir S. Briffaud, 2006.

<sup>215</sup> Voir J.-F. Staszak, 1995

<sup>216</sup> Depuis au moins Platon, la doctrine des correspondances entre le macrocosme et le microcosme imprègne la cosmologie grecque et les descriptions géographiques. Platon résume cet idée par ce célèbre aphorisme : « *on ne peut pas connaître la nature de l'homme sans connaître la nature du tout* » (dans le *Phèdre*). Selon Olympiodore, philosophe grec du VI<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., « *Hermès se représente l'homme comme un microcosme, tout ce que contient le macrocosme l'homme le contenant aussi. [...] Le macrocosme a des fleuves, des sources, des mers: l'homme a les entrailles [...] Le macrocosme a le Soleil et la Lune: l'homme a les deux yeux et on réfère l'œil droit au Soleil, l'œil gauche à la Lune. Le macrocosme a des monts et des collines: l'homme a les os. Le macrocosme a les douze signes du ciel; et l'homme les contient aussi* ».



médicale du corps humain (des humeurs et des éléments), applique ses principes aux hommes considérés en tant que peuples. Ils sont régis fondamentalement par une théorie de l'équilibre : l'excès et le manque dans les circonstances climatiques extérieures sont néfastes au milieu intérieur tandis que l'équilibre climatique lui est bénéfique. A l'équilibre des humeurs que permet un climat tempéré correspond une bonne santé ; l'équilibre des saisons garantit une abondance relative et continue marquant la supériorité de l'Asie sur l'Europe et l'alimentation riche et équilibrée qu'on y trouve contribuera à la bonne santé du peuple mais aussi à des mœurs douces et un tempérament mesuré et sage. La notion de tempérance est en outre révélatrice puisqu'elle désigne un comportement marqué par l'équilibre des humeurs (tempérament) et un milieu climatique équilibre (tempéré).

Nous n'avons pas employé le terme de milieu de façon involontaire. Antérieur à la distinction aristotélicienne des sphères à la divergence des deux doctrines, il n'y a pas chez Hippocrate une pensée spécifique de découpage géographique par une méthode astronomique (correspondances ciel-terre) ou terrestre (les symétries entre les terres et les mers). Il nous paraît dès lors pertinent de considérer que l'hippocratisme est une théorie des milieux avant l'heure et de réserver l'expression de théorie des climats, au sens originel du terme, aux théories des correspondances astrologiques (Ptolémée, Bodin, etc.). Plutôt que de voir une déviation absurde ou irrationnelle, nous concevons ces théories astrologiques comme un aboutissement des principes de la théorie des climats. La conception du microcosme-macrocosme les autorise et les théories astrologiques ne disparaîtront progressivement qu'avec la révolution galiléenne. La géographie détache alors ses fondements de l'astronomie. Les deux disciplines ne se retrouvant plus que pour l'élaboration des cartes. De ce fait les théories des climats qui ressurgissent au XVIII<sup>e</sup> siècle sont un retour à l'hippocratisme, quoique celles-ci soient souvent réduites au seul effet de la température. L'approche médicale d'Hippocrate, poursuivie par Galien, aboutit au sensualisme de Cabanis et de Volney. Nous avons vu que ces derniers peuvent être également les précurseurs des théories modernes des milieux.

Revenons sur la théorie hippocratique qui est avant tout une doctrine et une morale de l'équilibre. Là où l'équilibre des humeurs jouait le rôle de médiateur entre le climat et le corps, par analogie, c'est le genre de vie (les mœurs, les coutumes, l'alimentation...) qui s'interpose entre le climat et les peuples. De même que l'organisme peut réagir à un déséquilibre des humeurs (en se préservant du froid, en ayant un régime alimentaire adéquat, etc.), les peuples ont une capacité de réaction et d'affranchissement volontaire face aux effets

climatiques qui ne sont donc pas fatals. C'est ici que le discours change de nature et semble s'inverser. Hippocrate réintroduit les causes morales en se faisant le partisan du déterminisme inversé, que l'on peut résumer par l'expression « nécessité est mère d'invention ». Hippocrate en est l'un des initiateurs probables, si souvent repris par la suite. Ses contemporains Hérodote, Thucydide puis Polybe adoptent eux aussi dans leurs récits historiques l'explication par l'aiguillon du besoin, tout comme le feront plus tard Montesquieu ou Rousseau<sup>217</sup>, puis Toynbee et beaucoup d'autres. Et comme le dit P. Gourou (1963), « *il était intéressant de relever ces vues de Montesquieu parce qu'elles dorment en nous – prêtes à se réveiller – comme elles vivaient en lui* ». A ce titre, nous pouvons effectuer un parallèle entre les ambitions et les apories du travail de D. Cosandey, que nous avons évoqué en préambule à ce chapitre, et ceux un peu plus anciens de l'historien anglais Toynbee. Car D. Cosandey est à la doctrine des articulations littorales ce que Toynbee était à la doctrine du déterminisme inversé. Reprenant un lieu commun de la pensée historique, morale et religieuse, qu'il retrouve de Hésiode à la Genèse jusqu'à Oswald Spengler en passant par le Faust de Goethe, Toynbee en fait une « loi » historique, celle du « *Challenge and Response* » (« défi et riposte » ou, selon Febvre, « sommation et adaptation »). Et son travail consiste ensuite à l'appliquer à l'histoire de l'humanité dans un ouvrage de 1500 pages, afin de comparer et d'expliquer l'évolution différentielle des civilisations humaines. Nous ne pouvons résister à reproduire quelques passages de la critique de cette « *philosophie opportuniste de l'histoire* » qu'en fait L. Febvre dans ses *Combats pour l'histoire* (1953 : 119-143) : « *Si on résiste à la séduction du magicien ; si on se refuse à l'attitude sentimentale du croyant assistant au culte ; si on examine les idées froidement, et les conclusions : quoi de neuf, en tout ceci ; quoi de vraiment neuf et qui puisse, historiens, nous inciter à un retour sur nous-mêmes, à une condamnation de nos méthodes, à l'adoption de méthodes neuves ?* » Et encore « *Concluons en deux mots. Ce que A Study of History nous apporte de louable n'a pas grand'chose de neuf pour nous. Et ce qu'il nous apporte de neuf ne vaut pas grand'chose pour nous. Le livre lu, nous nous tâtons un peu partout : rien de cassé, rien de touché* ». Ce compte-rendu est une

---

<sup>217</sup> Dans son *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* publié en 1755, Rousseau distingue les effets de la nature du terrain de celles du climat et mobilise le déterminisme inversé pour expliquer les progrès de la civilisation : « *A mesure que le genre humain s'étendit, les peines se multiplièrent avec les hommes. La différence des terrains, des climats, des saisons, put les forcer à en mettre dans leurs manières de vivre. Des années stériles, des hivers longs et rudes, des étés brûlants qui consomment tout, exigèrent d'eux une nouvelle industrie. Le long de la mer, et des rivières, ils inventèrent la ligne et l'hameçon, et devinrent pêcheurs et ichtyophages. Dans les forêts ils se firent des arcs et des flèches, et devinrent chasseurs et guerriers. Dans les pays froids ils se couvrirent des peaux des bêtes qu'ils avaient tuées* ». Il fait également intervenir la théorie des climats dans son *Essai sur l'origine des langues* : il considère les langues du midi plus mélodieuses car nées du

critique contre ce qui est aujourd'hui l'histoire globale. Il récuse ce dialogue des morts dans un « *décor en carton peint* », où l'on donne « *pour établi ce qu'il faudrait établir* ». Et notamment les « *coquilles vides* » que sont les 21 civilisations définies par Toynbee. De même que les continents pour Ritter, D. Cosandey et J. Diamond, les civilisations pour Spengler, Toynbee et Huntington sont des individus : par le point de vue de Sirius et par ce « *poison de l'esprit* » qu'est l'analogie considérée « *comme méthode même de l'histoire* », il est alors beaucoup plus facile de manier l'histoire globale au détriment de toute réflexion sur les principes de détermination des catégories comparées (qu'ils soient des continents ou des civilisations). D'autres similitudes encore : Toynbee fait de l'histoire contre les historiens. Par ses métaphores organicistes et son analyse comparée, il entend proposer une nouvelle compréhension du monde en se plaçant dans les méthodes des sciences exactes de la nature. Son prédécesseur Spengler n'entendait-il pas être le « *Copernic de l'histoire* » ? J. Diamond et D. Cosandey tiennent exactement le même discours : leurs méthodes comparées seraient équivalentes à la démarche expérimentale en sciences naturelles, ce qui leur permet de s'exonérer de toute réflexivité disciplinaire et épistémologique. Il y a aussi une tendance prophétique que l'on retrouve chez tous nos auteurs : pessimiste chez Spengler, Huntington et J. Diamond, optimiste chez Toynbee et D. Cosandey. Et derrière toute histoire globale se cache souvent une morale de l'histoire, idéologiquement marquée<sup>218</sup>. Bref, l'histoire globale se donnant pour originale et totale, s'apparente à une philosophie morphologique de l'histoire dont les ressorts sont pour la plupart déjà épuisés. Elle n'est rien d'autre que ce « *vieux neuf* » que dénonçait déjà Febvre (1922).

En conclusion, nous pouvons nous permettre d'affirmer que la méreuporie de D. Cosandey, reprenant sans le savoir la doctrine des formes polymorphes de Strabon, n'est que l'appendice politique de la doctrine chorologique ; de même que le déterminisme inversé est l'appendice moral de la théorie climatique. La méreuporie de D. Cosandey consiste ainsi dans ce passage de la géographie physique (les formes chorologiques) à la géographie politique (leurs effets historiques). Finissons sur cette idée de « *nécessité mère d'invention* » ou de déterminisme inversé, que l'on retrouve chez Strabon ou Polybe et plus encore chez Hérodote et Thucydide. Aux empires, ces deux derniers auteurs valorisent le modèle isonomique des

---

désir et de la douceur tandis que les langues du nord sont plus dures, car nées du besoin (J. Starobinski, 1957). On remarque qu'ici encore le déterminisme inversé est utilisé complémentirement à la théorie des climats.

<sup>218</sup> Les accointances de Spengler avec l'idéologie national-socialiste, les présupposés métaphysiques et théologiques de Toynbee, l'idéologie néolibérale conservatrice de S. Huntington et D. Cosandey, les convictions écologistes et la vision darwinienne des sociétés de J. Diamond, etc.

cités grecques multiples, égalitaires, autonomes et avec leur forme de gouvernement démocratique. Ce modèle isonomique est associé à une morale de la mesure et de recherche de la paix qui s'oppose à la démesure des despotes. Les conditions géographiques de la Grèce permettent l'épanouissement et la continuité des cités isonomiques par leur relief protecteur, permettant une défense aisée par terre et par mer, tout en se procurant les avantages du commerce grâce à la proximité de la mer. Retournant aux sources antiques, les philosophes anglais ont poussé plus loin que les cosmographes les conséquences politiques de la forme différentielle des nations. Hobbes (traducteur de Polybe) et Hume ont infléchi le modèle isonomique vers leurs idées économiques libérales. Pour cela, ils ont critiqué la théorie des climats qui invalide tout progrès dans les régions septentrionales<sup>219</sup>. Mais à l'inverse de Montesquieu, ils n'ont pas mobilisé le déterminisme inversé, mais plutôt la doctrine polymorphique de Strabon, mieux à même de justifier la vocation maritime et commerciale de l'Angleterre et de justifier par la nature des lieux, leurs idées économiques libérales opposées pourtant aux principes moraux d'équilibre, d'égalité et de mesure des Grecs.

---

<sup>219</sup> Ainsi, il est beaucoup plus probable, selon Hume (dans son *Traité de la nature humaine* de 1739) que « la grande uniformité que nous pouvons observer dans les humeurs et les tournures de pensée des gens d'une même nation (...) provienne de la sympathie plutôt que de l'influence du sol et du climat qui, quoiqu'ils demeurent invariablement identiques, ne sauraient conserver l'identité de caractère d'une nation durant tout un siècle ». On en revient à la différence entre morale de la mesure, de l'équilibre à celle de la stimulation et de la réaction.



## **Chapitre II - Du bon usage de la doctrine rittérienne des articulations littorales dans l'Ecole française de géographie à la délicate émergence de l'anthropogéographie**

Après avoir évoqué dans le premier chapitre la longue histoire de la doctrine chorologique, nous voudrions porter attention dans ce deuxième chapitre aux débats qu'elle a générée au moment crucial de la reconnaissance disciplinaire de la géographie. Cette « doctrine géographique », oubliée mais aujourd'hui remise au goût du jour, selon laquelle il y aurait une « aptitude civilisatrice »<sup>220</sup> des littoraux articulés, possède une longue histoire méconnue. Si nous avons réussi à lever quelques zones d'ombre dans le premier chapitre, sans doute reste-elle encore obscurcie par le voile jeté sur les fondements disciplinaires de la géographie au moment de sa consécration. Dans le deuxième chapitre, nous nous intéresserons donc plus précisément à la réception et à l'usage des idées rittériennes lors de la constitution de l'Ecole française de géographie. Nous tenterons surtout de dégager la portée stratégique et fondatrice de la doctrine. Cela nous emmènera aussi à une réflexion sur le statut du déterminisme dans l'imaginaire disciplinaire. Cette recherche sur la doctrine rittérienne a permis de renverser le regard classiquement porté sur la géographie rittérienne en considérant qu'elle n'est pas à proprement parler et strictement déterministe (sans pourtant l'interdire). Avant de devenir un repoussoir en géographie, à partir des termes du débat lancé par Dubois puis Febvre (1922) et repris par d'autres jusqu'à aujourd'hui, le déterminisme était

simultanément nécessaire et dangereux. Cette ambivalence qui n'est pas sans contradictions est fondamentale dans l'épistémologie vidalienne qui ne peut se dispenser de ce qui est rejeté. Et comment en effet se débarrasser de ce qui est constitutif de sa nature propre ? Cette logique schizophrène, ce « *double bind* » épistémologique, ne pouvait tenir que par des aspects tautologiques que nous chercherons à dévoiler.

C'est donc à Carl Ritter que l'on doit la reprise de cette vieille idée de la géographie des Anciens. Elle a depuis fait fortune sous l'expression de doctrine des articulations littorales. Tacite dans la géographie de son temps, Ritter l'a systématisé de telle sorte qu'on va lui en accorder la paternité. Célèbre de son vivant, le nom de Ritter est honoré par tous les géographes français au moment crucial du tournant du XIXe et du XXe siècle. Nous verrons, qu'avant d'être rejetée unanimement comme déterministe par tous les géographes français depuis les années 50, à la suite de Febvre (1922), puis oubliée par les géographes mais souvent propagée par les historiens qui en ont perdu l'origine, reprise très récemment dans l'essai de synthèse historique de D. Cosandey (qui ne la cite pas), cette doctrine a été un des principaux fondements méthodologiques et explicatifs de la géographie conçue comme une discipline scientifique à part entière. Fondement scientifique du possibilisme et lieu commun déterministe (l'explication géographique du développement historique) : cette ambivalence est constitutive de la géographie moderne. Cependant le thème des articulations littorales a fait débat parmi les géographes français (ce qui est assez rare pour être souligné), en résonance avec les discussions en Allemagne autour du réexamen de l'œuvre de Ritter. Nous n'insisterons pas sur l'influence de la géographie allemande sur la géographie française (V. Berdoulay, 1981, N. Broc, 1977 l'ont par exemple déjà évoqué) ni ne traiterons du débat allemand, si ce n'est indirectement lorsque les géographes français évoquent les louanges d'A. Kirchhoff ou les critiques d'O. Peschel et de F. von Richthofen. De même, nous n'aborderons pas la géographie ratzélienne en elle-même, qui à la fois s'appuie sur les fondements donnés à la discipline par Ritter et se démarque en partie de ses postulats scientifiques et philosophiques, notamment téléologiques.

A travers les différentes lectures et relectures d'un des pères fondateurs de la géographie moderne nous montrerons l'évolution du statut accordé à la doctrine des articulations littorales dont les principes généraux sont au fondement de l'esprit géographique. Sans nous y restreindre, les *Annales de géographie* offrent un reflet intéressant de ces débats

---

<sup>220</sup> Les deux expressions entre guillemets sont de Ratzel (1899).

(à demi-teintes ou camouflés) qui ont eu lieu concernant le statut scientifique à accorder à la doctrine des articulations littorales – chronologiquement, sa critique systématique par Marcel Dubois dans le numéro inaugural de 1891 ; des objections et une reformulation par Ratzel dans un article sur la Corse en 1899 ; sa critique indirecte et la mise au point doctrinale par Simion Mehedinti en 1901 ; enfin, sa réhabilitation vaine par Jules Sion à propos des articulations littorales méditerranéennes en 1934. En outre, ce qui est frappant, c'est que le cas exemplaire et toujours repris est celui de la Corse, instruit par Ratzel dans cette fameuse analyse critique ; les analyses de Reclus et de Dubois étant quant à elles presque toujours négligées.



## *A- La bataille des articulations littorales dans les Annales de géographie*

Plus le dessin du littoral est articulé (irrégulier, découpé), plus grande est la longueur de ce littoral par rapport à la superficie des terres adjacentes, plus alors la contiguïté de milieux contrastés conditionne l'apparition de multiples germes de progrès stimulés par les contacts avec le milieu marin, plus donc la circulation, les échanges et la vie économique sont favorisés et sollicités, plus enfin la population est dense et la contrée se développe, plus en définitive le niveau de la civilisation est élevé. La définition proposée ici n'est pas une formulation de Ritter lui-même. Elle reprend les différents thèmes de sa reformulation en doctrine par ses successeurs. Il s'agit de la définition la plus large établie à partir de l'utilisation qui en a été faite par les géographes français de la fin du XIXe et de la première moitié du XXe, au moment de l'émergence et de l'affermissement de la géographie dite classique (vidalienne et post-vidalienne). Cette reconstruction en doctrine est l'effet de relectures multiples dont celle de Friedrich Ratzel est de loin la plus marquante.

### *1- Lectures et réductions refondatrices*

#### *1.1. Mise en péril mais fondation corses de la doctrine : la relecture ratzélienne*

Attachons-nous d'abord au moment ratzélien de la reprise de la doctrine des articulations littorales. Ratzel est loin d'être son premier commentateur et critique, même en France, mais sa relecture est fondamentale. De telle sorte que la compréhension de la doctrine en sera modifiée. Sauf erreur de notre part, Ratzel ne fait point usage de la notion d'articulation littorale dans sa *Géographie politique*. Mais la notion rittérienne de « *position* »

est centrale et il utilise celle d' « *articulation interne* », qui désigne tout contraste qui marque une transition dans la physionomie d'une contrée. Cette notion recoupe celle rittérienne d'articulation verticale. Le terme « articulation » est quoiqu'il en soit entré dans le lexique géographique courant, en véhiculant les idées rittériennes.

Si Ratzel ne revient pas sur la doctrine dans la *Géographie politique*, c'est qu'il a déjà fait une mise au point au cours de ses séminaires et dans des articles publiés en Allemagne mais aussi dans un article en français<sup>221</sup> publié dans les *Annales de Géographie*. Dans son *étude anthropogéographique* de la Corse, Ratzel entend montrer le « rôle qu'a joué dans son histoire sa nature insulaire ». Selon lui, l'isolement de la Corse est relatif. Proche « d'autres îles et d'autres terres, ce n'est pas une île au même degré qu'une île jetée au loin dans le libre Océan »<sup>222</sup>; sa position géographique ne la laissa pas en dehors des courants d'échanges et de la « tendance à l'expansion » des peuples et des États antiques et modernes (d'Italie, de France, d'Espagne, de Grèce et d'Afrique). C'est pourquoi « se reflète dans la petite île de Corse le mouvement qui a déplacé les grands foyers historiques ». Il résulte de « l'imperfection de son caractère insulaire » que l'histoire de la Corse est marquée par une dépendance envers ses pays voisins dont les « influences et les attaques allèrent à l'encontre, comme il est naturel, du libre-développement de la nature insulaire ». Mais sa position géographique n'est pas centrale. Elle est reléguée de ce fait « dans l'ombre » de la Sardaigne et de la Sicile. Surtout, la « tendance que manifestent les peuples à se concentrer sur un domaine déterminé auquel ils appliquent ensuite toute leur activité au préjudice des régions voisines » lui a été défavorable puisqu'elle s'est faite au profit de ces deux îles sœurs. La Corse est restée très marquée par son insularité, dont témoigne son « caractère fermé ». C'est à l'intérieur des terres qu'il se manifeste, puisqu'il est renforcé par « son indépendance et son particularisme montagnards ». « Pays de montagnes dans la mer », c'est donc à la montagne qu'il « pût sauvegarder sa liberté insulaire » lorsque « l'étroit ruban de la côte Est se trouvait occupé ». Par le paradoxe de l'isolement dans une mer traversée par des échanges incessants est expliqué le peuplement paradoxal de l'île. S'oppose un littoral ouvert sur l'extérieur mais sous-peuplé à un intérieur montagnard fermé aux échanges et plus densément peuplé.

Un autre contraste géographique paradoxal est pointé : comment expliquer, que la côte ouest, si richement articulée, n'a joué qu'un rôle historique subalterne tandis que la destinée

---

<sup>221</sup> Il s'agit, excepté un article donné à *l'Année sociologique*, de la seule parution en français de son vivant. Ce n'est certainement pas le fruit du hasard si la publication des *Annales de Géographie* est une monographie régionale (concernant d'ailleurs une région française) produite à partir d'observations de terrain, qui contraste avec l'étude à vocation méthodologique et théorique donnée à *l'Année sociologique*.

<sup>222</sup> L'italique dans les différentes citations est de l'auteur.

de la Corse s'est jouée sur la côte orientale, basse et rectiligne ? Le contraste naturel et historique observé entre les deux littoraux lui permet alors de remettre en cause la doctrine rittérienne. Tout en confirmant ses vues et en lui rendant hommage à la page précédente (p. 320), Ratzel affirme que la « *côte Ouest de la Corse, malgré son articulation compliquée, ne montre rien dans l'histoire, qui témoigne des prétendus avantages qu'elle doit à sa configuration* ». Ainsi l'exemple de la Corse l'autorise à montrer, à l'inverse de Ritter, « *combien peu l'on est fondé à juger, comme on le fait d'ordinaire, du rôle d'une articulation côtière par la simple mesure de sa longueur* » (p. 321). Néanmoins la remise en question n'est pas totale et il admet volontiers que ses vues se placent dans l'héritage de Ritter : « *la corrélation souvent critiquée, entre la superficie d'un pays et le développement de ses contours, que Carl Ritter, le premier, s'est efforcé d'établir, prend un intérêt nouveau* ». L'articulation littorale est nécessaire mais non suffisante au développement d'une contrée. A l'articulation « *presque purement péninsulaire* », de la Corse, il manque un « *hinterland* », un « *espace pour l'évolution de groupements purement continentaux* ». Car, en somme, « *beaucoup de côte et peu de territoire* ».

Le contraste naturel lié au contact terre-mer, articulation par excellence, est nécessaire mais non suffisant pour expliquer le développement d'une contrée. Il y faut une position favorable dans les courants de circulation et une étendue continentale qui rende possible l'expansion. Si les sites favorables et les échanges engendrés par les contrastes entre milieux différenciés sont nécessaires à la concentration (« *la tendance que manifestent les peuples à se concentrer sur un domaine déterminé* »), dans le développement des contrées intervient aussi l'effet de position et d'une base territoriale suffisant pour autoriser la tendance complémentaire, celle de la volonté d'expansion des peuples. Précisons ces notions d'échange, de concentration et d'expansion. Les échanges sont pour Ratzel ce « *solide réseau de ces relations qui échappent à l'histoire, et qui ont leur principe dans les allées et venues des hommes, dans le commerce, dans l'immigration et l'émigration, dans l'influence intellectuelle, bref dans ces multiples rapports personnels qui préparent toujours les grands mouvements politiques* ». Ils préparent mais ne suffisent pas à faire jouer un rôle historique aux contrées qui les portent. Le niveau d'échange a certes permis une concentration non négligeable mais les courants civilisationnels n'ont qu'effleuré la Corse qui n'a que peu été marquée en profondeur. Faute de base territoriale, la tendance à l'expansion n'a pu se manifester que par une émigration des corses hors de Corse. D'ailleurs « *à étendue égale, la*

*France ne possède pas de région où l'émigration soit aussi active qu'en Corse* »<sup>223</sup>. Cette île a donc les sites (à la faveur des articulations), les contrastes entre milieux (de la mer à la montagne) et la situation (position géographique) favorables et nécessaires ; ne lui manque que la base territoriale pour que les aptitudes civilisationnelles ne s'expriment<sup>224</sup>. Ainsi, citons à nouveau cette phrase : « *les conditions d'espace entrent en effet en jeu, au détriment de la Corse ; lorsque l'étroit ruban de la côte Est se trouvait occupé, il ne lui restait plus que la montagne où elle pût sauvegarder sa liberté insulaire* ». Les Corses se sont détournés de leur rivage pour leurs montagnes composées de « *vallées qui sont une série de petits mondes fermés* » ; « *tandis que les vallées de la montagne maintenaient le peuple corse divisé par communautés de vallées, la barrière de la mer formait une limite naturelle pour le tout. Ainsi retrouvons-nous, en retour, l'individualisme engendré par ces limites de familles dans le peuple tout entier, et ce peuple lui-même se regarde comme une famille* ». Donc, « *l'opposition entre la côte et l'intérieur ne peut pas, dans une île aussi petite, être le principe de distinctions ethniques durables. Les deux régions sont trop proches l'une de l'autre* »<sup>225</sup>. Le mouvement vers l'expansion est remplacé par un mouvement vers le haut, caractéristique des populations insulaires inquiétées par les incursions maritimes. C'est précisément ce qui distingue la Corse de la Sicile où le moindre relief ne permet pas ce refuge vertical : la Sicile, île plus ouverte sur l'extérieur, a profité de sa position pour devenir le creuset de civilisations florissantes.

Les notions de concentration et d'expansion, faits géographiques majeurs, permettent à Ratzel de dépasser le formalisme et le fixisme qu'il critique chez Ritter. Si la démarche rittérienne se limite à l'analyse des contours, à partir de vues cartographiques, la démarche de Ratzel fait primer le contenu vital<sup>226</sup> de l'espace. C'est aussi une question d'échelle d'analyse qui les distingue. Ritter a étudié « *l'articulation des continents prise en gros* », comme vue

---

<sup>223</sup> C'est d'ailleurs la conclusion à laquelle aboutit Vanutberghe, inspecteur adjoint des Eaux et Forêts en poste en Corse, qui donne le deuxième article des *Annales de Géographie* sur la Corse : dans un esprit très ratzélien (il le cite dès la première phrase), le sous-développement de la Corse, pourtant « *pays rural et fertile* », est expliqué, outre les préjugés de pasteurs, par « *cette prédilection spéciale et la qualité de l'émigration qui [...] causent à l'île une énorme perte de force vive* » (1904 : 339).

<sup>224</sup> La base territoriale insuffisante n'a pas permis l'émergence de l'État. Ratzel affirme ailleurs qu'« *un tel sol, dans sa concentration et son isolement insulaire, est une forte base d'égalité sociale et politique* ». Les corses sont à ce titre resté un *naturvölker* (peuple « naturel », primitif) par opposition aux *kulturvölker* (peuples civilisés).

<sup>225</sup> Selon Vanutberghe « *A l'intérieur, chaque vallée, ayant des communications jadis difficiles avec ses voisins et une existence économique parfois assez différente, vivait d'une vie presque distincte. Les essais de concentration en bloc national et de passage à la forme monarchique, forme qui à un certain point d'évolution sociale marque partout un état politique supérieur, ont échoué* » (1904 : 337).

<sup>226</sup> La notion de « base territoriale » annonce celle d'« espace vital » (*lebensraum*) qui sera conceptualisé plus tard par Ratzel (voir C. Raffestin, 1995).

d'une carte à l'échelle du bassin méditerranéen. Tandis que Ratzel, à la suite de « *deux séjours assez prolongés en Corse* », peut faire une analyse de détails à petite échelle. A cette analyse à l'échelle régionale de l'île, s'associe une analyse plus fine encore. Tout se passe dans la partie comme dans le tout : la région de Bastia, par l'effet de site, de situation (axes de relief et des vallées) et de base territoriale (hinterland) est la région la plus peuplée de la Corse. Elle est aussi la plus ouverte sur l'extérieur et c'est elle qui a joué le plus grand rôle dans l'histoire insulaire. Si la doctrine rittérienne ne peut s'appliquer qu'à l'échelle des continents, la sienne fonctionne à toutes les échelles.

La relecture ratzélienne ne rejette pas la doctrine rittérienne puisqu'elle en est constitutive. Les principes méthodologiques et théoriques de l'analyse comparée ne sont pas totalement mis en cause, ils sont surtout complexifiés. Ce que Ratzel retient de Ritter est énoncé comme suit : « *plus petite est la superficie des terres pour une étendue donnée des côtes, plus les conditions sont favorables au développement de la civilisation* ». Pour Ratzel, les avantages qu'offrent les articulations littorales ne sont pas fonction de la seule longueur des côtes, elles doivent être rapportées à une superficie suffisante des continents correspondants. L'étendue est aussi nécessaire que le dessin et le contraste. Pourtant la « *doctrine rittérienne* » n'est pas autant systématisée que le prétend Ratzel et ne se réduit pas à ce postulat. En outre, n'est-ce pas une illusion que de la faire apparaître comme une doctrine ? Ratzel, tout en dénonçant le réductionnisme rittérien qu'il contribue à créer, complexifie le système de causalité en introduisant d'autres types de facteurs non mobilisés ou plus précisément secondaires chez Ritter (étendue, densité et circulation, position et hinterland, vie maritime, etc.). Les objets et les échelles d'analyses sont multipliés. Mais le fondement déterministe demeure, celui des prédispositions spatiales à la civilisation, d'effets géographiques favorisant le progrès puisque, à forme spatiale homologue, correspond des effets attendus analogues dans l'évolution humaine. La Corse est donc l'exemple paradoxal confirmant la règle, celle de la doctrine que veut fonder Ratzel. En suivant le modèle donné par les sciences naturalistes, la démarche s'inverse : de nomothétique et d'érudition classique (historico-cartographique), elle devient empirique même si chez Ratzel la démarche demeure encore largement déductive et l'observation de terrain validant ou non la théorie.

Ratzel se situe à mi-chemin entre l'héritage de Ritter et de ses contempteurs allemands les plus virulents, O. Peschel et surtout F. von Richthofen, qui insistaient beaucoup plus sur la nécessité d'une démarche empirique en géographie physique. C'est la seule condition selon eux pour éviter tout finalisme. D'ailleurs, la géographie physique n'a pas pour vocation

d'expliquer l'histoire : elle doit s'instituer en branche autonome du savoir géographique. Ratzel de ce point de vue est plus fidèle à Ritter même s'il valorise lui aussi les connaissances positives de géographie physique. En outre, ce n'est pas un hasard si Vidal de la Blache a fait paraître cet article dans sa revue, le seul de Ratzel. On peut interpréter cette parution selon plusieurs aspects complémentaires. D'abord, il s'agit de capter le prestige scientifique du savant allemand pour la reconnaissance de la revue (qui n'a que sept ans d'existence). De plus, cet article qui valorise les connaissances empiriques nouvellement acquises en géographie physique, est bien dans la démarche lancée par les directeurs Vidal de la Blache et Gallois. On se souvient qu'en 1897 Vidal avait publié un compte-rendu de sa *Géographie politique* dont les louanges laissaient aussi transparaître certaines réticences. L'écriture de cet article est sobre et ressemble par la forme à une monographie régionale descriptive sans les élans métaphysiques qui lui reproche Vidal<sup>227</sup>. Par ailleurs, comme nous le montrerons dans le chapitre suivant, Vidal de la Blache s'associe quasi entièrement à la relecture ratzélienne de la géographie comparée de Ritter. Enfin, on ne peut comprendre la publication de cet article sans y voir une continuation de la « bataille des Annales » évoquée par O. Soubeyran. Tandis que le premier numéro de 1892 s'ouvrait avec un article de M. Dubois niant le rôle actuel des articulations littorales, le numéro de 1899 avec l'article de Ratzel le réhabilite en grande partie (ce que soulignera d'ailleurs Jules Sion en 1934). Et l'opération a réussi : l'article de Dubois est oublié et n'est jamais cité par les géographes (seul Febvre y fait référence). Ce que l'on considère comme la doctrine rittérienne des articulations littorales s'avère être essentiellement la relecture qui en été fait par Ratzel.

### *1.2. Mise au point « doctrinale » de la doctrine : lecture vidalienne de Mehedinti ou retour sur la bataille entre Cuvier et Lamarck*

Il y a une part d'énigme dans cet article à forte réflexivité épistémologique ; réflexivité trop rare en géographie à cette époque pour ne pas être signalée. Son auteur, Simion (ou

---

<sup>227</sup> Sion (1904) dans son compte-rendu critique de la seconde édition de la *Géographie politique* se fait plus incisif contre Ratzel et dénonce sa « métaphysique » qui pourrait en un certain sens transformer son essai en un « manuel d'impérialisme ». Cependant, il loue la multitude d'observations concrètes utilisées par le savant allemand. Il insiste d'ailleurs sur la valeur ethnographique de son oeuvre qu'aurait pu utiliser les sociologues (les durkheimiens) plutôt que de le rejeter en bloc, en raison de cette métaphysique qu'il dénonce lui aussi.

Siméon) Mehedinti, est le fondateur de la géographie roumaine (il est le titulaire de la première chaire de géographie à l'université roumaine). Ses séjours de formation en Allemagne et en France en ont fait un proche du cercle des vidaliens, même s'il est surtout considéré comme un disciple de Ratzel. Vu le thème et le contenu à forts enjeux disciplinaires (il s'agit du premier article du premier numéro de l'année 1901), il faut faire le pari que Vidal<sup>228</sup> a dû examiner avec attention ce texte. Nous n'allons pas jusqu'à dire qu'il a été écrit à quatre mains, mais, à minima, on peut dire sans trop de risques qu'il s'inscrit dans une conception vidalienne de la géographie. Ce choix sera mieux justifié dans le deuxième chapitre où nous réservons un examen approfondi à la géographie générale de Vidal de la Blache et notamment à son usage ambigu et mobile de la doctrine rittérienne.

D'après le titre de l'article de Mehedinti - « *La géographie comparée d'après Ritter et Peschel* »-, le lecteur s'attend à y trouver un compte-rendu critique des œuvres des deux auteurs. Or Ritter en est presque absent, Mehedinti réservant à Peschel ses plus dures critiques. Humboldt a le droit à ses éloges finaux. Ratzel est quant à lui occulté<sup>229</sup>. Peschel, « *antagoniste* » de Ritter, est un géographe allemand de la génération postérieure à celui-ci mais d'une génération antérieure à celle de Mehedinti (on apprend néanmoins dans le texte qu'ils se sont connus). L'essai analysé de Peschel datant de 1870, quelle est l'actualité d'une œuvre vieille de 31 ans pour les *Annales de géographie* ? Tout se passe comme s'il s'agissait d'une mise au point sur la naissance de la « *science géographique* » en rendant d'une part hommage aux pères fondateurs et, d'autre part, caduques ou toujours actuelles leur conceptions respectives de la géographie. C'est en somme un peu des fondements épistémologiques qui nous sont dévoilés. Cet article est d'autant plus intéressant qu'il est, à notre connaissance, resté inexploité par les historiens de la discipline.

Le premier paragraphe est d'emblée explicite, la géographie comparée étant reléguée à « *un simple souvenir historique, qui rappellera plus tard la jeunesse de quelques sciences, et en même temps l'admiration qu'inspirèrent aux contemporains leurs premiers progrès* ». Peschel sert à ne pas s'en prendre au « *vieux maître* » dont la méthode, sans être démolie ni réhabilitée, est rendue désuète. Tout l'article consiste en cette gymnastique intellectuelle : « *Sans défendre l'idée de K. Ritter, il semble que la manière de voir de l'auteur des Nouveaux*

---

<sup>228</sup> En tant que co-directeur de la revue (avec Gallois, Dubois étant alors évincé).

<sup>229</sup> Nous manquons de sources disponibles (il faut lire l'allemand) pour connaître la position précise de Ratzel à l'égard de la géographie rittérienne, et donc de sa congruence d'avec celle de Mehedinti. Mehedinti qui séjourna longuement à Paris et à Leipzig a rencontré Vidal de la Blache et Ratzel et il est considéré comme l'un de leurs disciples.

*problèmes [cf. Peschel] n'est pas moins grosse d'objections* » (p. 2). Bien sûr Mehedinti ne s'abstient pas de tout jugement critique à l'encontre du « réformateur » de la géographie. Il fait sienne l'objection de Peschel quant à « *la vague téléologique* » et « *métaphysique* » qui inspira Ritter. Mais Ritter est épargné et ses égarements sont relativisés. En effet, « *ce sont des circonstances historiques, et en partie subjectives, qui ont déterminé les opinions des deux antagonistes, Ritter et Peschel, sur la méthode de la géographie comparée. Au moment où Karl Ritter abordait l'étude de l'Erdkunde, l'enthousiasme pour le côté transcendantal des problèmes philosophiques était très fort, et le réformateur de la géographie a eu la chance peu propice d'écrire son ouvrage précisément à l'époque où la métaphysique de Kant l'emportait chez ses successeurs sur la partie critique de la philosophie. [...] On ne s'étonne plus de l'entendre affirmer finalement que la « science absolue est la contemplation même de la divinité » [...] C'était comme le disait très bien Peschel, assigner à la recherche géographique un but trop sublime. Malgré les beautés métaphysiques et morales d'une pareille géographie, il faut convenir qu'aujourd'hui, après un siècle de sciences naturelles, ce point de vue est bien éloigné de nous. Il le paraissait déjà, et à juste titre, au temps de Peschel, contemporain lui-même de Spencer, de Darwin et d'Auguste Comte* » (p. 8-9). Ritter est ainsi pardonné : il engagea la géographie sur une voie scientifique<sup>230</sup> mais le contexte scientifique et philosophique ne lui permit pas de la détacher d'une conception « *mystique* » de la Terre. Il lui manquait surtout la constitution d'une science résolument positive (avec Comte) et l'appui décisif du modèle des sciences naturelles (Darwin et Spencer). La métaphysique téléologique de Ritter est certes critiquée mais c'est surtout son époque qui est accusée. A l'inverse, Peschel est bien moins épargné : ce n'est pas un précurseur ou un réformateur mais un successeur : il n'a pas su diriger la géographie vers la bonne voie alors que le contexte scientifique et philosophique lui était favorable (il était contemporain des trois illustres savants cités). Il a donc raté le virage positiviste, déterministe et évolutionniste des sciences de son époque. A sa décharge, « *l'état imparfait des données que pouvait fournir la science de son temps* » (p. 6), c'est-à-dire les connaissances positives accumulées depuis par la géologie, la climatologie, etc.

Cette conception de l'histoire disciplinaire aurait pu passer pour un relativisme épistémologique, puisque les idées géographiques de Ritter ne sauraient être indépendantes des conceptions scientifiques et philosophiques de son époque. Néanmoins tout se passe dans le texte comme si le virage manqué par Peschel a été pris et réussi par la discipline à l'époque

---

<sup>230</sup> En tant que géographie générale (qui est une cosmographie avec le principe de l'unité terrestre) utilisant une



de Mehedinti. Dès lors que la géographie devient une science positive, ce point de vue relativiste sur les idées scientifiques pouvait s'appliquer à la géographie naissante mais non plus à celle d'aujourd'hui, devenue pleinement scientifique<sup>231</sup>. Après la première « *grande réforme scientifique* » inachevée de Ritter, la seconde, définitive celle-là, a eut lieu. Elle a d'ailleurs eut un précurseur et un annonciateur en la personne d'A. de Humboldt. En effet, chez ce grand naturaliste qui, rappelle-t-il, a connu Comte, « *il est facile de remarquer (...) un penchant décidé vers les études positives* ». Mehedinti s'intéresse alors en conclusion à la position prise par Humboldt au sujet du « *problème des homologues, qui est intimement lié à toute discussion sur le fondement de la méthode géographique* ». L'enjeu est important en effet et l'auteur insiste sur ce point puisqu'il s'agit ni plus ni moins du « *fondement de la méthode géographique* » : comment donc Humboldt, celui qui « *nous apparaît comme le représentant toujours fidèle de la science exacte* », appréhende-t-il la méthode comparative ? La réponse est vigoureuse : « *L'auteur du Cosmos, dans ce procès, a plutôt le rôle d'un spectateur. La cause de cette indifférence doit être attribuée probablement à sa discipline rigoureusement scientifique. (...) Il ne put ainsi que s'affermir dans le sentiment d'indifférence qu'il n'a pas cessé de professer pour la philosophie essentiellement métaphysique qui florissait alors dans sa patrie. Pour Humboldt (préface du Cosmos), le dernier but de la science c'est de chercher et de trouver des lois. Pour ce qui est des questions métaphysiques qui préoccupaient Ritter, ou de la comparaison des formes géographiques rares, qui donnent aux essais de Peschel un charme plutôt littéraire, l'auteur du Cosmos ne leur montre aucune sympathie* » (p. 9). Voici justifié l'indifférence face à toute discussion sur le fondement même de la méthode géographique ! La vraie science se fait et ne se discute pas. Ainsi, les « *spéculations sur la méthode* » de Peschel, en plus d'être inutiles, sont fausses et « *la pratique a été chez lui meilleure que la théorie* » (p. 6), comme si l'on pouvait dissocier la pratique de la théorie. Sa théorie étant par ailleurs fausse puisqu'elle « *ne disposait encore que de matériaux insuffisants* », comme si une profusion de matériaux garantirait une théorie exacte. La figure de Humboldt, naturaliste et voyageur, paraît on ne peut mieux appropriée. Homme de science puisqu'il serait positiviste, Humboldt s'oppose à la géographie métaphysique de Ritter et à la géographie littéraire de Peschel. Se poser dans la

---

méthode comparative.

<sup>231</sup> On comprend alors comment l'auteur présente l'intérêt d'une telle étude sur Ritter et Peschel : « *Un intérêt historique s'attache à cette étude. Dans le développement de la science géographique, il y a là une formule qui exprime un moment dont l'importance justifie sans doute l'analyse que nous allons en esquisser* » (p. 1). L'intérêt n'est qu'historique et non pas scientifique ; parce qu'aussi le moment est important, celui de la fondation d'une géographie en tant que discipline qui se veut scientifique et autonome.

filiation d'Humboldt permet de définir la géographie comme une science quasi-expérimentale, qui fonde sa recherche de lois sur l'observation de terrain et s'oppose à la géographie de cabinet d'un Ritter ou d'un Peschel. La défiance vis-à-vis des théories déductives, qui ne seraient qu'abstraction car non fondées sur l'observation, est alors justifiée : il est normal qu'Humboldt n'ait aucune sympathie pour la doctrine des articulations littorales puisque c'est un scientifique !

Qu'Humboldt pratique une méthode empirique assez éloignée de la démarche rittérienne, cela est une évidence<sup>232</sup>. Mais a-t-il vraiment montré de l'indifférence face à la méthode comparative rittérienne ? L'utilisation de la seule citation que Mehedinti fait de l'auteur du *Cosmos* est à ce titre étonnante. Il ajoute ainsi qu'« *à propos du problèmes des homologues, il se contente de dire "il est utile de les mentionner, même quand on ne peut pas les approfondir..." c'est là tout l'intérêt qu'il leur montre* ». Ne pas pouvoir approfondir signifie-t-il désintérêt pour la chose ? Nous avons vu qu'Humboldt, au même titre que Ritter mobilise la doctrine chorologique<sup>233</sup>. Humboldt, quand il mentionne ces homologues, n'est-il pas considéré comme un précurseur de la théorie novatrice de Wegener sur la « dérive des continents » ?<sup>234</sup>. Cette observation des analogies entre les contours et la géologie des littoraux sud-américains et africains a donc été l'utilisation la plus prémonitrice de la méthode rittérienne de comparaison des formes. D'ailleurs Mehedinti, dans sa pirouette finale, a l'intuition de la fécondité heuristique de la méthode : « *Peut-être aurait-il [Humboldt] professé à leur égard un peu moins de scepticisme, s'il avait écrit son Cosmos une cinquantaine d'année plus tard* », c'est-à-dire à l'époque où Mehedinti écrit ses mots. La méthode comparative peut porter ses fruits car les géographes ont aujourd'hui les moyens d'« approfondir » la question des homologues repérables dans les formes géographiques. C'est donc dans l'ultime phrase que nous comprenons l'essentiel : la profusion de matériaux issus du renouveau des sciences naturelles permet le renouveau de la géographie, le modèle naturaliste lui fournissant ses fondements scientifiques. La géographie comparée peut

---

<sup>232</sup> Voici comment le présente Ch. Minguet (1990) : « *Peu enclin à la métaphysique, il abandonne très tôt les théories vitalistes sur l'origine du monde animé, pour s'intéresser uniquement à l'étude des faits et de la matière, en suivant une seule méthode, qu'il nomme lui-même son empirisme raisonné* ».

<sup>233</sup> De la même manière qu'il est considéré comme le co-fondateur de la géographie moderne, il est le co-concepteur de la doctrine des articulations littorales.

<sup>234</sup> « *A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le naturaliste et explorateur allemand Alexander von Humboldt (1769-1859) avait déjà considéré que les analogies de contours entre les côtes est de l'Amérique et les côtes ouest de l'Afrique, qui semblent pouvoir s'emboîter, ne pouvaient être le fruit du pur hasard.[...]Il souligne, par exemple, que les montagnes du Brésil ont les mêmes caractéristiques que celles du Congo, que la grande plaine de l'Amazonie se trouve en face de celles qui bordent le golfe de Guinée, géologiquement semblables. Il est ainsi conduit à considérer l'océan Atlantique comme une simple vallée creusée dans un vaste continent qui aurait été remplie par les eaux du Déluge* » : Y. Gautier (1990).

retrouver son intérêt. Plus encore, si la doctrine de Ritter est en grande partie vaine et caduque, la méthode comparée n'en est pas moins valide. Il s'agirait d'une demi-rupture épistémologique : la méthode est la même, les principes explicatifs changent. Nous touchons donc à l'essentiel : le renouveau de la géographie est passé par une « réforme » mais qui se constitue en jetant un voile sur les fondements de sa méthode (plus largement de l'axiomatique) et en s'alignant sur une démarche positiviste ou du moins sur une démarche empirique selon laquelle la recherche de loi (idéal lointain et toujours repoussé<sup>235</sup>) ne peut être que la résultante de la multiplication d'observations (d'où l'accumulation de monographies régionales et la tentation de l'exhaustivité). L'alignement sur les méthodes naturalistes est explicite, au moyen de la séparation de la méthode et de la théorie, de l'observation et de l'explication. Mais, ce qui est non-dit, c'est encore le déterminisme, au fondement de la démarche explicative. N'anticipons pas. Voyons pour l'instant ce qui constitue la divergence entre la position théorique de Mehedinti et celle des géographes de la première réforme. Revenons au texte et à la critique de la méthode comparative rittérienne ou plus précisément à la critique de la critique qui en a été faite par Peschel.

En dépit de sa saine opposition à la « vague métaphysique et téléologique » de son prédécesseur et à la réduction de son programme comparatif aux articulations des seuls continents, ce qui est reproché à Peschel, c'est qu'il s'est restreint volontairement à des questions de morphologie (homologies de formes géographiques) et qu'il répugne à se saisir des questions de fonction : « *il entend limiter la nouvelle géographie à la comparaison des formes, sans égards à la fonction, c'est-à-dire à l'influence que ces formes auraient exercée sur l'histoire du monde* » (p. 3). En voulant se préserver de tout finalisme, il s'est borné à l'étude des formes sans envisager leurs fonctions et sa méthode est donc restée « *complètement stérile* ». Second point de divergence, « *Peschel emploie le mot de continent à peu près dans le même sens que Ritter, qui y voyait des « individus ».* Or, cette expression n'est admissible que dans un sens très limité ; dans la plupart des cas elle est d'un anthropomorphisme dangereux. On ne peut, en géographie, parler d'un continent, comme l'on parlerait, en ethnographie, d'un nègre, ou en botanique, d'un palmier » (p. 5). Peschel en réduisant sa géographie comparée aux homologies repérées dans les formes des individus-continents n'a donc pas su dépasser les principes rittériens. Il lui est reproché d'avoir manqué l'occasion de donner à la géographie un « *fondement logique qui lui permet de prendre place*

---

<sup>235</sup> Pour deux raisons : la défiance face à l'abstraction et l'irréductible singularité des lieux et des milieux qui fait

*parmi les sciences comparées* » (p. 8). La géographie doit pour cela appréhender les analogies de fonctions et ne pas considérer les continents comme des objets géographiques, puisqu'il s'agit d'une « *unité mixte, une forme dérivée. Loin d'être une individualité homogène, elle est plutôt une association de fragments qui, dans le passé, appartenaient à des régions différentes* » (p.5). Peschel à la suite de Ritter, a donc volontairement limité l'objet de la discipline dans sa méthode (comparaison des formes sans leurs fonctions et par conséquent sans leurs causes et leurs évolutions) et n'a pas su résolument remplacer son cadre descriptif et explicatif (la région à la place du continent).

La question des fonctions est donc centrale car de même qu'en anatomie comparée, la géographie « *doit comparer les formes afin de trouver les transitions qui les relient à partir d'une forme primitive quelconque* » (p. 2). Mais il s'agit de passer de la recherche d'individus (tels que les anatomistes les conçoivent) à celle d'organes (tels que les physiologistes et les biologistes les appréhendent). C'est ainsi que la question du « vrai » organe terrestre se pose. Le continent conçu en tant qu'individu ne peut plus satisfaire, faute d'une conception génétique de ceux-ci (il faudra attendre Wegener puis la tectonique des plaques). La région naturelle devient alors le milieu vivant pertinent pour la géographie. Selon Mehedinti, le modèle de référence de Peschel est resté l'anatomie comparée. Elle ne lui permettait pas d'« *approfondir* », c'est-à-dire d'aboutir à une véritable analyse génétique, celle des causes et des lois. En fondant son analyse sur les seules formes, le modèle de l'anatomie comparée est jugé réductionniste et statique. Mais ce n'est pas la conception de la Terre comme organisme qui est visée ; point de critique de l'organicisme et du vitalisme puisque le modèle métaphorique<sup>236</sup> reste le même tout en évoluant avec les changements qui ont lieu dans des sciences naturelles, toujours prises comme modèle de référence.

A travers la question des fonctions pointe celle de l'évolution. Il est très frappant que l'auteur assimile la fonction à la cause. C'est ici que l'on peut déceler une très nette « influence » lamarckienne. Mehedinti par exemple n'utilise jamais le terme d'« évolution », il préfère ceux de genèse ou de transitions graduelles (pour faire pendant aux gradations de Lamarck qui ne parle pas d'évolution ou de transformation). Allons plus loin : tout se passe comme si la géographie comparée de Ritter serait à la géographie vidalienne ce que l'anatomie comparée de Cuvier est à la biologie lamarckienne. Cuvier est la référence incontournable des sciences naturelles de la première moitié du XIXe siècle, jusqu'à l'œuvre

---

de la géographie un projet de savoir stratégique.

darwinienne et la redécouverte de Lamarck. De même que l'anatomie comparée de Cuvier cherche à établir des parentés en montrant des transitions graduelles qui relient des formes homologues, Peschel fait une analyse comparative des formes géographiques homologues « *afin de trouver les transitions qui les relient à partir d'une forme primitive quelconque* ». La question fondamentale de l'évolution (des formes géographiques) est donc sous-jacente. Du point de vue de Mehedinti, la géographie est passée de la conception fixiste et téléologique d'un Ritter ou d'un Peschel, à une conception transformiste. Ces derniers s'empêchent d'expliquer l'évolution de ces formes en se refusant à aborder leur fonction : ils se refusent aussi au déterminisme en restant à des principes généraux et vagues d' « harmonie » entre les formes naturelles et humaines.

Un problème : pourquoi dans sa leçon d'ouverture de 1896 (qui est aussi le premier article doctrinal des Annales), il cite comme précurseur de la géographie Ritter, Humboldt et... Cuvier, non pas Lamarck ? S'agit-il d'une volonté de dissimuler ses sources théoriques, soit, plus probablement, et contrairement à ce que nous raconte Gallois, Vidal n'était pas en pleine possession de sa doctrine (O. Soubeyran, 1997). Peut-être que cet article lui a donné une base épistémologique légitimant sa géographie de la vie ? En tout état de cause, à notre connaissance, Vidal ne l'a jamais cité.

---

<sup>236</sup> Sur ces questions voir Berdoulay, 1982.

## *2- Relectures des disciples*

### *2.1. Ce que le laboratoire corse permet de confirmer ou d'infirmer à propos de la doctrine : lecture régionale de Blanchard*

Raoul Blanchard, dans son étude régionale des genres de vie corse reprend à son tour le thème des articulations littorales. Cette étude est publiée en 1914 à la suite d'un séjour d'un mois dans l'île. S'il cite l'article de Ratzel, il affirme dans le même paragraphe (p. 1) que « le sujet me paraît n'avoir jamais été traité, et c'est ce qui m'a m'encouragé à tenter cette esquisse ». Il se démarque donc d'emblée de l'anthropogéographie ratzélienne, comme si la géographie humaine régionale, dont il est l'un des plus illustres représentants, n'avait rien à voir avec elle. Son esquisse est de facture très classique : la première partie définit trois grands ensembles physiques (en fonction de critères géologiques et morphologiques), décomposés en régions naturelles originales dont la deuxième partie s'attache à montrer l'adaptation correspondante des hommes en genres de vie spécifiques<sup>237</sup>.

Dans sa description du littoral, Blanchard feint d'abord de ne pas rentrer dans une dispute corse pour mieux affirmer son positionnement : « *On a si souvent fait remarquer le contraste entre les deux types de côtes des grandes régions corses qu'il est inutile d'y insister. Il convient en revanche d'examiner de plus près les conditions physiques et la valeur de chacun des deux types* » (p. 20). Son étude, à petite échelle, s'appuie sur les données positives de la géographie physique. Il en vient alors à montrer implicitement l'insuffisance empirique de l'analyse factuelle de Ratzel, qui n'a pas étudié dans le détail la morphologie du littoral : « *La côte granitique n'est pas, par la vertu de ses conditions physiques<sup>238</sup>, un rivage qui favorise nécessairement la navigation, c'est-à-dire qui invite à effectuer des échanges entre la Corse et l'extérieur. Si cette côte découpée est peu utilisable, on s'attend à ce que la côte*

---

<sup>237</sup> Maritime, méditerranéen, de la châtaigneraie, transhumant et alpin atténué.

*presque rectiligne du Nord-Est de l'île soit jugée tout à fait inhospitalière. Or elle est plutôt plus favorable que la précédente et en tout cas plus utilisée* » (p. 21). C'est par une étude de géographie physique détaillée<sup>239</sup> que l'on peut inférer de la valeur des articulations littorales, qui sont donc relatives. En vertu de ces observations, il en vient donc à la fois à opérer une inversion de la doctrine (la valeur des articulations littorales) et à dénier toute généralisation dans l'explication, qu'elle soit celle de Ritter ou de Ratzel. Cependant, elles n'ont pas pour effet d'invalider le principe explicatif de la doctrine rittérienne ; des raccourcis déterministes en témoignent, par exemple lorsqu'il évoque sans plus de détails « *les médiocres dispositions de l'île à une vie maritime* » (p. 25). Toutefois, Blanchard n'évoque nulle part de façon explicite Ritter et sa doctrine. Mais au détour d'une phrase, il nous surprend en décrivant Solenzara, lequel port « *fournit en quelque sorte la contre-preuve de la théorie* » (p. 24), puisque deuxième port corse pour le tonnage en marchandises, il est sis sur la côte orientale, qui devrait être « *déserte* ». Quelle « *théorie* » invoque-t-il ? Il nous paraît s'agir de la doctrine rittérienne mais relue par Ratzel. Et par exemple Blanchard de conclure, en citant plusieurs fois Ratzel, sur ce paradoxe ratzélien qui veut que les corses éprouvent de la répugnance à la vie maritime : selon lui, la première cause « *et probablement la moins importante, tient au dessin des côtes et aux facilités que ce dessin peut donner aux échanges entre la terre ferme et la mer* » ; la deuxième à l'insalubrité ; la dernière aux facteurs historiques et qui sont « *les raisons les plus fortes de l'abandon de la côte jusqu'à notre époque* » (p. 26). « *Type étranger* » à la Corse, l'activité maritime connaît cependant un regain d'activité grâce à l'ouverture politique et aux échanges économiques. Il apparaît donc une attirance nouvelle pour la côte. Blanchard conclut que « *les anciens genres de vie se dissocient ou se transforment pour reconstituer des types nouveaux* » sous l'effet notamment du passage à la vie sédentaire et de la conquête de « *la plage* » (p. 56). De l'aveu de Blanchard, l'explication historique prévaut sur les explications géographiques. Anti-ratzélien pour se prémunir de l'« *abstraction* », Blanchard rejette la théorie, qu'il simplifie à un déterminisme direct, qui est pourtant constitutive de son raisonnement inductif. Il a réussi le tour de force de n'employer qu'une seule fois la notion d'articulation, sans doute trop connotée par son origine théorique et opposée à sa vision empirique de la connaissance.

---

<sup>238</sup> Selon Blanchard, les articulations de cette côte se présentent surtout en sous-ensembles (de vastes golfes ouverts aux vents dominants) où les « *abris de détail, caps, îles, qui sont les plus importants pour la navigation, sont rares* » (p. 21).

<sup>239</sup> Ce que fera d'ailleurs quelques années plus tard Jules Blache (1932), disciple de Blanchard, dans une étude de géomorphologie pure. La géographie générale a vécu : la géomorphologie est devenue une branche autonome de

## 2.2. Lecture ratzélienne de Brunhes et Vallaux

Dans sa *Géographie humaine*, en 1910, Jean Brunhes aborde la question des articulations littorales. Un argumentaire de plusieurs pages se conclut sur le fait que « *les rivages et surtout les rivages découpés et accidentés ont donc été des lieux d'élection pour l'humanité* » (p. 165). Mais il poursuit en inversant le propos : « *Toutefois, l'on a très souvent exagéré le rôle des articulations littorales. Reprenant, après Ritter, après Richthofen et après beaucoup de géographes moins illustres, les anciennes remarques de Strabon, - peut-être vraies alors d'une vérité déjà toute relative !-, on a célébré les découpures et échancrures de la Grèce, de l'Italie, de l'Europe méditerranéenne et plus généralement même de toute l'Europe ; on a comparé les rapports numériques entre la superficie des diverses parties du monde et la longueur de leurs limites littorales, et on en a conclu à la supériorité incontestable non seulement de la figure de l'Europe mais de l'Europe elle-même. Tout cela pouvait être admissible du temps que la Méditerranée était ou paraissait être le centre du monde civilisé [...]. Durant de nombreux siècles, la circulation par terre s'est peu développée, et les rivages découpés ont paru la première condition géographique et de la puissance politique et de la haute vie civilisée. Il n'en est plus ainsi* » (p. 168). Il s'agit d'une interprétation très synthétique et consensuelle de la question à partir de l'article de Dubois (cité en note de bas de page) mais le « on » évite de critiquer Ritter de front.

Ce n'est que plus tardivement et en faisant explicitement référence à Ratzel que Jean Brunhes et Camille Vallaux se permettront de critiquer et de remettre en cause ouvertement la doctrine rittérienne (ce que ne s'est jamais autorisé Vidal). Ces auteurs reprennent à leur compte la critique et l'exemple corse ratzéliens en dénonçant les « *vues superficielles* » de Ritter : « *Le peu de valeur de la théorie des articulations littorales comme causes déterminantes de peuplement a été mis en lumière dans une des meilleurs études de Ratzel* » (1921 : 165). Le thème des articulations littorales, de « doctrine » chez Ratzel, devient « théorie » chez Brunhes et Vallaux comme chez Blanchard. Qui plus est, les arguments avancés ne sont pas des thèmes rittériens mais bien des thèmes de la relecture ratzélienne : lorsque par exemple ils évoquent les riches articulations du littoral corse qui auraient dû produire un pays très peuplé, marqué par la vie marine génératrice du peuplement concentré ; tandis que la Corse est un pays isolé et arriéré où règne la vie de clan, où la population est

---

la discipline dont l'aboutissement n'est plus nécessairement d'expliquer le développement des sociétés et sa typologie côtière de la Corse se suffisant alors à elle-même.



dispersée et le littoral déserté. Ou encore lorsque Vallaux propose une doctrine alternative<sup>240</sup>. Et même lorsque dans la *Géographie humaine de la France* Brunhes cite l'article de Dubois en note de bas de page, il ne reprend pas l'argumentation de ce dernier mais celle avancée par Ratzel.<sup>241</sup> Ritter et sa théorie ne sont plus qu'une reconstruction ratzélienne.

C'est ce que souligne Sion (1934 : 372) en le dénonçant : « *C'est à l'étude de Ratzel sur la Corse, qu'on a emprunté le principal argument contre Ritter, celui qui est toujours reproduit* ». Pourtant il y eut un article à vocation critique, paru huit ans avant celui Ratzel, dans le premier numéro des *Annales*. Il a été écrit par son co-fondateur, Marcel Dubois.

---

<sup>240</sup> « *Le festonnement compliqué des côtes de la Méditerranée a été souvent regardé, depuis Ritter, comme un stimulant à la vie maritime pour les peuples qui vivent sur ses bords. Ratzel a fait remarquer que la Corse, île d'articulations, est habitée par le peuple le plus antimarin qui soit. En réalité, les festonnements de la côte, en eux-mêmes, ne sont rien. Mais la nécessité de passer la mer pour aller aux pays d'en face compte pour beaucoup. Deux côtes rectilignes placées face à face et à peu de distance verront naître un peuple de marins, si la communication entre elles ne peut s'établir que par mer. Cette disposition existe trop souvent en Méditerranée pour que les peuples riverains aient échappé à ses effets* ». (Vallaux, 1933 : 641). Il évoque ici l'effet de la configuration géographique en côtes opposées ; idée pourtant chère à Ritter puis à Ratzel.

<sup>241</sup> « *L'essor d'un pays n'est pas en rapport absolu avec la longueur des côtes, mais bien avec celles des côtes "utiles", c'est-à-dire naturellement propices à la navigation et au cabotage* » (Brunhes, 1920 : 62). La première proposition est ratzélienne ; seule la notion de côte utile est tirée de l'article de Dubois. Mais ce dernier la tient lui-même de Reclus, non mentionné par Brunhes.

### *3- Relectures antagonistes d'un fossoyeur et d'un gardien du temple*

#### *3.1. Lecture iconoclaste de Dubois décuplée par celle Febvre*

Pourquoi Marcel Dubois choisit-il le vieux thème des articulations littorales pour sa contribution au premier numéro des *Annales de géographie* de 1891, dont il est le cofondateur ? Sans doute parce que ce thème soulève des questions fondatrices pour la géographie moderne qu'entend incarner la nouvelle revue : celles du rapport de l'homme au milieu et à l'histoire, du déterminisme, de la modernité. Il faudrait citer toute la première partie de ce texte important dans la constitution disciplinaire et dont O. Soubeyran a montré toute la portée programmatique. Rappelons que cet article paraît huit ans avant celui de Ratzel et dix ans avant celui de Mehedinti. C'est celui qui a consacré l'expression d'« *articulations littorales* », laquelle n'est sans doute pas, comme nous l'avons vu, le fait de son auteur (qui évoque les « *articulations horizontales* »). Dubois est le premier qui la mentionne (en français) en tant que doctrine... tout en l'instituant.

Dubois souligne d'abord que la doctrine rittérienne est un héritage que l'on doit aux Anciens, notamment à l'auteur de la *Géographie*. Il montre que Strabon a été en effet le premier à considérer la forme irrégulière du continent européen et ses conditions naturelles favorables, le premier à y voir une prédisposition de la providence favorable à l'éclosion et au développement de brillantes civilisations<sup>242</sup>. Dans sa généalogie de la doctrine, Dubois ajoute que « *la doctrine du maître [Ritter] s'est développée après lui ; et bien que la géographie, parfois un peu sentimentale et artistique de Ritter ait rencontré en Allemagne des critiques et des adversaires passionnés, on s'en tient encore, dans la plupart des livres d'enseignement, aux considérations que cet éloquent géographe empruntait, pour les développer, à son*

---

<sup>242</sup> « Je dois commencer par l'Europe parce qu'elle est à la fois variée de formes et admirablement adaptée par la nature au développement de l'excellence en hommes et en gouvernements et aussi parce que, grâce à ses ressources, elle a contribué à l'amélioration des autres continents » (*Géographie*, II, 5, 8)

*devancier grec* ». Il évoque néanmoins Reclus, chez qui l'on trouve « *les meilleures critiques du chauvinisme européen qui nous porte à personnifier à outrance cette partie du monde et à expliquer sa supériorité par des causes physiques soi-disant constantes* ». Ainsi cet article de Dubois nous apprend que d'une part Ritter doit sa « *doctrine* » aux « *remarques curieuses* » de Strabon ; d'autre part que son futur critique Ratzel a deux devanciers oubliés, Dubois lui-même et antérieurement Reclus<sup>243</sup>.

Dans le sillage de Reclus, Dubois va plus loin que la seule remise en cause de la paternité de la doctrine jusque là accordée à Ritter. Strabon limitait son exposé aux côtes de la Méditerranée de son temps et « cet Ancien n'est donc pas responsable si nous donnons à sa pensée une extension démesurée ». Pour Dubois, la doctrine était vraie pour les lieux et au temps de Strabon<sup>244</sup> mais elle est fausse aujourd'hui. L'erreur de Ritter a été, d'une doctrine locale, d'inférer une loi géographique universelle (en tout lieu et en tout temps). Elle était d'ailleurs déjà fausse au temps de l'Empire romain, où « l'homme avait vaincu la nature ». Dubois propose ensuite une histoire du rôle des articulations littorales sur le développement des marines et des civilisations, qui sont favorables ou contraignantes suivant les époques et les lieux. Dubois est en cela relativement proche de la position de Vidal concernant la relativité et l'instabilité des contraintes géographiques. Mais Dubois pousse le raisonnement jusqu'à son terme : « *il convient de renoncer aujourd'hui à une considération géographique qui avait toute sa valeur au temps de Strabon, qui en conservait encore quelque peu, bien peu, au moment où [sic] Karl Ritter écrivait les célèbres leçons sur l'Europe [...]. La civilisation matérielle s'est si prodigieusement développée en notre siècle que vingt ans suffisent parfois à changer une vérité en erreur* ». La divergence avec Vidal tient dans ce « *bien peu* » ; il concède tout juste une part de vérité à Ritter au milieu du XIXe siècle. Autant dire, que les articulations littorales ne jouent plus aucun rôle favorable en son siècle « *de grande navigation à vapeur et de circulation commerciale universelle* »<sup>245</sup>. Selon Dubois, tout se passe comme si les progrès matériels de la civilisation occidentale remettaient en cause

---

<sup>243</sup> Dubois cite ici un passage de la Géographie Universelle sur l'Europe méridionale dans lequel Reclus affirme que « *le relief du sol et la configuration des côtes sont des éléments de valeur changeante dans l'histoire des nations... [...] la valeur des traits géographiques se modifie avec le cours de l'histoire. [...] les innombrables dentelures des côtes, qui avaient autrefois favorisé les cités grecques et donné au port d'Athènes l'empire de la Méditerranée, éloignent maintenant l'Hellade du massif continental... Ce qui faisait jadis la force du pays fait aujourd'hui sa faiblesse* » (Reclus, 1885 : 23).

<sup>244</sup> Du fait des techniques navales de cabotage, les articulations littorales ont prédisposé au développement de la vie marine, au commerce, à la guerre et à la colonisation.

<sup>245</sup> « *ce que Strabon a proclamé était vrai de la majeure partie des pays qu'il connaissait et en l'état de civilisation où il vivait ; désormais, si nous considérons la planète dans son ensemble et si nous admettons comme définitivement acquis les progrès de la navigation en notre siècle, c'est à peu près le contraire de son assertion qui est la vérité, et une vérité durable* » (p. 137).

l'idée même de déterminisme géographique. La modernité en marche est considérée comme un affranchissement progressif des conditions naturelles : « *tantôt la nature est plus forte que les peuples, leur impose l'obéissance, détermine leurs aptitudes, leurs caractères, leurs rôles historiques ; tantôt les peuples s'affranchissent de cette servitude à peu près complètement et réagissent avec succès contre les fatalités naturelles. En thèse générale, on reconnaît que le lien d'obéissance qui attache l'homme à la terre devient plus lâche à mesure que la civilisation progresse* » (p. 132). Il y a sans aucun doute un accord commun sur le programme géographique (rapport homme-milieu) et il prend ainsi soin d'affirmer qu' « *on aurait tort de nier l'influence de la nature sur les civilisations humaines ; mais cette influence s'exprime de façon particulière et variable suivant les temps et les lieux* » (p. 141). L'histoire (et les historiens) permettent aux géographes de se méfier du déterminisme, car les influences des causes naturelles varient « *suivant le temps et le pays* », suivant le niveau technique et civilisationnel des peuples. Mais pour Dubois, contrairement à la conception naturaliste de Vidal, l'utilisation de l'histoire n'est pas un simple garde-fou pour les géographes. Elle interdit tout déterminisme pour expliquer les faits géographiques observés dans les sociétés avancées. Plus encore, Dubois de la sorte sape les fondements d'une géographie générale ou comparée<sup>246</sup>, puisque les formes géographiques, dont les potentialités sont relatives à un lieu et un moment, ne sont pas commensurables. Dubois restreint la géographie à un savoir descriptif et stratégique, dont la portée explicative est négligeable. Les contraintes naturelles sont limitatives<sup>247</sup> et non pas déterminantes.

Ces attaques contre le « *chauvinisme européen* » et la « *tendance à juger les qualités des pays étrangers en raison de leur ressemblance avec son propre sol* » (p. 141) montre un relativisme épistémologique (O. Soubeyran, 1997). Il critique l'ethnocentrisme du géographe et l'anachronisme de la géographie historique. En conclusion : « *méfions-nous des explications trop simples : pour être simples elles ne sont universelles ni dans le temps, ni dans l'espace* ».

Il institue l'expression et la doctrine en coupant l'herbe sous le pied de Vidal qui les mobilise beaucoup à cette époque et qui constitue surtout le fondement heuristique de son *Tableau*, sur lequel il travaille. Il ne s'en détachera d'ailleurs que très progressivement et

---

<sup>246</sup> Il est frappant que son article porte le sous-titre de « *géographie comparée* ».

<sup>247</sup> Ainsi l'articulation du littoral témoigne d'un hinterland généralement montagneux, cause de pauvreté : « *plus un pays a, en raison de la modicité de son relief, de chances d'être riche par l'agriculture, forme principale de la richesse, moins il a de chances de compter de nombreuses découpures côtières ; et que plus un pays est abondamment doté d'articulations littorales, moins il a de chances d'être pourvu d'un sol riche* » (p. 188).

beaucoup plus tard. C'est réellement un acte fort de la part de Dubois, qui se veut fondateur et qui marque une coupure dans la géographie française. En nommant son article, « étude de géographie comparée », Dubois nous fait comprendre l'impossibilité de ce programme scientifique, qui a pourtant constitué un modèle dans la géographie française du 19<sup>ème</sup> siècle.

### *3.2. Réhabilitation de la doctrine et tentative de retour à Vidal : lecture déjà surannée de Sion*

Entamé avec force par Dubois, Lucien Febvre fut le continuateur de ce travail de sape. Dans la *Terre et l'évolution humaine* (1922), il a lui aussi apporté une contribution majeure à la destruction de l'édifice rittérien. De façon générale, il dénonce le « préjugé graphique » de la géographie comparée, selon lequel la forme serait créatrice en elle-même. Il reprend également l'exemple de la Corse en prenant soin d'omettre les objections de l'article sur la corse de Ratzel. Il cite néanmoins les contributions critiques de Dubois, Mehedinti, Brunhes et Vallaux. Mais sa critique semble énoncée presque par dépit « *Tout cela, exposé cent fois, avec plus ou moins de talent et d'ingéniosité ; tout cela aussi, réfuté cent fois, avec une multitude d'exemples à l'appui* » (p. 231) ; la disproportion ne peut nous empêcher de considérer ce dépit comme feint. Ainsi, « *accommodant [...] les vieux restes* », « *elle continue son chemin dans le monde* », la doctrine rittérienne est caduque et ne fait plus débat pour Febvre. Ce faisant, il rejette dans l'obscurantisme géographique, c'est-à-dire le déterminisme, ce qui a été et qui continue à être un des fondements de la géographie moderne. Pourtant, en 1934, le vieux thème des articulations littorales revient sur le devant de la scène géographique. On l'a laissé pour mourant avec Febvre, on redécouvre sa vigueur dans l'ultime tentative de réhabilitation opérée par Jules Sion, un des plus fidèles à l'esprit géographique vidalien.

Dans un article tardif, Sion se proposera de revenir à Vidal en s'opposant implicitement au programme de la géographie coloniale et économique de Dubois. Cette géographie était déjà défunte lors de la parution de son article : la « bataille des annales » était depuis longtemps gagnée par les vidaliens. Cet article est comme un prolongement de la *Géographie Universelle*. Publiée la même année et consacrée à la Méditerranée, elle a été écrite en collaboration avec Max. Sorre. Le sous-titre du tome - « *péninsules méditerranéennes* » aurait pu faire penser que la doctrine rittérienne eut été discutée. Or, tout

se passe comme si, depuis Dubois et Febvre, l'anathème déterministe commençait à être jeté sur cette doctrine fondamentale mais taboue en tant que doctrine<sup>248</sup>. Si elle sous-tend pourtant le cadre méthodologique et explicatif général, la doctrine n'est abordée rapidement que pour être rejetée : « *On a dit et redit combien la Méditerranée se prête à la vie maritime, par le développement et l'articulation de son littoral, la multitude des îles et des relâches, la régularité des vents comme les étésiens. Cela appelle des réserves pour le monde hellénique et surtout pour le bassin occidental. Partout, d'ailleurs, la Méditerranée a des vents violents, des tempêtes redoutées. Et certains des avantages qu'elle offrait autrefois à la navigation ont moins de valeur aujourd'hui* » (p. 45). Il ajoute même plus loin « *aujourd'hui, on cherche exactement l'inverse* » (p. 46). Il est significatif de voir que la critique du thème des articulations littorales se réduit à sa relation avec l'activité maritime (selon la relecture ratzélieuse) et se conclut sur l'inversion des valeurs géographiques (selon l'objection de Dubois). Pourtant, les fondements de la doctrine guident le raisonnement géographique global. Sans doute par des contraintes liées au projet éditorial, Sion n'a pu développer cette contradiction qui frise la schizophrénie : la géographie rejette ce qui est constitutif du fondement même de son modèle explicatif. Sion a néanmoins tenu à clarifier sa position, dans un article des *Annales*, l'année même de la parution de ce tome de la *Géographie Universelle*.

Sion, on l'a vu, est conscient de l'emprise ratzélieuse sur la doctrine. Mais lui aussi la présente paradoxalement à travers la relecture qui en a été faite par Ratzel. Citons la première phrase du texte : « *Préoccupé d'établir un lien entre les faits de la géographie et ceux de l'histoire, Karl Ritter attribua des « aptitudes civilisatrices » aux articulations littorales où il vit un facteur de densité et d'activité maritime* ». Sion en fait s'en prend à Brunhes et Vallaux qui auraient rejeté de façon catégorique la doctrine, trahissant alors la parole de leur inspirateur et modèle, Ratzel. Car ce dernier « *ne refuse pas toute valeur au dessin du littoral, comme on le lui a fait dire ; mais il démontre que, dans le cas de la Corse, elle tombe à*

---

<sup>248</sup> Ce qui n'empêche pas G. Hardy, l'année précédente (1933), de s'appuyer de façon caricaturale sur la doctrine des articulations littorales pour fonder en raison sa « *géographie des colonies* », marquant bien ainsi sa divergence d'avec la géographie coloniale de Dubois : « *les côtes bien articulées favorisent traditionnellement les échanges et la pénétration, tandis que d'autres, encombrées de bancs de sable, défendues par une barre, prolongent l'isolement. C'est, d'ailleurs, un fait de constatation courante que les grandes régions de colonisation correspondent à des caractères très déterminés du modelé terrestre : elles occupent, en général, des continents massifs, aux formes faiblement accusées, aux bords peu découpés, et ce n'est point un hasard si les Européens, habitants d'un petit isthme dentelé, se sont abattus sur elles ; leur simplicité même, leur défaut de nuances et de tentacules leur ont valu des populations attardées, réduites à leurs propres ressources, courbées sous la double tyrannie d'une nature brutale et de sauvages despotes, - conquêtes tout indiquées pour des essaims d'humanité en quête d'aventures et de profits* » (p. 26).

*néant* »<sup>249</sup> (p. 372). On a vu que ceci est vrai surtout pour Vallaux (1933, soit l'année précédente), moins pour Brunhes notamment en ce qui concerne la *Géographie humaine*. Sion juge que Brunhes et Vallaux ont « *eu le mérite de soumettre à la critique une notion qui, en se vulgarisant, en devenant un « lieu commun de l'histoire », conduisait à des erreurs grossières [...] Cependant, cette réaction si nécessaire n'a-t-elle pas dépassé son but ?* » (p. 372). La vérité tout comme la fausseté de la doctrine est donc suspecte à ses yeux. La critique du déterminisme est saine mais de là à refuser toute influence du milieu sur les hommes, c'est tout le modèle explicatif vidalien qui en ressort fragilisé !

Jules Sion en vient alors tout naturellement à s'en prendre à la critique de la doctrine faite par Dubois, mais sans jamais le citer : « *il n'y a rien d'étonnant à ce qu'un facteur isolé, comme le dessin de la côte, ne suffise pas toujours à déterminer l'intensité du peuplement et de l'activité humaine. Un avantage géographique n'est pas toujours mis en valeur : que d'autres lui soient préférés, voire même qu'à certaines époques il puisse s'annihiler ou devenir un inconvénient, c'est trop évident. Mais la question reste entière de voir si, dans certains cas, les articulations littorales ne favorisent pas le commerce et la formation d'un peuple de marins, quitte à chercher combien et comment* » (p. 373). Sion se fait ainsi le représentant de la doxa possibiliste. En comparant des exemples selon les lieux et les époques, il montre alors que l'articulation littorale est « *une condition non pas suffisante, mais presque toujours nécessaire* » au développement et qu'elle doit se combiner au site et à la situation. La doctrine est réhabilitée si et seulement si on la considère comme partie intégrante d'un combinaison de facteurs, « *un complexe d'éléments favorables* », qui ne doivent pas être pris séparément et qui varient selon les lieux et les époques et selon les échelles d'analyse. Ce ne peut donc être une doctrine : « *cette simplicité souffre des exceptions ou que celle de l'ensemble ne se retrouve pas dans les détails* » (p. 375). Sion reprend en fait l'argumentaire de Dubois. Par exemple lorsqu'il décrit les conditions de la navigation en Grèce antique, il conclut : « *pour ce passé du moins, Ritter était-il si loin de la vérité ?* » (p. 376). Si le rôle des articulations littorales, de l'effet de site et de situation évoluent en fonction de la capacité des hommes à s'affranchir des conditions géographiques initiales et à artificialiser les milieux, la dernière partie de son exposé tend à montrer que mêmes les civilisations les plus avancées ne peuvent s'affranchir totalement du milieu. Ici se situe la divergence avec Dubois lorsque celui-ci parle de « *vérité durable* ». Sion montre en effet que les conditions naturelles agissent sinon comme cause du moins comme contrainte (notamment en terme de coûts) et par inertie

---

<sup>249</sup> Cette critique peut être adressée de nos jours : de même que Ratzel, Reclus ne refuse pas toute valeur aux

des conditions héritées. On ne peut donc conclure avec Dubois que la modernité signe la fin de la géographie conçue comme une écologie humaine. Et « *si jadis on exagéra le rôle des articulations littorales, aujourd'hui on tend à trop le restreindre [...] La force d'un facteur comme celui qu'indiquait Ritter ne peut être mesurée par une loi simple ; le rôle de la géographie est de suivre ses multiples variations selon les pays et les temps* » (p. 379).

---

formes du littoral (voir les citations de Reclus plus haut dans le texte).



## *4- La querelle du déterminisme : réduction de la doctrine chorologique en doctrine des articulations littorales*

### *4.1. Lectures et relectures, référentiels et positionnements disciplinaires*

Comment clarifier les positions de chacun, comment dénouer les écheveaux des « influences » puisqu'il est rare à cette époque de citer ses sources, de rendre explicite les fondements doctrinaux par méfiance de l'abstraction ?

Résumons la bataille des articulations littorales : soit, chronologiquement, l'intervention sur la scène scientifique de Reclus, Dubois, Ratzel, Mehedinti, Blanchard, Brunhes et Vallaux, Febvre et enfin Sion. Tentons de formaliser les différents types de relations possibles des divers acteurs en présence au père fondateur Ritter. D'une part, cette relation peut-être explicite : nous dirons qu'elle est en relief. Si la filiation est directe alors le fils spirituel est un disciple assumé ; si elle est indirecte, alors le père fondateur n'est généralement qu'un simple faire-valoir et la référence au maître est stratégique plus que fondatrice pour l'épigone. Dans des cas plus rares le maître, d'une époque certes révolue, reste néanmoins à jamais un héraut. D'autre part, si la relation est implicite, nous dirons en creux, deux cas de figure sont possibles. Il s'agit soit d'une dissimulation volontaire du père afin de voiler les fondements disciplinaires, soit d'un refoulement, le père étant amnésié. Enfin, s'il n'y a aucune relation, que la rupture est consommée, elle peut-être un rejet pur et simple du père qui devient alors un repoussoir.

Cinq types de relations ont donc été distingués, appliquons-les à notre cas d'école de façon chronologique. Reclus est un disciple direct et avoué de Ritter. Comme le montre, de façon certes excessive, I. Lefort (1994), la filiation est patente mais « *Reclus se démarque profondément de son modèle rittérien* ». Elle ajoute qu'il s'agit « *d'une distorsion de fond, qui, pour ne pas être explicite, n'en est pas moins effective* ». G. Nicolas-Obadia (1974) a

souligné que la traduction de Reclus n'est pas une simple reproduction de la parole du maître. Elle a cherché à atténuer les aspects finalistes de son œuvre. La filiation n'est pas reproduction du discours du maître mais peut-être une assimilation et une distorsion. Les disciples sont souvent infidèles en cherchant à dépasser le maître. Dubois, dans son article subversif, se place dans la lignée éteinte après lui de Reclus, en instituant tout en critiquant la doctrine de Ritter. Il lui en dénie d'ailleurs la paternité puisqu'il la fait remonter à Strabon. Ritter est un repoussoir pour Dubois tout en étant un faire-valoir pour constituer sa propre école. Ratzel, plus que Dubois encore, est un disciple direct qui a reformulé le travail de Ritter en le schématisant pour mieux asseoir ses propres conceptions. La doctrine est assimilée et utilisée au profit d'une reformulation doctrinale. Tout se complique ensuite puisque la relation à Ritter est indirecte et souvent en creux. Se positionner par rapport à sa doctrine nécessite aussi une réflexivité disciplinaire. Mais toutes les relectures de Ritter ne sont pas mobilisées. Le choix n'est pas neutre. La mise au point doctrinale a été réalisée en France par Mehediniti, disciple de Ratzel et Vidal, faisant de Peschel le repoussoir, de Ritter le faire-valoir et de Humboldt le héraut, dont la statue est intangible au-dessus de la mêlée. Cependant, avec la mise à distance progressive mais relative de Ratzel, s'opposent les vues de Blanchard, proches de l'orthodoxie vidalienne (représentée par Gallois) et de celles de Brunhes et Vallaux, restés proches de Ratzel. Le jeu est dès lors difficile pour Sion, dans le rôle qu'il se donne de gardien du temple du possibilisme vidalien et dans son grand écart par la prise en compte de la critique « moderniste » duboisienne. L'étonnement lié à cette amnésie de Dubois de la part de Sion est relatif depuis qu'O. Soubeyran a mis en lumière la « bataille des Annales ». Le paradoxe étant que Sion reprend quasiment la conclusion de Dubois à son compte. Il faut comprendre cette proximité rejetée et la replacer dans le cadre du statut du déterminisme dans la géographie vidalienne. On a vu précédemment que Febvre cite Dubois. C'est aussi le cas pour Brunhes et Vallaux, dans des ouvrages mis au banc de la doxa postvidalienne. Contrairement à Febvre, Mehedinti, Sion et dans une moindre mesure Blanchard se positionnent, comme Vidal, dans la lignée ratzélienne. Enfin Dubois est le seul à faire référence à Reclus. Il est donc difficile d'identifier l'héritage rittérien, puisqu'il est surdéterminé par la lecture qui en a été faite par Reclus puis Dubois et surtout par Ratzel. La géographie post-vidalienne, celle de ses disciples restés fidèles à la parole du maître, mais aussi celle moins orthodoxe de Brunhes et Vallaux ont une lecture ratzélienne et donc indirecte de la doctrine de Ritter. Ritter est donc passé de la figure de faire-valoir avec Mehediniti à celle de repoussoir avec Blanchard, Brunhes et Vallaux, tout en devenant l'objet

d'un refoulement progressif. Febvre transformera ce refoulement en dissimulation, malgré la tentative avortée de Sion de retour aux premiers disciples du maître.

#### *4.2. La victoire de l'anti-déterminisme*

Avec l'article de Sion, nous atteignons l'incapacité dans laquelle se trouve la géographie pour généraliser et pour dépasser en dehors du déterminisme ce relativisme géographique issu d'une démarche naturaliste, réaliste et empiriste. C'est en définitive Lucien Febvre qui ressort grand gagnant du débat sur la doctrine des articulations littorales : sa construction de l'imaginaire disciplinaire s'imposera malgré toutes les réticences de l'orthodoxie vidalienne. Ce qui est frappant, c'est de voir que l'exemple des articulations littorales est souvent convoqué par Febvre pour dénoncer le déterminisme sous-jacent. Il critique donc Ritter mais se trouve dans l'impossibilité de convoquer Vidal pour le faire. Pour cause, comme nous le verrons, Vidal mobilise lui aussi la doctrine de Ritter. Febvre exhume alors l'article de Dubois tout en ignorant parfaitement la critique ratzélienne de l'œuvre de Ritter. Febvre dans sa tentative de mise en affrontement de l'héritage ratzélien et vidalien, ne peut se permettre de faire référence à Ratzel pour critiquer Ritter. Face au silence de Vidal et pour ne pas se ranger du côté de Ratzel contre Ritter, il doit se résoudre, d'une part à exhumer un article de Dubois et d'autre part à citer positivement Vallaux, alors que ce dernier est inlassablement dénoncé partout ailleurs dans son livre comme le plus déterministe et ratzélien des géographes français. Febvre se place donc en complet porte-à-faux par rapport aux écrits de Vidal sur ce thème et à la mise au point de Mehedinti (qu'il cite pour information en note de bas de page) qui se situent selon une perspective ratzélienne.

Abordons maintenant dans une profondeur temporelle plus longue, l'attribution de la paternité de la doctrine chorologique et des articulations littorales. Nous observons l'avancée ou le recul sur la scène scientifique de Ritter ou d'Humboldt. Nous avons déjà évoqué l'importance de Ritter quant à la formulation du programme de l'anatomie terrestre des années 1810 à 1850. La géographie comparée rittérienne fusionne avec l'héritage de la géographie physique de Buache pour fonder le courant de « l'anatomie terrestre ». Humboldt est alors considéré beaucoup plus comme un naturaliste que comme un géographe au sens strict (chez D'Avezac par exemple). A partir du milieu du XIXe siècle l'anatomie terrestre ne correspond plus aux postulats positivistes. Humboldt redevient, malgré Reclus, la figure tutélaire de la géographie (chez Duval par exemple). Ensuite nous observons un retour

critique à Ritter dans les années 1880 pour fonder l'anthropogéographie (chez Ratzel) ou la géographie humaine (chez Vidal de la Blache puis chez ses disciples les plus fidèles comme Sion) mais ce programme s'avère intenable par le positivisme latent, l'autonomisation de la géographie physique et la concurrence d'autres sciences, aboutissant à partir des années 1910 à un retour à Humboldt.

Abordons maintenant de façon plus précise la position de Vidal. Bien qu'elle soit subtile, elle ne nous paraît pas dénuée de toute contradiction. Ce qui peut nous permettre de mieux révéler les évolutions et les ambiguïtés de sa pensée géographique.

## *B- La rhétorique de l'ailleurs : contrastes et analogies des formes terrestres dans la géographie de Vidal de la Blache*

Ce sous-chapitre a un objectif simple : comprendre ce que Vidal de la Blache doit à la doctrine chorologique rittérienne et ce en quoi il s'en distingue. Nous verrons que la doctrine des articulations littorales est un exemple au cœur des emprunts rittériens. Mais si nous voulons aborder la complexité et l'évolution même des rhétoriques et des fondements scientifiques vidaliens, il convient encore une fois de se déprendre de l'imaginaire disciplinaire de la geste vidalienne, celle de Febvre et des premiers disciples (Gallois, De Martonne, Demangeon, etc.). Si Vidal est un continuateur de la méthode comparée, il s'en détache progressivement. Après avoir étudié la réception faite de la doctrine des articulations littorales dans les premiers écrits de Vidal de la Blache, laquelle peut se lire également dans le *Tableau*, nous analyserons enfin la géographie générale vidalienne dans les *Principes*.

### *1- Ambiguïté et ambivalence dans la réception de la doctrine des articulations littorales*

#### *1.1. Les premiers écrits*

La géographie vidalienne est imprégnée de la pensée de Ritter. Ritter n'est pas simplement, comme il est souvent dit, un lointain père fondateur dont Vidal convoquerait l'autorité de façon rhétorique. L'emprise de Ritter est très relativement sous-estimée par les historiens de la discipline. O. Soubeyran a montré néanmoins l'importance, en dépit de l'influence du néo-lamarckisme, des « *racines fixistes* » vidaliennes, héritées de Ritter

(Soubeyran, 1997 : 389-390 et 408). La géographie comparée de Ritter est au fondement même des réflexions géographiques contenues dans les ouvrages de « jeunesse » de Vidal, de la publication de ses premiers cours jusqu'à la fondation des *Annales de géographie* (1873-1891). Ce n'est pas seulement l'intérêt qu'il accorde aux faits de géographie physique qui ont fait de Vidal un auteur remarqué dès ses écrits de jeunesse. Il a aussi et surtout contribué à la réflexion sur la part géographique des faits historiques. L'existence d'une telle réflexion n'est pas une nouveauté dans la géographie française, imprégné des principes rittériens : le modèle explicatif fixé par le savant allemand est la référence incontournable. Il suffit de renvoyer à sa *Leçon d'ouverture du cours d'histoire et géographie à la Faculté des Lettres de Nancy* en 1873, à ses articles donnés à la *Revue politique et littéraire* de 1873 à 1875 (qui sont les résumés de ses cours à Nancy) et à ses ouvrages sur *l'Europe* et *La Terre* de 1883, qui sont eux-aussi issus de ses cours et ont par-là une valeur plus pédagogique que réellement scientifique. Il est difficile d'appréhender une quelconque refondation disciplinaire avant les premiers articles doctrinaux du début du XXe siècle. Nous pouvons encore déceler l'influence rittérienne capitale au moment même de sa « consécration » (1891-1903<sup>250</sup>). Il est néanmoins certain que la pensée rittérienne devient moins palpable à mesure que sa conception originale de la géographie humaine s'affermie. Vidal nourrissait son œuvre de géographie allemande et il est vrai que cette dernière avait pris depuis longtemps ses distances vis-à-vis du maître et précurseur Ritter. Il est caricatural, mais pas entièrement inexact et hors de propos concernant surtout le thème des articulations littorales, de montrer qu'il y a un Vidal rittérien remplacé progressivement par un Vidal « possibiliste ».

Examinons en premier lieu la *Leçon d'ouverture* de 1873, consacrée à « *la géographie dans ses rapports à l'histoire* ». Fort intéressante, elle n'a, à notre connaissance, jamais retenu l'attention des historiens de la discipline. Sans jamais citer son inspirateur, à qui il doit l'essentiel de sa leçon, Vidal se propose d'étudier l'Europe en utilisant « *la méthode de comparaison* », implicitement la géographie comparée rittérienne. Il poursuit en citant la fameuse phrase de Strabon que nous avons déjà citée (p. 2) : « *Il faut commencer par l'Europe, parce que cette partie du monde est celle dont la forme est la plus variée, et parce*

---

<sup>250</sup> 1903 est l'année de parution du *Tableau*. Nous retenons aussi la date de création des *Annales* qui marque la reconnaissance scientifique et institutionnelle de la géographie. Mis à part les manuels, les résumés de ses cours et les compte-rendus, les contributions programmatiques de Vidal se feront attendre plus de cinq ans après la première livraison des *Annales* (1896 puis 1899, en ajoutant, en 1898, le compte-rendu très riche de F. Ratzel). Mais c'est surtout à partir de 1904 que les articles fondateurs fixent définitivement le discours géographique. Il

*qu'elle est la plus favorable à la civilisation et à la dignité morale des citoyens* ». Les références explicites à Strabon et implicites à Ritter lui permettent de justifier l'intérêt d'une telle étude sur un plan à la fois scientifique et stratégique.

Voyons d'abord le plan scientifique. Ce passage de Strabon est, parmi d'autres, à l'origine de la doctrine rittérienne des articulations littorales. Vidal s'emploiera ainsi, dans les trois pages qui suivent, à reprendre les fondements de la doctrine et à montrer les aptitudes civilisatrices de la forme péninsulaire de l'Europe<sup>251</sup>. Cependant, après s'être placé implicitement dans la perspective scientifique du maître allemand, et à partir de la fin de la cinquième page seulement, Vidal s'autorise à faire œuvre d'originalité ou plutôt actualise ses réflexions géographiques : « *En réalité, Messieurs, la principale originalité de l'Europe consiste dans la distribution des mers qui la baignent* ». Il se consacre alors à décrire non plus les formes terrestres mais les faits de climatologie liés à l'océanographie, et les faits historiques et politiques, pour conclure sur la négation du déterminisme naturel : « *Il est arrivé peu à peu que la civilisation, façonnant, pour ainsi dire, l'Europe à son usage, a créé elle-même les conditions dont elle profite* » (p. 28). Comment en arrive-t-il à ces conclusions qui inversent en partie la proposition rittérienne<sup>252</sup> ? L'emploi de l'expression de « *en réalité* » n'est pas fortuite. Même s'il reprend les thèses rittériennes, son argumentation s'en détache. Car les faits positifs de géographie physique sont analysés en eux-mêmes et une attention poussée est donnée aux faits économiques et politiques actuels, notamment les faits commerciaux et politiques qui concernent avant tout la puissance française. Tout est dit en une phrase : « *La vocation et les aptitudes d'une population sont sans doute étroitement liées au sol qu'elle habite ; mais le parti qu'elle en tire dépend d'elle seule ; et si les annales d'un même pays présentent de telles inégalités de fortune, si son aspect physique et le sol même révèlent des changements, si le secret des prospérités disparues semble parfois à jamais enfoui, c'est que les influences du monde physique restent subordonnées à ces forces libres, dont le jeu compose l'histoire de l'humanité* » (p. 27). Si la géographie analyse la part de déterminisme dans la relation des hommes au milieu, elle ne saurait s'affranchir de l'explication historique et, en dernière instance, de la part de liberté d'action de l'homme, de

---

est enfin banal d'affirmer que les deux derniers ouvrages, tardif ou posthume, n'auront qu'un impact plus limité (*La France de l'Est* et les *Principes de géographie humaine*).

<sup>251</sup> Qu'il nous suffise, pour le montrer, de citer deux passages: « *L'Europe, à la définir, est une péninsule, la plus vaste, si l'on veut, de celles du continent asiatique. Si vous la comparez à l'Afrique, vous serez surtout frappés des sinuosités et des découpures qu'offre son littoral, et qui lui donnent, avec une étendue trois fois moindre, une longueur de côtes cinq fois plus considérable* » (p. 3). Ainsi « *les anciens ne s'y trompaient pas, si incomplètes que fussent leurs comparaisons, quand ils se plaisaient à attribuer à la nature de l'Europe une sorte de vertu morale et expliquaient par là la supériorité guerrière et politique de ces habitants* » (p. 5).

sa capacité d'exploitation du milieu ou d'affranchissement vis-à-vis de ses contraintes. La portée scientifique de la géographie rejoint donc ici son utilité stratégique, puisqu'une part de l'explication échappe à des causes proprement géographiques et reste subordonnée à des considérations politiques et économiques. La géographie en tant que science se justifie alors aussi face au contexte historique marqué par le sentiment de déclin de la puissance française depuis la défaite de 1871 et face aux intérêts politiques et économiques qui s'accroissent dans les colonies. Pour Vidal, « *Si l'Europe est le théâtre sur lequel se jouent nos destinées, le principal marché qui s'ouvre à nos produits, l'objet par conséquent qu'il nous importe le plus de connaître c'est le mouvement colonial et les intérêts commerciaux* »<sup>253</sup>. La référence à Strabon est pertinente dans la constitution de la géographie moderne en ce sens qu'elle permet de faire confluer deux sources de légitimité : disciplinaire (ne pas se poser en rupture face à la géographie historique dominante) et sociale (celle des intérêts politiques et économiques nationaux dans les colonies face à la concurrence des puissances voisines). Au fondement stratégique de la reconnaissance scientifique et institutionnelle de la géographie, Vidal prend soin de ne pas se placer en porte-à-faux par rapport à la doctrine rittérienne. La référence rittérienne n'est pas seulement rhétorique, elle permet d'asseoir un discours proprement géographique : un objet (la surface terrestre et ses parties constitutives), une méthode (la comparaison des formes), une analogie fondatrice (l'organicisme), une explication universelle (les formes richement articulées favorisent le développement).

Nous n'avons pas pu consulter son ouvrage de 1883 (intitulé « la Terre, géographie physique et économique. Histoire sommaire des découvertes »). Les résumés de ces cours qui paraissent dans la *Revue politique et littéraire* confirme néanmoins l'emprise rittérienne et l'importance accordée à la géographie commerciale et coloniale. Mais il nous semble que Vidal considère déjà ces deux aspects de la géographie de façon séparée. Les écrits qui concernent les intérêts commerciaux et coloniaux sont facilement identifiables et se distinguent d'écrits plus proprement savants. Si Ritter est souvent cité dans les premiers, sa méthode comparée n'est mise en œuvre que dans les seconds. Les premiers disparaîtront<sup>254</sup> à partir de la fondation des *Annales*.

---

<sup>252</sup> Nous avons vu que Ritter est lui-même sensible à l'idée de perfectibilité des milieux par l'action humaine.

<sup>253</sup> Pourtant Vidal s'est presque toujours borné à l'étude de l'Europe, dans ses propres écrits comme dans les thèses qu'il a dirigées. Il est remarquable d'ailleurs que dans ses ouvrages généraux, il ait commencé chronologiquement par la Terre, puis les pays européens voisins de la France, la France ensuite, et enfin, la France de l'Est !

<sup>254</sup> Hormis la France de l'Est (1917).



Abordons son ouvrage sur les *Etats et nations en Europe*, paru en 1889. Dans l'avant-propos, Vidal défend l'idée que la géographie doit se fonder sur l'étude du milieu naturel pour expliquer les variétés des peuples : il s'agit du programme anthropogéographique, de la mise en relation de la diversité naturelle et humaine. Contrairement à Ratzel, Vidal fait clairement la distinction entre État (artificiel d'un point de vue géographique) et région naturelle (influence géographique prépondérante). États et peuples sont des « *personnages historiques* », non des organismes. Il se refuse à faire de la géopolitique : les Etats sont laissés aux contingences historiques, à l'histoire en tant que discipline<sup>255</sup>. C'est seulement au niveau des régions naturelles que le sol influence la vie des peuples. Il s'oppose ainsi à l'usage de principes biologiques appliqués aux faits proprement historiques et contingents que sont les constructions étatiques. Aucun État « *ne correspond dans son ensemble à une contrée assez homogène par ses caractères physiques pour être regardé comme une région naturelle. Leurs territoires représentent des groupements sur lesquels l'influence de la géographie ne s'est exercée qu'en collaboration avec beaucoup d'autres causes étrangères. Mais dans ces groupes plus ou moins artificiellement formés et plus ou moins étroitement maintenus, il entre un certain nombre de régions auxquelles des affinités physiques toujours distinctes permettent d'appliquer le nom de régions naturelles. Leur connaissance donne la base nécessaire pour étudier les rapports entre le sol et les habitants. En plus d'un cas elle explique les variétés et même les contradictions qu'on observe dans la physionomie des peuples* ». Dès 1889, les principes vidaliens sont en place : la mise à distance du déterminisme et du modèle ratzélien réduit l'approche anthropogéographique à ne s'intéresser qu'aux régions naturelles car « *l'influence du sol ne se traduit pas toujours directement dans les manifestations de la vie contemporaine. Essentiellement multiple et fluide, elle circule à travers la vie des peuples* ».

Le reste de l'ouvrage est une discussion rittérienne classique sur les formes (la configuration et les limites), les positions (des continents, mers, reliefs), les articulations et les populations. La question centrale au sujet de l'Europe est en effet la suivante : quels sont les « *caractères distinctifs qui lui ont valu son rôle élevé dans l'histoire de sa civilisation* » ? La forme péninsulaire de l'Europe (et la position en isthme de la France) est le caractère distinctif majeur. Ainsi « *la position géographique de l'Europe est une des causes qui ont le plus contribué à en faire le foyer de la civilisation, et à lui donner une supériorité qu'elle n'est pas près d'abandonner, même devant son émule et sa fille, la civilisation américaine* ». Sa méthode chorologique fonde son principe explicatif sur les configurations des lieux et leurs positions

---

<sup>255</sup> Cet ouvrage cherche à autonomiser la géographie par rapport à l'histoire, « *à fondre l'élément historique dans*

relatives, agissant notamment sur la communication. De ce point de vue, l'Europe est à l'hémisphère boréal ce que l'Australie est à l'hémisphère austral : « *L'Europe est située au centre de l'hémisphère continental par excellence, tandis que l'Australie qui, à bien des égards, lui est opposée, occupe le centre de l'hémisphère océanique. Aussi les populations océaniques ont été privées de bonne heure de rapports fréquents avec leurs semblables ; elles se sont trouvées isolées au milieu de mers immenses, et cette circonstance a contribué à les maintenir dans un état inférieur de civilisation. Rien de semblable en Europe, où les rapports sont pour ainsi dire nécessaires et continus avec les autres continents* » (p. 5). C'est quelques lignes auraient pu être de la plume de Ritter. L'innovation repose sur la constitution d'une autre méthode de découpage à partir de divisions naturelles : aux péninsules et autres formes de contact entre terres et mers, entre hauts-pays et bas-pays, s'ajoutent les régions. La région est considérée comme le moyen et la finalité de l'analyse géographique qui explique la diversité humaine par la diversité des conditions géographiques. Ce faisant, il se place dans l'héritage rittérien.

## *1.2. Les articles programmatiques*

Le premier article programmatique de la géographie vidalienne (1896) n'est en quelque sorte qu'un long commentaire de la notion d'« *unité terrestre* » ou du « *Tout terrestre* », conçue par Ritter et considérée comme le fondement de cette géographie générale qu'entend édifier Vidal en France. Si l'œuvre de Ritter est la plus commentée, il fait remonter l'idée de l'unité terrestre aux savants ioniens. Ce principe est le « *point de départ de la tradition scientifique de la géographie* », qu'il oppose à la tradition descriptive des voyages, à cette géographie de l'inventaire, conçue comme un « *répertoire de renseignements* ». Il prend soin néanmoins de ne pas trop opposer ces deux géographies, puisque la seconde rend service à la première. C'est ainsi par le perfectionnement des moyens d'observations et par l'accroissement des connaissances du globe (suite aux grandes découvertes de la Renaissance) que la géographie scientifique a accompli ses plus grands progrès. Les idées d'un Ritter ou d'un Humboldt découlent comme naturellement de l'élargissement de l'horizon géographique. Et dès 1650 en Hollande, Varenius posait les principes d'une géographie générale. En ce sens, point de rupture entre Erathostène, Varenius, Ritter et Humboldt. Un

---

*l'analyse géographique* » et s'adresse « *à ceux qu'intéressent ces délicates questions de méthode !* »

principe, une connaissance de plus en plus exhaustive de la Terre, des moyens d'observation qui se perfectionnent : voici les causes de l'émergence d'une géographie scientifique.

Pourquoi, selon Vidal, l'idée d'unité terrestre est-elle au fondement d'une géographie vraiment scientifique ? Parce que « *c'est par elle que les notions d'enchaînements, de causes et de lois s'y sont implantés* ». Subrepticement, Vidal se démarque de la géographie comparée. Il manquait à ces prédécesseurs de la première moitié du XIXe siècle des moyens d'observation plus précis pour comprendre les « *divisions infiniment plus complexes qui résultent de la combinaison des causes physiques* ». Mais plus fondamentalement c'est une coupure épistémologique que Vidal entrevoit. Humboldt ou Ritter ont orienté la géographie sur la voie scientifique avec le principe d'unité terrestre, dont découlent ceux de combinaisons et d'enchaînements entre les phénomènes naturels et humains (« *cet incessant échange d'effets réciproques* », Vidal, 1905, p. 202). Mais la géographie contemporaine a évolué depuis leur époque. Cette évolution de la géographie est l'expression des transformations qu'ont connues les sciences naturelles. C'est que l'explication n'est plus dans les formes apparentes, mais dans leurs genèses. La géographie ne doit pas être un répertoire rittérien d'analogies et de symétries entre les formes mais doit rechercher les causes générales génétiques<sup>256</sup>. Cette idée ne s'exprime fortement que dans cet autre article donné aux *Annales de Géographie* en 1905, comme le signifie cette affirmation : « *pour l'explication des formes et de la physionomie terrestres, il faut remonter au passé* ». Ainsi la physionomie terrestre s'explique par cette combinaison de phénomènes naturels et humains qui forment des milieux originaux et dont les éléments qui les ordonnent sont des forces agissant selon une durée et une intensité variable. Ces « *rapports de dérivation dans les formes successives* » peuvent être réductibles à des lois. Ainsi le géographe « *ne se contentera pas de nommer, de constater ; il aura donné aux faits leur explication, ou du moins ce qu'on peut appeler de ce mot dans les sciences humaines ; c'est-à-dire qu'il aura assigné aux faits la place qui leur appartient dans la succession dont ils font partie* » (p. 199).

Le tour de force de Vidal de la Blache est donc de faire penser qu'il y a à la fois continuité et rupture avec la géographie qui le précède (la géographie des explorations et celle de Ritter). La continuité réside dans la foi positiviste de l'approfondissement des connaissances par l'agrandissement de l'horizon géographique et par l'amélioration des moyens d'observation. La rupture épistémologique consiste dans la révolution scientifique positiviste et évolutionniste qui met à mal les principes issus de la géographie comparée :

« Ainsi, les progrès récents dont nous avons essayé de donner une idée, ont confirmé l'idée d'un enchaînement entre les phénomènes d'ordre divers qui contribuent à caractériser la physionomie de la surface terrestre. La différence est que, leur genèse étant mieux éclaircie, on saisit entre eux des rapports intimes, vrais, et non de pure apparence. Cette conception de la géographie s'est établie d'elle-même, comme l'expression d'une évolution générale qui s'est produite dans les sciences de la nature » (p. 202). Le grand mérite qu'il se donne (et qui est donné à Vidal) est bien d'avoir tourné résolument la géographie vers les nouvelles connaissances acquises par les sciences de la vie et de la terre : « J'ai essayé de montrer combien la connaissance des phénomènes physiques avait gagné en étendue et en profondeur. C'est sur ce fond plus riche que peut désormais fructifier, comme une plante transportée d'un sol maigre dans un terreau fertile, la conception rittérienne des rapports entre la nature et l'histoire » (p. 199). L'aboutissement de ce changement de perspective est la notion de région naturelle.

### *1.3. La rhétorique de la diversité dans le Tableau*

Ce que le thème des articulations littorales peut nous dire quant à notre réflexion sur l'esprit géographique et sur le rapport de la géographie à l'ailleurs, c'est cette rhétorique de l'ailleurs, qui repose en dernière instance sur la description, la comparaison et l'explication des ressemblances et des différences de la figure de la Terre.

Le Tableau est composé de deux parties distinctes : une géographie générale et une géographie régionale. Mais il n'y a pas de dissociation de méthode. La France est pour ainsi dire nomade. Le souci du découpage pertinent de l'espace est surdéterminé par une vision générale, systémique dirait-on aujourd'hui. Un organisme (une plante, un animal, un homme, un Etat et/ou une nation) ne peut en effet pas être dissociée de son milieu. Ainsi, plutôt que de définir les frontières politiques ou naturelles de la France<sup>257</sup>, il préfère au préalable s'attacher aux actions et réactions liées aux influences maritimes et continentales. Ensuite, en changeant d'échelle d'analyse il décrit la France du nord et la France du sud. Mais, dans la description régionale, à cette dichotomie, il préfère disjoindre son analyse en grandes régions (rhénane, massif central, midi océanique...). Il n'en reste pas moins que, tout au long de

---

<sup>256</sup> Il rejoint donc les analyses de Mededinti (1901) que nous avons évoqué précédemment, sans pour autant s'opposer directement à Ritter.

<sup>257</sup> Les monographies régionales débutent très souvent sur une première partie délimitant l'espace-objet d'étude.

l'argumentation, ce sont les régions naturelles ou les pays qui sont le cadre d'analyse privilégié. Les jeux d'échelle sont permanents pour ne pas limiter l'analyse à un cadre spatial auto-justificateur. Tout se fait par petites touches, par transition et gradation.

En introduction, il pose la limite de l'objet/espace d'étude, la France. La France est bien une entité géographique ou plutôt un « *être géographique* » mais il n'y a pas une « *unité faite d'avance* », un « *cadre fourni par la nature à l'histoire* » et donc au géographe qui l'étudie. Vidal refuse de parler pour la France d'unité. Si la France possède une « *individualité* » propre, ce n'est pas par l'identité, l'uniformité mais par l'« *harmonie entre ses diverses parties* ». C'est quasiment le programme des monographies régionales qui est scientifiquement illégitime : on ne peut isoler une entité spatiale. Dans cette vision positiviste une réponse est donnée : la géographie régionale est un préalable à une géographie générale, objectif scientifique majeur mais encore difficile à remplir faute de données. Il faut ainsi multiplier les études régionales pour permettre à terme l'élaboration d'une géographie générale solide. C'est ce discours de justification que dénonce notamment Simiand.

Il a souvent été cité ce court passage, typique de la phraséologie vidalienne, à partir duquel L. Febvre a pu définir le possibilisme (1922). Il s'agit de la fin de cette courte introduction qui questionne l'unité/personnalité de la France. C'est un des rares exposés qui met en lumière de façon explicite un questionnement d'ordre méthodologique voire théorique. C'est en tout état de cause un passage clés si ce n'est paradigmatique : « *Il faut partir de cette idée qu'une contrée est un réservoir où dorment des énergies dont la nature a déposé le germe, mais dont l'emploi dépend de l'homme. C'est lui qui, en la pliant à son usage, met en lumière son individualité. Il établit des connexions entre des traits épars ; aux effets incohérents de circonstances locales, il substitue un concours systématique de forces. C'est alors qu'une contrée se précise et se différencie, et qu'elle devient à la longue comme une médaille frappée à l'effigie d'un peuple* ». Le propos est clair : pas d'unité naturelle à priori ; c'est l'homme par son action, en tant qu'être géographique, qui construit cette unité. La géographie physique ne dicte pas le cadre de la géographie humaine. La région naturelle est avant tout celle d'un genre de vie. Là aussi on est loin des monographies régionales avec, en première partie, les traits physiques qui déterminent le cadre de l'étude, une unité naturelle sur laquelle se superpose une unité humaine.

Plutôt que définir la France, de l'appréhender par une certaine homogénéité de facteurs naturels et humains qui seraient communs aux diverses parties de la France, il préfère insister sur les différences, l'extrême variété des milieux, des combinaisons de conditions naturelles et de genres de vie. C'est tout un jeu subtil entre les analogies et les contrastes.

L'archétype de sa démonstration est toute rittérienne : les articulations insulaires et péninsulaires ; mais aussi les articulations internes entre plateau et plaine, entre versant et vallée, entre deux reliefs...L'isthme gaulois de Strabon est également au cœur de sa description. La tendance à l'uniformité se réalise du fait de l'action des hommes et particulièrement de la modernité : migration, circulation, échange, etc.

L'articulation n'est pas seulement une découpe littorale, c'est aussi toute forme de transition d'une forme à une autre, de contact, de communication et l'irréductible diversité terrestre se manifeste dans ces formes de transition, qui prédisposent au progrès, par les contacts, les échanges qu'elles appellent.

Sous la plume de Vidal, les références explicites au vocabulaire rittérien et à sa méthode comparée (celle de la comparaison des formes des continents et de leurs articulations littorales) disparaissent à partir de 1891. Les mobilisations et les citations de Ritter se raréfient et se limitent à lui rendre hommage en tant que figure fondatrice, avec Humboldt, de la géographie scientifique moderne. Mais tout ne semble pas aussi simple. Ritter n'intervient pas seulement dans la rhétorique légitimatrice de la géographie vidalienne. Ainsi le thème des articulations littorales reste présent dans l'œuvre de Vidal, même s'il tend à diminuer. Au fil du *Tableau*, nous pouvons noter 16 occurrences du terme « articulation » ; 5 dans les *Principes*. Dans le *Tableau*, la notion d'articulation intervient non seulement dans la description des littoraux (ceux de Bretagne, de Normandie, d'Aunis et Saintonge, de Provence et du Languedoc) mais elle s'applique aussi aux formes de relief continental telles que les coteaux, les rebords de plateaux, les flancs de vallées (dans la description du relief d'Île-de-France, de Bourgogne, de Lorraine, de Touraine, des périphéries du Massif central comme le Vivarais) ainsi que les couloirs fluviaux et les seuils (le couloir rhodanien et le seuil du Poitou). Suivant en cela Ratzel, l'articulation entre dans le vocabulaire géographique décrivant le « *labyrinthe des formes* », sans se référer pour autant explicitement à la vieille méthode comparative rittérienne. Un indice cependant, la métaphore organiste et parfois anthropomorphe y est assumée. Demeure surtout le principe explicatif fondamental : l'articulation marque un contraste dans le paysage qui participe à la diversité géographique et humaine ; en cela elle est une forme géographique complexe et essentielle, puisque de transition et produite par le contact. Elle facilite les échanges, le peuplement et prédisposerait à ce titre au développement de la contrée.

Cependant, un resserrement du sens s'opère dans les *Principes*, au sein duquel seules les articulations péninsulaires et insulaires sont invoquées. Tout se passe en effet comme si le

thème des articulations perdait en substance (rhétorique et doctrinale). Sans pour autant devenir un terme neutre, purement descriptif, il semble passer au second plan. Dans ce passage tiré des *Principes de géographie humaine* (1922 : 99), Vidal fait référence aux articulations littorales : « *Le surpeuplement, initial et pour ainsi dire congénital à l'espèce humaine, rentre essentiellement dans ce double caractère économique et géographique : économique, puisqu'il a le plus souvent pour cause l'insuffisance à tirer parti du sol et l'emploi de méthodes agricoles trop extensives ; géographique par les formes qu'il revêt et les effets qu'il engendre suivant les milieux où il se produit. Il est naturel que moins l'espace est étendu, plus tôt le point de saturation soit atteint. C'est pourquoi l'on voit des îles, des articulations littorales, d'étroites bandes bornées par les montagnes, chargées d'une population surabondante, se défaire par l'émigration de ce surplus. Quelques-unes ont dû à cela un rôle qui a eu son importance dans la civilisation. C'est par la Phénicie, la Hellade, les îles de la mer Égée et de la mer Ionienne que la Méditerranée est devenue ce qu'elle reste dans l'histoire générale, un lieu de concentration et de syncrétisme de peuples. [...] Mais des domaines ainsi restreints seraient impuissants à donner aux sociétés humaines la consistance qui les assure contre les chances de destruction. Le bassin de la Méditerranée, image encore imparfaite de ce qu'il fut, malgré les efforts de restauration qui y ramènent la vie, n'est-il pas un exemple de la fragilité de ces civilisations, auxquelles manque la large base territoriale ?* »

Il ne reste de Ritter que le vocable descriptif d'articulation littorale. L'influence de Ratzel est omniprésente dans ce passage, à travers les notions de « densité », de « concentration », d'« émigration », d'« échange », d'« espace » et de « base territoriale ». Plus encore, c'est le corps de la doctrine rittérienne revisitée par Ratzel qui est exposé. Les articulations littorales permettent la concentration en compartimentant l'espace mais, faute de base territoriale, le surpeuplement (implicitement des densités trop importantes pour la capacité de charge du milieu) est atténué par des vagues de migrations qui provoquent des contacts multiples (avec d'autres milieux et d'autres peuples) et finalement un niveau de civilisation avancé. Les civilisations, pour prospérer et durer, doivent fonder des colonies ou des empires pour élargir leur base territoriale. Le thème des articulations devient un principe explicatif faible. Si l'expression est encore utilisée, elle est toute entière médiatisée par la lecture qui en a été faite par Ratzel<sup>258</sup>. Toutefois, un autre passage des *Principes* est plus révélateur de la position ambiguë de Vidal : « *On peut donc dire que, par une révolution longuement préparée mais devenue surtout manifeste de nos jours, les rapports entre les*

---

<sup>258</sup> Le passage mentionné n'est qu'exemplaire et beaucoup d'autres auraient pu être cités.

*terres et les mers ont été modifiés. Certains avantages auxquels jadis la géographie attachait un grand prix, tels que les découpures multiples, les articulations de détail du littoral, ont passé au second plan, tandis que les considérations de position prenaient le dessus. Mais en somme l'influence de la mer s'est généralisée ; elle a largement empiété sur les continents. C'est, sur de plus amples espaces, par de plus grandes masses, entre continents et océans, que l'échange des marchandises et des hommes s'opère désormais ».*

En filigrane, Ritter avait raison en son temps, Ratzel a raison aujourd'hui. Sans critiquer Ritter, Vidal peut affirmer la justesse des vues de Ratzel. Pour ce faire, il ne se positionne pas sur un terrain épistémologique mais réaliste. L'histoire a fait évoluer « *les rapports entre les terres et les mers* » ; le rôle civilisateur que jouaient autrefois les articulations littorales a été remplacé par celui des positions dans les courants d'échanges (on dirait aujourd'hui de la mondialisation). L'attention portée à l'histoire, produit des contingences humaines, permet de ne pas nier les facteurs géographiques qui sont considérés comme primordiaux mais relatifs et instables. En cela nous voyons la cohérence des vues de Vidal, qui sont restées proches de ses écrits de « jeunesse ». La dimension téléologique et formelle de la doctrine rittérienne est abandonnée au profit de la dimension historique et de l'analyse à l'échelle régionale qui permettent de relativiser une vision par trop stable et ordonnée et de réintroduire l'action humaine. Mais il ne tire pas toutes les conclusions de Marcel Dubois, même si sa position sur ce point est proche (bien qu'il ne le cite jamais). Un point n'a pas été abordé volontairement jusqu'ici, celui qui marque le plus sa divergence avec la doctrine rittérienne. Nous voulons parler ici de l'idée d'évolution. Mais comme nous l'avons déjà vu, ce n'est pas Vidal lui-même qui a fait cette mise au point ; Mehindeti s'étant chargé de le faire dans un article des *Annales* de 1901. Contrairement à Dubois et à Mehedinti, Vidal assoie son programme géographique sur un socle rittérien.

Dans ce premier chapitre nous avons fait le pari que cette notion d'articulation littorale était un exemple spécifique mais exceptionnellement révélateur des fondements scientifiques de la géographie de ses origines jusqu'au moment de sa disciplinarisation. Cette assise est problématique et la discussion sur la doctrine des articulations littorales le montre bien. La géographie moderne, qui se veut explicative et non pas seulement descriptive et stratégique, n'échappe pas au déterminisme contre lequel pourtant elle se construit.

Mais au-delà, si cette doctrine est constitutive d'une discipline conçue en tant que savoir positif, il reste que l'on ne peut pas perdre de vue le fait que la géographie, malgré l'achèvement des explorations, entend rester la description et la connaissance de la terre, une



intelligence du monde, de ce « tout terrestre » cher à Ritter. Un des enjeux essentiels de notre approche est d'éclairer ce tournant décisif, celui de l'exploration à l'appréhension scientifique. Mais la géographie reste un discours et une lecture de l'ailleurs dont il est intéressant de voir que cette « géographie du progrès » est la base explicative : les « avantages géographiques », les « conditions naturelles favorables » expliquent les évolutions contrastées des sociétés humaines. Cet esprit géographique est aussi un imaginaire disciplinaire dont il est difficile de se débarrasser. Et plutôt que d'envisager la conception du rapport homme/milieu comme un « environnementalisme » (un déterminisme et/ou un possibilisme), nous envisagerons cet « esprit géographique » en tant que discours sur l'ailleurs. Une rhétorique que l'on ne peut séparer du contexte épistémologique mais qui reste un discours tendu vers la prise en compte de cette diversité interminable de la géographie terrestre. En ce sens un philosophe et voyageur comme Volney mérite autant le qualificatif de géographe que Vidal de la Blache.

Nous donnons à cette expression d'« ailleurs » une signification forte. L'ailleurs n'est pas seulement ce qui est étranger ou inconnu. C'est un truisme de dire que l'expérience de l'ailleurs est tout autant une connaissance de ce qui était lointain qu'une mise à distance de ce qui était proche. C'est un dépaysement, mais encore faut-il dire aussi que les choses sont autres ailleurs : « *Vérité au deçà des Pyrénées, erreur au-delà* »<sup>259</sup>. C'est bien une mise en péril de soi et de l'ici par l'autre, ailleurs. Cette géographie doit être avant tout comprise comme une connaissance de la diversité terrestre. Et Vidal de la Blache mieux que quiconque a fixé le discours géographique en le concevant comme un savoir qui se fonde sur les moindres nuances, les petites touches qui font contraste dans le paysage pris comme un Tableau. C'est une géographie de la diversité, des différences, des ressemblances, des contrastes, des gradations, des homologues et des analogies.

---

<sup>259</sup> Aphorisme célèbre des *Pensées* de Pascal (1<sup>re</sup> partie, chap. *De la justice. Coutumes et préjugés*) répondant à Montaigne dans les *Essais* : « *Quelle vérité est-ce que ces montagnes bornent, mensonge au monde qui se tient au-delà ?* ».

## *2- L'itinéraire du possibilisme vidalien revient-il à l'élaboration d'une anthropogéographie ?*

En conclusion de son article sur les relations entre la géographie humaine et l'ethnologie, Jules Sion (1937) établit une correspondance entre un retour à Paul Vidal de la Blache et une ouverture à l'ethnologie (qui selon lui ne s'est pas encore produit et qui manque à la géographie) : au contact de l'ethnologie nous aurions « *enrichi et assoupli notre outillage mental, posé autrement les problèmes, mieux compris notre civilisation, du moins en ses stades archaïques, en la confrontant avec d'autres. Nous aurions multiplié les comparaisons d'où naîtra cette géographie générale à laquelle Vidal de la Blache attachait le plus haut prix* ». J. Sion montre que P. Vidal de la Blache « *pense ainsi en ethnologue* », ne réduisant pas la géographie à déceler les influences géographiques mais, au contraire, médite sur l'évolution des civilisations, sur la formation des races, sur les genres de vies et les domaines de civilisations, autant « *d'idées qui sont à la base de toute science de l'homme* ». Jules Sion conclut sur cette interrogation : « *N'y aurait-il point quelque profit à ne pas oublier cet enseignement ?* ». Nous chercherons à circonscrire cet enseignement de Vidal, méditant sur le devenir des civilisations et pensant en ethnologue, et à en montrer la portée et les limites.

### *2.1. La géographie générale à travers les Principes de la géographie humaine*

Pour étudier le paradigme « anthropogéographique » de P. Vidal de la Blache, nous ferons surtout référence à ses articles doctrinaux, qui ont eu tant d'importance dans la constitution de la discipline et à son œuvre posthume, paru en 1922, *les Principes de géographie humaine*. Nous savons que ce dernier, inachevé, n'a pas l'ampleur ni la cohérence qu'il aurait dû avoir pour Vidal lui-même. Il offre néanmoins une vue riche et peu exploré de la pensée vidalienne, cette géographie générale dont parlait J. Sion. Ainsi à leur lecture, on se rend compte à quel point Vidal s'intéressait à l'évolution des civilisations, même s'il ne la détachait jamais de son rapport au milieu naturel.

Dans l'introduction des *Principes*, Vidal situe d'emblée la géographie dans sa profondeur historique. L'esprit géographique est fondamentalement celui d'une curiosité intellectuelle pluriséculaire qui s'essaie à associer la diversité des éléments naturels aux variations des genres de vie que l'on observe chez les hommes : « *L'homme s'intéresse surtout à son semblable, et, dès qu'a commencé l'ère des pérégrinations et des voyages, c'est le spectacle des diversités sociales associé à la diversité des lieux qui a piqué son attention. [...] Pour la plupart des auteurs anciens auxquels la géographie fait remonter ses titres d'origine, l'idée de contrée est inséparable de celle de ses habitants ; l'exotisme ne se traduit pas moins par les moyens de nourriture et l'aspects physique des hommes, que par les montagnes, les déserts, les fleuves qui forment leur entourage* ». Mais il entend tout de suite distinguer son programme scientifique de l'esprit de découverte et de la curiosité superficielle du voyageur ; la géographie, comme il la définit, ne découle pas directement de l'exploration. Ainsi, « *la grande lumière qui se projeta au XVI<sup>e</sup> siècle sur l'ensemble de la terre eût pu donner lieu à une véritable géographie humaine. Tel ne fut pas le cas [...] quand ce n'est pas le merveilleux, c'est l'anecdote qui y domine. Dans ces divers types de sociétés qui défilent sous nos yeux, aucun principe de classification ne se fait jour* » À l'inverse, la géographie humaine « *apporte une conception nouvelle des rapports entre la terre et l'homme* » parce qu'« *expression d'un développement d'idées et non le résultat direct et pour ainsi dire matériel de l'extension des découvertes et des connaissances géographiques* ». Comme pour Ritter, la géographie n'est donc pas selon Vidal le fruit direct du voyage et de cette curiosité pour l'exotisme. Elle doit sa naissance aux principes de comparaison qui peuvent être dégagés de l'étonnante diversité de la terre et de celle des hommes. Il se place alors dans la lignée « *qui va des premiers philosophes grecs à Thucydide, Aristote, Hippocrate et Eratosthène. [...] Il s'était trouvé là des penseurs qui, comme Héraclite, véritable prédécesseur de Bacon, jugèrent que l'homme, plutôt que de river la recherche de la vérité à la contemplation de son microcosme, aurait grande raison d'étendre son horizon et de demander des lumières "au monde plus grand" dont il fait partie. Ils commencèrent par chercher dans le milieu physique l'explication de ce qui les frappait dans le tempérament des habitants* ». Il poursuit son histoire de la connaissance géographique en ces termes : « *Puis, à mesure que les observations sur la marche des événements et des sociétés s'accumulèrent dans le temps et l'espace, on comprit mieux quelle part il convenait d'y assigner aux causes géographiques* ». Bien sûr, la géographie humaine est toutefois intimement liée aux progrès de l'exploration du globe qui lui fournit des matériaux descriptifs précieux. Vidal définit donc le programme scientifique de la géographie contre l'exploration, comme un discours savant. Mais les

progrès géographiques se font par l'accumulation des données issues de la connaissance accrue du globe.

Les découvertes et les voyages fournissent en effet à la géographie des matériaux utiles à son programme scientifique fondée sur la description et l'explication de la diversité terrestre. Les différents éléments physiques de la surface terrestre peuvent se combiner en milieux spécifiques au sein desquels s'adaptent (en les modifiant en retour) les hommes. Un principe comparatiste généralisée basée sur la multiplicité des milieux et des genres de vie permet alors la constitution d'une géographie générale. Cette conception de la géographie repose sur une conception philosophique et scientifique qui suppose l'existence de l'« *unité terrestre* », dont il fait lui-même la généalogie : « *L'idée qui plane sur tous les progrès de la géographie est celle de l'unité terrestre. La conception de la terre comme un tout dont les parties sont coordonnées, où les phénomènes s'enchaînent et obéissent à des lois générales dont dérivent les cas particuliers, avait, dès l'antiquité, fait son entrée dans la science par l'astronomie. [...] Mais la conception de l'unité terrestre resta longtemps confinée dans le domaine mathématique* ». Puis, « *on s'est élevé à la notion de faits généraux liés à l'organisme terrestre. C'est avec raison que F. Ratzel insiste sur cette conception dont il fait la pierre d'angle de son Anthropogeographie. Les faits de géographie humaine se rattachent à un ensemble terrestre et ne sont explicables que par lui. Ils sont en rapport avec le milieu que crée, dans chaque partie de la terre, la combinaison des conditions physiques.* » Selon Vidal, cette conception de la philosophie grecque de l'unité terrestre, inventée en mathématique pour l'astronomie, est passée par l'intermédiaire des géographes allemands (il est remarquable qu'il ne cite pas ici Ritter mais plutôt Humboldt et Ratzel) puis, est devenue le fondement de la géographie humaine par la notion de milieu. En sautant l'héritage de la géographie historique par la géographie allemande, Vidal a l'avantage de légitimer scientifiquement la notion de milieu, qui découle en quelque sorte de la géométrie euclidienne et intègre la géographie dans les sciences naturelles. Il fait de l'idée de tout terrestre le « *point de départ de la tradition scientifique de la géographie. C'est par elle que les notions d'enchaînement, de causes, de lois s'y sont implantés* » (Vidal, 1896). Il oppose cette conception de la géographie à celle, romaine nous dit J. Brunhes, qui s'apparente « *à un répertoire de renseignements ou de description, où, par une pente naturelle, on accumule tout ce que peut désirer la curiosité mais au risque de perdre de vue l'objet essentiel, la terre elle-même* » (Vidal, 1896).

Poursuivons le fil de son discours introductif des *Principes de la géographie humaine*. Une fois posée les bases scientifiques (i.e. biologiques) à partir de l'idée d'organisme terrestre (qui va du général au particulier, de l'idée d'unité terrestre à celle de milieu), il peut introduire l'élément humain. Vidal évoque les disciplines nouvelles dont profite la géographie en élargissant son spectre spatio-temporel et en lui apportant des données positives : sciences préhistoriques, démographiques, anthropologiques, ethnographiques. Il insiste particulièrement sur cette dernière : « *La vision directe de formes d'existence en étroit rapport avec le milieu, telle est la chose nouvelle que nous devons à l'observation systématique de familles plus isolées, plus arriérées de l'espèce humaine. Les services que nous signalions tout à l'heure comme ayant été rendus à la géographie botanique par l'analyse des flores extra-européennes, sont précisément ceux dont la géographie humaine est redevable à la connaissance des peuples restés voisins de la nature, aux Naturvölker. Quelque part qu'on fasse aux échanges, il est impossible d'y méconnaître un caractère marqué d'autonomie, d'endémisme. Il nous faut comprendre comment certains hommes placés en certaines conditions déterminées de milieux, agissant d'après leur propre inspiration, s'y sont pris pour organiser leur existence. N'est-ce pas, après tout, sur ces bases que se sont élevées les civilisations qui ne sont que des accumulations d'expériences ? En grandissant, en se compliquant, elles n'ont pas entièrement rompu avec ces origines.* » Ces quelques phrases résument bien la pensée de Vidal. Si la biologie est la science expérimentale du vivant, l'ethnologie est la science expérimentale de l'humain, la géographie étant au croisement des deux. Le monde humain primitif qui baigne encore dans un milieu naturel originel s'apparente à un laboratoire géographique, où on l'on trouve les conditions initiales, les formes pures pas encore altérées par les contacts.

Pour passer de l'étude de l'élément physique à l'élément humain il commence par une analogie entre les plantes et les primitifs qui rendent le même service à la géographie générale. Mieux, il s'agirait d'une nature analogue, du « *caractère marqué d'autonomie, d'endémisme* ». La phrase suivante prend le lecteur à contre-pied : il s'attend à ce que la géographie se doit de comprendre comment les hommes sont déterminés par les conditions du milieu. Or, la phrase qui suit inverse le propos : il faut comprendre comment les hommes agissent selon leurs propres initiatives. C'est tout le renversement de la perspective vidalienne qui s'appuie sur des analogies toujours prudentes mais teintées de déterminisme pour ensuite prendre un contre-exemple infirmant ce déterminisme. Toutes les sociétés « *créent [leurs objets] à leurs usages en empruntant chacune à leur façon la matière et la forme de la nature végétale [ou animale, minérale, etc.] qui les entoure* » tout en manifestant « *un effort*

*d'invention et de perfectionnement en rapport avec un certain milieu* » (Vidal, 1902a). Il évite les généralités abusives de Ratzel en opérant « *la distinction fondamentale du peuplement et de la race* » et en se positionnant contre les causes ethniques. « *Il résulte de ce qui précède que la répartition des hommes ne s'explique pas par la valeur des contrées. [...] Une foule d'anomalies nous avertissent que la répartition actuelle de l'espèce humaine est un fait provisoire, issu de causes complexes, toujours en mouvement* » (p. 48). Notre propos a déjà été tellement rabattu depuis L. Febvre qu'il est inutile d'insister.

Il est en revanche intéressant de remarquer le contenu original de la distinction qu'il opère entre les peuples primitifs et les peuples civilisés. Non pas que cette dichotomie soit rare en sciences humaines à cette époque (elle est généralisée), et qu'il ne situe pas ces deux types d'humanités sur deux niveaux d'une même évolution qui tendrait vers le progrès. Mais il ne pensait pas que la diversité des sociétés puisse s'interpréter par rapport à des phases déterminées dans une évolution unique et globale. Son point de vue est plus dynamique : les peuples primitifs, marqués par l'isolement s'opposent aux « *accumulations d'expériences* », aux contacts multipliés de nos sociétés modernes.

## *2.2. Du traitement des sociétés primitives*

Dans son acception de la géographie humaine, dans l'analyse des combinaisons de causes et d'effets, le discours comparatif géographique doit faire « *varier* » les groupes humains et les milieux pour dégager la part de contingence historique, de déterminisme géographique ou ce qui revient en dernier ressort à l'esprit humain. L'étude des sociétés éloignées les unes des autres mais s'inscrivant dans des conditions naturelles analogues et en liaison avec des choix techniques analogues permet aux géographes d'apporter un contre-poids aux thèses qui feraient la part trop belle à la race et à la diffusion<sup>260</sup> au profit bien sûr des thèses de la géographie. C'est l'idée générale d'un chapitre des *Principes* sur la diffusion. L'aire de diffusion de la charrue (de la Mauritanie jusqu'en Chine, remplacée au sud de l'Aïr<sup>261</sup> par la houe) « *exprime un rapport naturel : tandis que le domaine de la culture à la bêche est celui des régions où peu d'espace suffit pour fournir beaucoup de nourriture, où les*

---

<sup>260</sup> Voir aussi la critique de Vidal (1899b) sur le diffusionnisme de Frobenius.

<sup>261</sup> L'usage de la charrue est inconnu des Touaregs. Cette erreur a été maintes fois reproduite depuis la confusion faite par H. Barth : l'explorateur allemand prit l'outil de nivelage (*eshek n agerri*) dans un jardin d'Awdéras pour une charrue.

*arbres, les racines sont les principaux produits, la charrue n'a pu prendre naissance que dans les régions où l'herbe l'emporte sur l'arbre ».*

Vidal de la Blache insiste souvent sur l'adaptation physiologique de l'homme à l'altitude ou au climat : par exemple avec la colonisation, les européens, avec le temps et sous l'influence d'autres conditions physiques, constituent des races nouvelles : « *nous nous trouvons en face de types humains nouveaux. Les rejetons détachés du vieux tronc ont mué dans ces atmosphères différentes* » comme le « yankee », le Boer... (1922 : 120) « *La forte pigmentation de la peau, l'activité des glandes de sécrétion dont elle est pourvue, constituent pour les nègres un avantage sur les autres races qui se trouvent aussi dans les régions tropicales* ». A l'inverse, le « *climat sec resserre les tissus de la peau, précipite la circulation du sang. Le sang plus pauvre en eau, agit vivement sur le système nerveux et en excite la fonction. [...] cette sécheresse est un tonique et un stimulant* ». Il poursuit son argumentation en citant Darwin : « *On comprend qu'une adaptation extrêmement rigoureuse à de certains milieux rende ceux qu'elle a ainsi façonnés réfractaires à des milieux différents. Darwin remarque que, plus un groupe humain est bas dans l'échelle des civilisations, plus il est incapable d'acclimatation. L'observation est d'une grande portée, mais elle n'exclut nullement pareille incapacité chez des peuples avancés en civilisation* ». On voit ici que Vidal ne peut être un fervent adepte d'un darwinisme social et d'un évolutionnisme radical. Fondant le sens et la légitimité du discours de la géographie humaine sur les sociétés primitives chez lesquelles il emprunte la quasi-totalité de ses exemples, son propos n'est pas de fonder une ethnologie mais bien de chercher chez les primitifs des rapports simples que l'on retrouve aussi dans nos sociétés complexes mais à l'état brouillé par des siècles de contacts et de progrès techniques et scientifiques. Il lui faut alors prendre garde de ne pas rompre le fil qui assure le lien entre les primitifs (dans les *Principes*) ou les anciens (dans le *Tableau*) et les modernes. Pour les géographes, ce qui distingue les civilisations, ce n'est pas le niveau sur l'échelle de développement mais plutôt la position qu'elles occupent dans les connexions généralisées du monde vivant : « *Suivant qu'une contrée est vouée à l'isolement, ou qu'elle est ouverte, au contraire, aux courants de la vie générale, les rapports des hommes entre eux sont tout autres* » (Vidal, 1902a). Après les notes déterministes et teintées de darwinisme social du chapitre précédent Vidal nuance ces jugements : « *Que faut-il penser ? Est-ce un cantonnement régional, voué à l'endémisme, qu'aboutit la notion du milieu ? Tel n'est point assurément le spectacle que présentent les réalités actuelles. Rien n'est à ce point tranché ; ni dans la nature humaine dont la plasticité égale les ressources, ni dans la nature physique qui admet dans son jeu tant de diversité et de nuances* » (p. 125). Malgré tout Vidal se rapproche

des idées de Ratzel qui « *prétendait que le milieu ambiant exerçait une influence plus forte sur ce qu'il appelait les "races naturelles" que sur ce qu'il appelait les "races cultivées". Pour Ratzel, le confinement géographique entraînait, en minimisant les possibilités d'échanges et de diffusion, le confinement intellectuel et la stagnation culturelle, de sorte que les "races naturelles" étaient censément cantonnées dans les zones isolées et hostiles, tandis que les zones fertiles et tempérées abritaient les soi-disant "races cultivées". Ces dernières étaient tenues pour être plus détachées de l'emprise de la nature, puisque mieux à même de maîtriser les facteurs physiques* » (Gariné E. et Erikson P., 2001 : 119).

Vidal a ainsi un point de vue beaucoup plus riche qu'un simple darwinisme social sur l'idée qu'il se fait de la diversité des hommes et des civilisations. Pour lui, la civilisation « *se résume dans la lutte contre ses obstacles [physiques]. Les peuples qui en sont sortis vainqueurs ont pu mettre en commun les produits d'une expérience collective, acquise en divers milieux. D'autres communautés ont perdu, par un long isolement, la faculté d'initiative qui avait mis en œuvre leurs premiers progrès ; incapables de s'élever par leurs propres forces au-dessus d'un certain stade, elles font songer à ces sociétés animales qui semblent avoir épuisé la somme de progrès dont elles étaient susceptibles. Aujourd'hui toutes les parties de la terre entrent en rapport ; l'isolement est une anomalie qui semble un défi, et ce n'est plus entre contrées contiguës et voisines, mais entre contrées lointaines qu'est le contact.* » Vidal oppose l'autarcie primitive à la circulation dans les civilisations supérieures ; il oppose la stagnation et l'isolement des sociétés « *stéréotypées* » confinées dans des milieux locaux aux échanges et aux expériences collectives des sociétés qui mettent en rapports les milieux différents. Le progrès tient à cette double expérience humaine d'échanges avec autrui et de contacts avec l'ailleurs. L'histoire du progrès humain est celui de la maîtrise continue de la nature et de l'échange généralisé entre les sociétés. Les sociétés primitives sont hors du progrès, hors de l'histoire, « *elles sont frappées d'infirmité. Il leur manque le don de se communiquer et de se répandre* ». Les sociétés civilisées vivent dans une logique de l'histoire cumulative car l'homme obéit ici à « *l'instinct progressif qui est la vie même des sociétés [et qui] s'aiguise au frottement du monde extérieur* ». Ainsi « *le contact met en branle un cycle nouveau de phénomènes géographiques* » et l'homme « *cherche dans les associations qu'il combine le moyen de subvenir à des besoins variés, dont la somme s'accroît en proportion de ses progrès mêmes* » (Vidal, 1911b).

Vidal nous montre en quoi ces sociétés sont très intéressantes à étudier pour la géographie humaine : « *L'intérêt qu'excitent de nos jours ces exemplaires de civilisations*



*autonomes se justifient. On y voit comment, spontanément, indépendamment les uns des autres, sur des points très divers, ont pu s'organiser des genres de vie. Forcé de tirer parti des ressources fournies par le milieu, ne pouvant faire dépendre sa vie de l'apport faible et aléatoire du commerce, l'homme a concentré son ingéniosité sur un nombre parfois très restreint de matériaux, et a su les plier à une extraordinaire multiplicité de services* ». Il en est de même, mais dans une moindre grande mesure, que les monographies de « pays » en France, l'étude des primitifs permettent de réduire les paramètres qui interfèrent dans les rapports des hommes aux milieux. Il donne l'exemple des aborigènes, considéré comme les sociétés les plus primitives sur la terre : « *L'Australie est là pour nous montrer le peu que, en pareil cas, l'homme est capable de réaliser, faute du secours d'auxiliaires nombreux fournis par la nature vivante* » (Vidal : 1911a). On comprend bien ici que ces sociétés sont des sortes de laboratoire d'analyse car elles mettent le chercheur en conditions plus simples que celles de nos sociétés complexes où les initiatives, les échanges, sans parler de l'universalisation des formes de vie, prennent plus de place et réduisent ou brouillent le rapport avec la nature (rapport qui n'est alors jamais direct). L'Australie offre des conditions initiales encore plus simples puisque même les milieux naturels sont peu diversifiés. De surcroît « *le rapport qui unit entre eux les phénomènes [...] se montre à vif dans les contrées sur lesquelles s'appesantit l'empreinte puissante du climat excessif* », qui s'oppose à notre climat tempéré (Vidal, 1899a : 108). On saisit alors l'intérêt pour le géographe de multiplier les comparaisons des genres de vie divers de ces sociétés, qui associés à la diversité du milieu (ou des milieux) dans lequel elles s'inscrivent, forment l'objet propre de la géographie humaine.

Une distinction cependant est à faire. Aux premières sociétés correspond mieux le concept de genres de vie<sup>262</sup>, au deuxième celui de civilisation. « *Il se forme, à la longue, des domaines de civilisation absorbant les milieux locaux, des milieux de civilisation imposant une tenue générale qui s'imprime dans beaucoup d'usages de la vie* ». Il donne à ce propos les exemples de l'Islam, de l'hindouisme, de la Chine et de l'europpéen. Ainsi, la Chine se compose de « *deux contrées différentes* », l'une au sud, l'autre au nord, mais « *le Chinois, en dépit des différences provinciales, reste identique à lui-même sur les confins de la Sibérie et à Singapour* » (p. 292). On voit ici que plus le « *degré de civilisation* » grandit moins les influences du milieu se font sentir. Mais il n'évoque pas de fatalisme des conditions naturelles sur les sociétés primitives. Dans sa partie des *Principes* consacrée à la densité du peuplement, il observe que « *sur les côtes de la Colombie britannique, les ethnologues américains ont*

remarqué que les tribus Nutkas, Thlinkits, Haïdas, qui se livraient à la pêche, avaient une densité supérieure à celle des Algonquins vivant de chasse dans l'intérieur des continents. On saisit dans ces faits le premier anneau des chaînes qui ne sont pas rompues ; on perçoit des conséquences significatives de différences sociales déjà applicables à ces anciens âges » (p.53). Mais il ajoute ensuite « N'exagérons rien cependant [...] Que sur de vastes espaces, parcourus par des poignées d'hommes, certaines places favorisées en aient retenu ensemble un plus grand nombre : il faut donc l'admettre. Mais ce maximum ancien de densité ne représenterait qu'un minimum dans les conditions actuelles ; c'est le plus que puissent atteindre les libres dons de la nature. » (p. 54). Il est donc confirmé que pour Vidal les primitifs sont dans l'incapacité de changer le milieu. Or, il se pose tout de suite la question après l'avoir implicitement réfutée : « Serf des conditions naturelles, l'homme était-il en mesure de les modifier ? Il ne faudrait peut-être pas se hâter de conclure par la négative » et il prendra les exemples de l'emploi du feu, la déforestation. On saisit ici l'ambiguïté de la conception de l'ailleurs chez Vidal, qui n'est jamais absolue et explicite. On sent de multiples sources, que les travaux de V. Berdoulay ou d'O. Soubeyran ont bien montré mais il reste une synthèse originale de Vidal, irréductible et difficilement reproductible. Vidal ne systématise jamais ses idées et lorsqu'il emploie des hypothèses trop hardies et arrêtées, il revient sur la relativité de ces hypothèses qui ne s'applique ni à tous les milieux ni à tous les hommes. C'est ce que Camille Vallaux lui reprochera quand il dira que « dans la vaste et pénétrante intelligence de Vidal, il y avait parfois quelque chose d'embrumé et d'incertain qui lui venait peut-être d'un commerce trop prolongé avec la pensée allemande, apte à saisir simultanément les aspects contraires ou contradictoires des choses » (cité dans A.-L. Sanguin, 1993 : 333).

### *2.3. Milieux et genres de vie*

La géographie que Vidal expose dans ses articles doctrinaux et dans ses *Principes*, d'essence comparée et générale, a montré ses faiblesses dans le cadre des monographies régionales et d'abord parce qu'il fallait imposer des limites, un cadre rigide comme support des connexions des hommes au milieu et donc faire correspondre une région naturelle et un

---

<sup>262</sup> Vidal emploie très facilement le terme de civilisation pour toutes les sociétés, « la plus humble soit-elle » et « La civilisation la plus rudimentaire comme la plus raffinée est digne d'attention » ( Vidal, 1902a).

groupe humain. Tout n'est donc pas la faute des disciples qui n'aurait pas pénétré le message du maître dans sa totalité. C'est le passage de l'idée de milieu, où se joue localement les connexions, à celle de région qui a entraîné un problème pour la méthode géographique. Déjà énoncé par Varenius avec l'opposition entre géographie générale et géographie particulière, ce dualisme, Vidal croit l'avoir dépassé avec la notion de milieu qui implique pour le géographe que « *quelque soit la fraction de la terre qu'il étudie, il ne peut s'y enfermer. Un élément général s'introduit dans toute recherche locale* » (Vidal, 1922)<sup>263</sup>. Mais le passage de la méthode d'observation qui se veut objective, pour appréhender les différentes causes et les effets de ce milieu, passe par un cadre fixe, délimité à priori, le « pays » ou la « région » et parce que « *les faits s'éclairent d'après l'ordre suivant lequel on les groupe* » (Vidal, 1888), on comprend alors l'aporie propre à la géographie de Vidal : c'est ce passage d'une géographie de la vie fondée sur les rapports entre les êtres vivants et les conditions physiques à une géographie humaine de spatialisation qui pose problème. Tandis que le principe constitutif de la géographie générale de Vidal est dans les rapports entre les choses, la méthode implique la naturalisation de ses choses en forme spatiale à travers l'observation empirique et le cadre régional : « *Ce que la géographie [...] peut apporter au trésor commun, c'est l'aptitude à ne pas morceler ce que la nature rassemble, à comprendre la correspondance et la corrélation des faits, soit dans le milieu terrestre qui les enveloppe tous, soit dans les milieux régionaux où ils se localisent* » (Vidal : 1913).

Vidal justifie ce cadre<sup>264</sup>, par le fait que les paysans eux-mêmes ont deviné cette unité : le pays « *instinctivement deviné par l'observation populaire, cet enchaînement se précise et se coordonne par l'observation scientifique* » (Vidal, 1888). Vidal entrevoit la portée d'une posture décentrée mais n'ira jamais plus loin, puisque l'enchaînement qu'ont deviné les paysans reste du bon sens populaire et ne saurait être encore à cette époque un objet digne de recherche, même si sa disparition annoncée préparait la naissance de l'ethnologie. « *Le sentiment obscur et inquiétant de cette force enveloppante qui se dégage autour de nous du milieu physique et du milieu vivant, fut jadis une hantise de l'imagination humaine, comme l'attestent, sous toutes les latitudes, tant de mythologies, de pratiques superstitieuses, de dictons et légendes. On dirait aujourd'hui que ce sentiment s'efface, ou que du moins, par la*

---

<sup>263</sup> Déjà en 1888, en suivant les leçons de Ritter, Vidal avait affirmé que la géographie doit s'attacher à « *reconnaître l'enchaînement qui relie [...] les phénomènes [et elle] cherche de cet enchaînement leur explication : il ne faut donc pas les isoler.* ».

<sup>264</sup> Vidal a bien-sûr conscience du problème que pose le penchant des géographes à associer trop étroitement milieu, genre de vie, région naturelle, localisation d'une société sans distinguer précisément ces termes. « *Les*

*foule d'objets exotiques qui entrent dans notre vie quotidienne, il a perdu toute forme concrète. L'homme de nos jours n'a d'yeux que pour se contempler dans l'exercice de sa puissance* ». (Vidal, 1922 : p. 119). Mais au-delà, ce qu'on nomme aujourd'hui culture (ou tradition), n'était pensé en géographie et dans la plupart des autres sciences humaines de l'époque comme des habitudes (ou des survivances). Ce que pense le primitif ne peut être que du domaine de la coutume, du respect des anciens ou des interdits, de la norme, du conservatisme, bref, il s'enferme « *à la longue dans une prison qu'il a construite* » (Vidal, 1902a). A l'ouverture et aux initiatives des sociétés modernes répondent l'autarcie et les habitudes des sociétés primitives. A vouloir créer une géographie de la vie<sup>265</sup> avant celle des hommes, il ne cherchait pas à conceptualiser les rapports de l'homme à la nature sur un autre plan que matériel : « *Il faut avant tout considérer que l'action de l'homme sur la nature ou de la nature sur l'homme s'exerce principalement par l'intermédiaire du monde végétal et animal, c'est-à-dire de ce quelque chose d'infiniment souple et tenace qui s'appelle la vie* » [...] « *C'est à la faveur des péripéties saisonnales ou des mouvements qui se produisent dans le monde de la vie animale, et qui sont eux-mêmes conditionnés par les saisons, que l'homme contracte des habitudes d'existence en vue desquelles il s'organise, fabrique des instruments, crée des établissements temporaires ou fixes* » (Vidal, 1911a). Cette citation est une réponse à Marcel Mauss (1950) et à son *Essai de morphologie sociale sur les variations saisonnières des sociétés Eskimo* dans lequel il critiquait les géographes qui attribuent « *au facteur tellurique une prépondérance presque exclusive* ». Pour Mauss, le « *facteur tellurique doit être mis en rapport avec le milieu social dans sa totalité et sa complexité* » (p. 392-393). Si Vidal exploite les conclusions principales de Mauss, et évite ses critiques, il n'évoque pas les nuances de M. Mauss, il est vrai réduites à des ébauches d'hypothèses. Nous sommes en présence de deux manières différentes d'expliquer les réalités terrestres humaines entre l'auteur du « *fait social total* » et celui de l'« *unité terrestre* » mais elles restent proches par la volonté d'appréhender les réalités observables dans la totalité des niveaux de celles-ci, aussi bien dans la totalité sociale que terrestre.

---

*catégories tranchées que présentent à notre esprit l'état pastoral, l'état agricole ou telles autre classification sociologiques, sont loin de correspondre à des contrastes aussi tranchés dans la nature* » (Vidal, 1911a).

<sup>265</sup> « *l'intelligence de cet état d'équilibre instable qui gouverne les rapports de la nature vivante, est seul en état d'expliquer les conditions dans lesquelles s'exerce l'activité humaine* » (Vidal, 1899a : 107). Est-il besoin de rappeler la célèbre maxime ? : « *La géographie est la science des lieux et non celle des hommes* » (Vidal : 1913)

## 2.4. *Le principe de vie selon Vidal de la Blache*

« *Quelle que soit l'importance des groupes dont il fait partie, l'homme n'agit et ne vaut géographiquement que par groupes* ». (1922 : 57). Dans ces exemples il emploie le mot de société, groupement, groupe, civilisation... et dans ces généralisations il parle toujours de l'homme au singulier, insistant par-là de la profonde unité de l'humanité. Il évoque aussi « *la chaîne de ressemblances physiques et morales qui unit les membres du genre humain entre eux* » et en fait un tout : « *sous les variantes des milieux ambiants, une impression d'unité domine* » car « *il y a un fond primitif commun, sur lequel l'homme se rencontre à peu près partout semblable à lui-même* » (p. 50). Le système d'idées de P. Vidal de la Blache repose sur l'idée d'esprit humain ; idée à partir de laquelle il peut critiquer les théories diffusionnistes : « *L'hypothèse d'emprunts, quand elle ne s'appuie que sur ces analogies mêmes, est gratuite. Il faut se rappeler que nos conceptions et nos habitudes se sont accumulées sur un tuf plus ancien et plus profond qu'on n'imagine* » (p. 51). Si l'on retrouve « *tout un matériel ethnographique analogue* », c'est parce que « *les principaux incidents de l'existence, et particulièrement sur la mort, la maladie, la survivance des âmes, des idées qu'on peut regarder comme le triste et universel partage de l'humanité ont engendré des rites, des superstitions, des représentations figurées, masques ou statuettes [...] analogues.* » (p. 50). Mais l'argument selon lequel on retrouve un matériel analogue sous des latitudes différentes, s'il permet de rejeter le diffusionnisme, devient également la négation de l'influence des conditions naturelles. Pourtant contre le diffusionnisme, il reprend l'argument du milieu : « *Les emprunts deviennent toutefois fort invraisemblables entre contrées arides séparées par la zone équatoriale, ou entre contrées tropicales séparées par des océans* » (p. 51)... L'idée d'esprit humain, comme celle de contingence historique, s'oppose à une conception déterministe et évolutionniste des rapports de l'homme à la terre. « *Il s'en faut que ces civilisations autonomes, que nous sommes tentés de traiter de rudimentaires et primitives, soient toutes au même niveau et se montrent sur le même plan. Le temps n'est plus où le Centre africain nous apparaissait sous l'aspect d'une morne uniformité barbare. Il y a ou il y a eu parmi ces sociétés des degrés divers [...] On remarque toutefois, à travers la variété des matériaux fournis par la nature, une ressemblance dans les procédés d'adaptation mis en œuvre. Les instruments que l'homme a fabriqués pour l'attaque ou la défense, pour le transport, ou comme récipients, ne s'écartent pas sensiblement de certaines formes générales. [...] Ce qui s'exprime ainsi, c'est l'intention qui préside à l'adaptation de la matière, c'est*

*l'élément inventif par lequel l'homme y imprime sa marque. Il y a dans l'esprit humain assez d'unité pour qu'elle se manifeste par des effets à peu près semblables* » (p. 144).

Mais revenons sur le chapitre VI des *Principes*<sup>266</sup> dans lequel Vidal systématise ses idées. Il constitue à nos yeux une des perspectives les plus intéressantes de la géographie vidalienne. On a affaire ici à une vue globale du « moteur de l'histoire ». Suivons au fil du texte la construction argumentaire que déploie Vidal pour, au final, conclure à la pertinence d'une approche géographique, non exclusive à d'autres, pour comprendre l'évolution des civilisations. Son raisonnement, comme souvent, part d'un constat de diversité observée dans les faits humains, à travers des exemples tirés des peuples primitifs : « *Observez dans une vitrine de musée l'attirail de vêtements, armes et parures du monde mélanésien [...] vous devinez autant d'adaptations à des genres de vie inspirés directement du milieu ambiant* » (p.209). Partout l'homme utilise « *un monde d'objets qu'il a frappés de son empreinte, créés à son intention* » ; et « *ces qualités d'ingéniosité et d'invention [...] montrent dans la nature humaine plus d'égalité originelle que nos préjugés de civilisés ne l'admettent* » Puis il oppose les sociétés autonomes, « *expressions de milieux locaux* » aux sociétés supérieures, « *résultats de progrès accumulés* » « *où le milieu ne se distingue qu'à travers les complications d'éléments hétérogènes* ». Il y a donc des civilisations qui se complaisent dans la stagnation et les habitudes par l'isolement<sup>267</sup>, tandis que d'autres, portés par la circulation et toutes sortes d'initiatives et de besoins, tendent vers l'universel et les progrès : « *Les uns sont si exactement calqués sur les lieux où ils se trouvent, qu'on ne peut ni les transporter ni les imaginer ailleurs ; les autres sont doués de la faculté de se communiquer et de se répandre* ». Plus qu'en prenant bien soin de ne pas opposer deux types de mentalités, l'une primitive, l'autre moderne, il montre à l'inverse que l'esprit humain est comme happé par une « *force de volonté* » (p. 210), un « *principe d'inquiétude et de mécontentement* » (p. 213)<sup>268</sup> qui inclinent l'homme à faire preuve d'intelligence et d'initiatives, qui prédispose au progrès. D'où le titre lamarckien de ce paragraphe : « *tendance naturelle au perfectionnement* ». Si les résultats de ces perfectionnements sont inégaux, « *ils témoignent de qualités qui ne diffèrent de celles qui*

---

<sup>266</sup> « L'évolution des civilisations », pp. 209-224.

<sup>267</sup> Cet isolement est de deux types : spatial « *l'absence d'impression du dehors* (1922 : 213) » sans qu'il nous dise si c'est un isolement par rapport à d'autres milieux ou à d'autres sociétés ; et culturel, religieux : « *celui que l'homme se forge lui-même par ses créations, par tout ce qu'ils échafaudent sur ses œuvres [à travers lesquels] il mêle ses sentiments, ses préjugés, toutes ses conceptions de la vie sociale. Il y ajoute une consécration religieuse que leur prêtent le culte de ses ancêtres, le respect d'un passé qui s'enveloppe de mystère. Il finit ainsi par tisser autour de lui une toile épaisse qui l'enlace et le paralyse* » (1922 : 213-214).

<sup>268</sup> L. Gallois dit, à propos de la circulation, un « *principe de vie* » (1922 : 107).

*trouvent leur emploi dans nos civilisations modernes, que par la moindre somme d'expériences accumulés* ». C. Lévi-Strauss ne rejeterait pas cette affirmation.

On peut remarquer dans cette phrase un renforcement possible, dans une direction inverse, de ce qu'on a appelé le possibilisme : toute société, toute civilisation possède en germe les qualités de son perfectionnement mais l'emploi de toutes les capacités naturelles de l'esprit humain ne peut se réaliser que par l'interaction des expériences accumulées et des milieux locaux qui permettent par le travail et l'exploitation systématique des ressources de la nature, et qui aiguise ses besoins, ses désirs et son esprit. C'est peut-être pour Vidal de la Blache, cette fuite en avant de la modernité triomphante. On est bien loin du « *sentiment réconfortant de la puissance et de la vertu du sol* » (Vidal, 1904). Quand « *se reposant sur les résultats acquis, l'intelligence a cessé d'en poursuivre d'autres ; et, par-là, ce qui était mouvement s'est figé ; ce qui était initiative est devenue habitude ; ce qui était volonté est tombé dans le domaine de l'inconscient* » (p. 215). Vidal nous montre-t-il ici comment une société humaine peut décliner ?

Revenons un peu en arrière dans le texte pour comprendre. Pour Vidal « *l'homme est sollicité vers une pente naturelle. Une tentation de torpeur le guette*<sup>269</sup> [...] *Il faut donc qu'une force étrangère intervienne. Si nous en croyons le poète "l'activité humaine ne peut que trop aisément s'endormir. Elle ne tarde pas à se complaire dans un état complet de repos. C'est pourquoi je tiens à lui donner ce compagnon qui aiguillonne et agit et qui, étant le diable, doit créer"* »<sup>270</sup> (p. 213). Ne cherchons pas à interpréter tout de suite et revenons à notre question première et à la page 215. Vidal ajoute : « *C'est ainsi que, parmi les sociétés animales, certains groupes ont su s'élever à une organisation supérieure. Pour que la fourmi reste attachée à la fourmilière, l'abeille à sa ruche, il a fallu d'incalculables progrès antérieurs, mais les progrès se sont arrêtés ou sont devenus à peu près insensibles. Il ne reste des inventions passées qu'une impulsion qui se communique automatiquement aux générations successives* ». Nous pouvons maintenant répondre à notre question : Vidal nous montre le déclin des sociétés humaines mais aussi, sur le même principe, des sociétés animales et pourquoi pas végétales, en somme du vivant. Et cette « *force de volonté* », ce « *principe d'inquiétude et de mécontentement* » que nous prenions pour l'esprit humain correspondraient plutôt à un « *principe de vie* », selon l'expression de L. Gallois. Et si l'on cherche à comprendre la référence au mythe de Faust, cette « *tentation* », cette « *sollicitation*

---

<sup>269</sup> C'est nous qui soulignons. Serait-il sollicité par la nature ? et... tenté par le diable ?

*de la nature* », cette « *pente naturelle* » contraire au « *principe de vie* », est bien celle de la mort, ou du moins la torpeur dans lesquelles végètent les sociétés primitives<sup>271</sup>. N'est-ce pas l'application de la deuxième loi de la thermodynamique, l'entropie, appliquée au vivant ? A l'inverse les sociétés modernes, tournées vers le progrès, seraient du côté de ce principe de vie<sup>272</sup>. Le travail est conçu comme une sorte de libération du joug des contraintes naturelles, une force de volonté tendue vers le progrès et tout ce qui est du domaine du social, de la culture ou de la région, une hiérarchie pesante et une entrave au progrès : « *L'individualisme, briseur de routines, n'a guère sa place dans un cadre qui, depuis la naissance, s'ajuste à tous les actes de l'existence, et ne lâche même pas après la mort* » (p. 214). L'homme « *a tiré du palmier, du bambou, des dépouilles d'animaux marins ou terrestres, de la pierre et de l'argile, du cuivre et du fer, un monde d'objets qu'il a frappés de son empreinte, créés à son intention. [...] Par-là il était condamné à rencontrer des conditions plus ou moins favorables. Dans l'espace mesuré dont il a disposé, les auxiliaires pouvaient être rares, et l'on sait qu'en certaines contrées comme l'Océanie, l'indigence de la nature native paralysa ces développements. Toutefois, même là, l'instrument qui supplée à ce qui manque à l'homme en force et en vitesse, apparaît partout comme un germe d'où, si rudimentaire qu'il soit, peut sortir, les conditions étant favorables, une longue suite de progrès, comme un acte d'initiative, une force de volonté* » (p. 210). Et ce sont de différents types de contacts entre les sociétés que naissent les progrès.

---

<sup>270</sup> Il s'agit bien sûr du Faust de Goethe.

<sup>271</sup> Sont associés pêle-mêle les termes d'isolement, autonomie, habitude, stagnation, superstition, inconscient, milieu ambiant, état de nature, local...

<sup>272</sup> Sont associés les termes de circulation, accumulation d'expériences, volonté, progrès, initiative, civilisation supérieur, cosmopolitisme, densité, œuvre artificielle, complication...



## *C- La délicate émergence de l'anthropogéographie*

De nombreuses études ont déjà traité de la question des disputes scientifiques autour de la nouvelle géographie humaine au tournant du XIXe et XXe siècles. Citons les ouvrages et articles de V. Berdoulay (1981), F. Dosse (1987), L. Muchielli (1998), C. Rhein (1982), M.-C. Robic (1992), etc. Tous ont noté que Vidal lui-même n'a pas été attaqué directement. Les sociologues Durkheim, Simiand puis les ethnologues comme Mauss ne s'attaquèrent pas à Vidal mais à Ratzel et aux thèses classiques des premiers disciples. A l'inverse les historiens des Annales, à la tête desquels figure Febvre, ont soutenu et ont adopté le programme des monographies régionales contre les durkheimiens. C'est surtout l'ouvrage de Jean Brunhes qui dû subir les plus vives polémiques. Sa définition de la géographie humaine a surtout provoqué des débats quant aux délimitations des sciences humaines et sociales lors de leur reconnaissance scientifique et institutionnelle. Il y a eu donc des débats interdisciplinaires sur la bonne méthode et surtout sur la délimitation des champs scientifiques respectifs qui ont beaucoup joué sur les tensions intra-disciplinaires et la définition d'un programme commun à l'intérieur de la discipline : sociologie leplaysienne et durkheimienne, géographie vidalienne et ratzélienne, histoire des Annales et histoire « historisante », etc. La géographie humaine a été essentiellement définie depuis l'extérieur de la discipline. Quelques ouvrages et articles isolés ont fait polémique et n'ont pas eu le consensus requis pour faire accepter une définition univoque de la méthode et du champ géographique (Brunhes). D'autres ont été ignorés (Vallaux). C'est donc la référence à Vidal de la Blache, la querelle des clôtures disciplinaires et surtout la définition de la discipline et de ses tensions internes depuis l'extérieur qui ont contribué à la définition de la discipline.

Pour notre part, nous évoquerons les débats autour des clôtures disciplinaires pour montrer qu'elles ont largement participé à la restriction du programme géographique rittérien et vidalien et ont empêché l'émergence d'une anthropogéographie en rendant impossible le programme de la géographie générale. La géographie humaine a du se construire grâce et en réaction avec l'anthropogéographie ratzélienne. Bien sûr il y eut des réticences de Vidal, qui

se justifieront encore plus avec la géographie politique de Ratzel. Ses réticences ont du se transformer en opposition par les critiques des durkheimiens et des historiens. La géographie humaine a du se résigner à ne pas couvrir le champ de l'anthropogéographie. La notion de géographie humaine a été créée en vue de se distinguer de Ratzel et d'interdire les critiques de l'Année sociologique qui les nomment anthropogéographes. Il est remarquable que l'émergence du programme lévi-straussien de l'anthropologie, défini comme l'étude de la diversité humaine dans l'espace, ait lieu alors que le programme de la géographie générale est abandonné au profit des géographies thématiques et régionales.

Nous n'évoquerons pas la concurrence de la morphologie sociale, qui a déjà été traité de façon approfondie notamment par V. Berdoulay (1978) ; de même nous ne pouvons ici revenir longuement sur la captation des Annales que nous avons déjà abordée en la personne de Lucien Febvre et de son ouvrage la terre et l'évolution humaine (1922). Braudel plus tard poursuivra beaucoup plus l'héritage vidalien que ne le feront les géographes eux-mêmes, délaissant la géographie générale. Pour aborder cette réduction du programme vidalien et de la clôture disciplinaire du savoir sur l'ailleurs, nous nous concentrerons sur les débats entre la géographie humaine et l'ethnologie naissante.

## *1- L'esprit géographique face à la « nébuleuse anthropologique » : une réduction du programme géographique*

Si l'on s'intéresse aux écrits scientifiques sur les milieux et les sociétés exotiques à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, on est surpris de constater que les discours géographiques et les discours anthropologiques sont souvent mêlés dans le texte ou abordés par les mêmes personnes. Il convient de souligner que c'est la géographie, c'est-à-dire les explorateurs qui s'en réclament, qui prend en charge la « pensée anthropologique ». L'ethnologie dans son acception moderne et en tant que discipline institutionnalisée ne deviendra vraiment autonome qu'à partir des années 1930<sup>273</sup>. Si les deux disciplines s'institutionnalisent au début du XX<sup>e</sup> siècle, la

---

<sup>273</sup> L'Institut d'ethnologie de l'université de Paris, qui dispensa les premiers cours, fut fondé en 1925. Les divers courants de la pensée anthropologique se réunirent alors pour marquer la constitution d'une discipline, l'ethnologie : Paul Rivet vient de l'anthropologie physique et de la muséologie, Marcel Mauss est à l'origine sociologue durkheimien et Lucien Lévy-Bruhl philosophe.

géographie est plus précoce, mieux établie et jouit d'un statut de discipline scientifique reconnue.

Les articles qui traitent explicitement de la relation entre l'ethnologie et la géographie ne sont que peu nombreux : ce sont ceux de Jean Brunhes<sup>274</sup>, Jules Sion<sup>275</sup>, Gilles Sautter<sup>276</sup> et plus récemment M.-C. Robic (2004).

Dans un article de 1937 J. Sion déplore une fermeture de la géographie à l'anthropologie et à l'étude des populations exotiques, même celles issues des colonies françaises : « Les géographes français, si ouverts vers les autres sciences pour s'inspirer de leurs méthodes ou de leurs résultats, ont fait exception pour l'anthropologie et l'ethnographie ». Pour G. Sautter, décrivant ce qu'il appelle la « politique de l'autruche » des géographes, ce constat d'ignorance réciproque est toujours valable en 1992 : il l'explique par le fait que « la géographie, tout comme l'ethnologie, la sociologie, l'anthropologie, ont produit des écoles originales, avec, en arrière-plan, le phénomène des "patrons" orientant les recherches et guidant leurs disciplines ». Dès 1913, Jean Brunhes appelait lui aussi de ses vœux l'heure d'une collaboration sincère et efficace entre l'ethnographie et la géographie. Ce qui fut réalisé 35 ans plus tard par un des ses plus fidèles disciples, Pierre Deffontaines, à travers la création, avec André Leroi-Gourhan, de l'éphémère *Revue de géographie humaine et d'ethnologie*. Mais les interpellations premières furent celle des « durkheimiens », plus précisément des « morphologues sociaux », en la personne même d'Emile Durkheim<sup>277</sup>, de Georges Simiand ou de Marcel Mauss. En réaction envers les attaques des durkheimiens contre le projet de géographie humaine, Lucien Febvre (1922), inventant le possibilisme, prit position pour et au nom de ce dernier contre les sociologues. Le périmètre du programme géographique eut aussi à faire avec la *Science Sociale*, organe scientifique des disciples de F. Le Play.

Si les relations entre la géographie et l'anthropologie ont existé et existent plutôt sur les marges, « à quelque distance du "noyau dur" » (G. Sautter, 1992) il y eut cependant des

---

<sup>274</sup> Brunhes J. (1913b) ; sans oublier un chapitre de la *Géographie humaine* intitulé « Géographie humaine et ethnographie » (1925, pp. 753-770).

<sup>275</sup> Sion J. (1937).

<sup>276</sup> Sautter G., (1992). En outre, Claude Lévi-Strauss a fait appel à Pierre Gourou pour co-diriger l'*Homme* ; Gilles Sautter et Georges Balandier ont fondé en 1960 les *Cahiers d'Etudes Africaines* et le laboratoire de sociologie et de géographie africaines. Les deux disciplines se sont bien retrouvées sur les terrains tropicaux après les années 60, mais cette collaboration, faite de contacts personnels plus que de programmes interdisciplinaires, n'a pas été très lisible.

<sup>277</sup> Nous avons consulté *L'Année sociologique*, principal organe de diffusion de la sociologie durkheimienne, donc de la morphologie sociale et de l'ethnologie naissante représentée par Marcel Mauss, neveu de ce dernier. Les géographes sont représentés par Vacher et Demangeon. Nous nous référerons à l'article de C. Rhein (1982) et à M. Mauss (1950).

confrontations beaucoup plus directes, notamment au moment de la constitution des noyaux durs que sont la géographie humaine et la morphologie sociale. Ces controverses durèrent de la fin des années 1890 jusqu'à la première guerre mondiale. L'épistémologie et l'histoire de la légitimation de la géographie humaine ont déjà été étudiées<sup>278</sup>. Nous nous contenterons des rapports de cette dernière avec l'ethnographie en prenant appui sur l'article important de J. Sion, paru en 1937 dans les *Annales de géographie*, à partir duquel nous essaierons de dégager les thèmes fondateurs du rapport que l'Ecole de géographie française a instauré avec la « nébuleuse anthropologique » (G. Sautter, 1992).

### *1.1. De la difficulté de la légitimation de la géographie humaine...*

Charles Rabot, qui se définit comme ethnographe, publie en 1913 dans *La Géographie* un article sur la vie pastorale dans la Savoie septentrionale. Cet article paraît dans un premier temps témoigner en faveur de la géographie humaine, puisque son auteur y loue les travaux de Jean Brunhes et de Philippe Arbos sur la vie et l'économie pastorales (travaux parus dans les *Annales de Géographie*), et se range dans une explication de même type que ces géographes<sup>279</sup>. Pourtant, en conclusion, son discours prend un ton polémique : après avoir rappelé l'intérêt des travaux de J. Brunhes et de Ph. Arbos qui sont « *catalogués sous la rubrique élastique de géographie humaine* », il ajoute que « *tout esprit dépourvu de préjugés d'école ne pourra s'empêcher d'observer qu'ils appartiennent à une branche de la science dont les limites sont beaucoup plus précises et les méthodes nettement scientifiques et qui est tout simplement l'ethnographie* ». On peut légitimement s'interroger sur les raisons qui poussèrent la revue *La Géographie* (ex *Bulletin de la Société de géographie de Paris*) à faire paraître un tel article. Existait-il une visée d'opposition déclarée au projet vidalien des *Annales de Géographie* ? Sans pouvoir répondre à cette question, constatons simplement que la plupart des disciplines en sciences humaines refusent encore à cette date la géographie

---

<sup>278</sup> Voir notamment les ouvrages de V. Berdoulay (1981) et d'O. Soubeyran (1997).

<sup>279</sup> En comparant les genres de vie des Tarins avec « diverses peuplades boréales », Ch. Rabot en arrive à se poser la question de savoir « quelles sont les raisons qui ont imposé un même genre de vie à des populations aussi élevées en civilisation que les habitants des Alpes et à des Ostiaks et à des Lapons ? Evidemment les conditions du sol et du climat ».

humaine. La même année, par exemple, J. Brunhes est accusé de plagia par les disciples de Le Play<sup>280</sup>, lesquels refusent eux aussi une quelconque autonomie disciplinaire à la géographie.

Dans son œuvre, J. Brunhes a toujours pris le soin de définir la géographie par rapport aux « *sciences connexes* ». Et ce d'autant plus qu'il a été victime d'attaques virulentes après la parution de sa « Géographie humaine » en 1910. La même année (1913b), Brunhes répond à son détracteur en publiant un article dans le premier numéro de l'*Ethnographie*, revue de la Société d'Ethnographie de Paris. Rejetant la « *casuistique vaine* » de la polémique il appelle à la collaboration de la géographie et de l'ethnographie, notamment à travers le projet d'A. Kahn des « Archives de la Planète », dont le but est « *d'établir comme un dossier de l'humanité prise en pleine vie, au commencement du XXe siècle, à l'heure critique de l'une des "mues" économiques, géographiques et historiques les plus complètes* ». Par ce projet J. Brunhes montre que si ces deux disciplines diffèrent par leurs méthodes, elles ont le même objet : en postulant « *l'unité fondamentale du réel* », aucune ne peut avoir la prétention de l'épuiser et de le confisquer aux autres puisque chaque discipline le considère sous un point de vue spécifique et en classe les aspects sous des rubriques différentes. Fondamentalement, la géographie doit s'intéresser aux faits de surface, entendus à la fois « *comme fait étendu et comme fait physiologique* » alors que sur le même objet que sont les faits humains l'ethnographie étudiera les « *coutumes différentielles des êtres humains* »<sup>281</sup>. L'esprit géographique qui légitime le sens de la géographie humaine est une manière de voir « *l'importance spatiale des faits observés* » et les « *actions réciproques du milieu naturel et des hommes* » (J. Brunhes, 1913b).

## *1.2. D'où l'impossible prise en compte de la société*

J. Sion ne dit pas autre chose que J. Brunhes lorsqu'en 1937 il préconise une collaboration accrue et une division nette du travail entre l'anthropologie et la géographie : pour cette dernière « *aller le plus loin possible dans l'explication par la nature, tandis que celle des ethnologues passait par l'homme* ». Ce qui rapproche ces deux disciplines nous dit-

---

<sup>280</sup> Voir B. Kalaora et A. Savoye, (1989) et l'article de Ph. Robert dans le premier numéro de la *Science Sociale* en 1913 et la réponse de J. Brunhes en avril. Je n'ai malheureusement pas pu consulter ces deux articles, tout comme ceux d'ethnographes comme A. van Gennep, que citent J. Brunhes (1925 : 764 et 765)

<sup>281</sup> Dans la *Géographie humaine* (1925 : 755), Il définit l'ethnographie comme « *la description exacte et tout à la fois critique et systématique des peuples* » et la distingue de façon vague de l'ethnologie, qui est « *une sorte d'ethnographie plus logique et plus raisonnée* ».

il, c'est que chacune à sa manière est une « science des ensembles ». Le réel est un et seule la méthode d'appréhension des réalités matérielles diffère.

Cet article est avant tout le compte-rendu du tome VII de l'*Encyclopédie Française* consacrée à *L'Espèce humaine*, fruit de la collaboration d'anthropologues, d'ethnologues, de sociologues, de statisticiens et d'un historien (en la personne de L. Febvre) réunis sous la direction de P. Rivet. Sion regrette l'absence de géographe et y voit la preuve de son isolement. Il a quelques mots pour chacune des parties qui composent l'ouvrage : sur la technologie, il attendait, plus qu'une classification de techniques, une mise en rapport de celle-ci avec l'élevage, la culture, l'habitation, « *qui sont de notre ressort* » (de géographe). De façon surprenante, J. Sion ne redoute pas un empiètement de la technologie, au sens d'A. Leroi-Gourhan, mais affirme : « *nous aurions voulu voir comment l'ethnographie entend ces rapports* ». On voit déjà une consolidation de la géographie qui, sûre de son assise institutionnelle et de sa légitimité scientifique, n'a rien à craindre d'une collaboration avec l'ethnologie. En revanche, il ne s'attarde pas sur les parties consacrées à la « *structure sociale* » et aux rapports entre « *l'homme et le surnaturel* », comme si la géographie n'avait rien à dire ou à apprendre. Sur la partie de Maurice Halbwachs<sup>282</sup>, il est vrai axée sur la statistique, Sion loue les « *vues pénétrantes* » de l'auteur mais l'enseignement principal que la géographie doit en retirer concerne le « *maniement des procédés statistiques* » et non pas les méthodes de la morphologie sociale. Veut-il évacuer les questions sociales ou ethnologiques au profit des dimensions anthropologiques (les races) et techniques (les activités humaines et la technologie) ? En fait, comme nous le verrons, la géographie doit avoir conscience des facteurs explicatifs d'ordre sociaux ou religieux mais seulement en tant qu'ils préservent la géographie de généralisations abusives, c'est-à-dire du déterminisme physique<sup>283</sup>. Mais la géographie n'a pas pour ambition d'intégrer ces facteurs dans ses chaînes de causalité ou plutôt de « connexions » : ce travail est du ressort de l'ethnologie.

Une des questions principales de l'article est celle de la notion de race et de métissage (chapitre 2) : en effet, « *il n'est pas indifférent aux géographes de savoir s'il y a des groupes humains héréditairement mieux doués pour maîtriser la nature ni, en ce cas, s'ils doivent leur supériorité à la pureté de leur sang* ». Même s'il prend ses distances avec les conséquences

---

<sup>282</sup> Il dirigeait la section de morphologie sociale dans l'équipe de l'*Année sociologique*.

<sup>283</sup> « *Le déterminisme physique a peu de force ici devant une tradition ethnique, et c'est de celle-ci que dérive un fait économique* ».

politiques du racisme scientifique<sup>284</sup>, Jules Sion ne peut non plus souscrire à la disqualification totale de sa réalité opératoire. Il s'oppose en cela aux recommandations de J. Brunhes (1925 : 761-762) : « *Nous considérons comme n'appartenant pas à la géographie humaine entendue dans son sens strict l'étude explicative des races ou des langues, [...] nous déclarons que, pour la plus grande masse des faits en question [physiques et des activités humaines], le monde terrestre n'a point agi ou n'agit point, ou agit d'une manière si infinitésimale que nos moyens d'observations sont incapables de mesurer cette action* »<sup>285</sup>. J. Sion replace alors la notion de race dans une problématique géographique ou si l'on veut possibiliste : « *les qualités des divers types ethniques, tout en se valant, peuvent être inégalement utiles selon les milieux* »<sup>286</sup>.

J. Sion reprend les thèses de Gobineau sur le métissage tout en soulignant que pris à la lettre, elles vont à l'encontre de la géographie conçue par P. Vidal de la Blache autour de la notion d'échange comme nous l'avons vu : ainsi « *un géographe est peu porté à croire que tout métissage entraîne des produits inférieurs des deux éléments rapprochés, et stériles au bout de quelques générations* ». Pourtant il observe plus loin que les « *métissages sont parfois ou dégénérés ou indésirables dans la vie sociale [...] est-il absurde de ne pas avoir toute confiance dans les unions entre tempéraments ethniques trop différents ?* ». En fait J. Sion semble vouloir se dégager de tout à priori idéologique en choisissant le pragmatisme du sens commun de l'époque (à l'évidence il y a des inégalités d'aptitudes des races et des civilisations supérieures à d'autres), et en préférant ne pas isoler le facteur biologique « *de toute une série de facteurs historiques et géographiques* ». Même s'il n'a pas conclu le débat qu'il a exposé, l'explication par la race, comme celle par l'organisation sociale ou la religion, doit être délaissée par la géographie ou du moins être maniée de manière circonspecte et en tout cas auxiliaire<sup>287</sup> : « *Cette économie [des « peuples primitifs » et de « nos aïeux »] est étroitement liée à une conception de la société et de la religion, à un ensemble d'idées sur les buts et l'efficacité de l'action, sur le rôle du surnaturel en celle-ci* ». Ce serait presque une invitation à la géographie culturelle : en effet, « *Songez à toute cette ambiance extra-*

---

<sup>284</sup> La dimension intellectuelle de la notion de race est rejetée : « *La notion de "race supérieure" est parmi celles dont on a fait l'abus le plus funeste à l'humanité* » On est en 1937...

<sup>285</sup> M. Zimmermann (1911), qui a fait un compte-rendu de la *Géographie humaine* dans les *Annales de géographie*, engage la polémique avec J. Brunhes, qui lui répondra dans l'édition de son ouvrage de 1925 et en 1913. M. Zimmermann, professeur de géographie coloniale, s'élève contre l'exclusion des races mais aussi de la géographie médicale et de la colonisation.

<sup>286</sup> Le « *tout en se valant* » signifie que chaque race à ses avantages et ses défauts sur le plan physiologique : « *Ainsi la qualité de l'homme nous importe, parce que d'elle dépend en quelque mesure le genre et l'efficacité de son activité. D'où notre recours à la science qui veut préciser en quoi les qualités des races humaines sont, ou inégales, ou du moins différentes* ».

*rationnelle de tabous, de règles relatives à l'orientation, d'appels au surnaturel pour favoriser l'activité humaine ; nous hésiterons à croire celle-ci déterminée uniquement par le milieu physique, ou même par la seule considération des besoins matériels. Ce n'est pas l'homo œconomicus qui a transformé la terre pour en vivre ; c'est l'homme tout entier, avec ses désirs de mieux-être, mais aussi avec tout ce qu'il avait en lui de social et de religieux ». Cependant il ajoute : « Si l'un de nos buts est d'étudier les rapports de la nature et de l'homme, l'ethnologie nous fera voir, au delà de « l'homme », cette abstraction, les diversités humaines sur lesquelles insiste cette science. Elle nous rappellera que certaines de ces diversités, procédant de facteurs ethniques et non physiques, sont cependant nécessaires à la connaissance de ces rapports, car elles peuvent en déterminer le mode et l'intensité ».*

### *1.3. Le relativisme géographique ou l'impossible géographie culturelle*

Dans les deux dernières parties de son article J. Sion évoque le point de vue que donne P. Rivet des rapports entre l'ethnologie et la géographie ou plus précisément les services que chacune rend à l'autre. Le rôle premier de la géographie est de montrer l'importance des contraintes du milieu dans l'activité des hommes (et indirectement, par la médiation des techniques, dans la vie sociale). J. Sion nuance tout de suite ses affirmations qu'il estime trop schématiques : « *La relativité des avantages géographiques doit être toujours présente à l'esprit de l'ethnologue, car nous avons tendance à les juger dans d'autres sociétés selon leur valeur dans la nôtre.* » Un géographe fait donc une leçon de relativisme à un ethnologue ! Ainsi, il ne s'agit pas seulement d'utiliser la géographie pour « *tracer "les cadres", ni ces "frontières naturelles" qui ne sont jamais opposées à une expansion vigoureuse [des races]. Il faut, bien plutôt, dresser l'inventaire des possibilités qu'une région offre à la vie humaine, de ses ressources virtuelles, et mesurer l'effort que demande leur exploitation* ». En fait, il s'agit, dans la droite ligne de P. Vidal de la Blache, non pas de traiter d'un quelconque relativisme culturel mais de la relativité des conditions naturelles. On ne cherche pas à savoir pourquoi il existe des initiatives différentielles dans l'exploitation des ressources, on constate que les « *avantages géographiques* » existent en eux-mêmes et préexistent à l'action de l'homme et que les sociétés exploitent ou n'exploitent pas ces virtualités. Ce que les géographes se

---

<sup>287</sup> Voir aussi la prudence d'A. Demangeon (1942).



bornent à ne pas penser, c'est le relativisme d'ordre culturel de l'appréhension des conditions naturelles. Enfermer dans cette aporie, le réalisme et l'empirisme géographique, la géographie s'est toujours refusée à expliciter une conception épistémologique de la société.

La géographie doit donc ne pas être (mais s'intéresser à) une « *anthropologie physiologique* » fondée sur les « *différences physiques* » des peuples et des races. Elle doit également accorder son attention aux « *différences psychiques* », car « *la mise en valeur d'un pays dépend de l'âme de son peuple* ». La psychologie du groupe (par exemple la spécialisation ethnique dans une activité), permet de comprendre pourquoi certaines virtualités de la nature sont exploitées et d'autres pas. Il a recours à Jean Brunhes pour qu'en suivant ses leçons, la géographie ne laisse pas à côté de l'explication « *tout un résidu de causes historiques ou ethniques* ». Le terme de résidu est révélateur tout comme son statut épistémologique : « *si nous n'avons pas à l'analyser, du moins nous en faut-il connaître l'importance et la portée* ».

#### *1.4. Les techniques : quelles clôtures disciplinaires ?*

Dans la dernière partie de son article, qui traite de l'ethnologie comme « *auxiliaire de la géographie* », J. Sion définit les méthodes respectives des deux disciplines, qui dans un horizon qui leur est commun, doivent conserver leur originalité. Pour lui, la légitimité des deux discours passe par un point sensible qu'est l'étude des activités humaines. L'ethnologie doit faire « *à la technique une place beaucoup plus large* ». Elle « *insiste davantage sur les instruments de l'effort humain, et nous, sur ses résultats : rendements de la culture ou de la pêche, densité, etc.* ». En somme, l'ethnologie se confond sur ce plan avec la technologie (dans sa dimension matérielle et sociale) et la géographie avec l'étude des modes de production. La géographie, grâce à la statistique et sa méthode cartographique qui permettent la comparaison et la généralisation des techniques à toutes les activités humaines, dispose des meilleures armes pour se saisir des modes de production comme facteurs explicatifs. Sur ce plan, la clôture de l'ethnologie par J. Sion est réductrice car elle implique que ces deux disciplines ne peuvent avoir un même objet de recherche : l'outil pour l'ethnologue, le genre de vie (ce qui reviendra au mode de production) pour le géographe. En fait, il reprend en la déformant au profit de la géographie la distinction qu'avait opérée avant lui J. Brunhes (1910) dans sa tentative de distinguer la géographie humaine des sciences humaines connexes. La géographie s'occupe des « *faits fondamentaux* » (les six « *faits essentiels* » définis par

Brunhes) et l'ethnographie des « faits accessoires », c'est-à-dire des instruments et des objets divers dans leurs caractéristiques humaines et non pas géographiques (de connexion avec le milieu naturel).

Pourtant, c'est sur une autre base (les techniques comme objet de recherche commun) qu'un rapprochement a eu lieu entre la géographie humaine et l'ethnologie en 1948/49 à travers l'éphémère *Revue de géographie humaine et d'ethnologie*<sup>288</sup> : « *La Revue de géographie humaine et d'ethnologie, rassemblant, sur le plan géographique, diverses branches des sciences humaines, souhaite grouper autour d'elle tous ceux qui s'intéressent aux manifestations visibles et tangibles de l'activité humaine à la surface du globe, tous ceux qui observent les techniques et les dispositifs si variés que les hommes ont découverts et adaptés pour assurer la prise de possession sur leur Terre, et la mise en exploitation de celle-ci. Des points de vue différents, appliqués à des faits et des objets souvent identiques, permettent des discussions, -et des explications- enrichies, approfondies, renouvelées. Les sciences ne progressent-elles pas surtout par leurs marges ?* ». Voici le plan de travail de la revue. Le premier article est celui de P. Deffontaines, dont le titre<sup>289</sup>, place la géographie sur la défensive. Son contenu est pourtant serein, voire moralisant<sup>290</sup>. Il définit la géographie comme « *l'étude de l'œuvre des hommes sur la Terre, de l'œuvre visible, tangible, accomplie par tous les hommes, de la marque laissée par l'immense caravane humaine qui se déroule depuis des siècles, de génération en génération, à la surface du globe* ». On reconnaît ici, comme dans la formulation du plan de travail de la revue, la conception de la géographie humaine de J. Brunhes. L'objet de la géographie humaine est « *l'œuvre paysagique de l'"homo faber"* » à travers les dispositifs d'exploitation qu'il met en œuvre et qui, associées à d'autres et réunis dans un pays, constituent un type d'exploitation intimement lié à un type de peuplement et dépendant des dispositions physiques et sociales. P. Deffontaines se garde de préciser les rapports entre la géographie humaine qu'il définit et l'ethnologie avec qui il entend collaborer. En regardant de près, il est mentionné deux fois le terme « ethnologie » pour indiquer que « *le dénominateur commun entre ces deux sciences* » est le terme « *dispositif* » (p. 8) et celui de « *type* » (p. 11). On apprend (à la page 12) l'indétermination de la répartition des tâches : « *L'étude des dispositifs, inventés et adaptés par les hommes pour vivre et pour*

---

<sup>288</sup> Quatre numéros seulement ont paru. La citation est tirée de la présentation de la revue dans le numéro inaugural qu'en donne les co-fondateurs Pierre Deffontaines et André Leroi-Gourhan.

<sup>289</sup> Deffontaines P. (1948).

<sup>290</sup> Il élève la géographie humaine à un humanisme : « *la géographie humaine marque un accroissement de la maîtrise des hommes sur la Terre, un élargissement de la puissance de ceux-ci* » (p.6) et l'« *ultime leçon* » qu'elle enseigne est l'importance du « *travail [...] qui appelle la vie et fait avancer l'humanité* » (p. 13).

*exploiter la Terre, et qu'ils ont étalé sur le sol en les assemblant en différents systèmes, donnant des types : tel est le grand domaine de nos recherches* ». L'étude des types ne revient pas nécessairement à la géographie humaine, d'autant plus que celle des dispositifs n'appartient pas en propre à l'ethnologie ; P. Deffontaines ajoutant qui plus est : « *Les modes d'exploitation nous intéressent plus encore par leurs dispositifs de travail, leurs agencements que par les types de paysage qu'ils ont engendré* » (p.8).

L'article de l'ethnologue<sup>291</sup> André Leroi-Gourhan évoque de front les rapports entre les deux disciplines : en sera-t-il autant du caractère indistinct des objets de recherche entre les deux disciplines ? En faisant une courte histoire disciplinaire<sup>292</sup>, A. Leroi-Gourhan cherche à rassurer les géographes, en ayant sûrement en tête les polémiques entre la géographie humaine et la morphologie sociale : « *Nous n'avons pas de doctrine sinon celle de l'observation objective des faits, c'est pourquoi il nous intéresse peu d'entrer dans les délimitations des zones d'influence. Nous n'avons pas de préjugés et nous n'aspirons pas à créer des chapelles* ». Il ne nie pas la spécificité du regard que portent les deux disciplines, mais l'objet est commun : « *Lorsque la géographie dit "la nature et l'homme", l'ethnologue comprendrait "l'homme et la nature". Nous ne demandons pas à oublier cette subtile nuance mais nous voulons poser d'emblée qu'elle ne servira pas de sujet de travail, encore moins de polémique. Il est bien clair que si la géographie passe du sol à l'homme, l'ethnologue, lui, de l'homme se porte parfois vers l'espace [...]* ». Le rapprochement que Leroi-Gourhan opère avec la géographie humaine a un objectif simple : « forger des moyens d'observations ». L'empirisme et le matérialisme de la géographie lui offrent aussi l'occasion de se démarquer de « *l'inspiration philosophique* » d'une partie de l'ethnologie : « *Un demi-siècle a éprouvé durement les théories ethnologiques [...] on se rend compte de la réalité : la possibilité d'émettre des idées générales sur l'homme est indépendante de la connaissance détaillée des hommes. C'est peut-être ici qu'en un certain état de sa croissance, l'ethnologie s'est le plus écartée de la géographie, dont les lois générales apparaissent en conclusion des faits constatés sur le sol ; les nôtres jaillissent de l'enquêteur même, à la rencontre des faits, de sorte qu'on a pu dire beaucoup sur tous les hommes avec quelques faits qui ont simplement*

---

<sup>291</sup> Leroi-Gourhan A. (1948). P. Deffontaines et A. Leroi-Gourhan se sont d'abord rejoints autour d'un intérêt commun pour la préhistoire. Si on connaît par exemple l'importance des techniques de fouilles et les interprétations de l'univers matériel et de l'art rupestre des sociétés préhistoriques que nous a donné Leroi-Gourhan, on connaît moins le travail de P. Deffontaines en matière de « géographie préhistorique » (1924).

*servi de stimulant à la pensée créatrice. Cette phase est en grande partie révolue, et l'ethnologie tend de plus en plus à devenir une science expérimentale* ». Leroi-Gourhan utilise la géographie pour l'émancipation de ce qu'on appellera la technologie culturelle et l'ancrer dans la méthode expérimentale. « *Le grand obstacle de la sociologie est que la définition des termes, donc des matériaux, ne se dissocie pas des conclusions, de sorte qu'un fait "totémique" est fonction de la définition du totémisme, et plus étroitement même de l'acception du terme dans l'esprit d'un auteur déterminé* » : on connaît la critique de l'« *illusion totémique* », mais les faits matériels échappent-ils pour autant à cette incapacité à atteindre les choses ? En confinant la géographie dans son empirisme et son matérialisme l'ethnologie n'a-t-elle pas elle aussi éloigné encore plus la géographie de ce type de questionnement et de l'émergence d'une géographie culturelle, ou plutôt, dans les termes de l'époque, d'une géographie psychologique ? Quoi qu'il en soit, par sa brièveté, cet épisode de coopération entre l'ethnologie et la géographie fut un échec. Il rappelle un autre épisode, celui de la création en 1961 par Claude Lévi-Strauss de la revue *l'Homme* et qui avait fait appel, en tant que membre du comité de rédaction, à Pierre Gourou. Là aussi les géographes furent plutôt discrets<sup>293</sup> et là encore, la géographie fut utilisée par une autre discipline pour asseoir sa légitimité scientifique et institutionnelle.

G. Sautter (en 1992) conteste la division du travail entre la géographie et l'ethnologie introduite par J. Sion sur la base d'une explication des réalités humaines respectivement par la nature ou par l'homme : « *La réalité de cette situation a maintenant complètement changé. L'ethnologue situe les choses, comme il le faisait déjà, dans le temps. L'assimilation de la géographie à une science de l'espace est une chose très banale* ». Grossièrement, en géographie, l'espace a remplacé la nature comme objet central. L'ethnologie est ici clairement assimilée au projet sociologique de G. Balandier et il définit la géographie sous ce rapport. Si Sautter ne situe pas les choses en terme de causalité, il n'y a guère plus de réflexion sur la question des méthodes et du statut de l'objet en géographie, mise à part l'introduction de la notion de paysage, entendue comme la « médiation entre le réel et sa saisie par l'esprit ». Reste l'opposition entre la réalité et le fait culturel qui l'interprète, et qui n'est, semble-t-il, pas présentée comme problématique.

---

<sup>292</sup> L'unité réelle de l'ethnologie est récente et repose sur la réunion de « *sociologues à tendance philosophique* » et « *d'anthropologues à tendance surtout scientifique* » mais en confrontant leurs acquis « *il est clairement apparu que presque tout était à faire* ».

<sup>293</sup> Quelques articles des tropicalistes P. Gourou, J. Gallais, G. Sautter et P. Pélissier.

### 1.5. La question du déterminisme

Lucien Febvre (1922), historien de l'« École des Annales », engage à nouveau en 1922 le débat entre la morphologie sociale et la géographie humaine, entre le déterminisme géographique et ce qu'il appelle le possibilisme, représenté par l'œuvre de P. Vidal de la Blache. Le camp où il se place est explicite et confère à une croyance : « *Elles [les critiques de la sociologie durkheimienne] n'ébranlent point notre croyance à l'existence légitime comme à l'efficacité de la géographie humaine, science véritable et autonome* ». On sait que la contribution de L. Febvre à ces débats n'est pas neutre et consiste à justifier ses propres positionnements dans sa discipline (le programme des monographies régionales contre l'histoire événementielle). Ainsi L. Febvre cherche à montrer que les critiques que formulent les tenants de la morphologie sociale sont bonnes pour la géographie déterministe d'un Ratzel mais aucunement pour la géographie vidalienne ou même pour ses disciples qui offrent les premières monographies régionales comme Blanchard, Demangeon, Sion, Vacher, etc. La géographie humaine n'est pas déterministe car elle ne prétend pas être une « *science de nécessités* », et parce qu'« *héritière de l'histoire* » elle prend en compte l'évolution des adaptations au milieu naturel des hommes mais aussi leurs initiatives, leurs mobilités.

Albert Demangeon (1923) a écrit dans les Annales de Géographie un compte-rendu de l'ouvrage de Febvre. Des réserves se font sentir, non pas tant sur les idées développées contre le déterminisme que sur la récupération des idées de la géographie humaine, dont il n'est pas dupe qu'elles servent d'autres intérêts que ceux de cette seule géographie humaine : « *il semble que M. Febvre ait pris des droits sur elle* » (p. 165). Il a raison de « *pourchasser le déterminisme avec la férocité d'un gardien de sanctuaire. Nous lui demanderons seulement de reconnaître que le sanctuaire était déjà bien gardé* » (p. 167). Ainsi toutes les idées développées dans ce livre « *dérive[nt] de tout ce que P. Vidal de la Blache a écrit et enseigné* » (p. 165). A. Demangeon reprend<sup>294</sup> la coupure instaurée par L. Febvre entre le « *domaine propre de la géographie humaine et [celui] de la sociologie. Dans les faits sociaux, la sociologie étudie surtout les groupements qui n'ont pas de base territoriale et dont l'organisation trouve ses fondements dans les idées des hommes. Ainsi que le dit M. Febvre, le totémisme est à la racine d'une multitude de formations sociales sans racines géographiques apparentes. [...] Quant à la géographie humaine, son objet est l'étude des rapports des groupements humains et du milieu terrestre dans leurs actions et réactions*

*récioproques, pour le passé aussi bien que pour le présent* » (p. 167-168). Si les études des sociologues contribuent « à mettre les géographes en garde contre certaines explications déterministes et contre les théories excessives de l'influence directe du milieu », les « idées des hommes » ne sont pas des objets propres à l'esprit géographique : « le propre de la recherche géographique, c'est l'étude des conditions de la vie matérielle des hommes, de leurs genres de vie, de leurs modes d'utilisation et d'occupation du sol. » Sûr de sa conception de la géographie, A. Demangeon concède bien que les idées de la morphologie sociale puissent intéresser les géographes, mais seulement comme garde-fous contre le déterminisme et les généralisations abusives. Là aussi l'œuvre de L. Febvre a contribué à la restriction du programme de la géographie générale tel que l'entendait P. Vidal de la Blache.

La légitimité institutionnelle de leur discipline étant acquise, les géographes ont presque toujours évité les conflits avec les disciplines connexes. A. Demangeon pourtant ne peut passer outre les attaques de L. Febvre contre la méthode cartographique, « moyen d'expression propre à la géographie ». Il cite « la phrase dédaigneuse » où L. Febvre parle du « schématisme cartographique qui est un des meilleurs maîtres d'erreur qui soient » (p.338). Ces critiques sont plus larges : un géographe pourrait-il suivre L. Febvre quand celui-ci assure que l'explication n'est pas dans les choses mais « dans l'esprit des hommes par rapport à ces choses » ? A. Demangeon souscrit au point de vue de L. Febvre quand ce dernier assure qu'avant toute généralisation, il est nécessaire de multiplier les monographies régionales pour pouvoir ensuite prétendre à des études comparatives et synthétiques : « il faut partir du particulier, puis arriver au général. Le particulier, en géographie, c'est le cadre régional » (A. Demangeon, 1923 : 169). Mais, sans doute « par abus de sens critique » (p.170) L. Febvre va jusqu'à affirmer que « la montagne n'est pas une unité » (p. 142). Demangeon estime « bien au contraire, qu'il n'est pas sur la terre de cadres régionaux plus originaux, mieux différenciés que les montagnes » et « s'il fallait accepter toutes ses négations, c'est toute la géographie humaine, qu'il prétend défendre, qui succomberait à son étreinte affectueuse » (p.170). Si A. Demangeon peut accepter le fait que déterminer des cadres régionaux « est une tâche délicate », on ne peut remettre en cause ce qui constitue pour les géographes « les cadres de leurs études élémentaires ; c'est le seul moyen pour eux de constituer leur trésor d'observations avant de construire des systèmes » (p.169). Admettre que les catégories géographiques sur lesquelles se base toute l'analyse géographique soient des « chimères unitaires » comme le fait L. Febvre, c'est ouvrir donc la boîte de pandore...

---

<sup>294</sup> De même que plus tard G. Sautter (1992).

## *2- Du contraste géographique à la différence culturelle ou l'invention retardée de la géographie culturelle*

Nous avons tenté dans le chapitre précédent de montrer en quoi l'œuvre de P. Vidal de la Blache fut riche et complexe mais difficilement reproductible car peu systématisée. La paternité de la géographie moderne lui fut reconnue et chacun de ses disciples le prit en modèle. Pourtant l'orthodoxie vidalienne, ce qu'on appellera l'École de géographie française et qui se structura autour de L. Gallois, A. Demangeon et d'E. de Martonne, manquera aux principes d'une géographie humaine générale (décomposée en géographie physique, géographie régionale, etc.), d'essence comparatiste et envisageant par là une problématisation complexe des sociétés. Quelques auteurs, avec une forte ambition méthodologique et épistémologique, envisagèrent néanmoins de réorienter la discipline. Nous aborderons les cas de la géographie psychologique de Jean Brunhes et de la géographie des colonies de Georges Hardy.

### *2.1. La géographie psychologique de Jean Brunhes*

Camille Vallaux (1930), a réalisé une nécrologie autrement plus révélatrice de la portée de l'œuvre de Jean Brunhes que celle réalisée par Emmanuel de Martonne (1930), représentant l'orthodoxie de l'École de géographie française. Élève de Vidal de la Blache, J. Brunhes réalisa une des premières thèses de géographie humaine, mais fort originale<sup>295</sup>, et le premier traité de géographie humaine en France (1925). Si De Martonne aborde les multiples activités de Brunhes qui ont beaucoup fait pour faire connaître la géographie au plus grand nombre, les louanges pour l'œuvre scientifique proprement dite sont mesurées. Par exemple, il rappelle les critiques de sa conception restrictive de la géographie humaine dans laquelle « *il envisage l'empreinte de l'activité humaine sur la surface de la planète plutôt que l'homme lui-même [...] plutôt que les races et les mœurs. Il cherche dans tous les faits observés l'influence du milieu, plutôt que le terme d'une évolution dont le passé donne la*

---

<sup>295</sup> Il ne s'agit pas d'une monographie régionale mais d'une étude thématique (l'irrigation) à vocation comparative (Espagne et Afrique du nord).

*clef.* » (p. 551)<sup>296</sup>. En somme une géographie pas assez naturaliste et historique, trop sociologique et technologique. Si E. de Martonne insiste sur sa formation en géographie physique, Camille Vallaux évoque l'originalité de Brunhes, sa formation en histoire et en sociologie et l'influence exercée par les travaux de Le Play et de ses disciples, de leurs monographies et de leurs concepts (comme celui de connexité). Ce qui le conduit parfois à « *l'extension presque indéfinie de la géographie humaine à tous les modes de l'activité humaine, même quand leurs rapports avec le sol deviennent très lointains et presque invisibles* ». Plus généralement Vallaux, matérialiste convaincu<sup>297</sup>, lui reproche son finalisme qui enlève à la géographie toute sa possibilité de découvrir des lois en plaçant l'homme « *en dehors de la nature vivante* ». Ses accusations portent notamment sur l'introduction du « facteur psychologique » en géographie : « *Pour un penseur qui, comme lui, croyait à la "liberté morale" de l'homme, la prépondérance du facteur psychologique ne signifie pas autre chose que l'arrêt du déterminisme scientifique devant une porte qu'il ne peut franchir. Aussi la géographie humaine, après s'être affranchie de ses anciennes entraves, n'ose plus aller de l'avant comme science explicative* ».

Revenons sur ce que J. Brunhes désigne par le fait psychologique. Il l'a abordé pour la première fois dans son ouvrage majeur, la *Géographie humaine* (1925) ; ouvrons-le. Pour J. Brunhes, la géographie humaine se ramène à observer et classer les « *faits essentiels* »<sup>298</sup> qui découlent des « *premières nécessités vitales* » (conditions matérielles indispensables et universelles car physiologiques<sup>299</sup>) et qui s'interposent entre les phénomènes physiques et les phénomènes humains. Cette géographie se veut positive et empiriste, fondée sur l'observation du réel, c'est-à-dire aux faits matériels qui s'inscrivent à la surface terrestre. Son premier souci est de cerner le domaine de la géographie humaine, « *d'endiguer tous ces débordements illégitimes, et l'effort des vraies géographes tend aujourd'hui à définir quel est leur champ*

---

<sup>296</sup> Vidal dans un compte-rendu de la *Géographie humaine*, dont rend compte J. Brunhes dans son ouvrage, a quelques réserves sur la « *rigueur* » des classifications, sur « *l'attention concentrée sur les signes extérieurs [qui] risque de masquer les causes* » et enfin sur la « *préoccupation trop exclusive de la réalité présente [qui ferait tort] à la recherche des antécédents* ». Vidal, tout comme Zimmermann (1911), n'évoque pas le « facteur psychologique ».

<sup>297</sup> « *C'est au point de vue des choses que la géographie se place, et non au point de vue des hommes* ». L'« *objet essentiel [de la géographie] consiste dans les connexions superficielles des trois états de la matière, et dans les actions et réactions réciproques du milieu terrestre et du monde vivant. Les hommes, faisant partie de ce monde, rentrent par là dans le domaine de la géographie, mais seulement au titre de la part de déterminisme physique que subissent les sociétés humaines et des transformations matérielles qu'elles opèrent sur l'écorce terrestre* » (C. Vallaux, 1925).

<sup>298</sup> Les maisons et les chemins, les cultures et l'élevage et les faits d'exploitation destructive (dévastations animales et végétales, mines et carrières).

<sup>299</sup> Ce sont les trois besoins physiologiques fondamentaux : se nourrir, s'abriter pour dormir et se vêtir.



*propre d'observation et à s'y cantonner [...] N'y a-t-il pas devoir à se dégager, autant que faire se peut, de toute conception psychologique, ethnologique ou sociale, et à remplir cette mission première, c'est-à-dire l'observation positive des faits humains sur la terre, en y mêlant le moins possible l'élément subjectif humain ?* ». Pour se faire, sa méthode est fondée sur les études monographiques d'unités simples et circonscrites. Ce sont ces petits mondes géographiques, ces îlots d'humanité : les îles de la mer, du désert (oasis), des grandes forêts, des montagnes (les vals).

Selon J. Brunhes les idées développées par la géographie moderne ou scientifique reposent sur les principes d'activité et de connexité. Ils impliquent que les faits géographiques, physiques ou humains, sont, respectivement, des faits « *en perpétuelles transformations* » et des faits « *étroitement liés entre eux* » et doivent être étudiés comme tels<sup>300</sup>. Mais on discerne mal dans ce principe de connexité ce qui procède de la définition de l'objet d'étude et ce qui tient à son explication. Ainsi l'idée que l'on se fait de la réalité à observer<sup>301</sup> peuvent découler du principe de connexité (tout est lié, la réalité) mais toutes ses implications ne sont pas appliquées dans la méthode pour le faire (le cadre régional). Si Brunhes affirme que, pris isolément, les faits « *apparaissent comme essentiellement contingents* », il n'en dégage aucun principe de méthode sur la nature des rapports entre les faits. La géographie n'est pas une étude des rapports entre les faits, mais vise à l'exhaustivité des faits dans leurs actions et réactions réciproques. Pour paraphraser, en l'inversant, L. Febvre, la géographie humaine de J. Brunhes est une science des influences, et non des rapports<sup>302</sup>. Tout en refusant le déterminisme ou même le principe de causalité, il résulte de ces principes la croyance que la multiplication des facteurs (et les plans à tiroirs des monographies régionales) épuisent la réalité et les explications de celles-ci. C. Vallaux reproche donc à la géographie de Brunhes le fait de nier que des rapports de causalité puissent exister entre les faits d'ordre physique et les faits humains, puisqu'il n'y a que des rapports de connexité, complexes et variables. Les activités humaines sont guidées par des besoins vitaux, qui varient en fonction de « *l'élément psychologique humain* », lequel s'interposant entre les hommes et les phénomènes naturels, crée en dernière instance le fait géographique : « *Pour*

---

<sup>300</sup> Vidal avait déjà employé le terme de connexité ou d'enchaînement qui provient de la biologie.

<sup>301</sup> « *On ne peut se contenter de l'observation d'un fait en lui-même ou d'une série isolée de faits ; après cette observation initiale, il importe de replacer la série dans l'ensemble naturel, dans l'ensemble complexe des faits, au milieu desquels elle s'est produite et développée ; il faut chercher comment elle se rattache aux séries de faits qui l'avoisinent, dans quelles mesure elle les a déterminées, dans quelle mesure au contraire elle en a subi l'influence* ».

<sup>302</sup> Le principe de connexité dérive de l'idée de « *tout terrestre* » ou d'« *organisme terrestre* ». On pourrait le rapprocher de l'idée de fait social total défini par M. Mauss (1950).

satisfaire aux exigences quelquefois contradictoires de ses besoins vitaux essentiels, l'homme obéit, consciemment ou non, à un instinct, à une pensée, à une crainte ; c'est en vertu de cet instinct, de cette pensée, de cette crainte, élément psychologique, variable d'individu à individu, de groupe à groupe, et surtout d'époque à époque, qu'il adopte telle ou telle solution matérielle et qu'il crée tel ou tel fait de géographie humaine. Le cadre demeurant identique sert successivement à des faits humains contradictoires, suivant les impulsions qui dirigent les habitudes ». C'est ce possibilisme radical<sup>303</sup> que ne peut admettre l'orthodoxie vidalienne et le matérialiste convaincu qu'est Vallaux, attachés à une géographie de la vie. Il conduit à la relativisation des influences du milieu naturel. Il critique alors les notions de frontières naturelles et artificielles : « Nous ne trouvons dans les faits de géographie physique que les démarcations naturelles que nous y cherchons. Je veux dire que tel ou tel point ne devient une vraie limite, que selon le mode d'occupation des régions avoisinantes et selon l'idée que l'on s'est formée aux différentes époques historiques et dans les diverses sociétés, des exigences requises par une frontière ». Autre exemple (1913a) : « Le thé et le café n'ont de valeur économique que parce que nous les aimons ; nous les aimons que parce qu'on nous les a fait connaître, et parce qu'on nous a persuadés qu'il était bon de les consommer. Les causes géographiques originelles et persistantes de la culture en grand du café sont en nous ». Mais, si cette approche est novatrice, il ne cherchera jamais à poursuivre ce raisonnement jusqu'à son terme ou à le systématiser : par la définition qu'il donne à la géographie, il ne se donne pas les moyens de comprendre le facteur psychologique. Il se réduit à une « impulsion », une « illusion changeante » voire à « une sorte de très obscur instinct ». Le fait psychologique s'apparente alors à une psychologie collective vague ou, tirant ses fondements dans une sorte de fonctionnalisme avant l'heure, à une réponse à des besoins physiologiques contradictoires car purement instinctifs. Il le définit aussi comme « l'orientation réfléchie et poursuivie du vouloir humain ». De toute façon il n'est pas du ressort de la géographie de le comprendre. Les phénomènes, qu'ils soient d'ordre physiques ou humains, « n'ont droit d'accès à la géographie humaine que dans la mesure où ils se relient à des phénomènes de surface positifs, qui rentrent dans l'un des trois groupes de faits d'occupation improductive du sol, de conquête végétale et animale ou d'occupation destructrice ». De même, il ne tire pas toutes les conclusions de la relativisation qu'il fait des « démarcations naturelles ».

---

<sup>303</sup> La meilleure définition qu'il donne du fait psychologique est celle-ci (Brunhes, 1913a) : « Le fait psychologique capital est donc celui-ci, qui est l'antithèse d'une exacte détermination fataliste des actes humains par le climat et par le sol : tous les ensembles et tous les détails du cadre naturel agissent sur nous dans la mesure et dans le sens où nous les choisissons, c'est-à-dire où nous les interprétons ».

Conscient du problème de naturalisation des objets géographiques, il tente d'écarter le problème en basant ses monographies sur ce qu'il y a de plus clos géographiquement, ces îlots, qui lui permettent, comme en laboratoire, de restreindre les conditions initiales, d'isoler les causes et de poursuivre l'action de ces causes à travers la série des effets sur les faits humains (P Girardin, 1908 : 102). Contrairement à Vidal qui cherche dans les sociétés primitives des conditions initiales simples, Brunhes, plus sensible à la relativité des influences du milieu sur les hommes, les cherche dans des lieux-types, systèmes spatiaux restreints et les plus clos possible. Cette méthode « *expérimentale* » et analytique se fonde sur l'idée que les conditions géographiques et les formes d'activités humaines se réalisent pleinement dans ces « îlots » et leurs rapports forment un modèle-type. Cette première démarche doit nécessairement s'associer à une seconde, de type comparatiste, qui consiste à comparer les modèles-types définis, pour voir si des conditions géographiques différentes se traduisent ou non par des modes différents de l'activité humaine. Dans sa thèse sur l'irrigation dans le monde méditerranéen, J. Brunhes montre « *qu'à des conditions physiques différentes répond dans chaque cas une organisation économique appropriée* » (P Girardin, 1908 : 104). Sa méthode est celle des « *variations concomitantes* » : chercher des principes de connexion entre les variations des conditions naturelles et les variations entre les activités humaines.

Dans la conclusion de son article le plus important qu'il donne aux Annales de Géographie (1913a), J. Brunhes se risque à développer ses conceptions du « *facteur psychologique* » : « *Sans quitter la surface de notre terre, sans perdre pied, -les géographes doivent toujours être des réalistes positifs,- on sent dans quelle mesure nous ferons de plus en plus appel à l'idée pour expliquer la coopération de la terre et des hommes* », ainsi « *"la psychologie des foules", la psychologie des masses nous révélera seule parfois le secret d'une exceptionnelle productivité de la terre* » (p. 38). Il poursuit son raisonnement par des propos d'une incroyable modernité et qui vont à l'encontre du « *réalisme positif* » par lequel il définit le regard du géographe : « *L'homme porte dans son œil et dans son cerveau une certaine représentation de l'univers, qui partiellement dépend de lui. Non seulement nous façonnons la surface terrestre, mais nous la voyons et nous pouvons l'interpréter d'une manière très différente de l'interprétation qu'en ont donnée ceux qui furent nos prédécesseurs sur cette même parcelle de surface. Parce que nous la voyons autrement, elle est en vérité autre pour nous. Sans avoir subi de modification, c'est là le fait capital ; elle peut donc devenir autre pour nous. Par ailleurs [...] en subissant des modifications fondamentales, [...] elle devient autre par nous. De ces deux catégories de transformations, l'une est souvent subconsciente*

ou inconsciente, et, à ce titre, elle est toujours plus ou moins collective ; l'autre est beaucoup plus consciente, et avant de devenir collective, elle est souvent déterminée par des initiatives individuelles. L'essence et l'objet de la géographie humaine, ce sont, en fin de compte, la notation, l'analyse et l'explication de ces doubles et incessantes transformations de notre planète habitée, qui devient tour à tour et souvent tout à la fois : autre pour nous, autre par nous ». Il introduit donc de façon claire un décentrement épistémologique poussé à son ultime retranchement. De fait, il se donne les moyens d'introduire un troisième type de « variations concomitantes », celui de l'altérité, du regard différent, selon les époques et les lieux, que l'on porte sur la surface terrestre. Mais, rappelons-le, dans l'esprit positiviste de Brunhes, prendre en compte cette altérité n'est pas synonyme d'une remise en cause du statut du réel, de la surface terrestre et des faits géographiques, et de l'explication positive de celui-ci par la géographie<sup>304</sup>. Quoiqu'il en dise ce n'est pas non plus chercher à noter et comprendre la diversité des regards. La première question qu'il pose, après ces quelques lignes programmatiques, est d'ordre causal : « *quelles sont les répercussions renouvelées et illimitées d'un de ces deux ordres de transformations sur l'autre ? [...] Y a-t-il des règles de correspondance entre ces deux ordres de coordination [spirituelle et matérielle]* ». Il n'empêche que Jean Brunhes propose bien un renversement de perspective, pour une géographie anthropocentrée et comparative, que la géographie n'a pas su ou n'a pas voulu exploiter : « *Entre le facteur naturel constant et le facteur humain variable, le rapport va sans cesse se transformant. Il se peut même qu'avec le temps le rapport soit devenu presque l'inverse de ce qu'il était au début* ». La modernité triomphante pourrait même exprimer la fin de la géographie : « *Les qualités intrinsèques ou acquises des groupes humains réagissent d'une manière différente vis-à-vis des mêmes influences atmosphériques ou terriennes, et, en certains cas, elles sont si fortement définies, elles ont une telle puissance, qu'elles se révèlent à nous comme presque complètement indépendante des faits extérieurs* » (J. Brunhes, 1914-1915 : 70). Pour revenir à notre question première, Camille Vallaux lui reproche d'interdire une géographie de vie au profit d'un humanisme géographique : la terre étant conçue comme une incarnation du vouloir humain. Les mêmes réserves, mais plus feutrées, se font sentir chez Vidal, notamment dans le compte-rendu de sa thèse sur l'irrigation (1902b). On comprend bien ces divergences de conception de la géographie à propos du statut de l'oasis.

---

<sup>304</sup> Par exemple, lorsque J. Brunhes (1913a) cite E. Boutroux, tenant du néo-kantisme (V. Berdoulay, 1981) : « *Il ne faut pas considérer le langage comme une chose existant en soi et évoluant par soi, selon des lois indépendantes de l'homme* » il ressort de cette conception pour la géographie humaine la notion de milieu « *que modifie et réforme sans cesse la vie* ».

Vidal conteste l'unité, la continuité géographique et les comparaisons et analogies qui en découlent. Pour lui, on ne peut comparer sur le même plan une oasis saharienne avec une huerta espagnole qui n'est pas seulement liée à l'agriculture irriguée, et qui est d'une toute autre échelle. Brunhes établit d'abord ses rapprochements par le régime de l'eau, l'organisation sociale de la gestion de l'eau. Vidal se place au niveau des conditions naturelles, ce qui lui fait dire que les oasis sont « *comme des points de domination du désert ; c'est un organe de concentration vitale* ». Du point de vue du travail où se place J. Brunhes, c'est évidemment très différent !

## *2.2. La géographie psychologique de Georges Hardy*

Professeur à l'Ecole coloniale, G. Hardy a écrit beaucoup d'ouvrages de géographie humaine et de vulgarisation coloniale, notamment des monographies du Maghreb et sur les problèmes de colonisation. Sans formation universitaire, il ne positionne pas dans une école de pensée. Il ne se situe pas dans la lignée de la géographie coloniale de Marcel Dubois, puisqu'il se définit comme un géographe des colonies : « *nous ne disons pas géographie coloniale, pour n'avoir point l'air de prétendre que la géographie des colonies échappe aux règles ordinaires de la géographie tout court* » (1933). Néanmoins, son ambition est bien d'établir une géographie appliquée pour la colonie : « *il faudrait, dans l'ombre de tous les grands chefs coloniaux, un conseiller géographique, et qui fût écouté* » (1933). Appelant à la création de chaires d'université consacrées à la géographie des colonies, il définit la colonisation comme « *la transformation d'une région attardée ou négligée dans le sens des intérêts humains* ». Pour notre part, nous n'évoquerons qu'une facette de son œuvre, celle qui consiste en la constitution d'une géographie psychologique. Nous n'analyserons pas les rapports que ce type de raisonnement implique quant à l'action coloniale<sup>305</sup>. L'ouvrage dans lequel il expose ses idées a une forte ambition épistémologique et méthodologique (G. Hardy, 1939). Pourtant, comme le « *fait psychologique* » chez J. Brunhes, ses idées ne seront ni reprises ni discutées. Une sorte de chape de plomb s'est refermée sur le champ qu'un temps Brunhes et Hardy avaient entrouvert. Pourquoi ce silence ? Pourquoi aussi ce silence sur

---

<sup>305</sup> Juste comme illustration de ce propos : dans les colonies d'encadrement « *comme l'indigène garde ici une importance essentielle et comme il est, plus que l'Européen, asservi aux influences géographiques, il paraît indispensable d'opérer [...] des distinctions fondées sur la diversité des milieux physiques : formations végétales*

l'ethnologie, discipline si proche mais totalement évacuée des références fondatrice du système d'idées de G. Hardy ? Enfin, reste-t-il un rapport entre cette « *géographie des colonies* » et la « *géographie coloniale* » définie par M. Dubois ? Autant de questions auxquelles il est très difficile de répondre.

Son principal objectif est d'ouvrir la géographie à la psychologie. Il justifie son hérésie disciplinaire par son expérience de la vie coloniale et de l'œuvre colonisatrice ; de fait par son regard extérieur et sa position marginale dans l'institution géographique, ne faisant pas partie de la géographie des professeurs. Cependant il cherche à légitimer son « *plaidoyer* » en faveur de la géographie psychologique<sup>306</sup> en mettant en lumière l'héritage qu'elle doit à des géographes réputés récents ou contemporains en fonction desquels il construit son argumentaire. Mais il conçoit même un passé à la géographie psychologique qu'il associe au « *sens de la diversité humaine* ». Cette histoire se déroule en trois temps : l'apport de l'antiquité et du moyen-âge ; la réaction humaniste et le triomphe de l'homme universel, cette « *illusion unitaire* » ; le conflit de tendances du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècles. Il se situe clairement dans l'héritage antique et médiéval anti-humaniste ou anti-moderniste, car pour lui, la « *doctrine de l'homme universel* » ne fournit que « *des réponses insuffisantes aux multiples problèmes que soulève la vie des peuples en société* », et participe même à l'ethnocentrisme, l'évolutionnisme, d'où dérive « *le terme inadmissible de primitif* » qu'il critique. S'il affirme des positions morales sur le respect de la diversité humaine comment peut-il alors légitimer sa définition de la colonisation qui la dissout ?

La géographie psychologique émerge de la critique du déterminisme : il cite les travaux de C. Vallaux, J. Sion, J. Brunhes et bien sûr ceux de P. Vidal de la Blache. Sur un ton volontiers polémique, il déplore la prudence, voire l'indifférence ou le manque de courage et d'ambition, dont ont fait preuve les géographes : « *Il reste que l'on compterait sur les doigts de la main les auteurs de qualité qui s'y consacrent ouvertement et qui s'ingénient à la faire progresser. Les géographes qui tiennent à leur réputation s'en détournent comme d'un péché, ou ne lui réservant que de discrètes, timides et fortuites concessions* ». Par exemple, il cite J. Brunhes qui n'a pas « *donné l'ampleur voulue à une insertion si importante* » : celle qui fait des « *faits d'aptitudes collectifs, de mentalité commune, et d'organisation juridique*

---

telles que la forêt dense, la savane et la steppe, formations géologiques, comme le delta, la montagne et la mine » G. Hardy (1933).

<sup>306</sup> D'autant plus qu'il la présente avec force ambition : il s'agit du « *couronnement indispensable de la géographie humaine* ».

*ou sociale* » des faits de géographie humaine. Il sollicite Vidal qui annonçait une association plus marquée entre la géographie et la psychologie « *mais là non plus il n'a pas eu le loisir d'exprimer sur ce point toute sa pensée, ni de soutenir de son autorité les travaux que cette orientation nouvelle aurait pu provoquer, et le mouvement a tourné court, ou à peu près : l'orthodoxie géographique a repris son assiette* ».

Retrouve-t-on ici des réminiscences de la « batailles des Annales » (Soubeyran, 1997) ? Remet-il à l'honneur la géographie coloniale de Marcel Dubois contre l'orthodoxie représenté par Lucien Gallois, en épargnant la figure du maître Vidal ? En tout cas ce débat, s'il existe, tourne court puisqu'il ne cite ni l'un ni l'autre et qu'il nuance ses jugements : « *au vrai, les géographes ont leurs raisons. [...] On les devine alarmés par les difficultés exceptionnelles de l'entreprise, par la surabondance des risques d'erreur [...] en somme, par tous les périls qui menacent une "science de l'indiscernable"* ». Mais surtout il reconnaît dans cette prudence une raison plus doctrinaire : « *Il semble aussi que les géographes ne croient guère à la possibilité de réaliser sans l'exposer à des écarts de principes, une symbiose de la psychologie et de la géographie* ». Quels sont alors ses principes qui brident le champ des considérations propres de la géographie humaine ? Il cite de nouveau C. Vallaux (1925) dans sa définition toute matérialiste de la géographie et des faits géographiques dont elles s'occupent : ce sont les « *marques visibles et permanentes de l'activité humaine dans ses rapports avec les choses de surface et avec la création vivante* » (1925 : 198). Après une longue citation de Vallaux, G. Hardy ajoute simplement : « *Certes, mais c'est justement un point de vue que la géographie psychologique peut et doit s'imposer* ». Fidèle à sa haute définition de la géographie psychologique, la géographie humaine « matérielle » y est tout naturellement englobée, en lui ajoutant un objet nouveau qui consiste à « *déterminer la localisation des phénomènes de psychologie collective à la surface de la planète et, le cas échéant, la part de ces phénomènes dans les rapports de l'homme et de la nature. Ni son intérêt, ni sa légitimité ne paraissent discutables : il s'agit seulement de savoir à quelles conditions elle est assurée de garder une valeur scientifique. C'est une simple question de méthode qui se pose* ». Il problématise sa méthode de cette façon : comment « *saisir directement les traits mentaux et moraux d'une collectivité ?* ». A l'histoire de montrer « *que le caractère d'un peuple n'est pas donnée une fois pour toutes* ». A la géographie « *de retenir et de localiser les phénomènes dont l'ensemble constitue le caractère actuel des groupes humains et d'indiquer, le cas échéant, les transformations en cours* ». Pour étudier ces phénomènes il faut « *une traduction matérielle régulière* », ce sont « *les habitudes qui compose le comportement d'un groupe donné* ». L'habitude révèle la nature profonde des

collectivités, son génie propre, et en ce sens est une « *seconde nature* » pour les hommes : elle « *complète ce qu'il y a en nous d'innée et d'instinctif, ajoute à la nature, s'en rapproche de plus en plus et, à la limite, se confond avec elle* ». Les habitudes, « *faits d'expression de l'âme collective* », se saisissent d'une façon directe, par l'observation positive de ces faits (description et classification), eux aussi tangibles, visibles mais aussi réguliers. A la suite de Salvador de Madariaga et de sa méthode du « *témoin vivant* »<sup>307</sup>, il propose de fonder ces méthodes sur l'observation directe et personnelle et sur les techniques de décentrement que problématise l'ethnologie (la « *compréhension par le dedans* » d'A. Siegfried), en vue de « *consulter ce que les hommes d'un groupe donné disent d'eux-mêmes, les jugements qu'ils portent, leurs propres façons d'agir et de penser* ». Il s'agit, à notre connaissance, d'une des premières exportations en géographie de cette posture décentrée qui fonde le regard ethnologique. Mais comment laisser s'exprimer l'altérité et en même temps imposer des cadres rigides d'analyse ? Ainsi, selon G. Hardy, pour aborder l'étude psychologique d'une collectivité il convient « *de passer très méthodiquement en revue toutes ses habitudes, en s'efforçant d'en dégager la signification mentale et morale : habitudes corporelles, habitudes matérielles, [...] habitudes morales, habitudes sociales, habitudes proprement psychiques* ». Après ces observations qui tendent vers l'exhaustivité, l'heure est à la « *synthèse de reconstitution* », les tableaux d'ensemble des matériaux fournis par l'observation, puis à la « *synthèse explicative* », les relations entre les faits observés et les causalités. Pour que les phénomènes de psychologie collective rentrent dans le domaine de la géographie, il propose la notion de « *paysage psychologique* » : les habitudes, qui sont intimement liées aux conditions du milieu, se traduisent par des faits de surface qui transforment le paysage ; plus encore, le « *paysage spirituel* » exprime une « *habitude du milieu humain* ». Dans la dernière partie de l'ouvrage, il passe même en revue tous les types d'explications possibles qui se combinent : l'explication par l'esprit humain, la race, le milieu physique, l'histoire, les conditions démographiques.

Même s'il évoque le danger des démarches « *à priori* », dès lors que les catégories de l'observation et de l'explication sont définies à priori, et que le champ des explications possibles est « *d'origine externe* » aux habitudes, son pari ne peut être voué qu'à l'échec, car il confine souvent à l'énumération de stéréotypes et d'analogies grossières que l'on retrouve dans l'imagerie coloniale. Simplement, un seul exemple caractéristique : « *A toutes les régions de forêt dense, correspond un type d'humanité bien dessiné, l'homme des bois, le*

---

<sup>307</sup> C'est la « *précaution que le témoin prend contre lui-même, contre son égocentrisme, contre ses préjugés, ses*



"*silvaticus*", le sauvage par excellence, inquiet, défiant, instable, foncièrement individualiste, rebelle au groupement, impatient de toute autorité ». Ces conclusions ont sûrement confirmé les géographes à abandonner provisoirement le facteur « *psychologique* ».

### 2.3. Une géographie tropicale : Pierre Monbeig

C'est après la seconde guerre mondiale, dans les années 50, que ressurgit la question du fait psychologique. Dans deux directions : la géographie qui s'intéresse au travail, aux œuvres matérielles des hommes et la géographie tropicale.

Pierre Monbeig dans sa thèse sur les pionniers et planteurs de Sao Paulo, parue en 1952, est un de ces géographes avant-coureurs. Dans l'avant-propos (p. 9), après avoir passé en revue les difficultés de l'étude (difficultés matérielles liées à un terrain en zone pionnière, modifications administratives et incertitudes statistiques, vides cartographiques) et avant les remerciements, comme par honte et dépit, il justifie son travail novateur : « *Les transformations sont si rapides que tout ce qu'on peut en écrire est déjà de l'histoire. Aussi est-ce le mouvement même que j'ai tenté de décrire et d'expliquer ; il n'était pas possible de faire une monographie régionale et, plus qu'une étude de genres de vie, c'est celle d'une société en mouvement que j'ai cherché à faire* ». Son plan est en effet peu classique : si la première partie traite des conditions naturelles et historiques, la deuxième des hommes et de la frange pionnière et la troisième du monde pionnier actuel. Ce n'est plus vraiment une monographie régionale puisque le cadre est mouvant ; celui d'une zone de fronts pionniers (« *de marche pionnière* »), structurés autour de Sao Paulo. C'est l'action transformatrice, de mise en valeur, qui intéresse Monbeig. Il existe aussi un chapitre sur les villes et déjà en conclusion, il oppose les régions aux réseaux. On retiendra l'innovation qui nous intéresse sur le plan de la géographie psychologique. Un chapitre de 4 pages traite de la « *psychologie bandeirante* ». Il s'agit de la psychologie du nouveau monde, des régions neuves du far west. Le nomadisme pionnier des régions neuves tient à « *La présence de terres inoccupées [qui] exerce une sorte de fascination sur les esprits. En même temps elle pousse à l'insouciance : si les choses ne vont pas, si la terre se fatigue, si les cours dégringolent, le remède est simple puisqu'il suffit de partir plus loin* » (p. 108-109). C'est celle de la fondation urbaine et de la création de routes, de la mise en place territoriale créatrices de régions

---

*sentiments et ses idées morales, et qui le maintiennent dans l'objectivité* ».

économiques et politiques, très différentes des vieilles régions naturelles européennes. Dans le dernier chapitre au titre très actuel « régions ou réseaux ? », il affirme que dans ce pays neuf en perpétuel mouvement et transformation, il est impossible de caractériser des régions. Il n'y a pas d'« *esprit régional* », d'attache territoriale des populations. Qui plus est, dans les structures économiques « *rien n'incite à la solidarité régionale* ». Il propose alors des types sociaux distincts de pionniers selon leur psychologie : les précurseurs (Indiens, *mineiros*) et les leaders (grands planteurs, *coronel* et *grileiro*, marchands de terre) et la masse des pionniers. Nous savons qu'il se plaint de l'absence de commentaires de ce chapitre sur la psychologie *bandeirante* lors de la soutenance de sa thèse.

Mais ce sont surtout les géographes africanistes comme J. Gallais, reprenant à leur compte les inflexions disciplinaires amorcées par P. Gourou, qui vont mettre à l'épreuve la notion de milieu (et de genre de vie). Elle n'en sortira pas indemne puisque l'acte de naissance de la géographie culturelle peut-être déterminée avec la création de la notion d'espace vécu, à la fin des années par J. Gallais et A. Frémont. Cela est mieux connu<sup>308</sup>, n'insistons pas.

---

<sup>308</sup> Voir notamment Bruneau M. et Dory D. (1989)

*Conclusion : l'interminable diversité géographique ou l'impossible anthropogéographie.*

Nous estimons que la doctrine chorologique est révélatrice des fondements épistémologiques de la géographie moderne, considérée comme l'étude des rapports entre la diversité des formes terrestres et la diversité des formes d'évolutions historiques humaines. Elle peut nous aider à mettre au jour une rhétorique de l'ailleurs plus générale, dont la constitution a fondamentalement à voir avec ce qu'on pourrait appeler un relativisme géographique, paradigme que nous prenons comme constitutif essentiel de la géographie moderne. Cet esprit géographique consiste ainsi à faire combiner la diversité des formes physiques et humaines à la surface terrestre pour chercher des principes de correspondances et d'explication. Et tout se passe comme si la géographie avait trouvé dans les « pays » ou les régions le lieu de ces correspondances, l'enfermant idéalement en un système clos et oubliant le « principe de connexité » des phénomènes. Dès lors, il ne reste plus qu'à dissocier les différents facteurs qui concourent à la réalité de cet objet géographique, catégorie première et ultime de la géographie, et à établir des correspondances entre le milieu et le genre de vie. L'heuristique propre de la géographie repose ainsi sur l'irréductible singularité du milieu qui implique nécessairement une combinaison spécifique de la relation homme/milieu. Les conceptions différentes du milieu naturel dans chaque société sont évacuées ou seulement considérées soit comme des explications résiduelles laissées aux amateurs des coutumes et superstitions des peuples exotiques que sont les ethnologues (Vidal de la Blache), soit sont intégrées dans le raisonnement explicatif stéréotypé de la géographie psychologique (Brunhes et Hardy), dont on a vu les limites (se différenciant peu de l'imagerie coloniale).

On en revient alors à la célèbre division du travail entre l'ethnologie et la géographie, explicitement établie par Jules Sion (1937) : pour cette dernière « *aller le plus loin possible dans l'explication par la nature, tandis que celle des ethnologues passait par l'homme* ». Pour des raisons identiques, mais dans une direction de recherche différente, les sociétés « primitives » ont été un objet commun pour l'ethnologie et la géographie : elles étaient

conçues comme des formes simplifiées de relations sociales et de rapport à la nature. En tant que modèle, d'idéal-type du rapport homme/milieu, les sociétés primitives ont donc été l'objet privilégié de la géographie vidalienne à ses débuts et ont ainsi joué un grand rôle dans la construction de l'identité disciplinaire.

L'émergence d'une géographie qui se constitue en tant que discipline scientifique a pu être lue à travers l'exemple particulièrement révélateur de la doctrine des articulations littorales. A géométrie variable, elle renvoie à des régimes scientifiques différents selon les auteurs qui s'en emparent, en l'utilisant ou la critiquant et en se réclamant ou non de Ritter. On ne peut rendre compte de sa richesse en ayant uniquement à l'esprit la volonté de rechercher coûte que coûte des marques honnies de déterminisme. Nous avons affirmé que le principe chorologique est un des fondements essentiels de la géographie depuis Strabon jusqu'à la fin du XIXe siècle. La mise à l'index du déterminisme a jeté le discrédit sur la doctrine rittérienne, contribuant à figer la géographie dans des études monographiques régionales. Elle a relégué au second plan la question du programme anthropogéographique. La doctrine des articulations littorales, après avoir été le fleuron de la géographie, est devenue le repoussoir. C'est l'ouverture des géographes tropicalistes vers un relativisme méthodologique culturel (décentrement), qui permet à la géographie de se réappropriier la question anthropogéographique.

## Conclusion de la première partie

L'histoire de la pensée géographique comporte de multiples zones d'ombre. Nous avons tenté de la revisiter en mettant en évidence l'existence d'un discours fondateur et qui s'est perpétué jusqu'à nos jours en se transformant. Il nous a paru que le voile jeté sur les fondements de la géographie à chaque reconstruction disciplinaire a produit de nombreux malentendus. De ses redéfinitions même, son programme en est sorti augmenté ou réduit. Il ne faut sans doute pas négliger la portée subversive et/ou conservatrice de ceux qui ont fait l'histoire de la discipline. Il est certain aussi que la reconnaissance institutionnelle a été tout aussi importante que l'élaboration d'un programme scientifique émancipé de la tutelle de l'histoire. Et c'est donc en s'appuyant sur les sciences du vivant que la géographie a pu développer un discours disciplinaire reconnu comme tel. Si l'anatomie a fourni la métaphore élémentaire depuis l'origine même de la pensée géographique, trois périodes de redéfinitions cruciales ont été détectées : au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle au moment de la définition de la géographie physique de Buache en lien avec l'histoire naturelle de Buffon ; au début du XIX<sup>e</sup> siècle avec la géographie comparée en rapport étroit avec l'anatomie comparée de Cuvier ; enfin à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avec la géographie vidalienne associée notamment à la biologie transformiste néo-lamarckienne. De façon complémentaire à l'élaboration des cartes, un dispositif discursif propre au champ scientifique de la géographie a été fondé sur la mise en ordre de la diversité des habitats terrestres. Ceci a été rendu possible par la définition d'une méthode de division naturelle de la terre, astronomique ou terraquée, d'une démarche comparative entre les parties composant le tout et d'une réponse explicative proprement géographique à l'évolution historique. Lors des trois moments que nous avons identifiés s'opère la réunion d'une méthode, d'une démarche comparative et d'une explication géographique des faits humains. En outre, l'étude du traitement de notions telles que les péninsules, les climats, les bassins, les continents, les régions naturelles, les milieux, etc. est primordiale puisque dans le discours géographique la méthode de découpage terrestre est porteuse de l'explication. La condition de possibilité scientifique de la géographie passe donc

par la conception disciplinaire d'une méthode d'identification d'un espace pertinent en vue d'une démarche comparative et d'une explication historique. Nous avons vu que cette axiomatique de la géographie a évolué avec la théorie des sphères ou l'idée de globe terraqueé et de milieu. La théorie des climats et la théorie des lieux, unifiées si l'on peut dire chez Hippocrate, séparées depuis Aristote et Eratosthène, finirent par se dissoudre avec l'émergence de la notion de milieu et du paradigme environnemental qui lui est associé.

A quoi cette histoire de la pensée géographique sert-elle ? Outre l'intérêt que nous venons d'énoncer pour la compréhension épistémologique de l'évolution de la discipline, cela nous conduit à reposer une nouvelle fois la question du déterminisme. On ne peut en aucun cas réduire les théories géographiques à une approche strictement déterministe. Cependant, malgré les réticences vidaliennes, le positivisme a profondément marqué la discipline. Depuis la fin du XIXe siècle, il a été considéré à la fois comme repoussoir et idéal. De fait, il a certainement permis la disciplinarisation de la géographie. Il a joué un rôle majeur dans sa reconnaissance en tant que science positive qui étudie les rapports entre les milieux et les hommes. Consubstantiel à la définition de la géographie en tant que science à la confluence des sciences naturelles et des sciences humaines, le déterminisme en géographie a donc été simultanément nécessaire et condamné. Le cadre paradigmatique ayant évolué, le déterminisme s'est révélé être par la suite un frein majeur pour la discipline. Sa position scientifique est devenue de plus en plus intenable et le déterminisme a été un des facteurs essentiels de son déclin. De plus en plus décrié dans les sciences humaines et par la modernité triomphante, le bannissement du déterminisme géographique a conduit à l'abandon progressif du programme d'anthropogéographie. Car sans lui, il était difficile d'envisager une explication possible de l'évolution historique. Parmi d'autres, nous avons montré aussi le rôle non négligeable de la captation du programme anthropogéographique par les sciences historiques, sociologiques et ethnologiques en plein renouveau. L'échec de la géographie psychologique est révélateur en la matière. Ainsi quelques îlots d'occasions manquées portaient en eux les germes de l'émergence d'une anthropogéographie renouvelée et débarrassée de la querelle du déterminisme. Ce que réalisera mieux et progressivement la géographie tropicale, laquelle finira par aboutir à la géographie culturelle d'aujourd'hui. Plus d'un siècle après l'invocation d'Humboldt à ouvrir les sciences de la nature à la « *sphère des sentiments* ».

Ces idées rétrospectives ont certes la facilité du recul. Elles ont du moins l'utilité d'aider à se déprendre de vieux réflexes. Plus encore, elles peuvent permettre de se

réapproprié à nouveau un programme scientifique abandonné. Cette réflexivité nous a paru nécessaire avant d'aborder ce qui constitue notre travail de recherche empirique sur la sédentarisation d'une population de nomades sahariens. Peut-être qu'il y a quelque chose de paradoxal d'ouvrir un travail sur le nomadisme saharien à partir de la doctrine des articulations littorales. L'étonnement du lecteur a sans doute été un peu dissipé à la lecture de la première partie. Celle-ci est avant tout un travail réflexif sur les conditions d'élaboration d'une anthropogéographie. Nous y avons abordé les sources de légitimation d'un discours fondé sur la diversité de l'ailleurs, sur la reconnaissance des ressemblances et des différences. Nous avons vu comment le regard et l'esprit géographique informent – en l'ordonnant – la diversité terrestre en y associant la diversité humaine, celle des tempéraments, des caractères et des mœurs. Cette question est toujours posée et constitue la raison d'être de la géographie. En quoi et comment le milieu, l'espace, le territoire sont-ils actifs sur la vie des hommes ? Nous reposerons cette question dans un milieu et pour des populations très originales, les nomades et sédentaires sahariens, plus précisément à travers le cas des Touaregs Kel Ewey de l'Air au Niger.

Cette deuxième partie s'ouvrira de façon plus explicite sur ce que la doctrine chorologique a à voir avec le Sahara, via Ritter et l'imaginaire disciplinaire saharien. Nous ne traiterons pas de front l'imaginaire du Sahara, désert par excellence, ni de l'imaginaire des « hommes bleus ». De nombreuses études leur ont déjà été consacrées. Nous pointerons dans l'introduction des aspects que nous jugeons originaux ou du moins relativement moins abordés. Nous aborderons les catégories géographiques qui ont contribué à façonner l'appréhension du Sahara et des habitants.

Partie 2 - La sédentarisation des  
Touaregs Kel Ewey : pour une  
anthropogéographie de la nomadité  
et du sédentarisme

*« Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire : Ceci est à moi, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile »*

Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, 1754





## Introduction de la seconde partie

L'objectif principal de cette seconde partie consiste à élaborer quelques perspectives théoriques sur le nomadisme et la sédentarisation. Celles-ci reposent sur une base empirique, issu d'un travail de terrain sur le nomadisme et la sédentarisation des Touaregs Kel Ewey, mais aussi sur des bases épistémologiques qui découlent des réflexions de la partie précédente sur la géographie en tant que savoir sur l'ailleurs. Le Sahara, depuis au moins Ritter, a constitué pour le discours géographique à la fois un défi (la différence extrême) et un champ particulièrement fécond puisque les relations des sociétés à leur milieu s'y nouent de façon particulièrement accentuée. Il a consisté en quelque sorte à un laboratoire de la démarche géographique où sont visibles les postulats et les principes d'explication qui la sous-tend. Il s'agit d'abord des conjectures des géographes antiques et modernes (d'Anville, Buache et ses successeurs) : le Sahara, alors inconnu, a été le lieu d'élaboration d'un foisonnement d'hypothèses. Il a ensuite retenu l'attention de Ritter qui a pu mettre en application sa doctrine chorologique. C'est enfin un champ d'étude privilégié de la géographie vidalienne puis tropicaliste. L'exemplarité du Sahara permet ainsi de saisir le poids, la résilience, et les transformations de l'approche chorologique.

La mise à jour d'un imaginaire disciplinaire spécifique au Sahara permet de remonter aux fondements des catégories descriptives et analytiques qui ont fini par se cristalliser, à partir notamment des travaux de Ritter, autour de l'opposition nomade/sédentaire. Grâce à cette généalogie du savoir saharien, le travail empirique a été abordé en tant que description réflexive interrogeant les postulats de l'imaginaire disciplinaire. Le terrain a été appréhendé comme une mise à l'épreuve des énoncés classiques en matière de nomadisme et de sédentarisation pour, en retour, être en capacité de reformuler des hypothèses à partir des matériaux empiriques. Les enquêtes de terrain portant sur les spécificités de l'expérience géohistorique Kel Ewey ont été mobilisées dans une perspective conceptuelle et théorique.

Comme l'évoque bien la citation de Ritter inaugurant le chapitre qui suit, le Sahara est un milieu à la fois très spécifique et exemplaire pour la démarche géographique. Ses

conditions extrêmes en font ainsi un véritable laboratoire des relations entre l'homme et son milieu. Etudier le traitement du Sahara en géographie est en ce sens particulièrement révélateur des fondements de la géographie. Après le cas des articulations littorales, c'est au tour maintenant de l'exemple du grand désert saharien de servir de fil directeur à notre analyse de l'imaginaire disciplinaire.

Chapitre I - L' imaginaire  
disciplinaire saharien revisité à la  
lumière du contre-exemple Kel  
Ewey

*« Il n'est donc pas étonnant que les guides soient les sages du peuple, dans un pays où tout est errant, la nature aussi bien que l'homme et les peuples, les dynasties et les religions. Dans quelle autre contrée de la terre, le caractère particulier de la nature locale se montre-t-il aussi puissant et aussi influent que dans le désert ? »*

Carl Ritter<sup>309</sup>

---

<sup>309</sup> Carl Ritter, 1836 [1822], *Géographie générale comparée*, t. III p. 363.

## *A- L'anatomie du désert ou l'imaginaire disciplinaire d'un individu géographique extrême*

Avant d'aborder le travail de terrain concernant l'anthropogéographie touarègue, il convient au préalable de préciser les perspectives sahariennes de l'imaginaire disciplinaire. Ritter est une des figures centrales de la connaissance moderne de l'ailleurs saharien. Comment son travail a-t-il constitué la synthèse des connaissances sur le Sahara, en dépassant le savoir des anciens et en s'appuyant sur les observations des explorateurs modernes ? Comment cette géographie de cabinet créa-t-elle des problèmes géographiques à résoudre par les voyageurs ? Comment stimula-t-elle de ce fait les explorations tout en leur donnant un cadre d'observations ? Comment en retour fut-elle modifiée par les récits des explorateurs ? Quelles sont les catégories proprement sahariennes de mise en ordre de cet ailleurs extrême ? Comment le Sahara porte-t-il les conditions d'observations privilégiées des rapports des hommes à leur milieu naturel ? Comment enfin, après tout ce cheminement intellectuel, trouver le recul réflexif nécessaire sur ce qui constitue les fondements disciplinaires, pour mieux s'en déprendre ou du moins comprendre les contextes de leur élaboration ? Comment pouvoir alors, en connaissance de cause, mettre à jour et se distancier de leur portée stratégique et idéologique qui constitue, parfois malgré nous, les fondements disciplinaires actuels ? Sans procéder de façon aussi fouillée que pour l'archéologie de la doctrine chorologique, nous poserons quelques jalons importants de l'appréhension disciplinaire du Sahara.

## *1- L'invention du Sahara : vestiges maritimes et découpage en bandes climatiques du grand désert*

Le Sahara est un nom arabe, utilisé par les premiers géographes arabes tels Al Bekri, Ibn Hawqal, Al Idrisi, Ibn Battutah, etc. et qui finit par désigner le grand désert africain. Ce terme dénote l'aspect et la couleur « fauve » (ocre-jaune) de ce pays (*Blad es Sahara*). Il semble désigner à la fois la couleur du sol mais aussi, dans une certaine mesure, il qualifie la sauvagerie de la population qui y vit<sup>310</sup>. Le terme ne s'imposera définitivement en Europe qu'à la fin du XIXe siècle. Il était auparavant utilisé concurremment aux expressions de « *désert libyen* »<sup>311</sup>, de « *désert de Barbarie* », de « *Grand désert* » et même « *le Désert* ». Il s'imposera progressivement avec la cartographie mais surtout avec les besoins de nomination plus précis des lieux et des régions qu'exige la conquête de l'Algérie puis celle de l'Afrique noire. Les cartes d'Afrique de Sanson, Delisle ou d'Anville inscrivent toutes le nom de Sahara, même si l'orthographe n'est pas fixée et même s'il est ajouté une des expressions que nous avons précédemment citées.

Jusqu'à l'extrême fin du XVIIIe siècle, quasiment tout le savoir du monde occidental sur le Sahara repose sur les descriptions fournies par les Grecs et les Romains d'une part et sur les géographes arabes médiévaux d'autre part. La description de Léon l'Africain s'imposera comme la référence principale du XVIe au XVIIIe siècle<sup>312</sup>. Les noms de lieux et de peuples des cartographes sont repris de sa « *Cosmographia* » de l'Afrique, publiée à Venise à la demande du pape Léon X vers 1530 et traduite en français dès 1556 sous le titre de « *Description de l'Afrique* ». Les ouvrages de synthèse du XVIe siècle, comme ceux de Luis del Marmol y Carvajal en 1573<sup>313</sup> et de Livio Sanuto en 1588<sup>314</sup>, s'appuient essentiellement sur la relation du géographe du pape pour décrire l'intérieur de l'Afrique. Les divisions de l'Afrique, que l'on retrouve sur les cartes ou qui structurent la description

---

<sup>310</sup> Déjà pour Strabon le désert libyen a l'aspect d'une peau de panthère.

<sup>311</sup> Cette expression est issue des Anciens et notamment de Ptolémée pour qui le Sahara est la « Libye intérieure ».

<sup>312</sup> Hassan al-Wazzan (1488-1548) a été capturé en mer et amené à Rome où, grâce à son savoir, il devint le protégé du pape. Il se fit baptiser par le pape sous son propre nom, Jean-Léon de Médicis (passant dans la postérité sous le nom de Léon l'Africain).

<sup>313</sup> Espagnol, il aurait traversé le Sahara en étant captif. Sa *Description générale de l'Afrique*, traduite en français en 1667, n'apporte que très peu de renseignements supplémentaires par rapport à Léon l'Africain. Il utilise aussi les récits de Alvise Cadamosto (parus en 1507), voyageur et commerçant vénitien, qui se mit au service du Portugal et dont la *Description de l'Afrique* n'a été traduite en français qu'en 1556, la même année que celle de Léon l'Africain.

<sup>314</sup> Sa *Géographie de l'Afrique* publiée à Venise comporte le premier atlas spécifique à l'Afrique.

géographique des ouvrages, sont également reprises de Léon. Elles s'apparentent à des zones latitudinales : du nord au sud s'étendent des bandes régionales qui divisent l'Afrique intérieure depuis la Méditerranée jusqu'au golfe de Guinée. Soit, respectivement, la Barbarie, le Biledulgerid (« pays des dattes »), le Sahara (« pays fauve ») et enfin la Nigritie ou « terre des nègres » (*Blad es Soudan*)<sup>315</sup>, lesquelles bandes sont elles-mêmes parfois divisées en royaumes avec une capitale chacune (figure 10).

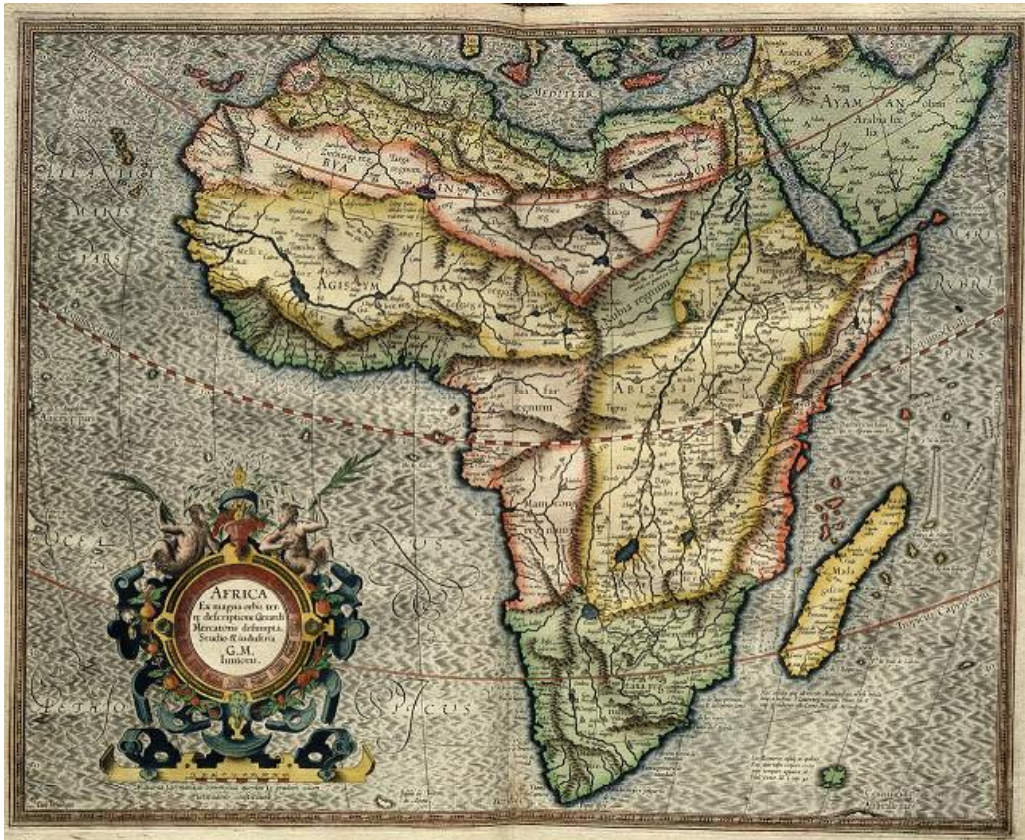


Figure 10 : L'Afrique selon Mercator (Africa, 1595)

Cette nomenclature fixée par Léon a subi de nombreuses modifications au cours du temps : les catégories de Maghreb, Tell, Sahel, Soudan, Guinée, etc. ont remplacé ou se sont surimposées à celles déterminées par Léon l'Africain. Ce sont les termes métaphoriques arabes de Sahel (« rivage »), Sahara et de Soudan, qui ont fini par s'imposer plus tard<sup>316</sup>. Les descriptions des voyageurs arabes ont mis en lumière le peuplement foisonnant et le

<sup>315</sup> Elles correspondent à l'Afrique mineure, la Gétulie et Numidie, la Libye intérieure et l'Éthiopie des Anciens.

<sup>316</sup> N'oublions pas que cette appréhension latitudinale de l'Afrique occidentale a présidé au découpage et à la mise en valeur coloniale. D. Retaillé (1994) a dénoncé ce qu'il appelle le principe de zonation. Aujourd'hui encore, les politiques d'aménagement des États et des ONG se calquent en grande partie sur ces considérations zonales, au dépend d'une conception méridienne (l'anachorisme) plus proche des réalités économiques et sociales.

commerce florissant avec les Nigritiens, à l'origine des récits fabuleux concernant le commerce de l'or et l'opulence de cités comme celle de Tombouctou. Mais, pour ce qui nous intéresse, leurs descriptions s'inscrivent, de façon générale, dans les divisions et les catégories d'appréhension du désert saharien héritées des géographes grecs. De même que chez les Anciens, le Sahara est qualifié de façon très péjorative. Marmol, qui s'appuie essentiellement sur Léon l'Africain, le résume bien : le Sahara est pour lui « *une terre fort stérile & fort pauvre, qui ne contient que des déserts secs & sablonneux, & le plus souvent inhabitables (...). Les habitants qui y demeurent sont grossiers, & tiennent plus de la beste, que de l'homme, sans avoir l'esprit de sortir de ces déserts, pour choisir quelque demeure plus agréable* » (I, p. 29)

Remontons encore dans le temps afin de mieux illustrer la prégnance de l'héritage des géographes grecs. Arrêtons-nous sur les descriptions sahariennes d'Hérodote et de Strabon pour y remarquer que la métaphore marine est incontournable. Le désert est un océan de sable dont les dunes mobiles seraient comme les vagues. Les tempêtes n'y sont pas moins brusques et périlleuses<sup>317</sup>. Les oasis sont aux déserts ce que les îles sont à la mer<sup>318</sup>. En outre le terme d'oasis n'est pas grec mais emprunté à l'égyptien et il ne désignait qu'une « habitation » isolée du désert<sup>319</sup>. De multiples autres exemples pourraient confirmer ces analogies qui persistent aujourd'hui encore : les chameaux ne sont-ils pas considérés métaphoriquement depuis Buffon comme les « *vaisseaux du désert* »<sup>320</sup> ? Plus encore, les géographes grecs, et à

---

<sup>317</sup> On se souvient de l'armée de Cambyse ensevelie sous une tempête de sable et les difficultés d'Alexandre pour atteindre l'oasis d'Amon. Marmol explique ainsi la momification : « *L'orage est quelquefois si grand, que les hommes & les chameaux en sont accablés, & couverts de sable de la hauteur d'une pique. On dit que c'est de ces corps qu'on fait la momie* » (Marmol, I, p. 30).

<sup>318</sup> « *Sous le nom d'Auasis, les Egyptiens désignent certains cantons fertiles et habités, mais entourés de tout côté par d'immenses déserts, ce qui les fait ressembler à des îles perdues au milieu de l'Océan. La présence d'auasis est un fait fréquent en Libye. L'Egypte, elle, en a trois dans son voisinage immédiat, et qui administrativement dépendent d'elle* » (Strabon, 17-1-6).

<sup>319</sup> « *Oasis (...) ces îles séparées du monde par une mer de sable, où nul voyageur connu n'a pénétré depuis Alexandre* » (Volney, 1787 : 233). Volney utilise ici le terme comme nom propre selon l'utilisation qui en a été faite en Egypte ancienne. Les oasis ne désignaient alors que les deux ou trois oasis les plus rapprochées de l'Egypte qui étaient sous sa dépendance. Hérodote lui-même l'emploie comme nom propre de villes au milieu des sables. Après lui les Grecs les appelèrent « îles des heureux » avant que Strabon et Pline n'étendent le terme à Amon (Siwa), alors sous la dépendance de l'Egypte romaine (voir Ritter III, p. 322 qui reprend les conclusions du mémoire sur les oasis de Langlès). Strabon semble être un des premiers – si ce n'est le premier – à employer le terme d'oasis en tant que catégorie générique : « *On s'accorde à dire, et M. Pison, ancien préfet de cette province, nous a confirmé le fait, que l'aspect de la Libye est proprement celui d'une peau de panthère. Ce qui la fait paraître ainsi toute tachetée, c'est le grand nombre d'oasis qui s'y trouvent (les Egyptiens appellent ainsi les divers centres de population que les sables arides du désert entourent de tous côtés)* ».

<sup>320</sup> Cette expression, passée dans la littérature (Pluche, Kant, Lamartine, Delacroix, etc.), a été attribuée à tort à Buffon. Ce dernier, dans son article sur le chameau et le dromadaire (*Histoire naturelle*, 1853, t. XV p. 303), ne fait que citer en note un passage du grand voyageur de la Perse, Jean Chardin : « *les orientaux appellent le chameau navire de terre, en vue la grande charge qu'il porte* ». Ce n'est qu'après sa mort, dans la table des



leur suite tous les géographes et naturalistes jusqu'au XIXe siècle, ont pris l'exemple de l'oasis d'Amon (ou Ammon, Siwa dans l'Egypte actuelle) comme preuve du changement de la mer en terre. Pour les Anciens, il s'agit plus précisément de l'assèchement de cette partie de la terre à la suite de la rupture de l'isthme qui sépare l'Europe de l'Afrique (actuel détroit de Gibraltar) et de l'irruption de la mer intérieure dans l'océan extérieur (théorie de Straton). Pour preuve, l'oasis d'Amon est jonchée de coquillages et ses sables renferment de l'eau saumâtre. On y a retrouvé, selon Strabon, des débris d'embarcations et des figurations de dauphins sur certaines stèles cyréniennes. Autant d'indices qui établissent que le temple d'Ammon s'élevait primitivement sur les bords de la Méditerranée. La route des oasis qui traverse ce chapelet d'oasis (la Biledulgerid des géographes) est parallèle à la côte et marque l'avancée intérieure du rivage méditerranéen. Le topos de l'ancienne mer saharienne et la comparaison entre l'étendue désertique et l'étendue marine remonte ainsi à la géographie grecque et persiste jusqu'à la fin du XIXe siècle (figure 11 et J.-L. Marcot, 2003)

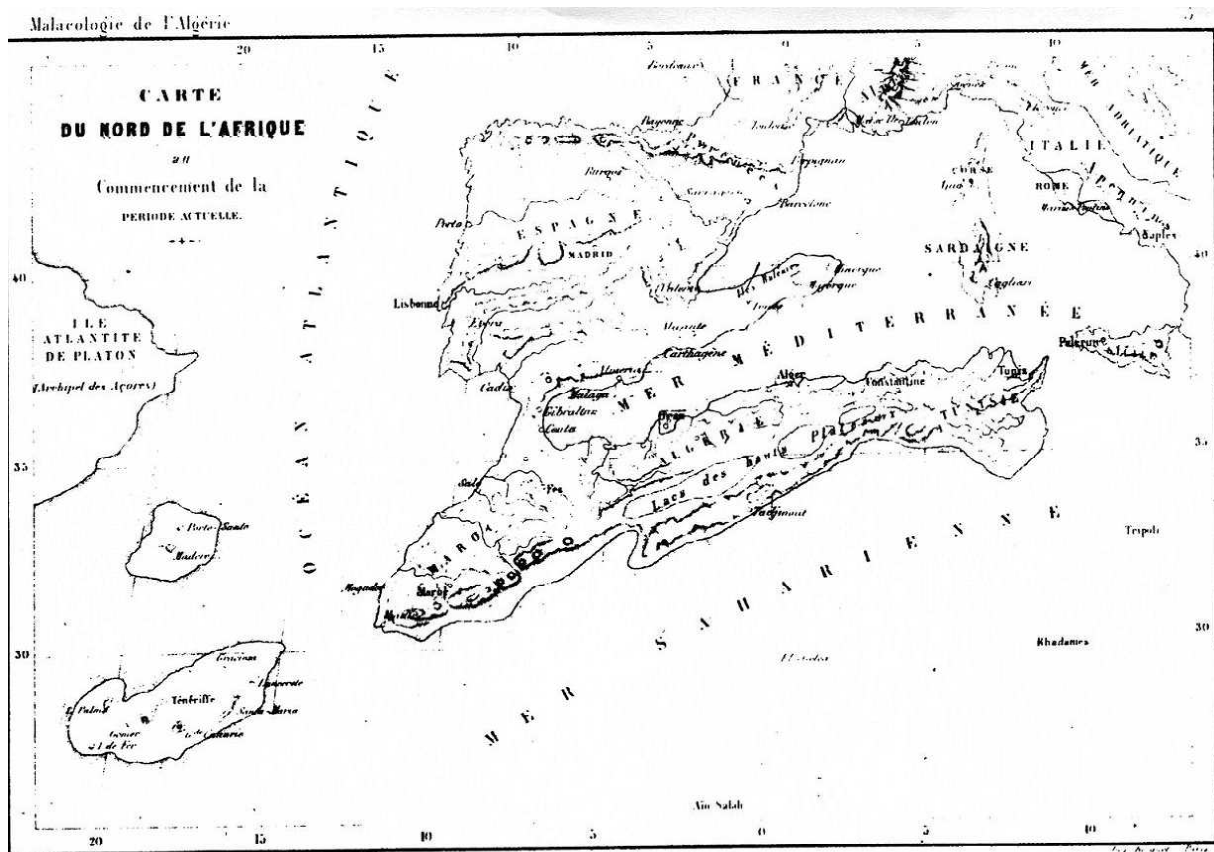


Figure 11 : La mer saharienne (selon Bourguignat, 1864).

matières des *Oeuvres complètes de Buffon* qu'est mentionné l'expression de « vaisseau du désert ». Le comte d'Escayrac de Lauture (1853) proposa de renverser l'analogie : « Buffon a dit des chameaux qu'ils étaient les

A l'époque antique, le désert libyen est en marge de l'écoumène. Les Grecs n'en ont qu'une connaissance superficielle<sup>321</sup>. Les Romains se sont aventurés plus à l'intérieur. Le triomphe du proconsul Cornélius Balbus soumettant le pays des Garamantes est resté célèbre, tout comme les expéditions de Septimus Flaccus et du commerçant Julius Maternus jusqu'au mystérieux pays d'Agysimba où les Garamantes ont pourchassé les Ethiopiens troglodytes<sup>322</sup>. Quoiqu'il en soit, les Garamantes sont restés en partie inaccessibles pour les Romains. Nation indomptée pour Tacite, ils ont fait écran entre l'empire romain et l'Afrique subsaharienne<sup>323</sup>. Les Grecs et les Romains ont appréhendé de façon contrastée le pays libyen, à la fois fertile, riche et civilisé près du littoral colonisé, pauvre et sauvage dans les « *déserts âpres et sablonneux* » (Strabon II-5-33) de l'intérieur. Une sorte de gradation s'opère du nord au sud, du littoral vers l'intérieur des terres. Nous retrouvons le découpage du désert libyen en bandes latitudinales qui organise la description géographique. A partir de ces bandes latitudinales, se disséminent d'est en ouest les peuples dont la description suit ainsi un ordre géographique. A cet ordre géographique correspond aussi un ordre graduel sur le plan civilisationnel. Ainsi, plus on s'éloigne des côtes vers l'intérieur méridional de la Libye, plus le pays devient sauvage et stérile, plus les bêtes sont féroces et les hommes nomades. L'agriculture est remplacée par le pastoralisme et la chasse. On retrouve chez Hérodote (IV-181), mais aussi chez Strabon, Diodore, Pline, Mela, Ptolémée etc. cette catégorisation de l'espace libyen en bandes latitudinales étroites, qui sera reprise plus tard par les géographes arabes et les cartographes européens.

François Hartog (1980) a par exemple montré que chez Hérodote, la Libye et la Scythie sont considérées comme les régions les plus inaccessibles et leurs peuples, en partie nomades, sont disposés les uns au-dessus des autres selon une succession continue : à l'étagement nord-sud et à la succession est-ouest des différents peuples scythes correspondent ceux de la Libye. « *Au-dessus* » des riches colonies du littoral se trouve le pays des bêtes

---

*navires du Désert ; les Arabes, qui connaissent mieux les chameaux que les navires disent de ces derniers qu'ils sont les chameaux de la mer* ».

<sup>321</sup> Ou plus précisément les colonies grecques ou phéniciennes comme Cyrène ou Carthage n'en ont pas laissé de témoignages, jalouses de conserver le monopole du commerce transsaharien par l'intermédiaire des Garamantes.

<sup>322</sup> De nombreux auteurs comme Vivien de Saint-Martin et Duveyrier y ont reconnu l'Air. Rien n'est sûr (voir Desanges, 1978). Les fouilles de Garama (actuelle Djerma au Fezzan libyen), capitale des Garamantes, ont montré une séquence urbaine et oasienne (grâce aux foggaras) de près de trois mille ans et une romanisation partielle après l'expédition de Balbus. D. J. Mattingly (2001) évoque une civilisation et un Etat sahariens en lien avec une activité commerciale transsaharienne entre l'Afrique intérieure et la Méditerranée. Il est tentant d'ériger ces guerriers conducteurs de chars à quatre ou deux chevaux et razziant les Ethiopiens en ancêtres des Touaregs (voir la photographie 14, p. 527). D'autant plus que les Kel Ayer se disent originaires du Fezzan (plus largement d'Awjila à l'Agjer) et que le toponyme et l'ethnonyme berbère GRM est fréquent. Dans l'Air au moins deux vallées portent le nom de Germat (d'où dérive l'ethnonyme Igermadan).

<sup>323</sup> J. Desanges (1992).

fauves et des nomades libyens ; puis en s'enfonçant encore vers l'intérieur, se situe la zone du bourrelet sablonneux où l'on trouve les derniers hommes<sup>324</sup> et les derniers fauves autour de l'eau, de palmiers et de tertres de sel, lesquels forment autant d'oasis qui s'égrainent selon un axe est-ouest à dix journées de marche ; enfin le désert aride et sablonneux proprement dit, limite ultime de l'écoumène<sup>325</sup>. Hérodote pousse plus loin encore cette géométrisation de l'espace et cette symétrie des peuples nomades scythes et libyens. Elles lui permettent d'en inférer le cours et la source probable du Nil. Etant donné que le Danube et le Nil représentent deux « *tropiques* », les cours des deux fleuves ne peuvent être que parallèles. Les sources du Danube étant connues (dans la ville de Pyrène vers l'ouest), Hérodote établit ainsi que la source principale du Nil se situe donc à l'Ouest de la Libye (Hartog 1980 : 510).

Faisons une parenthèse pour constater que, dans le récit d'Hérodote, la description se structure à partir d'une vision orientée de l'espace depuis le littoral vers l'intérieur. Cette vision orientée se donnerait comme un parcours réel descriptif, considéré par Hérodote comme une ascension. Depuis le littoral méditerranéen, pourtant au nord, vers l'intérieur libyen, au sud, les peuples se succèdent les uns « *au-dessus* » des autres. Les derniers peuples des oasis sont « *à la lisière culminante du désert* » et sont considérés comme marquant le « *faîte* »<sup>326</sup> de la Libye au-delà duquel nulle vie n'est possible (IV-185). F. Hartog y voit ici une contradiction dans le récit hérodotéen. Elle résulte pour cet historien d'une ambivalence du statut de l'espace dans le mode descriptif : il est à la fois sous-tendu par une vision géométrique qui procède d'une part de l'ordre du savoir et d'un espace abstrait (Hérodote comme « arpenteur ») et d'autre part d'une vision située dans le parcours fictif du locuteur qui procède de l'ordre du discours et d'un espace concret (Hérodote comme « rhapsode »). Pour F. Hartog, cette contradiction est plutôt une ambivalence du texte en lui-même ; ce qu'il appelle l'effet de texte : le discours grec du savoir se donnerait alors, par effet de réel du texte, à la fois comme l'espace du parcours et de la représentation. Autrement dit, l'espace du discours est l'espace réel et le « *texte vaut comme représentation du monde* » (p. 518). F. Hartog a montré

<sup>324</sup> Ammoniens, augiles, Garamantes, Atarantes et Atlantes, soit respectivement les oasis actuelles de Siwa, de Aujila, du Fezzan et celles jusqu'au pied de l'Atlas.

<sup>325</sup> « *Au-dessus de cette élévation sablonneuse, vers le midi et l'intérieur de la Libye, on ne trouve qu'un affreux désert, où il n'y a ni eau, ni bois, ni bêtes sauvages, et où il ne tombe ni pluie ni rosée* » (IV-CLXXXV) ; « *dans l'intérieur des terres, au-dessus de la côte maritime et des peuples qui la bordent, est une contrée remplie de bêtes féroces. Au delà de cette contrée, on ne trouve plus que du sable, qu'un pays prodigieusement aride et absolument désert* » (V-32).

<sup>326</sup> Ritter considéra le Sahara comme un bas-fond uniforme. Avec la découverte des montagnes sahariennes par Barth et Duveyrier, il fût reconnu qu'elles étaient les éminences d'un vaste plateau central saharien dont le faîte est le Hoggar.

excellamment cette imbrication dans le discours d'une logique géométrique de l'espace enchâssée dans une logique située de celui qui dit l'espace par son itinéraire. Mais nous ne le suivons pas lorsqu'il réduit la conception hérodotéenne de l'espace à cet effet de texte. A trop vouloir ramener l'espace grec du savoir au seul ordre du discours, sans prise en compte du contexte et de l'ordre de la connaissance<sup>327</sup>, F. Hartog s'empêche de pouvoir comprendre la spécificité de la conception nomade de l'espace que rapporte Hérodote, aussi bien chez les Scythes que chez les Libyens. Il en reste à cette vision ethnocentrique grecque, sur le mode du « eux » (les barbares) contre nous (hellènes), qui est indéniable mais qui n'est pas tout. Pour notre part, nous reconnaissons dans la description d'Hérodote, un code spatial toujours actuel chez les Touaregs, selon lequel pénétrer dans le désert (*Ténéré*) équivaut à monter ; en sortir, à descendre. Hérodote, fidèle en cela aux représentations nomades de l'espace<sup>328</sup>, rapporte cette vision de l'espace en relief qui s'oppose au point de vue cartographique (qu'il raille par ailleurs tout en l'utilisant lui-même). F. Hartog n'a pas remarqué que la même description orientée existe aussi chez Strabon. Seulement l'ordre du discours est inversé : l'orientation de la « pente » du désert est la même mais les peuples sont décrits comme se succédant du sud au nord : « *Des peuples, maintenant, qui habitent la Libye, la plupart nous sont encore inconnus, car il est rare que des armées ou même des voyageurs étrangers parcourent cette contrée, et, d'autre part, on voit très peu d'indigènes venir de si loin visiter nos pays, sans compter que ceux qui y viennent mentent généralement ou ne disent pas tout ce qu'ils savent. Voici pourtant ce qui paraît résulter de leurs informations. Ils nomment Ethiopiens les peuples les plus méridionaux de la Libye, Garamantes, Pharusiens et Nigrites ceux qui habitent au-dessous de l'Ethiopie, et Gaetules, les peuples placés au-dessous des précédents. Puis viennent, dans le voisinage ou sur le bord même de la mer [etc]* » (II-5-33). Strabon prend soin de nous dire que sa description résulte d'informations autochtones et son discours semble retranscrire fidèlement la conception orientée de l'espace chez les nomades. Il y a ici une inversion de l'espace grec du savoir : le texte présente les peuples comme sis les uns au-dessous des autres, depuis le sud jusqu'au nord. Comment expliquer que Strabon ne choisit pas de décrire la Libye depuis le littoral ? Il est hors de question de soupçonner Strabon d'avoir parcouru l'espace libyen depuis l'Ethiopie (Soudan) ou d'interpréter à un espace du savoir grec orienté depuis le sud ou l'antichtone. C'est toute l'interprétation de F. Hartog sur le texte comme représentation du monde qui s'en trouve ébranlée : le discours grec sur l'ailleurs ne se réduit pas aux seules « figures et procédures d'une rhétorique de l'altérité mises en mouvement par tout le jeu des

---

<sup>327</sup> Voir le compte-rendu de l'ouvrage par N. Loraux (1982).

<sup>328</sup> Mais peut-être cette conception n'est-elle pas spécifiquement nomade et l'on pourrait aussi bien la retrouver chez les grecs eux-mêmes, du temps d'Hérodote au Ve siècle av. J.-C.

*marques d'énonciation* » (p. 536-537). La même objection peut être adressée à F. Hartog, dont les ouvrages ont été pour nous une grande source d'inspiration, lorsqu'il cite Nicolas de Damas. Ce dernier observe que les nomades libyens « *comptent le temps, non en jours, mais en nuits* » (p. 323). Selon F. Hartog, cela est manifeste de la méconnaissance voire du mépris des nomades de la part des Grecs de la fin de l'antiquité qui ne peuvent concevoir le nomadisme qu'à partir d'une simple inversion de la civilisation. La richesse et la gradation de la conception hérodotéenne du nomadisme sombrerait dans l'opposition barbare/civilisé. Pourtant, là encore, il s'agit tout simplement d'une pratique reconnue aujourd'hui encore chez les bédouins et les Touaregs (compter le temps par le nombre de nuits et non pas de jours). Quoique l'idée générale de F. Hartog soit très probablement fondée, il nous paraît abusif de la déduire de cet exemple.

Nous devons donc aux géographes antiques et, à leur suite, aux géographes et voyageurs médiévaux arabes quasiment toute la connaissance directe sur l'Afrique intérieure jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Voici, par exemple, ce que les élèves des collèges jésuites du XVIIIe siècle doivent retenir du Sahara : « *Que contient le Sahara ou Désert de Barbarie ? Cette partie, qui est au sud, est occupée par divers peuples, qui habitent sous des tentes en plusieurs endroits, & ce sont d'orient en occident, les Berdoa & Levata, les Touargues & Lemtans, les Zuenziga & les Zenhagua. Les Européens font quelques commerces chez ces derniers* »<sup>329</sup>. La géographie saharienne « des humanistes » (Dainville, 1940) se réduit à une liste de peuples issue des voyages de Léon l'africain datant de plus de deux siècles. Voici comment Buffon (1853 : 235) évoque le désert dans son célèbre article « *chameau et dromadaire* » : « *Qu'on se figure un pays sans verdure et sans eau, un soleil brûlant, un ciel toujours sec, des plaines sablonneuses, des montagnes encore plus arides, sur lesquelles l'œil s'étend et le regard se perd sans pouvoir s'arrêter sur aucun objet vivant ; une terre morte et, pour ainsi dire, écorchée par les vents, laquelle ne présente que des ossemens, des cailloux jonchés, des rochers debout ou renversés, un désert entièrement découvert, où le voyageur n'a jamais respiré sous l'ombrage, où rien ne l'accompagne, rien ne lui rappelle la Nature vivante : solitude absolue, mille fois plus affreuse que celle des forêts ; car les arbres sont encore des êtres pour l'homme qui se voit seul ; plus isolé, plus dénué, plus perdu dans ces*

---

<sup>329</sup> Lenglet Dufresnoy Abbé N. (1774). A noter que les noms de tous ces peuples sont issus de Léon l'Africain mais celui de Targa a sans doute été mis au pluriel (Touargues). A notre connaissance, cette orthographe apparaît pour la première fois en 1722 dans la seconde carte de l'Afrique de Delisle. Il s'agit à notre connaissance de la première mention des Touaregs. Cela a semble-t-il échappé aux commentateurs.

*lieux vuides et sans bornes, il voit par-tout l'espace comme son tombeau : la lumière du jour plus triste que l'ombre de la nuit, ne renaît que pour éclairer sa nudité, son impuissance, et pour lui présenter l'horreur de sa situation, en reculant à ses yeux les barrières du vuide, en étendant autour de lui l'abîme de l'immensité qui le sépare de la terre habitée : immensité qu'il tenteroit en vain de parcourir ; car la faim, la soif et la chaleur brûlante pressent tous les instans qui lui restent entre le désespoir et la mort » (p. 220).*

J.-B. Bourguignon d'Anville publie en 1759 un *Mémoire concernant les rivières de l'intérieur de l'Afrique* qui est une explication de ses cartes sur l'Afrique septentrionale, notamment de sa célèbre carte d'Afrique de 1749. Il est frappant de constater que ses sources demeurent les ouvrages des géographes grecs et romains de l'Antiquité (Ptolémée, Pline, Hérodote notamment) et ceux des « auteurs orientaux » (essentiellement Léon et Al Idrisi). Mais Walckenaer nous apprend que d'Anville consultait aussi tous les voyageurs, militaires et commerçants de passage à Paris pour réaliser ses cartes. Il est difficile d'en faire la critique puisqu'elles reposent sur des communications non publiées et confidentielles<sup>330</sup>. Pourtant, contrairement à tous ses prédécesseurs, notamment Sanson et Delisle, la prudence de d'Anville lui fait laisser quasiment vide la partie de ses cartes représentant le Sahara. Et Walckenaer (1821) de déplorer que les cartes récentes de l'intérieur du continent africain présentent moins de détails que celles de l'époque d'Ortélius, deux siècles auparavant. On a parlé, pour l'époque classique, de déclin du savoir sur l'intérieur de l'Afrique par opposition aux progrès des connaissances des mers enregistrés par les grandes circumnavigations. Walckenaer affirme encore que Léon est à son époque la « principale autorité, la source d'instruction la plus abondante et la plus pure ». Ce savoir arabe est pourtant anachronique : datant du X au XIIe siècle (Ibn Hawqal, Al Bakri et surtout Al Idrisi), du XIVe siècle (Ibn Battuta et Ibn Khaldoun) ou pour le récit le plus récent d'entre eux du début du XVIe siècle (Léon l'Africain)<sup>331</sup>. Pour actualiser leurs cartes, les géographes européens ne peuvent compter que sur des récits de personnes interrogées (surtout des commerçants arabes et des esclaves noirs<sup>332</sup>) ou sur quelques aventuriers, captifs, mercenaires, missionnaires et commerçants occidentaux qui n'ont pu qu'approcher ou rester peu de temps et dans de

---

<sup>330</sup> Il cite des renseignements obtenus en s'entretenant avec un ancien consul de France au Caire ou un commandant au fort de Galam au Sénégal.

<sup>331</sup> Voir les travaux de J. Cuoq (1975) et A. Miquel (1967).

<sup>332</sup> Le père jésuite Andrada interrogea même des esclaves du Brésil au sujet de leur pays d'origine. Capturés en pays hawsa, ils ont été vendus à des portugais (voir Foulon, 1848).

mauvaises conditions dans l'intérieur du continent<sup>333</sup>. Tout le problème étant la confiance qu'il fallut leur accorder au vu des incohérences, des embellissements voire des supercheries parfois<sup>334</sup>, de leur méconnaissance des principes cartographiques et astronomiques, etc. Est révélatrice à cet égard la controverse entre les géographes américains, anglais et français au sujet de la réalité de la découverte de Tombouctou effectuée par Adams puis par Caillié<sup>335</sup>. Le manque de crédit accordé à ces récits a contribué à faire évoluer la finalité de la géographie au XIXe siècle : il fallut former les voyageurs à l'exploration scientifique.

Car la connaissance indirecte par les récits des Anciens et la cartographie ne suffisent plus à fonder en raison la légitimité d'une science géographique. La géographie du 19ème siècle ne saurait se limiter à la production cartographique ou à l'énumération de noms de lieux. En la matière, on se souvient de la réforme engagée par Buache. Les déductions cartographiques et sa méthode naturelle n'ont pas toujours été validées par l'expérience des voyageurs. Cette insatisfaction de la réduction géographique à la cartographie se manifeste dans cette période clé de renouveau de la géographie où se construit un programme scientifique selon lequel la connaissance géographique, comme celle des naturalistes, repose sur les observations. Ainsi pour Walckenaer « *les contrées qui paraissent avoir été mesurées sont à découvrir. Et là où tout paraissait fait, tout reste à faire* » (1821 : 3). Il va sans dire que ce renouveau de la géographie correspond aussi à des intérêts commerciaux et à la concurrence impériale qui pousseront à la conquête coloniale. A progressé de façon concomitante l'idée que les Modernes ont dépassé les Anciens en matière de connaissance positive de l'écoumène. Mungo Park va jusqu'à inverser les conceptions grecques de l'Afrique. Parti du golfe de Guinée, il ne put atteindre Tombouctou mais il certifia que, plus on pénètre dans l'intérieur de l'Afrique, plus la civilisation y est développée. Ceci étant, les connaissances géographiques des voyageurs modernes sont toujours comparées à celles des

---

<sup>333</sup> Les récits arabes sur les richesses en or des royaumes africains attirèrent les aventuriers et les compagnies commerciales. De nombreuses tentatives infructueuses ont été faites pour atteindre l'intérieur du continent noir par les Portugais au XVIe et surtout par les anglais au XVIIe siècle. En 1447 Antonio Malfante se rend au Touat pour se renseigner sur l'origine de l'or. D'autres marchands pisans ou florentins en feront de même : en 1470 le florentin Benedetto Dei, puis le captif Paul Imbert un peu avant 1670, auraient même atteint Tombouctou longtemps avant Adams (1810), Laing (1826) et Caillié (1828). Des projets de voyage à but commercial du gouvernement français eurent lieu au XVIIIe siècle comme nous l'apprend D'Anville (1759) ou encore en 1798 (Walckenaer, 1821), mais ils avortèrent.

<sup>334</sup> Comme celui d'Anselme d'Isalguier, commerçant toulousain qui se serait rendu à Gao au XVe siècle et se serait marié à une princesse de la ville ou le récit en grande partie fictif de Douville (P. Verger, 1976), qui reçut pourtant la médaille d'or de la société de géographie en 1830.

<sup>335</sup> Voir d'Avezac (1830). Si leur récit inspire de la méfiance, c'est que tout deux n'ont pas eu de missions officielles, sont pauvres et n'ont reçu aucune formation scientifique. Adams, matelot américain est parvenu comme captif à Tombouctou. Caillié, apprenti cordonnier qui s'embarqua comme domestique pour Saint-Louis du Sénégal en 1816, y est parvenu par ses propres moyens en se faisant passer pour un pèlerin musulman.

Anciens. Les descriptions des géographes antiques et arabes sont toujours discutées et utilisées comme sources d'information au cours du XIXe siècle. Mais le métier de géographe a changé : il ne se réduit plus à la production cartographique et à l'exégèse philologique. C'est d'ailleurs à cette époque que la géographie mathématique et astronomique tend à se dissocier d'une part de la géographie ancienne et d'autre part de ce qui devient la géographie comparée. Car les géographes de cabinet ne s'en remettent progressivement plus à la géographie des Anciens. Car, comme le dit Walckenaer à la suite de l'abbé Pluche, « *on ne peut pas expliquer l'inconnu par l'inconnu* » (1821 : 346). On ne peut plus se fier aux Anciens, qui ont fait de multiples erreurs. Il est ainsi opéré un renversement : le savoir fragmentaire des Anciens est non seulement dépassé mais il est aussi expliqué par les Modernes. D'Avezac insiste : « *Ainsi que l'a dès long-temps proclamé M. Walckenaer, les monuments de la géographie ancienne ne peuvent servir au progrès de la géographie moderne, à laquelle, au contraire, ils sont forcés d'emprunter leur explication* » (1830 : 121). Les connaissances des Anciens ne sont ni le point de départ ni le fondement de l'analyse. La seule utilité de la toujours incontournable étude de géographie ancienne est, selon Walckenaër, d'achever « *l'histoire de toutes les découvertes faites jusqu'à ce jour* » (1821 : 246). La géographie ancienne devient une branche autonome et il ne s'agit plus que d'un appendice des ouvrages de Walckenaer ou de Duveyrier par exemple.



## *2- La lente résolution des problèmes orographiques et hydrographiques de l'Afrique intérieure*

Nous avons précédemment évoqué le cartographe D'Anville, contemporain de Buache, et notamment sa fameuse carte d'Afrique de 1749 (figure 12, p. 273). On peut parler au sujet de cette dernière d'un véritable tournant dans l'histoire de la cartographie. C'est en tout cas le point de vue de ses contemporains et héritiers directs au XIXe siècle<sup>336</sup>. Cette carte a frappé les esprits par sa sobriété et son dénuement : elle semble inaboutie car à moitié vide. A la différence de ces devancières, sa carte d'Afrique, se voulant scientifique, s'est abstenue de toutes ornements (sauf les cartouches) et représentations figuratives ou allégoriques. En renonçant à l'esthétisation, d'Anville a opéré un renversement du statut du blanc de la carte. Avant lui, les parties vides ou inconnues devaient être comblées, les *Terrae incognitae* se couvrant de dessins de montagnes ou d'animaux fabuleux, de noms de villes ou de peuples plus ou moins légendaires ou attestés par les Anciens. Avec lui, les parties inconnues restent blanches sur la carte, témoignant de sa nouvelle fonction et d'un souci exclusif du cartographe pour la véracité (la démonstration de la preuve passant par l'observation ou le témoignage contemporain). Plus encore, même si les noms des peuples et des bandes climatiques latitudinales sont bien inscrits sur la carte, ces derniers ne sont pas représentés, comme motifs principaux, en districts délimités et colorés. Après lui, disparaissent progressivement les bandes latitudinales<sup>337</sup>, héritage ancestral de la géographie grecque. Les cartes ne sont plus ces palimpsestes de savoirs hétérogènes et anachroniques et à vocation esthétique. Elles ont pour objectif l'enregistrement des progrès des connaissances des Modernes. Ainsi, les rares zones pleines de la carte d'Afrique de d'Anville ont été réalisées uniquement sur la base de

---

<sup>336</sup> Sur ce point, voir aussi T. J. Bassett (1994).

<sup>337</sup> Si cette carte a marqué son époque, on pourrait néanmoins la rapprocher de précédents, en particulier les cartes thématiques de Buache. Dans sa « *Carte minéralogique sur la nature du terrain d'une partie de l'Orient et particulièrement de l'Egypte, de la Palestine et de la Syrie* », dressée en 1751 pour un mémoire de Guettard publié par l'Académie royale des sciences, Buache reprend le principe zonal de bandes successives depuis le littoral vers l'intérieur du continent. La nature de ces bandes n'est pas climatique mais physique : se succèdent respectivement les bandes « marneuse », « sablonneuse », à nouveau « marneuse », puis « schisteuse ou métallique », etc., voir G. Kish (1976). Lorsqu'il utilise en les complétant les tables de Delisle dans sa carte d'Afrique de 1772, subsistent les trois bandes classiques, Barbarie (comprenant le « *Sara ou désert de Barbarie* »), Nigritie et Guinée divisées en royaume. C'est seulement dans ses cartes physiques, plus personnelles et reposant sur sa théorie des bassins hydrographiques, que le principe de ces bandes latitudinales

témoignages ou de relations de voyageurs européens contemporains, jugés plus dignes de confiance. Et elles s'appliquent donc essentiellement aux rivages. La connaissance de l'intérieur se limite au Maghreb, à la vallée du Nil, à l'Éthiopie et aux possessions portugaises (Congo, Zambèze), françaises (Sénégal) ou hollandaises (Le Cap). D'Anville détache ainsi le savoir occidental contemporain de celui des Anciens et des géographes/voyageurs arabes pour leur préférer les observateurs directs. S'il a réalisé des cartes de régions du monde selon les connaissances des Anciens, c'est qu'elles valent uniquement pour elles-mêmes, pour mieux connaître les Anciens, non pour décrire les réalités actuelles. Cette transformation ne fait toutefois pas table rase de la géographie ancienne. Par exemple, la représentation cartographique de la Nigritie (les actuels Sahara et Sahel) et des sources du Nil sont le fruit de l'érudition classique de d'Anville (Ptolémée et les géographes et voyageurs arabes). Les Anciens, en certains cas, peuvent remplacer l'absence de témoignages directs. Cette reconstitution de l'Afrique selon d'Anville (figure 12) a fait référence jusqu'au voyage de Mungo Park et la carte de Rennell de 1790.

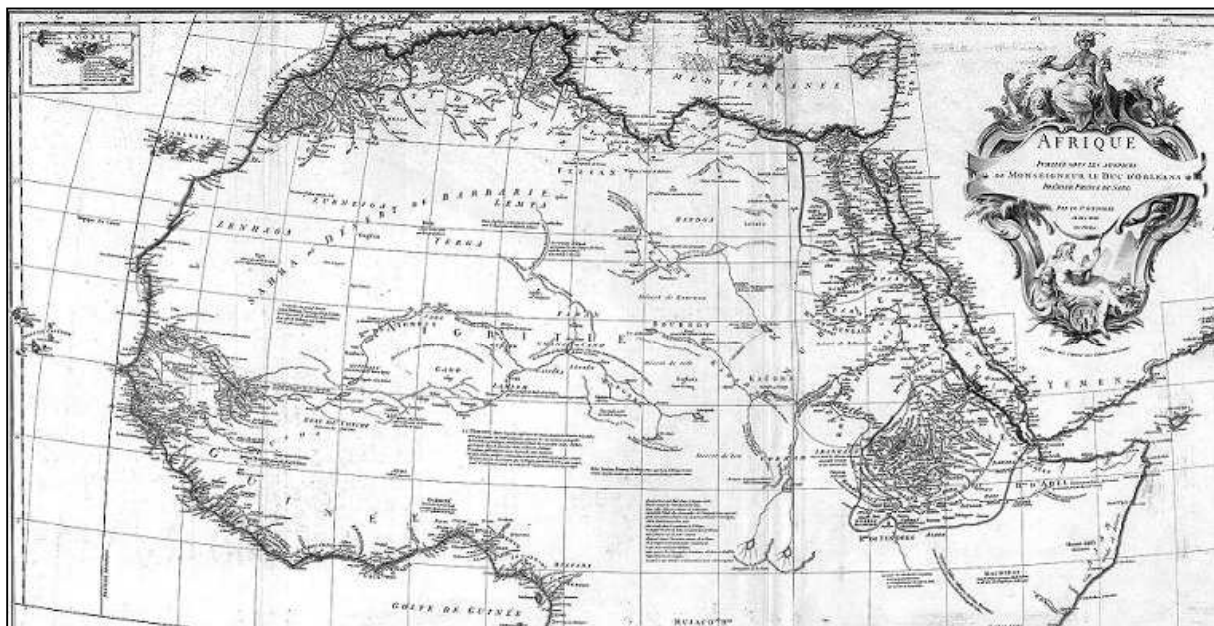


Figure 12 : Extrait de la carte d'Afrique de d'Anville, 1749.

Par ailleurs, les cartes deviennent un outil certes positif mais aussi plus opérationnel au service des découvertes. Ces cartes ont stimulé l'exploration puis, plus tard, justifié la colonisation de terres considérées comme libres de toute appropriation (J.-F. Chauvard, O. Goerg et I. Laboulais-Lesage, 2004). Tout se passe en effet comme si le continent africain,

---

africaines disparaît totalement chez Buache. Mais, contrairement à celle de d'Anville, elles sont des cartes thématiques physiques.

autrefois rempli de peuples, de villes et de royaumes, se voyait, par l'intermédiaire de cette transformation des fonctions cartographiques, sinon vidé de sa population du moins dépourvu de toute sorte de souveraineté connue. Il faut attendre véritablement la deuxième moitié du XIXe siècle pour que le blanc de la carte se transforme, en pratique, en un espace vierge, justifiant sa conquête et sa colonisation (T.J. Bassett, 1994).

La transformation du statut de la carte de d'Anville relève essentiellement de sa modification fonctionnelle en outil de capitalisation des connaissances. En outre, les blancs de ses cartes ont cette portée de stimuler l'imagination en vue de découvrir des régions inconnues. Cet aspect est capital dans la seconde « révolution » cartographique du milieu du XVIIIe siècle, celle contemporaine opérée par Buache. Tandis que d'Anville trie et compile les informations disponibles, Buache a fait de la carte un outil prédictif. Les vides de la carte de d'Anville redeviennent à nouveau pleins avec Buache, sans pour autant faire appel aux Anciens. Le modèle de Buache permet de remédier à la faiblesse des connaissances et à la limite de se passer des sources anachroniques, indirectes et/ou contradictoires des Anciens, des voyageurs modernes (militaires, commerçants, missionnaires, esclaves, etc.) et du savoir géographique autochtone<sup>338</sup>. Les cartes de Buache ne sont pas non plus (ou pas strictement) le résultat des explorations ; elles en sont, en quelque sorte, un préalable. Elles ont pour vocation de devancer et de guider l'exploration. Elles créent des problèmes géographiques à résoudre pour les explorateurs. En cela, l'observation n'est pas conçue simplement comme une pure découverte mais comme la confirmation ou l'invalidation d'hypothèses de géographes de cabinet. La théorie de Buache est bien un des premiers modèles hypothético-déductifs modernes de la géographie (B. Debarbieux, 2008)

L'exemple de l'Afrique intérieure est encore une fois très révélateur à cet égard. L'importance des théories de Buache a été ignorée ou sous-estimée dans l'histoire de la cartographie et de l'exploration africaines. L'histoire des découvertes s'est surtout focalisée sur la quête des sources du Nil ou la découverte de Tombouctou. Il reste à faire par exemple l'histoire des théories sur le cours du Niger et des fleuves sahariens des Anciens, repris par les géographes arabes et discutés jusqu'au XIXe siècle<sup>339</sup>. Nous nous attacherons à traiter des hypothèses sur l'existence et/ou la localisation des montagnes africaines.

---

<sup>338</sup> Ce point est à relativiser puisque Buache a réalisé des cartes en partie d'après des représentations cartographiques japonaises ou d'après des itinéraires amérindiens en Amérique du nord. Il est vrai qu'il présente ses cartes comme des hypothèses et elles n'ont donc pas le même statut que les autres.

<sup>339</sup> Même s'il semble aujourd'hui impossible de démêler les origines diverses des noms des rivières de l'Afrique intérieure. Par exemple comment reconstruire les différentes représentations du Niger à partir du moment où, comme nous l'avons vu, les cours d'eau sont souvent confondus avec des itinéraires, les portages/cols avec les

Buache utilise lui aussi avec circonspection les récits des géographes et des voyageurs grecs et arabes. Sa carte physique d'Afrique (figure 13)<sup>340</sup> est surtout le résultat de l'application de son « système » déductif que nous avons exposé en détail dans la première partie de ce travail. C'est notamment à partir des fleuves connus et surtout du tracé des côtes, des récifs et des îles, qu'il en infère celui des chaînes de montagnes. De la multitude de petits monticules dispersés représentant les montagnes des cartes précédentes, ou des blancs de la carte de d'Anville, on passe alors avec Buache à une image de l'Afrique composée de bassin fluviaux cernés par d'immenses chaînes de montagne joignant les chapelets d'îles et les principaux caps entre eux. C'est toute « l'ossature » ou la « charpente » de l'Afrique qui est reconstituée autour d'un nœud orographique, le « *grand plateau africain* », sur lequel est niché un grand lac. Il s'agit là des réminiscences des Monts de la Lune et des lacs qui forment les sources du Nil d'après Ptolémée, diffusés par les géographes arabes et fidèlement reproduits sur les cartes jusqu'au XIXe siècle. La nouveauté réside assurément dans la continuité des chaînes de montagne qui convergent vers le plateau. Si certaines chaînes (Atlas, chaîne arabe, etc.) ont été confirmées par la suite, d'autres ont été reconnues plus tard comme purement imaginaires. Elles ont néanmoins longtemps persisté sur les cartes en dépit de l'accumulation des observations des voyageurs. Toutes les cartes de la fin du XVIIIe siècle et d'une grande partie du XIXe siècle reposent sur les principes de d'Anville (les blancs à combler par l'observation) et de ceux de Buache (la déduction de chaînes comblant les vides). Par exemple, comme nous le verrons, la célèbre carte d'Afrique de Rennell, publiée en 1790 et revue en 1798 (figure 14), en est le prolongement direct<sup>341</sup>. Même s'il sera admis par la suite qu'il existe des solutions de continuité des chaînes africaines, nous verrons à quel point le modèle déductif proposé par Buache a orienté le travail de ses successeurs, en matière de cartographie et de géographie de cabinet, mais aussi en informant de façon décisive les observations des explorateurs.

---

bifurcations/différences ? En outre, pour une même rivière chaque peuple lui donne un nom spécifique qui change aussi selon les portions du cours d'eau considérées. C'est pourquoi la nomenclature de la géographie saharo-sahélienne s'est essentiellement appuyée sur la terminologie employée par un regard extérieur confronté aux mêmes problèmes, celui des géographes arabes.

<sup>340</sup> Nous utilisons un détail d'une mappemonde physique parue en 1757. Elle diffère d'avec sa carte d'Afrique (1772), qui n'est qu'une reprise actualisée de celle de Delisle.

<sup>341</sup> Le major Rennell a été le géographe de cabinet et le cartographe attitré de l'Association africaine. Ses deux cartes d'Afrique ont fait date en remplaçant celle de d'Anville. Elles sont une actualisation des connaissances géographiques engendrées par les découvertes des premiers explorateurs anglais de l'intérieur du continent



Figure 13 : L'Afrique selon Buache (extrait de la *carte physique de l'océan* datée de 1744 et publiée dans les *Cartes et tables de la géographie physique ou naturelle* en 1757).

Dans tous les manuels pour aspirant au baccalauréat du milieu du XIXe siècle, il est donné à apprendre, concernant l'orographie de l'Afrique, quatre grandes chaînes de montagnes : les monts Atlas, les monts de la Lune, les monts Kong, les monts Lupata et leurs prolongements respectifs. Tout au long du XIXe siècle, ces quatre chaînes seront considérées comme les principales de l'Afrique. Elles seront un des objectifs majeurs décidant de l'itinéraire des explorations et ont fait l'objet des spéculations des savants en chambre. Les deux premières chaînes, issues de la géographie des Anciens sont mieux connues<sup>342</sup>. Il en est

(Lucas, Hornemann et Park). Servant de modèle, elles tomberont progressivement en désuétude avec la découverte progressive de l'intérieur du continent.

<sup>342</sup> Voir par exemple P. Rat Patron (1993) ; Concernant les monts de la Lune, le savoir ptoléméen a été révisé et transmis par les cosmographes arabes Al-Bakri et Al-Idrisi.

tout autrement des deux dernières dont l'origine est plus récente (XVI et XVIII<sup>e</sup> siècles) : nous nous concentrerons sur celles-ci.

Observons d'emblée que les quatre principales chaînes sont sinon mentionnées du moins représentées sur la carte de Buache (ce qui n'est absolument pas le cas avant lui et ce qui le sera très souvent après lui). Les monts Atlas et Lupata sont cités et les monts de la Lune sont considérés comme le grand plateau de l'Afrique (le plateau désigne pour lui les monts les plus élevés). Les monts Kong, non encore nommés, sont préfigurés. L'existence de ces chaînes, attestée pendant presque un siècle et demi, ne peut se comprendre sans la conception buachienne de l'orographie. Seul le mont Amedede, qui coupe le Sahara en deux sur sa carte, sera très vite oublié par la suite. Elles ne sont représentées, à notre connaissance, sur aucune carte du XIX<sup>e</sup> siècle. Nous n'avons pu trouver que des bribes d'informations concernant ce « mont Amedede ». Il ne semble pas issu des tables de Ptolémée, puisqu'on ne le retrouve pas dans les premières cartes de la Renaissance comme celles de Münster (*Aphricae tabula*) ou de Mercator (figure 10). D'Anville confirme cela en évoquant le « *Mont Amadedé que Ptolémée nomme Usargala* » sur sa carte d'Afrique de 1749 (et « *Amedede* » sur celle de la Nigritie en 1731). Il semble qu'il faille attendre la carte d'Afrique de Delisle en 1700 pour trouver pour la première fois mention du « *mont Amatates* », devenant en 1707 « *mont Amtates* » et enfin, en 1722, « *mont Amedede* ». Il s'agit pour Delisle d'une montagne peu importante et isolée alors que Buache en fait une longue chaîne séparant deux bassins hydrographiques endoréiques (dont celui du Niger) et pris en écharpe par une chaîne circulaire ceignant l'Afrique du nord. Sortant du cadre saharien en laissant en suspens l'énigme Amedede, nous prendrons l'exemple de la chaîne des monts Kong et des monts Lupata.

Les monts Kong, considérés aujourd'hui comme une pure fiction géographique, ont une histoire qui a été retracée en détail<sup>343</sup>. L'origine du terme de Kong remonte à l'explorateur Mungo Park, qui a entendu parler d'une mystérieuse et opulente cité, Kong, proche de mines d'or situées au pied de vagues montagnes qu'il a discerné au loin. Park a cru pouvoir affirmer que le mot Kong est un terme générique mandingue signifiant « montagne ». C'est véritablement Rennell, dans sa présentation des découvertes géographiques des voyageurs de l'Association africaine, qui est l'initiateur de l'idée de la chaîne des « monts Kong ». Il l'a ainsi décrite comme une « *ceinture de montagnes* » (appendice de Park, 1800, XIII) et l'a

---

<sup>343</sup> Voir par exemple E. Terray (1986) et surtout T. J. Bassett et P. W. Porter (1991). Ces derniers ont réalisé une analyse quantitative sur la base d'un très grand nombre de cartes sur l'Afrique du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Ce faisant, ils ont ignoré les représentations de l'Afrique au sein de mappemondes, dont celles de Buache. En note de bas de page, ces auteurs ajoutent néanmoins que la carte de Buache « *is a plausible prototype of Rennell's Mountains of Kong* » (1991 : 378), sans justifier cette intuition.

tracée des côtes gambiennes aux monts de la Lune (avec toutefois une solution de continuité). Après Park, les voyageurs Clapperton, Caillié, et Lander ont confirmé la présence de montagnes. Les manuels scolaires et les cartes de la première moitié du XIXe siècle ont diffusé cette représentation des monts Kong en tant que continuation des monts de la Lune : il s'agissait du « *grand rameau occidental des monts de la lune, qui va se perdre dans l'océan Atlantique* »<sup>344</sup>. Il est vrai qu'à partir de la seconde moitié du XIXe siècle surtout, de nombreux géographes ont douté de l'existence de cette vaste et longue chaîne de montagnes enneigées allant des caps de l'Atlantique aux sources du Nil. Mais sans pour autant douter de la réalité des monts Kong. Ainsi, selon Reclus (1886 : 12), la chaîne de Kong « *a été dessinée par les géographes sur la foi de vagues récits pour se conformer aux analogies que présentent les continents ; mais il paraît probable maintenant que dans cette partie du continent africain le seuil de partage entre les deux versant est peu élevé* ». Il faudra attendre la toute fin du XIXe siècle et la mission Binger (1887-1889) pour que cette chaîne de Kong disparaisse irrémédiablement des cartes. Il s'agissait en effet de l'un des objectifs assignés à la mission. La déception est forte : en lieu et place d'une des plus longues et hautes chaînes africaines, il n'est qu'une haute plaine, simple ligne de partage des eaux. Binger conclut en ces termes : « *la chaîne des montagnes de Kong n'a jamais existé que dans l'imagination de quelques voyageurs mal renseignés* » (Binger 1892, I : 285).

Mais avant d'exister dans « *l'imagination de quelques voyageurs* », cette chaîne de montagnes a existé dans celle des géographes/cartographes. En effet, les monts Kong de Mungo Park ne font que confirmer l'existence d'une chaîne de montagne prévue par le système de Buache. Cela reste de l'ordre de l'implicite car Buache n'est pas cité par Rennell. Mais on ne peut comprendre cette extrapolation de la carte de Rennell (figure 14) sans celle de Buache (figure 13)<sup>345</sup>. L'origine des monts Kong est bien connue et pourtant les commentateurs postérieurs à Rennell n'ont pas décelé la filiation avec le système de Buache. Reclus<sup>346</sup> et la société de géographie de Paris conforte toutefois cette filiation. Dans la séance de la société de géographie au cours de laquelle Binger a exposé ses découvertes, le 6 décembre 1889, l'auteur du compte-rendu a pu s'écrier à la suite du dévoilement de ce qui est

---

<sup>344</sup> Selon l'expression et les conceptions typiquement buachiennes du voyageur Golbery (1802).

<sup>345</sup> Pour E. Terray l'existence de cette chaîne de Kong est issue de l'« *imagination hardie* » des géographes, fruit d'« *une pulsion plus obscure : l'horreur du vide* » (1986 : 247).

<sup>346</sup> Reclus d'ailleurs suggère (1887, 404) en passant que Rennell a pu être influencé par la théorie de Buache.

interprété comme une longue supercherie géographique : « *Système de Buache, ce sont là de tes coups !* »<sup>347</sup>.



Figure 14 : Carte d'Afrique de Rennell, 1798.

Beaucoup d'indices témoignent en la faveur de l'inspiration toute buachienne de l'existence de cette chaîne de Kong. Et cela chez son inventeur même, le major Rennell. Preuve en est qu'il ne peut accepter la théorie avançant l'idée que le Niger débouche dans le golfe de Guinée en raison de l'existence des monts Kong. Ainsi il refuse la théorie (pourtant correcte) de Reichard parce qu'il considère que le Niger ne peut traverser la chaîne de Kong, qui est une ligne de séparation des eaux. Rennell reste partisan de la vieille hypothèse de d'Anville et de Buache selon laquelle le bassin du Niger est endoréique et ses eaux se perdent dans le (faux) delta intérieur du Wangara. Autre indication : la dynastie des Vaugondy, opposée comme nous l'avons vu à celle des Buache, n'a pas représenté le mont Kong sur ses cartes, depuis celle de Robert de Vaugondy en 1748 jusqu'à celle de Delamarche 1800<sup>348</sup>, qui est par ailleurs la dernière carte à ne pas représenter les monts Kong jusqu'aux découvertes de Binger (selon l'inventaire dressé par Bassett et Porter, 1991). De même que Malte-Brun, pourfendeur du système de Buache, doute de l'existence de la continuité de cette chaîne. Par ailleurs, comme le mentionne E. Terray (1986 : 245), sans y déceler la source buachienne, le

<sup>347</sup> *Revue de géographie*, 1890-2, p. 73. Voir aussi dans ce même numéro, la relation de Binger : « *La ville de Kong et la prétendue chaîne de montagnes de Kong* ».

<sup>348</sup> Carte d'Afrique revue et corrigée par son successeur Delamarche



géographe anglais James MacQueen en 1821 « voit dans la puissance des cours d'eau du pays un indice manifeste de l'altitude de la chaîne ». On se souvient que cette idée procède de la relation, faite en premier par Buache, entre l'altitude de la chaîne et le débit des cours d'eau qui y prennent leur source.

Ce qu'il faut retenir à travers cet exemple des monts Kong est contre-intuitif : la découverte progressive de l'intérieur de l'Afrique, plutôt que d'infirmer les théories de Buache, les a au contraire (dans un premier temps au moins) confortées. Après la carte de Rennell, réapparaissent les longues chaînes traversant l'Afrique ; ce retour à Buache se repère aussi dans les tableaux synthétiques des manuels scolaires, des dictionnaires et des encyclopédies comprenant une énumération hiérarchisée des chaînes de montagnes d'où ressortent celles de la Lune, de Lupata, de Kong, etc.

Un autre exemple, très peu connu et documenté, est celui de la chaîne de Lupata en Afrique australe. L'origine de sa découverte remonte aux expéditions des portugais à la recherche des mines d'or et d'argent du royaume du Monomotapa. En remontant le Zambèze, la mission militaire dirigée par Francisco Barreto (en 1569-1573), avant d'être décimée, a été stoppée par des rapides et le rétrécissement de la vallée. Une description fort imagée de l'expédition a été reprise par les chroniqueurs<sup>349</sup> et amplifiée par les compilateurs des récits de voyage lointains : les rives abruptes de la vallée du Zambèze forment des murs de marbre là où « s'avancent [...] des pointes de la haute montagne de Lupata qui paroissent comme suspendues sur son canal »<sup>350</sup>. Il a été retenu que le nom même de Lupata signifierait pour ses habitants (les « Cafres » du Monomotapa) « épine dorsale »<sup>351</sup>, ce qui confirmerait bien le fait que cette chaîne soit l'« épine » ou le « dos » de la Terre<sup>352</sup>. Ainsi il est indiqué sur la plupart des cartes européennes depuis le 17<sup>ème</sup> jusqu'au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, les « Montagnes de l'épine du monde ou de Lupata » à l'image de celle de Buache. Dès 1659 Sanson et Jaillot écrivent « serras de Lupata ». Il s'agit à notre connaissance de la première mention. Delisle en 1700 indique les « sierras de Lupata » et en 1722 « montagnes de Lupata ou l'épine du monde » ; d'Anville en 1749 consigne sur sa carte que Lupata est « la chaîne de montagnes

---

<sup>349</sup> Notamment de Joao de Barros et ses *Décades de l'Asie* que nous n'avons pas pu consulter.

<sup>350</sup> cité dans les célèbres *Histoire générale des voyages* de Prévost, (1748).

<sup>351</sup> Pour Malte-Brun, cette expression d'« épine du monde » est apocryphe et la chaîne est « tracée au hasard sur nos cartes » (1832, t. VI, p. 325).

<sup>352</sup> Selon les expressions employées par les géographes arabes dans leurs descriptions des monts de la Lune, notamment Ibn Hawqal (A. Miquel, 1975).

*que les Caffres nomment Lupata ou l'épine du monde* ». Ce ne sont que des montagnes isolées, non une chaîne. On peut considérer que les monts Lupata apparaissent dans Mercator (figure 10), même si le nom n'est pas mentionné. Il revient ainsi à Buache d'être, à proprement parler, l'inventeur de la chaîne de Lupata. Buache, en accord avec son système, fit ainsi rejoindre le nœud orographique des monts de la Lune au Cap de Bonne espérance par les monts Lupata. Il en fit ainsi une immense chaîne, véritable colonne vertébrale de l'Afrique australe. Il ajoute sur sa carte le défilé mentionné dans l'expédition de Barreto en prenant soin, pour ne pas invalider sa théorie, que la rivière ne coupe pas la chaîne de Lupata mais y prenne bien sa source.

Buffon, à la même époque que Buache, prenant au mot la signification supposée de Lupata, en fait la chaîne principale de l'Afrique : elle est « *fort élevée, et s'étend du sud au nord, comme celle des cordillères en Amérique. Cette chaîne, qui forme en effet l'épine du dos de l'Afrique, commence au cap de Bonne-espérance, et court presque sous le même méridien jusqu'à la mer Méditerranée, vis-à-vis la pointe de la Morée* » (1835 : 397). Buffon se fonde sur le principe d'ordre/symétrie qui permet de déduire, à la manière des Anciens, la localisation des montagnes et des fleuves. Ainsi, il note que le milieu de cette chaîne se trouve « *précisément sous l'équateur ; en sorte qu'on ne peut guère douter que les parties les plus élevées des grandes chaînes de montagnes en Afrique et en Amérique ne se trouvent également sous l'équateur* ».

Humboldt souscrit à l'existence de cette chaîne de montagnes. Il précise que Lupata désigne, dans la langue locale d'après les voyageurs portugais, « *une espèce de barrière, ce qui veut dire sans doute que ces montagnes ne sont traversées que par quelques cours d'eau isolés* » (1808 : 203). Ailleurs, il évoque de la même manière que Buffon la « *cordillère de Lupata* » par analogie avec celle des Andes qu'il a exploré (op. cit., p. 31). Dans la première moitié du XIXe siècle, La Méthérie fait des monts Laputa l'origine de la race nègre (de même qu'à cette époque les Aryens étaient prétendument originaires de l'Himalaya). Les manuels scolaires et les ouvrages de compilation présentent l'épine du monde ou monts Lupata comme « *perpétuellement couverts de neiges, et ne présentent qu'une suite de rocs aussi escarpés qu'inhabitables* ». (N. Chantreau, 1806 : 121). Toutefois Malte-Brun, de même que pour la chaîne de Kong, doute de la réalité de l'existence de la chaîne de Lupata puisqu'il critique le principe buachien de continuité orographique. Il se range néanmoins dans le système de Ritter qui admet l'existence des monts Kong et Lupata (elle est appelée par ce dernier « *l'épine dorsale ou le dos du monde* »). Mais ce relief participe d'un système orographique plus

général, structuré autour d'un plateau dont les bords et les bassins fluviaux constituent des gradins.

A partir de la seconde moitié du XIXe, même si Lupata n'est plus une chaîne élevée, continue et enneigée, elle reste l'une des principales montagnes du continent africain (voir par exemple, Figuié 1866, Cortambert 1862, etc.), pour disparaître totalement des cartes et de manuels au XXe siècle. Il fallut en effet attendre les expéditions de Livingstone sur le Zambèze en 1851 pour que soit contestée l'existence de cette chaîne de Lupata, non sans un certain sens de l'humour britannique. L'épine dorsale de la terre est transfigurée en une modeste chaîne peu élevée que coupe en gorge le Zambèze<sup>353</sup> : « *The person who called this Lupata "the spine of the world" evidently did not mean to say that it was a translation of the word, for it means a defile or gorge having perpendicular walls. This range does not deserve the name of either cordillera or spine, unless we are willing to believe that the world has a very small and very crooked "back-bone"* » (D. Livingstone, 1858 : 701). Après Livingstone, le nom de Lupata survivra. Mais il ne désigne plus que le défilé du Zambèze et les groupes de rochers adjacents. Relatant en 1862 (juillet, p. 394) les découvertes de Livingstone, la société de géographie ratifie cette nouvelle vision de l'Afrique australe et le « *progrès géographique* » ainsi enregistré : « *Le nom même de Lupata, donné pendant si longtemps à une chaîne de montagnes dans nos anciennes cartes, ne semble convenir qu'à des gorges ou défilés qui offrent un passage étroit aux chemins ou aux rivières* ». Autre exemple, Reclus signale au passage que Lupata, réminiscence de la « *Spina Mundi* » des Anciens et des géographes arabes, ne signifie plus que « *cluse ou défilé* » (1885 : 205).

Si les monts Kong ont donné leur nom à un singe géant, roi de Kong, la chaîne de Laputa a sans doute inspiré Swift dans son *Voyage de Gulliver* en 1726. Ne faut-il pas discerner, à travers l'île volante<sup>354</sup> de Laputa<sup>355</sup> du troisième voyage de Gulliver (figure 15), un pastiche de la description de la montagne de Lupata « *suspendue* » sur le Zambèze ? Cette évocation du fond de l'île flottante comme une « *vaste plaque de diamant poli* », n'est-elle pas une version parodique de l'existence des mines d'or et d'argent de Lupata ? Si la coïncidence paraît difficilement fortuite, l'emprunt à l'*Odyssée* est évident. Tout se passe

---

<sup>353</sup> Quelques années plus tard, Livingstone et Stanley, entre autres mirent progressivement fin aux spéculations relatives aux sources du Nil et aux monts de la Lune.

<sup>354</sup> L'île « *volante* » ou « *flottante* » est « *en mouvement sur l'air* » grâce à la force magnétique d'une « *Pierre d'aimant* » située au sein de l'île.

<sup>355</sup> Swift, amateur d'anagramme, a baptisé son île flottante de Laputa, mais dans l'édition espagnole, le terme étant grossier, a été d'ailleurs changé en Lupata.

comme si le récit des conquistadors portugais de Lupata et la description de l'île « *flottant en l'air* » de Laputa, étaient des relectures de l'expérience faite par Ulysse en atteignant l'île si singulière d'Eolie. Au début du chant X, Homère dépeint l'île en ces termes : « *L'île flottait ; alentour s'élevaient un mur de bronze infranchissable et des à-pics de pierres nues* ». A l'image du mythe de l'Eldorado, il est difficile de ne pas penser que les historiographes portugais, insistant sur les « *murs de marbre* » suspendus au dessus du chenal du Zambèze, ne se soient pas représentés l'expédition de Barreto comme une *Odyssée* moderne. En ce sens, les monts Lupata sont à rapprocher d'autres « mythes » géographiques, par exemple l'Eldorado.

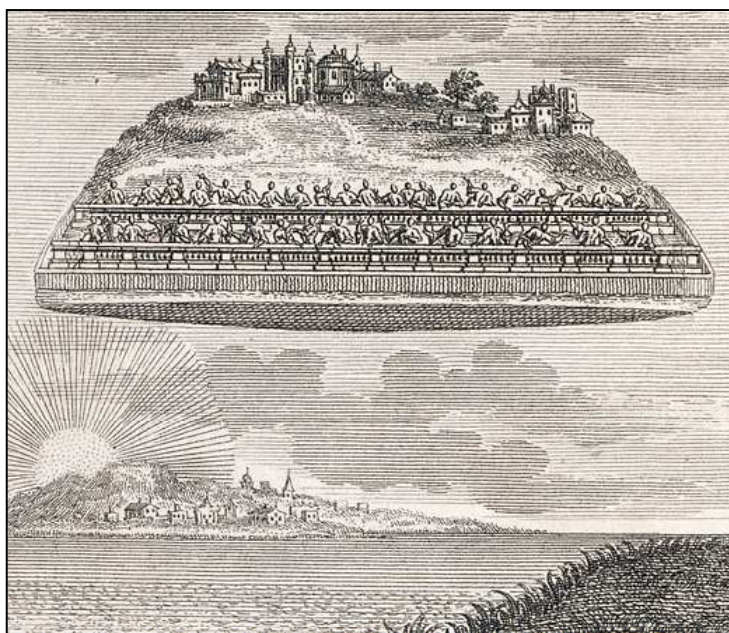


Figure 15 : Extrait d'une gravure (édition de 1796) représentant l'île flottante de Laputa dans les voyages de Gulliver de J. Swift (1721).

Une coïncidence est frappante : au moment où l'explorateur Mungo Park (1795-1797) confirmait les vues de Buache sur les chaînes africaines, Humboldt en Amérique du sud, invalidait sa théorie en naviguant en 1800 sur la diffluence du Casiquiare. Et c'est en 1887 que la défaite épistémologique du système de Buache a été consommée par la démystification des monts Kong par Binger et par la confirmation des observations d'Humboldt par Chaffanjon, lequel a confirmé la même année la communication entre les bassins hydrographiques de l'Orénoque et de l'Amazone et l'inexistence de la chaîne de montagne représentée sur la carte de Buache et d'autres. Ces découvertes ont classiquement été lues comme le résultat de la multiplication des observations. On devrait ainsi aux explorateurs les « progrès géographiques » réalisés à partir de la fin du XVIIIe siècle. Cette période marque la

défaite épistémologique des géographes de cabinet et de leur esprit de système consubstantielle de la victoire la recherche empirique en géographie, dont la figure par excellence est représentée par Humboldt. Cette vision, comme nous l'avons vu, ne saurait tenir aussi aisément. Opposer systématiquement les géographes de cabinet et les explorateurs, Buache et Humboldt<sup>356</sup> par exemple, participe de la dissociation entre observation empirique et modèle théorique alors qu'ils ne sauraient être que complémentaires. La nouveauté d'Humboldt est d'abord de réaliser personnellement cette complémentarité, en étant à la fois homme de terrain et savant de cabinet.

Ainsi Humboldt ne se méprend-il pas lui aussi en faisant de Lupata la cordillère africaine par un principe de symétrie avec l'Amérique du sud ? En montrant l'existence de la bifurcation du Casiquiare, Humboldt ne montre-t-il pas l'exception qui confirme la règle de la différenciation et de la hiérarchisation hydrographiques ? Humboldt, n'a-t-il pas soutenu que le Nil et le Niger sont en communication de la même manière que l'Amazone et l'Orénoque ? N'est-ce pas là une « fiction géographique » ? En outre, qu'aurait été la découverte du Casiquiare par Humboldt sans le système de Buache qui en a fait un événement épistémologique ?

Concluons sur cette idée plus systémique selon laquelle les paradigmes scientifiques ont permis des changements dans l'observation du réel et en retour les transformations des conditions d'observation du réel ont fait évoluer les paradigmes scientifiques. En ce sens le système de Buache n'a-t-il pas constitué une formidable rénovation pour la géographie en faisant disparaître d'une part les confusions sémantiques et en tentant d'autre part d'établir des règles géographiques découlant des lois physiques ? Il a défini clairement les catégories descriptives en hydrographie et en orographie. A l'extrême désordre hydrographique des cartes dans lesquelles les lacs pouvaient être des sources d'où sortent de multiples bras, il a substitué une règle qui ne s'est pas révélée universelle avec Humboldt. Le système de Buache a rendu impossible les bifurcations qui étaient la règle en géographie avant lui. Il est vrai qu'Humboldt a poussé les recherches sur les bifurcations et a permis de montrer la fréquence des phénomènes en zone basse et littorale (ce que nous appelons aujourd'hui les deltas) et a cherché à expliquer les autres bifurcations par des phénomènes géologiques (figure 16). Certes, le Casiquiare a fourni un contre-exemple à son modèle mais Buache a sans doute été

---

<sup>356</sup> Voir notamment l'article de B. Debarbieux (2008).



### 3- La transformation Ritter

Avec la parution de l'*Erdkunde* de Ritter sur l'Afrique (1817-1818, 1822 pour une deuxième édition augmentée et 1836 pour la traduction française), on peut parler d'une « transformation Ritter » pour la géographie en général et pour la géographie africaine en particulier. Cette expression de « transformation Ritter » peut être employée en géographie dans le sens que donne Foucault à la « *transformation Cuvier* » (1970) pour les sciences naturelles de cette époque. Ritter répondit doublement à ces nouveaux besoins de la géographie du début du XIXe siècle. S'il fit éditer des cartes, il consuma la rupture entre la géographie et la géométrie ainsi que l'astronomie. Le géographe n'a plus à exposer les principes qui sous-tendent la représentation de la Terre (à l'inverse du *Cosmos* d'Humboldt). Surtout, l'instrument et la finalité d'une géographie à la fois explicative et pratique ne sont pas l'élaboration des seules cartes. Dès lors que le savoir des anciens est considéré comme dépassé par les modernes, la place est libre pour l'élaboration de nouveaux modèles de connaissance. Sa géographie comparée fut ainsi accueillie et louée en tant qu'elle propose une méthode de description nouvelle et cohérente, qui s'avéra fondamentale pour les instructions géographiques aux voyageurs. Le système géographique de Ritter fait figure de nouveau modèle descriptif et prédictif. Il s'appuie sur le précédent en la matière (celui de Buache) tout en répondant à ses insuffisances et en le dépassant. Sa description de l'Afrique marque à cet égard une double rupture épistémologique.

Il s'agit d'une part de la première véritable synthèse ordonnée du savoir géographique sur l'Afrique. Avant lui, hormis quelques conjectures buachiennes que nous analyserons, les ouvrages généraux sur l'Afrique centrale ou intérieure ne sont qu'une histoire des voyages et des progrès de l'exploration du continent. Tandis que le travail de Ritter est une mise en ordre selon un plan, une méthode, un lexique et un découpage de l'espace cohérent, inédit et proprement géographique<sup>357</sup> ; la géographie devenant la science des analogies et des contrastes géographiques, bref de l'intelligence de l'unité et de la diversité terrestre. Il s'agit d'un véritable programme disciplinaire se proposant d'exposer la diversité terrestre mais aussi d'expliquer par les formes géographiques l'histoire des peuples et leur développement inégal.

---

<sup>357</sup> Au sens de l'époque puisque la division en partie terrestre de Ritter, comme celle de Strabon ou Buache, se fait selon la nature même des lieux et non plus selon les frontières des Etats (découpage historique ou politique).

D'autre part, contrairement à ses prédécesseurs, sa division de l'Afrique ne repose pas sur un principe climatique. On se souvient que les Anciens, mais aussi à leur suite les cosmographes arabes puis les cartographes modernes, découpaient l'Afrique en bandes climatiques latitudinales correspondantes à une gradation de la fertilité à la stérilité et également, sur le plan humain, à une gradation de la civilisation à la sauvagerie. Rejetant cette division en bandes zonales (à la suite de d'Anville), Ritter adopte une division terrestre par la « *constitution physique* », tout en s'opposant, ou plutôt en se distinguant de la division par bassins hydrographiques de Buache. Pour sa part, Ritter ordonne la diversité terrestre du continent africain en trois (ou quatre) catégories morphologiques : les « *plateaux* », les « *gradins* », les « *basses terres* » (et les « *membres détachés* », îles, presqu'îles et péninsules quasi inexistantes sur le littoral rectiligne africain). Il s'agit d'une adaptation aux spécificités africaines de deux systèmes de division géographique. D'une part la division antique devenue classique entre le corps du continent (la masse continentale) et ses membres (presqu'îles ou péninsules ; les îles quand il s'agit des membres réellement détachés), dont l'articulation est la ligne de côtes (« *articulations horizontales* ») ; d'autre part la division ternaire qui deviendra classique en montagnes, plaines, et vallées ; ou plus précisément en systèmes de « *hauteurs* », de « *bas-pays* » et de « *gradins* » ou « *systèmes d'eau* » liés par des « *articulations verticales* ». Ce dernier système de division géographique fera disparaître progressivement le premier (découpage terre/mer) et sera tellement repris par la suite qu'il nous semble aujourd'hui comme aller de soi et remonter à la plus haute antiquité. Il faut pourtant lui reconnaître, sinon une origine, du moins une forte empreinte rittérienne<sup>358</sup>.

Selon Ritter, deux formes prédominantes divisent l'Afrique en deux parties égales : le plateau constitue la « *Haute-Afrique* » au sud de l'équateur et les plaines, les « *Basses-terres* »

---

<sup>358</sup> Strabon distinguait les vallées, mais aussi les plateaux des chaînes de montagnes, sans en faire un principe systématique de division terrestre. Si ces trois catégories sont présentes dans l'antiquité, elles ne jouent aucun rôle dans le système de division en parties constitutives de la surface terrestre. Elles sont subsumées par le rapport terre-mer. Les montagnes ou les fleuves ne constituent pas des unités géographiques pertinentes, sauf rares exceptions (Nil, Alpes, Taurus, etc.). A l'inverse ce sont plutôt des espaces-limites qui définissent des péninsules ou constituent des axes de symétrie. A notre connaissance, ce principe de division n'apparaît qu'à l'époque classique. On ne le retrouve probablement pas chez les cosmographes, en tout cas pas chez Varenius, mais seulement à partir de Sanson dans son *Introduction à la géographie*. Néanmoins il ne vient qu'après la division en continents et en îles ; qu'après encore la division en presqu'îles et en isthmes. Le système ternaire repéré chez Ritter n'est qu'une subdivision de la troisième division de la surface terrestre de Sanson : les « *terres maritimes* » (*paralia* des Anciens) comprennent les caps et les promontoires et les « *terres méditerranées* » (qui sont situées « *au milieu des terres* ») sont constituées de plaines, de montagnes et de vallées. Mais ce découpage ne joue quasiment aucun rôle dans la description et il en sera d'ailleurs pas ou peu repris par la suite. On se souvient que pour Buache et ses continuateurs, les montagnes ne sont que des limites de bassins-versants et ne



septentrionales. L'Afrique méridionale constitue ces hautes-terres qui forment un grand plateau « *immense* » et « *continu* », qui n'est traversé par aucun fleuve et s'abaisse sur ses bords en « *plusieurs terrasses échelonnées* ». Le long des côtes, ces terrasses sont « *plus ou moins bordées de chaînes de montagnes qui toutes se dirigent du sud au nord* » (1836, I, p. 117) et se terminent en minces littoraux. Le « *plateau d'Afrique* » se dégrade au nord dans les « *terres planes septentrionales* », le Sahara, à la hauteur de ce que nous appelons aujourd'hui le Sahel. La massivité et l'uniformité du « *plateau* »<sup>359</sup> s'accorde avec celles de ce « *Bas-pays* » que constitue le Sahara, « *cet océan de sable* », limité au nord par le plateau détaché de la Barbérie et à l'ouest par les gradins du Nil. Les gradins ou systèmes d'eau, c'est-à-dire les grandes vallées alluviales et les bassins hydrographiques, constituent la troisième forme du continent. Plus rares, de moindres ampleurs et plus « *incomplets* »<sup>360</sup> que sur les autres continents, ils sont avant tout représentés par l'exception géographique que constitue la vallée du Nil<sup>361</sup>. L'Afrique du nord, ou plutôt le « *plateau d'Afrique mineure* » comme l'appelle Ritter, correspond à cette « *île de l'occident* » des géographes arabes (Al Idrisi et Ibn Hawqal) ; en ce sens elle est comme un membre séparé du grand corps africain, entre la mer intérieure et la mer de dunes. Dès lors, de même que la vallée du Nil « *s'éloigne du type africain et se rapproche du caractère de l'Asie et de l'Europe* », les Berbères, « *comme leurs pays (...) ont plus de rapports avec l'Orient et avec l'Occident qu'avec l'Afrique proprement dite* ». Le plateau d'Afrique mineure ou de Maurétanie est constitué du plateau de la Barbarie

---

constituent donc pas des unités géographiques. Ce principe de division géographique est donc ignoré ou au mieux très secondaire jusqu'à Ritter.

<sup>359</sup> Ou « *massif* », « *plate-forme* », « *terrasses* » et pour user une nouvelle fois de l'analogie anatomique « *gibbosités* ». Les chaînes de montagne constituent les « *ceintures de la terre* » (selon l'analogie antique), des « *Pays d'Alpes* » lorsqu'elles sont isolées et en tas (c'est-à-dire en masses ou en groupes) et enfin peuvent former quelquefois les bordures des plateaux.

<sup>360</sup> Le Niger est par exemple un de ces systèmes d'eaux incomplets, « *non encore développés* ». Ainsi « *son cours ne suit pas, comme beaucoup d'autres fleuves, la direction de son embouchure ; mais ces eaux coulent de l'est à l'ouest et de l'ouest à l'est, du sud au nord et du nord au sud* ». Il n'a pas encore de ligne de partage des eaux absolu avec le Sénégal et le Nil de sorte qu'il existe des sources communes et donc, au moins à la saison des pluies, des passages d'un système à un autre, sans portages. Le Niger forme peut-être plusieurs systèmes et son gradin inférieur aurait même l'aspect d'un bras de mer lors de la saison des pluies. De même que les eaux se concentrent dans son cours inférieur, les peuples se réunissent pour échanger et se disperser comme les eaux en saison sèche. Le Niger s'oppose donc au Nil avec ses débordements canalisés et ses populations fixées.

<sup>361</sup> Si la civilisation égyptienne n'est pas orientale (c'est-à-dire asiatique) pour Ritter, elle est néanmoins l'exception qui confirme la règle de la barbarie et de la pétulance africaines. Il s'agit d'un cas unique : « *En considérant la particularité locale de ce système d'eaux, nous sommes frappés dès l'abord de sa profonde harmonie avec les phénomènes historiques dont il a été l'occasion et la cause. La position et la forme du système du Nil sont uniques comme l'histoire de ce peuple, séparées du reste du monde comme il l'était par ses castes et elles ne se répètent pas une seconde fois sur toute la terre* » (II-142). Ce sont surtout les débordements du fleuve qui ont rendu possible et « *plus prompt (...) le passage de l'état de peuple chasseur, nomade et pasteur à la vie agricole* » (II-149). Ainsi, « *la nation égyptienne est le résultat de la nature de sa vallée ; elle est sortie du sol où elle resta enchaînée, comme les statuts de ces dieux du porphyre de ses carrières* » (II-144). Ce pseudo-

(ou de la Barbérie) à l'ouest et du plateau de Barca à l'est. Ces deux masses isolées sont séparées par les golfes des deux Syrtes aux rivages plats et uniformes. Le plateau de Barbérie se décompose encore en mont Atlas des Berbères ; en Tell, qui est sa terrasse littorale cultivée et urbanisée ; tandis que le bord méridional du plateau est la région des steppes numides des Anciens et des Arabes nomades aujourd'hui ; zone des troupeaux et de bêtes sauvages où se situe également, à la lisière du Sahara, la région des oasis ou Biledulgerid. L'Égypte est déjà une partie de l'Asie et le Maghreb de l'Europe.

Le système de Ritter est le chaînon intermédiaire entre les catégories géographiques des Anciens et des Arabes et celles des Modernes, entre la géographie physique buachienne et la géographie des naturalistes. En ce qui concerne du moins l'Afrique du nord, les géographes reprendront après lui la distinction entre le Tell et l'Atlas, les hautes-plaines steppiques<sup>362</sup> et le Sahara. Autre thème, celui du mouvement des peuples vers le sud en raison des conquêtes des envahisseurs arabes : ainsi les Ashantis seraient les Ethiopiens des Anciens. Ritter n'évoque pas un refoulement des Touaregs : ils sont caravaniers avant d'être pasteurs et sont donc établis sur les routes commerciales. Mais le principal mouvement de migrations des peuples a eut lieu du haut-pays vers le bas-pays, du plateau africain vers les plaines sahariennes considérées comme une ancienne mer<sup>363</sup>. Ce qui marquera plus encore l'imaginaire disciplinaire, c'est sans doute sa présentation de l'Afrique comme le « *Sud* » de la Terre, « *l'uniforme et aride continent du midi* » (III, p. 256) et comme un « *grand corps ou tronc sans membres* ». Caractérisé par une « *grande et générale uniformité* », l'Afrique est « *le plus monotone* » des continents (III p. 253) : il présente un très faible développement côtier en rapport à sa surface ; les plateaux et les terres planes dominant, produisant une très faible diversité de formes et de contrastes<sup>364</sup> et donc peu d'articulations horizontales et verticales<sup>365</sup>.

---

déterminisme est peut-être un effet de la traduction. De toute façon, plus après, Ritter ajoute aux déterminations géographiques l'esprit d' « *observation* » et l'aiguillon du « *besoin* ».

<sup>362</sup> Ces plaines steppiques de la Biledulgerid deviendront avec l'expédition scientifique de l'Algérie le « Petit désert » par opposition au « Grand désert » qu'est le Sahara.

<sup>363</sup> Le peuplement originel des hommes en montagne et de leur migrations progressives vers les plaines littorales laissées libres par reflux des eaux marines, est une idée ancienne, déjà présente chez Platon. Elle connut un regain de popularité au XIXe siècle, au cours duquel l'Himalaya était considéré comme le berceau des Aryens.

<sup>364</sup> « *Le contraste des formes opposées du plateau et des basses-terres est extrêmement simple ; elles ne se touchent qu'en une seule ligne droite qui traverse le Soudan de l'est à l'ouest, à peu près dans la direction du Niger (...). Les membres et les sous-divisions de ces deux formes principales sont toujours parallèles entre eux ; ils se font pour ainsi dire équilibre à l'est et à l'ouest, au sud et au nord (...). de là résulte une symétrie étonnante dans la formation de cette partie du monde, symétrie qui apparaît moins dans les autres contrées, quelquefois seulement dans les membres détachés, et jamais dans l'ensemble des grands individus de la terre* » (p. 372).

L'Afrique est triplement marquée par l'isolement : isolement terrestre par rapport aux autres continents (l'Afrique est une vaste presqu'île) ; isolement maritime en raison de son faible développement côtier ; isolement interne en raison de l'opposition entre deux masses, séparées par une ligne de partage des eaux, et composées de formes parallèles entre elles. Ces parallélismes et symétries n'offrent que peu de diversité, d'autant plus qu'aucune profonde coupure marine ni même aucun axe de pénétration d'un système d'eau (mis à part le Nil) ne vient rompre l'uniformité et l'isolement. Il y a donc moins de facilité et de possibilité de contact entre les hommes qui ont tous un « *air de famille* ». « *Comme une île des autres parties du monde* » (III, p. 372), l'Afrique massive et monotone est restée en dehors des « *courants généraux* » d'échanges. Seuls la vallée inférieure du Nil, les plateaux des Berbères et de Barca, ainsi que dans une moindre mesure les vallées inférieures du Sénégal et de la Gambie sont des « *exceptions à cette grande et générale uniformité* » de l'Afrique (III, p. 255). Et le « *grand fleuve du Soudan* » qui aurait pu être un élément civilisateur n'a qu'un développement incomplet, car ne débouchant pas ou difficilement dans la mer<sup>366</sup>. Il a certes « *excité et favorisé le commerce* » avec l'intérieur du continent mais n'a pas joué le même rôle que les systèmes d'eaux complets orientaux (Mésopotamie, Gange) de « *civilisations plus élevées et morales* » (III, p. 373).

Arrêtons-nous plus précisément sur la conception rittérienne du Sahara, « *le plus étendu et en même temps le plus terrible [des déserts] de la Terre* » (III, p. 259). Il est constitué essentiellement de « *terres planes* » uniformes, arides, brûlantes, affreuses, terribles. Souvenons-nous qu'en 1822, date de la deuxième édition de l'Erdkunde, seuls les littoraux étaient connus<sup>367</sup> et « *la nature elle-même s'est refusée à rendre accessible l'intérieur* » du continent (I, p. 119). Ritter n'attache que peu d'importance aux descriptions de Léon pour qui le Sahara est certes une « *plaine sablonneuse déserte mais parsemée de beaucoup de montagnes* » (I, p. 49-50). Les cartes anciennes, comme celles de Sanson, Delisle, Robert de Vaugondy et Buache, représentant toutes des chaînes de montagnes multiples qui courent à

---

<sup>365</sup> Nous avons vu que, si l'idée est bien présente, la traduction française du texte de Ritter n'utilise jamais ces expressions, même s'il nous paraît peu douteux qu'elles s'y trouvent dans l'édition allemande que nous n'avons pas pu consulter.

<sup>366</sup> Le Niger est pour Ritter un système hydrographique incomplet car il ne présente pas une hiérarchisation poussée de son réseau. Il existe des marais et des grands lacs et peut-être des galeries souterraines où se perdent ses eaux ; il offre aussi de multiples bifurcations, dont une rejoint sans doute le Nil.

<sup>367</sup> Ainsi qu'une partie des vallées du Nil jusqu'aux Alpes d'Abyssinie et au Darfour, la Sénégambie, une partie du cours du Zambèze et de l'Orange. Seuls les voyageurs Bruce, Browne, Mungo Park, Hornemann et Lyon ont pénétré un peu l'intérieur du « *continent noir* ». Mais Ritter utilise aussi les récits d'Hérodote ou de Strabon, qui ont quasiment le même statut informatif (III, p. 349).

travers le Sahara comme les monts Usargala, Girgiris, etc. de Ptolémée. Pour Ritter, les montagnes sahariennes sont « *des chaînes de rochers et d'affreux écueils* » (III, p. 257). La métaphore marine est omniprésente : le Sahara est un océan ou des mers de sable, les montagnes sont des écueils ou des îles qui accueillent des oasis dans lesquelles se concentrent les activités humaines. Les chameaux, navires du désert, permettent seuls de traverser les vastes bassins sablonneux. Les oasis sont donc « *des îles verdoyantes, dispersées çà et là en groupes et en chaînes* »<sup>368</sup> (III, p. 257). Ritter les localise précisément : « *Tout autour de cet océan de sable s'étend une bordure plus ou moins large d'un terrain fertile, baigné par la mer, et où l'agriculture, que la nature a refusée à tous les points isolés du désert, trouve toujours un sol favorable* » (op. cit.). Toute la méthode géographique de sa description saharienne s'organise autour de cette idée qui n'est pas qu'une métaphore : le Sahara est une ancienne mer, composée de plusieurs bassins, dont les îles montagneuses<sup>369</sup> et les côtes (l'ancien rivage) constituent aujourd'hui des oasis. L'ancien rivage en bordure nord, sud et est du Sahara est aujourd'hui marqué par une « *série d'écueils et de rochers* » qui constituent les « *côtes* » du « *grand océan de sable* » (III, p. 277) : à la faveur de ses articulations en lisière du Sahara, s'abritent aujourd'hui ces chaînes ou ces groupes d'oasis. Elles ont donné naissance aux routes des caravanes qui depuis des siècles sillonnent le Sahara pour atteindre le Soudan. Les oasis sont les stations de caravane ou plutôt les « *ports* » et « *emporia* » de cette navigation dans le désert.

Sur la bordure orientale se situent les oasis « *corallines* »<sup>370</sup> égyptiennes, parallèles au Nil, depuis le lac Maréotis jusqu'au Darfour. Le Bergou (ou Ouaddaï, Wadday) et le Dar-Four (Darfour) se situent à l'angle sud-est de la côte du grand océan de sable (III, p. 378). La côte septentrionale est plus marquée encore : on y trouve une série de chaînes de montagnes<sup>371</sup> à la

---

<sup>368</sup> Déjà Rennell, à la suite du voyage d'Hornemann, a évoqué la longue chaîne d'oasis à la limite septentrionale du Sahara, reliant le Caire à Ghadamès. Ces oasis sont considérées comme des ports tenus en majeure partie par ces grands commerçants que sont les Touaregs.

<sup>369</sup> Le Fezzan, le Bornou, le Bergou (ou Ouaddaï, Wadday) et le Dar-Four (Darfour), qui sont considérés par Ritter comme autant de pays montagneux et d'oasis, formaient autrefois les îles de la mer saharienne.

<sup>370</sup> Ces oasis sont connues depuis l'Antiquité égyptienne : leur nom est devenu générique. Elles sont donc d'anciens récifs coralliens pour Ritter qui cite les observations de Browne, l'explorateur du Darfour et du Ouaddaï.

<sup>371</sup> A l'imagination des Arabes, répond en écho l'observation du géographe qui se fait explorateur : « *Toute cette contrée se présente au premier coup d'œil comme un terrain abandonné par les eaux de la mer, qui cependant n'ont laissé de traces que sur la côté hérissée de rochers, tandis que l'imagination mobile de l'Arabe trouve partout des débris de mâts brisés et de vaisseaux naufragés* » (III, p. 280). Ritter constate l'omniprésence de formes d'origines marines : les collines basses « *forment des demi-cercles qui partent de la mer et s'élargissent concentriquement, comme si la mer, autrefois plus élevée, s'était retirée peu à peu* » (III, p. 281) ; « *ces masses de rochers se sont évidemment formées d'un dépôt réitéré d'une mer pacifique* » (III, p. 285). Les côtes rocheuses, les écueils, les dépôts de sel, les troncs d'arbres pétrifiés, les débris de poissons et de coquilles sont autant de signes.

base desquelles se situent les lacs de natron puis les fameuses oasis de Siwah (ou Siwa, ancienne oasis d'Amon ou Ammon) et de Augila (Awjila). Après Awjila, la chaîne du Morai, qui s'étend du nord au sud, termine la bordure de l'océan de sable qui forme donc un golfe : il s'agit pour Ritter du « *golfe du grand désert libyque* » (III, p. 298). Cette chaîne du Morai, s'étend peut-être jusqu'aux Tibbo-Febaba (Tibesti), voire jusqu'au Bergou (Wadday). Elle est prolongée vers l'ouest avec la chaîne basaltique du Harousch noir (Mont Ater des Anciens) qui continue jusqu'aux dernières oasis de Ghat et Ghadamès. Ritter observe que ces chaînes forment la limite septentrionale du Fezzan en répondant de façon symétrique aux rivages formés des golfes des deux Syrtes. Au sud du Harousch, se situent les plaines fertiles du Fezzan : cette contrée est « *comme une île, en forme de cercle, entourée de chaînes de montagnes sauvages et impénétrables qui la garantissent contre toute espèce d'invasion* » (III, p. 303). L'oasis du Fezzan<sup>372</sup> est une place commerciale et le carrefour des routes d'Afrique du nord entre le Maroc et le Caire, entre les côtes méditerranéennes et le Soudan. Après Ghadamès commencent les steppes planes de Biledulgerid, arrosées de *wadi*, qui descendent de l'Atlas. Selon Ritter, la « *nature est la même dans le Biledulgerid que dans les oasis ; (...) ce que la grande chaîne élevée, déchirée et rocheuse du Grand-Atlas est pour le Biledulgerid, les côtes rocheuses et basses de l'est le sont pour la chaîne d'oasis* » (III, p. 305). Le Fezzan forme donc selon Ritter l'angle nord-est de la partie orientale du Sahara. A l'autre bout méridional de la route transsaharienne se situe le royaume nigritien du Katséna. Ritter ne peut décrire, faute d'informations disponibles, la bordure méridionale du Sahara. Le Sahara s'achève dans les riches plaines nigritiennes, analogues et parallèles aux steppes de la Biledulgerid : les basses terres rentrent alors en contact avec le haut-pays du continent (le plateau africain au sud, l'Atlas au nord). La description de la partie occidentale du Sahara est très peu développée, faute de renseignements. Appelée par lui Sahel, c'est la partie la plus désolée et sablonneuse du Sahara. Le tableau est saisissant : « *nous arrivons à ces tristes solitudes, à ces affreux déserts qui, de tous les espaces de la terre, sont les plus étrangers aux produits variés de la nature inorganique, qui ne nourrissent, pour ainsi dire, ni plantes, ni animaux, ni hommes, et dont la surface aride et monotone, qui n'est même pas interrompue par des groupes d'oasis, semble à peine appartenir encore à la formation solide de l'écorce de la terre* » (III, p. 338).

---

<sup>372</sup> Cette correspondance entre anciennes îles et oasis fera que les montagnes sahariennes seront considérées comme des oasis durant tout le XIXe siècle. Vivien de Saint-Martin et beaucoup d'autres désigneront l'Air comme une oasis. Il faudra attendre Gautier et Chudeau au début du XXe siècle pour critiquer la notion d'oasis appliquée au Fezzan ou à l'Air.

Contrastant avec les plages arides, vides et désolées du Sahara, les plaines populeuses de Nigritie sont parsemées de nombreux lacs, marais et de fleuves aux cours incertains. Le système hydrographique nigritien est encore inconnu. Ritter, s'opposant à Rennell<sup>373</sup>, estime probable la communication du Niger au Nil, voire au Sénégal. Le système du Niger est incomplet, non encore complètement développé : les bassins communiquent entre eux, les sources communes, les fleuves se transforment en bras de mer ou en marais, peuvent être souterrains, etc.

A la manière d'Hérodote, à qui il rend d'ailleurs hommage en tant qu'il est le premier à avoir compris le rapport de parallélisme entre les écueils et la chaîne d'oasis (III, p. 349), Ritter figure le Sahara comme un immense espace désertique bordé au nord et au sud par deux chaînes d'oasis parallèles. La chaîne des oasis égyptiennes ferme le côté oriental du parallélogramme, tandis que le côté occidental est encore inconnu. Il met en lumière « *un accord et une analogie remarquables dans la nature, et dans tous les rapports des deux chaînes d'oasis que nous venons de décrire. Egalement importantes par leur étendue, elles partent toutes deux du centre des principales parties des terres basses africaines que nous considérons ici dans le sens historique et non pas seulement dans le sens mathématique ou purement géographique, c'est-à-dire du Soudan et du Maghreb, et se rencontrent à Misr [l'Égypte], principal foyer de civilisation de l'Afrique du côté de l'Orient* » (III, p. 336). Plusieurs fleuves et montagnes sont supposés à l'intérieur, lesquels facilitent le commerce en indiquant des routes transsahariennes<sup>374</sup>. Ces axes commerciaux lui semblent multiples, quoique prenant tous appui sur le Fezzan au nord et Tombouctou au sud.

Résumons sa conception dynamique et circulaire de la géographie physique du Sahara. Pour Ritter « *la mer (...) vomit tous les jours des masses considérables de sable sur le rivage, dont les vents s'emparent aussitôt et qu'ils emportent dans l'intérieur du continent* » (III, p. 345). Le mouvement continu des sables « *empiète* » donc les terrains découverts alentours, menaçant les oasis et la vallée du Nil, d'où la loi générale selon laquelle le Sahel

---

<sup>373</sup> Rennell estime que les eaux du Niger se perdent dans les marais et lacs du Wangara et elles ne sauraient atteindre le bassin du Nil car le niveau de base nigritien est plus bas que celui des contrées adjacentes. Rennell s'oppose à tous les géographes arabes et aux commerçants interrogés par les Européens, notamment F. C. Hornemann : « *la communication du Niger avec le Nil n'est point douteuse ; mais elle se réduit à très peu de chose avant la saison des pluies : le Niger, dans ces contrées, étant stagnant ou non coulant pendant la saison sèche* » (Hornemann, 1803, II, p. 292).

<sup>374</sup> « *Ces lignes remarquables et d'une si haute importance historique, semblent avoir été tracées par la nature elle-même pour servir de voie commerciale aux peuples africains anciens et modernes* » (III, p. 324).

précède toujours le Sahara<sup>375</sup>. Rappelons que selon Ritter le Sahara est composé de « *vastes plaines de sable* » (III, p. 261), tandis que le Sahel est « *le grand espace* » dont la « *surface est couverte d'un sable mouvant très fin et dénué de toute végétation* » (III, p. 261)<sup>376</sup>. Le Sahel est aussi le nom propre le plus commun pour désigner la partie occidentale du Sahara, la plus aride et sablonneuse. Les « *tempêtes* » de vent chassent de l'intérieur du continent les sables mouvants dont les « *vagues* » gagnent chaque jour du terrain en s'étendant dans la direction de l'ouest<sup>377</sup> jusqu'à l'océan. En outre le désert « *se prolonge encore au loin, sous la surface des eaux, comme un vaste banc de sable* » (III, p. 339). Et, « *par un effet du grand mouvement circulaire de l'Océan Atlantique (...) les sables ne peuvent pas se reporter (...) de l'Océan dans le Sahara* » (III, P ; 350). La Méditerranée se vide donc de ses sables au profit de l'Atlantique et les « *ouragans de sable* » changent donc le Sahara en Sahel. Ritter admet que l'« *empiètement des sables* » peut produire la formation de nouvelles terres à l'ouest. Ce dont témoignent les lacs, anciennes lagunes, qui sont aujourd'hui à l'intérieur des terres. Bientôt les bancs de sable du littoral deviendront à leur tour ces lagunes. Le Sahel fait se reculer le littoral vers l'ouest mais aussi se déplacer les fleuves : comme le Niger qui autrefois se dirigeait vers une « *mer Méditerranée africaine* », fut probablement par la suite détourné vers le sud-est par l'empiètement du Sahel. Il y voit enfin l'origine de la disparition de ces fleuves de l'Antiquité. Et la lutte continue toujours entre « *les brises du sable mouvant et les gonflements annuels du Sénégal (...) pour y travailler de concert à la formation de la nouvelle terre* » (III, p. 336). Mais la partie orientale saharienne est relativement épargnée de ce vaste phénomène de circulation des sables par la protection que lui procurent les remparts naturels que constituent les côtes et les chaînes de montagne. A l'inverse, les « *vastes plaines de sables* » de la partie occidentale sont sans abris contre cette « *mer errante* » (III, p. 348). Cette partie occidentale est donc un véritable Sahel, le domaine du « *sable mouvant* » (III, p. 353). Les quelques avantages que procurent les montagnes à la partie orientale disparaissent dans la partie occidentale : « *la nature n'offre aucune variété : les fleuves, les sources, les oasis, les puits et les lacs salans y sont presque inconnus* » (III, p. 253). Cela explique qu'elle

---

<sup>375</sup> « *Le désert errant doit par conséquent couvrir de ses sables tous les espaces qu'il conquiert, tandis que la véritable patrie du sable mouvant se change en un champ de graviers, de cailloux et de galets. Le Sahel, formant ainsi l'avant-garde du Sahara, finira toujours par se changer lui-même en Sahara* » (III, p. 344).

<sup>376</sup> Evidemment la traduction de la nomenclature géographique arabe très souvent utilisée par les géographes au XIXe siècle est très souvent fautive. Ritter, comme beaucoup d'autres, s'appuie sur le travail de l'orientaliste Langlès, membre fondateur de l'Ecole des langues orientales et de la société de géographie de Paris.

<sup>377</sup> « *Ce phénomène important est le résultat de l'extension que gagne tous les jours le domaine du sable mouvant, dans la direction du nord-ouest et de l'ouest* » (III, p. 340). Nous voyons que le régime des vents est loin d'être connu à l'époque de Ritter puisque les sables sont à la fois portés vers l'ouest et l'est depuis la mer Méditerranée.

soit à peu près vide d'hommes, hormis quelques « *hordes nomades* », car « *du caractère essentiel et de la nature de cette mer errante dépendent tous les autres phénomènes que l'on rencontre sur sa surface* » (III, p. 357), les plantes, les animaux, les hommes.

Pour Ritter, le Sahara comme habitat humain est fondamentalement marqué par le sceau de trois conditions géographiques majeures, deux néfastes et une favorable : l'uniformité<sup>378</sup>, l'errance et la présence d'articulations. Considérons les deux premières. Nous avons vu que l'uniformité a pour Ritter une influence particulièrement funeste sur le développement des peuples. Il s'agit d'un caractère commun au continent africain. Quant à l'errance généralisée, il s'agit là du caractère particulier du Sahara. La mobilité des formes sablonneuses<sup>379</sup> empêche toute vie de se fixer : « *Mais il est certain que, comme sur tous les autres points de la terre, la végétation finirait aussi par couvrir ce sol aride, s'il ne se déplaçait d'année en année, et même de jour en jour. Tout ensemencement est enlevé avec le sable ; et, partout où il se montre quelques misérables buissons, il s'y forme presque aussitôt une montagne de sable. Si parfois, par un heureux hasard, la végétation a commencé à prendre racine en un endroit quelconque, ce n'est que pour un temps très court ; mais elle ne saurait résister au mouvement général des sables, à l'époque des tempêtes équinoxales* » (III, p. 360-361). Si le sol (et les bassins hydrographiques) est lui-même mobile, alors les habitants du désert ne peuvent être que nomades. Dans ce pays, « *tout est errant, la nature aussi bien que l'homme et les peuples, les dynasties et les religions* » (III, p. 363). Car « *les plus grands obstacles s'opposent à tout ce qui tend à devenir stable, dans cet océan de sable* » et ceux-ci deviennent « *presque insurmontable(s) au développement libre et indépendant de l'individu* » (III, p. 363). Les Tibbos (Toubous), les Touariks (Touaregs) et surtout les Maures s'adonnent à la vie nomade : « *ils sont continuellement en route, pillent les caravanes lorsqu'ils le peuvent, et sont leurs guides et leurs commis* » (III, p. 364). Les Maures, à l'image du pays désolé et continuellement changeant où ils vivent (le Sahel), ont droit au portrait le moins flatteur : ces « *hordes nomades (...) se précipitent de temps en temps, comme les vents ardents de leurs déserts, sur les Etats voisins (...). Ils se jettent régulièrement d'après l'ordre des saisons, à l'imitation de la plupart des bêtes sauvages, sur le sol fertile des pays arrosés par les fleuves* » en soumettant les peuples noirs. « *L'ardeur du climat qu'ils habitent, joint à leur*

---

<sup>378</sup> « *On peut soutenir avec raison qu'une uniformité aussi frappante, dans les développements de la nature et de l'histoire de l'homme, ne se rencontre sur aucun autre point de la terre* » (III, p. 337). Cette uniformité des formes est renforcée par l'homogénéité de leurs substances (la nature minéralogique des sols).

<sup>379</sup> Le désert saharien est une « *mer errante* », les dunes des « *collines errantes* » (III, p. 362).



*vie errante et vagabonde, excite leur sensibilité, jusqu'aux passions les plus déchaînées, étourdit leur imagination et les rend durs et indomptables* »<sup>380</sup> (III, p. 367).

Pourtant, il existe des espaces plus favorables où la vie a pu se fixer, grâce à la protection des côtes et des chaînes de montagnes, ainsi qu'à la faveur de la présence d'eau : ce sont les chaînes ou les groupes d'oasis en lisière du Sahara. Ritter traite des « *chaînes d'oasis comme conditions naturelles du développement historique des peuples* » dans son troisième chapitre. Par l'exemple saharien, nous comprenons ici de façon nette que, dans l'esprit neptunien de Ritter<sup>381</sup>, les articulations littorales et verticales sahariennes ne constituent qu'une seule et même forme géographique, puisqu'il s'agit d'un même paysage d'origine marine. Leurs effets sont analogues : les chaînes d'oasis sont les zones de concentration des activités agricoles et commerciales le long des grandes routes de circulation. Elles ont aussi favorisé l'établissement de royaumes et de sultanats. Ces articulations du sol forment une « *ceinture* » d'oasis tout autour de l'océan de sable qui sont aussi autant de « *colonies commerciales* » ; les grandes routes commerciales relient entre eux les « *centres actifs* » ou « *ports* », « *emporia* » de l'Afrique du nord au Soudan et à l'Égypte. Pour Ritter « *c'est là sans doute un des phénomènes les plus remarquables de l'histoire des peuples, phénomène répandu uniformément sur d'immenses espaces et dont on ne trouve d'exemple dans aucune autre partie de la terre. Mais comment s'est formée cette ceinture remarquable de colonies commerciales répandues sporadiquement sur un immense cercle qui semble reposer sur autant de piliers qu'il y a d'oasis dans le vaste océan de sable ?* » (III, p. 365). Tout se passe comme si le commerce maritime antique autour du bassin méditerranéen, à l'époque de Cyrène ou de Carthage, fournit le modèle analogique de compréhension du commerce terrestre de l'actuel Sahara. Aux articulations littorales recherchées par les colons et commerçants grecs et phéniciens correspondent les articulations sahariennes des Touaregs. Car pour Ritter les Touaregs sont à la fois des nomades et des oasiens ; bref ce sont avant tout des commerçants : « *tous sont adonnés à la vie nomade ; ce sont des courtiers, des guides de caravanes, des marchands* » et ils « *forment la majeure partie des oasis* » (de Siwa au Fezzan et « *jusqu'à Fez et Maroc* », de Tombouctou au Katsina et au Bornou). Ils habitent dans les chaînes d'oasis qui se trouvent le long des grandes routes commerciales sahariennes : « *ce peuple parlant la langue berbère, est en possession de toutes les colonies commerciales de*

---

<sup>380</sup> Il s'appuie ici sur une longue tradition de comparaison des nomades libyens à des bêtes sauvages et sur les descriptions de Mungo Park et des naufragés de la côte mauritanienne, dont le seul salut était d'être réduit à l'esclavage pour être vendus ou libérés après quelques années.

<sup>381</sup> Ritter estime néanmoins que les roches basaltiques pourraient être d'origine tellurique.

*l'Afrique septentrionale* ». Cette circulation commerciale est le principal vital du Sahara : « *Dans la société des peuples de l'Afrique du nord, ce mouvement circulaire et régulier du commerce africain, suivant les voies tracées par la première histoire de la terre, est comparable à la circulation du sang dans le corps humain. Il est la condition essentielle de cette vie et de cette activité que le Soudan, par son importance historique, a eu en partage dans la marche de l'univers* » (III, p. 337).

Ainsi, c'est à partir des conditions géographiques initiales que s'explique *in fine* l'histoire différentielle de l'évolution des peuples et de leur niveau de développement. Les articulations du sol et la circulation entre les foyers de vie ont pu contourner et relativiser, certes en partie seulement, les obstacles et les contraintes au développement que dressent l'uniformité et la mobilité de la nature saharienne. Et quelle différence entre le Sahara articulé (partie orientale) habité par les grands commerçants Touaregs et le Sahel des sables mouvants (partie occidentale) parcouru par ces cruels prédateurs que sont les Maures ! C'est en conclusion des trois tomes que Ritter exprime le mieux et de façon générale le rapport de la géographie et de l'histoire. Il dévoile le fond de sa pensée : le Sahara est un « *espace immense qui se trouve encore à l'état de passage de l'océan au continent et qui semble impropre à toute espèce de culture* » (III, p. 375). Cette affirmation est quelque peu péremptoire au vu de ce qui précède, notamment des descriptions oasiennes. Evidemment, cette hypothèse d'une ancienne mer saharienne a été explicitement le modèle de compréhension des formes sahariennes tout au long du livre. Mais il en a montré aussi la diversité. N'a-t-il pas dit ailleurs que « *même le Sahara n'était pas désert pour le botaniste* » (III, p. 283). Quoiqu'il en soit la conclusion se veut générale en inscrivant l'individu africain dans l'unité terrestre.

L'idée essentielle rittérienne, qu'il doit sans doute aux Anciens, est que les individus et les peuples se conforment, sur le plan physique et moral, à la nature des lieux : « *Si nous jetons un coup d'œil sur le corps entier de l'Afrique, dans ses rapports avec ses parties, nous verrons que l'uniformité, qui caractérise toute la nature africaine, se reproduit également dans tout ce qui la touche ; elle se réfléchit dans les individus, comme dans les peuples, les états et l'histoire de tout le continent ; un même air de famille les réunit en un seul et grand tout qui semble vivifié d'une manière toute particulière par le souffle même de la terre qui les porte* » (III, p. 257). Nous comprenons par ailleurs que la méthode de comparaison ne saurait primer sur les principes généraux du tout terrestre. Ritter rappelle à de nombreuses reprises le principe selon lequel le Tout l'emporte sur la partie. Cela justifie que la comparaison des formes analogues soit limitée à celles du continent et que les formes opposées du continent

s'effacent face à « *l'air de famille* » qui les subsume. Ainsi les Touaregs sont plus proches des Maures que des commerçants européens civilisés ; le haut-plateau africain est plus proche du bas-pays saharien que du plateau central européen. Ritter enferme sa géographie générale et comparée à l'intérieur des continents, ces grands individus terrestres considérés isolément. Les parties du continent ou « *corps organiques* » ne sont que des « *membres du grand corps, que des individus indépendants. L'espèce disparaît devant le genre, et l'individu devant l'espèce. Cet air de famille, qui est commun à tous les corps de l'Afrique, se répète aussi dans les montagnes, les plaines, les fleuves, les plantes, les animaux, l'homme, les familles et les peuples* » (III p. 255). Il existe une nature africaine de même qu'un « *type africain* » (Hegel dira plus tard un esprit africain), un type européen voire même un type méditerranéen<sup>382</sup> dont ferait partie le Maghreb. Le « *caractère d'ensemble* » de l'Afrique est donc marqué par le « *manque d'opposition et de contrastes* », ce qui donne au « *Tout une plus grande homogénéité, une plus grande uniformité* ». Cela vaut autant pour la « *nature inorganique* » qu'en ce qui concerne la « *nature organique* » car « *le développement de la vie marche toujours d'un pas égal avec l'action des forces opposées qui se reproduisent sans cesse, et l'homme lui-même n'arrive à l'activité intellectuelle et libre que par la conscience claire des oppositions qui sont la condition du progrès : cet individu de la terre étant moins développé, moins diversifié, la nature offrira moins d'excitation au développement de la conscience des peuples, et l'histoire de l'humanité qui est fixée à ce sol, nous apparaîtra moins avancée, moins dégagée de la terre, et par conséquent moins libre et moins indépendante* » (III, p. 374).

Ces quelques lignes sont fondamentales, de même que le « *coup d'œil rétrospectif* » d'où elles sont issues. Elles concluent les trois tomes de l'ouvrage (pp. 371-387). Elles annoncent en grande partie ce qu'il adviendra des principes des rapports de la modernité européenne avec l'Afrique au XIX et XXes siècles. Constatons d'abord que la notion de progrès est indissociable de l'idée de stades de développement : elle est issue de la physiologie et de l'embryogenèse. Le progrès des peuples est analogue au développement graduel de l'individu. Vient naturellement l'idée que le « *type africain* » (la nature inorganique et organique, dont l'homme) est au premier stade de ce développement : le Sahara n'est plus un océan depuis peu, le Niger n'est pas encore parfaitement individualisé, bref c'est toute la nature africaine qui est encore dans l'enfance. La métaphore anthropomorphique permet de comprendre le développement conforme des peuples et des

---

<sup>382</sup> La Barbarie « *forme un type unique et propre avec celui des côtes de la Méditerranée* » (III, p. 380).

continents (ces individus terrestres). Cela n'implique pourtant pas l'idée de transformation graduelle d'une série continue (l'évolution).

Car la modernité opère un découplage entre les peuples et leur habitat terrestre. Bien que ce dernier ne soit pas immobile puisque Ritter admet les transformations des terres en mers (et inversement), c'est-à-dire les révolutions du globe qui ont pu être des cataclysmes pour les hommes, Ritter ne traite pas de leurs effets sur les hommes. Il n'aborde pas non plus ou très peu l'influence du climat. Sans être fixe, puisque nous avons vu que le Sahara était une mer, la nature inorganique n'est pensée qu'en conformation avec la nature des être vivants et des hommes. Les progrès réalisés par les peuples ne passent pas par une transformation réciproque de la nature mais par une action formatrice de l'homme sur la nature. Même s'il sous-entend une des ruptures et des cycles en matière de géographie physique, la seule véritable transformation possible de la nature est le produit de l'action humaine, soit de la stimulation et de la réaction humaines. Ritter est bien à la géographie ce que Cuvier est aux sciences naturelles.

La pensée ritterienne montre que ce passage dans l'histoire des idées de la conformation à la transformation de la nature, lequel peut se passer de l'idée d'évolution. Le développement historique, c'est donc l'affranchissement progressif des conditions géographiques. L'homme a été primitivement et fatalement déterminé par la nature. La race africaine est restée immobile au stade de l'enfance car elle ne s'est pas affranchie des déterminations impérieuses que la nature africaine lui fait subir. Le « *nègre* » forme donc une race primitive, au sens premier du terme, ce qui s'observe par ses traits physiques<sup>383</sup> et parce qu'il s'est laissé réduire en esclavage par les berbères bruns<sup>384</sup>. Il est alors justifié non pas l'esclavage mais la colonisation comme « *éveil de la race à la conscience morale* » et comme accession à la civilisation, plus rapide « *que la marche de la nature ne permettait de la prévoir* » (III, p. 375). Ritter s'oppose au trafic d'esclaves<sup>385</sup>. Il est synonyme pour lui d'anéantissement de la race : il prend l'exemple des Amérindiens et des Hottentots (Khoikhoi). En ce qui concerne le Soudan, son opposition à l'esclavage le rend défenseur de

---

<sup>383</sup> « *Toutes les parties de sa physionomie sont uniformément renversées et jetées en dehors ; elles ne présentent pas cette belle symétrie dans les différentes parties du visage, par laquelle l'habitant du Caucase s'éloigne le plus de la forme animale, et dont le type se présente à nous dans la rectangularité du front et dans la structure plus parfaite de toutes les parties de la face. De même la physionomie du grand corps auquel le Nègre appartient, nous offre peu de diversité dans ses formes et ses parties principales* » (III, p. 374).

<sup>384</sup> « *La race africaine, considérée comme la plus grande personnalité de l'espèce humaine, s'est laissée dépouiller de son indépendance, et jeter dans l'esclavage, parce qu'elle n'avait pas la force de défendre sa liberté contre des barbares à la couleur plus claire, contre des races plus indépendantes et plus développées* » (III, p. 375).

ce qui sera la colonisation : « *Le Soudan est situé à l'endroit même où se touchent les basses terres et le plateau : on vient enlever l'or étincelant à ses entrailles, ses noirs enfans à son sein, et le génie du gain retourne précipitamment aux côtes, chargé d'or et de malédictions ; puis il confie sa proie au vent et à l'océan de la vie commerciale* » (III, p. 381). Il est à remarquer que l'expression employée n'est pas celle d' « appât du gain » mais de « *génie du gain* ». Car le commerce et la religion sont les « *deux mobiles les plus puissants de la civilisation des peuples* » (III, p. 374) et les deux principaux bienfaits attendus de la colonisation. Isolé et replié sur lui-même, « *l'esprit [africain], seulement tourné vers la terre et les choses sensuelles, est exclusivement soumis à la fatalité de puissances finies, chez lequel la lumière de la révélation n'a pas fait briller encore le jour de la régénération (et la révélation seule peut le délivrer des liens de la terre et le lancer affranchi, bien au-dessus des planètes, dans le monde de l'intelligence)* » (III, p. 386-387). Il prend alors l'exemple de la colonisation blanche de l'Afrique du sud où « *l'enfance des peuples de l'extrémité méridionale du plateau a déjà trouvé ses conducteurs et ses maîtres* » (III, p. 375). L'individu géographique qu'est l'Afrique, « *à en juger d'après tout le développement de l'histoire* », est resté au stade de l'enfance<sup>386</sup> ; il est donc appelé à recevoir et l'Europe a donné, puisque cette dernière a « *l'éternelle prétention d'avoir atteint le dernier terme de la civilisation* » (III, p. 386). Il est dans la nature des choses mais aussi du devoir moral de l'Europe d'« *inoculer* » l'esprit de la civilisation à l'Afrique plutôt que d'attendre des siècles que migrent les peuples des hautes terrasses, que s'ouvrent des rapports généraux, que les membres isolés s'organisent pour concourir à l'éveil, à l'activité et à la croissance de l'ensemble de cet individu terrestre.

Autres considérations importantes à propos de ces quelques lignes : les « *forces opposées* » de la nature africaine manquent. Aucune claire conscience des forces opposées n'ouvre et n'élance ces peuples vers les défis et les confrontations nécessaires du progrès. Et ce sont elles qui conditionnent le progrès humain : elles « *excitent* »<sup>387</sup>, nous dirions aujourd'hui stimulent, les capacités de réaction des hommes face aux contraintes des conditions géographiques. A l'inverse, à cause de l'uniformité, du manque de contrastes et de l'isolement, les africains se contentent de la jouissance immédiate, sans se soucier ni espérer

---

<sup>385</sup> L'Association africaine a eu pour but de militer l'abolition de la traite auprès des rois africains. C'est Ritter qui recommandera H. Barth pour l'expédition en Afrique centrale commandée par J. Richardson.

<sup>386</sup> Il ne faut pas oublier qu'orphelin de père très jeune, Ritter reçut une éducation privilégiée dans une école pratiquant les méthodes éducatives de Pestalozzi, célèbre pédagogue suisse influencé par l'Emile de Rousseau.

<sup>387</sup> Ritter utilise à plusieurs reprises cette idée physiologique d'excitation. Par exemple lorsqu'il aborde le rôle civilisateur des grands fleuves : « *Les systèmes d'eaux, qui sont comme les pulsations des artères de la terre, ont servi à l'humanité d'excitation puissante pour la faire sortir de la masse confuse où elle gisait sans caractère, et l'élever à la personnalité d'un peuple et d'un état* » (I, p. 114).

du lendemain. Leurs pétulances les attachent au présent, à un présent immobile. Ritter insiste sur les parallélismes des lignes d'oasis et les équilibres entre les formes de la géographie africaine<sup>388</sup> : elles ont certes pu engendrer un commerce mais ont bloqué le développement des peuples. En dernière instance, ces symétries de la nature sont néfastes : le principe du développement historique ne réside pas dans l'équilibre mais au contraire dans la diversité des formes, dans leurs contrastes et leurs oppositions. C'est de cette stimulation initiale des forces opposées de la nature et de la réaction des hommes qui s'ensuit que ceux-ci trouvent les conditions initiales pour échapper aux déterminations du milieu (en le transformant). Nous retrouvons ici ce paradigme chorologique que nous avons déjà analysé dans notre première partie : la configuration géographique contrastée stimule l'action émancipatrice des hommes. Alors que l'équilibre et l'uniformité de la nature brident toute forme de développement. A l'équilibre de la conformation primitive s'opposent les forces réagissantes et transformatrices.

Si le « nègre » est le prototype du type africain, le Berbère saharien forme une famille brune distincte ; un type particulier, mobile et barbare : « *Les habitants des terres planes, dont la principale famille est celle des Berbers, ont pris aussi leur caractère distinctif dans les lieux où ils appartiennent au désert. Ce caractère, c'est la mobilité, le voyage, et il se reproduit partout chez eux sous tous les points de vue. Depuis des milliers d'années, la surface du pays a été chassée de colline en colline, la partie orientale mise à nu et la partie occidentale submergée sous les sables. Au fur et à mesure que les sources, les wadis, les côtes, les oasis et les surfaces rocheuses changeaient de forme, les peuplades ont été forcées de prendre l'une après l'autre le bâton de voyage. (...) les peuplades et les caravanes poursuivent sans cesse, en ces lieux, leurs migrations cycliques et éternelles. Elles ont subi les vicissitudes du temps, des peuples, du commerce et des religions ; mais leur forme se montre toujours la même à travers tout le domaine de l'histoire. Le caractère des peuples voyageurs se révèle dans leur constitution maigre et sèche, leur frugalité, l'usage qu'ils ont de se nourrir de toute espèce d'aliments, le défaut de toute industrie nationale, leur facilité à embrasser tout ce qui est étranger, leur manque d'intérêt pour une patrie, le changement des alliances et de la vie domestique suivant les stations, et enfin dans toutes les vicissitudes de leur existence nomade et de leur société civile. Il se montre encore dans l'insolence et la versatilité de leur caractère, dans leur aptitude sociale et dans leur prodigieuse habileté pour*

---

<sup>388</sup> A propos des obstacles que dressent le type africain, Ritter avance que les « *membres et les sous-divisions de ces deux-formes principales sont toujours parallèles entre eux ; ils se font pour ainsi dire équilibre à l'est et à l'ouest, au sud et au nord* » (III, p. 372). Les principes d'équilibre et de parallélisme sont néfastes au développement des individus.

*les affaires de commerce* » (III, p. 377-378)<sup>389</sup>. Le type fixe saharien est donc fondamentalement marqué par la mobilité, il ne peut-être qu'un nomade barbare : « *Les migrations, qui sont le résultat de la nature du pays, ont pris la fixité d'un phénomène constant et naturel ; comme le flux et le reflux de la mer, comme la crue et le décroissement du Nil, elles ont invariablement leur saison et leur lune* » (III, p. 378). Tout ceci n'appelle pas de commentaire puisqu'il s'agit des fondements constitutifs de notre imaginaire du nomade saharien : cela est connu. La méthode et les principes si novateurs de Ritter portent en eux tout ce qui est maintenant pour nous si archaïque. Ce qui a été décelé en germe dans la pensée rittérienne de l'Afrique deviendra après lui le « *schème conceptuel anticipatif qui organise la vision* »<sup>390</sup> de l'Afrique au XIXe siècle : le déterminisme, l'évolutionnisme, l'anthropologie raciale, la vision ethnocentrique du progrès légitimant la colonisation (la civilisation étant définie par la religion et le commerce). La phrase qui conclut l'ouvrage les annonce : « *cet état d'enfance doit nous apparaître nécessairement comme un degré d'infériorité et de barbarie* » (III, p. 387). La géographie comparée dans ses rapports à l'histoire, par l'analogie du développement organique, montre le glissement du sens du modèle primitiviste : le primitif, au sens d'inférieur se substitue à celui d'antériorité ; le stade de développement organique à celui d'évolution (physique et civilisationnelle).

La transformation Ritter est avant tout celle de la mise en place d'un savoir disciplinaire sur l'ailleurs. En définissant l'objectif anthropogéographique assigné à la description chorologique, Ritter donne un discours disciplinaire en propre à la géographie, avec son dispositif descriptif et ses schémas explicatifs. Surtout, comme Cuvier, il annonce le déterminisme et l'évolutionnisme tout en résistant à son surgissement.

---

<sup>389</sup> Cet inventaire des caractères du nomade saharien est certes issu des relations des voyageurs. Par exemple, il est remarquable de lire que l'explorateur Lyon s'étonne de la curiosité des Touaregs : « *Le phosphore était pour eux une chose étonnante ; les kaléidoscopes, la chambre obscure, n'excitaient pas moins vivement leur admiration. Mais ce qu'ils ne pouvaient concevoir, c'était notre boussole ; ils n'osaient pas y toucher, tant ils la trouvaient extraordinaire. Il n'en était pas de même de nos armes : elles leur convenaient fort ; j'avais une épée et un pistolet pour lesquels on m'aurait bien donné un couple de négresse. Comme ils savaient que nous avions une pharmacie bien montée, tous étaient malades, et ils ne se contentaient pas d'une seule indisposition, chacun était affligé à la fois de tous les maux du pays. Nous reconnûmes bientôt que c'était une ruse pour se procurer nos médicaments, et leur importunité devint telle que nous fûmes obligés de les mettre hors de notre logis* » (Lyon, pp. 80-81). Ritter n'en a-t-il pas conclu à « *leur facilité à embrasser tout ce qui est étranger* » ? Pourtant Barth et d'autres voyageurs durent manier la boussole avec discrétion pour ne pas attirer l'attention : on eût trop vite fait de les reconnaître comme des infidèles européens pratiquant la « magie ».

<sup>390</sup> G. Lenclud (1995). Il cite à l'appui de sa démonstration Montaigne : « *Les yeux humains ne peuvent apercevoir les choses que par les formes de leur connaissance* ».

#### *4- Des rivages sahariens aux oasis montagneuses : géographie de cabinet et géographie des explorateurs*

Considérons maintenant les travaux français de synthèse des connaissances sur l'Afrique relativement à la conception rittérienne du Sahara<sup>391</sup> : soit les ouvrages de de Lacépède<sup>392</sup> (1805) Walckenaer (1821)<sup>393</sup>, Latreille (1824), Larenaudière (1826) et d'Avezac (1830 et 1837)<sup>394</sup>, publiés avant et après la parution de l'Erdkunde de Ritter. Nous ne reviendrons pas sur ce que les descriptions de l'Afrique de Malte-Brun (qui ne le cite pas) et de Reclus doivent à celles de Ritter. Elles sont mieux connues. Les travaux sur l'Afrique des auteurs de la première moitié du XIXe siècle, qui appartenant tous à la Société de géographie de Paris, ne semblent pas avoir été beaucoup inspirés par ceux de Ritter avant 1936. Cela montre que la géographie comparée de Ritter n'a pas été assimilée immédiatement après sa parution en allemand. Mais l'ouvrage critique de d'Avezac en 1830 prouve néanmoins qu'elle a été lue et utilisée, avant sa traduction en français. C'est par Ritter qu'il se situe en rupture face à ses prédécesseurs français. En outre, les ouvrages de synthèse sur l'Afrique se réduisent

---

<sup>391</sup> Ils répondent à ceux de Rennell en Angleterre. Membre de l'association africaine de Londres, le major Rennell est le géographe de cabinet qui réalisa les cartes et les synthèses des découvertes des nombreux géographes anglais du tournant des 18 et 19<sup>èmes</sup> siècles. Son *Memoir of the geography of Africa* date de 1788 et ses cartes de 1790, 1798 et 1802 « remplissent » celles de d'Anville grâce aux nouvelles explorations.

<sup>392</sup> Naturaliste, ami de Buffon et homme politique, le comte de Lacépède est avant tout zoologue. Ce qui ne l'empêche pas de publier un « Mémoire sur le grand plateau de l'intérieur de l'Afrique » (1805).

<sup>393</sup> Le baron Charles-Athanase Walckenaer (1771-1852), membre fondateur de la Société de géographie de Paris, a publié en 1821 ses *Recherches géographiques sur l'intérieur de l'Afrique septentrionale*. Il est aussi l'auteur d'un *Essai sur l'histoire de l'espèce humaine*, de deux romans, de cinq ouvrages d'histoire naturelle sur les insectes, les abeilles ou les arachnéides. Il se consacra à partir de 1809 à la géographie. Il écrivit trois volumes sur la géographie de l'Australie, un sur l'Afrique, une géographie de l'Asie du sud, trois de géographie ancienne, une cosmologie, mais aussi une dissertation sur les contes de fée, sur l'origine de la féerie, sur un itinéraire de croisade, sur l'or et l'argent et sur les manuscrits de Montesquieu, les mémoires de Mme de Sévigné, une *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, sans oublier deux volumes des *Vies de plusieurs personnages célèbres*, une *Histoire d'Horace* et enfin les 21 volumes de l'*Histoire générale des voyages*, et bien d'autres traductions, articles, notices, cartes, etc.

<sup>394</sup> P.-A. Latreille, entomologiste de l'Académie royale des sciences, a fait paraître en 1824 ses *Recherches géographiques sur l'Afrique centrale, d'après les écrits d'Edrisi et de Léon l'Africain, comparés avec les relations modernes*. P.F.L. de la Renaudière publia en 1826 un *Essai sur les progrès de la géographie de l'intérieur de l'Afrique, et sur les principaux voyages de découvertes qui s'y rattachent*. Elève de d'Anville et spécialiste de géographie ancienne, Armand d'Avezac a publié dans la décennie 1830 une dizaine de mémoires relatifs à la géographie de l'Afrique. Nous nous sommes limités aux deux principaux : le premier en 1830, publié dans la *Revue des deux mondes* de façon anonyme (sans doute parce qu'il critique ouvertement le travail précédent de Walckenaer) : *Considérations critiques sur la géographie positive de l'Afrique intérieure occidentale* ; le second en 1837, *Esquisse générale de l'Afrique: aspect et constitution physique, histoire naturelle, ethnologie, linguistique, état social, histoire, explorations, et géographie*.



encore aux progrès des découvertes et aux avancées des voyageurs. En cela les livres de Rennell, Walckenaer, Larenaudière, Vivien de Saint-Martin, Malte-Brun et de beaucoup d'autres sont la continuation de la mode des histoires des voyages du XVII<sup>e</sup> siècle (Labat, Prévost, La Harpe, etc.). Ces ouvrages s'en tiennent à déterminer les noms, les tracés, les itinéraires et les positions en s'appuyant sur les découvertes des voyageurs modernes et en expliquant les Anciens. Certains comme Lacépède et Walckenaer ont cherché à conjecturer par déduction les cours des fleuves, les tracés des chaînes de montagne et l'emplacement des bassins en se plaçant dans l'héritage direct de la doctrine de Buache. Tandis que d'Avezac, sous l'autorité implicite du modèle rittérien, s'est attaché également à reconnaître les formes rittériennes de l'Afrique : plateaux, bas-pays et vallées.

Le mémoire de B.-G. de Lacépède de 1805 consiste à déduire la disposition des chaînes de montagnes de l'intérieur du continent africain, à partir de la connaissance seule des côtes et de l'idée supposée de la continuité des chaînes depuis les caps. Cet illustre naturaliste compte neuf à dix chaînes qui se détachent du plateau d'Afrique dans toutes les directions. Il s'agit clairement d'une application des idées de Buache à l'Afrique intérieure (il le cite d'ailleurs). Lisons la carte de Buache de 1754. Le grand plateau central de l'Afrique est le nœud orographique d'où rayonnent les principales chaînes qui aboutissent aux principaux caps. Elles deviennent alors sous-marines et se repèrent par « *les isles, les bancs, les roches ou vigies* » puis enfin réapparaissent sur le continent opposé après avoir traversé les mers ou les océans. La chaîne du Lupata serait considérée par les Caffres comme « *l'épine dorsale* » de la Terre ou comme le « *dos du monde* » (Ritter, II, p. 186) et même « *l'artère de l'univers* » ; elle sera du moins la colonne vertébrale des cartes de l'Afrique australe pour tous les géographes depuis Buache, en passant par Ritter, jusqu'au milieu du 19<sup>ème</sup> et les découvertes de Livingstone. Elle est sensée partir du Cap de Bonne-Espérance pour rejoindre le cap Guardafui (la pointe de la Corne de l'Afrique) par le plateau central. A partir du plateau central et des monts de la Lune, la ramification occidentale prendra le nom des monts Kong pour aboutir au cap Tagrin de la Sierra Leone ; une autre partant vers le nord, longeant la vallée du Nil, s'achève au cap Bon ou réalise un cercle par l'Atlas pour déboucher sur les monts Kong en longeant la côte Atlantique. Le Sahara est donc un bassin fermé, endoréique, de même que la Nigritie qui lui est symétrique par l'axe du mont Amadède. Grâce aux (lents) progrès des connaissances géographiques sur l'Afrique de la fin du XVIII<sup>e</sup>, Rennell puis Lacépède ont réalisé néanmoins quelques modifications depuis la carte de Buache. Par exemple Lacépède double la chaîne du Lupata : depuis le cap de Bonne-Espérance deux chaînes parallèles sur les deux bords de l'Afrique méridionale rejoignent le grand plateau

central, comparable « *au plateau de Tatarie* » sur lesquels culminent les légendaires monts de la Lune de Ptolémée et d'Al-Idrisi. Il ajoute quelques chaînes secondaires et s'en tient à l'Afrique méridionale. Car déjà les chaînes du Sahara et du Soudan (hormis celle des monts Kong) ne sont plus concevables. Ce que montrent les cartes d'Afrique de Rennell (1790 et 1798, figure 14). A la façon de Buache, Lacépède peut dès-lors expérimenter par la pensée les effets d'une remontée du niveau marin coupant l'isthme de Suez et faisant se joindre la Méditerranée au golfe arabe. Il envisage alors que les plaines arides et sablonneuses du Sahara<sup>395</sup> (re)deviendraient un immense golfe marin : « *On peut donc dire que l'Afrique présente un grand golfe de sable, qui fait le pendant du golfe marin qui sépare l'Amérique méridionale de la partie septentrionale du nouveau continent* » (p. 134), soit le golfe du Mexique. Lacépède semble faire transition entre les idées antiques du renversement de la terre en mer et le projet moderne de réalisation de la mer saharienne ; transition dont on ne peut comprendre les conditions de possibilité sans y déceler l'empreinte de Buache. Par ses cartes techniques de rehaussement ou d'abaissement du niveau marin, il permet de prendre la mesure des conditions de transformation du milieu. Mais il fallut aussi aller à l'encontre des montagnes sahariennes des descriptions de Ptolémée et des géographes arabes pour reconsidérer l'idée antique d'une ancienne mer saharienne.

Walckenaer (1822) s'est lui aussi proposé « *de traiter à fond la question la plus importante que la science géographique nous présente dans son état actuel, et de faciliter les progrès des découvertes dans des contrées riches et peuplées* » (p. 412). Il compare la découverte du Soudan à la découverte du Nouveau-Monde. Pour suppléer à l'ignorance ou aux contradictions des traits généraux de l'Afrique intérieure à son époque, Walckenaer fournit un système de déduction géographique qui repose sur l'analogie. Car « *quoique l'analogie soit souvent en géographie un guide trompeur, c'est cependant le seul qui emprunte au flambeau de la science quelques unes de ses clartés, et qui puisse rendre nos conjectures utiles* ». Après quelques marques de précautions oratoires, il annonce ensuite son système qui pousse encore plus loin les suppositions de son prédécesseur. Ce système est l'application d'une « *loi de la nature que beaucoup de géographes paraissent avoir sentie, mais que nous croyons avoir exposée le premier d'une manière claire et précise. C'est que les chaînes de montagnes les mieux liées, les plus hautes, les plus étendues, et où sont les points*

---

<sup>395</sup> Selon de Lacépède, le Sahara (ou *Sahra*) borde « *ce grand plateau [africain] comme un océan de feu, et l'uniformité de cette mer brûlante n'est interrompue que par quelques bandes de terres humectées par des sources ou arrosées par des rivières* » (1805 : 130).

*culminants de tous les plateaux, se dirigent toujours dans le sens des plus grandes dimensions des continents, ou des îles, ou des presqu'îles, auxquels elles appartiennent (...) Comme les hauteurs des terres circonscrivent les divers bassins des cours d'eau, il peut bien arriver que les fleuves et les rivières qui ont leurs sources dans la chaîne principale (...) franchissent ou traversent les chaînes secondaires (...) mais jamais ils ne traversent les hauteurs qui s'étendent dans le sens de la plus grande dimension, et ces hauteurs forment toujours une séparation absolue entre les divers bassins des fleuves d'un continent » (p. 399-400). Etant donné que la « plus grande dimension de l'Afrique se trouve entre le Cap Bon et le Cap de Bonne-Espérance », alors la principale chaîne de montagnes (« le système général d'extension des plus grandes hauteurs ») qui lie nécessairement les deux promontoires sépare les bassins du Nil et du Niger : « l'opinion qui suppose cette communication est la moins probable de toutes ». La « dilatation » secondaire du continent se fait d'est en ouest du Cap Vert au Cap Guardafui et « il ne serait pas contraire à la loi (...) de la voir traverser par un grand fleuve », si, et seulement si, celui-ci a ses sources dans la chaîne principale. De la sorte, pour Walckenaer, le Casiquiare, de contre-preuve, devient une preuve : « le Rio Negro et l'Orénoque prennent en effet leurs sources dans la Cordillère [sic] et se joignent en entamant la chaîne d'un plateau secondaire » (de Guyane). Le Casiquiare contredisant les théories de Buache<sup>396</sup>, confirmerait celles de Walckenaer. Cela lui permet aussi d'invalider l'opinion selon laquelle les eaux du Niger se verseraient dans l'océan Atlantique... Le Niger se jetterait selon lui dans cette mer intérieure du Soudan<sup>397</sup>. Enfin, le croisement des deux grandes chaînes forment le nœud primordial de l'Afrique d'où sont issus les principaux fleuves (Nil, ceux de la mer du Soudan, etc.). Identifiés aux montagnes de la Lune, ils séparent les principaux bassins hydrographiques africains comme les Alpes suisses divisent l'Europe. La montagne de Kong, à l'ouest, est le nœud secondaire. Voilà comment Walckenaer résout les problèmes géographiques de l'Afrique intérieure ; voilà comment sont surmontées les contradictions entre les voyageurs et les géographes anciens (Hérodote, Pline, Edrisi, Léon), car « tous s'expliquent par la manière dont nous concevons le cours des grands fleuves de l'Afrique ». Walckenaer n'a pas lu ou a ignoré la première édition de l'Erdkunde de Ritter. Par exemple, pour lui le Sahara est « un vaste plateau » (p. 405). Ritter le cite sans doute par complaisance dans sa deuxième édition parue la même année. Ritter s'appuiera plutôt sur les*

---

<sup>396</sup> C'est une « monstruosité géographique » à laquelle ne veut pas croire son neveu J.-N. Buache de la Neuville, avant qu'Humboldt ne remonte, ne décrive et n'établisse la carte de ce canal naturel si singulier.

<sup>397</sup> En 1822, soit l'année de la parution de cet ouvrage, la première traversée du Sahara par Clapperton, Denham et Oudney eut lieu. Ils atteignirent le lac Tchad, en mettant fin aux nombreuses conjectures sur le Niger, le Nil et sur cette mer intérieure qui se révéla n'être qu'un lac endoréique.

idées de Lacépède. Du point de vue des principes généraux, Ritter s'éloigne de ceux des disciples de Buache puisqu'il considère que la forme du plateau contient et prime sur celle des chaînes de montagne, lesquelles « *paraissent sur le plateau que comme ses éminences* »<sup>398</sup>: « *D'après notre système, nous ne pouvons considérer ces chaînes de montagnes que comme des parties intégrantes du Plateau, et non comme des branches indépendantes qui en seraient l'élément constituant. Les terres situées entre ces chaînes de montagnes et le Plateau intérieur, doivent nécessairement être plus élevées que celles qui se trouvent à leur bord extérieur, vers la mer* » (1836, I, p. 120). S'il critique aussi l'idée buachienne de continuité des montagnes<sup>399</sup>, il admet néanmoins que ces suppositions lui sont nécessaire pour son système : « *Quoique ces renseignements ne nous permettent pas de fixer exactement l'intérieur du pays et le cours de ses chaînes de montagne, comme l'a fait Lacépède, nous serons conduit cependant à la supposition d'un plateau situé à l'intérieur du pays, et d'une pente générale vers la côte est* » (I, p. 73). Si le Sahara est composé de plaines, il admet l'existence de la chaîne de Lupata du Cap de Bonne-Espérance jusqu'au cap Guardafui, la chaîne de Kong de ce dernier jusqu'au cap Verga de la Guinée et du cap Tagrin de la Sierra Léone en passant par les monts de la Lune, qui restent le nœud central du haut-pays africain. La chaîne de Kong prend ainsi une importance considérable en séparant d'est en ouest le bas-pays nigritien et saharien du plateau africain qu'elle borde. Le Soudan, rivage de la mer saharienne, tourne le dos à l'intérieur du continent puisqu'il en est séparé par cette barrière montagneuse.

D'Avezac fournit en 1837 une géographie de l'Afrique conciliant une approche buachienne et rittérienne. Il mobilise inévitablement l'analogie marine : « *les chaînes d'oases sont aux caravanes voyageuses comme autant de ports de relâche au milieu de cet océan dont le vent de midi tourmente les flots desséchés* » (p. 23). Il observe par ailleurs que les saillies des côtes occidentales répondent, de façon symétriquement inverse, aux échancrures des rives orientales du continent africain. En suivant les déductions formelles de Buache il affirme ensuite que « *les ondulations d'un axe commun aient simultanément déterminés ces symétriques configurations ; car les rentrées du littoral accusent, par la grandeur des fleuves qui s'y versent, l'éloignement des reliefs généraux où ils ont leur sources (...)* C'est ainsi que

---

<sup>398</sup> A la suite de Ritter, les géographes et géologues s'attacheront à dénommer ces nouveaux ensembles que sont les plateaux : ce sont les inventions du plateau ou massif central, du plateau du Pérou, de Tatarie, d'Abyssinie, de Valdaï, etc. Ce dernier plateau a été reconnu comme le nœud central de l'orographie européenne par Buache.

<sup>399</sup> Ces chaînes constituent les ceintures de la terre, les lisières des terrasses et les éminences des plateaux.

*la disposition et la mesure des reliefs généraux, liées par une corrélation nécessaire aux circonstances hydrographiques, se peuvent déduire conjecturalement de la longueur des fleuves, et de l'inclinaison de leurs pentes révélée par la rapidité de leurs ondes »* (p. 17). A partir du tracé des côtes, le géographe en infère la position de la chaîne de montagnes grâce à la grandeur, au débit et à la pente supposés proportionnels des fleuves (eux-mêmes proportionnels à la hauteur de la chaîne). Les sources des fleuves étant déduites et puisque les chaînes montagneuses sont les lignes de partage des eaux, cela permet donc d'envisager approximativement l'ensemble des bassins hydrographiques du continent et des « *nœuds* » principaux. La théorie de Buache permet à d'Avezac de distinguer trois versants de part et d'autre d'une chaîne centrale et de confirmer la chaîne des montagnes de la Lune et la chaîne de Kong comme nœuds centraux du continent (avec un nœud austral probable). C'est après ces considérations que d'Avezac en vient à considérer le travail de « *notre docte géographe Ritter* » (p. 23) en mobilisant ses catégories d'observations (plaines, terrasses, plateaux, membres, individus ou corps) et d'analyse : « *En sa forme ramassée et compacte, où nul golfe profond, nul fleuve aisément navigable, n'a ouvert au commerce et à la civilisation l'accès des régions intérieures, l'Afrique oppose [à l'Europe] l'inhospitalité sauvage des peuples indigènes dont la fréquentation des nations étrangères n'est point venue adoucir la rudesse native* » (p. 7-8). La grande nouveauté que nous devons à d'Avezac (dont du moins il s'attribue la paternité) est qu'il inclut pour sa part le Sahara dans le Maghreb en le détachant du Soudan (la prise d'Alger ayant eu lieu six ans auparavant).

Le travail de Ritter sur l'Afrique sera lui aussi vite dépassé par les « progrès géographiques » qu'enregistrent les voyageurs et les explorateurs européens, avec notamment l'exploration scientifique de l'Algérie, le premier voyage transsaharien de Denham, Clapperton et Oudney, de Caillié puis de Barth et les voyages de Livingstone et Stanley dans l'Afrique intérieure. Les explorateurs qui découvrent la richesse des formes naturelles sahariennes font référence implicitement à sa synthèse en montrant son dépassement. Prenons l'exemple, parmi d'autres, de Nachtigal (1862) : « *On croit généralement que, de l'autre côté des chaînes de montagnes qui courent parallèlement au littoral nord de l'Afrique, du Maroc à Tunis et à Tripoli, s'étend sur un espace de 15° de latitude environ une plaine de sable située au-dessous du niveau de la mer et séparant la côte septentrionale des régions fertiles du centre du continent : c'est là une erreur qui depuis longtemps ne devrait plus avoir cours, et de temps à autre cependant on rencontre encore cette assertion, que le Grand-Désert est en majeure partie au-dessous du niveau de l'eau marine. La vérité est que le Sahara, pris dans*

son ensemble, est notablement au-dessus de l'Océan ; ce n'est pas le sable qui y domine, c'est un sol caillouteux et dur, et, au lieu d'une surface, nous avons une variété inattendue de hauteurs et des vallées ». Cependant la synthèse sur l'Afrique de Ritter servira de modèle durant tout le 19<sup>ème</sup> siècle. Par la composition du plan et la fixation d'une méthode, elle dépasse largement les géographies universelles de Malte-Brun et de Reclus.

La géographie rittérienne a eu fondamentalement pour vocation d'accompagner l'entreprise d'inventaire du monde que réalise la géographie du 19<sup>ème</sup>. Ritter est très conscient de la finitude du monde tandis que l'exploration du monde est en passe de s'achever<sup>400</sup>. La mission qu'il donne à la géographie comparée est tout en dialectique avec les connaissances nouvelles des explorateurs. La géographie de cabinet à la fois prépare et se réalise par l'exploration. Ainsi le travail de Walckenaer de 1821 a été rendu possible par les nouvelles informations rapportées par Lyon et Ritchie ; Latreille et Larenaudière ont reconsidéré en 1824 et 1826 le mémoire de Walckenaer à la lumière des connaissances nouvelles issues de la première traversée du Sahara de Clapperton, Denham et Oudney en 1822 ; d'Avezac a revisité à son tour leur travail en 1830 à la suite du voyage de Caillié en 1827-28. Ces allers-retours entre le cabinet et le terrain sont constitutifs de la géographie du 19<sup>ème</sup> siècle et ils sont parfois occultés : avec la vogue actuelle qui consiste à redéfinir l'épistémologie géographique à partir de l'expérience de terrain, certains vont jusqu'à reléguer les géographes de cabinet à de simples relais du pouvoir colonial et impérialiste<sup>401</sup>. L'imaginaire disciplinaire a laissé dans

---

<sup>400</sup> « L'espace inexploré du globe terrestre se rétrécit de plus en plus... Si bien que le temps n'est plus loin où la mission du géographe sera moins d'explorer de vastes territoires inconnus que d'étudier en détail les points du globe déjà connus. Et là il y a encore beaucoup de pain sur la planche » Ritter, cité en exergue de H. Beck (1979).

<sup>401</sup> Voir les idées de Korinman (1990) relatives à Ritter ou celles d'Alessandro (2005), etc. Nous ne nions pas la portée stratégique du travail des géographes de cabinet mais nous ne pouvons admettre la restriction de la valeur de leur savoir à la finalité de celle-ci. Citons les trois longues premières phrases de Larenaudière qui nous permettent de résumer le contexte intellectuel et politique des recherches sur l'Afrique intérieure : « *Les solitudes brûlantes de l'Afrique intérieure, son atmosphère embrasée et qui donne la mort ; ses déserts sans eau, sans verdure ; ses mers de sable qui semblent onduler comme l'océan ; ses fleuves mystérieux ; ses arbres gigantesques ; ses animaux plus féroces qu'ailleurs : ses peuples d'une couleur particulière ; des mœurs tout à la fois barbares, comme l'instinct féroce du tigre, simples et hospitalières, comme celles des premiers hommes de l'orient ; une ébauche grossière de civilisation ; les éléments de diverses conditions politiques réunies confusément et ne produisant que l'anarchie, ou le despotisme sanguinaire ; toutes ces choses ont jeté sur cette grande contrée une couleur tellement locale, qu'aucun pays n'offrit jamais plus d'aliments à l'avidité curieuse de la multitude, amie du merveilleux, à celle du géographe qui cherche des terres et des nations nouvelles, et à la froide ambition de la politique et du commerce, toujours en quête du sol qui produit les métaux précieux et les matières premières de notre industrie. De là ces tentatives si souvent répétées pour ouvrir à l'Européen les grands marchés de l'Afrique centrale, de là ces efforts redoublés de la science pour inscrire des lieux nouveaux sur des cartes trop long-temps incomplètes, ou défigurées par l'erreur et l'ignorance vaniteuse ; de là ces alliances fréquentes entre le commerce, la géographie et la politique, pour faire en commun des conquêtes dont tous doivent profiter. Hâtons-nous d'ajouter que des hommes éminemment éclairés n'ont cherché l'africain dans ses déserts, sous son ciel de feu, sous sa hutte grossière, que pour lui faire subir le joug salutaire d'une civilisation douce et perfectionnée, et l'éclairer des lumières pures et bienfaisantes de l'évangile » (1836, V-VI).*

l'ombre tous ces géographes au profit des explorateurs et des voyageurs naturalistes. Pour notre part, nous insistons sur le fait que ces géographes de cabinet ont fourni aux explorateurs un modèle descriptif et prédictif, disons le mot théorique, des connaissances géographiques. Tout le travail des géographes de cabinet a consisté à replacer les données locales, en les comparant à d'autres, dans une connaissance générale. Le succès de Ritter tient à ce qu'il s'appuie sur les découvertes en opérant une véritable mise en ordre des connaissances. Ce n'est plus seulement un inventaire – la géographie compendieuse qu'il critique – mais un mode géographique d'intelligibilité de l'ailleurs.

L'instrument de mise à distance du savoir local a été bien évidemment la carte qui permet la maîtrise de la distance et de la diversité. Et comme l'a rappelé B. Latour (1995), elle permet avant tout à quiconque qui est en sa possession de pouvoir revenir. Elle autorise par là-même une appropriation cognitive qui prépare ou du moins rend possible la conquête coloniale. Leurs systèmes géographiques qui commencent à être décriés à leur époque par le positivisme naissant, et qui nous paraissent aujourd'hui naïfs, ont eu une grande efficacité pratique. Nous avons vu que Buache, qui réalisa la première carte des risques (d'inondations), peut-être considéré comme un précurseur dans l'utilisation de la cartographie appliquée à l'aménagement du territoire. La condition de possibilité de l'idée de mer saharienne ne peut être comprise sans lui. Nous pouvons même renverser l'idée généralement admise que les géographes en chambre produisent de la connaissance en soi, tandis que les explorateurs seuls produisent un savoir utile. Qu'aurait été l'intérêt et le prestige associé de la découverte de l'existence des monts Kong par Mungo Park sans la confirmation empirique de l'hypothèse de la chaîne de montagne continue de Buache ? Ainsi, l'inventaire des explorateurs n'aurait eu aucune portée en l'absence de carte à compléter et de modèle à vérifier. Ce passage de l'itinéraire à la carte, de l'observation à la catégorisation, admettait des suppositions fragiles et des hypothèses d'explication multiples qui ont pu fourvoyer les voyageurs mais elles ont aussi stimulé les voyages et surtout produit un sentiment d'unité et de maîtrise face à l'interminable diversité géographique. Et ce sont les connaissances issues des explorateurs qui, dans leur foisonnement d'informations, ont pu être proprement inutiles car subversives. Si l'on ne crut pas Caillié à son retour, c'est que sa vision désenchantée ne confirmait pas la richesse de Tombouctou. Il fallut tout le prestige scientifique d'un Humboldt pour faire admettre l'existence de ce bras du Casiquiare ; ce qui n'empêcha pas, comme nous l'avons vu, que la théorie de Buache survive. Elle fut affinée par Walckenaer, et persista dans l'enseignement grâce notamment à Buache de la Neuville. Nous la retrouvons enseignée à

l'école militaire de Saint-Cyr jusqu'au milieu du XIXe siècle avec Lavallée puis Dussieux, dont les cartes ont eu une grande diffusion. La preuve expérimentale, faute de modèle alternatif, ne peut suffire à invalider une théorie.

Mais l'inertie entre la découverte de nouvelles formes et leur catégorisation, se fera néanmoins de moins en moins anesthésiante pour l'enregistrement de « progrès géographiques » au cours du 19ème siècle. La géographie physique de Ritter fournit un système qui, sans falsifier entièrement celui de Buache, a permis d'intégrer les données nouvelles des voyageurs. La découverte de massifs sahariens quoique contredisant la conception du Sahara comme bas-pays, a pu s'intégrer dans ses catégories.

Ritter, même s'il voyagea à travers toute l'Europe, est donc le prototype du géographe de cabinet du 19ème siècle. Intéressé par la géographie ancienne et l'élaboration de cartes plus précises, il suit l'avancée des connaissances des explorateurs en les comparant aux connaissances existantes. Il nourrit ses descriptions des observations des voyageurs. Le géographe de cabinet a donc pour mission de faire la synthèse des connaissances nouvelles, d'établir de nouvelles cartes comblant progressivement les blancs de la carte. En retour cette géographie de cabinet fixe les problèmes et les énigmes géographiques que les prochaines explorations devront résoudre. Les instructions aux voyages portent sur une connaissance cartographique, géographique et philologique : il convient de comparer le savoir des Anciens et des modernes et donc de reconnaître les lieux mentionnés chez les géographes de l'Antiquité (en premier lieu Ptolémée) et d'en consigner de nouveaux. Les instructions portent aussi sur les « problèmes géographiques », à savoir les questions non résolues quant à la localisation d'une ville ou d'un peuple, au tracé d'un fleuve, à la direction d'une chaîne de montagnes, etc. Par ses cours, Ritter forme enfin les explorateurs à la discipline géographique. Et « *c'est à son école que s'étaient formés les Barth, les Overweg, les Vogel, les Schlagintweit, etc.* »<sup>402</sup>. Il est reconnu que ces explorateurs ont été à l'école de Ritter et de sa méthode de catégorisation géographique de la diversité terrestre. C'est sur la proposition de Ritter que Heinrich Barth rejoignit la mission financée par le gouvernement anglais et commandée par James Richardson. Ritter s'est même occupé de publier les notes envoyées par Barth alors que ce dernier était toujours en Afrique. Nous pouvons rajouter à cette liste Henri Duveyrier, quoique indirectement. Il est allé auprès de Barth parfaire sa formation de géographe-explorateur. Duveyrier se considère comme son « *élève et ami* ». Il dit être aussi

---

<sup>402</sup> Dans la nécrologie donnée par V.-A. Malte-Brun dans les *Nouvelles annales des voyages* (1859 : 120-122).



son protégé puisqu'il bénéficia de lettres de recommandation de Barth qu'il mit à profit auprès de « *tous ses amis africains* »<sup>403</sup>. En tant qu'« *observateur stationné* », Duveyrier est avec Barth, celui qui a sans aucun doute le mieux fait connaître la diversité des formes géographiques sahariennes et des genres de vie des Touaregs au XIXe siècle. Quelle est la part d'influence de la géographie rittérienne sur la géographie des explorateurs ?

Nous prendrons l'exemple de Duveyrier. Son *Exploration du Sahara* (1864) est intéressante car spécifique à plus d'un titre. D'abord parce que contrairement à la plupart de ses prédécesseurs et de Barth notamment, son ouvrage n'est pas un récit classique chronologique. Selon un « *ordre méthodique* », il est composé d'une suite de quatre livres comprenant plusieurs chapitres qui sont autant de matières<sup>404</sup> propres à l'exploration géographique exhaustive d'une contrée donnée. Duveyrier a associé en un même discours le récit descriptif et la mise en ordre des objets géographiques, en assimilant le travail ordinairement dévolu aux géographes de cabinet. Avant lui, il est vrai qu'il y eut quelques précédents lors d'expéditions scientifiques. Mais faut-il rappeler qu'il s'agissait toujours d'œuvres collectives, sous la direction d'une commission nommée et financée par le gouvernement et qui ont été rendues possibles par les expéditions militaires qui les ont précédées ? Nous voulons parler ici des trois grandes expéditions scientifiques d'Égypte (1798-1801), de Morée (1828-1833) et d'Algérie (1840-1842). A notre connaissance, seuls deux voyageurs isolés l'ont devancé : il s'agit des œuvres uniques de Humboldt (et Bonpland) et de Volney. Mais rappelons encore une fois que ces derniers ne se définissent pas et ne sont pas considérés comme des géographes (comme naturaliste pour le premier, philosophe pour le second).

Duveyrier remporta « *le prix annuel pour la découverte la plus importante en géographie* » de la Société de géographie de Paris qui lui discerna la médaille d'or, plus haute récompense. La commission fut composée des membres les plus éminents<sup>405</sup> de la société et c'est L. Vivien de Saint-Martin qui en rédigea le rapport publié dans le *Bulletin de la société*

---

<sup>403</sup> Dans une lettre citée dans D. Casajus (2007 : 50).

<sup>404</sup> Le livre premier est proprement géographique. Il contient les divisions naturelles et politiques, la géographie physique (le « *sol* »), l'hydrographie, la géologie, la météorologie (le « *climat* ») et l'astronomie. Le deuxième concerne les « productions naturelles » (minéraux, végétaux, animaux). Les troisième et quatrième livres concernent les aspects de géographie humaine et d'ethnologie ou plutôt, pour reprendre les mots de Sainte-Beuve, le « *moral des peuples qui se meuvent dans ce cadre inflexible et sous ce climat impérieux* », c'est-à-dire les villes (les « *centres de rayonnement* » commerciaux et religieux) et l'étude des « *Toùareg proprement dits* » : leur « origine », leurs « *divisions et constitutions sociales* », l'« *historique des tribus* », les « *caractères distinctifs* », leur « *vie intérieure* » et leur « *vie extérieure* ». Inévitablement, une géographie ancienne du Sahara conclut enfin le deuxième tome par un long appendice.

de géographie (1864). Et là encore ce sont les reconnaissances géographiques de l'intrépide voyageur qui sont louées : les « itinéraires » ou « lignes de route » sont devenues « *d'heure en heure, jour par jour, presque sans interruption pendant vingt-deux mois, un large réseau de lignes bien étudiés* » (p. 340). Elles constituent « *une véritable triangulation qui couvre de ses lignes croisées* » (p. 342) une vaste région « *presque égale en étendue à la France (...) absolument en blanc sur nos cartes* ». Le mérite est proportionnel à la distance parcourue. Aucune mention n'est faite sur l'observateur stationné. La seule réserve de l'exploration scientifique tient dans l'élaboration de sa carte. Elle repose sur deux ordres de matériaux qui ne sont pas de « *valeur égale au point de vue de l'exactitude absolue* » (p. 343) : il lui est reproché de mettre sur le même plan ses propres reconnaissances directes et les renseignements obtenus par les indigènes<sup>406</sup>. Les noms et les détails de la carte, la diversité des formes géographiques décrites, font que le Sahara « *n'est plus le désert monotone et nu que notre imagination se représentait avec terreur* » : « *des lacs, des neiges et des rivières dans le Sahara : il était impossible de nous apporter un tableau si inattendu. Là où se présente cette nature alpestre, la vie est répandue à profusion* » (p. 345). Ce qui en fait « *une région quelconque de l'Asie et de l'Europe* » (p. 349). Vivien attache une importance particulière aux réseaux hydrographiques et aux chaînes de montagne. En définitive, outre l'intérêt des observations de Duveyrier pour la cartographie, il en voit un autre d'aussi grande importance, celui de montrer « *une fois de plus qu'en bien des cas le progrès de nos propres découvertes confirme, en les expliquant, celles des anciens* » (p. 352).

Dans le compte-rendu élogieux de V.-A. Malte-Brun dans les *Nouvelles annales des voyages* (1865), il est révélateur de constater que celui-ci, à la suite du rapport de Vivien de Saint-Martin, insiste sur l'exhaustivité et non sur la composition novatrice de l'œuvre géographique de Duveyrier : « *Ici l'hydrographie, la géologie, la climatologie, les relevés astronomiques, l'hypsométrie, l'histoire naturelle et l'ethnographie, y sont l'objet d'une suite de chapitres, d'un grand intérêt scientifique, sans préjudice de l'archéologie monumentale et épigraphique, sans oublier non plus, les notions utiles au commerce* ». Il compare d'ailleurs son ouvrage à celui de Barth et juge de la qualité des résultats « *par un simple coup d'œil* » sur la carte qu'il a publiée : « *A la place du blanc absolu qui régnait sur nos cartes,*

---

<sup>405</sup> d'Avezac, Duval, V.-A. Malte-Brun, de Quatrefages et Vivien de Saint-Martin.

<sup>406</sup> « *Peut-être y pourrait-on désirer, dans l'intérêt de la vérité rigoureuse, un aspect et des contours moins arrêtés. Ce qui appartient en propre au voyageur se distinguerait mieux de ce qui n'a qu'une valeur de combinaison. Quand on sait à quel point les renseignements indigènes les plus dignes de confiance se sont pour la plupart profondément modifiés lorsqu'ils ont subi le contrôle direct de l'observation européenne, on éprouve le besoin d'apporter une grande réserve dans l'emploi de cette nature de documents* » (p. 348-349).

apparaissent une multitude de noms, de détails qui renversent les idées que l'on se faisait autrefois de ce que l'on nomme le désert ». Avec la carte de Duveyrier, le Sahara semble ainsi moins désert. Et c'est toute la diversité géographique du Sahara qui est révélée, non sans exagérations, et qui contraste avec l'uniformité supposée (de Ritter) : « Là, où nous ne nous imaginions que des sables éternellement arides, nous avons sous les yeux d'innombrables ouadys ou cours d'eau temporaires, courant dans des vallées fertiles, séparées entre elles par des plateaux arides et pierreux appelés hamada ; nous y trouvons encore des lacs, des montagnes et, même de la neige, et partout où se présentent ces accidents de nature alpestre, la vie règne avec expansion ». Il finit en concluant que ce livre est « indispensable à tous ceux qui voudront connaître la région intermédiaire entre le Tell algérien et le Soudan » : il constitue un véritable « *guide pratique du voyageur dans le désert* » (en italique dans le texte). Malte-Brun fils, dans son éloge, prend donc bien soin de faire respecter la différence entre la géographie (i.e. de cabinet) et ce qui reste une relation de voyages, certes présentée « méthodiquement ».

Sainte-Beuve pour sa part ne s'y est pas trompé en comparant l'ouvrage de Duveyrier à l'illustre précédent en la matière, à savoir le *Voyage en Syrie et en Egypte* du comte de Volney (1787) : « C'est la méthode de Volney, en son beau voyage de Syrie et d'Egypte, que je retrouve appliquée dans l'ouvrage de M. H. Duveyrier. Son livre n'est point un journal suivi [...] tout vient par ordre en son lieu »<sup>407</sup>. Sainte-Beuve observe qu'avec Duveyrier le Sahara « cesse d'être purement et simplement la mer houleuse de sable de Pomponius Mela, ou la peau de panthère à laquelle le comparait Strabon ». En procédant selon un plan méthodique qui fait se succéder des tableaux, Duveyrier a révélé, à partir d'une méthode scientifique, la diversité des formes géographiques sahariennes : en ce sens Duveyrier est parvenu à « une anatomie du désert ». Cette expression n'est pas anodine et on a vu que Sainte-Beuve connaissait bien les travaux de Ritter<sup>408</sup>. Mais plus encore, Sainte-Beuve, contrairement à Malte-Brun, admet et insiste même sur le statut autochtone du savoir anatomique de Duveyrier : « Les indigènes ont donné un nom à chacune des formes, des circonstances ou des particularités de cette mer de sable »<sup>409</sup>. Il faut voir chez M. Duveyrier toute la richesse et la variété de ce vocabulaire descriptif ».

---

<sup>407</sup> Les citations de Sainte-Beuve proviennent de sa causerie du lundi 21 novembre 1864 (*Nouveaux Lundis*, 1867, Paris, Lévy, pp. 111-134).

<sup>408</sup> S'il cite Volney et non pas Ritter, c'est sans doute qu'il se rappelle sa critique de la géographie comparée et de l'esprit de système, si typiquement allemand, de son auteur.

<sup>409</sup> Sainte-Beuve voit dans ce savoir local une manifestation de ce que nous avons reconnu comme l'idée morale sous-jacente au déterminisme inversé selon laquelle « le besoin, comme toujours, a aidé à l'invention ».

Ce savoir « émique » (vernaculaire) est précisément ce que les géographes de cabinet cherchent à évacuer ou, à défaut, à contrôler. Si d’Avezac, par exemple, concède trois pages de son mémoire à expliquer la nomenclature géographique arabe ou comme il dit, les « *dénominations de la géographie africaine en usage chez les Musulmans* », ce n’est pas par intérêt direct, pour ainsi dire conceptuel, mais en ce que c’est un moyen fastidieux de contrôle de l’information rapportée par les explorateurs : « *c’est une clef nécessaire pour l’intelligence de la nomenclature des voyageurs, naturellement calquée, avec plus ou moins d’exactitude, sur celle des indigènes* » (1830, p. 123). Attachés exclusivement à combler les vides de la carte, les géographes de cabinet n’ont que mollement rendu justice aux connaissances nouvelles apportées par Duveyrier et ses informateurs indigènes. Ils sont doublement méfiants, vis-à-vis des autochtones et vis-à-vis des explorateurs. Il demeure tout au long du 19<sup>ème</sup> siècle une forte réticence à asseoir le savoir géographique sur l’autopsie (au sens étymologique de voir par soi-même<sup>410</sup>). La géographie est trop sérieuse pour être laissée aux autochtones et même aux explorateurs. Par exemple, ce n’est pas parce que Mungo Park a vu que le Niger, « *large comme la Tamise près de Westminster* » (1800), coule vers l’est pour que cesse la controverse sur le sens d’écoulement du grand fleuve de l’Afrique intérieure, puisque d’autres voyageurs ont affirmé le contraire (Léon l’africain notamment). Il fallut attendre que soit découvert le débouché du fleuve dans le golfe de Guinée en 1830 par les frères Lander pour que ces observations puissent être confirmées par un système explicatif cohérent. C’est l’expédition de Denham et Clapperton qui permit enfin de fixer à grands traits les bassins hydrographiques séparés du Niger, du lac Tchad<sup>411</sup> et du Nil. Ce n’est pas parce que le mot de la fin du tome II du récit de voyage de René Caillié consiste à invalider l’hypothèse géologique d’une ancienne mer saharienne, puisque sa recherche de coquillages a été vaine, que l’idée d’une mer desséchée ne continuera pas son chemin tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>412</sup>. Cette réticence à l’autopsie, comme l’atteste la persistance de la dichotomie entre une géographie de cabinet et une géographie des explorateurs, nous semble provenir avant

---

<sup>410</sup> Il s’agit de fonder la connaissance sur l’œil de l’enquêteur, géographe ou historien. Selon F. Hartog (2005), pour les grecs (Hérodote et Thucydide notamment), « *des deux moyens de la connaissance historique, l’œil (opsis) et l’oreille (akoê), seul le premier peut conduire (à condition d’en faire bon usage) à une connaissance claire et distincte (sâphos eidenai) : non pas seulement ce que j’ai vu, moi, ce que d’autres aussi disent avoir vu, mais à condition que ces visions (la mienne, celle des autres) résistent à une critique serrée.* » (p. 77).

<sup>411</sup> Cependant Barth, à l’image de Humboldt un peu plus tôt, a prouvé l’existence d’une diffluence du Logone qui fait communiquer deux grands bassins hydrographiques : le Mayo-Kebbi est un canal naturel reliant le Logone à la Bénoué et donc le bassin du lac Tchad à celui du Niger. Mais il observe que ce bras d’eau n’est praticable que pour des embarcations à fond plat et uniquement en saison des pluies.

<sup>412</sup> « *J’ai au reste vainement cherché dans ces montagnes quelques coquillages, recherche dont la pensée a été suggérée souvent par l’opinion que la mer baigna jadis l’emplacement de ces déserts immenses* » (1830, II : 421).

tout du statut déprécié de l'écoute et de l'enquête par rapport au regard et au visible (lesquels deviendront de plus en plus valorisés avec la démarche empirique des naturalistes). Selon la conception romantique et positiviste qui finira par s'imposer, la réussite d'une exploration scientifique est liée au courage et à la finesse du regard et non à la qualité de son écoute. Mains passages seraient à citer qui valorisent le regard et les qualités d'observation. Tandis que les connaissances par ouïe-dire sont systématiquement dévalorisées, voire dissimulées. L'explorateur doit se méfier de ses interlocuteurs et vérifier de ses propres yeux. Ce n'est pas un simple moyen de vérification de l'information. Plus fondamentalement, le savoir ne saurait reposer sur les connaissances autochtones. Cela vaut en géographie depuis les explorateurs jusqu'à la géographie vidalienne. Nous avons vu le cadrage disciplinaire opéré par Gallois et Vidal de la Blache sur la notion de pays qui vaut pour modèle.

Même si le contact et l'apport des discussions avec les autochtones sont pour la plupart du temps sous-estimé voire dissimulés dans les relations de voyages, elles sont pourtant partie prenante de la connaissance de l'ailleurs<sup>413</sup>. Que serait la géographie du Sahara sans les guides arabes et leurs connaissances géographiques des moindres nuances dans les formes de relief et surtout sans leur nomenclature si riche ? Que serait la géographie saharienne sans les erg, reg, hamada, sebkha, daya, chott, oued, sérir, guelta, gara, feidj, nebka, ghourd, sif, silk, etc.<sup>414</sup> ? De ce point de vue, Duveyrier est précurseur et son apport incontestable. Il suffit de lire les pages qu'il consacre à la morphologie dunaire pour comprendre à quel point il se déprend de cette conception rittérienne de l'uniformité du morne bas-fonds saharien. Le savoir de ses guides ou amis arabes et de ses interlocuteurs touaregs lui permet d'aller au plus près de la variété de la morphologie désertique, insoupçonnée à l'époque de Ritter. Plus que Barth, Duveyrier note les termes arabes et parfois temajeq et les qualités qui leur sont attribuées. La connaissance de la langue indigène est indispensable<sup>415</sup>. Nous savons aussi que Duveyrier, attentif à l'histoire orale et aux conceptions indigènes, est précurseur de l'ethnologie. Concernant la détermination des bassins-versants sahariens, il atteste de la pertinence du savoir géographique autochtone : « *Ma confiance dans les renseignements que m'ont fournis les Touâreg à ce sujet est égale à celle en mes observations personnelles, car tous les Sahariens sont d'excellents hydrographes* » (p. 24). Duveyrier ne craint donc pas de mettre sur le même plan l'observation et l'entretien, les catégories locales

---

<sup>413</sup> Voir par exemple le passage célèbre du carnet de bord de La Pérouse qui relate sa rencontre avec les naturels de l'île de Sakhaline décrit par Bruno Latour (1995).

<sup>414</sup> Voir Capot-Rey (1963).

<sup>415</sup> Barth est célèbre pour sa maîtrise des langues européennes, arabe, hawsa et kanouri et ses notions en temajeq. Duveyrier a appris l'arabe et possédé des rudiments de conversation en temajeq.

et les catégories scientifiques, le savoir autochtone et la science européenne<sup>416</sup>. Il est vrai qu'au sujet de sa carte, objet et finalité par excellence de la géographie, Duveyrier ne peut se permettre devant ses pairs de tenir le même discours. Face aux réserves formulées par la commission de la Société de géographie, il consent à distinguer une partie positive et une partie hypothétique pour sa carte. La partie positive est la « *réduction* » de ses itinéraires et de ceux des autres voyageurs occidentaux ; la partie hypothétique est basée sur les sources indigènes. Et notamment de son ami 'Othmân (photographie 1) qui lui fit « *sur le sable, le plan en relief des parties du territoire des Touâreg que je ne pouvais explorer, et quand j'étais bien d'accord avec mon informateur sur l'ensemble et les détails de sa composition, je la dessinais et j'en faisais ensuite la critique avec lui* » (XV). Cela nous montre le statut à part de la carte en géographie et qui marque encore la tension entre l'héritage ptoléméen et l'héritage strabonien. La carte est la partie positive et critique de la géographie tandis que la géographie physique et politique en est la partie comparée et littéraire.

Que reste-il en définitive dans l'ouvrage de Duveyrier du programme rittérien de la compréhension de l'histoire par la géographie ? La première phrase de l'introduction annonce de façon nette et vigoureuse l'esprit général : « *L'étude complète de toute société humaine est inséparable de celle du milieu habité, car souvent les conditions de l'existence, la raison des mœurs, sont fatalement subordonnées à la loi des nécessités de la nature* » (XI). On ne peut s'empêcher de penser à la fameuse expression de Ritter à propos de « *l'influence fatale de la nature* » dont on a vu qu'elle est une déformation de la pensée de Ritter par le traducteur français. Il en est sans doute de même pour Duveyrier. Il est connu que le médecin et colon Auguste Warnier s'est en grande partie chargé de composer l'ouvrage que nous connaissons à partir des notes de Duveyrier, alors atteint d'une longue maladie depuis son retour à Alger. Il nous est aujourd'hui quasiment impossible de distinguer ce qui revient à l'un ou à l'autre<sup>417</sup>.

---

<sup>416</sup> Tout cela lui sera reproché par la suite. Son tableau bienveillant et naïf des Touaregs, sa confiance et son relativisme aboutirent pour certains de ses contemporains au massacre de la mission Flatters. Duveyrier mit fin à ses jours quelques années plus tard.

<sup>417</sup> Pour plus de précisions voir Sainte-Beuve (op. cit.), J.-L. Triaud (1995) et D. Casajus (2007). Les deux derniers auteurs ont comparé le texte des Touâreg du Nord avec le journal de route, publié par Maunoir et Schirmer et qui est malheureusement loin d'être complet. Triaud voit la griffe de Warnier dans les passages concernant les dangers que représente la confrérie de la Sanûssiya ; Casajus la voit surtout à travers la mobilisation de ce qu'Ageron (1968 : 267-292) a appelé le « *mythe kabyle* » : par exemple dans l'analogie avec le Moyen-âge, dans l'origine supposée chrétienne des Touaregs et dans l'opposition systématique entre les Arabes et les Touaregs (de la même façon que l'imagerie coloniale opposa Arabes et Kabyles). Voir aussi les analyses de P. Pandolfi pour le mythe touareg (2001 et 2004).

Le saint-simonien Warnier n'est sans doute pas pour rien dans « *l'ordre méthodique des matières* » (XII), dans ce qui n'est plus un « *journal suivi* » comme le dit Sainte-Beuve.



Photographie 1 : 'Othmân et deux de ses neveux : premier voyage de Touaregs en France en 1862 (photographie de Léon Crémière).

Quoiqu'il en soit de l'auteur réel, l'objectif déterministe énoncé dans l'introduction contraste avec la suite de l'ouvrage qui dissocie l'étude des formes naturelles et celle des formes sociales et morales. Tout se passe comme si l'explication de l'histoire par la géographie n'était qu'une rhétorique vide au regard du contenu descriptif de l'ouvrage. Face à l'infinie variété des formes géographiques et sociales, il est impossible de mettre à jour des

analogies et des contrastes stables entre formes géographiques et formes d'évolution historique à une échelle autre que celle du Sahara. La géographie s'apparente alors à un inventaire plus au moins exhaustif et détaillé de la diversité saharienne. Un inventaire qui procède de la nomination des lieux et de la classification des formes et des milieux géographiques. Cette richesse descriptive se heurte au défaut d'explication géographique. La rhétorique même du déterminisme disparaît de l'ouvrage à partir de la deuxième page de l'introduction. L'objet du troisième livre, qui concerne les « *annexes sédentaires* » soit les villes, y est annoncé comme un « *complément à l'influence du milieu naturel* ». Le titre même de l'ouvrage est étonnant : il porte sur une « *confédération des Touâreg* », les Touaregs du nord, donc une unité ethnique, non pas une unité géographique. Il définit dans le premier chapitre du premier livre la division ethnique adoptée. Et il s'empresse d'établir une fois pour toute la coalescence spatiale des unités ethniques et géographiques. Il n'y reviendra plus de tout le livre. Transcrivons ces quelques lignes essentielles en ce qui concerne la géographie saharienne : « *Je constate d'abord un caractère commun aux quatre confédérations des Touâreg ; c'est que chacune d'elles a adopté comme centre de sa vie politique un système isolé de montagnes, refuge de son indépendance et foyer de ses libertés. Deux de ses massifs isolés, ceux occupés par les Touâreg du Nord, embrassent les points culminants du plateau central du Sahara et les points de partage des eaux entre le bassin de la Méditerranée et le bassin de l'Océan Atlantique ; les deux autres, à un gradin inférieur du plateau, appartiennent au bassin du Niger. Entre les quatre massifs, s'étendent de vastes plaines, véritables déserts arides, tantôt sablonneuses, tantôt rocheuses, tantôt à sol crayeux, parfois affectant la forme alluvionnaire des bassins salins, des Sebkha, le plus souvent se présentant sous la forme d'un sol caillouteux, très-dur, d'où le nom arabe de Sahara qui signifie terre dure [sic]* ». C'est donc sur l'axiome de la superposition ou plutôt de la conformation d'une division géographique à une division ethnique que se joue la rhétorique déterministe : à chaque confédération touarègue correspond une montagne, milieu plus favorable et plus protecteur. Cette correspondance est un lieu commun de la géographie saharienne<sup>418</sup>. Elle est déjà évoquée par Barth et trouve son fondement dans les catégories distinctives rittériennes de plaines, plateaux-montagnes et vallées et dans l'idée de conformation des formes géographiques et des formes historiques et sociales. Ces principes chorologiques rittériens seront repris comme fondement du rapport homme-milieu dans la géographie du Sahara

---

<sup>418</sup> Et de l'imagerie coloniale de la géographie de l'Afrique du nord qui associe les nomades arabes aux plaines et les populations berbères sédentaires aux montagnes-refuges. La encore, on ne peut pas ne pas y voir l'ombre de Warnier, figure de la colonisation algérienne.



central, par Gautier, Bernard, Capot-Rey, jusqu'à Monod, Bernus, etc. A chaque montagne saharienne correspond une confédération, tandis que l'histoire du peuplement touarègue se résume à la descente par vagues successives de groupes touaregs, s'installant dans une de ces montagnes-refuges en y chassant les occupants précédents ; ces derniers émigrant alors plus au sud. Nous y reviendrons pour ce qui concerne plus spécifiquement les Kel Ewey. Il convient aussi d'ajouter que ces principes rittériens finirent par se rigidifier en une imagerie coloniale de catégories stéréotypées, ceux des mythes kabyles et touaregs montagnards face aux arabes des plaines. Le mythe berbère trouve, selon nous, son fondement dans la géographie rittérienne selon laquelle le Maghreb est une île, un membre détaché du corps africain et qui se tourne par la Méditerranée vers les péninsules européennes. L'Atlas et la Sierra Nevada en Andalousie ne sont-elles pas des chaînes symétriques ? Le plateau de Maurétanie ne correspond-il pas au plateau hispanique ? (Ritter, 1836-III) L'invasion arabe n'a pu modifier qu'en surface ce qu'a uni en profondeur la géographie.

Dans le long extrait de Duveyrier que nous venons de reproduire, il est aisé de reconnaître les catégories rittériennes (massif, plateau central, gradin, plaine). Dans ce livre, il oppose systématiquement les plateaux dénudés et rocheux aux bas-fonds sablonneux, zones des dunes. Les catégories géographiques arabes plus précises sont subsumées par la distinction en plaines, plateaux, chaînes et vallées. Il s'éloigne évidemment de la description rittérienne lorsqu'il évoque la diversité des formes sahariennes qui ne se réduisent pas à l'uniformité des plages sablonneuses. Il l'inverse même : car s'il est confirmé l'existence de bas-pays, la géographie saharienne est largement dominée par la présence massive du plateau central saharien. La découverte de montagnes sahariennes est un choc pour les géographes. Ceux-ci ne cesseront au cours du 19<sup>ème</sup> siècle de se complaire dans des descriptions quelques peu excessives issues des observations de Barth<sup>419</sup> qui a défini les montagnes d'Air comme une « *Suisse du Sahara* ». Par exemple, Vivien de Saint-Martin en fait une sorte d'oasis édénique : « *Grande oasis du Sahara central (...) elle apparaît comme un verdoyant jardin au milieu des solitudes arides. C'est un vrai pays d'Alpes* »<sup>420</sup>. Barth puis Duveyrier reconnaissent dans les montagnes d'Ahaggar et du Tassili des Ajjer le plateau central saharien. Ce massif « *s'élève en gradins superposés, couronnés eux-mêmes par un dernier*

---

<sup>419</sup> Il est vrai que Barth a traversé l'Air en pleine saison des pluies : et cette année 1850 fut reconnue comme particulièrement pluvieuse en Air mais aussi dans tout le Sahel. Le lac Tchad par exemple déborda et fit de nombreuses victimes.

<sup>420</sup> Dans *L'Année géographique* (1879 : 46).

*plateau, l'Atakôr-n-Ahaggâr (faîte du Ahâggar) (...) pays volcaniques analogues à ceux de l'Auvergne* » (1864 : 14). Ces analogies avec le relief européen (les Alpes sahariennes pour l'Aïr et le plateau central pour l'Ahaggar) relancèrent les idées de Buache. Le plateau central est identifié comme le nœud des lignes de partage des eaux entre les versants atlantiques, méditerranéens et guinéens. Il est la source des trois grands anciens fleuves sahariens qui déterminent les trois grands bassins de l'Afrique intérieure. Le Tafâsâsset est identifié comme appartenant au bassin nigritien : par l'Azawagh et le Niger il se raccorde au golfe du Bénin. L'Igharghar qui se dirige par le nord aboutit aux chotts et par là au golfe de Gabès et donc au bassin méditerranéen. Enfin l'autre grand fleuve, l'Ouâdi-Tirhehêrt qui se perd dans les sables, est censé rejoindre le Drâa et l'Atlantique par la route des oasis (Gourara, Touat, Tidikelt). Comment expliquer l'importance des problèmes géographiques suscités par la difficulté d'identifier les lits et les directions du cours des anciens fleuves sahariens ? Nous y reconnaissons sans doute les théories de Buache et la volonté de retrouver les fleuves nommés par les Anciens. Il faut y voir aussi un aspect plus proprement pratique : ils sont des repères spatiaux et indiquent la route des oasis et des puits. Il n'est pas surprenant de voir apparaître dans la cartographie saharienne de longs fleuves sahariens qui sont autant le fruit de suppositions que d'observations. Quoiqu'il en soit les bassins-versants ont été à la base de la reconnaissance des itinéraires des explorateurs. Et depuis cette époque le Sahara se divise en montagnes ou en bassins : Tchad, Igharghar, Tafassasset, Azawagh, etc. Les deux derniers, après de nombreuses controverses, ont été distingués par les militaires et se situent respectivement à l'est et à l'ouest de l'Aïr<sup>421</sup>.

La relation entre le travail de cabinet et la mission exploratrice est fondamentalement dissociée au XIXe siècle. La géographie vidalienne, en asseyant la géographie sur la pratique de terrain, a donc reconsidéré l'histoire disciplinaire en laissant dans l'ombre la géographie de cabinet.<sup>422</sup> Seule l'œuvre de Ritter resta dans la lumière en tant que fondatrice de la géographie moderne. Mais ses descriptions sahariennes ne seront plus citées à partir du début

---

<sup>421</sup> E. von Bary, contre Duveyrier, fait de l'oued Tafassasset un affluent du lac Tchad. Les militaires lui donneront raison et résolurent définitivement ce « problème de géographie saharienne ». Voir un des derniers articles de militaire dans les *Annales de géographie*, en 1934, du capitaine Dumoulin : « *Un problème de géographie saharienne : l'Oued Tafassasset* ».

<sup>422</sup> La géographie des explorateurs, notamment les descriptions de Barth et de Duveyrier, sera largement commentée, réutilisée voire pillée, en tant que source d'informations. Pour faire court, nous n'avons pas traité de la géographie dite coloniale non universitaire ; celle des administrateurs, des militaires, des missionnaires, etc. Celle-ci participa largement à l'édification des catégories sahariennes et souvent à leur rigidification : citons pour les rapports du CHEAM, les monographies des cercles militaires, les travaux incomparables de Charles de

du XXe siècle. A notre connaissance, les géographes vidaliens qui ont fait du Sahara leur terrain et objet de recherches, comme E.-F. Gautier, A. Bernard ou R. Capot-Rey, n'y font plus référence.

L'ouvrage sur le Sahara de Henri Schirmer (1893) opère cette transition entre la géographie comparée du XIXe siècle et la géographie vidalienne. Il s'agit de la première thèse soutenue par la nouvelle école de géographie de la Sorbonne<sup>423</sup>, qui s'est structurée autour des *Annales de géographie*. Plus précisément, Schirmer, est considéré comme un des tenants de la géographie coloniale. Il est en effet le disciple de Marcel Dubois et, comme lui, a été mis à contribution dans les premiers numéros puis évincé de la rédaction de la revue (O. Soubeyran, 1997). Il dit lui-même qu'il doit ses « *principes de méthode* » à Dubois son « *maître* » (p. VII). S'il a fait un séjour en Algérie, il n'a jamais pu aborder le Sahara, ce qui ne l'a pas empêché d'être reconnu comme l'auteur de la première monographie du grand désert. H. Schirmer, fait encore souvent référence à Ritter (plus de 80 ans après la parution de sa géographie comparée), mais pour s'y opposer catégoriquement. Son positionnement disciplinaire est simple : d'Hérodote à Ritter, le Sahara a été considéré comme une ancienne mer. Les anciens ont accusé la latitude, les modernes le sol. Tandis que lui-même, à la suite de certains géologues<sup>424</sup>, réfute cette idée de mer saharienne et impute « *les causes du désert* » essentiellement au facteur climatique. Loin de l'uniformité supposée, la géologie saharienne, quoique simple, est variée. Cependant, « *le relief, pas plus que la composition du sol, ne fait du Sahara une contrée à part. (...) La stérilité du Sahara ne tient donc ni à la forme du terrain ni à sa nature* » (p. 21-22). C'est le climat et le manque d'eau qui condamnent les terrains, par ailleurs fertiles, à la stérilité. Ainsi, Schirmer a construit sa conception du Sahara en s'appuyant sur Ritter, en créant une doctrine repoussoir inverse de la sienne : l'action du sol contre celle du climat, l'uniformité maritime contre la variété géologique, les « *contours* » ou « *formes extérieures* » du continent contre le « *milieu* ». Il conclut : « *Le Sahara lui-même, tout déshérité qu'il soit, donne un démenti à la doctrine de Ritter. Il montre à quels résultats peut mener la lutte intelligente de l'homme contre la nature, lorsqu'il trouve dans cette nature les moyens de réagir* » (p. 267). Car « *nulle part le milieu ne détermine à lui seul le*

---

Foucauld, etc. Ajoutons également que la disciplinarisation du discours scientifique sur le milieu saharien est indissociable de son administration et de sa mise en valeur coloniales.

<sup>423</sup> Sa thèse a été soutenue le 12 juin 1893. Comme l'a remarqué L. Gallois dans sa nécrologie publiée dans les *Annales de géographie* (1931, vol. 40, p. 678), « *traiter de question de géographie scientifique dans une thèse de doctorat ès lettres était alors une innovation* ».

<sup>424</sup> Schirmer peut s'appuyer sur les premiers travaux de géologues en bordure saharienne qui ont été réalisés en Algérie pour les études préparatoires au chemin de fer transsaharien (Rolland, Pomel) et aussi par le

*caractère et le rôle historique d'un peuple, et il serait tout aussi imprudent d'exagérer son influence, qu'il serait puéril de la nier. Un exemple illustre nous montre combien il y a de péril à vouloir pousser trop loin le fatalisme géographique »* (p. 265). Nous pouvons constater que cette position à l'égard de l'illustre exemple qu'est Ritter est strictement identique à celle de son « maître » Dubois, qu'il a exposé un an plus tôt dans l'article des *Annales de géographie* sur le rôle des articulations littorales. En outre, si « *cette idée de mer saharienne (...) s'est rencontrée avec la pensée dogmatique de Ritter* », il ajoute, comme en l'excusant, que même « *Humboldt, dont le large esprit entrevoyait des causes d'un autre ordre, n'en croyait pas moins devoir admettre une "irruption de l'Océan"* » (p.4-5).

Pourtant n'utilise-t-il pas le lexique rittérien ? Le relief est dit « *articulé* » (p. 15), il utilise les termes de « *gradin* », de « *type* » ou d'« *air de famille* », etc. Plus que les termes, sa définition de l'objet de la géographie est rittérienne. Schirmer affirme à propos de l'homme, que « *tout son développement physique et moral dépend, du moins dans une certaine mesure, d'un ensemble de conditions physiques, qui changent selon les pays. Déterminer ces conditions pour en dégager les rapports de l'homme avec la terre, tel est, à notre sens, l'objet de la géographie* » (p. V). Il s'agit pour le géographe de « *surprendre, dans la masse des phénomènes, une partie de nos rapports avec la terre, faire dans l'histoire d'un peuple, la part des fatalités naturelles, chercher en quoi l'homme a obéi à la nature, en quoi il a pu réagir* » (p. VII). Mais il réduit l'œuvre rittérienne à n'être qu'une recherche dogmatique de cette part de fatalité. Néanmoins, il poursuit les idées de Ritter en faisant du commerce un facteur de progrès et de rapprochement nécessaires entre les nomades et les sédentaires. En outre, c'est la nature qui a stimulé son développement et tracé sa voie : « *la nature, en provoquant les peuples au commerce, leur marque aussi les voies que ce commerce peut suivre* » (p. 312). Si la restriction doctrinale de Ritter est patente chez Schirmer, les réelles divergences n'en sont pourtant pas absentes : le milieu (vivant) se substitue aux lignes et aux formes extérieures de Ritter<sup>425</sup> comme facteur explicatif majeur, et le genre de vie remplace les types et les airs de famille trop évanescents : le Sahara, « *toute cette nature inerte et silencieuse, fait descendre dans l'âme un peu de l'impassibilité des choses. Mais ce sont là des impressions plus ou moins confuses, et qu'il est malaisé de définir. L'accord nécessaire entre le nomade et le pays qu'il habite se révèle surtout par les mœurs, les institutions, en un*

---

paléontologue allemand Zittel, qui a accompagné l'explorateur Rohlfs, et qui remet en cause l'origine marine des coquillages et des fossiles sahariens. L'apparent a conclu également en l'inexistence de la mer quaternaire.

<sup>425</sup> Ritter aussi traite du rôle des plantes et des animaux, du climat et de la fertilité du sol, de la réaction des hommes et de la tendance au perfectionnement et nous avons vu que sa géographie physique admet la transformation des formes de terrain.

*mot le genre de vie qu'il adopte* » (p. 268). Mais Schirmer énonce ces transformations épistémologiques contre Ritter, alors que nous avons vu que Vidal les énonce avec Ritter.

Schirmer, disciple de Dubois, en s'opposant à Ritter, se place donc en porte-à-faux par rapport au programme géographique qu'entend développer Vidal. Le compte-rendu de la thèse de Vidal de la Blache est paru l'année suivante de la soutenance, en 1894. Rappelons que Schirmer est un des principaux contributeurs au début des *Annales* (six contributions de 1892 à 1898 et la nécrologie de Foureau en 1914). Le compte-rendu de Vidal est donc fort nuancé, ses réticences feutrées. Il regrette ainsi que la géologie ait été « *réduite à une part un peu maigre* » ; que sa conclusion sur le primat du climat comme facteur explicatif du désert soit « *peut-être excessive dans son ingénieuse concision* ». Vidal le définit par ailleurs comme « *un théoricien aussi bien qu'un critique* ». Or, en tant que théoricien, Vidal nous dit qu'il s'étonne « *de trouver sous une plume d'ordinaire très mesurée des appréciations aussi absolues* » ; en tant que critique (de géographie ancienne), « *peut-être l'auteur a-t-il arrêté trop tôt ses recherches* ». Sans traiter de la question du traitement réservé à Ritter, Vidal semble retourner le jugement de dogmatisme sur l'auteur même de ce mot. Vidal lui rappelle ici sans doute que, tout en critiquant âprement Ritter, il a réalisé lui-même une géographie de cabinet et qu'il est tombé dans les erreurs qu'il dénonce par ailleurs. Ainsi lorsque Vidal définit sa méthode de travail, il semble sous-entendre qu'il s'agit de fait du programme de la géographie générale rittérienne : l'« *interprétation critique des documents existants, en s'éclairant des faits généraux que fournit l'étude de la terre* ». Mais par un retournement final, Vidal légitime la géographie coloniale : « *il a résolument abordé les questions pratiques que pose pour nous notre situation africaine (...) dans ces questions la science a aussi son mot à dire* ».

### *Conclusion : la reformulation des enjeux disciplinaires autour de la question de la sédentarisation*

Schirmer est à la charnière de la reformulation des enjeux disciplinaires sahariens. Il faut ainsi attendre près d'un siècle après Ritter pour qu'adviennent les conditions d'élaboration d'un savoir disciplinaire renouvelé de la géographie saharienne. Ce n'est qu'après la mission Foureau-Lamy en 1900 et la pacification du Sahara central que des

géographes universitaires ont pu faire du Sahara leur terrain d'étude. Le géologue René Chudeau et le géographe Emile-Felix Gautier traversèrent le Sahara en 1905, depuis le Hoggar jusqu'en Aïr, escortés par une colonne militaire<sup>426</sup>. Gautier réalisa ensuite la première monographie régionale et grand public du Sahara en 1928. Géographe inclassable, il s'intéressa aussi bien aux morphologies dunaires qu'à la psychologie coloniale (1910) et à l'histoire des « *siècles obscurs* » de l'Afrique du nord (1927). Mais la première grande synthèse d'inspiration vidalienne est l'œuvre d'Augustin Bernard. Il composa le tome de la Géographie Universelle consacré à l'Afrique du nord (1939). La troisième génération de l'Ecole française de géographie, en poste à l'université d'Alger, a réalisé, elle-aussi, des monographies et des grandes synthèses, notamment celles de Jean Despois (1946) et de Robert Capot-Rey (1953)<sup>427</sup>. Viennent ensuite les thèses régionales algériennes et surtout les grandes thèses des géographes tropicalistes saharo-sahéliennes comme celles de Jean Gallais (1967) Charles Toupet (1977), et Edmond Bernus (1981). Le livre de Jean Bisson (2003) est le dernier exemple en date de cette tradition monographique de la géographie saharienne française.

Nous pouvons relire cette histoire disciplinaire du Sahara depuis Schirmer comme un approfondissement progressif du travail sur le terrain, un affinement graduel des catégories descriptives et en définitive un affermissement de la conception anthropogéographique de la discipline. Nous n'avons pas ici la place d'exposer en détails les travaux de ces auteurs. Ils sont d'ailleurs beaucoup mieux connus que ceux précédemment évoqués. En résumé, chez A. Bernard affleure encore très souvent l'action déterministe différentielle des milieux terrestres sur les diverses populations sahariennes tandis que Despois et Capot-Rey ont été beaucoup plus sensibles aux genres de vie, à la circulation et à la civilisation. La géographie culturelle émerge définitivement avec Gallais puis D. Retaillé, faisant éclater le modèle de la monographie régionale et de la superposition entre un milieu et un genre de vie donné. Contrairement à la géographie du XIXe siècle, celle du XXe est une géographie d'observateur « stationné » comme le dit Duveyrier, une géographie « africaniste » par laquelle le primat du visuel a été changé en primat de l'écoute. Le principe de la spécificité irréductible des conditions géographiques a été modifié en un principe d'irréductibilité de l'espace vécu et des

---

<sup>426</sup> Traversée connue sous le nom de « *mission géologique saharienne* » (Gautier et Chudeau, 1908). Avant cela Gautier avait soutenu en 1902 une thèse sur la géographie physique de Madagascar en 1902. Augustin Bernard réalisa une thèse sur la Nouvelle-Calédonie sans jamais pouvoir y aller. Mise à part la thèse de Brunhes, les premières grandes thèses classiques en terrain étranger sont le fruit de la seconde génération des vidaliens. Les thèses de Robequain et de Gourou sur l'Indochine n'ont été soutenues que dans les années 1930.

<sup>427</sup> Voir aussi la *Revue algéroise des Travaux de l'Institut de Recherche Saharienne*.

spécificités culturelles. Ce passage graduel du relativisme géographique au relativisme culturel (sur un plan méthodologique) a été réalisé par les géographes tropicalistes. Cette rhétorique de l'ailleurs a rendu les différences irréductibles à toute forme d'analogie, les contrastes l'emportant sur les analogies, les catégories spécifiques sur les catégories normatives, etc. Le point de vue porté par ces géographes sur le développement et l'aménagement est empreint de ce relativisme méthodologique selon lequel tout projet ne peut-être viable que s'il s'adapte aux conditions spécifiques d'un milieu donné, sur le plan à la fois naturel et culturel. Ne nous attardons pas sur des idées que nous avons déjà développées dans notre première partie.

Outre la fin de la séparation entre la géographie de cabinet et la géographie de terrain, le point crucial est l'apparition et l'importance prise par la question de la sédentarisation. La géographie saharienne a été nettement redéfinie. Elle ne s'est plus limitée à l'inflexible opposition entre nomade et sédentaire mais au contraire a complexifié son point de vue sur les formes de gradation et de passage possibles entre ces deux pôles qui ne sont plus absolus ni incompatibles.

Si le topos de l'opposition nomade/sédentaire date de la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, la thématique de la sédentarisation ne date que du début du 20<sup>ème</sup> siècle. Non pas que la notion et l'idée n'existaient pas. Auparavant il était évoqué l'arrêt, la fixation ou le cantonnement des nomades. Mais ces termes dénotent l'idée de politiques coercitives non de « lois naturelles » ou d'évolutions propres aux sociétés. Le terme de sédentarisation est attesté en 1845 seulement. Il est considéré comme un néologisme exprimant le passage de l'état nomadique à l'état sédentaire, ce qui revient à dire, selon les principes finaux de la marche de l'humanité, de l'état de barbarie à celui de civilisation. La thématique de la sédentarisation est ainsi indissociable de l'évolutionnisme. C'est à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qu'il prend un sens moins général pour désigner le passage pour un peuple ou un groupe du nomadisme à la sédentarité. Il devient en outre réversible : le symétrique inverse de « nomadisation » est employé en ce sens à cette époque (le passage de la sédentarité au nomadisme). Il s'agit alors d'un processus moins fréquent de « décivilisation », comme celui par exemple des « siècles obscurs » pour les Berbères (selon l'analyse de Gautier, 1927). Aujourd'hui on entend par nomadisation le seul fait de nomadiser, tant il est difficilement concevable de passer de la sédentarité au nomadisme (ce qui est habituel chez de nombreux nomades qui ont pu retourner à leur vie mobile une fois les troupeaux reconstitués après une sécheresse).

La géographie ne s'intéressera de façon précise et approfondie à la question de la sédentarisation des sociétés qu'au début du 20<sup>ème</sup> siècle. L'ouvrage fondateur en la matière et qui a été depuis reconnu comme tel par tous les géographes spécialistes du nomadisme, est celui d'A. Bernard et de N. Lacroix, intitulé « *l'évolution du nomadisme en Algérie* », publié en 1908. Il a été la base à partir de laquelle les définitions et les catégorisations ont été complexifiées. Ils ont notamment opéré la distinction devenue incontournable entre nomade et transhumant. Il s'agit avant tout d'une critique de Ratzel et d'une application des principes vidaliens ( relation milieu/genre de vie). Depuis la géographie saharienne s'est attaché à affiner d'avantage toutes les gradations et tous les passages entre nomadisme et sédentarité. Nous pouvons renvoyer aux ouvrages de Brunhes (1910), Capot-Rey (1953), X. de Planhol (1958 et 1970 avec P. Rognon), Bernus (1981), etc. Mais si l'opposition entre nomade et sédentaire est relativisée, point de véritable remise en cause fondamentale de perspective.

Abordons maintenant plus spécifiquement les Kel Ewey, sujets et objets de notre terrain de recherche. Quels sont les spécificités des Touaregs Kel Ewey de l'Air du point de vue des catégories de l'imaginaire disciplinaire saharien ?



## *B- Les spécificités des Touaregs Kel Ewey ou l'imaginaire disciplinaire d'un contre- exemple*

### *1- La rencontre avec les Touaregs à partir de la fin du XVIIIe siècle*

Les Touaregs émergent dans l'histoire de la science occidentale à partir des connaissances des voyageurs arabes. L'on sait que le terme Targa apparaît chez Léon l'Africain mais ce que l'on sait moins, c'est que le pluriel orthographié « Touargues » apparaît dès 1722 dans une carte de Delisle. Nous n'avons pas réussi à savoir quelles sont ses sources. On sait que Delisle utilisait des documents non publiés (des lettres manuscrites provenant de commerçants ou d'autochtones interrogés dans les ambassades françaises) et s'entretenait avec les voyageurs.

L'origine du terme « Touareg » demeure encore incertaine. Ce n'est pas une auto-désignation : les Touaregs se désignent eux-mêmes Imajeghan ou Kel Temajeq. Quoiqu'il en soit, il s'agit d'une désignation arabe. Deux versions sont plus plausibles que les autres : il s'agit soit d'une désignation géographique, soit d'un qualificatif péjoratif. Le Targa est une vallée éponyme du Fezzan qui peut désigner aussi, par métonymie, l'ensemble du Fezzan. Cette version est critiquée par Jacques Hureicki (2003) puisqu'il se refuse à croire qu'un toponyme local puisse désigner l'ensemble d'un peuple. Il méconnaît ici une pratique courante chez les Touaregs<sup>428</sup>. Son explication alternative est néanmoins séduisante et nous n'avons pas les moyens de la juger. Selon J. Hureicki, le terme serait issu du mot arabe

---

<sup>428</sup> Les Kel Ewey doivent par exemple leur nom à une petite vallée de l'Aïr.

*Tawariq* qui est polysémique mais qui est avant tout un des termes désignant les génies (pp. 57-69).

Le nom Air ou plutôt « Hîr » apparaît chez Al-Bakri au XI<sup>e</sup> siècle<sup>429</sup> puis disparaît jusqu'à Jean-Léon l'Africain. L'« Hair » est pour Léon le « *désert où habite le peuple de Terga* » à l'ouest d'Agadez (1830, I, p. 136)<sup>430</sup>. Agadez et Air apparaissent donc comme deux régions distinctes sur les cartes jusqu'à Barth. Hornemann et Lucas mentionnèrent eux-aussi les montagnes d'Eyré mais sans faire le rapprochement avec l'Hair de Léon. Il est vrai que ce dernier considérait l'Air comme un désert à l'ouest d'Agadez, tandis que les montagnes d'Eyré sont plus au nord. Elles sont considérées comme étant une chaîne limitrophe entre le Fezzan et le Katséna par Ritter, suivant en cela Lucas et son informateur, le shérif Imhammed du Fezzan. La confusion demeura jusqu'à Barth.

Il faut attendre les premiers voyageurs anglais de l'Association africaine<sup>431</sup> pour que les premiers contacts entre occidentaux et Touaregs fassent date. Les premières tentatives sont des échecs, avec les morts de Ledyard et Lucas en 1788<sup>432</sup>, de Houghton en 1791, de Watt et Winterbotton en 1794. Le grand succès de la fin du 18<sup>ème</sup> est celui de Mungo Park en 1795-97 qui, en choisissant de partir depuis le golfe de Guinée, parvint à atteindre le Joliba (Niger). Il prouve que ce fleuve coule d'ouest en est contrairement à l'opinion commune des voyageurs arabes. Mais l'incertitude subsiste quant à son débouché et à sa jonction possible avec le Sénégal et le Nil. Dans la dernière lettre de son second voyage en 1805-1806, il subit l'attaque des Tourarick ou Sourka ou Mahinga. Ritter croit encore que ce sont aussi les Peuls du Katséna. Le grand voyageur Niebuhr a obtenu des renseignements sur les Touarik par le Pacha de Tripoli en 1790. C'est surtout Hornemann qui fit connaître les « *Touârîck* » en 1797-1798, même s'il succomba lui aussi à une mort violente après son départ du Fezzan pour le Bornou. Selon cet explorateur anglais, les Touaregs occupent les parties habitables du Sahara à l'ouest du méridien du Fezzan en menant « *une vie errante* » : ils sont en effet les

---

<sup>429</sup> D. Hamani (1989) mentionne Al-Yaqubi au IX<sup>e</sup> siècle qui relate l'existence du royaume d'Hazbin (d'Azbin, nom hawsa de l'Air).

<sup>430</sup> Pour plus de précisions voir D. Hamani (1989).

<sup>431</sup> L'« *African Association* » ou « *Association for the promoting of the discovery of the interior parts of Africa* » a été fondée en 1788 par Joseph Banks qui a été en outre le naturaliste de la première mission de circumnavigation de Cook. L'objectif qu'elle s'est fixée a été d'encourager l'exploration de l'intérieur de l'Afrique, de contracter des alliances entre l'Angleterre et les royaumes africains afin de promouvoir les échanges commerciaux et de faire disparaître la traite des esclaves.

<sup>432</sup> Ledyard partant du Caire n'atteignit pas les premières oasis (succomba d'une « fièvre bilieuse » alors qu'il avait pourtant fait le tour du monde avec Cook et traversé seul la Sibérie pour passer en Amérique). Lucas n'a pas atteint non plus le Fezzan. Il ne nomme pas les Touaregs mais fait connaître le commerce de sel et de mil des naturels d'*Aghadès* (près des montagnes d'Eyré) entre Bilma et Katsina et leur commerce transsaharien entre le Soudan et le Fezzan.

« *courtiers* » du commerce entre le Soudan, le Fezzan et Ghadamès. Les Touaregs sont décrits comme étant « *d'une taille mince, plutôt grands, que petits. Leur démarche est vive, mais ferme ; leur regard sévère, et toute leur contenance belliqueuse. S'ils étaient instruits et cultivés, leurs talents naturels en feraient peut-être l'un des premiers peuples du monde. On estime beaucoup leur caractère, principalement celui des kollouvyens* » (1803, I, p. 152). Il fut le premier à mentionner la tribu Kel Ewey, qu'il décrit comme étant l'un des deux principaux groupes touaregs, avec les Kel Ahaggar (« *Hhagarâ* »). Les « *Kollouvy* » possèdent le pays d'Aghadès<sup>433</sup> qu'ils ont conquis depuis peu et qui forme l'Etat d'Asben. Leur sang s'est mêlé aux peuples noirs qu'ils ont subjugués en sorte qu'ils ont la peau plus noire que les autres Touaregs de l'Ahaggar « *blancs* » ou « *jaunâtres* ». Cependant « *leurs traits ne ressemblent pas à ceux des nègres* » (I, p. 152). Nous retrouvons ici les observations positives à la base des commentaires de Ritter. Si les Touaregs mènent une vie errante, c'est qu'ils sont avant tout des commerçants. On est loin ici de l'image du guerrier et du pasteur nomade qui s'imposera ensuite notamment avec Duveyrier et surtout les militaires ; le prototype même du Touareg devenant le guerrier Ahaggar et non pas le caravanier métissé des Kel Ewey.

En 1818-1819, Ritchie et son compagnon Lyon ne purent également aller au-delà du Fezzan. Ritchie au contraire de Mungo Park trouvait les Touaregs très hospitaliers. Il fut nonobstant assassiné. La description de Lyon nous fournit quelques détails intéressants, notamment par ses dessins très précis (cf. figure 17)

La gloire de la première traversée du Sahara est revenue à Denham, Clapperton et Oudney (1822-1825). Mais ce sont des militaires peu curieux des pays traversés. Ils sont de plus passés par le Kowar et n'ont fait que longer le pays touareg. Laing et Caillié eurent affaire aux Touaregs en 1826 et 1827-28. Caillié les appelle Touârick ou Sourgou (nom arabe et bambara). Ils sont décrits comme des nomades enturbannés qui ne cultivent pas. La connaissance précise des Touaregs émerge vraiment avec la publication des relations de voyage de Richardson et de Barth. Ils séjournèrent en 1850 chez le chef Kel Ewey Ennur à Tshintellust. Barth visita aussi Agadez et Tombouctou. Ils nous apprennent beaucoup au sujet des « *Kailouees* » (transcrit Kel Oui en français) et des Touaregs dits du sud. Duveyrier (1858-1861) fit mieux connaître les Touaregs du nord : il résida neuf mois auprès des campements du chef Kel Ajjer Ikhenoukhen. Viennent ensuite les Rohlf, Nachtigal, Lenz,

---

<sup>433</sup> Agadez est aussi grande que les faubourg de Tunis selon son informateur.



Figure 17 : Gravure représentant un guerrier Touareg, probablement Kel Ajjer (Lyon, 1821).

Foureau, etc. qui ne peuvent pénétrer qu'en marge du pays touareg et surtout de l'inaccessible Ahaggar. Nous mettrons à part Erwin von Bary puisqu'il a séjourné en Aïr (et bien malgré lui) dans le campement de l'illustre guerrier Kel Ewey Belkho, en 1877. La période « héroïque » des explorations du Sahara central se termine avec la colonne de la mission Foureau-Lamy en 1900 qui traversa le Sahara d'Alger au Tchad par l'Aïr. Suit la pacification qui a duré jusqu'en 1927, date du dernier rezzou en Aïr. La ville d'Agadez n'est passée sous administration civile qu'en 1947 et le dernier rezzou Toubou dans les confins du Djado a eu lieu en 1956 (Séré de Rivières, 1965).

Le poste militaire d'Agadez a été fondé en septembre 1904 mais il est évacué en mai 1905 pour être réoccupé à nouveau et définitivement en juillet 1906 (M. Abadie, 1911). Le

lieutenant Jean, premier chef du poste, a réalisé une monographie des Touaregs du Sud-Est (de l'Air) qui a été complétée en 1913 par celle, précieuse, de Dario. Ces travaux nous sont utiles car ils ont été réalisés avant l'effondrement de l'Air en 1917 consécutif à son embrasement et sa ruine par la révolte de Kaosen, le siège d'Agadez, les massacres de la répression et la famine qui s'ensuivirent. Jusqu'aux travaux universitaires approfondis de Nicolaisen (1962 et 1963), Bernus (1981), G. Spittler (1993), S. Rasmussen (1995), D. Casajus (1987) et A. Bourgeot (1995), nous pouvons compter sur quelques rapports de tournées d'administrateurs coloniaux et quelques rares études plus ou moins approfondies (Rodd, 1926 ; Nicolas, 1950 ; Dresch, 1959 ; Bisson, 1964, etc.).

Revenons où nous en étions : Barth puis Duveyrier ont montré la correspondance entre les montagnes et les confédérations touarègues. Les recherches géographiques postérieures s'attacheront à nuancer et approfondir ce postulat d'un rapport étroit entre les quatre grands massifs sahariens et les principales confédérations touarègues. Le nom que portent les groupes a fixé les noms donnés aux montagnes par les occidentaux. Les *Kel Ahaggar* ont donné leur nom à l'*Ahaggar* ou Hoggar ; les *Kel Ajjer* à l'*Ajjer* ou Tassili des Ajjer ; les *Kel Ayer* à l'*Ayer* ou Air ; les *Ifoghas* à l'*Adagh* ou Adrar des Ifoghas. Il est vrai que l'on découvrit par la suite que certaines confédérations n'étaient pas arc-boutées sur une montagne. Les Touaregs de la boucle (du Niger) le long du fleuve dans l'actuel Mali, les *Iwellemeden* dans la vallée fossile de l'*Azawagh*, les *Kel Gress* dans l'*Ader* nigérien, etc. Les organisations politiques touarègues, « confédérations » ou « sultanats », ont largement débordé le cadre de ces montagnes. L'Air comme institution et espace politique est loin de se réduire au massif éponyme. Le travail des historiens, même s'il a permis la critique d'une histoire schématique<sup>434</sup> réduite à des vagues d'invasions successives venues du nord, a néanmoins confirmé ce rôle des montagnes chez les Touaregs comme carrefour et pôle de concentration et de dispersion des groupes dans leur descente progressive vers le sud<sup>435</sup> (Hamani, 1989 ; Bernus, 1981 etc.). Ainsi, les groupes touaregs dans les plaines méridionales sont d'installation plus récente<sup>436</sup>. Pôle durable de concentration humaine, creuset où se sont formées des tribus comme celles des Kel Ewey, zone de refuge en cas de razzias, pivot du

---

<sup>434</sup> Celle notamment de Urvoy (1934).

<sup>435</sup> Ce mouvement général qui a pris plusieurs siècles, n'a pas été sans migrations et installations inverses, du sud vers le nord.

<sup>436</sup> N'oublions pas que les Touaregs du sud-ouest ont été réunis sous la confédération des Kel Tademekkat, au temps de la ville de Tademekkat dans l'Adrar (les actuelles ruines d'Essuk). Il en est de même des Touaregs Kel Gress, Iteysen, de l'Imanan, du Tegama, du Damergou, etc. qui étaient autrefois établis dans l'Air.

commerce transsaharien, l'Air a aussi constitué un pôle de dispersion lorsque certaines tribus ont été rejetées par de nouveaux arrivants (les Goberawa, Ibelkorayan, Iteyssen, Kel Gress, Immuzurag, Tamezgidda, et une partie des Kel Ewey, sont partis s'installer au sud).

Si dans Hornemann et Duveyrier l'Air est peuplé des seuls Kel Ewey<sup>437</sup>, les Kel Ayer seront ensuite plus précisément distingués : les Kel Ferwan, Kel Fadey, Ikazkazan, Ifoghas, etc. Mais parmi les Touaregs nigériens, les Kel Ewey montagnards garderont leur originalité face à ces autres Kel Ayer des vallées et plaines alentours (Talaq, Eghazer, etc.) et des Iwellemmeden de la vallée fossile de l'Azawagh, au sud-ouest. Par exemple, l'administrateur et ethnologue Francis Nicolas propose en 1950 une « *classification traditionnelle* » des Touaregs de l'Air. Il oppose deux types : celui des nomades des plaines fortement hiérarchisés à celui des montagnards Kel Ewey, métissés et peu hiérarchisés, à économie ouverte. Il définit précisément les Kel Ewey comme « *d'anciens ksouriens, devenus en Air montagnards à petit élevage et cultures intensives sous palmeraies et à grande activité caravanière* » (1950 : 458). La conformation ou l'adaptation d'un genre de vie singulier à un milieu particulier est un *topos* de la géographie coloniale mais aussi vidalienne et tropicaliste. Jean Dresch en 1959 caractérise d'emblée les Kel Ewey comme un peuple de montagnards, cultivateurs d'oasis ayant renoncé aux hiérarchies sociales et à l'organisation tribale guerrière. Il les oppose aux autres Touaregs, « *nomades des plaines voisines qui ont conservé leur structure sociale* ».

Edmond Bernus dans sa thèse classique sur le pays touareg au Niger commence sa description des montagnes de l'Air en les définissant comme une région naturelle fortement individualisée : « *cerné de tout côté par des plaines, sauf au nord où il se raccroche à l'enceinte tassilienne de l'Ahaggar, l'Air apparaît comme un monde à part et original* » (1981 : 367). Cela lui permet de considérer ensuite les caractéristiques socio-économiques très originales des Kel Ewey à « *économie diversifiée, agricole pastorale et caravanière* ». Là encore, à une région montagnarde s'associe une unité sociale et culturelle. Il n'y a certes pas de détermination nécessaire entre le milieu naturel et la forme socio-économique et culturelle mais une configuration naturelle et humaine imbriquée dans une individualisation réciproque. A une limite naturelle correspond une limite humaine.

---

<sup>437</sup> Ewey est parfois orthographié Owi, Ewé, Oui, Awey, Ewey, etc.

Si donc il y a une conformation ou une adaptation des Touaregs aux montagnes sahariennes, comment alors comprendre les caractéristiques uniques des Kel Ewey ? Car ils sont montagnards aussi bien que les Kel Ahaggar, le Kel Ajjer et les Kel Adrar. C'est ici qu'interviennent d'autres facteurs explicatifs pour comprendre les particularités Kel Ewey. Les explorateurs ont observé à juste titre que les Kel Ewey sont de phénotype plus « noir » que les autres Touaregs. Hornemann puis Barth observent que les Kel Ewey sont le produit d'un « *mélange particulier de sang berbère et du Soudan* » (1861, I, p. 138), sans émettre un jugement de valeur. Selon Reclus (1886), les Kel Ewey, « *ne sont pas race pure* » car « *de même que la faune et la flore, la population de l'Air témoigne de la lutte et du croisement des races entre le Sahara et le Soudan : Berbères et Nigritiens se sont disputés la possession du pays* ». Bernard (1939) ajoute que « *si l'on met à part les Touaregs de l'Air ou Kel Oui, qui sont très mélangés de sang noir ou Haoussa, ils paraissent constituer un groupe très homogène* ». Ainsi, à l'image de la flore et de la faune dont on retrouve des éléments d'origine méditerranéenne et sahélo-soudanienne, l'Air est un creuset de populations où se sont amalgamés des groupes hawsas et berbères, des noirs et blancs. Soit dit en passant, le darwinisme social, que nous voyons poindre dans ces quelques citations, est relativement rare dans la géographie française pour être signalé. Comment expliquer en outre que ces mêmes Kel Ewey se soient fixés dans les oasis et se soient mis au jardinage ? C'est par les prédispositions de ce métissage racial : « *le climat exerce au Sahara une action marquée sur la répartition des races ; Dans les oasis il favorise les noirs, qui résistent mieux à la malaria que les Blancs. Dans les pâturages et sur les grands chemins du désert, l'avantage revient à la race blanche, qui supporte mieux la soif que la race noire dont la peau paraît conformée pour évaporer énormément* » (Bernard, op. cit.). Les Kel Ewey qui sont les Touaregs les plus métissés ont pu s'adapter à la vie dans les oasis, se fixer et s'adonner au jardinage irrigué. Puisque le milieu montagnard n'est pas une condition suffisante, alors les géographes vont faire appel au métissage puis aux aptitudes raciales différentielles. Le capitaine Dario confirme les observations des voyageurs et les conclusions des géographes et pousse le raisonnement encore plus loin : « *Par suite de leurs alliances avec des femmes de race haoussa ou béribéri, ils sont eux-mêmes devenus presque noirs, ne présentant plus aucune pureté de race, et ont perdu les qualités guerrières de la race touareg* » (1913 : 19). Le mélange de races devient donc au début du XXe siècle synonyme de mollesse, si ce n'est de dégénérescence. Il est frappant de constater que les militaires français en viennent à juger les

Kel Ewey selon le même plan racial que les Touaregs eux-mêmes<sup>438</sup>. Ainsi Barth nous apprend que « *par suite de ce mélange des races, les Kel Owi sont traités avec une sorte de mépris par les races berbères pures, qui les désignent souvent comme ikelan ou esclaves* » (1861, I, p. 204). Cela est vrai encore aujourd'hui. Nous reviendrons plus tard dans notre exposé sur ces stéréotypes entre groupes touaregs. Retenons seulement que les militaires français, n'ont pas réellement éprouvé d'hostilité de la part des Kel Ewey jusqu'en 1916. Au contraire, ayant pu souvent bénéficier comme Barth de leur coopération intéressée, ils ont oublié qu'en ce qui concerne l'aspect guerrier, les descriptions de Barth nous assurent dans l'idée qu'ils n'ont rien à « envier » aux autres groupes<sup>439</sup>, même si ce moyen répond pour eux à d'autres finalités (avant tout la pérennité du trafic caravanier<sup>440</sup>).

Par leur métissage et leur condition de vie montagnarde, ils ne représenteraient donc qu'un type dégradé des caractères que l'on attribue par excellence aux Touaregs. Leur sédentarité, leur agriculture, leur activité commerciale, leur plus grande homogénéité sociale, etc. en font une exception dans la règle touarègue, dans leur norme nomade. Le type pur serait représenté par les anciens irréductibles Kel Ahaggar, attachés à leur grand nomadisme purement pastoral et guerrier. Leur phénotype plus « blanc », leur société hiérarchisée, leurs mœurs chevaleresques, représentent dans l'imaginaire occidental le fameux homme bleu du désert. Les voisins des Kel Ewey, que sont notamment les Kel Ferwan ou les Kel Fadey, se rapprocheraient beaucoup plus de l'archétype que représentent les Kel Ahaggar. Par exemple, la gravure d'un Kel Ewey parue dans Reclus (1886) fait apparaître des traits nettement plus « négroïdes » par rapport à la photographie initiale (photographie 2). Les Kel Ewey deviennent une anomalie et une altération de la configuration normale. Le XIXe siècle, nous l'avons vu, a fait passer d'une épistémè de la conformation à celle de la déformation. Et la

---

<sup>438</sup> Les militaires français se reconnurent dans certaines des valeurs touarègues, ce qui contribuera à fixer dans l'imaginaire le mythe des hommes bleus. Cela contribuera aussi à la politique méhariste de Laperrine. La colonisation française se montra par exemple peu regardante sur l'esclavage même si elle contribua indirectement à l'émancipation des populations assujetties par les Kel Ewey au Damergou et au Damagaram.

<sup>439</sup> Ainsi les Kel Fadey qui ont attaqué la caravane de Barth escortée par des Kel Ewey, ont été pillés à leur tour par une troupe envoyée par le sultan à la tête de laquelle se trouvait le neveu de Annour, chef des Kel Ewey. En 1850, la même année que celle du passage de Barth dans l'Air, une expédition guerrière vengeresse contre les Ouled Sliman menèrent les Kel Ewey jusqu'au Tibesti. A cette occasion, ils exterminèrent une bonne partie des hommes de la tribu. Selon Barth, ils razièrent la totalité de leur chameau (5 000) et réaffirmèrent leur autorité sur les salines du Kawar. Mais Ennur périt quelques années après par une incursion vengeresse des Ouled-Sliman dans l'Air.

<sup>440</sup> Ce qui explique leur coopération relative avec les français, sans d'ailleurs collaborer militairement contre d'autres Touaregs. Se sachant inférieurs au niveau de la capacité militaire (c'est ce que pensait déjà Belkho selon la tradition orale), ils surent tirer des avantages de la puissance française, avant qu'elle ne se transforme en colonisation effective, après 1918 surtout. Les français, de même qu'Ennur ou Belkho avant eux, ont su imposé la paix par la force. Leur activité caravanrière bénéficia dans les premières années de la « pacification coloniale », avant de périlcliter avec la domination française.



notion centrale d'adaptation permet ce passage. L'imaginaire disciplinaire propre aux Kel Ewey est ainsi fixé. Les Touaregs sont nomades et les configurations qui ne rentrent pas dans la norme nomade passent pour une évolution, si ce n'est une dégénérescence. Le terme de sédentarisation est créé au début du XXe siècle pour rendre plus explicite encore cette idée.



Photographie 2 : photographie de Thiriart et gravure d'après cette même photographie parue dans la *Géographie Universelle* de Reclus (1886).

## 2- Les Kel Ewey, l'Aïr et la montagne

Nous n'avons rappelé que l'essentiel d'un imaginaire disciplinaire très riche pour une simple fraction d'une ancienne confédération touarègue. Les Kel Ewey sont essentiellement considérés comme des montagnards métissés et sédentarisés.

Barth rapporte que l'Aïr n'est pas le nom primitif donné à cette contrée montagneuse (figure 18). Il n'a été attribué que récemment par ses nouveaux habitants touaregs. Abzin ou Azbin était le nom antérieur. Ces deux noms sont d'ailleurs toujours utilisés par les hawsaphones qui appellent les Kel Ayer Abzinawa ou Azbinawa. Les Hawsas orientaux (autour de Zinder) disent plutôt Azbin, tandis que les occidentaux (Gober) disent Abzin. Selon les traditions orales touarègues et hawsas, la population Goberawa se trouvait en Aïr à l'arrivée des Touaregs, avant qu'au moins une partie n'en soit chassée. Barth nous apprend également que, selon les autochtones, les limites de l'Aïr ne sont pas naturelles mais politiques. Les puits d'Assiou au nord et de Tergoulaouen au sud marquent cette frontière. Mais pour Barth, la véritable limite méridionale de l'Aïr n'est pas le puits de Tergoulaouen qui est déjà sur le plateau de Tegama. En bon disciple de Ritter, cette limite doit être celle de deux formes géographiques : elle se situe donc pour lui au sortir de la vallée de Bargot<sup>441</sup>, lorsqu'elle rencontre ce qui est appelé aujourd'hui « falaise » de Tiguidit. Cet escarpement est en effet la ligne de contact qui sépare la plaine argileuse et les derniers reliefs résiduels de l'Aïr du plateau gréseux du Tegama. L'Aïr n'est donc pas à proprement parler une région montagneuse pour les Touaregs : ils ne disent jamais *adghagh n Ayer* (montagne de l'Aïr) pour désigner une quelconque région qui se distinguerait des autres par ce critère géographique. L'Aïr est pour eux la sphère d'influence du « sultan » d'Agadez et de la confédération de tribus éponymes.

Selon Léon (1530, [1956]), qui vante « *la bonté de son air tempéré* », l'« *hair* » désignerait en arabe le vent du nord. A notre connaissance, aucun commentateur n'a relevé cette remarque de Léon. Nous n'avons pas réussi à vérifier si ce terme est effectivement arabe. Mais il confirme le sens qu'en donnent les Kel Ewey. L'*Ayer* est en effet pour eux, non

---

<sup>441</sup> Barghot était le dernier puit de l'Aïr d'un des itinéraires traversant le Ténéré. C'est actuellement le dernier village (et les derniers jardins) de la vallée de Tabelot.

pas un vent du nord, mais un secteur d'orientation qui indique une position au nord. L'Ayer désigne le Septentrion, soit les régions situées au nord ; les *Kel Ayer* sont donc les gens du nord.



Figure 18 : Gravure représentant les montagnes de l'Aïr parue dans Barth (1861)

Il semblerait que l'Ajjer désignerait également le secteur nord, tandis que les Iwellemeden Kel Denneg (ceux de l'est) nommeraient leur confédération *tagaraygarat*, c'est-à-dire au milieu des autres (des Kel Ayer et des Iwellemeden Kel Ataram, ceux de l'ouest). Evidemment, les Kel Ayer disent des Iwellemeden kel Denneg (qui se disent de l'est) qu'ils sont à l'ouest, puisqu'ils le sont effectivement par rapport à eux : ils les appellent *Inastaraman* ou *Imazwaghan win ataram*. La position des groupes dans l'espace est relative, selon le secteur d'orientation à partir duquel le locuteur se situe pour les désigner. Les nominations géographiques des groupes touaregs ne sauraient s'adapter à une conception cartographique. L'expression *Ayeran* ou *Kel Ayer* est aussi utilisée pour désigner ceux qui participent au trafic caravanier annuel en reliant le nord au sud, *Ayer* (nord) à *Agala* (sud), le pays touareg au pays hawsa. L'expression *Kel Ayer* désigne donc les caravaniers du nord

(Touaregs) qui se trouvent pourtant au sud (*Agala* en pays Hawsa). Ces mêmes caravaniers touaregs qui se trouvent au nord de l'Aïr (Algérie et Lybie) sont appelés *Kel Tézgelgy* (ceux du nord, de la gauche). Ayer, secteur d'orientation a fini par désigner une région géographique, qui n'est pas une région naturelle, celle du massif de l'Aïr, puisqu'elle le déorde largement.

En outre *Ayari* (ou *Aïri*) en hawsa désigne les caravanes de l'Aïr et par extension toute caravane. Reste la question de l'origine du terme Abzin ou Azbin (nom hawsa) : il semblerait là encore que ce soit lié à la caravane puisque *ézebbi* désigne en temajeq tout voyage au sud (*ezbu* : aller au sud, notamment pour la caravane de mil en pays haussa). Ce sont donc les gens du nord *Ayeran* qui font la caravane du sud, *ézebbi*. Mais la confusion réside dans des termes qui sont à la fois temajeq, arabe et hawsa. Peut-être qu'Abzin désignait l'Aïr avant que les Touaregs ne s'y installent. L'Aïr était au sud et a finit par devenir le nord pour les Touaregs une fois qu'ils se sont installés.

C'est donc un fait assuré que l'Aïr ne correspond pas aux yeux des Kel Ewey à une région montagneuse. Il s'agit plutôt, à partir d'une conception relative de l'espace, d'une position orientée au nord qui permet de définir, selon le contexte énonciatif, les groupes humains qui y sont situés. Cette conception s'oppose en tous points à la conception objective et figée des géographes. La mise en évidence d'individualité géographique, que cherchent à nommer et à cartographier les explorateurs, les administrateurs coloniaux et les savants, repose sur une catégorisation objective des lieux et des régions. Ce quadrillage ne peut être réalisé qu'avec un regard extérieur par l'intermédiaire de l'instrument cartographique. Cette conception ne peut donc s'appuyer sur les conceptions autochtones de l'espace qu'en trahissant et figeant leur pensée relative de l'espace. Les noms de la carte d'un pays finissant par s'imposer à ceux qui y vivent. Cela procède d'une appropriation du territoire par imposition d'une catégorisation extérieure. Nous reviendrons plus tard sur les catégories et les savoirs géographiques des Kel Ewey.

Les Kel Ewey n'habitent donc pas dans une montagne nommée Aïr. Se considèrent-ils pour autant montagnards par rapport à d'autres groupes des plaines ? De nombreux traits de leurs genres de vies semblent liés directement ou indirectement à l'existence de montagnes. Prenons l'exemple de l'habitation des Kel Ayer sur lequel nous reviendrons pour traiter de la sédentarisation. L'habitation principale est constituée d'une tente (*éhan*) dont l'armature est recouverte d'un assemblage de nattes composées de folioles de palmier doum tressées. Déjà

attestée par Léon l'Africain, ces tentes sont spécifiques à l'Aïr<sup>442</sup> et se distinguent des autres tentes nomades touaregs dont le vélum est formé d'un assemblage de peaux (*éhaket*). Les géographes ont naturellement expliqué cette spécificité des Kel Ayer par la relative abondance des palmiers doum en Aïr. D'autres ont considéré que la tente à arceaux et en nattes est spécifiquement africaine ; certains vont jusqu'à émettre l'hypothèse que la tente en peaux est apparue relativement récemment du fait de l'influence arabe (voir D. Casajus, 1987 : 341-343). Bernus y reconnaît deux foyers culturels touaregs, puisqu'il ne s'agit ni d'une évolution de l'une vers l'autre ni d'une dégradation de l'habitat nomade par la sédentarisation (1981 : 127). Mais ce trait distinctif des Kel Ayer, n'est pas lié directement à la présence de doums dans les montagnes de l'Aïr. Ainsi les Kel Gress, qui ont fui l'Aïr pour émigrer plus au sud voilà environ deux siècles, ont conservé la tente en nattes<sup>443</sup> malgré la rareté des palmiers-doum.

Les Kel Ewey ont évidemment conscience d'habiter dans une région escarpée distincte des contrées plates des alentours. Ils disent que leurs chameaux sont différents. Leur morphologie serait particulièrement adaptée à ce terrain raboteux. Leurs pattes sont plus fortes, leurs sabots plus durs, leurs hauteurs au garrot légèrement plus basses que ceux des plaines. Ils savent que certaines espèces végétales et animales que l'on retrouve notamment dans les haut-massifs ne s'observent que bien loin plus au sud (pour les espèces soudaniennes) ou plus au nord (pour les espèces méditerranéennes). Les montagnes de l'Aïr, avec leurs sources ou leurs mares permanentes, leurs vieilles palmeraies, leurs ruines d'anciens villages ont offert autrefois les conditions possibles d'une vie sédentaire. Sans évoquer Agadez, les villages permanents connus de Barth, comme Tymya (Timia), Sélufyet (près d'Iferwan), Afassas, ceux du mont Bagzan et certainement d'autres encore, ont subsisté jusqu'à aujourd'hui. Assodey (Assodé), ancienne résidence de l'Anastafidet, n'a été abandonnée qu'avec la révolte de Kaosen en 1917. Prenons l'exemple du mont Bagzan, seul haut-massif saharien dont l'occupation humaine a été permanente (E. Schulz et A. Adamou, 1994). Aucune contrée n'est pour les Kel Ewey aussi frappée du sceau du particularisme<sup>444</sup>. Pourtant, lorsque l'on demande aux Kel Bagzan s'ils habitent en montagne ou s'ils sont eux-mêmes différents par le fait d'habiter ici, ils répondent par la négative. Car, ils habitent eux

---

<sup>442</sup> Les Toubous ont aussi une habitation constituée à partir d'un assemblage de nattes de doum et Le Cœur y a reconnu la *mapalia* des Numides dépeinte par Salluste et Pline (Casajus, 1987).

<sup>443</sup> Du moins pour ceux qui ont conservé une activité pastorale et qui ne sont pas installés dans les villages.

<sup>444</sup> Il y aurait une histoire à part entière du mont Bagzan à faire. J.-P. Roset (1983b) y a retrouvé les deuxièmes plus anciennes traces de poterie au monde. Il existe une riche tradition locale que nous évoquerons plus tard.

aussi dans des vallées, la montagne ne pouvant appartenir qu'aux solitudes inhabitées<sup>445</sup>. La montagne offre des conditions de vie particulières, qui ont leurs avantages et leurs défauts, mais qui ne sauraient les distinguer des autres Kel Ewey. D'ailleurs l'appellation de Kel Bagzan ne correspond pas à une quelconque lignée mais à une seule désignation géographique. Les noms de tribus (*tawshit*) dérivent généralement du nom d'une vallée, jamais d'une montagne. Ce serait donc un contresens d'évoquer une quelconque identité montagnarde.

Pour préciser notre réflexion, nous ne disons pas que cet imaginaire est illusoire et ne correspond pas à la réalité. Nous ne cherchons pas à distinguer les « mythes » et les « réalités » de notre savoir sur les Touaregs. Notre savoir ne saurait s'affranchir de catégories d'observations et d'analyse qui sont révélatrices d'un imaginaire scientifique qu'il est pertinent de comprendre avant d'aborder d'un regard plus neuf la sédentarisation d'un groupe touareg. Les Kel Ewey sont donc un contre-exemple du modèle d'appréhension des Touaregs : « noirs » plus que « blancs », commerçants plus que guerriers, sédentaires plus que nomades, pieux musulmans plus qu'apostats peu pratiquants, etc. Si les Kel Ewey sont donc si différents des autres groupes touaregs, comment peut-on aborder leurs traits distinctifs et expliquer l'évolution différentielle de ce groupe touareg ? C'est ici que bloque l'explication géographique par le milieu. C'est ici qu'interviennent des éléments raciaux et/ou culturels, rejetés autrefois par la discipline. P. Pandolfi (2004) a montré que la figure du Touareg, systématiquement opposée à celle de l'Arabe, était proche de nous et par-là assimilable. Il faudrait ajouter l'opposition entre Nomades et Sédentaires. En ce qui concerne l'Aïr, les Touaregs sont plutôt opposés aux cultivateurs noirs sahéliens. Pourtant là encore les Kel Ewey se situent à la jonction des deux séries de catégories généralement opposées.

---

<sup>445</sup> Voir L. Gagnol et A. Morel (2003).

## *Conclusion*

Nous avons montré l'impasse d'une définition des traits spécifiques par des conditions géographiques ou par le métissage racial. Dès 1946, l'administrateur colonial Chapelle nuance : « *il est curieux de constater que ce métissage n'a guère porté atteinte à leurs constitution et à leurs caractères* ». L'explication racialiste ou par le métissage est progressivement abandonné. La géographie cherchera par la suite à comprendre les spécificités Kel Ewey à partir de la notion de sédentarisation. Elle est à la fois le fait explicatif de leur spécificité et parfois les conséquences de leur particularité.

Les déformations du modèle de la figure du nomade touareg proviendraient du métissage et de la sédentarisation des Kel Ewey, à l'origine des changements culturels et socio-économiques. Et c'est précisément sur ces points que nous nous sommes confrontés à de multiples malentendus sur le terrain. L'identité touarègue figée, la sédentarité Kel Ewey, etc. sont restées pour nous des abstractions qui ne « collaient » pas à notre expérience de terrain. Pour réduire ces malentendus nous nous sommes alors efforcés de comprendre ces différences et/ou ces changements de l'intérieur de la société considérée. Cela est nécessaire pour déplacer notre regard de géographe et le détourner le plus possible de cette inertie disciplinaire qui le fonde.

La suite de notre exposé consistera à déconstruire ces fondement de notre imaginaire disciplinaire grâce à ce travail réflexif et notre expérience contre-intuitive de terrain ; et à s'en dépandre pour proposer des éléments théoriques sur la question du nomadisme.



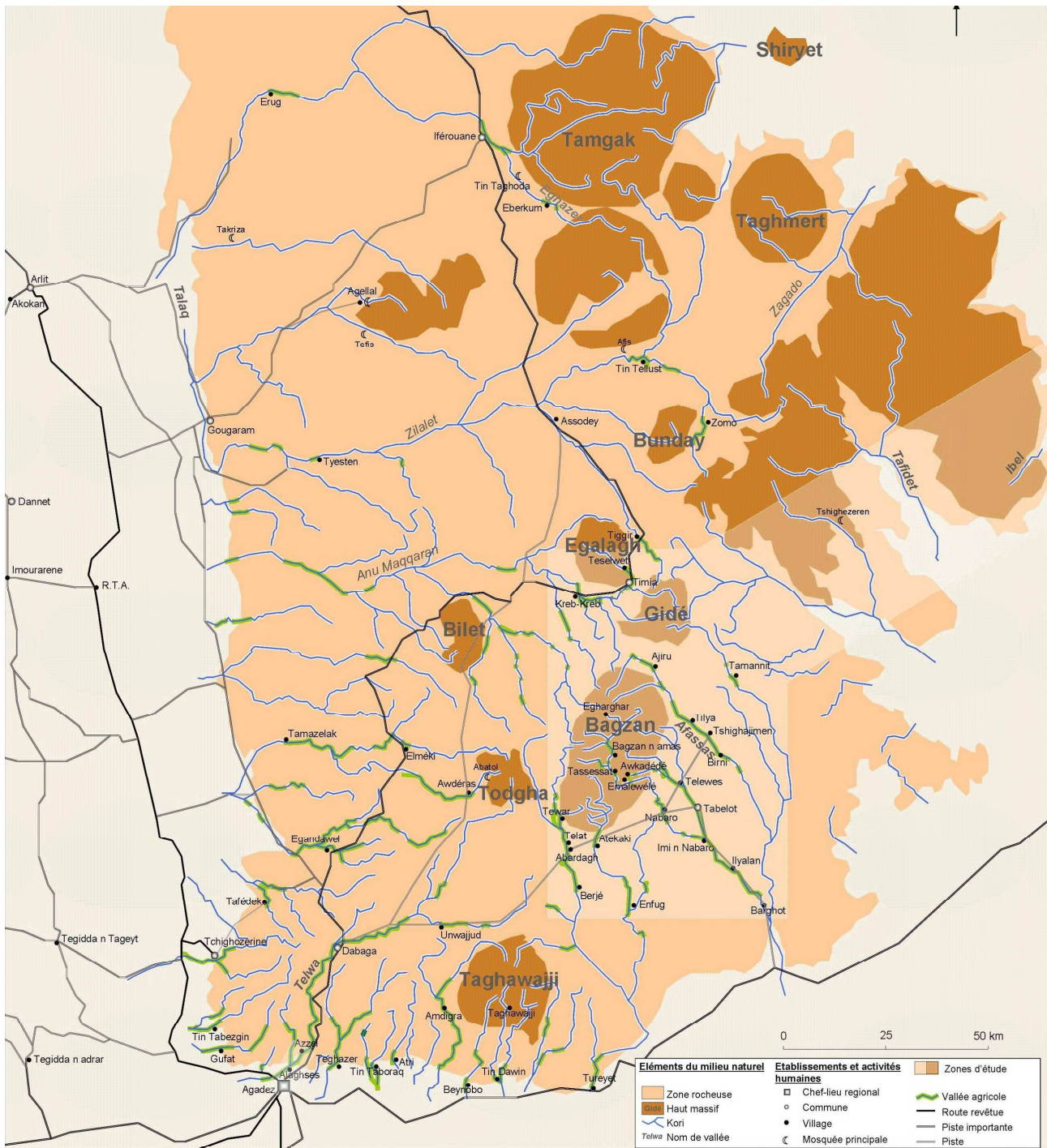


## **Chapitre II- Micro-géographie comparée de la sédentarisation des Touaregs Kel Ewey**

Pour comprendre les spécificités du genre de vie Kel Ewey avec les catégories géographiques habituelles et la méthode chorologique, sont intervenues de façon successive et cumulative, les explications liées aux influences du milieu, en particulier des spécificités montagnardes, nuancée par la question raciale et du métissage, et surtout, de façon plus tardive et complémentaire, s'est imposée la reformulation disciplinaire autour de la problématique de la sédentarisation. L'explication des particularités et des évolutions du genre de vie Kel Ewey par la sédentarisation est-elle pour autant nécessaire et/ou suffisante ? Ce chapitre consiste à tester la notion de sédentarisation et sa validité heuristique à l'épreuve de l'expérience territoriale et géohistorique Kel Ewey.

Pour ce faire, notre méthodologie a consisté à appréhender la sédentarisation de façon classique en géographie, à savoir par une approche morphologique. Il s'agit d'étudier les transformations du paysage et du genre de vie Kel Ewey, à travers les deux marqueurs habituels : le mode de résidence (le passage de la tente à la maison) et le mode de production (le passage du pastoralisme/caravanier au jardinage irrigué). L'ampleur des deux phénomènes intimement liés, la multiplication et l'accroissement des centres de culture et le développement d'une sorte de « front pionnier » agricole dans l'Air (carte 3), serait le signe et l'effet de la sédentarisation. En la matière, pour matérialiser et quantifier ce phénomène, l'outil privilégié par la géographie est la carte, conçue à partir de levés sur le terrain, d'autres cartes et/ou d'analyse d'images aériennes et/ou satellites. Outre cette approche morphologique, il a été procédé à une démarche empirique et compréhensive, par observations et enquêtes de terrain à une échelle micro-géographique, pour saisir au maximum « de l'intérieur » la sédentarisation Kel Ewey. Cette démarche peut être qualifiée d'ethnogéographique dans la mesure où elle repose sur l'appréhension des catégories spatiales

propres à la société étudiée. La sédentarisation a souvent été considérée uniquement à partir de ces deux marqueurs (l'agriculture et l'habitat fixé et en dur), considérés, de façon relativement tautologique, à la fois comme conditions et comme effets directs de la sédentarisation. Du point de vue anthropogéographique, ce qui nous intéresse, ce n'est pas tant l'analyse a priori en terme de passage d'un état à un autre que les modalités de fonctionnement de la « maison » et du « jardin » et de son inscription dans le système culturel Kel Ewey. Plutôt que de postuler la rupture, n'y a-t-il pas, aussi et surtout, des processus à l'œuvre de pérennisation de logiques nomades ?



Carte 3 : Akal wan Kel Ewey ; carte de la partie montagneuse de l’Air en 2008, d’après des images satellites, cartes IGN et nos enquêtes de terrain.

# *A- La sédentarisation Kel Ewey : de la morphologie à la micro-géographie*

## *1- Présentation des lieux d'étude*

Depuis quatre-vingt dix ans environ, l'Air a connu un fort accroissement de ses villages et de ses jardins. Les Kel Ewey, qui forment la majeure partie de sa population, se seraient donc progressivement sédentarisés, à tel point que les purs nomades ne représenteraient aujourd'hui qu'une faible minorité des Kel Ayer<sup>446</sup>. Dans cette étude, la sédentarisation a été plus particulièrement étudiée autour de Tabelot (*Tabellot*), sur le mont Bagzan (*Bagezan*), autour d'Azzel (*Azzel*) et de Timia (*Tymya*) et dans quelques autres vallées du sud, du sud-est et du centre-est de l'Air (carte 3).

Voyons à partir de la démarche morphologique, classique en géographie<sup>447</sup>, la sédentarisation apparente des Kel Ewey. Il a été retenu les deux critères habituels qui témoigneraient de façon nette et facilement observable de l'évolution du genre de vie Kel Ewey et de sa transformation vers un état sédentaire. Ces critères sont l'habitat et l'agriculture. Le passage d'un habitat léger, mobile et démontable, aux maisons fixes, en « dur », et la naissance et/ou le développement de l'agriculture, en l'espèce du jardinage irrigué, ont été considérés la plupart du temps comme les signes nécessaires et suffisants de la sédentarisation par les géographes<sup>448</sup>.

---

<sup>446</sup> Selon les statistiques officielles, peu fiables, la population nomade représenterait actuellement 4% de la population nigérienne, moins d'un cinquième de la région d'Agadez et plus du tiers du département de Tchighozérine.

<sup>447</sup> Mais aussi en archéologie et dans une moindre mesure en histoire et en ethnologie.

<sup>448</sup> Voir Ch. Toupet (1964 et 1977) et M. Gravier (1996 a et b) pour la Mauritanie, F. Giazzi (1990 et 1994), Bernus (1972 et 1981) et J. Bisson (2003) pour l'Air. Ce dernier constate une « *sédentarisation massive* » pour l'Air (pp. 402-404). Mortimore parle de « *communautés sédentaires* » (1972). Bernus (1972) nuance en estimant que chez les Kel Ewey les clivages entre nomades et sédentaires sont « *peu marqués, comme noyés dans un genre de vie commun* ».

Tabelot a été retenu comme exemple principal. C'est aujourd'hui en effet un gros village, devenu commune rurale. C'est aussi un centre de culture faisant partie de la plus importante vallée agricole de l'Air (avec celle du Telwa). Il s'agit d'un exemple révélateur du regroupement et de la fixation des établissements humains en villages auprès de jardins ; processus qui est toujours à l'œuvre, il s'est produit dans de nombreuses autres vallées, certes dans une moindre ampleur, mais de façon similaire. Il existe toujours une sorte de front pionnier du jardinage dans des vallées secondaires de l'Air, ou dans des vallées qui ont jusqu'alors été réservées de façon volontaire au pastoralisme. Il a ainsi été observé ce processus très récent de mise en culture dans les vallées d'Ajiru (2002), Enfug (vallée d'Atekaki entre Nabaro et Abardagh), Tamannit, etc. Nous avons même pu constater la préparation d'un jardin en 2005 par un éleveur-caravanier, qui voulait diversifier son activité à Tatagort, petite vallée très éloignée des autres centres de culture, en pleine zone pastorale de la commune de Tabelot. A notre passage, il avait clôturé et défriché une parcelle mais il n'avait pas encore atteint l'eau en creusant son puits. De même, il est intéressant de pouvoir comparer la sédentarisation de Tabelot avec celle des plus anciens centres de culture de l'Air, comme Iferwan, Awdéras ou Timia. Pour ne pas multiplier les exemples, nous avons choisi également d'étudier plus précisément le cas du mont Bagzan, pour son originalité mais aussi parce qu'il réunit les deux cas extrêmes : de très anciens centres de culture (jardins irrigués par des sources, palmeraies et villages) côtoient des villages et des jardins récents. Nous présenterons donc rapidement le cas de Bagzan et de Timia, et enfin très rapidement ceux de la basse-vallée du Telwa et ceux des vallées sœurs de celles de Tabelot, à savoir celles d'Afassas et d'Abardagh<sup>449</sup>. La vallée de Tabelot sera abordée dans le chapitre suivant.

Analysons cette sédentarisation à travers les cinquante dernières années par la comparaison de cartes de l'occupation des sols en 1955-56 (d'après des photos aériennes de l'IGN) et d'autres plus récentes (années 2000, d'après des images satellites<sup>450</sup> et nos relevés de terrain). La comparaison des deux séries de cartes montrent le développement du jardinage irrigué et l'extension de l'habitat villageois.

---

<sup>449</sup> Nous ne convoquerons qu'en passant les exemples d'Iférouane et d'Awdéras qui sont, pour des raisons différentes, très spécifiques. Les jardins d'Awdéras, cultivés en grande partie par des anciens esclaves, ont déjà été étudiés de façon précise par Chapelle (1946) puis Bernus (1981). Iférouane est un cas à part puisque ce village a été, depuis 1921, un poste militaire puis administratif. La sédentarisation y a été beaucoup plus impulsée de l'extérieur de la société touarègue avec l'arrivée d'une population nouvelle. Iférouane et Timia ont été étudiés par G. Spittler (1976) et Mortimore (1972) pour ce dernier village.

<sup>450</sup> Image Quickbird1 du 08-01-2003 pour le mont Bagzan et Timia, le 08-03-2003 pour Azzel et SPOT 5 du 25-10-2008 pour l'ensemble de la région dont Tabelot.

### 1.1. *Le cas des villages et des jardins du mont Bagzan*<sup>451</sup>

Les villages et les jardins du mont Bagzan<sup>452</sup> sont parmi les plus anciens de l'Aïr. Les explorateurs Barth et von Bary, qui n'ont pas visité le mont Bagzan, en connaissent l'existence. On leur a décrit les sources, les petites palmeraies et les villages<sup>453</sup>. Chudeau le confirme au début du XXe siècle<sup>454</sup>. Le mont Bagzan reste assez largement méconnu par l'administration coloniale. Un détachement du lieutenant Jean<sup>455</sup> semble le visiter pour la première fois au début du siècle (probablement en 1907). Une deuxième mission en 1918 a eu pour objectif son « *nettoyage* » car une partie des troupes de Kawsan s'y était réfugiée. Le village, la mosquée et la palmeraie d'Emalewelé furent notamment brûlés. Le voyageur et chasseur Buchanan puis l'ingénieur des eaux et forêts Aubréville<sup>456</sup> donnent, eux aussi, une description brève de la seule partie méridionale du mont. A. Morel (1973), A. Bourgeot (1991) et S. Rasmussen (1995) ont fourni des études plus récentes et plus approfondies.

Les anciens jardins de Bagzan sont liés à la présence de sources, très rares dans l'Aïr. Sur la photo aérienne de 1956, il est impossible de dénombrer les petites parcelles encloses des jardins irrigués par les sources. On peut uniquement distinguer un seul jardin qui n'est pas lié à une source, à Awkadédé (carte 5). Il s'agit probablement du premier jardin sur le mont muni d'un puits *takarkart* (puits à poulies et à traction animale). En 1972 Mortimore, à partir d'une analyse de ces mêmes photographies aériennes décompte sept jardins. Ce qui est très

---

<sup>451</sup> Sans revenir sur les innombrables façons d'écrire Bagzan dans la littérature, nous avons adopté la plus simple et la plus répandue chez les Kel Ewey. Une erreur très courante est de mettre au pluriel, « les monts Bagzan », alors qu'il s'agit d'un haut-massif bien particularisé (Morel, 1985) et que les Touaregs eux-mêmes l'identifient à un massif montagneux (*adghagh*). A noter que les Igermadan (et la plupart des Kel Ewey) prononcent Bagzan ou Bagezan, tandis que les Itégeyan prononcent plutôt Bazgan ; enfin les Agadéziens et les Hawsas l'appellent Bagezam (et Bazegam ?). L'avion présidentiel porte le nom de « Mont Bagazam », depuis Kountché (son plus haut sommet, l'*édoukal en taghes*, est le point culminant du Niger : 2022 mètres).

<sup>452</sup> Pour une présentation du mont Bagzan, d'un point de vue géomorphologique, géographique et ethno-historique, voir Morel (1973), E. Schulz et A. Adamou (1994) et A. Bourgeot (1991).

<sup>453</sup> Barth écrit « Baghzen » ou « Baghsen » mais aussi « Maghzem » selon la prononciation des Kel Gress et des Iteseyen. Il évoque le village d'Emalewelé. Pour la présence de jardins dans l'Aïr, il cite seulement ceux des villages d'Iferwan, d'Awdéras et autour d'Agadez. Von Bary (1898) évoque le village, l'eau courante, les canaux d'irrigation, les palmeraies, les champs de mil et d'orge, et enfin les lions de « Baghzen ». Le village « *s'appelle Aguélalaben et n'est habité que par des esclaves* » qui appartiendraient selon lui (à tort probablement) au « *chef* » Kel Ewey de l'époque (1877), le « *cheikh* » Belkho. Son domestique aurait visité un village éloigné du nom d'Immidian (?) où il y a vu des canaux d'irrigation avec de l'eau courante. Il cite aussi la palmeraie et les productions agricoles de Timia.

<sup>454</sup> Chudeau (1908) qui n'a pas visité le mont Bagzan lors de sa mission en 1905, entend parler des villages d'Emalewelé, Akari et Tassessat où l'on y fait quelques petites cultures maraîchères.

<sup>455</sup> Jean (1909) décrit huit jardins à Ighalabelaban, les villages d'Emalewelé, Akari, Kwokay et Tassessat où « *les jardins, les palmiers, l'eau, les citronniers se trouvent partout* ». Il évoque aussi l'existence d'une palmeraie à Tadara (Ighalabelaban ?) et Afassas (ce qui est très probablement une erreur).

<sup>456</sup> En 1935, Aubréville observe la présence de blé, figuiers, citronniers et dattiers. Il évoque aussi la petite palmeraie de « *Telouess* », « *bien entretenue et agrandie par des plantations récentes* » (1936, p. 95).

largement sous-estimé. Il semblerait qu'il compte une parcelle par jardins visibles sur les photographies : il s'agit donc plutôt de sept zones de culture. Ainsi, en 1966, il existerait une quarantaine de jardins selon le capitaine C. Laurent (cité dans A. Morel, 1973 : 263).

En 1972 Alain Morel en décompte 24 (16 à Ighalabelaban, 5 à Kwokay, 2 à Akari, 1 à Emalewelé) et une quinzaine d'abandonnés (dont 4 à Awkadédé, 3 à Emalewelé, 2 à Akari), à la suite d'une baisse du niveau d'eau des sources et des puits. Mahamane (1984) nous apprend ainsi que les sources d'Emalewelé et de Kwokay s'étaient tarées pendant 23 ans, de 1955 à 1978. En mai 1983, Mahamane (1984) dénombre 123 jardins ; et 141 si l'on compte ceux en préparation lors de ses observations. On assiste, après les deux sécheresses à une explosion du nombre de jardins irrigués grâce au système *takarkart* : 35 à Bagzan n amas ; 32 à Tassessat ; 11 à Tshighajimen n Uwari ; 7 à Amerig (plus 23 en préparation). Les parcelles irrigués par les sources n'ont que peu augmenté de 1972 à 1983 : 15 à Ighalabelaban, 5 à Awkadédé (plus 4 en préparation), 5 à Emalewelé, 2 à Kwokay, 2 à Akari.

A la suite de la grande sécheresse (1967-1973), les vallées de Bagzan ont connu une véritable colonisation agricole (carte 4 et 5). Il faut bien sûr y voir les effets de la perte du bétail, notamment bovin<sup>457</sup>. Depuis lors, le nombre de jardins est en constante augmentation. Des jardins se créent aujourd'hui encore là où les terres sont encore disponibles (notamment à Amerig, Tassessat et Bagzan n amas). En raison de la raréfaction des terres disponibles, les rivalités entre villages, qui recourent les divisions entre lignages (Igermadan et Itegeyan), sont nombreuses. La migration de certains habitants vers des zones pionnières a provoqué des conflits qui ont conduit à la mise en place de zones réservées au pastoralisme. Certains ont été contraints de coloniser des vallées au pied du mont (notamment à Atekaki du bas, *wan dadew*). Cette colonisation agricole est le résultat d'une crise socio-économique consécutive aux deux grandes sécheresses et au retour des expulsés du Nigeria dans les années soixante-dix et au début des années quatre-vingt (E. Schulz et A. Adamou, 1994). Les « notables » des villages d'éleveurs-caravaniers de Tassessat, Atkaki, Ewalan, Tislayet, Egharghar, etc. se sont opposés à l'extension des parcelles agricoles. Aujourd'hui encore, la médiation des chefs de tribus, de l'Anastafidet, du sous-préfet, des chefs de front pendant la rébellion des années quatre-vingt-dix ou de l'actuel maire de Tabelot ne suffisent parfois pas à faire baisser les tensions et à établir un nouveau consensus. De nouveaux jardins munis de puits ont été

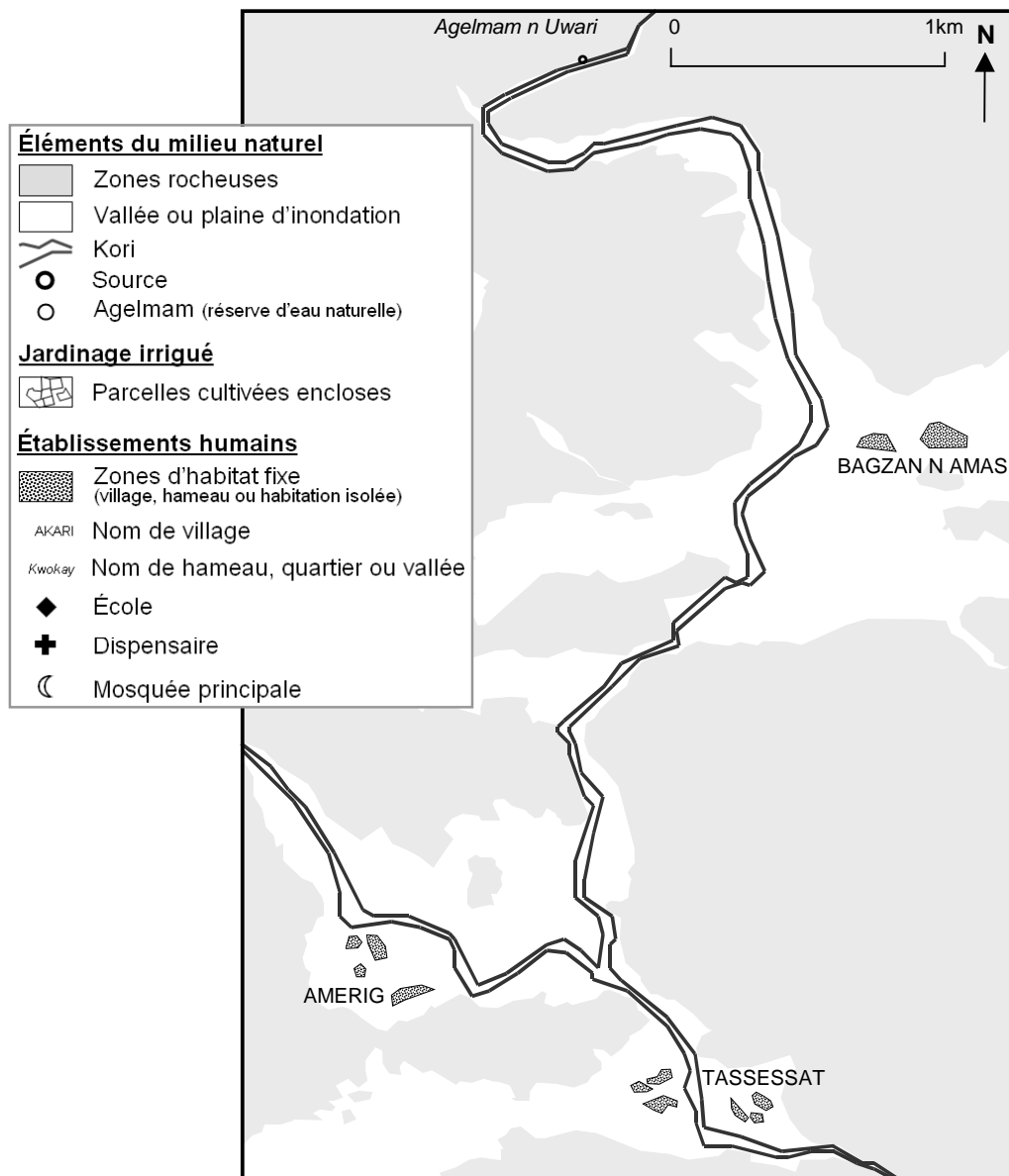
---

<sup>457</sup> L'élevage de bœufs et de vaches surtout, si important autrefois pour les Kel Ewey, ne s'en est jamais relevé. Seuls quelques bêtes travaillent encore dans les jardins. Je n'ai entendu parlé que d'un seul troupeau dans la vallée d'Ara, au pied occidental du mont Bagzan, et quelques-uns aussi aux alentours de Timia, d'Iferwan et au pied de Taghawajji.

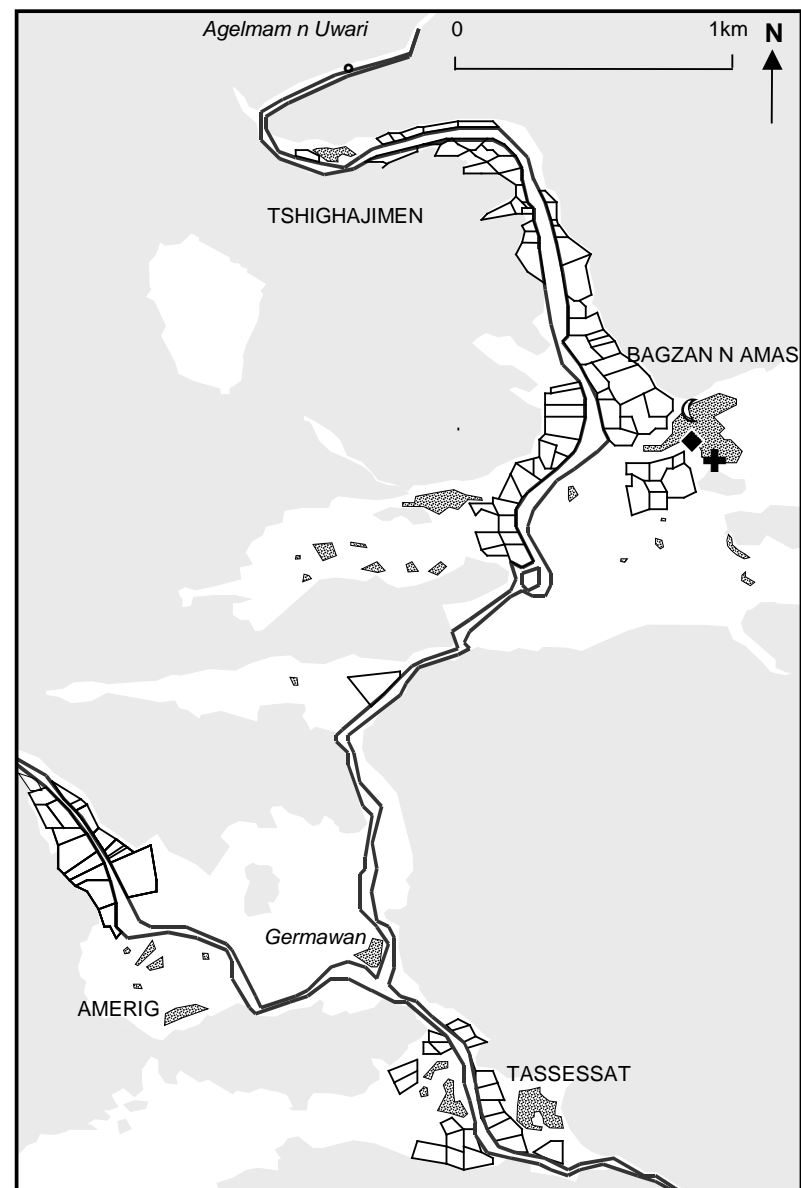
clôturés aux alentours de Tassessat et des essais de forage de puits ont même été tentés en vain à Egharghar. Tout porte à croire que les dernières portions de vallées seront mises en culture lorsque l'eau sera atteinte et lorsque les derniers caravaniers disparaîtront (à Atekaki notamment). Le déclin du commerce caravanier (voire sa disparition prochaine) continuera à pousser les anciens éleveurs à se reconvertir dans le jardinage.

Les villages sont nombreux sur le mont Bagzan (carte 4 et 5). Il existe une très vieille tradition villageoise que les soubresauts historiques n'ont pas interrompue. Bagzan a toujours été un des seuls endroits habités de façon permanente en Aïr. Les Kel Bagzan, protégés par leur citadelle naturelle, n'ont jamais abandonnés les lieux lors de la menace des incursions des Ouled Sliman (Arabes nomades) et des Toubous (Teda du Tibesti), et même après la révolte de Kawsan et l'évacuation forcée de la majorité de la population de l'Aïr. Les villages en ruines montrent une implantation sédentaire importante à tel point que les premiers observateurs du massif ont estimé que la population du Bagzan était autrefois autrement plus importante qu'aujourd'hui. Ces villages étaient l'œuvre des Iteseyen, de même que l'aménagement des sources et des canaux ainsi que des palmeraies et des jardins. Aujourd'hui encore certaines des maisons en pierres sont habitées. Depuis une vingtaine d'années, les villages de Bagzan se multiplient et se développent essentiellement dans la moitié sud du massif, où se situent les sources et les rives cultivables du kori principal, qui le parcourt dans toute sa longueur avant de s'enfoncer dans les splendides gorges de Tyughumam pour prendre ensuite le nom d'Amalakka puis de Nabaro.



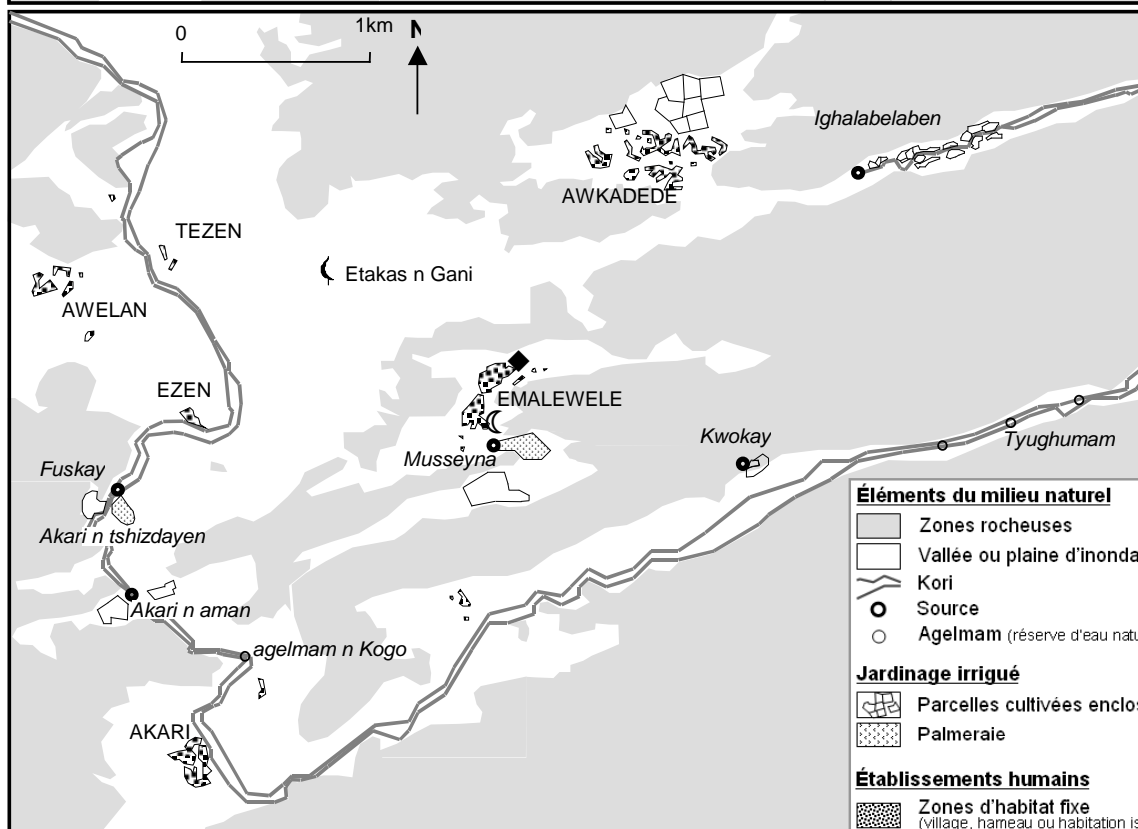
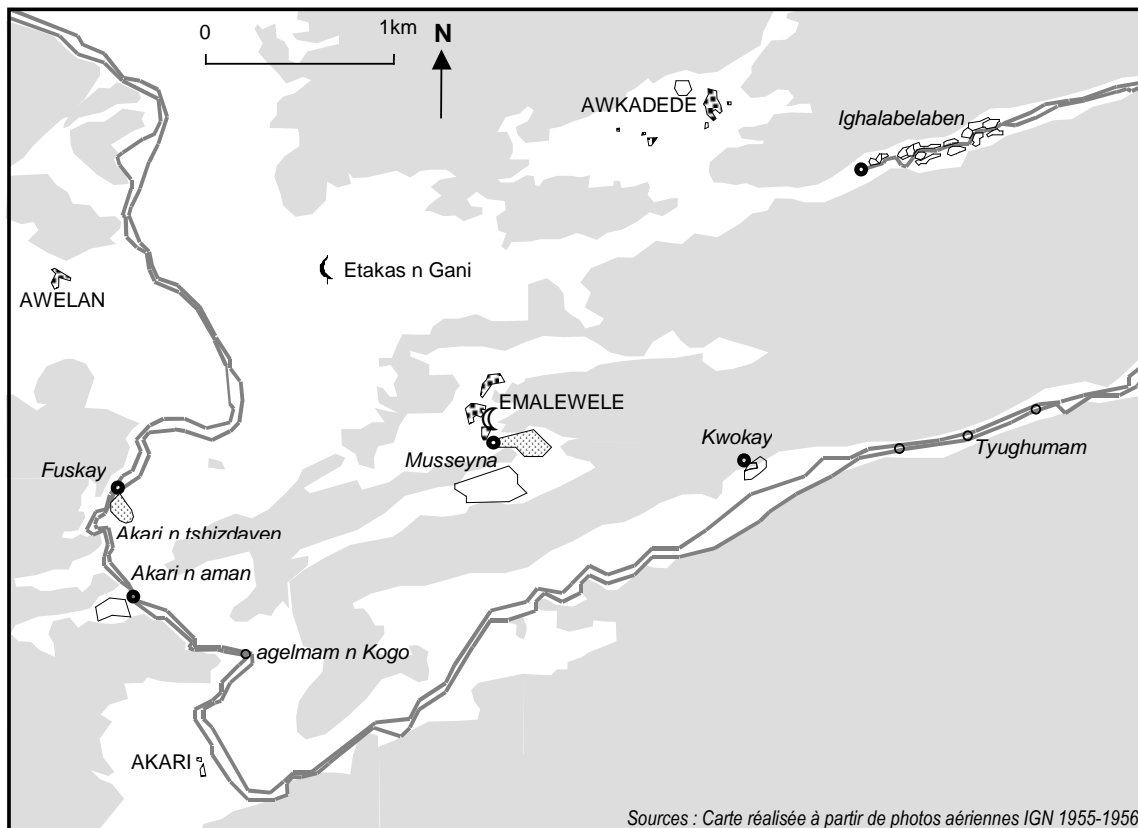


Sources : Carte réalisée à partir de photos aériennes IGN 1955-1956



Sources : Carte réalisée à partir d'observation de terrains et d'images satellites Quickbird 1 : 08/01/2003

Carte 4 : Carte d'occupation des sols de la partie centrale du mont Bagzan



**Éléments du milieu naturel**

- Zones rocheuses
- Vallée ou plaine d'inondation
- Kori
- Source
- Agelmam (réserve d'eau naturelle)

**Jardinage irrigué**

- Parcelles cultivées encloses
- Palmeraie

**Établissements humains**

- Zones d'habitat fixe (village, hameau ou habitation isolée)
- EZEN Nom de village
- Kwokay Nom de hameau, quartier ou vallée
- École
- Mosquée principale
- Cimetière

Carte 5 : Carte d'occupation des sols de la partie méridionale du mont Bagzan

## 1.2. Le cas du village de Timia

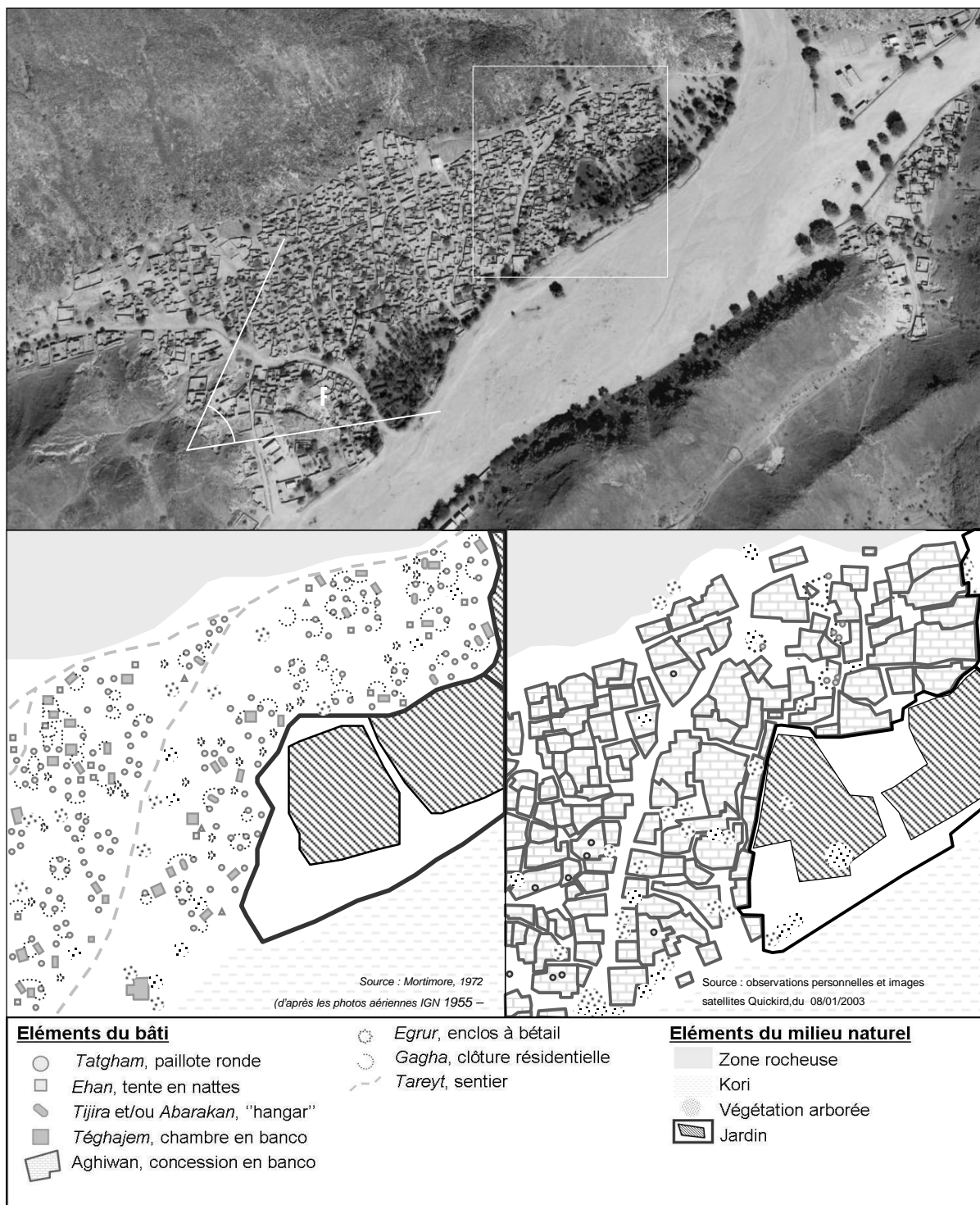
Timia est un vieux centre de culture, à l'image d'Awdéras (voir J. Bisson, 1964 ; Bernus, 1972 ; Chapelle, 1946) et d'Iférouane (voir G. Spittler, 1976). Il en est de même d'Alaghses, village sur le kori Telwa très proche d'Agadez. Cependant l'actuel village de Timia n'est pas très ancien. Il s'est développé autour de la mosquée du marabout connu sous le nom d'Aghumbulu, un des seuls individus à s'être soustrait au cantonnement dans la vallée du Telwa entre 1918 et 1921. La population était autrefois éparpillée le long du kori principal (où se trouve la palmeraie nommée Iferwan qui date au moins de l'époque de domination des Iteysan) ou dans les petites vallées secondaires (voir la carte dressée par Mortimore, 1972 où l'on voit les anciens sites d'occupation). La portion de vallée où se situe l'actuel village s'appelait autrefois Awdéras (l'eau y coulait en saison des pluies). Les jardins et le village se sont développés au retour des populations à partir de 1919 et surtout de 1921. Selon Nicolas (1950), les premiers jardins de Timia remonteraient toutefois à 1915. L'explorateur von Bary signale sans avoir pu visiter Timia, l'existence de production agricole. G. Spittler (1993) considère que les Kel Timia sont des Kel Ewey. Même si la population elle-même se considère aujourd'hui comme Kel Ewey, il s'agit d'une population d'origine disparate où le fond Kel Ewey (Kel Tafidet notamment) est dominé par celui des Imikkitan et des Kel Tadek, anciennes populations de l'Aïr.

Aujourd'hui, son site pittoresque, ses jardins, sa palmeraie, sa fameuse « cascade » et sa population très ouverte à l'accueil des étrangers, en font aujourd'hui une destination incontournable des touristes, des ONG et des chercheurs<sup>458</sup>. Une auberge a même été créée par un français il y a quelques années. Les Kel Timia sont particulièrement dynamiques et ont su s'approprier le tourisme (en créant par exemple une agence de tourisme dynamique, un « camping » dans un jardin, une coopérative de bijoutiers, etc.) et le développement à travers deux ONG rivales (HED-Tamat et Les Amis de Timia) recoupant la dualité politique du village (MNSD et PNDS). Le village et les jardins de Timia ont déjà été analysés par Mortimore en 1972. Comparons sa carte avec des observations actuelles (carte 6 et

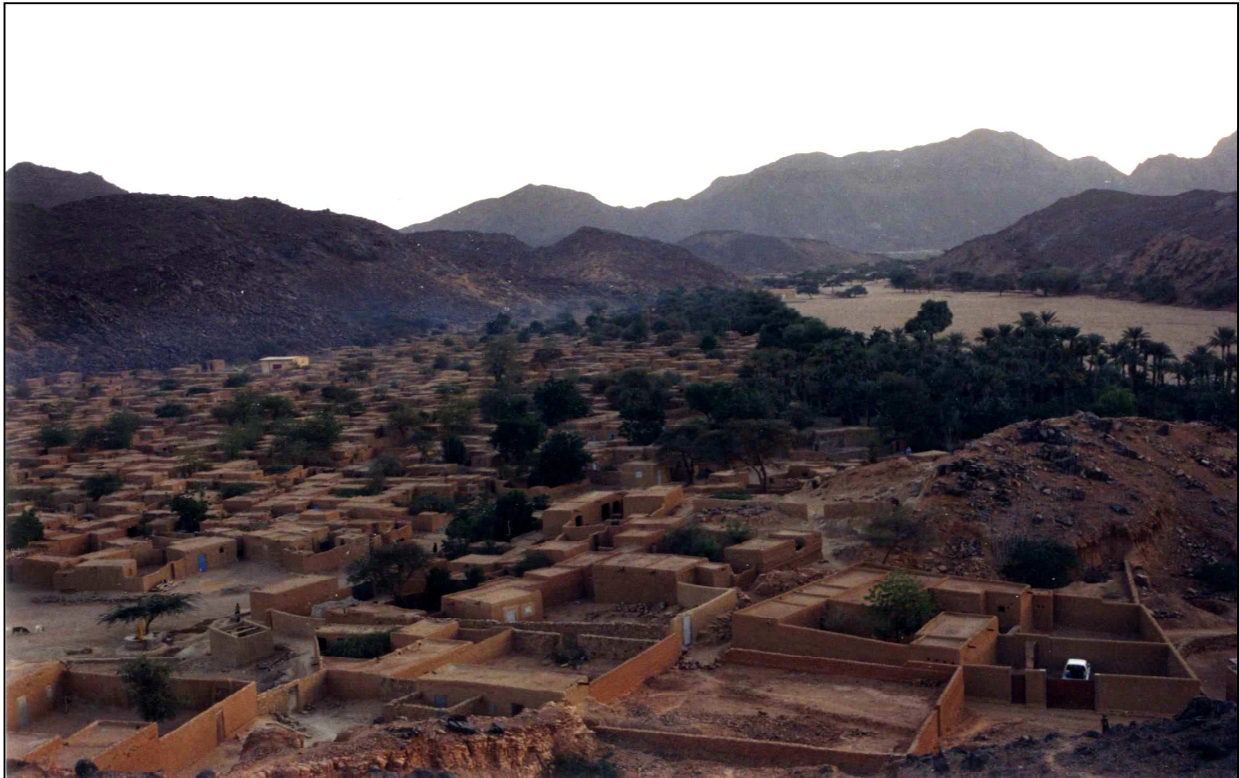
---

<sup>458</sup> Pour les Kel Tabelot, les habitants de Timia sont à la fois considérés comme des gardiens de la tradition touarègue (vieux population *Indézan*) mais ils sont aussi parfois qualifiés de « forgerons » car ils vivaient des *Ikufar* (des « Blancs »). Par dérision, ils appellent Timia la « deuxième Europe ». Le mont Bagzan, fort apprécié des touristes est considéré comme « La Mecque des Blancs ».

photographie 3) : l'habitat s'est densifié et les maisons en banco ont remplacé les habitats légers.



Carte 6 : Image satellite et plan d'une partie du village de Timia



Photographie 3 : Vue du village du Timia (2006), selon la perspective notée sur l'image satellite ci-dessus (carte 6).

### *1.3. Les autres vallées agro-pastorales de l'Aïr*

Le font pionnier agricole de l'Aïr a débuté dans le dernier quart du XIXe siècle, donc avant la révolte de Kawsan, avec le départ de jardiniers de la vallée de l'Eghazer (Iférouane) pour celle du Telwa. Ces migrations collectives, internes à l'Aïr, ont été réalisées sous la conduite des chefs de tribus des Kel Eghazer, comprenant des Kel Tshin Taghoda, des Kel Egatragh et surtout des Kel Selufyet. Avant *Amana* (la soumission de 1917-1918), des jardins Kel Eghazer existaient à Azzel (Aza n emger et Elkinkin) et près d'Alaghses (à Tadelenfay). L'évacuation forcée de l'Aïr en 1918 puis le cantonnement/recensement aux alentours d'Azzel qui dura de 1918 à 1921 fit accroître considérablement le nombre de jardins de la vallée du Telwa. Seuls les habitants de Bagzan et quelques individus isolés, à Timia, Tewar ou ailleurs (?) purent rester auprès de leurs jardins et dattiers. Une partie des habitants de Timia et d'Awdéras purent retourner pour la récolte de dattes en 1919 (G. Spittler, 1993 : 82). Beaucoup de Kel Ewey découvrirent à Azzel l'agriculture pratiquée par les Kel Eghazer et les Kel Selufyet d'Abd El Krim. Ce processus de mise en culture des vallées s'est intensifié sous le contrôle et avec le soutien de l'administration coloniale. Certains individus ou fractions de

tribus se sont convertis à l'agriculture à cette époque et se sont implantés sur place entre Alaghses et Dabaga (les jardins se succèdent sur environ 50 km). D'autres ont préféré retourner chez eux, lorsque le nombre de têtes de bétail est redevenu suffisant. Cela n'a pas été toujours le cas et beaucoup de fractions ou de tribus entières du nord de l'Aïr ont cherché de nouvelles terres où s'installer et fonder un jardin. Elles se sont établies dans les vallées du sud de l'Aïr, plus propices au jardinage (terrasses non ensablées) et plus arrosées (eau à plus faible profondeur). Les Kel Eghazer se sont donc dispersés dans tout le sud de l'Aïr et ont mis en culture de nouvelles vallées, en compagnie d'autres tribus qui ont commencé à suivre le mouvement et leur exemple. L'administrateur colonial Brouin cité par Bernus (1981, p. 374), relève qu'en 1941 85% des jardiniers de l'Aïr sont Kel Ewey et 40% de la totalité appartiennent aux Kel Eghazer, 28% aux Kel Selufyet. Du Telwa (vallée étudiée par P. Oudin en 1973), le front pionnier a gagné les vallées des alentours du Bagzan (Awdéras, Germa, Timia/Abarakan, Tabelot/Tewar/Afassas, etc.), du Taghawajji (Téghazer, Tin Taboraq, Tin Dawin, Beynobo, Atri, etc.), et plus tardivement celles en bordure occidentale de l'Aïr (Tshighezeren, Tafadek, Egandawel ou Tamazalak étudiée par F. Giazzi en 1990). Nous renvoyons à ces travaux pour observer la mise en culture et la fondation de villages.

Pour ce qui concerne les vallées « sœurs » de Tabelot, celle d'Afassas, Nabaro, Atekaki, Abardagh, etc., le processus de sédentarisation a été similaire à celui de Tabelot, que nous aborderons plus en détail. Les jardins se créèrent à partir du début des années 20 et se multiplièrent dans les années 30. On peut dire que les principaux villages actuels de cette partie de l'Aïr datent de cette époque (Timia, Tabelot, Afassas, Telat, etc.)

Le centre de Téléwes a joué un rôle important dans la diffusion du modèle agricole qui se généralisera ensuite. C'est le cheikh (*esheikh*) Mawli qui aurait fondé la mosquée de Telat n Tshitghamen au lieu-dit Tshiwunen (« les petits puits » ; l'actuel Téléwes), qu'aurait aperçu Barth (qu'il appelle Unan). Les Kel Tarnawen lui ont empêché de faire des jardins. Zomo ensuite a fait un jardin avec le système d'irrigation à balancier (*kallingu*) mais seulement pour produire quelques courges (*kabiwa*) et plantes à sauce ou médicinales. A Tewar aussi (voir A. Buchanan, 1922), le jardinage a été initié avant la révolte de Kawsan (avec le système *kallingu*). L'acte fondateur du jardinage tel qu'il est pratiqué aujourd'hui, toujours à Téléwes, est le fait du *esheikh* Khasso, Kel Tshin Taghoda venu d'Eghazer avec le système d'irrigation par traction animale et puits à poulies (*takarkart*). A Eghazer dit-on (actuel Iférouane), les chefs Kel Eghazer refusaient de lui obéir. Les riches pratiquaient notamment les prêts à intérêts, ce qui a provoqué son départ. Il s'est d'abord installé vers Abarakan (Elagoz) où il a

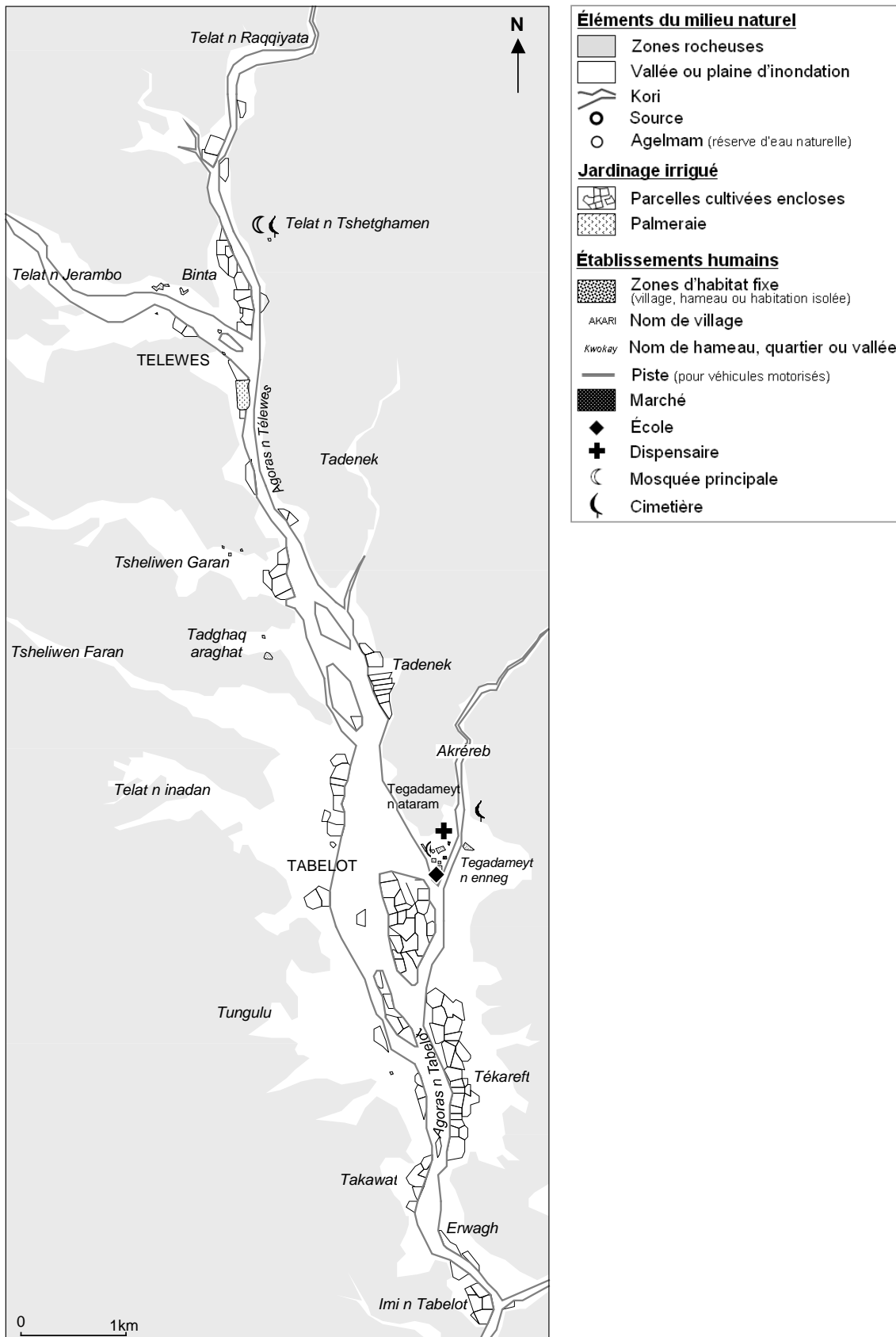
fait un jardin mais qui n'a pas bien produit. Il est alors parti pour Téléwes (fin XIXe siècle)<sup>459</sup>. Mais les Kel Tarnawen encore une fois se sont opposés à ce qu'ils fassent un jardin. Il fallut l'intervention de l'Ag Adodey Fona pour qu'il s'installe. Auparavant le jardinage était une pratique méprisée des Kel Ewey. Seuls les Kel Eghazer s'y intéressaient vraiment : ce devait être une activité lucrative en ce lieu de ravitaillement des caravanes. Aucun homme libre (*élelli*), n'eut imaginé travailler dans un jardin si cela n'avait pas été initié en interne par des marabouts renommés qui ont su montrer l'exemple et faire tomber le « tabou » ; c'est aussi par sa légitimité islamique que le jardinage a pu se développer.

Elh. Asalekh est un autre marabout (*eneslem*) à l'origine de la création de centres de culture. Il a été par ailleurs l'un des seuls marabouts à avoir suivi Kawsan. Emprisonné et torturé, il eut la vie sauve, contrairement à beaucoup d'autres qui se sont pourtant opposés à Kawsan, grâce à sa connaissance de l'arabe : il devint interprète pour l'autorité coloniale. Le commandant d'Agadez lui fit même cadeau d'un fusil (*bendiga*<sup>460</sup>) pour qu'on lui surveille son jardin de Tdraq Araghat près de Téléwes (contre les incursions touboues). Il a fait venir des Kanouris Ikawaran (gens du Kawar) pour cultiver son jardin. Il obtint aussi du commandant de cercle des pommes de terres (en 1926 selon Rottier, 1927). Il garda pendant quelques années ce juteux monopole (les Touaregs ne savaient pas qu'elles étaient comestibles, les pommes de terre étant revendues aux militaires français). Il partit ensuite fonder Ilyalan où il créa deux grands jardins. Dans la vallée d'Afassas, les premiers jardins relèvent d'initiatives d'Igermadan Kel Bagzan à Tshim Bizgan et de Kel Eghazer (venus de Téléwes) à Edawdaw. Les premiers jardins datent de l'année Kotober (octobre), où il y a eut des grandes pluies tardives avec la poussée de *tézaraggadé* (ce serait la première apparition de cette plante sauvage dans l'Aïr, ramené dans les bagages des caravaniers). Les premiers jardins dateraient de 1939 selon Nicolas (1950). La colonisation agricole n'est pas terminée à Afassas et dans les vallées adjacentes. Depuis 10 ans se créent des jardins à Tamannit, Anu Zegren, Tanut n Butu, etc., dans des zones réservées autrefois au pastoralisme. En 1973, Bernus avance le chiffre de 352 jardins pour la vallée de Tabelot. Aujourd'hui ils seraient plus d'un millier ; ce qui est remarquable, c'est que le parcellaire antérieur n'a en rien été modifié et la taille des parcelles est restée inchangée (voir les cartes 7 et 8 ci-après).

---

<sup>459</sup> Les dattes viennent de Timia ou Bagzan (plantés avec les noyaux) ou ce sont des dattes de Bilma, rejetés et qui ont poussé naturellement. Les blé, le maïs, le mil et les tomates viennent d'Iférouane.

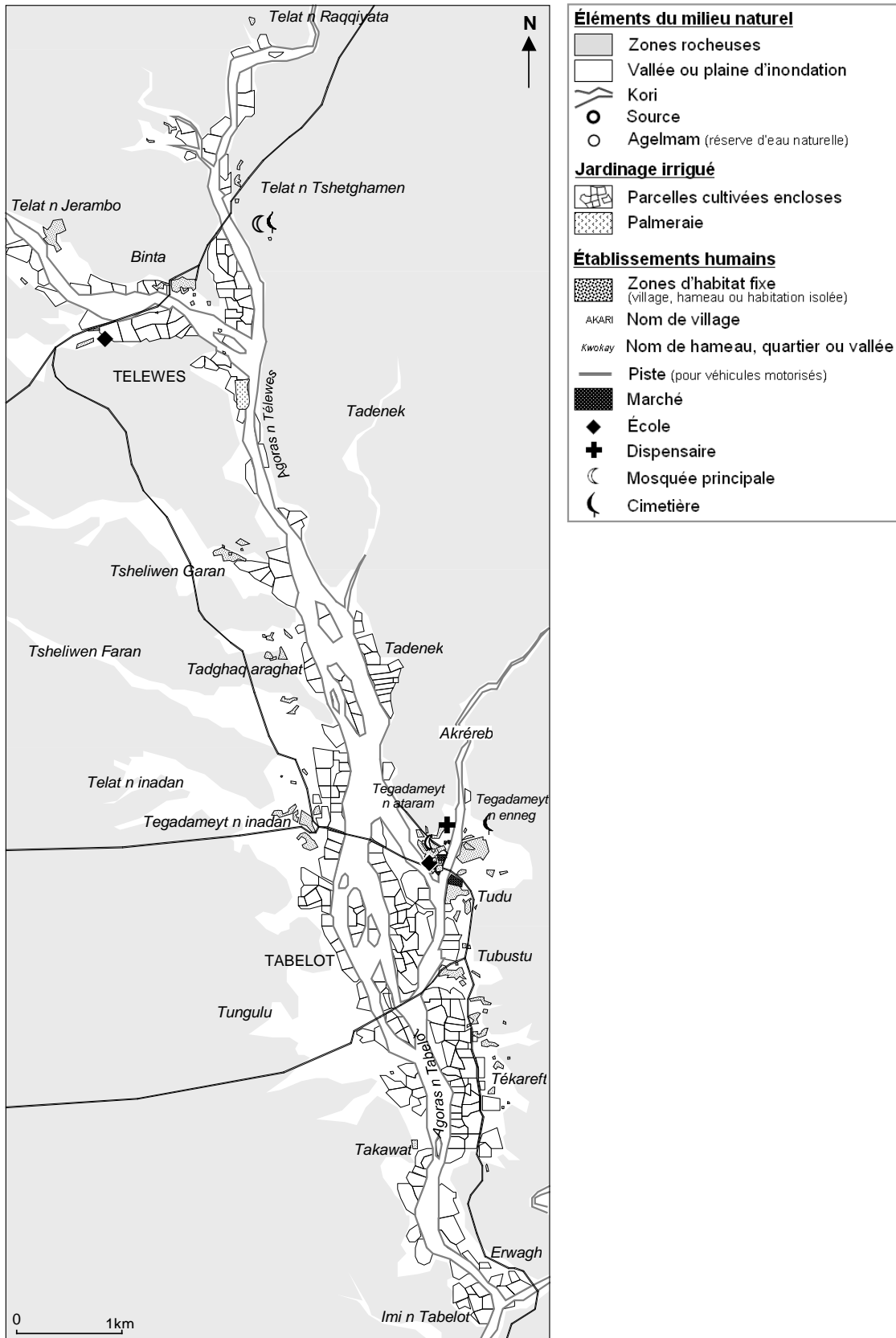
<sup>460</sup> El Haj. Asalekh mais aussi Elménir, chef Itegeyan. Chaque chef de tribu en reçut plusieurs : Les Kel Tafidet (i.e. Kel Adodey) en ont obtenu 7, les Kel Fares 2, les Kel Azanyeres 3, etc. Avec la distribution des fusils par le pouvoir colonial et la création du poste d'Iférouane en 1921, les Toubous (*Ikaradan*) ont cessé de venir.



Sources : Carte réalisée à partir de photos aériennes IGN 1955-1956

Carte 7 : Carte d'occupation des sols de la vallée de Tabelot et de Téléwes (1955-1956)





Sources : Carte réalisée à partir d'observations de terrain et d'images satellites Spot 5 : 25/10/2008

Carte 8 : Carte d'occupation des sols de la vallée de Tabelot et de Téléwes (2006)

## *2- Tabelot : un lieu sédentaire ?*

Les conclusions d'une analyse morphologique classique ne font aucun doute : l'Aïr a connu depuis au moins une trentaine d'année un vaste processus de sédentarisation dans les vallées où ont pu se créer des jardins et des villages. Changeons maintenant de perspective et adoptons une démarche qui a été qualifiée d'ethnogéographique. A partir d'une échelle d'analyse micro-géographique, ce chapitre cherche non plus à décrire la mise en place du peuplement et l'évolution des paysages dans sa structure géographique mais a replacé la sédentarisation dans son épaisseur anthropologique. Cette micro-géographie consiste d'une part à comprendre de l'intérieur les catégories géographiques mises en jeu dans la sédentarisation, leur incorporation sociale et leur historicité, en ne cherchant pas à priori à plaquer celles de l'observateur. La question de l'échelle est d'autre part importante. La morphologie étudie l'espace du point de vue d'un observateur surplombant, à une échelle souvent régionale, du moins en ce qui concerne la sédentarisation. En ne prenant pas comme référence la situation mais le site de fixation, l'analyse est mieux à même de cerner les dynamiques et les forces à l'œuvre dans la sédentarisation.

### *2.1. Qu'est-ce que Tabelot ?*

La présence de maisons fixes et en dur, leurs agglomérations en quartiers et villages ainsi que la présence à proximité de jardins, qui sont les marques matérielles classiques de la sédentarisation, suffisent-elles à considérer, de manière décisive, absolue et sans équivoque, le passage d'un état nomade à un état sédentaire ? L'enjeu est la mise en péril des catégories morphologiques de maison, village, oasis, etc., qui seraient autant de signes manifestes de la sédentarité. Prenons l'exemple de Tabelot. Qu'est-ce qui nous autorise à qualifier Tabelot de village ?

Depuis la nouvelle loi de décentralisation au Niger en 2001, Tabelot est une commune rurale de la région d'Agadez au Nord-Niger. Si depuis 2004, un maire a été élu avec les conseillers municipaux, Tabelot était autrefois un village parmi d'autres, administré officiellement par les chefs de tribu qui dépendaient du groupement nomade de l'Anastafidet.

Ce dernier était considéré depuis l'époque coloniale comme le chef traditionnel des Kel Ewey et le principal relais du pouvoir de l'administration sur cette zone considérée comme nomade. Aussi, par cet héritage de l'administration coloniale non territorialisée, Tabelot n'avait aucun statut particulier. Le village dépendait aussi de la sous-préfecture de Tchirozérine (*Tshighezeren*) pour ce qui concerne les services de l'Etat. Aujourd'hui, Tabelot est donc devenu un territoire assez vaste puisque les limites de la commune englobent d'autres villages sis dans de nombreuses vallées et sur le mont Bagzan<sup>461</sup>. Tabelot désigne ainsi le territoire de la commune et les documents officiels indiquent « Tabelot-centre » pour désigner le village éponyme. Cette commune rurale fait partie du département de Tchirozérine, lui-même compris dans la région d'Agadez.

Cela pourrait être suffisant pour caractériser et localiser ce village. Néanmoins, assurons-nous que ce vocable désigne un lieu déterminé, une catégorie géographique univoque. Car son acception administrative est récente. Selon un autre point de vue, Tabelot peut s'apparenter à une sorte d'imbroglio géographique. Ce n'est pas un personnage géographique aisément identifiable<sup>462</sup>. Les lieux que ce vocable désigne sont en effet multiples et ambigus.

Avant d'être érigé en commune et avant même que se construisent les premiers jardins et les premières maisons en dur, Tabelot ou plutôt le toponyme existait déjà. Etymologiquement, ce vocable désigne une remontée près de la surface de la nappe d'infiltration des kouris<sup>463</sup> d'où l'eau s'écoule parfois en saison des pluies mais surtout qui sourd même en saison sèche lorsqu'on y creuse un puisard. Les Kel Ewey, qui se plaisent souvent à expliquer l'étymologie par une onomatopée, disent également que ce vocable reproduit le bruit de l'eau qui sourd. Il existe d'autres toponymes avec cette même racine<sup>464</sup> comme le puits d'Ibel en bordure du Ténééré. Tabelot était donc un toponyme bien connu des caravaniers et dont le nom indique qu'on peut recueillir de l'eau aisément, en surface (*tégéger* de saison

---

<sup>461</sup> La commune de Tabelot comprend trois vallées principales, Abardagh, Tabelot et Afassas, ainsi que le mont Bagzan, qui constituent officiellement les quatre zones de la commune (*Plan de développement communal 2006-2009*). Il faut y ajouter les vallées d'Unwajjud, Enfug, Tamannit, etc. entre les communes rurales de Dabaga et Aderbissinat à l'ouest, Timia au nord, Fachi à l'est, Tanout et Tasker au sud. Les limites n'ont toujours pas été précisément définies. De nombreux conflits, plus ou moins latents et sur lesquels nous reviendrons, apparaissent au sujet de la délimitation des frontières communales.

<sup>462</sup> Si Tabelot était un individu géographique, il serait féminin. La désinence en « t », en début ou à la fin d'un nom, est la marque du féminin en *temajeq*.

<sup>463</sup> Terme hawsa, devenu générique et qui désigne tout cours d'eau temporaire (oued).

<sup>464</sup> Le verbe *balat* signifie « recueillir en son intérieur par écoulement le long de ses parois » pour un puits, un trou, un récipient, etc. (K. Prasse, 2003) et correspond bien au français « sourdre » dans le cas d'une source ou d'un puisard.

des pluies<sup>465</sup>) ou à faible profondeur, en creusant un petit puisard temporaire (*éres n Tabellot*) dans le lit mineur du kori. Aujourd'hui encore, la portion du kori peu éloignée de ces points d'eau potentiels, en amont et en aval, porte le nom de Tabelot (*agoras n Tabellot*). Mais il s'agit aussi de la dénomination d'un affluent qui se jette dans cette portion du kori dénommée par ce toponyme et donc en situation de confluence. Il y a ici un risque fort de confusion entre le kori principal et son affluent : tout dépend donc du contexte d'énonciation, même si parfois, on utilise plutôt l'expression de *tagorast n Tabelot*<sup>466</sup> pour désigner l'affluent et on réserve le terme d'*agoras* au kori principal.

Autre difficulté, le village même de Tabelot a été bâti à la confluence du kori avec un autre affluent, nommé celui-là Akréreb. En un sens strict, le village s'appelle donc Akréreb, et devrait s'appeler ainsi sur les cartes. Dans les cartes de l'époque coloniale et jusqu'à celles d'aujourd'hui, le village a bien été nommé Akréreb ; Tabelot au sens strict (c'est-à-dire *Imi n Tabelot*) figurant comme un puits mais avec, à tort, une école<sup>467</sup>. Sur les cartes officielles, tout se passe donc comme s'il existait deux villages Akréreb et Tabelot, ce qui conduit même à croire en l'existence d'une école à *Imi n Tabelot* ou même de deux écoles différentes<sup>468</sup> ! Cette confusion se perpétue aujourd'hui encore entre Akréreb et Tabelot.

Résumons : Tabelot est à l'origine un toponyme, qualifiant un lieu où il est facile de trouver de l'eau dans le lit d'un kori en creusant des puisards temporaires. Il désigne aussi toute une portion correspondante de ce kori, laquelle est en situation de confluence (*Imi n Tabelot*). Cet affluent a pris également le nom de Tabelot, les deux kori étant éponymes<sup>469</sup>. Ce nom a fini par désigner aussi un village proche, la vallée entière et aujourd'hui un territoire communal. Tabelot est un toponyme, un lieu-dit, un établissement « villageois », une vallée,

---

<sup>465</sup> Les Kel Ewey emploient ce terme pour désigner un ruissellement de surface sur une petite portion du kori, lié à une remontée localisée du niveau de la nappe d'inféro-flux.

<sup>466</sup> *Tagorast*, diminutif féminin, signifie littéralement « petit *agoras* ». Nous verrons plus loin le vocabulaire géographique Kel Ewey.

<sup>467</sup> Voir la carte la plus précise à disposition du public (au 1 : 200 000) et qui date de 1973, distribuée par IGN-France.

<sup>468</sup> Voir la carte touristique du « *Massif de l'Air* » distribuée par l'IGN-France et de la direction de la topographie-Niger au 1 : 500 000 de 1991 où sont figurés deux villages, deux écoles et deux dispensaires. La carte générale du Niger au 1 : 2 000 000 (IGN et IGNN) possède également les deux prétendus villages. Cela sans parler des problèmes de retranscription de la temajej : dans les cartes ou dans la littérature, les noms de lieux sont quasiment tous fautifs, ne respectant pas ni la prononciation locale, ni l'alphabet international. Pour les noms de communes, j'ai choisi d'appliquer l'orthographe officielle. Mais pour les villages, puits, montagnes, j'ai essayé de retranscrire leur nom en respectant le plus fidèlement possible la takeleweyt. Il faudrait par exemple écrire *Tabellot* plutôt que Tabelot (comme le fait E. Bernus), *Iferwan* et non pas Iférouane, *Tshimya* ou même *Tymya* plutôt que Timia, *Debaga* à la place de Dabaga, *Bagezan* ou *Bazegan* (en français, le mont Bagzan, au singulier), etc.

<sup>469</sup> Selon la pratique de nomination des lieux chez les Touaregs, les affluents servent à désigner une portion du cours du kori principal, ce dernier donnant le nom à tout établissement humain (aussi bien un puits, qu'un campement ou un village) situé sur ses rives.

un territoire communal et tout se passe donc comme si la distinction entre le lieu et la région n'existait pas. Tabelot, toponyme comme tant d'autres, a réussi en tant que haut-lieu à s'étendre et à s'appliquer à d'autres lieux et à des aires. Un même nom peut signifier des réalités géographiques de natures et d'échelles bien différentes.

Tabelot a fini par se substituer à celui d'Akréreb, bien que le village soit situé à plus de quatre kilomètres au nord de la confluence d'Imi n Tabelot (la « bouche » de Tabelot). Il a aussi éclipsé d'autres noms qui s'appliquaient autrefois à l'intégralité de la vallée de Tabelot (Unan et Barghot). Voyons comment Tabelot s'est imposé comme haut-lieu.

## 2.2. *L'invention de Tabelot*

Si Tabelot était un individu géographique, sa personnalité serait multiple. Tabelot aurait très bien pu s'appeler Unan, Barghot, Tékaréft ou Takawat.

Barth (avec Richardson et Overweg) a été le premier européen à traverser l'Aïr en 1850. Après son séjour à Tin Telloust, résidence du chef des Kel Ewey Ennur, il a parcouru la vallée qui porte actuellement le nom de Tabelot. Sans villages habités<sup>470</sup>, elle était alors couverte d'une forêt-galerie de palmiers-doums relativement dense, lui rappelant la vallée du Haut-Nil qu'il a connu lors d'un précédent voyage en Nubie. Le nom de Tabelot n'est pas mentionné dans sa relation de voyage. Il appelle cette vallée « *Bargot* » (Barghot), du nom d'un puits situé bien en aval. Cela révèle qu'à son passage, Barghot était sans doute le lieu le plus important de la vallée. Barghot a été et reste un puits incontournable, le dernier de l'Aïr sur un des itinéraires de la caravane qui relie l'Aïr à Fachi (Agram) et à Bilma (Kawar) en traversant le Ténéré. C'est aussi aujourd'hui le lieu où l'on trouve les derniers jardins en aval de la vallée. Le puits de Barghot a donc donné son nom à la vallée au moins du milieu du XIXe siècle jusqu'au milieu du XXe siècle<sup>471</sup>.

Barth et plus tard von Bary ont donné un autre toponyme, celui de « *Unan* », sans plus de précisions. Ce terme est le pluriel d'*anu*, signifiant « puits ». Il s'agit très probablement de l'ancien nom du site de Téléwes, village aujourd'hui à cinq kilomètres au nord de Tabelot, où

---

<sup>470</sup> Il note toutefois la présence d'un « hameau » près de l'actuel Téléwes et, sur son itinéraire, le nom du gros village de « *Tafassaz* » qu'il n'a pas visité. Il s'interroge sur les nombreux villages ruinés qu'il rencontre sur sa route, dont le nombre est incomparablement plus élevé que ceux qui sont peuplés. Barth conclut à une décadence, comme le feront après lui Rodd, 1922 ou A. Adamou, 1979.

<sup>471</sup> Les administrateurs coloniaux des années 50 ainsi que J. Bisson (1964) dans sa mission de 1961, évoquent encore la « *vallée du Beurkot* » alors même que le village de Tabelot existe.

se situaient des anciens puits. La carte de Rodd en 1922 indique encore ce nom pour désigner le kori entre le village de « *Teloas* » (Télewes) et le puits de « *Tadera* » (Tadara) au pied du mont Bagzan. Le toponyme Unan n'a pas disparu avec la création du centre de culture de Télewes<sup>472</sup> puisqu'il existe aujourd'hui encore un lieu-dit Tshunan (« les petits puits »), mais il a perdu de son importance. « *Tabello* » est mentionné en tant que puits sur la carte de Rodd. En 1922, seuls Télewes, Tebirnit (un des centres de culture principaux de la vallée d' Afassas), Tewar et Tokedé (au nord d' Abardagh) sont considérés par lui comme des villages. C'est en effet ici que les premiers jardins ont été créés (avec ceux encore plus anciens du mont Bagzan).

Avant ces premiers centres de culture, la tradition orale et la description de Barth nous apprennent que la vallée de Tabelot était parcourue par la tribu des Kel Tarnawan (la partie amont) et des Igadmawan (la partie aval). Chaque tribu Kel Ewey possédait en effet un terrain de parcours assez nettement identifié, avec chacune un droit d'usage prioritaire sur les ressources pastorales. De même, l'accès aux puits était restreint. Cela valait surtout en saison sèche, période d'atomisation maximale des campements en petites unités repliées autour des rares points d'eau et sous les grands arbres des koris<sup>473</sup>. La vie pastorale Kel Ewey était ordonnée selon une classique double morphologie saisonnière. A la saison des pluies (l'hivernage), les campements se regroupaient et s'éloignaient des lits des koris et des puits pour profiter des pâturages annuels. Tabelot était donc un simple *éres* du terrain de parcours des Kel Tarnawan et/ou des Igadmawan. De réputation guerrière, ces tribus (*tawshit*), se tenaient à l'écart des premiers jardins déjà mentionnés au début de la colonisation française. Rien n'indiquait donc que Tabelot soit amené à devenir le lieu central du sud-est de l'Aïr.

Ce sont en effet les militaires français qui l'ont érigé en lieu central. Pourtant, ils choisirent Télewes comme lieu de séjour pour leur « carré » militaire lors du rassemblement des caravanes, sans doute pour encourager et veiller sur la petite palmeraie et les quelques jardins qui y été situés dans les années 1920. La mission des militaires de ce qui n'était qu'un poste temporaire était avant tout de protéger la région des incursions de rezzous toubous et d'organiser et d'escorter la caravane alors bi-annuelle de Bilma<sup>474</sup>. Tabelot, dans ce nouveau

---

<sup>472</sup> Ce terme désigne significativement les feuilles d'oignons en temajeq.

<sup>473</sup> Pour l'ombre et surtout pour les feuilles et les fruits, une des seules ressources pour le bétail encore disponibles à cette période.

<sup>474</sup> Ce petit poste aurait été fondé en 1930 selon J. Bisson (1964). Le poste d'Iferwan a été créé en 1921 tandis que celui d'Aberssinat a été créé en 1917 pour la soumission des tribus et le retour de l'ordre colonial, mais fut supprimé par la suite. Même si nous n'avons pas retrouvé la mention de la date exacte, il y a tout lieu de croire que le « poste » de Télewes fut fondé au début des années 20, mais les militaires ont du très vite l'abandonner. Ce n'était sans doute pas un véritable poste, puisqu'il n'y a aucune trace matérielle. Il fallait pour les militaires

dispositif de contrôle colonial, fut choisi comme lieu de rassemblement de la caravane des Kel Ewey. Il offrait les deux conditions indispensables : de l'eau facilement et abondamment disponible ainsi que des pâturages camelins. L'endroit appelé aujourd'hui *Tékareft*<sup>475</sup>, abritait en effet une forêt-galerie assez dense, qui ravit Barth, à proximité des puisards d'Imi n Tabelot. Tabelot devint alors un haut-lieu, avant même l'existence d'un village éponyme. Et en effet le nom de Tabelot est mentionné pour la première fois par le lieutenant Jean (1909) et le cliché photographique de M. Abadie (figure 19) nous permet de découvrir des goumiers abreuvant leurs montures<sup>476</sup> aux puisards de Tabelot (1924 ?<sup>477</sup>), avant l'existence des jardins et du village.



Photographie 4 : Abreuvement des chameaux par des goumiers à l'éres (puisard) de Tabelot (Abadie, 1927)

français « pacifier » l'Air et la protéger sur son côté oriental contre les incursions des Toubous, dont les rezzous empêchaient le repeuplement après la ruine de 1916-1918. Les militaires ont préféré armer pour un temps les Kel Ewey, en qui ils avaient confiance (ils ont été peu nombreux à suivre Kawsan), pour qu'ils se protègent eux-mêmes des Toubous. L'armée française se bornait à rassembler la caravane entre l'actuel Tabelot et Barghot et à l'escorter à partir de 1908.

<sup>475</sup> Nom d'un quartier au sud de Tabelot, *tékareft* est un terme générique en temajeq qui désigne toute caravane.

<sup>476</sup> On discerne aussi à l'arrière-plan deux Touaregs tirant chacun un cheval noir.

<sup>477</sup> M. Abadie (1927) nous dit qu'en 1924 7000 chameaux ont pu être abreuvés en une journée en creusant une vingtaine de puisards (*éres*).

Enfin, il faut aussi évoquer l'existence d'un ancien village, Takawat. Aujourd'hui en ruine, il l'était aussi à l'époque de Barth (qui l'a remarqué en passant) ; Rodd en a étudié ses « maisons » de pierres, différentes de celles construites aujourd'hui<sup>478</sup>. Il est situé sur la rive opposée de Tékaréft et constitue aujourd'hui un petit quartier éponyme, appendice du village de Tabelot. Cette portion de vallée a donc déjà été le site d'un établissement apparemment sédentaire, antérieur à celui des Kel Ewey. Mais ni Takawat, ni même Unan, Tékaréft ou Akaréreb donnèrent leur nom au village. En somme, Tabelot témoigne de l'imposition de la sémantique géographique du pouvoir colonial. Tabelot est en partie une invention coloniale. Les administrateurs coloniaux français attribuèrent le nom qu'ils connaissaient (celui du lieu de rassemblement autour de ce point d'eau) au village qui s'est créé plus tard, de façon autonome, et à quelques kilomètres du site originel lié au trafic caravanier.

A travers cette brève synthèse historique du lieu nommé Tabelot, il s'avère que le nom même de Tabelot ne s'est pas appliqué d'emblée à l'apparition d'une nouvelle catégorie géographique réductible à un village. Le nom même de Tabelot, s'est imposé en externe. Il n'en reste pas moins qu'aujourd'hui encore, le nom de Tabelot n'est pas univoque et ne se restreint pas à la catégorie attendue, celle du « village ». Voyons maintenant la fondation non plus du toponyme seul mais du village en lui-même.

### *2.3. La fondation du village de Tabelot*

Tabelot n'est qu'en partie seulement une invention coloniale, puisque la création du village est l'aboutissement d'une dynamique endogène propre aux Kel Ewey et sur l'initiative de quelques hommes restés illustres dans la mémoire collective. Si Tabelot était un personnage géographique, elle serait en grande partie née d'un homme, Musa ag Hamid ; appelé surtout Malam Musa (et Musa Abatol, du nom de son lieu de naissance près de cette mosquée non loin d'Awdéras). Musa est considéré aujourd'hui comme un saint (*sheikh*) par les Kel Ewey. Il est le rénovateur d'une *tariqa* (« voie », confrérie soufie) et d'un *wird* (rituel), la Khalwattiya, initiés au XVI<sup>e</sup> siècle par Sidi Mahmud Al-Baghdadi<sup>479</sup>, réputé

---

<sup>478</sup> Nous reviendrons sur son origine et les conditions de sa disparition. Les ruines subsistent encore et J.-P. Roset (1995) les a datées récemment du XIV<sup>e</sup> siècle. Takawat est le diminutif féminin d'Akawa, espèce de liane parasite de certains grands arbres des kori de l'Air, et désigne aussi la floraison jaune et odorante de certaines espèces d'acacias (*Tamat* notamment).

<sup>479</sup> Lorsque Sidi Makhmud est arrivé depuis Bagdad, l'Islam était déjà implanté en Ayer (mosquée de Téfis notamment édifiée par l'*Esheikh* Mohammed de Fez). Sidi Makhmud aurait passé trente ans dans l'Ayer.



aujourd'hui encore comme étant le personnage religieux le plus important de l'histoire de l'Air (voir J.-L. Triaud, 1983 et Norris, 1990).

Musa est le fondateur du village de Tabelot. Des doutes subsistent quant à la date précise de la création du village et de son installation. Mes interlocuteurs la situe entre 1925 (date du premier jardin) et 1935 : 1927 selon le PDC<sup>480</sup>, 1930 selon J. Bisson (1964), 1932 selon A. Bourgeot (2003), 1935-1937 selon Triaud (1983) d'après un des fils de Malam Musa, etc. L'acte fondateur a été le fonçage du puits d'Akréreb et surtout la reconstruction de la mosquée en 1937<sup>481</sup>. Malam Musa s'occupa d'une école coranique, fit défricher et exploiter les premiers jardins<sup>482</sup>. Le choix du site de Tabelot s'est imposé pour de multiples raisons. Région vidée de sa population, elle bénéficiait depuis peu de la protection des français. La vallée était à défricher, mais disposait de rives cultivables et de bonnes ressources en eau disponible toute l'année. Le problème majeur a été l'acceptation des Kel Tarnawan et des Igadmawan qui nomadisait dans la vallée. Par son charisme et son savoir religieux ainsi que par l'exemple réussi de reconversion économique centrée sur le jardinage, il sut attirer autour de lui quelques familles Kel Ewey, de différentes tribus : des Kel Fares, Kel Tafidet, Igermadan considérés comme nobles ; mais aussi des *ighawélan* Kel Selufyet qui travaillèrent dans les jardins et obtinrent eux-aussi des terres. Des forgerons s'établirent aussi. On fit appel aussi à des travailleurs saisonniers, Kanouris du Kawar et Hawsas : la réticence au travail de la terre mit quelques dizaines d'années avant d'être outrepassée.

De simple zaouïa, Tabelot prit corps progressivement et finit par devenir un véritable village. Dans les premiers temps, bon nombre de nomades des alentours ne faisaient que passer le mois de ramadan à Tabelot auprès de Musa et s'en retournaient ensuite dans leurs campements mobiles. D'autres s'installèrent tout en maintenant une vie nomade. Les Kel Fares notamment restèrent éleveurs et caravaniers tout en ayant des habitations fixes à Tabelot. Ils s'établirent d'ailleurs volontairement en retrait en s'implantant en rive gauche du kori d'Akréreb. Ceux qui se sont installés par la suite, en faible nombre et essentiellement à l'occasion de mariages, ont été des membres des familles ou des alliés des cinq familles évoquées par J. Bisson (1964). Il est certain que la dynamique démographique a été beaucoup

---

Introduisant la Khalwattiya, il a construit les mosquée d'Agallal, Agalanga, Abatol, Tshighezerin avant de se faire assassiner par les Ibelkorayan (ce qui provoqua leur départ de l'Air). Les Kel Ewey suivirent Sidi Makhmud et font vivre à travers des pèlerinages annuels la voie qu'il a tracée.

<sup>480</sup> Le Plan de Développement Communal de Tabelot (2006-2009), datant de 2005, dont nous aurons l'occasion de reparler.

<sup>481</sup> En 1937 selon Brouin (1941), Gaubert (?), Nicolas (1950) et J. Bisson (1964), à partir des restes de l'ancienne mosquée Itéseyan de Takawat.

plus soutenue qu'en milieu nomade. Même s'il est impossible d'avancer des chiffres en la matière, nos observations et les dires des Touaregs, nous permettent de constater que le nombre d'enfants est généralement beaucoup plus élevé dans les villages qu'en milieu nomade. On a en effet besoin de plus d'enfants pour les faire travailler dans les jardins, les envoyer à l'école coranique et à l'école « des blancs ». De plus, les marabouts ont diffusé la pratique de la polygamie, qui était rare autrefois et réservée aux personnages illustres et riches (comme Belkho). La polygamie demeure toujours beaucoup plus rare en milieu nomade.

Malam Musa a attiré aussi l'attention de l'administration coloniale qui le soutint, tout en le surveillant de près (J.-L. Triaud, 1983). En 1941, Brouin note l'existence à Akéréb d'« *une trentaine de jardins, 1000 dattiers dont 200 reproduisent, 12 figuiers, 1 papayer, 1 abricotier avec une quinzaine de fruits* ». Les jardins produisent du blé, de l'orge, des tomates, du tabac, du piment et des oignons<sup>483</sup>. Pour preuve des bons rapports entre Musa et l'administration coloniale, une école dite nomade fut créée en 1947<sup>484</sup> ; peu de temps après un dispensaire fut construit en 1952 (à tort 1949 selon le PDC). Depuis les années 30, les jardins de Tabelot se sont multipliés. En 1961, selon J. Bisson (1964), les palmiers producteurs sont au nombre de 2000, sans compter les 3000 futurs producteurs. Il ajoute la culture de maïs, de pomme de terre et de henné à celles précédemment évoquées<sup>485</sup>.

Malam Musa a fini par quitter Tabelot en 1953 pour fonder un nouveau centre de culture plus à l'ouest, Egandawel. Il y mourut en 1959. Avant son départ, il fit appel à un marabout d'Agallal, Aliman, pour le remplacer dans la direction de la prière et de l'école coranique. L'imam actuel de Tabelot, Aghali, est le fils de ce dernier.

Mis à part la multiplication des parcelles et l'accroissement du nombre de villages dans la vallée<sup>486</sup>, le village n'a connu que peu de changements dans les années 50 et 60. Les

---

<sup>482</sup> A noter que Musa, avant de s'installer à Tabelot, s'arrêta quelque temps à Tewar, où il put sans doute se familiariser avec les techniques culturales.

<sup>483</sup> Les pommes de terre auraient été introduites par le commandant de cercle d'Agadez en 1934.

<sup>484</sup> Malam Musa y a envoyé ses propres enfants pour montrer l'exemple. Il obtint que le Coran y soit enseigné. La plupart de ces écoles n'étaient pas mobiles mais étaient sensées accueillir des enfants nomades. Ils y étaient nourris et logés. C'est l'instituteur, un français, qui a dû se faire nomade, puisqu'il se déplaçait en chameau depuis Agadez. L'école d'Abardagh ne date que de 1965. Aujourd'hui de nombreux villages ont leur école (même à Bagzan on en trouve deux), tandis que Timia et Tabelot possède un collège depuis peu.

<sup>485</sup> Bernus a donné de façon plus complète les données issues du rapport de Delage, ingénieur des Travaux des eaux et forêts du cercle d'Agadez : la vallée de Barghot-Tabelot compterait en 1958 plus de 27 000 palmiers, dont 17 900 producteurs et futurs producteurs ; presque autant que Timia (30 000) et légèrement plus que la vallée du Telwa (Bernus, 1970).

<sup>486</sup> Il a été dénombré 50 jardins en 1975 (A. Morel, 1976), 240 pour la vallée entière et 330 avec celle d'Afassas. En 1980, la CWS a compté une soixantaine de jardins à Tabelot et environ 475 (plus 150 abandonnés) pour les vallées de Tabelot, d'Abardagh et d'Afassas réunies (Baker M., Bliss S. et Anders G. (1980). La même année, il leur a été attribué une population de 6000 à 7000 habitants. En 1984, Mahamane estime à 3000 le nombre d'habitants du mont Bagzan. Ce qui ferait une population d'environ 10 000 personnes pour l'actuelle commune

années 70 et 80 ont été beaucoup plus difficiles car marquées par les sécheresses. Tabelot a bénéficié à cette période de l'intervention de l'ONG américaine Church World Service. C'est aussi à cette période que l'Etat a mis en place un service de l'élevage, de l'agriculture et des eaux et forêts. De même, l'Anastafidet dépêcha rapidement son frère à Tabelot pour faire valoir son droit coutumier. Peu énergique, dédaigné par une partie de la population<sup>487</sup>, ce dernier a fini par quitter Tabelot avec la rébellion et c'est un « *chef de village autoproclamé* »<sup>488</sup> qui s'est depuis substitué à son autorité. L'action de cette ONG en faveur du jardinage a contribué encore plus à l'extension des parcelles et à la reconversion des pasteurs-caravaniers, autrefois réticents au jardinage. Mais l'Air a vécu une plus grave crise encore, dans les années 80, avec une deuxième grande sécheresse. L'exil en Libye et en Algérie d'une importante partie de la jeunesse en témoigne. Cette crise a conduit à la rébellion du début des années 90 (1990-1997). Les Kel Ewey prirent part de façon significative à la rébellion après la disparition du leader charismatique Mano ag Dayak. Ils ont constitué un front spécifique aux Kel Ewey pour voir leurs intérêts défendus lors des négociations (1995-1997 avec la création du MUR, Mouvement Uni Révolutionnaire).

Si Tabelot était un individu géographique, il aurait connu une courte mais intense phase de croissance de dix années entre les deux rébellions (1990-1997 et 2007- ?). Le jardinage irrigué, associé au pastoralisme et à la caravane (A. Bourgeot, 1994), assura une relative stabilité et aisance aux Kel Ewey jusqu'aux crises des années 70-80-90, liées aux deux grandes sécheresses (troupeaux décimés, activité caravanière interrompue, tarissement des puits pastoraux et maraîchers, etc. voir G. Spittler, 1993). Malgré tout, c'est l'agriculture qui en ressortit rehaussée. De nombreux pasteurs ayant perdu leur cheptel se sont reconvertis à la hâte au jardinage pour survivre. Cette deuxième sécheresse a marqué la fin des réticences vis-à-vis du travail de la terre. Certains retournèrent ensuite au pastoralisme mais beaucoup d'autres continuèrent l'activité agricole en abandonnant progressivement la caravane. Le jardinage au contraire de la caravane est devenu de plus en plus rentable avec l'essor des cultures commerciales de la pomme de terre, ail, piment et surtout de l'oignon, etc. L'essor

---

de Tabelot en 1980. Elle en compterait aujourd'hui environ 34 000 (PDC), soit plus du triple de la population de la zone de Tabelot. Tous ces chiffres sont bien sur à considérer comme très approximatifs.

<sup>487</sup> Notamment des Kel Agallal qui sont placés officiellement sous l'autorité traditionnelle du Sultan et non pas de l'Anastafidet.

<sup>488</sup> Selon l'expression d'A. Bourgeot (2001). C'est en tant que représentant de certains chefs de tribu ne parlant pas français et vivant loin de Tabelot, qu'il a pu s'imposer comme intermédiaire entre les projets, les agents des services de l'Etat et les touristes. Cet état de fait a fini par être reconnu tacitement par la population, même si certains notables du village l'ont contesté.

urbain, de l'activité minière (uranium et charbon) et de l'activité touristique (E. Grégoire, 1999) entamé dès la fin des années 80 mais gelé par la première rébellion contre l'Etat nigérien, a marqué la période de 1997 à 2007. L'action des ONG et des programmes de coopération a été déterminante. Cette courte période de relative prospérité a marqué le glas de l'activité caravanière dans le village de Tabelot. La création du marché, la construction d'un collège et l'érection en commune ont fait aujourd'hui de Tabelot si ce n'est une petite ville, du moins un gros village comprenant les fonctions de cette nature (il ne manque plus que l'arrivée de la route goudronnée, impatientement attendue pour l'écoulement des productions agricoles).



Photographie 5 : vue panoramique du village de Bagzan n Amas (août 2004)

## *B- La sédentarisation Kel Ewey : de la tente à la maison et du campement au village ?*

Tabelot a subi d'importantes transformations morphologiques et fonctionnelles. Malgré son ambiguïté sémantique, Tabelot désigne avant tout l'apparition d'une réalité relativement nouvelle. Voyons dès à présent si ce processus de sédentarisation, vieux de plus de quatre vingts ans dans le cas de Tabelot, a bel et bien conduit à la création de villages, c'est-à-dire d'un habitat aggloméré composé de maisons fixes et en dur, formant une communauté rurale ayant « *une vie propre* »<sup>489</sup>. Un village si l'on s'en tient à une définition stricte est donc nettement différencié sur le plan spatial mais aussi sur le plan social par rapport à des unités du même type.

### *1- Les spécificités nomades du mode de résidence villageois*

Où commence et où finit Tabelot ? Il est impossible de le dire précisément, même pour les « tabelotiens » eux-mêmes. Il en est de même pour tous les villages de l'Air. Ce qui est considéré comme un village est plutôt une agglomération très relative, en ordre lâche, d'habitats divers qui s'égrainent sur les rives des koris. Les villages sont, pour ainsi dire, atomisés en différents quartiers ou hameaux, eux même très peu denses. Une distance appréciable est laissée entre les « concessions », unité résidentielle de base en milieu villageois<sup>490</sup>. Il existe évidemment des solutions de continuité de l'espace bâti dans la vallée.

---

<sup>489</sup> Selon la définition classique donnée par le *Petit Robert* (2004).

<sup>490</sup> Chez les Kel Ewey, il s'agit d'un enclos résidentiel, renfermant les différentes habitations d'une famille restreinte. Les concessions sont analysées en détail dans le chapitre qui suit. Ce nom de « concession », passé dans le langage courant, est trompeur. Même si cet espace est délimité et, pourrait-on dire, privatisé, aucun titre foncier n'est nécessaire avant sa construction dans les villages, contrairement aux usages urbains actuels.

Elles définissent les limites des « villages », eux-mêmes composés de plusieurs « quartiers » assez distants les uns des autres, à tel point qu'ils sont parfois qualifiés en français de « hameaux ». Quartiers, hameaux et villages portent tous un nom spécifique mais leurs limites sont difficilement identifiables avec précision.

Un village est composé de plusieurs quartiers mais ceux-ci se distinguent mal de « hameaux », trop petits pour être considérés comme des villages et trop loin pour faire partie du village. Selon les circonstances, un hameau peut être considéré, soit comme autonome, soit comme un quartier périphérique isolé rattaché à un village. Souvent ce rattachement est incertain et il peut être considéré comme un petit village. D'autres fois ce rattachement est multiple. A titre d'exemple, le hameau de Tshelwen Garan entre Tabelot et Téléwes est considéré comme relevant tantôt de l'un, tantôt de l'autre village. Tout dépend du contexte invoqué ; s'il est considéré les liens familiaux ou amicaux, l'affiliation à la mosquée, les activités commerciales, l'adhésion aux coopératives agricoles, l'organisation communautaire exigée par les projets de développement, etc. Par ailleurs un hameau, en grossissant, peut très bien devenir un village. Cela est fréquent. Le cas inverse aussi : un hameau se faisant happer par l'extension d'un village sera considéré comme un quartier. Il y a ni coupures spatiales nettes, ni catégories « urbaines » distinctes. Quartiers, hameaux, villages, ne sont pas des établissements sédentaires clairement différenciés et il n'existe pas ou peu de relation hiérarchique entre eux.

Ils ne sont d'ailleurs pas fixés dans le langage. Face à des catégories spatiales inédites, les Kel Ewey utilisent souvent les termes français ou hawsas car leurs équivalents *temajeq* ne sont pas proprement « urbains ». Les termes *temajeq* qui désignent les nouveaux types d'établissements sédentaires s'appliquent au préalable à des catégories géographiques liées à des réalités nomades. Un seul terme, *aghrem* peut signifier les établissements sédentaires. Il désigne les gros villages avec des « maisons » fixes et en dur (*banco*). Il est réservé de fait aux villes (Agadez, etc.), aux centres de culture (Timia, Tabelot, etc.) ou aux oasis (Bilma, etc.). Il ne désigne donc pas toutes les réalités villageoises, celles sans jardins et sans concessions en *banco* ou les « hameaux » par exemple. D'ailleurs il n'y a pas de terme pour qualifier un « hameau », employé par l'administration et ceux qui parlent français. Le quartier est appelé *tagadameyt* en *temajeq*. Il désigne la « rive », le bord des *koris*. Mais à partir de quel nombre d'habitations doit-on considérer qu'il s'agit d'un quartier ? Par exemple Takawat à Tabelot n'est pas toujours considéré comme un quartier, mais finira peut-être par le devenir en se développant. Lorsque les quartiers ne portent pas le nom d'un toponyme quelconque, comme Takawat, ils s'appellent « *tagadameyt tan ataram* », « *tan ennig* », « *tan aghil* » ou « *tan*

*tézelgeyt* » (selon le point cardinal à l'ouest, l'est, le sud, le nord). Parfois, pour éviter les confusions, on qualifiera le quartier selon le lignage principal (*tagadameyt tan Kel Fares*, etc.) ou la catégorie sociale (*tagadameyt tan inadan*, *tan ighawélan*, *tan imajeghan*, *tan inesleman*, etc.) qui l'habite ; parfois enfin selon la présence d'un équipement particulier, comme un puits (*Gumus n anu*), une école (*Azzel n lakol*, etc.), une mosquée, un dispensaire, etc. Un quartier peut avoir ainsi plusieurs appellations. Si le quartier se situe assez loin du bord du kori, alors d'autres termes géographiques sont mis en avant, *édawdaw*, *tédawdawt* et *tudu* pour une butte, *édikil* ou *tédikilt* pour une haute-plaine, *étaghas* (terrain plat et dur), *étakas* (bas-fond), *daw* (« sous »), *éder* (« fond »), *imi* (« bouche », c'est-à-dire le confluent), *ankom* (lieu couvert d'une végétation relativement touffue et notamment de plantes grimpantes éponymes), etc. : autant de substantifs qui précèdent un qualificatif à la base des toponymes. Les noms des quartiers sont en fait désignés de la même façon que les lieux de campements, de pâturages, etc. Ils ne sont que d'anciens toponymes qui leur préexistaient. C'est lorsque le besoin se fait sentir d'en créer un nouveau qu'apparaît alors la qualification par l'orientation de la rive ou de la qualité de ses habitants (*tagadameyt...*). C'est donc seulement pour les gros villages, composés de plusieurs quartiers, que se ressent la nécessité de créer des appellations nouvelles (comme pour Tabelot, Tassessat, Abardagh, etc.). A travers la seule toponymie, il est impossible de savoir si l'on a affaire à un village, un hameau, un quartier, un campement, un lieu-dit quelconque.

Il existe un type de toponymes particulier, celui qui indique les puits. Ils sont aisément identifiables. Ils sont soit repérables par le terme *anu* (puits) ou *tanut* (petit puits)<sup>491</sup>. Mais le plus souvent, la locution *i-n* (celui de, prononcé parfois *e-n* ou *u-n*) ou *tshi-n* (celle de), suffit. Par exemple les puits d' I-n-Dakat, E-n-Fréghaf qui ont donné leur nom aux vallées qui les comprennent. Autres puits, ceux de Tshin-Karadet ou de Tshin-Bazgan. Le nom du puits et de la vallée peut persister après que la vallée soit colonisée par les jardiniers comme à E-n-fug et U-n-Wajjud. De même des villages ont gardé le nom du puits originel comme par exemple ceux de Tshin-Tellust et d'I-n-Gal (In Gall). Mais le plus souvent, le substantif disparaît avec la notoriété prise par ce lieu. Ainsi Barghot suffit et il n'est pas besoin de le précéder d'*anu*. Autre exemple, le village actuel d'Abardagh s'appelait autrefois I-n-Abardagh. A l'usage le qualificatif a pris son autonomie par rapport au substantif, en devenant un nom propre. Mais là encore, aucune différence significative entre l'évolution sémantique des puits de vallées pastorales et des puits devenus centres de culture ou village.



Entrons maintenant dans la structuration interne des villages. Il n'y a évidemment ni plan d'urbanisme ni même, à première vue, une organisation spatiale nettement identifiable et qui présiderait à la fondation et à l'extension des villages (photographie 4, p. 371). La distribution des concessions n'obéit pas à une quelconque règle d'orientation. Nous verrons que c'est seulement au niveau des habitations que l'on peut parler d'orientation. Il n'y a ou il n'y avait aucune centralité : pas de place centrale, d'arbre à palabre, de bâtiment ou d'espace définis de sociabilité publique. Les hommes se retrouvent à la mosquée ou au jardin le jour, dans une concession la nuit. Les femmes se rassemblent selon des liens de parenté ou d'amitié pour piler, aller chercher de l'eau, prendre le repas, etc. Mis à part le puits, il n'y a pas de lieu de rencontres publiques, pour les femmes comme pour les hommes. Plus encore que l'absence de « place publique », l'habitat semble éparpillé et distribué de façon anarchique. Les ruelles font en outre de nombreux coudes à telle point que la circulation même piétonne n'est pas facilitée. Elle n'est en tout cas pas directe. Ce n'est point leur fonction. Les ruelles qui sont appelées en français « couloir » ou en hawsa *rariya*<sup>492</sup> ne sont pas des lieux de déambulation. Pour aller d'une concession à une autre, il est d'usage de contourner le quartier pour prendre la route extérieure (*tareyt*). Les portes d'entrées des concessions ne se donnent pas au regard extérieur depuis la route. Les murs des concessions ont aussi cette fonction de se protéger du regard d'autrui, sans pour autant que cela soit primordial : les clôtures en bois et les murs en banco, parfois relativement bas, n'empêchent pas la vue depuis l'extérieur. Le respect de l'intimité se traduit dans le code de comportement et les itinéraires (choix du parcours) plus que par des limites spatiales (érection de murs et de palissades, de cours intérieures, etc.<sup>493</sup>). Dans les discours de la plupart de mes interlocuteurs, la proximité plus que la fixité semble qualifiée en priorité la vie villageoise par opposition à celle des campements. Cela se traduit spatialement à travers la distance laissée entre les concessions. Rares sont les villages dont les concessions soient véritablement agglomérées. Cela concerne souvent les plus anciens centres de culture et/ou les gros villages en voie d'urbanisation (qui ont vu aussi l'arrivée d'une population extérieure) : Dabaga, Awdéras, Elméki, Tabelot, Timia et Iférouane.

---

<sup>491</sup> Par exemple dans la vallée d'Afassas, les puits pastoraux d'Anu n alkher (le puits de la paix), Anu zegen (le long puits) et de Tanut n butku (le petit puits de la « gourde »), etc.

<sup>492</sup> Il n'existe là encore aucun terme temajeq. Pour cause, le couloir (*rariya*) qualifie toute ruelle entre deux murs de concessions en banco. Ce qui est une réalité assez récente pour les établissements Kel Ewey (sauf pied-à-terre à Agadez, Zinder, Kano, etc.).

<sup>493</sup> A la différence donc de l'architecture des *ksour* et casbahs du Sahara maghrébin.

Ce n'est pas seulement la gêne et les nuisances causées par la « promiscuité » qui exigent l'espacement des concessions. Il existe aussi des raisons plus spécifiquement sociologiques. La logique qui préside à l'implantation des quartiers est en effet d'ordre lignagère. Chaque quartier ou hameau est relativement homogène du point de vue des catégories sociales. Plus encore, ils sont soit composés d'une seule tribu (*tawshit*), soit de deux ou trois tribus unies par des relations d'alliance matrimoniale ou de simple relation de voisinage. Dans les deux cas il s'agit de tribus dont les membres sont issus d'une même catégorie sociale (ou autrement dit de même niveau hiérarchique). Dans les villages Kel Ewey, on rencontre ainsi des quartiers de forgerons, d'aristocrates ou d'affranchis.

Reprenons l'exemple de Tabelot, un peu plus complexe : il existe cinq principaux quartiers, celui des forgerons, des « marabouts » Kel Agellal, des « aristocrates » Kel Fares, des anciens esclaves et affranchis et enfin un quartier plus récent de tribus nobles alliées. Dans le détail, c'est un peu plus complexe. A savoir que les forgerons ne composent pas une tribu autonome mais sont rattachés administrativement à leurs anciens « clients », les Igermadan et surtout les Kel Nugguru. Dans le quartier oriental, il existe aussi une famille élargie de forgerons Ifoghas, attachés au service des Kel Fares et qui ne se marient pas avec les autres forgerons. Des familles Kel Tafidet se trouvent également dans ce quartier, le plus à l'est (les forgerons étant au milieu). Par ailleurs, il est intéressant de constater que le village de Tabelot était, lors de sa fondation, composé d'un seul quartier, situé sur une sorte de presqu'île formée par les koris de Tabelot et d'Akréreb. On l'aperçoit nettement sur la photo aérienne de 1955-1956 et sur le croquis de J. Bisson (1964) datant de 1961 (figure 20). Il s'agit du quartier dit maraboutique où sont implantés la mosquée, l'école et le dispensaire et qui faisait plus ou moins figure de centre du village (il y avait notamment quelques boutiques) avant la création du marché. C'est ici que demeurait la famille de Malam Musa (aujourd'hui à Egandawel) et que vivent encore aujourd'hui les descendants d'Aliman, imam venu d'Agellal. Seuls les Kel Fares, restés caravaniers, ont préféré camper sur l'autre rive en 1961. Mais peu de temps après les Kel Tafidet les ont suivi pour créer le quartier oriental, formé à l'origine de quatre *aghiwan* (ceux de Hamadé, Maghan, Hamidan et Abulkas). Ensuite, les forgerons (famille de Molla venu de Tewar et une autre de Telat) ont été priés de déménager pour s'installer loin du quartier de la mosquée. La raison invoquée tient à ce que le comportement tapageur et dévoyé des forgerons aurait fini par exaspérer les pieux membres

du quartier<sup>494</sup>. Les affranchis (*ighawélan*) s'installèrent aussi à l'écart (Tudu). C'est auprès d'eux que les deux manœuvres hawsas de l'école, mariés à une *téghawelt*, s'établirent dans ce qui est devenu le quartier de l'auto-gare (*Tasha* ou *Tudu n manebre*).

L'évolution de Tabelot peut ainsi être schématisée en trois étapes à partir du schéma initial dressé par J. Bisson (figure 20). Il y eut ensuite la création à l'ouest du quartier des forgerons (Tagadameyt tan ataram ou « quartier Pakistan » pour les jeunes), au sud des affranchis (*ighawélan*) à Tubustu (« Tudu capitale »), à proximité du quartier fondés par deux manœuvres de l'école<sup>495</sup> : Tudu ou Tasha (« auto-gare » et marché aujourd'hui) ou « Tudu central » puis enfin les quartiers nouveaux vers le sud (Takawat, Tékareft et Sabongari). Pour l'organisation actuelle de Tabelot (voir la carte 8).

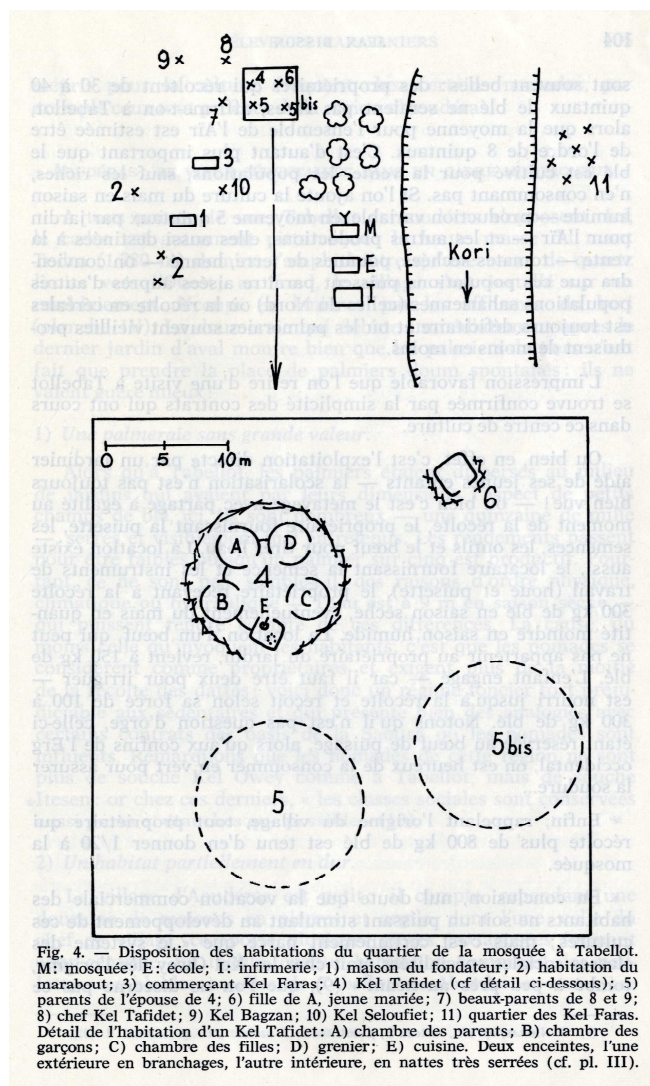


Figure 19 : Plan de Tabelot en 1961 (J. Bisson, 1964).

<sup>494</sup> Dans tous les villages de l'Air, les quartiers de forgerons se situent, sinon à la marge, du moins à une distance appréciable de la mosquée.

<sup>495</sup> tandis que le directeur de l'école, les instituteurs, le « major » et les infirmiers restent au quartier des « marabouts »),

L'apparition de villages chez les Kel Ewey n'a donc pas été synonyme de brassage intense de population. Des alliances ont été contractées mais sur la base de l'origine ethnique<sup>496</sup> et des catégories sociales préexistantes (forgerons, affranchis, « religieux »<sup>497</sup>, nobles). La structure lignagère peut en être modifiée mais elle est fondamentalement pérennisée.

---

<sup>496</sup> Les « étrangers » hawsas, kanouris, djermas, peuls, journaliers ou petits commerçants, sont peu nombreux à être autorisés à s'installer définitivement ou même à ramener leurs éventuelles femmes et leurs enfants. Les plus anciens ont pu se marier avec des affranchies du village. C'est seulement en ville (Arlit, Tchighozérine et Agadez) que certains non touaregs aisés se sont mariés avec des jeunes filles issues de lignages dits autrefois libres (*temajeq* ou *tameghit*).

<sup>497</sup> Il n'y a pas à proprement parler dans l'Aïr de tribu dite maraboutique. Les Kel Agallal, considérés aujourd'hui comme tel, ne l'étaient pas originellement. Ils viennent du village d'Agallal, réputé pour sa mosquée. Ils sont issus de lignages Iteseyen ou Kel Gress, recomposés et alliés aux Kel Ewey (*Indézan*). Ils sont le plus souvent constitués d'anciens esclaves. De même que Malam Musa, bien qu'apparenté avec les Igermadan, n'était pas considéré comme issu d'un lignage noble (Triaud, 1983). Beaucoup de religieux viennent en effet de lignées affranchies (*ighawellan*) qui ont vu dans la religion un moyen de promotion sociale.

## *2- Les processus de création et d'expansion des villages*

L'analyse morphologique ne nous permet pas de définir une typologie des établissements sédentaires Kel Ewey. Les catégories de village, hameau et quartier pourtant formulées par l'administration et reprises par les Touaregs eux-mêmes sont difficilement applicables à la sédentarisation Kel Ewey. Nous avons vu qu'il existe toute une gradation de situations entre les campements, les hameaux et les villages avec leurs quartiers. Pour mieux entrevoir les spécificités nomades des villages Kel Ewey, il convient de mieux apprécier la dynamique de leur création et de leur expansion.

Le site de fondation d'un village est lié à la proximité de jardins et à la présence de l'eau. Il est généralement situé en retrait par rapport au kori et au jardin (de même que les campements de saison des pluies à cause du risque de crue). A l'image de Tabelot, certains villages ont été fondés à proximité de ruines d'implantation sédentaire Iteseyan et Kel Gress (Téwar, Timia, Tabelot, Bagzan, Iférouane, etc.), d'autres ont toujours été habités (Emalwelé et Tassessat, Awdéras, etc.), d'autres enfin, et ce sont les plus nombreux et les plus récents, ont été créés suite à la mise en culture. Différents types de création de centres de culture se présentent. Il peut s'agir d'une part d'une arrivée collective et lointaine et dans ce cas les nouveaux arrivants doivent demander l'autorisation de s'installer. Ce processus qui s'apparente à un front pionnier a touché d'abord la vallée de Telwa avec l'arrivée des Kel Eghazer et s'est diffusé dans tout l'Aïr avec le retour de la sécurité et de la liberté de mouvement (sous le contrôle toutefois de l'administration coloniale qui a vu de bon œil et a encouragé le développement du jardinage irrigué). Mais il est aujourd'hui impossible de coloniser facilement de nouvelles terres pour des « étrangers ». Les nouveaux centres de culture sont essentiellement le fait de « locaux », qui s'installent de façon individuelle ou plutôt familiale près des jardins. Le noyau ainsi créé produira à terme un nouveau quartier ou hameau puis village. Ce sont surtout les jardiniers de villages voisins, à la recherche de nouvelles terres, qui créent de nouveaux établissements. Dans une moindre mesure, il peut s'agir aussi de pasteurs caravaniers qui font paître leur petit bétail sur place et qui ont décidé de mettre en culture des vallées jusqu'alors réservées au pastoralisme. Le passage du campement à la concession en banco est progressif : l'argent de la récolte commercialisée

permettra de payer les maçons et les briques pour la construction d'une concession en banco. Mais il est aujourd'hui difficile de trouver des portions de vallées cultivables avec de l'eau à faible profondeur. Le processus est en cours à Enfug, Tamannit, Nabaro, Tadara, Ajiru, Unwajjud et même Tatagort, etc. Il reste encore des vallées de pasteurs caravaniers refusant toujours toute mise en culture comme Gorset, Enfréghaf, Atekaki wan afella, etc.

D'une concession unique, ces établissements deviennent des hameaux ou des villages pour certains d'entre eux. Une fois ceux-ci créés, s'accomplissent deux dynamiques simultanées d'expansion de ces noyaux villageois : d'une part l'*extension* du village se réalise par la constitution de nouveaux quartiers le long du kori, tandis que, d'autre part, se produit en parallèle une *densification* du tissu de l'habitat.

L'extension est liée à l'installation de nouveaux groupes ou marginalement par des déménagements intra-villageois comme on l'a vu pour les forgerons de Tabelot. Elle ne se réalise donc que sur des fronts pionniers susceptibles d'attirer des individus souhaitant créer un jardin ou dans quelques gros villages ayant déjà acquis certaines fonctions administratives et économiques. Le processus de sédentarisation est souvent étudié dans les cas les plus dramatiques et dont le résultat est l'installation anarchique en périphérie des villes et des villages<sup>498</sup>. Cette sédentarisation est un cas extrême, certes médiatique, mais la plupart du temps provisoire. Hormis les moments de crises liés à des sécheresses ou des conflits armés, cette installation obéit à une logique sociale très ordonnée.

L'installation d'une nouvelle famille dans un village en ou en ville est rare en dehors des relations matrimoniales ou du moins en dehors de la structure familiale. Lorsque toutefois elle se réalise, elle aboutit à la création d'un nouveau quartier d'« étrangers », en périphérie, qui est souvent baptisé *Sabongari* en hawsa (littéralement la « ville nouvelle »<sup>499</sup>) et/ou *Zango*. Ainsi, les Kel Ewey qui se sont implantés depuis quelques années à Agadez, se sont regroupés dans les quartiers périphériques les plus au nord, notamment à Sabongari. A Zinder, le campement provisoire des caravaniers Kel Ewey au temps pré-colonial<sup>500</sup> s'est transformé en hameau séparé de la ville, au nord puis est devenu un véritable quartier urbain aujourd'hui

---

<sup>498</sup> Par exemple les réfugiés maliens dans les villes du Sahara algérien pendant les sécheresses ou la dernière rébellion.

<sup>499</sup> A Tabelot, le quartier Tékaréft est parfois désigné par cette appellation parce qu'il s'agit du dernier quartier à s'être développé, avec l'afflux de populations Kel Ewey voulant se reconvertir dans le jardinage au cours des deux grandes sécheresses (en profitant de l'appui de la CWS). Il s'agit d'un quartier composé de tribus différentes (Igermadan) mais apparentées entre elles et avec celles installées depuis plus longtemps à Tabelot. Il ont pu s'installer à Tabelot, grâce à des stratégies matrimoniales, ce qui n'est pas le cas d'étrangers non Kel Ewey.

très animé. Il est appelé *Zango*. Ce nom hawsa désignait à l'origine (et désigne toujours) les camps des caravaniers touaregs en pays hawsa et donc un lieu de marché temporaire (*essuk*). Il s'applique aujourd'hui à tous les villages peuplés majoritairement de Touaregs qui se sont fixés dans ces zones agro-pastorales.

Si les touaregs évitent au moins dans un premier temps de se mélanger dans les villes où ils s'établissent<sup>501</sup>, ils redoutent eux-mêmes l'arrivée de populations étrangères dans leurs villages. Les « étrangers » (*imagaran*), aussi bien hawsa, kanouris, peuls, et même de rares Touaregs non Kel Ewey<sup>502</sup>, ne peuvent pas s'installer aisément. Il existe une véritable crainte de l'arrivée massive de population hawsa notamment, qui justifie un contrôle sévère empêchant leur implantation. Même si les « étrangers » sont nécessaires comme journaliers ou métayers, puisatiers, bouchers, petits commerçants, il est fait en sorte que ceux-ci ne séjournent que pour une durée limitée (saison agricole, jour de marché, etc.). Très rares sont ceux qui amènent avec eux femmes et enfants et encore plus rares ceux qui se marient avec une jeune femme Kel Ewey<sup>503</sup>.

D'une manière générale, dans les villages de l'Air, tout se passe comme si l'implantation des quartiers dans l'espace villageois transposait l'organisation de l'espace nomade. L'étude édifiante de J. Bisson (1986) sur El Abiodh Sidi Cheikh, valant par son exemplarité pour bien d'autres villes sahariennes, a montré qu'à partir d'une zaouïa renommée, la sédentarisation des nomades a créé une « *ville nomade* ». Chaque quartier présente une homogénéité telle que la ville est « *un calque parfait de l'organisation communautaire* » de la « *société des confins sahariens* ». Dix sept tribus autrefois nomades, composant autant de quartiers, se sont implantés sans se mélanger autour du centre peuplé de « *vieux agriculteurs et des serviteurs de la zaouïa* ». J. Bisson ajoute que la ville a non seulement permis de maintenir l'organisation tribale mais aussi d'assurer « *pour une large part la survie du nomadisme* », en tant que relais de l'Etat, possibilité d'emploi, diversification des activités, etc. Les recherches de D. Retaillé (2006 par exemple) ont montré

---

<sup>500</sup> Voir le plan de la ville donné par Foureau (1900).

<sup>501</sup> A ma connaissance aucune étude n'a traité de la question de l'implantation urbaine des Touaregs, aussi bien à Agadez, Zinder, qu'Arlit et Tchighozérine. Il serait intéressant de savoir si le brassage qui s'est réalisé entre les différentes communautés a vraiment eu lieu, dans quelle mesure et jusqu'à quelle limite.

<sup>502</sup> Sauf exception, comme l'ancien poste administratif d'Iférouane, le village minier d'Elméki.

<sup>503</sup> Les Hawsas vivent et travaillent dans les jardins ou aux auto-gares (*tasha*). Il leur est souvent interdit d'avoir ne serait-ce qu'une maison et de ramener leurs femmes. Ils ne doivent pas regarder les femmes touarègues. A Timia, il n'y a que trois hawsas permanents (deux bouchers et un blanchisseur avec un commerçant Djerma installé aussi à Iférouane). Les trois premiers ont une femme hawsa mais ils louent leur maison. A Tabelot les Hawsas sont beaucoup plus nombreux, surtout depuis la création du marché. Ils sont embauchés dans les jardins. Ils ont un représentant et leur propre lieu de prière. Ils dorment dans les jardins ou louent des chambres à plusieurs dans le quartier du marche/auto-gare (*tasha*).

également l'imbrication du nomadisme et de l'urbain en Mauritanie qui, loin de s'opposer, constituent des pôles complémentaires dans la vie des groupes tribaux, l'élevage mobile n'étant qu'une activité parmi d'autres.

Plus encore, au-delà de leur seule homogénéité sociale, les quartiers sont situés dans la ville selon une orientation propre à la situation relative des groupes avant leur sédentarisation. Ainsi, le quartier Sabongari à Agadez, où se sont implantés récemment des ressortissants de l'Aïr, se situe au nord de la ville. Les Kel Ewey s'y regroupent par origine villageoise/tribale : les Kel Ewey de Tabelot ne s'amalgament pas avec ceux de Timia par exemple. Autre exemple, à Tabelot, les Kel Agellal sont dans le quartier ouest (Agellal est au nord-ouest), tandis que les Kel Fares au nord-est (Fares est au nord-est). Et les forgerons Kel Nugguru ont été éloignés plus à l'ouest (Les Kel Nugguru sont implantés à l'ouest du Bagzan). Ce sont les secteurs de situation relative des groupes qui sont ainsi reproduits, comme s'il fallait maintenir la structure et le lien circulatoire avec l'espace nomade. Ce schéma souffre de nombreuses exceptions et il s'en faut de loin que les modèles décrits dans les discours se réalisent parfaitement dans la pratique. Il ressort néanmoins que les Kel Ewey se représentent la ville ou le village comme une contraction de l'espace nomade. C'est pourquoi ils peuvent affirmer que l'élément essentiel de leur nouvelle condition n'est pas la fixité mais bien la proximité.

Cette organisation urbaine ou villageoise contractée et orientée n'est pas nouvelle. Les quartiers Kel Ewey du vieux noyau urbain à Agadez (Imurdan n imajeghan, Imurdan n Afala, Akanfaya) sont tous implantés au nord-est de la ville ancienne (A. Adamou, 1979 : 51) ; tandis qu'Amarewat, quartier occupé autrefois par les Iteseyen, est au nord-ouest du centre ancien, reproduisant ainsi l'ancienne occupation de l'Aïr. Et il semblerait, selon mes interlocuteurs, qu'il en fut de même pour Assodey (l'ancienne « capitale » de l'Aïr dominé par les Iteseyen puis les Kel Ewey, où l'Anastafidet avait sa résidence). Les Kel Ewey se représente toujours l'Aïr en fonction de secteurs orientés. Et tout se passe comme si, plutôt que dans être le centre, Agadez soit plutôt la contraction de l'Aïr, une sorte d'image réduite.

Si l'on essaye de comprendre la représentation de l'espace selon les Touaregs Kel Ewey, tout se passe comme si la localisation des populations de l'Aïr pouvait se cartographier en un cercle formé de 4 secteurs orientés selon les 4 points cardinaux : à l'est les Kel Ewey eux-mêmes, au sud les Kel Ferwan, à l'ouest les Kel Fadey, au nord ouest les Imghad. Agadez, en tant que microcosme, l'Aïr. Mais on aurait tort de procéder de cette manière : à la façon d'une représentation géométrique de l'espace. Les Touaregs se situent d'une façon relative et contextualisée dans l'espace, en fonction de l'endroit où le locuteur se place. Ainsi



les Imghad sont les gens de l'ouest pour les Kel Ewey alors qu'ils sont dans l'ouest et le nord de l'Air. Il n'existe pas de catégories spatiales fixes, extérieures, qui existent en elle-même, liées au point de vue cartographique et à la géométrie.

Parallèlement à l'*extension* des villages, la *densification* est le processus normal d'accroissement des quartiers lié aux relations matrimoniales et à la création de nouveaux foyers. Outre la gêne causée par la promiscuité, cela explique aussi la distance gardée entre les concessions afin de permettre aux filles d'installer leur tente nuptiale à proximité. Préférentiellement, les Kel Ewey installent la nouvelle tente au sud de celle des parents de la jeune mariée, aussi bien chez les nomades que chez les villageois. Les villages ont ainsi souvent une forme étirée et s'agrandissent selon un mouvement du nord vers le sud.

L'expansion du village se fait donc aussi et surtout par densification progressive de l'habitat. Ainsi Timia, étranglé entre les versants rocheux d'Egalagh d'une part, les jardins et le kori d'autre part est sans doute le village pour lequel ce processus est le plus achevé (voir photo et carte de Timia n°6). Par la configuration topographique de son site, le village n'a pu s'étendre vers le sud ou un autre point cardinal<sup>504</sup>. Il est aujourd'hui le village le plus dense de l'Air, aux ruelles étroites et sinueuses, similaires à celle de la vieille ville d'Agadez. Les quartiers que les Kel Timia distinguent sont aujourd'hui accolés, à tel point qu'ils ne sont plus perceptibles d'un point de vue morphologique. Les habitations sont en outre quasi exclusivement bâties en banco. Si l'on examine les photos de Rodd en 1922 ou de Mortimore en 1972, on s'aperçoit alors que Timia était autrefois un village comme tous les autres dans l'Air, aux concessions distantes les unes des autres et composées essentiellement d'habitats légers en paille ou en nattes.

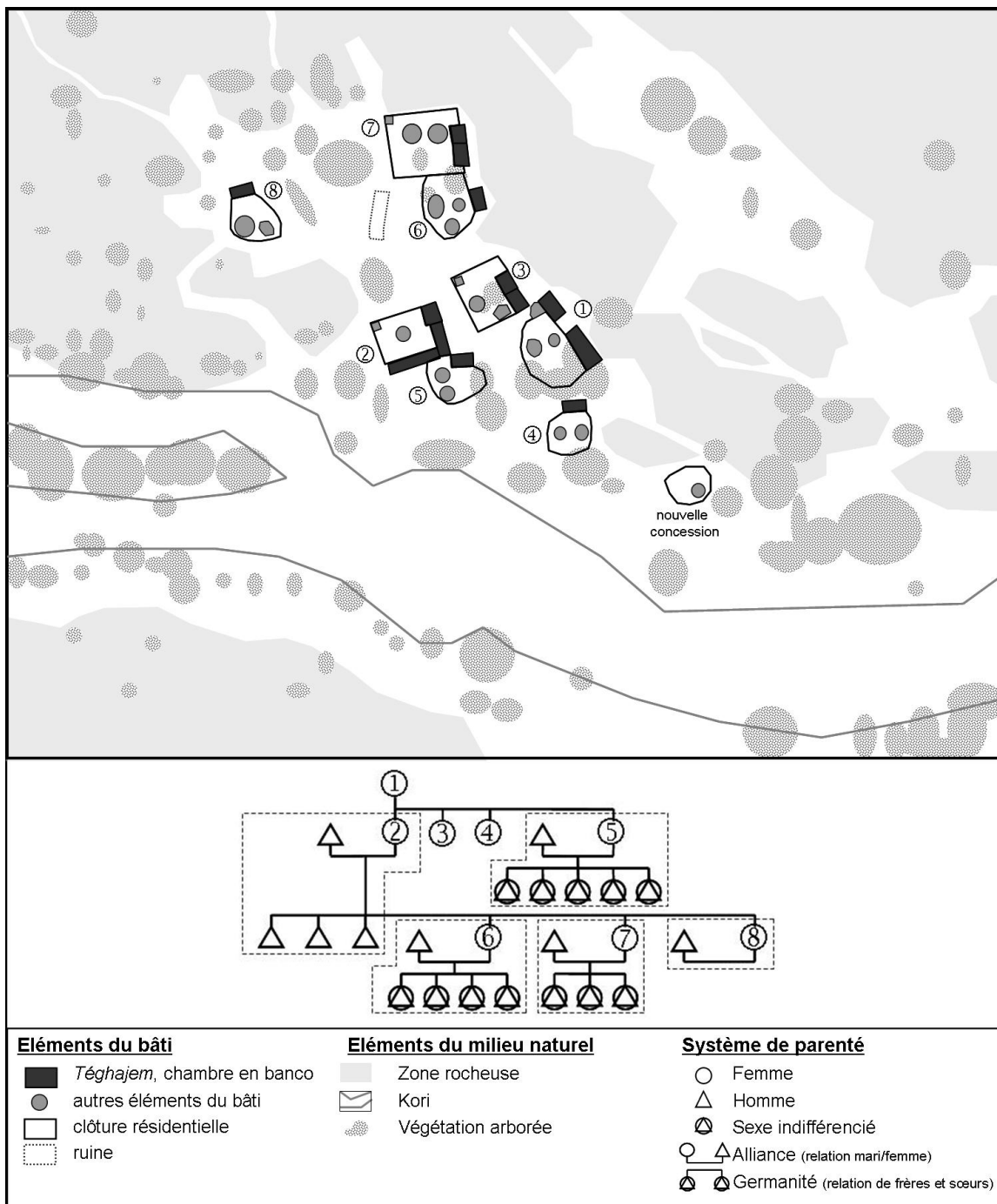
Cette densification répond à la règle de résidence généralement matrilocale des Kel Ewey. Ainsi, lors du mariage, les nouveaux époux installent la tente nuptiale à proximité de la concession des parents de la jeune mariée. C'est pourquoi il est toujours réservé un espace pour les jeunes filles. Le jeune époux doit alors rejoindre la tente seulement de nuit pendant plusieurs semaines. Il doit attendre plus d'un an avant de pouvoir éventuellement déménager et s'installer ailleurs. A Tabelot notamment, après l'épisode nuptial matrilocal, c'est une logique résidentielle indifférenciée qui prime. Le voisinage est constitué de concessions de frères et parfois de sœurs. Le mariage entre cousins germains est très fréquent, surtout pour le premier mariage (après un divorce ou la « prise » d'une deuxième épouse, le « choix » est

plus large). Les hommes tendent aujourd'hui, pour de raisons pratiques à vouloir s'établir près de leurs jardins. La fixité accrue des jardiniers rend difficilement inévitable la rencontre fortuite et tant redoutée avec les beaux-parents (relation d'évitement). Il faut sans doute aussi voir dans la généralisation du mode de résidence indifférencié voire virilocal, l'influence avec le temps des unions avec les *téwohay* (concubine qui a été affranchie et « mariée »).

Cependant dans la plupart des villages Kel Ewey, c'est la logique uxorilocale qui perdure. Le village d'Ezen sur le mont Bagzan est un cas exemplaire (carte 9). Une femme, fondatrice du village, a installé à demeure son campement près d'une ruine des Iteseyen. Elle a préféré casser ce qui restait encore debout et construire son habitation en partie avec ces matériaux plutôt que de réinvestir directement les lieux (1 sur la carte 9). Elle s'est mariée, a eu des enfants et seules les filles sont restées et ont construit une concession (2/3/4/5 sur la carte 9). A leur tour, elles se sont mariées, ont eu des filles qui se sont établies elles-aussi (6/7/8 sur la carte 9). Le « village » est donc le résultat de l'accroissement familial selon une logique résidentielle matrilocale : il s'agit pour l'instant d'une famille restreinte (*aytma*) sur quatre générations. Les femmes sont stables tandis que les hommes se marient dans d'autres villages de la parenté proche ou élargie (*témet*). Bientôt, les unions entre cousins germains feront s'accroître le village de façon exponentielle puisque les hommes s'établiront au village.

---

<sup>504</sup> L'école a été construite sur la rive d'en face tandis qu'un nouveau quartier est en cours d'urbanisation plus au nord, près des ruines de l'ancien village.



Carte 9 : Plan d'Ezen, « hameau » du mont Bagzan (2004)

### *3- Du campement à la concession : continuité du mode résidentiel*

A travers cette analyse des établissements sédentaires des Kel Ewey, nous avons ainsi pu observer, plutôt qu'une disjonction, une continuité des logiques sociales et spatiales entre le village et la « brousse ». Allons encore plus loin dans le détail de comparaison entre le mode d'habiter nomade et le mode d'habiter sédentaire.

Si l'on s'en tient à une vision classique des changements induits par la sédentarisation, à l'habitat mobile s'opposerait l'habitat aggloméré fixe en dur, montrant le passage de la tente à la maison en banco et/ou la concession, du campement au village. C'est cette vision que j'avais entretenue et développée dans un précédent article (L. Gagnol, 2003) en opposant la tente nomade à la concession composée de différentes habitations dont les maisons en banco ; ce passage de la tente à la maison se traduisant aussi par des transformations sur le plan social. Or, plusieurs éléments permettent aujourd'hui de revenir sur cette argumentation pour la désapprouver. En l'espèce, la comparaison peut être fallacieuse à partir du moment où l'ambiguïté des différents niveaux de comparaison fait que l'on confronte des catégories géographiques qui ne se situent pas sur le même plan d'analyse.

La « concession » est le cadre de résidence de la famille élargie dans tout le Sahel et le Sahara (*haouch* dans le Sahara algérien). Les concessions forment une ou plusieurs cours, contenant différentes habitations, ceintes par un mur en banco (sable fin ou argile crue, mélangés de paille parfois, et moulés en briques). En plus de leur espacement les unes des autres, beaucoup d'éléments font que les enclos résidentiels touaregs se différencient des autres concessions des populations rurales du Sud-Niger. Les premiers ne sont jamais composés d'une « maison » unique donnant sur une cour intérieure. Ils incluent une ou plusieurs habitations légères, « cases », « hangars », « paillotes ». Pour les plus pauvres ou les plus récemment fixés, la concession ne comprend ni logement ni mur en banco. La concession est alors enclose par une palissade constituée de piquets en bois (*gagha*) ceignant des habitations légères.

Les chambres sont-elles aussi constituées de briques crues (en banco), le toit plat étant formé de poutres de rôniers (*afol*) reliées entre elles par des bois (*feshkaré*), recouvertes de vieilles nattes. La case ronde, *tatgham*, est l'habitation la plus courante des villages. La base

est composée de tiges d'*afazo* (*Panicum tridens*) tressées (*ekalili*) et maintenues par des cordes en folioles de palmes de doum (*tilku*). Bien individualisé, le toit est formé également de paille tressée renforcée dans le sens vertical par cinq branches de palmiers-dattiers (*tshigharden*), dont l'extrémité est recouverte d'une petite natte ronde (*taklankalt*). Elle comporte deux ou trois portes, jamais au nord, et dont l'utilisation est fonction du soleil. Les femmes et les enfants aiment à s'y retrouver le soir et les enfants y dorment. On ne trouve qu'une seule porte quand elle sert de magasin (vêtements, réserve alimentaire), qui ne donne jamais face à la cour intérieure, le magasin étant « secret ». *Adada* est la même construction en plus grand, comprenant un pilier central et servant de chambre, à l'occasion de cuisine, etc. On trouve aussi très souvent un *tijira*, que les Touaregs traduisent en français par « hangar ». Salon et atelier selon les sexes et les moments de la journée, mais toujours lieu de causerie, il apparaît comme une annexe de la tente en milieu nomade. Il est indispensable en milieu sédentaire : si on trouve deux *tijira* dans une concession, l'un sera alors réservé aux discussions entre hommes, l'autre, plus petit, aux femmes. S'il n'y en a qu'un, c'est plutôt le coin des hommes, les femmes restant sous la tente. Ce sont des abris, où l'on dépose des nattes au sol, qui sont le lieu de vie privilégié des hommes pendant les heures chaudes, les repas et les veillées. Recouvert de graviers, il fait office de chambre de passage. C'est le lieu où les femmes pilent le mil, moulent le grain ou font des travaux de vannerie et fabriquent des nattes... Construits avec les mêmes matériaux que les *tatgham*, il en diffère par sa forme de parallélépipède ouverte d'un côté. Quatre ou six bois fourchus (*tegettawt* non coloriés) et des branches (*tyezgar*) soutiennent un toit plat (le même que celui des maisons en banco) composé de branches de dattiers (*tshikagharen*), de paille tressée ou de vieilles nattes. Les *ébarkan* sont des *tijira* de plus grande dimension. Jamais une concession Kel Ewey, n'est composée d'une habitation unique et même d'une « maison en banco » ou plus exactement d'une « chambre » en banco. Cette expression de « maison en banco » est utilisée à tort dans la littérature<sup>505</sup> puisqu'elle subsume celles de chambre (*téghajem*) et de concession (*aghiwan*), bien différenciés par les Touaregs et d'ailleurs par les autres populations saharo-sahéliennes. La concession comprend une ou plusieurs « chambres » (terme employé par les locuteurs francophones) qui sont formées chacune d'une pièce unique (avec une porte, avec ou sans fenêtre). Elles sont généralement utilisées pour dormir, mais pas toujours (chambre de rangement, etc.), et peuvent être inoccupées une partie de l'année.

---

<sup>505</sup> Cette expression de maison en banco s'applique uniquement aux habitations typiques d'oasis et de villes, à tradition urbaine ancienne, comme à Agadez.

Par ailleurs la concession touarègue loge une famille plus restreinte que celle des concessions hawsa par exemple. Si un homme est polygame<sup>506</sup>, chacune de ses femmes habite dans sa propre concession<sup>507</sup> et rarement dans le même village. La concession Kel Ewey comprend ainsi, la plupart des temps, un couple et ses plus jeunes enfants, quelques neveux et nièces et souvent des parents et des hôtes de passage pour une durée plus ou moins définie. Tandis que le quartier ou le hameau relève d'une famille élargie : les voisins sont souvent des frères ou des sœurs, des neveux/nièces ou des oncles/tantes. Mais alors que les villages sont peuplés quasi uniquement de Kel Ewey, les villes comprennent des habitants d'origines diverses, dont les rapports sortent du champ de la parenté.

Le campement correspond donc, sur le plan nomade, à la concession et le regroupement éparé de campements dans une vallée au quartier ou hameau (figure 21). Du point de vue Kel Ewey, il y a donc une continuité du mode de résidence sédentaire et nomade.

<b>En milieu villageois</b> (sédentaire)	<b>En milieu pastoral</b> (nomade)	<b>Catégories Kel Ewey</b>
Habitations diverses : tente, case, paillote, hangar, chambre en banco, etc.	Habitations diverses : tente, hutte, abri, hangar, etc.	<i>Témeghsur</i> (terme générique)
Concession	Campement	<i>Aghiwan</i>
Quartier/hameau	Campements d'une (ou d'une portion de) vallée pastorale	/
Village	Vallée(s) pastorale(s)	<i>Akal</i>

Figure 20 : Tableau des différentes échelles des modes d'habiter Kel Ewey

Ce tableau permet de comprendre les caractéristiques de ce qui est souvent analysé comme deux modes d'habiter irréductibles. On retrouve ainsi des habitations comme la tente (*éhan*) ou le hangar (*tijira*) dans les deux milieux, parmi d'autres. Nous verrons aussi que les chambres en banco (*téghajem*), ont toujours existé chez les Kel Ewey, avant même l'existence de centres de culture. Elles étaient un point de fixation de l'espace nomade sans pour autant avoir été habitées de façon permanente. Les habitations les plus représentatives et que l'on ne

<sup>506</sup> La polygamie est ancienne et répandue chez les Kel Ewey (cf Bourgeot, 1994) alors qu'elle est plutôt rare chez les autres Touaregs, surtout en milieu nomade.

<sup>507</sup> Il existe à Tabelot un seul cas de deux concessions accolées appartenant à un marabout marié à deux femmes.

retrouve pas dans l'autre milieu sont, respectivement, certaines cases et paillotes (*tatgham*), et certaines huttes et abris (*édaw*), car les matériaux et les usages diffèrent dans les deux milieux.

Cela invalide la comparaison inévitablement faite entre la tente et la « maison » en banco ou la concession. La tente n'est pas l'indice nécessaire et suffisant pour affirmer l'existence du nomadisme et l'habitation en banco n'atteste pas à elle seule la sédentarité. Il n'y a ainsi pas de passage strict de l'une à l'autre forme d'habitat puisque, comme nous le verrons plus en détail, la tente en nattes (*éhan*) est avant tout une tente nuptiale, liée à la fondation d'un nouveau foyer, quelque soit le milieu où il se trouve<sup>508</sup>. La tente est ensuite délaissée au profit d'autres habitations aussi bien dans les villages que parfois, mais plus rarement certes, en brousse. En outre, il n'est pas révélateur de comparer tente et concession puisqu'ils ne correspondent pas à un niveau de réalité analogue. La concession est au milieu villageois ce que le campement (et non la tente) est au milieu nomade. D'ailleurs un seul terme *temajeq* est utilisé, *aghiwan*. Les concessions sont, chez les Kel Ewey, des campements fixés, habités de façon permanente et regroupés dans un espace réduit. On pourrait même dire que la mobilité des campements se réalise aussi chez les sédentaires, mais à l'intérieur même de la concession. La mobilité des campements et le changement d'habitation ordonnée selon une double morphologie saisonnière, se transforme en milieu villageois en une succession dans le temps de l'utilisation des habitations à l'intérieur de la concession. Ainsi, en saison chaude, les paillotes (qui ont deux ou trois ouvertures) ou les tentes (on peut relever les nattes latérales) sont préférées ; tandis que pendant la saison « froide »<sup>509</sup>, les chambres en banco sont privilégiées.

A l'intérieur des concessions, les différentes habitations n'ont ainsi aucune fonction permanente, les différenciant des autres. Elles peuvent être indifféremment lieu de repos, de réception et de distraction, lieu d'activités manuelles (lecture du Coran, vannage, tannage, couture, etc.), peuvent faire office de chambre à coucher pour le couple<sup>510</sup>, les enfants, les adolescents mâles, les invités de passage, etc.. Mais sans pour autant que chacune ait une fonction permanente : leur utilisation dépend de la saison, du nombre de personne logeant dans la concession, etc., exception faite toutefois de la cuisine (*futé*, terme hawsa), du

---

<sup>508</sup> Sauf dans les grandes villes où les tentes en nattes ne sont pas « nouées » avant le mariage.

<sup>509</sup> A l'intérieur d'une maison en banco, on peut y faire un feu en cas de froid : le gel est fréquent les nuit d'hiver.

<sup>510</sup> Les couples avec enfants dorment la plupart des temps dans des « chambres » séparés, les femmes dormant avec ses filles et ses plus jeunes enfants, l'homme seul ou avec des neveux, des amis, etc.

magasin (*téshiqqa*), de la « douche » (c'est-à-dire des lieux d'aisance), ainsi que de l'atelier/forge des « forgerons ». Ce qui est intéressant de relever, c'est que les pièces à fonction unique et différenciée des concessions sont le cadre de pratiques qui sont réalisées à l'extérieur des habitations en milieu nomade. La cuisine et la forge, limitées à un foyer entre trois pierres, sont effectuées au-dehors à cause du risque d'incendie. Les réserves de grains étaient autrefois stockées dans des caches entre les rochers, dissimulées sous le sable ou entreposées dans des greniers de pierres (tels qu'ils existent encore chez les caravaniers d'Egharghar à Bagzan). Par un système d'inversion, les pratiques hors les « murs » des campements se réalisent aujourd'hui dans des pièces différenciées à l'intérieur des murs des concessions villageoises.

Un niveau des catégories géographiques du tableau (figure 21) est vierge de terminologie temajeq. Pour cause, le quartier et le hameau, phénomènes récents, ne peuvent pas être compris à partir du mode de résidence nomade. Le regroupement de campements, qui a lieu chaque année en saison des pluies, est souple et très fluctuant selon les pâturages, la présence d'eau, le nombre d'individus. Le regroupement de campements est appelé *ighiwanan* (soit le pluriel d'*aghiwan*) et il doit juste être considéré comme une dilatation temporaire de la morphologie sociale habituelle. Chez les Kel Ewey, le niveau supérieur de la localité correspond à la vallée (*agoras*). Autrefois, il était reconnu à chaque tribu l'appartenance d'une ou plusieurs vallées par laquelle elle devait leur nom. Les « limites » de la vallée correspondaient aux limites de la parenté élargie, réelle ou fictive (celle de la *tawshit*). C'est pourquoi, ces vallées étaient considérées comme *akal* (« pays ») d'une telle tribu. Depuis l'époque coloniale, cette organisation territoriale est révolue. Les vallées sont parcourues par des tribus différentes. Aujourd'hui que les liens tribaux se sont relâchés, les vallées pastorales ne sont plus appropriées collectivement par une seule tribu. Les nomades entre eux évoquent deux types de relations de voisinage, à l'intérieur ou en dehors de la parenté. Il en est de même des villages, généralement désignés par ce même terme (*akal*). Le « village » pourrait s'apparenter à une nouvelle forme communautaire liée à des relations de voisinage, hors du cadre strict de la parenté. Mais comme nous venons de le voir, ce démembrement socio-spatial a également eu lieu en milieu nomade.

De fait, l'homogénéité socio-spatiale est donc plus importante chez les sédentaires aux quartiers séparés, que chez les nomades, dont les terrains de parcours sont aujourd'hui fréquentés par des campements de diverses tribus ! Le village pérennise, tout en le modifiant en partie, l'organisation sociale touarègue. Cette nouvelle forme d'organisation socio-spatiale,



liée à la proximité entre groupes de parenté de diverses conditions sociales, inscrit encore plus que l'espace nomade l'hétérogénéité sociale Kel Ewey. Dans la pratique, l'espace villageois renforce donc une certaine forme de ségrégation sociale. Il convient néanmoins de relativiser cela car même si les unions matrimoniales entre « aristocrates » et « anciens esclaves » sont fort rares, tous se reconnaissent, dans les discours, comme faisant partie de la *témet* des Kel Ewey : la tribu Kel Ewey est conçue comme un groupe de parenté réel ou fictif, descendant d'une ancêtre commune.

#### *4- Le statut spécifique et transitoire de la tente en nattes*

La tente est considérée comme un élément distinctif du genre de vie nomade. Or deux points primordiaux ont été abordés précédemment, invalidant cette idée : la tente n'est pas en milieu nomade ce que la chambre en banco ou la concession est en milieu sédentaire ; la tente est tout autant présente en milieu sédentaire et en milieu nomade. Il convient de préciser ces affirmations étant donnée l'importance sociale et symbolique de la tente en nattes (*éhan*) chez les Kel Ewey.

Sa présence est tout aussi primordiale en milieu villageois qu'en milieu nomade même s'il s'agit d'une habitation relativement rare dans le paysage. On lui préfère respectivement des huttes ou des hangars ; des cases ou des chambres. Si la Tente ne s'oppose pas à la chambre en banco ni le campement au village, c'est en raison de son statut spécifique et transitoire : spécifique par sa dimension symbolique et sociale demeurée intacte ; transitoire car sa présence dépend avant tout de la trajectoire résidentielle du foyer. La tente en nattes est ainsi, aujourd'hui encore, indispensable lors du mariage pour la fondation d'un nouveau foyer, aussi bien nomade que sédentaire. Temporairement (entre un et trois ans), elle est l'unique habitation de tout nouveau foyer. La tente nuptiale est en ce sens un campement/concession (*aghiwan*) à elle tout de seule. Elle apparaît comme une contraction de ce qui sera par la suite décomposée en habitations différentes. Avec l'agrandissement du foyer, elle devient ensuite une habitation dans le cadre d'un campement/concession, dont elle n'est plus qu'un élément parmi d'autres ; avant d'éventuellement disparaître totalement en étant remplacé par exemple par une « paillote » (*tatgham*). Cadre de la vie conjugale pendant les premières années du couple, elle sert ensuite de chambre à coucher pour être très souvent remplacée par la suite en une hutte nomade, une chambre en banco ou une « paillote ». Il est toutefois important de remarquer que les plus « traditionalistes », comme les Kel Bagzan aux dires de mes interlocuteurs, conservent la tente en nattes au sein de leur concession. De la même manière que chez les nomades, seuls les campements les plus pauvres ou les moins

mobiles<sup>511</sup>, abandonnent la tente. Ce sont donc essentiellement les foyers nomades les plus pauvres et les concessions des grands villages qui ne gardent pas la tente dont les nattes demandent à être remplacée régulièrement.

Décrivons la fondation et la construction d'une tente en nattes. La tente des Kel Ayer<sup>512</sup> est constituée de nattes (*asala*) fixées par des cordages sur une armature de bois, légèrement fichée dans le sol. Facilement démontable (quelques heures) et transportable, la tente en nattes offre cependant une bonne résistance au vent et une meilleure isolation face à la chaleur, au froid et à l'humidité que les autres constructions (si les nattes sont changées tous les deux ou trois ans). La charpente de bois est constituée par quatre bois fourchus aux quatre coins de la tente, qui déterminent sa dimension. Ces quatre piliers (*tshigettawen*) sont reliés entre eux à mi-hauteur de la tente par d'autres bois sculptés (*izgar* qui sont des branches de palmiers). La hauteur est fonction des trois ou cinq arceaux centraux, pièces maîtresses de l'ouvrage, appelées *igegan*, constitués de branches de dattiers (ou de racines d'acacias si on ne trouve pas les branches adéquates) nouées par des cordes. Ces arceaux sont renforcés à leur base par des bois du même type que les piliers (*isaghtan*, en *Balanites aegyptiaca*, bois très résistant). Le pilier central (*tasintiq*) n'est pas nécessaire à la solidité de la structure et, faute de bois, n'est que très rarement disposé. Enfin des branches de dattiers (*tshikagharen*) sont disposées horizontalement, croisées au sommet pour former le toit de la charpente et fixées à deux *izgar*. Tous les éléments sont reliés entre eux par des cordes. Les nattes (*asala*) qui recouvrent l'édifice sont fabriquées à partir des folioles des palmes de jeunes palmiers doums qui sont tressées par les femmes. Elles sont de différents types : les nattes rectangulaires qui entourent le bas de la tente sont appelées *ighuley*. Elles peuvent être remontées ou baissées en fonction de la position du soleil et on en rajoute parfois en saison des pluies. Habituellement, on trouve une épaisseur en plus côté nord. Les nattes *isefales* couvrent la voûte de branches de dattiers. Au nombre de deux et de forme ovale, elles sont complétées au milieu de la tente par une natte rectangulaire étroite posée sur l'arceau central (*asalamamas*). Une petite natte de forme ovale (*asabaghbagh*) couvre l'entrée (*imi*, « la bouche »).

La fondation d'une tente nuptiale commence par le marquage du tracé de la future tente par le creusement de trous où seront plantés les piliers. Au préalable la mère qui construit la tente pour sa fille, assistée de vieilles femmes et de forgeronnes, fait des aumônes

---

<sup>511</sup> Par exemple lorsque le mari est jardinier tandis que sa femme se déplace fort peu le long d'une vallée adjacente à celle où est situé le jardin.

<sup>512</sup> La tente en nattes est spécifique aux Kel Ayer en général (dont les Kel Ewey et les Kel Gress) et s'oppose aux tentes formées d'un vélum en peau (*éhaket*) que l'on retrouve chez les Iwellededen, les Kel Adagh et les Kel Ahaggar (L. Gagnol, 2003).

(*takoté*) aux Kel Essuf en déposant dans chaque trou des dattes, du mil et du fromage<sup>513</sup>, aux enfants avec la préparation d'une bouillie de mil particulière (*ettewest* constitué de mil non pilé) et aux femmes qui construisent la tente (un cabri est égorgé). De nuit, une première ébauche de tente, appelée *bukka*, est confectionnée. La natte *aghuley* est tiré sur le sol (*agerri*) avant d'être placée. La *bukka* est ensuite transformée en tente (*éhan*) et elle est déplacée de quelques mètres. Les bois qui soutiennent la tente (*tshigettawen* et *isaghtan*), et qui font donc la liaison entre le sol et le ciel, sont enduits d'une teinture rouge lors de la construction de la tente pour le mariage. Si les intéressés ne reconnaissent pas de but autre qu'esthétique à cette pratique, il nous paraît essentiel de la relier à une symbolique générale qui fait de la tente une réplique du cosmos, mettant en relation les éléments terrestres et célestes de l'univers<sup>514</sup>. Selon D. Casajus (1987) l'homologie entre la tente et l'univers se retrouve d'un point de vue formel : dans l'imaginaire touareg la tente représente le cercle du monde. La forme arrondie du toit (*tafela*) est semblable à la voûte céleste. Les quatre piquets fourchus (*tshigettawen*) sont analogues aux quatre piliers qui soutiennent la voûte céleste. Quatre étoiles en sont la réplique : il s'agit du carré de Pégase appelé *tafela* (« celle du dessus, du toit ») ce qui marque bien l'opposition entre le sol et le ciel (le bas et le haut) et l'isomorphie symbolique de la tente. Le territoire formé par l'Air et les plaines qui l'entourent est également considéré comme semblable à une tente. Les Touaregs vivant dans la partie septentrionale de l'Air forment d'ailleurs la tribu des Kel Tédélé, « ceux du Tédélé ». Or *tédélé* est aussi le nom qu'on donne à l'espace réservé à l'homme entre le lit et le côté nord de la tente.

A la différence de la concession sédentaire composée de cases, de paillotes, chambres en banco aux fonctions différenciées, la tente est donc le cadre complet de la vie domestique. Elle sert de chambre et de magasin mais pas de cuisine (placée à l'extérieur pour éviter tout risque de feu). La tente, ou tout autre type de construction chez les Kel Ewey, est ouverte à l'ouest, sinon au sud. Le côté nord est dangereux, car les mauvais génies s'y manifestent (*Kel Essuf*). A l'inverse le côté sud est chargé de bénédiction (*albaraka*, la baraka des musulmans). A l'intérieur, la place du mobilier est conditionnée par une répartition des éléments masculins et féminins en fonction des points cardinaux. Le lit, placé côté sud, est toujours orienté dans le

<sup>513</sup> Toutes les *takoté* sont généralement constitués de ces ingrédients qui rentrent dans la composition de la « boule » (*éghalé*), nourriture distinctive et favorite des Kel Ewey et des Touaregs en général.

<sup>514</sup> Une comparaison avec la maison kabyle reste à faire : le pilier central (*thigejdith*), fourche ouverte vers le haut identifiée à l'épouse, soutient la poutre maîtresse (*asalas alemmas*) de la charpente, qui est associée au maître de la maison : « Résumé symbolique de la maison, l'union de *asala* et *thigejdith*, qui étend sa protection fécondante sur tout mariage humain, est [...] un mariage du ciel et de la terre » (P. Bourdieu, 1980 : 448). Outre la proximité lexicale et le principe d'opposition analogue (pilier : sol : féminin / arceau ou poutre : ciel : masculin), la double signification des relations d'homologies et d'oppositions traduit une proximité symbolique certaine entre la tente touarègue et la maison kabyle mais, à défaut d'étude plus poussée dans ce sens, la tente n'apparaît pas comme un « monde renversé ».

sens est/ouest, la tête à l'est (tournée vers La Mecque), et l'homme occupe le plus souvent le côté nord pour « protéger » la femme côté sud. Le côté sud est réservé à la femme dans le lit mais aussi dans l'espace intérieur de la tente (coin sud-ouest, à l'ouest du lit). Dans la tente de sa mère l'enfant est placé côté sud. La réserve d'eau occupe le coin sud ouest, matérialisée par un cercle de cailloux. Les réserves de nourriture, mais aussi le matériel de harnachement, les vêtements et les couvertures qui sont disposés sur des fourches (*igaydan*) sont situés à l'est tandis que le matériel pour la préparation du thé est rangé dans le coin nord ouest, près de la natte où se placent les hommes et les invités (*tédelé*). Une double opposition s'opère donc entre le nord et le sud, entre le masculin et le féminin associés respectivement aux *Kel Essuf* et à l'*albaraka*. D'ailleurs les Touaregs disent que le nord de l'Air est le domaine du vide, de la stérilité, du *ténééré*, alors que le côté sud, celui du pays Hawsa où l'on va chercher le mil, est riche, fécond.

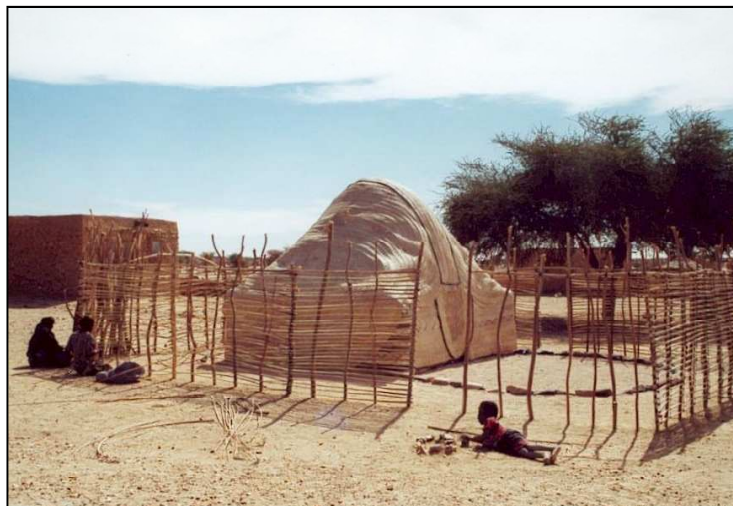
Le terme *éhan* est associé à de nombreuses expressions relatives au mariage : *ekres éhan*, « nouer la tente » ou *eknu éhan* « préparer la tente » signifient se marier et sont synonymes d'*azlef*, le terme propre (Bernus, 1981 : 125). Il désigne aussi « l'épouse », qui se confond métaphoriquement avec la tente, bien féminin constitué au moment du mariage. C'est en effet la femme qui apporte la tente et tout le matériel domestique (fournis par sa mère) et qui lui appartient en propre. Dans les cas fréquents de divorce, la femme part avec sa tente, laissant son mari sans abri. Enfin *éhan* exprime dans certains contextes la continuité de la lignée et désigne la famille utérine descendant d'une ancêtre mythique à l'origine du lignage (*tawshit*) et de son territoire (*akal*). *Ehan* équivaut dans ce cas à *ébawel* ou *abatol* qui signifient en premier lieu un trou dans le sol, un lieu qui fournit un abri et offre une certaine stabilité et sécurité. C'est le creux dans lequel pondent les poules ; c'est le trou où s'installe le bétail à l'intérieur de l'enclos... Ces termes, selon Hawad et H. Claudot (1984), désignent aussi la transmission utérine de la tente, qui prolonge symboliquement cette idée d'abri que représente ce côté de la parenté où l'individu trouve refuge et protection, un abri face au domaine de l'extérieur, à l'espace non domestiqué (*Essuf*). Ce terme renvoie donc aux descendantes d'une même mère en voie utérine et la tente, transmise de mère en fille, matérialise cette continuité de la filiation et de la reproduction de la communauté depuis l'ancêtre fondatrice (*tamérawt*). C'est par cet axe que sont transmis les droits ou les biens d'*abatol*, indivis et inaliénables, qui ont pour fonction de garantir la continuité de la chaîne matrilineaire. Parmi les attributs qui assuraient la continuité de la lignée figuraient les droits territoriaux, qui sont d'ailleurs une extension de l'« abri » puisque la notion d'*ébawél* sert aussi à désigner le lieu natal, le territoire d'élection de la tribu. Ainsi selon H. Claudot-Hawad, à tous les niveaux, cette classification établit une relation d'homologie entre des unités sociales,

spatiales et politiques<sup>515</sup>. La tente, cœur de la vie sociale, représente l'abri, la continuité qui s'oppose au monde du vide, toujours provisoire. Ce système d'opposition est mis en scène dans les mythes et légendes et dans certaines cérémonies ritualisées telle que celle du mariage.

La cérémonie du mariage se déroule autour d'une série de pratiques rituelles par lesquelles se réaffirment les limites du monde domestiqué face à l'*Essuf*. Ainsi, après le sacrifice du taureau, une tradition veut que l'épouse fasse trois fois le tour de la tente, appuyée sur le dos d'une vieille femme, pendant que l'époux est allongé à l'intérieur. Durant sept jours, la tente nuptiale reste vide et rigoureusement close du lever au coucher du soleil. Il s'agit d'une protection imposée par la menace que les *Kel Essuf*, les mauvais génies, font peser sur elle. Les Kel Ewey leurs déposent des offrandes (mil et dattes) à l'intérieur des trous des arceaux de la tente pour se prémunir de leurs actions néfastes. D. Casajus (1987) a observé que les Kel Ferwan laissent en permanence une épée fixée à l'un des arceaux, car les *Kel Essuf* ont la réputation de craindre le fer et l'acier, particulièrement les lames de couteaux et d'épées. De plus, l'époux doit entrer dans la tente au crépuscule par le côté nord. Ce rituel marque le passage à la condition d'époux, mais qui ne sera jamais dans la tente qu'un hôte de passage, un étranger, assimilé aux mauvais génies. Durant sept jours les mariés ne se verront que la nuit, le mari sortant furtivement la nuit pour rejoindre sa femme dans la tente et la quittant avant le lever du jour. Les cérémonies de naissance et de nomination d'un nouveau-né durent sept jours et forment avec le mariage un cycle rituel (Casajus, 1987). Après le premier souffle (*unfas*) donné à l'enfant, le jour de sa naissance, dans les bras d'une vieille femme, on lui fait faire trois fois le tour de la tente dans laquelle il est né, pendant que sa mère est allongée à l'intérieur. Il s'agit aussi d'une période durant laquelle la tente est en danger face aux *Kel Essuf*. On protège le nouveau-né en suspendant un rameau de *tadan* (palmier-dattier) à l'un des arceaux. Le délivre est abandonné à l'*essuf* et il est déposé en brousse dans un trou avec des offrandes. Le septième jour, un bélier est sacrifié. L'enfant est ensuite nommé. On l'habille, on lui rase les cheveux et on le fait sortir pour la première fois de la tente : c'est un homme qui peut sortir de l'abri et affronter l'*essuf*.

---

<sup>515</sup> H. Claudot-Hawad (1993 : 69) élargit le sens de la notion d' *ébaewel* à la confédération (*taghma*, la cuisse) et à la société toute entière (*temust*) : les unités sociales évoquées « concentriques et incluses les unes dans les autres, sont figurées comme une tente avec ses piquets latéraux (*tigetawin*) et son piquet central (*tamenkayt*) [...] chaque unité d'*ébaewel* cherche à se situer dans un *ébaewel* plus large (*ibawlan tiffilâwin*, les *ébaewel* « toits »), étapes successives qui jalonnent le parcours que tout être, tout élément, toute particule, doit accomplir » Cette vision cosmogonique des sociétés touarègues constituées d'éléments sociaux emboîtés qui s'agencent de façon harmonieuse a été critiquée comme une reconstruction intellectuelle, telle que certains veulent se représenter la société touarègue et sa philosophie. D'ailleurs cette thématique a été instrumentalisée lors de la rébellion



Trois phases de la construction de la tente en nattes, avant le mariage (1,2) et après le mariage (3).  
Tabelot (2004 pour la première, 2001 pour les autres)

Photographies 6 : les différentes étapes de la construction de la tente en nattes (éhan)

---

touarègue pour unir sous un même ensemble identitaire (*temust*) les différents groupes touaregs et revendiquer un territoire exclusif pour la création d'une « nation touarègue ».

Parmi les habitations, la tente en nattes se distingue ainsi par son statut symbolique. Son organisation interne apparaît comme plus codifiée. Les autres habitations ont des fonctions non différenciés et pas d'organisation interne aussi strictement définie. De même l'orientation de l'habitat, des hommes et des objets qui y sont contenus est moins rigoureuse. Tandis que dans la tente en nattes, chaque élément du mobilier et chaque activité a sa place en fonction d'un jeu de signes orientés.

La tente en nattes apparaît comme le cadre de fondation d'un nouveau foyer, qui est une contraction de ce qui sera décomposé ensuite à l'intérieur de la concession ou du campement (*aghiwan*) avec l'accroissement de la famille. Tout campement et toute concession (*aghiwan*) n'est à l'origine qu'une tente en nattes (*éhan*). Cette dernière, construite par les soins d'une mère à sa fille pour son mariage (*aduban*), est entourée d'une clôture en piquets de bois (*gagha*) en milieu villageois. Cette clôture est disposée seulement à la suite des sept jours que comptent les fêtes de noces. Après une ou plusieurs années, d'autres habitations légères pourront être construites en rapport avec l'agrandissement du foyer. Ce n'est qu'au bout d'un an, voire deux ou trois, qu'une cuisine et un magasin pourront être construits, séparant ainsi un peu plus la jeune mariée de sa famille. La tente est alors remplacée par d'autres habitations (notamment une *tatgham*) et il est ensuite constitué éventuellement un mur et des chambres en banco. La concession est donc déjà là, dès que le foyer conjugal est constitué. La tente, habitat unique, est ensuite accompagnée par d'autres habitations puis est définitivement remplacée : autrement dit, d'un tout la tente n'est plus qu'une partie du tout. En cela la tente est un *aghiwan* au début de la fondation du foyer et devient une *témeghsur* parmi d'autres au sein de la concession ou d'un campement en lien avec l'agrandissement de la famille.

La tente en nattes ne peut pas être opposée à la concession, ni même à la chambre en banco, puisqu'il s'agit d'une opposition complémentaire, mouvante selon la trajectoire de vie des foyers Kel Ewey. La tente nuptiale s'apparente à une concession ou plutôt elle l'englobe puis, par une inversion, elle est englobée par une concession en devenant une habitation homologue à la chambre en banco (figure 22).



<b>Statut</b>	<b>Descriptif</b>
Tente nuptiale (7 jours)	Maison : tente/concession
Tente conjugale (environ 1 an)	Maison clôturée : tente / concession
Tente - chambre à coucher	Habitation à l'intérieur d'une concession
Absence éventuelle de tente	

Figure 21 : Statut évolutif de la tente en nattes en milieu villageois

Cette évolution du statut de la tente est donc parallèle à la trajectoire de vie d'une famille Kel Ewey. Cette inversion que nous avons décelée devrait dès lors correspondre à une rupture du point de vue de la vie domestique. Et en effet cette rupture se situe quelques années après la fondation du foyer. L'homme est alors définitivement intégré dans la nouvelle tente, pouvant y rester le jour par exemple. Il peut décider alors de déménager pour que le foyer ait une vie propre, autonome par rapport à la tente de ces beaux-parents. C'est à ce moment que la tente est remplacée/englobée par le campement ainsi fondé et dont l'homme est dorénavant responsable. La concession et le campement sont en effet appelés par le nom de chef de famille (*amghar*, « chef » qui donne son nom au campement). C'est lui qui décide par exemple des déménagements, du parcours et de l'installation du campement. Le campement en ce sens s'oppose à la tente, bien féminin représentant la lignée utérine. Si l'homme en se mariant rentre dans une nouvelle tente, la femme, elle, s'insère dans un nouveau campement, domaine des hommes, tourné vers l'extérieur par les déménagements incessants qui sont décidés par le chef. Si l'homme est responsable de l'*aghiwan* (concession et campement), la femme est propriétaire de toutes les habitations (aussi bien la tente que les chambres en banco).

Si la tente en nattes est en elle-même aussi codifiée et qu'elle reste aussi indispensable (au moins pour un temps) dans la trajectoire familiale, c'est que la fondation d'un nouveau foyer possède des enjeux symboliques forts : la tente « noue » de nouvelles relations d'alliance entre deux familles et entre le monde sauvage et domestique.

Un détour par le récit de destruction du village de Takawat nous permet d'illustrer ce propos et de préciser l'importance symbolique attribuée à la tente en nattes comme microcosme. Si la tente est assimilée à l'espace domestiqué dans lequel s'inscrit la continuité des rapports sociaux menacée par le vide du désert, c'est aussi le lieu où se joue l'essentiel du nécessaire équilibre entre le monde de l'*Essuf* et celui des humains ; équilibre réactualisé lors de cérémonies rituelles (naissance et nomination, mariage et funérailles, guérison des maladies et crises de possessions...) et qui passe par l'observance d'interdits distinctifs tout en maintenant des échanges équilibrés avec le monde des « solitudes ».

Une légende des Touaregs Kel Ewey nous apprend la destruction, en pleine cérémonie de mariage, de l'ancien village des Touaregs Iteseyen, Takawat. C'est aujourd'hui un ensemble de maisons en ruine<sup>516</sup>, qui forme un quartier « tabou » de Tabelot, car fréquenté par les *Kel Essuf*, les mauvais génies.

Il y a longtemps un mariage fut célébré à Takawat entre un jeune homme et une jeune fille Iteseyen pour sceller l'alliance entre deux puissantes familles. Le père de la jeune fille, qui habite donc Takawat, s'appelle Etawanay, le père du jeune homme, qui habite un *éghazer* non loin de Takawat, se nomme Etaweslu. Ces deux surnoms sont liés à leur réputation et à leur richesse : littéralement « il a été vu » (*eney*), « il a été entendu » (*eslu*). Les festivités qui durèrent sept jours furent grandioses. Afin de rivaliser de prestige et de montrer l'opulence de la lignée de la mariée, selon la norme, ils édifièrent une tente nuptiale inédite. Elle ne fut pas construite avec un assemblage de peaux ou de nattes, mais avec les étoffes les plus précieuses. A la place du sable, le sol à l'intérieur de la tente était jonché de mil Mahawya et à l'extérieur (*ézizel n étakas*) de sorgho et de maïs (*abora, abora n Masar*) ; les jarres habituellement remplies d'eau l'étaient de miel, de même que la boule, délayée avec du miel. Ils ont creusé un puits et l'ont rempli de miel. Pourtant cela n'impressionna pas outre mesure la lignée du jeune homme. La mère du garçon est venue voir la tente nuptiale : elle a dit que beaucoup de « *uwwa-uwwa !* » ont été fait mais que, pour leur part, ils font « *atté-atté !* »<sup>517</sup>. A la suite de cette provocation, la relation de rivalité pris des proportions inaccoutumées. La famille du jeune marié amena des bœufs pour le rituel sacrificiel. Itawanaye a envoyé un forgeron leur dire que les taurillons ne suffisent pas. C'est ainsi qu'ils ont pris deux esclaves et les ont poursuivis à chameaux. De la même façon que l'on tranche le jarret (*taghtest n agoz*) à coup de sabre lorsque l'on égorge le taurillon, un esclave fut démembré d'un coup d'épée puis achevé.

---

<sup>516</sup> Selon J.-P. Roset (1995), qui les a daté aux alentours de 1200, Takawat se situerait parmi les plus anciennes ruines de l'Air. Il en attribue la construction aux Itesen (Les Kel Ewey confondent aujourd'hui souvent les Itesen avec le groupe puissant des Kel Gress ; ces derniers, ayant été chassés de l'Air, s'installèrent plus au sud).

Une fois l'esclave sacrifié, certaines versions du récit disent qu'un vent terrible se leva et une effroyable tempête s'abattit sur le village et l'assemblée qui s'était réunie pour la cérémonie. Tout le village fut détruit et il n'y eut aucun rescapé. D'autres versions, moins connotées moralement par l'islam, sont plus longues. Sept Kel Ewey étaient présents au mariage mais ils se tinrent en retrait. L'étalement ostentatoire de richesse les avait choqué d'autant plus qu'en tant qu'invités étrangers (*amagar*), ils n'avaient rien eu à manger. A la vue que la victime sacrificielle (*téneqqit*) est humaine, ils quittèrent précipitamment les lieux. Affamés, ils croisèrent une bergère esclave d'Itawanaye et lui prirent une chèvre. Les Kel Gress, informés du vol, se mirent à leur poursuite à cheval jusqu'à Tilya (vallée d'Afassas). Un combat eu lieu entre la troupe Kel Gress et les six Kel Ewey. Ces derniers massacrèrent une partie de la troupe, les autres s'enfuirent. Un *akabkab*<sup>518</sup> nommé Butu, assista à la scène de combat sans pouvoir bouger puisqu'il tenait les rênes des six chameaux Kel Ewey d'une main. Dans l'autre, il tenait une lance (*allagh*), de façon si ferme qu'il fit un trou sur la colline (*takashwar*) où il se trouvait. Aujourd'hui encore on peut observer le trou dans le rocher à Tanut tap Butu (entre Tilya et Ajiru).

Ce récit est à rapprocher des traditions mythologiques touaregs, ceux du cycle d'Aniguran (Aghali-Zakara et Drouin, 1979), et ceux qui relatent la création d'une tribu par une femme, ancêtre de la lignée utérine mais aussi, par un geste fondateur (le jet d'une lance, la course d'un chameau ou d'un cheval...), à l'origine de la constitution du territoire de la tribu. Il pose clairement certaines pratiques à l'origine même de la destruction du village et met en lumière certains interdits constitutifs de la pensée symbolique des Touaregs Kel Ewey. La destruction du village revient alors à une remise en ordre brutale du monde, déstabilisé par le sacrifice humain.

Ce récit montre les enjeux sociaux et symboliques du mariage : il s'agit d'une période délicate où se joue la création d'un nouvel « abri » aux dépens de l'*Essuf* et c'est aussi l'alliance entre deux lignées. Une tente étrangère, c'est-à-dire une autre lignée, risque de s'accaparer les biens vitaux fondamentaux pour la descendance (esclaves, bétail et territoire). L'introduction

<sup>517</sup> Ces deux expressions sont des interjections signifiant respectivement l'enchantement, la satisfaction et la déception.

<sup>518</sup> Un *akabkab* est un adolescent ne portant pas encore le voile de tête (*tégelmust*). Il cache de honte sa première moustache avec un turban (*tassewel*) mais qui n'est pas noué la mode touarègue (*anagad*). Il devient adulte (*élis*) à partir du jour où son père l'emmène chez le marabout, lequel lui fait une lecture du Coran et lui fait des bénédictions par des *tshimegrawen* (crachotements) et l'enturbanne. A partir de moment on attend de lui qu'il s'impose un code de conduite marqué par la réserve, l'honneur, la maîtrise de soi, la patience, la bravoure, etc. bref l'*eshek*. Avant de devenir *akabkab*, il est *amagar* (étranger) jusqu'à son septième jour (rituel de nomination), puis enfant (*barar*) et/ou enfant sevré (*ashagar*). En ce qui concerne les filles, le passage important est celui de la chute des dents de lait : on lui fait alors ses premières tresses (il en était de même pour les *akabkab*). Ces cheveux ne devront plus jamais être coupés. Dès qu'elle est pubère, elle peut se marier. Le voile de tête des femmes, porté haut sur le crâne, est porté uniquement après le mariage.

d'une tente étrangère doit donc se faire avec beaucoup de précautions rituelles, surtout de la part de la tribu de la jeune mariée. L'acte de sacrifice d'un esclave porte en lui-même la surenchère de cet affrontement rituel qui prit des proportions telles qu'il fit oublier les valeurs de réserve et de pudeur auxquelles sont tenues les groupes nobles<sup>519</sup>. Car démontrer et exposer la force de sa lignée est considéré comme un déshonneur (Hawad et Claudot, 1984 : 178).

Le remplacement du sable et des nattes de folioles de palmiers-doum (produits naturels de l'*Essuf*) par des produits transformés ou produits par la culture des hommes (céréales, étoffes) s'apparentent à une inversion des rapports noués avec le monde de l'*Essuf*. De même, mais selon une symétrie inverse, la substitution d'un bœuf par un esclave, c'est-à-dire le remplacement d'un animal domestiqué appartenant au monde des hommes<sup>520</sup> par un esclave, être assimilé au bétail mais proche du monde des génies<sup>521</sup>, équivaut à une inversion des rapports de réciprocité que les hommes entretiennent avec les génies. La nature de la tente et son emplacement même relève du monde de l'*Essuf*: l'équilibre est rompu avec le monde domestiqué. Si l'on considère la relation d'identité entre le sacrifié (le taureau) et le sacrificant (le marié) lié à leur pouvoir génésique<sup>522</sup> ; si l'on suit les analyses de D. Casajus (1987) qui insistent sur la proximité voire l'identité des hommes non mariés avec les *Kel Essuf* et enfin si le sacrifice du taureau revient alors symboliquement à le substituer à un homme qui va intégrer la tente, c'est-à-dire se marier, et donc quitter l'*Essuf* par son propre sacrifice symbolique, alors la destruction du village peut-être interprétée comme la manifestation d'une sorte de prise de contrôle des *Kel Essuf*<sup>523</sup> sur le monde des humains. Car le sacrifice d'un esclave à la place du taureau, figures toutes deux ambivalentes, mais qui s'opposent par le pouvoir génésique du second et la nature stérile du premier, revient à faire tarir la source de fécondité nécessaire à la continuité du monde domestiqué, mais aussi à soustraire l'instrument divin de transmission de la baraka au monde domestiqué par l'intermédiaire des hommes. La destruction du village revient alors à une punition divine. Il s'agit alors d'une mise en scène,

---

<sup>519</sup> Le terme d'utilisation courante *tekarqit*, que l'on peut traduire par « réserve, retenue, pudeur, "honte" » exprime ce code de comportement et de rapport à autrui généralisé dans le monde touareg. Il se définit pour E. Bernus (1981 : 160) par « une éthique de comportement social » qui « forme sans doute le lien le plus solide qui unit le monde touareg ». Ce code de comportement strictement établi dans les relations sociales se précise selon les rapports de parenté, entre les sexes, entre les classes d'âge et entre les catégories sociales.

<sup>520</sup> Contrairement à certains animaux sauvages comme les gazelles et les antilopes, bétail des génies.

<sup>521</sup> Par exemple les esclaves ne pouvaient prétendre à une descendance ni posséder une tente, un chameau et un voile de tête.

<sup>522</sup> D. Casajus (1987 : 244) cite un chant de mariage *Kel Ewey* dans lequel les taureaux et par extension les jeunes hommes « ne daignent pas boire l'eau qui suinte des outres. L'eau qu'ils boivent c'est celle qu'apporte la nuée qui s'approche lentement ».

<sup>523</sup> On sait que les génies se déplacent en saison chaude par des tourbillons de sable, appelés « les caravanes des génies » (Bernus, 1981 : 14). On retrouve en Air des récits similaires de destruction de villages, aujourd'hui en ruines, par des tempêtes ou des tornades, comme celui d'Assodey, ancienne « capitale » des Itesen, puis des *Kel Ewey*.

selon les Kel Ewey, d'une confrontation entre les préceptes coraniques suivis par eux-mêmes<sup>524</sup> (égalité des hommes devant Dieu) et la pensée symbolique des autres groupes touaregs qui assimileraient l'esclave au bétail.

---

<sup>524</sup> Certains informateurs insistent sur le rôle des marabouts qui se seraient opposés aux manifestations de débauche pendant les sept jours de festivités du mariage et qui furent les seuls rescapés.

## *5- Les effets performatifs de la sédentarisation*

Ce qui ressort donc de cette analyse de la sédentarisation par l'habitat, c'est bien la continuité de l'espace villageois avec celui de l'espace nomade. Il est pourtant un aspect de la question qui reste à aborder. Celui de la conception de l'espace au sein des villages. En effet, ce qui frappe l'observateur dans la comparaison inévitable qui est faite entre les campements de pasteurs et les centres de culture des agro-pasteurs, est la présence chez ces derniers de murs, de clôtures, d'espaces différenciés et délimités en somme, lesquels sont absents chez les premiers. Contrairement donc aux campements ouverts et non délimités, l'habitat villageois se compose de concessions : l'espace domestique est marquée spatialement. De même les jardins sont clôturés. Sur quels critères les Kel Ewey ont-ils jugé nécessaires cette délimitation de l'espace ? Car il s'agit probablement de la seule divergence de fond entre l'espace nomade et l'espace sédentaire. Là encore la réponse donnée par les Kel Ewey est celle de pasteurs nomades : les enclos sont nécessaires aux hommes des villages pour se protéger de leur propre bétail. De leur point de vue, aucune conception différente de l'espace ne peut être déduite, car les enclos sont les mêmes que ceux utilisés en milieu nomade. Cette nécessité est facile à comprendre pour les jardins qui doivent se protéger de la divagation des troupeaux mais aussi des dégâts sur les cultures provoqués par les animaux sauvages (chacals, singes, etc.). Il en est de même des concessions fermées pour empêcher toute intrusion animale et pour garder un sol propre à l'intérieur de celles-ci. La souillure du sol par les déjections des troupeaux est reconnue comme l'un des principaux défauts des campements nomades. Pourtant cette affirmation est à relativiser puisque les abords des habitations (même s'ils ne sont pas matérialisés) sont aussi bien nettoyés. D'ailleurs une des raisons qui obligent les nomades à changer de campement est le fait que les chèvres ne supportent pas de rester dans un enclos trop souillé<sup>525</sup>.

Dans les campements, le petit bétail doit être constamment surveillé : circulant autour des habitations, les chèvres profitent parfois de la distraction des hommes pour bondir vers la marmite ou les réserves de mil. Il ne reste pas toute la journée autour des habitations mais seulement aux heures du lever et du coucher du soleil. Les cabris sont laissés la journée près

---

<sup>525</sup> Tandis qu'à l'extérieur des concessions, le sol est jonché de divers déchets qui ne sont pas ramassés : la clôture marque directement le passage à la brousse sans une réelle représentation d'un espace villageois.

du campement et sont emmenés sous les grands arbres proches pour qu'ils se nourrissent de gousses et de feuilles. Les chèvres (et éventuellement quelques brebis) sont dirigées le matin vers des pâturages plus lointains. Après la traite du soir, le troupeau est réuni pour ensuite être parqué séparément dans deux enclos (*esege*n : *afarag n wulli*, pour les chèvres, *egrur* pour les cabris), jusqu'à la traite du matin. Ces enclos sont spécifiques aux Kel Ewey. Il s'agit d'une protection du bétail contre les animaux sauvages et d'un moyen pour les hommes de s'assurer une bonne quantité de lait. A l'inverse, les *imghad* qui nomadisent dans le voisinage, attachent leur bétail au moyen de cordes pour la nuit et ne possèdent pas d'enclos.

Tout se passe comme si, en milieu « sédentaire », les hommes se protégeaient contre leurs propres animaux, remplaçant la surveillance de tous les instants en milieu pastoral nomade. La fonction des enclos est la même, se procurer du lait et protéger le bétail des chacals. Dans les villages, les enclos n'ont rien de distinctif par rapport à ceux des pasteurs nomades. Ils se trouvent près des concessions. Les bêtes sont parfois mais rarement parquées au jardin (lorsque notamment des résidus de culture permettent de les nourrir). Ils sont habituellement envoyés en brousse la journée, sous la conduite de jeunes bergers ou le plus souvent encore de jeunes bergères (les concessions voisines unissent leur troupeau). Les animaux sont laissés divaguant dans le village à l'aube et au crépuscule et, chose divergente, il n'est pas rare de voir des chèvres passées la nuit dans le village sans enclos, même si parfois le chacal ose s'aventurer au cœur du village. Plus le village est important, plus cette pratique est généralisée.

Les hommes se parquent de la même manière que sont parqués les animaux car il est impossible de surveiller toutes les bêtes. Mais cette protection est parfois vaine, les chèvres bondissant sur les murs ou forçant les portes pour entrer dans la concession. On retrouve l'inversion que nous avons repérée dans les activités hors les murs des campements devenant les seules pièces nettement différenciées dans les villages. Pour ce qui concerne le bétail, c'est l'inverse qui s'est produit : au moins pour la nuit, il est plutôt enfermé en milieu nomade tandis qu'il vit parfois à l'extérieur en milieu sédentaire. Dans les villages le petit bétail est donc à la fois moins surveillé et moins parqué. Dans les villes (comme Agadez), la solution retenue est différente : le bétail est intégré à la concession. Le rapport à l'espace est toujours consubstantiel au rapport au bétail (figure 23).

	<b>Activités par rapport à l'espace domestique</b>	<b>Bétail par rapport à l'espace domestique</b>	<b>Hommes par rapport à l'espace domestique</b>
<b>Milieu nomade</b>	<i>dehors</i> (par ex. cuisine extérieure)	<i>dedans</i> (enclos nocturne)	<i>dehors</i> (campement ouvert sur la « brousse »)
<b>Milieu sédentaire</b>	<i>dedans</i> (par ex. cuisine intérieure)	<i>dehors</i> (divagation nocturne)	<i>dedans</i> (concession fermée à la « brousse »)

Figure 22 : Intériorité et extériorité de l'espace domestique

Par ailleurs, la tente en nattes dans les villages ne subit pas en elle-même de transformations spécifiques, toutefois l'espace alentour est considéré autrement. Une pièce de bois posée sur le sol marque le seuil de la tente. De plus, un demi-cercle formé de pierres est placé devant l'entrée de la tente<sup>526</sup>. Cet espace est réservé à la cuisine<sup>527</sup> et à y accueillir des invités. On ramène du sable et des petits cailloux pour constituer un sol agréable et propre (*tsheniqqan*). *Gagha* est une clôture de bois qui délimite l'espace privé autour de la tente (et des autres concessions). Cette triple limite spatiale a surtout pour fonction de garder un espace domestique propre qu'il convient de laisser à l'écart des divagations des troupeaux. Cette spécificité sédentaire peut aussi être interprétée comme un prolongement de l'espace domestique et d'un écart (renforcé à l'aide de limites matérialisées) entre les hommes et les animaux d'une part, et entre l'espace domestique et la « brousse », le monde sauvage (*Essuf*) d'autre part.

Cette triple limite spatiale répond également, nous l'avons évoqué, à cette autre fonction de respect des distances entre les gens (contre la promiscuité et la réservation d'une place pour une future tente dressée près de la concession). On trouve des pierres, des marques sur les arbres ou des inscriptions en arabe ou en *tifinagh*<sup>528</sup> qui délimitent l'espace approprié, qui n'est pas limité au mur de la concession. Dès la fondation de la tente, il est ainsi pensé à son agrandissement futur. Après avoir demandé la permission au chef de famille et de quartier ainsi qu'au voisin, il est d'abord posé quatre signes matériels (*sheyda*), aux quatre coins de

<sup>526</sup> *Gadagade* : sous ce même terme, d'origine hawsa sans doute, on regroupe aussi les seuils des maisons en banco (*taghajem*) et des cases rondes (*tatgham*) ainsi que la technique aujourd'hui disparue de petits barrages pour la culture de décrue.

<sup>527</sup> A cause du risque de feu. En milieu nomade, la cuisine (les trois pierres *ikadan* délimitant le foyer) est faite à l'entrée de l'habitation, protégée du vent par une palissade (*ifi*).



l'aire où on veut construire la concession. Ces cailloux montrent le projet de construction et réservent le terrain. Ensuite, on pose au minimum six cailloux par côté. Lorsqu'on décide de construire, on enlève les cailloux et on érige un mur en banco (*bango* ou *katanga* en hawsa) sur cette même limite<sup>529</sup>. *Amas n aghiwan* désigne « l'intérieur de la maison », tandis qu'*étakas n aghiwan* correspond à la partie extérieure de la concession qui part du mur et se prolonge jusqu'à des cailloux ou des marques qui forment la limite réelle de la concession. *taghayet* est le chemin qui passe entre ses derniers et le mur et qui permet d'accéder à l'entrée ou à l'une des entrées de la concession.

La sédentarisation s'accompagne ainsi d'une rigidité accentuée de l'espace. Alors que les modalités d'appropriation en milieu nomade sont toujours liées à l'usage que l'on y fait, le droit de propriété et d'usage exclusif semble le remplacer. Le droit d'usage dont l'appropriation, toujours provisoire et négociée, était lié aux rangs et aux droits de la tribu, semble disparaître au profit d'une conception privative accentuée, dont les limites spatiales sont l'ornement. Nous reviendrons de façon plus précise sur ce sujet à propos des pratiques foncières liées au jardinage.

La morphologie segmentaire des villages de l'Air, composés de quartiers homogènes, empêche de parler de « vie propre », ce qui équivaut à rejeter la définition stricte du village ou à ne plus devoir employer ce terme. Les catégories géographiques occidentales sont inopérantes et trompeuses si l'on veut comprendre les spécificités des établissements de sédentarisation, qui sont en grande partie une transposition du mode de résidence nomade. Un quartier possède souvent sa propre mosquée et son propre imam, ainsi que ses jardins adjacents. Il a souvent été choisi un chef pour chaque quartier. Chaque quartier a sa ou ses boutiques : pour les petits achats, il est difficile d'aller se fournir dans un autre quartier pour le client et il est difficile pour le boutiquier de ne pas faire crédit, puisqu'il s'agit de la même famille. Pour autant, si ces catégories sont impuissantes à transcrire les réalités Kel Ewey, elles n'en sont pas moins performatives. Ces catégories imposent une façon de dire et de concevoir le monde, repris progressivement par les Kel Ewey eux-mêmes. En façonnant le réel à son image le langage performatif instaure ainsi une réalité nouvelle plus qu'il ne la décrit. Dans le contexte actuel de décentralisation, il génère une sorte de course à la

---

<sup>528</sup> Écriture dite « libyco-berbère » propre aux Touaregs.

<sup>529</sup> Il s'agit du même principe pour la construction d'un jardin. On pose les cailloux *sheyda*, puis on érige une clôture d'épines par-dessus (*shingé* en hawsa). Le terme de *sheyda* viendrait de l'arabe par le hawsa et signifie « témoignage, signe, présage » (Prasse, 2003).

différentiation spatiale, produisant une hiérarchie des lieux (point d'eau, hameau, quartier, village, commune rurale et urbaine) et des routes (pistes et routes goudronnées). La projection des catégories occidentales ajoute de la confusion et de la tension politique, des groupes de concessions voulant devenir des quartiers, des points d'eau des hameaux ou des villages, des hameaux des villages, des villages des communes rurales, etc.<sup>530</sup> La planification des services de l'Etat et surtout des projets de développement exige de distinguer les villages, les hameaux, les quartiers, etc. A la recherche de représentants « traditionnels » pour chaque unité territoriale, ils contribuent à accroître les tensions locales en exigeant la désignation de « chefs », sur le modèle des chefs des villages du sud du Niger. L'autorité tribale est ainsi contournée au profit d'une nouvelle forme d'autorité territoriale qui n'a jamais été à la base de l'édifice hiérarchique touareg. Même si des villages où interviennent de nombreux projets comme Timia ont su trouver un consensus pour choisir un « chef », la plupart connaissent des conflits. Nous avons vu l'exemple de Tabelot mais il en est de même pour d'autres comme Abardagh où plusieurs individus se considéraient en 2006 comme « chef » légitime ou même au niveau des quartiers (comme Tékaréft à Tabelot où aucun consensus n'a été trouvé).

La réalité ambiguë que nous décrivons est ainsi en passe de transformer la réalité villageoise complexe et mouvante des Kel Ewey en un espace nettement plus différencié et hiérarchisé. Les villages, qui sont avant tout un assemblage de quartiers homogènes, tendent à développer une vie sociale propre. Une centralité s'amorce. Depuis quelques années, avec la création de pistes pour véhicules motorisés, chaque village comprend une zone réservée à leur stationnement (appelé « auto-gare » ou *tasha* en hawsa). Cette dernière devient à la longue le lieu central (présence de boutiques et éventuellement d'un marché comme à Dabaga, Abardagh et surtout Tabelot). Des villages et hameaux voient ainsi l'apparition d'un espace d'échange lié à la piste ; une rue centrale tendant à se créer. La mairie de Tabelot a même dû procéder à l'interdiction des véhicules motorisés (motos comprises) dans la rue qui coupe le marché et à la création d'une véritable déviation. On assiste donc progressivement à l'urbanisation des plus importants villages de l'Aïr comme Iférouane, Timia et dans une moindre mesure Tabelot. Plus généralement, il s'agit d'une hiérarchisation de l'espace, des lieux mais aussi des pistes. Avec la décentralisation se met en place des villages-centres, où s'opère une concentration des activités de transport, de petit commerce et de services. Consubstantiellement des routes pour véhicules motorisés se créent et une hiérarchie s'opère entre routes pour camions, 4x4 et motos, pistes spécifiques pour motos, pistes caravanières,

---

<sup>530</sup> Cette différenciation progressive des établissements humains, liée aussi au contexte de décentralisation, est

chemins piétons, etc. Toute mise en culture d'une portion de vallée conduit à étendre le réseau de pistes, les camions venant près des jardins pour récupérer les productions agricoles à écouler sur Agadez. Une vie de village s'amorce suite à la vision communautariste des projets de développement et des services de l'Etat, s'ajoutant aux effets spatiaux de la décentralisation et de la commercialisation des produits agricoles. Le chapitre suivant reviendra sur ces questions de différenciation et de hiérarchisation accrues de l'espace.

Concluons. Le mode d'habiter dit nomade et le mode d'habiter dit sédentaire ne sont donc pas si opposés qu'une analyse morphologique classique pourrait nous le faire croire. Malgré les transformations subies et choisies de la société Kel Ewey, l'impression générale de continuité est beaucoup plus forte que celui de la rupture. Même si les Kel Ewey se séparent de la tente en nattes, surtout en milieu villageois, son absence ne signifie pas la destruction de l'édifice social à partir du moment où elle est bien présente au cours des cérémonies nuptiales. Par sa dimension sociale et symbolique, elle demeure indispensable à toute fondation d'un nouveau foyer matrimonial. Mais empêcher ou abandonner la construction de la tente pour le mariage, comme c'est le cas dans les villes, revient sans doute à détruire l'édifice social. De même la création de murs et d'habitations en brique crue n'est pas synonyme de sédentarité et d'effondrement culturel, c'est la disparition de l'agencement hétérogène des villages en quartiers qui l'est sans doute. Ainsi l'habitat planifié qui ne permet pas l'organisation spontanée des nomades dans les villes, est le moyen le plus efficace qu'on ait trouvé pour sédentariser et transformer efficacement les nomades. Il y manque la catégorie *aghiwan*, préservant l'édifice social, sa reproduction et son autonomie. La tente subsiste dans les villages, les quartiers aussi, même si la dernière échelle du mode d'habiter Kel ewey, *akal*, a disparu depuis plus d'un siècle.

## *C. La sédentarisation Kel Ewey : du pastoralisme caravanier au jardinage irrigué ?*

L'habitat sédentaire est, dans une grande mesure, en continuité par rapport à l'habitat nomade et l'espace villageois n'est en dernière instance qu'une contraction de l'espace pastoral. Ces conclusions partielles relativisent fortement l'idée selon laquelle le passage de la « tente à la maison », ou plutôt du campement au quartier, serait par nature vécu et devrait être appréhendé comme une rupture dans le genre de vie Kel Ewey.

Il n'a été évoqué qu'en passant le processus de mise en culture, du développement sans précédent du jardinage irrigué et de ses conséquences. Comme nous l'avons déjà indiqué, il s'agit, selon la géographie classique, de l'autre processus qui témoignerait de façon incontestable de l'évolution d'une société nomade vers la sédentarité. Plus précisément, de ce point de vue, la sédentarisation résulterait elle-même du développement d'activités agricoles aux dépens de la mobilité et de la flexibilité nomades.

### *1- Le jardinage irrigué de l'Aïr : techniques agricoles et problématique foncière*

#### *1.1. L'ampleur du « front pionnier » agricole*

Nous avons vu que la villagisation est consubstantielle à la mise en culture des bords d'oued de l'Aïr. Pour apprécier l'ampleur de l'extension des zones cultivées dans l'Aïr, il convient de pouvoir comparer la situation qui prévalait avant les grandes sécheresses pour se rendre compte que le jardinage était encore marginal dans la société Kel Ewey et peu visible

dans le paysage. Pour cela, nous pouvons disposer de photos aériennes des années 1950 de l'Institut Géographique National que l'on peut comparer à des images satellitaires récentes (les mêmes que celles évoquées dans le chapitre sur l'habitat). Nous prenons les mêmes exemples de référence : le mont Bagzan et Tabelot.

Les situations sont très homogènes dans l'Aïr. Les zones de culture s'étendent le long des koris qui offrent de bonnes disponibilités en eau (puits peu profonds, moins de 10 mètres environ en saison froide) et des rives cultivables (non rocheuses ou ensablées). Les cartes montrent aussi qu'il s'agit d'une logique d'expansion et non de densification. C'est pourquoi l'image du front pionnier, quoique trompeuse puisqu'il s'agit d'une « ligne » ou plutôt d'un « ruban » pionnier, évoque cette idée de colonisation agricole des terres. Celle-ci se réalise à partir de jardins déjà existants, vers l'aval ou vers l'amont, ou à partir de vallées secondaires, autrefois pastorales et qui ont été mises en culture à partir d'un noyau initial puis de noyaux secondaires. Le point important est la permanence de la structure agraire : dans les zones anciennement cultivées, on retrouve pour ainsi dire exactement les mêmes parcelles cinquante ans après. On pourrait sans doute dire plus de deux cent ans puisque le parcellaire des anciens jardins du Bagzan n'a pas été modifié depuis la redécouverte des sources. Les seules variations sont liées aux crues des koris qui emportent régulièrement les berges cultivées. Il n'y a pas eu d'augmentation de la taille des jardins mais une augmentation de leur nombre.

Il convient d'apporter quelques compléments d'information. Les cartes peuvent être trompeuses. Toutes les parcelles encloses ne sont pas exploitées. Les terres mises au repos forment une proportion relativement importante du nombre total de jardins. De plus, à l'intérieur même du jardin, toute la surface disponible n'est pas cultivée. Cela dépend évidemment de la saison (et du niveau d'eau du puits) mais aussi de la fertilité du terrain, des moyens et de la main d'œuvre dont dispose le ou les propriétaires du jardin. La jachère représente souvent près de la moitié de la superficie enclose. La rotation des cultures à l'intérieur est par ailleurs de mise.

Il ne semble pas qu'il y ait eu chez les Kel Ewey un nomadisme des cultures aussi poussée que dans l'Ahaggar, aux sols plus pauvres que ceux de l'Aïr et aux réserves en eau moins fournies et surtout plus irrégulières. Pourtant, autrefois, les jardins avaient une durée de vie beaucoup plus limitée qu'aujourd'hui. Bernus l'avait estimée à dix ans. Progressivement, la fumure s'est développée (ramassage systématique du sol des enclos ou même de la terre des anciens campements ou des ruines de villages Iteseyen) et a permis la diminution du nombre d'abandons de jardins. Et comme nous venons de l'affirmer, les jardins en inactivité

sont très nombreux<sup>531</sup>. Nous verrons que ces phénomènes sont très révélateurs de la conception et des pratiques agricoles propres aux Kel Ewey. Même si en la matière on ne peut pas s'appuyer sur des statistiques fiables, les observations et enquêtes personnelles laissent toutefois penser que les jardins inactifs sont moins importants aujourd'hui. Cela tient à différents facteurs que nous aborderons mais traduit surtout la moindre fluidité du jardinage. Ce fait peut facilement être interprété par la diminution des terres disponibles et donc par le déclin de cette dynamique de front pionnier. Les conflits fonciers et la résistance des pasteurs en témoignent. Or, s'il est vrai que certaines vallées semblent avoir atteint leur niveau quasi maximal d'emprise agricole, cela l'est beaucoup moins dans de nombreuses autres vallées. Le flux de création de nouveaux jardins n'a pas tari. Il se fonde encore aujourd'hui de nombreux jardins et certainement beaucoup plus encore que lors des années 20-30 ou à la suite des deux grands épisodes de sécheresse (1969-1974 ; 1984-1985). Parallèlement à la fermeture progressive de l'espace disponible, il s'agit aussi et surtout de comprendre les transformations du rapport au foncier.

## *1.2. Les systèmes d'irrigation*

Le jardinage a une longue histoire dans l'Aïr, sans doute plus longue que dans l'Ahaggar et dans l'Adagh. Certaines palmeraies et certains jardins irrigués par des sources sont probablement aussi vieux que les oasis de Djanet et de Ghat dans l'Ajjer. Les Kel Ewey disent qu'avant eux les Goberawa (groupe hawsaphone habitant aujourd'hui le Gober, dans les environs de Maradi), puis les Kel Teyssan (Iteseyan) et les Kel Gress, ont pratiqué l'agriculture. Les indices de leurs aménagements sont encore visibles, notamment sur le mont Bagzan<sup>532</sup>. Les observateurs de l'agriculture en Aïr n'ont pas pris la mesure de son ancienneté. L'introduction des dattiers, l'aménagement des sources et de leurs canaux ont été réalisés au moins depuis l'occupation de Bagzan par les Iteseyen. L'eau de la source est conduite par un ou plusieurs drains ouverts, parfois taillés dans la roche, vers les espaces cultivables en contrebas. Aujourd'hui encore, les jardins d'Ighalabelaben, Emalwelé, Akari et Kwokay<sup>533</sup>

---

<sup>531</sup> Les jardins abandonnés aussi mais cela tient dans la plupart des cas au manque d'eau dans les puits.

<sup>532</sup> Pas seulement à Bagzan, quelques groupes de dattiers nourrissant les singes se trouvent dans la « faille » de Tamgak, à Igululef ou à Ternawen par exemple. Les anciennes palmeraies et les plus anciens centres de culture comme Awdéras, Timia et Iférouane sont d'origine Iteseyen ou antérieure.

<sup>533</sup> Eres n tawké ainsi que la source d'Esingi près de Tislayet ne sont plus exploités mais on y trouve encore des figuiers et des dattiers Iteseyen.

sont irrigués de cette manière (des réservoirs ont été creusés et cimentés par des projets). Ces petits canaux s'apparentent ainsi à de petites foggaras ouvertes même si la véritable foggara à drains souterrains, courante dans les oasis algériennes et libyennes, est inconnue dans l'Aïr. Outre l'agriculture irriguée à partir des sources, ils cultivaient aussi, sous pluie, pendant l'hivernage. Les Touaregs distinguent en effet les champs de culture sous pluie (*tawogost*) des enclos irrigués au moyen de puits ou de sources (*afarag*). Cette technique de culture sous pluies, quoique non pratiquée aujourd'hui, est bien connue dans tout le Sahara et le Sahel. Capot-Rey (1953) l'a évoquée par cette expression de « culture-loterie », tant elle est aléatoire et soumise aux crues d'oued qui peuvent tout détruire. Elle consistait à ensemercer de mil ou de sorgho un bras d'oued ou une zone d'épandage avant l'hivernage et à la protéger de l'érosion des crues par une levée de terre et de branchages renforcés à l'aide de grosses pierres (*gadé-gadé*). Ce petit barrage (*éwagh n aman*), en aval, freinait et retenait les flots lors des crues de saison des pluies. Parfois, le terrain était même creusé (*abarak*) pour créer des sortes de bas-fonds. Ce travail était réalisé par les Goberawa ou par des esclaves. Des traces subsistent par exemple à Etaghas à Bagzan n Amas. Une autre technique d'irrigation, disparue aujourd'hui de l'Aïr, reposait sur un système de puits à balancier, appelé *kallingu* (nom hawsa). Le puits à balancier, qui exige de l'eau proche de la surface, est un système permettant de remplir d'eau unealebasse, puis, par un système de levier, de la rejeter dans un bassin qui conduit l'eau vers le jardin. Il s'apparente ainsi au chadouf égyptien et on retrouve ce système d'arrosage un peu partout dans le Sahara maghrébin. C'est encore le seul moyen d'exhaure utilisé en pays hawsa et diffusé récemment au Kawar (exception faite de la moto-pompe). On retrouve des traces d'anciens aménagements de ce type à Bagzan mais il a subsisté dans l'Aïr jusqu'au début du XXe siècle<sup>534</sup> avant d'être substitué par le système à poulies. Les plus anciens jardins de l'Aïr étaient irrigués au moyen de simples calebasses (*telkest*) ou de *Kallingu*. On les trouvait donc avant la révolte de Kawsan à Eghazer (Iferwan, Selufyet et Iberkom), Timia, Tigger (et au kori Zilalet ou Zomo ?), Awdéras, Tewar, Bagzan (Ighalabelaban, Emalewelé, Akari, Kwokay, Tassessat ?) et au Telwa (Azzel et Alaghsses)<sup>535</sup>.

Le système d'irrigation utilisé actuellement est donc basé sur un puits à double poulie, appelé *takarkart*. Selon les récits Kel Ewey, la *takarkart* aurait été vue pour la première fois par un pèlerin de la Mecque, El Hadj Mohammad, Imasghodan (village de Tin Taghoda dans

---

<sup>534</sup> Selon certains informateurs, il était encore parfois utilisé dans les années 50 sur le mont Bagzan mais aussi à son pied (Tadara et Téléwes) à la faveur de pluies plus abondantes et d'une élévation du niveau des nappes.

<sup>535</sup> Le tableau que donne G. Spittler (1993 : 45) est erroné au niveau de la colonne du nombre de jardins présents en 1914. Selon nos enquêtes orales, il n'y avait pas 150 mais une vingtaine de jardins à Iférouane et il existait des jardins à Timia, Awdéras, sur le Bagzan et dans la vallée du Telwa.

l'Eghazer près de l'actuel Iférouane). Certains disent que cette technique était utilisée dans la ville sainte, d'autres évoquent le Yémen ou l'Égypte, d'autres encore le Fezzan, ce qui est plus probable puisqu'elle y était effectivement employée<sup>536</sup>. La légende raconte que ce marabout aurait construit un modèle réduit fait de cordes de chiffons (*aghan irakkan*) amené par ses deux esclaves. La puisette a été faite chez les Arabes et seules les deux poulies auraient été confectionnées par les forgerons à Eghazer. Introduite à Iférouane dans le dernier quart du XIXe siècle, elle ne s'est diffusée qu'avec le développement du jardinage à la suite de la colonisation agricole opérée par les Kel Eghazer et leurs dépendants (pendant la sécheresse de l'année *Gori* 1913-1914). Les premiers centres de culture avec la *takarkart* furent ensuite Awdéras, Tadziza, Téwar et Zomo.

Les techniques de jardinage et d'irrigation ont toujours été importées de l'extérieur, notamment de l'Ajjer (Djanet, Ghat) et du Fezzan. Par ailleurs, les noms hawsas et le travail manuel pénible que cela suppose, trahissent le fait qu'il s'agissait d'une activité réservée à la classe asservie de la population touarègue. La société Kel Ewey, de même que les autres groupes touaregs, n'est pas une société oasienne. Le jardinage a longtemps été une activité annexe, d'appoint, déconsidérée par rapport à l'activité caravanère, guerrière et pastorale. Il est aujourd'hui devenu le principal moyen de revenus mais on ne peut considérer Iférouane, Timia ou Tabelot comme des oasis, à l'image d'In Gall, Bilma, Aney, Ségedin, etc. Il n'y a pas de tradition « ksourienne », c'est-à-dire urbaine et agricole. Il s'agit de centres de culture d'agro-pasteurs. Les Touaregs restent pasteurs même dans les grands villages : si les chameaux sont devenus rares et si le petit bétail a baissé en nombre, c'est qu'ils sont confiés à des parents ou des amis en « brousse ». La nature de ces contrats de prêt varie quant à la propriété du croît du bétail ou en cas de vol et de perte. Mais il est toujours indispensable de posséder un chameau (pour les fantasias et les courses lors des fêtes, pour emmener des touristes dans une méharée, en cas de panne de moto-pompes, etc.), des chèvres et moutons pour les repas de fêtes.

Si les Touaregs ne sont pas des oasiens mais des agro-pasteurs, cela ne revient pas à considérer que le jardinage n'ait pas été incorporé symboliquement à la culture touarègue. Prenons l'exemple de la *takarkart*. Ce procédé d'irrigation s'adapte particulièrement bien aux

---

<sup>536</sup> Ces puits à poulies et à traction animale, répandus à travers le nord du Sahara, portent à tort, chez certains auteurs, le nom générique de puits à delou (voir la mise au point de R. Capot-Rey, 1953 : 320). Contrairement à ce que dit E. Bernus (1981 : 286), ce terme n'est pas inconnu des Touaregs : chez les Kel Ewey, *délu* désigne le travail collectif qui consiste à surcreuser un puits tari pour le désensabler et atteindre à nouveau l'eau ; et *adalob*, désigne le contenu de la puisette.



conditions écologiques (terrasses des koris) mais aussi à certaines valeurs de cette société puisqu'il requiert la présence d'un animal-tracteur, le plus souvent un chameau et autrefois un bœuf. Le système d'exhaure par *takarkart* comprend un puits (*anu*) surmonté d'un lourd édifice en bois au milieu duquel se trouve une poulie circulaire (*feyfey* ou *takarkart* proprement dite) et une poulie cylindrique (*akankaro*), fabriquées par les artisans en bois dur de *Balanites* (et souvent pour la dernière en métal). L'eau est extraite du puits par un animal-tracteur qui tire une puisette (*aga*) en peau (ou plus souvent en plastique). Un double système de cordes permet de tendre le goulot de la puisette pendant sa remontée et de le relâcher dans un collecteur en bois (*aghlal*), que l'on peut déplacer. L'eau s'accumule ensuite dans un bassin dont la vanne fait s'écouler l'eau vers un canal qui la distribue dans les « planches » de culture de forme carrée. Autrefois, la traction était généralement assurée par un bœuf (*ezger*). Mais depuis les deux grandes sécheresses des années 70 et 80 (surtout celle 1984-1985), les bœufs ont quasiment disparus de l'Air. C'est aussi à cette époque que l'on a assisté à une reconversion spectaculaire de nombreux pasteurs en jardiniers. Car soit « *on devenait fou de voir ses animaux mourir et de souffrir [soi même] de la famine* », soit « *on s'adaptait et on faisait des jardins* »<sup>537</sup>. Aujourd'hui la traction est assurée surtout par des chameaux<sup>538</sup>, et pour les plus pauvres, par des ânes. La reconversion des chameaux de bât en chameaux de trait pourrait n'être que provisoire. En effet, depuis quelques années, la moto-pompe a fait son apparition et c'est probablement aujourd'hui le principal moyen d'exhaure utilisé, même si la *takarkart* est laissée sur place en cas de panne de moteur ou d'absence d'essence.

Bernus (1981 : 286) a déjà décrit en détail l'édifice *takarkart*. Il a montré le principe zoomorphique prévalant à la nomination des parties constitutives : son implantation chez les Touaregs s'est réalisée en dotant de signes chaque élément de l'édifice, nommé en *temajeq* et conçu à partir d'une référence animale. Les deux montants sont dits *taghmawen*, « les cuisses » et les deux béquilles sur lesquelles ils s'appuient *idaren*, « les pieds ». Les deux supports verticaux du cadre sont dits *tigettawin*<sup>539</sup>, les horizontaux *igherdeshan*, les « côtes ». La forme de la puisette rappelle la queue d'un animal (*tasbat n aga*). On peut associer à la métaphore organiciste celle de la préparation culinaire et de l'acte de manger (le van, le pilon,

---

<sup>537</sup> Entretien avec un jardinier parlant français.

<sup>538</sup> Plus résistants et réguliers, ils étaient préférés au chameau comme animal tracteur. En 1981, Bernus affirme que les chameaux ne sont qu'une solution de remplacement pour le travail d'exhaure. Depuis les années de sécheresse (surtout celle de 1984-1985), il ne reste plus beaucoup de bœufs dans les jardins. Ils sont encore relativement nombreux au Telwa, Iferwan ou Timia mais sont devenus rares à Tabelot à cause du manque de fourrage et de son coût d'achat ou de location (contre une partie de la récolte).

la marmite, la cuillère sont aussi des parties constitutives). D'une façon plus générale, le système symbolique se fonde sur l'opposition complémentaire entre le monde féminin et le monde masculin : la poulie circulaire s'oppose à la petite poulie *akarkaro*, masculin de *takarkar*. Le système s'ordonne autour de la structure de la double poulie informée par un principe binaire masculin/féminin tandis que les puits pastoraux sont surmontés d'une seule poulie (*akarkaro*) fixée entre les fourches d'un gros bois (*tégettawt*). Puiser l'eau du sol et la faire jaillir de la puisette, c'est avant tout unir un principe masculin à un principe féminin en activant le système à double poulie (ou le système plus élémentaire de la poulie entre la fourche). Le système d'exhaure *takarkart* est en cela en continuité par rapport au système d'exhaure des puits pastoraux. Il ne demande pas de grands travaux collectifs et chacun peut le construire individuellement ou en se faisant aider.

L'irrigation par les sources présente bien des avantages : nul besoin d'animal d'exhaure, une seule personne peut travailler et l'eau est présente toute l'année même si le niveau varie selon la saison. Cependant, proportionnellement, les jardins avec les puits reçoivent plus d'eau, ont de ce fait de plus grandes surfaces et enfin, on ne peut plus augmenter le nombre des jardins près des sources. A Ighalabelaban, le nombre de jardins est stable. Ici ce n'est pas l'eau qui fait défaut puisqu'une partie s'écoule et se perd dans les gorges. C'est le manque d'espace plat et de terre arable. Les jardiniers ont créé de véritables terrasses et ils doivent ramener de la terre régulièrement. On a pu récemment augmenter le nombre de jardins à Emalewelé et à Akari, grâce à la création de bassins cimentés (*kele*) et une pluviosité plus importante que dans les années 70-80 : on comptait seulement un jardin à Akari (A.K. Mahamane, 1984) alors qu'aujourd'hui on en compte trois ; De même pour Emalewelé où on est passé de un à une dizaine de jardins aujourd'hui en activité. A Emalewelé, le bassin met trois heures pour se remplir en saison humide et en saison froide. Le temps laissé à chacun de disposer de l'eau de la source dépendrait de la surface du jardin. Le calendrier de l'utilisation de l'eau est identique tout au long de l'année. Pour trois jardiniers, chaque tour d'eau fait huit heures : et ils disposent alors de cinq heures pour arroser. Il y a ainsi trois tours d'eau par jour (on travaille donc de nuit certaines saisons). Deux autres ont une journée chacun ; trois ont une journée et demie chacun (de six heures du matin à minuit) ; et deux autres ont constitué une association pour disposer ensemble de trois jours et demi d'eau. Le tour d'eau accomplit ainsi un cycle tous les douze jours. Pendant la saison sèche le

---

<sup>539</sup> Il s'agit aussi du bois fourchu soutenant la poulie des puits pastoraux. *Tégettawt* est également le nom (féminin) donné aux quatre piliers fourchus de la tente qui soutiennent la voûte de la tente, réplique des quatre piliers censés soutenir la voûte céleste et faire la liaison entre le sol et le ciel (L. Gagnol, 2003).

manque d'eau se fait sentir : pour ceux qui ont huit heures, il n'y a que deux heures d'arrosage pour six heures de remplissage. On remarque la présence d'une seule clôture pour l'ensemble des parcelles, délimitées par des gros cailloux. Les Kel Emalewelé ont dû abandonner un certain nombre de jardins à cause des variations du débit de la source. Une dizaine de jardins sont permanents, mais en saison humide d'autres sont exploités. Les jardins d'Emalewelé sont contrôlés par une famille, et l'obtention d'une parcelle est liée à un héritage ou un mariage. Nous reviendrons plus loin sur ces aspects fonciers. Retenons que l'irrigation par les sources de Bagzan n'exige pas un réseau compliqué de drains et des vannes pour ajuster le débit. Il n'y a pas d'instance collective spécifique à la gestion de l'eau (comme cela est le cas dans les systèmes oasiens).

### *1.3. Productions et échanges*

Les jardins de l'Aïr, dont la première zone agricole est celle de Tabelot, produisent des cultures variées qui obéissent à un cycle annuel. Au sein du jardin, une partie seulement est effectivement cultivée (souvent moins de la moitié de la superficie enclose). Généralement on mène deux ou trois campagnes, voire quatre pour les nouveaux jardins, dans un cycle agricole annuel. A partir de novembre on sème du blé, de l'orge, de l'avoine, de l'oignon, de l'ail ou des pommes de terre. Dans le mont Bagzan, seul l'ail peut-être cultivé car il résiste au froid. On commence à semer le blé fin décembre (récolté en mars) et des pommes de terres quand le froid s'atténue fin janvier. Après les récoltes, à partir d'avril jusqu'à mi-juin, c'est la période de soudure à cause de l'épuisement des puits dans de nombreux jardins. Seuls quelques légumes sont cultivés. Dans le mont Bagzan cette période est inexistante ou réduite et certains jardins ont deux récoltes de maïs. On pourrait également le faire pour le mil, mais les oiseaux, trop nombreux, les en dissuadent. La saison des pluies est la période des fruits et des agrumes : dattes à partir de juillet, raisin et figues en août, oranges, pamplemousses, mandarines et citrons à partir d'octobre, sans oublier les melons, pastèques, papayes, grenades, goyaves, mangues et les pêches (à Bagzan). C'est aussi la saison du maïs, du mil, du sorgho, des oignons, du piment, des tomates. A côté des planches réservées à la culture des céréales ou des tubercules, on trouve toutes sortes de productions en petites quantités (à part les tomates, séchées) : de la salade, des carottes, du chou, des aubergines, des courges, du manioc, des épinards, du persil, de la menthe, des haricots, du tabac, des plantes pour la sauce (*gombo, malokhya...*) et des plantes médicinales. Certaines courges sont cultivées pour en

faire des Calebasses (*dima*). Les semences et les récoltes sont conservées dans les magasins, sauf les semences des pommes de terre, achetées dans le Bagzan.

En général deux ou trois personnes travaillent dans un jardin. Le matin, on commence par nourrir l'animal d'exhaure. Puis on attache à l'animal la corde (*aghan*, folioles de palmiers tressées) qui puise l'eau dans le puits grâce à une puisette. L'autre corde (*azaw*) est tenue dans la main de celui qui guide le chameau dans ces allers-retours incessants et sert à renverser la puisette (*aga*) dans un conduit en bois. On aménage aujourd'hui un bassin cimenté, *kisu*, d'où l'eau s'échappe en direction de la rigole principale du jardin (*tizum*), surélevée et souvent cimentée, puis vers les autres chenaux non cimentés, jusqu'à la planche que l'on veut arroser. Les différentes parcelles du jardin sont en effet composées d'un assemblage astucieux de petits chenaux (*doki*) qui permet d'inonder tour à tour les diverses planches de forme carrée (*afanghal*). Les planches pour les pommes de terre sont soigneusement billonnées (*fuda*). Un autre jardinier s'occupe d'ouvrir ou de fermer ces chenaux, en enlevant ou apportant une petite motte de terre (*assadebegh*) pour faire circuler l'eau dans la planche souhaitée, puis passer à une autre, une fois celle-ci inondée. Un autre jardinier peut s'occuper du fourrage et du fumier, effrayer les oiseaux et surveiller les chèvres et moutons nourris avec les résidus de culture ou la mauvaise herbe dans le jardin. On arrose généralement tous les jours, le matin et l'après-midi<sup>540</sup>. La plupart du temps, les propriétaires ne travaillent pas dans leur exploitation<sup>541</sup>. Ils laissent les travaux quotidiens d'irrigation à leurs enfants (à partir de cinq ans) ou à des métayers. Des journaliers sont parfois payés pendant dans les périodes d'activité importante, par exemple lors du sarclage, de l'ensemencement et des récoltes. Le plus jeune se charge d'ouvrir et de fermer les planches. Le cadet est avec l'animal d'exhaure et l'aîné ou parfois le chef d'exploitation s'occupe du fourrage.

Réalisés par les forgerons, les outils sont rudimentaires. Il s'agit surtout d'une pioche (*gelma*) utilisée pour retourner la terre lors des *gaya*<sup>542</sup> et pour créer le système de planches et de chenaux. On emploie une petite houe (*tugomit*) pour boucher ou creuser les petits canaux. Il existerait une sorte de « niveleuse », appelée *ashek n egerri*, qui sert à égaliser le terrain :

---

<sup>540</sup> On parlera de jardinage pour l'Aïr afin de mettre en évidence le soin qui est apporté à ces cultures. Le terme d'horticulture parfois utilisé, nous paraît impropre car chaque planche ne reçoit qu'une seule espèce cultivée.

<sup>541</sup> Les marabouts-jardiniers passent la journée dans leurs jardins tandis que d'autres préfèrent faire travailler quelqu'un. Ils travaillent parfois torse nu, ne gardant que le pantalon et le voile de tête.

<sup>542</sup> Terme Hawsa plus couramment utilisé qu'*imuzagan*, terme temajeq. A la suite de H. Raulin (E. Bernus, 1981 : 280-284), on distingue deux formes de *gaya* : les paritaires (échanges de services entre voisins) et les prestataires (sans réciprocité, prestation obligatoire qu'impliquent les rapports de parenté). Les jardiniers Kel

c'est une planche de *tageyt* (palmier-doum) tirée par deux hommes, surmontée d'un bâton qui permet à un troisième homme de la diriger. Barth l'a prise pour une charrue. On utilise aussi une hache pour défricher, une faucille pour sarcler (*elgeshwa*) et des couteaux pour couper la paille. Une sorte de coupe-coupe sert à faire tomber les dattes. On ramasse certaines racines (*abezgin*) et surtout les déjections de tous les animaux domestiques dans leurs enclos respectifs pour fertiliser les champs. Certains jardiniers prélèvent de la terre sur l'emplacement des anciens villages<sup>543</sup> et la fumure humaine est parfois utilisée<sup>544</sup>. Du fumier est ramené d'enclos des campements nomades mais ils s'exposent au risque lié à la présence des *Kel Essuf*. Malgré cela on observe un certain épuisement des sols et les rendements sont moins importants. Si la terre n'est pas assez fumée, au bout d'une dizaine d'années le jardin est abandonné. Néanmoins, seule une partie du jardin est cultivée et la rotation des cultures est scrupuleusement appliquée, ce qui permet de rallonger le temps de fertilité du sol. Les engrais d'origine industrielle ont fait leur apparition depuis quelques années et sont utilisés abondamment.

La vente concerne certaines productions qui n'entraient pas, jusqu'à très récemment, dans les habitudes alimentaires des Kel Ewey. Ainsi, toute la production d'ail, oignon, piment, poivron et certaines plantes pour la sauce (*yaji, yakoy, crépus...*) étaient destinées à la commercialisation. Aujourd'hui on commence à apprécier les oignons pour les sauces ou frits avec des galettes de blé, et surtout les pommes de terre qui sont entrées dans la consommation courante, surtout dans le mont Bagzan. La moitié seulement de la production des pommes de terre est vendue. On garde également quelques tomates, mais on les vend séchées aux caravaniers ou aux commerçants. La production de blé, mil, maïs et orge est auto-consommée (produits de base), échangée ou vendue aux caravaniers ou à Agadez. Il en est de même pour les dattes (9 variétés dont 7 locales). Les légumes et les fruits, dont la consommation est marginale, ont été introduits par les ONG. Faute de moyens de transport adéquats, ils sont consommés sur place, à part quelques oranges, pamplemousses, pastèques et mandarines

---

Ewey organisent deux *gaya* dans l'année lors du cerclage et de la préparation de la terre (piochage) avant de semer le blé.

<sup>543</sup> Terre fertile grâce aux déblais d'ordures domestiques mais aussi à une pratique des Itesen qui recouvraient de fumier leurs fondations contre les termites.

<sup>544</sup> H. Guillaume (1974) a lui aussi relevé cette pratique en zone sahélienne chez les *Bella* (anciens esclaves) et même chez les *imajeghan*, qui entraîna le déclin des noyaux villageois par la dispersion du peuplement, chacun habitant sur son champ (pp. 89-92). En Air, des latrines sont installées, mais si certains habitent dans le jardin même, c'est pour une autre raison : un conflit entre les villageois et ce nouvel arrivant.

vendus à Agadez. Certains fruits, notamment les citrons, qui n'entrent pas dans les habitudes culinaires des Touaregs sont dédaignés et pourrissent à terre.

Chaque jardinier ramène lui-même sa production à Agadez pour la vendre. Ils empruntent les camions de la coopérative. Les Kel Bagzan doivent charger des ânes et emprunter la piste difficile d'*Ighalabelaban* jusqu'à l' « auto-gare » de Tadara au pied de la montagne où ils attendent le premier camion pour Agadez. Les produits sont rachetés par des intermédiaires et seront écoulés à Agadez et dans le reste du pays ou dans toute l'Afrique de l'ouest pour les aulx et les oignons. Avec cet argent ils achètent du sucre, du thé, des vêtements, du riz, quelques produits manufacturés de toute sorte, de l'huile, des pâtes alimentaires... et surtout du mil.

#### *1.4. La question foncière*

L'appropriation individuelle des moyens de production est une constante dans le monde touareg. Elle concerne aussi bien les animaux domestiques que les jardins. Mais le travail quotidien dans le jardin nécessite la présence de deux, voire trois personnes en permanence. Il donne lieu quelques fois dans l'année à un *gaya*, c'est-à-dire à un travail collectif appelé « culture-invitation », selon l'expression consacrée de Jean Rouch, pour la préparation des planches ou le fonçage d'un puits. Les enfants qui ne vont pas à l'école travaillent dans les jardins. Ils sont généralement payés, sauf ceux de la parentèle proche qui cultivent une partie de la parcelle en partageant une partie de la récolte avec le propriétaire, père ou oncle. Les femmes vont rarement au jardin : c'est un travail considéré comme réservé aux hommes. Elles participent toutefois aux moissons et aux récoltes : le travail est séparé entre les hommes et les femmes, elles ne travaillent jamais la terre mais coupent les oignons et les mettent en sacs, font sécher les tomates, battent et pilent les céréales... et elles apportent le repas de midi (ainsi que celui des *gaya*) au jardin. Si une femme est propriétaire d'un jardin, il sera exploité par un de ces fils, frères ou neveux ou par des manœuvres. Il existe ainsi deux grands types de contrats d'exploitations. Le mode de tenure appelé *terdut* (entente, association) s'apparente au métayage. Il est autant, sinon plus, répandu que le mode de faire-valoir direct. Le propriétaire met à la disposition du métayer son jardin, le puits et tout le matériel de travail nécessaire : *takarkart*, cordes, animal-tracteur, semences, outils et éventuellement moto-pompes. Aujourd'hui, avec le coût initial que représente l'achat de pesticides, d'engrais, d'huile et d'essence, les frais sont souvent partagés. Le propriétaire

prend en charge le fourrage pour l'animal-tracteur, le fumier et les *gaya*. Le métayer propose sa force de travail : avec l'aide d'un enfant qui ouvre et ferme les planches, il s'occupe de l'animal-tracteur. Le semis, la récolte, le désherbage et l'irrigation sont à sa charge. La récolte est toujours partagée à parts égales entre le métayer et le propriétaire. Mais seule une petite partie de la production de dattes revient au métayer (généralement 10 % ou un régime par dattier).

On distingue ce contrat de travail en association entre un propriétaire (*amghagh n afarag*, le « chef du jardin ») et un métayer (*amerdaw*, « l'associé »), avec un contrat de travail qui lie un propriétaire à un manœuvre (*éneghfir*, « celui qui est loué ») qui reçoit un salaire. Il s'agit souvent d'un contrat temporaire lors de travaux importants ou lorsque le jardinier doit s'absenter. Mais il peut aussi durer le temps d'une ou plusieurs saisons. Si un enfant aide un métayer, il est considéré comme manœuvre et il est pris en charge par le propriétaire (qui le nourrit) et il est payé en mesure de céréales et/ou en argent par le métayer. Ces contrats de saisonniers ou de journaliers étaient autrefois réalisés avec des Ikawaran ou des Hawsas du Damagaram, notamment le cycle céréalier d'hiver (pendant la saison morte pour les agriculteurs du sud). Les jardiniers, étant souvent caravaniers, laissent alors leurs jardins jusqu'à leur retour au début de la saison des pluies. Il y a toujours des manœuvres aujourd'hui et ce sont plutôt des Hawsas. Ils sont nombreux dans la vallée de Tabelot mais souvent absents ailleurs. Ils sont nourris et salariés mais ne sont jamais ou rarement associés.

Le contrat de location est beaucoup moins répandu : le propriétaire ne met à la disposition du métayer que le terrain et le puits. Le métayer prélève alors les 2/3 de la récolte et 20 % de la production de dattes. Les animaux tracteurs peuvent être loués (il y aurait deux fois plus d'animaux loués à Tabelot que d'animaux, propriétés du jardinier) ou moins souvent prêtés. Encore plus rarement, des cas d'associations entre deux familles pauvres de jardiniers se présentent, lorsque par exemple l'une des deux a perdu son chameau tracteur et que l'autre a vu son puits s'effondrer. La contribution au travail et la récolte se partageront à parts égales.

Les plus riches éleveurs caravaniers ont investi dans les jardins où ils font travailler des manœuvres ou des métayers. Certains se sont même installés, leurs femmes continuant leur mode de vie pastoral en brousse. Des habitants, originaires du village mais installés à Agadez et même à Niamey, ont investi dans un jardin, et une partie de la famille s'en occupe. Mais ce sont surtout les jardiniers devenus intermédiaires à Agadez dans la commercialisation agricole et qui gravitent autour de l'UCMT qui ont pu acquérir ou créer jusqu'à plusieurs dizaines de jardins.

A l'héritage, le jardin participe au système de dévolution des biens régis par les règles islamiques : il ne peut être ni vendu, ni loué. Les fils en deviennent les héritiers, s'en occupent ensemble et la récolte est séparée. Puis, après ce moment provisoire, l'un d'eux deviendra le propriétaire légitime en vertu du droit d'usufruit. De son vivant, le père peut aussi faire un legs à sa fille ou à sa femme sous la forme d'une donation islamique nommée *el-khabous*. La vente des jardins, il y a une vingtaine d'années seulement, était interdite, notamment par les religieux. On peut aussi créer de nouveaux jardins : mais la colonisation agricole des vallées est de plus en plus contrôlée par les autorités traditionnelles, les élus et les représentants de l'Etat. Autrefois on créait des jardins où l'on voulait avec l'autorisation du chef de tribu. Maintenant, les espaces manquent et on doit acheter un jardin pour devenir propriétaire, et il est beaucoup plus difficile de s'installer n'importe où. De nombreux conflits fonciers ont éclaté ces dernières années. Des zones pastorales ont été réservées, et les autorités et les chefs traditionnels locaux sont intervenus pour mettre fin aux litiges.

Les biens *akh iddaren* (le lait vivant) sont un cas spécifique puisque chez les Kel Ewey ils s'apparentent pour eux à une charité musulmane (*el-khabous*). Ils consistent le plus souvent en un don (de bêtes, dattiers, parcelle agricole...) d'un homme à sa femme, à une de ses sœurs, de ses filles ou à une des filles de son grand frère ou de sa grande sœur. Ces biens restent dans l'*ébawél* tant que le donateur et le bénéficiaire sont vivants et reviennent ensuite aux héritiers (selon la loi coranique) ou au bénéficiaire selon sa volonté. Un témoin est alors toujours requis pour contrôler que ces biens ne seront pas vendus ou placés dans l'héritage normal (*tekashit*). Car, pour les héritages qui suivent la tradition musulmane, les filles ne reçoivent que la moitié des parts laissées aux garçons. Mais un mari peut donner certains biens à sa femme, qui est indépendante économiquement, comme une parcelle de jardin. Sa femme peut alors laisser le soin à un fils de cultiver son champ ou de s'occuper de ses bêtes en échange d'un partage de la récolte, de quelques bêtes qui viennent de naître ou des produits dérivés de l'élevage.

Cas particulier, celui d'Awdéras, qui est un des plus anciens villages de l'Aïr. Il était occupé quasi exclusivement par des anciens esclaves (*iklan*). Chapellet l'a étudié en 1946. Depuis le départ plus tardif qu'ailleurs des Iteseyan (probablement au début du XIXe siècle), les nomades Kel Nugguru et Kel Wadigi font valoir leurs droits en exigeant la totalité de la production des dattiers existants et la moitié de celle des palmiers plantés récemment par les exploitants, tandis que la totalité de la production céréalière ou maraîchère revient au cultivateur. En 1970, Bernus confirme les résultats de l'étude du parcellaire réalisée par Chapellet, révélant la stabilité des propriétés qui sont restées indivisibles et ont été transmises



au sein de la lignée familiale. Il montre aussi que les palmiers échappent à l'héritage islamique, puisqu'ils sont de propriété féminine et transmis en voie matrilineaire comme bien *elkhabus* (ou *akh iddaren*). En 1946, Chapelle a rencontré la dernière représentante des Iteseyen qui possédait un jardin. Elle s'appelait *Tamallet*, « la blanche ». A sa mort, sans descendance, le jardin est revenu au Sultan d'Agadez. Les deux tribus Kel Wadigi et Kel Nugguru, comme le rappelle Chapelle puis Bernus, sont rattachées aux Kel Ewey. Mais, plus précisément, ils sont reconnus par ces derniers comme Indézan, (anciennes souches des *Kel Ayer*). Cela explique sans doute les particularités d'Awdéras, restés plus proches du système ancien des Iteseyen.



Puits *Takarkart* à traction animal (ici un boeuf).



Nouveau jardin consacré à la culture intensive de l'oignon.



Jardins, palmeraie et village d'Afassas



Vieux jardin avec dattiers et bœufs à Ilyalan



Jardins clôturés et concessions villageoises de Tassessat

Photographies 7 : le jardinage irrigué de l'Aïr

### 1.5. Incorporation des jardins

La fondation d'un nouveau jardin (*afarag*) répond aux mêmes exigences et aux mêmes principes que ceux d'une concession. Après avoir posé quatre pierres-témoins (*sheyda*) aux quatre côtés du terrain que l'on veut exploiter, on construit l'enclos constitué de branchages d'épineux divers (*shingé*). Est « défrichée » une part de ce qui constitue la « galerie forestière », les arbustes et certains arbres étant déracinés. Le jardin est alors considéré comme réservé mais sans pour autant que cette appropriation soit définitive. C'est en effet seulement par l'eau que le jardin est considéré comme exploité. C'est en trouvant l'eau que les droits d'appropriation deviennent effectifs sur le jardin. Si le fonçage du puits n'aboutit pas et si donc le défricheur ou plutôt le « clôtureur » n'exploite pas son terrain dans l'année qui suit, une autre personne pourra à son tour tenter de trouver de l'eau. De nombreux jardins se sont créés mais, faute d'eau, n'ont pu être exploités. En ce sens l'enclos est à l'origine beaucoup plus un moyen de protection contre l'incursion des animaux domestiques et sauvages qu'un acte fondateur d'appropriation. Nous verrons que cette conception spécifique de la mise en valeur et de l'appropriation par l'eau, d'essence nomade, tend à se transformer depuis quelques années avec la pression foncière.

Toutefois, la construction du puits demeure réellement l'acte fondateur d'un jardin. La constitution d'une clôture interdit certes à quiconque le droit de s'approprier la terre, mais elle ne permet cependant pas d'inscrire des droits durables sur la terre. C'est l'eau qui est d'abord marqueur de droits d'usage, aussi bien pour les jardins que pour les pâturages. Tout se passe comme si les droits d'accès prioritaire et l'appropriation collective des pâturages de vallées par les puits, dissoutes en partie après la colonisation française, s'étaient retrouvés transposés dans la pratique agricole. De même qu'un puits appartenait à un campement et à la *tawshit* qui l'avait creusé, le jardin appartient à celui qui a creusé le puits. L'usufruit de la terre dépend de l'eau.

Le jardin est appelé, par synecdoque, *afarag*, c'est-à-dire l'enclos. Ce terme s'applique aussi bien aux enclos des chèvres qu'aux jardins irrigués et clôturés de l'Aïr. Ceux-ci s'opposent aux champs libres de cultures sous pluies (*tawogost*) du sud du Niger (*Agala*), qui n'ont donc pas besoin de puits pour l'irrigation et son appropriation.

L'emplacement du puits est soigneusement étudié : il doit se trouver au centre de l'exploitation, et légèrement en hauteur puisque l'eau doit s'écouler en tout point du jardin. Le forage des puits maraîchers, comme celui des puits pastoraux, fait partie de ce que l'on

appelle *gaya*, c'est-à-dire un travail collectif. Le chef d'exploitation offre seulement la nourriture pendant ces quelques jours de dur labeur (un homme creuse, deux autres tirent les paniers remplis de terre). Mais souvent les Kel Ewey font appel à des foreurs hawsas, spécialistes en la matière et qui sont rémunérés.

Un animal est ensuite sacrifié lorsque l'eau est trouvée, la nourriture étant partagée entre les participants du *gaya* et la famille du propriétaire du puits. Des offrandes (*takoté*) sont également déposées dans le puits et dans les trous de piquets de la clôture, de même que dans les murs des concessions. Exploiter et réserver un espace exige de s'allier à la fois les autres jardiniers (*amagal n togershet* ou *imi n iddinet*) mais aussi les génies (*eljinnan* ou *Kel Essuf*).

Il n'y a pas en Aïr de rites des semailles ou des récoltes. Autrefois, lors de la récolte du blé avait lieu un repas de fêtes (*Akardaw*), pris en commun entre les femmes. Des griots venaient d'Agadez pour accompagner des chants (*izelan n inzad*) et les danses de femmes.

Nous pouvons enfin aborder les cas particuliers de jardins liés à la présence de sources. Ils se situent uniquement sur le mont Bagzan. Leur redécouverte et leur transmission sont intéressantes à comprendre. Avant d'être chassés vers le sud, les Iteseyen (accompagnés des Kel Geres et probablement de groupes Goberawa) ont pris la décision de boucher les sources de Bagzan lors de leur fuite. Sans doute qu'ils ne voulaient pas laisser à leurs rivaux Kel Ewey l'avantage de posséder des jardins. Pourtant, quelques années ou dizaine d'années plus tard, deux vieux caravaniers Kel Ewey en séjour dans le Sud (*Agala*), en discutant avec des amis Kel Gress, finirent par obtenir quelques révélations sur ces sources dont ils n'avaient aucun soupçon. Ces derniers leur révélèrent leur emplacement pour qu'elles soient désobstruées, sous réserve d'appliquer leurs recommandations : les deux amis, de retour à Bagzan, égorgèrent ainsi un taureau noir, firent la lecture complète du coran et creusèrent sous un grand rocher rouge, pour dégager la porte de la source (*imi n tyett*) d'Ighalabelaban. Les deux amis portent tous deux le nom d'Ennur. C'est Ennur des Kel Tédek qui récupéra Ighalabelaban. Pour ne pas partager, il conclut avec l'autre vieillard, Ennur des Immakitan, de lui laisser Ighalabelaban en échange de Kwokay. Ce dernier courut alors à l'endroit qu'on lui avait indiqué, mis le feu à la végétation très dense qui recouvrait la zone de la source, et finit par la retrouver. Il appliqua lui aussi les consignes. Ennur d'Ighalabelaban partagea la terre avec Ekabed des Itegeyan. Ils passaient la saison sèche là-bas, l'hivernage à Awkadédé. On retrouva aussi les canaux d'irrigation creusés par les Itessen.

Une autre version est courante : un marabout d'In Téda (près de Timia), Ennur des Immaqoran, est allé avec sa famille chez les Itessen où il était attendu pour son mariage. Il

s'est en effet marié à une jeune fille Iteysen. Dans l'assemblée, quelqu'un a dit : « où est notre étranger ? », Ennur présent, attendit que celui qui parlait et qui ne l'avait pas vu finisse : « s'il a de l'importance, il ne doit pas quitter sa famille. Or il a quitté sa famille, il n'est rien ». Ennur retourna alors au Bagzan avec sa femme. Mais, plus tard, sa fille lui demanda de retourner voir la famille de sa mère. Ils partirent avec Ekabed, Itegeyan d'Egharghar, son gendre. Le beau-père d'Ennur, vieillard Itesen, lui révéla le secret des sources. Arrivés à l'endroit indiqué, ils égorgèrent un taureau noir en présence de tous les marabouts. Les captifs retirèrent les rochers. Ennur et Ekabed se partagèrent les jardins et leurs descendants les cultivent encore aujourd'hui. Ennur annonça l'existence de la source de Kwokay, Khamid Kel Zolan et Ennur de Timia précédèrent tout le monde et ouvrirent un jardin avant de sacrifier un taureau noir et trouver la source. Ils se partagèrent le terrain en partie nord et sud, transmis comme biens *akh idderan*.

La découverte de la source de Musseyana à Emalewelé est plus tardive : quand les Kel Ewey s'installèrent ici, comme en d'autres endroits, ils découvrirent une petite palmeraie mais pas de source ni de puits. Fonjerku, une chamelle dont s'occupait un esclave de Tassessat, piétina le sol et sous un caillou, mit le pied dans un trou. Un *gaya* fut organisé pour enlever le pied coincé et on découvrit alors la « bouche » de la source. Bahi, le propriétaire de la chamelle, considéré comme le découvreur de la source, aménagea la palmeraie et quelques petits jardins du haut aujourd'hui disparus. Adandan possédait le seul terrain disponible en contrebas. Mais grâce à la découverte de la source, on pouvait maintenant l'exploiter. Il refusa de le céder à Bahi. Ils s'entendirent donc pour partager l'eau et la terre. Bahi, un Kel Zinguefan (premiers Kel Ewey après Iteseyan), a donné la source à Adughanas d'Ouwari (ancêtre de la branche des Igermadan appelée Ikaradan Kel Bagzan) qui avaient beaucoup d'esclaves. Le terrain du bas appartient à Adandan (Imarsmutan qui s'est marié avec une Kel Zinguefan). Adughanas donna à Tafa, Kel Zinguefan, la partie sud du terrain. La partie nord revint aux Ikaradan. Si les hommes y travaillent, les parcelles appartiennent aux femmes et sont transmises par dons *akh iddaran* aux filles. La source a cessé de couler dans les années 70 mais, depuis 1981, n'a plus tari. Il y a aujourd'hui 14 parcelles exploitées, 9 au nord, 5 au sud. Une parcelle peut appartenir à une vingtaine de personnes, chaque fille héritière ayant sa part de la récolte, en vertu du droit pastoral d'accès prioritaire à l'eau (*ettelet*<sup>545</sup>).

Ces récits de découvertes légitiment les modalités de l'accès à l'eau de source et les questions foncières d'appropriation et de transmission des parcelles. Contrairement aux

parcelles comportant un puits, les jardins irrigués par des sources sont transmis en biens indivis en lignée matrilinéaire (*akh idderan*). Plus encore, c'est l'accès à l'eau (des sources en l'occurrence) qui a déterminé leur appropriation et leur transmission. Seule l'exploitation de la source d'Emalewelé donna lieu à un conflit. Les terres cultivables de la source de Musseyna sont en contrebas et relativement éloignées de cette dernière. Il est probable qu'elles comportaient déjà un puits pastoral ou un *éres* utilisé par la famille. Des accords matrimoniaux ont permis de partager la terre entre les femmes Kel Zingefan.

Tout se passe ainsi comme si l'agriculture irriguée par des sources s'inscrivait dans la logique des droits d'usage des puits pastoraux, tandis que le partage des terres est lié à la fondation par une femme ou un homme donnant comme dot (*taggalt*) ou par biens *akh iddaran*, la terre.

### *1.6. Sur le traitement du palmier comme bétail*

Les palmeraies sont rares dans l'Air : In Gall surtout et quelques petites palmeraies disséminées en différents points de l'Air comme sur le mont Bagzan ou à Timia (elle est appelée Iferwan). La plupart du temps, les palmiers-dattiers sont intégrés dans les jardins. Pour autant, et cela est fondamental, le propriétaire du jardin n'est pas pour autant propriétaire des dattiers, sauf s'il les a plantés lui-même. Mais les nouveaux jardins ne possèdent pas ou peu de dattiers, car, selon les jardiniers, leurs ombres ne convient pas bien à la culture d'oignons notamment. L'héritage du jardin est indépendant de la transmission des dattiers. C'est une exception puisque les autres arbres et arbustes fruitiers ou médicinaux sont compris dans l'ensemble du jardin<sup>546</sup>.

Là encore, on peut déceler un fondement pastoral à cette pratique. De même que le bétail, le dattier des jardins est considéré de manière individuelle (et il en est de même pour les palmeraies). Chaque dattier a un propriétaire spécifique. Rien de plus inexact que de considérer la palmeraie touarègue comme un verger ou une plantation. Les Kel Ewey traitent leur palmier en s'adressant à un être unique. La transmission du dattier s'opère de la même

---

<sup>545</sup> Ce terme désigne aussi le fait de tenir à l'écart certains animaux qui n'appartiennent pas au troupeau de celui ou celle qui possède le droit d'usage prioritaire.

<sup>546</sup> Les autres arbres ont été plantés récemment. Seuls les figuiers ont une origine Iteseyen mais sont considérés aujourd'hui comme sauvages (exemple de Tislayet).

façon que celle des animaux, partagés entre les héritiers selon le droit islamique ou comme bien *akh iddaran* en lignée matrilinéaire.

Les dattiers sont symbole de fécondité. Pour les fêtes de Gani et du Byanu, les Kel Ewey mais aussi les Imagadezan, les Isawaghan et les autres Touaregs se déplacent jusque dans les palmeraies (Alaghses, In Gall, Téléwes, Iferwan à Timia, etc.) pour récolter des petites pousses qui seront mâchées. Les palmes coupées seront brandies au cours des danses qui suivent. Il s'agit de fêter le renouvellement des saisons et l'entrée dans une nouvelle année (mois de Byanu<sup>547</sup>). Mâcher les cœurs des jeunes pousses de palmiers (*gergishi*) la rendrait ainsi féconde : cette pratique est appelée *taselawt* (le « fait de rendre abondant »). De même les femmes venant de mettre au monde, mâchent et donnent le jus de pousses de dattiers à leur nouveau-né.

Les palmiers poussent dans les jardins ou dans les palmeraies soit de façon spontanée (un noyau tombé à terre) soit grâce à l'intervention de l'homme. Cette dernière est de deux sortes, soit des noyaux sont plantés (mais le problème étant qu'il y aura autant de palmiers femelles que de palmiers mâles, ces derniers étant improductifs), soit les nouveaux palmiers sont produits par des rejets (*taghmest* ou *agelgul*). De même que les animaux se déplacent pour pâturer et que leurs enclos sont changés de place, les Kel Ewey considèrent que les palmiers doivent changer d'emplacement (avant qu'ils ne soient féconds). Les Kel Ewey repiquent ainsi les rejets de dattiers (appelés *tamagellet* « celle qui déménage ») pour les faire « pâturer » à un autre endroit du jardin. Ils disent qu'ils ont besoin d'être mobiles, de changer de terre en poussant et d'être espacés les uns des autres. Il devient ensuite *efatsher*, jeune dattier fécond qui ne doit plus être déplacé<sup>548</sup>.

De la même façon qu'avec leur bétail, la domestication du palmier consiste à intervenir dans la mobilité (pour trouver la nourriture), l'approvisionnement en eau (les rejets sont arrosés), la protection (clôtures des jardins ou contre les singes et les chauves-souris qui mangent les dattes des palmeraies), mais aussi la reproduction et, ce qui est plus surprenant, dans l'approvisionnement en sel. Cette assimilation du dattier à un animal domestique est

---

<sup>547</sup> Le mois suivant est appelé *aqqatan*. Il s'agit d'un jeu entre jeunes gens (notamment entre jeunes filles et jeunes hommes) de quartiers ou de campements différents qui consiste à simuler des rezzous et des contre-rezzous (*aqqatan*). A la nouvelle lune, ils vont frapper sur les tentes en criant *tammogham !* (« vous êtes pillés ! »). Ils s'enfuient pour ne pas être rattrapés avant d'avoir rejoint leur camp. Les autres répondent *téfegam !* (« vous êtes découverts/reconnus ! »). Ils sont ensuite pourchassés car on tente de les arroser ; Ils se réunissent enfin pour chanter jusqu'à l'aube. Après donc la fête des jeunes pousses de dattier de Byanu, la fête du mois d'*Aqqatan* consiste en ce que les jeunes gens s'arrosent. De la même manière qu'une fois que les rejets de dattiers plantés sont irrigués, sans doute que la fête de la fécondité doit se poursuivre par une fête de l'humidité.

ainsi manifeste dans la reproduction assistée des dattiers. L'élément mâle du dattier est appelé *eméli*, de même que le mâle entier pour les chameaux (étalon non castré pour la reproduction) tandis que l'organe féminin est nommé *éjiwa* : c'est donc la fleur<sup>549</sup> puis le régime de dattes. La reproduction assistée par les hommes consiste à appliquer le pollen sur les fleurs en insérant les inflorescences mâles et en attachant le tout par des liens végétaux. Cette opération de pollinisation n'est pas indispensable mais elle est préférable, vu la pollinisation naturelle aléatoire et le faible nombre de dattiers mâles. Elle est dite *assolagh*, qui à proprement parler signifie « faire lécher le sel à un animal ». La domestication animale, selon les Kel Ewey consiste avant tout à abreuver et éventuellement à nourrir les animaux mais aussi à leur donner le sel indispensable. D'ailleurs, selon mes informateurs Kel Ewey, les Isawaghan à In Gall mais aussi les jardiniers d'Iferwan ajouteraient toujours une pincée de sel *sembu-sembu* ou de natron (*kanwa*) dans un chiffon sur la fleur femelle. Pour leur part, les Kel Ewey des environs de Tabelot, Bagzan et Timia n'ajoutent pas de sel mais des feuilles séchées et pilées d'une plante appelée *tobraz*. Il en serait de même à Tegidda. Parfois, comme à Afassas, ils utilisent *tazaragadé* en lieu et place de *tobraz*.

A partir d'observations faites à Djanet (Ajjer algérien), V. Battesti (1998) a analysé cette pratique. Il l'interprète comme un subterfuge des hommes pour couvrir leur odeur afin que les palmiers acceptent la reproduction assistée par l'homme. La plante utilisée (*tézaragadé*) est en effet connue pour son parfum ou plutôt son odeur forte. Il en est de même pour celle utilisée dans l'Air (*tobraz*), qui serait de ce fait peu pâturé par le bétail. Le traitement du palmier-dattier chez les Kel Ewey confirme l'interprétation donnée par V. Battesti, que nous avons pu approfondir. Il semble que pour les Kel Ewey, l'odeur forte participe autant que le pollen à une bonne fructification. Si *asolagh* n'est pas bien fait, les dattes n'ont pas de noyaux (*éghas*) et sont appelées *tannibot* (« la bâtarde »). Les dattiers seront peu féconds, les dattes ne seront pas grosses et n'auront pas un aussi bon goût. Les régimes et les dattes tomberont avant que ces dernières n'arrivent à maturité. Les Kel Ewey

---

<sup>548</sup> Adulte, il est appelé *talezdaq* ou plutôt, en takeloweyt, *tazdeyt* (*azdey* pour les mâles ou *ogba* pour les plus grands d'entre eux). Pour le palmier doum, qui n'est pas cultivé, après le stade de croissance *tédenest*, il devient *taggeyt* (*aggey* pour les mâles) et *ajegher* pour les plus grands et vieux.

<sup>549</sup> La fleur se dit *tajigé*, la floraison *éjewwi*. La même racine consonantique est utilisée pour décrire la chevelure « noble », longue, lisse et pouvant être tressée (*ejiw*), qui s'oppose pour les Touaregs aux cheveux crépus des populations noires et des anciens esclaves. Les tresses chez les hommes ont disparu depuis peu chez les agropasteurs (les vieux actuels l'ont portée encore à l'adolescence). Il reste encore des nomades et des caravaniers notamment Itegeyan ou Igadmawan qui la portent encore. Les marabouts auraient interdit cet attribut jugé féminin. Les motifs des pantalons masculins et des tuniques féminines reprennent le motif des palmes de dattiers.



disent que *tobraz*, réduit en poudre blanche et appliqué contre la fleur dans un chiffon, assèche *éjiwa* et qu'*emeli* tuerait les régimes sans elle. Non séchées, les petites palmes (*tekoffet*) retomberaient en effet sur les régimes.

Tout se passe comme si les dattiers refusaient aux hommes de produire des dattes, de la même manière que les chamelles ou les vaches refusent de donner du lait, notamment lorsque celles-ci perdent leur petit pendant ou peu de temps après avoir mis bas. Ces chamelles et ces vaches sont appelées *tasakeft* (« celle qu'il faut faire gonfler »). Pour leur faire livrer leur lait, un procédé consiste en effet à souffler dans la vulve de l'animal pour la faire se gonfler, ce qui le fera s'écouler. La mousse (*tekeffé*) est au lait, ce que le palme (*tekoffet*) est aux régimes de dattes (même racine consonantique KF). Le dattier est comme une chamelle laitière *tasakeft* qui refuse de donner son lait. Pour le faire gonfler, il faut donc utiliser une plante à odeur forte qui l'assèche. L'utilisation de ces plantes consiste ainsi à tromper le dattier pour qu'il ne produise pas des palmes mais des dattes.

La corde appelée *tafert n assa* est le moyen par lequel les Kel Ewey grimpent sur le tronc (*afol n tazdayt*) des dattiers pour les faire fructifier ou couper les régimes. Il s'agit d'une corde (littéralement une « entrave », *tafert*) tressée à partir des fibres produites par les racines de ces mêmes dattiers (*assa*). *Tafert n assa* est utilisée aussi comme corde attachée autour du cou d'un jeune animal pour l'empêcher de téter. Fort bien décrits par Bernus (1981), différents procédés galactogènes sont employés par les bergers touaregs. Il s'agit de stratagèmes de substitution de l'animal mort par un autre petit (stratagèmes appelés *asenem*). En ce qui concerne les chèvres (et les brebis), il suffit au berger d'introduire un doigt dans la vulve de l'animal pour l'appliquer sur son museau. On lui approche alors un autre cabri (ou agneau) et, en le reniflant, reconnaîtra son odeur, l'acceptera, et pourra alors livrer son lait aux hommes. Une fois que la chamelle reconnaît l'odeur et lèche son petit, c'est qu'elle l'aura reconnu. Pour faire lécher son petit, le problème essentiel est donc lié à l'odeur. D'autres stratagèmes plus complexes sont employés notamment pour couvrir l'odeur (cela est appelé *imidawen*). On peut par exemple recouvrir un chamelon du placenta du petit mort-né, en le saupoudrant de sel. Des mannequins de paille (*azeyoz*) sont parfois utilisés. Si le petit est mort plus tardivement, on le dépèce et on recouvre de sa peau un autre chamelon (en le saupoudrant de sel<sup>550</sup>). On incise les naseaux de la chamelle ou on peut aussi lui attacher les lèvres et les naseaux ensemble pour qu'elle perde l'odorat. D'autres préféreront obstruer les naseaux avec du crottin. Une dernière technique consiste à coudre l'anus tout en ligotant les

lèvres et les naseaux pour lui ôter l'odorat. Le lendemain, l'anus est ouvert pour faire croire à la chamelle qu'elle vient de mettre bas. Toutes ces techniques pastorales ont servi de modèle pour rendre plus féconds les dattiers : ligature, sel, crottins ou plantes odorantes sont autant de techniques pour masquer l'odeur humaine, tromper le dattier, et le faire fructifier.

Toute la technique employée par les Kel Ewey consiste à trouver le stratagème par lequel les palmiers produisent des dattes et les chamelles du lait. Il faut les nourrir, les abreuver, les faire se déplacer et les assister dans la reproduction mais aussi tromper leur vigilance pour que leur production ne serve pas uniquement à la croissance de leur progéniture. Car pour les Kel Ewey les branches de dattiers (*tshikararen*), les rejetons (*tshifulaghen*), sont comme les chamelons de la chamelle. Ils grandissent en épuisant le dattier (qui produit alors peu de dattes). Pour avoir une bonne souche (*tédré*), il faut que la progéniture soit contrôlée. De même que pour perdre la lignée matrilineaire les usufruitiers des biens inaliénables ne peuvent que consommer la mousse, c'est-à-dire le croit du bétail ou les récoltes des jardins mais ne peuvent vendre ou tuer l'animal considéré de façon imagé comme le « lait vivant » (*akh idderan*). De même que les palmiers doivent avoir une bonne souche (*tédré*), les tribus nobles doivent avoir aussi une souche pure, noble (*eder*).

*Tobraz* est aussi utilisé pour la vigne et les figuiers. Quand les grappes ou les bourgeons apparaissent sur les vignes et les figuiers, certains jardiniers attachent des crottes d'ânes pour que les graines ne tombent pas. De même que pour le premier bain du nouveau-né, il est ajouté dans l'Azawagh de l'eau chaude, sept crottes d'ânes et sept crottes de chameaux, comme gage de prospérité<sup>551</sup>. En Aïr, une vieille femme fait tourner trois fois au dessus d'un nouveau-né (le jour de la nomination) un plat rempli de mil, de dattes et crottes d'ânes.

Par ailleurs *eméli*, l'étalon et la partie mâle du dattier, désignent aussi les bassins salants « mâles » qui sont les bassins principaux de décantation des salines (de première concentration du sel). Ils se vident dans d'autres bassins femelles qui l'entourent (*tshidangazen*). Ces bassins secondaires sont plus petits et ce sont eux qui produisent le sel récolté par les sauniers. Or *édengez* désigne aussi le fait de faire marcher sa monture avec les rênes serrées. La culture du dattier mais aussi la (re)production du sel sont donc assimilées à l'élevage. Plus encore, être pauvre (*teleqqé*), signifie littéralement « ceux qui lèchent ». Ils

---

<sup>550</sup> La castration (*azem*) des chameaux, des ânes et des taureaux, consiste à fendre les testicules, à en retirer l'intérieur (en leur donnant à manger) puis à le combler par du sel de Bilma.

<sup>551</sup> Mais aussi des bijoux en argent ou en or, pour la transmission de la renommée et de l'honneur de la lignée à laquelle l'enfant appartient. (S. Cabalion, à paraître).

vivent de la générosité des autres, en l'occurrence des riches assimilés autrefois aux nobles. Tout se passe comme si les pauvres (*imghad*, nobles déchus et plus encore les forgerons et les esclaves nourris par les nobles) étaient traités à la manière du bétail par les nobles. Et en l'occurrence c'est leur force productive qu'exploitent les nobles. C'est par eux notamment que les ressources naturelles sont produites et transformées, au profit des nobles.

## *2- Géohistoire de la sédentarisation Kel Ewey : de l'intégration à la primauté du jardinage irrigué*

Il sera étudié dans le chapitre suivant le nomadisme (pastoral et caravanier) et ce que nous appellerons la suprématie nomade précoloniale. On ne peut donner une date unique à la fin de l'autonomie Kel Ewey, puisqu'elle a été progressive. Trois dates néanmoins marquent le début de la colonisation : 1900 est l'année de la défaite des Kel Ayer face aux troupes de la mission Foureau-Lamy à Iferwan<sup>552</sup>. Les Français ont ainsi pu traverser l'Air les armes à la main, sans demander protection ni payer de redevance. 1905 est la date de création du poste d'Agadez par les français depuis celui de Zinder (créé en 1900). Car les Kel Ewey ont d'abord eu affaire aux militaires français dans le Damagaram et le Damergou. Affaiblis par des guerres intestines avec les Ouled Sliman de Rabi et d'autres groupes touaregs cherchant à piller et à nuire au monopole des caravanes Kel Ewey vers le sud (Immuzurag, Ishériffan, etc.), ils ont su, dans un premier temps, trouver leur intérêt à collaborer avec les Français qui ont ainsi garanti la sécurité de leurs caravanes et combattu leurs ennemis (tout en faisant périlcliter le commerce transsaharien en voulant le détourner à leur propre profit). Sous la pression française, à partir de 1905 à Agadez, de nombreux chefs de tribus touarègues ont demandé l'*amana*, c'est-à-dire qu'ils ont reconnu l'autorité française. Beaucoup l'ont fait de façon stratégique pour gagner du temps. La politique des Touaregs vis-à-vis des français a donc été attentiste jusqu'en 1916, date du déclenchement de la rébellion anti-coloniale touarègue dans l'Air<sup>553</sup>. Tous n'ont pas participé, notamment les Kel Ewey. Mais Fona, le chef (*ettebel*) des Kel Ewey, a été considéré à juste titre comme un des leaders, en tant que « lieutenant » de Kawsan. Capturé à Kano et rendu aux autorités françaises, il a été exécuté (J.-L. Triaud, 1995). Cela en était fini de la suprématie des Kel Adodey partis en dissidence et qui, très réduits en nombre et écartés de la chefferie, n'ont jamais retrouvé leur statut d'antan. Ils ont été incorporés administrativement à la tribu Kel Tafidet, branche cadette des Kel Adodey qui n'avait pas accès à la chefferie. Fona, se rappellent les Kel Ewey, avant de se faire capturer, avait annoncé et conseillé le développement et la reconversion dans le

---

<sup>552</sup> Cette année est appelé *Kommandan* par les Kel Ewey (du nom du commandant Lamy).

<sup>553</sup> Pour rappel, voir la rébellion un peu plus précoce dans la « boucle » du Niger dirigée par l'aménokal Firhun (A. Bourgeot, 1978 et A. Salifou, 1973).

jardinage, puisque l'autorité française ne pourrait plus être contestée et que le trafic caravanier ne pourrait que décliner avec l'apparition des engins motorisés.

### *2.1. La sédentarisation sous la férule des marabouts-jardiniers : 1920-1973/84*

Parallèlement à l'effondrement de la suprématie nomade suite à la révolte de Kawsan (1916-1920), l'Aïr a été dépeuplé, le bétail décimé, le trafic caravanier suspendu. Des tribus entières, après la défaite de Kawsan, ont fui la présence française vers le Bornu (Bornou), le Waday (Ouaddaï) et le Darfur (Darfour) avant de revenir progressivement et en ordre dispersé. Des épidémies chez les hommes, l'affranchissement et la fuite des esclaves et le relâchement des liens avec les affranchis (*ighawélan*) dans le Sud (*Agala*), cumulés aux effets de la sécheresse de 1913 et à la réquisition de chameaux pour la colonne du Tibesti (23 000 selon Rodd, 1926) ont participé au déclin économique Kel Ewey et à l'apparition d'une misère jusqu'ici inédite et inégalée. Le trafic caravanier (vers Bilma et le Sud) a certes repris lentement mais les échanges transsahariens n'étaient déjà qu'un lointain souvenir. L'extermination d'une partie de la population « noble » et la réorganisation des tribus par l'autorité coloniale ont contribué à la décadence du pouvoir des « aristocrates » et ont porté un coup très dur à l'organisation sociale.

Cette période a donc marqué l'avènement d'un certain nombre de transformations nécessaires et irréversibles, sous la conduite de religieux qui ont su prendre en main la réorganisation des populations de l'Aïr. Ce processus a déjà été analysé en détail par J.-L. Triaud dans un article particulièrement édifiant (J.-L. Triaud, 1983). Prédit par Fona, le développement du jardinage irrigué a été soutenu par l'autorité coloniale. Mais cette évolution a été conduite en interne par des marabouts charismatiques qui ont fondé de nouvelles mosquées ou en ont réactivé d'autres. Leur exemple a été suivi progressivement par les tribus Kel Ewey qui ont vu dans le jardinage une source nouvelle de revenus, complémentaire à celle du pastoralisme et des échanges caravaniers.

Malam Musa, que nous avons déjà évoqué comme fondateur de Tabelot, est le plus illustre représentant de ce que J.-L. Triaud (1983) a appelé les « *marabouts-jardiniers* », qui ont su mettre en place un nouveau modèle socio-économique pour les Kel Ewey après la « *ruine de l'Aïr* ». *Éghawel* des Kel Nugguru, apparentés aussi aux *Imaseghla* (fraction

cadette des anciens Kel Adodey), il a construit la première maison en dur (banco) de Tabelot. El-Hajji Suleyman et El-Hajji Musa à Agallal, Aghumbulu à Timia, les *inesleman* d'Eghazer (Iférouane), notamment de Tshin Taghoda, ont pu faire de même dans la vallée du Telwa et ailleurs. Tous ces marabouts se sont sédentarisés auprès de leurs mosquées et de leurs jardins lorsque cela était possible. Certains, comme Musa ou Salekh, ont fondé plusieurs centres de culture. Salekh, marabout-jardinier influent, après avoir créé des jardins à Tdraq Araghat près de Téléwes en 1924, a fondé ceux Iyalan en 1939 (J.-L. Triaud, 1983). Il s'agissait pour la plupart d'*éghawel*. Musa, par exemple, s'est opposé à Faleyna, chef des « puissants » et « riches » Igermadan, héritiers du pouvoir de Belkho. Sous l'impulsion des marabouts-jardiniers, les Kel Ewey adoptèrent donc le jardinage, devenu activité complémentaire de l'élevage et du trafic caravanier. Autrefois travail méprisé d'esclaves ou de dépendants, les anciens aristocrates se résolurent progressivement à travailler eux-mêmes la terre. Ce qui vaut encore aujourd'hui aux Kel Ewey d'être déconsidérés des autres Touaregs de l'Air, restés pour la plupart pasteurs (du moins jusqu'à plus récemment).

Mais il ne faut pas voir dans ce processus une sédentarisation massive, en rupture avec le passé. D'abord, il a déjà été mentionné que les palmeraies et le jardinage irrigué étaient connus des Kel Ewey bien avant la colonisation française. De plus, la sédentarisation n'a été ni massive ni très rapide. Elle n'a pas ainsi conduit à une urbanisation de l'Air ou à une sédentarisation de tribus entières. Les Kel Ewey ne se sont pas rassemblés ni amalgamés dans des centres urbains comme Agadez ou dans des postes administratifs comme Iferwan et In Gall. Cette sédentarisation a été le résultat d'un long processus d'implantation en ordre dispersé le long des terres mises en culture. La dynamique de villagisation a plutôt été le résultat de l'accroissement naturel que de migrations internes (à partir de la fin des années 30). En cela, l'expression de « front pionnier » que nous avons utilisé est trompeuse. L'extension des zones de culture et la fondation des villages se sont réalisées par une dispersion à partir des noyaux sédentaires existants et selon des logiques familiales ou d'alliances matrimoniales.

Surtout le jardinage, jusqu'à une date récente, n'a été qu'une activité parmi d'autres au sein des tribus mais aussi des unités domestiques (*aghiwan*). A. Bourgeot (1994) a analysé cette pluri-activité pastorale, caravanière et agricole, notamment au sein des groupes domestiques Igermadan. De même, G. Spittler (1993) a pu l'étudier chez les Kel Tymya. Les Kel Ewey ont de ce fait été considérés à juste titre comme des agro-pasteurs caravaniers, particulièrement flexibles au sein des sociétés touarègues (A. Bourgeot, 1994).

Dans un groupe domestique, le principe était la diversification des activités. Une division du travail s'est ainsi opérée : le père, possédant des chameaux et un (ou plusieurs) jardin, pouvait ainsi envoyer un ou plusieurs de ces fils ou neveux en caravane, d'autres travaillant dans le(s) jardin(s). Un autre encore était envoyé auprès d'un marabout pour qu'il devienne à son tour un lettré musulman, tandis que le dernier pouvait être laissé<sup>554</sup> à l'« école des Blancs » dans l'espoir éventuel qu'il travaille dans l'administration ou dans les projets de développement<sup>555</sup>. Dans les villages, une véritable diversification des activités au sein des groupes domestiques s'est donc progressivement accomplie. Les tribus mais aussi les familles s'adonnant uniquement au pastoralisme caravanier et surtout au jardinage étaient l'exception. Les sécheresses accélèrent cette nécessaire complémentarité, tout en révélant les fragilités du système et notamment celle de l'insertion des jeunes. Une partie de la jeunesse est en effet partie en exil en Algérie et surtout en Libye, dans les années 80 et 90<sup>556</sup>. Appelés « exodants », certains y sont restés, ne rentrant que de façon très irrégulière au pays pour quelques semaines. Ils travaillent sur les chantiers comme ouvriers, comme salariés dans les périmètres agricoles irrigués par la Grande Vallée Artificielle ou comme bergers, guides pour touristes, marabouts, etc. Certains se sont fait enrôler dans la légion islamique de Kadhafi et ont rejoint les rangs des mouvements rebelles des années 90. Les années 2000 ont néanmoins marqué un certain reflux de l'émigration de travail vers les pays d'Afrique du nord. Le boom de l'oignon n'y est pas étranger.

Quoiqu'il en soit, l'esprit commercial des Kel Ewey a perduré à travers la caravane mais aussi le jardinage. Ce dernier, incorporé au cycle caravanier, avait d'abord pour attribution de constituer un moyen d'échange pour les caravanes. Le jardinage n'a jamais été et ne l'est pas plus aujourd'hui, un moyen d'auto-suffisance alimentaire. Le mil, nourriture de base chez les Kel Ewey, n'est que très peu cultivé. Le blé, qui était la principale production et qui reste aujourd'hui important, bien qu'il soit consommé localement, est plus encore un produit d'échange contre le sel et les dattes de la *taghlamt*. Les productions agricoles sont ainsi avant tout considérées comme un moyen d'échange, d'ouverture et de spécification des activités économiques, en exploitant des niches écologiques propres à l'Aïr<sup>557</sup>. L'économie

---

<sup>554</sup> Il s'agit d'un quota familial que devait respecter tout chef de tribu au temps de la colonie mais aussi du Niger indépendant : un fils au moins d'une cellule familiale devait être envoyé à l'école.

<sup>555</sup> Les Kel Ewey qui sont allés au collège (à Iféran, Arlit, Tchighozérine ou Agadez) ou au lycée (Arlet et Agadez) sont une minorité. La création très récente d'un collège à Tabelot et à Timia pourrait changer cela.

<sup>556</sup> Les jeunes Touaregs vivant en Libye et en Algérie ne cherchent pas à passer en Europe.

<sup>557</sup> Le mont Bagzan est le seul endroit au Niger où les semences de pommes de terre ne pourrissent pas. L'Aïr possède quasiment le monopole de production de l'oignon au Niger pendant la saison des pluies (le bulbe ne

Kel Ewey consiste à combler par le déplacement les vides créés par les contrastes naturels et les spécificités socio-culturelles. Complémentarité, flexibilité, échange et autonomie sont les maîtres-mots de l'activité pastorale, caravanère mais aussi agricole des Kel Ewey. Pourtant aujourd'hui ils ne semblent plus autant maîtres des déplacements et des termes de l'échange.

## *2.2. Sédentarisation contemporaines : marchandisation de l'économie*

Des années 20 aux années 90, de la rébellion de Kawsan à celle dirigée notamment par Mano Dayak et Ghissa Boula, s'est donc mis en place chez les Kel Ewey un système agropastoral et caravanier flexible car basé sur la complémentarité et la répartition des activités au sein des groupes domestiques. Cette période est donc marquée par une sédentarisation partielle autour des jardins, tout en perpétuant un élevage caravanier et semi-nomade (*aggalan*). Mais les sécheresses, la perte de bétail, le recul des pâturages, le repli progressif des échanges caravaniers (termes de l'échange défavorables et concurrence accrue des camions) et l'éloignement par rapport aux ressources de l'Etat ont fragilisé le système socio-économique Kel Ewey, pourtant très flexible (et probablement l'un des plus flexibles du monde touareg). Le jardinage irrigué a néanmoins pu amortir les effets de cette crise de système qui s'est traduite par le départ d'une partie de la jeunesse. Les conséquences des sécheresses ont ainsi été plus importantes chez d'autres groupes touaregs attachés plus particulièrement au seul pastoralisme. Ces crises marquèrent la fragilité accrue du pastoralisme. Le jardinage a, au contraire, été une solution de secours au moins temporaire pour de nombreux nomades. Les Imghad se sont mis eux aussi au jardinage. L'intervention des projets de développement quasi essentiellement tournée vers l'agriculture irriguée a été capitale. Car, en plus des quelques infrastructures créées à l'époque coloniale (écoles, dispensaires, puits...), les investissements publics dans la région ont été très faibles. Les projets de développement ont pris le relais des services de l'Etat dès les années 70.

Nous avons vu que le développement du jardinage est un processus endogène à la société Kel Ewey mais les projets en ont modifié progressivement plusieurs aspects qui ont contribué à l'ouverture à l'économie de marché. La construction de puits cimentés grâce à

---

pourrait pas). Le blé peut être produit en dehors de la saison « froide », contrairement aux autres régions du Niger, etc.



l'appui technique et financier des projets de développement a eu des effets particulièrement importants pour la pérennité des jardins. Les puits dits traditionnels ont une durée de vie limitée. Nombreux sont les jardins possédant des puits effondrés. Certains jardins étaient autrefois abandonnés avec l'effondrement du puits et la baisse de fertilité des terres. De même la construction de digues pour consolider les rives des oueds a réduit les pertes de terres et la destruction des jardins. La création de digues et de puits cimentés a donc stabilisé cette relative mobilité et allongé la durée de vie parfois éphémère des jardins. Ces investissements pour la « sécurisation foncière » ont produit une nouvelle hiérarchie entre les jardins concomitante de la stabilisation du « front pionnier » (la difficulté actuelle de trouver de nouvelles terres de culture). Les jardins « sécurisés » ont alors acquis une nouvelle valeur économique, fondée sur la mise en place d'infrastructures pérennes.

En outre, l'introduction de cultures commerciales par les colons (pommes de terre notamment) et surtout par les projets à partir de la fin des années 70, a considérablement fait évoluer la production mais aussi la commercialisation agricole. D'activité productive parmi d'autres au sein des groupes domestiques, le jardinage est devenu l'activité la plus rémunératrice et a fait disparaître progressivement la nécessité de la complémentarité des activités. Autrefois et pour une part encore aujourd'hui, les produits du jardin étaient avant tout destinés à la consommation locale. Incorporée à l'activité caravanière, la production agricole servait aussi à se procurer du sel et des dattes, eux-mêmes échangés contre du mil. Le pastoralisme (élevage de chameaux), le jardinage et la caravane correspondaient et correspondent encore pour certains groupes domestiques à un système intégré, efficace économiquement et adapté écologiquement. Aujourd'hui, beaucoup de jardiniers abandonnent la production destinée à la caravane ou à la consommation locale au profit de cultures plus rémunératrices et destinées quasi uniquement à la vente. Le blé, le maïs, le mil, la tomate, etc. sont toujours cultivés mais en moindre proportion. Les dattiers sont parfois absents des nouveaux jardins. Les pommes de terre, l'ail, le *yagi* (terme générique hawsa mais désignant ici le piment et l'anis essentiellement) et surtout l'oignon, etc., très peu ou pas consommés localement, connaissent au contraire un essor formidable, à tel point que l'on parle de « boom » de l'oignon ou d'« or blanc » de l'Aïr. D'appoint alimentaire ou réinvesti dans les échanges caravaniers, l'activité agricole s'autonomise et devient, si ce n'est l'unique, du moins la principale source de revenus. La chaîne de complémentarité économique est en passe de se briser avec les cultures commerciales. Les Kel Ewey deviennent aujourd'hui dépendants du bon écoulement et du prix de vente de leur production pour se procurer de la nourriture. Le mil et les autres produits alimentaires sont achetés avec le gain monétaire de la vente des

produits agricoles commercialisés. Celle-ci dépend aussi des cours du marché, du contexte international et national<sup>558</sup>, de l'organisation des unions de coopérative, etc. Il n'y a donc plus de maîtrise de la circulation des produits ni de l'espace et des groupes où ils sont revendus (ce qui était le cas autrefois avec les échanges caravaniers au Kowar et au pays Hawsa). Par ailleurs, la culture des oignons nécessite la plupart du temps un apport financier préalable pour l'achat de semences, d'engrais, de pesticides, d'essence et/ou de moto-pompe mais aussi de nourriture pour le jardinier. L'endettement de certains jardiniers auprès de commerçants et d'intermédiaires est inédit et de grande ampleur. L'agriculture commerciale a été synonyme de monétarisation de la société et est en passe de rompre l'autonomie et la fluidité économique Kel Ewey.

Ce sont aussi les pratiques foncières elles-mêmes qui se sont transformées. Mais l'objectif principal des projets, à savoir l'accès généralisé à la propriété foncière, a été un échec. L'agriculture commerciale a considérablement fait augmenter les coûts d'achats des jardins et les coûts de production. Un processus d'accumulation s'est engagé, les jardins jouant le rôle de capital autrefois dévolu aux chameaux. Les investissements dans l'achat de jardins, mais aussi dans l'obtention de moto-pompes, d'essence, de produits phyto-sanitaires et d'engrais, ont conduit au développement de prêts à intérêts et à l'endettement de nombreux jardiniers. Les inégalités sociales se sont creusées.

Traditionnellement chez les Touaregs, la terre est collective et n'est pas appropriée de façon exclusive. Plus encore, l'accès à la terre est subordonné aux droits d'usage des puits. En outre, les marabouts interdisaient l'achat ou la vente de terre. Aujourd'hui, l'achat de terre est monnaie courante, encouragé par les projets et l'Etat. Sous couvert d'une politique d'accès à la terre équitable et ouvert à tous, les projets ont participé à rompre la chaîne de transmission familiale et la complexité de l'appropriation collective. Le jardin est en effet indivisible et la production est partagée entre les héritiers. Un des fils qui travaille au jardin deviendra le responsable du jardin sans être pour autant le propriétaire exclusif. Aujourd'hui des conflits naissent au sein des familles, par exemple lorsqu'un individu qui a l'usufruit du jardin a pu le vendre à son seul profit. De l'aveu même de mes interlocuteurs, les biens *akh iddaran* sont devenus rares. D'un droit d'usage et d'une appropriation collective et temporaire (usufruit), l'on est passé à une appropriation privative, individuelle et permanente ; de biens indivis à des biens privatifs.

---

<sup>558</sup> La guerre civile en Côte d'Ivoire ou la rébellion du MNJ ont été durement ressenties par les jardiniers de

Les magasins étaient et restent toujours dans une certaine mesure collectifs. Mais aujourd'hui, la tendance semble être à la séparation des ressources matérielles, lesquelles sont limitées au seul cercle familial restreint (*aghiwan*). La tendance à l'appropriation privative est liée également à l'investissement personnel de celui qui cultive. L'achat d'essence, d'engrais, de pesticides, etc. nécessite un apport d'argent ou une dette personnelle que les autres membres de la famille ne peuvent ou ne veulent partager. Les solidarités familiales semblent non pas s'estomper mais se restreindre parfois à cellule familiale restreinte avec la monétarisation de l'économie et des rapports sociaux<sup>559</sup> et la tendance à l'appropriation privative des jardins.

Cela ne veut pas dire qu'une grande partie de la population ne se montre pas réticente à tous ces changements. Mais ces transformations semblent échapper aux « notables ». Ce sont plutôt les fils des actuelles figures de l'autorité traditionnelle qui tiennent les rennes de l'économie, notamment parce qu'ayant été scolarisé en français, ils ont pu obtenir des emplois ou des fonctions importantes dans les projets ou dans les coopératives agricoles. Sans pouvoir parler de conflit inter-générationnel, il est certain que les jeunes adultes ne cherchent pas, comme les « vieux » (*imgharan*), à assurer la sécurité du long terme et à miser sur la complémentarité des activités. L'élevage n'est plus pour eux un objet de prestige (liés aux valeurs de patience, de courage, etc.) ni de capitalisation de l'argent des récoltes. Les motos et les 4x4 sont certes autant un outil de travail qu'un moyen de prestige et de déplacement à des fins personnelles (les « courses » sont parfois payées) mais l'achat d'essence est ressenti comme un gaspillage par les « vieux ». En se spécialisant sur la production d'oignons (deux à trois campagnes par an), les jeunes jardiniers peuvent obtenir des revenus très lucratifs certaines années. L'oignon est ainsi la culture de rente quasi-exclusive pendant ces deux périodes. L'utilisation des moto-pompes s'est répandue avec l'oignon, puisqu'elle améliore la vitesse et le volume d'irrigation et permet donc l'agrandissement des surfaces cultivées. La récolte la plus rémunératrice est celle de décembre. Les jardiniers de l'Aïr ont en effet la chance de pouvoir semer les oignons en pleine saison des pluies, profitant de l'altitude et des conditions climatiques particulières de l'Aïr. Les bulbes, contrairement à ceux des autres régions du Niger et même du Sahel, ne pourrissent pas. Pendant une courte fenêtre temporelle, les jardiniers de l'Aïr profitent de la baisse de l'offre pour vendre leur production

---

l'Aïr.

<sup>559</sup> La compensation matrimoniale par exemple est en partie constituée d'une somme d'argent. Les mariages qui avaient lieu traditionnellement au retour des caravaniers en juillet/août, se déroulent maintenant en décembre après la récolte d'oignons.

à un prix très intéressant pour eux. L'oignon de l'Air intéresse les commerçants aussi bien nigériens que ghanéens, ivoiriens, béninois, etc. Mais certaines années, la situation a été plus difficile en raison des troubles politiques (les acheteurs étrangers ne sont pas venus à Agadez). Certains commerçants Kel Ewey ont affrété des camions pour transporter et revendre la production jusqu'au Bénin et au Ghana. Mais leur manque de réseaux commerciaux et politiques (pour éviter les tracasseries douanières et policières), s'est révélé être un obstacle insurmontable. L'oignon a été revendu à perte. En outre, les problèmes de transport et de stockage des marchandises produisent aussi la perte d'une partie de la récolte et donc de revenus importants.

Officiellement, les coopératives jouent aujourd'hui un rôle important dans l'agriculture irriguée de l'Air. Ils sont plutôt l'objet d'une lutte de pouvoir pour capter la grande richesse de l'Air. On assiste depuis quelques années à un morcellement des unions de coopératives<sup>560</sup> : chaque village voulant son union, pour ne pas dépendre d'un intermédiaire d'un autre village ou d'une autre tribu. Ces derniers sont actuellement une quinzaine pour l'Union des Coopératives Maraîchères de Tabelot (UCMT). Car, à vrai dire, le rôle des coopératives est surtout d'organiser le stockage des marchandises, la revente des productions avec des acheteurs nigériens ou étrangers et d'attirer des financements de projets de développement. Des jardiniers enrichis ou des lettrés reconvertis comme intermédiaires avec les projets de développement se sont ainsi basés à Agadez et gravitent autour des coopératives. Ils achètent la production aux jardiniers venus à Agadez avec leurs sacs. Ils logent et traitent avec les acheteurs venus avec des poids lourds vides (sans que ces derniers aient un contact quelconque avec les jardiniers). En fait ces intermédiaires se sont connectés au réseau des grands commerçants de la région de Galmi (Kel Gress, Aderawa et Gobirawa), qui, avec la production du « violet de Galmi » ont déjà créé une filière et des contacts avec l'étranger. Ce sont ainsi les mêmes commerçants et transporteurs<sup>561</sup> qui viennent jusqu'à Agadez. Une collaboration et des négociations se sont amorcées pour que les agriculteurs de la région de Galmi cessent toute leur production d'hivernage peu rentable, au profit de l'Air, tandis que les jardiniers de l'Air leur laisseraient le monopole pour les deux autres saisons. Ces discussions n'ont pour l'instant pas abouti.

---

<sup>560</sup> Dans la commune de Tabelot, outre l'UCMT, il existe une union de coopérative à Téléwes, Ilyalan, Afassas, Bagzan et Abardagh. Ce processus d'atomisation des unions de coopératives semble reproduire le fractionnement des différents fronts lors des rebellions. Les sociétés touarègues restent « segmentaires ».

<sup>561</sup> Les transporteurs (camions appartenant à des grands commerçants d'Agadez, de l'Aderawa ou de Niamey) prennent de 400 à 900 Francs CFA par sac d'oignons de 45-50kg. L'intermédiaire prend 250 FCFA par sac si



Le marché de Tabelot (2005)



Une boutique de Tabelot (2005)



*Essuk* : marché éphémère des caravaniers (Aney, 2004) : tomates et fromages contre dattes des femmes Kanouries

#### Photographies 8 : les activités commerciales

---

l'acheteur vient avec son argent et 1000 FCFA par sac s'il lui fait crédit. Aujourd'hui les transactions se font de plus en plus par téléphone et transactions bancaires.

De grosses sommes d'argent sont ainsi brassées mais il est difficile d'étudier en détail ces pratiques. Généralement, une relation de confiance s'est établie entre l'intermédiaire et le jardinier (souvent de la même tribu ou allié, voire du même village) mais aussi entre l'intermédiaire et l'acheteur. Ces intermédiaires vivent aujourd'hui à Agadez, même si leurs femmes sont en brousse, au village. La plupart ont pris une co-épouse, une *tameghit*<sup>562</sup>, logée dans la « villa » d'Agadez. Certains se sont investis dans les affaires (le président de l'UCMT s'est lancé dans le BTP) et/ou dans la politique (le directeur de l'UCMT est maire de Tabetot, tandis que d'autres intermédiaires sont conseillers). Ils investissent aussi dans les jardins et dans les véhicules de transport des produits agricoles et des touristes (4x4). D'autres encore jouent le rôle de banquier des Kel Ewey : ils sont d'ailleurs appelés Katshari (banquier en hawsa). Ils avancent l'argent nécessaire à la création d'un nouveau jardin ou au début d'une saison d'oignons. Il existe deux systèmes de prêts entre jardiniers et intermédiaires ; soit est effectué un partage à parts égales des frais et de la récolte ; soit il a été fait crédit et le remboursement se fera avec des intérêts après la récolte (ce qu'interdisent pourtant les marabouts).

La récolte sera alors partagée entre le propriétaire du jardin et l'intermédiaire. Lors des mauvaises campagnes d'oignons, beaucoup de jardiniers n'ont pu recouvrer leur dette. Ils ont dû cesser de produire l'oignon et sont en conflit avec leur intermédiaire. Le pouvoir politique et économique tend ainsi à se concentrer entre les mains d'un faible nombre de personnes installées à Agadez, ce qui est inédit. Des inégalités apparaissent entre ces intermédiaires jouant le rôle de client/banquier et de nombreux jardiniers qui ne sont pas propriétaires de jardins ; une sorte de prolétarisation agricole se constitue. Des jeunes hommes peuvent faire une ou plusieurs saisons dans un village puis changer de jardins selon les opportunités. Ils habitent chez des parents ou des amis, rarement dans les jardins. Il existe ainsi, surtout avant le mariage, une forte mobilité des jeunes jardiniers. Le mariage est l'occasion d'une stabilisation de la résidence des jeunes hommes. Il faut que ceux-ci aient au préalable accumulé assez de moyens pour payer la compensation matrimoniale et assurer la subsistance de sa femme et de la nouvelle famille qui se constituera. Cette stabilité de la résidence du nouveau ménage n'induit cependant pas une diminution inévitable de la mobilité des hommes. Un jeune marié peut très bien travailler dans un jardin qui se trouve à une certaine distance de la tente conjugale. Il rentre chaque nuit mais parfois il ne peut retourner que par intermittences. Autre cas spécifique, celui des ménages polygames, qui semblent être en

---

<sup>562</sup> C'est-à-dire une femme d'*Imghad*, plus belle selon les critères de beauté touarègue, car plus « rouge »

expansion notamment chez les Kel Ewey de la zone de Tabelot. Les hommes qui prennent une autre épouse sont en outre de plus en plus jeunes. Le premier mariage est une affaire d'alliance entre deux lignées proches (mariage préférentiel entre cousins). Il est très strictement réglementé socialement. Les hommes qui ont les moyens peuvent prendre une deuxième épouse qui correspondra plus à leur choix personnel et/ou à des questions économiques. Par exemple un commerçant-intermédiaire de Tabelot mais vivant à Tabelot prendra une première épouse au village et une deuxième en ville. Des jardiniers prendront une deuxième épouse dans une autre vallée où ils ont pu créer un nouveau jardin. D'autres iront « chercher » une femme en « brousse », c'est-à-dire une bergère qui possède des troupeaux<sup>563</sup>. La fragmentation socio-spatiale et la complémentarité demeurent ainsi les principes du mode résidentiel. Les co-épouses au village, en ville ou en brousse répondent à l'opposition entre les femmes « nobles » laissées dans les campements de l'Air et les *téwohay* qui accompagnaient leurs maris/maîtres pendant les longs mois de la caravane. Les hommes sont donc toujours aussi mobiles entre leurs différentes résidences conjugales, tandis que les femmes gardent leur autonomie économique<sup>564</sup>. Evidemment, le départ des exodants a permis ce déséquilibre entre le nombre de jeunes hommes et de jeunes femmes et a rendu possible la polygamie. Mais ce n'est pas la seule explication puisqu'à Timia le nombre de foyers polygames est très restreint (alors que les exodants sont très nombreux). La pratique du concubinage avec une ancienne esclave a été surtout le fait des souches les plus puissantes des Kel Ewey (Igermadan, Kel Eghazer, Kel Tafidet, Kel Fares, Kel Azanyeres, etc.) auxquelles n'appartiennent pas les Kel Tymya.

Un autre changement important survenu avec l'introduction des cultures commerciales est sans aucun doute la création de marchés. Les Kel Ewey avaient autrefois l'habitude de se ravitailler par les caravanes et, à l'occasion, à Agadez. Aujourd'hui les boutiques se sont multipliées au bord des pistes principales et dans les villages. Une activité commerciale villageoise est née et qui s'est traduite par la tenue de plusieurs marchés hebdomadaires dans l'Air (Tabelot, Abardagh, Dabaga, Iferwan, etc.). Ces marchés ont été rendus possibles ou plutôt nécessaires avec le déclin des échanges caravaniers, le développement de la production des cultures non vivrières et de la monétarisation de l'économie. En fait se sont surtout les

---

(blanche).

<sup>563</sup> Il pourra alors se nourrir de lait, qui manque souvent cruellement aux jardiniers. Les pâtes de mil ou de maïs sont ainsi accompagnées plus souvent de sauce (*malokhya* ou *abazey*) que de lait.

<sup>564</sup> Elles possèdent leurs propres cheptels et parfois leurs propres jardins et gardent par exemple les gains de l'artisanat, etc.

éleveurs non caravaniers qui se ravitaillent<sup>565</sup> en blé, dattes, thé, sucre, sel, etc. On trouve surtout des produits de détail ou des produits agro-alimentaires importés (pâtes alimentaires, riz, huile, thé, sucre, lait en poudre, etc.) mais pas la nourriture de base, le mil. Qu'il s'agisse d'éleveur ou de jardinier, le mil est acheté directement au Damergu au moment des récoltes. Une ou plusieurs personnes associées partent au pays hawsa en camion pour réaliser des achats groupés. Les éleveurs qui ne sont pas caravaniers organisent des caravanes d'ânes qui durent près de deux mois aller-retour. Chaque personne voulant un ou plusieurs sacs de mil donne un âne et/ou *alzaz* (argent réservé aux achats).

Les produits de contrebande<sup>566</sup> ont aussi fait leur apparition dans les marchés, même s'ils ne sont pas toujours visibles. Les « fraudeurs » venaient (avant l'actuelle rébellion) avec leurs fûts d'essence ramenés d'Algérie ou de Libye tandis que les engrais, les moto-pompes et les produits phyto-sanitaires proviennent du Nigeria.

**Conclusion :** Jusqu'à ces dernières années, la mise en culture, malgré son ampleur, n'a pas eu des conséquences telles qu'elle a fait disparaître le pastoralisme et l'activité caravanière. Au contraire, le jardinage s'est intégré dans l'activité caravanière pour lui fournir des moyens d'échanges. L'incorporation du jardinage dans l'économie mais aussi dans le système culturel Kel Ewey a pu être analysée à partir de la structure foncière inchangée, de la mobilité des cycles d'exploitation ou d'inactivité et de la dissociation entre les plantes cultivées et les palmeraies ou « plantations » de palmiers-dattiers. L'ancienneté du jardinage permet de comprendre son incorporation et son développement mais aussi, sa possible réversibilité. Les « vieux » (*amghar*) estiment que c'est le manque de monture (*tshimariwan*) qui leur a fait arrêter la caravane pour se consacrer uniquement au jardinage. Ce dernier est conçu comme une activité mais pas comme un état irréversible. Il est une activité productive parmi d'autres et complémentaires au pastoralisme caravanier. Sans doute que le déclin inéluctable des échanges caravaniers et les difficultés rencontrées par le pastoralisme ont commencé à produire des effets. Le jardinage devient en outre une source de revenus incomparable et mieux perçu que la « chasse » aux touristes et aux projets de développement ou la contrebande. Surtout, des effets cumulatifs font qu'à la longue les pratiques agricoles se transforment ainsi que surtout les rapports au foncier. Si la structure agraire n'a pas évolué, les modalités d'accès à la terre commencent à changer. La terre prend une valeur en elle-

---

<sup>565</sup> Ils vendent des animaux sur pied, des fromages, des produits artisanaux, de la viande séchée de mouflons et gazelles, des plantes sauvages médicinales, etc.

<sup>566</sup> *Trabando*, selon le terme français « tamashéquisé ».



même, ce qui est un bouleversement pour des populations à forte tradition pastorale. La terre s'autonomise de l'usage de l'eau, la propriété s'individualise et se privatise. La chaîne de transmission familiale et la gestion collective tendent à s'effriter même si, pour l'instant, les ventes de parcelles déjà cultivées sont rares. La mono-activité de l'oignon n'advient probablement jamais mais la spécialisation agricole semble aujourd'hui une réalité durable, surtout pour les jeunes qui, pour certains d'entre eux, n'ont aucun savoir-faire et surtout aucun goût pour le pastoralisme et l'activité caravanière.

Pour autant, en revenant sur la question initiale de la relation faite entre le développement du jardinage et de la sédentarisation, il s'avère que l'expérience historique Kel Ewey en la matière montre que la relation faite n'est ni nécessaire ni suffisante. Nous avons vu en outre qu'un nombre important de villages Iteseyen sont actuellement en ruine (alors que le jardinage était sans doute beaucoup plus marginal qu'aujourd'hui). Beaucoup d'auteurs depuis Barth, Rodd, Bernus, Adamou, etc. en ont conclu à une régression de la vie urbaine dans l'Aïr qui a été pourtant parallèle au développement du jardinage. Pour Bernus (1981), la faute de ce déclin de la sédentarité revient ainsi à la colonisation agricole dans les vallées qui « a provoqué une dispersion générale le long des rubans des terrasses cultivées » (p. 373). Evidemment, la dispersion ne s'assimile pas exactement au nomadisme, de même que la concentration n'incorpore pas entièrement la sédentarité mais ils en sont un des signes révélateurs et probablement plus que la présence d'habitats fixes et de jardins.

## *D. Le nomadisme en question : savoirs géographiques et territorialité Kel Ewey*

Le nomadisme Kel Ewey est consubstantiellement pastoral et caravanier. L'activité pastorale cameline s'intègre parfaitement au cycle caravanier ; on pourrait dire aussi l'inverse, le cycle caravanier est enchâssé dans le cycle de mobilité pastorale (A. Bourgeot, 1995). Contrairement à d'autres groupes touaregs, l'élevage camelin est par exemple centré sur le transport caravanier. Comme on l'a vu dans l'imaginaire disciplinaire des Kel Ewey, ce nomadisme ne correspond d'ailleurs pas au topos qui s'est cristallisé autour de l'image du guerrier Kel Ahaggar, homme bleu sur son méhari, libre, guerrier, pillard de caravane, etc. C'est le lieu commun qui s'imposa notamment avec les récits de Duveyrier et surtout à partir du massacre de la mission Flatters. Il a été propagé et amplifié par les récits de conquête et de « pacification » des militaires coloniaux. Comme l'a bien vu Ritter auparavant à partir du récit d'Hornemann qui a été guidé par une caravane Kel Ajjer, le nomadisme touareg<sup>567</sup>, et spécialement le nomadisme Kel Ewey, est fondé avant tout sur la circulation commerciale transsaharienne. Quoi qu'il en soit, l'activité caravanrière est une des caractéristiques habituelles du « grand nomadisme » (X. de Planhol et P. Rognon, 1970).

Ce chapitre entend décrire les pratiques et les représentations spatiales du nomadisme Kel Ewey, les savoirs géographiques qui les sous-tendent et les formes de territorialités qu'elles génèrent. Avant cela, il est question d'une perspective plus générale sur les classifications du milieu naturel et social ; ou autrement dit, des modes d'identification des humains et des non-humains. Le rapport à l'espace incorpore des relations particulières avec les non-humains, mobilisées en tant que savoir-faire. Ajoutons pour lever dès à présent certaines ambiguïtés qui pourraient surgir, que nous n'entendons pas opposer un savoir – même géographique – nomade à un savoir sédentarisé : il existe une conception identique de la nature chez tous les Kel Ewey, même si, par exemple, le savoir-faire pastoral décline en

---

<sup>567</sup> Les Kel Ewey et les Kel Ajjer étaient les grands caravaniers du Sahara central au moins de la fin du XVIIIe jusqu'à la pénétration française au tournant du XIXe et du XXe siècles. Les autres groupes touaregs vivaient essentiellement du pastoralisme et des relations de dépendance, de protection ou d'asservissement, entretenues avec des groupes d'agriculteurs et participaient de façon plus marginale au commerce transsaharien.

milieu agro-pastoral (notamment pour l'élevage camelin). Par ailleurs, les derniers caravaniers ne sont jamais issus de familles uniquement composées de pasteurs nomades : les familles de jardiniers/caravaniers « traditionalistes » des villages de Timia, Afassas, Bagzan, etc. pratiquent aussi souvent le jardinage irrigué. Comme nous l'avons vu, subsiste encore cette complémentarité intra-familiale des activités productives. Retenons que la caravane n'est ni un vestige du nomadisme, ni un exutoire nomade pour une population en proie à la sédentarisation. L'activité caravanère n'implique pas forcément ou n'est pas nécessairement provoquée par un genre de vie nomade. Elle n'est pas non plus antithétique avec certaines formes de sédentarité, comme la présence de « maisons » en dur ou de jardins. Même s'ils tendent à devenir des jardiniers dont l'habitat fixe est relativement groupé en « villages », les unités domestiques Kel Ewey étaient et sont toujours en partie à la fois, jardiniers, pasteurs et caravaniers, nomades, semi-nomades et sédentaires selon les saisons, l'activité pratiquée, le cycle de vie personnel, etc. Nous montrerons néanmoins que la caravane participe d'une conception spécifique de l'espace, ouverte et « lisse » (G. Deleuze et F. Guattari, 1980).

## *1- Classification des milieux et conception analogique des rapports entre humains et non humains*

Ce chapitre aborde la conceptualisation des milieux et des sociétés chez les Touaregs de l'Air. Plus précisément nous nous attacherons à mettre à jour les dispositifs classificatoires relatifs aux hommes et à l'environnement. Nous ne dissocierez pas a priori les attributs qui relèvent de la société de ceux qui relèvent de la nature. Des foyers identitaires s'opposent à d'autres ou du moins s'en distinguent sur la base « d'écarts différentiels », de traits contrastifs que l'on s'attachera à reconnaître (les critères mobilisés qui permettent la mise en place de foyers d'identité et d'altérité).

Chez les pasteurs caravaniers Kel Ewey, la précision des modalités de mobilisation des catégories spatiales et du milieu naturel est essentielle au quotidien : la reproduction matérielle même de cette société tient à la faculté de décrire précisément le territoire et ses lieux. Un jeu, appelé *tabatolt*, consiste à citer très rapidement et de mémoire un maximum de noms de vallées à la suite. Il existe aussi dans l'Azawagh (S. Cabalion, à paraître). La

connaissance géographique et toponymique est très étendue et précise, ce qui frappe pour ces régions particulièrement austères. Le moindre relief de terrain, chaque portion de vallée ou étendue présentant des ressources pastorales spécifiques sont nommés par une caractéristique particulière l'érigeant en toponyme.

Nous aborderons dans un chapitre ultérieur la question de la toponymie pour nous consacrer plus particulièrement aux principes des classifications du milieu naturel et géographique. Les catégories qui découpent le monde social sont riches et croisent plusieurs niveaux sociaux dont les principes fondent les relations codifiées et souvent hiérarchiques entre les groupes et les individus. Plus encore, ce découplage entre nature et culture ne tient pas lorsqu'on décrit les différents « *modes d'identification* » (P. Descola, 2005) Kel Ewey puisqu'il apparaît que les catégories qui décrivent la diversité des éléments du milieu naturel et la variété des éléments définissant le monde social se superposent et s'incluent parfois. La nature polysémique des modes d'identification Kel Ewey caractérise en effet des champs divers du monde sensible, incompréhensibles si l'on en reste au principe du « grand partage » entre nature et culture (B. Latour, 1991). C'est une conception analogique des rapports entre humains et non humains qu'il faut comprendre.

La classification des plantes chez les Touaregs est complexe. Cette connaissance se fonde sur l'utilisation dont elles sont l'objet dans les pratiques d'élevage, de jardinage et de cueillette. L'utilisation des ressources végétales spontanées a fait l'objet d'études approfondies. La consommation de graines sauvages, de baies, de fruits et de feuilles reste un apport nutritif non négligeable chez les nomades, en période de « soudure » et dans les précédentes périodes de sécheresse (*manna*, signifiant à la fois sécheresse et sa conséquence autrefois quasi inéluctable, la famine). M. Gast (1968) a montré toute leur importance en Ahaggar où, autrefois, les Touaregs ne consommaient pas le blé qu'ils produisaient mais seulement du mil, en quantité largement insuffisante pour nourrir la population. La cueillette des ressources spontanées était donc plus qu'une nourriture d'appoint mais l'alimentation de base pour nombre de campements. E. Bernus a également étudié la cueillette et la consommation des graines sauvages chez les Iwellemeden (1967). Aujourd'hui encore les Kel Ewey, même si la plupart des jardiniers estiment cette pratique révolue et archaïque, exploitent de manière relativement intensive certaines ressources spontanées pour la consommation humaine. Elles sont exploitées de façon systématique en période de famine (voir Spittler, 1993) mais elles rentrent aussi dans la diète quotidienne comme les feuilles de l'arbuste *abazey* (*Cassia tora*) pour la sauce des pâtes de mil et de maïs (*eshink*), les feuilles

d'*agar* pour la « boule » (*éghalé*), les graminées sauvages à grains (*ishiban*) mélangées au mil, etc. Les femmes de caravaniers et surtout celles de Bagzan<sup>568</sup> sont expertes en la matière. L'activité de tannage des peaux requiert la collecte d'écorce. L'artisanat comme la vannerie (nattes, vans, « gourdes », etc.), la boiserie (selles, outils pour la cuisine, la caravane, le jardinage, etc.) demande également une cueillette collective et systématique des ressources naturelles. La pharmacopée traditionnelle est très développée : les propriétés thérapeutiques et calorifiques des plantes sont reconnues de façon précise. Il apparaît que ces pratiques de collecte sont du ressort des forgerons et des femmes (et autrefois des esclaves).

Il est par conséquent naturel que les espèces les plus utilisées soient celles dont le vocabulaire pour les désigner est le plus riche (nombreux termes désignant les étapes de leur croissance, les parties qui les constituent, leurs différentes transformations par les hommes...). Cependant, si les analyses de type utilitariste permettent de dépasser les préjugés qui avaient cours et qui persistent à propos des nomades (gestion anarchique des pâturages, destruction des pâturages responsable des sécheresses, etc.), on ne peut réduire leurs rapports au milieu naturel à leurs fonctions de satisfaction des besoins et d'efficacité pratique. La connaissance qu'ont les Touaregs de leur environnement dépasse largement le champ de l'utile<sup>569</sup>. La plupart des espèces de plantes non exploitées par les hommes ou par les troupeaux sont reconnues et nommées. Les seules dont on ne connaît pas de nom spécifique en temajeq sont classées *ishkan n agala* : ce seraient les « plantes du sud » ramenées dans les bagages des caravaniers revenant du pays hawsa. Ils conservent alors leur nom hawsa. De

---

<sup>568</sup> Les femmes pratiquent toujours le « gavage », notamment avant le mariage (téderka ou asigli en takeloweyt). Avec une main, elle prenne une boule composée de mil concassé (non pilé) avec des feuilles d'*agar* et parfois de noix doum et de lait). *Ilatan* (« les feuilles ») sont un remède idéal pour tous les maux du corps. Ce sont les bergères de Bagzan qui ramassent dix feuilles d'arbustes différents: gherjubba, adaras, tedanen, téraakat, telgalaben, abjina, akawko, agar n eyfad, téggar n adghagh, matrek. Ce sont des arbustes spécifiques à Bagzan et que l'on ne retrouve qu'en pays Hawsa. Pilées et mélangées avec de la boule (*éghalé*) elles sont consommées avant le mariage et les accouchements. Les écorces sont aussi utilisées en décoctions. Pour récolter des écorces (*téshé*) il faut déposer une aumône (*anabez en takoté*) devant chaque arbre pour les *Kel Essuf*: les bergères éviteraient ainsi les jets de caillou, les jets de sable qui donnent des démangeaisons et des boutons (*tyimizzar*). Si la sève ne coule pas de l'arbre où l'on a retiré l'écorce, la bergère ne la prendra pas. Si la sève coule, c'est que la bergère est autorisée à le faire.

<sup>569</sup> « *Le Tamahek semble avoir une nomenclature géographique très riche. Richesse nécessaire d'ailleurs puisque la connaissance exacte et précise de grandes étendues de pays est, quelle que soit leur langue, pour les nomades qui habitent ces régions déshéritées, une question vitale. Cette nomenclature paraît basée sur deux ordres de considérations ; les unes topographiques, permettent de désigner clairement par un seul mot, un accident de terrain ; aucun mot en effet ne peut traduire montagne ou colline dans leur sens général. Les autres expressions, plus utilitaires, se rapportent aux conditions de vie habituelles des nomades ; toute une série de termes, par exemple, permet de définir d'un seul mot la nature et la richesse d'un pâturage.* » (Chudeau, 1909). S'il est reconnu que les touaregs ont une profonde connaissance de la diversité des éléments du milieu naturel, ils ne seraient pas aptes à l'élaboration de catégories abstraites. Outre que cela nous paraît faux (les termes *adghagh* et *tadghagh* désignent bien la montagne et la colline), C. Lévi-Strauss (1962 : 11) a montré que « *la richesse en mots abstraits n'est pas l'apanage des seules langues civilisées* », en concluant d'ailleurs que prétendre que des mots seraient plus abstraits que d'autres est une aberration en soi.

même l'arbre nommé *tiggart n ikufar*, « *tiggart* des infidèles/occidentaux », par opposition à *tiggart n temajeq* est un *Prosopis* planté dans les centres de culture de l'Air par les projets de développement<sup>570</sup>. Chaque élément (reconnu comme tel) du règne végétal possède donc un nom ou est du moins classé, car ces sociétés ne sauraient admettre l'inconnu : même si une plante ne relève pas de la taxinomie vernaculaire, elle est classée par une origine supposée. Généralement d'ailleurs la plupart des hommes connaissent leur nom hawsa. Dans la *Pensée sauvage*, C. Lévi-Strauss a montré que les taxinomies indigènes ne réduisaient pas les plantes nommées aux plantes utiles, l'essentiel était de comprendre la logique des classifications qui relève d'un ordre symbolique, car « *l'univers est objet de pensée, au moins autant que moyen de satisfaire des besoins* » (1962 : 5).

Les recherches en géographie et ethnologie ont privilégié les taxinomies vernaculaires relatives aux ressources naturelles exploitées pour faire apparaître d'une part la variété des espèces nommées et utilisées, et d'autre part pour montrer la gestion rationnelle de ce milieu si contraignant. Les Kel Ewey distinguent clairement les différentes espèces dont se nourrissent préférentiellement leur bétail (chèvres, moutons, dromadaires, ânes), les endroits et les périodes propices dans l'année où on les trouve. La gestion des ressources naturelles et les déplacements qu'ils impliquent sont déterminés à partir des conditions climatiques, et en particulier par les pluies et les pâturages qui en dépendent. Après les dernières pluies de septembre tout est joué pour l'année : les pâturages reproduisant la répartition spatiale des précipitations. L'exploitation des pâturages fonde un cycle annuel de nomadisation, qui obéit à un calendrier climatique et pastoral divisant, au niveau le plus général<sup>571</sup>, l'année en quatre saisons (*temert*). Cette connaissance des variabilités climatiques et des rythmes de croissance des végétaux permet d'adapter la mobilité des pasteurs nomades qui lui sont inféodés. Les Kel Ewey ont souligné lexicalement cette congruence entre saison et végétation. Des termes pour désigner certaines saisons et l'état du pâturage sont synonymes, comme l'a montré E. Bernus (1995 : 43) : les premières pluies signent l'apparition de *yél*, qui désignent à la fois « pâturage annuel », « verdure après les pluies » et « saison des pluies » (de mi-juillet à mi-septembre) ; équivalent d'*akasa* ou comme chez les Kel Ewey de *ghafayt*<sup>572</sup>. *Aghar* est « l'herbe séchée

---

<sup>570</sup> Ils sont aussi appelés par synecdoque *ferwi*, terme dérivé du français « fruit », puisque les enfants consomment les gousses de cet arbre apporté par les projets (*frojé*) de développement.

<sup>571</sup> Il existe en effet de nombreuses périodes de transitions ou de stades d'une saison.

<sup>572</sup> Les Kel Ewey utilisent le terme de *ghafayt* plutôt que celui de *yél* ou d'*akasa* pour désigner la saison des pluies. Les autres Kel Ayer emploieront plutôt le terme de *yél*. Une même idée de « commencement » traverse leurs étymologies : la racine « GhF » désigne le champ sémantique de la tête et dans certains contextes, comme en français, le chef, le devant et le début ; le pluriel de *él* est *élawan* mais *élan*, qui devrait être la forme régulière du pluriel, signifie « années » (pluriel invariable, *awatay* désignant « année ») : en effet, le calendrier touareg fait

prématurément » tandis que *gharat* (terme dérivant de la même racine consonantique), est la saison sèche qui suit l'hivernage. Mais plus qu'une synonymie nous distinguons ici une extension sémantique des termes qui qualifie par des états du pâturage les temporalités (saisons) et au niveau pratique les territorialités liées au pastoralisme nomade (la gestion spatio-temporelle des ressources). Nous avons ainsi affaire à une synecdoque : les qualités du pâturage désignent par le moyen de ce trope certaines saisons et définissent ainsi le savoir pratique des pasteurs Kel Ewey.

*Temert n ejina* (littéralement saison des pluies ; appelée aussi *akasa*, *ghafayt* et *yel*) est la saison des pluies, qui dure environ deux à trois mois selon les années, de juillet à septembre. Le vent humide de mousson qui vient du sud-ouest (*éfarey*) caractérise cette période où l'on guette l'arrivée de la pluie, qu'annoncent les grands nuages blancs (*tshiginawen*) provoquant les orages. *Engewa* est un vent fort (dont on se protège car il charrie d'immenses nuages de poussière et de sable), signe précurseur des pluies imminentes. Pendant ces courtes mais violentes averses, *tasafâ*, est un vent fort capable de déraciner les arbres. *Elahey*, est la brise humide et fraîche qui vient juste après la pluie. Lors des mauvaises années et surtout en début ou fin de saison des pluies, des éclairs se manifestent sans pour autant que les pluies ne s'abattent. Les Kel Ewey poussent des cris caractéristiques à chaque bruit de tonnerre. Dans les monts Bagzan, les orages sont plus fréquents, les nuages pouvant aussi tomber et envelopper la région pour donner une pluie fine et durable qui recharge mieux les nappes.

*Gharat* est une saison sèche intermédiaire qui s'étend de fin septembre à fin novembre. Les orages cessent mais l'humidité et la chaleur sont encore fortes. Le vent d'est chaud et plus sec (*agzer*) remplace progressivement le vent d'ouest de mousson, abaissant le degré hygrométrique de l'air. *Ejimujjay* le remplace progressivement, rafraîchissant l'atmosphère.

*Temert n esamed* (« saison du froid ») ou encore *tagrest* est la saison « froide » qui dure de fin novembre à début mars. *Ekrumas* est le vent frais des premiers jours d'hiver (début décembre) avant que souffle un vent sec et frais de l'est (*emesgeres*), l'harmattan, sur toute l'Afrique de l'ouest. Le vent d'est froid, *bekurkuran*, accompagne la diminution générale des températures. Ensuite ce sont les périodes les plus froides, de décembre à février : *jawra* et *éhad-settefan* (les « nuits noires »). Les gelées ne sont pas rares, dans le mont Bagzan

---

débuter une nouvelle année avec les pluies d'hivernage. Les noms donnés aux années sont souvent ceux d'une plante qui a poussé de façon exceptionnelle et qui a fait se modifier les parcours habituels de nomadisation.

notamment. C'est aussi l'époque où se manifeste la brume sèche (*tarra*) qui se transforme parfois en vent de sable recouvrant le paysage d'un voile épais.

*Awellen* est la saison chaude qui s'installe progressivement au cours du mois de mars et qui dure jusqu'aux premiers orages de fin juin, accomplissant ainsi un cycle annuel. Dès le mois de mars les premières chaleurs se font sentir (*ighayyan*) avant qu'elles ne s'installent complètement en avril et en mai. La chaleur est d'autant plus pénible -plus de 41° pour les maxima moyens à Agadez- que se lève un vent brûlant d'est (*ehod*). Les tourbillons de sable (*tarankfarut*), considérés comme des caravanes de génies, sont très fréquents. Le degré hygrométrique de l'air s'élève progressivement jusqu'aux premières pluies de fin juin ou début juillet (*tyezwagh*), annonçant le retour de l'hivernage et de l'abondance.

Ainsi les Kel Ewey, comme tous les autres Touaregs, divisent l'année en quatre saisons, avec entre elles des courtes périodes de transition qui sont marqués par l'apparition d'un vent nouveau. Elles sont aussi annoncées par l'arrivée d'étoiles, comme Orion qui se lève à l'horizon au crépuscule, annonçant l'arrivée des grandes pluies de l'hivernage.

Deux saisons sont donc identifiées par le thème de l'herbe et de l'opposition entre l'humide et le sec : *ghafayt* et *gharat* ; les deux autres, « l'été » et « l'hiver », par l'opposition entre le chaud et le froid : *awelan*<sup>573</sup> et *tégerest*. Des ethnologues (comme J. Hureiki, 2000 et C. Figueiredo-Biton, 2001) ont déjà montré l'importance des métaphores du chaud et du froid et secondairement du sec et de l'humide dans la pensée touarègue. Probablement héritées de la science hippocratique (et transmise par la science arabe ?), elles correspondent à un principe d'équilibre relatif à la conception micro/macrocossmique du corps (et aux maladies) et de l'univers (et aux propriétés sensibles) mais aussi aux valeurs morales et aux comportements sociaux (J. Drouin, 1993). Les notions de chaud, de froid et d'équilibre thermique permettent de désigner aussi bien des propriétés physiques des objets que des qualités calorifiques et gustatives des plantes ou des tempéraments des êtres humains. Par exemple *téberemt* est considérée comme une plante chaude. Elle est appréciée par les animaux à tempéraments chauds comme les chèvres, les vaches et les moutons. A l'inverse le chameau, animal froid, la dédaigne sauf dans un cas bien particulier, lorsqu'il manque de sel. Les hommes se méfient du lait et de la viande de vaches et de chèvres car elles donnent des diarrhées (maladie liée à un régime alimentaire trop « chaud »), contrairement au lait de

---

<sup>573</sup> Ce terme est à rapprocher du verbe *awel* qui signifie « garder », « faire pâturer ». C'est en effet la période la plus difficile (qui demande notamment de parcourir de grandes distances) pour nourrir et abreuver les bêtes.



chamelles aux propriétés équilibrées. Les qualités thermiques ne sont pas invariables. De la même manière que le corps humain est en constant déséquilibre en fonction du climat, du régime alimentaire ou de l'activité pratiquée, une plante ou un animal chauds peuvent devenir froids et inversement. Par exemple une plante chaude devient froide quand elle sèche. Ainsi les herbes annuelles qui poussent subitement avec la tombée des premières pluies sont appelés entre autres, *akasa* (racine consonantique signifiant « être chaud »). Après un régime alimentaire d'herbe sèche, « froide » et peu azotée, ces pâturages bien verts sont considérés comme chauds. La cure salée, consiste ainsi à un régime alimentaire chaud, compensé par la « fraîcheur » des eaux salées ou des plantes halophytes.

De même que les termes désignant les qualités du pâturage et les saisons, les noms des espèces végétales sont difficiles à discerner. Tout se passe comme si la synecdoque et plus généralement la métonymie, par les déplacements sémantiques verticaux qu'elle autorise, était à la base de cette classification confuse du point de vue de la systématique (en botanique) : il n'est parfois pas possible d'y distinguer les éléments singuliers des catégories génériques, ou pour le dire autrement, les espèces des genres. Par cette propriété de mise en rapport du particulier et de l'universel, la métonymie offre des possibilités de classement sur différents plans d'éléments de niveaux différents.

Des termes qui désignent des espèces particulières (taxons) peuvent également désigner des catégories génériques. *Tabona* désigne une espèce de champignon mais aussi les champignons en général.

*Ebduga* désigne le cotonnier (cultivé *Gossypium spp*) mais aussi ce qui est transformé par les hommes, le tissu en fibres de coton (synecdoque de la matière).

En ce qui concerne les parties constitutives, elles ne sont pas toutes génériques et sont parfois spécifiques à des espèces ou des genres (fleur, gousse, sève...). Parfois une espèce désignera une partie générique : *émamman* (*Cucumis prophetarum*) est une espèce de melon sauvage et par extension toute baie amère.

D'autre part pour un taxon, il peut exister différents termes selon le stade de croissance. Par exemple le palmier doum est appelé *tageyt* (terme qui dans un sens strict désigne un doum mature et sa foliole), mais *efatsher* lorsqu'il n'est encore qu'une pousse, *tédénest* lorsque jeune, il commence à produire, *ajegher* lorsqu'il est vieux.

Lorsque l'espèce est désignée par un terme féminin : *tadent* (*Boscia senegalensis*), le terme masculin *adan* désignera un individu isolé, vieux et/ou grand. A l'inverse, lorsqu'il est masculin, le féminin est le diminutif et désignera un petit spécimen.

Le fruit peut avoir ou ne pas avoir le même nom que la plante. Si le terme qui le désigne est au féminin, celui de l'arbre est masculin et inversement. *Lemum* : l'agrume et les arbres qui les portent<sup>574</sup>. *égerger* : *Cassia acutifolia*, *tégergert* : son fruit ; *Tiggar* : gonakier *Acacia nilotica*, *aggar* : son fruit ; *Tagaroft* : *Tribulus terrestris*, *agarof* : sa graine.

Un arbre, un arbuste mais aussi une graminée ou une plante annuelle peuvent avoir plusieurs noms en fonction du stade de croissance dans un cycle annuel (graminées et plantes annuelles) ou dans un cycle de vie (arbres et arbustes). Par exemple, *afazo* (*Panicum turgidum*), qui est la graminée la plus commune et qui est utilisée comme fourrage pour les chameaux des caravanes, est appelée *tafazot*, puis *afazo*, *takoka*, et enfin *taroka*, lorsqu'elle est respectivement une plantule avec des bourgeons, mature avec des graines, sèche, et enfin quand elle n'est plus que brins desséchés<sup>575</sup>.

Arrêtons-nous à ce stade à l'arbre le plus fréquent et le plus utilisé de l'Air : l'*Acacia raddiana*. De nombreux problèmes terminologiques apparaissent. Les lexiques de botanistes ou les dictionnaires existants lui donnent comme nom générique *afagag*. Or, selon nos informateurs Kel Ewey, ce terme désigne plus précisément un *Acacia raddiana* grand, vieux et/ou isolé, mais aussi par extension tout gommier ou tout arbre vieux, grand et/ou isolé. Le terme générique reconnu pour cette espèce est *tésheghar*<sup>576</sup>, terme qui désigne également tous les gommiers<sup>577</sup>. Le terme *tabseq* désigne un *raddiana* jeune ou un individu mature mais rabougri de la taille d'un petit arbuste (s'applique aussi pour tout gommier nain et les arbrisseaux en général) ; *absegh* (masculin de *tabseq*), un endroit avec beaucoup de *tabseq*, un petit *raddiana* (ou gommier ou arbuste en général) ou un arbre arrêté dans son développement et de la taille d'un arbuste ; enfin le terme d'*éshik* qui désigne le « bois » comme matière et l'« arbre » en général, au pluriel le bois de chauffe et les plantes en général, peut aussi désigner dans certains contextes énonciatifs une espèce particulière, l'*acacia raddiana*.

Le *raddiana* est de fait l'arbre le plus courant et le plus utilisé, aussi bien dans la construction qu'en cuisine et comme source de chaleur (il se consume lentement en ne produisant que peu de fumée). C'est l'arbre et le bois par excellence. Dans la pratique, aussi bien que dans le système de classification, il incarne une valence positive de référence. Nous

---

<sup>574</sup> Ce terme est intéressant puisque désignant le citron, il a été emprunté à la langue anglaise par l'intermédiaire de la langue hawsa (donc du Nigéria).

<sup>575</sup> Informations issues de communication personnelle avec Kader Affane qui prépare une thèse sur les savoirs pastoraux dans l'Eghazer.

<sup>576</sup> *éshaghér*, terme non utilisé chez les Kel Ewey, désigne le bois sec, le bois de chauffe (A rapprocher de la racine « GhR » qui signifie être sec).

<sup>577</sup> En Air, essentiellement *tiggar*, *tamat*, *ates*, *tasheghar*, *ézen*, *azza*, *orof*, *tazzeyt*. *Adaras* ne produit pas *akerma* (gomme arabique) mais une gomme spécifique *taghelbes*.

le définirons comme un prototype en tant que meilleur exemplaire communément associé à une catégorie (*éshik* pour les plantes, *tésheghär* les gommiers, *afagag* les grands arbres, *absegh* les arbustes, *tabseq* les arbrisseaux). Ainsi, d'après cette vision non analytique mais globale, l'appartenance à une catégorie se décide sur la base du degré de similarité avec le prototype, lequel présente le plus de propriétés typiques qui définissent la catégorie. Le prototype, pièce maîtresse de la chaîne lexicale (métonymique), capte une stabilité structurelle tout en ménageant une flexibilité selon le contexte relationnel, énonciatif ou relatif à l'action.

Par ses caractéristiques particulières, un objet singulier peut être érigé en catégorie générique. Un même terme désignera alors selon le contexte une espèce ou une catégorie d'espèce : Ainsi *alemmuz* est une espèce de graminée et la paille en général. C'est aussi une catégorie qui possède une grande valeur opératoire puisqu'elle désigne plus particulièrement la réserve de fourrage emportée par les caravaniers pour traverser le Ténéré. Dans ce contexte lié à la pratique caravanière, seules certaines espèces seront désignées par ce terme (*gerfis*, *afazo*, *tillilt*, *alemmuz* au sens strict...). La représentation que les touaregs se font de l'ordre naturel et social est dynamique : pas de catégorie figée mais des prototypes de différenciation.

Prenons un exemple tiré des classifications du monde humain<sup>578</sup>. Le terme *amajegh* désigne ce que l'on nomme en français et en arabe « touareg », un homme appartenant au groupe touareg, qui parle la langue *temajeq*. Mais, dans un sens plus restreint, il désigne un individu libre, issu d'une lignée considérée comme noble (de condition « aristocratique » pour reprendre l'analogie faite avec l'ancien régime) et qui détient un pouvoir étendu aux autres catégories sociales : religieux et tributaires d'une part<sup>579</sup>, aux artisans (ou « forgerons »), aux affranchis et aux esclaves d'autres part. Ainsi *amajegh* peut désigner un homme touareg en général qui parle la *temajeq* et applique les valeurs et les comportements incarnés par l'aristocratie guerrière. Dans certaines situations on pourra donc dire d'un homme de basse extraction qu'il est un *amajegh*. Plus encore, dans certains contextes, un noble djerma, voire un esclave, pourra être désigné comme *amajegh* par exemple lors d'un acte de bravoure pendant un combat. Dans le monde social aussi nous pouvons montrer le caractère souple et mobile des procès de classification, qui ne dissocient pas le particulier de l'universel.

Si nous avons employé le terme générique de *tamasheq* pour désigner la langue par laquelle les Touaregs se désignent et affirment leur unité culturelle, selon les régions, ils évoqueront la *tamasheq* (Mali), la *tamahaq* (Algérie) ou la *temajeq* (Niger). En d'autres

---

<sup>578</sup> Nous aurions pu prendre des exemples spatiaux comme B. Debarbieux (1995) a pu le faire quand il décrit le lieu comme synecdoque du territoire.

<sup>579</sup> Ces deux catégories sociales n'existent pas (ou plus ?) chez les Kel Ewey.

termes, si la langue est le trait distinctif majeur reconnu par tous, les Touaregs ont conscience dans le même mouvement de ne pas parler tout à fait la même langue. En effet, de nombreuses variantes locales existent au sein d'un espace linguistique segmentaire de plusieurs niveaux : celui des confédérations, des tribus, des groupes sociaux... En guise d'exemple, tandis qu'un Kel Ewey dira qu'il parle la *temajeq*, un Kel Ferwan dira de lui qu'il emploie la *takeleweyt* (parler des Kel Ewey); inversement un Kel Ewey dira d'un Kel Ferwan qu'il parle la *tasenefert* et non pas la *temajeq*<sup>580</sup>. Un touareg noble dira d'un « vassal » qu'il ne parle pas la « vraie » *temajeq*. Chaque groupe se dit dépositaire de la forme la plus pure de la langue. Si les autres groupes sont reconnus comme faisant bien partie d'un même ensemble linguistique *temajeq*, la langue qu'ils emploient n'en est qu'une forme dégradée. En fait, d'une façon générale, la référence identitaire (linguistique dans ce cas) change en fonction du contexte d'énonciation (avec qui et d'où on se place pour parler): bloc homogène face aux arabes ou aux hawsas, les touaregs mettent en avant leurs différences quand ils parlent de l'intérieur de leur société (D. Casajus, 2000).

La représentation que les touaregs se font de l'ordre naturel et social ne repose donc pas sur des catégories figées mais par métonymie, sur des prototypes, pôles autour desquels se créent des écarts de contraste et, également, par métaphore, sont en rapport d'opposition<sup>581</sup> et forment ainsi des coupures, lesquelles ne recourent pas forcément la frontière (étanche à nos yeux d'occidentaux) entre le monde naturel et le monde humain. Nous définirons la métaphore comme un déplacement horizontal, une superposition d'un élément de nature différente.

Un même axe différencie les êtres humains et les animaux : ceux considérés comme nobles, libres, généreux, beaux et/ou purs s'opposent à ceux considérés comme dépendants, serviles, laids et/ou impurs. Il en est ainsi des êtres classés *ilallan* (comme le dromadaire, la gazelle, l'*amajegh*...) par opposition aux être classés *iwennanan* (âne, hawsa, esclave...). Le dromadaire est ainsi associé à la noblesse, l'âne au captif, dans les classifications comme dans

---

<sup>580</sup> Les stéréotypes sont nombreux : par exemple les Kel Ewey nomment les Kel Ferwan *imghad* (dépendants sans « terre », « rouges » impies et pillards), les Kel Ferwan les nomment *iklan* (« esclaves » à cause du métissage et du jardinage). Les Kel Ewey disent que sept femmes touarègues non mariées se seraient couchées sur le sol d'un terrain donné par la femme du prophète Suleyman (Salomon), lequel est réputé comme commandant aux génies. Iblis (Satan) les a fait enfanter, engendrant les Imghad.

<sup>581</sup> Nous limiterons notre exposé aux métaphores par paires antithétiques. Sans traiter des métaphores spatiales si nombreuses qui qualifient les comportements et les rapports humains nous donnerons l'exemple de l'expression de *Kel Ma-hé*, littéralement « ceux je suis dans quoi / où suis-je ? », qui désigne des intrus, des faiseurs de troubles qui ne savent pas se comporter convenablement, des gens qui « ne savent pas où ils sont » car ils tiennent des propos ou se comportent de façon inadéquate. Pour filer la métaphore, chez les Touaregs, chacun est sa place et doit savoir se situer par rapport à son origine dans chaque contexte social.

la pratique<sup>582</sup>. Plus encore, à l'image des catégories sociales, un même axe distingue, à l'intérieur même de l'espèce, deux « types » : les animaux « de qualité » et les animaux « médiocres ». Ainsi, les Touaregs parlent de différents types (*iri*) de dromadaires. Ces types ou proto-races, tout comme les espèces en général, ne véhiculent pas les mêmes valeurs et ne font pas l'objet d'un traitement égal de la part des hommes : les types utilisés pour la selle (*abzaw* à robe unie) sont des animaux prisés, associés à la richesse et à l'honneur à travers les activités prestigieuses auxquelles les hommes les font participer : courses, fêtes, tambourinages (*tende*), carrousels (*ilugan*) et autrefois, la guerre. Les types utilisés pour le bât (*azarghaf* à robe bicolore) sont plus forts et vigoureux mais moins considérés. Ils ont les yeux vairons, voient mal (surtout la nuit) et n'entendent pas bien. Cette dichotomie des valeurs associées aux deux proto-races de chameaux est moins nette chez les Touaregs caravaniers que sont les Kel Ewey ou les Kel Gress.

De même que pour les hommes et les animaux domestiques et sauvages, un même axe différencie les hommes et les plantes mais aussi beaucoup d'autres éléments non humains (roches, objets comme les lances, les selles, etc.) en êtres « nobles » et en êtres qui ne le sont pas : on nommera *éshik n amajegh* ou *eshik ilallan* un *aboragh* ou un *tésheghar* qui offrent les meilleures dispositions pour leur utilisation par les hommes (feu et construction notamment). Le premier fait beaucoup de charbon et les braises se consomment lentement. Le dernier n'a pas d'épines, pas d'*abalaga*, et il est pourvu de longues branches. D'autres comme *abezgin* et *tirza* sont mauvais combustibles, émettent beaucoup de fumée en produisant peu de braises et sont fragiles et impropres à la construction. D'ailleurs ne dit-on pas que la fumée (de mauvais arbres donc) attaque les hommes qui ne sont pas beaux ? *Ekad n emajegh* est une roche dure, qui ne se casse pas facilement comme *esseli* (roche lisse et dure comme le granite) et *témashé* (le quartz). Tandis que *taghest* (la roche volcanique, basalte, rhyolithe, etc.) ou *akashwar* (le grès ?) n'a pas d'*arsel*, certains disent qu'ils sont *ekli* (esclave). Les singes rouges (patas) sont considérés comme nobles, tandis que les noirs (babouins droguera) sont comme des esclaves ou des forgerons. Il existe aussi des oiseaux forgerons (comme *ténat* ou *kurek*) ; des oiseaux esclaves comme *tagdut*, qui ont les plumes qui touchent terre, etc.<sup>583</sup> Le mirage est dit *iklan tefuk*, le soleil des esclaves.

---

<sup>582</sup>Le chacal (*eggur*), l'oiseau *digizan* semblent intermédiaires ou mieux médiateurs comme le forgeron, le saint ou le guerrier (ils assurent une médiation des couples opposés du fait de leur proximité avec le monde des génies ?). Sur ce point, voir H. Claudot-Hawad (2001).

<sup>583</sup>Goumak, le hibou, serait une femme qui a trahi son beau-père (*adagal*).

L'utilisation de certains arbres obéit à des règles précises, notamment l'*ägar* qui abriterait des génies. Certains disent qu'un *agar* aurait poussé sur la tombe du prophète. C'est pourquoi on y dépose quelques branches sous la tombe d'un défunt. Des auteurs comme Bernus ont déjà évoqué précisément les rituels associés à cet arbre. Quand une femme sort de sa période de retraite après un divorce (*elludet* de 90 jours), on l'emmène sous *agar*, les autres femmes présentes tapent sur les branches pour faire tomber les feuilles et la femme en veuvage retrouve son charme (*teggumest*). On évite de l'utiliser (sauf après une pluie car il reste assez pour faire du feu) ou de se reposer sous son ombre (sauf pendant la saison des pluies car les autres arbres sont infestés d'une espèce de chenilles, *azelof*). On incise alors son tronc ou on enlève un bout d'écorce. A Tafedek, où se trouvent des bains d'eau chaude aux vertus curatives, l'on attache des petits cailloux après la cure à un arbre *agar* pour qu'il prenne la maladie. Quand la sève coule des gommiers, on ne les touche pas car ils abritent des génies (sève : *immatawan* ou *aman*, larmes ou eau des arbres).

Faisons une parenthèse pour aborder des pratiques rituelles qui n'ont que peu ou pas été relevées par les observateurs étudiant les sociétés touarègues ; à savoir celles qui consistent à faire tomber la pluie et à enrayer une épidémie.

Le procédé appelé *tendé maqqaret* (le « grand mortier ») consiste à faire une aumône collective un jeudi ou un vendredi. Les femmes apportent chacune du mil, du lait, du fromage et des dattes pour préparer une grande « boule » (*éghalé*). Tout le monde pourra venir ensuite prendre une part. De tels types d'offrandes collectives sont réalisés pour faire tomber la pluie, stopper une épidémie ou une guerre, etc. Un autre rituel consiste à faire traîner un innocent ou un taureau sur le sable du kori pour le faire couler (*éshil*) et donc faire pleuvoir. Là encore un repas collectif est organisé où chacun amène quelque chose (un cabri pour qu'il soit égorgé, les ingrédients pour l'*éghalé* ou la *togella*, pain cuit sous la cendre). Ensuite, on prend de force un vieil homme ou un orphelin que l'on attache à une longe et que l'on tire (*agerrr*<sup>584</sup>) dans le lit du kori jusqu'à ce qu'il se fâche. Il est enfin enterré pour que l'oued coule. Un rituel similaire consiste cette fois à un rassemblement de femmes qui préparent une *togella* en forme de taureau (*azger*), cuite sous le sable d'un kori. Le pain est déposé sur une natte usée (*éfantak*) qui est tirée au moyen d'une longe par une femme innocente, sans péché (*abekked*). Les autres femmes la suivent et tapent sur la femme au moyen de bâtons. On la fait ensuite monter sur un acacia *tamat* pour que l'oued coule. De même, détruire un nid (*esuk*) de corbeau (*taghalgey*) ou

<sup>584</sup> *Agerrri*, « le fait de traîner quelque chose à terre », est aussi la longe de dressage des chameaux.

déposer du sel sur un miroir, lui-même posé sur une pierre, permet de faire tomber la pluie. *Tshidelolak* sont des incantations pour provoquer la pluie en menaçant le ciel avec sa lance. Pour arrêter une épidémie, on peut faire un feu avec du bois vert d'*agar* que tous les foyers utiliseront. Quand la foudre tombe sur un arbre quelconque, on distribue les braises à tous les foyers contre les épidémies. De même les pierres transformées au niveau de l'impact de la foudre sont collectées ainsi que les météorites.

Revenons sur le terme *iwennanan*. Il s'agit de rejeter hors du monde social certains groupes en les assimilant à des êtres frustrés tant sur le plan physique (« les Hawsas ont une tête en forme de tumulus préhistorique » *edebni*), que sur le plan du comportement (les Hawsas mangent avec les doigts, sans cuillère) : on emploie alors le terme *awennan* (« vivre à l'état sauvage, affolé ») qui désigne les animaux sauvages et dans certains contextes, de façon péjorative, les esclaves, les noirs sahéliens... Il peut aussi désigner toute personne sans connaissances qui déambule en brousse : ainsi les pasteurs nomades disent des jardiniers en brousse qu'ils sont effrayés, se perdent, qu'ils sont sans repères hors de leur village. A l'inverse, les jardiniers considèrent les pasteurs nomades comme des *iwennanan* : ils parlent à leurs animaux, se nourrissent comme eux de feuilles et de graines, sont ignorants de la modernité... On voit donc que ce terme désigne tous les types de comportements qui s'éloignent des critères d'excellence et des valeurs incarnées par la noblesse. Mais désignant à l'origine les ânes non dressés et les agriculteurs noirs, souvent méprisés, ce terme sert aujourd'hui d'une part aux jardiniers de l'Air à qualifier le nomade qui vit en brousse et d'autre part aux pasteurs nomades pour définir les jardiniers en brousse, sans repères lorsqu'ils s'éloignent de leur village. Autrui est souvent considéré comme un sauvage, dont l'attitude trahit le manque de finesse de ses valeurs ; et sa culture, largement débordée par ses instincts trahit sa proximité avec les êtres prototypes de l'autre monde, celui dominé par les *Kel Essuf* (les génies de la ou des solitude(s)).

Le terme *aweqqas* est lui aussi un terme polysémique permettant de classer une catégorie d'animaux (sauvages et féroces), dont les propriétés retenues servent à opérer des classifications dans le monde humain. Ainsi il désigne d'abord « l'ensemble de la faune sauvage dont la caractéristique majeure est "de se sauver, de fuir". [...] Il connote également le départ vers l'inconnu, sans objectif prédéterminé ; il évoque l' "aventurier", le "démissionnaire", celui qui n'a pas de *tāzaydārt*, c'est-à-dire celui qui n'a pas de patience, pas assez de persévérance et d'endurance pour rester au pays [...] vertu qui participe de la

*takärakeyt* (code de comportement) [...] *Awäqqas* s'oppose ainsi à *agämay* qui caractérise un itinéraire dans les circuits traditionnels, à la recherche d'une occupation précise », (A. Bourgeot, 1990 : 144). Les valeurs de courage, d'honneur et de dépassement de soi mais aussi de contrôle de soi, de réserve, de pudeur, de honte<sup>585</sup> apparaissent constitutives de la culture par excellence. Tout noble doit ainsi « entraver sa langue », ce qui signifie par extension « être civilisé » (*anes* : entraver un animal ; et être civilisé dans l'expression « entraver sa langue »). La connaissance et les valeurs acquises, le bannissement de tout excès qui relève des sens et de l'instinct, marquent la condition d'hommes nobles, et donc du plus grand écart différentiel avec les *Kel Essuf*, prototype même des non-humains ; les rapports entre *Kel Essuf* sont donc en relation de symétrie inverse avec les rapports des hommes entre eux. Cette pensée symbolique sous-tend une praxis, qui repose sur une gestion rationnelle en vue de la reproduction des ressources naturelles dans un milieu semi-désertique contraignant. Ce dispositif symbolique, à la fois « structurée et structurant » (Bourdieu, 1980), est ainsi intériorisé en schèmes de représentation et d'action sur le milieu (une praxis), qui, permettent de donner un cadre cohérent à la perception et à l'action sur le monde, et fournissent aussi des valeurs propres à une société.

La classification des animaux selon la taxinomie touarègue a déjà été en partie étudiée<sup>586</sup>. Les *Kel Ewey* distinguent d'abord, parmi les êtres vivants (*imudaran*), ceux qui sont du campement (*imudaran win aghiwan*) et ceux qui sont de la brousse (*imuduran win Essuf*). Mais cette opposition ne recoupe pas exactement les autres oppositions. La classification animale touarègue, comme les autres, n'a que peu à voir avec l'emboîtement hiérarchique des êtres de la taxinomie scientifique. Certains animaux sauvages évitent les hommes et en ont peur. Ce sont par exemple les *iwaghsan* (sing. *awaqqas* ou *aweghsu*),

---

<sup>585</sup> On reconnaît un noble par son maintien, ses manières élégantes, ses gestes lents et posés. Il parle sans jamais élever la voix... Les *Kel Essuf* interviennent dans les relations humaines, lorsqu'elles ne sont plus maîtrisées : colère, dispute... Les « petites âmes » *iman imesheknin* sont celles qui extériorisent et ne maîtrisent pas leurs émotions, par exemple celles qui pleurent au départ d'un voyageur.

<sup>586</sup> Voir E. Bernus (1981 : 213-214 et 258), G. Spittler (1993 : 256-258) mais aussi M. Gast (1968) et J. Nicolaisen (1963). Les Touaregs obéissent aux interdits alimentaires prescrits par l'Islam mais d'autres sont spécifiquement touaregs. On peut retenir que le lièvre est une « nourriture dédaignée car son sang évoque les menstrues des femmes ». Quant à la pintade, l'outarde et même l'autruche et les œufs autrefois « elles appartiennent à l'ensemble des volatiles pour lesquels les *Kel Tamasheq* affichent un dégoût généralisé, qu'on serait tenté d'attribuer à de vieilles croyances magico-religieuses dont on a oublié l'origine » (E. Bernus, 1981 : 258). G. Spittler (1993 : 257) rajoute que l'on explique cette aversion « par le fait que la volaille picore dans la terre et mange ainsi des excréments ». D'autres interdits frappent les poissons car ils leur rappellent les serpents et les lézards, et les animaux carnivores comme l'hyène et le chacal. Autrefois, les *Kel Ewey* refusaient de manger de la viande de chameau mais aussi de bœuf, et encore aujourd'hui, la plupart s'y refusent (G. Spittler : 256 et M. Gast : 128).



animaux sauvages et fuyants mais aussi nuisibles. Certains sont féroces<sup>587</sup> et peuvent s'attaquer aux hommes. On classe dans cette catégorie le lion, l'hyène, le chacal mais aussi le chien devenu enragé (au comportement inversé par rapport aux chiens sains). Ils s'opposent à d'autres animaux fuyants mais qui ne sont pas nuisibles comme les gazelles, les ânes ensauvagés (*awenan*), etc. D'autres animaux n'ont pas peur des hommes, qu'ils soient sauvages (hérisson, renard, crapaud, scorpion, etc.) ou domestiques (bétail). Les Kel Ewey distinguent par ailleurs les mammifères (*imudadan*, ceux qui tètent le lait de leur mère), les oiseaux (*igedad*), les poissons (*kifitan*, non hawsa), les reptiles et les insectes (*lumet-lumet*, qui signifie aussi « vermine »<sup>588</sup>) en contact direct avec le sol. Les Kel Ewey déconsidèrent ou ont même un dégoût prononcé pour les animaux rampants auxquels sont assimilés les poissons mais aussi les oiseaux puisque certains picorent la terre à la recherche de nourriture. Les animaux qui nagent, qui volent et/ou qui rampent sont considérés comme impurs et leur consommation est prohibée pour les nobles adultes<sup>589</sup>. Parmi les mammifères sont donc opposés les animaux fuyants (sauvages et ensauvagés ; nuisibles, chassés ou ignorés) aux animaux qui s'approchent (le bétail mais aussi certains animaux sauvages). La frontière entre les animaux domestiques et les animaux sauvages est donc comme brouillée par d'autres principes de classification dont notamment ceux fondée sur l'intercommunicabilité entre humains et non-humains. Une autre opposition non sécante à celle sauvage/domestique repose en effet sur les animaux avec lesquels les hommes ont une communication (leur bétail) ou au contraire ceux avec qui aucune communication n'est possible. Les animaux domestiques sont définis en tant qu'une communication est possible avec les humains mais cette communication peut être rompue et l'animal fuira les hommes. La domestication semble ainsi être un processus en acte, jamais définitif. Les animaux des campements sont nourris, abreuvés, surveillés (petit bétail). Les chameaux ne sont pas gardés (sauf chamelons) mais c'est l'eau et surtout le sel déposé qui les font revenir. Ils sont dressés mais aussi entravés. Nous verrons par la suite l'importance de cette notion d'entrave.

Les animaux domestiques sont ainsi définis par le fait qu'une communication est possible avec l'homme et qu'ils approchent à son appel. Les Kel Ewey ont un son distinct pour communiquer avec chaque animal (chameau, âne, mouton, chèvre, vache, chien, cheval, etc.) et pour chaque acte (le faire venir, le repousser, le faire s'approcher et éventuellement le

---

<sup>587</sup> Ils possèdent tous des canines (*imuderan win tazalat*).

<sup>588</sup> Voir S. Cabalion (à paraître).

<sup>589</sup> Les Kel Ewey commencent néanmoins à consommer des sardines en boîte (depuis les aides alimentaires) ou des omelettes et à élever des poulets depuis quelques années. Les lézards et les oiseaux sont chassés par les enfants, les forgerons et les affranchis.

faire baraquier, trotter ou galoper, etc.). De plus, contrairement aux animaux de la brousse, les animaux domestiques possèdent différentes couleurs et sont donc aisément reconnaissables. Les Kel Ewey disent que les animaux qui n'ont aucun critère distinctif particulier n'appartiennent à personne (exception faite des moutons<sup>590</sup>). Une relation personnelle s'instaure avec chaque animal nommé en fonction de sa taille, de sa stature, d'une caractéristique physique, etc. et surtout de la couleur de sa robe. Les Kel Ewey utilisent plus d'une cinquantaine de termes pour décrire la robe des chameaux en fonction de leur couleur, de la forme des tâches, etc. Les noms génériques<sup>591</sup> donnés aux chameaux sont établis à partir de leur phase de croissance des dents : chaque année, deux dents pousseraient. *Awara* est un chamelon ; après six mois il est *alegod* ; au bout d'un an, il commence à brouter (*aburegh*) ; à partir de deux ans il est sevré *akerkur* ; il est *amugey* ou *asaka* entre trois et quatre ans selon qu'il est dressé ou non. On lui fait tomber ses dernières dents de lait. Lorsque les deux incisives de devant sortent, c'est un *aghlam* (4-5 ans) ; quand les deux autres commencent à sortir, il est considéré comme mature, sans qu'il puisse encore rugir (*aderdur* : 5-6 ans). Il peut porter des bagages, comme *gemzero*. Vers 8 ans, il possède ses six dents (*amessedis*). Le chameau adulte (8-14 ans) avec toutes ses dents est dit *éreggan* et il peut être utilisé pour la selle (*térik*). Il peut aussi devenir un chameau de bât pour la caravane : *afoda* ; c'est aussi un chameau en pleine force de l'âge, *alem* ; *eméli* est l'animal reproducteur non castré (étalon) ; *egawshan* est un vieux chameau (20-30 ans maximum). Ces quelques noms sont un aperçu d'un vocabulaire autrement plus riche. Il en est de même pour la chamelle. Le vocabulaire intra-spécifique est un peu moins fourni pour les autres animaux domestiques mais aussi sauvages. Parfois les termes génériques des stades de croissance se recoupent entre animaux sauvages et domestiques : un jeune mouflon est dit *éghed*, comme le cabri et l'agneau.

Les Kel Ewey comme tous les autres Touaregs distinguent aussi le petit bétail (*éghéd* ou *téghsé*), chèvres et brebis, du grand bétail (*éharey wa zuwwuran*), chammelles, vaches et juments qui est avant tout considéré comme moyen de transport, de monture (*tamara*). Les bœufs porteurs ont disparu de l'Aïr et sont même devenus rares dans l'Azawagh. Mais il m'a été signalé qu'auparavant des bœufs porteurs étaient utilisés par les Kel Ewey pour la caravane du sud (*Aïran*), reliant l'Aïr au pays Hawsa. Le cheval, très rare dans l'Aïr, était

---

<sup>590</sup> Seuls les moutons, qui sont plus difficilement identifiables, n'ont parfois pas de noms individuels. Il semblerait que l'élevage du mouton soit, sinon récent, du moins peu considéré et en tout cas peu investi symboliquement. Le mouton, contrairement à la chèvre par exemple, est considéré comme un animal « bête ». Sa viande est néanmoins appréciée.

<sup>591</sup> Pour désigner le chameau en général, *alem* est le plus souvent utilisé au singulier, tandis qu'au pluriel ce sera plutôt *imnas*. Nous disons chameau mais il s'agit bien de dromadaire. Ce dernier terme est peu utilisé au Niger.

autrefois préféré au chameau pour les voyages sur une courte distance (une journée), la guerre et comme monture de prestige.



Abreuvement des chameaux dans un *agelmem* avec *aserkaw* (Térakat, 2004)



Chamelons et pâturages d'*alwat* à Tategort (2004)



*éres* à Ejiwa (dernier point d'eau avant le Ténére, 2004)

Photographies 9 : le pastoralisme camelin dans l'Aïr

Si la distinction entre animaux sauvages des animaux domestiques est floue et la frontière mobile, c'est qu'une partie des animaux sauvages des hommes sont les animaux domestiques des génies, et inversement. L'animal domestique est désigné selon qu'il est considéré comme une monture (*tshimarawen*), un animal dit d'embouche<sup>592</sup> (*ilagawan*), un animal/capital (*éhééré*). Prenons l'exemple des montures. Les Kel Ewey distinguent les *tshimarawen n emajegh* (ou *n aggal, n aghiwan*) par opposition aux *tshimarawen n Essuf*. Si les animaux sauvages ne répondent pas à l'appel des hommes et fuient, c'est qu'ils sont le bétail des génies. Si certains animaux sauvages sont solitaires et ne se rencontrent que rarement entre eux, d'autres sont grégaires et comme les hommes ont des *tawshit* (« tribus » ou plutôt groupes de descendance), propriété dit-on des hommes mais aussi des Kel Essuf. Par exemple les mouflons (*éfitel* ou *ejumer n adghagh*, « moutons des montagnes ») ont trois grandes *tawshit* : *bélami* (trapu et noir), *elkhajji* (comme « circoncis », il court vite), *ikazaban* (grand, rouge, court mal), reproduisant ainsi les distinctions humaines entre esclaves noirs, marabouts et nobles rouges. Un chasseur des Ishériffan me raconta qu'il lui était arrivé de tuer un grand mâle dont les flancs étaient mouillés, comme s'il portait des outres de chaque côté (invisible à la perception humaine). Il en conclut qu'il faisait donc partie d'une caravane de génies. Si les damans (*akawkan*) ont le dos comme frotté par une corde (comme les chameaux de selle), c'est qu'ils transportent les génies. Les génies cherchent à ensauvager les animaux domestiques des hommes. Ils tentent ainsi d'affoler les chameaux des caravanes en les effrayant et en faisant tomber les bagages. Ils y parviennent comme avec les ânes *awennan* ou avec les chiens puisque la rage est considérée comme une prise de contrôle des génies. Les génies peuvent aussi s'emparer de l'esprit et du corps des hommes qui tombent en transe<sup>593</sup> ou rentrer en communication avec les hommes en prenant une apparence humaine.

La pratique de la chasse est très codifiée<sup>594</sup>, puisqu'elle est conçue comme un prélèvement sur la monture/bétail des génies (*tamara n eljinan*). Les gazelles *azenked* aux poils rouges sur le dos ne sont pas tuées, puisqu'elles porteraient un génie. La chasse comprend plusieurs techniques : les pièges, l'affût derrière des rochers près d'un *agelmam* (*tamaylt*), à pied avec une lance ou un fusil, dans les rochers ou sur un chameau, avec ou sans

---

<sup>592</sup> Que l'on engraisse pour la vente ou les repas sacrificiels comme les moutons de la Tabaski (*tafeski*).

<sup>593</sup> Le *tendé n gumatan* est alors pratiqué (S. Rasmussen, 1995).

<sup>594</sup> De même que la consommation de la viande : ne pas manger de la viande d'animal chassé déposée dans un van, commencer à manger un morceau mal cuit puis le remettre au feu, manger de la viande de chasse volée. Par ailleurs les chasseurs s'interdisent de tuer une femelle avec son petit, un animal à cornes croisées.

chiens. Les armes de jet (lance *taghda*) ont aujourd'hui été remplacées par des fusils<sup>595</sup>. Les présages et les rites propitiatoires sont toujours d'usage. Il faut chasser le mardi (jour de l'aumône) et le mercredi (jour de mariage) parce que les animaux sont moins méfiants. Des fumigations (*ughadan*) sont réalisées la veille de la chasse, de nuit : après avoir cueilli une feuille de chaque plante que mange l'animal que l'on veut chasser, il suffit de les déposer dans la marmite avec sept pierres et de l'eau puis de faire sentir les vapeurs aux chiens et d'y plonger sa lance. Quand un mouflon, une gazelle ou une biche est tuée, il faut placer sa queue dans son nez, et les oreilles dans sa bouche en prononçant ces paroles : « quand le couteau est prêt, la chèvre ne doit pas mourir sans qu'on l'égorge » puis « Attends ton heure viendra ! ». On jette ensuite plusieurs fois la tête dans l'*ébawel* (foyer), en la tournant dans le feu en disant *temsé n agar ak éjil tégil* : « le feu d'agar, chaque jour elle s'abstient (de manger) ». Cela permet d'avoir à nouveau le « droit » et la « chance » de se procurer encore du gibier. On fait aussi tremper les pieds des chiens dans le sang du gibier tué. On leur donne à manger *adan*, *tagezot*, *iri* (les intestins, la panse et le cou) tandis que le ou les chasseurs se réservent la tête, le cœur, le foie. La viande est ensuite consommée ou mise à sécher.

On reconnaît par ailleurs des propriétés à certains animaux aperçus dans la brousse et qui sont considérés comme des signes de bon ou de mauvais augure. Par exemple la première rencontre avec un animal quelconque décidera de l'issue heureuse ou malheureuse de la chasse. C'est un heureux présage lorsque des corbeaux se séparent, dépassent les chasseurs puis se réunissent à nouveau, de voir une ou trois gazelles avant midi, etc. C'est un mauvais présage de voir un singe (*awerked*), une hyène rayée (*éridal*), un phacochère (*anabrag n talaq*). Il en est de même pour un simple voyageur : le chacal (*eggur*), la gazelle dorcas (*azenked*), le faucon (*allolam*), la gazelle dama (*ener*) et dans le même ordre d'idée, un animal domestique égaré que l'on retrouve, un animal *akhutan* que l'on tue font partie des signes *saha* qui portent chance. On leur oppose les animaux *iba n saha* (littéralement, « manque de chance ») qui portent malheur comme le hibou (*gumak*), le babouin Droguera ou « singe noir » (*awerkid kawalan*), le patas ou « singe rouge » (*awerkid zaggaghan*), le corbeau (*taghalgey*), un mouflon, trois gazelles, un petit oiseau à robe noire et à tête blanche nommé *digizan* ou *sene-sene*, un autre oiseau nommé *alhoudoud*, mais aussi un animal *akhutan* qui se

---

<sup>595</sup> Les kalachnikovs des militaires et des rebelles et la chasse en véhicules a occasionné des dégâts énormes : il suffit par exemple de repérer dans le Ténére un groupe de gazelles puis de les suivre au loin. Le ramassage des bêtes exténuées par une course en pleine chaleur est effectuée une fois que le dernier individu est tombé d'épuisement (et en klaxonnant quand on les dépasse un à un).

saive<sup>596</sup>. Si quelqu'un surprend un lièvre (*tamarwalt*) qui détale, alors il aura de la chance et le lièvre de la malchance : il faut lui dire *ikalām yalla saha* (Dieu te retire ta chance).

La brousse (*essuf*), est l'espace sauvage, non humanisé, par opposition à l'espace domestique des campements et des villages. C'est le monde où dominent les génies (*Kel Essuf*). L'*Essuf* c'est d'abord la brousse, la steppe déserte qui s'oppose au monde des koris, avec leurs arbres, leurs jardins et surtout leurs campements ou leurs villages. Mais ce n'est pas non plus le désert stérile (*ténééré*) qui n'autorise ni la vie des hommes ni de leurs troupeaux. C'est le monde sauvage, à « l'extérieur » de l'espace domestique, on pourrait dire domestiqué, que représente la tente. C'est le monde dangereux de l'inconnu et du provisoire, où l'homme imprime sa marque passagèrement<sup>597</sup>, et qui requiert un certain nombre de précautions. Car c'est le domaine privilégié des *Kel Essuf*, « ceux de la brousse », les génies qui menacent les hommes (H. Claudot-Hawad, 1993). En ce sens *Essuf* peut être traduit par le « vide » ou par « l'extérieur » ou « le monde sauvage », qui s'oppose aux mondes des hommes et à la permanence du monde domestique, matérialisé par la tente confectionnée lors des mariages. Enfin, dans certains contextes, et surtout dans la poésie, il peut désigner la « solitude », de la même façon que le mot « solitude » en français, peut aussi, mis au pluriel, désigner un lieu désert (D. Casajus, 1987). Pour un touareg, l'*Essuf*, c'est se trouver dans un lieu désert, en étant loin des siens<sup>598</sup>. C'est un sentiment de solitude, celui ressenti aussi par l'absence ou la mort d'un être cher.

Si pour les humains l'*Essuf* est l'espace de la solitude, hors du monde sécurisant et stable de la tente, il doit être parcouru par les bergers et les caravaniers. Il est révélateur du courage des hommes. C'est par cet affrontement à l'*Essuf* que les hommes fondent symboliquement leur pouvoir politique. Les femmes représentent la stabilité de la parenté et de la société, les hommes la défendent tous les jours. En effet, le vide est peuplé de mauvais génies, les *Kel Essuf*, sorte de société parallèle dans l'autre monde, le monde sauvage. Ces génies menacent de s'emparer de toute chose et de tout être qui s'éloigne des valeurs sociales

---

<sup>596</sup> Je me faisais conduire à Agadez dans le 4x4 d'une ONG en tournée dans la brousse pour une campagne de vaccination, lorsque le chauffeur arrêta brusquement son véhicule. Il pensait avoir roulé sur un serpent, qu'il reconnut comme une vipère à corne, espèce venimeuse susceptible de porter malheur si on la blesse et qu'elle réussit à se sauver. On sortit pour s'assurer au moins que l'animal était mort mais personne ne le retrouva, ce qui fut interprété comme un mauvais présage. Un proverbe Kel Ewey prévient : « Ne ramasse jamais, surtout la nuit, un petit bout de corde jetée au hasard dans la brousse. Elle risque de se transformer en serpent ».

<sup>597</sup> Les campements et villages abandonnés (*imijar*) sont « tabous ».

<sup>598</sup> « La dimension géographique a grande valeur onirique : l'infinité de l'espace est en corrélation avec l'intensité de la vie affective et sociale : dialectique du dehors et du dedans qui semblerait opposer intériorité

qui règlent la vie du campement. En ce sens, il s'agit d'un dispositif symbolique conçu comme une globalité signifiante : une mise en ordre symbolique du monde mais aussi un dispositif fonctionnel de schèmes pratiques.

Les *Kel Essuf* peuvent apparaître et disparaître n'importe où et n'importe quand, en empruntant différentes formes. Pour Ch. de Foucauld (1951-52, III : 1444), dans l'Ahaggar quatre expressions sont utilisées pour nommer les génies, *alhînen*<sup>599</sup>(*alhin* au singulier) :

les *Kel asouf*, « ceux de la solitude » ;

les *Kel Tenéré*, « ceux du désert » ;

les *Kel Amadâl*, « ceux de la terre profonde » ;

les *Kel Ahod*, « ceux de la nuit »<sup>600</sup>.

Leur principal don est celui de la transformation. Ils peuvent ainsi se présenter sous différents aspects, dont celui d'un homme ou d'une femme. Mais certains attributs leurs sont singuliers et les distinguent physiquement des êtres humains. L'orbite de leurs yeux est une fente verticale, ils ont de grandes oreilles, des ongles longs et des cheveux hirsutes. Parfois on ne les voit pas mais on entend des bruits. Ils peuvent se rendre invisible et cette disparition seule laisse à penser que l'on avait à faire à un génie. Ils sont doués d'intelligence et ont la capacité de parler. Les *Kel Essuf* sont organisés en *tawshit*, ont des enfants, se marient et meurent. Beaucoup de personnes ont entendu ou observé des cérémonies de mariage de *Kel Essuf* qui se tiennent sur la dune de Gorset (*efferi n Gorset*). On y entend souvent parler, jouer du *tende* et on y voit briller des grands feux. D'ailleurs il m'a été conté qu'un homme, passant sur son chameau près de la dune, accepta leur invitation. Il resta une partie de la nuit à la célébration du mariage et se divertit jusqu'au moment du repas : il fut le seul des convives à dire « Bismillah ». Les convives refusèrent catégoriquement de prononcer ces paroles de louanges à Dieu, ce qui surprit l'homme. Puis ils disparurent soudainement laissant l'homme seul qui serait depuis devenu fou. On observe aussi des caravanes de *Kel Essuf* et on raconte qu'ils se déplacent en file pendant les coups de vent, s'identifiant aux tourbillons de poussière<sup>601</sup>. Leurs mœurs, leurs activités aussi bien que leur morphologie se rapprochent ainsi

---

*contractée et extériorité dilatée se résout en fait dans l'osmose de l'espace intime et de l'espace illimité* » (J. Drouin, 1990).

<sup>599</sup> Ce terme des Touaregs de l'Ahaggar est issu de l'arabe *al-jinn*, *jnûn* au pluriel, qui provient lui-même du latin *genius*.

<sup>600</sup> En Aïr, les génies sont tous appelé *kel Essuf* ou *aljinan* (de l'arabe *jinn*). On n'emploie jamais l'expression *Kel Essuf* quand il s'agit d'êtres humains sortis en brousse. On réserve pour cela celle de *Kel Etakas*, « ceux de l'extérieur ». *Kel Amas*, « ceux de l'intérieur », désigne les villageois. En ce sens c'est un synonyme de *Kel Akal*.

<sup>601</sup> Les tourbillons de sable de la saison chaude sont toujours mis en relation avec l'action des génies et ils sont appelés *ameshokal n eljenian*, « le caravanier des génies. » (E. Bernus, 1981 : 14).

de la société des hommes. Les *Kel Essuf* sont immanents au monde : il s'agit d'une société à part entière, parallèle (mais non supérieure ou inférieure) à celle des êtres humains.

Ils s'incarnent parfois dans le corps de certains animaux : notamment en un chacal, un reptile mais aussi en un animal domestiqué (chameau, âne, chien). Certaines traditions berbères<sup>602</sup> considèrent certains animaux comme des mauvais génies. Il s'agit surtout des animaux souterrains. Les terriers de fennecs ou d'oryctéropes et les fourmilières<sup>603</sup> sont évités : *« malheur à celui qui met le pied dans une fourmilière ; il pourra boiter fortement jusqu'à ce qu'il ait réparé ce préjudice par une offrande, car la fourmi est considérée comme une servante du jinn. Le fennec (...) est à la fois recherché et redouté : En effet, creusant un terrier comme le font le porc-épic et le hérisson, il est d'autant plus lié avec les jnûn, que, chassant durant la nuit, il peut devenir leurs rivaux »* (Camps, 1998). Ces mêmes traditions revêtent les génies de formes animales qui jouent le rôle de gardien, de protecteur : on compte parmi eux *« le chat, noir de préférence, la grenouille, le sanglier, le bélier, le jeune taureau, la jument blanche qui donne forme au fils de la nuit (agg ehod, kel ahod) en galopant dans un lieu dont on tait volontairement le nom, en Ahaggar. La tortue cistude devient l'objet d'un véritable culte dans la source où elle vit. Le serpent (la couleuvre surtout) qui vit dans la maison est toléré et même nourri ; on se garde bien de le tuer car il est sacré et devient le protecteur du foyer, de la propriété qui l'entoure. Il est le génie des thermes, le gardien des grottes et des trésors enfouis. (...) Mais les serpents venimeux qui incarnent des esprits mauvais peuvent être tués »*.

Les *Kel Essuf* semblent se manifester préférentiellement la nuit, mais pas uniquement. A l'inverse, c'est toujours un homme seul qui les aperçoit, même s'il fait partie d'un groupe de caravaniers. D'ailleurs si on est en groupe, on les craint beaucoup moins. Certains lieux réputés pour être habités ou accueillir fréquemment des *Kel Essuf*, évités lorsque l'on se trouve seul et plus encore la nuit, peuvent être traversés sans détour par une caravane. Même s'ils peuvent se manifester n'importe où, certains lieux sont reconnus comme susceptibles d'accueillir plus que d'autres des génies. En premier lieu les abords des cimetières, des vestiges de campement et des ruines de village sont les lieux favoris des *Kel Essuf*. Les endroits particulièrement désolés comme l'erg du Ténéré, certaines dunes ou montagnes

---

<sup>602</sup> La croyance en des génies est généralisée dans l'ensemble du monde berbère. Déjà Pline l'ancien rapporte que l'Atlas *« brille la nuit de mille feux et retentit des ébats des Egipas et des Styres qui jouent de la flûte et du tambourin »* (G. Camps, 1995 : 145).

<sup>603</sup> *« C'est sur une fourmilière que le vieil homme est saisi à la barbe par un génie, et l'on sait que les fourmilières sont parmi les lieux réputés donner refuge aux génies »* (E. Bernus, 1975). On peut rajouter qu'ils



isolées sont aussi très fréquentées, plus rarement dans les villages ou même à Agadez. Ils préfèrent les endroits calmes où règne le silence, comme les sites de campements abandonnés (*tamjirt*). Les arbres et en particulier l'arbre *agar* sont aussi réputés pour être un endroit favorable aux génies et si un Kel Ewey veut se reposer sous son ombrage, il cassera quelques épines d'une branche de l'arbre ou incisera le tronc avec son couteau pour s'en protéger<sup>604</sup>. L'eau est étroitement liée aux Kel Essuf, et elle est très souvent susceptible d'en abriter. Dans certains mythes, les femmes sont fécondées par l'eau (D. Casajus, 1987). Ils semblent aussi préférer séjourner sous la terre, d'où la crainte qu'ont tous les touaregs de ce qui est au contact du sol ou de tout ce qui vit sous terre. Plusieurs exemples montrent que les ruines sont dangereuses car souvent investies de *kel Essuf* : Si on veut installer son campement ou sa concession sur un site où se trouve déjà une ruine, on préférera ainsi ne pas réinvestir les habitations existantes ou utiliser des objets ayant appartenu à quelqu'un, de peur d'une intervention néfaste des *Kel Essuf*. C'est d'ailleurs ce qui s'est produit à Tabelot : Takawat est un village des Kel Gress en ruine dont le récit légendaire de destruction est proposé ultérieurement dans notre recherche. Aujourd'hui, il s'agit d'un quartier tabou de Tabelot : personne n'y vit et seuls deux jardins se trouvent à proximité, où l'on ose aller seulement pendant la journée. On sait qu'il se trouve des cachettes où les Kel Gress enfouissaient des canaris (*tin*) remplis d'objets précieux. Un homme s'est mis une nuit à creuser des trous pour chercher quelques « trésors ». Quelqu'un lui demanda : « Qu'est-ce que tu fais M. ? ». L'homme se retourna et il reçut une gifle terrible de la part d'un *Kel Essuf*. L'homme s'enfuit et, par chance, n'est pas devenu fou. Un informateur m'a décrit très précisément tous les lieux autour de Tabelot qui sont reconnus comme abritant un *Kel Essuf*.

Il convient de les ignorer, ne pas s'en approcher et surtout de ne pas leur parler lorsqu'ils se présentent au détour d'un chemin. Il faut surtout avoir une attitude réservée envers eux et ne montrer aucune faiblesse, le courage étant la meilleure arme. Mais si la peur l'emporte ou si l'on engage la discussion, c'est-à-dire si on ne respecte pas les valeurs touarègues par excellence ou si l'on traite avec les génies en les mettant au même niveau que

---

s'attaquent préférentiellement aux cheveux : cet homme ne portait pas le voile et avait en plus une barbe, ce qui le rendait proche des *Kel Essuf*.

<sup>604</sup> L'arbre *agar* (*Maerua Crassifolia*) tient une place spécifique dans la classification symbolique des éléments naturels puisqu'il est, sans équivoque, assimilé aux *Kel Essuf* : E. Bernus (1985) a relevé de nombreux autres exemples qui l'attestent. L'un de ces exemples est révélateur : « lorsqu'un homme est mordu par un chien enragé, les Iwlemmenden Kel Dinnik le font monter sur un *agar*, abattent l'arbre à coup de hache, et l'homme mordu n'est pas atteint par la rage. » La rage est considérée comme une action malveillante d'un *Kel Essuf*, servant ou non l'intérêt d'un sorcier qui se serait allié avec lui. Abattre l'arbre, c'est détruire le *Kel Essuf* ou du moins son abri favori, et l'efficacité symbolique tient dans la cohérence de cette logique des rapports entre humains et non-humains.

soi (par la parole), bref si l'on ne respecte pas l' « écart différentiel » entre les deux sociétés, les *Kel Essuf* s'emparent de l'esprit des hommes qui deviennent fous, ne pouvant se situer entre les deux sociétés. Les fous seraient devenus ainsi des amis des génies appartenant de moitié au monde des hommes. Ils peuvent les voir et leur parler. Certains doivent même être enchaînés pour ne pas qu'ils retournent dans la brousse. On m'a relaté un cas typique : un Touareg Kel Ewey se déplaçait seul la nuit dans la brousse lorsqu'on l'appela par son nom (« Toi ! Attends-moi ! Toi ! Où sont tes amis ? »). Il répondit « ils vont venir » aux invectives de son mystérieux interlocuteur sans le voir, sans la maîtrise et à la réserve qui commandent aux relations humaines<sup>605</sup>. C'est à partir de cette nuit qu'il a perdu son esprit et qu'il répète sans cesse « ils vont venir » et « toi » quand il les aperçoit.

Ils s'attaquent aux cheveux et rentrent par la bouche, les narines ou les oreilles (pour atteindre le cerveau, siège de l'âme, *iman*). Pour D. Casajus (1987), le voile sert à cacher la proximité des hommes avec les *Kel Essuf* : il est proche par ses paroles comme par sa virilité. La salive et le sperme étant associés aux *Kel Essuf*. Par conséquent c'est tout ce qui ressort de l'instinct, des sensations, de la nature qu'il faut cacher, et c'est la parole, acte suprême de la culture, qu'il faut maîtriser.

Les Kel Ewey savent pourtant se protéger des attaques (ou se défendre) des mauvais génies : ils se préviennent de leurs actions néfastes par des moyens prophylactiques et par le respect d'interdictions formelles. Ils se parent de nombreuses amulettes, confectionnées par certains marabouts avec des plantes sauvages ou des versets du Coran à l'intérieur, qui éloignent aussi bien les Kel Essuf, que l'infortune et l'envie, le mauvais oeil<sup>606</sup>. Les marabouts peuvent lire certains versets du Coran pour les éloigner. Les mauvais génies ont la réputation de craindre l'acier et le fer, particulièrement les lames des couteaux et des épées<sup>607</sup>. Aussi chaque caravanier ou tout homme qui traverse la brousse porte sur lui une épée ou un poignard qu'il retire de son fourreau pour les faire fuir. Certains rituels étaient pratiqués pour chasser les mauvais génies. Les femmes jouent du *tende* (sorte de tam-tam) et dansent jusqu'à épuisement avec un sabre pendant que les hommes leur tournaient autour. On raconte aussi

---

<sup>605</sup> On se salue, se serre la main en faisant claquer les doigts et on demande des nouvelles de la santé, de la famille, des animaux... selon un ordre bien codifié (en rapport avec les relations de parenté, les catégories sociales). En aucun cas on ne parlerait aux inconnus sans ce petit rituel de sociabilité, « cette communion phatique ».

<sup>606</sup> Ce sont aussi des bijoux, dents et pattes d'animaux, queues de chacal... « *La peau de fennec est utilisée en amulette dans tous les cas d'épilepsie, maladie prouvant l'aliénation du corps aux jnûn qui sont en effet rendus responsables de la chute de l'épileptique, en raison de l'attraction incontrôlable du corps vers la terre.* » (Camps, 1998 : 3029)

<sup>607</sup> On retrouve l'opposition des valeurs incarnées par l'Islam et la noblesse : le Coran et l'épée effraient tous deux les génies.

que des pratiques divinatoires avaient lieu sur les tombes préislamiques des *Kel Iru* par l'intermédiaire des *Kel Essuf*. Les femmes apportaient des offrandes, s'y couchaient et leurs songes avaient valeur de présages ; elles pouvaient suivre à distance leur mari et leurs fils en caravanes ou en action dans les rezzous. Aujourd'hui encore les *Kel Essuf* sont rendus responsables de la folie ou de la maladie. On respecte l'orientation de la tente car sinon « le mal nous poursuit : la maladie, le divorce, l'exode... ». On ne ramasse jamais quelque chose trouvé par terre, car c'est peut-être un *Kel Essuf* qui l'a laissé et si on l'utilise, il s'empare de l'esprit de cet homme imprudent qui peut devenir fou ou tomber malade. On s'assoie le plus souvent sur des nattes ou une couverture, car s'asseoir par terre ou sur un rocher est réputé donner la diarrhée. Le sol et le sous-sol serait leur demeure favorite<sup>608</sup>. Ils manifestent leur mécontentement en jetant des cailloux ou de la terre. On doit toujours effacer sur le sable les traces d'un enfant qui se traîne à quatre pattes de peur que les génies ne viennent les lécher, car cela le laisserait à jamais incapable de marcher<sup>609</sup>. J'ai rencontré une femme *Kel Bagzan* qui avait des démangeaisons. Un marabout lui aurait expliqué qu'elle serait rentrée dans la maison d'un *Kel Essuf* qui lui aurait jeté un sort. Elle se souvient que la veille du début de ses problèmes de peau, elle est sortie dans la brousse au coucher du soleil pour aller uriner, et c'est par le contact avec le sol (car elle ne l'a ni vu ni entendu) qu'elle a été « prise ». Elle va se soigner en appliquant des plantes sauvages sur sa peau, en allant chez le marabout qui lui lira des versets du Coran, et en utilisant la pommade qu'elle m'a demandée.

Certains hommes se spécialisent dans la médecine contre les génies. Ils vont chercher des plantes dans les monts *Bagzan*, qu'ils revendent ensuite à *Agadez*. Mais ils tentent aussi de guérir ou de faire disparaître les malheurs qui s'abattent sur un groupe familial par certains rituels, comme par exemple celui qui vise à se concilier avec un mauvais génie d'une maison. Ces génies domestiques se cachent dans la porte et le seuil qui marquent le passage entre le monde de l'*Essuf* et celui de l'espace domestique. On creuse d'abord un trou (*abatol*) où l'on y dépose une petite bûche de bois et différentes sortes d'herbes et d'encens que l'on fait brûler. Ces offrandes sont censées satisfaire les génies car les parfums et les fumées dégagées leur plaisent. On donne une décoction de plantes à boire pendant trois jours (matin et soir) aux habitants de la maison reconnus comme en prise avec les *Kel Essuf*. Le troisième jour on égorge un mouton. Le sang, très apprécié des génies, est recueilli dans des tasses que l'on

---

<sup>608</sup> Le travail de la terre, généralisé chez les *kel Ewey*, ne semble pas poser de problèmes vis-à-vis des génies (aucun rite agraire mentionné). Le jardin est préalablement clôturé, donc domestiqué (?).

<sup>609</sup> De même l'esclave marchait pieds-nus, ce qui le rendait proche du petit bétail. En *Ahaggar*, les *imghad* (tributaires) sont appelés d'une façon méprisante *Kel Ulli*, « ceux des chèvres ». Au contraire, le chameau est associé aux *Imajeghan* (nobles) et il est censé faire fuir les *Kel Essuf*.

dépose à l'extérieur de l'habitation, pour qu'ils s'en nourrissent et retournent en brousse. La personne sous son emprise sera alors guérie si elle lui présente des excuses. On peut alors déposer dans le mur côté nord des offrandes composées d'un drap blanc, un flacon de parfum, des dattes et des arachides pour qu'il ne revienne plus à l'intérieur de la maison (les *Kel Essuf* essayant toujours de revenir dans cette maison). Dans les cas les plus graves on fera appel à un marabout ou un « sorcier » (*boka*, guérisseur traditionnel hawsa) pour lutter plus violemment contre le génie responsable : les fortes odeurs, les bruits et les chants des danses ont pour effet de désenvoûter la personne possédée (*goumatan*).

La tente a la même orientation nord / sud que les tombes et un informateur me précise qu' « on dort comme on laisse le mort », la tête au sud, la face tournée vers l'est. L'imposition du henné par le couple rappelle d'anciens usages funèbres. La tombe des imams serait au nord des cimetières, pour protéger celle des autres plus au sud. Il est d'usage, selon D. Casajus, que la mariée fasse trois fois le tour de la tente nuptiale où attend le marié immobile et silencieux, imitant la circumambulation<sup>610</sup> pratiquée autour des lieux saints. La mariée est censée recevoir l'*albaraka*, la bénédiction divine, sans laquelle aucune femme ne peut espérer être féconde. L'homme est extérieur à la reproduction et à la transmission de la lignée mais c'est par lui que Dieu fait descendre sur la tente la bénédiction qui la rend féconde.

Les *Kel Ewey* s'accordent à dire que certaines personnes sont plus vulnérables que d'autres face aux *Kel Essuf*. Les vieilles personnes seraient celles qui ont le moins à craindre. A l'inverse, les *Kel Essuf* attaqueraient en priorité les nouveaux-nés et les jeunes mariés. On retrouve alors les deux rituels essentiels du mariage et de la naissance qui marque le passage d'un nouveau statut. Leur fragilité vient nécessairement de cet état de passage, où leurs statuts changent. D'ailleurs, l'enfant pourrait être substitué à un enfant des *Kel Essuf*, car leur statut est indéterminé : l'enfant est appelé *amagar* (« l'étranger ») jusqu'à son baptême. Les enfants et les « fous » (*anebzug*) ont, comme les génies, les cheveux hirsutes. C'est pourquoi on rase systématiquement les cheveux du bébé avant sa sortie de la tente et régulièrement ceux des enfants. De plus, l'enfant ne possède pas la parole. Le rituel de nomination a alors pour fonction de distinguer l'enfant des *Kel Essuf*. Les *Kel Ewey* leur font des offrandes dans les trous des arceaux de la tente nuptiale et abandonnent le placenta à l'*Essuf*. Les trois premiers

---

<sup>610</sup> Le cercle décrit rétablit la distinction entre l'intérieur et l'extérieur, entre la tente et l'*Essuf*, mise à mal pendant le mariage ou la naissance d'un enfant. C'est pourquoi tant de protections sont nécessaires pendant ces périodes délicates pour les individus et pour la société toute entière. Les incertitudes liées à cette limite floue paraissent lors du déménagement pendant lequel la tente est démontée et n'offre plus d'abri. Les hommes ont alors une épée près d'eux et les femmes s'enduisent le pourtour des yeux d'une poudre d'ocre (*tamazgut*) pour éloigner les mauvais esprits.

jours marqueraient la transition où chaque individu peut basculer dans le monde de l'*Essuf* : le nouveau-né et l'accouchée gisent nus sur le sol dans la tente, les mariés restent prostrés sous leur tente. C'est seulement après sept jours que leur place et leur nouveau statut sont admis dans la société, mais sous la menace le jeune marié porte toujours avec lui son épée et la jeune mariée ou la jeune mère et son enfant peuvent sortir de la tente (protégée soit par une épée soit par un rameau d'arbre). Si elles sortent avant ces sept jours, un homme armé les accompagne.

Certains hommes entretiennent un commerce avec les génies et peuvent rentrer en communication. Beaucoup disent que les plus riches doivent leur réussite à leur relation privilégiée entretenue avec un ou plusieurs génies. Ces hommes qui ont un pouvoir surnaturel sont à la fois admirés et craints. Par ailleurs, tous les êtres possèdent un principe vital et une intériorité propres mais semblables (*iman*). Les animaux, les mauvais génies voire les végétaux et les choses sont doués d'intentionnalité et d'émotion pour les Touaregs : si la chèvre ne donne pas de lait, c'est qu'elle le refuse, si le feu ne prend pas, c'est qu'il ne veut pas brûler, si un Touareg n'arrive pas à vendre ses dattes, il dira que ce sont ses dattes qui refusent d'être vendues. De même que les hommes possédés par les génies sont considérés comme fous par les humains, les *Kel Essuf* disent des hommes qu'ils sont fous. Ces exemples ouvrent la voie à une analyse en terme de perspectivisme de E. Viveiros de Castro (1998 : 431-433) selon lequel « *la façon dont les humains voient les animaux et les autres subjectivités qui peuplent l'univers (...) est profondément différente de la façon dont ces êtres les voient et se voient* » et qui invite à « *une économie symbolique de l'altérité* ». Le rapport à la nature et l'exploitation des ressources naturelles obéit ainsi à des formes de communication et de relations du même type que ceux que les hommes entretiennent entre eux.

## *2- Fortune et misère du trafic caravanier*

Le trafic caravanier a souvent été appréhendé par une entrée économique : marchandises transportées, variations des prix et des mesures du troc, insertion de la caravane dans le réseau économique national voire international, etc. (G. Spittler, 1993 et E. Grégoire, 1999). Il a aussi été abordé dans sa dimension territoriale : comme pratique résultante de l'exploitation des ressources naturelles inégalement distribuées dans l'espace mais complémentaires et alimentant une circulation selon des axes méridiens des sociétés nomades,

maîtres des distances et de l'échange. C'est d'une telle approche des pratiques spatiales et de leurs logiques sociales et symboliques qu'il est question dans les paragraphes qui suivent. La caravane est une façon de penser et de pratiquer le territoire.

Le trafic caravanier a beaucoup décliné au cours du XXe siècle. Les échanges transsahariens qui reliaient l'Afrique du nord (via le Touat, Ghat, Ghadamès, etc.) au Sahel par l'intermédiaire de villes comme Tombouctou, Gao, Agadez, Zinder, Kano, Kuka, etc. ont périclité pour disparaître totalement avec la colonisation. Les esclaves, l'or, l'ivoire, etc. étaient acheminés vers le nord tandis que les produits manufacturés, le textile, les armes, etc. étaient conduits vers le sud. Les marchands arabo-berbères, se plaçaient sous la protection des chefferies touarègues en échange ou laissaient leurs charges à des Touaregs qui étaient convoyeurs. En contrepartie de ce droit de passage, les commerçants étaient taxés dans des proportions variables. Des zaouïas et/ou des centres-relais pour le ravitaillement et l'entrepôt de marchandises essaïmaient les routes transsahariennes : Iferwan et Agadez dans l'Aïr symétriques à Djanet et Ghat. Les Kel Ewey transportaient vers le nord jusqu'à Djanet (ou Ghat), tandis que les Kel Ajjer amenaient les bagages jusqu'à Iferwan. Ghat et Agadez, les deux sultanats fondés et contrôlés en grande partie par les Touaregs (Ajjer et Ayer), étaient les deux instances politiques ayant pour fonction l'organisation du trafic transsaharien et le prélèvement de taxes.

Activité complexe, elle semble demeurer efficace économiquement et d'une adaptation écologique remarquable. Si on voyait dès les années 60 leur disparition prochaine du fait de la concurrence de la route, elles s'avèrent être encore une activité appropriée notamment dans ces pays écologiquement contrastés, économiquement complémentaires et à faible infrastructure routière, sans parler de la faible capacité monétaire des Hawsas, Peuls et Kanouris qui ne peuvent pour l'instant s'en passer. Les chameaux profitent des pâturages sahéliens que ne pourraient pas leur offrir les conditions écologiques difficiles de l'Aïr en saison sèche. Les Touaregs Kel Ewey ont acquis une solide réputation de grands caravaniers : ils parcourent toujours des milliers de kilomètres chaque année en un cycle caravanier, dont le ressort déterminant est la mise en relation de régions éloignées et pourvues en ressources agricoles et minières contrastées (liées aux conditions naturelles de différents écosystèmes) : les produits des centres de culture (légume, blé, maïs, etc.) et des pâturages de l'Aïr (ovins et caprins), le sel et les dattes des oasis du Djado et Ségédin, de l'Agram (Fashi) et du Kawar (de Bilma à Aney), le mil, le sorgho, etc. du pays Hawsa. Les Kel Ewey distinguent trois types de

trafic caravanier<sup>611</sup> (*amazlu*). Les animaux de bât, essentiellement des grands mâles à robe bicolore, sont dressés spécialement pour qu'ils sachent marcher en file. Tous les chameaux ne peuvent le faire.

Les caravanes Kel Ewey opéraient un commerce triangulaire entre le Kawar (Agram et Djado) à l'est, le pays Hawsa au sud et les pays arabes au nord (par l'intermédiaire des oasis de Ghat et Djanet), avec l'Aïr au centre. Dans un cycle caravanier annuel, les Kel Ewey distinguaient trois parcours caravaniers (allers et retours) qui se succédaient ou parfois se superposaient. La plus importante était la caravane vers le nord (*tékareft*) qui reliait l'Aïr aux oasis de Djanet (*Ganet*) et de Ghat dans le tassili des Kel Ajjer. Ces derniers prenaient la suite pour acheminer les marchandises et/ou protéger les caravanes des commerçants arabes vers Ghadamès ou d'autres villes marchandes. De façon complémentaire les caravanes des Kel Ajjer s'arrêtaient à Eghazer (Iférouane) et les Kel Ewey prenaient le relais. Pour une grande part, il s'agissait d'un trafic d'esclaves vers le nord. Les *Igoritan*<sup>612</sup> étaient raziés ou achetés sur le marché de Kano et transportés vers Djanet, Ghat, Ghadamès, Murzuk, etc. où ils étaient revendus. Ils marchaient avec une entrave aux pieds et ils étaient attachés les uns aux autres par le cou. Les Kel Ewey disent que, contrairement aux autres Touaregs, ils ne razziaient pas les populations noires mais les achetaient à Zinder, Kano ou Kukawa,. Les Kel Ewey achetaient des tissus et couvertures ainsi que des objets manufacturés et s'en retournaient avec des commerçants arabes. Ils ouvraient la marche et ceux-ci se plaçaient en arrière car, aux dires des Kel Ewey, ils ne s'apprécient guère. Les Kel Ewey les protégeaient moyennant un droit d'entrée et de sortie de l'Aïr. La plupart du temps, chacun possédait ses propres chameaux et ses propres marchandises<sup>613</sup>.

Le trafic transsaharien a périclité avec la colonisation. N'a subsisté qu'une petite caravane, des Ihaggaran notamment mais aussi des Kel Ewey. Elle a disparu depuis une quarantaine d'années<sup>614</sup>. Celles des Kel Ewey partaient notamment chercher le sel d'Amador, acheter du tissu et des habits contre des céréales et grâce à la vente des chameaux à Tamanghasset. A l'époque coloniale, certains caravaniers se faisaient payer pour emmener

---

<sup>611</sup> Voir aussi E. Bernus (1981), E. Grégoire (1999) et A. Bourgeot (1994b)

<sup>612</sup> Ce terme d'Igoritan désigne toutes les populations noires qui vivent au sud du pays Hawsa et qui ne sont pas musulmans. Il dérive du nom de la ville de Birnin Gawri au Nigeria (ouest de Zaria). L'année de la terrible sécheresse de 1913/1914 est qualifiée de Gori. Les caravaniers Kel Ewey partirent très loin au sud pour trouver des pâturages (voir G. Spittler, 1993). Aujourd'hui le flux des migrants a remplacé le trafic d'esclaves : eux aussi sont pour la plupart qualifiés d'*Igoritan* puis qu'ils sont souvent originaires des pays côtiers.

<sup>613</sup> Les Kel Ewey utilisaient des *tshikerfen* pour porter les marchandises des Arabes. Ce sont des gros sacs de palmes de doum tressées, posés par paire en équilibre de part et d'autres du dos du chameau, derrière la selle. Ces sacs ont donné le nom à la caravane, *tékareft*.

des anciens esclaves qui allaient chercher du travail en Algérie et en Libye<sup>615</sup>. Les Ihaggaran allaient chercher le mil en pays Hawsa mais au préalable, s'arrêtaient dans les centres de culture de l'Aïr pour se procurer des céréales (blé et dattes notamment) afin d'en échanger une partie contre le mil. Ils amenaient des tissus, des couvertures mais aussi du sel et des plantes médicinales (*Tézaragadé* spécialement).

*Taferdé*<sup>616</sup> ou *taghlamt* désigne la caravane qui part de l'Aïr et traverse le Ténéré pour atteindre les oasis de l'Agram, du Kawar et du Djado. Celle-ci, contrairement à la précédente, était laissée aux soins des esclaves encadrés d'une minorité d'aristocrates. S'il est reconnu que chez les nomades sahariens, l'agriculture est considérée comme une activité autrefois dépréciée et laissée aux soins de populations serviles ou dépendantes et tributaires, il est très rarement mentionné que les esclaves et les affranchis étaient autrefois très nombreux comme force de travail pour l'activité caravanière. Notamment dans la *taghlamt*, les « aristocrates guerriers » étaient une minorité. Ils étaient présents pour la bonne marche, l'orientation et la protection de la caravane. Le *madugu* était toujours *emajegh*. Mais s'occuper des chameaux, couper la paille et remplir les outres, charger et décharger les bagages demandait une main d'œuvre importante. Aujourd'hui encore les caravaniers Kel Ewey évoquent des récits d'épuisement ou d'égarément d'esclaves. Les trocs pouvaient également être laissés aux affranchis. Le travail difficile de la caravane, de même que celui du jardinage et du pastoralisme, était ainsi en grande partie réalisé par les esclaves. Les nobles étaient présents uniquement pour superviser et protéger la caravane. Ils étaient sur des chameaux de selle et non sur les charges des chameaux de bats comme aujourd'hui. Les « nobles » étaient beaucoup plus préoccupés des échanges transsahariens, plus rémunérateurs et moins pénibles. Leur présence consistait avant tout à faire valoir leurs droits sur leurs clients ou leurs affranchis. Les Touaregs (Kel Ewey, Itesen, Kel Gress, Immikitan, etc.) apportaient essentiellement du mil pour l'échanger contre du sel des dattes. Toutes les caravanes se rejoignaient autrefois entre Tabelot et Barghot, derniers puits de l'Aïr pour former une seule caravane de plusieurs milliers de têtes de bétail. Chaque année en saison des pluies, il y avait une réunion à Agadez (*ameni* ou *tirawt*), pour apaiser les conflits, faire la guerre et pour que le sultan fixe une date pour organiser un seul voyage (en période troublée).

---

<sup>614</sup> Avant l'actuelle rébellion, quelques caravaniers partaient encore dans les années 2000 vendre des chameaux à la foire de Tamanghasset.

<sup>615</sup> Cette pratique a vite été concurrencée par les camions et s'est surtout généralisée par la suite aux ressortissants de toute l'Afrique occidentale et centrale.

<sup>616</sup> *Teferdé* est le fait de rechercher des ressources naturelles (en l'occurrence le sel). Elle s'oppose à l'*Airan*, caravane vers le sud à la recherche de vivres (mil du pays hawsa).



Après une à deux semaines de repos dans l'Aïr après la *taferdé*, les caravaniers repartaient pour un long périple qui durait jusqu'au retour de la saison des pluies dans l'Aïr. *Aïran* (nom collectif) est cette grande caravane qui reliait et relie toujours l'Aïr à Agala, le sud. Le sel et les dattes des oasis du Ténéré, mais aussi, pour les Kel Ewey, la quasi-totalité des camelins (sauf les chameçons et quelques chameaux laitières), étaient acheminés en pays Hawsa pour six à neuf mois. Le sel et les dattes, ainsi que des bêtes sur pied, étaient échangés à nouveau aux fins de se procurer certains produits au Damergu, au Damagaram ou jusqu'à Tessawa et Katsina ou Kano au Nigeria (mil essentiellement mais aussi sorgho, épices, étoffes, parfums, miel, thé, sucre, haricots, arachide, beurre de vache peule, ustensiles ménagers, produits manufacturés...). Les *téwohay*, contrairement aux épouses nobles, partaient en caravane vers le sud.

Aujourd'hui le sommet septentrional du triangle caravanier s'est considérablement raccourci avec la disparition des caravanes vers l'Algérie et la Libye. La caravane de sel et de dattes ainsi que l'Aïran est encore pratiquée par les Kel Ewey mais aussi les Kel Gress. Les déplacements ne sont plus groupés. Les Kel Gress, les Itesen et les Touaregs du Damergu passent par l'arbre du Ténéré et vont vers Fachi et Bilma, tandis qu'une grande partie des Kel Ewey suivent une route plus au nord par Ashegur, aboutissant entre Dirkou et Aney ou Segedin. Ils ne restent que quelques jours dans ces oasis, le temps d'échanger les marchandises et d'épuiser les réserves de fourrages de leurs dromadaires, elles aussi transportées. Il existe trois époques pour la *taghlamt* : *tagharat*, la plus importante (autrefois unique sous le contrôle du pouvoir colonial ou pendant périodes troublées), *tuwellen* (pendant la saison sèche, la plus difficile), *amareys* (pendant la saison des pluies, effectuée surtout par Kel Gress). Aujourd'hui la *taghlamt* achemine les productions achetées ou prêtées dans les jardins de l'Aïr (blé, maïs, tomate, piment, oignon, etc.), les produits de l'élevage et de la chasse (fromage, viande séchée et bêtes sur pieds) et surtout des produits ramenés du pays Hawsa (mil, sorgho, sucre, thé, tissus, parfums, produits manufacturés...) afin de les vendre ou de les échanger (*émiskil*) contre du sel et des dattes sur les marchés. Ils vendent aussi des bêtes sur pieds (chameaux mais surtout petit bétail) et de la viande séchée.

L'aïran est en effet toujours pratiqué par les Kel Ewey. Après un repos de deux semaines environ dans l'Aïr, les caravaniers repartent vers le sud. Pour l'Aïran, il n'y a pas de *madugu*. Il suffit de suivre les pistes, en évitant les champs (ceux notamment de contre-saisons). Les Kel Ewey ne vont pas directement à la ville-marché pour vendre toutes leurs marchandises : ils s'arrêtent à de nombreux marchés du Damergou. Ils vendent ou troquent

des pains de sel aux agro-pasteurs peuls, et échangent leurs dattes ou un peu de sel contre du mil aux cultivateurs Hawsas. Le mil obtenu (moins cher qu'à Kano) est engrangé jusqu'à leur retour sous la responsabilité d'un chef de village (autrefois de leurs dépendants). Ils continuent ensuite leur route jusqu'aux environs de Kano au Nigeria, en évitant au maximum les champs de manioc dans lesquels les chameaux font des dégâts. Là, seul le chef part en ville pour négocier. Les autres attendent en faisant pâturer les bêtes (pâturages arborés) et en gardant les bagages en formant des petits campements (*édaw* en temajeq ou *zango* en hawsa). Le chef, lui-même ne dort jamais en ville, « à cause du bruit et de la foule ». Il retourne plusieurs fois en ville en ne cédant à chaque fois qu'une petite partie de ses dattes. Les plus vieux chameaux sont vendus. Puis ils nomadisent un certain temps. Les chameaux profitent des pâturages de la savane et surtout des résidus de culture après les récoltes de mil (des chamelons naissent). Les agriculteurs Hawsas les nourrissent en échange de la fumure apportée par les chameaux dans leurs champs. Ils pratiquent aussi le transport pour le compte d'agriculteurs et de commerçants (ils coupent et transportent les palmes ou diverses productions agricoles ou manufacturées). Certains sont engagés comme gardien et veilleur de nuit, les Touaregs s'étant fait spécialistes de ce métier grâce à leur réputation de guerrier (les caravaniers portent toujours leur épée et aujourd'hui parfois un fusil). Cette caravane est doublée par une autre, plus rapide et composée uniquement d'ânes. Elle permet de ramener au plus vite du mil aux gens restés dans l'Aïr (dès les premières récoltes du Damergu). Ce mode de ravitaillement est toujours accompli par certains jardiniers ou éleveurs qui n'ont pas assez de chameaux.

En ce qui concerne la *taghlamt* ou *taferdé*, c'est entre 20 000 à 30 000 chameaux qui participaient autrefois, à cette caravane avec un seul départ groupé (en période troublée), en octobre (et éventuellement en juillet et en mars). Maintenant les Kel Ewey partent plutôt en octobre, en novembre/décembre pour les autres Kel Ayer et jusqu'en janvier pour les Kel Gress. Plus précisément, il convient de distinguer les Touaregs Kel Ewey des autres Touaregs de l'Aïr (Imghad et Indezan) des Touaregs du Damergou et des Kel Gress. Parmi les Touaregs vivant dans l'Aïr, seuls les Kel Ewey vont chercher du sel et des dattes au Kawar et repartent pour de longs mois au sud, jusqu'au Nigeria et avec tous leurs chameaux. Les autres Kel Ayer, ne partent que pour aller chercher du mil au Damergu, en laissant la majeure partie du troupeau en Aïr pour la cure salée. Les Kel Gress, habitant au sud, font l'inverse : ils montent au nord pour la cure salée et/ou vont chercher le sel et les dattes (à Fashi, Bilma, sans monter plus au nord que Dirkou) pour repartir ensuite au sud où ils possèdent des champs de mil.



*Taghlamt* à travers le Ténéré (2003). *Madugu* sur la troisième photo et à droite sur la deuxième photo.

Photographies 10 : caravane Kel Ewey pour Bilma (*taghlamt*)

Ces caravanes suivent toujours le même itinéraire. Les caravaniers de Timia ou de Bagzan partent dès fin septembre jusqu'à fin octobre par petits groupes de quatre à une quinzaine de personnes (le *madugu*, avec des parents à lui, frère, neveu, cousin, fils, son forgeron, son *éghawel* ou des amis...). Les caravanes comptent de vingt à plus de cent chameaux. Les deux-tiers des chameaux environ portent chacun de deux grosses bottes de paille (réserves de fourrage pour la traversée). Tous les chameaux portent les productions qui sont troqués ou achetés contre des dattes et du sel : mil, blé, tomates séchées, oignon, ail, piment, fromage, viande boucanée. Même les chèvres et les moutons sont attachés sur les charges du chameau. Il faut aussi transporter le bois de cuisine (parfois les crottes sont pris comme combustible), le charbon pour faire le thé, des outres en peau de chèvre de 20 à 30 litres pour l'eau, des réserves de nourriture (pâte de maïs, pâte de mil, couscous et la « boule »). Le sel que recherchent les Kel Ewey se présente sous différents aspects. Le sel pur (*beza*) est réservé à la consommation humaine tandis que les pains tronconiques et les galettes plates et circulaires (*kantu* et *foshi*) sont destinés à être léchés par les animaux. Le marchandage avec les femmes kanouries ou touboues peut durer plusieurs jours avant de s'entendre sur le terme de l'échange. Généralement, un lien d'inter-connaissance et de confiance s'est instauré et depuis des années, les Kel Ewey retournent chez leur client.

En ce qui concerne l'organisation sociale de la caravane, elle est similaire à celle du jardinage (c'est plutôt l'inverse : le jardinage s'est fondu dans la modèle de la caravane). Deux types de contrat coexistent entre les caravaniers : celui de l'association et celui du patron/employé (*eneghfir*), ce dernier ayant remplacé les esclaves d'autrefois. L'organisation matérielle de la caravane est complexe. Un *gaya* est organisé pour fabriquer les cordes et les nattes portant les marchandises. Un système de prêt ou de location permet d'augmenter le nombre de chameau (un pain de sel pour la location). Le choix des chameaux de bât se porte sur les grands mâles à robe pie. De même que chez les hommes, il existe une hiérarchie dans le troupeau : le chameau de tête (*amankay*) s'oppose à ceux qui suivent (en file indienne : *alaway*<sup>617</sup>) à l'image du *madugu* et des autres caravaniers toujours un peu en retrait (*aleqqam* ou *enebez n oyan* : les « suiveurs » ou « ceux qui tiennent la corde de la bouche »). Le *madugu* décide du jour du départ, signale le lever et lorsque l'on monte les charges, le départ,

---

<sup>617</sup> Contrairement aux caravanes d'esclaves, les chameaux sont reliés les uns aux autres par une corde mais qui est nouée de façon très lâche. Si un animal s'affole, par exemple quand un bagage tombe (fréquent la nuit en raison de la fatigue et des mauvais coups des génies), l'embarquée du chameau ne se généralise pas à toute la caravane (ce qui serait un événement très fâcheux).

quand on mange (il distribue les parts) et quand on s'arrête. Il se place toujours au milieu et en tête de caravane. Le lever est vers 4h du matin : le madugu fait le premier feu pendant que l'on pile et que l'on prépare le repas des hommes et le fourrage des bêtes. A 5 heures, ordre est donné de charger (dès l'aube). Le départ se situe vers 5h30, au lever de soleil. Chez les Kel Gress une cloche est sonnée comme signal de départ. Une fois que la caravane est en marche, rien ne doit l'arrêter. Les hommes marchent ou s'assoient sur les charges des mâles les plus forts (surtout pendant les heures les plus chaudes). Certains arrivent à somnoler ainsi, en équilibre. A 8 heures le fond de la marmite est consommé. A 13 heures, la boule est prise. Il faut attendre 17h30 pour une seconde boule et le thé. L'arrêt de la caravane peut se faire à partir du coucher du soleil mais généralement la marche se poursuit tard dans la nuit (jusqu'à 1h du matin). Le madugu donne alors l'ordre à tous de descendre de chameau. Il convient de marcher une vingtaine de minutes en ralentissant progressivement le rythme soutenu de la caravane. Puis il fait baraquier son chameau, avant que les autres n'en fassent autant.

La caravane fait un aller et retour en un mois et demi environ. Le départ du village est fixé par un marabout pour trouver un jour bénéfique<sup>618</sup>. Il faut plus d'une dizaine de jours pour couper et amasser la paille avant la traversée du Ténéré. Celle-ci dure sept jours et six nuits pour relier un des derniers puits de l'Air (Ejiwa par exemple) au Kawar<sup>619</sup>. Le deuxième jour, un dépôt de paille est effectué pour le retour à Adghagh Madet. Le troisième a lieu le rituel du « *rago* » (voir annexe 1). Le quatrième jour en fin d'après-midi, Ashegur et ses puits sont en vue. Un autre dépôt de paille est réalisé pour le retour. La « falaise » du Kawar est atteinte le septième jour. Le retour se fait par le même itinéraire. Entre temps, une visite aux palmeraies puis aux salines de Kalala à Bilma ou de Ségédin auront permis de s'approvisionner en sel et en dattes. Le retour de la taghlamt était autrefois un grand évènement. Les femmes cherchent des signes annonciateurs : par exemple lorsque *talemt*, la chamelle (la constellation de la grande ourse) apparaît au crépuscule où lorsque le vent *adu naqqalm* se lève<sup>620</sup>. Les caravaniers, de même que les chasseurs, choisissent pourtant d'arriver en toute discrétion au village ou dans les campements. C'est une protection contre le mauvais œil (*togershet*) et la « bouche du monde » (*imi n iddinet*). Les enfants reçoivent des *takoté* en criant *medden*

---

<sup>618</sup> Les jours néfastes sont sept dans le mois : 3-5-13-16-21-24-25. Quand une de ces dates tombe un mercredi et lors du dernier du mois il s'agit d'*enmarba n tégerawelt* (ou *ta kawalat*), très néfaste (sauf si le jeudi c'est le premier jour du nouveau cycle lunaire). Mieux vaut ne rien entreprendre (mariage, construction, voyage, tresse des cheveux, porter des habits neufs, etc.).

<sup>619</sup> La route est plus longue entre l'arbre du Ténéré et Bilma. Elle l'est encore plus pour atteindre Segedin et Djado par le puits de Fassenet.

<sup>620</sup> L'oiseau *tadiggizan* ou *digizan* annonce pour sa part le retour imminent des caravaniers de l'Airan en début de saison des pluies (*tyezwaq*). Il migre en même temps que les caravaniers.

*mollnen* : *teyné shaghat* ! (« les hommes bons : dattes pour les enfants ! »). Les forgerons reçoivent aussi leur part, en échange du matériel fabriqué pour la caravane. Elle est nommée *alghada*<sup>621</sup> et consiste en un *ameytal* (charge) de mil.

Des chants et des cloches (sonnées par le *madugu*) rythmaient autrefois les temporalités caravane. Outre le rituel du « *rago* », il existe une autre cérémonie, celle de l'« attache » (*éqqan* ou *tewaghné*) des jeunes hommes non mariés de la caravane effectuée par des nouveaux mariés (*imaqqanan*). A l'aller, les célibataires reçoivent des cadeaux de la part des nouveaux mariés (fromage, boule) : ce don est appelé *agay*. Au retour de Bilma, à Fachi par exemple, les nouveaux mariés veulent être « remboursés » et ils font tomber au sol un *ameytal* vide : les célibataires le remplissent de cinq mesures de dattes chacun. Les mariés annoncent alors qu'ils vont « attacher »<sup>622</sup> les célibataires à de jeunes filles du village, qui leurs sont donc proposées en mariage. Au retour du village les parents des jeunes filles sont informés par leur forgeronne qui leur remet les cadeaux du jeune célibataire : elle donne de la boule et du fromage et tire un chevreau par la longe *térezemt*<sup>623</sup>. La forgeronne détache son pagne, le pose à terre et recevra un pain de sel et des dattes de la part des parents du célibataire (*tamegint*). Les amis du célibataire mangent le chevreau. S'il y a eu accord, le jeune homme fait envoyer en plus un *ameytal* de dattes et un pain de sel. Les beaux-parents n'attendent plus que la dot pour que le mariage puisse se produire.

L'allée, c'est-à-dire l'entrée dans le Ténéré (*aggezi*), est considérée comme une montée tandis que le retour est une descente (*aghruru*). Le Ténéré est considéré comme un lit (*tédebut*), donc surélevé par rapport aux plaines et... aux montagnes de l'Aïr. De même que pour les géographes arabes, les ergs sont considérés comme des montagnes (A. Miquel, 1967). Fashi ou Bilma sont par contre des cuvettes (*aghlal*), grandes vallées très évasées, comme « ennoyées » par les sables.

Il en est de même pour l'Aïran : l'allée, la route vers le sud (*ézebbi*) s'apparente à une montée, tandis que le retour est une redescente vers le nord appelée *temerest*. A l'aller, on monte, au retour on descend. On monte vers l'est et le sud, on descend vers l'ouest et le nord. *Enneg* et *ataram* sont les termes pour désigner l'est et l'ouest, mais aussi les termes pour l'amont et l'aval chez les Touaregs.

---

<sup>621</sup> Ce terme est aussi le gain obtenu par l'intermédiaire entre l'éleveur et l'acheteur sur le marché au bétail.

<sup>622</sup> On dit qu'un mariage noue ou attache les deux époux (la tente symbolisant le mariage est elle aussi nouée et attachée).

<sup>623</sup> La longe du chameau symbolise la maîtrise du jeune homme : si elle n'y est pas, la belle-mère interdira le mariage.

L'orientation est un souci constat et vital pour les hommes, surtout lors de la traversée du Ténéré. Les hommes redoutent surtout « d'avoir des oiseaux dans la tête » ou d'avoir la tête « attachée » (*téwaghne n éghaf*) : à la suite d'un réveil brutal ou d'une nuit passé seul dans le Ténéré, certains, paniqués, désorientés et apeurés deviennent comme fous, se perdent et meurent de soif, à l'image de nombreux oiseaux. En bordure du Ténéré, il est ainsi fréquent que la caravane croise des oiseaux perdus, exténués et affolés qui se posent sur les chameaux, tandis que le faucon plane et piquent pour attraper l'oiseau sur le dos même de l'animal en marche. Chaque étape de la caravane porte un nom lié à un point de repère en vue. Mais certaines étapes sont sans repères : rien qu'un horizon vide. Le Ténéré n'est en effet pas seulement un désert, c'est une étendue unie et sans relief (mais pas plane) et surtout vide (sans végétations, sans hommes, sans point de repères), où seul les guides peuvent se diriger par leurs connaissances géographiques et astronomiques. On ne peut y vivre, mais seulement le traverser en caravanes. La solitude et ses génies (*Kel Essuf*) y règnent en maître. Seul *ener* (même racine consonantique, gazelle dama), l'addax et l'oryx s'y aventurent. Madugu, terme kanuri, a remplacé le terme temajeq *émenir*, le connaisseur des pistes et le guide des caravanes. *Amanar*, le guide, est la constellation d'Orion grâce à laquelle le madugu s'oriente.

Le madugu s'oriente en effet la nuit par les étoiles mais aussi le jour, grâce à différents petits indices qui sont tous relatifs et mouvants comme la direction du vent, la forme des cordons dunaires et des vaguelettes de sable, la courbe du soleil et de l'ombre par rapport à l'ombre du chameau : l'ombre à midi doit être vertical pour être face à l'est. A partir de 14h, elle tourne vers l'est du chameau. La nuit, les constellations offrent des repères plus assurés. Au coucher du soleil, les caravaniers observent le lever à l'horizon d'une série d'étoiles ou de constellations qui montrent la direction de l'est. La première à apparaître est *tafella* (« celle du dessus », quatre étoiles qui forment le carré de Pégase). Un peu plus tard dans la nuit apparaît *timighit* (deux étoiles de la constellation du bélier) qui donne à son tour la direction de l'est. C'est ensuite au tour de *satchi* (« les sept petites », appelées également les filles de la nuit « *ashet n ehad* », les pléiades) puis *kokayad* (Aldébaran, l'insomniaque guettant, sans succès, les filles de la nuit) et enfin *amanar* (« le guide », Orion, où l'on reconnaît sa tête, son turban, son sabre, ses bras et ses pieds). Lorsqu'apparaît *ibikas* (constellation du chien), dernier repère céleste, on peut s'arrêter pour dormir puisqu'il est

environ minuit. Au retour, les caravaniers prennent pour repère Vénus (*ezzeg n wulli*, « la traite des chèvres ») qui donnent la direction de l'ouest<sup>624</sup>.

Il va sans dire que d'importants changements affectent les caravanes, notamment la baisse de prestige et de rentabilité. La concurrence du commerce international et des camions mais aussi de la distribution de mil de la part d'ONG au Kawar (Action contre la faim, Première urgence) offrent des perspectives difficiles au trafic caravanier. De nouvelles sources de revenus semblent néanmoins émerger avec le tourisme et certains projets commencent à soutenir financièrement les caravaniers. Activité de moins en moins rentable et valorisante pour les acteurs locaux, il est à craindre qu'elle ne survive que comme folklore pour les occidentaux.

---

<sup>624</sup> A la différence du jour où ils se placent en fonction de l'est, la nuit, les Touaregs prennent pour axe d'orientation la direction nord-sud (D). Pour les Kel Ewey, le nord est indiqué par la chamelle (*telemt*, la grande ourse) et son chamelon (*awera*, la petite ourse) dont l'étoile polaire est le piquet auquel il est attaché (*lenkish*). Au sud, l'arbre *tigaren* (la croix du sud) près des deux gazelles, *ineren* ( $\alpha$  et  $\beta$  du centaure). La voûte céleste est peuplée d'autres formes imagées : *atri tan timesra* (Véga), est « l'étoile de la femme seule –veuve ou divorcée–», car « dès qu'elle voit apparaître Véga, qui est la première étoile visible, elle espère toujours une visite ». La constellation du scorpion est appelée *telezdaq*, le palmier dattier. La géante rouge Antares serait un voleur de dattes, *ameghid* de la race rouge qui aurait été surpris et qui serait figé pour l'éternité.





Egharghar  
en saison  
« froide »  
(*tecrest*)

Egharghar en saison des pluies (*ghafayt*)



Gorset en saison sèche (*gharat*)

Photographies 11 : pâturages à différentes saisons

### *3- Morphologie sociale du nomadisme*

La vie pastorale des Touaregs, à l'image de celle de la plupart des pasteurs ou des chasseurs-collecteurs nomades, est marquée par une double morphologie saisonnière, selon l'expression de Mauss utilisée dans son étude célèbre sur les sociétés Inuits (Mauss, 1950). Pour les Touaregs, la dualité s'opère entre la courte saison des pluies d'une part et le reste de l'année d'autre part (longue saison sèche). Elle est d'ordre climatique avant tout, puisque ce sont les pluies qui déterminent l'état du pâturage et la présence de points d'eau. D'un point de vue écologique, la brève saison des pluies, aux points d'eau multiples et diversifiés et aux pâturages verts et nourrissants, contrastent avec la longue saison sèche, marquée par la raréfaction progressive des ressources en eau et en pâturages. Cette dualité écologique recouvre ainsi deux types d'espaces pastoraux et d'utilisation des points d'eau, mais aussi d'habitats et de mouvements des campements (de concentration ou de dispersion). De telle sorte que cette double morphologie écologique, à fondement pastoral, réalise aussi une double morphologie sociale. Chez les Kel Ewey cette double morphologie s'opère aussi en lien avec l'activité caravanière, ce qui la rend assez singulière dans le mode touareg.

De façon générale chez les Touaregs nomades, les campements sont dispersés pendant la longue saison sèche ; la mobilité des hommes et des troupeaux se réduit à mesure que les pâturages se font rares et que les points d'eau s'assèchent. Les campements se disséminent tout au long des vallées arborées. Certains puits, les puisards, les marigots et les retenues d'eau naturelle dans les rochers (*agelmam*), exploités pendant l'hivernage, se dessèchent rapidement après la saison des pluies. Les pasteurs sont alors dans l'obligation de se rapprocher des puits. Quand arrive la saison chaude et sèche (*awellan*), les campements se stabilisent près des puits<sup>625</sup> dits d'attache, dans les vallées d'oueds où subsistent la végétation arborée et l'*alemoz* sec. Les campements se fixent en attendant les premières pluies (*tyezwagh*). Chaque campement a tendance à retourner sur sa portion de vallée, laquelle est reconnue comme utilisée habituellement et prioritairement par lui. Le puits de saison sèche est primordial et il a été soit construit par eux, soit il est reconnu comme leur appartenant selon des droits d'usage établis tacitement. A l'arrivée des premières pluies, la recherche des pâturages fait que les campements se déplacent beaucoup. Les pluies sont localisées de façon très variable dans l'espace, ce qui induit une forte mobilité. La saison des pluies est une période plus facile pour les hommes. Elle les libère des travaux de puisage et d'abreuvement

notamment. Plus besoin non plus de tirer l'eau des pluies à une grande profondeur. L'eau est présente partout sous forme de marigot. Les pâturages sont verts et nourrissants. Les chèvres demandent moins de travail : on ne gaule plus les arbres avec une perche (*askom*). Une fois que l'hivernage est installé, une transformation de la vie des campements s'opère. Se forment alors des regroupements de campements (*emazdagh* ou *tymizzaw* en takeloweyt). Cette période d'abondance (en eau, pâturages et en vivres apportés par les caravanes) marque une vie collective intense. C'est le moment des fêtes et des mariages. Cette période de retrouvailles et de réjouissances tranche avec l'atomisation de la saison sèche et le repli sur les puits. Les campements sont au complet et peuvent se rapprocher pour exploiter ensemble les pâturages abondants et proches.

La dualité du mode de vie nomade des Touaregs est donc liée à un rapport spécifique avec le point d'eau et les pâturages. L'espace pastoral exploité quotidiennement est proche du campement : ce sont la zone d'épandage du kori principal et les vallées affluentes associant les pâturages de formations ligneuses et herbacées. Les déplacements aux puits, quotidiens en saison sèche chaude, s'espacent tous les deux à trois jours en saison « froide » ou pendant *gharat* ; tandis que pendant l'hivernage les chameaux n'ont même pas à être abreuvés (l'humidité contenue dans les pâturages leur suffisent). Ces pâturages de proximité, liés à un kori, font l'objet d'une appropriation collective à partir des points d'eau (puits et puisards). Contrairement aux puits appropriés par ceux qui l'ont creusé, les puits pastoraux cimentés créés par l'Etat ou les ONG ne font l'objet d'aucune restriction d'usages. Simplement, le premier sur les lieux se sert, même si on assiste à une tendance à la privatisation des points d'eau devenus payants et à des problèmes de surpâturage lié à l'arrivée d'autres groupes de pasteurs. Mais, de fait, chaque famille a ses zones de pâturages habituels et un droit d'accès prioritaire se met en place tacitement. Chaque groupe familial a donc son aire de nomadisation, qui peut se superposer à d'autres dans certains cas. Les Kel Ewey appellent ces terrains de parcours *éshishiwel*, comportant un ou plusieurs points d'eau et ses pâturages associés. A un *éshishiwel* comprend donc un *Tyimoghser*, un lieu de résidence fixe ou temporaire, soit dans le kori, soit sur les rives. Ce terme, désigne aussi un ensemble de campements (*aghiwan*) proches, comme par exemple ceux d'un kori ou d'une portion de kori partageant le même point d'eau et les mêmes pâturages. Cette dualité de la vie nomade recouvre ainsi deux espaces pastoraux. Les espaces boisés des koris sont les lieux de résidence des saisons « froides » et sèches, appelés *ezizel* chez les Kel Ferwan (D. Casajus,

---

<sup>625</sup> Puisqu'il faut abreuver tous les jours le bétail en saison sèche chaude.

1987)<sup>626</sup>. Les Kel Ewey opposent ces vallées aux plateaux ou interfluves qu'ils nommeront plutôt *afala* (en haut) ou *tegadameyt* (rive, par ext. interfluve). L'espace restreint des koris (*agoras*) s'ouvre ainsi avec les pluies qui font reverdir les interfluves, de plaines et de plateaux. Si les Kel Ferwan étudiés par D. Casajus (1987) se déplacent cinq ou six fois en moyenne dans l'année, le nomadisme des Kel Ewey peut se réduire à sa plus simple expression, à savoir deux déplacements dans l'année. Ce nomadisme à minima représente une épure du principe de la double morphologie pastorale : le campement de saison sèche et froide (*gharat* et *tecrest*), dans le lit même du kori (à l'abri du froid et du vent), est démonté pour être installé à quelques centaines voire à quelques dizaines de mètres de là, sur la rive (*tegadameyt*) où se trouve le campement principal à l'abri des crues.

Cette double morphologie est présente chez tous les groupes Touaregs, et elle très marquée chez ceux de l'Azawagh, les Iullemeden Kel Dinnig, qui chaque année, dès les premières pluies parcourent quelques centaines de kilomètres lors de la « cure salée » pour retrouver des prairies annuelles salées par des terres natronées et aux sources minéralisées (E. Bernus, 1970). De nombreux Kel Ayer participent aussi à cette cure salée, ceux que les Touaregs appellent Indézan, Imghad ainsi qu'une partie des Kel Gress ou d'autres Touaregs du Damergu. La saison des pluies s'oppose ainsi de façon très nette à la longue saison sèche (figure 24).

Saison	Saison des pluies : <i>yél</i>	Saison sèche et « froide » : <i>gharat et tecrest</i>	Saison sèche et chaude : <i>awelan</i>
<b>Pâturages exploités</b>	Plaines et plateaux	Koris et petits koris	Grands koris
<b>Point d'eau</b>	Nombreux et divers	Puits (et points d'eau subsidiaires)	Puits unique
<b>Mouvement du campement</b>	Mobilité et concentration maximales	Mobilité et dispersion	Fixité et dispersion maximales
<b>Habitat</b>	Habitat léger	Campement régulier	Campement régulier

Figure 23 : Tableau de la morphologie pastorale saisonnière des Touaregs de l'Aïr, de l'Azawagh et du Damergu

<sup>626</sup> *Ezîzel* est le terme qui désigne le lit mineur des oueds, avec un sol doux et sablonneux, et s'oppose au terme *tegdamäyt* qui renvoie aux zones non inondables dont le sol est dur, où les campements se regroupent de juin à octobre pendant la saison des pluies (ils sont aussi occupés par les jardins). D'après P. Donaint (1975), les Touaregs distinguent le sable mou, *telemmedet*, du sol dur, *terarabet* (P. Donaint : 1975).

Mais, chez les Kel Ewey, on observe diverses transformations en ce qui concerne cette double morphologie saisonnière (figure 25). Le nomadisme pastoral Kel Ewey s’inscrit notamment en rapport avec le cycle caravanier.

<b>Saison</b>	<b>Saison des pluies : <i>ghafayt</i></b>	<b>Saison sèche « froide » : <i>gharat</i> et <i>tegrest</i></b>	<b>Saison sèche chaude : <i>awelan</i></b>
<b>Pâturages exploités</b>	Plaines et plateaux	Petits koris, ravins et piémonts de montagne	Grands koris
<b>Point d’eau</b>	Nombreux et divers	Points d’eau divers persistants	Puits unique
<b>Mouvement du campement</b>	Fixité et concentration maximales	Mobilité et dispersion maximales	Fixité et dispersion
<b>Habitat</b>	Campement régulier ou village	Habitat léger	Habitat léger puis campement régulier, village

Figure 24 : Tableau de la morphologie pastorale saisonnière spécifique aux Kel Ewey

Comme on peut le constater sur ce tableau, la morphologie saisonnière des Touaregs est double<sup>627</sup>. Alors que la saison des pluies s’oppose à la longue saison sèche chez la plupart des Touaregs nigériens, la morphologie pastorale des Kel Ewey oppose la saison « froide » à la saison chaude (la sèche et l’humide). La saison des pluies est la période concentration et de fixité maximales alors qu’elle est celle de la mobilité maximale (dans un habitat léger) pour les autres Touaregs. Si la saison « froide » marque le retour dans les vallées et les campements habituels, pour les Kel Ewey c’est au contraire la période de mobilité et de dispersion maximale des groupes domestiques (caravaniers, bergères du petit bétail, jeunes hommes chameliers) qui dure jusqu’à la saison sèche chaude ou jusqu’au retour des premières pluies (*tyezwagh*), comme pour les caravaniers. Pour être plus précis encore, la morphologie pastorale des Kel Ewey peut être triple, notamment lors des mauvaises années ou lorsque les premières pluies sont tardives. Alors, le début de la saison des pluies (*tyezwagh*) est parfois une courte période de mobilité des campements à la recherche des pousses de plantes

annuelles suite aux premières pluies souvent très localisées. Une fois que l'hivernage est bien installé, les pasteurs retournent dans leur campement principal ou leur village. Chez les Kel Ewey il n'y a pas beaucoup de différences entre la saison des pluies et la saison sèche chaude du point de vue territorial. Seule la conduite du petit bétail est modifiée : les déplacements se limitant aux grands koris (pour gauler les feuilles et les gousses qui persistent pendant *awellan*) alors que l'espace pastoral s'ouvre pendant *ghafayt* (plantes annuelles). Pour les chameliers et les caravaniers la saison sèche chaude est un prolongement de la saison « froide ».

La dualité entre la saison des pluies/saison sèche est donc complexifiée par deux phénomènes chez les Kel Ewey. D'une part ceux-ci ne participent pas à la cure salée dans la région des Tegidda. Les caravanes compensent cela en apportant le sel indispensable à la vigueur du bétail depuis Bilma. Seul un faible nombre d'unités domestiques Kel Ewey cherchent à exploiter les pâturages sahariens (Est de l'Aïr) ou du Damergou (comme les Igadmawan). Enfin, tandis que les autres Touaregs organisent une caravane rapide en pays Hawsa pour ramener du mil (de courte durée et avec un faible nombre de chameaux), les Kel Ewey pour leur part partent une grande partie de l'année (saison sèche) et avec tous leurs chameaux (saufs les chamelons et quelques chammelles laitières). La morphologie pastorale de la saison des pluies est surtout marquée par le retour des caravaniers du pays Hawsa. Pour cette occasion les pasteurs se regroupent dans leurs campements réguliers et fixes ou dans les villages (Timia ou ceux du Bagzan par exemple). Après le départ des caravaniers de l'Aïr, les femmes s'occupant du petit bétail et les jeunes bergers, se consacrant aux chamelons, partent pendant la saison froide en petits groupes mobiles. Le retour au village ou au campement principal près du puits se fait à partir de la saison sèche chaude. La morphologie pastorale s'adapte ainsi à l'activité caravanière.

Le pastoralisme Kel Ewey est d'autre part lié à la présence de montagnes et donc à l'exploitation de la dimension verticale de l'espace pastoral<sup>627</sup>. Ceux qui ne sont pas partis au pays Hawsa, profitent des pâturages qui subsistent plus longtemps au pied ou dans les ravins des montagnes de l'Aïr. La mobilité pastorale est ainsi beaucoup plus intense en saison « froide », marquant la plus grande dispersion des campements. Les points d'eau temporaires persistent souvent tard dans la saison dans les creux des ravins rocheux de l'Aïr. La saison

---

<sup>627</sup> La seule différence entre la saison sèche « froide » et la saison sèche « chaude » est la diminution progressive de la mobilité pastorale par la nécessité de se rapprocher des puits de saison sèche. Il s'agit plutôt d'un processus qui s'amplifie plutôt que d'une réelle opposition entre les deux saisons.

<sup>628</sup> Par opposition à la nomadisation impliquée par la cure salée ou la caravane qui exploite la dimension horizontale ou autrement dit latitudinale des variations des ressources pastorales dans l'année.

sèche marque le retour de ces mouvements de transhumance montagnarde autour des puits des grandes vallées arborées (*agoras*). Au contraire de la restriction des campements dans les grandes vallées en saison sèche et chaude, les pluies amènent les pasteurs à exploiter préférentiellement les interfluves constitués de plaines, de collines, de plateaux et/ou de montagnes afin de profiter de la pousse des plantes annuelles.

En fait, il apparaît que le modèle binaire classique des Touaregs tend à se rapprocher du modèle plus fixe et surtout socialement fractionné des Kel Ewey. La cure salée et les grandes nomadisations ont tendance à se transformer en transhumances qui sont du ressort d'une partie du groupe domestique seulement (qui est ainsi segmenté). Le campement principal auprès du puits d'attache de saison sèche chaude, tendant à rester en place et à se transformer en « villages ». Cela est en partie lié à la diversification des activités productives (agriculture notamment) mais surtout, comme nous le verrons à un mouvement plus global de création de village comme moyen de maîtrise de l'espace. Quoiqu'il en soit, la nomadisation s'apparente de plus en plus à des formes de transhumance même si elle reste beaucoup plus souple car liés à la présence variable de pâturages. Il n'y pas de chemins pastoraux ou de droits d'estive.

L'habitat nomade Kel Ewey présente en outre des particularités significatives. Les pasteurs Kel Ewey, comme tous les Kel Ayer, possèdent un habitat léger et amovible dont l'élément le plus caractéristique (et symboliquement le plus important), est sans aucun doute la tente en nattes. Celle-ci (*éhan*<sup>629</sup>), s'oppose à la tente en peaux (*éhaket*) présente chez tous les autres Touaregs (Gagnol, 2003). Alors que les campements de saison des pluies des autres Touaregs sont particulièrement légers, amovibles et mobiles, ceux des Kel Ewey qui n'habitent pas dans les villages, au contraire, sont fixes et qu'en partie démontables. Les Kel Ewey ont en effet l'habitude de laisser en place leurs campements d'hivernage même s'ils ne l'habitent pas la majeure partie de l'année. Aux dires de mes interlocuteurs, ce phénomène n'est pas une évolution récente. Il s'agit d'un mode de résidence propre aux Kel Ewey. On observe ainsi, à quelque distance des koris<sup>630</sup>, des sortes de « carcasses » de tentes et de « hangars » (*tijira*). Les nattes et les ligaments ont été retirées, seuls les piliers (*tégattaw*) et la charpente (*tshikararen*), en bois, ont été laissés en place. Certains sont accrochés dans les

---

<sup>629</sup> Les tentes en nattes ne sont pas toutes identiques : celle des Kel Ewey est légèrement différente des *éwarwar* des Indézan, Imghad, Ayytawari et Kel Gress. Dans le Bagzan, les tentes sont généralement plus hautes et décorées avec plus de soins.

<sup>630</sup> Il s'agit de séjourner loin des kori à cause des risques de crue. Les Touaregs disent que l'habitat d'hivernage est « *amagal n éshil* » (une protection contre les flots).

arbres, pour les protéger des termites. Les tentes sont dénattées pour ne pas que les chèvres les mangent. Ces campements sont désertés pendant une grande partie de l'année (saison sèche) jusqu'à l'imminence du retour des premières pluies et des premières crues des koris. Ils sont ainsi appelés *tymijjar* (ce terme désigne aussi les ruines des anciens villages). Pendant la longue saison sèche, les Kel Ewey habitent ainsi de palissades contre le vent (*ifi*) et d'abris sommaires faits d'écorces d'arbres et de paille (*tijira tan téfrenké*<sup>631</sup>). Des petits hangars nommés *daba* servent à stocker un peu de nourriture (le reste étant caché) et quelques effets personnels en hauteur. Ces campements légers sont disposés dans le lit même du kori, à l'abri du vent froid (ou chaud et sec) et à l'ombre des grands acacias.

Certains pasteurs Kel Ewey ne se déplacent dans un cycle annuel sur quelques centaines de mètres seulement, avec tout le matériel qui est nécessaire à la construction d'un deuxième abri plus sommaire pour la longue saison sèche. Ce genre de vie, qui pourrait être qualifiée de semi-nomades, n'est pas l'amorce d'un passage du nomadisme à la sédentarité. Contrairement aux villages, les habitations ne sont pas clôturées. Ces campements fixes, avec deux enclos pour les animaux, sont ainsi la plupart du temps abandonnés lorsque les hommes sont en caravanes.

Les Kel Ewey distinguent deux types de déplacements pastoraux pour le petit bétail<sup>632</sup>, *aggal* et *aggalan*. Les deux sont pratiqués par les pasteurs de brousse et les bergères des centres de culture, même si *aggalan* tend à disparaître dans certains gros villages comme Tabelot. *Aggal* est le déplacement pastoral quotidien. Il consiste à guider, suivre et surveiller le petit bétail au pâturage. C'est un travail dévolu aux enfants et aux femmes, qui ramène aussi le bois et l'eau. Ils sont souvent munis d'une perche (*askom*) qui permet de gauler les gousses ou de faire tomber les feuilles en secouant les arbres. Ce parcours pastoral peut se limiter à une matinée (*targhemt*) ou à un après-midi (*édwa*) ou s'étendre sur toute une journée sans un retour pour le repas de midi (*aggal* proprement dit). *Aggalan*, pluriel d'*aggal*, désigne un déplacement sur plusieurs jours, sans retour au campement principal qui est alors abandonné partiellement ou totalement. Nous avons vu qu'il s'agit d'une particularité Kel Ewey (mais qui n'a pas été relevé comme tel par les géographes et les ethnologues). Il est réservé aux femmes qui s'associent et réunissent leur troupeau (*tymizzaw*) et partent ainsi

---

<sup>631</sup> La *tijira n téfrenké* (écorce sèche et dure) s'oppose à la *tijira n téshé* (écorce verte pouvant être également utilisée comme cordes). Ces « hangars » sont utilisés en saison sèche dans les koris, sous les grands arbres.

<sup>632</sup> Les ânes, animaux méprisés, sont entravés et laissés en liberté. Ils sont utilisés pour le transport des hommes (surtout des femmes) et de leurs bagages, de la production agricole parfois (vers Tadara pour les Kel Bagzan) et même à l'occasion de caravanes. Ils servent notamment à porter les outres remplies d'eau puisée au puits.



parfois pendant plusieurs mois (en saison « froide ») en parcourant d'assez longues distances (plusieurs dizaines de kilomètres). Prenons l'exemple de *Germawan* à côté d'Amerig (voir carte 4). A première vue on pourrait penser à un village parmi d'autres du mont Bagzan. Or il est déserté une partie de l'année. Il est habité de novembre à mai par des bergères de Tassessat, dont le village se trouve pourtant à moins de vingt minutes à pied. A la saison « froide », la plupart des femmes des villages du mont Bagzan partent pour quelques mois pour parcourir les vallées périphériques. De trous d'eau dans les rochers (*aguelmam*) en puisard (*éres*), elles passent seules la saison « froide » et une partie de la saison sèche (de novembre à mai/juin) loin des villages. La plupart des hommes sont en caravane. Ils ne restent que quelques vieilles personnes qui gardent les enfants à Egharghar ou les jardiniers. Les femmes de ces derniers s'associent souvent à ces déplacements. Pendant la courte saison des pluies, l'ensemble de la communauté est réuni, chacun retournant dans l'habitat permanent (tentes en nattes, maisons en banco, etc.). Il existe donc un habitat fixé, en dur, qui constituent des villages mais qui ne sont pas occupés de façon permanente. Il est parfois impossible de distinguer morphologiquement un « campement » d'un « village », comme dans le cas de Germawen. Les « campements » peuvent eux aussi comprendre des chambres en banco ou en pierres (Egharghar à Bagzan, Tshigeyen, etc.). Un hameau peut n'être constitué que d'une ou de quelques concessions très espacées comme à Enfug. La différence tient dans ce qu'ils sont habités ou non de façon permanente, par au moins un des deux conjoints. Ce n'est pas la forme et l'aspect matériel du lieu qui les distinguent mais leurs modalités d'inscription dans l'espace environnant et leurs usages sociaux.

A l'inverse du petit bétail, l'élevage camelin est généralement du ressort des hommes (de même que la traite des chameaux). Les chameaux sont élevés en vue de leur croît, de leur production laitière et de leur utilisation comme animal de selle ou de bât pour les caravanes (et plus récemment comme animal tracteur dans les jardins). Animal prestigieux, identifié aux classes nobles et guerrières, son élevage était autrefois monopolisé par les *imajeghan*. L'élevage des chameaux requiert moins d'attention que le petit bétail. On les laisse pâturer sans surveillance pendant plusieurs jours voire plusieurs semaines, surtout quand les points d'eau de surface sont nombreux. On raconte que des chameaux ont pu partir plusieurs mois et retourner tout seul vers le puits d'attache de leur propriétaire (certains caravaniers disent même avoir retrouvés leur chameau au Kawar). En saison chaude, les pasteurs les font abreuver tous les trois ou quatre jours. L'exemple de la gestion collective de quatre jeunes éleveurs Igermadan (frères ou cousins), nous permet d'appréhender l'aire de nomadisation annuelle des jeunes chameaux (*awara*) qui ne participent pas encore aux caravanes. Les

quatre éleveurs passent la saison humide et une partie de *gharat* dans le Bagzan. Puis, quand les pâturages se font plus maigres, généralement en octobre ou en novembre, ils descendent du Bagzan pour camper au pied ou parfois plus loin. Ils leur arrivent souvent d'aller sur un autre haut massif plus au sud, le Tarawajji. Si les pâturages s'épuisent, au bout d'environ trois mois, ils nomadiseront dans les environs à la recherche de bons pâturages, avant de rentrer dès les premières pluies dans les monts Bagzan. Quand les pluies le permettent, ils restent sur le mont ou sur son pourtour. Les camps de jeunes chameliers sont appelés *édaw*. Chez les Kel Ewey, il existe ainsi des regroupements familiaux (à un niveau de parenté élargie, *aytma*) chez les femmes et les jeunes hommes pour s'occuper respectivement du petit bétail et des chameaux (chamelons et quelques laitières) eux aussi rassemblés. Les Kel Ewey ont un terme spécifique pour désigner ces types de regroupements pastoraux de saison « froide », *tymizzaw*. Cette dissociation des unités nucléaires du fait de l'activité caravanière conduit ainsi à des recompositions familiales qui se matérialisent dans l'habitat : *édaw*<sup>633</sup> des chameliers, *éjik* des caravaniers et des bergères, sont les camps de nomadisation qui s'opposent aux campements fixes désertés, composés le plus souvent de tentes (*éhan* mais aussi de *téberkan*, *téghajem*, etc.). Le foyer conjugal (*aghiwan*) devient ainsi pendant la majeure partie de l'année une *timijjar*, un lieu inhabité et fréquenté par les génies, au même titre que les ruines.

C'est probablement dans ce renversement possible du lieu, passant du statut de foyer à celui de lieu déserté voire évité et « hanté » (et inversement), plus que par la mobilité, que se situent les fondements du nomadisme. Cette réversibilité marque bien la mobilité des lieux et le caractère mouvant de la spatialité Kel Ewey. N'empêtons pas sur les chapitres à venir. Ajoutons seulement un élément confortant cette conception particulière du mode résidentiel. Les Touaregs considèrent que l'installation dans un lieu (*édeg*) n'est effective qu'au bout de sept jours seulement (de même que la nomination de l'enfant et la durée d'un mariage n'ont lieu qu'au bout de sept jours). Résider (*eghser*), habiter un lieu, n'équivaut pas à planter le camp. Ce qui est important dans la possibilité de se déterritorialiser, ce n'est pas la fixité ou la mobilité, mais le temps en-deçà et au-delà duquel le lieu est habitable. Déménager à la suite d'un séjour de plus de sept jours, requiert des précautions que n'exige pas le séjour éphémère d'un *éjik* ou d'un *édaw*. Tout déménagement (*tégélit*) d'un lieu habité (*témeghsurt*) doit s'entreprendre un jour faste. La veille une aumône (*takoté*) est faite aux enfants. Le nouveau lieu de campement est généralement choisi avant le départ. Un animal est parfois sacrifié sur le nouvel emplacement. Il est toujours effectué des aumônes (dépôt de dattes, fromage ou mil)

---

<sup>633</sup> *Edaw* et probablement *tymizzaw*, est à rapprocher de *shidew*, qui signifie rassemblement, association,

dans les trous de piquets des habitations. De l'encens est mis à brûler (l'odeur dit-on faisant fuir les génies). Les visites impromptues dans un campement le jour même de son installation sont considérées comme néfastes. Tout se passe comme si l'*essuf* disparaissait au bout de ces sept jours.

Ce que les explorateurs ont pris pour des signes de sédentarité, notamment von Bary pour le village d'Ajiru ou Barth quand il affirme que « *la marque caractéristique des Kel Oui (...) est qu'ils vivent dans des villages consistant en huttes fixes et inamovibles* » (1861, I : 278), ne sont en fait que des résidences d'hivernage. Aujourd'hui encore, les chambres en pierres (*téghajemen n ikadewan*) sont utilisées surtout pendant l'hivernage pour se protéger de la pluie et des crues (comme à Bagzan) ou pour servir de magasin. C'était le cas pour Belkho qui habitait une tente au passage de von Bary. Aujourd'hui encore, dans les villages, les maisons en banco ont fonction de chambre à coucher en saison des pluies (mais aussi au cœur de l'hiver) et ne sont pas occupées le reste de l'année. Les chambres servant surtout de magasins comme Mortimore (1972) l'a remarqué à Timia. Auparavant seuls les marabouts étaient fixés à l'année. Il n'y a donc pas vraiment eu de modification importante du mode de résidence Kel Ewey depuis le temps de Barth.

Nos enquêtes ont révélé un autre fait important et inédit. Les Kel Ewey disent qu'autrefois ils n'habitaient pas dans des cases et des paillotes, ni même dans des tentes en nattes, mais utilisaient eux aussi des tentes en peaux, appelées *ekkom*. Ces tentes, constituées d'un vélum en peau de bœuf (*asarkaw*) étaient semblables aux actuels *éhaket*<sup>634</sup> des autres Touaregs. Cette information nous paraît capitale. Cela confirme que les Kel Ewey ont adopté la tente en nattes en Aïr<sup>635</sup>. Les tentes en peaux ont été remplacées en raison probablement de la disparition progressive des troupeaux de bœufs et parce qu'aussi et surtout elles étaient déjà en usage chez d'autres Touaregs déjà présents comme les Igdalen ou les Illisawan<sup>636</sup>. Les tentes à arceaux sont en effet considérées comme archaïques et spécifiquement africaines (Nicolaisen, 1959) et notamment berbères (les auteurs grecs et latins les mentionnent). Cela confirme aussi que les Kel Ewey étaient avant tout des éleveurs de vaches. Leur nom et leurs traditions que nous allons aborder le confirment.

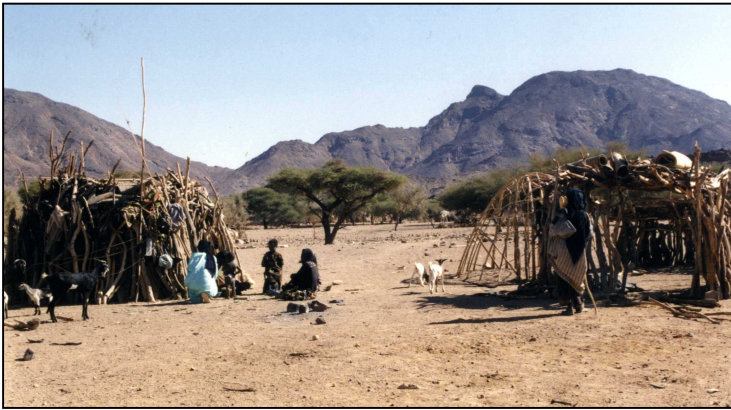
---

regroupement.

<sup>634</sup> On retrouve probablement la même racine consonantique puisque généralement le « h » tombe en tayart.

<sup>635</sup> Cela répond aux interrogations de D. Casajus (1987 : 342).

<sup>636</sup> En outre, Léon l'Africain mentionne au XVI<sup>e</sup> siècle des caravanes de bœufs porteurs dans l'Aïr mais aussi des tentes en nattes.



Campement de saison des pluies en voie de réinstallation (Gidé, 2005)

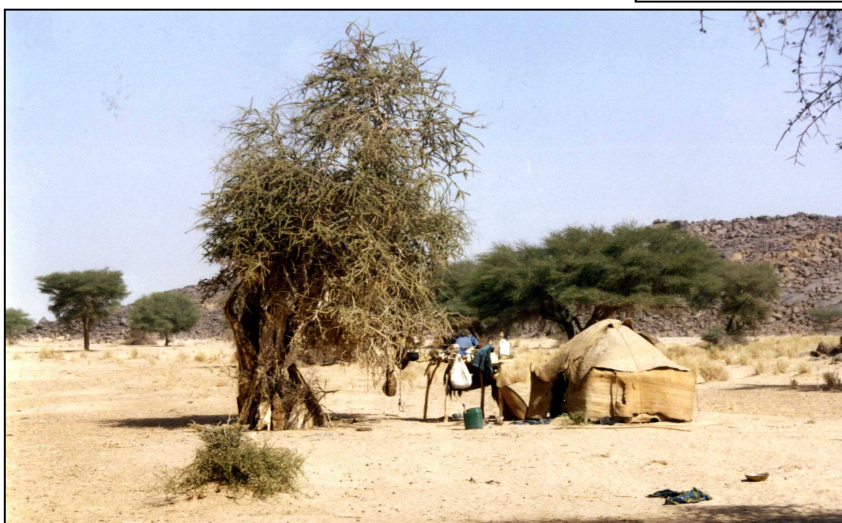
Campement de saison sèche de bergères de Timia faisant *aggalan* dans un kori sous Bagzan (2005)

Campement de saison des pluies abandonné (Gidé 2005)



Campement de saison sèche à Tagora (2004)

Campement de bergères Isheriffan en saison « froide » (Tarakat, 2004)



Photographies 12 : morphologie sociale du nomadisme

De plus, comme nous le verrons, la présence de palmiers doums, dont les folioles sont utilisées dans la confection des nattes, est considérée comme relativement récente dans l’Aïr. Ils seraient exogènes à l’Aïr et datent de l’instauration d’un nouveau pouvoir dans l’Aïr (celui du « sultan » d’Agadez) et d’une nouvelle territorialité, lesquels sont indissociables. La pensée Kel Ewey associe conjointement un nouvel habitat, l’Aïr, une nouvelle habitation, la tentes en nattes, et une nouvelle organisation politique. Territorialité et pouvoir vont de pair.

L’origine de la domestication des vaches :

Un récit mythique, que nous tenons de vieux caravaniers Kel Azanyeres d’Azzel, raconte la ruse par laquelle les hommes ont réussi à domestiquer les vaches en les faisant sortir de l’élément aquatique. Il n’existe pas de récits d’origine équivalents pour les autres animaux, mis à part, comme nous le verrons, les juments de Bagzan. Originellement, les vaches vivaient dans l’eau, d’une mer ou d’un fleuve (*égarew*). Les Touaregs vivaient sur le rivage (ou la rive). Chaque nuit, leurs foyers ont attiré un peu plus l’attention des vaches. Les hommes s’en sont rendus compte et ont alors allumé de grands feux. Les vaches ont commencé ainsi à sortir de l’eau la nuit et ont pris l’habitude de venir s’accroupir auprès du feu. Elles repartaient avec l’aube. Les hommes ont eut l’idée de changer de camp chaque jour, en s’éloignant un peu plus du bord de l’eau. Les vaches parcouraient alors toutes les nuits un peu plus de distance, s’accoutumant un peu plus à la terre ferme. Le stratagème des Touaregs réussit puisque les vaches, trop éloignées de l’eau ont commencé à rester certains jours, pour finir par ne plus repartir du tout. C’est pourquoi, les vaches et le feu sont depuis inséparables. Le feu les calme et les attire toujours la nuit. Cette légende confirme que la domestication est une affaire de stratagème pour les Kel Ewey. Elle est progressive et il s’agit pour ainsi dire d’une servitude volontaire puisque ce sont les vaches qui d’elles-mêmes se sont mises sous la protection des hommes. Ce récit nous apprend aussi que les Kel Ewey sont probablement venus en Aïr avec leurs vaches (et leurs tentes en peaux).

#### 4- Les fondements de la territorialité Kel Ewey

Selon les Touaregs Kel Ewey, Tyuges, l'ancêtre fondatrice de leur *tawshit*, en arrivant dans l'Air, a apporté (*awey*) avec elle les caractères distinctifs des différents pays (*akal*) : au sud la satiété/l'abondance (*teywant*) et les épidémies/maladies (*izeffawan*) ; à l'est la grâce divine<sup>637</sup> (*albaraka*) et la faim/famine (*laḏ*) ; à l'ouest la multitude de bétail/biens/richeesse (*éharé*) et l'absence d'*albaraka*<sup>638</sup> ; au nord la force/vigueur/santé/lucidité/richeesse (*essakhat*) et la rareté des vivres/nourriture (*isudar*).

Première indication, les qualités attribuées par le mythe ne s'appliquent pas à des régions définies et délimitées, mais à des secteurs d'orientation. Il est néanmoins aisé pour les Kel Ewey de reconnaître dans le sud, le pays Hawsa (et ceux des groupes touaregs qui s'y sont infiltrés) ; dans l'est, leur propre pays (*akal n Kel Ewey*) ; dans l'ouest, le pays de ceux que les Kel Ewey appellent Imghad et Indézan ; dans le nord, le pays de ceux que les Kel Ewey désignent comme Ihaggaran (Kel Ahaggar et Kel Ajjer). Ce mythe peut-être interprété comme une construction logique faisant jouer des qualités en défaut ou en manque (-) et en abondance ou en suffisance (+). Aucun secteur n'est absolument en suffisance ou en manque ; un équilibre se crée pour chaque secteur et entre chaque secteur. Les qualités de l'espace sont ainsi différenciées mais leurs relations réciproques sont égalitaires (figure 26).

Sud	+	-
Est	+	-
Ouest	+	-
Nord	+	-

Figure 25 : Tableau des paires contrastives des secteurs d'orientation

On peut regrouper la nature de ces qualités distinctives en deux groupes, ceux d'une part qui relèvent des notions de pureté/vitalité (*albaraka*, vigueur) ou de la souillure (absence d'*albaraka*, épidémie) ; ceux d'autre part qui concernent la richesse (satiété, abondance du troupeau) ou l'indigence (faim, absence de vivres). Ces paires contrastives ne recourent pas

---

<sup>637</sup> Une autre version dit la vérité (*tshidet*).

<sup>638</sup> Une autre version dit mensonge (*béhu*) et haillons (*irakan*).

l'opposition corps/esprit ou nature/culture mais celle entre pureté et la richesse terrestre. La vigueur corporelle et la santé sont ainsi associées à la pureté spirituelle, à la protection divine, plus qu'au confort matériel (figure 27).

	Pureté	Richesse
Sud	-	+
Est	+	-
Ouest	-	+
Nord	+	-

Figure 26 : tableau des qualités distinctives des secteurs d'orientation

La pureté/vitalité est au nord et à l'est (mais aussi la pénurie) tandis que la richesse est au sud et à l'ouest (mais aussi la souillure). D'ailleurs l'ordre des qualités dans le discours place d'abord les notions de pureté/vitalité en premier pour le nord et le sud ; les notions de richesse en premier pour le sud et l'ouest. En situant ces qualités distinctives dans l'espace, selon les secteurs d'orientation, cette divergence significative apparaît mieux (figure 28).

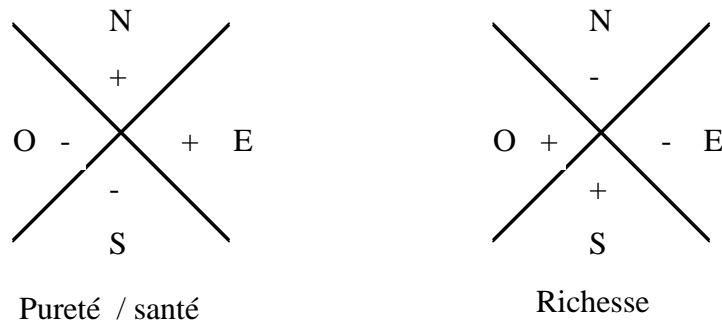


Figure 27 : Schéma des qualités distinctives des secteurs d'orientation

Une analogie de proportion se manifeste entre le nord et l'est par opposition au sud et à l'ouest. La pureté relève des secteurs orientaux et septentrionaux, ce qui semble être justifié par le fait que les Kel Ewey se trouvent à l'est et qu'ils disent venir du nord (de même que les ancêtres fondatrices, le Sultan d'Agadez ou Sidi Mahmud El-Baghdadi sont arrivés du nord). La souillure est à l'ouest et au sud puisque les Imghad<sup>639</sup> et les Hawsas seraient des impies ou des piêtres musulmans. En ce qui concerne la richesse, les Kel Ewey vont la trouver au sud

pour se nourrir et l'apportait autrefois au nord avec les échanges caravaniers transsahariens. Par cette maîtrise des distances et de la mobilité, les Kel Ewey compensent ainsi l'indigence de leurs pays comparativement à celui de l'ouest. Les Kel Ewey étaient ainsi en relation de rivalité avec l'ouest (*Indézan* et *Imghad*), de domination avec le sud (Hawsas) et de coopération avec le nord (les caravaniers Kel Ajjer notamment)<sup>640</sup>.

D'autres récits mythiques évoquent l'origine des groupes touaregs par l'arrivée et l'installation d'une ou plusieurs jeunes filles. Dans certaines versions, Tyuges est arrivée en compagnie de Kuwal, ancêtre des Iteseyen et des Kel Gress et de Bachat, ancêtre des Ibelkorayan (et donc d'une partie des Iwellemmeden). Venant du nord, elles se seraient séparées à Assodey (ou au kori Zilalet). Tyuges allant vers l'est, Kuwal vers l'ouest, Bachat au sud. Il est souvent expliqué la primauté politique par le fait que ce sont des sœurs, Kuwal étant l'aînée (l'aînée aura alors le pouvoir sur les cadettes). Selon les récits historiques exposés aux premiers militaires en charge du poste d'Agadez (Jean et Dario), les Kel Ewey se diviseraient originellement en sept rameaux, qui descendent des 7 filles d'une ancêtre commune appelée Tyuges (ou Tasukaji dans les chroniques d'Agadez) : Kel Tafidet, Kel Azanières, Kel Fares, Imizegzal, Kel Tadek, Kel Awalla, Kel Afis. Ces récits ne sont pas crédibles puisque les quatre dernières tribus ne sont pas de souche Kel Ewey mais Indézan (la tribu Awalla a disparu ou est une invention ou une mauvaise retranscription). Il s'agit sans doute d'utilisations biaisées de l'histoire de la part d'informateurs dont la coopération était relative et non dénuée d'intérêts et de méfiance avec les premiers commandants du poste d'Agadez. De toute façon, les récits d'origine ont pu évoluer et évoluent encore aujourd'hui en fonction de la personne qui l'énonce et du contexte politique du moment. Affirmer une origine, sert avant tout à justifier une hiérarchie sociale que chaque tribu tente de manipuler. On sait par ailleurs que les relations de parenté sont souvent fictives chez les Touaregs. De nombreuses tribus se disent aujourd'hui Kel Ewey alors qu'elles sont issues des souches Iteseyen et Kel Gress qui sont restées dans l'Aïr, comme les Immikitan de Timia. Il faut aussi compter sur les reconstructions arbitraires des colons qui ont réorganisé à leur convenance les tribus, en en supprimant, fractionnant ou en inventant. Toute reconstruction de l'organisation

---

<sup>639</sup> Dans l'autre version l'est est porteur de mensonge et de haillons, caractéristiques des Imghad pour les Kel Ewey. Ils porteraient des haillons de peur de se les faire voler par leur prochain. Ils seraient riches en bétail mais s'habilleraient ainsi comme des voleurs.

<sup>640</sup> Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait jamais eu de relation de collaboration et de domination avec l'ouest (*Imghad* et *Taghda*), de relation égalitaire avec le sud (Sultanat du Damagaram ou de Kano), d'affrontement avec le nord (Kel Ahaggar notamment).



politique précoloniale semble aujourd'hui impossible<sup>641</sup>. Nous nous intéresserons à leur principe logique et non pas aux termes, donc aux tribus qu'ils mentionnent.

Tous les récits d'origine relatent l'arrivée d'une ou plusieurs jeunes femmes non mariées venant du nord. L'accès au pouvoir (*tetebella* ou *taghollat*) est lié à l'ordre de progéniture (branche aînée ou cadette), à la monture différente (chameau/âne ou à pied) et/ou la condition sociale différente (noble/servante donnant branche noble/affranchie) des ancêtres féminines. Par exemple les Igermadan disent que deux sœurs sont venues de l'ouest pour chercher la *tetebella* à Assodey. L'aînée possède une ânesse mais elle l'a laissée pour la monte de sa sœur cadette. Le sultan a décidé que le fils de celle qui possède l'ânesse deviendra *ettebel*. Le fils de la sœur aînée, d'où seraient issus les Igermadan, aurait reçu néanmoins une invocation du sultan pour qu'il devienne puissant (*tawatré*, bénédiction). Il reçut l'albaraka, tandis que l'autre, de la branche des Kel Adodey, la *tetebella*. Cette version est propre à certains Igermadan<sup>642</sup>. Ce récit permet d'expliquer la prépondérance des Kel Adodey tout en préservant l'orgueil du lignage. Un autre informateur m'a par exemple présenté une version similaire justifiant les rapports de pouvoir entre Iteseyen et Kel Ewey.

Les hommes sont absents des mythes d'origine ou alors ce sont des marabouts islamisateurs ou réformateurs, eux aussi venus du nord, et qui aurait pris une femme noble chez la tribu régnante, donnant ainsi une autre branche (par exemple les Igermadan, Imaseghla, Kel Tafidet issus des Kel Adodey).

---

<sup>641</sup> Une méthode pertinente serait de partir de l'analyse des marques de chameaux (*éjwal*). Les feux des Kel Ewey ont ainsi tous comme base trois traits (*karadat*), précisés ensuite pour chaque tribu par d'autres caractères secondaires. Nous n'avons pas pu procéder à une enquête exhaustive.

<sup>642</sup> Les Kel Adodey disent que les Igermadan n'ont pas d'*éder* (de racine, d'origine et donc d'autorité légitime) ni d'*akal*. Il s'agit d'une branche cadette qui a réussi à trouver la force et la richesse mais ne peut prétendre à la *tetebella* ni même à la *taghollat*. Belkho, probablement le personnage historique le plus illustre des Kel Ewey n'a ainsi été qu'un chef de guerre même si son pouvoir a éclipsé celui de l'*ettebel* des Kel Adodey. Pendant les guerres, il devait marcher derrière l'Ag-Adodey (même si aujourd'hui on a oublié le nom de celui-ci). Le premier Agermad serait Ahmed n Ibil puis Elh. Ener, Elh. Ezem, Elh. Hama, Elh. Mohamed, Elh. Makhmud, Elh. Belkho, etc. Nokhkhan, qui est un descendant direct de Belkho est la figure actuelle la plus respectée parmi les Kel Ewey. Il doit son pouvoir à son savoir historique, son sens politique mais aussi parce qu'il a été un des promoteurs et leaders des unions de coopératives maraîchères. Ahmed n Ibel, l'ancêtre des Igermadan, est originaire d'Ibel près d'Ejiwa. Il tua par jalousie sa femme enceinte. Il réussit à récupérer les deux jumelles siamoises dans son ventre, les séparèrent et les élevèrent en se donnant beaucoup de mal. Son beau-frère lui adressa ses condoléances, le craignant et ne voulant pas se battre contre lui ; les parents ne se vengèrent pas. Un proverbe dit en effet : « quiconque n'est pas fort doit laisser passer (*iseggermed*) les offenses ». Les jumelles ont été appelées *tshigermatten* (c'est aussi le nom de leur *akal*, Tagermat, petit kori au dessus de la vallée d'Adodey) parce qu'elles sont comme les noix de doum qui sont parfois accolées par deux (*tshimergetten*). Il est fréquent d'inverser les syllabes des noms comme on l'a vu pour Bagzan/Bazgan. En tant que descendants de jumelles et *téwan* dès leur origine (« rassasiés » par exemple d'encre de marabouts, de *tawatré*, et donc protégés), les Igermadan ont de grands pouvoirs surnaturels et par là sont craints et riches. Par ailleurs, les noix de doum accolées par trois (*emataghlal*) ont le pouvoir d'empêcher de faire tomber la foudre et sont ainsi déposées ou suspendues sur le toit des habitations.

Si ces mythes ne sont pas une légitimation d'une autorité territoriale fondée sur un droit d'autochtonie, puisque toutes les tribus disent venir de l'extérieur de l'Aïr, on peut néanmoins l'interpréter comme une justification de l'organisation territoriale de l'Aïr et de ses environs, du point de vue Kel Ewey. Les Kel Ewey notamment se sont formés en Aïr et ont obtenu une « terre » (*amadal*), devenu leur « pays » (*akal*). L'attribution d'un territoire aux Kel Ewey a été le fait d'une autorité extérieure à l'Aïr et surtout non touarègue. Deux récits historico-légendaires complémentaires ont trait aux conditions d'existence du pouvoir nomade et de son assise territoriale : l'éviction de l'empire du Bornou suivie de la mise en place de l'institution du « sultanat » touareg de l'Aïr.

Si les Kel Ewey disent descendre d'une ancêtre fondatrice venus du nord, la plupart des autres traditions leurs donnent une origine plus lointaine, parfois moyen-orientale (Yémen ou La Mecque notamment) et surtout libyenne, plus précisément d'Awjila. Cette oasis est située sur la principale route caravanière reliant autrefois l'Égypte (et donc le Moyen-Orient) au Maghreb et surtout aux Empires sahéliens (par le Fezzan). L'ancienne route dite de l'or, passant par Awjila et le Caire, reliait l'Égypte et le Moyen-Orient aux royaumes d'Afrique noire (notamment l'empire du Ghana, du Mali puis du Songhaï et de Tombouctou par l'Aïr ou ceux plus à l'est du Kanem-Bornou par le Kawar). On peut penser que leurs ancêtres étaient déjà à cette époque des caravaniers. C'est pourquoi le pays a pris le nom des caravaniers venant du nord (*ayeran*<sup>643</sup>) et qui vont dans le sud pour ramener au nord le mil. Quoiqu'il en soit, ceux qui deviendront plus tard les Kel Ewey auraient migré ensuite au Djado, pour des raisons incertaines mais probablement en lien avec l'empire du Bornou qui s'étendait jusqu'au Fezzan (le Djado est sur la route commerciale transsaharienne menant du Fezzan au lac Tchad). Ils auraient fondé le village de Géwas. Ils se seraient ensuite établis dans l'Aïr, au nord-est, autour du mont Tamgak. On dit qu'autrefois les Kel Ewey auraient été appelé soit Kel Tyuges, soit Kel Tamgak. Ce haut massif, plus grand en superficie mais moins élevé que le Bagzan, est considéré comme le nombril (*tubutut*) des Kel Ewey<sup>644</sup>.

---

<sup>643</sup> *Ayeri* désigne également la caravane en Hawsa. Il s'agit probablement du nom (temajeq dès l'origine ?) par lequel les Hawsas les ont appelés. Les Kel Ayer sont les gens du nord, les *Ayeran* les caravaniers venant du nord. Il est ainsi curieux de constater que la caravane qui revient du sud vers l'Aïr est nommée *Ayeran*. Il existe un autre terme pour désigner le nord, Tamesna. C'est aussi une « région » géographique ou plutôt un serteur d'orientation au nord (et nord-ouest) de l'Aïr (entre Adagh, Ahaggar, Ajjer et Aïr), c'est-à-dire au nord du nord. L'Aïr est appelé Abzin ou Azbin en hawsa : peut-on y voir l'influence du terme temajeq *ezebbi* qui désigne le retour (et la redescente) de la caravane vers le nord ?

<sup>644</sup> Si les Kel Ewey se sont installés dans les vallées qui descendent du mont Tamgak, les sommets étaient parcourus par de curieux habitants, les Imidiraran (littéralement « les nécessiteux »). Quelques individus de cette population fort peu nombreuse ont pu être photographié par Rodd en 1920. Habillés en peaux de bêtes, ils ne portent qu'un bout de voile enroulé autour de la nuque, de la bouche et du menton. Ils faut sans doute les considérer comme le vestige d'une des premières vagues d'arrivée des Berbères dans l'Aïr. Les Imidiraran

Des populations noires (Hawsa Goberawa, Azna et Katsinawa ainsi que des groupes Djermas, *Izabarman*<sup>645</sup>) mais aussi d'autres groupes Touaregs les avaient déjà devancé depuis plusieurs dizaines d'années, voire plusieurs siècles, notamment les Imidiraran, les Inusufa, les Igdalan, les Ibelkorayan, les Illisawan, les Isandalan dont le lignage dominant sont les Iteseyen épaulés par les Kel Gress<sup>646</sup>. Il est difficile d'évaluer la date d'arrivée des Kel Ewey en Aïr. Certains disent que les Kel Ewey ont payé la *tyusé* aux Iteseyan pour pouvoir s'installer. Tous disent surtout que le pays était alors sous domination bornouane (*Bornu*, dominé par les *Izghan*, les Kanouris). Les Touaregs payaient annuellement un lourd tribut (*tyusé n amadal*) au *galadima* (représentant du Sultan du Bornou chargé de l'administration des provinces de l'ouest). Une jeune fille noble et vierge (*tabarat*) était notamment offerte à l'*ettebel* du *Bornu* qui habitait Kukawa. Mais une année, un jeune homme brave (*abarad*) refusa de laisser partir celle qu'il considérait comme sa promise : il a suivi jusque dans le Ténéré la délégation bornouane dépêchée par le Sultan de Kukawa. Il réussit à enlever la fille et à la ramener en Aïr. Les exigences bornouane furent pour la première fois repoussées. Le Galadima, alerta le Sultan qui fit marcher son armée vers l'Aïr l'année suivante. A l'approche de l'armée (*égan*) bornouane, très supérieure en nombre de combattants, tous les Touaregs sans exceptions se réfugièrent sur le mont Bagzan et en bouchèrent (*edbegh*) les accès (Zabo, Ighalabelaben, etc.). Munis de fusils à baguettes (*shuri*), les bornouans arrivèrent à monter jusqu'à Emalaouélé mais finirent par être stoppés puis refoulés. Pris au piège à *talat tégeweyt* (« petite vallée qui va vers l'est/amont »), ils réussirent néanmoins à contourner l'ennemi (*erob*) pour redescendre sur leurs bases en passant par le passage très escarpé appelé Kazatan (au-dessus du village actuel). Or, Kazatan est un cul-de-sac et il fallut, comme il n'y avait pas de chemin, pousser des rochers pour se frayer un passage. De nombreux soldats tombèrent

---

consommaient des plantes sauvages (*ishiban*, noix de doum), buvaient le lait et mangeaient la viande de leurs chèvres. Ils chassaient aussi mais ne possédaient pas de chameaux et n'étaient pas musulmans. Pour les Kel Ewey, il s'agissait d'hommes sauvages qui fuyaient à l'approche d'autres gens comme le font les animaux sauvages. Les Kel Ewey pousse le trait jusqu'à affirmer qu'ils ne prohibaient pas l'inceste et qu'il n'y avait pas chez eux de mariage. Le *Esheikh* Ahmed Fara réussit à les faire descendre de la montagne mais pas à les islamiser. Hamid, descendu lui-même de Tamgak à son contact s'est marié avec une femme Kel Adodey. Leur fils Aggag, *Esheikh* des Kel Adodey s'est installé à Tin Taghoda où ne vivaient que les Imidiraran et les animaux sauvages. Aggag se maria avec une jeune femme des Imidiraran et les islamisa. Il donna naissance aux Kel Eghazer et aux Kel Tin Taghoda et c'est pourquoi l'agholla des Kel Eghazer doit toujours être en retrait et laisser passer l'Ag-Adodé en premier sur son chameau.

<sup>645</sup> Population Songhay sans doute liée à l'Empire d'Askia Mohammed au début du XVI<sup>e</sup> siècle qui a soumis Agadez et ruiné Tégidda. Les Isawaghan, les Igdalen et les Inussufa parlent une langue particulière, mélangeant temajeq et songhay.

<sup>646</sup> Pour plus de précisions se reporter à E. Bernus (1981) et D. Hamani.(1989) Les Kel Ewey confondent Iteseyen et Kel Gress puisqu'ils disent que les premiers étaient autrefois la branche régnante (Aghumbulu). Les Iteseyen et les Kel Gress se disent néanmoins différents. La fuite des Iteseyen a provoqué l'autonomie des Kel Gress qui ont élu ensuite leur propre *ettebel*, l'Amasgeres.

avec les rochers qu'ils poussaient, d'autres se firent massacrer par les Touaregs qui les harcelaient. Aujourd'hui encore une grande marque rouge sur le flanc du Bagzan marque l'endroit de la fuite des *Izghan*. Retournés à leurs bases (*éjik*), ils firent le siège du mont pendant plus de trois mois en vue d'affamer les Touaregs et de les obliger à descendre de leur refuge inexpugnable. Les Touaregs, dont les réserves s'épuisaient, commençaient à perdre espoir lorsqu'une vieille femme eut l'idée d'un stratagème : ils gavèrent trois vieilles chamelles de tout les restes de céréales qui leur restaient : la première avec du mil, la deuxième avec du riz, et la troisième avec du blé. Ils firent descendre une chamelle par jour à Tadara où se trouvait un camp de l'armée bornouane. Ces derniers, eux aussi affamés, égorgèrent les chamelles pour les manger. Stupéfaits de la quantité et de la qualité de la nourriture contenue dans l'estomac des chamelles, la ruse des Touaregs réussit. Les Bornouans levèrent le camp puisqu'ils crurent que le siège ne leur servirait à rien à la vue de cette profusion de vivres. L'armée bornouane campait à Tadara, à Atkaki (camp principal de leur *ettebel*) et tout autour du Bagzan. Grâce aux noyaux de doum qu'ils avaient apporté comme nourriture, il poussa les premiers palmiers doums, qui colonisèrent ensuite naturellement toutes les vallées de l'Air. De même les chevaux réputés de Bagzan (*Shet Bagzan*) sont issus de deux juments fatiguées, portant les *tyelfen* (étendard de guerre) du Sultan de Kukawa, et récupérés par les Touaregs après leur abandon par les *Izghan*.

Dépité, le sultan fit entamer la retraite de son armée à travers le Ténééré jusqu'à Ashegur. Boka<sup>647</sup>, le marabout (*eneslem*) des *Izghan* aurait dit : « si on terrasse la montagne, on vaincra les Touaregs ». Le Sultan fit poser des chaînes (*issassaran*) autour d'une montagne et son armée tira, mais sans succès : ils ne pourraient donc jamais vaincre les Kel Ayer. Et effectivement l'armée bornouane fut attaquée et massacrée au lieu-dit *ékaw n tégerew* : « racines de la mer/vallée ». On voit encore, dit-on, les traces de la chaîne bornouane sur la montagne de Kastigéri qui n'a pu être déplacée. Les soldats épargnés ont été fait prisonniers et installés dans les salines de Bilma. De cet épisode date non seulement la fin du tribut imposé par l'empire du Bernu mais aussi la prise de contrôle des palmeraies et des salines du Kavar. Les Itesen et Kel Gress imposèrent leur domination à Fachi et Bilma, Les Kel Ewey au Djado, Ségédin et au nord du Kavar (Géwes, Arigi, Ashalama, Agar emetshikan), les Imazgzet et Imikkitan au centre (Kasbi, Agar menwellen), etc.

Selon ce récit, se seraient ainsi les *Izghan* qui auraient « donner la *tyusé* » aux Touaregs en échange que ces derniers puissent s'installer et demeurer sur la terre de Bornou

---

<sup>647</sup> Nom sans doute imaginaire et qui désigne en hawsa un « sorcier » guérisseur.

(« *amadal n Bernu* »). Les Izghan, en attribuant un pays aux Touaregs, auraient nommé les différentes tribus en fonction de leur vallée (*agoras*) de résidence. Les Touaregs ne sont pas autochtones mais c'est sur place, dans l'Aïr, que sont fondées les tribus, toujours par la légitimité d'un pouvoir externe à l'Aïr et au monde touareg. L'institution du sultanat peut être lu de ce point de vue.

Une fois l'indépendance politique et les ressources économiques assurées, les Touaregs décidèrent de se donner un chef (*aménokal*) pour mettre fin aux querelles incessantes entre eux : ils s'entre-déchiraient pour le pouvoir. Comme il était impossible qu'une tribu impose un chef, ils se résolurent alors à en chercher un qui soit étranger mais avec une légitimité islamique. Le temps passa et les conflits se multipliaient. Une délégation d'Iteseyan s'en alla alors trouver l'*ettebel n Stanbul* afin de lui demander de donner un de ses fils pour gouverner l'Aïr. Ils passèrent un an à Istanbul sans que le sultan ne les reçoivent. Un chef ottoman a pressé le sultan de prendre une décision : regardez ces pauvres gens dit-il, soit vous leur dites de partir, soit vous acceptez de les recevoir et de régler leur problème. Le sultan demanda à ses trois femmes si l'une d'elle pouvait laisser partir un de leur fils pour qu'il gouverne le pays des Touaregs. Les deux femmes « nobles » (*tshillalen*) refusèrent mais la *tyéwohay* lui répondit : « Moi-même je suis comme ton capital/bétail (*éharé*), à plus forte raison mon fils. Fais comme bon te semble ». Ils partirent avec le fils de la « concubine esclave ». En route les Touaregs lui demandèrent où est ce qu'il aimerait s'établir. Le fils du sultan leur répondit que « c'est l'endroit qui se manifestera ». Ils arrivèrent à Eghazer (Iférouane) puis à Ewey où on sacrifia un bœuf en l'honneur de son arrivée. Mais le pays (*akal*) n'a pas donné de signes (*alamu*). Ils continuèrent en passant par Assodey puis de nuit, à l'emplacement actuel d'Agadez. Là tout le pays s'illumina. Le sultan décida de s'y installer<sup>648</sup>.

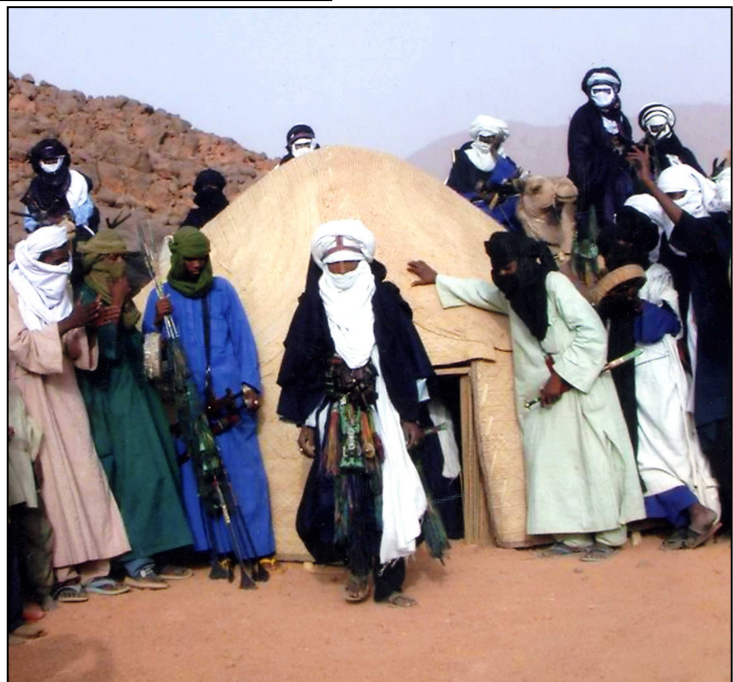
---

<sup>648</sup> D'autres récits plus conformes historiquement disent que le sultan s'est d'abord installé à Anefud et à Tadéliza où il s'est agenouillé et a laissé une empreinte dans rocher (*abatol*). Il a lancé l'*allagh* (lance de guerre) jusqu'à Agadez pour décider du lieu de fondation de son palais (des récits évoquent plutôt Adiguran). En réalité, le sultan a probablement mené une vie nomade dans différentes vallées du sud de l'Aïr avant de s'installer définitivement à Agadez, sans doute village hawsa, où il a fait construire son palais. L'actuelle mosquée est plus récente et elle est due au *Esheikh Zakarya* (Hamani, 1989).



Préparation de l'*éghalé* (boule de dattes, fromage et mil) par les hommes pendant les fêtes nuptiales (Tabelot, 2005).

Cérémonie du *kéré* pendant les fêtes nuptiales : les forgerons tiennent les lances et crient, les nobles sortent de la tente (Timia, 2004).



Course du taurillon entravé (*éwey*) avant son sacrifice pendant les fêtes nuptiales à Téléwes (2005)

Photographies 13 : rites de mariage

Revenons sur l'épisode d'Ewey. Certains disent qu'il s'est plutôt passé à Yofageded. Ce sont donc les Ilisawan et les Iteseyen qui sont allés chercher et qui élisent *l'Aménokal n Ayer* (Hamani, 1989). A son arrivée dans l'Aïr, chaque *tawshit* lui a apporté l'*ekus*. L'hospitalité touarègue veut en effet qu'un voyageur, connu ou inconnu et qui s'installe à proximité du campement, soit nourri par celui-ci dans les minutes qui suivent son arrivée. Les femmes du campement lui font apporter son repas dans l'*ekus*, plat creux en bois, généralement rempli de pâte de mil arrosée de lait de chamelle frais. *Ekus*, désigne par métonymie le repas et l'hospitalité dus à l'étranger/invité. Si les Kel Ewey ont emmené un taureau (*éwey*<sup>649</sup>), d'autres comme les Itiseyen ont apporté *téseyt*, le grand van destiné à séparer les grains de céréales du son, puis de la farine des grains mal broyés. Les Imikkitan auraient donné le lit (on les appelle aussi Kel Tédebut). D'autres le turban, etc. Mais c'est Aghumbulu, le premier d'entre les Iteseyan qui l'accompagne et le fait s'asseoir sur le lit (*éwar n tédebut*) lors de chaque intronisation.

Chaque tribu lui a donc remis un cadeau en signe d'hospitalité et d'allégeance. C'est d'ailleurs par ce geste fondateur que les tribus ont été nommées. Par exemple, les gens qui lui ont remis le taureau sont devenus les Kel Ewey. Plus encore, chaque tribu qui est venue accueillir le Sultan s'est vu reconnaître un territoire propre. Les gens qui nomadisent à Fares sont devenus les Kel Fares, ceux de l'*Aza n éres* sont devenus les Kel Azanyeres, etc. Les Touaregs l'ont intronisé et en retour celui-ci, en tant qu'Aménokal, à affirmer leur pouvoir en leur attribuant un territoire (*akal*). Le Sultan a reconnu aussi le pouvoir respectif de chaque lignage. C'est à cette occasion que les *ettebel* ont été désigné. Aghumbulu pour les Iteseyan, Amasgeres pour les Kel Geres, Emmeki pour les Immikitan, Ag-Adodey pour les Kel Ewey, etc. La reconnaissance des *agholla*, s'est réalisée dans un second temps, chaque *ettebel* redistribuant aux chefs de tribu. En ce qui concerne les Kel Ewey, le sacrifice du taureau donna lieu à un partage de la viande qui a été aussi un partage du pouvoir. Chaque *agholla* a obtenu sa part de viande (*tanket*) : l'ordre de distribution et la chose distribuée signifiant l'ordre hiérarchique et le pouvoir de chacun. Par exemple ceux qui ont reçu la poitrine sont les premiers (les Kel Adodey). L'Ag Adodé avait donc la poitrine, la tête et les jambes ; Il a gardé la poitrine et une cuisse pour son lignage et redistribué en quatre : les pattes arrières pour les Imasaghla, une cuisse pour les Kel Eghazer, une patte de devant chacun pour les Kel Azanyères et les Igermadan. Les quatre redistribuaient à leur tour les restes à d'autres

---

<sup>649</sup> Selon les Kel Ewey, *éwey* signifie taurillon dans le parler des Indézan. Il s'agit aussi du jeune taureau entier, sacrifié lors des mariages. Ce n'est pas *ezger*, le taureau adulte, reproducteur. Il incarne la fougue et la puissance génésique encore non contrôlée de la « jeunesse ».

lignages, comme les Kel Fares, Kel Tageyt, Kel Tarnawen, Kel Nuguru, Igadmawen, etc. ; l'*agholla* des Imaseghla a cuit la part de l'Anastafidet et en a volé une partie. La tête a roulé jusqu'à l'*agholla* des Immuzurrag. D'autres ont reçu le dos, les intestins, le flanc (*tasaga*), etc. La queue (*tasbat*) est revenue aux Kel Nuguru ou aux Igadmawan ( ? ) ; le sexe aux Kel Wadigi. Même la longe (*talawaylawayt*) a été attribuée à une *tawshit*.

Chaque année le sacrifice et le partage de la viande d'un taureau actualisaient cette mise en ordre de l'organisation politique Kel Ewey. Toutes les principales décisions de l'année étaient prises alors (saison des pluies), en présence de tous les *agholla* des Kel Ewey. Cette cérémonie eut lieu pour la dernière fois à Tabelot en 1955 ou 56 pour le recrutement des élèves de l'école en présence du sultan et de l'Anastafidet.

Une institution est propre aux Kel ewey, celle de l'Anastafidet. Elle n'existe pas chez les autres Kel Ayer qui n'ont qu'un *ettebel*. Les Kel Ewey avaient un *ettebel* (l'Ag-Adodey) et l'Anastafidet. Tout se passe comme s'il s'agissait d'un dédoublement de l'institution du sultanat, même si les Kel Ewey « suivent » aussi le Sultan. l'Anastafidet représente pour les Kel Ewey ce que le Sultan est aux Kel Ayer. De même que pour l'Aménakal, sa mère est une *téwohay*. Plus précisément, le premier Anastafidet est un *akalal* : c'est-à-dire que sa mère est une *téwohay* mais « divorcée <sup>650</sup> » du maître qui l'a libéré et prise pour concubine. Tout enfant de la *téwohay* (*arraw n téwohay*) qui procréé avec un noble sera considéré comme noble tandis que l'enfant d'une *téwohay* qui a divorcé et qu'elle aura d'un second lit s'appelle *akalal*. Il est considéré comme libre, sans être noble. Emud, le premier Anastafidet, n'aurait pas voulu le devenir. Après s'être fait intronisé par le Sultan, il s'est enfuit. Les *Ikabkaban* (adolescents ne portant pas encore le voile) le cherchèrent et le retrouvèrent caché dans un *abaka* dont ils coupèrent les branches pour l'en dénicher.

Quand Aménokal et Anastafidet se rencontraient, le premier recouvrait ses narines de son voile tandis que le second dénouait son voile pour faire découvrir jusqu'à son menton, en signe de subordination. La cérémonie d'intronisation de l'Anastafidet se faisait en présence de tous les *agholla* qui lui offraient des cadeaux. On le déposait sur le lit de son prédécesseur (son oncle, son père ou son grand frère le plus souvent). Une fois les Kel Gress et Iteseyen chassés de l'Aïr, l'Anastafidet s'est établi à Assodey en lieu et place de l'Aghumbulu. Les Kel Ewey n'ont pas supprimé l'institution du sultanat et ont plutôt cherché à contrôler le Sultan (même s'il était toujours désigné par les Iteysen), pour qu'il serve leurs intérêts.



Ce qui a frappé les observateurs européens, c'est que le sultan (et encore plus l'Anastafidet) avaient un pouvoir très limité, qui dépendait du bon vouloir des *Imajeghan*. Contrairement à la conception hiérarchique du pouvoir qui s'est imposé avec le regard colonial et qui repose en partie sur le modèle différent du pouvoir chez les Kel Ahaggar<sup>651</sup>, il existe une dissociation entre l'*aménokal* et l'*ettebel*. Les Kel Ewey distinguent la *tanmekalat* du Sultan et de l'Anastafidet qui contrôle le pays (*amadal* ou *akal*), de la *tettebela* et de la *taghollat* qui contrôlent les hommes (*akhalek*) et qui sont issus de lignages. Ceux qui contrôlent la terre, l'Aménokal et l'Anastafidet, sont extérieurs au monde touareg, de conditions inférieures, hors d'un lignage. Leurs légitimités sont islamiques et ils vivent en milieu urbain où ils sont considérés comme des chefs de la ville et de ceux qui y habitent (notamment les Imagadezzan). Le pouvoir colonial a ainsi considéré que l'Air relevait de l'autorité du Sultan, tandis que les Kel Ewey étaient gouvernés par l'Anastafidet. H. Claudot-Hawad a parlé à ce propos de « *bévue coloniale* » (2001). L'Anastafidet était tout au plus l'émissaire des Kel Ewey auprès du Sultan et des *ighawélan* installés aux pays hawsa. Il avait une maison à Assodey et à Agadez mais suivait surtout les caravanes. Il habitait au Damergu à Waléléwa une grande partie de l'année, auprès des *Ighawélan* et des cultivateurs hawsas ou kanouris, clients des Kel Ewey. Il pouvait être destitué par l'Ag Adodey. Il allait sur sa chamelle jusqu'à Falanko et si on lui envoyait des chameaux à ce village, c'est qu'il était destitué. Certains disent que se serait un *éghawel* Kel Tafidet, d'autres un *bafadé* (courtisan du Sultan). D'autres affirment qu'il vient d'Agellal. Les Kel Tafidet (i.e. Kel Adodey), Kel Azanières et Kel Fares l'auraient désigné collectivement comme Anastafidet (selon E. Bernus, 1981 et A. Adamou, 1979). D'*anmowekil* (représentant/intermédiaire), l'Anastafidet, a été reconnu par le pouvoir colonial comme le « chef suprême » des Kel Ewey en lui attribuant les pouvoirs de l'Ag-Adodey. Lors de la révolte de Kawsan, l'Anastafidet désigné par le commandant de poste, resta fidèle aux français tandis que l'Ag-Adodey Fona fut un des chefs de guerre de Kawsan. Il va sans dire que la « bévue », qui a sans doute été reconnue (vue la faiblesse de l'action de l'Anastafidet lors de la révolte), n'a pas été réparée. Fona a été de fait le dernier *ettebel* Kel Ewey. Il est mort sans descendance et il choisit son fils adoptif Attiwara (qui était orphelin) pour lui succéder<sup>652</sup>. Quoique respecté et apprécié, ce dernier est un

---

<sup>650</sup> Il faudrait dire séparé puisqu'il ne s'agit pas d'un vrai mariage : il n'y a pas la cérémonie du « nouage », *témerkest*.

<sup>651</sup> Peut-être qu'au temps des Imenan, regroupant Kel Ahaggar et Kel Ajjer, existait cette dissociation entre « celui qui "possède" la terre » (étymologie probable de l'*Aménokal*) et celui qui "possède" les gens, l'*ettebel* ?

<sup>652</sup> Les Kel Ewey disent que c'est la bravoure (*amatejegh*), la persévérance (*tézydert*), la générosité et l'énergie qui donnent la *tettebela*.

Imaseghla (branche différente de celle des Kel Adodey). Certains ne reconnurent pas son pouvoir et partirent s'installer définitivement à Agala en suivant l'*ettebel* des Kel Azanyeres créée par les Français pour les services rendus par ces derniers<sup>653</sup>. Le pouvoir d'Attiwara s'est ainsi limité à une *taghollat*, celle de la tribu Kel Tafidet.

Ennur fut l'Ag-Adodey que rencontra H. Barth. Il est surnommé *wan dara* (nom d'un jeu) ou *wan tshitriten* (« petites étoiles ») et il est mort dans un combat contre les Ouled Sliman en tombant de son cheval sur sa lance. Tous ceux qui passaient en caravane dans l'Air étaient sous sa protection et venaient le rencontrer vers Tin Tellust. A l'époque son *tégazé* Hamma wan titetin, Alkhusseyini des Kel Azanyeres et Makhmud, père de Belkho, dirigent les plus importantes caravanes. C'est Ennur qui impose son point de vue lors de la réunion annuelle d'Agadez (*ameney* ou *taraw n Egadez*).

Belkho, par son charisme, son pouvoir surnaturel et sa richesse, réussit à s'imposer comme le leader des Kel Ewey et maître de l'Air en éclipsant le pouvoir de l'Ag-Adodey, du successeur d'Ennur. Le père de Belkho, Makhmud, le plus riche akelewey de l'époque avec Alkhusseyini, eut une violente dispute avec les Kel Adodey. Il a quitté l'Air et a rejoint l'aménokal Kel Gress Ibra. A la suite de mésententes, il tua un Kel Gress et partit pour Katshéna. Une épidémie décima une bonne partie des femmes Igermadan. Ils décidèrent de prendre des esclaves sur le marché de Kano ou de Kukawa pour en faire leur *téwohay*. Belkho (nom d'un bœuf sans cornes en *tendéz*) a utilisé les chameaux et la richesse de son père pour s'initier auprès des plus grands marabouts et des plus grands sorciers du pays hawsa (Katsina notamment). Il passa 40 jours au fond d'un puits profond de quarante fois la taille d'un homme (*teddé*), suspendu à un fil. Il fit beaucoup de gris-gris et d'amulettes (*asestan*). Il alla trois fois à La Mecque. Grâce à ses pouvoirs, il devint *ettebel n amger* (chef de guerre) de Kano à Kukawa à Bilma et jusqu'à Djanet (*Ganet*). Face aux problèmes des Ouled Sliman et de la mort d'Ennur, les Kel Ewey demandèrent aux Igermadan de revenir dans l'Air. Belkho, quoique plus jeune, a été l'ami et le « cousin » (*abobaz*, relation à plaisanterie) d'Ennur avec qui il jouait au *dara*. Lors de la réunion annuelle d'Agadez, Belkho se leva et décida de lever un rezzou pour poursuivre les Arabes qui ont pillé l'Air. Le jeune homme provoquera la fin du monde dirent certains sages. Il fit sept guerres et la huitième, il refusa de se battre, considérant que la paix devait

<sup>653</sup> Alkhusseyini, ami de Belkho et agholla des Kel Azanyeres avait le plus grand troupeau, utilisé notamment pour la caravane. Sa chamelle de selle a eut notamment des jumeaux (*iknawan*), symbole de fécondité et de richesse. Mohamed Gizo, son fils, a aidé le commandant Lamy en lui fournissant, disent les Kel Ewey, 100 chameaux et 100 outres (mais en refusant pour les 100 hommes). Il s'est fait rendre ensuite les chameaux qui

maintenant régner. Belkho combattit d'abord Moussé wan Tshilken des Iwellemeden à Tésakelut. Il réussit à faire tuer Moussé dans un combat dans le Talaq et incorpora les combattants épargnés. Les Iwellemeden voulurent se venger mais ils ne réussirent pas à le trouver : Belkho grâce à ses pouvoirs envoya des lions, des chèvres, des vaches sans peaux, etc. Ils les firent tomber de leurs montures si bien qu'ils durent rentrer à pied chez eux, sans butins et sans avoir pu combattre. Les Iwellemeden se résolurent alors à envoyer chaque année des cadeaux (*éharé*) pour maintenir de bonnes relations avec lui. A la suite d'un différend et de longues discussions avec les Kel Ferwan, Belkho combattit en duel Aghali. Ce dernier eut les deux jambes coupées par le glaive de Belkho. Il lui a dit d'attendre avant de le tuer pour qu'il remette son turban en place. Il a chanté puis s'est fait décapiter. Le troisième combat l'opposa aux Ouled Sliman, qui refirent une incursion dans l'Aïr avec des fusils. Les troupes de Belkho les ont poursuivis jusqu'au Kanem où leur chef fut tué, vengeant ainsi la mort d'Ennur. Ils ramenèrent un important butin notamment en chevaux. Le quatrième combat contre la *Taraweyrawey* (Iwellemeden) qui ont pillé la caravane au retour de Bilma.

Cinquième guerre contre Ekadé chef des Ishériffan qui réussirent à contrôler une partie du Damergou aux dépens des Kel Ewey. Ekadé envoya trois lettres à Belkho l'avertissant qu'il interdirait tout passage de la caravane de l'Aïr sous peine d'être pillé. Ekadé s'allia pour la circonstance avec les Iwellemeden. Belkho avec quatre de ses guerriers devança la caravane pour discuter avec Ekadé. Celui-ci lui offrit l'hospitalité. Belkho lui enjoins d'éviter une guerre fratricide pour des questions de richesse : « si tu portes le turban indigoté (*alesho*), je porte le bonnet (*takebut*) ; si tu portes la tunique brodée (*takatkat*), je porte la peau (*egéshik*) ; je suis d'accord ». Ils firent la paix mais Ekadé fut traité de lâche par les siens. Belkho, comprenant la situation, fit frapper son *ettebel* et par sa magie et la force de ses guerriers, emporta une grande victoire contre les troupes à cheval, à chameau et à pied (archers Azna).

Belkho a dit de suivre les Blancs à leur arrivée. Il a lui même accueilli l'explorateur von Bary (qui se faisait passer non sans difficultés pour un musulman). Belkho a refusé de le faire voyager jusqu'à Sokoto car, dit-on, l'époque des Blancs n'est pas arrivée.

Tout se passe comme si, à un niveau symbolique seulement, le Sultan et/ou l'Anastafidet avaient remplacé le pouvoir du Bornu comme maître et possesseur de la terre. D'autres groupes de mythes évoquent en effet le mariage d'une ancêtre féminine de lignage

---

n'ont pas été tué mais les Kel Ewey ont pu ainsi se débarrasser définitivement de la menace des Ouled Sliman et de leur chef Rabi (Rabah). Mohamed Gizo a obtenu la *tetebella* des Touaregs de Zinder.

avec le Sultan ou l'Anastafidet, lesquels auraient alors octroyé une terre (*amadal*) comme compensation matrimoniale (*taggalt*). La lignée féminine a donc pu fonder un territoire reconnu comme tel par les autres groupes (*akal*), en préférant la terre pour *taggalt* plutôt que des troupeaux ou de l'argent. La plupart du temps la superficie de cette terre a été attribuée par l'espace parcouru en une journée (un jour ou une nuit et un jour<sup>654</sup>) de course à cheval ou à dos de chameau, parfois par la distance couverte par le jet d'une lance (*allagh*). En outre, la vallée de Timia (avec la palmeraie d'Iferwan qui daterait de la création d'Assodey) aurait été la compensation matrimoniale de la mère du premier Anastafidet tandis qu'Eghazer aurait été celle de la femme de l'Anastafidet. Des dattes de ces palmeraies sont encore aujourd'hui envoyées à l'Anastafidet. Le Sultan possède des droits sur des jardins et des palmiers à Alaghses. En fait, il s'agissait de palmeraies Iteseyen. En tant que biens en déshérence, ils ont pu être approprié par le Sultan ou l'Anastafidet qui en sont partiellement les usufruitiers.

Ainsi certaines tribus dominantes et anciennes (*arsel*) de l'Aïr, notamment, en partie, les Kel Ewey se sont vues reconnaître un territoire, non pas par un droit de conquête mais parcequ'ils l'ont obtenu par un pouvoir considéré comme extérieur à l'Aïr et aux lignages touaregs. Les Kel Ewey disent que toutes les tribus dont le nom débute par le nominal « Kel » (qui signifie « ceux de », pluriel de « aw », celui de) possèdent une origine pure (*arsel*), formant une souche (*éder*) noble, et donc un territoire propre « *akal* ».

Précisons l'origine du nom Kel Ewey. Ce sont « ceux du taurillon », puisqu'ils auraient offert un taurillon comme *ekus* ou *tamigin* (repas du soir et cadeau d'hospitalité) au Sultan. Ils auraient conduit en tirant derrière soi (*elwey*) un taurillon (*éwey*), lui aurait ensuite tranché le jarret (*agoz*) puis égorgé en signe d'allégeance au sultan. Ce dernier les aurait ensuite nommé à partir de leur cadeau de bienvenue (en l'occurrence *téneqqit*, victime sacrificielle animale pour les Kel Ewey). Il en est de même pour les autres tribus commençant par « Kel ». Cette cérémonie aurait eut lieu à Ewey. On dit aussi que pour accéder à leur territoire montagneux, il fallait passer par un passage difficile, la gorge (au sens de faille, pas) du taurillon (*tshizzé n éwey*). Ce défilé débouche ensuite sur une vallée éponyme (*agoras n éwey*) sur le côté sud-est du mont Tamgak où, dit-on, s'observe quelques ruines d'anciennes maisons en pierre. D'ailleurs, quasiment tous les noms des autres lignages Kel Ewey sont des vallées éponymes du nord-est de l'Aïr, proche des monts Tamgak et jusqu'à Tafidet et Adodey au sud (voir la carte de D. Hamani, 1989 : 117). Ainsi les Kel Adodey vivaient, avant

---

<sup>654</sup> La journée chez les Touaregs commencent après le coucher du soleil et dure jusqu'au crépuscule suivant.

Kawsan, à Adodey, les Kel Fares à Fares, etc. « *kel* » étant le singulier de « *aw* » (« celui de, originaire de, possesseur/porteur de »). De nombreux auteurs estiment aujourd'hui que la plupart des tribus se sont formées en Aïr. Par exemple les Kel Eghazer, branche cadette des Kel Adodey est le résultat d'alliances contractées avec des Imidiraren (les « hommes sauvages » du Tamgak) et des marabouts venant de l'ouest (Tadmekkat ?). Ces tribus commençant par « kel » représentent la noblesse par excellence (*témojgha*). Chacun de ces rameaux est constitué aujourd'hui d'un nombre plus ou moins important de tribus, par agrégation d'autres tribus ou par fractionnement de ces rameaux. Si ces tribus se sont individualisées, elles restaient sous l'autorité d'un *agholla*, un des chefs représentant les sept tribus originelles, selon les récits recueillis au début de la colonisation (Dario, 1913). Les Kel Ewey dévient aux tribus sans « Kel », toute origine pure et donc tout accès au pouvoir. Les tribus dont le nom commence par la marque du pluriel « I » s'opposent ainsi aux tribus nobles dominantes (qui ont un ancêtre fondateur de la lignée et du territoire d'appartenance et dont les descendants peuvent prétendre au titre d'*agholla*). Les premiers sont aussi qualifiés parfois par le terme péjoratif de *shidew-shidew* (se réunir, se mélanger). On dit cela par exemple pour un rassemblement de chameaux, pour le quartier des anciens esclaves à Tabelot. Il s'agit d'un lignage qui a été fondé à la suite d'un mélange d'éléments d'origines différentes mais libres (*ilallan*) et qui n'ont donc pas un ancêtre commun. Le lignage s'est formé par la réunion de différentes tribus venues de différents horizons et qui se réunissent à un même endroit. Ils n'ont pas d'ancrage territorial<sup>655</sup>, sont sans authenticité, sans pureté d'origine (*arsel* : pureté, qualité, authenticité, noblesse) et sans longue histoire. Les *agholla* des tribus avec « kel » ont ainsi redistribué les parts du taurillon qu'ils avaient obtenu du Sultan. C'est donc par l'intermédiaire des *agholla* que ces tribus ont obtenu des droits d'usage mais pas un « *akal* ». Si l'ancrage territorial des tribus dominantes dépend du Sultan, celui des tribus sans *arsel* dépend de ces dernières par l'intermédiaire des *agholla*. Ils n'ont donc pas de légitimité pour prétendre à accéder à des pouvoirs importants. Il s'agirait, soit d'une branche cadette, détachée par mésalliance, soit de groupes d'hommes libres qui ont fuit, qui se sont mis sous la protection de tribus plus fortes et qui ont reçu une terre pour s'établir. Il faut ainsi distinguer les *imajeghan* mésalliés des *imghad* ou *taghda*..

---

<sup>655</sup> Evidemment la refonte coloniale de l'organisation lignagère ont rendu caduque cette distinction. Les administrateurs et militaires ont parfois pris comme nom de tribus ce qui n'était qu'un simple nom géographique. Des *tawshit* ont été supprimées comme les Imaseghla et ont été agrégés dans différentes tribus dont les Kel Nabaro, qui sont une pure création coloniale puisqu'il s'agissait de tribus différentes qui se trouvaient plus ou moins dans les environs de Nabaro (comme les Kel Taghmert, etc.). Il en est de même pour

La mésalliance intervient lorsqu'un homme se marie en dehors de la parenté proche, celle du groupe de descendance (*tawshit*). Le mariage exogame conduit alors à l'apparition d'une branche distincte qui finit par constituer une *tawshit* à part entière. Ces dernières, contrairement aux branches aînées sont exclus de l'exercice du pouvoir et reste sous la domination d'un *agholla*. Ce fractionnement depuis une souche initiale est considéré à partir de la métaphore de main : la paume de la main (*tawshit*) se fractionne en effet en plusieurs éléments (les doigts). Les Igermadan, Imasaghla, Araban win Kel Tafidet<sup>656</sup> sont ainsi des rameaux de la branche principale ou du moins celle en lignée directe avec l'ancêtre fondatrice, les Kel Adodey<sup>657</sup>.

Constatons au préalable que les Kel Ewey considèrent le mariage exogame (ou même le mariage hors de la parenté proche) comme une mésalliance néfaste, excluant de fait l'accès au pouvoir de la descendance. Au contraire, l'union avec une affranchie (*téwohay*) est bénéfique socialement et elle est mieux considérée. A. Bourgeot (1994) a étudié en détail les implications sociales et politiques d'une telle alliance favorisant l'apparition d'un système de parenté plus ouvert et indifférencié entre les lignages (en voie utérine et en voie masculine). D'ailleurs les fils de *téwohay*, contrairement aux *akalal* (statut de l'Anastafidet), sont favorisés dans l'accès au pouvoir et sont considérés comme noble (*emajegh*).

Du point de vue des Kel Ewey, seuls les Kel Gress et les Iteseyen (parfois appelés Kel Teysen) sont les purs *imajeghan*. Les Imikkitan, les Indézan, mais aussi les Ihaggaren, les Iwellemeden relèvent du premier groupe de nobles mésalliés. Les groupes importants qui sont probablement arrivés de façon contemporaine dans l'Air comme les Kel Fadey et les Kel Ferwan sont appelés *Imghad*, tandis que la plupart des autres tribus récentes de l'Air sont considérés comme *taghda*.

---

les Kel Agellal, les Kel Timia, etc. D'autres lignages ont été fractionnés comme les Igermadan scindés en Kel Bagzan, Kel Beynobo, etc.

<sup>656</sup> Il s'agit d'une fraction des Kel Tafidet (*tasaga*, un flanc), descendant d'un homme Kel Tafidet qui s'est marié avec une femme qu'il aurait razié chez les Ouled Sliman au cours de la guerre qu'a menée Belkho au Kanem. Ce denier avait pourtant ordonné de ne prendre que les biens et de laisser en vie les femmes et les enfants. Alors que les Touaregs s'interdisaient de réduire en esclavage un autre Touareg et pour les Kel Ewey un musulman, les Arabes et les Toubous prenaient des hommes et des femmes touarègues pour les revendre à Zawila comme esclave. Il existe de même une fraction Ikaradan (Toubous) chez les Igermadan Kel Bagzan.

<sup>657</sup> Ces tribus possèdent toutes la marque de bétail caractéristique des Kel Ewey (trois traits). Les Kel Adodey possèdent la marque aux trois traits longs (*karadat zegretnen*). Les Igermadan (*karadat askoman*, les trois perches). Les branches cadettes, ont trois traits courts (*karadat gazolnen*,) comme les Kel Taghmert ou, comme les Kel Fares et les Kel Azanyeres, ne possèdent que deux traits (*temlelif*) ; de même que les Igadmawan (*taghda* de ces derniers).

Ces deux groupes (*Imghad* et *taghda*) sont issus d'un petit groupe d'individus (des « faibles », *tshiliqqawen*) qui a fuit pour des raisons diverses sa région d'origine (à la suite de guerre, famine...) et qui s'est installé récemment dans l'Air en se plaçant alors sous la protection d'un lignage dominant et en demandant l'autorisation de s'y installer. Ce groupe reste autonome et ces membres sont considérés comme libres (*ilallan*). Ils seront utilisés comme force guerrière par les tribus qu'ils suivent. Contrairement aux *imghad*, les groupes *taghda* ne payaient pas le tribut appelé *tyusé*. Ce système des *taghda* n'a jamais été décrit à notre connaissance. Les chercheurs comme A. Bourgeot et H. Claudot-Hawad ont bien relevé que la catégorie sociale des *imghad* (lignage d'hommes libres mais tributaires) n'existe pas chez les Kel Ewey, sans pour autant s'accorder sur le fait de savoir s'ils n'ont jamais existé ou s'il ont disparu, mais n'ont pas mentionné l'allusion directe à la lance (*taghda*). Selon P. Bonte (1976), la classe des *imghad* (éleveurs tributaires) aurait disparu chez les Kel Gress en raison de la transformation des rapports de classe liée à l'importance prise par l'agriculture et les rapports tributaires avec les *ighawélan*.

Les Kel Ewey ont attribué aux tribus *taghda* des droits sur certaines vallées. Ce sont l'Anastafidet et l'Ag Adodey qui leur ont donné leur *akal*. Les Itegeyan du mont Bagzan sont les *taghda* des Kel Tadek ; les Igadmawan, ceux des Kel Fares et des Kel Azanyeres ; les Ikazkazan, ceux des Kel Adodey. Ces derniers seraient issus des Uraghen et ont demandé la protection à l'Ag-Adodey et un *akal*. Ils se sont installés au Talaq où se trouvaient déjà les Kel Tamat. Comme ces derniers, ils sont devenus de fait des *taghda* des Kel Adodey (de même que les Kel Agharus et les Ifoghas qui les ont rejoint plus tard). Même s'ils n'étaient pas soumis à des rapports tributaires stricts, chaque année, ils envoyaient quelques veaux et chameçons comme signe d'allégeance à l'Ag Adodey. La rivalité séculaire entre les Ifadeyan et Kel Tédélé peut être riche d'enseignements. Avant le départ des premiers pour le Damergu, ils étaient voisins dans l'extrême nord de l'Air. Ils étaient, respectivement, *imghad* des Kel Fadey et des Kel Ferwan. A la suite de conflits et du départ des Kel Fadey pour la région d'In Gall, les Ifadeyan se détachèrent de ces derniers en se plaçant sous la protection de l'Ag-Adodey et en devenant ainsi *taghda*.

Quoiqu'il en soit, les Kel Ewey considèrent les Kel Ferwan et les Kel Fadey comme des *imghad* alors que les suzerains de ces derniers se considèrent comme des aristocrates (*imajeghan*) et qu'ils « possèdent » eux-mêmes des *imghad*. Les Kel Ewey disent que les *imghad* ne peuvent prétendre à se désigner par la dénomination « kel » : ils n'ont pas de terres (*amadal*). Ils seraient des pilliers invétérés et sans scrupules, peu religieux, vendant leur

service (notamment de guerriers) aux plus offrants, voire leurs femmes<sup>658</sup>. Leur habitat est associé aux vallées occidentales de l'Air (*éghazer* qui coulent d'est en ouest) où les palmiers-doum poussent en abondance. Car contrairement aux Kel Ewey, ils se passent de mil pour vivre des produits de l'élevage (lait) et de la récolte de ressources spontanées<sup>659</sup>. On les dit descendants de concubines du prophète Suleyman (Salomon), commandeur des génies. Ces derniers auraient en effet profité de son absence pour s'unir avec ses concubines, enfantant ainsi les imghad. Certains disent qu'ils sont *ezalan n Iblis*, la souillure de Satan. Bref les qualifications péjoratives ne manquent pas. Les Kel Ferwan et les Kel Fadey le leur rendent bien en les traitant d'esclaves à cause de leur reconversion dans le jardinage (bien qu'ils s'y soient mis eux aussi) et surtout de leur teint noir et de leur mariage avec leurs anciennes esclaves. Les Kel Ewey pour leur part les qualifient de « rouges » mais disent que leur propre couleur de peau est « bleu » (*tazawzawt*, mélange de noir des *iklan*, de brun des *éghawel*, de rouge des *imajeghan* d'autrefois). Les Hawsa distinguent aussi les Imghad appelé *Jajawé* (les rouges), qualifiés de *jaw banza* (rouge vauriens), des Abzinawa ou Azbinawa, Kel Ayer métissés comme les Kel Ewey, les Kel Gress et les anciennes populations Indézan.

En pratique, mis à part le paiement d'un tribut, symbolique en ce qui concerne les groupes *taghda*, le principe au fondement de la *taméghéda* (l'institution sociale du statut d'*imghad*) est la même pour la relation entre groupes suzerains et groupes *taghda*. Les Kel Ewey disent : « lorsque tu donnes un lieu pour t'asseoir à un groupe, il te suit ». Une fois obtenu l'accord de s'installer, il reste autonome et libre. Il garde, surveille, et exploite les pâturages qui leur ont été attribués (*tamédilt*). Il devient aussi l'appui et le bras armé des Kel Adodey : il est la « force de celui qui t'as fait asseoir ». L'étymologie est claire : *taghda* désigne également la lance, arme guerrière mais de médiocre qualité par rapport à la lance *allagh*<sup>660</sup>. On pourrait voir aussi pour cette dernière, suivant une pratique linguistique courante chez les Touaregs, une inversion syllabique du titre d'*Agholla* (chefs des tribus suzeraines) qui dominent les *taghda*. Le javelot à tige de bois est à la lance en fer ce que les groupes

---

<sup>658</sup> Certaines *tameghit* se sont mariées avec les colons (et aujourd'hui avec de riches Kel Ewey à Agadez) et les hommes sont devenus goumiers du pouvoir colonial.

<sup>659</sup> Les Kel Ewey disent que les Imghad sont des mangeurs de noix de doum (croquées crues), contrairement à eux, mangeurs de mil pilé et cuit sous forme de pâte (et arrosé de lait). Les Kel Ewey opposent aussi la bonne saveur des dattes à l'amertume et croquant des noix de doum. Ghissa Boula, Kel Tédéle, tribu considéré comme Imghad par les Kel Ewey, les aurait traité à leur tour de bouffeurs d'oignons (eux qui ont participé de façon tardive et marginale à la rébellion des années 90).

<sup>660</sup> La première est constituée d'une tige en bois, seule la pointe étant en fer. La seconde, arme de la noblesse, possède une tige de fer.



vassalisés sont aux groupes suzerains et, comme nous le verrons ce que la chèvre et au chameau.

Se manifeste aussi un aspect stratégique à leur emplacement. Les Kel Ewey ont pu dominer et organiser le territoire de l'Air de telle sorte qu'un glacis de Taghda et d'Imghad (plus ou moins indépendants mais alliés) les protégeaient sur le côté nord (Kel Fadey et Kel Ferwan puis Ifadéyan et Kel Tédélé), nord-ouest (Kel Tamat, Kel Agharus, Ikazkazan), sud-ouest et sud (Kel Ferwan autour d'Agadez, les Kel Fadey très autonome, s'alliant souvent aux Iwellemmeden pour piller les caravanes Kel Ewey), sud-est (Igadmawan, issu d'un mariage d'une *tameghit* avec un Kel Ewey). Le Damergu au sud était lui aussi occupé par des groupes d'Imghad ou taghda. Les Immuzurag et les Ishériffan du Damergu se sont cependant retournés contre les caravanes Kel Ewey : Belkho a dû les combattre à plusieurs reprises pour assurer la libre circulation des caravanes. Les Immuzurag de Musa avaient atteint une force telle que les Kel Ewey demandèrent l'aide des français pour les écraser en 1900.

Tout se passe donc comme si les groupes dominants d'*imajeghan* étaient les seuls à être vraiment nomades dans le sens où ils ont su maintenir par la force un espace ouvert. Plus on descend de niveau dans les classes hiérarchiques, plus on retrouve d'assignation territoriale, depuis les Kel Ewey, grands caravaniers, aux *imghad* et aux *taghda*, jusqu'aux *ighawélan* qui vivaient parfois en tribus autonomes au Damergu. Chez les Touaregs Kel Ayer comme pour les autres confédérations, le nomadisme en tant que territorialité est donc relatif au statut hiérarchique des groupes sociaux.

Comme l'a montré A. Bourgeot (1995) et d'autres, les nobles sont les Kel Imnas, ceux des chameaux, instrument de la mobilité, du commerce mais aussi de la guerre et du contrôle territorial. Les nobles ont cherché à maintenir leurs prérogatives en interdisant la possession du chameau aux autres groupes sociaux. Les Touaregs par exemple prenaient par la force les chameaux appartenant aux hawsas dans la Damergu et la Damagaram. Il semble qu'autrefois, notamment chez les Kel Ahaggar, les *imghad* ne pouvaient pas posséder de chameaux. L'étymologie du terme *imeghad* a été souvent discutée. Il est fort probable que ce terme soit associé à *agheyd* qui désigne le chevreau. Cela est confirmé par le fait que les *imghad* sont appelés Kel Welli en Ahaggar (ceux des chèvres) et dans une moindre mesure chez les Iwellemmeden. Si la noblesse est associée à la monture (chameaux et chevaux), les « vassaux » sont associés à l'élevage caprin moins prestigieux et surtout plus casanier. Cet aspect

s'accorde avec la pratique<sup>661</sup> : les nobles Kel Ewey, par l'intermédiaire de l'Anastafidet et de l'Ag-Adodey ont attribué des terres à ceux qu'ils considèrent comme leurs « lances » (*taghda* à la même étymologie qu'*imghad* : racine GhD), en les cantonnant à certaines vallées autour des montagnes de l'Air qu'ils contrôlaient. Cela leur permettait à la fois de se protéger contre les incursions ennemies, d'avoir un appui en cas de guerre et de pouvoir monopoliser le trafic caravanier. Les groupes *taghda*, en principe, ne pouvaient pas se déplacer hors de leur territoire sans la conduite des nobles.

Les *ighawélan* ont été installés au Damergu : ils ont pu mener une existence autonome. Les affranchis<sup>662</sup> cultivaient des champs de mil et de sorgho au profit de leurs anciens maîtres qui s'octroyaient une part de la récolte. Ces derniers pouvaient eux-mêmes posséder des esclaves et ont fini par avoir des chameaux (mais il ne pouvaient pas porter l'*alesho*, le turban indigoté). Les affranchis ne sont une particularité des Kel Ewey mais ils étaient particulièrement nombreux relativement au nombre d'esclaves. L'affranchissement pour service rendu ou par concubinage était une pratique généralisée. Il apportait la bénédiction divine sur l'ancien maître.

Pour conclure ce chapitre, nous pouvons constater que les spécificités Kel Ewey s'expriment aussi dans l'organisation sociale hiérarchique. Les Kel Ewey ont opéré un vaste système de transformation par rapport au modèle classique des autres groupes touaregs. Nous ne retrouvons ce schéma hiérarchique qui va de la classe noble, religieuse, vassale, affranchie, jusqu'à la classe servile. Chez les Kel Ewey, il n'existe pas ou plus de catégorie vassale ou tributaire (*imghad*) mais des *taghda* qui forment des lignages autonomes et extérieurs aux Kel Ewey proprement dits (pas d'ancêtre commune même s'ils disent être originaires d'Awjila et/ou être apparentés aux Uraghan de l'Ajjer). Ceux qu'ils appellent *imghad* mènent une vie indépendante (leurs groupes dirigeants se considèrent eux-mêmes nobles et possèdent des *imghad*) ; ils reconnaissent le pouvoir unificateur de l'Aménokal n Ayer. Ils en étaient d'ailleurs en quelque sorte le bras armé mais ils ne participaient pas à son élection (réservée aux Iteseyen) ni aux luttes de pouvoir pour son contrôle entre les Kel Ewey d'une part, les Kel Gress et les Iteseyen d'autre part. Il n'existe pas de classes religieuses (à l'inverse de l'Azawagh) puisque les Kel Ewey auraient reçu dès la venue de leur ancêtre fondatrice la

---

<sup>661</sup> Plus que pour le monopole du chameau. Les *imghad* mais aussi les *taghda* de l'Air et même certains *ighawélan* en possédaient.

<sup>662</sup> L'affranchissement à titre individuel le plus souvent est très simple. Devant témoin, il consiste pour l'aristocrate à lui donner un cadeau (chèvres, habits, etc.).

*tawatré* (protection et grâce divine) du Sultan ou d'un saint. Les esclaves sont peu nombreux et étaient probablement mieux traités chez les Kel Ewey que dans les autres groupes touaregs. Il n'y avait pas à proprement parler de catégorie sociale servile (*iklan n égef*) : la servilité l'était à titre individuel. Surtout l'affranchissement était répandu. Les *ighawélan* pouvaient mener une vie très autonome comme cultivateurs au sud, bergers et caravaniers dans l'Aïr. Ils se sont enfin unis avec leurs esclaves. En somme, le système socio-politique Kel Ewey a été beaucoup plus égalitaire que celui des autres confédérations touarègues<sup>663</sup>. Les statuts sociaux sont moins figés, l'accès à la *temujegha*, la condition noble, s'est généralisé.

Comment l'expliquer ? Si en Ahaggar les *imghad* sont les plus anciennes tribus subjuguées par les Imuhar venus plus récemment (M. Gast, 1976), il s'agit plutôt en Aïr de nouveaux venus qui se sont mis sous la protection de tribus plus fortes. Il y avait aussi probablement des tribus *imghad* qui l'étaient avant de venir (D. Casajus, 1987).

La question territoriale semble centrale. Les Touaregs ne sont pas autochtones à l'Aïr. Ils ont longtemps payé un tribut au Bornu et ont été devancés par des populations noires (hawsa, djerma, etc.). Les tribus Kel Ewey ont assis leur pouvoir par l'intermédiaire d'institutions qu'elles ont mis en place (sultanat et de l'Anastafidet), d'origine externe elles-aussi. L'éviction des Iteseyen, qui sont allés chercher le Sultan et à ce titre l'élisent, peut soulever des éléments de réponse. Les Kel Ewey disent que les Iteseyen et Kel Gress possédaient beaucoup d'esclave et les maltrahaient. Cela a été un des motifs de leurs désaccords qui a conduit à des affrontements entre eux<sup>664</sup>. Certains informateurs Kel Ewey disent que les Kel Ewey ont pu payer la *tyusé* à ceux-ci. Les Kel Ewey ont pu s'appuyer sur leurs *imghad* de ceux-ci ou sur des lignages nobles qui n'avaient pas accès à la *tetebella* pour renverser la prédominance des anciens maîtres de l'Aïr. Groupe le plus fort et démographiquement le plus important, les Kel Ewey ont pu accepter un changement de statut d'*imghad* à *taghda*, comme cela fut le cas dans l'exemple des Ifadeyan ? Tout ceci ne sont que des hypothèses qu'il est très difficile de vérifier.

L'organisation politique pré-coloniale Kel Ewey a le mérite en tout état de cause de d'apporter un autre éclairage sur les sociétés touarègues, dont les catégories sociales ont souvent été réifiées depuis la littérature coloniale.

---

<sup>663</sup> Les Kel Gress (Bonte, 1970) ont eu un système similaire.

<sup>664</sup> Après l'épisode du mariage de Takawat, les Kel Ewey avaient insulté les Iteseyen. Ils auraient dit que ce ne sont pas des hommes de sacrifier un esclave : « *aba tay-san !* » : il leur manque leur père. De là vient leur nom d'Iteseyen (d'autres versions disent que c'est le van donné au Sultan à son arrivée). Les Iteseyen se retranchèrent dans le Bagzan et plusieurs années de guerre suivirent. Ils consentirent à laisser la moitié des terres aux Kel Ewey mais en gardant tous les esclaves. Les Kel Ewey et leurs alliés refusèrent.



Ireggan (chameaux de selle) avant une course dans l'Azawagh (cliché de S. Cabalion, 2001)



Délégation d'*inesduban* (amis du jeune marié) de Tabelot pour un mariage à Tshighezerin (2005)



*Taghlamt* en marche à travers le Ténéré (2003)

Photographies 14 : modes de déplacement nomade

## *Conclusion : le paradoxe territorial Kel Ewey ou l'impossibilité de parler en terme classique de sédentarisation*

Deux conclusions s'imposent pour conclure ce long chapitre micro-géographique. La première, c'est que les Kel Ewey ne sont pas « sédentaires ». Ils n'habitent pas à proprement parler des maisons formant des quartiers et des villages agglomérés et constituant une unité morphologique et fonctionnelle<sup>665</sup>.

Les premiers chapitres ont montré les spécificités du mode d'habiter Kel Ewey. Une logique « nomade » sous-tend la conception et la pratique des nouvelles formes d'habitat, de résidence mais aussi d'activités productives. L'espace villageois est une contraction de l'espace nomade près des jardins. A travers cette étude, il ne ressort pas de réelles ruptures entre ce qui serait autrefois une vie nomade et ce qui est aujourd'hui une vie sédentaire.

Des transformations ont certes eu lieu et les Kel Ewey en ont bien conscience. Mais les changements sont pensés et vécus comme réversibles et leur appréhension obéit à des principes analogiques dont l'exemple le plus parlant est sans doute celui du palmier assimilé à un bétail à domestiquer. Les vieux Kel Ewey disent que c'est le manque de monture (*tamara*) et la concurrence des camions, plus que le changement de leur mode de vie, qui les ont fait abandonner la caravane.

La seconde conclusion qui s'impose, c'est que les Kel Ewey n'ont jamais été « nomades », du moins selon la définition classique (absence de maisons, de jardins, de formes d'appropriations territoriales). Les pasteurs (*imawalan*) qui vivent en brousse ont un habitat fixe et parfois en dur, même s'il n'est pas toujours occupé de façon permanente dans l'année. Comment qualifier le genre de vie des jardiniers d'Enfug qui ont le même habitat (*éhan, tijira, etc.*) et le même mode résidentiel double que les pasteurs ? Sont-ils sédentaires puisqu'ils cultivent une parcelle enclose et qu'ils possèdent un habitat fixe, parfois en dur ? Sont-ils nomades puisqu'ils déménagent au moins deux fois dans l'année en délaissant leur

habitat fixe pour préférer, plusieurs mois dans l'année, des habitations légères et amovibles installées au creux du lit d'un kori ? Comment désigner ces femmes de jardiniers du mont Bagzan qui habitent dans des villages mais qui les quittent plusieurs mois pour se réunir avec d'autres femmes de la proche parenté (*aytma*) ou du voisinage (*tenneraga*) et nomadiser avec le petit bétail ? Comment définir ces unités domestiques qui se scindent pendant plusieurs semaines voire plusieurs mois entre un mari caravanier et une femme restée au village (comme Timia), entre un mari jardinier fixé près de son jardin et de sa femme qui se déplace en brousse ? Sont-ils nomades ou sédentaires ? Sédentaires et nomades à la fois ? Pour ces situations complexes, les géographes ont inventé la notion de semi-nomades, catégorie « fourre-tout » qui laisse à penser qu'il s'agirait d'une situation intermédiaire fragile et pour tout dire d'une étape vers la sédentarisation.

Or c'est ici que le dernier chapitre concernant l'organisation précoloniale Kel Ewey montre que ce prétendu signe de déséquilibre et de passage d'un état à un autre est en réalité l'état permanent du genre de vie Kel Ewey.

Il nous faut bien admettre l'inadaptation des catégories de sédentaire, de nomade mais aussi de semi-nomade et de sédentarisation pour penser l'expérience géohistorique et territoriale Kel Ewey. Comment peut-on alors caractériser l'indicible ? Comment peut-on être nomade ?

---

<sup>665</sup> Nous n'évoquons pas évidemment ici les villes comme Niamey, Kano, Zinder, Agadez, Arlit, Tchirozérine, In Gall voire Iférouane où habitent de nombreux Kel Ewey.



## Chapitre III Comment peut-on être nomade ?

*« Ce qui est privé de mouvement est la nourriture des êtres doués de locomotion »*

Loi de Manu, V, 30 (cité dans C. Lévi-Strauss, 1962 : 130).

*« A propos des nomades et des Etats, Gilles Deleuze lança un jour en cours : "D'une certaine manière, il n'est pas faux de dire que les nomades traitent les populations comme du bétail, et alors ! Vous croyez que c'est pire que les Etats qui les traitent comme des arbres que l'on émonde régulièrement !" »<sup>666</sup>.*



Photographie 15 : gravure rupestre représentant un char garamantique dans le Kori Tageyt : la machine de guerre nomade

---

<sup>666</sup> Cité dans Gazagnadou D. « Gilles Deleuze, les nomades et les monades », février 2006 [www.webdeleuze.com].



Les chapitres précédents sur la micro-géographie des Touaregs Kel Ewey ont abouti à deux affirmations contradictoires. Il a été montré que le genre de vie Kel Ewey ne peut se comprendre à partir d'une grille de lecture fondée sur l'opposition nomadisme/sédentarité. Mieux, l'évolution ne pourrait se réduire à un trop simple passage du nomadisme à la sédentarité. Il aurait fallu pour cela que les Kel Ewey eussent été nomades et soient devenus sédentaires. Ce qui n'est précisément pas le cas. S'il s'agit de résultats empiriques importants pour cette recherche, ils ne sauraient être que partiels. Il a bien été constaté une évolution apparente et profonde du genre de vie Kel Ewey même si on ne peut la réduire à la logique d'appréhension classique de la sédentarisation, celle du passage du nomadisme à un état sédentaire et synonyme de rupture.

Arrivé à ce point de blocage de la recherche, deux propositions semblent possibles. Soit, considérer que les notions de nomadisme et de sédentarisation sont inopérantes pour décrire l'expérience géohistorique Kel Ewey ; soit, repenser à nouveau frais le contenu de ces deux notions. C'est à la deuxième proposition qu'entend se vouer ce dernier chapitre. Comment donner un sens nouveau aux données brutes issues du terrain, comment alors réduire les étonnements initiaux, toujours en suspens ? L'hypothèse proposée est que la notion de sédentarisation reste pertinente pour aborder les transformations actuelles du genre de vie Kel Ewey, à condition de la reconsidérer à partir d'une perspective théorique relativement neuve au sujet du nomadisme (du moins en géographie), celle de la question du rapport entre espace et pouvoir. Ce n'est pas la maison et/ou l'agriculture qui créent la sédentarisation mais le contexte politique, au sens large, dans son agencement des rapports entre pouvoir et espace. C'est donc à partir des données issues du terrain et de réflexions plus théoriques que les notions de nomadisme et de sédentarité sont reconsidérées.

## *A- L'actualité géopolitique de l'Aïr ou l'avènement des conditions de la disparition du nomadisme*

Après une micro-géographie des Kel Ewey, élargissons la perspective de cette étude sur le nomadisme et la sédentarisation des Touaregs de l'Aïr. Voyons le contexte global actuel, celui des enjeux géopolitiques et géostratégiques internationaux, sous-régionaux et nationaux. Quels sont les effets locaux et régionaux de ce contexte inédit – que nous nous attacherons à décrire – sur les conditions d'existence actuelles du nomadisme ?

Avant cela, il convient d'ouvrir une parenthèse sur l'évolution politique récente du Niger. Cet Etat, considéré comme l'un des plus pauvres du continent africain, a longtemps fait partie du pré carré colonial français. Les relations post-coloniales entre ces deux pays ont hérité de ces rapports privilégiés. Résumons schématiquement la vingtaine d'années qui vient de s'écouler. On situe généralement la démocratisation du régime nigérien avec la *Conférence nationale souveraine* qui s'est tenue plusieurs semaines à Niamey en 1991. La période de transition politique a été longue et entrecoupée de coups d'Etat et de rébellions, notamment touarègues. Un an avant la Conférence nationale qui a consacré le pluralisme, le 7 mai 1990, l'attaque de la gendarmerie de Tchintabaraden et la répression sanglante qui s'en suivit, a conduit à la première rébellion touarègue post-coloniale (au Niger). Après plusieurs années de conflits et de tractations, les accords de paix du 24 avril 1995, qualifiés de « *Pacte national* », ont été plus qu'un simple armistice. Ils ont amené notamment l'adoption de la loi de décentralisation. La mise en place du fédéralisme voire la création d'un Etat touareg, un temps retenues comme revendication par les cadres de la rébellion, ont ainsi été remplacées par la perspective d'une autonomie permise par la décentralisation (à l'image de ce qui s'est passé de façon contemporaine dans certains pays africains). Après ces années difficiles du point de vue politique et économique, le Niger a pu bénéficier à nouveau de l'aide internationale et notamment de prêts du FMI et de la Banque Mondiale au titre de la « *Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance* ». Cette politique d'ajustement

structurel a été loin d'obtenir les effets économiques escomptés par ses thuriféraires<sup>667</sup>. En outre, l'instabilité politique a demeuré jusqu'aux accords de paix additionnels d'Alger en 1997. La cérémonie de la flamme de la paix non loin d'Agadez en juin 2000 a marqué le début d'une période de « démocratie apaisée », d'autant plus que Mamadou Tandja venait de se faire élire dans des conditions jugées régulières. Des insurrections de Toubous ou Touaregs ont certes eut lieu en 2002 ou en 2004 mais la vie démocratique s'est consolidée pendant cette période. Ce dont a témoigné la relative indépendance et liberté de la presse, le développement des organisations de la société civile et la tenue d'élections municipales, législatives et présidentielles de 2004. Toutefois, depuis 2007, ces acquis apparaissent être de plus en plus compromis. L'Aïr est de nouveau le théâtre d'un conflit violent entre un puis des mouvements rebelles<sup>668</sup> et l'Etat central. Les restrictions des libertés se sont faites sentir par l'emprisonnement de journalistes et par des arrestations arbitraires (mais aussi des exécutions sommaires), permises par l'« *Etat de mise en garde* » dans la région d'Agadez (lequel est toujours en vigueur en septembre 2009). Par ailleurs, de sérieuses dissensions ont grandi dans la classe politique et la société civile nigérienne au sujet de la volonté affirmée de l'actuel président M. Tandja de briguer un troisième mandat malgré les garde-fous constitutionnels. Les tensions politiques au Niger ne sont pas un cas unique : c'est au contraire un exemple parmi beaucoup d'autres de conflits en cours dans toute la bande sahélo-saharienne, depuis la Mauritanie et le Sahara occidental jusqu'en Somalie, en passant par le Mali, le Tchad, le

---

<sup>667</sup> Le Niger se classe aujourd'hui 174<sup>ème</sup> sur les 179 pays que compte le classement du PNUD concernant l'*Indice de Développement Humain*. L'Etat nigérien reste très dépendant de l'extérieur (35% du budget et 90% des investissements publics proviennent de l'aide publique au développement, dont 60% sous forme de prêts). Depuis 2002, le Niger s'est aligné sur l'Initiative PPTE (Pays Pauvres Très Endettés) du FMI et de la Banque Mondiale qui définit une *Stratégie de Réduction de la Pauvreté* (SRP) jusqu'en 2012. Cette politique s'inscrit par ailleurs dans le cadre des *Objectifs du Millénaire pour le Développement* lancés par l'ONU à l'horizon 2015. Voir Cabinet du Premier Ministre, 2007, *La Stratégie de Développement pour la Réduction de la Pauvreté 2008-2012*, Niamey ; et Institut National de la Statistique, 2007, *Rapport national sur les progrès vers l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement*, Niamey, 53 p.

<sup>668</sup> Le *Mouvement Nigérien pour la Justice* est composé essentiellement de combattants et de sympathisants touaregs. Deux autres mouvements se sont créés par la suite, en s'ajoutant ou faisant scission avec le MNJ, le FFR (Front des Forces de Redressement) et le FPN (Front Patriotique Nigérien). Notre analyse s'arrête le 4 mai 2009, date de la « pose de la première pierre d'Imouraren » (l'inauguration de la grande mine d'uranium entre Tchirozérine et Arlit), et de l'entrevue, la veille à Agadez, entre une délégation des mouvements rebelles et le Président nigérien, premier jalon confortant la trêve observée depuis quelques semaines et qui aboutira peut-être à des accords de paix et des réformes politiques. Mais ces derniers sont conditionnés par les élections présidentielles fixées à la fin 2009. M. Tandja a profité de l'occasion de l'inauguration d'Imouraren (un de ses « grands chantiers » comme il aime à le dire) pour annoncer, après plusieurs mois de faux-fuyants, qu'il allait organiser un référendum afin de changer de constitution et pouvoir ainsi se représenter pour un troisième mandat présidentiel voire plus. La fin d'année 2009 s'annonce mouvementée puisque les levers de boucliers sont très nombreux dans la classe politique et la société civile. Ce qui n'est évidemment pas un contexte favorable pour un retour durable à la paix conditionné par un traitement politique des causes profondes et des revendications explicites portées par la rébellion.

Soudan et l'Erythrée, et dont les enjeux géopolitiques et géostratégiques sont ou seraient en grande partie similaires.

Essayons de comprendre les enjeux de cette actualité politique particulièrement brûlante au Nord-Niger et leurs effets sur les conditions d'existence du nomadisme. Après avoir rappelé plus globalement le contexte politique, économique et environnemental saharosahélien, il est question des enjeux fonciers et de la gestion des ressources naturelles, de la décentralisation et des nouvelles formes de gouvernance territoriale qui ont été institués et enfin des effets des projets de développement sur le nomadisme. C'est toute une reconfiguration des relations des sociétés à l'espace qui est en jeu et qui ne laisse pas de se faire fortement sentir sur les conditions d'existence même de la fluidité et de la mobilité nomades. Ce chapitre entend préparer par des exemples actuels la refonte de notre analyse théorique sur la sédentarisation.

## *1- Pré carré, front terroriste, or noir, yellow cake, verts pâturages et hommes bleus : disciplinarisation, sécurisation et rébellion des confins sahariens*

Ce titre énigmatique met en exergue les enjeux géopolitiques et géostratégiques qui se nouent autour de la reconfiguration du pouvoir local légitime sur l'espace. L'espace nomade, libre et ouvert, « lisse » semble avoir vécu : abordons maintenant le faisceau de logiques cumulatives qui conduisent à le « strier » (Deleuze et Guattari, 1980).

### *1.1. La création géopolitique et géostratégique de l'espace saharo-sahélien*

Dans une déclaration hostile à l'acte de naissance de l'*Union Pour la Méditerranée* (UPM) en 2008, le président sénégalais Abdoulaye Wade prophétise : « *le Sahara deviendra ce que nous étions en train de combattre, un mur séparant politiquement notre continent en deux parties* »<sup>669</sup>. Il juge de façon critique l'impact de l'UPM sur l'Afrique subsaharienne, faisant se rapprocher l'Europe de l'Afrique du nord et en dissociant du même geste cette dernière du reste de l'Afrique. Observons que les considérations d'ordre géographique légitiment aussi bien les arguments des détracteurs que les démonstrations des partisans de cette nouvelle union régionale. Ainsi, lorsque le président français N. Sarkozy justifie l'UPM par l'unité du bassin méditerranéen - « *la solidarité imposée par la géographie, l'histoire et la culture* »<sup>670</sup> - A. Wade lui oppose l'unité du continent africain. Le président sénégalais retient principalement que l'UPM isolera encore plus l'Afrique subsaharienne sur la scène internationale. L'ancien porte-parole de l'Union Africaine et éditorialiste malien, Adam Thiam, pousse encore plus loin le raisonnement : « *il y a fort à parier que ledit projet d'union procède davantage d'une logique d'exclusion (de l'Afrique dite subsaharienne) que d'une logique d'inclusion (de l'Afrique méditerranéenne)* »<sup>671</sup>.

---

<sup>669</sup> Le 16 juillet 2008 dans le journal sénégalais *Le soleil*.

<sup>670</sup> « *Discours de M. le Président de la République lors de l'ouverture du Sommet de Paris* », le 13 juillet 2008.

<sup>671</sup> Le 22 juin 2008 dans le magazine *Jeune Afrique*.

Il est certain que pour les responsables africains, le « *mur* » annoncé par A. Wade aura pour vocation principale d'être prosaïquement tout autant matériel que politique : il marquera le déplacement géographique vers sa source<sup>672</sup> du traitement politique du problème de l'immigration sub-saharienne en Europe, via le Sahara. D'espace fluide à traverser, le Sahara pourrait alors redevenir un sas ou même un cul-de-sac formant barrière entre l'Afrique du Nord et l'Afrique dite subsaharienne. Beaucoup d'indices témoignent en effet de la politique d'externalisation saharienne du confinement et du refoulement des migrants afin d'empêcher leur arrivée en Europe. C'est d'ailleurs l'objet de l'agence européenne aux frontières extérieures Frontex, créée en 2004. Des accords politiques, essentiellement de nature policière avec pour contrepartie la signature de programmes d'investissements européens, ont d'abord été conclus avec les Etats du Maghreb. Des centres de détention de migrants dans les pays du Maghreb sont financés par les Etats européens (l'Italie en Libye<sup>673</sup>, l'Espagne au Maroc, en Mauritanie etc.). La création de camps de migrants près des côtes, visant à accueillir les migrants refoulés en mer, est accompagnée de celle de plusieurs autres camps dans les confins sahariens de l'Algérie et de la Libye, près des frontières maliennes, nigériennes et tchadiennes, où les conditions de détention sont particulièrement déplorables. Poussant encore plus loin cette logique, un programme financé par l'Italie et l'Union européenne (soutenu par l'Organisation des Migrations Internationales et en partenariat avec l'Algérie et la Libye) prévoient désormais la construction de camps au Niger même. Considéré comme un « pays de transit »<sup>674</sup>, les confins nigériens pourraient devenir alors une sorte de sas d'entrée contrôlé vers le Maghreb, rejetant de plus en plus loin de l'Europe les problèmes posés par la politique d'asile et de reconduite des migrants.

---

<sup>672</sup> La récente loi italienne criminalisant l'immigration, le projet de loi algérien visant à faire du franchissement clandestin de la frontière un délit (passible d'une peine de 6 mois d'emprisonnement) et les pressions du gouvernement français pour aboutir aux accords dits de « *gestion concertée des flux migratoires* » visant à faciliter la politique d'immigration choisie et les démarches d'expulsions vis-à-vis des ressortissants d'Afrique subsaharienne résidant en France sans titres de séjour, vont bien dans ce sens. Sept Etats africains dont le Sénégal ont déjà signé, mais d'autres ont récemment refusé le principe de ces accords, comme par exemple le Mali (en contrepartie d'un quota annuel de 1500 titres de séjour). Les négociations sont pour l'instant bloquées avec le Niger.

<sup>673</sup> Le projet pilote « Across Sahara », dont très peu d'informations ont été divulguées, consiste à prévenir et à combattre les migrations dites clandestines ; le deuxième volet de ce programme, dit de « Reintegration facility », vise à faciliter l'expulsion des migrants vivant en Libye vers le Mali, le Niger et le Ghana. Pour les quatre premiers mois de 2009, 363 migrants ont été reconduits de la Libye vers leur pays d'origine. Le dernier volet, appelé « reception and assistance of migrants in the region of Agadez » a pour objectif la construction de deux centres de détention de migrants au Niger, non loin de la frontière libyenne et algérienne, soit, respectivement, à Dirkou et Assamaka, [<http://www.iom.int/jahia/Jahia/pid/398>]

<sup>674</sup> Le ministre de l'intérieur libyen considère que 80% des migrants clandestins en Libye proviennent du Niger. Le Niger est un pays de transit mais une terre d'émigration secondaire : selon le gouverneur de la région d'Agadez, seulement 10% des « exodants » du Nord-Niger à destination de la Libye et de l'Algérie sont de nationalité nigérienne. Voir, « Niger : migrant influx creates food shortage », IRIN, 19 mai 2009.

Il est vrai que pour l'instant le Sahara – c'est le moins qu'on puisse dire – est loin d'être un camp ou un « *mur* ». C'est précisément l'inverse : un immense espace ouvert à la circulation aux confins de plusieurs Etats<sup>675</sup>. Depuis une vingtaine d'années surtout, le Sahara est redevenu ce qu'il était il y a un siècle avant la colonisation, un espace de passage et d'échange, telle une mer intérieure dont les villes des deux rivages (*Sahel*) sont comme des ports. Ces dernières sont les plaques tournantes de ces mouvements sud-nord mais aussi nord-sud. Le 4x4 est devenu le nouveau vaisseau du désert, qu'il peut sillonner dans toutes les directions. L'immensité saharienne est donc à nouveau un espace de parcours entre l'Afrique du nord et l'Afrique subsaharienne.

Il s'agit en particulier d'une zone privilégiée de trafic international, le plus souvent prohibé. Déplacements humains d'abord avec les « exodants », ces migrants sub-sahariens devenus par la force des choses clandestins<sup>676</sup>, et tentant leur chance en Afrique du nord pour essayer éventuellement de rejoindre ensuite l'Europe<sup>677</sup>. Il s'agit aussi d'une importante zone de transit international pour des marchandises de contrebande en provenance ou à destination de l'Afrique du nord et de l'Europe ou de l'Afrique subsaharienne : cigarettes<sup>678</sup>, drogue<sup>679</sup>, armes<sup>680</sup>, essence, produits agro-alimentaires subventionnés, 4x4, etc. Cette mobilité interlope,

---

<sup>675</sup> Voir la thèse de J. Brachet (2007) qui a étudié de façon approfondie les échanges et les migrations entre le Niger, l'Algérie et la Libye (mais avant la rébellion du MNJ). Voir aussi les études de E. Grégoire (1999), O. Pliez (2003).

<sup>676</sup> Ces migrants ne sont pas en situation illégale au Niger puisque les ressortissants des Etats de la CEDEAO et de la CEN-SAD n'ont pas besoin de visas pour circuler dans les pays membres. Ils deviennent clandestins pour éviter les contrôles induisant des pratiques illicites et violentes de rançonnement de la part des militaires, des gendarmes et des douaniers nigériens et pour passer irrégulièrement les frontières algériennes et libyennes depuis que ces deux Etats répriment l'immigration. L'Algérie mais aussi la Libye, malgré les accords de libre-circulation des personnes de la CEN-SAD, enferme dans des camps et extorque les migrants. Plusieurs vagues d'expulsions massives de dizaine de milliers de ressortissants d'Afrique subsaharienne ont eu lieu en Libye. (voir H. Dietrich, 2004). Certains passeurs sans scrupules, mais aussi les gouvernements marocains, algériens et libyens refoulant les migrants dans les zones frontalières, n'hésitent à les abandonner en plein désert et parfois sans eau. L'association *Fortress Europe* a comptabilisé au moins 1579 morts de migrants de la sorte entre 1996 et 2007. Ce qui est largement sous-estimé. En 2008, c'est plus de 10 000 migrants qui ont été expulsés des geôles de Sebah en Libye à la frontière du Niger, entassés dans des conteneurs posés sur des poids-lourds. L'Union Européenne, externalisant la répression contre les migrants aux pays du Maghreb, commence tout juste à s'inquiéter du sort des populations vulnérables dans des pays sans droits d'asile et où, surtout en Libye, le racisme conduit à des pogroms contre des travailleurs immigrés qui ont déjà fait plusieurs centaines de morts.

<sup>677</sup> Certains ne cherchent pas à gagner l'Europe mais à travailler en Libye ou en Algérie (comme berger, ouvrier agricole ou dans le bâtiment, le commerce, etc.). Vus des capitales européennes, les flux migratoires transsahariens sont assimilés à tort aux seuls flux transméditerranéens. La politique européenne vis-à-vis de l'Afrique tend depuis quelques années à se focaliser résolument et ouvertement sur la seule question de l'immigration.

<sup>678</sup> On parle même de « Route des Malboro ».

<sup>679</sup> Une partie la drogue colombienne s'achemine via les ports du golfe de Guinée vers l'Afrique du nord puis l'Europe. La seule question que me posa le responsable de la Banque mondiale en poste au Niger en 2005, que j'ai rencontré à Tabelot lors de sa tournée en brousse « pour voir la réalité de la misère sur le terrain », a concerné les caravanes de chameaux : il m'a demandé si elles transportaient de la drogue !

<sup>680</sup> La zone à proximité de la passe de Salvador aux confins du Niger, de l'Algérie, de la Libye et du Tchad, a tenu lieu de marché des armes mobile et temporaire dans les années 80 et 90 (rébellion des Toubous au Tchad).

qui échapperait au contrôle étatique<sup>681</sup>, serait plus ou moins imbriquée dans des réseaux qui menaceraient la sécurité même de ces Etats. L'instabilité est en effet entretenue par la récurrence des rébellions (des Toubous au Tchad, des Touaregs au Mali et au Niger) et par le banditisme des « coupeurs de route » qui est plus que résiduel au Sahara. Enfin, certaines attaques contre des garnisons et certaines prises d'otages récentes d'occidentaux dans les confins sahariens<sup>682</sup> ont été revendiqués par des groupes salafistes ayant fait allégeance à Al-Qaïda en 2006 (ex-GSPC algérien, devenu en 2007 *Al-Qaïda au pays du Maghreb Islamique* AQMI). Ajoutez-y la prospection et l'exploitation des ressources naturelles stratégiques (uranium, pétrole, gaz, or, phosphate, eaux des nappes fossiles, etc.) et vous obtiendrez en quelque sorte une image africaine et moderne du Far-West, une nouvelle « frontière »<sup>683</sup> mais en moins romantique. A l'inverse d'un mur, le Sahara se présente donc comme un espace fluide de l'antimonde, une zone d'ombre, largement en dehors du contrôle étatique. Région dite « sous-gouvernée » par des « Etats vulnérables » ou « en faillite », selon les critères de

---

<sup>681</sup> Même si les armées nationales et des personnes hauts-placées des Etats, sont plus ou moins aveugles, complices et/ou bénéficiaires des trafics.

<sup>682</sup> Toutes ces attaques et ces prises d'otages au Sahara ne sont pas le fait des islamistes. Nous verrons qu'il s'agit d'une pratique courante des rébellions touarègues ou toubous (deux touristes italiens ont été enlevés et libérés à la frontière nigéro-tchadienne par les FARS). Les prises d'otages, revendiquées par *Al-Qaïda au Maghreb Islamique* ont toutes été assorties de demandes de rançons. Il n'y a pas eu d'attentats ou d'assassinats : rapt de 23 touristes européens en 2003 aux confins algéro-maliens, de deux touristes dans le Sud-Tunisien et plus récemment de quatre touristes européens en 2009 à la frontière nigéro-malienne ainsi que de l'émissaire de l'ONU au Niger et son adjoint, tous deux canadiens, enlevés en janvier 2009 près de Tillabéri. Des éléments considérés comme faisant partie de l'AQMI ont attaqué des garnisons en Algérie, au Maroc et en Mauritanie (attaque de l'ambassade d'Israël). Certains islamistes présumés ont été arrêtés au Mali, au Nigéria et au Tchad.

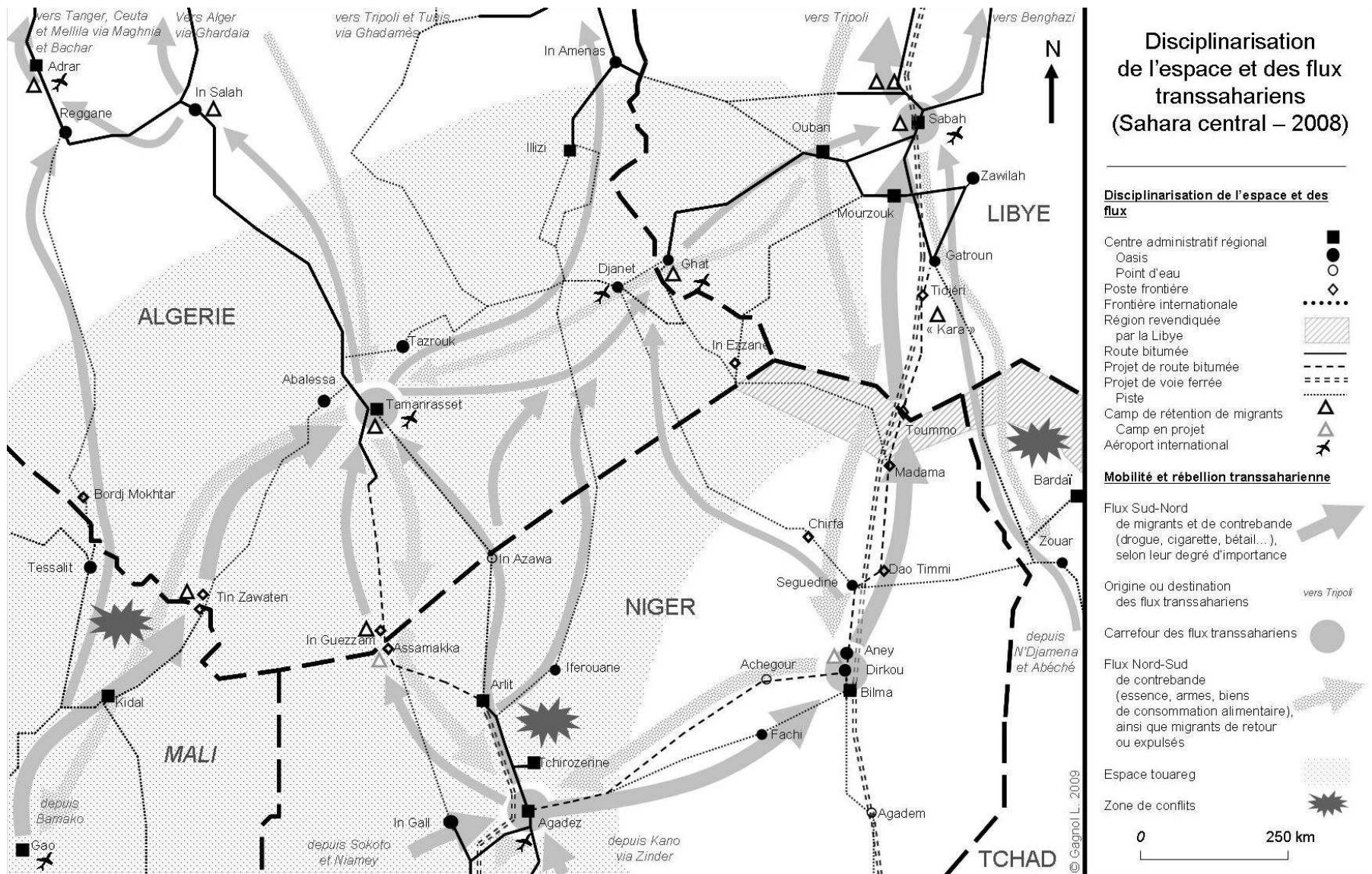
<sup>683</sup> Dans le sens de *frontier*, zone de confins qui ne se réduit pas encore à une frontière barbelée. Voir l'histoire politique du barbelé d'O. Razac (2000). Avant de connaître le succès que l'on sait depuis la première guerre mondiale, le barbelé a été inventé dans le Midwest américain à la fin du XIXe siècle. Il a d'abord été utilisé pour clôturer les ranchs en marquant ainsi l'appropriation des terres pour lutter efficacement contre ce qui restait



gouvernance américains ou européens, le Sahara est à la fois le produit et le rebut de la mondialisation. Et tout se passe comme si la mobilité était marque et facteur de l'insécurité et de l'instabilité politique. C'est en cela que les confins saharo-sahéliens, du Sahara occidental au Puntland, représenteraient aujourd'hui un espace unique et homogène, du point de vue géopolitique et géostratégique des Etats et des Organisations Internationales (carte 10).

---

encore de la mobilité et de la fluidité de l'élevage extensif des familles de petits propriétaires et celle des groupes amérindiens.



Carte 10 : Disciplinarisation de l'espace et des flux transsahariens (Sahara central - 2008)

C'est cette large bande instable et indisciplinée de l'Atlantique au Golfe d'Aden, cet espace transnational de circulation clandestine des personnes et des biens et cette exploitation des richesses minières que cherchent précisément à discipliner et à sécuriser les Etats de la sous-région<sup>684</sup> mais aussi et surtout l'Union Européenne<sup>685</sup>, d'autres Etats ou institutions internationales, ainsi que les Etats-Unis avec *l'Initiative transsaharienne de lutte contre le terrorisme*<sup>686</sup> (*Trans-Saharan Counter-terrorism Initiative*, TSCTI). Certains observateurs voient, dans l'ouverture par l'administration Bush de ce qui est appelé un « second front de la guerre contre le terrorisme », un leurre et un alibi. Par exemple, selon l'anthropologue anglais J. Keenan (2007), la menace terroriste et les actes d'enlèvements perpétrés en 2003 auraient été montés de toutes pièces par les services secrets américains (en lien avec les généraux algériens) pour créer et légitimer ce nouveau front saharien. La lutte contre le terrorisme et ses sources de financement (par les trafics transsahariens) serait alors un moyen de justifier sa stratégie politico-militaire afin de mieux protéger les intérêts américains (et plus largement de leurs alliés occidentaux et algériens) concernant le pétrole<sup>687</sup>, l'uranium<sup>688</sup>, le commerce des

---

<sup>684</sup> Après l'Algérie et le Mali, la Libye et le Niger viennent de signer en 2009 un accord bilatéral pour sécuriser leurs régions frontalières. Un groupe sécuritaire mixte a été mis en place pour lutter contre « *la migration clandestine, les bandes terroristes et le crime organisé ainsi que la lutte contre le trafic de drogues et d'armes* ».

<sup>685</sup> En 2009, l'UE a financé à la hauteur de 225 millions d'euros la lutte contre le terrorisme, la piraterie et le trafic d'armes en Afrique. Les trois régions prioritaires de sa politique relative à la sécurité internationale sont le Pakistan, l'Afghanistan et... le Sahel.

<sup>686</sup> Les Etats-Unis ont élaboré dès 2002 un programme de partenariat (financement, équipement et de formation d'unités de lutte) avec les Etats saharo-sahélien pour les aider dans la lutte contre le terrorisme. *L'Initiative Pan-Sahel* a été suivie en 2005 par *l'Initiative transsaharienne de lutte contre le terrorisme* jusqu'en 2013. Outre le programme de formation et d'équipement (ACOTA et Flintlock), l'opération « Liberté durable » au Sahara vise notamment à constituer des bases d'opérations semi-permanentes pour les troupes américaines : des militaires des forces spéciales américaines se sont rendus avec les Forces Armées Nigériennes dans la région d'Agadez en 2007, créant pour eux une cellule d'écoute téléphonique à Arlit. Des accords ont été passés avec des pays africains dont le Mali pour l'accès des forces spéciales à certaines bases militaires. Une base d'équipement et de renseignement militaires non officielle a été construite en Algérie entre Illizi et Djanet, accueillant un avion de surveillance P-3 « Orion ». Ce site deviendra officiellement en 2010 la base d'une brigade nord-africaine, la « force africaine opérationnelle de la zone Afrique du Nord ». En 2004, ce programme américain « anti-terroriste » est présenté comme un « *programme des États-Unis destiné à les aider à protéger leurs frontières, à lutter contre le terrorisme et à renforcer la stabilité régionale. Des éléments de ce programme ont pour objet d'encourager les pays participants à coopérer les uns avec les autres contre la contrebande et la traite de personnes, ainsi qu'en matière d'échange d'informations. Financé et administré actuellement par le département d'État, ce programme comprend la fourniture de matériel et d'une formation par des officiers du Commandement européen des États-Unis (EUCOM) à des unités militaires de pays sahéliens* » (2004, *Rapport sur le terrorisme en Afrique du département d'État sur le terrorisme dans le monde*). Ainsi, les drones servent aussi bien à lutter contre le terrorisme qu'à surveiller les migrations et les trafics de contrebande. Ce programme répond aussi au défi chinois pour l'accès aux ressources stratégiques. La Mauritanie, le Mali, le Niger, le Tchad et depuis 2005 le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, le Sénégal et le Nigeria, sont les pays couverts par ce programme. Une des dernières créations de l'administration Bush a été l'inauguration le 1<sup>er</sup> octobre 2008 de l'AFRICOM, nouveau dispositif de commandement et de coordination militaires des Etats-Unis spécifique au continent africain (détaché de l'EUCOM donc).

<sup>687</sup> Des sociétés pétrolières et gazières américaines opèrent dans le sud-algérien tandis que Sonatrach, la grande compagnie d'exploitation des hydrocarbures algérienne, possède la plupart des permis de prospection du nord-mali.

armes et de contrôler les Etats sahéliens, pouvant se tourner d'autant plus librement vers la Chine qu'ils sont autonomes et stables. Cette analyse se voit en partie infirmée par les événements récents de prises d'otages d'occidentaux par les islamistes d'AQMI et la position prise par la Chine<sup>689</sup>. Quoiqu'il en soit de la réalité des menaces terroristes, de l'ampleur des manipulations et des intérêts entrelacés, tout événement politique ou militaire au Sahara est enveloppé d'un « *énorme nuage de rumeurs* » (B. Lecocq et P. Schrijver, 2007), impossible à dissiper et très difficile à éclaircir. Si le lien entre les émirs salafistes et certains trafics est avéré, il reste que la contrebande clandestine transsaharienne n'est pas le seul fait de réseaux « mafieux » ou « terroristes », comme l'ont parfois affirmé des autorités militaires ou des représentants des gouvernements américain, français, nigérien et autres. Surtout, il est très invraisemblable que la rébellion actuelle au Nord-Niger soit de quelque manière que ce soit impliquée dans le terrorisme international<sup>690</sup>. Les réseaux islamistes, certains trafics, certaines prises d'otage et certaines rébellions peuvent être en partie unis par des intérêts partagés et entrelacés mais ils sont loin de constituer un vaste front terroriste saharo-sahélien<sup>691</sup>.

Ce concept de front terroriste saharo-sahélien a justifié la mise en place d'un dispositif militaire de contre-terrorisme spécifique à cette région. Un des arguments repose sur l'organisation territoriale d'AQMI. Les « émirs » auraient ainsi établi un découpage en

---

<sup>688</sup> D'ici 2015, 25% des importations américaines de pétrole proviendront d'Afrique. Ce continent représente déjà 30% des approvisionnements pétroliers de la Chine. En 2005, le gouvernement chinois a annoncé que le parc nucléaire chinois passera de 9 à 40 réacteurs en 2020 et 54 à terme. La sécurisation de l'approvisionnement en uranium, notamment nigérien, est donc une priorité pour la Chine. Il en est de même pour l'Inde où 4 centrales nucléaires sont planifiées et 15 possibles à terme.

<sup>689</sup> Par exemple, le gisement de pétrole le plus important et rentable du Niger (celui d'Agadem) sera exploité dès 2010 par la Chine alors que le permis de prospection a longtemps été attribué à la compagnie américaine Exxon-Mobil.

<sup>690</sup> Comme par exemple l'insinue un article du *Figaro* (du 28/03/2009 intitulé « *Sarkozy veut "sécuriser" l'uranium du Niger* »), qui soutient également que l'émissaire de l'ONU et son adjoint ont été enlevés par le FFR, groupe rebelle dissident du MNJ, et revendus aux islamistes d'AQMI. D'autres sources mieux informées affirment que la prise d'otage est devenue un business comme un autre au Sahara. Ce serait des contrebandiers notoires qui auraient remis les prisonniers canadiens aux islamistes (*El Watan* du 28 mars 2009). Les réseaux islamistes ne recourent qu'en partie seulement ceux des trafics illicites, surtout au Nord-Mali où les intérêts économiques partagés ont été soudés par le biais de quelques alliances matrimoniales avec la communauté arabe et touarègue. Il en est de même au Sahara occidental avec le Front Polisario.

<sup>691</sup> Des responsables militaires et des analystes de la sécurité internationale américains ont présenté le Sahara comme un « *futur Afghanistan* », un « *paradis potentiel* » ou un « *sanctuaire pour le terrorisme international* ». En tant que « *zone de repos* », de « *camps d'entraînement* » et « *de repli* » pour des « *commandos dormants* », la menace que représente le Sahara pourrait devenir effective : il constituerait alors une « *rampe de lancement* » pour des attaques terroristes contre l'Europe. A la menace terroriste globale se joint la menace du déferlement migratoire vers l'Europe. Il est même évoqué un « *couloir saharien* », sorte de voie directe entre l'Afrique subsaharienne et l'Europe : le Sahara verrait ainsi passer des « *vagues de migrants* », tel un « *tsunami* » déferlant vers l'Europe ; le Maghreb jouant le rôle de « *bouclier* » ou d'« *espace tampon* ». Le Sahara serait par sa nature même un espace « *crisogène* », du fait des immensités désertiques contribuant à la dilution de la souveraineté des Etats et à la porosité des frontières. Voir par exemple l'analyse de l'« *Observatoire sahélo-saharien de géopolitique et de stratégie* » à Bamako et surtout de *Stratfor*, agence et revue américaines de « *global intelligence* », très influente, d'où est issue la revue en ligne en français « *Sahel Intelligence* ».

région militaire de l'Algérie. Le Sud-Algérien est considéré comme leur 9<sup>ème</sup> région militaire. Mais c'est seulement par généralisation que l'on peut étendre cette organisation territoriale à tout l'espace saharo-sahélien. Même si les confins saharo-sahéliens sont un champ d'action pour les islamistes, les actes purement terroristes d'AQMI (attentats de kamikazes, attaques contre militaires, etc.) se limitent au Maghreb (dont la Mauritanie fait partie politiquement). Pourtant cette généralisation et cet amalgame entre terrorisme, islamisme, banditisme, contrebande, migrations, justifient une nouvelle forme de territorialisation dans le champ de la sécurité internationale en unifiant un espace saharo-sahélien ou sahélo-saharien (ESS). La « menace terroriste » et « l'insécurité » permettent ainsi de mettre dans le même sac et le même espace, les islamistes algériens, les pirates des côtes somaliennes, les contrebandiers et les migrants transsahariens, voire les réfugiés du Darfour dans les camps du Tchad, etc. Dans les discours internationaux, la fluidité et la mobilité en dehors du contrôle étatique, semble équivaloir à l'instabilité, ce qui paraît légitime, mais aussi à l'insécurité voire au terrorisme, ce qui l'est beaucoup moins.

Le Niger est devenu, selon N. Sarkozy en mars 2009, un « *partenaire stratégique* » pour la France. Stratégique évidemment puisque 38% du combustible des centrales nucléaires françaises proviennent des mines du Nord-Niger exploitées par la société Areva (en 2012, l'uranium nigérien représentera même 50%). La sécurisation des approvisionnements en richesses naturelles et la disciplinarisation des confins sahariens sont donc une des priorités de la coopération française et internationale avec le Niger. Terrorisme, trafics, rebellions sont associés pêle-mêle comme « *facteur de déstabilisation, et donc de risque majeur* » car « *tous les pays du monde sont ou peuvent être potentiellement touchés, à travers leurs ressortissants et à travers leurs intérêts* ». Puisque la menace est globale, la réponse doit l'être : « *les interactions entre ces trafics, qui brassent des sommes colossales, et toutes les formes de terrorisme, souvent associées à la montée du fondamentalisme, créent une nouvelle donne dangereuse pour les Etats [...]. Les gouvernements de la région auraient intérêt à coopérer entre eux, d'abord en matière d'échange d'informations, en termes de communication et bien évidemment au plan opérationnel. [...] Plus largement, la coopération française, qu'elle soit tournée vers la coopération militaire et plus globalement de sécurité, ou qu'elle vienne en appui au renforcement des capacités institutionnelles (décentralisation ou justice par exemple), contribue à consolider ce qui représente le cœur des besoins : le renforcement des capacités de souveraineté de l'Etat* »<sup>692</sup>.

---

<sup>692</sup> Interview de N. Sarkozy devant une partie de la presse nigérienne, le 27-03-2009.

Oscillant entre tentatives de déstabilisation et volonté de consolidation de la souveraineté de l'Etat selon les enjeux géostratégiques du moment, les acteurs internationaux considèrent aujourd'hui l'espace saharo-sahélien comme central dans la géopolitique africaine ou même mondiale. Ceci inversant la périphérisation du Sahara tout au long du XXe siècle (lequel est celui de la colonisation et de la construction des Etats centralisés). Hormis deux épisodes coloniaux éphémères sur lesquels nous reviendrons, le Sahara a constitué une barrière ou un seuil entre colonies puis Etats du Maghreb et colonies puis Etats d'Afrique « noire ». Et face aux rapports de force en présence, il y a de fortes probabilités pour que cette parenthèse actuelle d'ouverture et d'échanges transsahariens se referme. Cette fluidité interlope des confins tend ainsi à nouveau à se figer. Le Sahara est aujourd'hui un front pionnier de la souveraineté territoriale moderne, un espace en voie de grippage, de disciplinarisation et de sécurisation. De front flou, fluide et nodal, le Sahara va probablement redevenir rapidement un espace périphérique de la souveraineté étatique mais aussi internationale<sup>693</sup>.

Certes, Mouammar Kadhafi a d'autres ambitions pour le Sahara et ses « tribus ». Mais là où elles rejoignent celles des américains et des européens, c'est bien celle de l'unité stratégique des espaces saharo-sahéliens. Le « Guide de la grande révolution de la Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste » est devenu un partenaire commercial et un allié des occidentaux dans la lutte contre les migrations. Sans parler des intérêts économiques occidentaux en Libye, la médiation lors des rébellions touarègues et des prises d'otages d'AQMI, la problématique des migrations, lui donne en outre des marges de manœuvre inédites face aux intérêts des pays occidentaux dans la région. Car simultanément ses projets internationaux ne peuvent que s'opposer à ceux des occidentaux<sup>694</sup>. Après les désillusions du panarabisme, c'est désormais pour l'Afrique qu'il conçoit de nouveaux grands projets politiques. M. Kadhafi s'est depuis longtemps emparé de la question touarègue en formant et en enrôlant des combattants dans sa légion islamique pour créer sa *Fédération des républiques islamiques d'Afrique*, tout en leur promettant la création d'une fédération touarègue autonome (réitéré au discours d'Oubari en avril 2005). Pour l'instant, la Libye a

---

<sup>693</sup> On le voit par exemple à travers les organisations régionales : à l'UPM, Union du Maghreb Arabe, s'oppose par la barrière saharienne la CEDEO, l'UEMOA et la CEMAC.

<sup>694</sup> Cette attitude ambiguë a été particulièrement manifeste au sujet de l'UPM. Elle l'est aussi au sujet du coup d'état en Mauritanie, du conflit entre le Tchad et le Soudan... et pour les rébellions touarègues. L'élection de Kadhafi à la tête de l'Union africaine justifie ses nombreuses prises de positions, dénonçant notamment l'impérialisme des Occidentaux et l'imitation coupable des dirigeants africains, tout en s'ingérant en sous-main dans les affaires politiques intérieures. Après la vague de démocratisation des années 90, on assiste aujourd'hui à

initié la création plus classique de la CEN-SAD, la communauté des Etats sahélo-sahariens. M. Kadhafi en est le président auto-proclamé et « *Haut médiateur permanent pour la paix et la sécurité dans l'espace de la CEN-SAD* ». Mais en tant que président en exercice de l'*Union Africaine*, M. Kadhafi veut aller plus loin que l'unité saharienne, puisqu'il imagine la constitution pour 2015 des *Etats-Unis d'Afrique*. Celui qui se fait appeler « Roi des rois traditionnels d'Afrique »<sup>695</sup>, est aussi le fondateur et « Président suprême » de la *Ligue populaire et sociale des tribus du Grand Sahara*. Créée officiellement à Tombouctou en 2006, l'objectif qu'il lui a fixé est de réunir à terme le « *Grand Sahara*<sup>696</sup> » en un seul Etat fédéral, le « *deuxième pays fatimide* ». Un an plus tard<sup>697</sup>, à Agadez, il s'est fait « intronisé » « Grand Amghar des Kel Tamasheq » et « leader des sultans touaregs ». Cet *Amenokal* inédit<sup>698</sup> s'est fait remettre le « Tambour du Grand Sultan » par le sultan d'Agadez. Evidemment, tous les dignitaires touaregs ne lui ont pas fait allégeance, en particulier l'*Amenokal* de l'Ahaggar algérien.

M. Kadhafi, à travers les projets politiques et les investissements libyens, considère donc lui aussi cette unité saharo-sahaliennne. C'est aussi pour des raisons moins idéologiques et mégalomaniaques qu'il se tourne vers le Sahara nigérien (mais aussi tchadien, malien, mauritanien, etc.). Régulièrement, l'Etat Libyen et la fondation Kadhafi font des dons à la région d'Agadez (alimentaires, pharmaceutiques, en engrais, etc.), financent des programmes de fonçage de puits pastoraux, de développement de l'agriculture irriguée, de construction d'écoles franco-arabes et de mosquées, mais surtout investissent dans le tourisme (construction de l'hôtel de la paix et rénovation de l'aéroport international Mano Dayak à Agadez, etc.) et entendent participer à l'exploitation de l'uranium et à la future production de pétrole. Enfin la Libye s'est engagée en 2008 à investir 100 millions d'euros pour la

---

une « kadhafisation » des régimes politiques africains au Sahel. Voir par exemple les propos de Tandja dénonçant « le régime semi-présidentiel » de l'actuelle constitution nigérienne qu'il veut remplacer.

<sup>695</sup> Lorsqu'il s'est fait élire à la tête de l'Union africaine en 2009.

<sup>696</sup> « Grand Sahara » car 21 Etats sont représentés : presque tous les pays saharo-sahéliens (sauf l'Algérie), mais aussi le Sénégal, le Nigeria, le Kenya, etc. et enfin ceux du Moyen-Orient (la péninsule arabique, la Syrie et la Mésopotamie sont comprises). La mission eschatologique n'est pas oubliée, ni la géographie du pétrole. C'est toute une assemblée internationale de leaders religieux, de chefs traditionnels, de chefs de guerre, d'hommes politiques et d'hommes d'affaires qui sont convoqués lors de cette réunion annuelle et qui appelle, pêle-mêle, à l'union des musulmans, des arabes et des africains contre les « *ennemis de l'Islam* », la « *force sioniste* » et la « *force coloniale* » ; contre aussi les gouvernements nationaux africains qui, vendus à la solde des forces colonialistes, « *persécutent les tribus* » (discours de Kampala en 2008).

<sup>697</sup> L'association organise une réunion annuelle (en avril 2006 à Tombouctou, en avril 2007 à Agadez, 2008 à Kampala et Nouakchott en 2009) pour la fête du Mouloud (*Mawlud* ou *Gani* en tamajeq, il s'agit de l'anniversaire du prophète Mohammed). Son « Président suprême » s'y déplace et dirige la grande prière, puisqu'il se proclame aussi « imam des musulmans ».

construction de la route bitumée transsaharienne entre le Fezzan et Agadez par Toummo. Des contestations territoriales entre la Libye et le Niger se produisent par ailleurs sur fond de prospection et de rébellion<sup>699</sup>. M. Kadhafi est tour à tour soupçonné par le gouvernement nigérien de soutenir, d'armer et de financer les rebelles touaregs ou à l'inverse, il est appelé à jouer les médiateurs pour un retour à la paix au Niger<sup>700</sup>. Il a en outre poursuivi en justice pour diffamation trois journaux nigériens l'accusant de financer la rébellion touarègue. Ils ont eu notamment le tort d'écrire que le déclenchement de la rébellion (l'attaque d'Iférouane par le MNJ) a eu lieu peu de temps après sa venue à Agadez (idem pour le Mali un an plus tôt) et que ses revendications territoriales sur le plateau désertique et vide d'hommes du Manguéni<sup>701</sup> (30 000 km<sup>2</sup> à l'extrême nord-est du Niger) ne sont pas étrangères à son intérêt pour le pétrole et pour l'uranium nigériens (des gisements y auraient été localisés<sup>702</sup>).

C'est donc aussi et surtout les richesses du sous-sol saharien qui suscitent les convoitises internationales : des réserves importantes en uranium, pétrole, gaz, charbon, étain, etc., ont été découvertes ou confirmées. Le rehaussement des prix des matières premières permet alors de tirer grand profit de leur exploitation malgré l'éloignement et l'enclavement de ces régions désertiques. D'aucuns évoquent une nouvelle « mêlée » africaine (*scramble*<sup>703</sup>) pour prospecter et s'appropriier au plus vite les richesses naturelles. Le Sahara central a été

---

<sup>698</sup> M. Kadhafi assimile les Touaregs à l'identité arabo-musulmane, puisque selon ces constructions historico-impérialistes, les Touaregs seraient des anciens Arabes qui se seraient implantés au Sahara avec l'expansion de l'Islam.

<sup>699</sup> Toummo était autrefois un poste frontière de l'armée coloniale française. Après l'indépendance, l'armée nigérienne installa un poste à Madama et Toummo était considéré comme un puits nigérien proche de la frontière libyenne. Il a été annexé de facto par la Libye suite à son occupation par une garnison en 1970, soit quelques mois après le coup d'Etat de Kadhafi et trois ans avant la guerre d'annexion de la bande contiguë d'Aozou au Tchad. Aujourd'hui Toummo est un poste frontière libyen (village et camp militaire électrifié) et la frontière entre le Niger et la Libye a été repoussée de facto à Madama (poste militaire, à 110 kilomètres au sud) même si le Niger n'a pas rétrocedé officiellement ce territoire dit du plateau de Manguéni.

<sup>700</sup> En août 2007 un diplomate libyen du consulat d'Agadez a été expulsé du Niger pour ingérence dans les affaires intérieures. Début 2009, M. Tandja a fait appel à la médiation de M. Kadhafi pour la libération de prisonniers et le règlement du conflit avec les mouvements rebelles. Une délégation officielle, conduite par le ministre de l'intérieur, est partie négocier les conditions d'un retour vers la paix à Tripoli. Les discussions amorcées en Libye sous l'égide de M. Kadhafi ont conduit à une nouvelle scission du MNJ et à la création du FPN (Front Patriotique Nigérien) qui a déposé les armes. Lors d'une escale imprévue de quatre jours à Niamey M. Kadhafi a appelé à renoncer à la lutte armée, à faire cesser les trafics mafieux de toutes sortes et à ne pas limiter la durée des mandats présidentiels (ce qui a été compris comme un soutien pour la prolongation du mandat de M. Tandja).

<sup>701</sup> Dans une lettre adressée au ministère des affaires étrangères, l'Etat libyen a exigé du gouvernement nigérien de ne pas octroyer de permis de recherches minières sur le plateau du Manguéni, qui serait sous souveraineté libyenne. La presse nigérienne a évoqué l'existence de cartes libyennes annexant le Manguéni.

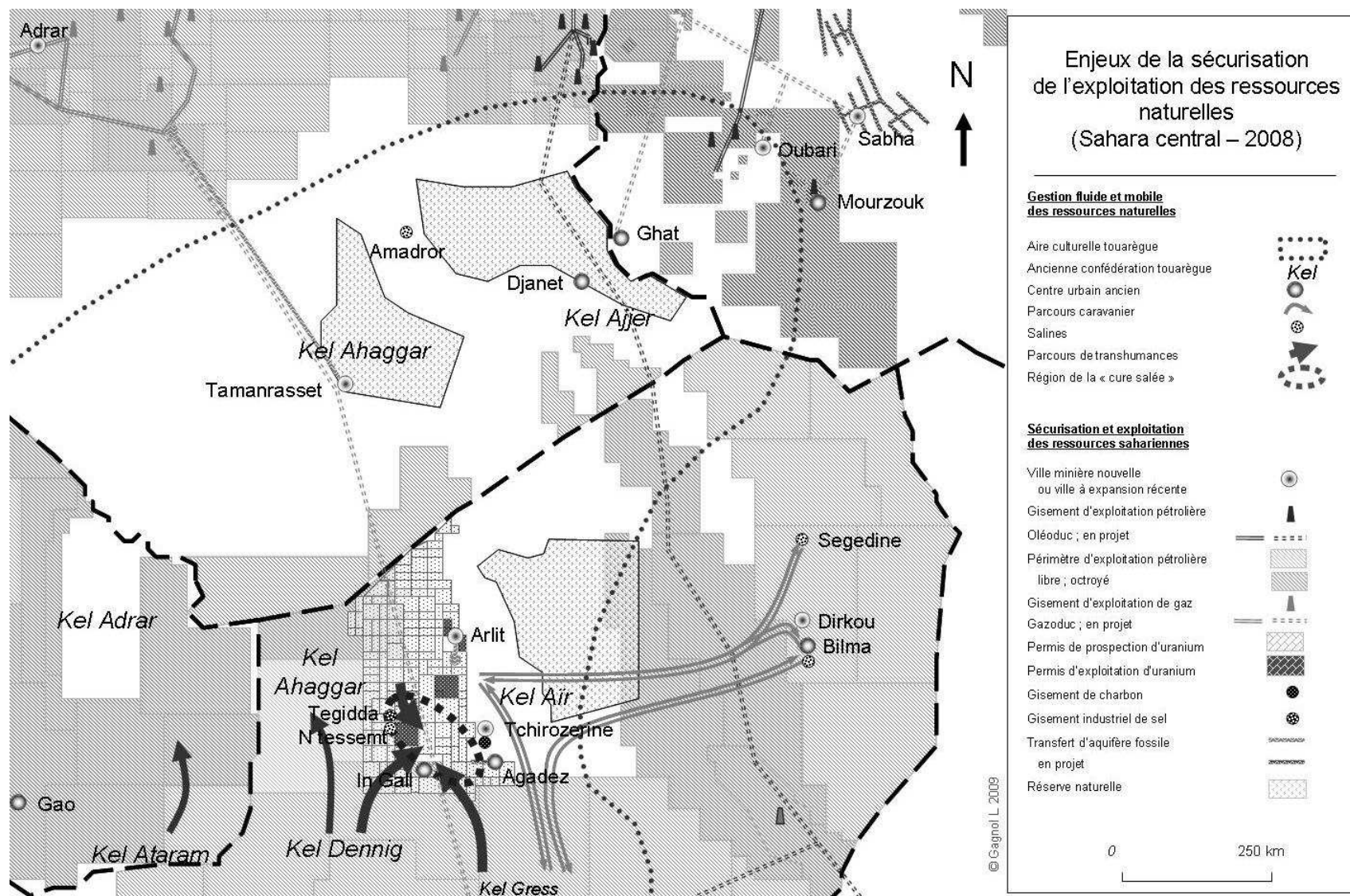
<sup>702</sup> Le « mémorandum d'entente sur la coopération dans le domaine des applications pacifiques de l'énergie nucléaire », suite aux rencontres entre le guide libyen et le président français, prévoit la construction par Areva d'une centrale nucléaire ainsi que la recherche d'uranium en Libye (dont les réserves sont estimées à plus de 1 600 tonnes). Areva a exclu le financement de la construction d'une centrale nucléaire au Niger alors qu'il était exigé par le gouvernement nigérien au début des derniers rounds de négociations. Cela a été confirmé récemment par N. Sarkozy, pour des raisons techniques, financières et sécuritaires.



quasi entièrement quadrillé et partagé en concessions attribuées à des sociétés minières étrangères (carte 11).

---

<sup>703</sup> Par exemple M. Klare et D. Volman (2006).



Carte 11 : Enjeux de la sécurisation de l'exploitation des ressources naturelles (Sahara central – 2008)

Prenons l'exemple du Nord-Niger. Ces dernières années, pas moins de 125 conventions minières (permis de recherches ou d'exploitation) ont été octroyées entre 2000 et 2008 par le gouvernement nigérien à 36 compagnies étrangères de 12 nationalités (122 pour la prospection ou l'exploitation d'uranium et 3 permis pétroliers). Il est a été prévu 75 autres permis pour l'uranium et 7 pour le pétrole en 2009, jusque là non encore attribués. Après un long bras de fer avec le président Mamadou Tandja et malgré les revendications de la société civile nationale<sup>704</sup> et les pressions internationales, la société française Areva maintient pour l'instant en grande partie sa mainmise sur la production d'uranium grâce à ses filiales exploitant les mines d'Arlit-Akokan et le futur site de production d'Imouraren<sup>705</sup>. En raison notamment de la concurrence chinoise et de l'accroissement spectaculaire des cours mondiaux entre 2004 et 2007, Areva a dû néanmoins revoir à la hausse les accords de longue durée sur le prix<sup>706</sup> de l'uranium extrait et transformé en *yellow cake* (concentré d'uranate de soude). Tandis que les compagnies chinoises monopolisent les autres concessions prometteuses et

---

<sup>704</sup> Par exemple les « organisations de la société civile » GREN (Groupe de Réflexion et d'actions sur les industries Extractives au Niger) ou ROTAB (Réseau des organisations pour la transparence et l'analyse budgétaire) qui organisent des ateliers de formations et de réflexions, publient des rapports et des bulletins, etc. Grâce à leurs actions jointes à la pression internationale, le Niger s'inscrira en 2010 dans « l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives » (ITIE), initiative internationale lancée en 2002 au Sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg. Ce qui n'empêche pas l'existence de scandales de détournement financier. Les députés de l'opposition ont tenté sans succès de mettre en place une commission d'enquête parlementaire pour faire la lumière sur les conditions d'octroi des permis de recherche et d'exploitation minières. Voir Mahamadou Diallo, « Octroi des permis de recherches minières et pétrolières : Les bonnes affaires des "intermédiaires" », *Le Républicain-Niger* du 07-06-09.

<sup>705</sup> Confirmé par la visite officielle de N. Sarkozy au Niger en 2009, un nouvel accord a finalement été conclu fin décembre 2008 entre Areva et le président Tandja (ce dernier ayant refusé l'invitation impérieuse de se rendre à Paris pour négocier). La part détenue par Areva dans le capital de la future société d'exploitation s'élève à 66,65 % ; le tiers restant étant concédé à l'Etat nigérien (plutôt que les 40% exigés au début de la négociation) et 300 tonnes par an seront vendues directement par l'Etat nigérien sur le marché international. Selon Areva, grâce à 1,2 milliards d'euros d'investissement initial, il s'agira du deuxième site d'extraction d'uranium au monde. Le début de la production est prévu en 2012, l'objectif étant de 5000 tonnes par an pendant 35 ans. Le site industriel représentera 200 km<sup>2</sup> et le gisement seul couvrira une surface de 8 km de long sur 2,5 de large. Le Niger passerait du quatrième au deuxième rang mondial pour la production d'uranium.

<sup>706</sup> En raison des spéculations (*hedge funds*), le cours de l'uranium sur le marché SPOT a été multiplié par 10 entre 2003 et 2007. En un an, de septembre 2006 à septembre 2007, il est passé de 40 à 140 dollars la livre ; pour retomber à 40 en avril 2009 (Voir E. Gentilhomme, « L'uranium va-t-il repartir à la hausse vitesse grand V ? », avril 2009 [<http://www.edito-matieres-premieres.fr/0798/energies/uranium/tradetech-lehman-brothers-etf-uranifere.html>]). Le cours actuel reste bien plus élevé que le prix des accords de longue durée avec Areva. En 2007, les renégociations de ces accords ont fait passer le prix de l'uranium de 27 300 à 40 000 FCFA le kilogramme pour atteindre 60 000 en 2008 et peut-être bientôt 80 000 (voir la *Lettre du continent* n° 549, 2008). Selon l'association nigérienne CODDAE, l'uranium aurait rapporté 7 milliards de FCFA à l'Etat nigérien en 2005, 9 en 2006, 35 en 2007, 87 en 2008 et probablement près de 100 en 2009. Cette hausse du coût du *yellow cake* nigérien est presque insignifiant en aval de la production d'électricité nucléaire. De l'aveu même de la présidente du directoire d'Areva, « *l'uranium ne représente que 5 % du kilowatt/heure* » produit par les centrales nucléaires françaises (entretien avec A. Lauvergeon, « Areva est peu touché par la crise », *Le Monde*, 02-04-2009). La hausse du prix de l'uranium nigérien en 2009 sera par ailleurs loin d'être proportionnelle aux 33% d'augmentation de son propre salaire octroyée cette même année.

rapidement exploitables<sup>707</sup>. Les compagnies canadiennes, australiennes, sud-africaines, indiennes, britanniques, russes, états-uniennes et des Iles Vierges britanniques<sup>708</sup> se sont partagé le reste des 90 000 km<sup>2</sup> alloués à la prospection minière, et de ce qui sont aussi les pâturages des pasteurs de l'ouest de l'Air, de la « falaise » de Tigidit à la frontière algérienne (voir la carte de Bernus, 1981).

La Chine s'est par ailleurs très récemment imposée dans la prospection et l'exploitation future des gisements de pétrole du Niger. En compagnie du Mali<sup>709</sup>, le Niger rejoindra prochainement le Tchad (depuis 2003) et la Mauritanie (depuis 2006) comme pays producteur de pétrole au Sahel grâce au gisement du « bloc d'Agadem ». Il s'agirait d'un des plus gros investissements chinois en Afrique<sup>710</sup>. C'est grâce au financement de la construction de la raffinerie près de Zinder (les travaux ont débuté fin 2008) et des prêts importants accordés à l'Etat, que les Chinois ont pu évincer notamment la compagnie américaine Exxon-Mobil<sup>711</sup>, à qui l'Etat nigérien allouait auparavant le bloc d'Agadem. L'exploitation de 20 000 barils par jour est prévue à partir de 2011. Quatre autres permis de prospection dans le Nord-Niger ont été octroyés en 2005 et 2006. La concurrence est sévère entre d'une part les chinois et d'autre part les algériens. Les blocs du Ténéré entre Djado et Termit ont été octroyés au bénéficiaire et de deux sociétés chinoises (2 concessions, celle de « Bilma » et du « Ténéré », partagée avec une compagnie canadienne) et d'une société algérienne (celui de Kafra). La société algérienne Sonatrach s'est aussi vu allouée le permis de Tamesna au nord-ouest du Niger mais n'a pas pu rendre effective les accords lui concédant le bloc du Djado en raison des pressions libyennes déjà mentionnées (le bloc du Djado comprend le plateau du Manguéni à la frontière nigéro-libyenne). En 2008, le cadastre pétrolier comprend encore quinze autres blocs ouverts à l'exploration mais la rébellion a enrayé le processus d'octroi à tout-va de concessions minières.

---

<sup>707</sup> Grâce aux concessions de Tegidda n Tessem et d'Azélik près d'In Gall. La production d'uranium à Azélik est prévue dès 2010. L'investissement serait de 154 milliards de FCFA et 425 emplois seraient envisagés.

<sup>708</sup> Une compagnie sud-coréenne a annoncé avoir obtenu l'accord du gouvernement nigérien pour acheter 400 tonnes d'uranium par an à partir de 2010.

<sup>709</sup> En juin 2009, 29 blocs pour la prospection pétrolière ont été ouverts par le gouvernement, dont 20 ont déjà été attribués à 13 sociétés étrangères dans le Nord-Mali, de Ségou à Taoudenni jusqu'à la frontière nigérienne. Les compagnies italiennes et surtout algériennes sont les plus avancées dans la prospection.

<sup>710</sup> 4,5 milliards de dollars pour la mise en exploitation, la construction d'une raffinerie (de Garin dan Baki dans la commune d'Olléléwa à une cinquantaine de kilomètres de Zinder) et d'un oléoduc de 600 km du gisement à la raffinerie. Pour l'exportation du pétrole brut, un oléoduc raccorderait le gisement à celui de Doba au Tchad (des projets alternatifs le fait se connecter avec l'Algérie, la Libye ou le Nigeria). Les réserves de pétrole du bloc d'Agadem sont estimées à 324 millions de barils bruts (sans parler des 10 milliards de m<sup>3</sup> de gaz). Le contrat d'exploitation a été signé dans une grande opacité (un scandale de détournement a déjà eu lieu). Il en est de même pour l'exploitation chinoise de l'uranium à Azélik.

Les investissements étrangers, notamment chinois<sup>712</sup>, ont donc été massifs ces dernières années. En rapport avec leur quasi absence antérieure, les grands projets d'aménagements et d'infrastructures se sont multipliés, même s'ils sont aujourd'hui en partie gelés dans le Nord-Niger. Même les grands projets rêvés à l'époque coloniale ne sont plus considérés comme chimériques. Par les « grands chantiers » du Président Tandja, les projets d'infrastructures transsahariennes sont nombreux. Le NEPAD en a lancé toute une série. Parmi ceux qui intéressent le Niger, citons l'autoroute Transsahélienne reliant les capitales sahéliennes depuis Dakar jusqu'à N'Djamena via Bamako, Ouagadougou et Niamey. Le deuxième grand projet routier est la Transsaharienne reliant Abuja à Alger via Zinder, Agadez, Arlit et Tamanrasset. Areva qui, à travers les sociétés d'exploitation des mines Arlit et Akokan, a financé à hauteur de 80% la « route de l'uranium » de Tahoua à Arlit de 1978 à 1980, participerait au financement partiel de la continuation de la route d'Artil jusqu'à Assamaka, à la frontière algérienne<sup>713</sup>. Les projets ferroviaires sont aussi nombreux au Niger. Il semblerait là aussi qu'Areva se soit engagé, en contrepartie de l'exploitation d'Imouraren, au financement partiel de la première voie ferrée nigérienne entre Parakou et Dosso (qui sera aménagé en « port-sec » principal du Niger) et peut-être à terme jusqu'à Imouraren ou Arlit. Evidemment le transport des fûts de *yellow cake* par voie ferrée serait moins coûteux et mieux sécurisé que le transport en camions, comme c'est le cas actuellement. Le programme *Africa rail* issu du NEPAD a pour ambition de faire se connecter à Dosso cet axe ferroviaire méridien avec la ligne du Burkina-Faso qui s'interrompt à Ouagadougou. Niamey et Say (et sa future mine de fer) seraient reliés à ces lignes. L'Inde s'est engagée à être un partenaire financier et technique pour réaliser cette interconnexion ferroviaire. Le dernier grand projet d'infrastructure évoqué dans le cadre du NEPAD (surtout de l'axe Alger-Abuja) est la construction d'ici 2015 d'un gazoduc de plus de 4000 km entre le Nigéria et l'Algérie via le Niger (le *Trans-saharan Gas Pipeline*), d'un montant estimé autour de 13 milliards de dollars. La société russe Gasprom qui investit récemment en Algérie et au Nigéria, joue sur ce dossier

---

<sup>711</sup> Il y a eu, selon le ministère de l'énergie et des mines nigérien, pas moins de 23 demandes de sociétés étrangères pour l'exploitation du bloc d'Agadem.

<sup>712</sup> Une autre compagnie chinoise a obtenu le permis d'exploitation du charbon à Salkadama, près de Tahoua (il est prévu l'extraction de 40 millions de tonnes par an) où une centrale thermique, une usine de briquettes et une cimenterie seront également créées. La Chine a accordé une aide de cinq milliards de FCFA au Niger et a également participé à de nombreux projets d'aménagements et d'infrastructures (comme le deuxième pont et la rénovation du stade à Niamey). Le travail d'Ousmane Tandja, fils du président, en tant qu'attaché commercial de l'ambassade du Niger à Pékin, n'est sans doute pas pour rien dans les bons rapports sino-nigériens. Un autre de ses fils est accusé par l'opposition d'avoir obtenu des commissions indûment perçues de l'argent du pétrole par l'intermédiaire d'une société écran.

<sup>713</sup> Il s'agit de la dernière portion non bitumée de la route transsaharienne, avec une partie du tronçon Agadez-Zinder et une partie du tronçon Tamanghasset-In Guézzam en Algérie.

un bras de fer particulièrement tendu et décisif avec la société Total. L'enjeu du projet est évident pour l'Union Européenne : s'il passe sous le contrôle russe, il peut rendre l'Europe presque totalement dépendante des infrastructures russes pour son approvisionnement en gaz.

Enfin, les grands projets coloniaux sont remis au goût du jour, comme celui de la réalisation de la fameuse ligne ferroviaire transsaharienne entre la Libye et le Niger (*Africa rail*) et celui de la construction du barrage de Kandadji sur le fleuve Niger. Pour ce dernier, les travaux ont déjà débuté grâce à un prêt de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA<sup>714</sup>). Il va sans dire que tous ces projets auront un coût environnemental qui est pour l'instant très largement éludé ou minimisé. Quels seront les effets induits par les futures exploitations industrielles du charbon à Salkadama, du phosphate d'In-Akker et de la cassitérite à Elméki dans l'Air ? Surtout, sans parler des problèmes de contamination radioactive, quel sera l'impact sur le niveau de la nappe phréatique fossile dite des grés d'Agadez de la consommation d'eau liée à l'exploitation de l'uranium à Imouraren<sup>715</sup>. Il faut aussi ajouter les conséquences de la création à proximité d'une ville nouvelle champignon, semblable à Arlit. Cette dernière est actuellement une ville de 80 000 habitants, vivant sur les 1900 emplois directs des deux mines (faisant vivre des familles estimées à 21 000 personnes selon Areva). Pour Imouraren, 1350 emplois directs sont prévus, tandis que 3375 emplois indirects sont attendus. Il faut donc compter sur la construction d'une cité ouvrière et s'attendre à l'apparition d'une ville nouvelle spontanée, approchant probablement en quelques années de 30 000 habitants, près du site d'Imouraren. Si la croissance d'Imouraren est similaire à celle d'Arlit, la population dépassera 60 000 habitants dans une trentaine d'années.

Lors de sa visite de quatre heures au Niger le 27 mars 2009 (pour seller l'accord entre Areva et le Niger), le président français a assuré que le gouvernement français sera représenté au moment de la cérémonie de la pose de la première pierre (sic<sup>716</sup>) de la mine d'Imouraren. C'est le secrétaire d'Etat à la coopération qui s'y est rendu, en compagnie de la présidente d'Areva, le 4 mai 2009. L'Union européenne, à travers son *Programme de renforcement et de diversification du secteur minier*, entend aussi promouvoir le « *potentiel minier du Niger* » en menant une politique active visant sans doute à contrecarrer la menace concurrentielle

---

<sup>714</sup> Organe de la Banque Islamique du Développement financée en majeure partie par l'Arabie Saoudite.

<sup>715</sup> Voir les prédictions alarmantes de l'hydrogéologue A. Joseph (2008). A partir de 2012, l'exploitation de l'uranium demandera 56 000 m<sup>3</sup> d'eau par jour, puisés dans les aquifères fossiles (aux ressources en eau non renouvelables).

<sup>716</sup> L'utilisation de cette expression est particulièrement saugrenue lorsque l'on sait que 230 millions de tonnes de roches seront prochainement extraites.

chinoise. Elle a notamment assuré un lever géophysique aéroporté pour constituer un système d'information géologique de tout le territoire nigérien. Le second volet du programme est spécifique à l'Aïr. Portant sur la « *cartographie géologique et prospection régionale de l'Aïr* », il a été suspendu pour cause d'insécurité. Plus encore, les objectifs de cette politique (« *la réduction de la pauvreté au niveau local par la création d'entreprises minières* ») tendent à se confondre avec les intérêts d'Areva. Le financement d'équipements comme les routes, les hôpitaux, les écoles et les puits demeure la vitrine et la caution morale (celle du développement durable) de la multinationale française. Mais alors que les coûts de la production d'uranium ont été revus à la hausse, ce sont aujourd'hui les programmes de l'Union Européenne qui semblent prendre progressivement et subrepticement en charge ce qui a été créé et géré par les filiales d'Areva. Comment comprendre alors le programme de construction et de rénovation du réseau de routes et de pistes (dans l'Aïr notamment<sup>717</sup>) et surtout « *l'allègement des charges externes de la filière uranium par la réforme de la couverture sanitaire à travers la restructuration du système médical minier et le renforcement du système de santé publique et la mise en conformité du traitement des eaux usées des villes minières d'Arlit et d'Akokan* »<sup>718</sup> ? Areva semble se décharger progressivement de ses deux hôpitaux miniers (dont l'accès aux soins a été jusqu'à présent gratuit pour les mineurs mais aussi pour leur famille) et de la décontamination des eaux usées. Les manquements d'Areva face à la contamination des eaux de forages utilisées par les sites de production mais aussi pour l'adduction en eau potable de la ville et l'irrigation, sont le principal grief dont l'accusent les défenseurs nigériens et occidentaux de l'environnement et de la santé publique<sup>719</sup>. N'est-ce pas là le signe de l'irresponsabilité accrue et admise des entreprises – quant aux conséquences sociales, environnementales et sanitaires de leurs activités – puisque

---

<sup>717</sup> L'Union Européenne a ainsi financé « *le traitement de points critiques* » sur la route goudronnée Arlit-Agadez et sur certaines pistes de l'Aïr, notamment les axes Agadez-Dabaga-Timia et Dabaga-Tabelot, Arlit-Iférouane par des constructions de murettes, de fossés et de radiers pour les passages des kori. Les réalisations n'ont été que partielles puisqu'un camion a sauté sur une mine et un véhicule a été volé, ce qui a conduit à l'arrêt du programme en 2007. Sa reprise a été partielle en 2008. Aucune rue n'est pour l'instant asphaltée ni même pavée à Arlit.

<sup>718</sup> *Coopération entre la Commission européenne et la République du Niger. Rapport annuel 2007*, 52 p.

<sup>719</sup> Des associations françaises et nigériennes (comme la CRIIRAD, Sherpa, Aghir in man, CODDAE, ROTAB, etc.) ont dénoncé à plusieurs reprises le manque de transparence et d'informations sur la protection et le suivi médical des ouvriers et les impacts de l'exploitation minière sur la population civile à travers la toxicité radioactive des poussières (en raison du stockage à l'air libre des résidus d'extraction), la radioactivité des eaux dites potables d'Arlit (certaines mesures dépassent de plus de quarante fois la limite admise par l'OMS), des ferrailles recyclées et lors des accidents de transport des fûts sur la route de l'uranium. Les maladies respiratoires et les cancers seraient en expansion. La centrale thermique et la mine de charbon de la SONICAR, détenues à 15% par la SOMAIR et la COMINAK (90% de l'électricité est consommée par les deux sociétés minières, les 10% restant à la consommation urbaine), sont accusées de polluer gravement les nappes près du gisement d'Anu Araren.

la gestion des effets pervers de leurs activités est externalisée aux ONG et à l'aide publique au développement ?<sup>720</sup>

Pour conclure ce bref tour d'horizon des enjeux géopolitiques et géostratégiques sahariens, insistons encore sur le fait que les intérêts internationaux et nationaux qui portent et conduisent à la disciplinarisation de l'espace et à la sécurisation de l'exploitations des ressources naturelles font émerger un espace régional saharo-sahélien. Cela n'est pas sans créer des tensions vives au niveau national et des phénomènes de résistances au niveau local. Le Nord-Niger est pris comme exemple révélateur et il est d'avantage précisé la place du nomadisme dans ces enjeux et ces reconfigurations territoriales.

## 1.2. Rébellion des confins sahariens

Le Nord-Niger concentre donc tous les enjeux géopolitiques et géostratégiques sahariens qui viennent d'être décrits. La région d'Agadez est le pivot majeur des trafics et des migrations (A. Bensaad, 2003) ; les Touaregs en sont les principaux guides et convoyeurs. Pourtant la position des Touaregs sur l'échiquier saharien est somme toute marginale (A. Bourgeot, 2000, E. Grégoire, 1999). En marge des réseaux économiques les plus rémunérateurs jusqu'à la rébellion des années 90, ils se sont cantonnés au trafic caravanier qui lentement décline, à l'élevage et à la vente de chameaux en Algérie et en Libye et surtout au tourisme depuis les années 80. Un grand nombre de jeunes, dès la fin des années 70, est parti chercher fortune en Algérie et surtout en Libye pour répondre à l'appel des sirènes de la « révolution verte ». Beaucoup y sont encore mais une bonne partie est rentrée au pays. Ils ont formé les *ishumar* de la première rébellion des années 90<sup>721</sup>. Avec les accords de paix de 1995 puis ceux additionnels de 1997, le développement du jardinage irrigué et du tourisme, le Nord-Niger a connu une période relativement stable et « prospère » de 1997 à 2007 au cours de laquelle eut lieu sa révolution économique grâce aussi à l'explosion des trafics parallèles, sans oublier les effets de l'intervention de nombreux projets de développement. Certains Kel Ewey se sont faits commerçants et/ou transporteurs. Néanmoins, s'ils sont les convoyeurs ou

---

<sup>720</sup> Nous rejoignons ici les analyses de Z. Bauman (1999).

<sup>721</sup> Les *ishumar*, célébrés par les chants et les rythmes de guitare, sont les jeunes touaregs maliens et nigériens exilés en Algérie et en Libye dans les années 80 et le début des années 90. Rentrés aux pays avec l'appel lancé par A. Chaïbou, ils ont participé à la première rébellion. De nombreux observateurs les ont présentés comme les représentants d'une nouvelle sous-culture, en rupture partielle avec la société dont ils sont issus (A. Bourgeot, 1990, H. Claudot-Hawad, 1993, I. Kohl, 2009).



intermédiaires reconnus, ils sont loin de détenir les clefs de l'économie internationale (parallèle ou légale) et travaillent souvent pour le compte de riches « hommes d'affaires » arabes pour le Maghreb ou grossistes hawsas pour les pays sahéliens et côtiers. Nous renvoyons aux travaux déjà cités pour comprendre l'espace économique du Sahara nigérien avant la dernière rébellion. Enfin, il ne faut pas oublier que ces confins sahariens (maliens et nigériens) sont aussi et surtout un espace culturel et anciennement politique touareg.

C'est dans ce contexte qu'est apparue la rébellion du *Mouvement Nigérien pour la Justice* (MNJ) au Niger. Le 8 février 2007, a eu lieu l'attaque du poste militaire d'Iférouane (*Iférouane*), village natal d'Aghali ag Alambo<sup>722</sup> qui préside le MNJ. Malgré plusieurs accrochages sérieux<sup>723</sup>, mais non décisifs, le président Tandja n'entrevoit que la solution militaire<sup>724</sup> a longtemps refusé toute négociation : le MNJ ne serait qu'une association de « *bandits armés* », de « *trafiquants de drogue* » et même de « *terroristes* ». La situation a été bloquée pendant deux ans malgré le rapport de force inégal entre l'armée et les rebelles<sup>725</sup> et en dépit de revendications politiques du MNJ qui se sont faites plus précises. Les difficultés de transport (à cause des mines et du banditisme), la paralysie économique, la disparition du tourisme et l'arrêt de la plupart des programmes de développement se sont fait très durement ressentir sur les populations civiles de l'Air. Certains villages et certaines zones pastorales près des zones de combat se sont vidées de leur population (notamment la quasi totalité les

---

<sup>722</sup> Trésorier de la célèbre agence *Temet voyages* de Mano ag Dayak, Aghali Alambo est devenu le chef d'Etat-major du FLAA de Ghissa ag Boula. Nommé adjoint au sous-préfet d'Arlit après les accords de paix, il se retira rapidement pour se reconvertir dans le tourisme (il a fondé *Touareg tours*). Il est soupçonné par Niamey de participer à des trafics illicites avec l'Algérie et la Libye. La rébellion du MNJ est concomitante de celle de « *l'Alliance pour le changement* » des Touaregs maliens, dont Ibrahim Ag Bahanga est le leader. Ces rébellions ont entraîné une présence militaire accrue et une fermeture relative de l'espace de circulation transsaharienne.

<sup>723</sup> Il est très difficile de connaître le nombre de victimes militaires et civiles du conflit mais il faut au moins en compter plusieurs dizaines si ce n'est une centaine.

<sup>724</sup> Ancien colonel de l'armée nigérienne, M. Tandja a déjà eu affaire à la première rébellion en tant que ministre de l'intérieur et les rebelles lui reprochent encore la répression de l'armée à la suite de l'attaque de Tshin-Tabaraden qui a conduit à la rébellion des années 90.

<sup>725</sup> La mobilité et la connaissance du terrain compensent en partie l'inégalité en terme de quantité et de qualité des armements engagés : les FAN bénéficient de formations et d'équipements américains, de véhicules et d'armes fournis ou achetés à la Chine et à la France notamment. Ils utilisent par exemple des hélicoptères de combat et disposent d'informations des services de renseignements américains (grâce aux drones et aux satellites). Le MNJ ne contrôle pas de territoire et adopte une stratégie de guérilla, fondée sur la mobilité, l'absence de bases (les prisonniers sont souvent déplacés) et des solutions de repli dans les montagnes de l'Air, en Algérie et en Libye. Ils connaissent le terrain, les points d'eau, les caches et les manœuvres des véhicules dans le sable. Hors guet-apens, les combats impliquent des sortes de véhicules d'assaut, des pick-up sur lesquels sont montées une mitrailleuse lourde et où prennent place des soldats armés de kalachnikovs. Une technique des rebelles a été inspirée par les « fraudeurs ». Avec leurs véhicules, ils font des « zéros » dans le sable à grande vitesse, créant ainsi un large nuage de poussière leur permettant d'échapper plus facilement à leurs poursuivants : grâce à cet habileté au volant et la connaissance des vents dominants, ils peuvent ainsi mieux protéger leur repli ou attaquer dans la confusion. La machine de guerre nomade motorisée est rodée.

habitants d'Iférouane<sup>726</sup>, Tadek, Tshin Tellust, etc.). D'autres villages ont dû accueillir de nombreux « déplacés ». La population subit aussi les exactions de l'armée en représailles aux attaques du MNJ (à Elméki, Dabaga, Tamazalak, Tiden, Tezirzayt, etc.<sup>727</sup>). Enfin la population civile qui n'a pas été directement touchée par les combats a vu s'effondrer en 2007 des réseaux commerciaux internationaux qu'ils avaient mis en place pour écouler leur production agricole. Heureusement, ces derniers se sont partiellement rétablis en 2008.

Nous ne traiterons pas des causes multiples et complexes, locales, nationales et internationales, de la dernière rébellion<sup>728</sup>. La reconnaissance de la dimension politique des revendications du MNJ, la garantie d'une juste répartition des richesses minières entre l'Etat central et les collectivités territoriales et d'une transparence de leur utilisation, apparaissent pour de nombreux observateurs comme la seule réponse crédible de sortie de ce conflit armé. En ce qui concerne la question du nomadisme, la rhétorique du MNJ est ambiguë. Ce thème est beaucoup moins présent que dans la rébellion précédente où le discours identitaire voire ethniciste était au premier plan. Le MNJ prend soin de se présenter comme un mouvement national multiethnique : *« Nous ne sommes ni un mouvement indépendantiste ni ethnique, ni religieux et encore moins au service d'un tiers : le MNJ ne pose ni de revendications territoriales, ni religieuses, ni raciales. Bien qu'à composante majoritairement touareg, le MNJ englobe également les autres ethnies du Niger et n'est pas une rébellion touareg comme certains tiennent à le présenter : il est (et reste) ouvert à tous les nigériens qui aspirent aux idéaux de Justice et d'Unité Nationale qui restent au demeurant à construire dans le respect des identités de chacun et refuse d'opposer les nigériens les uns aux autres simplement à*

---

<sup>726</sup> Le nombre de déplacés de la commune d'Iférouane a été évalué précisément à 4579 personnes. Les jardins ont été abandonnés, les animaux laissés à eux-mêmes et 2 écoles sur 14 que compte la commune ont pu ouvrir leur porte à la rentrée 2008-2009. Voir le *Programme d'urgence de réinsertion socio-économique des populations déplacées de la commune rurale d'Iférouane*, élaboré par le conseil communal en août 2008 pour rechercher des financements. Même si une petite partie de la population a regagné Iférouane depuis janvier 2009, d'autres ont fui les vallées de Tamazalak, Awdéras, Jikat, Elméki, etc. En avril 2009, le Programme Alimentaire Mondial a mis en place un programme de réinstallation pour 20 000 personnes dans les communes les plus touchées de l'Aïr. Mis à part de rares initiatives de Birgi Rafini, le maire d'Iférouane, les élus de la région d'Agadez, pour la plupart appartenant au MNSD, ont été non seulement impuissants mais passifs et silencieux face à la situation politique de l'Aïr. Ce n'est qu'en février 2009 qu'un « comité régional des élus pour la paix » s'est constitué en vue de négocier avec les combattants. Mais ils n'ont pas été conviés à la première entrevue entre le Président Tandja et les leaders rebelles le 3 mai 2009 à Agadez.

<sup>727</sup> Depuis le décret présidentiel du 24 août 2007, l'état de « mise en garde » de la région d'Agadez justifie le couvre-feu, les arrestations arbitraires, les tortures et parfois les assassinats pour simple présomption de contact ou de liens de parenté avec les rebelles. Voir les communiqués d'*Amnesty international* qui dénoncent les arrestations extrajudiciaires et les liquidations. Des hommes politiques et des journalistes ont été arrêtés (Moussa Kaka, Ibrahim Manzo Diallo, etc.), des radios sont fermés (Sahara FM) ou leurs signaux ont été suspendus momentanément (RFI).

<sup>728</sup> Voir Deycard F. (2007) ; Grémont Ch. (2004) ; Bouhlel-Hardy F., Guichaoua Y. et Tamboura A. (2008). Deux tables-rondes ont eu lieu sur les rébellions maliennes et nigériennes, organisées en avril 2008 par le CEMAF à Paris et en octobre 2008 par le CEAN à Bordeaux.

*partir de leur ethnie pour arriver à des fins politiques comme le fait le système politique actuel au Niger* »<sup>729</sup>. L'identité nomade des Touaregs est affichée uniquement dans le cadre de la mobilisation de la communauté internationale. Les associations pro-touarègues sont ainsi très actives en France et à la commission des droits de l'homme à l'ONU, laquelle a été chargée de la déclaration des droits des peuples autochtones promulguée en septembre 2007<sup>730</sup>. Cette rébellion cherche tout autant à s'appuyer sur les recettes du succès médiatique de la précédente, en alertant les médias et les associations et les institutions internationales, bref, les « *amis de la cause touarègue* »<sup>731</sup>. Il est vrai cependant qu'en se focalisant sur les critiques envers Areva, la dimension écologique<sup>732</sup> et « anti-françafrique » est autant sinon plus prégnante que la dimension identitaire, ce qui est un fait nouveau.

Certains cadres politiques en exil de la rébellion présentent donc souvent leur mouvement comme étant celui d'un « peuple autochtone » et/ou d'une « ethnie nomade » dépossédé de sa terre par l'Etat et les multinationales. Mais cet argument de la spécificité culturelle, si souvent avancé de l'extérieur, l'est très rarement à l'intérieur du pays. Dans le programme de synthèse des revendications du MNJ<sup>733</sup>, il est évoqué de façon vague une « *activité pastorale* », une « *zone pastorale* » et un « *espace pastoral* ». Les expressions de « nomade » ou « nomadisme » ne sont jamais prononcées. Il est vrai que la ligne politique du MNJ est fragile. D'une part, il s'agit de rejeter les anathèmes des adversaires du MNJ au Niger qui cherchent à le faire passer pour un mouvement ethnique et anti-patriotique (ils sont parfois

---

<sup>729</sup> Ce communiqué (en gras dans le texte) a été publié le 23 avril 2008 sur le blog Internet du MNJ, le lendemain d'une table-ronde d'historiens et d'ethnologues organisée à Paris sur les rébellions touarègues et en présence de l'ancien porte-parole du MNJ. Ce dernier a rejoint Ghissa Boula, ancien chef du FLAA lors de la rébellion des années 90, ancien ministre et aujourd'hui désavoué par le MNJ, pour fonder le *Front des Forces de Redressement* dont le mot d'ordre est qu'il n'y a « *plus d'unité nationale qui vaille* ». Cette ligne radicale n'est pas partagée par le MNJ et elle s'est d'ailleurs transformée en mars 2009 : ils exigent la création d'une région autonome d'Agadez, avec une assemblée et un gouverneur autochtone, ainsi que 25% des retombées de l'exploitation minière, au lieu des 50% réclamé par le MNJ. Un blog, actif de septembre à novembre 2007, émanation d'un soi-disant Parti de la Nation Touarègue, a promulgué la fondation d'une bien improbable « *République Tumoujgha* », avec un président autoproclamé. En mars 2009, une nouvelle scission du MNJ a provoqué la création d'un nouveau front, le FPN (Front Patriotique Nigérien), privilégiant l'apaisement, l'amnistie générale et les conditions d'un retour vers la paix. Le MNJ s'est considérablement affaibli en raison notamment de dissensions internes (sur la conduite de son Président) et des pressions externes pour sortir du conflit (la Libye jouant le rôle de médiateur pour la paix).

<sup>730</sup> Le directeur actuel de la modeste école de Tabelot a par exemple été invité à faire un discours à Genève en 2004 au nom de l'association Tchichit qu'il a créée.

<sup>731</sup> Voir D.Casajus (1995).

<sup>732</sup> En ce qui concerne notamment les conditions de santé et de sécurité dans et autour des mines d'Arlit et d'Akoka. De nombreuses conférences, journées de mobilisations et d'informations ont lieu et dont les médias se sont fait parfois l'écho.

<sup>733</sup> Deux programmes de revendications ont été réalisés mais seul le second a été largement diffusé et mis en ligne sur le blog du MNJ. Il existe certaines différences importantes. Le premier programme portait des revendications très détaillées (constructions de routes, etc.) voire irréalistes (intégration massive et chiffrée de

traités d' « apatrides » par une certaine presse). D'autre part, il s'agit aussi d'éviter les dérives de velléités sécessionnistes du FFR. Mais, étonnamment, le principe de la reconnaissance des droits territoriaux des nomades est certes présent mais vague et secondaire. Il n'est par exemple pas dénoncé clairement l'expropriation foncière des pasteurs. Le MNJ ignore même les avancées juridiques en la matière. Les pasteurs touaregs, nous l'avons vu, admettent entre eux des droits d'usage prioritaire et collectif du sol. Ces droits fonciers, contrairement à ce qu'affirme le MNJ<sup>734</sup>, ont déjà été reconnus par l'Etat nigérien à travers le code rural adopté en 1993 et le décret de 1997 fixant le statut des « *terroirs d'attache* ». Le terroir d'attache est défini comme une « *unité territoriale* » propre aux pasteurs sur laquelle ils ont « *un pouvoir d'occupation, de jouissance et de gestion* ». Il est vrai que ce « pouvoir » reste virtuel et n'empêche nullement l'appropriation privative pour d'autres usages que l'élevage.

Il est clair par exemple que la reconnaissance de ces nouveaux droits pastoraux vaut bien peu face à ce qui sera à Imouraren, à partir de 2012, la deuxième plus grande mine d'uranium à ciel ouvert au monde. Qu'en est-il par exemple de la « *juste et préalable indemnisation* » à la privation des droits d'usage prévue par l'article 9 dudit décret portant création des terroirs d'attache ? Comment se fera l'expulsion et/ou l'interdiction faite à une partie des groupes de pasteurs nomades et semi-nomades Ikazkazan, Kel Tédélé, Kel Gharous et Kel Fadey d'accéder à des pâturages exploités selon des droits d'usage traditionnel ? Ces derniers disposent en outre de terroirs d'attache avec des puits à proximité ou même à l'intérieur de la concession d'exploitation octroyée à Areva. Le terroir d'attache d'Alkhuriya (puits et pâturages associés) sera détruit, sans aucune politique de relogement, de contrepartie financière ni même d'information : les nomades de la zone, s'ils savent probablement qu'ils seront expulsés, n'ont jamais entendu parler de radioactivité, ni même de ce que sera le futur site et des effets (expulsion et réduction de leur déplacements, perte de pâturages en raison des poussières par ailleurs radioactives, etc.). Aucune mission d'information ne leur a été consacrée. Sans parler des campements qui nomadisent encore début 2009 dans la zone du permis d'exploitation, que deviendront les villages de Dannel, Tshit n taghat, Anu Zaggaghan, Téchilé, Im bizgan, Fishet, Anu n agerof, Abalajwad situé dans la zone d'influence de l'exploitation et pour certains à moins de cinq kilomètres du futur « trou » de la mine (de 8

---

Touaregs pour chaque grade des Forces Armées Nigériennes) qui ont été supprimées dans le second, plus cohérent. Nous n'avons retenu que le second.

<sup>734</sup> Mais aussi H. Claudot-Hawad (2006) qui dénonce « *l'absence de toute reconnaissance de droits territoriaux aux Touaregs* » (2006 : 263) ou ailleurs : « *Aucun droit sur le sol et sur les ressources n'est reconnu juridiquement ni aux Touaregs en général, ni aux nomades en particulier* » (2006 : 265).

km de long sur 2,5 km de large et plus de 160m de profondeur, ce qui constituera le plus grand trou creusé par l'homme en Afrique) ? Sans compter les problèmes liés à l'urbanisation (création d'une cité minière, d'un aéroport et de routes) et à l'afflux de personnes étrangères à la région attirées par les emplois directs et indirects, comment pourra se poursuivre l'exploitation pastorale près d'une zone déjà militarisée et bientôt dévégétalisée et contaminée par les résidus de l'extraction minière ?<sup>735</sup>

Le problème foncier semble être déjà réglé pour Areva. Les nomades n'auraient pas de biens fonciers mais se partageraient, ou plutôt « *défendent* », de simples zones de pâturages se limitant uniquement aux rives des koris ; donc aucune expropriation, ni aucune « *gêne* », ni même « *risque* » de gêne pour les nomades : « *le droit foncier n'étant pas abouti au Niger - même si l'Etat est en train de mener une réflexion de fond sur le sujet -, peu de personnes possèdent un terrain dans les deux tiers nord du pays. Si les populations locales, majoritairement nomades, n'ont quasiment pas de biens fonciers, elles défendent en revanche des zones de pâturages, qui se situent au niveau des oueds [...]. Un sujet sur lequel nous avons beaucoup travaillé. Nous avons organisé plusieurs journées d'audience publique et nous avons réussi à délimiter une surface d'exploitation qui ne risque pas de gêner les éleveurs* »<sup>736</sup>. En accord avec l'Etat nigérien et moyennant une redevance annuelle pour les collectivités locales, Areva s'est donc adjugé une zone réservée et délimitée en y excluant très prochainement les nomades par une lecture restrictive et partielle du décret sur les terroirs d'attache (ce qui leur permet en outre de nier le fait de relever de l'objet de l'article 9 dudit décret<sup>737</sup>). Il est évidemment totalement inexact d'affirmer que le pastoralisme nomade ne se limiterait qu'aux oueds. Ces derniers comportent des pâturages et des points d'eau de repli en saison sèche, qui ont été reconnus dans la législation foncière en tant que terroir d'attache vital pour les pasteurs nomades. Mais les pasteurs nomades ne pourraient survivre dans un espace aussi exigü, les excluant de fait des pâturages saisonniers des plaines d'Imouraren. L'esprit du décret portant création des terroirs d'attache n'est d'ailleurs pas d'assigner territorialement le nomadisme. Mais tout se passe dans les faits comme si la reconnaissance, très limitée dans l'espace et très partielle dans la législation foncière, de droits territoriaux aux

---

<sup>735</sup> Les enjeux qui se nouent à Imouraren ont été étudiés de façon approfondie (notamment les terrains de parcours et déplacements des nomades) et ont fait l'objet d'une présentation orale lors d'un colloque à Besançon en juin 2009. Une publication est prévue.

<sup>736</sup> Yves Dufour, directeur de la communication des activités minières d'Areva, interviewé par le *Journal du dimanche*, le 26 mars 2009.

<sup>737</sup> Tandis qu'à Imouraren aucune procédure d'indemnisation n'est mise en place, le projet de raffinerie de pétrole, conduite par une société chinoise, a lancé une opération de dédommagement des agriculteurs dans le

nomades d'un côté, permettait de l'autre de justifier leur exclusion totale des terrains situés hors des terroirs d'attache et de légitimer ainsi l'accaparement de vastes espaces riches en ressources naturelles (lesquels devenant ainsi des espaces extraterritoriaux). Concéder à très peu de frais d'une main permet d'empoigner ailleurs à pleine main. C'est l'avis du maire de la commune de Dannet, sur le territoire de laquelle est situé Imouraren : « *Areva ne voulant rien donner, se serait abrité derrière certaines lois nigériennes (...) incomplètes pour dire que la terre n'appartient à personne, mais à l'Etat nigérien et par conséquent ces problèmes sont minimes, car n'ayant pas trouvés des populations sur l'espace attribué* »<sup>738</sup>. C'est aussi celui d'Almoustapha Alhacen, président de l'ONG Aghir in'man : « *"Areva a tout dit mais n'a pas dit l'essentiel c'est-à-dire ce que vont devenir les nomades d'Imourarène. En plus, Areva a fuit Danat pour venir à Agadez faire cette audience parce qu'ici les gens ignorent la situation des populations de Danat (...) Areva ne tient même pas compte des populations à imourarène, on dit d'ailleurs qu'il n'en existe pratiquement pas sur le périmètre ! C'est faux ! Archi-faux ! Nous allons défendre ces pauvres populations !"* Pour lui répondre, M. Moussa Souley du groupe Areva<sup>739</sup> soutient mordicus que les chiffres rapportés n'émanent pas du promoteur mais d'une étude de terrain menée par un groupe d'indépendants à qui on peut bien faire confiance » (Aïr-Info, n° 76, 2008). En effet, dans le cadre de l'étude d'impact environnemental, Areva a financé des recherches de terrain d'universitaires de Niamey sur le nomadisme dans la zone d'Imouraren. Mais Areva en arrive ni plus ni moins à inverser les résultats de l'enquête de ses consultants pour affirmer qu'il n'y a pas de nomades sur le permis d'exploitation<sup>740</sup>.

---

cadre de leur expropriation. Ce qui justifie selon le MNJ le fait de considérer que la politique de Tandja est ethniciste et anti-touarègue.

<sup>738</sup> Cité dans M. Diallo, 2008, *Bulletin d'information du ROTAB*, n°8, p. 2.

<sup>739</sup> Directeur en charge de la communication, du développement durable, de l'environnement et de la santé des populations pour Areva-Niger.

<sup>740</sup> Sans compter que ces soi-disant audiences publiques ont été dénoncées par l'ensemble des acteurs de la société civile de la région d'Arlit et même par certains élus des nouvelles collectivités locales, comme n'étant pas loin d'être une mascarade. Ainsi un « *rapport d'étude d'impact environnemental* » de plus de 1000 pages a été réalisé par Areva pour obtenir le « *certificat de conformité environnemental* » exigé par le ministère de l'environnement. Mais il n'a même pas été remis au préalable au « *comité ad-hoc* » chargé pourtant par le ministère de conduire les audiences publiques. Ce comité a été mis au dernier moment à l'écart de l'« *atelier de validation de l'étude d'impact environnemental* » qui s'est tenu en mai 2008 à Agadez. Les participants n'ont pas eu accès au rapport avant l'exposé d'Areva. Ce dernier, a d'ailleurs été trop technique pour être compris de la plupart des participants. Les participants ont un jour pour lire et analyser les 1200 pages avant l'atelier de validation. Ainsi, aucune contre-expertise indépendante n'a permis de contrebalancer ces résultats. Le rapport, pourtant déposé dans certaines collectivités territoriales, n'est pas utilisable sans autorisation écrite préalable d'Areva. Voir Ousseïni Issa, « Impact environnemental du projet Imouraren : les inquiétudes des populations d'Agadez », *Le Républicain* du 15-05-08. L'atelier de validation a par ailleurs émis les observations et recommandations suivantes : nécessité de sensibiliser et d'indemniser les nomades (ce que refuse Areva), élaboration de plans de surveillance environnemental et sanitaire, plans de gestion des risques et de traitement des résidus d'extraction, etc.

La souveraineté territoriale équivaut, pour les locaux, au déni de leur maîtrise sur le local et à la dépossession de leurs terres. Ce que nous avons appelé disciplinarisation de l'espace, c'est-à-dire le quadrillage territorial et le contrôle de la mobilité par la souveraineté de l'Etat qui impose une lisibilité nouvelle à l'espace<sup>741</sup>, repose en dernière instance sur la légitimation de l'expropriation du pouvoir local. La création d'espaces quasi extraterritoriaux garantit en outre la sécurisation de l'exploitation des ressources naturelles et donc le déni de la maîtrise locale de la gestion des ressources naturelles. Le site d'Imouraren est de fait « sanctuarisé », c'est-à-dire privatisé, interdit d'accès pour la population locale et surveillé militairement par des dizaines d'hommes armés : Areva finance et équipe des unités militaires nigériennes (FAN et FNIS) et emploie des nomades comme gardiens. L'exploitation des sites miniers chinois se fait dans des conditions d'exception encore plus explicites, au mépris des pratiques locales mais aussi des lois nationales nigériennes. L'ONG Aghir in man voit dans les compagnies chinoises « *le même mode opératoire* », fait « *d'opacité* » et de « *piétinement des lois nigériennes* », au détriment d'une industrie minière « *qui s'intègre convenablement dans les territoires où elle s'implante* »<sup>742</sup>. Le rapport de l'étude d'impact environnemental du projet de raffinerie de pétrole au bloc d'Agadem (par la compagnie chinoise CNPC) a été réalisé à la hâte par des experts chinois d'après les normes environnementales et la législation chinoises. En outre, les ingénieurs nigériens, qui ont été formés en Chine, ont refusé de signer le contrat de travail de la SOMINA, filiale d'une société chinoise exploitant les mines d'uranium d'Azélik : ils sont en effet sous-payés par rapport à leur collègues travaillant pour les filiales d'Areva et ils doivent se plier aux conditions de travail et de rémunération imposées en Chine et externalisées au Niger<sup>743</sup>. Tout se passe comme si l'imposition de la souveraineté territoriale de l'Etat allait de pair avec la mise en place d'espaces clos, jouissant souvent d'une grande autonomie par rapport à la souveraineté nationale et d'une pleine autonomie par rapport au milieu local. Nous reviendrons plus loin, dans nos discussions théoriques, sur le statut de ces espaces extraterritoriaux. La disciplinarisation de l'espace (encadrement territorial et contrôle des flux) et la sécurisation de l'exploitation des ressources naturelles sont le contexte à partir duquel il nous faut envisager la sédentarisation actuelle des Kel Ewey.

---

<sup>741</sup> L'espace est maîtrisé par la cartographie. Il est rendu accessible, les flux s'accélèrent et sont canalisés. Voir aussi Z. Bauman (1999). Il est devenu le support à l'exercice du pouvoir.

<sup>742</sup> « La SOMINA interpellée », *Le Républicain* du 24 avril 2009.

<sup>743</sup> Voir le *Bulletin d'information du réseau des organisations de la société civile pour la transparence dans les industries extractives et l'analyse budgétaire*, n° 9, mars 2009.

Le deuxième chapitre se consacre aux reconfigurations actuelles de la gestion locale des ressources naturelles au Nord-Niger. Car se pose actuellement de façon aiguë la question de la reconnaissance des droits territoriaux nomades. Mais, quelles peuvent être les conséquences de l'intégration des logiques nomades dans les principes territoriaux de la gouvernance moderne ? Sous le couvert neutre de la sécurisation du pastoralisme, n'est-ce pas les conditions de l'existence même du nomadisme qui sont impliquées et fragilisées ? Est-ce la disparition inéluctable du nomadisme qui s'annonce ?



## *2- Géopolitique foncière : quand sécuriser le pastoralisme c'est faire mourir le nomadisme*

Après l'abandon progressif et relatif des intérêts internationaux vis-à-vis du Sahara, des années 60 jusqu'à la fin des années 90, le Sahara est redevenu aujourd'hui un espace très convoité. Les enjeux autour des ressources naturelles dites stratégiques n'y sont certainement pas pour rien dans cette « revanche des terres perdues » sahariennes. Ce retour en force sur la scène internationale des ressources sahariennes s'explique par la combinaison de plusieurs phénomènes globaux liés au changement climatique et à la mondialisation. L'incertitude climatique et la désertification, la raréfaction des richesses naturelles, la pression des économies émergentes (notamment la Chine) et la spéculation ont fait accroître le coût des matières premières. Les gisements miniers sahariens deviennent aujourd'hui rentables. De même, avec la crise alimentaire, la hausse du prix des céréales et la course à l'achat de terres fertiles<sup>744</sup>, les immenses aquifères sahariens font espérer la mise en culture de vastes périmètres irrigués comme c'est déjà le cas en Libye avec la Grande Rivière Artificielle. Se pose ainsi de nouveaux enjeux environnementaux qui sont sources de problèmes d'ordre géopolitiques<sup>745</sup>. Il s'agit de ressources naturelles finies : l'exploitation tout azimut des mines et des réserves en eaux fossiles, limitée dans le temps, dessert le développement de demain. Par ailleurs, des tensions internationales sont à prévoir, aussi bien au sujet de l'exploitation de matières premières stratégiques localisés que des ressources non territoriales ou du moins

---

<sup>744</sup> L'extraterritorialité ne porte plus seulement sur les ressources minières mais aussi sur les terres arables et selon les mêmes procédures. La Chine prévoit l'implantation d'un million de paysans chinois en Afrique dès 2010. Elle a déjà pu acquérir 14 fermes expérimentales en Afrique de l'Est et australe. La Corée du sud, le Japon, les Emirats Arabes Unis, le Qatar, le Bahreïn, le Koweït, l'Arabie Saoudite, etc. ont eux-aussi acheté ou loué des terres arables en Afrique, en Amérique du sud et en Asie du sud-est. Etats, sociétés d'états ou privées, fonds spéculatifs achètent ou louent des terres dans les pays les plus pauvres au monde. J. Diouf, directeur général de la FAO, a pu parler d'un nouveau « pacte néocolonial ». C'est l'affaire de l'achat d'1,3 millions d'hectares de terres à Madagascar par la société sud-coréenne Daewoo qui a fait prendre conscience de l'ampleur de ce phénomène. Voir les articles « Néocolonialisme agraire » de Ch. Bouquet : (*Le Monde* du 18-12-2008) et d'I. Ramonet (*Mémoire des luttes*, février 2009) et surtout le rapport de l'ONG GRAIN d'octobre 2008 : « Main basse sur les terres agricoles en pleine crise alimentaire et financière », 13 p. [<http://www.grain.org/briefings/?id=213>]

<sup>745</sup> Les enjeux environnementaux sont aussi l'occasion de collaborations inter-étatiques largement entretenues par des financements internationaux ; gestion des fleuves, des aquifères ou programmes ambitieux pour faire reverdir le Sahel comme la grande muraille verte chère à O. Obasanjo (édifier de Dakar à Djibouti une plantation d'arbres destinée à servir de barrage à l'avancée du désert) et le projet Sahel bleu, cher à A. Wade, qui consiste à multiplier la création de bassins de rétention des eaux de ruissellement de pluie et des petits lacs artificiels.

fluides et mobiles et d'une échelle telle qu'elles recourent la souveraineté de plusieurs Etats. Outre les revendications territoriales, l'exploitation des aquifères transnationaux, les projets de transferts d'eau ou même les projets d'ensemencement des nuages qui n'ont que faire des frontières nationales<sup>746</sup>, la création d'infrastructures transfrontalières, sont autant de rivalités potentielles. C'est déjà le cas des aquifères sahariens, à cheval sur plusieurs Etats et mobiles (flux d'écoulement souterrain). Le programme toujours en cours de réalisation de la Grande Rivière Artificielle libyenne exploite par exemple deux aquifères dont l'un (celui des grés nubiens) est commun avec l'Egypte, le Soudan et le Tchad et l'autre (l'aquifère saharien septentrional - ASS), est partagé avec l'Algérie et la Tunisie. Ces pays accusent la Libye d'exploiter unilatéralement des ressources communes (même s'il est vrai que des nombreux forages et des stations de pompage les exploitent aussi mais à une toute autre échelle). Exploiter les nappes fossiles c'est épuiser des réserves fossiles, mais aussi faire baisser le niveau de la nappe du Nil, faire se creuser son lit, assécher les oasis « naturelles » et saliniser des terres, etc. L'Algérie a entrepris la construction d'une infrastructure de transfert d'eau (puisée dans l'ASS), longue de 750 km, depuis In Salah jusqu'à Tamanrasset<sup>747</sup>. Evidemment la Libye a compris ce geste comme « un nouveau défi algérien ». Les transferts d'eau vont prendre de l'ampleur : la mise en culture de vastes périmètres désertiques par l'irrigation, comme cela est déjà le cas en Libye, est un vieux rêve au Sahara, au coût écologique énorme mais devenant économiquement rentable. Au Niger, dès les années 70 sous le régime de Kountché, E. Bernus (1981) a montré les échecs et les gâchis du programme d'hydraulique pastorale des années 70 dans la zone de la nappe artésienne des grés d'Agadez. M. Kadhafi, a des projets similaires à ceux de la Grande Rivière Artificielle au Nord-Niger<sup>748</sup> et notamment dans cette même région de l'Eghazer. La Libye s'est dite prête à investir 19 milliards de FCFA pour un programme de développement de l'agriculture irriguée. Treize forages ont été réalisés mais les 50 000 hectares qui devaient être mis en valeur n'ont sans doute pas été

---

<sup>746</sup> Il existe un plan du CILSS « d'ensemencement » des nuages au Sahel (déjà testé avec succès au Burkina-Faso). Par la métaphore agricole « d'ensemencement », on fait comme si le nuage était un terrain quelconque appropriée, alors qu'en tant que fluide, il pose des problèmes juridiques inédits.

<sup>747</sup> En 2010, il est prévu un transfert de 50 000 m<sup>3</sup> qui passera à 150 000 en 2015. Le coût de construction est évalué à 1,2 milliards de dollars US (avec l'usine de déminéralisation). C'est une entreprise chinoise qui réalise en grande partie ce grand chantier. La conduite passe à quelques mètres de la zone contaminée d'In Ekker, aujourd'hui encore interdite d'accès. Il s'agit de l'ancienne base française qui a servi aux premiers essais nucléaires.

<sup>748</sup> La Libye loue des terres en Ukraine (250 000 hectares) contre du pétrole et du gaz et investit dans l'agriculture irriguée au Mali, où 100 000 hectares ont été alloués à un fonds d'investissement libyen par l'Office du Niger (au Libéria, il s'agit de plus de 15 000 hectares). Voir le rapport de l'ONG GRAIN de janvier 2009 : « L'accaparement des terres de rizières met en péril la souveraineté alimentaire de l'Afrique » [<http://www.grain.org/articles/?id=47>]. La toute nouvelle banque d'investissement de la CEN-SAD jouera sans doute à l'avenir un rôle important.

alloués par le gouvernement nigérien. Le « projet Irhazer » a été repris par Areva qui a annoncé en 2006 le financement d'un programme d'aménagement de périmètres irrigués de 5 000 hectares dans l'Eghazer et le Tamesna pour un montant de 11 milliards de FCFA sur 5 ans. Une « société privée de mise en valeur de la vallée de l'Irhazer » devrait voir le jour en 2010.

Mais c'est sans doute sur les territoires locaux que cette nouvelle donne écologique et économique a le plus de conséquences. Surtout lorsqu'elle touche des populations nomades, longtemps considérées comme non propriétaires des terres qu'ils parcourent et à qui l'on dénie encore souvent le simple fait que l'activité pastorale est déjà une mise en valeur de l'espace. Nous insisterons sur ce qui touche aux problèmes fonciers et notamment sur les contractions du nomadisme face aux pressions de mise en valeur non pastorale de l'espace et qui passent toutes par la fin de l'espace ouvert et fluide, propre aux pasteurs nomades.

Dans le contexte saharo-sahélien d'incertitude environnemental et de vulnérabilité<sup>6749</sup>, la stratégie de survie séculaire des pasteurs nomades s'est fondée principalement sur l'extrême mobilité et fluidité des groupes, surtout en période de crise. Aujourd'hui, les conditions de cette adaptation sont rendues sinon impossibles du moins de plus en plus difficiles par la fermeture progressive de l'espace liée à l'accroissement de la compétition pour l'accès à des ressources naturelles déjà durement touchées par la sécheresse. Face aux pressions foncières, la question de la reconnaissance des droits pastoraux s'est donc posée de façon de plus en plus pressante.

On en est plus aujourd'hui à la législation héritée de l'époque coloniale qui considérait l'espace pastoral comme étant des « *terres vacantes et sans maître* », appartenant à l'Etat et donc déclarées d'accès libre (R. Hammel, 2001). Les conditions de la simple et légitime reconnaissance des droits et de la gestion spécifiques des pasteurs sur leurs terrains de parcours semblent de plus en plus envisageables au Niger. Si l'inscription de la logique des droits d'usage nomade est toujours un casse-tête juridique, de grands progrès en la matière ont été réalisés. Un code rural a été adopté en 1993 pour faire face à la pression croissante sur les ressources naturelles et à cette dynamique de compétition entre agriculteurs et pasteurs qui ont favorisé la multiplication de conflits fonciers, parfois violents (surtout dans les zones agro-pastorales du sud du pays). Le code rural a permis aux agriculteurs d'obtenir un titre foncier rural, tout en garantissant aux éleveurs l'accès aux ressources en eau (les puits et les

mares) et à des aires de pâturage (les enclaves pastorales, comme les forêts classées, et les champs de cultures sous pluie après la récolte). Les parcours entre les zones pastorales ont été facilités par des couloirs de transhumance, parfois balisés par les projets, avec des aires de transit et de repos. Ils sont quelquefois même internationaux, entre le Niger, le Burkina Faso, le Nigéria et le Bénin<sup>750</sup>.

Mais, de fait, les pasteurs ont été défavorisés<sup>751</sup>, devant se soumettre aux exigences de réparations financières en cas d'empiétements des troupeaux<sup>752</sup>, tout en n'ayant eux-mêmes aucun droit exclusif sur leurs terrains de parcours. Ils n'avaient donc aucun recours face à l'accapement de terrains ouverts et réservés au pastoralisme. La reconnaissance de « terroirs d'attache » aux pasteurs, par le décret de 1997, a permis de remédier en partie à ces iniquités. Mais en partie seulement car l'adoption d'un code pastoral a été une nouvelle fois reportée<sup>753</sup>. Les droits d'usage prioritaire des pasteurs n'ont ainsi pas été déterminés précisément et l'activité pastorale n'a pas été reconnue comme une « mise en valeur ». En pratique, il n'y a donc toujours aucun recours juridique contre l'accapement privatif (mise en valeur minière, agricole ou ranch) d'un terrain de parcours. Les attributions et les droits des acteurs concernés (services de l'Etat, élus, chefs traditionnels et représentants de pasteurs) restent encore assez vagues. Qui plus est, le code rural et les terroirs d'attache ont été souvent ignorés ou plus encore inconnus des intéressés, qu'ils soient élus, fonctionnaires ou simples pasteurs (T. Hilhorst, 2008). Ces textes sont par conséquent d'une faible application ou ont été détournés de leur usage, comme nous l'avons vu dans la justification d'Areva pour déposséder les nomades de leurs terres sans indemnités.

Par ailleurs, dans le cadre de la décentralisation, le code rural a prévu l'installation de commissions foncières (COFO) aux niveaux départemental (36), communal (265) et local (15

---

<sup>749</sup> la désertification s'est manifestée au Nord-Niger par les sécheresses à répétition (1969-1973, 1984-1985, 2005), aux conséquences dramatiques – famines, migrations, exodes.

<sup>750</sup> Bien que ce dernier pays refuse la venue de pasteurs étrangers sur son territoire, autorisant d'abattre leur bétail malgré les traités signés.

<sup>751</sup> Voir Dodo B. (1997).

<sup>752</sup> Traditionnellement, les champs du sud, de cultures sous pluie, sont laissés à la vacance des troupeaux après les récoltes (droit de vaine pâture) ; les agriculteurs bénéficiant de la fumure de leurs champs. Mais la libération des terres se fait aujourd'hui de plus en plus tardive, tandis que les résidus de culture sont de plus en plus ramassés pour être ensuite revendus. Enfin les bas-fonds sont aménagés pour les cultures de contre-saison et sont perdus pour le pastoralisme. La complémentarité séculaire entre pasteurs et agriculteurs semble être mise à mal par les transformations actuelles.

<sup>753</sup> Un processus participatif exemplaire, en ce sens qu'il a fait se réunir tous les acteurs concernés sur une longue période, a abouti dans la concertation en 2007 à un avant-projet de code pastoral. Mais celui-ci n'a pas été avalisé par le gouvernement et a vite été enterré. Dans un communiqué final collectif, les acteurs de « l'atelier de concertation entre les organisations de la société civile pastorale » ont relevé les principaux points de blocage : l'interdiction des concessions rurales en zone pastorale à des fins d'élevage (*ranching*) ; la reconnaissance de la

000 COFO de base dans les villages et les tribus), qui ont en principe une grande marge de manœuvre, notamment dans la gestion des ressources naturelles. Ils ont notamment en charge l'immatriculation des propriétés foncières au dossier rural, sorte de cadastre rural<sup>754</sup>. Ces dispositifs juridiques ne se mettent en place que lentement, faute de moyens financiers suffisants. Début 2009, ils ne fonctionnent toujours pas dans les communes de la région d'Agadez<sup>755</sup>. Le principal intérêt de cette nouvelle structure de concertation locale est de mettre tous les acteurs autour de la même table. L'adoption du code rural et les démarches participatives des projets ont d'ailleurs conduit les pasteurs à s'organiser collectivement pour faire valoir leurs droits contre les agriculteurs et certains grands commerçants qui thésaurisent par l'achat de bétail. Depuis une dizaine d'années, des associations nationales ou régionales se sont créées (AREN, FNEN, UEP-APEL-ZP, etc.). Des organismes de développement qui ont travaillé en coopération avec elles ont pu élaborer des démarches novatrices, en ce qui concerne la sécurisation des couloirs internationaux de transhumance notamment.

La synthèse de R. Hammel (2001) a montré que les imprécisions des textes en vigueur, notamment celui portant création des terroirs d'attache, ménagent de façon subreptice la possibilité de légitimer en droit l'accaparement privatif de l'espace pastoral, à la suite d'une « *mise en valeur* » : plus explicitement un ranch, une zone de chasse<sup>756</sup>, une mine ou une parcelle agricole (puisque le pastoralisme n'est pas considéré comme une mise en valeur). Tandis qu'en retour le code et le décret prennent garde de ne pas trancher la contradiction entre les droits d'usages prioritaires des pasteurs et leur possible réciprocité. Ce qui ne résout en rien la fragilisation croissante du pastoralisme face aux autres activités qui requièrent, elles, une occupation et une utilisation exclusive du sol. Permettant l'accaparement des ressources pastorales par d'autres activités, les textes ne garantissent aucunement l'appropriation collective des ressources pastorales contre elles. Mais alors le problème

---

limite nord des cultures ; l'indemnisation des pasteurs en cas d'expropriation pour cause d'utilité publique ; la co-responsabilisation dans la gestion des ressources naturelles (populations, service des eaux et forêts), etc.

<sup>754</sup> Ces commissions foncières ont le pouvoir d'accepter ou de refuser le fonçage d'un puits ou l'immatriculation d'un terroir d'attache dans le « dossier rural ». Les chefs traditionnels qui avaient autrefois autorité en matière foncière, n'ont aujourd'hui qu'une place consultative dans les COFO.

<sup>755</sup> Dans la commune de Tabelot, ce sont toujours le sous-préfet de Tchirozérine, l'Anastafidet et/ou le maire qui attribuent les autorisations de création de parcelles agricoles ou de villages. Les litiges ont été nombreux car les partis en présence pouvaient être soutenus chacun par une autorité différente. Mais en 2007, ces trois hauts personnages se sont cette fois-ci rendus ensemble sur le mont Bagzan, pour régler les conflits fonciers et permettre la mise en culture des terres encore disponibles à Bagzan n amas, Amerig et Tassessat. Les parcelles ont été officiellement accordées, moyennant triple finance, mais sans que les commissions foncières locales ne fussent installées.

<sup>756</sup> Il existerait au moins onze projets de concessions de zones de chasse qui devraient être à terme clôturés : un million d'hectares serait ainsi retiré à l'exploitation pastorale (H. Beidou et S. Yacouba, 2005). Cela dans

semble insoluble : comment en effet sécuriser les pratiques pastorales face aux pressions foncières externes tout en évitant des appropriations territoriales exclusives en figeant le pastoralisme et en allant à l'encontre du nomadisme ? La contradiction demeure et la « sécurisation pastorale » est encore illusoire.

Certes, l'objectif majeur affiché par certains bailleurs de fonds internationaux (la Banque mondiale notamment) et l'Etat nigérien est la « *sécurisation foncière des pasteurs* », non pas le maintien des conditions du pastoralisme mobile et flexible « traditionnel ». Les politiques de *ranching* (élevage intensif avec enclos privatif) reviennent régulièrement sur l'agenda politique<sup>757</sup>, malgré les multiples confirmations de leurs échecs ou de leurs inefficacités lorsqu'elles furent expérimentées au Sahel (voir par exemple Bernus, 1974 et 2003 ; J. Boutrais, 1990 ; Thébaud, 1988). Il a été montré que, dans les conditions environnementales sahéliennes, le coût énergétique et écologique du *ranching* ne le rendait pas plus productif et efficace économiquement. Cela sans compter le coût humain de la disparition de dizaines de familles de pasteurs pour la création d'un ranch à la superficie suffisante pour être rentable. Les effets attendus en matière économique ont été fort décevants tandis que les conséquences induites en matière environnementale et sociale, ont été parfois considérables et sinon négligées du moins toujours sous-évaluées.

De fait, il existe peu de recours aux pasteurs itinérants pour faire valoir leur droit d'usage dans le droit foncier moderne. Les outils juridiques sont mal adaptés au contexte de mobilité et de flexibilité en contexte agro-pastoral saharo-sahélien. Pour contourner le problème, de nombreux observateurs estiment que, plutôt que de passer par un découpage spatial, c'est en matière de structures de concertation qu'il conviendrait d'innover. Car « *ce n'est pas tant la mobilité en tant que telle qui pose problème que le manque de régulation via la concertation et les échanges entre les différents acteurs concernés* » (A. Marty et A. Mohamadou, 2005). La solution n'est pas d'imposer des limites mais de faire jouer le consensus local, à travers les négociations, la responsabilisation des acteurs et la mise en place d'autorités locales paritaires. Les projets pastoraux mettent donc à juste titre l'accent sur les concertations et les décisions locales qui seules peuvent établir un consensus et une

---

l'objectif de légaliser les parties de chasses privées accordées en sous-main à de riches émirs du Golfe décimant les derniers représentants de la faune sauvage saharo-sahélienne (E. Grégoire, 2000).

<sup>757</sup> La *Stratégie de Développement Rural* de l'Etat nigérien (2003), entend réduire la transhumance vers le sud et favoriser le *ranching*, c'est-à-dire l'intensification des pratiques d'élevage et surtout l'accaparement des terres sans contrepartie à quelques riches propriétaires au nom de la modernité. Si cette politique est mise en place, ce serait une inversion de la loi de 1961 (complétant l'arrêté de 1954) fixant une limite nord des cultures sous pluies (en interdisant l'agriculture au nord de l'isohyète 350 mm) : cela reviendrait à une interdiction du pastoralisme

gestion partagée des ressources naturelles. Les fora (forums) entre acteurs se multiplient et connaissent la plupart du temps un véritable succès en terme de participation et d'apaisement des conflits (au moins à court terme). Il existe d'ailleurs une réelle tradition d'assemblée des notables en milieu touareg sur laquelle s'appuient les projets. Néanmoins il conviendrait, comme le rappelle A. Bourgeot (2003), de nuancer la portée effective de ces réunions-débats dont l'objectif est l'apaisement des conflits communautaires par consensus : « *celui-ci permet une expression publique de la parole à ceux qui la possèdent déjà, assure la reproduction de l'ordre social et régule provisoirement les oppositions, les contradictions (voire les antagonismes latents) ; il organise en définitive une compréhension personnelle d'un accord consensuel qui n'oblige pas à une prise de décision claire, publique et reconnue* » (Bourgeot, 2003 : 51). Ces fora sont des lieux de négociation et d'affirmation des statuts sociaux et des pouvoirs d'influence, mouvantes en fonction des légitimations externes et internes à la société locale. Le conflit ouvert est donc réglé tacitement par un retour au *statu quo ante* mais la tension ne retombe souvent que plus tardivement, avec l'acceptation inéluctable par les partis d'un état de fait. Le consensus communautaire est certes précieux car il garantit une maîtrise locale et un évitement de conflits violents. Mais il ne permet pas toujours la résolution des problèmes et l'efficacité de la prise de décision. Il n'est pas synonyme de débat démocratique et peut se révéler contre-productif pour remonter aux causes même des tensions que peut permettre l'émergence des prises de parole minoritaires ou subversives et par-là même des contre-pouvoirs. Car l'unité locale et l'harmonie sociale priment sur les contradictions internes. Immobilisme et indécision (plus précisément, prise de décision inopérante) sont les conséquences non intentionnelles de ces forums et qui sont peu prises en compte par ses promoteurs. Une autre difficulté, consiste en ce que ces structures ne soient pas des coquilles vides, sans pouvoir et sans moyens financiers pour faire appliquer les décisions. Le recours à ces formes de concertation est certes nécessaire à l'apaisement local mais leurs résultats effectifs sont limités pour l'instant. Ils sont en tout cas loin d'endiguer une dynamique d'effets pervers instituée notamment par la faiblesse et les contradictions des politiques foncières.

Ces dernières ont pu provoquer des effets contre-productifs par rapport à leurs objectifs de maintien des conditions de la fluidité pastorale. En zone pastorale et surtout agro-pastorale, des études ont montré une dynamique d'appropriation privative des puits et des pâturages, contribuant ainsi à une sédentarisation ou du moins une fixation accrue des

---

itinérant et extensif dans la zone méridionale du Niger, sachant que les paysans ont outrepassé depuis longtemps

pasteurs (R. Hammel, 2001 ; H. Beidou et S. Yacouba, 2005). Face aux pressions externes<sup>758</sup>, ces derniers n'ont souvent d'autre choix que de se fixer, non plus saisonnièrement mais sur toute l'année pour au moins une partie du groupe. Car aujourd'hui les marques d'une exploitation pastorale saisonnière comme les entailles de tronc d'arbres ou les fourches des puits ne suffisent plus ; il faut maintenir une présence physique permanente pour faire valoir ses droits. Cette tendance à l'accaparement privatif des ressources tend à se généraliser chez les pasteurs eux-mêmes.

Chez les Kel Ewey, l'exemple d'Infug est particulièrement révélateur. Cette vallée, peuplée de pasteurs, est devenue en quelque sorte un front agricole. Plus en amont, à Atkaki wan dadew (Atkaki du bas), ce sont les jardiniers de Bagzan qui ont colonisé les terres et fondé le village à la suite de la grande sécheresse de 1984. L'aval est resté purement pastoral jusqu'au boom de l'oignon dans les années 2000. Certains caravaniers se sont reconvertis dans le jardinage avec l'aide de nouveaux venus des villages alentours, qui ont reçu alors le droit de s'installer. Une vingtaine de jardins ont été fondés, dans une portion relativement restreinte de la vallée. L'habitat est resté très dispersé. Beaucoup de jardiniers résident toujours sous la tente en nattes (*éhan*). Si le processus de mise en culture est largement engagé, celui de villagisation commence tout juste. Pourtant une partie des habitants de la vallée continue les activités pastorales et caravanières en refusant, pour l'instant du moins, de s'adonner eux aussi au travail de la terre. Mais face au risque d'appel d'air, de progression des mises en culture, ces derniers ont construit à la hâte des semblants de clôtures de jardin pour signifier l'appropriation foncière et interdire l'accès à de nouveaux venus potentiels. Pour matérialiser leurs droits, les pasteurs en sont venus à aménager de « faux » jardins (sans puits, ni défrichements). Il faut sans doute aussi appréhender ce phénomène comme une mise en réserve foncière pour l'avenir. Le passage d'un projet, le décès d'un « vieux » réticent à l'idée de développer le jardinage, l'exemple et l'aide des néo-jardiniers de la vallée, ont peut-être déjà conduit au forage de puits et à l'exploitation de quelques-uns de ces simulacres de jardins<sup>759</sup>.

Un autre aspect nouveau (ou du moins qui se généralise), est l'inversion des rapports de primauté entre les puits et les pâturages. Dans le pastoralisme nomade ou transhumant traditionnel, c'est le puits qui permet l'exploitation de pâturages. B. Thébaud (2002) énonce

---

cette limite virtuelle.

<sup>758</sup> Face aussi aux pressions importantes sur les ressources naturelles liées à la coupe de paille et à la recherche de bois à destination de la ville ou des villages.

<sup>759</sup> Notre dernier passage a eu lieu en 2006.



trois principes de base nécessaires à l'équilibre de l'économie pastorale. D'abord le « *lien indissociable qui existe entre l'eau et les pâturages. Sans pâturages alentours, un point d'eau n'est pas utilisé. A l'inverse, sans point d'eau à proximité, un pâturage est difficilement accessible aux animaux (...ou) limité à certaines périodes de l'année. (...) l'espace pastoral s'organise donc autour de points d'abreuvement dont l'existence même conditionne l'exploitation des pâturages* ». Le deuxième principe repose sur la « *relation directe qui existe entre la capacité d'abreuvement d'un point d'eau et le rythme de consommation du pâturage environnant* », ce qui conduit au respect d'un maillage entre les puits pour ménager une distance acceptable entre eux et éviter le surpâturage. Enfin, « *le troisième principe fait intervenir l'homme et son travail* » (p. 15-16), celui de la surveillance du bétail et surtout de l'exhaure, très dispendieux en temps de travail (et en peine). Aujourd'hui, ces trois principes ont pu être contournés par les grands éleveurs<sup>760</sup>. L'emploi de citernes pour abreuver les bêtes permet d'exploiter des pâturages sans points d'eau sur toute l'année<sup>761</sup>. Le maillage entre les puits est aujourd'hui de moins en moins respecté. Le nombre de puits s'est accru grâce aux appuis financiers des projets et aux autorisations accordées complaisamment par l'administration. Bref, la relation entre l'eau disponible et la capacité de charge des pâturages est mise à mal (sans parler des effets des stations de pompage à gros débit). Le dernier principe est aujourd'hui aussi battu en brèche par l'emploi de bergers et des moyens mécaniques d'exhaure. Plus généralement, on assiste aujourd'hui à une inversion des rapports de primauté entre l'eau et l'herbe. Avec la multiplication des forages, l'accès à l'eau ne pose plus les mêmes difficultés. Surtout, les citernes permettent une autonomisation de l'élevage par rapport au point d'eau. La variable essentielle devient aujourd'hui celle du pâturage. Ce qui prévaut, ce n'est donc plus l'accès à l'eau mais l'appropriation voire la privatisation des pâturages afin d'empêcher le creusement d'un puits par un individu ou un groupe concurrent et de réserver l'accès prioritaire ou exclusif aux pâturages. Les puits sont donc devenus un moyen pour s'approprier les pâturages. Les pasteurs voient aujourd'hui d'un mauvais œil la fondation d'une station de pompage qui déstabilise la gestion sociale des pâturages. Ce sont

---

<sup>760</sup> Même si leurs stratégies et leurs moyens divergent, il n'y a pas d'opposition systématique entre les grands éleveurs et les pasteurs. Les premiers sont surtout des commerçants, transporteurs et parfois hommes politiques arabes, thésaurisant dans le bétail. Les seconds sont Touaregs ou Peuls. Il existe tout un réseau clientéliste qui les lie entre eux. Salarier un ou plusieurs bergers, permet par exemple aux grands éleveurs d'avoir accès à des pâturages exploités traditionnellement par la tribu dont les bergers sont les membres. Symétriquement, grâce à leurs appuis politiques ou financiers, les pasteurs peuvent espérer obtenir le creusement d'un puits, etc.

<sup>761</sup> Cette stratégie est souvent utilisée aux confins de l'Air et touchant au Ténéré. Les téléphones satellites, les GPS mais aussi les 4x4 sont parfois utilisés pour trouver et rassembler les bêtes (tout en permettant de s'offrir une partie de chasse). Les grands éleveurs, bénéficiant de moyens financiers et techniques supérieurs, ont pu

les éleveurs, commerçants et citadins investissant dans le bétail, qui sont souvent à l'origine du fonçage de nouveaux puits. Cela leur permet d'obtenir aussi de facto des droits d'usage prioritaire sur les pâturages alentours, qu'ils n'auraient pu obtenir autrement. Tout forage implique un droit officieux sur les pâturages alentours puisque l'administration interdit la création de puits dans un rayon de 10-15 km d'un autre et exige de 20 à 30 km entre les forages. Comme ce maillage est de moins en moins respecté, certains sont allés jusqu'à clôturer leurs pâturages dans l'Azawagh et dans l'Eghazer. Le barbelé fait aussi son apparition.

On s'aperçoit qu'il s'agit en fait d'un repli quasi inéluctable du pastoralisme nomade. Les pasteurs nomades tendent à se transformer en transhumants si ce n'est en bergers salariés pour des propriétaires citadins (P. Colin de Verdière, 1995). Cela est en partie vrai en zone pastorale et l'est encore plus dans des espaces agro-pastoraux du Sud-Niger, encadrés entre les champs et aux parcours canalisés. Les agriculteurs se sont fait aussi éleveurs ou ont confié leurs animaux à des bergers. Les pasteurs, malgré les incertitudes climatiques, s'essayaient eux-mêmes à l'agriculture, tout en maintenant souvent leur activité pastorale. La complémentarité et la spécialisation des sociétés sahéniennes semblent aujourd'hui bien compromises. Si le pasteur a toujours besoin de l'agriculteur, l'inverse semble de moins en moins vrai. Il doit alors lui aussi se faire agro-pasteur pour maintenir et sécuriser son activité pastorale. De nomade, il ne peut être que transhumant et agro-pasteur. Il s'agit d'une tendance sahénienne lourde de généralisation du genre de vie agro-pastoral (Bonfiglioli, 1990), plus ou moins sédentarisé. Elle n'est sans doute pas induite par les seules conséquences des nouvelles lois foncières et de l'impact des projets, même si force est de constater qu'ils n'ont pu que participer à l'accélération du phénomène. Aujourd'hui, l'utilisation moins conflictuelle des ressources naturelles et la « sécurisation » de l'activité pastorale semblent conditionner par une séparation spatiale des activités. Les limites sont pourtant encore aujourd'hui ressenties par les pasteurs comme des pratiques d'exclusions, justifiées par des propriétés plus ou moins fictives à leurs yeux, délivrées en outre par l'administration et de plus en plus par les élus dont le clientélisme est dénoncé. Les pasteurs rejettent aussi ces pratiques d'immatriculation au dossier rural parce qu'elles jouent contre la réciprocité des droits d'usage. Ils souhaitent une reconnaissance des terroirs d'attache mais sans établissement d'actes et en privilégiant des mécanismes de régulations locales négociées (H. Beidou et S. Yacouba, 2005). Mais, pour

---

exploiter et confisquer des terrains de parcours utilisés par les pasteurs uniquement pendant la période

garantir leur prise sur leur milieu de vie, les pasteurs n'ont pas d'autres choix, semble-t-il, que d'adopter la logique territoriale, qui paraît pourtant la compromettre.

Le principe du zonage se généralise aussi et surtout à travers la politique de décentralisation en cours au Niger.

### *3- Décentralisation et/ou nomadisme ? Les effets mortifères de l'impératif territorial sur le nomadisme*

Avant de s'intéresser aux effets de la décentralisation sur le nomadisme, il n'est pas inutile de considérer quels sont les acteurs au Niger s'intéressant et mobilisant la question du nomadisme. Cette question peut s'avérer intéressante car le thème du nomadisme semble « miné ». Les grandes organisations internationales, l'Etat, les associations de développement, l'expertise ou les recherches plus fondamentales des chercheurs et même la rébellion du MNJ entretiennent tous un rapport ambigu vis-à-vis de la question du nomadisme. La décentralisation incitée par les institutions internationales a remis le traitement de la question du nomadisme au cœur des enjeux politiques actuels, en faisant ressurgir des rapports de force locaux datant de l'époque coloniale ou même précoloniaux<sup>762</sup>.

L'emploi du terme « nomades » est sensible et n'est jamais neutre. Certains chercheurs l'utilisent préférentiellement pour désigner les sociétés touarègues tandis que d'autres l'évitent au profit du qualificatif de pasteurs ou d'agro-pasteurs. Aux textes de l'ethnologue H. Claudot-Hawad s'opposent par exemple ceux des sociologues et pastoralistes B. Thébaud, R. Hammel, A. Mahamadou et A. Marty, etc. Les textes d'H. Claudot-Hawad tendent à faire se superposer nomadisme et société touarègue et à envisager le nomadisme d'un point de vue culturaliste<sup>763</sup>. La « civilisation touarègue » serait par essence nomade et il ne pourrait pas en

---

d'hivernage.

<sup>762</sup> F. Giraut (1999) évoque ainsi un « retour du refoulé ». Il a analysé en détail le processus complexe de redécoupage territorial lié à la décentralisation (le découpage retenu est postérieur à cette analyse). Cette étude de la mobilisation et de la réinterprétation des anciennes solidarités territoriales, pour légitimer la promotion de petites villes en chefs-lieux, n'a pas abordé les spécificités de la zone nomade. Pour la décentralisation au Mali, voir notamment (C. Fay, 2006).

<sup>763</sup> Le nomadisme est constitutif de la « *représentation cosmogonique touarègue* », pour laquelle il apparaît comme une « *nécessité naturelle, donc éternelle et universelle, inscrite dans les lois cosmiques* » (2001 : 191). « *Théorie dynamique du monde* », toujours considérée en mouvement, la cosmogonie nomade s'oppose au rationalisme statique de la pensée moderne, nivelant les différences (2001 : 10).

être autrement. Quelques ONG occidentales rejoignent parfois ce point de vue controversé. A l'inverse, les auteurs traitant du pastoralisme n'emploient pas ou peu la notion de nomadisme. Ils la rejettent car elle comporterait trop d'ambiguïté et apporterait des difficultés supplémentaires du fait du lourd héritage du partage colonial entre nomades et sédentaires. Elle est surtout contre-productive pour les objectifs que se donnent les programmes de développement du pastoralisme. La notion de nomadisme serait trop connotée par celle d'errance : le soit-disant faible ancrage des nomades irait à l'encontre du droit moderne qui se fonde sur la légitimité territoriale. La catégorie de « pasteur » serait au contraire mieux à même d'être reconnue, notamment par sa dimension économique. Ainsi, seule la reconnaissance des effets bénéfiques de la mise en valeur pastorale<sup>764</sup> pourrait alors permettre des avancées juridiques et politiques afin de sécuriser le pastoralisme face à la pression foncière et d'apaiser les conflits. Les Touaregs ne seraient donc pas des nomades par essence contre l'Etat, mais des pasteurs, citoyens nigériens à part entière, dont la production doit être sécurisée pour se développer ou au moins maintenir son efficacité. Dans un rapport commandé par l'Etat nigérien et la Banque mondiale sur le thème des effets de la décentralisation sur les « *communautés nomades* », A. Mahamadou et A. Marty (2005) insistent ainsi sur le fait que les particularismes ethniques ne doivent pas contrevenir au principe intangible de l'unité nationale. La décentralisation doit donc s'appliquer de la même façon dans toutes les régions du Niger. Comme la plupart des experts du développement travaillant pour les institutions internationales ou les associations de promotion du pastoralisme, ces deux auteurs préfèrent employer la notion plus concrète de pasteurs ou de « *sociétés pastorales* », plutôt que celle de nomades ou de « *communautés nomades* », pourtant employée dans la commande de la Banque mondiale et de l'Etat. Les communautés nomades sont définies comme des « *sociétés pastorales ou agropastorales* » pratiquant « *l'élevage mobile* ». Selon A. Mahamadou et A. Marty, la décentralisation n'est pas incompatible avec l'élevage mobile. Il convient cependant de rechercher des mécanismes institutionnels pouvant contrecarrer ses possibles effets pervers qui jouent contre cette nécessaire mobilité pastorale. C'est aussi en substance le sens des recommandations du *Rapport général de l'atelier national sur la problématique de la décentralisation et*

---

<sup>764</sup> En matière économique (le bétail est la deuxième exportation du Niger après l'uranium), écologique (une gestion rationnelle des ressources naturelles et adaptée aux conditions du milieu sahélo-saharien) et socio-culturels.

*communautés nomades au Niger*<sup>765</sup>. La question du nomadisme se réduit alors pratiquement à celle de l'économie pastorale et à la gestion partagée et concertée des ressources naturelles. La dimension culturelle et géopolitique<sup>766</sup> du nomadisme est donc évacuée au profit surtout de la dimension productive. La question des effets pervers de la décentralisation est posée (les effets négatifs attendus) et donc, simultanément, est pris en compte la sécurisation du pastoralisme (l'action en retour, celle de la lutte contre les effets pervers). Mais ne sont pas interrogées les conséquences non intentionnelles de la décentralisation qui pourtant, nous le verrons, sapent les fondements même du nomadisme.

Les deux catégories de chercheurs, pris à titre illustratif, partent du même constat initial, celui d'une critique de l'imaginaire et de l'organisation politique coloniaux, opposant systématiquement nomades et sédentaires. Mais ils aboutissent à des points de vue inverses sur la reconnaissance politique de la spécificité nomade, irréductible ou non à l'Etat. Cette position contrastée est également la même pour les institutions internationales et les projets de développement<sup>767</sup>. Tout semble se réduire à un choix idéologique quant au traitement politique, spécifique ou non, à accorder à la question nomade et/ou touarègue. Faut-il une administration et une gestion distincte du nomadisme ? Faut-il réduire la société touarègue à une société nomade ? L'inertie du grand partage colonial entre nomades et sédentaires se fait encore sentir. L'Etat nigérien a longtemps vécu sur cet héritage. Et il semble bien que la décentralisation le remette irrémédiablement en cause.

Le MNJ lui-même a un point de vue ambigu. Dans la stratégie de confrontation du MNJ vis-à-vis de l'Etat central nigérien, il a déjà été pointé un paradoxe : pourquoi le MNJ ne mobilise-t-il pas à l'intérieur du pays les arguments de la disparition du nomadisme si souvent entendus en France ? Car il y a de grandes divergences dans le discours du MNJ lorsqu'il communique à l'intérieur du pays ou lorsqu'il s'adresse depuis les pays occidentaux<sup>768</sup>. Dans les médias occidentaux, les thèmes de l'acculturation, de la sédentarisation, de l'exploitation économique et de la spoliation des populations nomades y sont très présents (au regard de leur absence relative dans le programme de revendications). Les accusations se concentrent notamment sur les conséquences induites par l'exploitation minière (en matière économique,

---

<sup>765</sup> Sous l'autorité du Haut Commissariat à la réforme administrative et à la décentralisation, il s'est tenu à Agadez le 23 septembre 2005. Trois commissions ont été mises en place : décentralisation et acteurs, décentralisation et pastoralisme, décentralisation et niveaux de gestion.

<sup>766</sup> Ici, la relation entre espace et pouvoir.

<sup>767</sup> Si l'Etat a une position équivoque, c'est surtout en raison des cadrages des institutions internationales, qui cherchent à obtenir une gouvernance pacifiée du Nord-Niger.

social, écologique et sanitaire). A l'inverse, de l'intérieur, la question de l'uranium est appréhendée très différemment par le MNJ. La question des conséquences a été longtemps gommée ou négligée. Ce sont surtout le manque d'embauche de personnel touareg et le manque de retombées financières et d'investissement dans le développement local (en équipements sanitaires, scolaires, hydrauliques, de transport, etc.) qui ont été critiqués. Sans présager des rapports équivoques entre la rébellion et Areva<sup>769</sup>, il est clair que le MNJ ne s'oppose pas à l'exploitation minière mais exige que 50% des retombées financières de l'exploitation de l'uranium et du pétrole aillent directement dans les caisses des collectivités territoriales de la région d'Agadez.

L'extraction de l'uranium au Niger, pour l'Etat comme pour Areva, n'a pas été jusqu'à présent une question d'aménagement mais, en quelque sorte, de prédation sur le local. C'est la montée récente de la question des conséquences, notamment par les enjeux environnementaux (Y. Chales et O. Soubeyran, 2009), qui a changé la donne. Les effets néfastes sur le local de l'exploitation minière ont pu trouver dans la décentralisation à la fois un écho et sa légitimité. Ce retour au local instauré par la décentralisation a ouvert une brèche politique contre la mainmise du pouvoir central sur les retombées financières et contre l'anesthésie des conséquences sur le local et des possibles contreparties des effets nocifs de l'extraction minière. Sous la pression, à la fois des bailleurs de fonds et de la société civile, le gouvernement a donc fait voter, après maintes tergiversations, une loi en 2006 attribuant aux collectivités territoriales 15% des revenus issus de la redevance minière, c'est-à-dire ceux de

---

<sup>768</sup> Une partie des cadres politiques de la rébellion du MNJ vit en exil en France, notamment son porte-parole Issouf Ag Maha, maire destitué de Tchirozérine, qui a publié plusieurs ouvrages et qui réussit régulièrement à se faire entendre dans les médias français en poursuivant les principes d'actions adoptés par Mano Dayak.

<sup>769</sup> Tandis qu'Areva est accusé en France de spolier le Nord-Niger de ses richesses, ce qui aurait conduit les Touaregs à prendre les armes, au Niger, Areva est accusé, sinon d'être le commanditaire de la rébellion, du moins de l'avoir financée et de profiter de la déstabilisation de la région pour préserver ses intérêts contre la Chine et en vue du bras de fer engagé avec le gouvernement nigérien. Pour Niamey et une bonne partie de la société civile nigérienne, le MNJ n'est qu'un instrument de déstabilisation orchestré de l'extérieur, notamment par Areva et la Libye. Ainsi, malgré l'attaque d'Imouraren en avril 2007 et après celle des installations de prospections chinoises (avec l'enlèvement d'un ingénieur chinois), Areva a été soupçonné par Niamey d'armer et de soutenir financièrement la rébellion, en échange de la sécurité de ses activités. Un fait est avéré : un capitaine des FNIS, ex-rebelle intégré dans les forces armées nigériennes, a reçu argent et équipement d'Areva avant de rejoindre le MNJ. A la suite de quoi, trois des plus hauts dirigeants d'Areva ont été expulsés du Niger. Il s'agit du responsable d'Areva au Niger et du chargé de la sécurité, respectivement Dominique Pin, qui a travaillé pour le quai d'Orsay à la cellule Afrique de l'Elysée (avec Anne Lauvergeon actuelle Présidente du directoire d'Areva) et de Gilles Denamur, ancien colonel des troupes de marine puis attaché de défense à l'ambassade de France à Niamey. Lawel Kader, ancien secrétaire général du gouvernement Tandja, débauché par Areva, a lui aussi quitté précipitamment le Niger. Il est en exil forcé en France mais avec le poste de « conseiller Afrique Moyen-Orient auprès du directeur Général des filiales Areva ».

la fiscalité de l'Etat sur les compagnies d'extraction minière (et d'hydrocarbures)<sup>770</sup>. Ce qui est insuffisant pour les différents mouvements rebelles.

Pour expliquer ce paradoxe du double discours du MNJ, il faut donc faire le constat que celui-ci ne peut se passer du principe de souveraineté territoriale dans sa lutte contre ce qui est vécu comme une marginalisation du Nord-Niger<sup>771</sup> et une confiscation par le pouvoir central de ses ressources naturelles. Le régime de Tandja, jugé corrompu et ethniciste, délaierait volontairement cette région qui produit pourtant la principale source de richesse du Niger. Seul ce principe territorial permettrait donc à la population nord-nigérienne de pouvoir gérer et contrôler son territoire de façon beaucoup plus autonome vis-à-vis de Niamey. C'est pourquoi, dans son programme de revendications, le MNJ évite sans doute d'évoquer le nomadisme. Car les sociétés pastorales nomades sont encore bien souvent considérées comme non légitimes à revendiquer le droit de possession de la terre. Plus que jamais donc, pour garantir un rééquilibrage des retombées financières de l'uranium, le MNJ exige l'application effective des accords de 1995, c'est-à-dire une décentralisation effective et renforcée. En outre, il n'est pas surprenant de constater que le premier point du programme de revendications porte sur le « *découpage administratif et l'aménagement du territoire* ». Tout en soutenant la mise en fonction des collectivités territoriales (communes, puis à terme arrondissements, départements et régions), le MNJ se distingue du discours officiel en proposant un redécoupage de l'espace national en quatre régions, qui tiendraient mieux compte de la configuration socio-économique et culturelle du pays. La région du Nord-Niger s'en trouverait étendue, intégrant alors la majeure partie de la population touarègue nigérienne mais intégrant aussi d'autres populations<sup>772</sup>.

---

<sup>770</sup> Depuis le décret de 2007, cette redevance minière annuelle n'a pas été reversée intégralement par l'Etat. Cette enveloppe d'un peu plus d'un milliard de FCFA est censée être partagée entre les communes de la région d'Agadez pour être affectée au développement local. C'est le gouverneur qui la redistribue aux différents maires selon des critères rationnels complexes (selon la démographie, l'impact environnemental, le taux de recouvrement des impôts, la superficie, la présence de partenaires au développement et le niveau d'équipement) mais selon aussi des pratiques d'une grande opacité : voir le *Bulletin d'information du réseau des organisations de la société civile pour la transparence dans les industries extractives et l'analyse budgétaire*, n° 8, juin 2008 qui donne les détails de la loi. Tabelot aurait reçu par exemple 57 millions de FCFA. Cette nouvelle manne financière est considérable. Elle a fortement contribué à crispier les relations entre les acteurs politiques et son utilisation fait l'objet de multiples contestations et accusations de détournement (voir par exemple les deux derniers rapports du LASDEL sur la commune d'In Gall, (A. Abdoukader 2007 et 2008).

<sup>771</sup> « *L'un des axes fondamentaux du combat que mène le MNJ demeure le souci de sortir notre pays du cloisonnement d'un "Centre" qui commande et des "Périphéries" d'où sont ponctionnées les richesses pour le seul développement du "Centre" ; une configuration qui elle aussi a créé des nombreuses frustrations des nigériens* » Communiqué publié sur le site du MNJ le 06-06-2008.

<sup>772</sup> Par crainte de l'autonomie partielle des régions, la communalisation intégrale a précédé les régions et les départements, pourtant plus aisément mis en place et plus viables financièrement. Même si cette région Nord

Alors qu'une partie de la population vit de la mobilité voire de la transgression des frontières nationales, tout se passe comme si les rebelles touaregs eux-mêmes ne pouvaient penser aujourd'hui la reconfiguration du pouvoir en dehors d'un maillage territorial, de l'impératif territorial selon l'expression de D. Retaillé (1996). Mais n'est-ce pas retourner l'arme contre soi que d'exiger ce qui est par ailleurs dénoncé ? Car il est à craindre de voir se créer avec le fédéralisme ou même la décentralisation des micro-Etats dans l'Etat<sup>773</sup>, c'est-à-dire d'assister à un transfert local des problèmes de bonne gouvernance de l'Etat<sup>774</sup>. Il est difficile pour l'instant de se prononcer sur la réalité du fonctionnement et des effets de la décentralisation, surtout dans l'Aïr. Mais il est à craindre que le chef-lieu de la commune ne soit à l'échelle locale ce que Niamey est à l'échelle nationale, c'est-à-dire, le lieu devenu central d'accumulation du pouvoir et des richesses. N'assistons-nous pas à la reproduction au niveau local du modèle de l'Etat patrimonial et clientéliste ?

Par ailleurs, dans le cadre nouveau de la décentralisation (carte 12), comment administrer au niveau communal des nomades, des transhumants et des agro-pasteurs caravaniers, qui vivent la majeure partie de l'année en dehors des limites de cette même commune ? La fixation future de limites communales<sup>775</sup> peut aller à l'encontre de la nécessaire souplesse et de la mobilité des hommes et des activités économiques (pas seulement pastorales). Par exemple, les ressources financières des communes n'étant pas assurées par l'Etat<sup>776</sup>, certains maires de l'Aïr ont ainsi décidé de taxer la circulation. Avant l'actuelle

---

n'est pas nettement délimitée, ressurgit en outre le fantôme de l'éphémère Organisation Commune des Régions Sahariennes de la fin de l'époque coloniale, qui avait déjà fait polémique lors de la présentation des revendications territoriales par la précédente rébellion. Sur l'OCRS voir Bourgeot, 2001 et Boilley, 1993.

<sup>773</sup> D'ailleurs une des causes de la rébellion est sans aucun doute l'échec de la reconversion des anciens combattants et l'incapacité de certains anciens chefs de guerre à oeuvrer une fois la paix retrouvée pour une politique de démocratisation et de développement non dévoyée par les problèmes de clientélisme, par ailleurs dénoncés par la rébellion. L'illégitimité et l'enrichissement personnel de quelques uns ont sans aucun doute attisé les frustrations et ont contribué à la scission de l'actuel mouvement rebelle. Mais cela a aussi amené une certaine défiance de la population de l'Aïr à l'égard de la rébellion. Le MNJ n'a jamais reçu un fort soutien populaire : les rebelles n'ont sans doute ni toute la confiance, ni toute la légitimité pour être les porte-paroles des Touaregs de l'Aïr.

<sup>774</sup> On constate dans les nouvelles communes que le recouvrement de l'impôt est difficile. C'est en grande partie la conséquence des nombreux détournements et de la méfiance des habitants. Une quarantaine de maires ont été destitués par leurs conseils municipaux. Les communes cherchent ainsi par d'autres moyens à trouver des financements (impôts sur la voirie, les marchés, etc.). La décentralisation a contribué à attiser les conflits locaux par cette redéfinition des pouvoirs entre les nouveaux élus, les représentants de l'Etat et les chefs coutumiers. Voir à ce sujet les travaux du LASDEL et notamment les trois rapports successifs sur la commune d'In Gall (A. Bourgeot, 2001 ; A. Abdoukader, 2007 et 2008).

<sup>775</sup> La délimitation des communes a été remise à plus tard, en raison des risques de soulever des dissensions, voire des conflits violents.

<sup>776</sup> Les dotations de l'Etat prévues par la loi n'ont pas été versées entièrement. A Tabelot, ce sont les taxes du marché (pour chaque entrepôt dans les boutiques ou « hangars », têtes de bétail, fourrière et abattage) et sur les



rébellion, un barrage a ainsi été aménagé sur la route d'Agadez, en limite de la commune de Tabelot (vers Inwajjud). Les camions des coopératives et les véhicules privés (les motos et les 4X4 des locaux et des touristes) devaient s'acquitter d'une taxe d'entrée et sortie de la commune<sup>777</sup>. Les caravanes aussi ont été de nature à être logées à la même enseigne. Plus au sud, ce sont les transhumances qui ont été ou qui risquent d'être fiscalisées. Avec la décentralisation (et la monétarisation de l'accès à l'eau des puits), plus on est mobile, plus on risque d'être pénalisé financièrement.

---

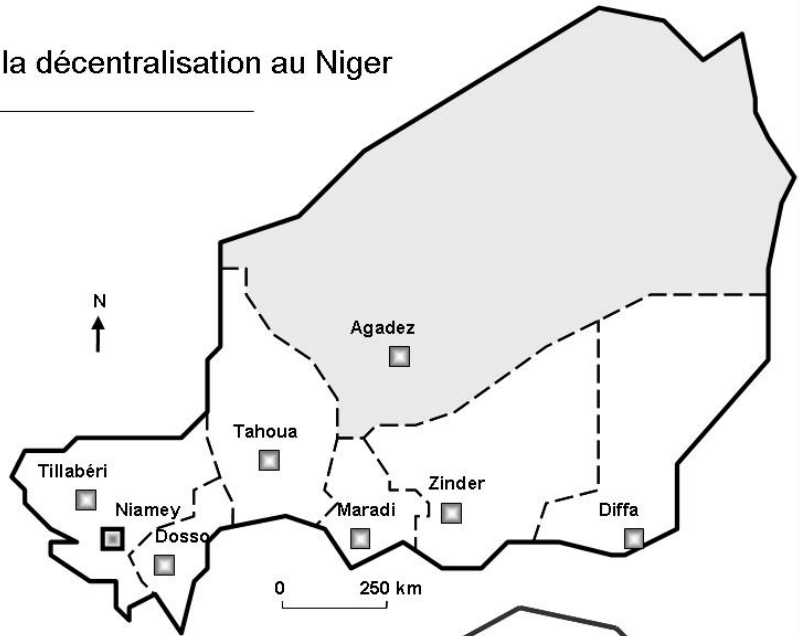
productions agricoles (pour chaque sac de 50 kg), vendues par l'intermédiaire de la coopérative agricole (UCMT), qui fournissent l'essentiel des revenus financiers de la commune.

<sup>777</sup> C'est aussi sans compter les nombreux barrages de l'armée sur toutes les routes principales mais aussi secondaires. Entre Agadez et Tabelot, vers Azzel, les transporteurs sont dans l'obligation de laisser une « patente » pour ne pas stimuler le zèle militaire.

## Les différents niveaux de la décentralisation au Niger

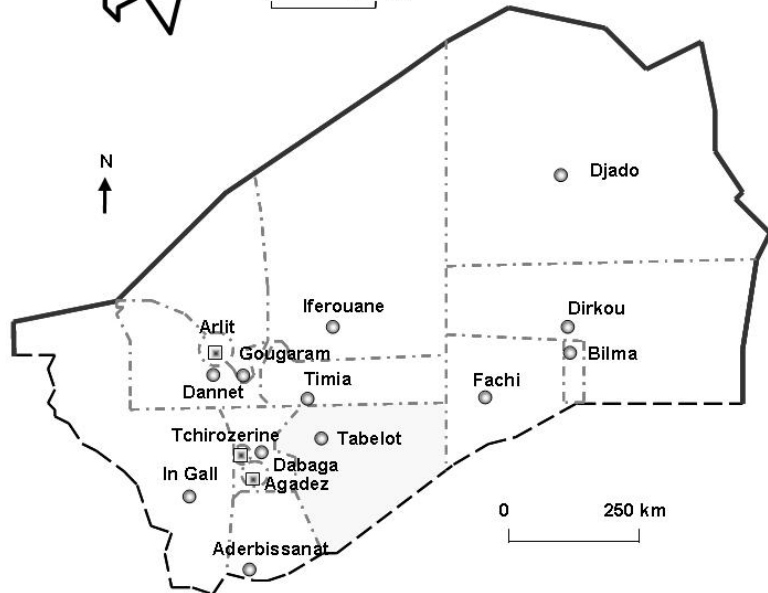
### Echelon national : Les sept régions du Niger

- Frontière internationale
- - - Limite régionale
- Capitale d'état
- Chef-lieu de région



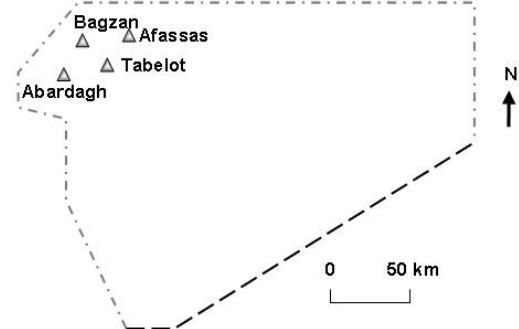
### Echelon régional : Les communes de la région d'Agadez

- Frontière internationale
- - - Limite régionale
- - - - Limite communale
- Commune urbaine
- Commune rurale



### Echelon communal : Le conseil municipal de Tabelot

- - - Limite régionale
- - - - Limite communale
- △ "Sous-zone" communale



Carte 12 : Les différents niveaux de la décentralisation au Niger

Face à ces entraves à la mobilité et à la fluidité, qui sont pourtant au fondement du système pastoral surtout en période de sécheresse, les experts avertis préconisent de faire jouer le consensus, de ne pas imposer de force et trop rapidement une limite communale. Certains vont même jusqu'à conseiller de la laisser imprécise et de ne pas cartographier à grande échelle le nouveau découpage communal. De plus, à la rigidité d'une seule limite et d'un seul niveau de gestion, il est préférable de faire jouer la souplesse de limites multiples, infra ou supra-communales. A l'échelle la plus grande, les autorités centrales recommandent aux commissions foncières la constitution de documents d'urbanisme et de planification pour la gestion des ressources naturelles et l'extension du bâti. Elles auraient également, comme objectif à moyen terme, la délimitation plus précise des limites communales<sup>778</sup>. L'intercommunalité, qui est rendue possible mais qui n'est pas définie précisément par les textes, pourrait permettre d'encadrer les mobilités, sans les limiter, et de renouveler l'approche des complémentarités entre les zones pastorales et les zones agricoles au Sud Niger. C'est dans un « *cadre largement intercommunal que ces problèmes devront être posés et solutionnés* » (A. Marty et A. Mohamadou, 2005). Mais comment mettre en place des structures intercommunales efficaces alors même que les communes peinent à fonctionner correctement, faute de financements adéquats ? Enfin, l'Etat et les bailleurs de fonds prônent un découpage interne à la commune. Ce « *sous-zonage* », considéré comme une « *décentralisation de l'espace communal* » (A. Marty et A. Mohamadou, 2005) préexiste parfois à travers les espaces d'intervention des projets et des services techniques de l'Etat (exemple de Tabelot). Ainsi, selon le guide d'élaboration des Plans de Développement Communaux (PDC ou PCD <sup>779</sup>), ces sous-zones constituent « *la base de réussite (...) indispensable pour assurer l'opérationnalité de l'approche* ». Elles sont « *bien adaptées au contexte socio-institutionnel de la zone et permettent la différenciation spatiale des activités planifiées en fonction des potentialités et contraintes rencontrées* »<sup>780</sup>. La première étape de ces PDC consiste donc à établir un sous-zonage censé être conçu sur la base de critères avant tout socio-économiques. Ce découpage sert ensuite de cadre territorial à un inventaire des ressources naturelles et à un état des lieux détaillé des infrastructures et des services de la

---

<sup>778</sup> L'Atelier régional de réflexion sur le foncier et la décentralisation, organisé par le Haut commissariat à la modernisation de l'Etat et qui s'est tenu à Agadez en mai 2007, a fait entre autres ces deux recommandations.

<sup>779</sup> Institués par la Banque mondiale (par le biais du *Programme d'Actions Communautaires*), ces plans de développements communaux ont été réalisés sur le même modèle et grâce à l'appui des coopérations bilatérales, notamment grâce au programme LUCOP (Lutte Contre la Pauvreté) de la coopération allemande (DED). La FICOD, autre programme du DED a financé la construction des bâtiments abritant les mairies de certaines communes de l'Air (Tabelot, Timia, Iférouane, etc.).

<sup>780</sup> p. 4 du *Bulletin d'information du LUCOP* n° 6 (avril 2006).

commune. Enfin, dernière étape, il participe à la planification communale : dans le village-centre de chaque sous-zone est établi un « *Programme d'Investissement Pluriannuel* » (PIP 2006-2009), à partir d'un « *diagnostic participatif communautaire* ».

A. Marty et A. Mohamadou (2005) estiment que ces niveaux infra-communaux de gestion sont susceptibles de réconcilier l'organisation territoriale exigée par la décentralisation avec l'organisation lignagère traditionnelle à ancrage spatiale relatif (2005 : 37). Or, du moins en Aïr, cela paraît bien utopique. C'est même l'inverse qui se passe. D'une part, les tribus sont aujourd'hui très éclatées et leur répartition ne correspond nullement aux sous-zones. D'autre part, l'élection des conseillers dans les communes de l'Aïr s'est souvent faite d'abord sur des bases territoriales (répondant à des intérêts économiques<sup>781</sup>) et secondairement seulement sur des fondements lignagers. Ainsi, en ce qui concerne la commune de Tabelot, divisée en quatre sous-parties (figure 29), les conseillers représentent avant tout la population d'une des quatre sous-zones. La logique de constitution des listes électorales a anticipé sur ces périmètres de planification. Ces nouveaux principes ont été vite compris et adoptés car ils n'ont pas été sans rappeler l'ancienne organisation territoriale centralisée : le maire est au préfet ce que les conseillers sont aux sous-préfets. On peut même remonter à l'administration coloniale : dans l'esprit de beaucoup de nigériens, les prérogatives du maire et des conseillers semblent recouvrir au niveau local ce qui était autrefois le pouvoir dévolu au commandant de cercle et aux chefs de cantons de la zone sédentaire. Tandis que les chefs de tribus de l'ancienne zone nomade sont loin de rester aujourd'hui l'équivalent des anciens chefs de villages. La décentralisation est alors vécue comme l'imposition à la zone nomade des principes territoriaux autrefois dévolus à la seule zone sédentaire.

---

<sup>781</sup> Les conseillers, sont parfois des lettrés (instituteur ou professeur de collège), mais le plus souvent encore sont des « courtiers » en développement, et/ou des commerçants (notamment des intermédiaires entre les producteurs, les coopératives agricoles et les acheteurs étrangers).

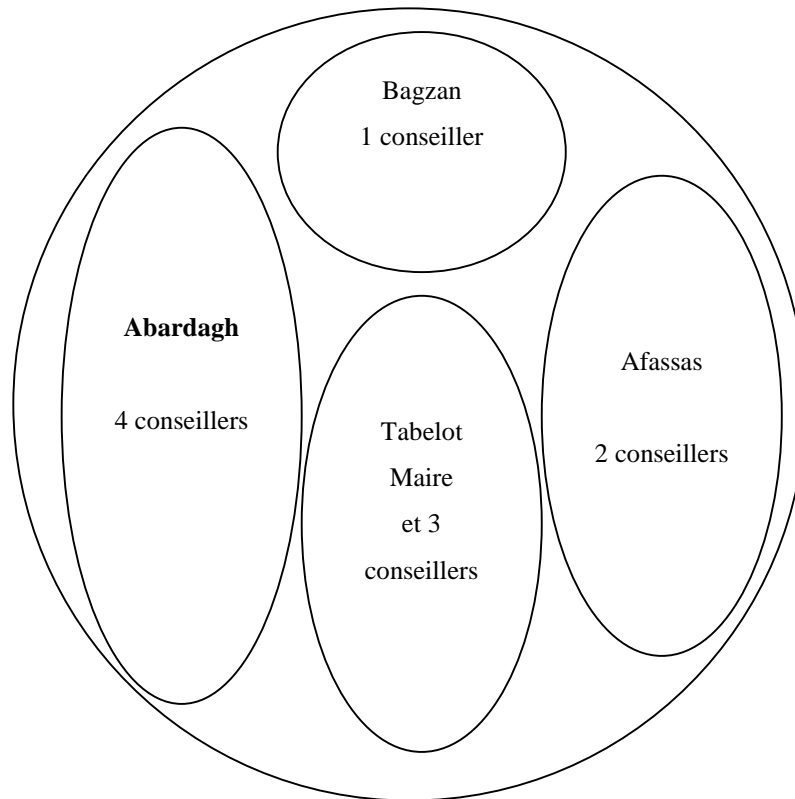


Figure 28 : Représentation schématique des sous-zones de la commune de Tabelot avec le nombre respectif des conseillers à la suite des élections de 2005<sup>1</sup>

Le problème central des nouvelles communes est le recouvrement de l'impôt. En milieu nomade, les chefs de tribu gardent leur fonction de collecte des impôts. Chaque pasteur relevant d'un groupement nomade doit verser l'impôt à son chef de tribu, même si ce dernier ne réside pas dans la même commune ou le même département. Or, la loi fait obligation de payer l'impôt au niveau de la commune de résidence ; à charge pour les chefs de les reverser aux communes de résidence de leurs administrés. Ce découplage entre la chefferie et le territoire communal, où la primauté est accordée à ce dernier dans la collecte de l'impôt, devrait être résolu par des accords intercommunaux. L'impératif territorial annonce l'affaiblissement et le délitement de l'organisation tribale, dont la seule prérogative qui lui reste lui échappe. D'ailleurs, si tous les cantons sédentaires ont été communalisés, ce n'est pas le cas de tous groupements nomades, dont la dispersion des membres n'a pu permettre une délimitation communale. Ce sont les postes administratifs qui ont été érigés en communes rurales.

Malgré les garde-fous potentiels comme les commissions foncières, il est à craindre que la décentralisation aille à l'encontre de la mobilité et de la fluidité nomades mais aussi de

la reconnaissance des droits des populations pastorales sur le sol qu'ils exploitent<sup>782</sup>. Auparavant la gestion du foncier et des conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles passait par le chef de tribu ou de canton qui pouvait accorder le creusement d'un puits ou garantir en son nom du droit d'usage. Avec la décentralisation, les chefs traditionnels n'ont plus qu'une voie consultative au conseil municipal<sup>783</sup>. Cela pourrait aller à l'encontre des rapports de clientélisme qui captent la bienveillance de la chefferie traditionnelle. Mais face à la pression foncière et aux enjeux économiques qui y sont liés, les pasteurs auront-ils pour autant une voix qui portent dans ces nouvelles structures, face aux agriculteurs et aux commerçants-éleveurs ? Les maires et les conseillers sont rarement issus de l'activité pastorale. En Aïr, certains ont été instituteurs, bénéficiant de la légitimité d'être lettré, d'autres sont des ex-rebelles. La plupart de temps, ils ont créé des ONG, servi dans les projets de développement ou sont dirigeants des unions de coopératives agricoles<sup>784</sup>. A Tabelot par exemple, le maire actuel est le directeur de l'UCMT (Union des coopératives maraîchères de Tabelot). Cela ne les prépare évidemment pas à comprendre et surtout à aller dans le sens des intérêts des pasteurs.

La décentralisation en temajeq est dite *tezent* (partage, d'un héritage par exemple), *ésemmesled* (démembrement, la découpe membre par membre d'un animal) ou *aghawad* (la taille d'une étoffe et le fait de tracer les fondations d'un habitat)<sup>785</sup>. Selon A. Marty et M. Mahamadou (1995 : 57), même si leur traduction est approximative, elle est appelée aussi

---

<sup>782</sup> Le thème de ce chapitre concernant les impacts de la décentralisation sur les nomades a fait l'objet d'un rapport en 2005 pour le HCRAD (Haut Commissariat à la Réforme Administrative et à la Décentralisation), financé par la Banque mondiale (PAC) et élaboré par deux chercheurs reconnus, A. Marty et A. Mohamadou. Sans suivre toutes les conclusions de ce rapport, nous nous en sommes inspirés dans ce qui suit. Les rapports de H. Beidou et S. Yacouba (2005), les ouvrages collectifs dirigés par A. Bourgeot (1999), C. Fay, Y. F. Koné et C. Quiminal (2006) et le document de synthèse de R. Hammel (2001), ont été mis à profit. Lorsque cela a été possible, les résumés des ateliers organisés par l'Etat sur les thèmes de la décentralisation et du foncier ont été consultés.

<sup>783</sup> Les chefs de tribu sont représentés par un siège aux commissions foncières de base, tandis que le chef de groupement possède un siège aux commissions foncières communales. Il règne depuis la décentralisation une grande confusion sur l'autorité et les prérogatives dévolues à chacun : il existe différents niveaux parallèles de pouvoirs partagées de façon plus ou moins conflictuelle entre les services déconcentrés de l'Etat, les nouveaux élus (maires, conseillers et députés), la chefferie traditionnelle et les responsables religieux, sans parler des pouvoirs des responsables d'ONG, de coopératives et ceux plus occultes des militaires, des rebelles ou ex-rebelles, des hommes d'affaire, etc. Bien entendu, ces fonctions sont souvent cumulées.

<sup>784</sup> Certains députés ou maires ont été accusés de financer leur campagne grâce aux caisses de leur ONG. Il va sans dire que les maires du parti au pouvoir ont pu bénéficier plus facilement de programmes financés par les bailleurs de fonds via les réseaux clientélistes à Niamey. De nombreux conflits d'intérêts ont surgi et ont été dénoncés comme une politisation à excès de la décentralisation (des élus et des services déconcentrés de l'Etat). *Aïr Info* a par exemple dénoncé, lors de la famine de 2005, la logique de répartition des dons alimentaires du PAM selon l'appartenance politique du maire des communes au MNSD et non pas selon les besoins réels.

<sup>785</sup> Remarquons que les Touaregs utilisent la même comparaison que les Grecs anciens au sujet du « démembrement » ou de la « taille/coupe » de l'espace.

*ettuf n tanat*, soit la « saisie du pouvoir ». Prédomine donc à juste titre l'idée du découpage de l'espace et de la redistribution du pouvoir qui en découle. Longtemps tenu sous cloche par le pouvoir colonial puis l'Etat nigérien, adoptant le principe d'une séparation franche entre nomades et sédentaires (A. Marty, 1999), le Nord-Niger est donc très mal préparé à entrer dans les logiques territoriales « modernes ». Car la zone nomade est désormais logée à la même enseigne. La logique traditionnelle de la gestion de l'espace, celui du terroir villageois (« *un terroir, un village* »), est aujourd'hui étendue à celle de l'espace pastoral : après avoir créé le statut de terroir d'attache pour les pasteurs, les autorités encouragent désormais le « *principe : un village, une aire de pâturage* »<sup>786</sup>. La logique de la décentralisation et de la politique foncière perpétue ainsi le mythe de la superposition d'une unité villageoise et territoriale close sur elle-même.

Tout un discours autojustificateur se met en place pour conforter la pertinence du diagnostic des causes de la décentralisation ainsi que pour confirmer les bénéfices et la maîtrise de ses effets, même potentiellement pervers. Autrement dit, c'est tout une étiologie tautologique et légitimatrice de la décentralisation qui est fondée en raison. Censées s'adapter au contexte socio-économique et culturel, les planifications sur des bases territoriales (sous-communales, communales et intercommunales) amplifient voire produisent la différenciation spatiale par laquelle justement elles trouvent leur justification. Le diagnostic territorial établi par les Plans de Développement Communaux (PDC) produit à la fois le mal et le remède : la spatialisation crée de nouveaux problèmes qui se résolvent par celle-ci.

La guérison, c'est-à-dire les effets attendus positifs de la décentralisation, se résume avant tout à un processus de « développement », résultat d'une gestion qui serait dès lors apaisée et rationalisée des ressources naturelles. Reste le problème des effets secondaires indésirables. C'est ici qu'interviennent les dispositifs de « sécurisation », afin de protéger l'organisme territorial contre les effets pervers de la décentralisation (lesquels sont susceptibles de gripper les nécessaires mobilités et flexibilités et de créer des conflits). Dans le cadre de la décentralisation, la sécurisation du pastoralisme et de la gestion des ressources naturelles revient à « *assurer le zonage de l'utilisation des espaces ressources pour mieux contenir les conflits* »<sup>787</sup>. La boucle justificatrice est bouclée : des symptômes de l'atrophie nomade par les pressions foncières et le constat de la multiplication des conflits locaux, du

---

<sup>786</sup> 3<sup>ème</sup> recommandation de la commission 3 sur les niveaux de gestion de la décentralisation, 2005, *Rapport Général de l'Atelier National sur la Problématique de la Décentralisation et Communautés Nomades au Niger*, Haut commissariat à la réforme administrative et à la décentralisation, 8 p.

<sup>787</sup> Paragraphe concernant les « *communes et sécurisation des pasteurs* » du *Rapport Général de l'Atelier National sur la Problématique de la Décentralisation et Communautés Nomades au Niger*, 2005.

diagnostic établi par le zonage, on aboutit à des actions dont les effets positifs sont censés produire la guérison (par la planification du développement) mais qui créent aussi des effets secondaires néfastes en accentuant les symptômes d'atrophie et les conflits. In fine, le zonage permet alors simultanément de réprimer des conflits qu'il a créés. Le raisonnement tautologique de la justification du développement territorial ne saurait être plus clair : le diagnostic zonal crée le problème et le remède en le justifiant.

La thématique de la sécurisation, comprise comme moyen de surmonter les effets pervers de la décentralisation, ne peut aller que dans le sens d'une fragilisation du nomadisme. Plus on « sécurise », plus on produit des opérations de zonage spatial et de spécialisation des fonctions territoriales, plus on mine les conditions de reproduction du nomadisme.

En même temps que d'avoir opéré le transfert de normes de gestion et d'action liés au modèle français vers le Niger (décentralisation, cadastre, planification, etc.), il est déjà pensé aux effets pervers potentiels, tels qu'ils ont été envisagés encore une fois en France. La solution retenue est identique : la complexité territoriale, c'est-à-dire la multiplicité des échelles de concertation, de décision et d'action territorialisées. Mais n'est-ce pas l'insertion même d'un espace fluide et ouvert dans des logiques territorialisées qui créent des effets néfastes ? Autrement dit, la multiplication des échelles de concertation, de décision et d'action ne crée-t-elle pas elle-même les problèmes en y apportant des solutions qui ne peuvent être que relatives ? La décentralisation consisterait alors, en prenant au sérieux ces dispositifs auto-justificateurs, à amplifier ou à créer des problèmes et simultanément des moyens pour leur règlement. Créer de nouveaux problèmes permet de justifier la pertinence des solutions adoptées. Cela serait assez banal si les conséquences non intentionnelles de l'action ne produisaient pas les conditions de destruction à court terme du nomadisme.



#### *4- Projets de développement et nomadisme : de la planification au développement durable ou des effets attendus à l'attente des effets*

Pour les bailleurs de fonds comme le FMI et la Banque mondiale, la décentralisation contribue à la démocratisation et au développement. L'élection et la territorialisation d'un pouvoir local légitime conduiraient à une gestion plus responsable et au plus près des citoyens. Ce serait néanmoins oublier un peu vite les logiques détournant les pratiques électives et l'exercice du pouvoir de la voie « normale » de la « bonne gouvernance » démocratique ; ce serait aussi omettre que les nouvelles collectivités territoriales sont parfois une charge financière très lourde pour la communauté locale et qu'elles apparaissent surtout comme des lieux de concentration du pouvoir local.

Les conditions du nomadisme semblent aujourd'hui appelées à disparaître, car tout se passe comme si elles ne pouvaient être qu'incompatibles avec les réformes politiques en cours et les effets consécutifs à trois décennies d'aide au développement, c'est-à-dire la reconfiguration des pouvoirs locaux sur des bases électives et territoriales et les logiques d'actions territorialisées des projets de développement<sup>788</sup>.

La politique des projets de développement a certes changé depuis les années 70 qui ont été mis en place à la suite de la première grande sécheresse (pour une approche générale J.-P. Olivier de sardan, 1995). Une constante toutefois : chaque intervention des services de l'Etat et des projets de développement a nécessité la délimitation d'un périmètre d'intervention et a contribué indirectement à la sédentarisation. En situation de crise (sécheresse et famine), l'aide alimentaire a été distribuée en ville et dans les gros villages : les pasteurs ont été oubliés ou ont dû se fixer pour en bénéficier. D'abord volontaristes, basés sur des solutions techniques et des idées externes aux sociétés concernées, les projets se sont bornés, en milieu nomade, à créer des stations de pompage ou des puits (forages qui sont tous d'accès public).

---

<sup>788</sup> Il ne sera pas question dans ce travail de la Réserve Naturelle Nationale de l'Aïr-Ténéré, classée Patrimoine mondial de l'humanité « en péril », à cheval sur les communes d'Iférouane, Timia et Tabelot, qui a cessé toute activité au cours de la première rébellion et qui aura bien du mal à se relever à la fin de la seconde. La faune a permis de nourrir militaires et rebelles et a subi une dégradation massive avec la diffusion d'armes à feu et la chasse en 4x4 ou à motos. Addax, oryx, autruches à cou rouge, guépards, ne sont sans doute déjà plus qu'un souvenir.

E. Bernus (1974 et 1993), entre autres, a montré que cette politique d'hydraulique pastorale avait contribué à la désorganisation de la gestion collective des terrains de parcours et à la dégradation des pâturages environnants. Des nouveaux groupes se sont infiltrés, ce qui a conduit à la multiplication des conflits. Aujourd'hui, la politique de l'eau a changé et s'est monétarisée. Toute station de pompage doit posséder un comité de gestion qui fait payer l'eau très cher pour les plus mobiles des pasteurs qui considèrent cette pratique comme une forme de racket. Dans l'Aïr, les projets des années 70 se sont essentiellement consacrés au développement du jardinage irrigué : fonçage de puits, lutte anti-érosive, appui à la commercialisation, introduction de nouvelles espèces ou techniques de production, etc.<sup>789</sup> Le projet de la *Church World Service* (CWS) à Tabelot, est un modèle en la matière.

Financé en partie par l'agence pour le développement international américain (USAID), ce projet est intervenu dans la zone de Tabelot de 1974 à 1979, après la sécheresse du début des années 70. Déclarée « victime », la zone avait déjà reçu une aide alimentaire du Programme Alimentaire Mondial de l'ONU. La CWS a commencé par une action de lutte biologique (introduction de coccinelles) contre les parasites (cochenilles) ravageant les palmiers-dattiers. L'« opération cochenille » a évolué l'année suivante en un projet de plus grande envergure, baptisé « Aïr Oasis ». Commencé comme une action d'urgence et d'assistance alimentaire, ce programme s'est transformé en une planification à moyen terme d'actions diversifiées. La CWS a cherché à améliorer la productivité agricole par la construction de puits maraîchers cimentés, l'achat de bêtes d'exhaure, la protection des berges contre l'érosion (banquettes et gabions, plantations d'arbres), l'introduction de nouvelles cultures et techniques de production (plantation d'agrumes, pépinières pour les semences, goutte-à-goutte, cultures sous plastiques, charrue bovine, etc.), la mise en place d'un programme de crédit agricole et le développement du système de commercialisation de la production et d'approvisionnement en intrants agricoles. La route actuelle entre Agadez et Tabelot fut construite pour écouler plus facilement la production agricole, abandonnant le tracé de l'ancienne piste datant de l'époque coloniale. Enfin un camion Berliet a été mis à la disposition des coopératives villageoises<sup>790</sup>. L'engagement financier a été très important<sup>791</sup>. Les solutions apportées par le projet ont été jugées purement techniciennes, ne s'appuyant pas

---

<sup>789</sup> Pour une présentation des projets de l'Aïr autour de 1975, voir A. Morel (1976).

<sup>790</sup> Ce camion a été volé par les militaires au cours de la première rébellion. Ce qui a, entre autres choses, précipité la création d'un front Kel Ewey (MUR).

<sup>791</sup> Mais sans doute moins que les projets de la GTZ à Timia et Iférouane (Morel, 1976). Le cadre pittoresque de ces deux derniers villages a toujours attiré beaucoup plus de projets (de touristes et de chercheurs), alors que la population et la production maraîchère y sont largement inférieures à la zone de Tabelot.

assez sur les initiatives et les capacités locales (A. Morel, 1976). Ces actions, basées sur des considérations de rentabilité financière ont conduit, par exemple, à l'acheminement en bateau, depuis les Etats-Unis, de gabions à moindre coût, utilisés pour les digues et les gués. En outre des essais de production de coton se sont révélés désastreux (ressources en eau insuffisantes et parasites). En fait, le projet a évolué de la planification extérieure techniciste du début vers une démarche plus empirique, mieux adaptée au milieu d'accueil<sup>792</sup>. Certaines techniques, inefficaces à l'expérience ou trop novatrices pour être acceptées, ont été abandonnées<sup>793</sup>. Le projet a concentré ses efforts pour favoriser l'essor d'une agriculture de rente. Le bilan a été jugé positivement, quoique les impacts bénéfiques du projet n'aient pas été à la hauteur des coûts engagés (Barclay, 1979).

La protection des berges (phase 2 du projet) a permis de sécuriser les parcelles et de gagner parfois du terrain pour créer de nouveaux jardins. Et contrairement à ce qui se fait aujourd'hui, plus d'une centaine de travailleurs ont été recrutés sur place et ont été payés et nourris (16 millions de FCFA de l'époque ont été dépensés pour les salaires, soit 40% des fonds du projet). En plus des ouvriers, deux contremaîtres, deux assistants des contremaîtres, cinq maçons et un comptable ont été embauchés et formés sur le tas. Forts de ce nouveau statut, les contremaîtres, leurs assistants et le comptable ont acquis une légitimité locale et surtout extérieure. Ils ont participé ensuite à tous les projets et l'un d'eux est même devenu le chef du village de Tabelot. Ces travaux communautaires ont contribué à un afflux monétaire conçu comme un encouragement à l'investissement massif dans le maraîchage. Cela devait aussi permettre d'enrayer l'émigration : *« Le projet a été conçu en ayant à l'esprit plusieurs objectifs secondaires tels que de créer des emplois à long et à court terme dans la région afin de réduire l'émigration vers les zones urbaines. On a pensé que si l'on pouvait rendre disponibles des terres supplémentaires, des jeunes gens qui n'ont pas le droit d'utiliser des terres l'auraient. Deuxièmement, en offrant des salaires à des jardiniers ambitieux qui manquaient de capital adéquat pour lancer une opération de jardinage, ceux-ci pouvaient [se] le procurer en travaillant comme ouvrier. Troisièmement, en utilisant la population locale, le projet pourrait développer des moyens pour assurer l'entretien et la réparation des*

---

<sup>792</sup> Les critiques adressées au projet par A. Morel et d'autres ont été prises en compte, ce qui a permis de réorienter les actions sur la protection des berges, à la demande de la population (USAID, 1980).

<sup>793</sup> Il y eut quelques tentatives dans ces années de cultures sous pluies dans l'Air, jamais couronnées de succès (Morel, 1976). Il en est de même pour la charrue bovine, aberration écologique en milieu aride subissant des vents de sable particulièrement érosifs pour les sols. Mais les goutte-à-goutte sont aujourd'hui remis à l'honneur dans l'Air. Le programme ANPIP développe la mécanisation de l'agriculture irriguée (motos-pompes) et la « méthode californienne » de goutte-à-goutte, tout en valorisant l'utilisation de grillages et de barbelés contre l'intrusion des animaux et pour la « sécurisation foncière ».

*structures réalisées* »<sup>794</sup>. De même que la CWS, les projets au Niger conçoivent les migrations comme « *un symptôme de dysfonctionnement* » dans la gestion des terroirs (I. Bouzou Moussa, 2002). Cette maladie détectée par leur diagnostic territorial est pourtant, comme nous le verrons, une pratique sociale « normale » généralisée au Sahel (D. Retailié, 1989c). La conséquence non intentionnelle de l'intervention de la CWS a surtout été l'essor du nombre de mariages et la construction de maisons en banco<sup>795</sup>, car l'argent injecté n'a pas permis l'obtention de jardins pour des familles qui n'en avaient pas (USAID, 1980, p. 34). Du propre aveu des agents de la CWS, la gestion traditionnelle du foncier n'a pas été étudiée et comprise par le projet. Cependant, le but principal, celui du développement maraîcher, a été un succès. Selon les dires actuels des jardiniers de Tabelot, c'est aussi de cette époque que datent les premières ventes et achats de jardins et que la première boutique coopérative a vu le jour.

Dans un contexte d'après sécheresse et famine, l'autre objectif principal de la CWS, agissant de conserve avec certains services de l'Etat et avec les nouvelles coopératives agricoles de l'UNC, était ce qu'on appelle aujourd'hui la sécurité alimentaire. L'agriculture irriguée et l'intégration au marché ont été considérées comme le meilleur moyen de surmonter cette crise écologique et économique. Mis à part quelques puits pastoraux, rien n'a été fait pour le pastoralisme et la caravane. La CWS a introduit de nouvelles semences de pommes de terre<sup>796</sup> et favorisé la culture commerciale de l'ail et de l'oignon. Ces productions étaient vouées à la vente dans les marchés urbains du Nord-Niger ; Tabelot devant même fournir les semences de pomme de terre à l'ensemble du Niger<sup>797</sup>. L'appui à l'approvisionnement en intrants, au transport et à la commercialisation de la production, ainsi que le fonçage de puits cimentés ont contribué à cette reconversion économique et à l'intégration au marché. La valeur des jardins a augmenté considérablement avec les digues de protection des crues et les puits cimentés. Le processus d'accumulation s'est en partie transféré du bétail aux jardins. Les jardins ont été vendus et achetés. La pression foncière s'est faite de plus en plus forte avec la réduction des terrains disponibles. La progressive saturation des terres a rendu difficile de

---

<sup>794</sup> 1980, Rapport d'évaluation du projet protection des berges du kori (phase 2 du projet Air-Oasis), USAID, p. 33.

<sup>795</sup> Jusqu'à une époque très récente, les briques crues servant à l'érection des murs et des « chambres » en banco étaient réalisées uniquement par des manœuvres hawsas. Le travail de la terre était méprisé par les Touaregs, même par les forgerons-artisans (*inadan*). Aujourd'hui, un des derniers « tabous » est tombé et les jeunes ou les plus pauvres se font aussi maçons à l'occasion, même si les Hawsas sont toujours plus nombreux à le faire. Il en est de même pour les boulangers, les tailleurs, les commerçants de détail en général et surtout les bouchers et les foreurs de puits.

<sup>796</sup> La culture de la pomme de terre en billons a été adoptée par les jardiniers.

<sup>797</sup> Aujourd'hui, ce rôle a été dévolu au mont Bagzan. Mais les problèmes de transport et de conservation (les semences ont pourri sur place, faute d'entrepôt adapté) et l'actuelle rébellion ont eu raison de ce programme de développement financé par la coopération française.

longues périodes de jachère. Celle-ci est devenue moins longue et interne à la parcelle avec la rotation des cultures. Les jardins abandonnés ont été remis en valeur de peur de voir les droits de propriété non respectés à la suite de travaux collectifs liés au projet. Progressivement, le nomadisme des cultures et les palmeraies se sont donc transformés en parcelles d'agriculture intensive intégrée au marché économique national et international. C'est toute une organisation socio-économique nouvelle qui s'est construite par le transport et la commercialisation de la production. L'investissement financier est devenu de plus en plus important (avec l'achat préalable d'intrants, de motos-pompes, d'essence, etc.), ce qui a conduit à l'émergence d'un groupe de riches jardiniers qui sont devenus de véritables hommes d'affaire : en amont de la production, ils prêtent l'argent aux jardiniers au début de la saison et, en aval, ils achètent leur production pour la commercialisation. Ces riches intermédiaires qui gravitent à Agadez autour de l'UCMT ont réinvesti leur argent dans l'achat de jardins, de véhicules (motos, 4x4 et camions), de maisons (à Agadez notamment), dans les mariages (ils ont très souvent une épouse au village et une *tameghit* à Agadez) et dans la politique (au MNSD).

Dans les années 80 et surtout de la fin des années 90 jusqu'à aujourd'hui, les processus amorcés dans les années 70 se sont amplifiés, les transformations induites devenant irréversibles. La seconde grande sécheresse du milieu des années 80 (appelée « conjoncture » au Niger) a marqué la perte irrémédiable de bétail pour de nombreux pasteurs et agro-pasteurs de l'Aïr. L'élevage de vaches a quasiment disparu de l'Aïr. Ne subsiste que quelques bœufs d'exhaure.

Dans les zones agropastorales du Sud-Niger, les projets considérant la délimitation des zones d'intervention comme un préalable, ont renforcé la tenure foncière des villages au détriment des transhumants. Après les années 80, marquées par l'idéologie spatialisante de la « gestion de terroirs » (A. Marty, 1993), les projets de la fin des années 90, jusqu'à la dernière rébellion, ont surtout vu exploser le nombre de petits projets d'ONG internationales. La critique du technicisme ou de l'intensification pastorale a été reprise dans les pratiques de développement. Leurs mots d'ordre sont maintenant la participation, la concertation, sans bouleversement du milieu social ; l'impact du projet devant être maîtrisé pour maintenir le consensus local. Les « micro-réalisations » se sont ainsi multipliées et les projets sont souvent personnalisés. A tel point que l'on se demande parfois, surtout dans l'Aïr, si la motivation principale pour les membres occidentaux de ces ONG, n'est pas tout autant touristique que tournée vers l'efficacité professionnelle de leurs actions. Celles-ci se veulent avant tout un

espace d'échange, fondé sur l'amitié. Souvent, ces ONG se créent à la suite d'un « coup de cœur » d'un touriste pour les paysages et ses habitants. Elles résultent parfois aussi d'une demande formulée par un guide et quelquefois même, le cas n'est pas si rare pour ne pas être signalé, du charme opéré par un guide sur une touriste occidentale<sup>798</sup>. Pour les projets de plus grande ampleur, la recherche d'une légitimité locale et d'interlocuteurs viables a contribué à une organisation socio-spatiale de la rente du développement sur une plus grande échelle. Il a déjà été évoqué la différenciation spatiale avec, en préalable, la définition d'un périmètre spatial d'intervention, subdivisé en sous-zones avec pour chacun un représentant si possible « traditionnel ». Il s'agit en fait la plupart du temps d'un médiateur reconnu localement, devenu « professionnel » de l'interaction entre les Touaregs et les occidentaux (projets, tourisme, chercheurs, etc.). Ces « courtiers en développement », selon l'expression de T. Bierschenk, J.-P. Chauveau et J.-P. Olivier de Sardan (2000), savent parler français, sont patients et ont la souplesse de jouer le jeu pour faire ce qui est attendu d'eux. Les projets ont donc été à l'origine du zonage par leur périmètre d'intervention et aussi d'une organisation stratégique de leur prise en charge par certains individus qui se sont imposés à la longue comme chef de quartier, chef de village ou comme « sage » (non reconnus institutionnellement). A Tabelot, tandis que les missions officielles des services de l'Etat « descendent » à l'école, les membres d'ONG et les touristes sont accueillis par le chef du village « autoproclamé », comme le qualifie A. Bourgeot (2003).

En outre, avec l'avènement de la décentralisation, les périmètres d'intervention et les médiateurs tendront certainement à se calquer spontanément sur le zonage communal et sur la légitimité des instances communales (maires et conseillers communaux). Les frontières communales et le sous-zonage continueront d'autant plus à se rigidifier. Car seuls les projets clairement orientés vers l'appui au pastoralisme, et ils sont très peu nombreux dans l'Air, tiennent compte de ces problèmes de limites<sup>799</sup>. Une solution serait que les projets aient

---

<sup>798</sup> Il est ainsi surprenant de constater que quasiment la moitié des agences de tourisme d'Agadez ont été fondées à la suite d'une telle rencontre. Le nombre de femmes travaillant dans le développement dans l'Air est probablement inversement proportionnel au nombre d'hommes travaillant dans le développement des autres régions du Niger.

<sup>799</sup> Voir par exemple la démarche participative engagée en 1999-2000 notamment par A. Bourgeot dans le cadre d'un programme de la Réserve naturelle nationale de l'Air-Ténéré, cherchant à organiser collectivement les pasteurs nomades de la zone périphérique de la Réserve sur la base d'une vingtaine d'assemblées de terrains de parcours (*asegrewar n eshiwel*). Les espaces de nomadisation ainsi définis et circonscrits sont flexibles, constitués autour de parcours organisés par des points d'eau avec leurs pâturages associés. Ces derniers sont exploités plus ou moins régulièrement au cours d'un cycle annuel de production pastorale par des groupes de nomadisation fondés sur la parenté ou le voisinage. Il n'y a pas de superposition d'une unité spatiale et sociale : différents segments de lignages peuvent occuper ces terrains de parcours. Enfin, ils doivent garder une certaine ouverture et une gestion fluide notamment au cours des mauvaises années. Le « sanctuaire des addax », partie de la RNNAT dite de « réserve intégrale » d'où les pasteurs sont théoriquement exclus, a ainsi été dénoncé.

volontairement la démarche de dépasser les limites communales, jouant la carte de l'intercommunalité en tentant volontairement d'atténuer les conséquences des démarcations. Mais la légitimité démocratique ou la volonté militante des ONG de participer à la pérennisation des valeurs démocratiques au Niger seront sans doute plus fortes. A la suite des élections, les interlocuteurs ont progressivement commencé à changer. Il semblerait aussi que l'autorité de la chefferie traditionnelle en pâtit. La captation par les élus et dans les chefs-lieux des ressources financières liées aux projets est déjà une réalité : d'où le zonage infra-communal qui crée aussi des sous chefs-lieux représentés par des conseillers communaux (Abardakh, Téghajemen et Bagzan n amas pour Tabelot).

Si les effets attendus ne sont plus planifiés à priori et selon une logique « top-down », les actions des projets (surtout celles des petites ONG), encastrées dans les jeux de pouvoir des arènes locales, tendent à être instrumentalisées par un nombre restreint d'acteurs. On en revient alors à ce que Sautter avait appelé « *l'aménageur aménagé* » (1984) et à « *l'illusion participative* » de C. Blanc-Pamard et E. Fauroux (2004). En conséquence de quoi, mis à part à ce qui profite aux médiateurs locaux du projets, les effets des actions de ces ONG, se font attendre.

Ainsi, conjointement à la reconfiguration des pouvoirs locaux et de la captation de la rente du développement, nous assistons à une fuite en avant vers le fractionnement spatial par l'imposition tout azimut de limites. Projets et décentralisation, rébellion et Etat, enjeux environnementaux, tensions géopolitiques et pressions économiques, tout concourt à rendre les conditions du nomadisme de plus en plus difficiles, sinon impossibles. Même la reconnaissance des droits d'usage des pasteurs sur les terroirs qu'ils exploitent une bonne partie de l'année, rendue nécessaire par les pressions foncières autour de la gestion des ressources naturelles, participe de la rigidification de la fluidité nomade. Tout se passe comme si les effets intentionnels et non-intentionnels de l'action en matière de développement aboutissaient inéluctablement au même résultat, la sédentarisation. Le pastoralisme, même sécurisé, est fragilisé, mal armé contre cette tendance à l'accaparement privatif et exclusif du sol. Sécuriser le pastoralisme, c'est aller souvent à l'encontre de ses capacités de mobilité et de flexibilité, c'est contribuer à le transformer en l'assignant.

Après l'héritage du cloisonnement colonial entre nomades et sédentaires, l'espace nomade qui a longtemps évolué en vase clos, est aujourd'hui rattrapé par la pression des logiques spatiales sédentaires : celles des nouvelles gouvernances territoriales (impératif territorial de la décentralisation et des politiques de développement) et de la disciplinarisation

de l'espace (clôture et quadrillage de l'espace pour l'exploitation des richesses minières, le contrôle de la mobilité et des échanges, la sécurisation du pastoralisme, etc.). L'évolution n'en est que plus rapide.

Qui plus est, tout retour à une logique politique spécifique à la zone nomade est aujourd'hui exclu en raison du blocage lié à la question de la rébellion du Nord-Niger (et à ses revendications d'autonomie territoriale) et à l'exploitations des richesses du sous-sol. En outre, si la décentralisation a fait émerger la question du local, les revendications d'autonomie, de la maîtrise politique locale et régionale, passent inévitablement par des logiques territoriales. Le tableau (figure 30) offert par les conditions actuelles (liés au contexte géopolitique et aux politiques de développement) du nomadisme est bien sombre.

	<b>Effets intentionnels</b>	<b>Effets non intentionnels</b>
<b>Action intentionnelle</b>	Décentralisation et Disciplinarisation de l'espace Sécurisation foncière Essor de l'agriculture de rente et de l'économie de marché Montée d'élites nouvelles	Sédentarisation offensive Rébellion Appropriation privative de l'espace Déclin du pastoralisme nomade Réduction de pouvoir de la chefferie traditionnelle
<b>Action non intentionnelle</b>		Sédentarisation défensive Urbanisation et inégalités spatiales Clientélisme et inégalités sociales

Figure 29 : Tableau relatif aux conséquences des actions de développement sur le nomadisme

Ce tableau synthétise les points cruciaux soulevés par notre étude des reconfigurations géopolitiques à l'œuvre au Nord-Niger. Il pousse en outre à questionner l'héritage colonial et ouvre de nouvelles perspectives théoriques. L'enjeu auquel s'attache ce deuxième chapitre est de reposer le problème de l'opposition nomade-sédentaire.



## *B- L'illusion nomadique : de l'opposition à la complémentarité des spatialités nomade et sédentaire*

A partir de l'exemple de la sédentarisation des Touaregs en général et des Kel Ewey en particulier, abordons maintenant de façon plus précise le thème de la sédentarisation, afin d'engager un propos plus théorique sur le statut de l'espace dans le nomadisme, les conditions et les transformations induites par la sédentarisation.

### *1- Géohistoire de la relation entre l'impératif territorial et le nomadisme : du cantonnement à l'apprivoisement et retour.*

Il est aujourd'hui souvent dénoncé la politique délibérée de sédentarisation des tribus nomades au cours de la période coloniale, mais aussi postcoloniale. Pourtant, hormis les courtes périodes de crises aiguës que cette région a connues à plusieurs reprises et dont nous reparlerons, la sédentarisation dans l'Aïr n'a jamais été contrainte ou forcée. Il n'y a pas eu de programme volontariste et contraignant de sédentarisation, aussi bien à l'époque coloniale qu'après l'indépendance. Cela ne veut évidemment pas dire que la sédentarisation n'a pas été considérée positivement, qu'il n'y a pas eu des incitations fortes et des appuis financiers et techniques à la mise en culture et à l'élevage intensif, sans parler de la création d'équipements qui ont conduit à la création de villages. Mais la sédentarisation a été essentiellement considérée comme un objectif difficile voire risqué et en tout cas indirect et à long terme. Comme nous l'avons vu, c'est par l'intermédiaire en interne des marabouts-jardiniers que l'autorité coloniale a encouragé et accompagné le processus de sédentarisation des Kel Ewey.

Il convient d'évoquer les périodes de crises, qui ont été synonymes de rupture dans l'organisation de l'espace et du pouvoir. En ce qui concerne les Kel Ayer spécifiquement, il a

déjà été mentionné l'évacuation forcée des populations de l'Aïr et leur cantonnement (de 1918 à 1921) pendant les années de répression des tribus dissidentes de l'Aïr qui ont fait suite à la révolte de Kawsan. Les tribus de l'Aïr ont été regroupées dans la vallée du Telwa (Alaghses et Azzel), proche d'Agadez, pour faciliter la répression dans l'Aïr<sup>800</sup>, signer leur acte de soumission, réorganiser les tribus et désigner leur chef (favorable au pouvoir colonial), récolter l'impôt et pour qu'enfin elles se fassent recensées (hommes et cheptel). Il semble très difficile aujourd'hui de faire l'histoire de cet épisode difficile, appelée *amand*<sup>801</sup>. Il garde néanmoins toute son importance dans les mémoires locales, qui restent vives à son sujet, puisqu'il est considéré comme une sorte de tournant dans l'occupation territoriale et dans l'autonomie politique et économique touarègues. Plus que l'occupation d'Agadez, le cantonnement d'Azzel a marqué la fin de la suprématie du pouvoir touareg. Les tribus ont été décimées et morcelées. Dans un certain nombre de cas, la sédentarisation a été définitive, notamment pour les fractions de tribu qui ont fait le choix de rester sur place et de se fixer dans la vallée du Telwa près d'Azzel<sup>802</sup>. D'autres ont préféré s'établir au sud, au Damergu, Damagaram, Tessawa, etc<sup>803</sup>. Avec la fin de l'opération de « nettoyage » qui a mis l'Aïr « en feu » (J.-L. Triaud, 1993), une fois la « paix française » violemment acquise, ce n'est donc qu'une partie des tribus restructurées par l'administration coloniale qui s'est établit à nouveau dans l'Aïr. Le dépeuplement de l'Aïr avait semble-t-il déjà commencer à la fin du XIXe siècle à la suite de sécheresses et de l'insécurité (incursions des Ouled Sliman, des Toubous et des Iwellemeden armés de fusils) mais aussi de la décadence de l'activité caravanière. Une partie

---

<sup>800</sup> A part quelques individus isolés (comme à Timia) et à Bagzan, toute personne rencontrée a été considérée comme ennemi et tuée sur-le-champ. Les maisons ont été brûlées, les palmeraies incendiées, les mosquées dévastées. Les Kel Ewey dans leur majorité n'ont pourtant pas soutenu la révolte et ont considéré Kawsan comme un aventurier sans scrupules et qui n'est pas apte à commander et à mener une guerre sainte au nom de l'Islam. Les Kel Ewey ont du subir les dévastations et la répression féroce du pouvoir colonial, mais aussi les pillages et les vexations des troupes de Kawsan. Les jardins ont été abandonnés, les troupeaux volés ou décimés, une partie de la population est morte à cause des épidémies qui se sont déclenchés et des famines.

<sup>801</sup> Terme arabe, passé en hawsa qui désigne littéralement la « paix » mais qui sous-entend la soumission et qui passe par le paiement d'un tribut. Nous n'avons pu trouver d'informations dans les Archives nationales à Niamey. Voir néanmoins G. Spittler (1993) qui a retranscrit le témoignage des Kel Timia. Les traces laissées de cet épisode sont très prégnantes dans la mémoire collective Kel Ewey.

<sup>802</sup> La perte de bétail suite à la sécheresse de ces années et aux réquisitions de chameaux par l'armée coloniale ont sans doute facilité cette reconversion. Même s'ils furent indemnisés, les Kel Ayer et notamment les Kel Ewey furent contraints de céder un nombre considérable de chameau avec les réquisitions de la mission Foureaux-Lamy en 1900 et surtout celles de la colonne pour la conquête du Tibesti en 1913.

<sup>803</sup> Trois phases d'installation dans le sud-niger ont correspondu à trois vagues de départ de tribus touarègues de l'Aïr et d'installation au Damargou et au Damagaram. Le capitaine Gamory-Dubourdeau (1924) les évoquent avec l'expression curieuse de « *trois fournées de sédentarisation* » : celles de la prise de Zinder en 1899, l'occupation définitive de l'Aïr en 1906, après la révolte de Kawsan en 1916-1918. En 1918, 2423 imposables touaregs se sont installés dans la subdivision de Zinder, sous la conduite de chefs de tribus ayant leurs résidences habituelles dans l'Aïr. Il y eu aussi la fuite individuelle et collectives d'esclaves et de dépendants touaregs sous l'encouragement de l'autorité française depuis l'Aïr et le Damergu vers le Damagaram tenu plus précocement par les troupes coloniales.

de la population de l'Eghazer (actuel Iférouane) avait alors migrer vers le sud de l'Aïr (suivant un schéma classique puisque Kel Fadey et Kel Ferwan avant eux l'avaient déjà fait auparavant avec le départ au sud d'une partie des tribus de l'Aïr).

La fixation autour des centres de culture, marginale mais déjà amorcée avant *Amana*, s'est généralisée à l'époque coloniale. L'autorité coloniale a évidemment soutenue le développement de l'agriculture, afin d'assurer l'approvisionnement du poste d'Agadez mais aussi dans l'optique de mieux surveiller et contrôler la population. Cependant la réinstallation des populations de l'Aïr à partir de 1919 et surtout de 1921 a été libre. Les tribus ont pu se fixer là où elles le souhaitaient. Cela aurait d'ailleurs été impossible auparavant. L'effondrement de la chefferie ou plutôt de l'organisation socio-politique hiérarchique de la société touarègue, a conduit à l'autonomisation des tribus, à leur fractionnement, et surtout à l'ouverture de l'espace autrefois fortement soumis à des droits d'accès strictes et déterminées selon des considérations lignagères. La paix enfin retrouvée a permis aussi de mettre en valeur toute une partie des vallées autrefois délaissées car exposées aux rezzous (notamment des Toubous) Sous l'égide des marabouts-jardiniers, la réinstallation des habitants dans le massif a amorcé le développement d'un nouveau modèle d'occupation et de mise en valeur de l'espace que nous avons analysé à travers notamment l'exemple de Tabelot.

Le deuxième épisode de sédentarisation imposée s'est produite au cours des deux grandes sécheresses (1969-1974 et 1983-1985)<sup>804</sup>. L'exode climatique s'est dirigé en particulier vers les villes où étaient acheminées et distribuées l'aide alimentaire. La perte du bétail a conduit à une installation au moins momentanée en ville mais qui a été parfois définitive. Des camps de « sinistrés » furent mis en place en Algérie et de nombreux jeunes touaregs s'exilèrent en Algérie et en Libye. Les deux rébellions enfin ont elles aussi conduit à l'évacuation de la population de zones pastorales et de villages vers les grandes villes. Les guerres et les sécheresses ont donc fortement contribué à la sédentarisation. Elle a été un moyen de surmonter crises paroxystiques. Toutefois ce type de sédentarisation a été partiel et souvent temporaire. Le retour à de meilleures conditions climatiques et/ou à la paix civile a rapidement permis un mouvement inverse à la sédentarisation, celui de la nomadisation (i.e. du retour à la vie nomade).

Abordons maintenant les modes d'administration « normale » de la zone nomade depuis la conquête coloniale jusqu'à nos jours. Nous avons affirmé qu'il n'y a jamais eu de

sédentarisation forcée au Nord-Niger. Il faudrait ajouter plus précisément que des programmes de sédentarisation ont bel et bien eu lieu au tout début de la domination coloniale. Mais, hors opérations militaires (comme celle d'Azzel), il est révélateur que la politique dite de « cantonnement » n'a jamais été mise en oeuvre dans l'Aïr, seulement au Sud-Niger. Testée au tout début de la colonisation au sud du Territoire militaire du Niger, elle a par ailleurs vite été abandonnée pour être appliquée aux seules populations sédentaires et agricoles qui ont été réorganisées en villages et en cantons. Les nomades, même au sud, n'ont pas fait l'objet de cette « cantonnalisation ».

Une fois accompli la conquête des confins sahariens, la politique coloniale au Niger a visé avant tout à l'affaiblissement du pouvoir nomade, lequel passait notamment par l'affranchissement des esclaves (et l'autonomisation des *ighawélan*). Pour les séparer totalement de leurs anciens maîtres, ces derniers ont ainsi été regroupés, à titre individuel, dans des « villages de liberté », créés à cet effet dans le Sud-Niger. Mais cette politique a tôt fait d'être critiquée par ses initiateurs même. Elle a été peu suivie d'effets et fut limitée dans le temps (P. Boilley, 1993). Le pouvoir colonial s'est en effet très vite rendu compte qu'elle était contre-productive pour le maintien de l'ordre et de la « mise en valeur » coloniale (main d'œuvre pour les cultures de rente comme l'arachide). L'émancipation des esclaves a créé des problèmes de gestion administrative (recensement et collecte de l'impôt) et a conduit par ailleurs à la fuite d'une partie de cette main d'œuvre qui faisait tant défaut à la colonie. Les villages de liberté ont été un échec, les esclaves n'exploitant d'ailleurs pas ou mal les terres qui leur avaient été allouées (faute de moyens, de techniques mais aussi de traditions agricoles). Il en a été de même des cantons de sédentarisation devant réorganiser des tribus entières de dépendants touaregs (*buzu*). L'étude de P.-M. Gamory-Dubourdeau<sup>805</sup> montre bien le passage de la politique répressive de cantonnement à une autre, plus souple et plus adaptée au milieu, avec les avantages qui le justifie. Dans les premiers temps de la colonisation, au Sud-Niger, « *le premier des devoirs était de séparer complètement l'élément bellah [sic<sup>806</sup>] de l'élément targui afin d'assurer la sécurité. La fixation de l'élément nomade en zone sédentaire n'était jugée possible qu'à ce prix. Pour la maintenir, il était estimé indispensable*

---

<sup>804</sup> Nous ne nous étendons pas, la bibliographie est importante à ce sujet. Voir notamment J. Copans (1975), Gallais (1977), G. Spittler (1993).

<sup>805</sup> Gamory-Dubourdeau P.-M. (1924). Il faut ajouter que ce capitaine d'infanterie des troupes coloniales d'AOF s'est fait connaître par la suite en tant qu'officier supérieur de l'unité française de la Waffen-SS (il prit le commandement du 1<sup>er</sup> régiment de la division Charlemagne).

<sup>806</sup> C'est à tort que le terme djerma de *bella* est employé ici pour désigner la composante servile des sociétés touarègues (*ighawélan*, *iklan*, etc.), puisque la subdivision de Zinder est en zone hawsa. Le *bella* en Djerma correspond au *buzu* en hawsa (au pluriel *bugajé*). Pour ne pas alourdir le texte nous écrivons les *buzu*.

de donner l'autorité au chef haoussa tandis que le targui résolument écarté était violemment jeté dans l'ombre ». Dé gré ou de force, les *Buzu* furent séparés de leurs maîtres pour être recensés et imposés dans des cantons sédentaires et donc soumis à des chefs hawsas (de villages et de cantons). Le cantonnement des *buzu* de la subdivision de Zinder a concerné 14 000 individus<sup>807</sup>. Pourtant les *Buzu* sédentarisés et « libérés » de leur ancienne tutelle demeuraient encore fidèles à leur maîtres et n'ont pas reconnus l'autorité des chefs hawsas. Ces derniers ont soit « abdiqué », soit abusé de leur pouvoir en razziant les *buzu*. Par ailleurs les *Buzu*, étaient « mal sédentarisés » pour reprendre l'expression de Gamaury-Dubourdeau, et très disséminés : il était impossible de les regrouper dans des cantons uniquement *buzu*. C'est pourquoi au vue des problèmes rencontrés, du peu de moyens pour les résoudre, il était plus efficace de « s'adapter à la situation » et ainsi reconnaître l'organisation tribale (qui a résisté au cantonnement et à l'imposition de chefs hawsas) et l'autorité des chefs touaregs. Gamaury-Dubourdeau pour sa part, veut même aller plus loin en proposant la création de cantons nomades, sans assises territoriales, puisque le « principe d'administration territoriale » ne convient pas en milieu nomade. Plus précisément, il ne préfère pas employer l'expression de canton nomade, « qui fait peur », mais de « canton de sédentarisation ». Car l'objectif reste la sédentarisation, « œuvre de très longue haleine ».

Face au peu d'intérêts économiques, à la faiblesse de la population française et autochtone, aux soucis constant d'économies, la colonie du Niger n'a pas connu de véritable politique de cantonnement durable des nomades et des transhumants, à l'image de celle pratiquée par ailleurs en Algérie (Ageron, 1968). Ainsi, après la répression des premières années de la conquête (1900-1920), le modèle disciplinaire du cantonnement des nomades s'est vite transmué, à partir du tout début des années 20 en une politique plus souple, moins coûteuse et plus « indirecte ». Le modèle de gestion disciplinaire des nomades a fait place à un modèle de surveillance, peu théorisé, mais qui a été désigné par l'expression, beaucoup utilisée à l'époque, d'« apprivoisement ». Avant de préciser ce que recouvre cette expression, il convient au préalable d'insister sur les spécificités sahariennes de la colonisation.

Il n'y a pas eu d'unité administrative saharienne, en dehors néanmoins de deux épisodes éphémères d'« Afrique saharienne française » et qui sont dus à des contextes bien particuliers. Il s'agit d'une part du commandement unique des territoires sahariens de l'Algérie, de l'AOF et de l'AEF, confié par Lyautey, alors ministre de la guerre, au

---

<sup>807</sup> Reste en dehors de cette politique de cantonnement 2 500 autres *buzu* qui vivaient toujours en tribu nomade et

commandant Laperrine, pendant les affrontements sahariens de 1917-1919 ; et d'autre part de l'OCRS (Organisation Commune des Régions Sahariennes), quasiment morte-née, car mise en place à partir de 1957 et qui ne survécut pas aux indépendances de 1960 et 1962. Il n'y a certes pas eu de politique officielle et durable spécifiquement saharienne mais, comme l'a écrit A. Martel (1968), il y a bel et bien eu une « *spécialisation des institutions coloniales* »<sup>808</sup>.

Car c'est une administration militaire et indirecte qui s'imposa dans la zone saharienne, la rapprochant du modèle du protectorat. On peut l'expliquer en grande partie par le fait que le Sahara a été avant tout considérée en tant que zone nomade. Le Sahara a fait en ce sens l'objet d'une politique ambivalente, à la fois défiante et bienveillante (A. Marty, 1999, P. Boilley, 1993, A. Adamou, 1999), mais surtout bien spécifique. La gestion coloniale de la zone nomade a ainsi été soucieuse de maintenir le cadre social touareg (pas dans tous ces aspects notamment guerriers), voire de s'adapter en partie au contexte et aux pratiques nomades. Sans aller jusqu'au syndrome du colon colonisé (le mimétisme inversé<sup>809</sup>) ou de la vulgate coloniale selon laquelle les idéaux militaires voire ceux de la vieille noblesse française se seraient reconnus dans l'esprit chevaleresque de l'aristocratie guerrière touarègue, il faut admettre que c'est une organisation spécifique de la zone nomade saharienne qui se mit en place (dans les nuances voir Bernus, P. Boilley, Clauzel et J.-L. Triaud, 1993). Citons rapidement ce qui distingue l'administration des confins sahariens par rapport à celle des autres régions de l'AOF : la mise en place de pelotons méharistes, le consentement passif de l'esclavage domestique, le renoncement partiel au recrutement scolaire<sup>810</sup>, l'absence de conscription, de travaux forcés et de greniers de réserve, la mise en place d'un impôt sur le cheptel à la place de l'impôt par capitation (à partir de 1922) et surtout l'absence d'échelon administratif local (canton), l'administration militaire et indirecte par l'intermédiaire des chefs de groupements et de tribus nomades, laquelle a rendu inutile toute gestion strictement territorialisée et quasiment sans effets l'établissement de limites administratives (du moins à grande échelle). Enfin, l'instauration par décret en 1954 (puis confirmée en 1961 après l'indépendance) d'une limite nord des cultures sous pluies, a défini en outre une zone nomade, consacrée au pastoralisme et empêchant théoriquement toute mise en culture non

---

étaient donc toujours considérés comme touaregs.

<sup>808</sup> Voir aussi les conclusions de P. Boilley (1997).

<sup>809</sup> Sur cette question du mimétisme dans le projet colonial et notamment des « décivilisés » européens, voir l'article d'E. Saada (2005).

<sup>810</sup> A partir des années 40, la politique de développement de l'éducation a conduit à la création d'écoles dites nomades qui étaient en fait des écoles fixes pour nomades, sauf dans le cas des rares écoles mobiles « de campements ». Voir J. Clauzel, (2003). La première école nomade au Niger date de 1944 à Madawa pour les Kel Gress.

autorisée. En ce sens il y a bien eu une organisation duelle de la colonie du Niger, dans la zone nomade, dans la zone sédentaire. Ces deux modes d'administration se sont parfois superposés comme cela a été le cas dans les subdivisions de Zinder, Tahoua, Tillabéri, etc. Un des fondements de la politique coloniale a donc consisté à séparer les nomades des sédentaires (A. Marty, 1999). Une administration territoriale s'est appliquée aux sédentaires, tandis qu'une tutelle basée sur la surveillance des tribus et le contrôle de leurs chefs s'est appliquée en zone nomade.

E. K. Hahonou (2002 : 13) cite le gouverneur du territoire militaire du Niger de 1926 qui voulaient créer des « *subdivisons ambulantes qui se tiendraient en contact permanent avec les tribus (...) pour inaugurer une politique d'approvisionnement à l'égard des nomades* ». Ce sont en fait des subdivisions et des cercles dits nomades qui ont été créés. Ils n'étaient pas « ambulants » mais sans assises territoriales propres. L'autorité d'une subdivision nomade pouvait ainsi se superposer sur un même espace à celle d'un chef de canton sédentaire. Les populations sédentaires ont été regroupées en cantons, composés de plusieurs villages (ayant chacun son chef). Le canton était doté d'un chef-lieu, à la tête duquel était nommé par l'administration coloniale un « chef de canton ». Aux chefs de villages et de cantons, il a été substitué en zone nomade des chefs de tribus et de groupements, sans compétences territoriales mais exerçant leur autorité sur leurs « gens ». Ainsi, la délimitation des territoires militaires, des cercles et des subdivisions nomades était peu contraignante pour les nomades. Les divisions administratives nomades étaient *ratione personae*, c'est-à-dire sans compétences territorialisées (*ratione loci*), l'autorité s'exerçant sur la population organisée en tribus et groupements. C'est seulement par les tournées régulières et par les postes militaires devenus administratifs (Agadez, Iférouane et In Gall) mais sans territoires que l'autorité coloniale se faisait concrète. Les limites étaient beaucoup plus cartographiques qu'effectives. Contrairement à beaucoup d'idées reçues en la matière, les frontières sahariennes n'étaient pas nettement délimitées<sup>811</sup> et surtout elles étaient poreuses et recoupaient en grande partie les limites des anciennes zones contrôlées par les anciennes confédérations touarègues<sup>812</sup>. Le dispositif de surveillance des parcours des transhumances et des caravanes n'avaient pas pour

---

<sup>811</sup> Elles ne se sont précisées que lentement, notamment avec la seconde guerre mondiale. Cela n'a pas empêché des différends frontaliers post-coloniaux entre la Libye et ses voisins (Tchad, Niger et Algérie), entre le Niger et ses voisins (Bénin, Burkina Faso et Libye), etc.

<sup>812</sup> Le partage colonial du Sahara entre AOF et Algérie, suite à la rencontre houleuse de Timiaouine en 1903, a certes conduit à l'éclatement du « pays » touareg mais les frontières ont recoupé les divisions des anciennes confédérations touarègues : la frontière nigéro-malienne entre Iwellemeden de l'Ouest et de l'Est, la frontière nigéro-algérienne entre Kel Ayer et Kel Ahaggar / Kel Ajjer). Cela relativise fortement les fameuses frontières « artificielles » africaines qui seraient, prétendument, sources de bon nombres de nombreux conflits actuels.

vocation de réduire la mobilité des nomades ou de les assigner territorialement. Les tournées de contrôle ont certes pu restreindre en partie les marges de liberté spatiale des nomades qui tentaient d'échapper aux impôts. Mais c'est souvent le cas inverse qui s'est produit. Avec la déstructuration de l'édifice hiérarchique des sociétés touarègues, les tribus de l'Air se sont aussi dispersées et fractionnées d'elles-mêmes. La mobilité et les recompositions socio-spatiales internes aux tribus ont été permanentes<sup>813</sup>. Les Peuls Wodaabé ont opéré une remontée vers le nord du Niger avant même la décolonisation. Un exemple édifiant est donné par F. Camel (1997) à propos des Touaregs Kel Ahaggar qui se sont progressivement infiltrés par petits groupes au Tamesna (zone désertique aux confins du Niger et proche de la frontière malienne et algérienne), profitant de la « paix française ». Avec la démarcation entre AOF et Algérie en 1905, précisée à nouveau par la convention de Niamey en 1909, une clause a autorisé la nomadisation et le ravitaillement en eau de part et d'autre de la frontière, dans la mesure où était délivrée une autorisation de transhumance aux chefs de poste concernés<sup>814</sup>. Mais l'éloignement du Tamesna vis-à-vis des centres de commandement et surtout le type d'administration non territorialisée favorable aux nomades ont permis à ces derniers une grande liberté de mouvement et de manœuvre qu'ils ont largement mise à profit. Ainsi, le Tamesna a été un refuge pour les Touaregs de l'Ahaggar afin de profiter des pâturages, tout en étant recensé et imposé avantageusement en Algérie. Les Kel Ghela et surtout leurs anciens rivaux, les Taïtoq, originaires de l'Ahaggar, ont nomadisé dans le territoire nigérien en relevant de l'autorité algérienne jusqu'en 1945. Cette dernière les a soutenu contre les velléités d'annexion de l'AOF. Le Tamesna a permis aussi à certains « bandits d'honneur » d'échapper et à la justice. C'était toujours une zone de trafics d'esclaves et déjà une zone de trafic d'armes (F. Camel, 1997)<sup>815</sup>.

Après la « pénétration saharienne » et la « pacification des confins », la politique de soumission et de répression des tribus sahariennes<sup>816</sup> s'est donc transformée assez rapidement, à partir du début des années 20, en une gestion plus prudente, mais toujours attentive. La zone nomade est en effet demeurée très longtemps sous administration militaire (jusqu'en 1947 pour le cercle d'Agadez, plus tard encore pour Bilma, Iferwan ou Kidal). Celle-ci a surtout

---

<sup>813</sup> Voir le cas des Kel Tédélé étudié par A. Adamou (in A. Bourgeot, 1999)

<sup>814</sup> L'obligation de ce « permis de nomadisation » a été abandonné en 1946 (J. Clauzel, 1986).

<sup>815</sup> Ils sont aujourd'hui les Ihaggaren de l'Air. Des exemples similaires auraient pu être pris comme les Kel Adagh entre l'Algérie et le Mali ou les Reguibat aux confins de l'Algérie, du Maroc, de la Mauritanie et du Rio de Oro.



consisté à assurer l'ordre, à faire disparaître les razzias et rentrer l'impôt, à garantir les conditions de reproduction minimales des moyens d'existence de la population (élevage et agriculture<sup>817</sup>), tout en renonçant à la « modernisation » et à la transformation radicale des conditions d'existence<sup>818</sup> (et donc à la sédentarisation). A l'inverse de la politique de cantonnement, s'est donc instaurée une politique coloniale à minima, dite « d'apprivoisement » des nomades. On doit cette expression au commandant Laperrine qui a fondé les fameuses unités méharistes en 1902. Les « compagnies sahariennes » étaient des pelotons à chameaux encadrés par des officiers français et composés essentiellement « *de nomades sahariens recrutés sur place et tenus de pourvoir eux-mêmes à leur nourriture, à leur vêtements et à leur remonte* »<sup>819</sup>. C'est à partir de 1904 que Laperrine a instauré ses « tournées d'apprivoisement », temps forts de cette politique de dissuasion et de surveillance mais aussi de bienveillance et de rapprochement. Apprivoiser les nomades sahariens consistait à surveiller les tribus, à pourchasser les irréductibles, à dissuader les conflits, à récompenser les chefs conciliants et à destituer ceux qui étaient hostiles ou réfractaires<sup>820</sup>. Laperrine préconisait la fermeté mais aussi une connaissance directe entre « commandants » français et chefs indigènes. Ce « ménagement » et cette « mise en confiance » permettaient de gérer de façon indirecte, efficace et peu coûteuse ces vastes régions très peu peuplées et offrant alors peu d'intérêts économiques. L'idée essentielle de l'apprivoisement était donc de faire des chefs touaregs non plus des ennemis mais des « instruments »<sup>821</sup> de l'œuvre coloniale. Dans l'intérêt bien compris de l'ordre colonial<sup>822</sup> et du maintien sur place de la main d'œuvre autrefois servile, il s'agit de responsabiliser les chefs touaregs tout en maintenant un contact et une surveillance permanents avec eux. Ce système d'administration indirecte, faisant du

---

<sup>816</sup> Voir l'action répressive du commandant Bétrix dans l'Adagh remplacée par la politique d'apprivoisement de ces successeurs, telles que décrites par P. Boilley (1999 : 190-197).

<sup>817</sup> L'élevage pour les nomades avec la lutte contre les épizooties et la construction limitée de puits pastoraux. L'agriculture oasienne a été soutenue avec l'introduction de nouvelles espèces ou semences.

<sup>818</sup> L'autorité coloniale a certes laissé vivre le nomadisme en encourageant le pastoralisme et en assurant la sécurité des caravanes, mais en voulant détourner à son profit le trafic caravanier transsaharien, elle l'a tout simplement ruiné. Ne reste depuis que la caravane des oasis (sel et dattes) et celle du sud (mil). La transsaharienne proprement dite a décliné très rapidement. Les échanges entre les deux rives du Sahara ne se sont vraiment rétablis qu'à partir de la fin des années 70 et surtout depuis quelques années.

<sup>819</sup> Cap. Blandin de thé (1955).

<sup>820</sup> Les commandants de cercle s'employaient à destituer les chefs récalcitrants ou fractionnaient les tribus dissidentes. Le principe de diviser pour mieux régner a été un des fondements de la politique coloniale.

<sup>821</sup> Comme le dit G. Hardy, la colonie est un « laboratoire de psychologie » : « *c'est là comme un instrument extrêmement sensible, dont il faut connaître toutes les nuances et dont il faut jouer en véritable artiste* » et « *on devine ce que cette politique de protectorat suppose, plus que toute autre (...) de connaissance du milieu et de l'âme locale* » (1929 : 145).

<sup>822</sup> Selon ce même G. Hardy : « *l'administration directe n'a abouti qu'à des déboires : nous avons, en particulier, sapé les personnages qui représentaient, en pays targui, le principe d'autorité, et nous n'avons plus*

chef de tribu le relais entre la population et le pouvoir central, reste encore aujourd'hui une réalité au Niger. Les chefs qui ont aussi été les auxiliaires de la colonisation, sont toujours aujourd'hui les interlocuteurs privilégiés de l'administration. De même que l'héritage du cloisonnement entre nomades et sédentaires est toujours prégnant à travers les enjeux actuels liés à la décentralisation.

En l'état actuel de notre recherche, il est difficile de parler d'un corps de doctrine politique spécifiquement saharienne et fondée sur l'appriovisoement des nomades. Néanmoins les successeurs de Laperrine se sont inspirés du modèle d'administration indirecte, de l'adaptation et de la mobilité d'action des compagnies sahariennes<sup>823</sup>. Par exemple Gadel en Mauritanie instaura une « *tutelle bienveillante* », faite « *d'appriovisoement des grands nomades* » (P. Bonte, 2001). On trouve aussi des traces de cette politique coloniale propre aux zones nomades (dans un premier temps du moins) jusque chez les Peuls du Cameroun, les Pygmées au Congo<sup>824</sup>, les Moï en Indochine, etc. Il faut certainement y voir la transformation de la politique coloniale sous l'impulsion de Lyautey, fondée sur des principes d'association et non pas d'assimilation et dont le protectorat du Maroc, en lieu et place de l'Algérie française, a été la vitrine et le modèle.

Le joug colonial a donc consisté à apprivoiser les nomades et à très vite abandonné l'idée de les cantonner. Tout s'est passé comme si les principes disciplinaires modernes du cantonnement s'étaient progressivement transformés, pour des raisons pratiques (économiques et politiques), en un dispositif de surveillance plus souple et plus adapté au milieu nomade. On pourrait alors se risquer à affirmer que, par mimétisme inversé, le pouvoir nomade de surveillance avait été en partie adopté par l'autorité coloniale comme fondement pour sa politique saharienne. Nous avons cité en exergue à ce chapitre une citation de Gilles Deleuze, qui aurait lancé, dans un de ces cours, l'invective selon laquelle les nomades traitent

---

*trouvé devant nous qu'une poussière de petites collectivités, éparses dans une semi-anarchie, sur lesquelles nous n'avons plus d'action* » (1929 : 145)

<sup>823</sup> Il est souvent cité ce mot de Lyautey, issu de ses Lettres de Tonkin (1894-1899) : « *L'adversaire d'aujourd'hui doit devenir l'associé, le collaborateur de demain et, ... s'il est nécessaire de se montrer fort, il ne faut le faire que pour éviter autant que possible d'avoir recours à la force* ». Il est également souvent repris une phrase extraite d'une lettre de Ch. de Foucauld, évoquant la politique à tenir à l'égard des Touaregs, une fois les tribus soumises : « *il reste à les apprivoiser, à faire tomber leur défiance, disparaître leurs préjugés contre nous, à nous faire connaître, estimer, aimer d'eux, leur prouver que nous les aimons, établir la fraternité entre eux et nous : voilà ce qui reste à faire* » (deux extraits cités dans R. Pottier, 1943). L'appriovisoement selon l'ermite de l'Assekrem contraste avec la politique plus répressive de la conquête des confins d'AOF pendant laquelle, recommande le commandant Bétrix qui opère au Nord-Mali, « *la politique à poigne [est] la seule bonne (...)* *Qu'on vous craigne : on vous obéira et on vous aimera* ».

<sup>824</sup> Voir le chapitre consacré à la politique d'appriovisoement des Pygmées dans un travail d'ethnologue qui a aussi étudié les Touaregs (H. Guillaume, 2001).

les hommes comme du bétail, tandis que les occidentaux – et ce n’est pas mieux – traitent les nomades comme des arbres. Il suggérerait ici vraisemblablement, qu’au traitement nomade des hommes selon le modèle de la domestication animale, le monde occidental – pouvoir sédentaire – lui a préféré le modèle de la sylviculture et du cantonnement forestier. Car cette idée de cantonnement, qui a été appliquée aux nomades des colonies, a d’abord des origines nationales et forestières. Historiquement en France, comme nous l’aborderons, le cantonnement a été l’instrument par lequel la modernité a transformé les droits d’usage en droit de propriété et les transhumants en sédentaires. Or, comme nous venons de le voir, par mimétisme inversé ou non, le gouvernement de la colonie, à travers sa politique d’apprivoisement, a substitué ce paradigme forestier (du cantonnement) à celui de l’élevage (l’apprivoisement). Car tout s’est passé comme si la puissance coloniale avait fini par remettre en cause ses ambitions de porter la civilisation et donc de transformer les nomades en sédentaires en les cantonnant ; ce qui, avait-on sans doute pensé, les auraient fait disparaître. Mais pourquoi faire mourir, non sans difficultés, nos « ancêtres contemporains » alors même que l’ordre colonial pouvait être assuré à moindre coût et qu’il n’y avait jusque lors aucune nécessité économique et politique à le faire ? Pour assurer l’ordre efficacement et gérer minimalement la colonie, les militaires français ont donc fini, sinon par imiter du moins à adapter la stratégie d’administration de la colonie au modèle « domesticatoire » du pouvoir nomade. Il faut sans doute y déceler à la fois l’effet de la résistance indigène et de l’imaginaire associé aux hommes bleus du désert. Le traitement colonial du nomadisme a donc été audible pour les anciens ennemis et en un sens plus endurable.

Si l’idée d’apprivoisement est très suggestive quant à la transformation des principes et des pratiques de la colonisation, celle de cantonnement ne l’est pas moins. A la limite, on pourrait les opposer comme deux pôles idéaux-typiques de traitement du nomadisme. Faisons rapidement la généalogie du cantonnement. Il s’agit d’un principe juridique de l’ancien régime, mais ne remontant pas au-delà du 18<sup>ème</sup> siècle. Il consiste à convertir un droit d’usage collectif en une propriété privative dans un cas bien précis : lorsqu’un seigneur voulait étendre son domaine sur des biens communs appartenant à une communauté rurale. Il s’oppose aux notions complémentaires de triage et de réserve. Il fut mobilisé à nouveau au XIX<sup>e</sup> siècle à travers le code forestier de 1827 et il a été expérimenté aussi bien dans les forêts françaises que dans les colonies en Algérie, puis en Indochine, en Nouvelle-Calédonie, etc. Par analogie avec le cantonnement forestier appliqué en France, il s’agit à partir des années 1840 en Algérie, « *d’échanger des droits d’usage en droits de propriété n’affectant qu’une partie des*

*forêts ou des terrains* »<sup>825</sup>. Seuls les terres effectivement mises en valeur par l'agriculture ont pu tomber sous le régime de la propriété tandis que les jachères, les terrains de parcours ont été considérés comme vacant dans la politique foncière coloniale (qui était pourtant soumis aux mêmes droits d'usage indivis). Le cantonnement a donc consisté à échanger une partie des vastes terrains non mis en valeur, incultes et dépeuplés, où les tribus faisaient néanmoins paître leur bétail, contre une étendue plus restreinte mais concédée en toute propriété au profit des colons. Cela a permis de s'attaquer au régime de propriété collective de la terre. L'idée de cantonnement est justifiée par le fait qu'il ne s'agirait que d'une reprise d'édits romains. Ce qui est d'ailleurs aujourd'hui remis en cause par les archéologues. En pratique, cela a permis de regrouper les tribus algériennes, de leur reconnaître un droit de propriété individuel ou collectif restreint afin de libérer d'immenses terrains pour la mise en valeur et l'appropriation privatives par des colons. Cette politique de cantonnement a été critiquée par les Bureaux arabes puis remise en cause par Napoléon III (sa politique du « Royaume arabe »). Elle connut sa plus grande application en Nouvelle-Calédonie (I. Merle, 1999). Le pouvoir colonial se trouvait en face d'un dilemme : soit assurer l'ordre et la cohésion sociale en justifiant en droit l'appropriation collective des terres, l'indivision et l'organisation tribale ; soit encourager la propriété individuelle et continuer la désagrégation de la société. En d'autres termes soit ménager, soit transformer ; soit s'associer, soit assimiler c'est-à-dire « civiliser » et sédentariser en cantonnant. Car pour le parti des colons, maintenir l'indivision c'est consacrer la « féodalité » alors que « *ne pas cantonner les tribus, c'est parquer les Européens, c'est fixer la barbarie, c'est enrayer la civilisation chrétienne* » (cité dans Ageron, 1968 : 40).

Ce rapide détour par la politique de cantonnement peut nous offrir un éclairage nouveau sur les problématiques foncières actuelles. Après avoir été amorcée mais gelée pendant l'époque coloniale, ne voyons-nous pas resurgir la politique de cantonnement aujourd'hui ? Le contexte a changé : la décentralisation, l'urbanisation, la pression sur les ressources naturelles (eau, terres arables, etc.) et les richesses minérales (uranium, pétrole, etc.) concourent à un retour en force du principe de l'impératif territorial et, sans le dire, au vieux principe du cantonnement des nomades. N'est-ce pas grâce à la reconnaissance de terroirs d'attache, qu'Areva justifie l'absence de nomades et l'accaparement d'immenses espaces situés en dehors de ces espaces restreints de vallées pour exploiter les ressources

---

<sup>825</sup> Cité dans Ageron (1968). Pour plus de précisions quant aux débats et à l'évolution de la politique de

minières en expulsant et en interdisant l'accès aux nomades, tout en compromettant leur avenir ? On assiste aussi à une politique similaire du gouvernement nigérien visant à la transformation d'un droit d'usage collectif en droit de propriété individuelle (mais non collective) : le problème étant qu'à Imouraren, contrairement à ce qui s'est passé en Algérie, la notion de terroir d'attache cantonne les nomades dans les vallées sans qu'il n'y aie pour autant de reconnaissance d'un droit de propriété collectif, ni même d'indemnisation à ce cantonnement. Tout se passe comme si la politique de cantonnement avait été ajournée au temps de la colonie, faute d'intérêts, et qu'elle est aujourd'hui mise en pratique sans être pour autant justifiée en droit. Les nomades d'Imouraren se font expulser sans autre forme de procès qu'un droit de conquête, c'est-à-dire du plus fort. Cela légitime aux yeux de certains leaders touaregs, la prise d'arme des mouvements rebelles pour inverser ce rapport de force.

Depuis l'époque coloniale, il s'était maintenue une administration certes centralisée mais en grande partie non territorialisée et indirecte par le biais des chefs de tribus et de groupements nomades. C'est précisément ce que remet en cause aujourd'hui la décentralisation, sorte de révolution politique territorialisante<sup>826</sup>, qui s'applique uniformément à tout le territoire nigérien. Il s'agit de la fin de ce que l'on pourrait appeler l'exception administrative nomade. La communalisation est vécue en zone nomade comme le démembrement du pays, l'imposition d'un nouveau pouvoir par le partage de l'espace. Cet aspect de la décentralisation, complètement éludé nous semble-t-il, est sa portée la plus novatrice mais aussi la plus destructrice pour le maintien des conditions du nomadisme.

La période de domination coloniale a donc été plutôt soucieuse du maintien des conditions de reproduction du pastoralisme nomade<sup>827</sup>. Pourtant il faut ajouter que cette administration spécifique de la zone nomade n'était plus tenable face aux nouveaux enjeux géopolitiques et économiques après la décolonisation. La nécessité d'un changement de perspective des élites touarègues par rapport à l'Etat central est apparue clairement avec les crises des années 70 et 80. Elles ont été révélatrices des faiblesses irréversibles du nomadisme pastoral et du trafic caravanier. Les sécheresses, les famines et les exodes, puis les tensions politiques des années 90 et 2000, ont conduit à l'accélération d'un lent processus de sédentarisation amorcé dès l'époque coloniale mais longtemps retardé par cette exception

---

cantonement en Algérie, se rapporter à cet ouvrage.

<sup>826</sup> De même que la politique de cantonnement mise en œuvre en Algérie a été décrite par le général Bedeau, en charge de la région de Constantine en 1845, comme une « *révolution territoriale* ». (cité dans L. Lefebure, 1986)

<sup>827</sup> Nous disons bien pastoralisme, car le nomadisme touareg implique d'autres dimensions (pouvoir, guerre, échanges, esclavage, etc.) qui ont dépéri avec le joug colonial

administrative. D'où le reproche actuel des rébellions à propos de la marginalisation du Nord-Niger et de l'abandon de l'Etat central. Tout porte à croire que cela est en réalité l'héritage direct des spécificités même de l'administration coloniale des zones nomades. Les élites actuelles, contrairement au détachement et à la distance de la plupart de leurs aînés (des « chefs traditionnels » surtout), se sont tournées vers ce qui est considéré comme la « modernité », mais en suivant soit une voie légitimiste, soit une voie hostile vis-à-vis du pouvoir central. Pour le MNJ comme pour les élites légitimistes, la sédentarisation est actuellement un objectif car elle est un moyen d'accès aux ressources politiques et économiques. Elle permet d'accéder au « développement », c'est-à-dire aux équipements et aux services de la modernité (éducation, santé, confort<sup>828</sup>), mais aussi au pouvoir, tandis que le nomadisme l'en détournerait. A tort ou à raison, la sédentarisation est généralement vécue aujourd'hui comme une condition préalable au développement par les leaders locaux et une grande partie des Touaregs eux-mêmes ; la décentralisation contribuant de fait à l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle élite économique et politique.

Après la période précoloniale de la suprématie politique et économique nomade, la conquête coloniale a conduit au contrôle du nomadisme, à son « apprivoisement » selon les termes de l'époque c'est-à-dire à l'imposition d'une surveillance qui n'a que peu évolué jusqu'à la période actuelle. En laissant vivre le nomadisme, l'autorité coloniale a instillée les conditions par lesquelles le nomadisme se délita de lui-même, par marginalisation économique et politique. Ce qui a été pendant l'époque coloniale un faire mourir et un laisser-vivre du nomadisme, s'est transformé à plus longue échéance en un laisser-mourir du nomadisme et un faire-vivre de la sédentarisation (à l'époque post-coloniale), qui se fait encore plus sentir aujourd'hui. Cette relative autonomie laissée à la zone nomade s'est muée en sentiment d'abandon voire de marginalisation volontaire. Avec la reconfiguration des pouvoirs locaux liée à la décentralisation, il a été substitué au paradigme de la surveillance un paradigme territorialisé et sécuritaire qui passe notamment par la disciplinarisation de

---

<sup>828</sup> A l'accès à l'électricité, la télévision, le téléphone, les transports mécanisés, etc. Par exemple, un générateur éclaire le soir pendant quelques heures le marché de Tabelot. Des télévisions, des antennes paraboliques et des frigos ont été installés. Même sur le mont Bagzan, ces équipements commencent à arriver. Déjà des motos circulent sur les pistes du mont bien qu'il faille les monter en pièces détachées et à dos d'ânes par les failles de Zabo ou d'Ighalabelaben. Des éleveurs utilisent téléphone satellite et GPS, etc.

l'espace<sup>829</sup>. Le tableau présenté plus bas (figure 31) synthétise les conséquences sur le nomadisme des trois organisations politiques et territoriales qui se sont succédés.

<b>Organisation politico-territoriale</b>	<b>Effets sur le nomadisme</b>
<b>Précoloniale</b> : paradigme de la suprématie nomade	Fait mourir ce qui le détruit Fait vivre ce qui le produit
<b>Coloniale</b> : paradigme de la surveillance ou « apprivoisement »	Laisse vivre ce qui le détruit Fait mourir ce qui le produit
<b>Décentralisation</b> : paradigme sécuritaire ou « cantonnement »	Fait vivre ce qui le détruit Laisse mourir ce qui le produit

Figure 30 : Tableau relatif aux conséquences de l'organisation politique et territoriale sur le nomadisme

Sécuriser, ce n'est pas faire vivre : c'est laisser vivre le pastoralisme tout en faisant mourir le nomadisme. Plus qu'une simple logique d'effets pervers, la décentralisation produit cela même qui le détruit. Nous retrouvons ici le cycle mortifère tel que l'a énoncé O. Soubeyran (2009 ; à paraître). Plus précisément, en nous aidant également des distinctions foucaaldiennes, l'organisation territoriale décentralisée fait vivre ce qui détruit le nomadisme (privatisation foncière, contrôle des flux, concentration des lieux de pouvoir, etc.) et laisse mourir ce qui le produit (ouverture de l'espace, mobilité, fluidité, etc.).

Ce tableau est certes très schématique mais il n'est pas un pur jeu de l'esprit. Le paradigme de la surveillance, qui vaut surtout pour l'époque coloniale et dans une moindre mesure pour l'époque de l'Etat centralisé (de l'indépendance à la décentralisation), a créé les conditions de la sédentarisation mais a aussi disposé des garde-fous contre elle. Il a retardé un processus qu'il a créé et qui était pourtant inéluctable. C'est donc la période « sécuritaire » actuelle, marquée par la territorialisation du pouvoir, qui achève la sédentarisation par l'emballage d'une mécanique amorcée dès l'époque coloniale mais grippée par l'exception administrative nomade. La politique coloniale « d'apprivoisement » n'a fait qu'anesthésier la sédentarisation, réveillée aujourd'hui par la décentralisation. Ce réveil se fait dans la douleur, non sans un fort sentiment de temps perdu.

---

<sup>829</sup> L'ordre colonial a certes mis en place des frontières mais celles-ci étaient beaucoup plus poreuses encore qu'aujourd'hui. Le contrôle de la mobilité s'est réalisé par une surveillance rapprochée plutôt que par un quadrillage de l'espace, comme cela était le cas en zone sédentaire (politique de « cantonnement ») et comme cela s'est généralisé aujourd'hui dans tout le territoire nigérien.

Fait étonnant donc, tout porte à croire, selon notre analyse, que seules ces quelques dernières années ont connu une sédentarisation massive, complète et durable<sup>830</sup>. Ce dont témoignent la vitalité du jardinage et la marginalisation de l'activité pastorale et caravanière, mais aussi la pression foncière, l'apparition et l'extension des villages, l'urbanisation croissante et surtout la baisse de prestige du pastoralisme nomade, devenu souvent synonyme de pauvreté et d'arriération.

Comment expliquer ce constat en partie paradoxal puisque ce courant général de sédentarisation est insufflé par le mouvement de démocratisation et de décentralisation ?

## *2- Actualité de la sédentarisation : une course pour le contrôle de l'espace*

La sédentarisation tend aujourd'hui à s'accélérer, voire à exploser, avec la décentralisation, vaste mouvement de reconfiguration des pouvoirs locaux sur des bases territoriales. L'Air mais aussi toutes les autres régions pastorales et agro-pastorales saharo-sahéliennes connaissent le même processus. R. Hammel l'a également décrit chez les Peuls Wodaabé de la région de Dakoro (2001), considérés comme les pasteurs les plus mobiles du Sahel. Elle semble être une dynamique forte en zone pastorale et une évolution irrémédiable en zone agro-pastorale. Elle commence par des marques de présence comme un jardin ou la construction d'un magasin de stockage d'intrants alimentaires d'appoint pour le bétail. Puis c'est la fixation d'une partie de la population pastorale, jouant le rôle médiateur du groupe tribal avec l'administration, les ONG ou les marchés de vente de bétail. Enfin les structures scolaires et médicales achèvent le processus de fondation d'un village.

L'approche de la sédentarisation en géographie a surtout été marquée par les contextes liés aux conséquences désastreuses des guerres et surtout des sécheresses (Gallais, 1977 et Copans, 1975). La sédentarisation a surtout été étudiée dans les cas extrêmes de crises telles que les grandes sécheresses ou les guerres avec leurs lots de difficultés : perte de bétail, fuite dans des régions peu ou pas connues, exil forcé en ville ou dans des camps gérés par des ONG et des Organisations Internationales, etc. Pourtant, comme nous l'avons vu, la

---

<sup>830</sup> La sédentarisation à cause des sécheresses a été forte mais souvent partielle ou provisoire. Elle a surtout conduit à la généralisation de l'agro-pastoralisme et de la transhumance.



sédentarisation contemporaine s'avère être tout autant voire plus encore une prise d'opportunités (certes contraintes par des pressions externes) qu'une véritable nécessité immédiate de survie. La sédentarisation est alors appréhendée comme une condition préalable à la diversification des activités et des ressources financières. Elle permet ainsi la scolarisation des enfants, l'accès aux services et confort de la vie « moderne » et paradoxalement de « sécuriser » l'activité pastorale. Il y a donc, de façon souvent indissociable, une sédentarisation offensive ou positive et une sédentarisation défensive ou négative. Les sédentarisation liées aux crises écologiques et politiques sont uniquement du second type, ce qui n'est pas le cas du processus « normal » actuel. En fait, tout semble dépendre du capital relationnel du groupe qui se sédentarise. Plus le groupe bénéficie d'appuis extérieurs, plus la sédentarisation offre des opportunités nouvelles. Les sédentarisation défensives, comme celles qui seraient purement offensives, sont dictées aujourd'hui par les pressions foncières et sont liées au contexte incertain de décentralisation. Les deux visent en fait à l'accaparement foncier. La sédentarisation est vécue plus ou moins positivement ou négativement en fonction des appuis et des ressources extérieurs. La sédentarisation est en tout cas considérée comme une condition préalable au développement.

Les tensions sociales actuelles sont proportionnelles aux enjeux politiques et économiques. La création d'une localité nouvelle repose avant tout sur une logique d'accaparement des ressources. Tout se passe comme s'il y avait une course pour la création de lieux et donc pour le contrôle de l'espace. Créer un village, forer un puits, c'est tenter de s'approprier ipso facto les ressources pastorales alentours. La construction d'un forage nécessite d'abord une autorisation délivrée par les autorités de la préfecture et/ou de la mairie ou par les chefs traditionnels. Il est donc indispensable d'avoir des appuis politiques et des entrées dans l'administration. En outre, l'octroi du permis de forage se fait habituellement sans le contrôle du lieu de sa réalisation. Il faut aussi en avoir les moyens. Ces deux conditions sont souvent remplies par les grands commerçants qui thésaurisent dans le bétail et qui ont créé des réseaux clientélistes avec les populations locales et les administrations. Par ailleurs, bon nombre de ces forages ont été financés par le « Programme spécial du Président »<sup>831</sup>. Là encore, un soutien politique permet d'orienter le financement sur cette réalisation. Pour réglementer l'accès à l'eau des stations de pompage, théoriquement public

---

<sup>831</sup> Le FMI, qui finance par ses prêts le Programme spécial du Président, juge que l'impact de ses réalisations a été globalement positif et « parmi les gains figurent la sédentarisation des villages entiers qui auparavant devaient se déplacer chaque année faute d'eau » (sic) ; Niger – Evaluation de l'initiative PPTE et du plan d'action, 2004, FMI, 39 p. Le Programme spécial a financé écoles, dispensaires, banques alimentaires, magasins de stockage, etc.

mais payant, il est constitué un comité de gestion. L'eau peut ainsi devenir un fonds de commerce pour ceux qui ont obtenu le forage et qui contrôlent un comité qui n'existe que sur le papier. Certains réussissent à attirer des projets de développement<sup>832</sup> pour créer des banques d'alimentation pour le bétail, des banques céréalières, des écoles, etc. Le village est alors fondé. L'enregistrement administratif d'un « village » se réalise à partir de quelques habitations autour de jardins ou de bâtiments en dur (magasins d'intrants par exemple).

La sédentarisation s'apparente alors à une stratégie de privatisation de l'espace que permettent des appuis politiques (préfet et sous-préfet, député et maire, Anastafidet et Sultan...). I. Manzo Diallo, directeur de publication d'Air-Info<sup>833</sup>, a témoigné et continue de le faire sur cette situation qu'il juge explosive, où « *des affrontements meurtriers risquent de survenir* ». Il adresse chaque mois, depuis septembre 2008, un courrier au Ministre de l'intérieur et de la décentralisation pour l'informer de la « *création anarchique de villages là où rien ne le justifiait* ». Il dénonce certains élus (maires et/ou députés) « *faiseurs de chefs à des fins purement politiques* ». Leur pratique est connue : créer officiellement un village et y placer un « *chef acquis politiquement à leur cause* », sans « *consultation des administrés* ». La Banque africaine de développement, qui a financé le processus de décentralisation au Niger à la hauteur de 2,5 milliards de FCFA, a récemment dénoncé cette dérive de « *politisation à outrance de la gestion communale* »<sup>834</sup>.

C'est sous l'ère Kountché que l'organisation communautaire sur des bases villageoises a vu le jour. La mise en place des comités villageois de développement, d'organisations de la jeunesse (Samarya) et des coopératives agricoles avaient conduit déjà à une certaine hiérarchisation sociale en dehors des lignages. Certains présidents de coopérative sont devenus président du comité villageois et sont depuis considérés ou se considèrent chef de village. Aujourd'hui créer officiellement un hameau un village et s'y placer à la tête permet de bénéficier grâce à ses appuis politiques et de son réseau clientéliste d'équipements ou de financements de la part d'ONG ou d'actions comme le Programme spécial du président.

---

<sup>832</sup> Les projets de développement dont ceux des ONG jouent un rôle non négligeable, surtout dans l'Air où ils ont été particulièrement nombreux entre les deux dernières rébellions. Certaines ONG locales ont réussi à s'imposer comme médiateurs entre la population locale et les bailleurs de fonds internationaux (programmes de coopération des Etats, institutions internationales, ONG, etc.). Les bénéficiaires des actions de ces ONG locales appartiennent souvent au même village ou au même lignage que ceux du président de l'ONG. En outre, si un puits est creusé, un comité de gestion sera mis en place par l'ONG. Et s'il ne fait pas payer l'eau, ce comité reçoit des dons (souvent en nature, comme un chamelon annuel) de la part des pasteurs qui utilisent ce point d'eau.

<sup>833</sup> Bi- hebdomadaire agadézien qui témoigne de la qualité et de la vitalité de la presse nigérienne ainsi que du courage de certains journalistes.

<sup>834</sup> PANAPRESS, le 12-04-2008.

Cette création anarchique de villages participe de la hiérarchisation des lieux. Le recensement général de la population et de l'habitat de 2001 distingue officiellement différentes « zones de dénombrement » comprenant des « types de localité » hiérarchisés sur trois niveaux : les centres urbains, les cantons, les zones restantes ; les quartiers, les villages administratifs, les campements, les points d'eau ; les villages traditionnels, les hameaux et les hameaux de culture. Sur deux niveaux, un type de localité est affecté en zone urbaine, rurale agricole/sédentaire, rurale pastorale/nomade. Le troisième niveau correspond à des entités mal identifiées<sup>835</sup> et qui sont rattachées à un village administratif. Le village administratif n'a d'autres définitions que d'être administré par un chef de village reconnu par l'administration.

Le *Répertoire national des communes* (RENACOM), que nous avons eu l'occasion de consulter illustre l'imprécision des catégories spatiales employées. Elles sont aussi très largement fautives par le manque d'actualisation. Un point d'eau peut devenir très vite un hameau et inversement. Dans ces listes de « types de localités », les noms des lieux sont en outre très mal orthographiés par les fonctionnaires de Niamey. Par exemple, pour ce qui est du cas de Tabelot, Ajiru ferait à tort partie de la commune, tandis que certaines vallées pastorales lui sont amputées au profit de Timia (In-Dakat, Tatagort, Arriki). Tagora appartiendrait à Iférouane, Chiriet à Timia, etc. Il y a même des doublons : un Enfissag est à Timia et un Anfissek à Tabelot. Barghot, Ezen et Emalwele sont considérés comme des points d'eau alors que ce sont des hameaux ou des villages ; Ewalan et Akari comme des campements alors que ce serait des hameaux, etc. Bref, il règne une très grande confusion. En outre, certains villages et la plupart des campements nomades ne savent pas à quelle commune ils sont rattachés. Plus fondamentalement, cela témoigne non pas seulement de l'approximation ou de l'ancienneté de l'information disponible mais de l'inadaptation des catégories spatiales. Toute classification rigide ne saurait être qu'arbitraire. Comment en effet considérer à partir du seul critère du nombre d'habitants la complexité du processus de sédentarisation ?

La communalisation n'a pas imposé de frontières rigides, du moins pour l'instant. Des missions de pré-communalisation ont eu lieu mais un certain flou a été laissé. C'est l'inclusion des villages, hameaux, etc. dans chaque commune qui a décidé du tracé de la

---

<sup>835</sup> Au Niger, une ville comporte plus de 2000 habitants, un village de 250 à 2000, un hameau moins de 250. Pour les autres types de localité, il nous a été impossible de trouver leurs définitions dans la documentation consultée et malgré les contacts que nous avons pris avec un agent du Haut commissariat à la réforme administrative et à la décentralisation.

frontière. Il faut néanmoins ajouter que le principe de continuité territoriale a été retenu contre la constitution d'enclaves. Ce n'est pas nouveau puisque c'est exactement la méthode coloniale de cantonalisation : les lignes tracées au cordeau sur la carte étaient fictives, l'important était le contenu, non les limites en elle-même dans des régions nomades sous-gouvernées (du point de vue colonial). Les cantons même sédentaires n'ont jamais eu de limites cadastrées. Ils étaient jusqu'alors constitués d'un ensemble de villages dont les limites correspondent à celles du terroir cultivé ou en jachères.

La sédentarisation actuelle semble d'autant plus forte qu'elle s'avère être un choix quasi inéluctable pour la maîtrise des stratégies locales d'accès aux ressources naturelles, économiques et politiques. Les conclusions de notre recherche de terrain imposent l'idée essentielle que la sédentarisation est avant tout déterminée par des contextes de reconfiguration des pouvoirs et notamment du statut de l'espace dans ces transformations politiques. Décomposons à présent l'évolution du statut de l'espace dans la sédentarisation, considérée comme un processus de différenciation et de hiérarchisation spatiales. Encore à l'œuvre aujourd'hui, ce processus est inachevé ou, plus précisément, est en cours d'achèvement.

### *3- La sédentarisation comme différenciation et hiérarchisation de l'espace*

Depuis les toutes premières recherches africanistes sur le terrain, les géographes se sont intéressés à l'organisation de l'espace au Sahel. Les villages et leur finage ont été particulièrement étudiés et classifiés. Les géographes tropicalistes, comme Paul Pélissier G. Sautter et J. Gallais, en ont fait leur spécialité. Critiquant la notion classique de région, c'est à partir notamment de celle de terroir qu'a été appréhendé le fondement de la territorialité sahélienne. A. Turco, parmi d'autres géographes et ethnologues, a repris ce dossier dans un article récent. Il n'utilise pas la notion de terroir, laquelle fige une organisation spatiale ouverte et mouvante, en un mot réticulaire. Il lui préfère la catégorie autochtone de *sokun*. Il y voit « *une structure territoriale dans le sens fort du terme, qu'il convient d'appeler le sokun. Ce terme malinké (so, village ; kun, tête) indique par métonymie un réseau de villages, à savoir un regroupement de plusieurs implantations caractérisées par des rapports éminents avec un village central* » (A. Turco, 2006). La territorialisation sahélienne (de la Guinée au

Niger) est marquée par un processus de fondation réticulaire des villages et du foncier à partir d'un pôle originel ou « *village-mère* ». Par la croissance démographique et la pression foncière, un campement de culture peut être créé par quelques familles issues du village-mère, devenant à la longue un village à part entière, mais dépendant juridiquement du village originaire. La création d'un nouveau village peut également se faire à la suite d'une migration. Ces nouveaux-venus, ayant obtenu l'autorisation de s'installer, reconnaissent aussi la primauté symbolique et politique du lignage fondateur du village-mère. Une double logique - hiérarchique et homologique - préside au processus de territorialisation. La relation hiérarchique est fondée sur l'antériorité, induisant la primauté politique, foncière et religieuse du lignage ayant défriché la brousse : « *la naissance des villages réticulaires et, de ce fait, l'affirmation d'une structure territoriale hiérarchique, renvoie au droit des premiers occupants* » (A. Turco op. cit.). Tandis que la relation homologique est celle qui relie les établissements humains de même niveau, donc de fondation plus ou moins contemporaine et rattachés au village-mère (figure 32).

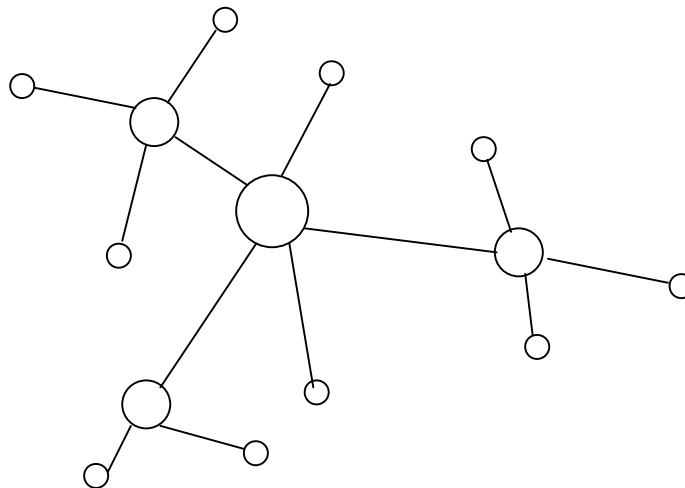


Figure 31 : Schéma du processus hiérarchique de territorialisation

Ce schéma, simplifiant à l'extrême un processus toujours plus complexe localement et historiquement, a néanmoins le mérite de mettre l'accent sur des logiques sahéliennes de territorialisation largement absentes de notre terrain d'étude chez les Kel Ewey, même sédentarisés ou en voie de l'être. A. Turco insiste à juste titre sur la légitimation du pouvoir induite par les rituels de fondation et qui passent par le défrichement de la brousse. Il l'oppose à l'exploitation pastorale du sol qui « *n'acquiert aucun droit sur ce terrain, précisément en vertu d'un usage qui n'altère pas l'état naturel de l'espace* » (A. Turco, op. cit.). Même s'il nous paraît que l'exploitation pastorale est déjà une transformation et une forme de mise en valeur du milieu naturel (et qui mobilise des droits d'usage), il est intéressant de constater

avec lui que, chez les Touaregs, la légitimation du pouvoir sur le foncier n'est pas fondée sur le défrichage et partant sur l'autochtonie ou l'antériorité<sup>836</sup>. Un seul exemple de défrichage a pourtant été évoqué par nos interlocuteurs Kel Ewey : la mise en culture de l'actuel quartier de Tékereft n'a pu se faire qu'après avoir réduit par le feu la ripisylve très dense (*ankom*) qui s'y trouvait. Cela a permis aussi de faire fuir les bêtes sauvages qui s'y abritaient (hyènes et babouins notamment). Mais cet acte n'a pas fondé un quelconque droit du lignage défricheur. Les droits fonciers, pastoraux et agricoles, disparaissent avec l'absence des ayants droit ou même la vacance de leur mise en valeur : il ne s'agit que de droits d'usage négociés. Le marquage au sol rend visible et performatif un droit qui n'est ni absolu, ni permanent. Il n'y a pas non plus de rapport culturel avec les ancêtres ou de pacte sacrificiel avec les divinités chthoniennes<sup>837</sup>.

Un dernier exemple peut être indiqué, à savoir la querelle à propos de la commune de rattachement du village d'agro-pasteurs et de caravaniers d'Ajiru. Peuplé en majeure partie de Kel Tymya qui s'y sont installés récemment, le village a pourtant été fondé par les Igermaden. Belkho, chef de guerre illustre, en avait fait sa résidence principale dans l'Aïr. C'est ici que l'explorateur von Bary l'a trouvé ; c'est ici aussi que se situent les maisons en pierres qu'il a habitées avec son lignage et ses clients et que se trouve sa tombe. Les Igermaden habitant notamment la vallée d'Afassas plus en aval ont revendiqué le rattachement d'Ajiru à la commune de Tabelot, tandis que ses habitants lui ont préféré celui de Timia. C'est finalement le second choix qui l'a emporté. Ce n'est pas l'ancienneté qui a fini par recevoir l'adhésion par consensus mais l'état actuel du peuplement.

Par ailleurs, nous avons vu que la sédentarisation en Aïr n'a pas fonctionné selon ce processus de territorialisation réticulaire évoquée par A. Turco. L'habitat, malgré quelques noyaux de concentration, est très dispersé le long des vallées. La résidence est liée le plus souvent à la proximité des jardins. Les groupes domestiques sont très autonomes et ressentent le besoin de conserver une certaine distance les uns des autres. Les quartiers, hameaux ou villages s'établissent selon des alliances lignagères. La croissance démographique implique alors une extension des villages par densification du bâti ou une expansion vers la périphérie. Il arrive aussi fréquemment que des groupes domestiques, quelque temps après mariage, quittent le hameau ou le village mais d'une façon individualisée, non collective. Les liens

---

<sup>836</sup> Ceci n'est plus vrai dans la zone agro-pastorale du Sud-Niger où les Touaregs agro-pasteurs font valoir leur droit de premier occupant liée à une mise en valeur agricole. Cela dans un contexte de compétition foncière entre groupes.

<sup>837</sup> Absence de « bois sacrés », de cycles de rituels agraires, même si des sacrifices/aumônes (*takoté*) sont réalisés lors de la construction d'habitats et de clôtures des jardins.

avec les villages d'origine n'impliquent aucune primauté juridique de ce dernier. Il n'existe donc pas de relation hiérarchique ou d'antériorité entre les structures villageoises. La différenciation spatiale étant peu marquée, on pourrait presque dire que seule la relation homologique règle les rapports entre les lieux. Cependant, il existe une tendance progressive à la différenciation/hiérarchisation. Des fonctions distinctes apparaissent surtout en fonction des équipements modernes. Il existe désormais une polarisation des gros villages possédant une mairie, une école, un dispensaire, un marché, une radio, une mosquée, etc. Des lieux se différencient, des flux se canalisent par des pistes, des terroirs se détachent. Le processus de territorialisation réticulaire est différent de la sédentarisation Kel Ewey, mais le résultat est le même : la sédentarisation induit une différenciation de l'espace, aboutissant à des relations hiérarchiques entre les lieux.



*agelmam* n Uwari (Bagzan, août 2004)



*éres* à Tafidet (novembre 2005)



*tyett* n Fuskay (Bagzan, décembre 2003)

Photographies 16 : différents types de point d'eau



#### 4- Espace nomade vs espace sédentaire

La sédentarisation peut donc être définie comme une distinction et une hiérarchisation accrues des figures classiques de l'espace : points, lignes et aires ou, autrement dit, lieux, pistes et territoires. Les lieux sont à considérer comme des points de l'espace, c'est-à-dire une portion indivise de l'espace terrestre. La portion divisible de l'écoumène, l'aire, peut être qualifiée selon notre approche de territoire, c'est-à-dire de zone appropriée et délimitée<sup>838</sup>. La piste ou la route, ces lignes, sont les portions linéaires de l'espace reliant entre elles les autres figures par des flux.

L'espace nomade se distingue de l'espace sédentaire en ce qu'il est fondamentalement ouvert, non différencié et non hiérarchisé. L'indistinction spatiale nomade s'oppose aux principes de différenciation et de hiérarchisation de l'espace sédentaire. La polarisation de l'espace sédentaire par des lieux hiérarchisés diffère de l'homogénéité de l'espace nomade. Celui-ci est marqué sinon par l'absence de lieux, du moins par le fait que ces lieux ne remettent pas en cause le principe d'uniformité de l'espace (en raison notamment de leurs relations homologues). De même, la porosité<sup>839</sup> des pistes et des routes canalise les flux de la circulation sédentaire en s'opposant à la diffusion, à la dissémination dans toutes les directions, de la circulation nomade qui ne laisse que des traces fugaces. Enfin le principe de divisibilité de l'espace sédentaire inverse le principe d'ouverture, d'indivisibilité, de l'espace nomade. Pour plus de précisions, quelques définitions, qui seront précisées et illustrées par la suite : la polarité est considérée comme l'état spatial dans lequel les masses et les forces se fixent et se concentrent en un nombre de points limités. La porosité est définie comme l'état spatial dans lequel les flux se canalisent et s'accroissent en un nombre de lignes limitées. Enfin, la divisibilité est l'état spatial dans lequel les aires sont différenciées, délimitées et partagées pour administrer les hommes (figure 33).

---

<sup>838</sup> Il s'agit ici de l'acception juridique restrictive de la notion de territoire. La notion d'aire est prise comme équivalente à celle de surface ; elle admet cependant un certain flou dans la détermination des limites.

<sup>839</sup> Du grec *poros*, passage. Dans la mythologie grecque *Poros* est fils de *Métis*. D'où son sens figuré et contraire d'aporie, l'absence de « passage » c'est-à-dire d'issue logique, l'impasse intellectuelle. Adiguran, cet Hermès touareg, représente bien les qualités attribuées à ces idées complémentaires de *poros* et de *métis* : il sait toujours retrouver son chemin, dissimuler ou métamorphoser ses traces, et surmonter ainsi par la ruse les pièges que lui tend son oncle.

	<b>Espace sédentaire</b>	<b>Espace nomade</b>
<b>Point</b>	<i>polarité</i>	<i>Homogénéité</i>
<b>Ligne</b>	<i>porosité</i>	<i>Diffusion</i>
<b>Aire</b>	<i>divisibilité et délimitation</i>	<i>Indivisibilité et illimité</i>

Figure 32 : Tableau de réalisation des figures classiques de l'espace dans le nomadisme et la sédentarité.

Par opposition à l'indistinction nomade, l'espace sédentaire est un espace différencié. Il y a sédentarisation lorsque s'opère une distinction formelle et fonctionnelle entre le point, la ligne et l'aire. Les lieux, les pistes et les territoires se différencient et se hiérarchisent : ils portent en eux de la centralité, de la connexion, de la concentration mais aussi de l'isolement, de la marginalisation, de la périphérie, donc de l'inclusion et de l'exclusion spatiales. La valeur de l'espace en est transformée, voire inversée. L'espace ouvert se ferme et se strie. Des terroirs délimités se forment. Les pasteurs se fixent et les campements deviennent des villages. Ceux-ci créent de la polarité en canalisant des flux. Pour les relier entre eux, les routes qui ont été matérialisées concentrent les flux qui s'accélèrent. Les routes à leur tour génèrent aussi une hiérarchisation de l'espace. Si Abardagh est devenu le village principal de la vallée qui porte dorénavant son nom<sup>840</sup>, c'est parce qu'il est situé sur la route entre Tabelot et Agadez. En outre, le petit marché qui s'est créé le mercredi, repose sur la route : les camions à destination de Tabelot pour son marché du jeudi, font une halte commerciale à Abardakh. Dannet, est un autre village assez récent qui a accédé au statut de commune rurale pour profiter des retombées de l'implantation à court terme de la mine d'uranium d'Imouraren. Mais bon nombre d'habitants, ainsi que le siège de la mairie, se sont déplacés sur la route goudronnée au lieu-dit baptisé RTA, nom de la route éponyme entre Tahoua, Agadez et Arlit. RTA est à l'origine une base où a été logée une partie des ouvriers en 1978-1980. Puis il a été entreposé le matériel nécessaire à l'entretien de la « Route de l'uranium » et a fini par donner naissance à un village permanent (qui a dû toutefois être évacué momentanément au cours des deux rébellions). Des sites miniers ont créé des villes nouvelles « champignons », comme Arlit/Akokan (uranium), Tchirozérine (charbon), Elméki et Taghawajji (cassitérite) et bientôt Imouraren (uranium). Plus de 100 000 personnes vivent

<sup>840</sup> Auparavant, à l'époque coloniale notamment, on évoquait la vallée de Téwar. Il s'agit d'un ancien village Iteysen en ruine, comme celui de Takawat, mais qui a été repeuplé après la guerre de Kawsan. Les premiers jardins de l'actuelle commune de tabelot, hors Bagzan, y ont été défrichés (voir Buchanan, 1922 et Rodd, 1926 qui ont publié des photos du village en ruine).

aujourd'hui dans des villes et villages qui n'existaient pas il y a seulement 40 ans. Arlit a été créé en 1968 et la population du département d'Arlit est ainsi passée de 20 000 habitants en 1968 à approximativement 140 000 aujourd'hui. Il en est de même de la majorité des centres agricoles de l'Air qui n'existaient pas avant la première ou la deuxième grande sécheresse. A l'extrême dispersion nomade des populations s'est substituée une concentration sédentaire et une polarisation urbaine<sup>841</sup>. La gestion extensive des plantes et des bêtes devient intensive avec le jardinage et l'élevage de case.

Nous voyons bien ici la nature foncièrement divergente de l'espace nomade et de l'espace sédentaire. Mais il a déjà été montré que cette opposition n'est pas entièrement satisfaisante. Toute notre étude empirique de la sédentarisation des Kel Ewey a permis de la relativiser et plus encore a dû la remettre en cause pour comprendre la complexité des situations observées. La sédentarité ne peut être opposée de façon absolue au nomadisme puisqu'elle en est partie intégrante. Ainsi, l'indistinction nomade ne signifie pas l'absence totale de lieux, l'absence aussi de formes de passage et de territorialisation. Il existe des puits, des villages, des jardins, des pistes, des terrains de parcours voire des terroirs d'attache, etc. L'indistinction de l'espace nomade n'est alors qu'un idéal jamais ou rarement atteint. Il nous reste donc à comprendre les conditions d'existence de lieux, de pistes et de territoires au sein de l'espace nomade. Pour cela, il convient de distinguer l'idéal nomade – celui de l'indistinction spatiale – d'une spatialité nomade qui incorpore des éléments que l'on pourrait appréhender trop commodément comme sédentaire.

## *5- Spatialité nomade*

Appliquons cette grille de lecture conceptuelle à l'exemple Kel Ewey en considérant la spatialité nomade. Deux types d'informations de terrain sont mobilisés en guise d'illustrations : celles issues d'observations actuelles et celles issues de l'organisation spatiale précoloniale, telle qu'on peut la reconstruire d'après la tradition orale Kel Ewey.

L'espace nomade comprend ainsi des points, c'est-à-dire des lieux distincts, connus et nommés par tous ou presque. Edmond Bernus (notamment en 1995) a insisté à plusieurs reprises sur l'apparente contradiction qui découle de la faiblesse voire de l'absence de

---

<sup>841</sup> Le thème de l'urbanisation au Sahara, avec celui des migrations, est aujourd'hui le plus traité en géographie et dans les sciences humaines et sociales en général.

marques de présence humaine sur le paysage assortie pourtant d'une densité importante de toponymes. Car l'emprise sémantique est toute aussi forte en milieu nomade que dans nos paysages ruraux. Il n'est pas un ravin ou une portion de vallée, une colline, le moindre lieu habité ou parcouru, qui ne porte un nom. Une foule de lieux-dits signifient et permettent l'usage et l'appropriation de l'espace. Il est aisé de comprendre que l'aptitude à la localisation, au repérage et à l'orientation sont déterminantes, même vitales, pour la vie nomade : les lieux créent des repères et des indications pour se diriger vers un lieu de pâturage, localiser un campement ou un animal perdu, etc. Elles permettent aussi de désigner les individus et les groupes, humains ou non-humains. Les habitants de tel campement portent par exemple le nom de leur vallée d'élection provisoire ; les habitants de tel quartier en fonction de leur position orientée dans l'espace. Ce n'est pas parce que les habitants du village de Tabelot se désignent comme des Kel Tabelot avant même leur appartenance lignagère qu'il faut en inférer une preuve de sédentarisation. Les campements eux-aussi sont nommés territorialement. D'ailleurs, toutes les tribus sont désignées d'après le nom de leur vallée d'origine<sup>842</sup>. L'espace nomade est une « *société de lieux-dits* », pour reprendre une expression de C. Lévi-Strauss (1962). Tandis que la société nomade est un espace de « maisons », au sens originel du terme et tel que l'a employé C. Lévi-Strauss et à sa suite J.-P. Digard pour les nomades Baxtyâri d'Iran (1987).

Parmi ces lieux-dits, les puits et les villes semblent structurer l'espace nomade en le polarisant. On pourrait parler à leur égard de hauts-lieux. D'emblée, observons que ces formes spatiales sont de deux types : ce sont soit des lieux fixes et permanents (ou du moins stables et durables), soit des lieux mouvants et éphémères. Ainsi les villes ne peuvent être considérées sur le même plan que les « villages » et les campements, de même que les puits profonds sont à distinguer des puisards temporaires (et enfin que les anciennes palmeraies se différencient des jardins clôturés).

Avant le forage de puits cimentés modernes (*anu n simenti*) et la création de stations de pompes (*fonfo*<sup>843</sup>), la majeure partie des puits de l'Air n'étaient que des puisards

---

<sup>842</sup> Des Kel Tafidet, nommées ainsi d'après leur vallée d'origine éponyme, habitent pour certains d'entre eux la vallée de Nabaro près de Tabelot et peuvent être désignés aussi comme des Kel Nabaro. Mais il ne faut pas les confondre avec d'autres Kel Nabaro qui appartiennent à d'autres lignages. Cela se complique encore puisqu'il existe aussi un lignage Kel Nabaro, qui habite également Nabaro. Ils doivent le nom de leur *tawshit* à une vallée du sud du mont Tamgak et qui porte le même nom que la vallée où ils vivent aujourd'hui.

<sup>843</sup> *Simenti* est la déformation du terme français « cimenté » et *fonfon*, *fonfo* ou *fonfu* selon les régions, la distorsion de « pompe » (le « p » étant prononcé « f » en *temajeq*).

temporaires. Les Kel Ewey distinguent en effet différents types de puits (*anu*<sup>844</sup>) selon leur profondeur : aux puisards temporaires (*éres*<sup>845</sup>) s'opposent les puits profonds appelés *agharus*. Ces derniers, coffrés par un dallage de blocs rocheux ou même creusés dans le roc, sont très anciens. Pour la plupart d'entre eux, ils sont l'œuvre de ceux que les Touaregs nomment obscurément Kel Eru (« ceux d'autrefois »). Constructions solides et durables, qui tarissent rarement grâce à leur profondeur, ils étaient à la fois rares et convoités. Certains étaient donc dissimulés ou ont été volontairement comblés<sup>846</sup>. Les Kel Ewey ont-ils limité intentionnellement le nombre de puits permanents dans l'Air avant la colonisation ? La question mérite d'être posée, même s'il est difficile d'y répondre. Il est clair du moins que c'est leur visibilité dans le paysage qui a été volontairement réduite. Pour au moins deux raisons, celle de pouvoir canaliser au maximum la route transsaharienne pour mieux la contrôler et surtout d'éviter le séjour prolongé d'ennemis en rezzou. Le surcroît de travail (les distances à parcourir et le creusement de puisards) a pu être maîtrisé par la force de travail supplémentaire que représentaient les esclaves.

Les puits (*anu*) actuellement creusés par les Kel Ewey (non pas eux-mêmes mais leurs esclaves autrefois et des puisatiers hawsas aujourd'hui), ne sont ni si profonds ni si durables. Ces puits, dits « traditionnels », ne durent en effet que quelques années avant de s'effondrer sur eux-mêmes ou d'être détruits à la suite d'une crue<sup>847</sup>. Mis à part donc les quelques puits profonds (*agharus*), sources et marigots permanents, la plupart des points d'eau étaient temporaires. Soit que leur construction était éphémère, soit que l'eau tarissait pendant une période de l'année. Les sources (*tyett*), les retenues d'eau naturelles dans les rochers et les lits des oueds de montagne (*agelmam*), les marigots (*ésewi*<sup>848</sup>) et surtout les puisards (*éres*) fournissaient et fournissent encore dans l'Air l'essentiel de l'eau aux hommes et à leur bétail. Ces derniers, creusés dans le sable des oueds (lit mineur), sont abandonnés généralement peu de temps après la fin de la saison des pluies. Certains néanmoins, plusieurs fois approfondis

---

<sup>844</sup> Terme générique, *anu* désigne tout type de puits et de trou dans le sol meuble comme dans la roche. Il peut désigner aussi bien le gîte d'un animal, la case renfoncée d'un jeu de damier (*dara*) que les cavités creusées à même la roche et recouvertes d'une dalle pour être cachées et faisant office de silo. Sur les puits et les points d'eau chez les Touaregs, voir Bernus (1981 et 1989b)

<sup>845</sup> Ce terme est plus utilisé en Air que son synonyme *abankor*, employé surtout dans l'Ahaggar et l'Azawagh.

<sup>846</sup> Les explorateurs et les militaires européens ont mentionné le comblement ou le recouvrement volontaires de puits, voire sa stratégie inverse, sa visibilité et son empoisonnement.

<sup>847</sup> Les Kel Ewey ont pourtant l'habitude de coffrer les puits avec des troncs de palmiers-doum. Dans le Manga, B. Thébaud estime que la durée de vie d'un puits excède rarement cinq ans (1995).

<sup>848</sup> Les *issawan* sont des bas-fonds dans l'Azawagh ou, comme en Air, des cuvettes naturelles au débouché des vallées où stagnent les eaux avant qu'elles ne se perdent dans les sables du Ténéré. Il s'agit probablement des vestiges des anciens lacs disparus du Ténéré. De la même façon *éghazer*, désigne des mares dans l'Azawagh et des kori dans l'Air.

(sur quelques mètres), peuvent fournir de l'eau pendant la saison froide. Au cours des orages, le torrent d'eau des crues les détruit et il faudra à nouveau en creuser un autre. Tous les kori de l'Air sont donc potentiellement des points d'eau. Mais ce n'est réellement le cas que lors de la courte saison de pluies où il suffit généralement de creuser le sable sur quelques centimètres ou quelques mètres pour atteindre l'eau (dans des endroits évidemment stratégiques comme le resserrement du lit). Le nombre de points d'eau se restreint donc au fur et à mesure de l'année. Ils ne durent souvent que pendant la saison des pluies et parfois la saison froide qui suit. En saison sèche, il ne reste alors plus que les puits les plus profonds, de rares sources, quelques trous dans les rochers et certains puisards. La longue saison sèche de presque neuf mois n'est donc qu'un lent repli progressif autour des points d'eau qui subsistent (et de leurs pâturages alentours). Les parcours nomades consistent donc à retarder au maximum cette retraite inéluctable. Tout se passe comme si les puits permanents devaient être évités jusqu'au dernier moment. Les pasteurs touaregs cherchent à exploiter au maximum les ressources en eau temporaires de façon à pouvoir accéder aux pâturages qui ne s'ouvrent alors que pour une durée déterminée. La période faste de l'hivernage marque ainsi l'ouverture maximale de l'espace au cours de ce cycle annuel. L'espace nomade, dans ces conditions d'existence optimales, peut alors être considéré comme le plus purement indifférencié : l'eau y est pour ainsi dire partout, les pâturages également. L'idéal nomade ne se réalise qu'au cours de la brève et heureuse saison des pluies, aux herbes drues, vertes et « chaudes », aux eaux courantes, stagnantes ou sourdant. A l'abondance des ressources naturelles correspond à la fois la concentration possible des hommes et à l'expansion possible de l'écoumène, c'est-à-dire à leur dissémination maximale et à l'ouverture optimum de l'espace habité. Mais même lors du meilleur hivernage, l'idéal de l'indistinction nomade ne s'accomplit pas totalement : la distance ne peut être abolie. Après la brusque ouverture de l'espace et son homogénéisation soudaine (et partielle) lors de la saison des pluies, le reste de l'année – cette longue saison sèche – consiste à s'adapter à un lent mouvement inverse de différenciation des lieux, à l'éloignement progressif des points d'eau, des pâturages et de l'habitat. Ce n'est qu'en dernier lieu que les nomades se résignent à se replier sur les points fixes, les puits permanents et corrélativement à exploiter les ressources arborées<sup>849</sup>. Constatons que la sécurisation du foncier pastoral avec la notion de terroir d'attache a inversé le rapport des nomades aux oueds

---

<sup>849</sup> A la saison sèche, les feuilles des arbres restent quasiment la seule ressource végétale encore disponible. La nature étant bien faite, la valeur fourragère des arbres ne connaît pas de variation saisonnière. Mieux, le cycle inversé d'un certain nombre d'acacias (fructification en saison sèche chaude) permet l'exploitation des feuilles et des gousses lors de cette période de soudure pour les bêtes.

et aux puits de saison sèche. Il en a fait le fondement de l'aire de nomadisation alors qu'il n'est que l'ultime recours, lorsque l'hétérogénéité des lieux est à son paroxysme. Les puits deviennent centraux, plutôt que d'être aux jonctions des terrains de parcours comme nous allons le voir. Territorialiser pour sécuriser les pasteurs nomades, c'est contribuer à polariser et rendre hétérogène un espace nomade potentiellement et idéalement ouvert et homogène.

Aux puits fixes, solides et profonds sont donc préférés les puisards temporaires et mouvants. De la même façon, il faudrait distinguer d'une part les villes et les centres de culture (*aghrem*) et d'autre part les « villages » et les campements. Ces derniers s'opposent aux habitats agglomérés, fixes et permanents par leur dissémination et leur amovibilité dans l'espace et dans le temps : ils sont démontables et déplaçables et, selon les lieux et les saisons, variables par leur forme et leurs matériaux constitutifs éphémères. Les « villages » d'autrefois n'étaient chez les Kel Ewey qu'un type de campements particulier. Nous avons vu que les villages<sup>850</sup>, ou plutôt la lâche agglomération de tentes, de paillotes et de maisons en dur, étaient désertée une bonne partie de l'année. Ces villages n'étaient habités que de façon temporaire par une partie de la population. En outre, un grand nombre a été complètement abandonné au cours du XIXe siècle. Ils sont donc, d'une certaine façon, eux aussi éphémères et mouvants. D'ailleurs, les villages actuels de Timia, Tabelot ou Iferwan n'ont pas été reconstruits à leurs emplacements originels respectifs. Les puisards (*éres*) sont ainsi aux campements et aux villages, ce que les puits profonds (*agharus*) sont aux villes. Et aussi ce que les palmeraies sont aux jardins clôturés. Nous avons vu que les anciennes palmeraies, auprès des sources ou à la faveur d'une remontée de la nappe d'inféro-flux près de la surface, ne sont en quelque sorte qu'un élevage de palmiers. Individualisés et considérés comme mobiles, les palmiers seraient eux aussi, pour ainsi dire, nomades. La culture du palmier s'oppose ainsi au jardinage irrigué, dont les parcelles sont délimitées par une clôture, marquant leur appropriation par l'espace.

Les puisards, les campements et les « villages », mais aussi les petites palmeraies : les lieux nomades ont des conditions d'existence éphémères et mobiles. Les puits permanents, les villes mais aussi les jardins clôturés étaient rares dans l'Aïr. Plus encore, ces lieux stables de l'espace sédentaire étaient en position excentrique dans l'espace nomade et comme extérieure à celle-ci. Ils ne le polarisent pas à proprement parler. Rien de plus étranger à l'espace nomade que le couple centre-périphérie, ville centrale-région périphérique. Car ce ne sont pas

---

<sup>850</sup> Et aujourd'hui encore dans les « villages » de caravaniers comme certains de ceux de Bagzan.

des lieux centraux mais plutôt des lieux transitoires, relais d'une ligne et/ou en position médiane et jointive de territoires.

Les lieux de l'espace nomade n'ont d'existence que par rapport à une route qui le traverse. Les villes sont avant tout des carrefours ou des relais des pistes transsahariennes<sup>851</sup>. Depuis sa création, Agadez doit son existence aux caravanes transsahariennes et à leur contrôle politique par l'institution du « sultanat » de l'Aïr. Il en est de même des villages-relais de l'Aïr dont les principaux sont Iferwan, Assodey et Awdéras. C'est pourquoi ils sont longtemps restés les seuls centres de culture de l'Aïr<sup>852</sup>. Ces relais caravaniers sont donc des lieux de repos et de ravitaillement mais aussi des lieux-saints, des zaouïas, avec la présence d'anciens cimetières et de mosquées fondées par des saints et dirigés par des marabouts influents.

Lieux-relais, les puits et les villes de l'espace nomade sont aussi des lieux transitoires puisqu'ils sont toujours en position jointive et non pas centrale de territoires politiques (celui des grandes confédérations touarègues ou des lignages dominants). Les puits profonds (*agharus*) déterminent les étapes essentielles de la caravane. Ils sont le pivot des grandes routes transsahariennes. En nombre limité, ils ont été laissés en libre accès, moyennant une redevance, ou alors ont été dissimulés voire comblés au gré des aléas politiques. Les puits d'Assiu, de Tergulawen, évoqués par Barth, et de l'arbre du Ténéré (appelé *Tésheghar* par les Kel Ewey), jalons importants de la route transsaharienne au XIXe siècle, marquent aussi la frontière de l'Aïr selon l'explorateur Barth. Pivot de la circulation transsaharienne, ils ne sont pas pour autant centraux. En zone de confins, ils sont situés dans les marches du territoire contrôlé par *l'Aménokal n Ayer* et n'ont pas fait l'objet d'accaparement unilatéral. Ils sont en position médiane entre deux territoires contrôlés et assurent ainsi leur jonction. Les puits d'Assiu, taris aujourd'hui, appartenaient ainsi aux deux ensembles politiques touaregs qui contrôlaient la route : les Kel Ewey et les Kel Ajjer. Chacun avait sa propre fourche. Il en est de même pour le puits de l'arbre du Ténéré, utilisé successivement par les Kel Ewey et les Kel Gress au cours de la *taghlamt* (caravane du sel et des dattes en direction de Fachi et du Kawar). Il ne s'agit pas seulement des seuls puits caravaniers. Les autres puits profonds et permanents de l'Aïr étaient aux points d'articulation de plusieurs aires de nomadisation. (H. Claudot-Hawad, 1993).

---

<sup>851</sup> Il est évoqué dans le chapitre suivant le statut particulier des salines et/ou palmeraies.

<sup>852</sup> Exception faite d'Assodey qui n'a jamais possédé de palmeraies ou de jardins. Les jardins et les puits d'Agadez se trouvaient à proximité, à Tin Shaman et Alaghses. Il faut ajouter toutefois les petits centres de culture du mont Bagzan grâce à l'aménagement de ses sources et surtout à la sécurité due à la protection naturelle de ce rempart rocheux aux rares portes d'entrée.



Il existe donc des points dans l'espace nomade mais qui restent largement enchâssés dans les lignes et les aires qui les dépassent et les déterminent. Qu'en est-il des lignes nomades ? Rodd (1926) observe que probablement chaque confédération touarègue avait ses puits ou du moins une fourche et un côté de la margelle, mais aussi sa propre piste caravanière vers le sud (*Agala*). Il existe ainsi une piste particulière aux Kel Ewey entre l'Aïr, le Damergu et la Damagaram (*tareyt tan Kel Ewey*). De même, il existe deux grandes routes du sel à travers le Ténéré : celle des Kel Ewey passe par Ashegur pour aboutir à Segedin, Aney ou Dirku ; celle plus au sud, empruntée surtout par les Kel Gress, engage la traversée par l'arbre du Ténéré (*Tesheghar*), Fachi pour parvenir à Bilma.

Il convient toutefois de préciser que ces pistes sont des traces persistantes plutôt qu'un support de la circulation. C'est une conséquence du mouvement, non la condition et la base matérielle de celui-ci. Les pistes caravanières sont dictées par la topographie et la nature du terrain. Il est préférable de faire un détour afin d'éviter les zones rocheuses ou trop sablonneuses pour les chameaux lourdement chargés<sup>853</sup>. Elles sont aussi déterminées par les puits qui jalonnent la route. Généralement, la piste caravanière est constituée d'une multitude de lignes plus ou moins parallèles et d'embranchements. Il n'y a jamais ou en de très rares occasions<sup>854</sup> de sillon unique inscrit sur le sol. La piste s'oppose à la route viabilisée de la même façon que le fleuve sauvage se distingue du fleuve endigué : le chenal droit et plein du fleuve endigué se différencie des courants anastomosés et mouvants des fleuves sauvages qui peuvent s'épandre (dans des plaines d'épandage) ou se concentrer selon la configuration des lieux et les époques de l'année.

Souvent même la piste disparaît sur quelques centaines de mètres voire sur des centaines de kilomètres comme c'est le cas dans le Ténéré. Le vent qui mobilise les particules de sable recouvre et efface très vite toute trace de passage. Mais cela est en principe indifférent aux caravaniers et surtout à leur *madugu*, le guide qui a autorité sur la bonne marche mais aussi sur toute l'organisation de la caravane. Les Kel Ewey disent en effet qu'un homme « véritable », brave et rusé<sup>855</sup>, n'a pas besoin de suivre la piste (*Kel Awal a innan : wa shiwey tareyt wer élis* : « Les gens de la parole disent : celui qui suit la route n'est pas un

---

<sup>853</sup> C'est un des enseignements d'Adiguran : l'intelligence spatiale consiste à contourner l'obstacle plutôt qu'à affronter les difficultés directement. Cela vaut pour le parcours dans l'espace comme dans le cheminement personnel.

<sup>854</sup> Comme celle des cols et défilés. Voir la photographie « *du col des monts Tabélé* », planche XLIV dans Abadie, 1927.

<sup>855</sup> Un *emajegh* posséderait les qualités physiques et intellectuelles conjointes telles que la beauté, l'élégance de la démarche et de la parole, la *métis* c'est-à-dire la ruse, l'intelligence de situation (*tshyhté*), la

homme [accompli] »). Ce serait une « honte » d'en être réduit à n'être capable que de suivre un chemin comme le feraient les sédentaires Hawsas par exemple. Les nomades ne suivent pas une voie mais lisent les traces, se repèrent grâce à leur connaissance géographique (la pratique et la mémoire des lieux) et s'orientent grâce à leur savoir astronomique. Leur circulation ne laisse que des traces éphémères. L'espace de la circulation nomade contraint ou offre la possibilité aux hommes de se répandre dans toutes les directions, de distribuer ça et là leurs habitations. L'exploitation des ressources naturelles, extrêmement variables dans l'espace et dans le temps, ne vaut que par une accessibilité pleine de l'espace. La dispersion des campements l'exige également. Le champ de circulation diffuse nomade s'oppose à la concentration de la circulation sédentaire dans des canaux étroits (mais dont la vitesse de déplacement est démultipliée). A la canalisation et à l'accélération des flux en milieu sédentaire, l'espace nomade présente le résultat d'une pratique diffuse et fugitive de la circulation mais qui n'exclut pourtant pas la présence de pistes. On pourrait parler ici de « percolation » de la circulation. Créer par l'usage une piste et plus encore tracer, baliser et bitumer une route, c'est contribuer à perforer et canaliser le champ de diffusion et donc à concentrer les flux de la circulation.

Les villes, les puits permanents, les jardins clôturés, les pistes, etc. en milieu nomade sont des catégories médianes, ni absolument sédentaires, ni véritablement nomades. D'ailleurs, les termes signifiant les lieux et les routes de l'espace sédentaire s'opposent à ceux de l'espace nomade tout en étant déjà englobés dans un terme médiateur, un métaterme (cf. figure 34). *Anu* (terme générique pour un puits), désigne aussi bien le puits profond/permanent et le puisard, simple trou temporaire. La notion d'*aghiwan* désigne la « maison », c'est-à-dire aussi bien le mode de résidence et d'habitation nomades (dans un campement) que sédentaires (la concession dans un village). Symétriquement, *Tareyt* désigne à la fois la route carrossable balisée et la piste. *Tareyt* est le terme générique pour désigner tout type de route (goudronnée<sup>856</sup> ou non) et de piste (caravanière, piétonne, etc.). *Abaraqqa* est synonyme, tout en indiquant aussi un sens métaphorique, celui de « voie ». Aux pistes durables et bien marquées au sol s'opposent les « traces », appelées chez les Kel Ewey *éderes* ou *aber*. Le premier signifie toute trace laissée momentanément par la circulation des

---

bravoure/patience/persévérance (*tezaydert*), la pudeur (*takarakit*) et bien sûr l'*ashek* (sorte de code d'honneur et de conduite basée sur la maîtrise de soi, des émotions, de la parole et des gestes, la droiture, la dignité, etc.).

<sup>856</sup> Les routes goudronnées sont appelée aussi « goudron » même par ceux qui ne savent pas parler français.

hommes, des animaux ou des véhicules motorisés ; le deuxième désigne plus précisément les empreintes de pas, animales et humaines (figure 34).

<b>Anu</b> (puits)	<i>Eres</i> (puisard temporaire)	<b>Aghiwan</b> (« maison » : campement ou concession)	<i>Temeghsurt</i> (sens restrictif d'habitat nomade)	<b>Tareyt</b> (piste ou route)	<i>Edéres</i> (trace)
	<i>Agharus</i> (puits durable)		<i>Aghrem</i> (centre urbain et/ou de culture)		<i>Tareyt</i> (sens restrictif de route viabilisée)

Figure 33 : tableau relatif à l'opposition complémentaire dans la signification des catégories spatiales génériques

C'est pourquoi, avec la sédentarisation croissante, les lieux, les pistes, les territoires qui tendent à se différencier et se hiérarchiser ne sont pas pour autant considérés comme faisant rupture avec le passé nomade. Même s'il n'existe pas de termes pour désigner le village, le quartier, la route balisée, etc. : l'émergence de villages, de routes, n'a pas été porteuse de néologismes puisqu'ils ont été incorporés sémantiquement dans l'existant. Les termes temajeq équivalant à notre « village » et à notre « campement » n'existent pas. *Aghrem* désigne, suivant le contexte d'énonciation, la ville ou les centres de culture. Lorsque depuis Agadez, un Kel Ewey parle de rentrer au village, il n'emploie pas ce terme mais plutôt *étakas* (l'extérieur, la brousse et non pas *essuf*, la brousse sauvage, celle des solitudes) ou *agoras* (la grande vallée arborée), voire *akal* (pays<sup>857</sup>). Mais lorsqu'il se situe en zone nomade, dans un campement, il emploie le terme d'*aghrem* pour désigner Tabelot ou Timia<sup>858</sup>. Les termes d'*aghrem* ou d'*akal* montrent que l'espace nomade et l'espace sédentaire sont considérés comme deux faces d'une même réalité spatiale signifiante.

<sup>857</sup> Ce terme montre aussi l'indistinction entre le lieu et l'aire, puisqu'il peut signifier un lieu (*édeg*), un territoire et un « pays » c'est-à-dire une région ou un Etat. *Akal* en temajeq s'apparente au *choros* des grecs anciens.

<sup>858</sup> De même à Tabelot, les habitants de Bagzan sont des montagnards; tandis que les habitants de Bagzan amas disent que les montagnards sont les bergers aux pâturages au dessus des villages.

## 6- Topique et utopie nomades

Ces quelques exemples, qui portent sur le statut des lieux, des pistes et des territoires en milieu nomade, font apparaître deux conclusions partielles. D'une part, nous avons noté la présence de deux types de points, ligne et aires, ceux qui sont éphémères et mouvants et ceux qui sont stables et durables. Ils définissent donc deux types de spatialité incorporés à l'espace nomade. D'autre part, ces exemples montrent de notre point de vue l'indistinction fondamentale entre le lieu, la ligne et la surface qui caractérise l'espace nomade. Cela vaut d'ailleurs pour les deux types de spatialité que nous avons observés et caractérise donc la spatialité nomade. Tout au long de la thèse, il a été donné de multiples exemples concernant l'indistinction entre la ligne et le lieu, le lieu et l'aire, et la ligne et l'aire. Le rapport nomade à l'espace est ainsi fondamentalement métonymique. Concernant la première, il a été évoqué l'exemple des puits et des villes, jalons de la route transsaharienne. Pour la deuxième, l'exemple de Tabelot est révélateur : point d'eau temporaire (*éres*) et vallée, lieu-dit et région, confluent, village et commune. Une autre illustration est la représentation qui est faite de la position d'Agadez au sein de l'Aïr. La ville d'Agadez est englobée dans l'espace de l'Aïr, tout en étant elle-même homologiquement englobante. Plus concrètement, Agadez, image réduite de l'Aïr, serait divisée en quatre secteurs orientés qui reprennent ceux de l'Aïr. Enfin, on peut illustrer l'indistinction entre l'aire et la ligne par la direction des parcours chez les nomades qui se fait selon des secteurs d'orientation de l'espace. L'exemple de l'Aïr, point cardinal et région, est caractéristique à cet égard. Le nord devient ainsi, à l'usage, une région. Il en est de même pour Agala, Tamesna, etc.

Maintenant que nous avons abordé les spécificités de la spatialité nomade en rapport avec la spatialité sédentaire, précisons son caractère double. Les lieux fixes et durables déterminent l'incorporation d'éléments de sédentarité dans le nomadisme tandis que les lieux mouvants et éphémères réalisent l'idéal de l'indistinction nomade. On pourrait dire que les premiers sont des hétérotopies<sup>859</sup> de l'espace nomade, tandis que les lieux seconds seraient des « homotopies ».

---

<sup>859</sup> Selon l'expression de Michel Foucault (1994). La définition et l'usage de cette notion seront précisés au chapitre suivant, tout comme ceux de son pendant, symétrique et inverse, l'homotopie.

Laissons pour l’instant les premiers, caractérisant ce que nous appellerons la topique nomade, pour nous concentrer sur l’autre versant de la spatialité nomade. Les lieux éphémères et mouvants (ce que nous appellerons homotopies), tout comme les passages fugaces et diffus, qui ne sont que des traces, ainsi que les territoires nomades, idéalement ouverts et illimités, réactualisent continuellement le principe de non-différentiation et de non-hiérarchisation de l’espace nomade. Nous désignerons cet idéal d’indistinction comme étant celui de l’« utopie nomade » (figure 35).

	Spatialité sédentaire	Spatialité nomade	
		Topique nomade	Utopie nomade
<b>Point</b>	<i>polarité</i>	<i>hétérotopie</i> ou lieu des nomades	<i>homotopie</i> ou lieu nomade
<b>Ligne</b>	<i>porosité</i>	<i>percolation</i> ou passage des nomades : piste	<i>diffusion</i> ou passage nomade : traces
<b>Aire</b>	<i>divisibilité</i>	<i>démembrement</i> ou territoire des nomades	<i>indivisibilité et illimité</i> ou territoire nomade

Figure 34 : Tableau relatif à l’opposition complémentaire de la spatialité nomade

Pourquoi définir l’idéal d’indistinction comme une utopie ? Il convient d’abord de mettre en lumière les deux sens classiques du terme. Le premier sens, plus courant, se rapporte à un idéal inaccessible, celui d’un projet littéraire et politique qui se réalise dans un lieu clos allégorique, le plus souvent une île imaginaire, hors de tous les autres lieux de la Terre<sup>860</sup>. Le second, lié à son étymologie, correspondrait à l’absence de lieux (*atopos* en grec qui a donné *utopia* en latin). Certains auteurs distinguent d’ailleurs « l’atopie » (absence de lieux), de l’utopie, lieu imaginaire, ce qui est une erreur du point de vue étymologique.

Appliquée comme catégorie descriptive du nomadisme, notre acception de l’utopie les confond de façon circonstanciée. Ce qui dans le nomadisme est un idéal inaccessible ou imaginaire est précisément l’absence de lieux (de passages et de territoires). Ainsi, comme nous l’avons exposé, l’absence de lieux ne se réalise pas ou imparfaitement. L’idéal

---

<sup>860</sup> Le néologisme de Thomas More (1516) est latin. L’île d’*Utopia* est un lieu « de nulle part », qui est aussi, par glissement, *eutopia*, lieu du bonheur. Amaurote, capitale fantôme d’Utopia, vient du grec *amauroton* « qui rend obscur », est une sorte de ville-brouillard, capitale qui n’existe pas ; Anhydris, son fleuve, « sans eau » ; Ademus, le nom de son souverain « sans peuple » ; ses habitants, les Alaopolites désignent des citoyens « sans cités » ; et les Achoriens, leurs voisins, sont « sans pays ».

d'indistinction n'est que partiellement atteint et dans des conditions exceptionnelles. En effet, la spatialité nomade ne fonctionne pas sans lieux, puisque les ressources naturelles (eau, herbe, minéraux, etc.) sont rares, dispersées et temporaires. La localisation des points d'eau et des sites de bons pâturages est la préoccupation majeure de tout pasteur nomade. Ces lieux nomades sont toutefois bien particuliers : ils sont de nature éphémère et mobile ; leur distribution, dépendante des pluies, est quasiment aléatoire. E. Bernus a cité à plusieurs un proverbe touareg célèbre qui dit que la variabilité des pluies dans l'espace est telle qu'il peut pleuvoir sur une corne de leur vache et pas sur l'autre. Les points d'eau, les pâturages, etc. sont donc très variables dans le temps et dans l'espace. L'utopie nomade, ce n'est donc pas l'absence de lieux mais s'adapter à ce que tout point de l'espace devienne un lieu effectif et faire donc de tout endroit un lieu potentiel. A la limite, tout point de l'espace peut ainsi virtuellement faire lieu. Au sein de cet espace fluide, les lieux sont interchangeable, réversibles, homologues. De ce point de vue, ils se rapprochent de ce que M. Augé (1992) a appelé des « non-lieux » de la surmodernité : évidemment, ils s'opposent à ces derniers d'une part parce que les principes de hiérarchie et de polarisation sont absents ; d'autre part, parce que mouvants et épisodiques, ils ne sont pas hors-milieu mais à l'inverse totalement dépendants du milieu. Enfin, ils ne sont pas détachables d'un usage qui les rend effectif et tangible. D'ailleurs plusieurs noms peuvent être attachés à un même lieu, selon l'usage différent des groupes qui le nomment. Ces lieux sont créés par un groupe humain, utilisés puis abandonnés au profit d'un autre de même type, homologue. Ils assurent une fonction de territorialisation-déterritorialisation-reterritorialisation. Tout point de l'espace est alors un lieu en puissance, qui se réalise de façon fugitive dans le temps et potentiellement partout dans l'espace : le lieu d'une chose ne serait « *plus qu'un point dans son mouvement* ». Les homotopies constituent pour ainsi dire des « *lieux sans lieux* » (Foucault, 1994) car éphémères et mouvants, pouvant se déplacer au gré des aléas climatiques et historiques<sup>861</sup>. Ils peuvent tout aussi bien disparaître, l'espace nomade redevenant alors sans marques de présence humaine, sans emplacements, sans lieux aménagés. Il serait alors purement utopique (*atopos*). L'instabilité des lieux nomades consiste donc à réaliser la condition de possibilité de l'idéal de l'indistinction spatiale. L'utopie nomade, ce n'est donc pas l'absence de lieux, mais la multiplicité des emplacements des homotopies, laquelle fait vivre l'idéal d'indistinction spatiale.

---

<sup>861</sup> Ces idées rejoignent celles de D. Retaillé (2009) relatives à sa définition de l'espace mobile. Avec les lieux éphémères ou transitoires, les pistes empruntées ou délaissées, c'est l'espace qui est mobile.

L'instabilité des homotopies assure l'actualisation du processus dynamique de déterritorialisation-reterritorialisation. A ces lieux nomades s'opposent les hétérotopies, ces lieux autres des nomades. Ces derniers, sans réaliser l'utopie nomade, ne compromettent pas cet horizon d'indistinction spatiale. Ce sont des éléments topiques enchâssés au sein de l'espace nomade et qui se situent en position excentrique. Car la spatialité nomade incorpore des éléments de sédentarité contraires à son idéal utopique/atopique. Cette contradiction logique est surmontée dans le langage comme nous l'avons vu avec les métatermes. Elle est aussi surmontée dans la pensée par la logique métonymique. Il reste la dimension empirique, celle de la pratique et du pouvoir. C'est ce que nous allons aborder dans le chapitre suivant qui se consacre donc à préciser la topique nomade.

Un résultat intermédiaire s'impose d'ors et déjà : plus complexe qu'une simple opposition entre une spatialité sédentaire et une spatialité nomade, nous avons affaire à une opposition complémentaire. L'opposition entre la spatialité nomade et la spatialité sédentaire se retrouve à l'intérieur même de la spatialité nomade. La spatialité nomade s'oppose à la spatialité sédentaire de la même manière que l'utopie nomade s'oppose à la topique nomade ; de la même manière également que les homotopies, ces lieux nomades, s'opposent aux hétérotopies, ces lieux sédentaires incorporés à l'espace nomade.

## 7- Hétérotopies nomades

La topique nomade a déjà été définie en opposition avec l'utopie nomade. Nous allons voir maintenant comment elle est incorporée à l'espace nomade et en quoi elle lui est complémentaire.

La notion de *tegidda* peut aussi nous faire comprendre le statut de ces éléments topiques. Nous avons déjà vu que les lieux nomades assurent une position médiane et jointive. Il en est de même pour ce terme. Il s'agit d'un des nombreux mystères du vocabulaire géographique temajeq. Il serait très ancien. Aujourd'hui, son utilisation n'est plus courante et s'est figée dans la toponymie. Entre In Gall et Agadez, il existe par exemple trois villages près de sources salées : *Tegidda n tessemt* (du sel), *Tegidda n adghagh* (de la montagne), *Tegidda n tageyt* (du dattier). Le Père de Foucauld définit ce terme comme un « *petit creux naturel dans le rocher, en forme de bassin, où l'eau de pluie s'amasse et se conserve* ». Cette définition ne convient pas à E. Bernus car, dans les plaines des alentours de l'Eghazer, il désigne plus précisément des cuvettes naturelles d'où sourdent des sources salées ou natronnées. D. Hamani confirme le sens géographique du terme en citant l'exemple supplémentaire du lieu-dit *Tegidda n Tazamaq* (du gypse) dans la partie sud-est de la ville d'Agadez (1989 : 88-89). Il critique l'interprétation de S. Bernus qui en fait un terme *tasawaq*, langue particulière à la région d'In Gall dont nous reparlerons. H. Claudot-Hawad, a relancé la quête de sa signification en partant de sa racine "GD" (*egdu*, littéralement « être égal »<sup>862</sup>). Plusieurs termes dérivent de cette racine connotant la notion d'égalité : H. Claudot-Hawad met en avant le terme *tagduft*, qui désigne les pèlerinages en lieux-saints<sup>863</sup>, de *tamezgidda*, la mosquée et aussi le toponyme d'Agadez (qui dérive du terme *tagadezt* : la visite, le séjour). On peut ajouter aussi le terme *egedi*, très présent dans les toponymes de l'Aïr (« falaise » de *Tegidit*) et qui désigne les vallons ou les creux mouvants qui se forment entre les dunes mobiles<sup>864</sup>. Il faut probablement y voir aussi la racine du nom de l'ancienne ville mentionnée en arabe sous le nom de Takadda par le voyageur Ibn Battutah au XIVE

---

<sup>862</sup> Etre égal, uni, plat (pour un sol), mais aussi être homogène, équilibré, conforme, en harmonie, etc. Un deuxième sens indique l'idée d'autosuffisance, d'autonomie. Par exemple, Emegdi est un des termes pour désigner Dieu (littéralement « celui qui se suffit à lui-même »).

<sup>863</sup> Les Kel Ewey emploient plutôt le terme de *tahajera*, qui est issu de l'arabe.

<sup>864</sup> Par extension, une dune de sable mouvante (par opposition à *égéf*, dune de sable fixe).



siècle (Hamani, 1989) où le cuivre était extrait<sup>865</sup> ; ainsi que celle des oasis de Djado (ou Gado) et Segedin, connu pour ses salines. H. Claudot-Hawad conclut son investigation linguistique en faisant du géonyme de *tegidda* « *le centre du territoire* », le « *point nodal* » de l'espace nomade (Claudot-Hawad, 2001) Pourtant cette ethnologue a montré par ailleurs que de nombreux puits, plutôt que d'être au centre, étaient plutôt à la jointure de terrains de parcours ou de territoires. Selon nous, c'est à cette conception de point médian de l'espace, de milieu plutôt que de centre, à laquelle il faut se référer. Un exemple supplémentaire peut être versé au dossier et confirmer ces vues. Entre le village de Timia et les vallées pastorales des montagnes de Gidé<sup>866</sup>, il est un lieu-dit Tegidda (prononcé plutôt *tegeddet*), connu de tous, situé précisément à l'ancien emplacement d'un grand acacia (*ates*) aujourd'hui disparu. Ce lieu-dit, situé dans une vallée encaissée, est à égalité de distance entre Timia et Gidé. Tegidda était surtout connu comme le lieu de rendez-vous et de palabre entre les gens de Timia et les gens de Gidé. Il m'a été assuré qu'il doit y avoir plusieurs autres toponymes de Tegidda dans l'Air, remplissant la même fonction de lieu d'assemblée ou de rencontre en position d'égale distance.

D'après les éléments à notre disposition, *tegidda* renvoient à deux référents principaux : celui qui est lié à la présence d'une ressource localisée (eau, sel, cuivre, gypse, pâturages salées, arbre remarquable, etc.) ou d'un lieu saint (mosquée et tombes) et celui associée au rassemblement et à la concentration humaines passagères (pèlerinage, visite en ville<sup>867</sup>, lieu d'échange ou d'assemblée etc.). Ces deux référents sont évidemment complémentaires et sont marquées par leur position médiane dans l'espace. Si ces hauts-lieux attirent les hommes par leurs qualités distinctives, ce ne sont pas des lieux de fixation, au moins pour les populations nomades ; ce sont plutôt des lieux de rencontre et d'échange. Cela se comprend bien pour les

---

<sup>865</sup> Des recherches archéologiques et historiques récentes (S. Bernus, 1991) ont montré que l'ancienne Takadda, correspond à l'actuel Azélik, proche du village actuel de Tegidda n tessemt, où se trouvent encore aujourd'hui des salines dans la zone du permis d'exploitation chinoise de l'uranium.

<sup>866</sup> Gidé est la vallée principale d'un haut-massif près de Timia. Mais contrairement à d'autres comme Tamgak ou Bagzan, il n'est pas considéré comme une unité géographique par les Kel Ewey. Il est appelé Aroyan ou In Fissak selon les versants à partir duquel il est désigné ou Gidé si le locuteur se place à l'intérieur de celui-ci.

<sup>867</sup> Une des chroniques d'Agadez, cité par J. Hamani (1989 : 56) et relatant l'installation du Sultan à Agadez, dit ceci : « *Après quelque temps les Touareg, qui venaient de s'installer autour du Sultan dirent : "Agadas, akalin tegadas, wurge akalin tegawar, akalin Arab da Maggadas" (Agadas, ce n'est pas un lieu où on peut s'installer, c'est un lieu de visite, une place pour les Maggadas et les Arabes). Alors ils se levèrent et quittèrent la ville, y laissant leurs esclaves dans leurs maisons* ». La retranscription et la traduction sont certes approximatives d'un point de vue littéral mais font bien ressortir l'étymologie et le sens que donnent les Touaregs à la ville qui est à l'origine de la fondation du sultanat. C'est un milieu d'extériorité, peuplé par des populations diverses et alliées. On y fixe donc des dépendants mais on n'y séjourne que sporadiquement. Si « *tegadez* » a donné Agadez alors, symétriquement, « *tegawar* », le fait de s'asseoir, de se fixer, a pu donner Kawar. Ce terme désigne la région de Bilma qui, contrairement à celle de Tegidda, possède des salines exploitées par des sédentaires noirs, non touaregs ou assimilés.

pâturages autour des sources salées qui sont exploitées pendant la saison des pluies au cours de la « cure salée » ; les visites régulières aux mosquées et aux cimetières ou les séjours des nomades en ville (ou dans les salines et les exploitations minières). Haut-lieu de l'espace nomade en lien avec la présence de ressources naturelles ponctuelles et de lieux saints ou simple lieu de rencontre, le toponyme *tegidda* est particulièrement révélateur de la conception nomade de l'espace. Plutôt que de polariser l'espace, ces hauts-lieux étaient situés en position jointive des territoires, parfois à égale distance d'autres lieux similaires. S'ils peuvent devenir des lieux de concentration de l'espace sédentaire (en devenant des villes comme Agadez), ils sont considérés comme des lieux médians, des points d'articulation et d'équilibre mais extérieurs à l'espace nomade. Pour mieux le comprendre il faut dissocier la position dans l'espace physique de la position dans l'espace socio-politique (au sens figuré), qui sont fondamentalement disjointes. La position médiane correspond à une situation d'articulation, non de « centre » politique, de siège ou de capitale par exemple. La dimension relative à la question du pouvoir nomade sera abordée dans le chapitre suivant. Considérons pour l'instant que cette position médiane dans l'espace, sans rendre pour autant égalitaire les activités et les échanges humains, interdisait du moins l'appropriation unilatérale des ressources localisées et la fixation d'un lieu de pouvoir<sup>868</sup>. C'est pourquoi l'on peut parler de position excentrique.

---

<sup>868</sup> En cela, cette conception de l'espace se distingue du statut de l'espace dans la cité grecque : la conception isomorphe de l'espace confirmait l'égalité entre les citoyens de la *polis*, notamment en ce lieu central qu'est l'agora (Vernant, 1962).



Lieu-dit Tegidda, entre Gidé et Timia (2005)



Epouvantail sur un muret délimitant des anciens territoires à Kwokay (Bagzan, 2003).



Tombe d'un cheval *Aw Bagzan* à Gumus (2003).



Mosquée de Tshighezereen (2004)



Palmeraie d'Iferwan (Timia, 2005)



Grenier de Gumus (Bagzan, 2003)

Photographies 17 : hétérotopies nomades

## *8- De l'utopie nomade à l'idéal géométrique sédentaire*

On a vu les spécificités de l'espace nomade, qui sont doubles. La spatialité nomade est mouvante et provisoire, fluide et fugace ; elle n'est pas figée mais incessamment réactualisée. L'idéal nomade n'est pas illusoire ou imaginaire mais ne se réalise que dans des circonstances exceptionnelles qui sont variables selon les lieux, les saisons, les individus et les groupes humains. L'accès à l'utopie est restrictif, du fait des contraintes de la distance, des conditions environnementales ou socio-politiques (guerre, etc.) mais, fondamentalement, il est indissociable de la question du pouvoir nomade. L'utopie nomade est donc un idéal rarement atteint mais dont les homotopies assurent les conditions de possibilité. A l'inverse, les hétérotopies sont des inversions de l'utopie nomade, des éléments localisés et assignés propre à une spatialité autre, sédentaire. A la spatialité nomade, nous avons opposé une spatialité de l'enracinement. Cette topique de l'ancrage cristallise, différencie et hiérarchise les figures essentielles de l'espace, le point, la ligne et l'aire.

Arrivé à ce point d'aboutissement de l'analyse, un dépassement possible de ses apories consiste à rejeter ce que nous avons pris, pour une question de méthode, comme postulat de cette discussion ; à savoir la distinction point, ligne, aire. Cette conception géométrique de l'espace nous a certes permis de comprendre les transformations de l'espace nomade vers une spatialité sédentaire. Elle a aussi contribué à caractériser, par défaut, la nature fondamentalement métonymique de l'espace nomade. Mais elle ne permet pas de comprendre les spécificités de l'utopie nomade. Car cette conception géométrique est indissociable d'un agencement particulier du rapport entre pouvoir et espace qui tend à s'imposer aujourd'hui mais qui est étranger à la spatialité nomade. De même que l'utopie nomade est un agencement particulier du rapport entre espace et pouvoir, qui ne doit pas masquer des éléments de sédentarité qu'elle englobe mais qu'elle maîtrise jusqu'à un certain seuil, en les assignant à une position excentrique.

Dans l'état actuel de nos recherches, le tableau final (figure 36) pourrait être le suivant :

	Spatialité sédentaire		Spatialité nomade	
	Idéal géométrique sédentaire	Topique sédentaire	Topique nomade	Utopie nomade
<b>Localisation</b> ( <i>topos</i> )	<i>point</i>	<i>polarité</i>	<i>hétérotopie</i>	<i>homotopie</i>
<b>Circulation</b> ( <i>poros</i> )	<i>ligne</i>	<i>porosité</i>	<i>percolation</i>	<i>diffusion</i>
<b>Territorialisation</b> ( <i>choros</i> )	<i>aire</i>	<i>divisibilité</i>	<i>démembrement</i>	<i>indivisibilité</i> <i>illimité</i>

Figure 35 : Tableau des agencements de la spatialité nomade et sédentaire

Ces trois principes de localisation, de circulation et de territorialisation définissent une spatialité sédentaire par opposition relative et complémentaire à une spatialité nomade dont l'idéal spatial est inversé par rapport à l'idéal géométrique : l'utopie nomade est fondée sur des principes d'indistinction spatiale. Cependant, l'indifférenciation et la non-hiérarchisation de l'espace ne se réalisent pas dans l'absence des lieux, de pistes et de territoires, mais par leur nature éphémère et mouvante. Ils restent largement indéterminés ou comme surdéterminés par leur dépassement toujours possible : les lieux, les pistes et les territoires peuvent se réaliser n'importe où, de façon éphémère dans le temps. Ils apparaissent ici, puis disparaissent, pour réapparaître ailleurs. Comme l'analyse D. Retailé, c'est l'espace qui est mobile (2005 et 2009). Des éléments de sédentarité peuvent toutefois être incorporés. Mais ils ne compromettent pas l'indistinction spatiale, au-delà d'un certain seuil, celui de la sédentarisation. Le démembrement de l'espace n'est ainsi pas synonyme de division spatiale ; des éléments de percolation existent mais sont surdéterminés par une circulation diffuse toujours possible ; de même qu'une polarité relative des hétérotopies ne remet pas en cause le principe de l'homogénéité des lieux.

L'espace nomade est fondamentalement ouvert et non discriminé. Les lignes sont plutôt des itinéraires, les lieux des jalons, relais de ces itinéraires. Le lieu est donc subordonné au trajet. Le rapport nomade à l'espace est métonymique, fondé sur l'indistinction entre le lieu et l'aire, la ligne et le lieu, la ligne et l'aire. Le territoire nomade, c'est-à-dire l'aire de nomadisation, est marqué par des lieux, les points d'eau, et un itinéraire dans le terrain de parcours. Les haut-lieux assument une fonction jointive plus que centrale. La position des

puits permanents et des villes en sont une illustration. Les pistes ne canalisent qu'une faible part de la circulation par rapport à celle, diffuse, qui ne laisse que des traces enchevêtrées, multiples et provisoires. Les frontières sont floues et les espaces qu'elles délimitent sont relatifs à l'orientation selon un parcours. Les agencements spatiaux nomades assurent les conditions d'une déterritorialisation et d'une reterritorialisation possibles. En ce sens, l'indistinction nomade est une utopie spatiale.

## *C- L'impensé nomadique d'un rapport spécifique du pouvoir nomade à l'espace*

Le chapitre qui précède a contribué à l'élaboration d'un lexique analytique de l'espace nomade et de l'espace sédentaire, exposé dans le tableau ci-dessus. Cette grille de lecture spatiale ne se suffirait pas elle-même sans une construction théorique qui la sous-tendrait. Ce dernier chapitre consiste à redéfinir l'opposition complémentaire nomade/sédentaire à partir des rapports entre espace et pouvoir.

La question du pouvoir est restée jusque là en creux dans cette analyse : l'apport du terrain a été ici essentiel. Car elle a été un point aveugle de l'imaginaire disciplinaire et notamment du traitement du nomadisme et de la sédentarisation. La notion du pouvoir a émergé dans notre recherche comme le lieu où réside le blocage de l'analyse géographique classique, en terme morphologique et de genre de vie opposé.

Nous ne voulons pas signifier que la question du pouvoir n'a jamais été traitée en géographie (voir C. Raffestin, 1980) ni même qu'elle est absolument absente des discussions autour du nomadisme. Il est pour autant non moins vrai que cette notion est souvent abordée dans le même sens. Non pas que le nomadisme soit encore aujourd'hui considéré comme lié nécessairement à une forme d'anarchie (ce qui est un topos de la vision coloniale du nomadisme) mais qu'il est très souvent le postulat à partir duquel on pense la sédentarisation en tant qu'imposition des principes territoriaux de l'Etat aux sociétés nomades. Ce point de vue nous semble réducteur puisque les sociétés nomades ont toujours vécu au contact du monde sédentaire, de la ville et des empires et surtout qu'il incorpore lui-même des éléments de sédentarité. Ce chapitre ne consiste pas à retrouver une autre forme de dualisme (Etats contre civilisations nomades) mais plutôt à comprendre le fonctionnement du pouvoir nomade dans sa complémentarité même avec le pouvoir sédentaire, qui peut être inclus dans l'organisme nomade. La question du pouvoir est en effet la seule à même de nous faire comprendre comment la spatialité nomade repose sur des principes utopiques tout en incorporant des éléments à priori contraires de sédentarité et qui sont ces agencements relatifs à la spatialité nomade que nous avons appelés hétérotopie.

Après avoir développé cette idée à partir d'exemples issus encore une fois de l'expérience géohistorique Kel Ewey, il est opéré ensuite une montée en généralité pour construire une conception théorique alternative du nomadisme. Il est distingué de façon plus approfondie l'idéal sédentaire de celui de l'utopie nomade à travers le prisme des agencements de l'espace comme dispositifs de pouvoir.

## *1- La suprématie du pouvoir nomade comme condition de l'utopie nomade Kel Ewey en Air*

A partir d'exemples touaregs, abordons une nouvelle fois l'entre-deux de la spatialité nomade et sédentaire, mais à partir de l'agencement particulier des rapports entre pouvoir et espace que nous avons jusqu'à présent laissés à dessein comme point aveugle de notre analyse.

Rappelons la définition de l'utopie spatiale nomade : idéalement non différencié et non hiérarchisé, l'espace nomade ne comporte pas de lieux qui le polarisent, de routes qui canalisent ses flux, de territoires limités et isolables des autres. Mais l'espace nomade n'est en réalité jamais purement *atopos*, *aporos*, *achoros*. Le champ diffus de la circulation est sillonné de pistes, jalonné de puits, ponctué de sites et de lieux-dits. L'espace, quoique conçu comme indifférencié, ouvert et illimité (*apeiron* en grec ancien), comprend des aires appropriées qui sont distribuées entre groupes humains de façon plus ou moins précise. Bref, l'espace nomade s'appréhende de façon ambivalente. La circulation est poreuse et diffuse à la fois ; la territorialisation opère une division tout en garantissant une fluidité et une ouverture de l'espace ; la localisation qui implique nécessairement une polarité est en partie compensée par la nature homologique, éphémère et mouvante des lieux homotopiques. Les relatives polarité, porosité et divisibilité de l'espace nomade ne remettent pas en cause son principe utopique, son idéal d'indistinction. Car le démembrement, la percolation et les hétérotopies propres à la spatialité nomade ne se réalisent qu'en position excentrique par rapport au pouvoir nomade. Abordons désormais de front le problème du pouvoir dans l'espace nomade à partir de l'exemple des hétérotopies de l'espace nomade Kel Ewey précolonial. Il sera évoqué plusieurs exemples : l'incorporation des jardins, des salines, des greniers, des mosquées, des cimetières et des villes.



Précisons au préalable ce que Michel Foucault a entendu par hétérotopie (Foucault, 1994). Ce sont des espaces autres, « *des sortes de contre-emplacements, sortes d'utopies effectivement réalisées dans lesquelles les emplacements réels, tous les autres emplacements réels que l'on peut trouver à l'intérieur de la culture sont à la fois représentés, contestés, et inversés, des sortes de lieux qui sont hors de tous les lieux, bien que pourtant ils soient effectivement localisables* ». Foucault oppose ainsi les hétérotopies aux utopies. Ces dernières entretiennent avec l'espace réel de la société « *un rapport général d'analogie directe ou inversée. C'est la société elle-même perfectionnée ou c'est l'envers de la société* ». Tandis que les utopies sont des projections imaginaires, les hétérotopies sont des lieux effectifs « *dessinés dans l'institution même de la société* ». L'utopie est donc virtuelle, c'est un emplacement « *sans lieu réel* », un « *lieu sans lieu* » qui est fantasmé ; l'hétérotopie est bien réelle, c'est un contre-emplacement, un lieu « *hors de tous les lieux* », aux fonctions bien spécifiques, mais qui est indispensable au bon fonctionnement de l'ensemble des lieux et de l'ensemble de la société.

Cette idée d'hétérotopie éclaire la fabrication effective d'enclaves spatiales qui fonctionnent en vase clos, selon des modèles de neutralisation, de reflet et d'inversion des rapports sociaux par rapport à leurs environnements immédiats ou lointains. Foucault donne les exemples des maisons de repos, cliniques psychiatriques, prisons, casernes, maisons de retraite, maisons closes, missions jésuites, colonies, cimetières, théâtres, cinémas, jardins, musées et bibliothèques, foires, villages de vacances, hammams et saunas, bateaux, voyages de noce, services militaires, etc. Cette définition a néanmoins l'inconvénient d'abandonner l'idée d'utopie à la littérature, à des lieux proprement imaginaires. En ce sens, le Panoptique de Bentham est certes une utopie de la société disciplinaire, mais une « *utopie-programme* »<sup>869</sup> qui comprend des mécanismes particuliers qui seront effectivement mis en pratique par la suite au XIXe siècle dans toute sorte d'hétérotopies qui en sont plus ou moins inspirées (prisons, hôpitaux, collèges, casernes, asiles, etc.).

Ainsi, d'une part, il est très difficile d'opposer « lieu imaginaire » et « lieu réel », puisque l'utopie, projet fantasmé, est aussi la condition de possibilité de l'existence effective d'hétérotopies ; ces dernières étant précisément des utopies effectivement réalisées. D'autre part, en s'instituant, les hétérotopies peuvent finir par devenir l'utopie même de la société globale. Les polysémies et les ambiguïtés ne sont donc pas levées et les définitions proposées par Foucault ne sont peut-être pas absolument satisfaisantes. Sans pouvoir proposer une

---

<sup>869</sup> Foucault (1977).

réponse théorique globale, il convient, pour notre propos sur le nomadisme d'ajouter à la dialogique utopie/hétérotopie, celle de l'opposition complémentaire utopie/hétérotopie-homotopie. Si l'homotopie rend effective l'utopie nomade, l'hétérotopie rend effective son inversion.

C'est donc avec la notion d'homotopie, pendant de celle d'hétérotopie, qu'il nous paraît que se réalise concrètement l'utopie nomade : l'idéal de l'indistinction spatiale étant rendu effectif par la multiplicité de lieux similaires, mouvants et éphémères (homotopies). Les hétérotopies à l'inverse, sont des emplacements sédentaires, contre-modèles de l'utopie nomade. Ce sont les hauts-lieux différenciés et hiérarchisés de l'espace nomade. Nous avons déjà donné les exemples des pistes, des jardins clôturés, des puits permanents, des mosquées et des tombes, des villes et dans certains cas des lieux médians appelés *tegidda*, etc. Mais leur position spatiale médiane ne les rend pas nécessairement centraux. Bien au contraire, les hétérotopies sont en position excentrique du pouvoir nomade. Précisons cette idée : le centre du pouvoir est excentrique, car le pouvoir nomade n'est pas réductible à un trône, à un palais, à une capitale, à un haut-lieu. Il n'y a pas de centre de pouvoir stable ni de pouvoir centralisé. Les hauts-lieux (*tegidda*, etc.) sont marginalisés politiquement. Le pouvoir est en position excentrique dans l'espace nomade et il existe donc un découplage entre pouvoir et espace. Le centre de l'espace est en position médiane, le pouvoir du sultan n'est que de médiation. Nous le montrerons à partir de l'organisation politique et territoriale précoloniale Kel Ewey.

L'histoire et le statut de l'agriculture et des salines chez les Kel Ayer sont révélateurs du fonctionnement de l'hétérotopie nomade. L'agriculture, qu'elle soit oasisienne ou non, ainsi que l'activité saunière<sup>870</sup> ont longtemps été le fait d'esclaves (*iklan*), d'affranchis (*ighawélan*, *buzu* ou *bella*) ou de métayers assujettis et extérieurs aux groupes nomades (*harratin* de l'Ahaggar venant du Touat au milieu XIXe à la demande de l'*aménokal* des Kel Ahaggar, populations kanouri ou hawsa du Kawar ou du Damergu). L'explorateur von Bary évoque, sans plus de précisions puisqu'il ne les a pas vu, les jardins de Bagzan cultivés par des esclaves. C'était sans doute le cas aussi à Iferwan, Awdéras et Alaghses où vit aujourd'hui une forte proportion d'*ighawélan*, descendants d'esclaves qui ont été affranchis. Les agriculteurs du Damergu, pour la plupart hawsaphones, étaient plus ou moins sous la dépendance de groupes Touaregs avant l'arrivée des français. Cette dépendance était à géométrie variable : il y avait des groupes d'esclaves relativement autonomes (*iklan n egef*),

des affranchis (*ighawélan* des Kel Ewey), des groupes extérieurs dominés (souvent animistes) sous la protection nomade (comme les Aznas du Damergu, etc.) ou de simples relations de clientèle avec les agriculteurs des royaumes hawsas. Les relations de subordination entre les Kel Ewey et les agriculteurs du sud étaient complexes, diverses et surtout variables selon les rapports de force entre eux et entre groupes touaregs. Au moins au XIX<sup>e</sup> siècle, les Kel Ewey contrôlaient de cette façon effective mais lâche le Damergu et une grande partie de la région comprise entre Tessawa<sup>871</sup>, Zinder (Damagaram) et Gouré (Kutus), tout en vivant en bonne intelligence avec les royaumes hawsas du Damagaram, Katsina, Dawra, Kano, etc. C'est que les Kel Ewey ne possédaient pas les terres mais soumettaient certaines des populations qui y cultivaient, esclaves, affranchis ou aznas (groupes hawsaphones non islamisés et donc en marge des royaumes précédemment évoqués). Nombre de Kel Ewey passaient une partie de l'année au Sud et certains ont fini par s'installer définitivement près de leur dépendants, au Damergu ou au Damagaram. Ils ont été précédés en cela par d'autres Touaregs de l'Aïr. Ces derniers ont généralement fuit l'Aïr à la suite de guerres ou de sécheresses. En principe sous la tutelle Kel Ewey (Immuzurag et Isheriffan sont des *taghda*), ils menaient néanmoins une vie autonome avec leurs propres agriculteurs dépendants. Au cours de l'histoire mouvementée du XIX<sup>e</sup> siècle ils se retournèrent régulièrement contre les Kel Ewey, afin de détourner à leur profit l'activité caravanière transsaharienne et l'asservissement des populations d'agriculteurs.

En ce qui concerne l'exploitation des salines sahariennes, de même que pour l'agriculture, les Touaregs les faisaient exploiter par des dépendants. Voici ce que dit l'explorateur Rohlf de passage à Aney dans le Kawar en 1888: «*Les Touaregs de l'Aïr interdisent aux habitants du Kaouar de planter des légumes et des céréales, car ils en apportent du Soudan pour les échanger contre du sel. Ils ont donc tout intérêt à ce qu'ils ne s'occupent pas d'agriculture, mais exploitent le sel de leur sebka. Le seul produit dont les seigneurs du désert leur permettent la culture est le trèfle qui, séché, donne un excellent fourrage pour les chameaux, les chevaux et les chèvres*». Les Touaregs sont devenus maîtres et protecteurs des sauniers du Djado (*Géwas*), du Kawar (*Bilma*) et de l'Agram (*Fashi*) après s'être substitués à la domination du Sultan de Bornu (à une date indéterminée au 17<sup>e</sup> ou 18<sup>e</sup><sup>me</sup> siècle). Ils durent lutter contre les incursions ou les prises de contrôle des Toubous. Là encore, comme au sud, les Kel Gress et les Kel Ewey se sont partagés les salines et palmeraies, ou plus exactement ceux qui les exploitent. Le nord étant plutôt réservé aux Kel Ewey (Djado,

---

<sup>870</sup> Le sel et/ou le natron sont exploités à Bilma mais aussi à Fashi, Segedin et autrefois Djado. Près d'In Gall à Tegidda n Tessem, Azélik et Tedekilt.

<sup>871</sup> A l'ouest de Tessawa jusqu'en Ader, la région était contrôlée notamment par les Kel Gress.

Segedin, Aney et Dirku), le centre aux Immikitan et le sud aux Iteseyen et Kel Gress (Fashi, Bilma jusqu'à Dirku). Les Touaregs ont imposé la spécialisation productive du sel et des dattes aux oasiens. La seule culture autorisée était uniquement destinée à la production fourragère pour les chameaux de la caravane. Ce qui leur permettait de les rendre dépendants en céréales qu'ils apportaient du sud et donc de maîtriser les termes de l'échange pour se procurer à faible coût le sel et les dattes (échangés au sud contre le mil). Le circuit économique de la caravane repose aussi sur cette complémentarité et cette spécialisation artificielles, donc assurés par la dépendance sur les hommes. Les oasiens du Ténéré sans être à proprement parler asservis à la domination touarègue, subissaient néanmoins le pouvoir nomade ; contrôlant l'espace, maîtrisant la mobilité et les échanges, assurant la protection et faisant vivre la spécialisation productive. Pour ce qui est des salines du sud-ouest de l'Aïr<sup>872</sup>, la situation est différente. Ce sont les habitants d'In Gall eux-mêmes, dont l'origine est mal élucidée, qui l'exploitent de façon saisonnière (ainsi que la palmeraie d'In Gall, S. Bernus, 1981). Les Isawaghan (mélange des plus anciennes vagues migratoires touarègues et de songhaïs) sont de fait en position d'extériorité par rapport à la société nomade. Il en est de même pour Agadez et les jardins d'Alaghses. Donc on le voit, l'agriculture et l'activité saunière étaient extérieures à la fois à l'utopie nomade et à la société touarègue tout en étant indispensable et incorporés à la spatialité et à l'organisme nomade, par la dépendance des hommes qui les exploitaient.

On peut aussi considérer de la même manière l'Islam. Produit d'une civilisation de nomades ou du moins de caravaniers, la religion musulmane a contribué historiquement à une profonde action sédentarisatrice en Afrique du nord et dans le Sahara comme ailleurs. L'Islam s'est étendu par les conquêtes mais aussi et surtout par le rayonnement des villes et des zaouïas. Avant d'aborder l'exemple bien connu mais éclairant de l'institution du sultanat, à forte légitimation musulmane mais dominé par le pouvoir touareg, il convient au préalable d'évoquer les routes commerciales et du pèlerinage (*hadj* vers La Mecque) jalonnées de zaouïas, avec leurs mosquées et leurs cimetières. Il n'est pas question dans ce propos de minorer l'importance de l'Islam chez les Touaregs et en particulier chez les Kel Ewey, croyants et pratiquants pour l'immense majorité d'entre eux. La vitalité des pèlerinages, des

---

<sup>872</sup> Le sel a été et continue d'être exploité artisanalement à Tegidda n tessemt et Tidikelt, le natron à Azélik, en pleine zone de future extraction d'uranium (par la SOMINA, filiale chinoise). La société nigérienne des salines de Tidikelt, qui n'a jamais réellement fonctionné, pourrait être relancée par Areva qui en a besoin dans sa fabrication de soude pour la transformation du minerai brut en *yellow cake*.

visites aux lieux-saints (mosquées et tombes de *sheikh*), la grande prière du vendredi à la mosquée et près des cimetières, la pratique du *hadj* qui se répand en témoignent. La vie religieuse a été et reste intense en Aïr, surtout depuis le XVI<sup>e</sup> siècle<sup>873</sup>. L'encadrement de la société par les marabouts est incontestable et l'influence de la confrérie *khalwattiya* est forte (comme l'attestent Triaud, 1983 et Bourgeot, 1995). Seulement, notre objectif est de comprendre l'incorporation de l'Islam par la question de la nature du pouvoir religieux au sein du pouvoir précolonial Kel Ayer.

La question de la mort est un sujet particulièrement révélateur : il existe ordinairement chez les Touaregs une peur manifeste des tombes (*idebnan* ou *issensa*) et des lieux abandonnés (*timijjar*), et même de nommer les morts<sup>874</sup>. Aujourd'hui encore en milieu nomade et comme en milieu sédentaire, la personne défunte est enterrée près du lieu du décès. Une tombe musulmane anonyme est creusée et le lieu de la sépulture disparaît progressivement de la mémoire des vivants. Si la mort frappe un individu d'un groupe de nomadisation, c'est le campement en entier qui déménage après l'enterrement. Le lieu est alors évité : aucun autre campement ne s'établit à proximité. Le même interdit de résidence concernait les lieux abandonnés, les vestiges de campements et les ruines de village, appelés *timijjar*. C'est ce qui fait qu'ils ont subsisté jusqu'à nos jours<sup>875</sup>. Il n'y avait donc pas de lieux réservés aux morts. Les sépultures consistaient tout au plus à un linceul recouvrant le corps enseveli sous un tas de cailloux dont les deux pierres témoins indiquent l'orientation orthodoxe islamique (est-ouest). Ces sépultures disparaissaient avec l'usure du temps et surtout avec la perte de la mémoire, qui n'était d'ailleurs pas entretenue. Seules les tombes de *sheikh*, de chefs puissants et charismatiques (eux-aussi souvent considérés comme des *sheikh*<sup>876</sup>) se conservaient dans la mémoire et étaient l'objet de pèlerinages qui la réactualisaient<sup>877</sup>. Aujourd'hui, à l'image de l'espace des vivants, l'espace des morts se différencie et se hiérarchise. Un peu à l'écart des villages, les tombes se concentrent en

---

<sup>873</sup> J.-P. Roset (1987) a découvert une tombe manifestement musulmane dans le kori de Tamammenet qui ferait remonter l'implantation de l'Islam en Aïr dès le VII<sup>e</sup> siècle.

<sup>874</sup> C'est pourquoi l'administration coloniale a eu tant de mal à imposer un Etat civil. Elle a longtemps cru à une mauvaise volonté. Le recensement exigeait et exige toujours le nom du père alors que prononcer le nom d'un défunt était et reste parfois tabou. L'administration a fait progressivement disparaître cet interdit. Mais c'est au nom de l'Islam que les Kel Ewey le justifie aujourd'hui : puisqu'on invoque le nom du prophète, il n'y a aucune raison de ne pas nommer son ancêtre.

<sup>875</sup> Par exemple Rodd (1926) a retrouvé soixante dix ans après le campement de Barth, Richardson et Overweg à Tshin tellust. Ce lieu lui a été montré par des habitants qui sans doute l'évitaient. Il était connu sous le nom de « campement des infidèles » (*aghiwan n ikufar*).

<sup>876</sup> L'exemple de Belkho déjà évoqué ou d'Ikhenukhen (photo dans H. Claudot-Hawad, 2001 : 50) ou d'un chef Kel Ferwan (Nicolaisen, 1963).

<sup>877</sup> Sur les pèlerinages en lieux-saints de l'Aïr, voir H. Claudot-Hawad (2001).

cimetières<sup>878</sup> autour de la tombe d'un saint. Les villages et les cimetières sont indissociables de la présence d'une mosquée que ce dernier a généralement fait construire. Sidi Mahmud El-Baghdadi et ses premiers disciples ont fondé la plupart des mosquées saintes de l'Aïr. Ces mosquées existent toujours et sont aujourd'hui l'objet d'un pèlerinage (*tahajera* ou *tagdut*). Certaines ont donné naissance à des villages, d'autres ne sont habitées que par un imam et quelques membres nomades de sa famille, d'autres enfin ne sont habitées que pendant le séjour annuel au cours du pèlerinage (souvent à cause du manque d'eau à proximité). L'œuvre de Malam Musa a d'abord consisté en la rénovation ou la construction de plusieurs mosquées et qui ont donné naissance à des villages importants (Tabelot, Egandawel, etc.). Ces disciples y dirigent aujourd'hui la prière (en tant qu'imam) et le cas échéant, l'école coranique. Il existe donc aujourd'hui des lieux de sépulture, même si, en voyage, le corps du défunt sera enterré sur place et non pas rapatrié au village.

La société touarègue précoloniale admettait ainsi la présence de mosquées et de cimetières en des lieux saints au sein d'un espace nomade et d'un espace des morts indifférencié et éphémère, dissimulé dans le paysage et dans l'esprit des vivants. Mais il n'y a jamais eu en Aïr, partant chez les Kel Ewey, une catégorie sociale de religieux (*inesleman*), comme c'est le cas par exemple chez les Iwellemeden. Tout *eneslem* l'est à titre individuel. Son aura et son pouvoir se manifeste et se réalise en dehors des lignages, même s'il peut devenir chef de tribu (*amghar n tawshit*). J.-L. Triaud, (1983) en retraçant brièvement le parcours des marabouts les plus influents dans l'Aïr du début XXe, a montré que ces derniers sont très souvent issus des catégories de dépendants (*ighawélan* notamment). Etre marabout, c'est devenu avec la colonisation synonyme de promotion sociale pour les affranchis. Les religieux chez les Kel Ewey n'ont de rôle politique qu'en tant qu'ils sont consultés, respectés, écoutés pour leur sagesse et leur connaissance du coran. Ils peuvent ainsi rendre la justice en cas de litiges. Ils s'occupent donc de faire vivre les mosquées, les écoles coraniques et les pèlerinages. Ils ont autorité sur les enfants qui leurs sont confiés (qui travaillent aussi dans les jardins de la mosquée), sur l'accueil des pèlerins ou le séjour des voyageurs de passage. Les principales mosquées sur les pistes caravanières de l'Aïr, ont constitué des zaouïas. Une confrérie de marabouts s'est établie à Tin Taghoda, Agellal, Takriza, Tshighezeren, Abatol,

---

<sup>878</sup> Il est révélateur de constater qu'il n'y a pas de terme tamajaq pour désigner le cimetière ; *Tasaskot* (ou *issensa*) désigne au sens strict un tombeau. En outre, la racine SK d'où dérive le terme *tasaskot* mais aussi celui qui désigne le marché (*esuk*) connote l'idée de remplissage (verbe *essek*) mais dans un sens précis, celui de concentration d'éléments issus non pas du lieu même mais provenant de l'extérieur. *Esuk* peut aussi désigner le nid. Le tombeau, le marché, le nid, autant d'emplacements créés par la coalescence d'éléments venant de l'extérieur. Ces emplacements provisoires ne forment pas pour autant un lieu permanent.

Téfis, etc. Assignés aux travaux dans les jardins, les esclaves et affranchis ont donné naissance à des centres de culture devenus des villages comme Iferwan, Timia, Awdéras, etc.

Il est généralement considéré que les nomades n'ont pas de greniers ou même de procédés de stockage de vivres et d'accumulation de richesse. Leurs seuls principes d'accumulation seraient liés au croît du troupeau. Cela n'est vrai que partiellement, surtout pour le cas des Kel Ewey. Grands caravaniers et mangeurs de mil, les Kel Ewey ont toujours conservé des réserves (de mil mais aussi de sel, de dattes, etc.) à proximité de leurs campements. Il existait autrefois (et ils existent toujours) deux types d'entrepôt de vivres (*isudar*). Il s'agit d'une part des grands sacs en peau (*ameytaal*) remplis de céréales ou autre et qui étaient simplement enterrés dans le lit d'un kori, dissimulés sous des abris sous roches ou encore recouverts par des rochers et des pierres (pour faire croire à un tumulus préislamique, *édebni*). D'autre part des trous étaient pratiqués à même le rocher pour servir de silo naturel. Ces cachettes étaient recouvertes d'une dalle. On en retrouve encore utilisées aujourd'hui à Bagzan ou à Barghot. Elles dateraient pour la plupart de l'époque des Iteseyan (mais certaines ont été construites récemment par des Kel Ewey). En outre, il n'y a pas que les vivres qui étaient cachés : il s'agissait aussi de bijoux, de beaux habits et autrefois les butins de razzias, etc... Ces deux types de lieux de stockage avaient en commun d'être dissimulés, d'être distants des campements et de s'adapter et permettre la dissémination des hommes. Ces procédés d'accumulation de richesses, loin de favoriser la concentration des hommes (l'urbanisation comme lieu d'accumulation) ont permis de l'éviter.

Cependant, il y avait bien au temps de la suprématie Iteseyan des villages avec des « chambres » en pierres faisant office de magasins. Ils sont aujourd'hui encore utilisés dans les centres de culture (Awdéras, etc.) et dans les anciennes zaouïas (Iférouane, etc.) mais aussi sur le mont Bagzan. Les caravaniers Iteseyan construisent en effet des chambres (*téghajem*), pour stocker le mil et le ramener du pays Hawsa. Ces « greniers » n'ont aucune fenêtre ni aucune porte et il faut percer une ouverture puis la reboucher pour récupérer une partie des céréales (photographies 16, p. 634). Ces magasins étaient rares en raison de l'insécurité et des risques de pillage. Les Kel Ewey ne les utilisaient donc pas beaucoup. Lorsque von Bary fut assigné à résidence à Ajiru, « village » de Belkho, il prit pour des maisons ce qui n'étaient surtout que de simples magasins. Belkho lui-même, selon nos enquêtes, logeait dans une tente et non pas dans une chambre.

Les lieux de stockage, généralement dissimulés et/ou mobiles, pouvaient être fixes et visibles à certaines périodes. Les haut massif, servant de zone de refuge, ont aussi servi de

lieux d'accumulations des vivres. On retrouve des « greniers » sur le mont Bagzan ou par exemple dans l'Atakor mais cette pratique de stockage ne se traduisait pas en terme de lieu d'installation fixe des hommes. Si un « village » (chambres en dur) s'est créé, il n'était pas pour autant habité en permanence. Les seuls lieux de véritable sédentarisation ont été les centres de culture (avec une population asservie) et les zaouïas (avec ses marabouts et sa mosquée), étape de la route caravanière. Cela rejoint bien l'idée selon laquelle ce qui n'est qu'une homotopie de l'espace nomade, peut devenir, selon un contexte défini, une hétérotopie.

Reste à considérer le cas des centres urbains, notamment ceux d'In Gall et d'Agadez, mais aussi ceux aujourd'hui disparus comme Assodey. Ces villes ont été un creuset de populations disparates : sans parler du brassage du XXe siècle, Agadez et In Gall sont le produit d'un mélange de populations hawsaphones antérieures à l'implantation touarègue, de populations songhay liées probablement à l'invasion d'Askia Mohamed en 1515, de populations touarègues, etc. On a parlé jusqu'à la visite de Barth à Agadez, et on continue à le faire autour d'In Gall, une langue mélangeant du songhay archaïque à la temajeq (la *tasawaq*). Les deux villes ont par ailleurs des légendes de fondation communes, liées à l'Islam (l'arrivée d'un marabout du nord et la fondation d'une mosquée<sup>879</sup>). Les villes préexistaient à l'implantation touarègue. Agadez n'est pas due à l'installation du premier sultan Yusuf en 1405 puisqu'il s'agissait sans doute d'un village azna (hawsa non islamisé). Sans parler d'Assodey ou de Takadda, de nombreux centres urbains ont disparu, comme Marandet. Les villes ne doivent donc rien à l'arrivée des touaregs ou à leur domination. Au contraire, certaines se sont maintenues mais la plupart ont périclité et ont disparu. Il faut sans doute aussi y voir la conséquence de la péjoration climatique. Quoiqu'il en soit, la ville est un milieu d'extériorité de la société touarègue. Agadez a fondé une nouvelle identité, fondée sur un métissage de populations d'origines diverses (hawsa, songhay, arabe, etc.). Ce substrat a fusionné aussi avec d'anciens lignages touaregs déchus. C'est aussi et surtout le siège de l'institution du sultanat de l'Air. L'autre lieu de pouvoir était Assodey, où résidait Aghumbulu (*ettebel* des Iteseyan) puis l'Anastafidet. Mais tandis que la plupart des centres urbains se sont constitués autour d'un système oasien (salines et palmeraies de Fachi, Bilma, Segedin, Tegidda et In Gall), il est au contraire très difficile de comprendre le choix des emplacements des centres de pouvoir de l'Air qu'étaient Assodey et Agadez. Leurs situations

---

<sup>879</sup> Pour In Gall voir E. et S. Bernus, 1972 ; pour Agadez A. Adamou 1979 et D. Hamani 1989.



peuvent s'expliquer comme carrefour des routes caravanières (méridiennes et latitudinales) mais leurs emplacements se situent à l'écart des vallées importantes et des potentielles ressources naturelles à exploiter. Agadez est à cinq kilomètres de la vallée du Telwa et d'Alaghses où se trouvent encore les jardins du sultan tandis que les actuelles ruines d'Assodey sont à l'écart de la grande vallée du Zilalet. Tout se passe en effet comme s'il y avait une dissociation entre les lieux de pouvoir et les lieux de concentration des ressources naturelles.

Avant d'évoquer l'histoire et le rôle du sultanat d'Agadez, nous pouvons avancer le constat selon lequel, le jardinage, les salines, les mosquées, sont soit à l'extérieur de l'espace nomade (donc de l'Aïr) mais assujettis au pouvoir des aristocrates-guerriers et caravaniers Kel Ewey ; soit ils sont intégrés à l'intérieur de l'espace nomade mais sont le fait de populations particulières, non touarègues, dépendantes et/ou liés à l'Islam. La position excentrique que nous évoquions est donc soit spatiale, soit relative à l'exercice du pouvoir. Plus précisément, les hétérotopies sont des espaces délimités pour des populations déterminées. Tandis que l'utopie nomade s'exerce sur un espace ouvert pour des populations elles-aussi déterminées, qui concentrent l'exercice du pouvoir. Les lieux de pouvoir sont en marge des lieux de concentration des ressources naturelles exploitées par des populations dépendantes.

L'exemple du statut de la *tamenokalat* (sultanat) de l'Aïr est révélateur à l'égard de la position excentrique du pouvoir que l'on peut qualifier de sédentaire mais incorporé à l'organisme nomade. L'histoire du sultanat est fort bien connu, depuis surtout la thèse de Djibo Hamani (1989). Ses fondements, son récit d'origine, ses justifications, son histoire mouvementé, trouvent leur originalité et leurs logiques dans le fait que l'institution de la *tamenokalat* est une formation politique englobante pour l'Aïr et pour les sociétés touarègues dans la mesure même où elle est en position excentrique et en quelques sorte dépendante du pouvoir nomade. Le « sultan »<sup>880</sup> (*aménokal*) n'est en aucun cas le chef suprême tel que l'a avantageusement compris l'administration coloniale, cherchant une autorité indigène facilement contrôlable pour administrer au moins symboliquement la région. Le sultan était bien plus un arbitre conciliateur des conflits potentiels entre les confédérations touarègues de l'Aïr. Il n'est pas issu d'un lignage noble, ni même considéré comme touareg. Comme il a déjà été évoqué, selon les récits d'origine, le premier sultan est l'un des fils d'une des

---

<sup>880</sup> Nous employons ce terme de Sultan du fait d'un usage répandu depuis les historiens coloniaux. Sa légitimité est en effet en partie islamique mais elle ne subsume pas toute son identité.

concubines esclaves (*téwohay*) du Sultan d'Istambul<sup>881</sup>. Ses successeurs ne sont pas mariés à des femmes touarègues nobles et n'ont pu se fondre par alliance à des tribus nobles puissantes. La lignée des sultans est celle des Istambulawa, et sa cour s'est mélangée avec la population mixte des Agadéziens. Il n'a de fait pas de « gens » en milieu touareg. Les Kel Ewey distinguent la *tanmekalat* du Sultan qui contrôle le pays (*amadal* ou *akal*), de la *tettebela* et de la *taghollat* qui contrôlent les hommes (*akhalek*) et qui sont issus de lignages. Ceux qui contrôlent la terre, l'Aménokal et l'Anastafidet<sup>882</sup>, sont extérieurs au monde touareg, de conditions inférieures, hors d'un lignage. Leurs légitimités sont islamiques et ils vivent en milieu urbain où ils sont considérés comme des chefs de la ville et de ceux qui y habitent (non touaregs : hawsas, Imagadeggan, etc.). Pour partir en guerre, le sultan était donc dépendant des guerriers touaregs. Son rôle est celui d'arbitre conciliateur des conflits internes, d'agent unificateur face à l'ennemi extérieur et organisateur et contrôleur du trafic caravanier. Il prélevait notamment des taxes sur les caravanes transsahariennes des commerçants arabes par l'intermédiaire du Serki n Turawa (« chef des Blancs »). Il n'est en aucun cas un « chef suprême » : il était intronisé et pouvait être déposé par les chefs des confédérations touarègues de l'Aïr, Aghumbulu, Amasgeres, Amikki et Ag-Adodey. Des luttes internes aux groupes touaregs avaient souvent pour conséquence le remplacement d'un Sultan, par sa destitution ou son exécution. Ce pouvoir à justification musulmane a permis aussi de se prémunir contre les *djihad* peuls du début du XIXe siècle.

Le sultanat n'est donc pas, à proprement parler un Etat avec un pouvoir centralisé, une bureaucratie et des frontières à protéger. C'est un embryon d'Etat incorporé à l'organisme nomade mais qui n'a qu'une très faible autonomie par rapport au pouvoir des aristocrates-guerriers. En ce sens, de même que la ville, le puits, le jardin, la mosquée, le cimetière, le grenier, il s'agit d'une hétérotopie du pouvoir nomade. A ce titre, le « sultanat » d'Agadez est un haut-lieu de l'espace nomade, qui comporte une dimension sacrée. Toutes les hétérotopies sont porteuses d'*albaraka*, de grâce divine. On n'entre ou ne sort pas de ces lieux sans ce souci du passage de la limite. On ne peut rentrer que de nuit à Agadez. On ne rentre pas dans un jardin sans la formule (*tabarakka yallah*). Les marabouts disent qu'en entrant dans un

---

<sup>881</sup> D. Hamani (1989) a montré que cette légende est une reconstruction historique puisqu'en 1405, date de l'intronisation du sultan, Istambul était encore Constantinople, capitale de l'empire chrétien de Byzance. Certains manuscrits évoquent comme origine *aghrem sattaflan* (la « ville noire ») : il viendrait ainsi très probablement de l'Adagh, à l'époque de splendeur de la cité religieuse et commerciale de Tademekkat (les actuelles ruines d'Esuk au Mali).

<sup>882</sup> La vallée de Timia (avec la palmeraie d'Iferwan qui daterait de la création d'Assodey) aurait été la compensation matrimoniale (*taggalt*) de la mère du premier Anastafidet tandis qu'Eghazer aurait été la dote de la femme de l'Anastafidet.

jardin ou dans une mosquée, on laisse ses pêchés. Lorsqu'on sort, on les récupère. Ce sont des lieux qui demandent aussi beaucoup de précautions contre les génies qui rodent préférentiellement autour des cimetières, des puits, des jardins et en ville même. Ce sont aussi souvent des lieux d'inversion des rapports sociaux : de déviation comme autour des puits fréquentés par les bergères<sup>883</sup> ou dans les villes où l'on entretient des concubines esclaves. En ce sens, les hétérotopies sont des lieux extraterritoriaux mais nécessaires à l'organisme nomade.

Les homotopies s'opposent aux hétérotopies mais peuvent aussi le devenir. La sédentarisation est ainsi, en dernière instance, marquée en quelque sorte par la transformation des homotopies en hétérotopies différenciées et hiérarchisées. Tabelot, simple emplacement mouvant et temporaire faisant office de point d'eau est devenu un chef lieu de commune. Parallèlement les hétérotopies de l'espace nomade comme les jardins ou Agadez, de hauts-lieux, deviennent des lieux normaux, hétérogènes, polarisant l'espace sédentaire.

Pourtant il faudrait se garder d'une approche aussi mécanique. Si le passage à un espace sédentaire est marqué par une inversion des relations spatiales, les homotopies ne deviennent pas à tous les coups des hétérotopies, de même que ce qui étaient des homotopies de l'espace nomade ne sont pas nécessairement remplacés par des homotopies de l'espace sédentaire. C'est aussi une autre spatialité qui efface les traces de la seconde : les lieux mouvants et éphémères se stabilisent en se fixant ou peuvent tout simplement disparaître. Ce qui n'est pas actualisé et marqué spatialement périclité et finit parfois par être substitué. C'est alors toute la virtualité de l'utopie nomade qui est rendue irréalisable. De là vient le fait que la sédentarisation au-delà d'un certain seuil bascule – souvent brusquement. La sédentarisation c'est la disparition et l'impossibilité même de la virtualité des lieux, donc de l'utopie nomade.

## *2- Du pouvoir sur les êtres, du pouvoir sur l'espace*

Dans le cas étudié des Kel Ewey, les éléments classiquement pensés comme sédentaires et contraires au fait nomade, sont en réalité complémentaires et subordonnés à la vie nomade. Le nomadisme incorpore la maison, l'agriculture, la métallurgie et l'artisanat, la ville et même l'Etat (ou plutôt son avatar embryonnaire sous la coupe d'un pouvoir nomade

---

<sup>883</sup> *Bedik*, jeux de séduction autour des puits.

qui lui est irréductible). Il les incorpore tout en leur attribuant nécessairement une place marginale politiquement. Ces éléments de sédentarité sont des éléments d'extériorité de la société nomade mais intégrés à l'organisme nomade. L'organisation politique précoloniale et l'actualité géopolitique de l'Air nous ont ainsi permis d'entrevoir une autre dimension à la sédentarisation que celle classiquement réduite aux créations de villages et aux défrichements agricoles. Nous avons été amenés à penser l'articulation du pouvoir et de l'espace dans la définition du nomadisme et de comprendre la sédentarisation dans une perspective de reconfiguration des pouvoirs.

Le nomadisme n'est pas réductible à la mobilité, ni même à la fluidité. Ce serait prendre les conséquences pour les conditions. La mobilité et la flexibilité sont le résultat d'une actualisation toujours possible de la virtualité des lieux. Comme l'ont dit Deleuze et Guattari (1980), le nomadisme tient la possibilité renouvelée de se déterritorialiser et de se reterritorialiser. Ce n'est pas non plus un nomadisme cosmogonique pour lequel l'espace serait appréhendé de façon opposée par rapport à une sédentarité cognitive ; où primerait le mouvement sur le fixe, l'instable sur le permanent, etc. Il n'est nul besoin d'être nomade pour s'opposer à la philosophie et la science occidentale<sup>884</sup>.

Chez les Kel Ewey, cette idée a été éclairée par l'organisation précoloniale de l'espace et du pouvoir. Le nomadisme incorpore l'Etat, la ville, l'agriculture. On peut certes réfuter que l'exemple Kel Ewey soit l'exception à la règle touarègue nomade. Les Kel Ewey seraient, par adoption d'influences extérieures (islam et le genre de vie hawsa), des semi-nomades en partie acculturés. C'est d'ailleurs l'explication retenue par la géographie et l'ethnologie coloniales. Le pur nomadisme touareg serait mieux représenté chez les Ihaggaren ou chez ceux que les Kel Ewey appellent *imghad* ou *taghda* (les Ikazkazan, Ifoghas, Kel Tédélé, Kel Ferwan, Kel Fadey, etc.). Face à cette objection possible de l'analyse, nous pouvons avancer deux répliques décisives.

D'abord, le cas Kel Ewey a permis de comprendre que les notions de nomadisme et de sédentarisation nous empêchaient de comprendre leur genre de vie et son évolution. Les Kel Ewey, même pasteurs et caravaniers, ne sont certes pas nomades, mais ils ne sont pas non plus de « vrais » sédentaires. De plus, ils n'ont été ni vraiment nomades, ni plus acculturés que d'autres. Les Iteseyen et les Kel Gress étaient sans doute plus sédentaires et moins nomades que les Kel Ewey d'aujourd'hui.

---

<sup>884</sup> Voir par exemple les écrits de F. Julien sur la pensée chinoise (1992) ou ceux de Détéienne et Vernant (1974) sur la *métis* des Grecs anciens.

Plus encore, il convient de revenir encore une fois à l'organisation spatiale précoloniale. Les aristocrates Kel Ewey étaient autrefois, sans aucun doute, plus mobiles que les *imghad*. Le nomadisme est certes lié aux conditions écologiques du pastoralisme. Mais le nomadisme touareg ce n'est pas que ça. Il repose avant tout sur la maîtrise de l'espace, de la distance et de la mobilité. Il est fonction d'un rapport de forces entre d'autres groupes nomades et avec des groupes sédentaires. Car, c'est le point fondamental, les nomades imposaient une assignation territoriale aux groupes dominés. Les Kel Ewey ont ainsi contrôlé la circulation entre Zinder et Tessawa, Agadez, Assiou, Djado (Géwas) et le Kawar (Bilma). Leur sphère de mobilité s'étendait ainsi de Kano à Ghat, soit à plus de 1500 km de distance à vol d'oiseau, à travers le plus grand désert au monde. L'espace des *imghad* et ceux que les Kel Ewey appellent *taghda*, étaient beaucoup plus restreints. Même si cela ne les empêchait pas de faire des rezzous sur des centaines de kilomètres, leurs territoires se limitaient à des vallées (occidentales de l'Aïr). Surtout, ils ne participaient pas aux caravanes transsahariennes. Plus encore, les *ighawélan* étaient attachés au travail de la terre avec une mobilité encore plus limitée. Il en était de même des groupes hawsaphones ou Ikawaran, « clients » des Kel Ewey au Damergu et dans les salines. L'espace sédentaire incorporé à l'organisme nomade est un espace de relégation, d'assignation à résidence. Au sein de l'organisme social des nomades, plus on est dominé dans la hiérarchie sociale, plus on est assigné territorialement. Il existe ainsi toute une gradation de l'assignation territoriale qui est fonction des statuts hiérarchiques, depuis l'esclave jusqu'à l'*imghad*, de l'affranchi aux clients. Les purs nomades, ceux du grand nomadisme caravanier et guerrier, sont les plus haut placés dans l'échiquier social. Plus on est « libre », plus on est mobile. Plus on est assujéti, plus on est sédentaire. L'espace et le pouvoir se conforment dans la configuration hiérarchique de l'organisme nomade. Car l'espace nomade est aussi un espace de la violence, de la guerre. La « machine de guerre nomade », auraient dit Deleuze et Guattari (1980), rend possible l'utopie spatiale de l'*apeiron*. Le pouvoir des aristocrates-guerriers assure la condition de déterritorialisation et de reterritorialisation de l'espace tout en permettant une relative stabilité grâce à l'incorporation d'éléments sédentaire en position excentrique.

Le nomadisme se fonde ainsi sur le contrôle les échanges, sur la spécialisation économique et la complémentarité des sociétés qui sont à son avantage et souvent même « artificielles ». Les Kel Ewey disent qu'autrefois les chameaux appartenant à des *ighawélan* ou à des groupes assujettis étaient arrachés à leur propriétaire. L'instrument de mobilité qu'est

le chameau (*tamara*<sup>885</sup>) est un dispositif de pouvoir nomade sur les sédentaires. De fait en contrôlant la mobilité, les nomades ne contrôlent pas directement l'espace et ses ressources, son contenu (les lieux, les villes, les salines, les palmeraies, etc.), mais la mobilité et la distance. Les nomades contrôlent les hommes, sédentaires, qui mettent en valeur ses espaces.

A travers l'expérience géohistorique Kel Ewey, donnons une définition générale du nomadisme : il s'agit d'une forme de pouvoir sur les êtres qui ne passent pas par une discrétisation spatiale liée à une forme d'appropriation territoriale. Il n'y a pas de contrôle direct de l'espace mais une maîtrise de la distance et de la mobilité. L'appropriation des ressources naturelles est indirecte, sous la forme d'assujettissement des hommes (à des degrés divers, des rapports de clientèle à l'esclavage) qui les exploitent. La sédentarité, c'est la gouvernementalité des hommes qui passe notamment par le contrôle direct sur l'espace : l'aménagement de l'espace, l'urbanisme, l'architecture, c'est transformer l'espace pour transformer le comportement des hommes. Développer un territoire, c'est se donner comme objectif de faire changer les conditions de gestion de l'espace en vue de transformer les conditions d'existence des hommes. C'est en ce sens une inversion des rapports entre pouvoir espace et société. La sédentarité, c'est contrôler l'espace pour administrer les hommes. Le nomadisme est symétriquement inverse : c'est maîtriser les hommes pour contrôler l'espace. Ceci étant dit, le nomadisme comme la sédentarité maîtrisent les conditions de la circulation, de la mobilité et des échanges. Le moyen est là encore symétriquement inverse : au principe de souveraineté des Etats s'oppose la relégation par immobilisation des franges sédentaires par le pouvoir nomade.

---

<sup>885</sup> *Tamara*, c'est la monture (le chameau, le cheval ou le bœuf porteur) mais ce terme désigne aujourd'hui tout véhicule de transport. Il signifie aussi, « la force, la puissance d'action » et même « une personne notable » (Prasse, 2003).



## Conclusion générale : Pour une géographie nomade.

Cet itinéraire de recherche nous a fait construire progressivement la question à laquelle nous avons tenté de donner des éléments de réponse : comment d'une géographie classique, science du meilleur découpage possible de la surface terrestre, passer à une géographie de l'indistinction, de la mobilité et de la fugacité des lieux, afin notamment de comprendre l'espace nomade ? Autrement dit, d'une géographie du nomadisme et de la sédentarité, se donner les moyens méthodologiques et théoriques de penser la nomadité et le sédentarisme pour élaborer une « géographie nomade », au sens de *Mille Plateaux* : « *On dirait que toute une science nomade se développe excentriquement, très différente des sciences royales ou impériales* » (Deleuze et Guattari, 1980, p. 448).

Nous avons montré que la branche royale de la géographie, l'astronomie et la cartographie, s'est dissociée progressivement d'une autre branche, plus modeste, laissée souvent dans l'ombre. On pourrait dire que cette branche descriptive strabonienne s'oppose à la branche royale et mathématique ératosthénienne et ptoléméenne. Cette géographie dite descriptive a eu pour vocation de réduire l'interminable diversité terrestre. Le postulat et le résultat se confondent, comme d'ailleurs dans la géographie dite mathématique, dans la mise au jour des parties constitutives de l'écoumène selon des procédés rationnels et universels de découpage terrestre ; ce principe de découpage faisant en outre se conformer les climats ou les parties terrestres avec le tempérament des hommes. Cette unification des segments géographiques et sociaux est restée longtemps le point aveugle de cette anthropogéographie. La question des relations entre l'homme et le cadre naturel fut discutée au siècle des Lumières, depuis Montesquieu jusqu'à Humboldt et Ritter. La doctrine des climats est alors plus nettement distinguée de la doctrine chorologique. Les reformulations successives des principes que nous avons appelés chorologiques ont abouti à la constitution d'un savoir disciplinaire de l'ailleurs. La géographie, dans sa démarche purement anthropogéographique et en tant que discipline universitaire, est ainsi née avec Ritter. La doctrine chorologique



rittérienne, débarrassée de ses présupposés finalistes, a constitué le fondement même de la géographie humaine moderne et de la théorie possibiliste, celle représentée notamment par l'école française de géographie et par sa figure tutélaire, Vidal de la Blache.

La doctrine des articulations littorales est à cet égard un lieu exemplaire d'interrogation de la question anthropogéographique, celle de la relation des hommes à leur milieu terrestre, dont on connaît aujourd'hui toute l'actualité. Il s'agit d'un résultat à part entière de cette recherche. Il a été montré que sa généalogie remonte à plus de deux mille ans et qu'elle a servi de modèle explicatif primordial à la géographie. A tel point d'ailleurs que la doctrine chorologique rittérienne a été réduite à celle-ci pour être érigée en repoussoir de la géographie humaine afin de combattre le déterminisme. Elle est pourtant redevenue, pour certains auteurs contemporains, une idée novatrice et théoriquement pertinente. En outre, il a été évoqué l'importance de la doctrine chorologique en ce qui concerne l'appréhension géographique des formes naturelles et humaines sahariennes, très éloignées pourtant de l'exemple littoral originel. Comme nous l'avons montré, l'imaginaire disciplinaire chorologique ne pouvait qu'aboutir à une géographie du nomadisme ; le nomadisme ne pouvant être pensé que comme indissociablement lié à des conditions naturelles particulières (le milieu steppique et désertique) et pour tout dire marginale et extrême. Lié parfois à une relégation, le nomadisme serait une adaptation à des milieux jugés inaptes à l'agriculture. Si toutefois le pouvoir nomade empiète sur les zones fertiles, cela serait dû à l'insécurité et à l'état d'anarchie imposée par la supériorité guerrière des nomades. La colonisation française, a cherché sur des bases de rationalités chorologiques, à cantonner les nomades là où les conditions naturelles étaient considérées comme aptes à permettre l'agriculture à moindre coût ; tandis que les milieux désertiques, jugés inutiles car commandés par des conditions naturelles trop contraignantes, étaient laissés ouverts au nomadisme. Cette opposition nomade/sédentaire a néanmoins été relativisée par les géographes. Les formes de gradation et de passage ont été analysées de façon plus précise. Les Kel Ewey par exemple ne se conforment pas au modèle binaire rigide. On a alors expliqué leurs spécificités par les particularités montagnardes de leur milieu et surtout par leur métissage.

Ainsi le nomadisme, depuis que l'opposition nomade/sédentaire a été essentialisée à la fin du XVIIIe siècle, a quasiment toujours été considéré négativement, par défaut : sans Etat, sans territoire, sans maison, sans production agricole, etc. Pour ce dépendre de cet imaginaire chorologique saharien et de cette opposition toujours prégnante entre nomade et sédentaire, le terrain a joué le rôle de révélateur. La méthode ethnogéographique a permis de comprendre de l'intérieur même de la société Kel Ewey leur expérience géohistorique et territoriale. D'une

logique de rupture (la destruction socio-culturelle par la sédentarisation), les hypothèses explicatives ont pu glisser progressivement vers d'autres, liées aux capacités d'adaptation et de flexibilité des Kel Ewey : il fallait chercher aussi bien les logiques nomades dans la « sédentarité » actuelle que les logiques sédentaires dans le « nomadisme » d'autrefois. Le renversement de perspective anthropogéographique de cette thèse tient dans cette déconstruction des catégories prises comme postulat et souvent comme résultat de l'analyse géographique classique. Ce qui est pensé comme discriminant a priori est devenu le nœud problématique.

L'expérience Kel Ewey révèle que l'habitat fixe et en dur, la mise en culture, la présence de ville, etc. ne sont pas des conditions nécessaires et suffisantes pour signifier la sédentarité et la disparition du nomadisme. Le genre de vie Kel Ewey ne peut se réduire au sens classique de ce qui est appelé communément « sédentarisation » : le palmier est toujours considéré comme un être à domestiquer, la dispersion de l'habitat invalide la qualification habituelle de « village », etc. En fait, tout se passe comme si le rapport à l'espace des Kel Ewey ne s'était transformé que dans la mesure où une certaine continuité – on pourrait dire une même logique nomade – l'autorisait. Le résultat de nos recherches empiriques permet d'avancer l'idée que les Kel Ewey ne sont pas à proprement parler des sédentaires mais aussi qu'ils n'étaient pas à proprement parler des nomades ; pire, qu'ils étaient sans doute plus sédentaires autrefois. Il existe donc une tension entre les deux pôles que nous appelons nomadisme et sédentarité mais l'explication d'un gauchissement vers l'un ou vers l'autre reste incompréhensible sans qu'il soit considéré comme centrale la dimension relative au rapport entre espace et pouvoir.

Il nous a fallu ainsi reconsidérer la sédentarisation non pas à partir de ces signes ou de ses conséquences que sont la maison ou le jardin mais à partir des éventuelles transformations des rapports entre espace et pouvoir qu'elle implique. Nous avons pu alors montrer que le nomadisme incorpore des éléments de sédentarité en leur assignant une position excentrique dans l'exercice réel du pouvoir (et parfois sur le plan spatial). La présence de maisons et de jardins n'est donc pas le signe manifeste d'une sédentarisation inéluctable, laquelle produirait inmanquablement une déstructuration de l'édifice social. La plasticité des sociétés nomades leur permet d'intégrer ce qui est considéré a priori comme contraire.

La tension entre les deux pôles (nomade/sédentaire) se joue ainsi sur le plan des agencements des rapports noués entre espace et pouvoir. En dernière instance, nous avons pu définir le nomadisme comme une forme de pouvoir pour lequel le contrôle de l'espace passe avant tout par l'assujettissement des hommes tandis que la sédentarité est une forme de

pouvoir distincte pour lequel le contrôle de l'espace est direct et permet l'administration des hommes. Nous n'affirmons pas de la sorte que l'espace est activée dans la sédentarité tandis qu'il ne serait pas mobilisé dans le nomadisme. Il s'agit plutôt de deux modalités différentes de mise en acte de l'espace par les hommes. En ce sens, l'espace est « actif » dans le nomadisme et la sédentarité. Dans l'espace nomade, c'est la maîtrise des distances et de la mobilité qui prime tandis que dans la sédentarité c'est avant tout la délimitation d'instances territorialisées du pouvoir légitime. D'un côté l'espace est ouvert, voire illimité, de l'autre il est quadrillé. L'espace nomade offre des possibilités de territorialisation, de déterritorialisation et de reterritorialisation sans cesse renouvelées. Le nomadisme, loin d'être l'espace vide et vierge de l'errance, est plutôt celui d'une adaptation et d'une territorialisation dans l'action de sociétés mobiles, mouvantes et flexibles. C'est par la maîtrise de la circulation et de la distance que les populations nomades gèrent et maîtrisent l'espace. Mais c'est par le contrôle direct des hommes et des animaux qu'ils s'approprient indirectement les ressources territoriales et pastorales. Cela non pas seulement par la force, la fameuse « machine de guerre nomade » et la contrainte sur les corps, mais aussi par la ruse, par des formes de complémentarité parfois artificielles imposées par les nomades sur des groupes dépendants. D'ailleurs, comme nous l'avons montré, plus la dépendance est grande, plus l'assignation territoriale est forte.

Reste une question centrale en suspens : à partir de quel moment et à partir de quel contexte ou de quels signes peut-on parler de sédentarisation ? Nous avons vu que la sédentarisation survient de manière soudaine lorsqu'elle est liée à un contexte de crises – souvent cumulatives – aussi bien environnementales, relatives à des guerres, à des invasions, à une politique volontariste d'assignation territoriale d'un pouvoir externe, etc. Ces processus de crises ont déjà été analysés, notamment pour ce qui concernent les sécheresses et les réfugiés politiques liés aux rébellions. Les camps ou les bidonvilles composés de préfabriqués et surtout de tentes constituées à partir d'un assemblage de bâches en plastique (*tenti* du terme anglais *tent* passé par le hawsa) sont les symboles de ce type de sédentarisation. Si ces dernières sont parfois définitives (par l'insertion urbaine notamment), elles ne sont la plupart du temps que transitoires, le temps de reconstituer un cheptel suffisant pour retourner en brousse. Plutôt que d'y déceler les conséquences de ces crises, la sédentarisation Kel Ewey représente plutôt un phénomène interne, issu d'un long processus de transformation des conceptions de l'espace et des relations de pouvoir. Processus marginal et en germe, réduit à des catégories spécifiques de la société (marabouts, esclaves, etc.), il s'est progressivement

généralisé à l'ensemble des Kel Ewey. Les crises ont été des coups d'accélérateurs de ce mouvement. Pour autant, nous avons montré que cette sédentarisation n'était pas vécue en rupture face à un passé « nomade ». Cette sédentarisation est en effet « enchâssée » dans des logiques qui obéissent à des formes certaines de continuité. Nous sommes loin de ce passage du nomadisme à la sédentarité tel que la géographie classique a pu aborder les transformations des genres de vie sahariens. C'est seulement très récemment et de façon beaucoup plus brusque et rapide que s'opère véritablement un processus de sédentarisation. La raison tient plus à des pressions externes qu'à des tensions internes. La sédentarisation a certes été préparée en profondeur depuis plusieurs dizaines d'années par des effets cumulatifs, mais les mutations profondes ne semblent se produire qu'actuellement, notamment par les effets performatifs liés à la décentralisation et aux projets de développement. Tout se passe comme si, par un renversement de cet état de choses<sup>886</sup>, ce qui était en position excentrique était devenu central. L'espace ouvert s'est figé. L'appropriation de l'espace est devenu le dispositif primordial d'accès aux ressources économiques mais aussi du pouvoir politique. Il apparaît clairement que la définition que nous avons donnée à la spatialité sédentaire s'applique aujourd'hui à l'Aïr, mais seulement depuis ces toutes dernières années. Comment expliquer ce basculement ? Sans doute d'abord par des pressions externes liées à l'imposition des logiques sédentaires : nous avons vu cela à travers des exemples liés à la sécurisation de l'exploitation des ressources naturelles, à la territorialisation des pouvoirs locaux avec la décentralisation, etc. Une autre explication possible serait liée à un effet de seuil démographique à partir duquel l'ouverture de l'espace ne serait plus économiquement et politiquement tenable.

Dans le cadre de cette recherche, la validation de cette hypothèse ne peut être que laissée en suspens. Le travail de comparaison avec d'autres expériences géohistoriques de sociétés nomades pourraient donner des éléments de validation ou d'infirmité. Comme nous l'avons montré pour les Kel Ewey, il existe une tension à l'intérieur même des sociétés nomades, entre un pôle de sédentarité et un pôle de nomadisme. Une société nomade ne peut se reproduire qu'à la condition de maintenir en position excentrique les éléments de sédentarité qu'elle incorpore. Le basculement s'opère à partir du moment où un seuil démographique rend impossible l'ouverture et l'indistinction spatiales. Il pourrait s'agir d'un processus cyclique des sociétés nomades. C'est d'ailleurs un topos de la géographie et de l'histoire du nomadisme : les invasions nomades, régulières dans l'histoire de l'Ancien

---

<sup>886</sup> Pour illustrer, appuyer et expliquer de façon plus théorique ce basculement, nous renvoyons à l'article paru dans *Espace géographique* (L. Gagnol, 2006) analysant le renversement des processus de transformation (liés à des dispositifs analogiques) par une crise cognitive, condition du changement.

monde, ont souvent été appréhendées comme un processus cyclique résultant d'ajustements démographiques. Le désert et la steppe comme habitat humain seraient en instabilité permanente puisque les capacités du milieu seraient inférieures aux besoins des hommes, d'où ce mouvement cyclique d'exodes et d'invasions vers les terres des sédentaires. Pour paraphraser E.-F. Gautier (1927), le Sahara produirait des hommes comme il produit des sauterelles. Cette thèse, prise à la lettre, reviendrait encore une fois à essentialiser l'opposition nomade/sédentaire. Chère à Ibn Khaldoun et reprise par Grousset (1939), elle se diffuse encore aujourd'hui : une partie de l'histoire de l'humanité s'expliquerait par la lutte séculaire entre les peuples nomades et les peuples sédentaires en un cycle d'invasions nomades détruisant les civilisations sédentaires, mais qui à leur tour s'assimilent à la culture du peuple qu'ils ont pourtant un temps subjugué.

Peut-on comprendre la sédentarisation actuelle ou la sédentarité « médiévale »<sup>887</sup> des Touaregs de l'Aïr de cette façon cyclique ? Pour ce qui concerne cette dernière, les Touaregs la présentent comme étant imposée par la domination du Bornu. Or cet épisode historique n'a très probablement jamais eu lieu. Il n'y a du moins aucune trace dans les manuscrits conservés par des lettrés d'Agadez ou d'autres villes sahéliennes (D. Hamani, 1989). Il faut très probablement y voir une origine interne. Cette sédentarité est contemporaine de celle des oasis de Ghat et Djanet (où vivaient le lignage Imanan, dominant l'Ajjer et l'Ahaggar jusqu'au XVIIe siècle) et du rayonnement de la ville de Tademekkat, qui ont pu fournir des modèles d'urbanisation et de territorialisation des sociétés touarègues de l'Aïr. Le XVIIIe et le XIXe siècle, qui ont été appréhendés comme étant ceux de la décadence du sultanat de l'Aïr (A. Adamou, 1979 et D. Hamani, 1989), semble être plutôt un retour à une vie nomade sous la domination des Kel Ewey. Ces derniers que l'on a pris pour les plus sédentaires ont ainsi, historiquement, conduit à la disparition de formes développées d'urbanisation et de territorialisation des tribus touarègues. Ce cycle démographique semble se confirmer puisque ce renforcement de la spatialité nomade est lié au départ des Iteseyen et des Kel Gress (même s'il a été en partie compensé par l'arrivée d'autres groupes, au départ certainement moins nombreux, comme les Ikazkazan). Quoiqu'il en soit, la réduction de la pression démographique a été parallèle à un nouveau rapport à l'espace.

---

<sup>887</sup> « Médiévale » en référence à une époque mais pas aux sociétés européennes correspondantes. La multitude de ruines de villages dans l'Aïr datent probablement de l'époque comprise entre le Xe et le XVIIIe siècle, à l'époque notamment de l'occupation Gobirawa puis de la domination des Iteseyen. Une suite à cette recherche pourrait être d'analyser avec des archéologues cette « sédentarité » révolue de l'Aïr.

Le nomadisme se définit donc comme un agencement des relations entre pouvoir et espace inverse de celui de la sédentarité. Mais, d'un point de vue géohistorique, c'est plutôt la sédentarité qui est un agencement particulier de cette relation en rapport avec son apparition plus récente et la multitude d'expériences contraires. Pour le dire brièvement, c'est la sédentarité qui a créé le nomadisme ou plutôt c'est le *sédentarisme* qui a rejeté dans la marginalité la *nomadité*, condition autrefois la mieux partagée des genres de vie humains. Encore une fois l'expérience grecque est fondatrice (ou en tout cas la mieux documentée et donc la mieux révélatrice à cet égard). C'est au moment de la création de la cité grecque (*polis*) que le terme même de nomade a été inventé ; cela n'est évidemment pas fortuit. Laroche (1949) a étudié l'évolution de la racine « nem » en grec ancien. Il montre comment d'un sens précis, cette racine en vient à signifier son contraire. Ainsi cette racine, dans sa signification la plus archaïque, désigne le fait ou plutôt le geste du pasteur qui consiste à distribuer les bêtes aux alentours pour qu'ils pâturent. L'idée de répartition désordonnée dans un espace ouvert est sous-jacente. Les lois de Solon puis les réformes des législateurs comme Clisthène<sup>888</sup> ont fini par créer la cité démocratique, organisée par le découpage de l'espace et régit par des lois : *nomos*. Par un phénomène probablement généralisé dans l'histoire humaine, les Grecs ont rejeté dans le particulier et l'étrangeté ce qui était constitutif de leur condition antérieure et partiellement de leur état actuel. Le nomadisme est devenu la négation même de ce qui était considéré comme au fondement d'un nouvel état politique : la *polis*, la propriété de la terre, la division territoriale qui est aussi division sociale et politique. Le nomade, « sans feux ni lieux » et devenu aussi « sans foi, ni lois ».

Le nomadisme, tel qu'il vient d'être défini, nous invite à repenser la géographie. Pour Strabon, la géographie s'apparente au geste sacrificateur du Cyclope démembrant les compagnons d'Ulysse pour mieux les dévorer<sup>889</sup>. Le géographe, pour appréhender la diversité terrestre, s'est muni de principes et de méthodes de découpages rationalisés de la surface terrestre. Mais la géométrie euclidienne a instauré un grand partage par la géométrisation de l'espace. Eratosthène, inventeur du terme « géographie », restera comme le fondateur d'un *logos* géographique révélateur de l'ordre immanent au monde, reléguant Homère à la poésie,

---

<sup>888</sup> Voir P. Lévêque et P. Vidal-Naquet (1983)

<sup>889</sup> Voir aussi les épisodes mythologiques du massacre par démemberment de Penthée, confondu avec un taureau par sa propre mère en proie à la démesure (*hybris*), en raison de l'emprise de Dionisos ; et enfin la découpe, à la demande de Zeus, d'un grand taureau par Prométhée : le partage de la viande a instauré la séparation entre les hommes et les dieux.

opposant un *mythos* à un *logos* géographique<sup>890</sup>. Amorcée bien avant lui, la révolution ératosthénienne a été irréversible. Plus rien de géographique n'a été comme auparavant. Elle a transformé le corps terrestre en une surface inerte ; et l'écriture de cet espace second est la carte. Les principes de symétrie et les figures géométriques diverses, les sphragides, les climats etc. ont divisé la Terre devenue surface abstraite. Cependant, la Terre vivante demeure. Tout n'est pas réductible à cette représentation désincarnée qu'est la carte. Parallèlement à la branche reine de la géographie, la géométrie/cartographie/cosmographie, se développa d'abord excentriquement une géographie descriptive, humaine ou plutôt vivante. Avec Strabon en particulier, d'astronome et géomètre, le géographe redevient ce « sacrificateur » de la Terre, à nouveau considérée comme un corps vivant.

Le modèle sacrificiel homérique, certes désacralisé, n'a jamais vraiment disparu de la science géographique. La découpe chorologique des parties de la Terre est à la géographie ce que le démembrement par les articulations est au rituel sacrificiel. La Terre a ses articulations qui définissent les limites entre ses membres et le reste de son corps que sont les continents Europe, Asie (et plus tard la Libye). Strabon a ainsi énoncé clairement le principe d'une division naturelle de l'organisme terrestre, objet du chorographe. Principe qui sera repris et transformé par Buache (les bassins), Ritter (plaines, vallées, montagnes et membres détachés), Vidal de la Blache (les régions naturelles). Tout en perdant, avec les premiers géographes, sa transcendance rituelle, le découpage a pourtant été longtemps signifié par le même langage sacrificiel. Ritter et sa « doctrine des articulations littorales » a fait par exemple ressurgir la métaphore fondatrice. La géographie vit toujours dans cette dualité d'un espace géométrique opposé à un espace topologique habité, un milieu vivant. Division géométrique *vs* découpe chorologique.

Nous avons vu aussi qu'Eratosthène et à sa suite Strabon « coupe » ou « taille »<sup>891</sup> l'écoumène à la manière d'un tailleur. Le géographe habilite la Terre de son écriture et la taille. En forme de chlamyde (vêtement macédonien du temps d'Alexandre), le corps terrestre se découpe selon ses parties constitutives (sa membrure, sa taille et sa tête<sup>892</sup>), comme la coupe d'un vêtement doit respecter la forme du corps. Dans la géographie des Grecs anciens, les

---

<sup>890</sup> Sur la question des mythes en géographie voir le numéro spécial des Cahiers de Géographie du Québec coordonné par V. Berdoulay et A. Turco (2001).

<sup>891</sup> On taille ou on coupe une étoffe, comme on taille ou on coupe un arbre (élagage ou abattage), de même que l'on découpe un animal en le taillant puis en le démembrant : « *On écorche, on taille, on démembre Messire le Loup* », *Le lion, le loup et le renard*, La Fontaine.

<sup>892</sup> La membrure est l'ensemble des membres ; la taille, dans sa signification originelle, va de l'épaule aux hanches ; elles représentent avec la tête les parties constitutives du corps humain mais aussi du corps animal, végétal et terrestre dans une conception macrocosmique des choses.

membres, la taille et la tête sont au corps humain ce que les péninsules, la masse continentale, les caps et les acropoles sont au corps terrestre. L'écriture habille la Terre d'une sémantique géographique, créant un espace second homologue au corps terrestre. Mais, à cette métaphore ératosthénienne, Strabon préfère celle de l'animal sacrifié, en s'en remettant encore une fois à Homère. La Terre est découpée, ou plus précisément démembrée, et partagée entre les peuples comme la viande de la victime sacrifiée est partagée entre sacrifiants.

Ceci n'est pas sans évoquer le vocable par lequel les Kel Ewey désignent la décentralisation, imposition d'un pouvoir local territorialisé : c'est le partage de l'espace par une coupe/taille (*aghawad*) ou un démembrement (*ésemmesled*). Ceci n'est pas sans rappeler surtout, le sacrifice fondateur Kel Ewey lors de la venue, de sa lointaine Stambul, de cet *arraw n téwohay*<sup>893</sup> devenant *Amenokal n Ayer* : le don et l'immolation d'un taurillon, puis la nomination et le partage de la viande sacrificielle divisant les lignages en leur attribuant une portion de l'espace par laquelle ils se désignent encore aujourd'hui. Ainsi *Amenokal*, se voyant offrir un taurillon (*éwey*), a nommé ses bienfaiteurs « ceux du taurillon », Kel Ewey. Une fois le jarret tranché, ce dernier a été égorgé puis écorché et enfin démembré. La viande a été cuite et partagée. Chaque lignage a eu sa part et s'est vu attribué par *Aménokal* une vallée par lequel chacun a été baptisé à son tour. Le partage de la viande est identifié au partage de l'espace, le sacrifiant à la victime immolée et le bénéficiaire du sacrifice à une transcendance. Car tout rite sacrificiel établit un rapport « *entre deux termes polaires dont l'un est le sacrificateur et l'autre la divinité, et entre lesquels, au départ, il n'existe pas d'homologie, ni même de rapport d'aucune sorte* ». Le sacrifice opère « *une série d'identifications successives qui peuvent se faire dans les deux sens (...) du sacrifiant au sacrificateur, du sacrificateur à la victime, de la victime sacralisée à la divinité, soit dans l'ordre inverse* » (C. Lévi-Strauss, 1962)<sup>894</sup>. Le rite sacrificiel instaure une individualisation métonymique du membre par rapport au corps, du lignage par rapport à la tribu, du territoire lignager par rapport au territoire confédéral de l'Ayer tout en garantissant qu'une part de totalité terrestre soit contenue dans la portion de la terre, accordée grâce à la bénédiction divine<sup>895</sup>.

---

<sup>893</sup> Fils d'une concubine esclave du Sultan d'Istanbul (la femme du Sultan ayant refusé de laisser partir un de ses enfants).

<sup>894</sup> A ma connaissance, il n'est pas dit qui a été le sacrificateur (un forgeron ?).

<sup>895</sup> Voir également les mythes géographiques amérindiens et australiens analysés par C. Lévi-Strauss (1962 : 202-204).



Ce rituel était actualisé chaque année. Il a disparu de nos jours. Mais aujourd'hui encore, à l'occasion de mariages<sup>896</sup>, le taurillon est pourchassé à chameau, son jarret tranché à coup d'épée, avant d'être égorgé et dépecé (photographies 12, p. 509). Après le partage et la consommation de la viande sacrificielle, le mariage pourra être lui aussi consommé la nuit suivante. Le mariage est « noué » entre les deux familles. Le jeune marié devra alors « visiter » sa jeune épouse de nuit, jusqu'à ce qu'ils fixent leur résidence, habituellement matrilocale. Le rituel de nomination, même s'il ne nécessite que l'immolation d'un jeune bélier ou d'un jeune bouc, comporte les mêmes séries d'identifications, faisant passer le nouveau-né du statut d'*amagar* (étranger/invité), à celui de *barar* (enfant) au septième jour après sa naissance. Il ne sera adulte qu'avec le rituel de nouage du turban : après avoir reçu l'eau lustrale du marabout (par crachotements), son *tegelmust* est noué et restera comme une sorte de marquage corporel permanent. Il deviendra un homme accompli avec le rite de mariage si la « série d'identifications successives » est respectée. Sinon, il risque de subir le même sort que ceux qui assistèrent aux noces fastueuses de Takawat et qui furent ensevelies sous une tempête de sable, dont aucun n'a réchappé. Car la victime immolée fut un esclave. D'autres inversions du rituel, les nattes en étoffes, les jarres de miel, le sable de mil, etc. ont abouti à la malédiction divine et à la destruction du village de Takawat.

La métaphore géographique fondatrice est sacrificielle. Aujourd'hui la science a aboli la transcendance et la chaîne d'identifications métonymiques, sans pour autant renoncer à sa métaphore fondatrice ni quelquefois à son vocabulaire, héritages des temps mythologiques. Le corps terrestre est souvent sacrifié et divisé à l'autel de la modernité. Il est partagé mais tout se passe comme s'il s'agissait aujourd'hui d'un corps mort, tué à chaque reprise par l'opération même de découpe. La terre est considérée comme un espace divisible, support à l'administration des hommes et des choses, plutôt qu'à un organisme dont le démembrement s'opère délicatement et solennellement, en n'oubliant pas que les lignes de coupure sont aussi parfois les lignes d'articulations et de jointures vitales. Car le Tout terrestre est dans chaque part. Terre monade de l'espace nomade. Il ne faudrait pas que la géographie soit l'écriture d'un corps mort, c'est-à-dire ne servant à rien d'autre qu'à justifier les rapports de pouvoir qui s'inscrivent sur la surface terrestre en la divisant.

---

<sup>896</sup> Pour plus de précisions sur « *le partage des viandes sacrificielles* » entre le sacrificateur (les forgerons) et le sacrificiant (les familles) à l'occasion des rituels de mariage et de nomination voir D. Casajus, 1987 : 353-355).



## Bibliographie

*Autour du monde : Jean Brunhes, regards d'un géographe, regards de la géographie*, 1993, Musée Albert Kahn, Vilo, 347 p.

*Plan de Développement Communal de Tabelot (2006-2009)*, 2005, ONG Gassar.

**Abadie M.**, 1927, *La colonie du Niger*, Société maritime et coloniale, 466 p.

**Abdoulkader A.**, 2007, *La commune d'In Gall (2)*, LASDEL, Observatoire de la décentralisation au Niger, Etudes et travaux n° 61, 53 p

**Abdoulkader A.**, 2008, *La commune d'In Gall (3)*, LASDEL, Observatoire de la décentralisation au Niger, Etudes et travaux n° 73, 26 p.

**Adamou A.**, 1979, *Agadez et sa région. Contribution à l'étude du Sahel et du Sahara nigériens*, Niamey, Etudes Nigériennes 44, 358 p.

**Adamou A.**, 1999, « La décentralisation au Niger, le cas de l'Aïr », A. Bourgeot (dir.), *Horizons nomades en Afrique sahélienne. Sociétés, développement et démocratie*, Paris, Karthala, pp. 202-215.

**Aubrèville A.**, 1936, « Les forêts de la colonie du Niger », *Bulletin du comité d'études historiques et scientifiques de l'A.O.F.*, n° 1, pp. 86-95.

**Ageron C.-R.**, 1968, *Les Algériens musulmans et la France (1871-1919)*, 2 tomes, PUF, 1298 p.

**Aghali-Zakara M. et Drouin J.**, 1979, *Traditions touarègues nigériennes*, Paris, L'Harmattan, 112 p.

**Aghali-Zakara M.**, 1999, « Anthroponymes et toponymes touaregs. Inventaire morphologique et corrélation », *Littérature orale arabo-berbère*, n° 27, pp. 209-248.

*The Agile Rabbit Book of Historical and Curious Maps*, 2004, Amsterdam, Pepin Press, 128 p.

**Albaka M. et Casajus D.**, 1992, *Poésies et chants touaregs de l'Ayr*, Paris, L'Harmattan.

**Alessandro-Scarpari C. (d')**, 2005, *Géographes en brousse. Un métissage spatial entre discours et pratiques*, Paris, L'Harmattan, 376 p.

**Anville J.-B. Bourguignon(d')**, 1759, « Mémoire concernant les rivières de l'intérieur de l'Afrique, sur les notions tirées des Anciens & des Modernes », *Mémoire de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres*, XXVI, pp. 64-81.

**Attali J.**, 2003, *L'Homme nomade*, Paris, Fayard, 484 p.

**Aubert de Vitry F.J.P.**, 1824, « Bulletin des sciences géographiques, économie publique ; voyages », *Bulletin universel des sciences et de l'industrie*, 6<sup>ème</sup> section, pp. 403-408.

**Augé M.**, 1992, *Non-lieux : introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil, 149 p.

**Aujac G.**, 1966, *Strabon et la science de son temps*, thèse de l'université de Paris, Ed. Les belles lettres, 326 p.

**Aujac G.** (éd.), 1993, *Claude Ptolémée, astronome, astrologue, géographe. Connaissance et représentation du monde habité*, CTHS, 428 p.

**Aujac G.**, 1998, « La redécouverte de Ptolémée et de la géographie grecque au XVe siècle », Lecoq D. et Chambard A., *Terre à découvrir, terres à parcourir : exploration et connaissance du monde, XIIe-XIXe siècles*, Paris, L'Harmattan, pp. 54-73.

**Aujac G.**, 2001, *Eratosthène de Cyrène, le pionnier de la géographie. sa mesure de la circonférence terrestre*, CTHS, 300 p. **Avezac A. (d')**, 1830, « Réponse aux objections élevées en Angleterre contre l'authenticité du voyage de Caillié à Ten-Boktoue », *Revue des deux mondes*, t. II, pp. 145-165.

**Avezac A. (d')**, 1830, « Considérations critiques sur la géographie positive de l'Afrique intérieure occidentale et analyse comparée du voyage de Caillié à Temboctou, et des autres itinéraires connus », *Revue des deux mondes*, t. III, pp. 219-267.

**Avezac A. (d')**, 1837, *Esquisse générale de l'Afrique: aspect et constitution physique, histoire naturelle, ethnologie, linguistique, état social, histoire, explorations, et géographie*, Paris, Dondey-Dupré, 132 p.

**B.M.**, 1811, « Sur le procès juridique et littéraire qui vient de s'ouvrir entre J.-G. Dentu, imprimeur-libraire, et M. Malte-Brun, géographe danois », *Mercure de France*, juin, pp. 411-419.

**Bacon F.**, [1620] 1843, *Novum Organum*, Livre 2<sup>ème</sup> des Oeuvres de Bacon, Paris, 2 vol., Paris, Charpentier.

**Baker M., Bliss S. et Anders G.**, 1980, *Rapport d'évaluation du projet protection des berges du kori (683.0221)*, Niamey, Agence américaine pour le développement international - USAID, 42 p.

**Baladié R.**, 1980, *Le Péloponnèse de Strabon. Essai de géographie historique*, Paris, Les Belles lettres, 398 p.

**Barclay et al.**, 1979, *The Development Impact of Private Voluntary Organizations, Kenya and Niger*, Washington, U.S. Agency for International Development.

**Barral H.**, 1977, *Les Populations nomades de l'Oudalan et leur espace social*, Travaux et Documents de l' ORSTOM, n° 77, Paris, O.R.S.T.O.M.

**Barth H.**, 1860, *Voyages et découvertes dans l'Afrique septentrionale et centrale pendant les années 1849 à 1855*, trad. Ithier, Bohnié, 5 vol.

**Bary E. von**, 1898, *Dernier rapport d'un européen sur Ghat et les Touareg de l'Air*, (traduit et annoté par H. Schirmer), Paris, Librairie Fischbacher.

**Basset R.**, 1910, « Recherches sur la religion des Berbères », *Revue de l'histoire des religions*, 3 (61), pp. 291-342.

**Bassett T. J.**, 1994, « Cartography and empire building in nineteenth-century west Africa », *Geographical Review*, vol. 84, n° 3, pp. 316-335.

**Bassett T. J. et P. W. Porter**, 1991, « "From the best authorities" : the mountains of Kong in the cartography of west Africa », *The journal of african history*, vol. 32, n° 3, pp. 367-413.

**Bataillon C.** (eds.), 1963, *Nomades et nomadisme au Sahara*, UNESCO, coll. « Recherches sur la zone aride », 195 p..

**Bataillon C.**, 2006, « Effondrement » (compte-rendu de J. Diamond, 2006), *Hérodote*, n° 123, pp. 223-225.

**Battesti V.**, 2004, « Odeur sui generis, Le subterfuge dans la domestication du palmier dattier (Tassili n'Ajjer, Algérie) », *Anthropozoologica*, Domestications animales : dimensions sociales et symboliques - Hommage à Jacques Cauvin, P. Bonte, A.-M. Brisebarre, D. Helmer et S. Maamar (dir.), vol. 39 (1), pp. 301-309.

**Battesti V.**, 2005, *Jardins au désert, Évolution des pratiques et savoirs oasiens, Jérid tunisien*, Paris, Éditions IRD, coll. À travers champs, 440 p.

**Bauman Z.**, 1999, *Le coût humain de la mondialisation*, Hachette, 204 p.

**Beck H.**, 1979, *Carl Ritter, génie de la géographie: aspects de sa vie et de son œuvre*, Inter Nationes, 127 p.

**Beidou H. et Yacouba S.**, 2005, *Processus d'élaboration du code pastoral. Rapport de mission à la Foire Agropastorale Internationale de Maja (Gouré)*, SPCR-République du Niger, 15 p.

- Benrekassa G.**, 1983, *La politique et sa mémoire : le politique et l'historique dans la pensée des lumières*, Paris, Payot, 370 p.
- Bensaad A.**, 2003, « Agadez carrefour migratoire sahélo-maghrébin », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 19-1, pp. 7-28.
- Bérard V.**, 1902, *Les Phéniciens et l'Odyssée*, Armand Colin, 1221 p.
- Berdoulay V.**, 1978, « The Vidal-Durkheim debate », Ley D. et Samuels M. (dir.), *Humanistic geography : prospects and problems*, Chicago, Maaroufa Press, pp. 77-90.
- Berdoulay V.**, [1981] 1995, *La formation de l'école française de géographie (1870-1914)*, Paris, CTHS, 253 p.
- Berdoulay V.**, 1982, « La métaphore organiciste. Contribution à l'étude du langage des géographes », *Annales de géographie*, XCI, 507, pp. 573-586.
- Berdoulay V.**, 2007, « Les cosmopolitiques et le défi chorologique », in Lolive J. et Soubeyran O., *L'émergence des cosmopolitiques*, Paris, La découverte, pp. 295-310.
- Berdoulay V. et Soubeyran O.**, 1991, « Lamarck, Darwin et Vidal : aux fondements naturalistes de la géographie humaine », *Annales de géographie*, n° 561-562, pp. 617-633.
- Berdoulay V. et Soubeyran O.** (eds.), 2000, *Milieu, colonisation et développement durable. Perspectives géographiques sur l'aménagement*, L'Harmattan, 262 p.
- Berdoulay V. et Turco A.**, 2001, « Mythe et géographie : de l'opposition aux complémentarités », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 45, n° 126, pp. 339-345.
- Berdoulay V. Sénécal G. et Soubeyran O.**, 1996, « Colonisation, aménagement et géographie : convergences franco-québécoises », in Berdoulay V. and Van Ginkel J.A., *Geography and professional practice*, Utrecht, Nederlandse Geografische Studies 206, pp. 153-169.
- Bernard A.**, 1939, « Afrique septentrionale et occidentale », Vidal de la Blache P. et Gallois L. (dir.), *Géographie Universelle*, A. Colin, t. XI, 2<sup>e</sup> partie, 529 p.
- Bernard A. et Lacroix N.**, 1906, *L'Évolution du nomadisme en Algérie*, Alger, Paris, Jourdan. Challamel, 343 p.
- Bernus E.**, 1967, « Cueillette et exploitation des ressources spontanées du Sahel nigérien par les Kel Tamasheq », *Cahiers ORSTOM*, 4, Sc. Hum, pp. 31-52.
- Bernus E.**, 1970, « Espace géographique et champs sociaux chez les touaregs Illabakan », *Etudes rurales*, n° 37-38-39, pp. 46-64.
- Bernus E.**, 1972, « Les palmeraies de l'Aïr », *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, n° 11 : 37-50.

**Bernus E.**, 1974, *Les Illabakan (Niger). Une tribu touarègue sahélienne et son aire de nomadisation*. Paris, Mouton-Orstom, collection « Atlas des structures agraires au sud du Sahara », n° 10, 112 p.

**Bernus E.**, 1979, « L'arbre et le nomade », *Journal d'agriculture tropicale et de botanique appliquée*, XXVI, 2, pp. 103-128.

**Bernus E.**, 1981, *Touaregs nigériens. Unité culturelle et diversité régionale d'un peuple pasteur*, Paris, ORSTOM Ed., 508 p.

**Bernus E.**, 1982, « Territoires nomades. Approche d'un géographe », *Production Pastorale et Société*, n° 11 : 84-90.

**Bernus E.**, 1985, « Agar », in *Encyclopédie berbère*, Edisud, Aix-en-Provence, t. II, pp. 243-245.

**Bernus E.**, 1986a, « Mobilité et flexibilité pastorales face à la sécheresse », *Bulletin de liaison* n° 8, Paris, ORSTOM, pp. 137-144.

**Bernus E.**, 1986b, « Aïr, le pays ; la mise en place des populations ; le peuplement actuel ; les techniques agricoles », *Encyclopédie Berbère*, vol. III, Aix-en-Provence, Edisud, pp. 342-346, 352-355, 356-357, 357-363.

**Bernus E.**, 1988, « La représentation de l'espace chez les touaregs du Sahel », *Mappemonde*, n°3, pp. 1-5.

**Bernus E.**, 1989a, « Montagnes du désert. De l'évolution comparée de deux massifs sahariens : Ahaggar et Aïr », in *Tropiques, lieux et liens. Hommage à P. Péliissier et G. Sautter*, Paris, ORSTOM. Ed., pp. 545-553.

**Bernus E.**, 1989b, « L'eau du désert », *Etudes rurales*, n° 115-116, pp. 93-104.

**Bernus E.**, 1990a, « Histoires parallèles et croisées. Nobles et religieux chez les touaregs Kel Denneg », *L'Homme*, n°115, tome XXX, pp. 31-47.

**Bernus E.**, 1990b, « Continuité et ruptures chez les Illabakan du Niger », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n° 57, pp. 183-188.

**Bernus E.**, 1991, « Montagnes touaregs. Entre Maghreb et Soudan : le « fuseau » touareg », *Revue de géographie Alpine*, t. LXXIX, 1, Grenoble, pp. 117-130.

**Bernus E.**, 1994, « Le berger touareg et le paysan », in Blanc-Pamard C. et Boutrais J. (coord.), *A la croisée des parcours. Pasteurs, éleveurs, cultivateurs. Dynamique des systèmes agraires*, Paris, ORSTOM. Ed., coll. « Colloques et séminaires », pp. 291-301.

**Bernus E.**, 1995, « Perception du temps et de l'espace par les touaregs nomades sahéliens », in Claval P. et Singaravelou (dir.), *Ethnogéographies*, Paris, L'Harmattan, coll. « Géographie et Cultures », pp. 42-50.

**Bernus E.**, 1999, « Nomades sans frontières ou territoires sans frontières », in Bonnemaïson J., Cambrézy L. et Quinty-Bourgeois L. (dir.), *Les territoires de l'identité. Le territoire, lien ou frontière ?*, tome 1, Paris, L'Harmattan, coll. « Géographie et cultures », pp. 33-41.

**Bernus E. et S.**, 1972, *Du sel et des dates. Introduction à l'étude de la communauté d'In Gall et de Tegidda-n-Tesemt*. Niamey, Études Nigériennes n° 31, 128 p.

**Bernus E. et Pouillon F. (éds)**, 1990, « Sociétés pastorales et développement », ORSTOM Ed., *Cahiers des Sciences Humaines*, vol. 26, n° 1-2, 287 p.

**Bernus E., Boilley P., Clauzel J. et Triaud J.-L.** (dir.), 1993, *Nomades et commandants. Administration et sociétés nomades dans l'ancienne A.O.F.*, Paris, Karthala, 246 p.

**Bernus S.**, 1991, « Relations entre nomades et sédentaires des confins sahariens méridionaux : essai d'interprétation dynamique », *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, 32, pp. 23-35.

**Bernus S., Bonte P., Brock L. et Claudot H.** (eds.), 1986, *Le fils et le neveu. Jeux et enjeux de la parenté touarègue*, Paris, Cambridge University Press, Ed. de la Maison des Sciences de l'Homme.

**Berque A.**, 1996, *Etre humains sur la terre, logique du lieu et œuvre humaine*, Paris, Gallimard, 212 p.

**Berque A.**, 2000, *Ecoumène, introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin, 271 p.

**Besse J.-M.**, 1999, *Les grandeurs de la Terre. Aspects du savoir géographique à la Renaissance*, Pub. de l'ENS, 699 p.

**Bierschenk T., Chauveau J.-P. et Olivier de Sardan J.-P.**, 2000, *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*. Paris, Karthala, APAD, 318 p.

**Binger L.-G.**, 1892, *Du Niger au golfe de Guinée par le pays de Kong et le Mossi (1887-1899)*, Hachette, 2 vol.

**Binger L.-G.**, 1890-2, « La ville de Kong et la prétendue chaîne de montagnes de Kong », *Revue de géographie*, t. XIII.

**Bisson J.**, 1964, « Eleveurs caravaniers et vieux sédentaires de l'Aïr », *Travaux de l'institut de recherches sahariennes*, t. XXIII, pp. 97-112.

**Bisson J.**, 1986, « De la zaouïa à la ville : El Abiodh Sidi Cheikh ou la naissance d'une ville nomade », *Cahiers d'URBAMA : petites villes et villes moyennes dans le monde arabe*, 16-17, pp. 139-152.



**Bisson J. (dir.)**, 1989, *Le nomade, l'oasis et la ville*, Tours, fascicule de recherches 20, URBAMA, 288 p.

**Bisson J.**, 2003, *Mythes et réalités d'un désert convoité : le Sahara*, Paris, L'Harmattan, 479 p.

**Bissuel H.**, 1891, *Le Sahara français*, Alger, Jourdan.

**Blache J.**, 1932, « Les grands traits de la morphologie corse », *Revue de géographie alpine*, vol. 20, n°4, pp. 627-653

**Blais H. et Laboulais I. (dir.)**, 2006, *Géographies plurielles: les sciences géographiques au moment de l'émergence des sciences humaines (1750-1850)*, L'Harmattan, 349 p.

**Blanchard R.**, 1914, « Les genres de vie en Corse et leur évolution », *Recueil de travaux de l'Institut de Géographie Alpine*, T. II, 56 p.

**Blanchard R.**, 1935, *Géographie de l'Europe*, F. Alcan, 483 p.

**Blanckaert C., Bloniaux L., Loty L. et Richard N.**, 1999, *L'histoire des sciences de l'homme. Trajectoire, enjeux et questions vives*, L'Harmattan.

**Blanc-Pamard C. et Fauroux E.**, 2004, « L'illusion participative. Exemples ouest-malgaches », *Autrepart*, n° 31, pp. 3-19.

**Blaudin de Thé B. Cap.**, 1955, *Historique des compagnies méharistes 1902-1952*, Alger, Imprimerie officielle

**Blaudin de Thé B. Cap.**, 1959, *Essai de bibliographie du Sahara français et des régions avoisinantes*, Arts et métiers graphiques, 277 p.

**Boilley P.**, 1993, « L'organisation commune des régions sahariennes (O CRS) », in E. Bernus et al., *Nomades et commandants. Administration et sociétés nomades dans l'ancienne A.O.F.*, Paris, Karthala, pp. 215-240.

**Boilley P.**, 1997, « Les sociétés nomades aux franges de l'AOF : intégration ou marginalisation ? », Becker C., Mbaye S. et Thioub I. (dir.), *AOF : réalités et héritages. Sociétés ouest-africaines et ordre colonial (1895-1960)*, Direction des Archives du Sénégal, Dakar, pp. 900-907.

**Boilley P.**, 1999a, « Les Touaregs entre contraintes géographiques et constructions politiques », *Etudes rurales*, n° 151-152, pp. 255-268.

**Boilley P.**, 1999b, *Les touaregs Kel Adagh. Dépendances et révoltes : du Soudan français au Mali contemporain*, Paris, Karthala, 644 p.

**Bonfiglioli A.M.**, 1990, « Pastoralisme, agro-pastoralisme et retour : itinéraires sahéliens », *Cahiers de sciences humaines de l'ORSTOM*, vol. 26, n° 1-2, 1990, p. 255-266

**Bonfiglioli A.M.**, 1991, « Mobilité et survie des pasteurs sahéliens face au changement de leur environnement », in Dupré G. (dir.), *Savoirs paysans et développement*, Karthala, ORSTOM, pp. 237-252.

**Bonnemaison J.**, 1981, « Voyage autour du territoire », *L'espace géographique*, 10, 4, Paris, pp. 249-262.

**Bonnemaison J.**, 1989, « L'espace réticulé. Commentaires sur l'idéologie géographique », in *Tropiques, lieux et liens. Hommage à P. Pélissier et G. Sautter*, Paris, ORSTOM Ed., pp. 500-510.

**Bonnemaison J.**, 1996, *Les fondements géographiques d'une identité. L'archipel de Vanuatu*, Ed. de l'ORSTOM, 2 t.

**Bonte P.**, 1970, *Production et échanges chez les touaregs Kel Gress*, Paris, thèse, Institut d'ethnologie, Etudes nigériennes n° 23.

**Bonte P.**, 1975, « Esclavage et relations de dépendance chez les Touaregs Kel Gress », in C. Meillassoux (éd.), *L'esclavage en Afrique précoloniale*, Paris, Maspero, pp. 49-76

**Bonte P.**, 1975, « L'organisation économique des Touaregs Kel Gress », Creswell R., *Eléments d'ethnologie*, Paris, A. Colin, pp. 166-215.

**Bonte P.**, 1976, « Structure de classe et structures sociales chez les Kel Gress », *Revue de l'occident musulman et de la méditerranée*, n° 21, pp. 141-162.

**Bonte P.**, 2001, *La montagne de fer: la SNIM, Mauritanie : une entreprise minière saharienne à l'heure de la mondialisation*, Karthala, 368 p.

**Bonte P. et Izard M.** (dir.), 1991, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, P.U.F., coll. « Quadrige », 842 p.

**Bourdieu P.**, 1980, *Le sens pratique*, Paris, Ed. de minuit, coll. « Le sens commun », 475 p.

**Bouhleb-Hardy F., Guichaoua Y. et Tamboura A.**, 2008, *Crises touarègues au Niger et au Mali*, IFRI, 9 p.

**Bourgeot A.**, 1978, « Les échanges transsahariens, La Senusiya et les révoltes Twaregs de 1916-1917 », *Cahiers d'Etudes Africaines*, 18 (1-2), 69-70, pp. 159-185.

**Bourgeot A.**, 1985, « Affranchi », *Encyclopédie Berbère*, t. II, Aix-en-Provence, Edisud, pp. 202-205.

**Bourgeot A.**, 1986, « L'herbe et le glaive : de l'itinérance à l'errance (la notion de territoire chez les Touaregs) », *Bulletin de liaison n°8*, Paris, ORSTOM, pp. 145-164.

**Bourgeot A.**, 1990, « Identité touarègue : de l'aristocratie à la révolution », *Etudes rurales*, 120, pp. 129-162.

**Bourgeot A.**, 1991, « Bagzan (Monts) », *Encyclopédie Berbère*, t. IX, Aix-en-Provence, Edisud.

**Bourgeot A.**, 1994a, « L'agro-pastoralisme des Kel Owey », *Revue de Géographie Alpine*, hors-série « Au contact Sahara-Sahel. Milieux et sociétés du Niger », vol. I, coll. Ascendances, Grenoble, pp. 137-156.

**Bourgeot A.**, 1994b, « Une rupture du couple écologie-économie. La crise du pastoralisme touareg », in Blanc-Pamard C. et Boutrais J. (coord.), *A la croisée des parcours. Pasteurs, éleveurs, cultivateurs. Dynamique des systèmes agraires*, Paris, ORSTOM Ed., coll. « Colloques et séminaires », pp. 63-78.

**Bourgeot A.**, 1995, *Les sociétés touarègues. Nomadisme, identité, résistances*, Karthala, coll. « Hommes et sociétés » 544 p.

**Bourgeot A.** (dir.), 1999, *Horizons nomades en Afrique sahélienne. Sociétés, développement et démocratie*, Paris, Karthala, 491 p.

**Bourgeot A.**, 2000, « Le Sahara : espace géostratégique et enjeux politiques (Niger) », *Autrepart*, n° 16, pp. 21-48.

**Bourgeot A.**, 2001, *In Gall : Enquête de référence*, Niamey : LASDEL.

**Bourgeot A.**, 2003, *Tabelot. Rapport de l'Observatoire de la décentralisation (enquête de référence)*, Niamey : LASDEL.

**Bourgeot A. et Guillaume H.**, 1986, « Nomadisme : mobilité et flexibilité ? », *Bulletin de liaison n° 8*, Paris, ORSTOM, pp. 5-23.

**Bourgeot A. et Guillaume H.**, 1990, « Identité : parcours nomades. Faits et représentations », *Etudes rurales*, n° 120, pp. 9-15.

**Bourguet L.**, 1729, *Lettres philosophiques sur la formation des sels et des cristaux et sur la génération et le mécanisme organique des plantes et des animaux, a l'occasion de la pierre Belemnite et de la pierre Lenticulaire, avec un mémoire sur la théorie de la terre*. Amsterdam, Rey.

**Bourguignat J.-R.**, 1864, *Malacologie de l'Algérie, ou Histoire naturelle des animaux Mollusques terrestres et fluviatiles recueillis jusqu'à ce jour dans nos possessions du nord de l'Afrique*. Paris, Challamel, 2 vol. 674 p.

**Boutrais J.**, 1990, « Derrière les clôtures...: Essai d'histoire comparée de ranchs africains », *Cahiers de sciences humaines de l'ORSTOM*, vol. 26, n° 1-2, 1990, pp. 73-95.

**Bouzou Moussa I.**, 2000, *Réponses géomorphologiques à la problématique de la conservation des eaux et des sols au Niger*. Rapport d'habilitation à diriger des recherches, Université J. Fourier, 196 p.

**Bouzou Moussa I.**, 2004, « Logiques, pratiques et appropriation du territoire des aménageurs au Niger », P. Faggi, H. P. Somé et T. P. Zoungrana, *Priorités et pratiques du développement rural en Afrique subsaharienne*, Actes du colloque ENRECA IDR de Ouagadougou (19-20 décembre 2002), Università degli studi di Padova et Université de Ouagadougou, Quaderni del Dipartimento di Geografia Padova, pp. 53-68.

**Bouzou Moussa I. et Yamba B.**, 2008, « Savoirs locaux et gestion des écosystèmes sahéliens », *Cahiers d'Outre Mer*, n° 241, 1-2, pp. 145-162.

**Brachet J.**, 2004, « Le négoce caravanier au Sahara central : histoire, évolution des pratiques et enjeux chez les Touaregs Kel Air (Niger) », *Cahiers d'Outre-Mer*, 57 (226/227), pp. 117-136.

**Brachet J.**, 2007, *Un désert cosmopolite. Migrations de transit dans la région d'Agadez (Sahara nigérien)*, thèse Paris I, 460 p.

**Brasseul J.**, 1998, « Le secret de l'Occident », *Région et développement*, n° 8, pp. 193-198.

**Braudel F.**, 1986, *L'identité de la France*, t. I: Espace et histoire ; t. II & III: Les hommes et les choses, Paris, Arthaud-Flammarion 367 p. ; 221 p. ; 476 p.

**Briffaud S.**, 2006, « Le temps du paysage. Alexandre de Humboldt et la géohistoire du sentiment de nature », H. Blais et I. Laboulais (dir.), *Géographies plurielles: les sciences géographiques au moment de l'émergence des sciences humaines (1750-1850)*, L'Harmattan, pp. 275-302.

**Broc N.**, 1970, « Une affaire de plagiat cartographique sous Louis XIV : le procès Delisle-Nolin », *Revue d'histoire des sciences*, n° 3, pp. 141-153

**Broc N.**, 1971, « Un géographe dans son siècle : Philippe Buache (1700-1773) », *Dix-huitième siècle*, III, pp. 223-235.

**Broc N.**, 1974, L'établissement de la géographie en France : diffusion, institutions, projets (1870-1890), *Annales de Géographie*, 459, pp. 545-568.

**Broc N.**, 1977, « La géographie française face à la science allemande (1870-1914) », *Annales de géographie*, vol. 86, n° 473, pp. 71-94

**Broc N.**, 1978, « Nationalisme, colonialisme et géographie : M. Dubois », *Annales de Géographie*, 87, pp.

**Broc N.**, 1981, « Les grandes missions scientifiques françaises au XIXe siècle (Morée, Algérie, Mexique) et leurs travaux géographiques », *Revue d'histoire des sciences*, vol. 34, n°3-4, pp. 319-358.

**Broc N.**, 1987, « Les Français face à l'inconnue saharienne : géographes, explorateurs, ingénieurs (1830-1881) », *Annales de Géographie*, n° 535 pp. 302-338.

**Broc N.**, 1990, « Deux géographes "révolutionnaires" : Philippe Buache et Jean-Nicolas Buache de la Neuville », *Cartes, cartographes et géographes*, 114e congrès national des sociétés savantes, CTHS, pp. 7-14.

**Bromberger C.**, 1988, « Comment peut-on être Rasti ? Contenus, perceptions et implications du fait ethnique dans le nord de l'Iran », in Digard J.-P. (dir.), *Le fait ethnique en Iran et en Afghanistan*, Ed. du CNRS, pp. 89-107.

**Brouin G.**, 1941, *Agricultures et jardins* (Archives nationales nigériennes).

**Bruguère L.**, 1830, *Orographie de l'Europe*, A. Bertrand, 520 p.

**Brun C.**, 2007, « Présentation. Une géohistoire de l'innovation », préface de Cosandey D., *Le secret de l'Occident. Vers une théorie générale du progrès scientifique*, Flammarion « Champs », pp. 11-95.

**Bruneau M. et Dory D.** (dir.), 1994, *Géographies des colonisations : XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, L'Harmattan, 420 p.

**Bruneau M. et Dory D.** (dir), 1989, *Les enjeux de la tropicalité*, Paris, Masson.

**Brunhes J.**, 1913a, « Du caractère propre et du caractère complexe des faits de géographie humaine », *Annales de géographie*, n° 121.

**Brunhes J.**, 1913b, « Ethnographie et la géographie humaine », *L'ethnographe*, n° 1.

**Brunhes J.**, 1914-1915, « La géographie de l'histoire », *Revue de Géographie*, t. 8.

**Brunhes J.**, 1920, *Géographie humaine de la France*, Paris, Plon-Nourrit, 495 p.

**Brunhes J.**, 1925 [1910], *La géographie humaine*, Paris, Felix Alcan, 3 T., 3<sup>ème</sup> édition, 974 p.

**Brunhes J. et Vallaux C.**, 1921, *La géographie de l'histoire*, Paris, Felix Alcan, 716 p.

**Buache Ph.**, 1752, « Essai de géographie physique, où l'on propose des vûes générales sur l'espèce de Charpente du Globe, composée des chaînes de montagnes qui traversent les mers comme les terres ; avec quelques considérations particulières sur les différens bassins de la mer, & sur sa configuration intérieure » *Mémoire de l'Académie royale des sciences*, pp. 399-418.

**Buchanan A.M.C.**, 1922, *Exploration of Air. Out of the world north of Nigeria*, London, Murray, 253 p.

**Buffon G.L.L. de**, 1853-1855, *Oeuvres complètes*, revues et annotées par M. Flourens, Paris, Garnier frères, 12 vol.

**Cabalion S.**, (à paraître), « L'eau chez les Touaregs de l'Azawagh », *Revue des arts de l'oralité*, n°2.

**Cabalion S.**, (à paraître), « Des catégories animales aux catégories sociales : ordinaire et extraordinaire en matière de consommation de viande chez les Touaregs (Tagaraygarayt, Niger), *Anthropozoologica*, 53 p.

**Caillié R.**, 1830, *Journal d'un voyage à Temboctou et à Jenné dans l'Afrique centrale*, Paris, Imprimerie royale, 3 tomes.

**Cabanis P.J.G.**, 1802, *Rapports du physique et du moral de l'homme*, Crapelet, 624 p.

**Camel F.**, 1997, « Des difficultés de l'administration en zone frontalière : la cas de la frontière algéro-nigérienne, de la conquête à 1945 », in C. Becker, S. Mbaye et I. Thioub, *AOF : réalités et héritages. Sociétés ouest-africaines et ordre colonial, 1895-1960*, Dakar/Paris, Karthala, pp. 129-138

**Camps G.**, 1995, *Les berbères. Mémoire et identité*, Ed. errance, 260 p.

**Camps G.**, 1998, « Génie », in *Encyclopédie Berbère*, t. XX, Aix-en-Provence, Edisud, pp. 3023-3036

**Capot-Rey R.**, 1942, « Le nomadisme pastoral dans le Sahara français », *Travaux de l'Institut de Recherches Sahariennes*, I, pp. 63-86.

**Capot-Rey R.**, 1953, *Le Sahara français*, Paris, PUF, 564 p.

**Capot-Rey R.**, 1961, « Notes sur la sédentarisation des nomades du Sahara », *Annales de Géographie*, n° 377, pp. 82-86.

**Capot-Rey R.**, 1963, « Glossaire des termes géographiques arabo-berbères », *Bulletin de liaison saharienne*, V 54, VI 55, VII 56, VIII 57, IX 58.

*Cartes, cartographes et géographes*, 1990, 114e congrès national des sociétés savantes, CTHS, 102 p.

**Casajus D.**, 1987, *La tente dans la solitude. La société et les morts chez les touaregs Kel Ferwan*, Cambridge, Paris, Cambridge University Press - Ed. de la MSH, 390 p.

**Casajus D.**, 1995, « Les amis français de la cause touarègue », *Cahiers d'Etudes Africaines*, 35, 137, pp. 237-250.

**Casajus D.**, 2000, *Les gens de la parole. Langage, poésie et politique en pays touareg*, Paris, La Découverte, 189 p.

**Casajus D.**, 2007, *Henry Duveyrier, un saint-simonien au désert*, Ibis Press, 304 p.

**Cauvin J.**, 1998, *Naissance des divinités, naissance de l'agriculture : la révolution des symboles au néolithique*, Ed. Flamarion, Paris, 310 p.

**Chaker S.**, 1988, *Etudes touarègues. Bilan des recherches en sciences sociales*, Edisud.

**Chalas Y. et Soubeyran O.**, (à paraître 2009), « Incertitude, environnement et aménagement : quelle rupture ? », Chalas Y., Gilbert C. et Vinck D. (dir.), *Comment les acteurs s'arrangent avec l'incertitude*, Paris, Editions des archives contemporaines.

**Chantreau N.**, 1806, *Sciences de l'histoire, contenant le système général des connoissances à acquérir avant d'étudier l'histoire, et la méthode à suivre quand on se livre à ce genre d'étude, développée par tableaux synoptiques*, Vol. 3, A. Bertrand, 236 p.

**Chapelle J.**, 1946, *La palmeraie d'Aoudéras. Etude monographique et cadastre*, Agadez (Archives nationales nigériennes).

**Chapelle J.**, 1957, *Nomades noirs du Sahara*, Paris, Plon, 446 p.

**Châtelet F.**, 1976 « Hegel et la géographie », *Hérodote*, 2, pp. 77-93.

**Chauvard J.-F., Goerg O. et Laboulais-Lesage I.** (dir.) 2004, *Comblent les blancs de la carte. Modalités et enjeux de la construction des savoirs géographiques (XVIe-XXe siècle)*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 314 p.

**Chauveau J.-P.**, 1986, « Une histoire maritime africaine est-elle possible ? Historiographie et histoire de la navigation et de la pêche africaines à la côte occidentale depuis le 15<sup>ème</sup> siècle », *Cahiers d'Etudes Africaines*, vol. 26, n° 101, pp. 173-235.

**Chudeau R.**, 1906, « Notes sur l'ethnographie du Sahara », *La géographie*, T 13.

**Chudeau R.**, 1910, « Note sur l'ethnographie de la région du moyen Niger », *L'Anthropologie*, 21.

**Claudot-Hawad H.**, 1986, « La conquête du « vide » ou la nécessité d'être nomade chez les Touaregs », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 41-42, pp. 397-412.

**Claudot-Hawad H.**, 1989, « La résistance d'une culture nomade », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n° 51, pp. 63-73.

**Claudot-Hawad H.** (dir.), 1990, « Touaregs, exil et résistance », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n° 57, Aix-en-Provence, Edisud.

**Claudot-Hawad H.**, 1993, *Les Touaregs. Portrait en fragments*, Aix-en-Provence, Edisud, 213 p.

**Claudot-Hawad H.**, 2001, *Eperonner le monde. Nomadisme, cosmos et politique chez les Touaregs*, Aix-en-Provence, Edisud.

**Claudot-Hawad H.**, 2006, « Sahara et nomadisme. L'envers du décor », *Revue des mondes musulmans et la Méditerranée*, 111-112, pp. 221-244.

**Clauzel J.**, 1992, « L'administration coloniale française et les sociétés nomades dans l'ancienne Afrique occidentale française », *Politique Africaine*, 46, pp. 99-116.

**Claval P.**, 1964, *Essai sur l'évolution de la géographie humaine*, Cahiers de Géographie de Besançon n° 12, 162 p.

**Claval P.** (dir.), 1993, *Autour de Vidal de la Blache. La formation de l'école française de géographie*, Paris, CNRS.

**Clerget P.**, 1910, « La géographie humaine d'après M. Jean Brunhes », *Annales de géographie*, t. XXII, pp. 325-335.

**Cloarec J. et Lamaison P.** (débat présenté par), 1991, « les sociétés exotiques ont-elles des paysages ? », *Etudes rurales*, n° 121-124, pp. 151-158.

**Colin de Verdière P.**, 1995, *Etude comparée de trois systèmes agropastoraux dans la région de Filingué, Niger ; les conséquences de la sédentarisation de l'élevage pastoral au Sahel*, thèse INA, 220 p.

**Collignon B.**, 1996, *Les Inuits. Ce qu'ils savent du territoire*, Paris, L'Harmattan, coll. « Géographie et Cultures », 254 p.

**Collignon B.**, 1999, « Les fondements territoriaux de l'identité inuit d'hier et d'aujourd'hui », in Bonnemaïson J., Cambrézy L. et Quinty-Bourgeois L. (dir.), *Les territoires de l'identité. Le territoire, lien ou frontière ?*, tome 1, L'Harmattan, coll. « géographie et cultures », pp. 93-109.

**Comte A.**, 1804, *Cours de philosophie positive*, Baillière, t. IV.

**Comte A.**, 1852, *Catéchisme positiviste ou sommaire exposition de la religion universelle en onze entretiens systématiques entre une femme et un Prêtre de l'humanité*, Carilian-Goeury, 388 p.

**Copans J.** (dir.), 1975, *Sécheresses et famines au Sahel*, Paris, Maspéro, coll. « dossiers africains », vol I et II, 155 et 143 p.

**Cortambert E.**, 1862, *Cours de géographie comprenant la description physique et la géographie historique des diverses contrées du globe*, Hachette, (4<sup>ème</sup> ed.), 712 p.

**Cosandey D.**, 2001, « Les causes du succès scientifique de l'Occident », *Sciences*, 1, pp. 16-20.

**Cosandey D.**, 2007, *Le secret de l'occident. Vers une théorie générale du progrès scientifique*, Flammarion, coll. Champs, 864 p.

**Couzinet M.-D.**, 1996, *Histoire et méthode à la Renaissance: une lecture de la Methodus ad facilem historiarum cognitionem de Jean Bodin*, Paris, Vrin, 381 p.



- Cuoq J.**, 1975, *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle: Bilād al-Sūdān*, CNRS ;
- Cuvier**, [1822] 1840, *Discours sur les révolutions de la surface du globe: et sur les changemens qu'elles ont produits dans le règne animal*, Paris, Cousin, 355 p.
- Dainville de F.**, 1940, *La géographie des humanistes*, Paris, Beauchesne, 562 p.
- Dario Cap.**, 1913, *Monographie du cercle d'Agadès* (Archives nationales nigériennes), 52 p.
- Daumas E.**, 1862, *Les chevaux du Sahara et les mœurs du désert*, Paris, Hachette, 544 p.
- Dawson N.-M.**, 2000, *L'atelier Delisle. L'Amérique du Nord sur la table à dessin*, Septentrion, 306 p.
- Debarbieux B.**, 1995, « Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique », *L'espace géographique*, n° 2, pp. 97-112.
- Debarbieux B.**, 2001, « La montagne : un objet géographique ? », Veyret Y., *Les montagnes : discours et enjeux géographiques*, Paris, SEDES.
- Debarbieux B., Vanier M. (dir.)**, 2002, *Ces territorialités qui se dessinent*, Ed. de L'aube, Datar, 267 p.
- Debarbieux B.**, 2008, « The Mountains between corporal experience and pure rationality: the contradictory theories of Philippe Buache and Alexander von Humboldt », D. Cosgrove and V. della Dora, *High Places*, Taurus Libris, 36 p.
- Deffontaines P.**, 1948, « Défense et illustration de la géographie humaine », *Revue de géographie humaine et d'ethnologie*, n° 1, pp. 5-13.
- De Jong F.**, 1978, « Khalwatiyya », *Encyclopédie de l'Islam*, t. IV, Paris, Maisonneuve et Larose, pp. 1023-1026.
- Delattre P.**, 1993, « Analogie », *Encyclopaedia Universalis*, Paris, pp. 258-263.
- Deleuze G. et Guattari F.**, 1980, *Mille plateaux*, Ed. de Minuit, 645 p.
- Demangeon A.**, 1923, « Introduction géographique à l'histoire », *Annales de Géographie*, vol. 32, n° 176, pp. 165-170
- Demangeon A.**, 1942, « La colonisation blanche sous les tropiques », *Annales de géographie*, n° 285, pp. 98-105.
- Denaix M.A.**, 1827, *Essais de géographie méthodique et comparative*, Paris, Picquet.
- Denaix M.A.**, 1842, *Géographie prototype de la France*, Paris, Picquet.
- Denham D., Clapperton H., Oudney W.**, 1826, *Voyages et découvertes dans le nord et dans les parties centrales de l'Afrique*, Paris, Bertrand, 2 tomes.

- Denis P.**, 1989, *Les derniers nomades*, Paris, L'Harmattan, 631 p.
- Desanges J.**, 1978, *Recherches sur l'activité des Méditerranéens aux confins de l'Afrique: VIe siècle avant J.-C.-IVe siècle après J.-C.*, Ecole française de Rome, 486 p.
- Desanges J.**, 1992, « Garamantes », *Encyclopédie Berbère*, pp. 2969-2971.
- Descola P.**, 1986, *La nature domestique. Symbolisme et praxis dans l'écologie des Achuar*, Paris, Ed. de la Maison des Sciences de l'Homme, 450 p.
- Descola P.**, 1993, *Les lances du crépuscule. Relation Jivaros, haute Amazonie*, Paris, Plon, coll. « Terre humaine », 506 p.
- Descola P.**, 2002, « L'anthropologie de la nature », *Annales HSS*, n° 1, pp. 9-25.
- Descola P.**, 2006, *Par-delà la nature et la culture*, Paris, Gallimard, 618 p.
- Desmarest N.**, 1809, « Géographie-physique », *Encyclopédie méthodique*, t. III.
- Desmarest N.**, 1753, *Dissertation sur l'ancienne jonction de l'Angleterre avec la France*, Amiens, Godart, 158 p.
- Despois J.**, 1946, *Mission scientifique du Fezzan (1944-1945)*, t. 3 géographie humaine, Institut de Recherches Sahariennes.
- Détienne M. et Vernant J.-P.**, 1974, *Les ruses de l'intelligence : la mètis des Grecs*, Flammarion, 316 p.
- Deycard F.**, 2007, « Le Niger entre deux feux. La nouvelle rébellion touarègue face à Niamey », *Politique africaine*, n° 108, pp. 127-146
- Diamond J.**, 2000, *De l'inégalité parmi les sociétés. Essai sur l'homme et l'environnement dans l'histoire*, Paris, Gallimard, 480 p.
- Diamond J.**, 2006, *Effondrement. Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*, Paris, Gallimard, 648 p.
- Diderot D.**, 1751, « Angles correspondans des montagnes », *L'Encyclopédie*, t. 1, p. 464.
- Dieng A. A.**, 2006, *Hegel et l'Afrique noire. Hegel était-il raciste ?*, Dakar, CODESRIA, 139 p.
- Dietrich H.**, 2004, « Le front du désert : des camps européens de réfugiés en Afrique du Nord », *Konkret*, n°12 [<http://www.reseau-terra.eu/article308.html>].
- Digard J.-P.**, 1987, « Jeux de structures. Segmentarité et pouvoir chez les nomades Baxtyâri d'Iran », *L'Homme*, n° 102, pp. 12-53.
- Dion R.**, 1977, *Aspects politiques de la géographie antique*, Les Belles lettres, 305 p.
- Dodo B.**, 1997, *Le code rural nigérien, exemple d'une gestion inéquitable des ressources naturelles*, Niamey, PRASET

**Donaint P.**, 1975, *Les cadres géographiques à travers les langues du Niger. Contribution à la pédagogie de l'étude du milieu*, Niamey, Etudes nigériennes, n° 37.

**Dosse F.** 1987, *L'Histoire en miettes : des Annales à la « nouvelle histoire »*, La Découverte, 280 p.

**Douki C. et Minard P.** (coord.), 2009, « Ecrire l'histoire du monde », *Le Débat*, n° 154, 192 p.

**Drapeyron L.**, 1887, « Les deux Buache ou l'origine de l'enseignement géographique par versants et par bassins », *Revue de géographie*, XXI, pp. 6-16.

**Dresch J.**, 1959, « Notes de géographie humaine dans l'Aïr », *Annales de géographie*, n° 367, pp. 257-262.

**Drouin J.**, 1987, « Bouche scintillante et bouche voilée : représentations anatomiques et conceptuelles dans la société touarègue », *Bulletin d'ethnomédecine*, n°39, pp. 9-70

**Drouin J.**, 1990, « Perceptions sensorielles et synesthésie. Essai sur des données touarègues », *Littérature orale arabo-berbère*, n° 21, pp. 61-52.

**Drouin J.**, 1993, « Esthétique et axiologie. Les concepts « chaud » et « froid » en touareg », *A la croisée des études libyco-berbères. Mélanges offerts à P. Galand-Pernet et à L. Galand*, Paris, Drouin et Roth, pp. 511-534.

**Dubief J.**, 1999, *L'Ajjer. Sahara central*, Karthala, 709 p.

**Dubois M. et Kergomard J.-G.**, 1934, *Géographie économique*, Masson, 4<sup>ème</sup> éd.

**Dubois M.**, 1891, « Rôle des articulations littorales. Étude de géographie comparée », *Annales de géographie*, I, pp. 131-142.

**Dubois M.**, 1894, « Leçon d'ouverture du cours de géographie coloniale », *Annales de géographie*, n° 10, pp. 121-137.

**Dumoulin F.** (Cap. de), 1934, « Un problème de géographie saharienne : l'Oued Tafassasset », *Annales de géographie*, vol. 43, n° 246, pp. 658-660.

**Duval J.**, 1863, « Des rapports entre la géographie et l'économie politique », *Bulletin de la société de géographie*, 5e série, tome VI, pp. 169-250 et pp 307-325

**Duvaux N.**, 2007, « Grandeur et décadence des sociétés humaines : à propos de Jared Diamond », Revue en ligne : *La vie des idées.fr* [<http://www.laviedesidees.fr/Grandeur-et-decadence-des-societes.html>]

**Duveyrier H.**, 1864, *Exploration du Sahara. Les Touareg du nord*, Paris, Challamel, 499 p.

**Ehrard J.** 1963, *L'idée de nature en France dans la première moitié du XVIIIe siècle*, École Pratique des Hautes Études, 2 vol.

**Escayrac de Lauture S. (d')**, 1853, « Routes africaines, moyens de transport, caravanes. Mémoire extrait d'un ouvrage inédit sur le Désert et le Soudan », *Bulletin de la Société de Géographie*, 4e série, t. V, pp. 204-240.

**Fallot P.**, 1939, « Élie de Beaumont et l'évolution des sciences géologiques au collège de France », *Annales des Mines*, tome XV, Leçon inaugurale au Collège de France donnée le 7 décembre 1938.

**Fay C., Koné Y. F. et Quiminal C.**, 2006, *Décentralisations et pouvoirs en Afrique. En contrepoint, modèles territoriaux français*, Paris, Éd. de l'IRD, 514 p.

**Febvre L.**, [1922] 1970, *La Terre et l'évolution humaine*, Albin Michel, 444 p.

**Febvre L.**, 1953, *Combats pour l'histoire*, Paris, A. Colin, 486 p.

**Figueiredo-Biton C.**, 2001, *Conceptualisation des notions de chaud et de froid. Systèmes d'éducation et relations hommes/femmes chez les Touaregs (Imédédaghen et Kel Adagh. Mali)*, thèse de doctorat EHESS.

**Figuier L.**, 1866, *La terre et les mers ou description physique de globe*, Hachette, 3<sup>ème</sup> éd., 596 p.

**Foncin P.**, 1891, « La France extérieure », *Annales de géographie*, n° 1, pp. 1-9.

**Foucauld C. de**, 1951-52, *Dictionnaire touareg-français, dialecte de l'Ahaggar*, 4 t., Imprimerie nationale, 2028 p.

**Foucault M.**, 1966, *Les mots et les choses*, Gallimard, 400 p.

**Foucault M.** [1967] 1994, « Des espaces autres », *Dits et écrits*, Gallimard, tome 1, pp. 46-49.

**Foucault M.**, 1970, « La situation de Cuvier dans l'histoire de la biologie », *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, t. XXIII, n° 1, pp. 63-92.

**Foucault M.**, 1975, *Surveiller et punir : naissance de la prison*, Gallimard, 318 p.

**Foucault M.**, 1976, *Histoire de la sexualité-1. La volonté de savoir*, vol. 1, Gallimard, 211 p.

**Foucault M.**, 1977, « l'œil du pouvoir », in J. Bentham, *Le Panoptique*, Paris, Belfond, p. 9-30.

**Foulon**, 1848, « Rapport sur les mémoires de la société ethnologique », *L'investigateur. Journal de l'Institut historique*, t. VIII, pp. 63-65.

**Foureau F.**, 1902, *D'Alger au Congo par le Tchad*, Paris, Masson, 829 p.

**Foureau F.**, 1905, *Documents scientifiques de la Mission saharienne*, Paris, Masson, 2 vol, 1210 p.

**Fraternité Ch. de Foucauld**, 1968, *Initiation à la langue des Touaregs de l'Aïr*, 171 p.

**Frémont A.**, 1976, *La région, espace vécu*, Paris, P.U.F., 223 p.

**Frérot A.M.**, 1993, *Perception de l'espace en Adrar de Mauritanie*, thèse Aix-Marseille 2, 891 p.

**Frérot A.M.**, 1997, « Territoires nomades réinventés. Le cas mauritanien », *Bulletin de l'association des géographes français*, 74, pp. 111-125.

**Friedberg C.**, 1992, « Représentation, classification : comment l'homme pense ses rapports au milieu naturel », in Jollivet M. (dir.) *Science de la nature, science des sociétés. Les passeurs de frontières*, Paris, CNRS Ed., pp. 357-371.

**Fuglestad F.**, 1973, « Les révoltes des Touaregs du Niger (1916-1917) », *Cahiers d'Etudes Africaines*, XIII, (1), 49, pp. 82-120.

**Gagnol L.**, 2003, « La tente, espace domestique et microcosme des sociétés touarègues. L'exemple de la tente en nattes chez les Touaregs Kel Ewey du massif de l'Aïr au Niger », in Collignon B. et Staszak J.-F. (eds.), *Espaces domestiques – construire, habiter, représenter*, Rosny-sous-Bois, Bréal, pp. 237-250.

**Gagnol L.**, 2006, « Les sociétés nomades sont-elles solubles dans la sédentarisation ? Eléments de réflexion à partir du contre-exemple des Touaregs Kel Ewey (Niger) », *L'Espace géographique*, 4, pp. 367-378.

**Gagnol L.**, 2007, « De la doctrine des articulations littorales à l'hypothèse de la thalassographie articulée ou la réapparition d'un serpent de mer des temps héroïques. Compte-rendu de Cosandey D., 2007, *Le secret de l'occident. Vers une théorie générale du progrès scientifiques*, Flammarion, coll. Champs, 864 p. », *Cybergeogeo*, Revue de livres, mis en ligne le 21 décembre 2007. [<http://www.cybergeogeo.eu/index15663.html>]

**Gagnol L. et Morel A.**, 2003, « Les Touaregs Kel Owey du massif de l'Aïr (Niger) : peut-on parler d'une identité montagnarde ? », *Identité(s)*, Actes du colloque « Identité(s) », Poitiers, Presses de la MSHS, pp. 115-126.

**Galand-Pernet P.**, 1984, « Le thème de l'errance dans les littératures berbères », *Itinéraires, littératures et contacts de culture*, 4-5, pp. 269-310.

**Gallais J.**, 1967, *Le delta intérieur du Niger, étude de géographie régionale*, Dakar, IFAN, 2 vol., 620 p.

**Gallais J.**, 1975, *Pasteurs et paysans du Gourma. La condition sahélienne*, Paris, C.N.R.S., 240 p.

**Gallais J.** (dir.), 1977, *Les stratégies pastorales et agricoles des sahéliens durant la sécheresse 69-74*, Travaux et documents de géographie tropicale, 30, CEGET p 281.

**Gallais J.**, 1984, *Hommes du Sahel, espaces-temps et pouvoirs : le delta intérieur du Niger (1960-1980)*, Paris, Flammarion, 289 p.

**Gallois L.**, 1906, « La géographie générale de Varenus », *Journal des savants*, IV, pp. 148-162.

**Gallois L.**, 1918, « Paul Vidal de La Blache (1845-1918) », *Annales de géographie*, n° 147, pp. 161-173.

**Gallois L.**, 1921, « Le cinquantenaire de la Société de Géographie de Paris », *Annales de géographie*, n° 167, pp. 374-378.

**Gallois L.**, 1922, « Géographie humaine », *Annales de géographie*, n° 170, pp. 97-108.

**Gallois P. M.**, 2003, « L'Europe, terre majeure », *Géopolitique*, n°84, pp. 16-26.

**Gamory-Dubourdeau P.-M.**, 1924, « Etude sur la création de cantons de sédentarisation dans le cercle de Zinder », *Bulletin du comité d'études historiques et scientifiques de l'AOF*, VIII-2, pp. 239-288.

**Garine E. et Erikson P.**, 2001, « Ecologie et sociétés », in Segalen M., *Ethnologie. Concepts et aires culturelles*, Armand Colin, pp. 116-139.

**Gast M.**, 1968, *Alimentation des populations de l'Ahaggar, étude ethnographique*, Paris, Mémoire du CRAPE n° VIII, Arts et métiers graphiques, 457 p.

**Gast M.**, 1976, « Les Kel Rela : historique et essai d'analyse du groupement de commandement des Kel Ahaggar », in *Revue de l'occident musulman et de la Méditerranée*, vol. 21, n° 21, pp. 47-65.

**Gast M.**, 1996, « Ajjer », in *Encyclopédie Berbère*, t. VII, Aix-en-Provence, Edisud, pp. 1046-1050.

**Gautier E.-F.**, 1910, *La conquête du Sahara. Essai de psychologie politique*, Paris, Colin, 261 p.

**Gautier E.-F.**, 1927, *Les siècles obscurs du Maghreb: l'islamisation de l'Afrique du Nord*, Payot, 432 p.

**Gautier E.-F.**, 1928, *Le Sahara*, Paris, Payot, 232 p.

**Gautier E.-F. et Chudeau R.**, 1908, *Mission au Sahara*, Paris, Armand Colin (t. I : E.-F. Gautier, Mission au Sahara algérien, 371 p. ; t. II : R. Chudeau, Mission au Sahara soudanais, 326 p.).

**Gautier Y.**, 1990, « Dérive des continents », *Encyclopaedia Universalis*

**Géminos**, 1975, *Introduction aux phénomènes*, trad. G. Aujac, Paris, Les belles lettres, 215 p.

**Georgescu-Roegen N.**, 1979, *La décroissance. Entropie - Écologie - Économie*, Paris, Éditions Sang de la terre, 254 p.

**Giazi F.**, 1990, *Ressources en eau, milieux naturels et aménagement des vallées d'oued en zone endoréique sub-désertique : étude des inter-relations anthropiques et naturelles dans trois vallées du sud-ouest du massif de l'Aïr (Niger)*, thèse, UJF, Grenoble, 449 p.

**Giazi F.**, 1994, « Sécheresses et occupation dans le massif de l'Aïr », *Sécheresse*, 5, pp. 227-235.

**Giazi F.** (dir.), 1996, *Etude initiale. La réserve naturelle nationale de l'Aïr et du Ténéré (Niger)*, MH/E, WWF et UICN, Gland, 712 p.

**Giazi F. et Hislair P.**, 1996, « Sécheresses, conservation et rébellion touarègue (Aïr-Ténéré) », *Cahiers d'URBAMA*, n° 12, pp. 114-123.

**Giazi F. et Morel A.**, 2001, « La crise de l'environnement et l'utilisation de l'espace par les Kel Tamasheq dans le massif de l'Aïr (Niger) : l'exemple de la réserve Naturelle Nationale de l'Aïr et du Ténéré et de sa périphérie », Bart F., Morin S., Salomon J.-N. (dir.), *Montagnes tropicales : identités, mutations, développement*, Talence, DYMSET-CRET, pp. 233-248.

**Girardet R.**, 1972, *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962*, Ed. de la Table Ronde, 332 p.

**Giraut F.**, 1999, *Effet chef-lieu et retour du refoulé : analyse d'une refonte politico-administrative virtuelle au Niger*, Paris : UMR Prodig (Coll. Graphigéo), 100 p

**Glacken C.J.**, [1967] 2000, *Histoire de la pensée géographique : l'Antiquité*, vol. 1, CTHS, 297 p.

**Glacken C.J.**, [1967] 2007, *Histoire de la pensée géographique : culture et environnement au XVIIIe siècle*, vol. 4, CTHS, 344 p.

**Gobineau de J.-A.**, [1853-1855] 1967, *Essai sur l'inégalité des races humaines*, Paris, Belfond, 878 p.

**Godelier M.**, 1984, *L'Idéal et le matériel. Pensée, économies, sociétés*, Paris, Fayard, 349 p.

**Gohau G.**, 1990, *Les sciences de la Terre aux XVIIe et XVIIIe siècles. Naissance de la géologie*, Paris, Albin Michel, 420 p.

**Golbery S.M.X.**, 1802, *Fragments d'un voyage en Afrique, fait en 1785, 1786 et 1787 dans les contrées Occidentales de ce continent entre le Cap Blanc des Barbades... et le Cap de Palmes*, 2 tomes, Strasbourg Treuttel et Würtz Libraires,.

**Goody J.**, 2006, *The Theft of History*, Cambridge university Press

**Gottmann J.**, 1952, *La politique des Etats et leur géographie*, A. Colin, 228 p.

**Gourou P.**, 1947, *Les pays tropicaux. Principes d'une géographie humaine et économique*, PUF, 199 p.

**Gourou P.**, 1963, « Le déterminisme physique dans "l'Esprit des lois" », *L'homme*, n° 3, pp. 5-11.

**Gourou P.**, 1973, *Pour une géographie humaine*, Flammarion, 388 p.

**Grataloup C.**, 1996, *Lieux d'histoire. Essai de géohistoire systématique*, GIP Reclus/La documentation française, 200 p.

**Grataloup C.**, 2005, « L'identité de la carte », *Communications*, vol. 77, pp. 235-251.

**Grataloup C.**, 2007, *Géohistoire de la mondialisation. Le temps long du monde*, Armand Colin, 256 p.

**Grataloup C.**, 2008, « Comme un besoin de mondialisation de l'histoire », *EspacesTemps.net*, [<http://espacestemp.net/document6283.html>].

**Gravier M.**, 1996, « De la tente à la maison de banco, sédentarisation et déforestation : l'exemple du Tagant de Mauritanie », *Sécheresse*, vol. 7, n°3, pp. 195-202.

**Gravier M.**, 1996, « Nomadisme et sédentarisation au Tagant », *Cahiers d'Outre-Mer*, n° 49, pp. 227-246.

**Grégoire E.**, 1999, *Touaregs du Niger. Le destin d'un mythe*, Paris, Karthala, 344 p.

**Grégoire E.**, 2000, « Les chasses du prince Bandar », *Autrepart*, n° 16, pp. 87-97.

**Grégoire E.** et **Schmitz J.**, 2000, « Monde arabe et Afrique noire : permanences et nouveaux liens », *Autrepart*, n° 16, pp. 5-21.

**Grémont Ch.**, 2004, *Les liens sociaux au Nord-Mali: entre fleuve et dunes : récits et témoignages*, Paris, Karthala, 257 p.

**Grevoz D.**, 1994, *Les méharistes à la conquête du Sahara*, L'Harmattan, 197 p.

**Grinevald J.**, 1978, « Le progrès et l'entropie », *Le Progrès en questions*, (Actes du IXe colloque de l'A.I.S.L.F.), Paris, Anthropos, pp. 89-129.

**Grousset R.**, 1939, *L'Empire des steppes: Attila, Gengis-Khan, Tamerlan*, Paris, Payot, 639 p.

**Gruzinski S.**, 1999, *La pensée métisse*, Paris, Fayard, 345 p.



**Guettard J.-E.**, 1746, « Mémoire et carte minéralogique sur la nature et la situation des terrains qui traversent la France et l'Angleterre », in *Mémoires de l'Académie royale des sciences*, pp. 363-393 »,

**Guettard J.-E.**, 1752, « Mémoire dans lequel on compare le Canada à la Suisse par rapport à ses minéraux », in *Mémoires de l'Académie royale des sciences*, pp. 189-220

**Guillaume H.**, 1974, *Les nomades interrompus*, Etudes nigériennes n° 35, 145 p.

**Guillaume H.**, 2001, *Du miel au café, de l'ivoire à l'acajou : la colonisation de l'interfluve Sangha-Oubangi et l'évolution des rapports entre chasseurs-collecteurs pygmées Aka et agriculteurs (Centrafrique, Congo) 1880-1980*, Peeters Publishers

**Guille-Escuret G.**, 1989, *Les sociétés et leurs natures*, Paris, Armand Colin, coll. « Anthropologie au présent », 182 p.

**Guyot A. H.**, 1860, *The Earth and Man : Lectures on Comparative Physical Geography, in Its Relation to the History of Mankind*, Sheldon, 334 p

**Hahonou E. K.**, 2004, *Les pouvoirs locaux dans le Gorouol*, LASDEL, Observatoire de la décentralisation au Niger, Etudes et travaux n° 20, 78 p.

**Hamani D.**, 1989, *Au carrefour du Soudan et de la Berbérie : le sultanat touareg de l'Ayr*, Niamey, IRSH, 521 p.

**Hammel R.**, 2001, *Terroirs d'attache des pasteurs au Niger*, IIED, 28 p.

**Hardy G.**, 1933, *Géographie et colonisation*, Paris, Gallimard, nrf, 1<sup>er</sup> n° coll. « Géographie humaine », préface P. Deffontaines, 207 p.

**Hardy G.**, 1939, *La géographie psychologique*, Gallimard, coll. « Géographie humaine », Paris, Gallimard, 188 p.

**Hartog F.**, 1980, *Le miroir d'Hérodote. Essai sur la représentation de l'autre*, Gallimard, Bibliothèque des Histoires, 386 p.

**Hartog F.**, 1996, *Mémoire d'Ulysse : récits sur la frontière en Grèce ancienne*, Gallimard, 259 p.

**Hartog F.**, 2005, « L'œil de Thucydide et l'histoire "véritable" », *Évidence de l'histoire. Ce que voient les historiens*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, coll. « Cas de figure » n°5, pp. 75-88.

**Hartshorne R.**, 1939, *The Nature of Geography*, Lancaster, Association of American Geographers.

**Haudricourt A.G.**, 1987, *La technologie, science humaine. Recherches d'histoire et d'ethnologie des techniques*, Paris, Ed. de la MSH, 343 p.

**Hawad M. et Claudot H.**, 1984, « Ebawel / Essuf. Les notions d' « intérieur » et d' « extérieur » dans la société touarègue », *Revue de l'occident musulman et de la Méditerranée*, 38, pp. 171-181.

**Hawad M. et Claudot H.**, 1986, « Le système des Ighollan », in *Encyclopédie berbère*, Edisud, Aix-en-Provence, t. III, pp. 355-356.

**Hegel G. W. F.**, 1969, *Philosophie de la nature, Culture et civilisation*, 3 vol.

**Hegel G. W. F.**, 1979, *La raison dans l'histoire: introduction à la philosophie de l'histoire*, trad. Papaioannou 10/18, 312 p.

**Hérodote**, 1850, *Histoire*, trad. Larcher, Charpentier, 2 vol.

**Hilhorst T.**, 2008, *Le rôle des instances locales de gouvernance dans la gestion des ressources naturelles au Mali, au Burkina Faso et au Niger*, KIT Working Papers Series G1, Amsterdam, Royal Tropical Institute, 35 p.

**Hincker C.**, 1996, « Forgerons Touaregs et métallurgistes de l'Udalen. Un exemple de complémentarité technique », *Les cahiers de l'IREMAM*, n° 7/8, pp. 51-56.

**Hincker C.**, 2004, « Représentations sociales de la domestication des animaux sauvages dans l'ouest du monde touareg (Mali) », *Anthropozoologica*, 39 (1), pp. 275-288.

**Hippocrate**, 1853, « Traité des airs, des eaux et des lieux », *Œuvres complètes*, (trad. Ch.-V. Daremberg), Paris, Baillièrre, tome VIII.

**Homère**, 2004, *L' Odyssée*, (trad. Ph. Jacottet), La Découverte, 448 p.

**Hornemann F.C.**, 1803, *Voyage dans l'Afrique septentrionale depuis le Caire jusqu'à Mourzouk, capitale du royaume de Fezzan*, Dentu, 2 vol.

**Houzeau de Lahaie J.-C.**, 1857, *Histoire du sol de l'Europe*, Bruxelles, Librairie internationale, 501 p.

**Hulin M.**, 1979, *Hegel et l'Orient*, Paris, Vrin, 224 p.

**Humboldt A. von**, 1836, *Examen critique de l'histoire de la géographie du nouveau continent et des progrès de l'astronomie nautique aux quinzième et seizième siècles*, Paris, Gide, 3 vol.

**Humboldt A. von**, 1847-1859, *Cosmos. Essai d'une description physique du Monde*, 4 vol., Paris, Gide

**Humboldt A. von**, 1808, *Tableaux de la nature ou Considérations sur les déserts, sur la physionomie des végétaux et sur les caractères*, 2 vol., Paris,

**Humboldt A. von**, 1814-1819-1825, *Relation historique du Voyage aux régions équinoxiales du Nouveau Continent*, tomes XX à XXVIII, Paris, Gide.

- Hume D.**, [1742] 2001, « De la naissance et du progrès des arts et des sciences », in *Essais moraux, politiques et littéraires et autres essais*, PUF, pp. 268-298.
- Huntington S.**, 1997, *Le choc des civilisations*, Odile Jacob, 400 p.
- Hureiki J.**, 2000, *Essai sur les origines des Touaregs: herméneutique culturelle des Touaregs de la région de Tombouctou*, Karthala, 764 p.
- Ibn Khaldoun**, 1968-1969, *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique*, Geuthner, 4 vol., 2<sup>ème</sup> éd.
- Jacob Ch.**, 1991, *Géographie et ethnographie en Grèce ancienne*, Paris, Armand Colin, 183 p.
- Jean Cap.**, 1909, *Les Touaregs du sud-est de l'Air. Leur rôle dans la politique saharienne*, Larose, 361 p.
- Jolivet M. et Mathieu N.** (dir.), 1989, *Du rural à l'environnement. La question de la nature aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, 354 p.
- Jolivet M.** (dir.), 1992, *Science de la nature, science des sociétés. Les passeurs de frontières*, Paris, CNRS Ed., 589 p.
- Jomard E. F.**, « Actes de la Société. Extrait des procès-verbaux des séances », *Bulletin de la société de géographie de Paris*, 1855, t. X
- Joseph A.**, 2008, « Quand l'uranium menace le pastoralisme nomade », *Air-Info*, n° 72.
- Jullien F.**, 1992, *La propension des choses: pour une histoire de l'efficacité en Chine*, Seuil, 312 p.
- Kalaora B. et Savoye A.**, 1989, *Les inventeurs oubliés. Le Play et ses continuateurs, aux origines des sciences sociales*, Seyssel, Champ vallon, 293 p.
- Keenan, J.**, 2007, « The banana theory of terrorism: alternative truths and the collapse of the 'second' (Saharan) front in the War on Terror », *Journal of Contemporary Africa Studies*, Vol. 25, No 1, pp. 31-58.
- Khazanov A. M.**, 1994, *Nomads and the outside world*, Univ of Wisconsin Press, 382 p.
- Kish G.**, 1976, « Early Thematic Mapping : The Work of Philippe Buache », *Imago Mundi*, vol. 28, pp. 129-136.
- Klare M. et Volman D.**, 2006, « America, China & the scramble for Africa's Oil », *Review of African Political Economy*, n° 108, pp. 297-309
- Kohl I.**, 2009, *Beautiful Modern Nomads: Bordercrossing Tuareg between Niger, Algeria and Libya*, Berlin, Reimer.

**Korinman M.**, 1990, *Quand l'Allemagne pensait le monde: grandeur et décadence d'une géopolitique*, Fayard, 412 p.

**Laboulais-Lesage I.**, 2004, « Voir, combiner et décrire : la géographie physique selon Nicolas Desmarest », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 51, n° 2, pp. 38-57

**Lacépède B. G. (de)**, 1805, « Mémoire sur le grand plateau de l'intérieur de l'Afrique », *Annales d'Histoire naturelle*, vol. VI, pp. 284-297.

**Lacroix S. F.**, 1810, *Introduction à la géographie mathématique et critique, et à la géographie physique*, Dentu, 427 p.

**Lagarde L.**, 1987, « Philippe Buache ou le premier géographe français, 1700-1773 », *Mappemonde*, 2, pp. 26-30.

**Larenaudière P.F.L. (de)**, 1826, *Essai sur les progrès de la géographie de l'intérieur de l'Afrique, et sur les principaux voyages de découvertes qui s'y rattachent*, de La Forest, 65 p.

**Laroche E.**, 1949, *Histoire de la racine nem- en grec ancien (nemō, nemesis, nomos, nomizō)*, Klincksieck, 275 p.

**Latour B.**, 1989, *La science en action, la découverte*, 450 p.

**Latour B.**, 1991, *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte, 206 p.

**Latour B.**, 1996, *Petite réflexion sur le culte moderne des dieux Faitiches*, Le Plessis-Robinson, Synthélabo, 103 p.

**Latreille P.A.**, 1824, *Recherches géographiques sur l'Afrique centrale, d'après les écrits d'Edrisi et de Léon l'Africain, comparés avec les relations modernes*, Paris, Agasse, 30 p.

**Lavallée T.**, 1853, *Géographie physique, historique et militaires*, Paris, Charpentier, 612 p.

**Lecocq B. et Schrijver P.**, 2007, « The War on Terror in a haze of dust : potholes and pitfalls on the Saharan front », *Journal of Contemporary African Studies*, vol. 25, n° 1, pp. 141-166

**Lefébure C.**, 1986, « Ayt Khebbach, impasse sud-est. L'involution d'une tribu marocaine exclue du Sahara », *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, n° 41-42, pp. 136-157.

**Lefort I.**, 1994, « L'articulation littorale : un principe rittérien relu par Élisée Reclus », *Études rurales*, 133-134, pp. 45-58.

**Le Lannou M.**, 1949, *La géographie humaine*, Paris, Flammarion, 252 p.

**Lenglet du Fresnoy N. et Martineau du Plessis D.**, 1716, *Méthode pour étudier la géographie dans laquelle on donne une description exacte de l'univers*, Paris, Hochereau.

**Lenglet du Fresnoy N.**, 1774, *Géographie abrégée par demandes et par réponses, divisée par leçons, pour l'instruction de la jeunesse. Avec un précis de l'ancienne géographie & des systèmes du monde*, Paris, Tilliard.

**Le Roy E.**, 1999, « À la recherche d'un paradigme perdu. Le foncier pastoral dans les sociétés sahéliennes », A. Bourgeot (dir.), *Horizons nomades en Afrique sahélienne. Sociétés, développement et démocratie*, Paris, Karthala, pp. 397-412.

**Lenclud G.**, 1995, « Les récits de voyage et le regard anthropologique », *Enquête*, 1, pp 113-129.

**Léon l'africain** [1556,], 1981 *Description de l'Afrique*, trad. Epaulard, Paris, A. Maisonneuve,

**Leroi-Gourhan A.**, 1948, « Ethnologie et géographie », *Revue de géographie humaine et d'ethnologie*, n° 1, pp. 14-19.

**Lestringant F.**, 1991, *L'atelier du cosmographe: ou l'image du monde à la Renaissance*, A. Michel, 270 p.

**Lestringant F.**, 1993, « Europe et la théorie des climats dans la seconde moitié du XVIe siècle », *Ecrire le monde à la Renaissance*, pp. 255-276.

**Lestringant F.**, 2003, *Sous la leçon des vents: le monde d'André Thevet, cosmographe de la Renaissance*, Presses Paris Sorbonne, 471 p.

**Leupen A.H.A.**, 1978, *Bibliographie des populations touarègues (Sahara et Soudan centraux)*, Ed. Leyde, 240 p.

**Lévêque P. et Vidal-Naquet P.**, 1983, *Clisthène l'Athénien: essai sur la représentation de l'espace et du temps dans la pensée politique grecque de la fin du VIe siècle à la mort de Platon*, Macula, 163 p.

**Lévi-Strauss C.**, [1950] 1985, « Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss », in Mauss M., *Sociologie et anthropologie*, P.U.F., coll. « Quadrige », pp. IX-LII.

**Lévi-strauss C.**, [1952-1971], 2001, *Race et histoire. Race et culture*, Albin Michel / UNESCO, 173 p.

**Lévi-Strauss C.**, 1955, *Tristes tropiques*, Paris, Plon, coll. « Terre humaine », 504 p.

**Lévi-strauss C.**, 1958, *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 452 p.

**Lévi-strauss C.**, [1960] 1986, « Les trois sources de la réflexion ethnologique », *Gradhiva*, n° 2, pp. 37-41.

**Lévi-Strauss C.**, 1962, *La pensée sauvage*, Paris, Plon, coll. « Agora », 347 p.

**Lévy M.**, 1853, « Continent », *Dictionnaire de la conversation et de la lecture: inventaire raisonné des notions générales les plus indispensables à tous*, Volume 6, p. 420.

**Livingstone D.**, 1866, *Explorations du Zambèse et de ses affluents et découverte des Lacs Chiroua et Nyassa 1858-1864*, Hachette, 580 p.

**Loroux N.**, 1982, « Compte-rendu de F. Hartog (1980) » *Annales*, vol. 37, n°3, pp. 493-497.

**Lyon G.-F.**, 1821, *L'Afrique ou histoire, mœurs, usages et coutumes des Africains*, 2 vol, Gautier.

**Mackinder H. J.**, 1904, « The Geographical Pivot of History », *The Geographical Journal*, 23, pp. 421-444.

**Maffesoli M.**, 1997, *Du nomadisme - vagabondages initiatiques*, Coll. «Biblio-Essais», L.G.F. Paris: Livre de Poche, 206 p.

**Mahamane A. K.**, 1984, *Les monts Bagzan, évolution économique et sociale d'une région saharienne (Niger)*, Grenoble, Institut de Géographie Alpine (U.J.F.), TER, 172 p. multigr.

**Malte-Brun C.**, [1810] 1832, *Précis de géographie universelle ou description de toutes les parties du monde*, 7 tomes, pub. par Huot, Paris, A. André.

**Marcot J.L.**, 2003, *Une mer au Sahara. Mirages de la colonisation. Algérie et Tunisie (1869-1887)*, La différence, 526 p.

**Marcotte D.**, 2000, *Géographes grecs*, Belles-Lettres, 310 p.

**Marmol y Carjaval L. del**, 1667, *L'Afrique*, Billaine, 3 vol.

**Martel A.**, 1968, « Pour une histoire du Sahara français », *Revue française d'histoire d'Outre-Mer*, LV (200), pp. 335-351.

**Martonne E. de**, 1930, « Nécrologie. Jean Brunhes », *Annales de géographie*, n° 221, pp. 549-553.

**Martonne E. de**, 1942, « Le cinquantenaire des Annales de géographie », *Annales de géographie*, LI, n° 285, pp.1-6.

**Marty A.**, 1993, « La gestion de terroirs et les éleveurs : un outil d'exclusion ou de négociation ? », *Tiers-Monde*, vol. 43, n° 134, pp. 327-344.

**Marty A.**, 1999, « La division sédentaires-nomades. Le cas de la boucle du Niger au début de la période coloniale », L. Holtedahl et al. (dir.), *Le pouvoir du savoir de l'Arctique aux Tropiques*, Paris, Karthala, pp. 289-306.

**Marty A. et Mohamadou A.**, 2005, *Décentralisation et communautés nomades. Rapport de consultation pour le Haut commissariat à la réforme administrative et à la décentralisation*, Niamey, IRAM, 62 p.

**Mattengly D.**, 2001, « Nouveaux aperçus sur les Garamantes : un Etat saharien ? », *Antiquités africaines*, t. 37, pp 45-61.

**Mauss M. et Beuchat H.**, [1904-1905] 1985, « Essai sur les variations saisonnières des sociétés Eskimo. Etude de morphologie sociale », in Mauss M., *Sociologie et anthropologie*, Paris, P.U.F., coll. « Quadrige », pp. 389-475.

**Mauss M.**, [1950] 2001, *Sociologie et anthropologie*, PUF, coll. « Quadrige », 482 p.

**Mbembe A.**, 2000, *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Karthala, 293 p.

**Mbembe A.**, 2007, « L'Afrique de Nicolas Sarkozy », *Africultures*, Revue en ligne, 1<sup>er</sup> août.

**Mehedinti S.**, 1901, « La géographie comparée d'après Ritter et Peschel », *Annales de géographie*, X, pp. 1-9.

**Meillassoux C.** (éd.), (1975), *L'esclavage en Afrique précoloniale*, Maspéro, 582 p.

**Mercier R.**, 1953, « La théorie des climats des Réflexions critiques à *L'Esprit des lois* », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 58, pp. 17-37 et 159-175

**Merle I.**, 1999, « La construction d'un droit foncier colonial. De la propriété collective à la constitution des réserves en Nouvelle-Calédonie », *Enquête*, n° 3, pp. 97-126.

**Minguet Ch.**, 1990, « Alexander von Humboldt », *Encyclopaedia Universalis*.

**Miquel A.**, 1967, *La géographie humaine du monde musulman jusqu'au milieu du 11e siècle*, 2 tomes, Mouton, coll. « Civilisations et sociétés, 37 ».

**Mohamadou A.**, 2004, *Le foncier pastoral. Cas du terroir de Dembouten*, LASDEL, Observatoire de la décentralisation, Etudes et travaux 30, 26 p.

**Monbeig P.**, 1952, *Pionniers et planteurs de l'État de São Paulo*, Paris, Armand Colin, 376 p.

**Montagne R.**, 1947, *La civilisation du désert : nomades d'Orient et d'Afrique*, Hachette, 267 p.

**Montesquieu C.-L.**, [1748] 1949, *De l'Esprit des lois*, Paris, Garnier, 2 vol.

**More T.**, [1516] 1993, *L'Utopie*, Flammarion, 248 p.

**Morel A.**, 1973, « Villages et oasis des Monts Bagzans (Massif de l'Aïr-Niger) », *Revue de Géographie Alpine*, t. LXI, fasc. 1, Grenoble, pp. 247-266.

**Morel A.**, 1976, « Faire renaître le Sahel ? Expériences de développement agricole dans le Massif de l'Air – Niger », *Culture et Développement*, 2, pp. 266-286.

**Morel A.**, 1985, *Les hauts massifs de l'Air (Niger) et leurs piémonts, étude géomorphologique*, Thèse de géographie, Université de Niamey et de Grenoble, IGA, 404 p.

**Morel A.**, 1991, « Prologue. De l'originalité des montagnes du Sahara », *Revue de géographie alpine*, n° 1, t. XXIX, pp. 9-23.

**Mortimore M.J.**, 1972, « The changing resources of sedentary communities in Aïr, southern Sahara », *Geographical review*, january, pp. 71-91.

**Moudia J.-M.**, 2001, « l'Extrême-Orient selon G. W. F. Hegel. Philosophie de l'histoire et imaginaire exotique », *Revue de littérature comparée*, 297, pp. 31-42.

**Muchielli L.**, 1998, *Découverte du social, naissance de la sociologie en France (1870-1914)*, Paris, Ed. La Découverte, 571 p.

**Nachtigal G.**, 1881, *Sahara et Soudan*, 2 vol., Hachette.

**Nicolaisen J.**, 1961, « Essai sur la religion et la magie touarègues », *Folk*, 3, pp. 113-162.

**Nicolaisen J.**, 1963a, *Ecology and culture of the pastoral Tuareg with particular reference to the Tuareg of Ahaggar and Ayr*, Copenhague, Nat. Museum, 548 p.

**Nicolaisen J.**, 1963b, *Structures politiques et sociales des Touaregs de l'Air et de l'Ahaggar*, Niamey/Paris, Etudes Nigériennes, 7, 121 p.

**Nicolas F.**, 1950, « Etude sur l'Islam, les confréries et les centres maraboutiques chez les Touareg du Sud », *Mémoire I.F.A.N.*, Paris, Larose, n° 10, pp. 480-491.

**Nordman D.** (dir.), 1994, *L'Ecole Normale de l'an III. Leçons d'histoire, de géographie, d'économie politique. Édition annotée des cours de Volney, Buache de La Neuville, Mentelle et Vandermonde*, Dunod, 484 p.

**Norris H. T.**, 1990, *Sufi mystics of the Niger desert, Sidi Mahmud and the hermits of Aïr*, Oxford, Clarendon Press, 180 p.

**Olivier de Sardan J.-P.**, 1995, *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, Karthala, 221 p.

**Olivier de Sardan, J.-P.** 1999, « L'espace public introuvable. Chefs et projets dans les villages africains », *Revue Tiers Monde*, t. XL, n°157, pp. 139-167.

**Orain O.**, 2003, *Le plain-pied du monde. Postures épistémologiques et pratiques d'écriture dans la géographie française au XXe siècle*, thèse, Paris I, 376 p.

**Oudin P.**, 1973, *Les jardins du Bas-Téloua, République du Niger*, TER, Université de Grenoble, 1974, 144 p.



**Pandolfi P.**, 1994, *L'habitat du Hoggar. Entre tente et maison : la hutte*, Paris, Karthala, 111 p.

**Pandolfi P.**, 2001, « Les Touaregs et nous : une relation triangulaire ? », *Ethnologies comparées*, Montpellier, 2, pp 1-12.

**Pandolfi P.**, 2004, « La construction du mythe touareg. Quelques remarques et hypothèses », *Ethnologies comparées*, Montpellier, 7, pp. 1-12.

**Pédech P.**, 1976, *La géographie des Grecs*, Paris, 202 p.

**Peschel O.**, 1866, « Introduction et coup d'œil historique de l'histoire de la géographie jusqu'à Humboldt et Karl Ritter », t. III, *Annales des voyages*, pp. 257-270.

**Pinna M.**, 1989, « Un aperçu historique de « la théorie des climats », *Annales de géographie*, vol. 98, n° 547, pp. 322-325

**Pironet O.**, 2007, « Les sources hégéliennes du discours de Nicolas Sarkozy à Dakar. Le philosophe et le président : une certaine vision de l'Afrique », *Le Monde diplomatique*, Novembre.

**Piveteau J.-L.**, 1985, « La géographie ça sert d'abord à faire la République – ou l'organisation de l'espace telle que la voyait, il y a quatre cents ans, Jean Bodin », *L'Espace géographique*, IV, pp. 241-250.

**Planhol X. de**, 1958, *De la plaine pamphylienne aux lacs pisidiens: nomadisme et vie paysanne*, Paris, Librairie Maisonneuve, 495 p.

**Planhol X. de et Rognon P.**, 1970, *Les zones tropicales arides et subtropicales*, Paris, A. Colin, 487 p.

**Pliez O.**, 2003, *Villes du Sahara. Urbanisation et urbanité dans le Fezzan libyen*, Paris, CNRS éditions, 199 p.

**Pliez O.**, 2004, « La fin de l'Etat démiurge ? Les nouvelles facettes de l'urbain dans le Sahara libyen », *Autrepart*, 31, pp. 59-74.

**Pline l'Ancien**, 1951, *L'Histoire naturelle*, Belles Lettres, CUF, 37 vol.

*Politique africaine*, 2007, « Le mépris souverain » Avant-propos n° 107, pp. 5-8

**Pomponius Mela**, 1843, *Géographie*, trad. Baudet, Panckoucke.

**Pottier R.**, 1943, *Laperrine. Conquérant pacifique du Sahara*, Paris, Sorlot

**Pouillon J.**, 1993, « Plus c'est la même chose, plus ça change », *Le cru et le su*, Paris, Seuil, pp. 79-92.

**Prasse K.-G., Alojaly Gh. et Mohamed Gh.**, 2003, *Dictionnaire Touareg-Français*, Copenhague, Museum Tusculanum Press, 2 tomes.

**Prévost A.F.**, 1746-1759, *Histoire générale des voyages ou Nouvelle collection de toutes les relations de voyages par mer et par terre pour former un système complet d'histoire et de géographie moderne*, Didot, 15 volumes.

**Quérard J.M.**, 1845-1856, *Les supercheries dévoilées : galerie des auteurs*, Paris, L'Editeur, 6 volumes.

**Rabot C.**, 1913, « La vie pastorale dans la Savoie septentrionale », *La Géographie*, XXVII, n° 5.

**Raffestin C.**, 1995, *Géopolitique et histoire*, Paris, Payot, 336 p.

**Raffestin C.**, 1980, *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, Ed. Litec, p. 249

**Randles W. G. L.**, 1980, *De la Terre plate au globe terrestre, une mutation épistémologique rapide, 1480-1520*, Paris, A. Colin, 120 p.

**Rasmussen S.J.**, 1995, *Spirit Possession and Personhood among the Kel-Eweg Tuareg*, Cambridge University Press, Cambridge, 178 p.

**Rasmussen S.**, 1996, « The Tent as Cultural Symbol and Field Site : Social and Symbolic Space, "Topos" and Authority in a Tuareg Community », *Anthropological Quarterly*, Vol. 69, n° 1, pp. 14-26.

**Rat Patron P.**, 1993, *L'histoire du Congo lue dans les cartes géographiques*, Pointe Noire, ORSTOM, 30 p.

**Ratzel F.**, 1889, « Carl Ritter », *Allemeine Deutshe Biographie*, Leipzig, t. 28, pp. 679-697

**Ratzel F.**, [1897] 1988, *Géographie politique*, (trad. 2<sup>ème</sup> Ed. 1903 - P. Rusch, préface de Ch. Hussey), Paris, Economica & ERESA, 385 p.

**Ratzel F.**, 1899, « La Corse. Étude anthropogéographique », *Annales de géographie*, VIII, pp. 304-329.

**Raveneau L.**, 1892, *L'élément humain dans la géographie. L'anthropogéographie de M. Ratzel*, *Annales de géographie*, n° 3, pp. 331-347.

**Raynaud C.** (dir.), 1997, *Sahels : diversité et dynamique des relations sociétés-nature*, Paris, Karthala, coll. « Hommes et Sociétés », 430 p.

**Razac O.**, 2000, *Histoire politique du barbelé: la prairie, la tranchée, le camp*, Paris, Fabrique, 111 p.

**Reclus E.**, 1868, *La Terre, description des phénomènes de la vie du globe*, tome 1, Hachette.

**Reclus E.**, 1876-1898, *Nouvelle Géographie Universelle, la Terre et les hommes*, 19 tomes, Paris, Hachette.

**Reclus E.**, 1894, « Hégémonie de l'Europe », *La société nouvelle*, n° 112, pp. 433-443.

**Retailé D.**, 1983, *Mise en place d'une région en Afrique sahélienne, autour du Koutous (Niger oriental)*, thèse de IIIe cycle, Rouen.

**Retailé D.**, 1989a, « Le destin du pastoralisme nomade en Afrique », *L'Information géographique*, n° 53, pp. 103-113.

**Retailé D.**, 1989b, « La conception nomade de la ville », in *Le nomade, l'oasis et la ville : actes du colloque de Tours*, U.R.B.A.M.A., fasc. n° 20, pp.21-33.

**Retailé D. et Guillas E.**, 1989c, « Les identifications ethniques dans l'espace Sahara-Sahel. L'apport d'une géographie méridienne », in Chrétien J.-P. et Prunier G. (dir.), *Les ethnies ont une histoire*, Karthala-ACCT, pp. 61-75.

**Retailé D.**, 1991, « Le contrôle de l'espace : entre territorialité et géographicit . Le probl me d'int gration des Etats Sah lo-sahariens » in Th ry H. (dir.), *L'Etat et les strat gies du territoire*, Paris, Ed. du CNRS, coll. « M moires et documents de g ographie », pp. 89-100.

**Retail  D.**, 1993, « Le besoin de parler autrement qu'en surface », *Espaces Temps* n 51-52.

**Retail  D.**, 1994, « Structures territoriales sah liennes. Le mod le de Zinder », *Revue de G ographie Alpine*, hors-s rie « Au contact Sahara-Sahel. Milieux et soci t s du Niger », vol.II, coll. Ascendances, Grenoble, pp. 127-148.

**Retail  D.**, 1995, « Ethnog ographie : naturalisation des formes socio-spatiales », in Claval P. et Singaravelou (dir.), *Ethnog ographies*, Paris, L'Harmattan, coll. « G ographie et Cultures », pp. 17-38.

**Retail  D.**, 1996, « L'imp ratif territorial », *Cultures & conflits*, 21/22, 2 parties.

**Retail  D.**, 1997, *Le monde du g ographe*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques. 284 p.

**Retail  D.**, 1998, « Concepts du nomadisme et nomadisation des concepts », Knafou R., *La plan te « nomade ». Les mobilit s g ographiques d'aujourd'hui*, Paris, Belin, pp. 37-58.

**Retail  D.**, 2004, « Afrique, g ographie spontan e et espace mobile », *Bulletin de la Soci t  G ographique de Li ge*, 44, pp. 5-24.

**Retail  D.**, 2005, « L'espace mobile », Antheaume B. et Giraut F. ( d.), *Le territoire est mort : vive les territoires ! : une refabrication au nom du d veloppement*, Paris, IRD, pp. 175-201.

**Retailé D.**, 2006, *La ville ou l'état ? Développement politique et urbanité dans les espaces nomades ou mobiles : Mauritanie-Sénégal-Inde et retour*, Publications de l'Université de Rouen, 318 p.

**Retailé D. et Walther O.**, 2008, « Le modèle sahélien de la circulation, de la mobilité et de l'incertitude spatiale », *Autrepart*, 47, pp. 109-124.

**Retailé D.**, 2009, « Malaise dans la géographie, l'espace est mobile », Vanier M. (dir.) *Territoires, territorialité, territorialisation, controverses et perspectives*, Presses universitaires de Rennes, pp. 97-114.

*Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2007, « Histoire globale, histoires connectées : un changement d'échelle historiographique ? » n° 54-4.

*Revue Sciences humaines*, 2008, n° spécial « grands dossiers », n° 12.

**Rhein C.**, 1982, « La géographie, discipline scolaire et/ou science sociale ? (1860-1920) », *Revue Française de Sociologie*, XXIII, pp. 223-251.

**Ritter C.**, [1822] 1836, *Géographie générale comparée ou étude de la terre dans ses rapports avec la nature et avec l'histoire de l'homme, pour servir de base à l'étude et à l'enseignement des sciences physiques et historiques*, Paris, Paulin, trois tomes, trad. E. Buret et E. Desor.

**Ritter C.**, [1852] 1974, *Introduction à la géographie générale comparée*, Cahiers de géographie de Besançon, 22, (introduction G. Nicolas-Obadia et traduction D. Nicolas-Obadia), 253 p.

**Ritter C.**, 1859, « De la configuration des continents sur la surface du globe et de leurs fonctions dans l'histoire », *Revue germanique*, T. VIII, (introduction et trad. E. Reclus), pp. 242-267.

**Robic M.-C.** (dir.), 1992, *Du milieu à l'environnement : pratiques et représentations du rapport homme / nature depuis la renaissance*, Paris, Economica, 342 p.

**Rodd F.R.**, 1926, *People of the veil*, London, Macmillan, 520 p.

**Rodd F.R.**, 1926, « The origin of the Tuareg », *The geographical journal*, LXVII.

**Rognon P. et Planhol X. de**, 1970, *Les zones tropicales arides et subtropicales*, A. Colin, 487 p.

**Rohlf G.**, 2001-2003, *Voyages et explorations au Sahara*, Karthala, 5 t., 1586 p.

**Roset J.-P.**, 1983a, « La néolithisation du Sahara : Air et Ténéré », *Cahiers ORSTOM*, vol. 13, n° 2, pp. 119-142.

**Roset J.-P.**, 1983b, « Les plus vieilles céramiques du Sahara », *La Recherche*, 15, pp. 22-33.

**Roset J.-P.**, 1984, « Les peintures préhistoriques du Sahara », *La Recherche*, 151, pp. 22-23.

**Roset J.-P.**, 1987, « Néolithisation, néolithique et post-néolithique au Niger nord-oriental », *Bulletin de l'association française pour l'étude du quaternaire*, vol. 24-4, pp. 203-214.

**Roset J.-P.**, 1995, « L'occupation humaine de l'Aïr et du Ténéré au Niger depuis 10 000 ans », in Mariac A. (dir.), *Milieus, sociétés et archéologie*, Paris, ORSTOM-Karthala, pp. 161-195.

**Rottier Cdt**, 1927, « La vie agricole en Aïr », *Bulletin du comité de l'Afrique française, Renseignements coloniaux*, n° 11, pp. 408-415.

**Rousseau J.-J.**, 1755, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Amsterdam, Rey, 299 p.

**Saada E.**, 2005, « Entre "assimilation" et "décivilisation" : l'imitation et le projet colonial républicain », *Terrain*, n° 44, pp. 19-38.

**Sahlins M.**, 1976a, *Au cœur des sociétés. Raison utilitaire et raison culturelle*, Paris, Gallimard, 305 p.

**Sahlins M.**, 1976b, *Age de pierre, âge d'abondance. L'économie des sociétés primitives*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des sciences humaines, 409 p.

**Sahlins M.**, 1989, *Des îles dans l'histoire*, Gallimard-Le Seuil, 188 p.

**Sainte-Beuve C. A.**, 1867, *Nouveaux Lundis*, Paris, Lévy.

**Salifou A.**, 1973a, *Kaoussan ou la révolte sénoussiste*, Etudes nigériennes n° 33, 229 p.

**Salifou A.**, 1973b, « Les Français, Fihrun et les Kountas, 1902-1916 », *Journal de la Société des Africanistes*, 43, pp. 175-195.

**Sanguin A.-L.**, 1993, *Vidal de la Blache, un génie de la géographie*, Paris, Belin, 384 p.

**Sanson N.**, 1658, *L'Europe, l'Asie, l'Afrique & l'Amérique en plusieurs cartes, et en divers traittés de géographie et d'histoire*, Sieurs Nicolas Sanson père et fils, Paris

**Sanson G.**, [1681] 1743, *Introduction à la géographie*, 4<sup>ème</sup> éd. augmentée par Robert, Paris, Durand, 476 p.

**Sauri Abbé**, 1778, *Histoire naturelle du globe ou géographie physique ; ouvrage dans lequel on a refermé ce qu'on fait de plus intéressant sur la symétrie & la position des continens, la salure de la mer, etc.*, t. 1<sup>er</sup>, Paris, Delalain.

**Sautter G.**, 1984, « Dirigisme opérationnel et stratégie paysanne, ou *l'aménageur aménagé* ». *L' Espace géographique*, 4, pp. 233-243.

**Sautter G.**, 1985, « La géographie comme idéologie ? », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 29, 77, pp. 193-203.

**Sautter G.**, 1992, « Géographie et anthropologie », in Bailly A., Ferras R. et Pumain D. (dir.), *Encyclopédie de la géographie*, Paris, Ed. Economica, pp. 189-201.

**Scheibling J.**, 1994, *Qu'est-ce que la Géographie ?*, Hachette, 197 p.

**Schirmer H.**, 1893, *Le Sahara*, Hachette, 443 p.

**Schulz E. et Adamou A.**, 1994, « Le mont Bagzan (Aïr-Niger) : exemple de seuil écologique dans le Sahara méridional », *Revue de Géographie Alpine*, hors-série « Au contact Sahara-Sahel. Milieux et sociétés du Niger », vol. II, coll. Ascendances, Grenoble, pp. 43-63.

**Séré de Rivières E.**, 1965, *Histoire du Niger*, Berger-Levrault, 310 p.

**Sion J.**, 1934, « Le rôle des articulations littorales en Méditerranée », *Annales de géographie*, vol. 43, n° 244, pp. 372-379.

**Sion J.**, 1937, « Géographie et ethnologie », *Annales de géographie*, XLVI, n° 263, pp. 449-464.

**Sorre M.**, 1957, *Rencontres de la géographie et de la sociologie*, Paris, Ed. Marcel Rivière, 213 p.

**Sorre M. et Sion J.**, 1934, *Méditerranée, péninsules méditerranéennes – Géographie Universelle*, T. VII, vol. I, Paris, Armand Colin, 234 p.

**Soubeyran O.**, 1989, « La géographie coloniale. Un élément structurant dans la naissance de l'Ecole française de géographie », in Bruneau M. et Dory D. (eds.), *Les enjeux de la tropicalité*, Paris, Masson, pp. 82-89.

**Soubeyran O.**, 1994, « La géographie coloniale au risque de la modernité », in Bruneau M. et Dory D.(dir.), *Géographies des colonisations : XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, L'Harmattan, pp. 193-213.

**Soubeyran O.**, 1997, *Imaginaire, science et discipline*, Paris, L'Harmattan, 482 p.

**Soubeyran O.**, 1998, « Les occasions manquées », *Espaces Temps*, n° 68/69/70, pp. 171-186.

**Soubeyran O.**, 2000, « De quelques implications de la "relation homme / milieu" », in Lévy J. et Lussault M. (dir.), *Logique de l'espace, esprit des lieux. La géographie à Cerisy*, Paris, Belin, pp. 253-268.

**Soubeyran O.**, 2004, « Postface. Tautologie, effet géographique, fabrication des comportements attendus » in Debarbieux B. et Fourny M.-C. (dir.), *L'effet géographique*.

*Construction sociale, appréhension cognitive et configuration matérielle des objets géographiques*, Grenoble, MSH Alpes, pp. 241-246.

**Soubeyran O.**, 2009, « Attention, ralentir, travaux ! », Vanier M. (dir.), *Territoires territorialisés, territorialisation. Controverses et perspectives*, Pub. de l'Université de Rennes, pp. 185-192

**Soubeyran O.**, (à paraître), « Entre détour et bonne distance : territoire, sens et action », *Pour une poétique du détour. Rencontre autour d'André Corboz*, Institut National d'histoire de l'Art.

**Spittler G.**, 1976, *Etude socio-économique sur les oasis d'Iférouane et de Timia*, Freiburg, Bericht sozio-ökonomische.

**Spittler G.**, 1990, « La notion de travail chez les Kel Ewey », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n° 57, pp. 189-198.

**Spittler G.**, 1993, *Les Touaregs face aux sécheresses et aux famines. Les Kel Ewey de l'Aïr (Niger)*, Paris, Karthala, 420 p.

**Starobinski J.**, 1957, *Jean-Jacques Rousseau: la transparence et l'obstacle*, Plon, 340 p,

**Staszak J.-F.**, 1995, *La géographie d'avant la géographie : le climat chez Aristote et Hippocrate*, Paris, L'Harmattan, 252 p.

**Staszak J.-F.**, 1996, « Ethnogéographie et savoirs géographiques : quelques problèmes méthodologiques et épistémologiques », *Bulletin de l'association des géographes français*, n°1, Paris, Association des géographes français, pp. 39-54.

**Strabon**, 1867, *Géographie*, trad. de Tardieu, Hachette, 4 volumes.

**Tanuro D.**, 2007, « L'inquiétante pensée du mentor écologiste de M. Sarkozy », *Monde Diplomatique*, décembre.

**Tavarès P.-F.**, 1990, *Hegel critique de l'Afrique. Introduction aux études critiques de Hegel sur l'Afrique*, thèse de doctorat d'Etat, Paris I

**Terray E.**, 1986, « Grandeur et décadence des montagnes de Kong », *Cahiers d'études africaines*, vol. 26, n° 101, pp. 241-249

**Testot L.**, 2007, « Histoire globale, histoires connectées : un changement d'échelle historiographique ? » *Revue d'histoire moderne et contemporaine* n° 54-4.

**Testot L.** (coord.), 2008, *Histoire globale. Un autre regard sur le monde*, Sciences Humaines éditions.

**Thébaud B.**, 1988, *Elevage et développement au Niger: quel avenir pour les éleveurs du Sahel ? Réflexions sur les causes de la crise pastorale à partir de la situation de l'élevage dans l'est du Niger*, BIT, 147 p.

**Thébaud B.**, 1990, « Politiques d'hydraulique pastorale et gestion de l'espace au Sahel », *Cahiers des Sciences humaines*, 26 (1-2), pp. 13-31.

**Thébaud B.**, 2002, *Foncier pastoral et gestion de l'espace au Sahel: Peuls du Niger oriental et du Yagha burkinabé*, Karthala, 318 p.

**Thucydide**, 1990, *Histoire de la guerre du Péloponnèse*, Robert Laffont, 826 p.

**Toupet C.**, 1977, *La sédentarisation des nomades en Mauritanie centrale sahélienne*, Paris, Honoré Champion, 490 p.

**Toupet C.**, 1964, « Quelques aspects de la sédentarisation des nomades en Mauritanie sahélienne », *Annales de géographie*, vol. 73, n° 400, pp. 738-745.

**Toynbee A. J.** [1934-1961] 1996, *L'histoire*, Payot, 714 p.

**Triaud J.-L.**, 1983, « Hommes de religion et confréries islamiques dans une société en crise, l'Air aux XIXe et XXe siècles. Le cas de la Khalwatiyya », *Cahiers d'Etudes Africaines*, XXIII (3), 91, pp. 239-280.

**Triaud J.-L.**, 1993, « Un mauvais départ : 1920, l'Air en ruines », Bernus E., Boilley P., Clauzel J. et Triaud J.-L. (dir.), *Nomades et commandants. Administration et sociétés nomades dans l'ancienne A.O.F.*, Paris, Karthala, pp. 93-104.

**Triaud J.-L.**, 1995, *La légende noire de la Sanusiyya. Une confrérie musulmane saharienne sous le regard français (1840-1930)*, Paris, MSH, 2 vol., 1151 p.

**Tschudi Y.**, 1952-53, « Quelques aspects de la psychologie des Touareg », *Bulletin de la société neuchâteloise de géographie*, LI (4).

**Turco A.**, 2006, « Sokun. Le village réticulaire en Afrique de l'Ouest », *Géographie et cultures*, n° 60, pp. 111-133.

**Turgot A. R. J.**, [1750] 1913-1923, « Plan d'un ouvrage sur la géographie politique », Schelle, *Œuvres de Turgot*, I, Paris, Alcan, pp. 255 - 274

**Urvoy Cpt. Y.**, 1934, « Chroniques d'Agadès », *Journal de la société des africanistes*, Paris, IV, pp. 145-177.

**Vallaux C.**, 1911, *Géographie sociale : le sol et l'État*, Paris, Doin, 420 p.

**Vallaux C.**, 1925, *Les sciences géographiques*, Félix Alcan, 413 p.

**Vallaux C.**, 1930, « Nécrologie : Jean Brunhes », *La Géographie*, LVI, n° 3-4.

**Vallaux C.**, 1933, *Géographie générale des mers*, Paris, F. Alcan, 794 p.



- Vanutberghe H.**, 1904, « La Corse. Étude de géographie humaine », *Annales de géographie*, XIII, pp. 334-347.
- Varénus B.**, [1650] 1755, *Géographie générale*, Paris, Vincent, 3 vol.
- Vatin J.-C.**, 1985, « Désert construit et inventé, Sahara perdu ou retrouvé : le jeu des imaginaires », *ROMM* n° 37.
- Vaugondy D. de R.**, 1751, « Géographie », *l'Encyclopédie*.
- Verger P.**, 1976, « J.-B. Douville, naturaliste calomnié ou imposteur démasqué », *Afro Asia*, n° 12, pp 91-108.
- Vernant J.-P.**, 1962, *Les origines de la pensée grecque*, PUF, 129 p.
- Vernant J.-P.**, 1966, *Mythe et pensée chez les Grecs. Etudes de psychologie historique*, Paris, Maspéro, 336 p.
- Vidal de la Blache P.**, 1873, *La péninsule européenne - L'océan et la Méditerranée. Leçon d'ouverture au cours d'histoire et géographie à la Faculté des Lettres de Nancy*, Paris, Berger-Levrault, 28 p.
- Vidal de la Blache P.**, 1883, *La Terre. Géographie physique et économique. Histoire sommaire des découvertes*, Paris, Delagrave, 204 p.
- Vidal de la Blache P.**, 1888, « Des divisions fondamentales du sol français », *Bulletin littéraire*, vol. 2, n° 1, pp. 1-7 ; vol. 2, n° 2, pp. 49-57.
- Vidal de la Blache P.**, 1889, *Etats et nations en Europe : autour de la France*, Paris, Delagrave, 567 p.
- Vidal de la Blache P.**, 1891, « Récents travaux sur la géographie de la France », *Annales de géographie*, n° 1, pp. 32-52.
- Vidal de la Blache P.**, 1894, « Henri Schirmer » (compte-rendu), *Annales de géographie*, 3, pp. 99-100.
- Vidal de la Blache P.**, 1896, « Le principe de la géographie générale », *Annales de géographie*, n° 20, pp. 129-142.
- Vidal de la Blache P.**, 1898, « La Géographie Politique à propos des écrits de M. Frédéric Ratzel », *Annales de géographie*, n° 32, pp. 97-111.
- Vidal de la Blache P.**, 1899a, « Leçon d'ouverture du cours de géographie », *Annales de géographie*, n° 38, pp. 97-109.
- Vidal de la Blache P.**, 1899b, « Les civilisations africaines », *Annales de géographie*, n° 39, pp. 265-267.
- Vidal de la Blache P.**, 1902a, « Les conditions géographiques des faits sociaux », *Annales de géographie*, n° 55, pp. 13-23.

**Vidal de la Blache P.**, 1902b, « L'irrigation d'après M. Jean Brunhes », *Annales de géographie*, XI, n° 60.

**Vidal de la Blache**, [1904] 1994, *Tableau de la géographie de la France*, Paris, La Table ronde, 560 p.

**Vidal de la Blache P.**, 1904, « Les pays de France », *Réforme sociale*, vol. 5, n° 8, pp. 333-344.

**Vidal de la Blache P.**, 1905, « La conception actuelle de l'enseignement de la géographie », *Annales de géographie*, n° 74, pp. 193-207.

**Vidal de la Blache P.**, 1906, « Auguste Himly. Nécrologie », *Annales de géographie*, n° 84, pp. 479-480.

**Vidal de la Blache P.**, 1908, « Les paysans de la Normandie orientale par Jules Sion », *Annales de géographie*, n° 98, XVIII, pp. 177-181.

**Vidal de la Blache P.**, 1911a, « Les genres de vie dans la géographie humaine », *Annales de géographie*, XX, n° 111 et 112, pp. 193-212 et 289-304.

**Vidal de la Blache P.**, 1911b, « La relativité des divisions régionales », *Athéna*, pp. 1-8.

**Vidal de la Blache P.**, 1913, « Des caractères distinctifs de la géographie », *Annales de géographie*, XXII, n° 124, pp. 289-299.

**Vidal de la Blache P.**, 1917, *La France de l'Est*, Paris, Armand Colin, 280 p.

**Vidal de la Blache P.**, [1922] 1995, *Principes de géographie humaine*, Paris, Utz, 347 p.

**Villasante de Beauvais M. (dir.)**, (2000), *Les groupes serviles au Sahara*, CNRS Ed., 360 p.

**Viveiros de Castro E.**, 1998, « Les pronoms cosmologiques et le perspectivisme amérindien », E. Alliez (dir.), *Gilles Deleuze: une vie philosophique*, Institut Synthélabo, pp. 429-462.

**Vivien de Saint-Martin L.**, 1864, « Rapport sur le prix annuel pour la découverte la plus importante en géographie », *Bulletin de la société de géographie*, VII, pp. 338-356.

**Vivien de Saint-Martin L.**, 1873, *Histoire de la géographie et des découvertes géographiques depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours: accompagnée d'un atlas historique*, Hachette, 615 p.

**Volney**, [1787] 1959, *Voyage en Egypte et en Syrie pendant les années 1783, 1794 et 1785*, Paris, La Haye, Mouton, 425 p.

**Volney**, [1793] 1846, « Précis de l'état actuel de la Corse » et « Etat physique de la Corse », *Oeuvres complètes*, Didot, pp. 731-740.

**Volney**, [1795] 1846, « Questions de statistique à l'usage des voyageurs », *Oeuvres complètes*, Didot, pp. 748-752.

**Volney**, [1803] 1846, « Tableau du climat et du sol des Etats-Unis d'Amérique », *Oeuvres complètes*, Didot, pp. 630-698.

**Waechtel N.**, 1971, *La vision des vaincus : les Indiens du Pérou devant la conquête espagnole, 1530-1570*, Gallimard, 395 p.

**Walentowitz S.**, 1996, « De la graine à l'enfant nommé. Venir au monde chez les Touaregs Kel Eghlal », *Les cahiers de l'IREMAM*, n° 7/8, pp. 93-111.

**Walckenaer C.-A.**, 1821, *Recherches géographiques sur l'intérieur de l'Afrique septentrionale*, Paris, Bertrand, 534 p.

**Wittfogel K.A.**, 1964, *Le despotisme oriental : Étude comparative du pouvoir total*. Paris, Éd. de Minuit, 671 p.

**Zimmermann M.**, 1900, « Leçon d'ouverture du cours d'histoire et de géographie coloniales », *Annales de géographie*, IX, n° 43.

**Zimmermann M.**, 1911, « La géographie humaine d'après Jean Brunhes », *Annales de géographie*, XX, n° 110, pp. 97-111.

**Zuè-Nguéma G.**, 2006, *Africanités hégéliennes: alerte à une nouvelle marginalisation de l'Afrique*, Paris, L'Harmattan, 248 p.

## Table des figures

FIGURE 1 : TABLEAU METHODOLOGIQUE DE LA THESE : UN MODE REFLEXIF DE LA CONSTRUCTION DU SAVOIR GEOGRAPHIQUE.....	22
FIGURE 2 : PORTRAIT DE RITTER (SOURCE : H. BECK, 1979).....	56
FIGURE 3 : GRAVURE REPRESENTANT HUMBOLDT PARMIS LES ETUDIANTS DANS LE COURS DE RITTER (SOURCE : H. BECK, 1979) .....	66
FIGURE 4 : PORTRAIT DE BUACHE (SOURCE : N. BROC, 1990).....	109
FIGURE 5 : UN EXEMPLE DE RATIONALISATION DU LEXIQUE GEOGRAPHIQUE DANS UN MANUEL DU XIXE SIECLE (SOURCE : <i>THE AGILE RABBIT BOOK OF HISTORICAL AND CURIOUS MAPS</i> ) .....	112
FIGURE 6 : GRAVURE DE LA RENAISSANCE REPRESENTANT STRABON (SOURCE : AUJAC, 1998) .....	119
FIGURE 7 : TABLEAU COMPARATIF DES REEDITIONS SUCCESSIVES DES ECRITS GEOGRAPHIQUES DE PTOLEEMEE ET DE STRABON EN EUROPE OCCIDENTALE (EN PARTIE D'APRES LES INFORMATIONS TIREES DE G. AUJAC, 1998).....	120
FIGURE 8 : LA TERRE SELON CRATES DE MALLOS (SOURCE : D. LECOQ ET A. CHAMBARD, 1998).....	150
FIGURE 9 : LA TERRE SELON PTOLEEMEE (CARTE DESSINEE PAR J. SCHNITZER DE ARMSHEIN DANS LA REEDITION DE LA <i>COSMOGRAPHIA</i> A ULM EN 1482) .....	151
FIGURE 10 : L'AFRIQUE SELON MERCATOR (AFRICA, 1595) .....	262
FIGURE 11 : LA MER SAHARIENNE (SELON BOURGUIGNAT, 1864). .....	264
FIGURE 12 : EXTRAIT DE LA CARTE D'AFRIQUE DE D'ANVILLE, 1749. ....	273
FIGURE 13 : L'AFRIQUE SELON BUACHE (EXTRAIT DE LA <i>CARTE PHYSIQUE DE L'OCEAN</i> DATEE DE 1744 ET PUBLIEE DANS LES <i>CARTES ET TABLES DE LA GEOGRAPHIE PHYSIQUE OU NATURELLE</i> EN 1757).....	276
FIGURE 14 : CARTE D'AFRIQUE DE RENNELL, 1798.....	279
FIGURE 15 : EXTRAIT D'UNE GRAVURE (EDITION DE 1796) REPRESENTANT L'ILE FLOTTANTE DE LAPUTA DANS LES VOYAGES DE GULLIVER DE J. SWIFT (1721). ....	283

FIGURE 16 : CARTES RELATIVES AUX RECHERCHES D’HUMBOLDT SUR LES BIFURCATIONS (COMME LE CASIQUIARE A GAUCHE) ET LES DELTAS D’AFFLUENTS (1824). .....	285
FIGURE 17 : GRAVURE REPRESENTANT UN GUERRIER TOUAREG, PROBABLEMENT KEL AJJER (LYON, 1821). .....	331
FIGURE 18 : GRAVURE REPRESENTANT LES MONTAGNES DE L’AÏR PARU DANS BARTH (1861) .....	338
FIGURE 19 : PLAN DE TABELOT EN 1961 (J. BISSON, 1964). .....	378
FIGURE 20 : TABLEAU DES DIFFERENTES ECHELLES DES MODES D’HABITER KEL EWEY .....	389
FIGURE 21 : STATUT EVOLUTIF DE LA TENTE EN NATTES EN MILIEU VILLAGEOIS .....	400
FIGURE 22 : INTERIORITE ET EXTERIORITE DE L’ESPACE DOMESTIQUE .....	407
FIGURE 23 : TABLEAU DE LA MORPHOLOGIE PASTORALE SAISONNIERE DES TOUAREGS DE L’AÏR, DE L’AZAWAGH ET DU DAMERGU .....	491
FIGURE 24 : TABLEAU DE LA MORPHOLOGIE PASTORALE SAISONNIERE SPECIFIQUE AUX KEL EWEY .....	492
FIGURE 25 : TABLEAU DES PAIRES CONTRASTIVES DES SECTEURS D’ORIENTATION .....	501
FIGURE 26 : TABLEAU DES QUALITES DISTINCTIVES DES SECTEURS D’ORIENTATION.....	502
FIGURE 27 : SCHEMA DES QUALITES DISTINCTIVES DES SECTEURS D’ORIENTATION.....	502
FIGURE 28 : REPRESENTATION SCHEMATIQUE DES SOUS-ZONES DE LA COMMUNE DE TABELOT AVEC LE NOMBRE RESPECTIF DES CONSEILLERS A LA SUITE DES ELECTIONS DE 2005 .....	580
FIGURE 29 : TABLEAU RELATIF AUX CONSEQUENCES DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT SUR LE NOMADISME .....	591
FIGURE 30 : TABLEAU RELATIF AUX CONSEQUENCES DE L’ORGANISATION POLITIQUE ET TERRITORIALE SUR LE NOMADISME .....	606
FIGURE 31 : SCHEMA DU PROCESSUS HIERARCHIQUE DE TERRITORIALISATION.....	612
FIGURE 32 : TABLEAU DE REALISATION DES FIGURES CLASSIQUES DE L’ESPACE DANS LE NOMADISME ET LA SEDENTARITE. ....	617
FIGURE 33 : TABLEAU RELATIF A L’OPPOSITION COMPLÉMENTAIRE DANS LA SIGNIFICATION DES CATÉGORIES SPATIALES GÉNÉRIQUES .....	626
FIGURE 34 : TABLEAU RELATIF A L’OPPOSITION COMPLEMENTAIRE DE LA SPATIALITE NOMADE .....	628
FIGURE 35 : TABLEAU DES AGENCEMENTS DE LA SPATIALITE NOMADE ET SEDENTAIRE .....	636

## *Table des photographies*

PHOTOGRAPHIE 1 : 'OTHMAN ET DEUX DE SES NEVEUX : PREMIER VOYAGE DE TOUAREGS EN FRANCE EN 1862 (PHOTOGRAPHIE DE LEON CREMIERE).....	318
PHOTOGRAPHIE 2 : PHOTOGRAPHIE DE THIRIAT ET GRAVURE D'APRES CETTE MEME PHOTOGRAPHIE PARUE DANS LA <i>GEOGRAPHIE UNIVERSELLE</i> DE RECLUS (1886).....	336
PHOTOGRAPHIE 3 : VUE DU VILLAGE DU TIMIA (2006), SELON LA PERSPECTIVE NOTEE SUR L'IMAGE SATELLITE CI-DESSUS (CARTE 6).....	356
PHOTOGRAPHIE 4 : ABREUUREMENT DES CHAMEAUX PAR DES GOUMIERS A L'ERES (PUISARD) DE TABELOT (ABADIE, 1927).....	366
PHOTOGRAPHIE 5 : VUE PANORAMIQUE DU VILLAGE DE BAGZAN N AMAS (AOUT 2004) .....	372
PHOTOGRAPHIES 6 : LES DIFFERENTES ETAPES DE LA CONSTRUCTION DE LA TENTE EN NATTES (EHAN) .....	398
PHOTOGRAPHIES 7 : LE JARDINAGE IRRIGUE DE L'AÏR .....	425
PHOTOGRAPHIES 8 : LES ACTIVITES COMMERCIALES.....	444
PHOTOGRAPHIES 9 : LE PASTORALISME CAMELIN DANS L'AÏR .....	466
PHOTOGRAPHIES 10 : CARAVANE KEL EWEY POUR BILMA ( <i>TAGHLAMT</i> ) .....	482
PHOTOGRAPHIES 11 : PATURAGES A DIFFERENTES SAISONS .....	488
PHOTOGRAPHIES 12 : MORPHOLOGIE SOCIALE DU NOMADISME.....	499
PHOTOGRAPHIES 13 : RITES DE MARIAGE .....	509
PHOTOGRAPHIES 14 : MODES DE DEPLACEMENT NOMADE.....	523
PHOTOGRAPHIE 15 : GRAVURE RUPESTRE REPRESENTANT UN CHAR GARAMANTIQUE DANS LE KORI TAGEYT : LA MACHINE DE GUERRE NOMADE.....	527
PHOTOGRAPHIES 16 : DIFFERENTS TYPES DE POINT D'EAU .....	615
PHOTOGRAPHIES 17 : HETEROTOPIES NOMADES .....	634

## *Table des cartes*

CARTE 1 : REPRESENTATION SCHEMATIQUE DE L'ECOUMENE SELON STRABON (EN PARTIE D'APRES LES CARTES DE GEOGRAPHIE ANCIENNE DE D'ANVILLE, 1762 ET D'AUIAC, 1966) .....	135
CARTE 2 : REPRESENTATION SCHEMATIQUE DE L'ISTHME GAULOIS SELON STRABON.....	144
CARTE 3 : AKAL WAN KEL EWEY ; CARTE DE LA PARTIE MONTAGNEUSE DE L'AÏR EN 2008, D'APRES DES IMAGES SATELLITES, CARTES IGN ET NOS ENQUETES DE TERRAIN.....	346
CARTE 4 : CARTE D'OCCUPATION DES SOLS DE LA PARTIE CENTRALE DU MONT BAGZAN.....	352
CARTE 5 : CARTE D'OCCUPATION DES SOLS DE LA PARTIE MERIDIONALE DU MONT BAGZAN .	353
CARTE 6 : IMAGE SATELLITE ET PLAN D'UNE PARTIE DU VILLAGE DE TIMIA.....	355
CARTE 7 : CARTE D'OCCUPATION DES SOLS DE LA VALLEE DE TABELOT ET DE TELEWES (1955-1956).....	359
CARTE 8 : CARTE D'OCCUPATION DES SOLS DE LA VALLEE DE TABELOT ET DE TELEWES (2006) .....	360
CARTE 9 : PLAN D'EZEN, « HAMEAU » DU MONT BAGZAN (2004).....	386
CARTE 10 : DISCIPLINARISATION DE L'ESPACE ET DES FLUX TRANSSAHARIENS (SAHARA CENTRAL - 2008).....	537
CARTE 11 : ENJEUX DE LA SECURISATION DE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES (SAHARA CENTRAL – 2008).....	545
CARTE 12 : LES DIFFERENTS NIVEAUX DE LA DECENTRALISATION AU NIGER .....	577

# Table des matières

<i>Avant propos et remerciements</i> .....	5
<i>Note sur la transcription des termes temajeq</i> .....	9
INTRODUCTION GENERALE .....	13
<b>PARTIE 1 – LA DISCIPLINARISATION DU DISCOURS SUR L’AILLEURS OU L’INVENTION DE L’ESPRIT GEOGRAPHIQUE</b> .....	<b>31</b>
INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE.....	33
CHAPITRE I – FONDEMENTS, FILIATION ET FORTUNE D’UNE DOCTRINE GEOGRAPHIQUE EN CREUX : LA DOCTRINE CHOROLOGIQUE .....	36
<i>A- De la « doctrine des articulations littorales » à « l’hypothèse de la thalassographie articulée » ou la réapparition d’un serpent de mer des temps héroïques</i> .....	39
1- L’empreinte rittérienne : un héritage qui ne dit pas son nom .....	39
2- L’anatomie terrestre ou la constitution rittérienne de la doctrine des articulations littorales .....	55
3- L’emprise rittérienne : la postérité de sa doctrine au XIXe siècle .....	65
3.1. Humboldt : un double si différent .....	66
3.2. La géographie française : Malte-brun comme plagiaire, Reclus comme passeur .....	72
3.3. La philosophie géo-historique de Hegel.....	80
3.4. L’anthropologie raciale de Gobineau .....	84
<i>B- De la doctrine chorologique ou les fondements modernes et antiques de la doctrine des articulations littorales (et de la géographie)</i> .....	91
1- Les trois sources modernes de la doctrine chorologique .....	91
1.1. La source cosmographique et naturaliste : des cosmographes de la Renaissance à la géographie naturelle et aux premières théories de la terre.....	93
1.2. La source philosophique dédaignée : théorie des climats, déterminisme inversé et doctrine chorologique dans la géographie politique des philosophes des Lumières.....	102



1.3. La source géographique dépréciée et amnésiée : de la géographie physique de Buache à l'anatomie terrestre.....	109
2- La source chorologique antique : la géographie de Strabon reconsidérée .	116
2.1. Aux origines de la doctrine chorologique : les parties du Monde selon Strabon .....	116
2.2. Le géographe comme tailleur et sacrificateur .....	130
2.3. L'isthme gaulois et la question du bon découpage chorologique.....	141
<i>Conclusion : la doctrine chorologique comme creuset disciplinaire.....</i>	<i>152</i>
<b>CHAPITRE II – DU BON USAGE DE LA DOCTRINE RITTERIENNE DES ARTICULATIONS</b>	
LITTORALES DANS L'ÉCOLE FRANÇAISE DE GEOGRAPHIE A LA DELICATE EMERGENCE DE L'ANTHROPOGEOGRAPHIE .....	165
<i>A- La bataille des articulations littorales dans les Annales de géographie.....</i>	<i>168</i>
1- Lectures et réductions refondatrices.....	168
1.1. Mise en péril mais fondation corses de la doctrine : la relecture ratzélienne .....	168
1.2. Mise au point « doctrinale » de la doctrine : lecture vidalienne de Mehedinti ou retour sur la bataille entre Cuvier et Lamarck .....	173
2- Relectures des disciples.....	181
2.1. Ce que le laboratoire corse permet de confirmer ou d'infirmer à propos de la doctrine : lecture régionale de Blanchard .....	181
2.2. Lecture ratzélienne de Brunhes et Vallaux.....	183
3- Relectures antagonistes d'un fossoyeur et d'un gardien du temple .....	185
3.1. Lecture iconoclaste de Dubois décuplée par celle Febvre.....	185
3.2. Réhabilitation de la doctrine et tentative de retour à Vidal : lecture déjà surannée de Sion.....	188
4- La querelle du déterminisme : réduction de la doctrine chorologique en doctrine des articulations littorales.....	192
4.1. Lectures et relectures, référentiels et positionnements disciplinaires .	192
4.2. La victoire de l'anti-déterminisme .....	194
<i>B- La rhétorique de l'ailleurs : contrastes et analogies des formes terrestres dans la géographie de Vidal de la Blache .....</i>	<i>196</i>
1- Ambiguïté et ambivalence dans la réception de la doctrine des articulations littorales.....	196
1.1. Les premiers écrits.....	196

1.2. Les articles programmatiques.....	201
1.3. La rhétorique de la diversité dans le Tableau.....	203
2- L'itinéraire du possibilisme vidalien revient-il à l'élaboration d'une anthropogéographie ? .....	209
2.1. La géographie générale à travers les Principes de la géographie humaine .....	209
2.2. Du traitement des sociétés primitives.....	213
2.3. Milieux et genres de vie .....	217
2.4. Le principe de vie selon Vidal de la Blache .....	220
<i>C- La délicate émergence de l'anthropogéographie.....</i>	<i>224</i>
1- L'esprit géographique face à la « nébuleuse anthropologique » : une réduction du programme géographique.....	225
1.1. De la difficulté de la légitimation de la géographie humaine.....	227
1.2. D'où l'impossible prise en compte de la société.....	228
1.3. Le relativisme géographique ou l'impossible géographie culturelle...	231
1.4. Les techniques : quelles clôtures disciplinaires ? .....	232
1.5. La question du déterminisme.....	236
2- Du contraste géographique à la différence culturelle ou l'invention retardée de la géographie culturelle .....	238
2.1. La géographie psychologique de Jean Brunhes.....	238
2.2. La géographie psychologique de Georges Hardy.....	244
2.3. Une géographie tropicale : Pierre Monbeig.....	248
<i>Conclusion : l'interminable diversité géographique ou l'impossible anthropogéographie.....</i>	<i>250</i>
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE.....	252
<b>PARTIE 2 – LA SEDENTARISATION DES TOUAREGS KEL EWEY : POUR UNE ANTHROPOGEOGRAPHIE DE LA NOMADITE ET DU SEDENTARISME. 255</b>	
INTRODUCTION DE LA SECONDE PARTIE.....	257
CHAPITRE I - L' IMAGINAIRE DISCIPLINAIRE SAHARIEN REVISITE A LA LUMIERE DU CONTRE-EXEMPLE KEL EWEY .....	259
<i>A- L'anatomie du désert ou l'imaginaire disciplinaire d'un individu géographique extrême .....</i>	<i>260</i>

1- L'invention du Sahara : vestiges maritimes et découpage en bandes climatiques du grand désert.....	261
2- La lente résolution des problèmes orographiques et hydrographiques de l'Afrique intérieure.....	272
3- La transformation Ritter.....	286
4- Des rivages sahariens aux oasis montagneuses : géographie de cabinet et géographie des explorateurs.....	303
Conclusion : la reformulation des enjeux disciplinaires autour de la question de la sédentarisation.....	324
<i>B- Les spécificités des Touaregs Kel Ewey ou l'imaginaire disciplinaire d'un contre-exemple.....</i>	<i>328</i>
1- La rencontre avec les Touaregs à partir de la fin du XVIIIe siècle.....	328
2- Les Kel Ewey, l'Air et la montagne.....	337
Conclusion.....	342
CHAPITRE II- MICRO-GEOGRAPHIE COMPAREE DE LA SEDENTARISATION DES TOUAREGS	
KEL EWEY.....	344
<i>A- La sédentarisation Kel Ewey : de la morphologie à la micro-géographie.....</i>	<i>347</i>
1- Présentation des lieux d'étude.....	347
1.1. Le cas des villages et des jardins du mont Bagzan.....	349
1.2. Le cas du village de Timia.....	354
1.3. Les autres vallées agro-pastorales de l'Air.....	356
2- Tabelot : un lieu sédentaire ? .....	361
2.1. Qu'est-ce que Tabelot ?.....	361
2.2. L'invention de Tabelot.....	364
2.3. La fondation du village de Tabelot.....	367
<i>B- La sédentarisation Kel Ewey : de la tente à la maison et du campement au village ?</i>	<i>373</i>
1- Les spécificités nomades du mode de résidence villageois .....	373
2- Les processus de création et d'expansion des villages.....	380
3- Du campement à la concession : continuité du mode résidentiel.....	387
4- Le statut spécifique et transitoire de la tente en nattes.....	393
5- Les effets performatifs de la sédentarisation.....	405
<i>C. La sédentarisation Kel Ewey : du pastoralisme caravanier au jardinage irrigué ?</i>	<i>411</i>

1- Le jardinage irrigué de l’Aïr : techniques agricoles et problématique foncière.....	411
1.1. L’ampleur du « front pionnier » agricole .....	411
1.2. Les systèmes d’irrigation.....	413
1.3. Productions et échanges .....	418
1.4. La question foncière .....	421
1.5. Incorporation des jardins .....	426
1.6. Sur le traitement du palmier comme bétail.....	429
2- Géohistoire de la sédentarisation Kel Ewey : de l’intégration à la primauté du jardinage irrigué .....	435
2.1. La sédentarisation sous la férule des marabouts-jardiniers : 1920-1973/84.....	436
2.2. Sédentarisations contemporaines : marchandisation de l’économie ...	439
<i>D. Le nomadisme en question : savoirs géographiques et territorialité Kel Ewey....</i>	<i>449</i>
1- Classification des milieux et conception analogique des rapports entre humains et non humains.....	450
2- Fortune et misère du trafic caravanier.....	476
3- Morphologie sociale du nomadisme .....	489
4- Les fondements de la territorialité Kel Ewey.....	501
<i>Conclusion : le paradoxe territorial Kel Ewey ou l’impossibilité de parler en terme classique de sédentarisation.....</i>	<i>524</i>
CHAPITRE III COMMENT PEUT-ON ETRE NOMADE ?.....	527
<i>A- L’actualité géopolitique de l’Aïr ou l’avènement des conditions de la disparition du nomadisme.....</i>	<i>529</i>
1- Pré carré, front terroriste, or noir, yellow cake, verts pâturages et hommes bleus : disciplinarisation, sécurisation et rébellion des confins sahariens.....	532
1.1. La création géopolitique et géostratégique de l’espace saharo-sahélien .....	532
1.2. Rébellion des confins sahariens.....	551
2- Géopolitique foncière : quand sécuriser le pastoralisme c’est faire mourir le nomadisme .....	560
3- Décentralisation et/ou nomadisme ? Les effets mortifères de l’impératif territorial sur le nomadisme.....	570

4- Projets de développement et nomadisme : de la planification au développement durable ou des effets attendus à l'attente des effets.....	584
<i>B- L'illusion nomadique : de l'opposition à la complémentarité des spatialités nomade et sédentaire .....</i>	<i>592</i>
1- Géohistoire de la relation entre l'impératif territorial et le nomadisme : du cantonnement à l'appriovissement et retour. ....	592
2- Actualité de la sédentarisation : une course pour le contrôle de l'espace..	607
3- La sédentarisation comme différenciation et hiérarchisation de l'espace..	611
4- Espace nomade vs espace sédentaire .....	616
5- Spatialité nomade .....	618
6- Topique et utopie nomades .....	627
7- Hétérotopies nomades .....	631
8- De l'utopie nomade à l'idéal géométrique sédentaire.....	635
<i>C- L'impensé nomadique d'un rapport spécifique du pouvoir nomade à l'espace ...</i>	<i>638</i>
1- La suprématie du pouvoir nomade comme condition de l'utopie nomade Kel Ewey en Aïr.....	639
2- Du pouvoir sur les êtres, du pouvoir sur l'espace .....	650
CONCLUSION GENERALE : POUR UNE GEOGRAPHIE NOMADE.....	655
<i>Bibliographie.....</i>	<i>666</i>
<i>Table des figures.....</i>	<i>707</i>
<i>Table des photographies.....</i>	<i>709</i>
<i>Table des photographies.....</i>	<i>709</i>
<i>Table des cartes.....</i>	<i>710</i>
<i>Table des matières.....</i>	<i>711</i>
<i>Annexe .....</i>	<i>717</i>

## Annexe

### *A propos du rituel du Rago*

En 1855, le gouvernement anglais envoie une mission à travers le Sahara pour établir des traités commerciaux avec les rois de Nigritie et pour les enjoindre à renoncer à la traite des esclaves. Cette expédition, qui est la première traversée européenne du Sahara par l'Aïr, est dirigée par l'anglais J. Richardson. Elle compte aussi H. Barth, voyageur et savant allemand<sup>897</sup>, qui s'occupe avec son compatriote Overweg de la partie scientifique de la mission. Partis de Tripoli, ils se joignent, moyennant une forte somme, à une caravane Kel Ewey. De Ghat (dans l'actuel sud-ouest libyen), ces derniers leur servent de guide et d'escorte sur la route qui les mènent dans l'Aïr, jusqu'à Tin Telloust où réside Ennur, le puissant chef Kel Ewey, dont ils obtiennent des lettres de recommandation et l'assurance de sa protection, nécessaires pour la suite du voyage jusqu'à Zinder puis Kano (actuel Nigéria). Tandis qu'ils arrivent aux puits d'Assiou (aux confins des actuels Algérie et Niger), considérés par leurs conducteurs comme « *la limite entre le pays des Asgar [Ajjjer] et celui des Kel Owi [Ewey]* »<sup>898</sup> (Barth : t. I, pp. 165-167), ils sont harcelés par des « *flibustiers* » Kel Fadey. Barth est alors témoin et acteur d'une scène étrange. Il pense d'abord à une attaque : « *Soudain j'aperçus, dans l'éloignement, quatre individus, en haut d'un monticule de sable [...] Mais quel ne fut pas mon étonnement, en voyant deux de ces hommes, de concert avec nos Kel Owi, se livrer à une danse guerrière. S'élançant ensuite vers moi, les danseurs saisirent la bride de ma monture et me demandèrent tribut. Je mettais déjà la main sur mes pistolets pour repousser par la force cette soudaine agression, quand j'appris, fort à temps, la signification de cette scène* ». Attendons avant de donner l'explication avancée par Barth. Un paragraphe plus loin, il ajoute qu'une fois le campement dressé pour la nuit, les esclaves continuèrent leur tapage : « *les esclaves des Kel Owi couraient parmi tout le camp, avec des*

---

<sup>897</sup> Orientaliste et géographe, élève de K. Ritter, le récit de son exploration qui dura plus de cinq ans renouvela considérablement les connaissances sur l'Afrique. Voir H. Barth, 1860, *Voyages et découvertes dans l'Afrique septentrionale et centrale pendant les années 1849 à 1855*, Paris, Ed. A. Bohné, trad. de l'allemand par P. Ithier, 4 vol.

*gestes et des cris sauvages, pour demander à chaque homme libre un petit tribut (meket n ikelan). Chacun dut donner quelque chose, soit une poignée de dattes, un couteau, un morceau de mousseline, ou quelque autre bagatelle* » (Barth, op. cit.).

Cet épisode du voyage de Barth est à rapprocher d'un rituel ressemblant encore pratiqué de nos jours par les caravaniers de la *taghlamt*<sup>899</sup>, caravane de ces mêmes Kel Ewey qui, de l'Aïr, traverse vers l'est le Ténéré pour les salines et palmeraies de Fachi, Bilma ou Djado. La caravane vers le nord dont parle Barth (*tafardé*) a disparu et malheureusement, à ma connaissance, ni Barth ni aucun autre explorateur ne fait mention de ce rituel de la *taghlamt*. Qu'en conclure ? Faisons l'hypothèse plus que probable que les deux rituels coexistaient. Deux options se présentent : soit les rituels de la *tafardé* et de la *taghlamt* étaient dissemblables, auquel cas la comparaison est impossible et ils ont rien à nous apprendre à être étudiés ensemble ; soit ils étaient les mêmes ou du moins étaient-ils similaires et le contraste entre ce qu'a vécu Barth et ce qu'ai pu observer relève d'une transformation du rituel. Nous pencherons pour la deuxième hypothèse au regard des équivalences repérables entre les deux rituels. Cette comparaison ne peut qu'enrichir l'analyse d'un rituel qui ne dit rien isolément mais doit être replacé dans des niveaux d'analyse multiples et qui le dépassent.

Décrivons maintenant le rituel de la *taghlamt*. Lorsque, au bout de deux jours de marche dans le Ténéré, l'on ne distingue rien que le vide à perte de vue<sup>900</sup>, les jeunes gens partent à l'arrière de la caravane et se déguisent. Ils retournent et retroussent leurs vêtements y ajoutant des haillons déchirés, parfois une couverture ou une corde, se maculent le visage de suie, découvrent leurs jambes et leurs bras, placent la muselière des chameaux sur leurs têtes, prennent des haches, des faucilles, des ustensiles de cuisine... Puis ils vont à l'avant de la caravane, à bonne distance pour avoir le temps de planter de la paille dans le sable, comme simulacre d'un champ cultivé. Ils vocifèrent en hawsa, entament des danses sauvages désarticulées. Leur chef arrête le *madugu* (guide et chef de la caravane) et s'empare à cause des dégâts occasionnés par la caravane qui aurait piétiné leur culture. Il faut le payer pour dédommagement. Les autres continuent leurs bouffonneries et font des menaces en simulant des égorgements. Le *madugu* leur offre alors quelques cadeaux (fromage, biscuits, dattes...) qui ne les satisfont pas. Ces derniers lui demandent, toujours en parlant hawsa, s'il n'y a pas

---

<sup>898</sup> Barth trouve à Assiou les puits réservés aux Kel Ewey et ceux des Kel Ajjer ; les puits étant toujours distincts et en limite de territoire.

<sup>899</sup> Cette description de la *taghlamt* des Kel Ewey est tirée d'entretiens et d'observations personnelles (septembre et octobre 2004).

<sup>900</sup> Après avoir dépassé l'Adghagh Madet, dernier point de repères avant les falaises d'Ashegour ou de Fachi, l'horizon se perd dans la mer de sables (on se trouve alors en plein milieu du Ténéré).

de *rago* (bélier en hawsa) dans sa caravane. Le *madugu* leur répond que non, mais déjà les autres sont à leur recherche. Ils hurlent qu'ils vont les égorger et les manger. Ils repèrent les enfants ou adolescents qui effectuent pour la première fois la *taghlamt* et qui sont de ce fait considérés comme des *rago* : à la manière des moutons ils ne font que suivre, sans savoir où ils sont et quelle est la direction à prendre. Ils leur posent des questions pour être sûr d'avoir affaire à des *rago* : où vas-tu, où est la montagne d'Aréshiman, où est la direction de Bilma, combien de puits à Ashegur, où se lève *Satshi* (les Pléiades) au crépuscule ? Comme ils ne savent pas répondre, ils se jettent sur eux pour les égorger. S'ils sont sur le chameau ils les font tomber en les effleurant avec la faucille. Les *rago* leur jettent du fromage, de la « boule », des biscuits... que leurs oppresseurs s'empressent de ramasser, de telle sorte qu'ils évitent l'attaque, détournent leur appétit et ont la vie sauve. Si le *rago* refuse de faire un don (*takkoté* : aumône), c'est la poursuite. On le rattrape, on lui bande le turban sur les yeux et on lui met la tête contre le sable. Puis on le fait sauter et tournoyer en l'air plusieurs fois pour simuler l'égorgement. Parfois des coups de hache sont donnés involontairement et certains enfants prennent vraiment peur. On m'a raconté que certains s'étaient échappés et ont suivi la caravane plusieurs heures sans oser la regagner. Enfin, après que tous les *rago* aient été attaqués et « pillés », ils retournent à l'arrière de la caravane pour se partager et déguster leur butin.

Donnons quelques éléments d'interprétation. Comme tout rituel il y a plusieurs niveaux de signification, fait social total dont la dimension spatiale, nous le verrons, est essentielle. Faisons le pari de la pertinence de la dimension spatiale qui nous permettra de croiser tous les autres ordres d'analyse (ou presque).

*Explication magico-religieuse* : D'abord, fait important, les deux rituels se déroulent dans des lieux aux confins des territoires fréquentés et contrôlés par les Touaregs. Ce sont même les lieux les plus isolés ou plutôt désolés sur les axes caravaniers ; des lieux non habités où l'existence de l'homme est fragile et temporaire. Sans eau et sans vie apparentes, ces non-lieux caractérisent très bien ce que les Touaregs appellent l'*essuf* (le désert, le vide, la solitude...), dont le *ténére*<sup>901</sup> est le prototype. Les Touaregs opposent ces lieux qui n'inspirent que la nostalgie à l'espace social de la tente, du campement, du village. La traversée du Ténére demande en outre un esprit lucide et responsable, du courage et de l'endurance. Si le *madugu* est responsable de la marche et de l'orientation, chacun est responsable de la

---

<sup>901</sup> Avant d'être le nom fameux de cette région sablonneuse du Sahara, *ténére* désigne en temajeq un désert stérile, sans repères à l'horizon.



nourriture, de l'eau, de ses chameaux, ses bagages etc.<sup>902</sup> C'est ici que se montre la valeur d'un homme. Il faut savoir se maîtriser, s'orienter, être prévoyant et responsable pour soi et pour les autres caravaniers à sa charge et ses animaux. Il faut savoir affronter les difficultés et l'adversité : les génies (et les pillards autrefois) rôdent. L'*essuf* est ainsi le domaine de prédilection des *Kel Essuf* (les génies). Alors, faut-il voir le sacrifice symbolique du *rago* comme une contrepartie aux génies qui sont les maîtres du vide<sup>903</sup> ? Cela expliquerait le fait qu'il faut être au milieu de nulle part pour effectuer le rituel. Cela montrerait une territorialisation des génies qui, à la manière nomade, rançonne les voyageurs. Au surplus, ce n'est pas la seule *takkoté* de la caravane, puisque les caravaniers jettent régulièrement du fromage, du mil sur les chemins empruntés. Détail important, le nom de la montagne dans le récit de Barth n'est pas neutre : *amākat n iklan* : celui qui fait la charité (*takkoté*) aux esclaves<sup>904</sup>. L'explication « surnaturelle » est elle-même voilée d'une légitimité religieuse islamique plus orthodoxe.

*Explication sociale (rite d'initiation)* : C'est une étape importante que d'effectuer pour la première fois la caravane dans la vie d'un Kel Ewey. C'est l'apprentissage de la maîtrise de soi et de l'espace, l'initiation aux savoirs géographiques indispensable à la vie nomade : s'orienter, se repérer, trouver l'eau et les bons pâturages, etc. Le *rago*, c'est donc l'enfant qui effectue pour la première fois la *taghlamt* et qui n'a donc jamais traversé le Ténére<sup>905</sup>. En effet, la caravane est effectuée très jeune (une douzaine d'années, parfois moins). Ils sont l'incarnation des individus dépendants qui suivent les autres (par analogie avec le comportement grégaire du mouton), qui ne savent pas s'orienter, qui préfèrent le village (le mouton est plutôt un bétail de villageois car plus difficile à nourrir que les chèvres et chameaux) et n'ont pas de connaissances de la brousse et qui sont « bêtes » (le mouton est très apprécié pour sa viande mais il est considéré comme étant un des animaux les moins rusés). Mieux encore, il ne s'agit pas d'un rituel isolé mais d'un élément qui fait partie d'un cycle. A son retour son père lui fera faire une bague de la *khalwattiya*<sup>906</sup> à l'intérieur de laquelle se trouve du sable de sa première traversée. Il n'est plus *barar* (enfant) mais *abarad* (jeune homme brave). Il pourra bientôt porter le turban, participer à la guerre et prétendre à se

---

<sup>902</sup> Auparavant le *Madugu* distribuait la portion de chacun pour les repas.

<sup>903</sup> A l'image des chasseurs ou cueilleuses qui font des offrandes aux génies puisque les animaux sauvages sont leur bétail, les arbres leur culture, le Ténére serait leur territoire.

<sup>904</sup> Dans ce sens là, le nom de la montagne de Madet viendrait peut-être d'*amud* (prière) ?

<sup>905</sup> Il n'y a pas de rituel de la sorte pour les caravanes qui partent au sud (*ayeran*), au pays hawsa pour y échanger le sel et les dattes de la *taghlamt*. Ces caravanes sont beaucoup moins éprouvantes et ne traversent de véritables espaces considérés comme *ténére*.

<sup>906</sup> Confrérie mystique soufie à laquelle appartient la majorité des Kel Ewey (J.-L. Triaud, 1983).

marier. Cycle aussi car un autre rituel se déroule dans le Ténééré, mais cette fois au retour. Les hommes mariés « attachent » les jeunes hommes non mariés de la caravane, comme nous l'avons précédemment évoqué. Participer à la caravane c'est rentrer dans la vie d'adulte, s'assumer et être responsable d'autrui. Tout se passe comme si l'espace parcouru par la caravane faisait passer l'enfant au statut d'adolescent à l'aller et au retour au statut d'adulte.

*Explication identitaire (parodie)* : Ces rituels sont des parodies de pillage dans lesquels les rapports de force sont inversées. Il s'agit bien d'une pratique d'inversion parodique puisque l'esclave ou le paysan hawsa devient le maître. Essayons une analyse croisée de notre observation et du récit de Barth. Les personnages agresseurs ont changé : tout se passe pas comme si le travestissement en hawsa a remplacé la présence d'esclaves. Dans ce non-lieu du désert (*essuf*), hors de l'espace social et fréquenté uniquement par des *kel essuf*, des inversions s'opèrent. Les esclaves deviennent maîtres du pays et exigent un droit de passage ; ils imposent un tribut à leur maître. Il s'agit d'une pratique carnavalesque puisque s'observe un renversement des statuts ou un renversement ethnique. Ce travestissement permet de parodier le comportement prétendument grossier, sauvage des Hawsas, dont les Touaregs se plaisent souvent à se moquer. Le *rago* est ainsi le stéréotype du Hawsa ; les mangeurs de *rago* parlent hawsa au *madugu* et pendant le rite. En fait, ils tournent en dérision les Hawsas en prenant des postures et des accoutrements de sauvages : ils font beaucoup de bruit, crient, jettent du sable, gesticulent et courent dans tous les sens.

*Explication par l'idéologie nomade* : c'est aussi une parodie des problèmes que rencontrent les caravaniers en pays Hawsa où ils sont accusés de laisser faire pâturer leurs chameaux dans les champs, causant ainsi des dégâts. Ils doivent s'acquitter d'une somme pour chaque chameau entré dans un champ. Il s'agit donc d'un détournement parodique de la l'emprise territoriale sédentaire des Hawsas et donc de la vanité de l'appropriation exclusive de l'espace.

Revenons à Barth. Il donne une explication d'ordre historico-légitime au rituel d'Assiou : « *Nous étions arrivés à un endroit important dans les annales modernes des Kel Owi. Lorsque ces derniers, qui avaient jusqu'alors composé une tribu berbère pure, se furent emparés du pays d'Alt Gober avec Tin Schaman, sa capitale, ces pâles conquérants conclurent avec les nègres indigènes un traité en vertu duquel ceux-ci ne seraient pas chassés, tandis que le chef des Kel Owi ne pouvait épouser qu'une femme noire. C'est en commémoration de ce traité que les esclaves (ikelan) peuvent, en ce lieu situé au pied de la petite montagne Maket N Ikelan, demander un léger tribut à leurs maîtres. Le nègre qui me*

*tenait était le serki n bai, ou chef des esclaves [...] En d'autres circonstances, ce détail de mœurs nous eût beaucoup intéressés, mais comme nous étions serrés de près par les trois brigands, nous nous trouvions constamment sous l'influence des craintes d'une surprise »* (Barth, op. cit.).

Si les Hawsas du Gober habitait bien l'Aïr avant l'arrivée des Touaregs que l'on situe généralement à partir du IXe siècle, on ne peut souscrire aujourd'hui à la réalité d'un tel pacte entre Touaregs Kel Ewey et Hawsas Goberawa. Cela tient d'abord à une contradiction d'ordre chronologique : bien avant l'arrivée des Kel Ewey dans l'Aïr, ce sont les Touaregs Isandalan (dont les Itiseyan sont le groupe dominant) qui chassèrent les Goberawa vers le sud et/ou les intégrèrent (par assimilation ou réduction en esclavage). Pourtant, même si elle est postérieure à l'éviction des Goberawa de l'Aïr, l'institution de l'Anastafidet chez les Kel Ewey correspond relativement bien à la description faite par Barth de la nature du pouvoir chez les Kel Ewey (le chef Kel Ewey devant épouser une femme noire en échange du contrôle du pays). Sans rentrer dans les détails, disons simplement que l'Anastafidet, représentant des Kel Ewey auprès du sultan d'Agadez, était autrefois un esclave affranchi, sans lignage autonome et ne pouvant pas se marier à une touarègue noble. Sa fonction consistait autrefois à accompagner et à garantir le bon déroulement des caravanes (il vivait une grande partie de l'année au Damergou). Et tout se passe comme si les Kel Ewey, se méfiant de la monopolisation du pouvoir, se sont ainsi donnés les moyens de le limiter. Celui qui organise l'espace caravanier est dominé par d'autres par son statut social inférieur. On est ici au fondement de l'idéologie nomade consistant en une primauté de la relation de pouvoir sur les hommes par rapport au pouvoir sur l'espace. L'espace est contrôlé relativement et indirectement par une domination sur autrui qui y est situé.

Or, d'après mes enquêtes, la guerre entre les nouveaux arrivants Kel Ewey et les Touaregs Itiseyan et Kel Gress, qui se termina par l'éviction de ces derniers, eut pour raison principal des querelles quant aux sorts réservés aux esclaves. Les esclaves des Itiseyan et Kel Gress (Goberawa qui sont restés en Aïr) demandèrent en effet protection aux Kel Ewey qui les accueillirent. Nous pouvons alors émettre l'hypothèse que c'est à cette époque que date l'institution de l'Anastafidet. Le rituel est alors une réactualisation de cette épisode. L'explication fournie par les interlocuteurs Kel Ewey de Barth n'étant qu'un raccourci dont la complexité et la profondeur historique lui ont échappé ou ne lui ont pas été fournies.

Après cette analyse, le lecteur reste sur sa fin. On a tout dit et rien dit sur le rituel : réseau de sens enchevêtrés qui nous en apprend beaucoup plus sur les Touaregs que sur la

raison en elle-même du rituel. Ces types de rituel ont du sûrement beaucoup évolué, mais racontent toujours la spécificité nomade touarègue. Le sens est multiple, les réseaux qu'ils créent interminables. Et peut-être qu'expliquer, vouloir ramener un objet à une raison propre, c'est le couper artificiellement du reste, c'est déjà être extérieur, c'est déjà le trahir. Donner une raison, c'est sans doute dire plus sur soi (et à travers ses catégories de pensée sur sa société), que sur les autres. Plus on se rapproche du sens que les Touaregs donnent à leur genre de vie, à leur société, à leur culture, plus les fondements nous échappent et pire encore, plus on s'en rapproche, plus vite ils disparaîtront à nos yeux et se transformeront dans les leurs.